This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Pol. civ
118 f, 3-8
Rara

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

CONTEMPORAIN

REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE

T. XXIII DE LA COLLECTION. — ONZIÈME ANNÉE

T. VII DE LA 3e SÉRIE

Sommaire de la Livraison du 1er Juillet 1874.

Pages

5 — LA CHAUMIÈRE ET LE CHATEAU. . . . . Mme DE MARCEY.
24 — LES LOIS CONFESSIONNELLES ET LA POLITIQUE EN AUTRICHE . . XAVIER ROUX.
44 — SUZANNE (suite et fin). . . . . LIA CRESSEDEN.
76 — SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE CHARITABLE. ENQUÊTE SUR LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES. CONCLUSIONS. . . . . FERNAND DESPORTES.
108 — SALON DE 1874 (suite et fin) . . . . . L. JANMOT.
144 — COUP D'OEIL SUR LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE . . . . . Cte DE PUYMAIGRE.
161 — COURRIER DES OEUVRES. Les œuvres de presse. Un discours de Mgr Mermillod. Les congrès des œuvres ouvrières catholiques à Lyon. Les fourneaux économiques . . . . . RENÉ DE SAINT-MAURIS.
171 — LA MESSE DE REQUIEM DE VERDI. . . . . ANTONIN RONDELET.
177 — MÉLANGES ET CRITIQUE.
Du suffrage universel et de la souveraineté du peuple, par Paul Ribot. *M. C.*
N.-D. de la Salette, ses harmonies avec l'histoire et les besoins de notre temps, par l'abbé A. Durand. *Jean d'Estienne.*
192 — Souvenir des retraites d'ordination, par l'abbé Henri Perreyve. *E. C.*
182 — CHRONIQUE DU MOIS. . . . . F. LEVÉ.

PARIS

Bureaux d'abonnement et Administration

A LA LIBRAIRIE HENRI LE CLERE REICHEL ET Cie

ÉDITEURS DE N. S. P. LE PAPE ET DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

29, rue Cassette, près Saint-Sulpice.

1874

58 D

Digitized by Google

LE CONTEMPORAIN

REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE

POLITIQUE. — RELIGION. — PHILOSOPHIE SOCIALE.
ÉCONOMIE CHARITABLE. — VOYAGES. — LITTÉRATURE. — SCIENCES MORALES.
ÉTUDES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES. — BIBLIOGRAPHIE. — BEAUX-ARTS, ETC.

PARAISSANT AU COMMENCEMENT DE CHAQUE MOIS

Par livraison de 192 pages formant à la fin de l'année

DEUX MAGNIFIQUES VOLUMES IN-8 DE PLUS DE 1,100 PAGES CHACUN

PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un An. . . . 25 fr. — Six Mois. . . . 15 fr.

1 franc en plus quand l'abonnement doit être envoyé en recouvrement à domicile.

Un numéro : 3 francs.

PRIX DES COLLECTIONS :

1° Collection complète des dix-huit volumes brochés. Net. . . . . **180 fr. »**

2° Volumes séparés des années où il en existe en dehors des collections existantes et que l'on ne dépareillera pas. Chaque volume, net. . . . . **7 fr. 50**
(Le 1er volume, 1860, manque.)

3° Prix des livraisons séparées existantes en dehors des volumes complets et que l'on ne dépareillera pas. Chaque livraison, net. . . . . **1 fr. »**

Les premiers volumes de la collection se vendent 10 fr. livrés à Paris, et 12 fr. par la poste.

POUR L'ÉTRANGER

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE :

ÉTRANGER. . un An	28 fr.	BOLIVIE.	Un An .		
BELGIQUE.	25 fr.	CALIFORNIE	— .		
ESPAGNE	30 fr.	CHILI.	— .		
		MEXIQUE	— .		34 fr.
		NOUVELLE-GRENADE .	— .		
		PÉROU	— .		

NOTA. — Pour la **Russie** et l'**Autriche**, la poste ne reçoit les affranchissements que jusqu'à la frontière de ces pays; le prix est donc de **25** fr. par an, les frais de poste intérieurs en sus.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé *franco* au bureau de la Revue, 63, rue des Saints-Pères.

Les manuscrits qui sont remis à la Rédaction ne sont pas rendus.

La reproduction des travaux de la Revue est interdite.

AVIS AUX ABONNÉS

QUI NE RECEVRAIENT PAS EXACTEMENT LEURS NUMÉROS

Les abonnés de Paris, servis directement par l'Administration de la *Revue d'Economie chrétienne*, doivent faire leur réclamation *franco* dans les huit jours des époques ci-dessus indiquées.

Les abonnés des départements, servis par la poste, doivent s'adresser au Directeur de la poste du bureau de destination, dans le même délai; plus tard, aucune réclamation ne pourrait être admise.

Digitized by Google

LE CONTEMPORAIN

REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE, 29.

Digitized by Google

LE

CONTEMPORAIN

REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE

TROISIÈME SÉRIE

TOME VIII

PARIS

Bureaux d'abonnement et Administration

A LA LIBRAIRIE HENRI LE CLERE REICHEL ET Cie

ÉDITEURS DE N. S. P. LE PAPE ET DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

29, rue Cassette, près Saint-Sulpice.

1874

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

QUESTIONS SOCIALES

LA CHAUMIÈRE ET LE CHATEAU

Donnons à ces mots, qui suppriment les périphrases, un sens large et abstrait. La chaumière, c'est le cultivateur et l'ouvrier des champs, c'est la classe qui doit être dirigée ; le château, c'est le riche et le propriétaire, c'est la classe qui doit être dirigeante.

Le radicalisme a franchi les barrières de l'usine et du faubourg pour s'en aller aux champs. Il est devenu rural, et la chaumière envahie par lui, après la cité ouvrière, se dresse en face du château, comme celle-ci en regard de la fabrique et des grands centres.

La chaumière et le château qui, en principe, devaient être deux frères, sont devenus, en fait, deux adversaires qui se surveillent et se provoquent, deux ennemis mêmes qui non-seulement se haïssent, mais se méconnaissent absolument. La chaumière est trompée sur le compte du riche, le château ignore les vertus du pauvre; la chaumière a oublié les bienfaits de son tuteur, le château ne voit que les agressions sauvages de son pupille ; la chaumière n'espère plus dans le château, le château ne croit plus à la chaumière ; la chaumière est ingrate, le château est injuste : ni l'un ni l'autre n'essaient, par une étude pratique de l'adversaire, de se défaire de leurs préjugés, de se guérir de

Digitized by Google

leurs préventions : on se regarde de loin, et l'on se voit mal ; on se tourne le dos pour s'adresser la parole, et l'on ne se comprend pas. Les griefs mutuels s'augmentent, les mécontentements s'enveniment, l'abîme se creuse, l'antagonisme est devenu si profond qu'il est banal de le constater.

Dans une demeure autrefois féodale, aujourd'hui largement hospitalière, la conversation s'était engagée sur ce sujet. Il y avait là le propriétaire de la demeure, M. B... qui jusqu'alors s'était peu occupé d'étudier et de résoudre le problème de l'antagonisme des classes, le baron d'H... chasseur intrépide, plus habitué à courre le cerf qu'à méditer les questions sociales, l'abbé S..., curé de la paroisse, qui fréquentait en ami la chaumière et le château, et enfin M. de C..., président de la conférence de Saint-Vincent de Paul de la petite ville voisine.

— Non, Monsieur, disait le baron, il n'y a pas d'autre raison à cela que le souffle révolutionnaire. C'est une tempête sous laquelle il faut se courber et qui nous emportera peut-être, mais dont il est assez inutile de rechercher les causes.

— Mais la tempête, monsieur le baron, qui l'a déchaînée?

— Monsieur le curé, reprenait le chasseur, je crois que vous seriez vous-même fort embarrassé de le dire.

— Effectivement la réponse est complexe, répondait en souriant le curé. Nous pourrions ici remonter plus haut que le déluge, à la chute de l'homme et à la chute de l'ange. Mais en laissant de côté cet aspect radical de la question, et en n'envisageant que les causes immédiates des désordres révolutionnaires, nous trouverions, je crois, que le château doit se frapper la poitrine, qu'il n'est point innocent de ses propres malheurs, qu'avant d'être victime il a été coupable, et que lui, chargé de diriger la chaumière, il l'a délaissée quand il ne l'a pas corrompue. Ce sont là, monsieur le baron, des vérités ou des sévérités, que je puis proclamer et me permettre ici, où je ne risque d'atteindre personne.

— Mon cher curé, merci pour l'exception dont je suis l'objet, dit M. B... je n'ose pas vous avouer après cela que cette théorie me semble un peu vague, sinon un peu banale.

— Hélas! pas assez banale !... Du moins, si ma théorie est quelquefois admise en principe, elle est oubliée dans la pratique. On s'indigne au lieu de s'humilier en présence d'un état de choses qu'on devrait songer à réparer... et peut-être à expier. Et ici, je

Digitized by Google

m'adresse même à vous, mon cher ami, car si l'on n'a pas péché soi-même, on est solidaire de sa caste. A ce point de vue, vous château, vous noblesse et richesse, pendant la guerre sociale, et au milieu de l'ardente mêlée des partis, au lieu de vous irriter de plus en plus contre des adversaires dont les fautes ne vous excusent pas, et vous accusent peut-être, examinez votre conscience. Voyez la paille qui est dans votre œil, si tant est que vous n'ayez qu'une paille et que le prochain ait une poutre; mais même en ce cas, en face de la poutre d'un antagoniste, *sondez vos reins. La terre est désolée parce que personne ne réfléchit en son cœur*, a dit l'Esprit-Saint; réfléchissez donc en votre cœur, allez au fond des choses et voyez que le château, coupable d'avoir abdiqué sa mission dans le passé, est encore coupable dans le présent de ne pas la remplir tout entière,

— Monsieur le curé, interrompit le chasseur, ce vent terrible de la révolution qui fait trembler le sol sous nos pas, a quelque peu effleuré votre âme.

— J'attendais cela, dit en riant M. de C... Vous êtes subversif, monsieur le curé. C'est une accusation dont je connais bien le poids, moi qui suis parfois dangereux aussi, et même positivement condamné par le saint-office de certains salons. Hélas! je pense comme vous.

— Voyons, reprit le baron, convenez que le moment est mal choisi pour accuser le château d'être coupable envers la chaumière.

— Le moment ne change rien au fond des choses, répondit doucement le curé, et je ne pense pas que je courre ici grand risque d'attiser le feu des passions populaires. Si je parlais dans la chaumière, j'insisterais sur les torts de la chaumière, et je n'aurais actuellement que trop à dire, mon Dieu!... Mais encore ne nierais-je pas absolument les torts de son compétiteur. Vous ne sauriez croire, monsieur le baron, combien l'impartialité est un moyen de se faire entendre du peuple, combien elle est puissante sur son esprit naturellement juste. Mais, pour en revenir à la question que nous ne traitons pas ici pour le peuple, pourquoi n'avançons-nous en ce siècle ni dans la solution, ni dans l'intelligence du problème que nous agitons?... sinon parce qu'au lieu de rentrer en soi-même, on croit remédier à tout en surexcitant, chez soi et chez les autres, les passions sociales et politiques.

— Monsieur le curé, dit M. de C..., estimez-vous encore bien heureux de ne pas respirer l'air des villes!... Vous ne savez pas à

Digitized by Google

quel degré s'élèvent de plus en plus, même parmi les meilleurs, les haines de partis, les rancunes de castes, les antagonismes de coteries, les procès de tendances et l'usage de l'ostracisme. On n'a jamais vu l'infatuation pratiquer l'anathème sur une si grande échelle ; on n'a jamais vu les partis et les hommes plus sûrs d'eux-mêmes et plus prodigues d'accusation envers les autres.

— Tristes symptômes! monsieur, reprit le prêtre, situation pleine de menace, et plus redoutable, je le crois, pour notre pauvre pays que toutes les invasions du dehors. Mais enfin, quelles que soient autour de nous ces regrettables violences et ces dangereuses extrémités, nous sommes en ce moment, vous et moi, messieurs, n'est-ce pas, des hommes qui résistent à de tels entraînements, et nous discutons ensemble une question de la plus haute importance sans parti pris, sans haine et sans passion?

— Je le crois, dit le châtelain.

— Je le veux bien, dit le baron.

— Je l'espère, dit M. de C...

— Eh bien, il faut convenir qu'à l'origine Dieu constitua le château l'économe, le précepteur, l'ami, et même le débiteur de la chaumière...

— Le débiteur?... interrompit le baron.

— Oui, le débiteur. En lui donnant l'éducation et la lumière, il lui prescrivit l'exemple ; en lui donnant la fortune, il le chargea de l'assistance. Et j'entends ici la charité qui atteint l'âme en soulageant le corps : Jésus-Christ nous a tous avertis que *l'homme ne vit pas seulement de pain*. Dieu donc à l'origine avait donné ce précepte : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même*, cette parole était pour tous ; puis il avait dit à la chaumière : Tu seras l'homme dépouillé, laissé sur la route de Jérusalem à Jéricho ; et au château : Tu seras le Samaritain compatissant, le vrai *prochain* du faible et du dévalisé. Tu verseras l'huile et le vin dans ses plaies, tu les banderas toi-même, tu l'asseoiras au besoin sur ton propre cheval, *et imponens illum in jumentum suum*, et tu auras grand soin de lui, *et curam ejus egit*. Malheur à toi si, faux prêtre et mauvais lévite, tu passes en détournant la tête!... Malheur à toi et malheur à ce blessé du chemin!... C'est pour ton salut et pour le sien que tu dois descendre à lui, le prendre dans tes

Digitized by Google

bras et, touché de compassion, *misericordia motus est*, l'installer toi-même dans l'hôtellerie.

Pardonnez, messieurs, interrompit le curé en souriant, si je tourne malgré moi à l'homélie. On se défend mal de l'habitude... Et puis, toute lumière et toute sagesse sont dans l'Evangile, il faut y revenir, il faut le creuser pour ainsi dire, quand on veut s'éclairer sur un point quelconque.

J'admettrai avec vous d'ailleurs qu'à certaines heures et dans certains pays surtout, le château comprit admirablement cette parabole. Il fut le *prochain* dans toute l'étendue du mot, et il y eut alors, entre lui et l'homme de Jéricho, une étroite union.

Mais un jour les propriétaires du château partirent, quittèrent la province pour les antichambres royaux, l'épée et la glèbe pour les manchettes de dentelles, la vie grande et simple pour l'existence servile et ruineuse du courtisan, la royauté champêtre pour le servage doré, les traditions sévères pour les entraînements faciles, l'héritage paternel pour les libéralités de cour, l'antique fierté pour la complaisance rétribuée, *l'honneur* même pour *les honneurs*. Un jour le Samaritain passa près de l'homme de Jéricho sans descendre et le château près de la chaumière sans la regarder. Après l'avoir abandonnée et dédaignée, il la pressura de loin; après avoir cessé de l'assister et de l'aimer, il ne revint à elle, par intervalle, que pour augmenter ses charges, scandaliser sa foi et dérober ses mœurs. Débiteur, non-seulement il oublia sa dette, contesta ses créances, refusa de les solder; mais il maltraita et démoralisa son créancier.

— Tout cela est bien loin de nous, monsieur le curé, dit le baron.

— Tout cela porte encore et toujours ses fruits, monsieur le baron. Mais il y a plus : coupable, au moins d'abandon dans le passé, il s'en faut de beaucoup que, dans le présent, le château remplisse tous ses devoirs de *prochain* et de frère.

— Mon cher curé, reprit B., si le château a eu le tort et le malheur de se faire courtisan, on ne vous accusera pas de ce crime envers le château.

— Non, et Dieu m'en garde ! répondit le curé.

— Enfin, je me frappe la poitrine puisque vous le voulez. Mais après?... Coupable ou non de la situation présente, j'en suis la victime; responsable ou non des fautes de la chaumière, je suis menacé par elle... ou plutôt, par quelque chose qui la

Digitized by Google

remplace et qui n'a rien gardé de ce qu'elle fut autrefois : ni les sentiments, ni les traditions, ni les vertus classiques du village; ni la foi, ni le respect, ni l'union, ni l'esprit de famille.

— Rien?... En êtes-vous bien sûr? dit M. de C. Pour moi je gage qu'au sein de cette population où tant de mauvais ferments ont été jetés, et dont la surface est couverte d'écume parce que tout y est en ébullition, je gage qu'au milieu de ce peuple qui vous entoure et que je ne connais pas, nous trouverions encore, à l'état d'exception peut-être, mais nous trouverions, les sentiments et les vertus que vous croyez absolument perdus. Voulez-vous tenir la gageure?

— Ce serait peu loyal de ma part, mon cher ami. Vous ne connaissez pas, dites-vous, la population qui m'entoure, et moi, je la connais.

— Pour l'avoir étudiée chez elle? Pour avoir pénétré à l'intérieur de ses demeures et dans l'intime de sa vie?... Vous ne vous êtes pas contenté de voir et d'entendre les besogneux et les affairés qui viennent vous chercher chez vous? les intrigants, les *rouleurs*, les déclassés, les...

— Ne pariez pas, mon ami. Je connais nos paysans, vous dis-je, et les meilleurs sont intéressés, envieux, rusés, grappilleurs, cauteleux, crédules pour le mal, défiants et rétifs pour le bien, intelligents jusqu'à l'extrême finesse pour l'injustice, sceptiques en face de la droiture; lâches, peureux, rampants devant la puissance, rodomonts près du faible, cruels envers le malheureux. En tout et partout ils sont chicaneurs et rapaces, ennemis de la ligne droite, déplaceurs de bornes, inventeurs de subterfuges, amateurs de perfidies, coutumiers du faux témoignage, prêts à abuser de toute bonté, à user de toute ingratitude, et si habiles dans leur mauvaise foi qu'elle joue à s'y méprendre la naïveté. D'ailleurs imbus, des pieds à la tête, de la pensée que l'avantage du prochain leur est une perte, et son malheur un gain, heureux du mal d'autrui comme s'il leur était un bien; et, en ce qui me concerne, me tirant des coups de chapeau jusqu'à terre, tandis qu'ils guettent l'occasion de mettre le feu chez moi, m'insultant par derrière, et m'appelant par devant *monsieur le comte*, moi qui n'ai pas de titre et qui n'en ai jamais pris.

— Admirable! fit le chasseur, portrait de main de maître!

— Assurément, dit M. de C. Mais j'en conteste l'application faite « aux meilleurs : » que resterait-il pour les autres?... Et je

Digitized by Google

serais tenté d'en conclure que « les meilleurs » sont ici peu connus. A cela près, je connais moi-même — et beaucoup — les ingrats, les flatteurs, les meneurs et les intrigants de village ; je sais ce qu'il y a de bassesse et de malice, d'égoïsme et de fausseté chez le paysan dévoyé.

— Eh bien?

— Eh bien, je persiste à croire qu'il reste au village, au-dessous de l'écume et caché par elle, quelque chose de la chaumière traditionnelle : religion, honnêteté, compatissance, respect, esprit de famille...

— Vous êtes un citadin, mon cher ami, vous en avez les ignorances et les innocences, et quand vous venez à la campagne vous vous croyez obligé de faire de l'idylle.

— Et moi?... demanda le curé.

— Vous, mon cher curé, vous êtes une belle âme qui vivez beaucoup trop au ciel pour n'avoir pas quelques illusions sur le compte de la terre.

— Voulez-vous, mon cher B..., qu'en nous promenant nous entrions ensemble dans quelques-unes de vos chaumières?... Je brave votre ironie et maintiens ma gageure, dit M. de C.

— Puisque vous y tenez!...

— Messieurs, ajouta le curé en se retirant, c'est déjà le commencement de mon programme. Que Dieu soit avec vous!...

A très-peu de distance du parc, était une maison isolée. M. B. mit quelque empressement à y conduire ses hôtes. Des enfants, point vêtus, se battaient dans des amas de débris, leur mère jurait en les appelant, le père n'y était pas : aucun d'entre eux ne salua.

M. de C. adressa aux enfants des paroles bienveillantes qui furent accueillies avec des ricanements hostiles, il n'y prit pas garde.

— Ce sont vos enfants, madame? dit-il à la mère, qui, sur le seuil de la porte, regardait avec impertinence, et dont les vêtements, mal attachés, trahissaient la prétention de rejeter le costume traditionnel du pays.

— Par malheur! répondit-elle laconiquement.

— Vous en avez...

— Trop, interrompit-elle sur le même ton.

— On dit cela, et on serait bien fâché de les perdre, reprit M. de C. en souriant avec douceur.

Digitized by Google

— Quand on est riche, grommela la femme.

— On dit cela, continua M. de C. sans paraître l'entendre, au moment où ils donnent le plus de peine et ne sont encore bons à rien; mais on sait bien que plus tard ils seront le secours et la richesse de la famille.

— En attendant nourrissez-les, poursuivit la femme sur son ton bourru.

— Mais vous avez là deux gars qui doivent déjà travailler, dit le baron, en désignant deux gamins qui s'étaient rapprochés de la porte.

— Oui, je t'en souhaite!... répondit la mère en les repoussant.

— Leur père est peut-être aux champs?

— Lui!... c'est un gourmand!...

— Hélas!... fit M. de C.

— Si c'est pour cela que vous venez chez moi, riposta la mégère avec un geste insolent, il y en aura bientôt assez!...

Déterminé à la charité quand même, M. de C. s'avança. — Non, dit-il, je voudrais laisser quelque chose pour les enfants, — et, présentant une pièce de monnaie : — C'est peu, ajouta-t-il, mais...

La femme s'en empara avec un mouvement bref et sordide et s'écria : — Vous pouvez donner plus, si vous voulez, il n'y en aura pas pour longtemps. — Puis, se retournant du côté des enfants qui la regardaient d'un air narquois : — Parlez-en à l'autre, dit-elle en les menaçant du poing. Qu'on lui en dise un mot seulement, quand il rentrera, et... — un geste de colère acheva la phrase et fit comprendre aux enfants ce que coûterait une indiscrétion.

Ils y répondirent par des éclats de rire provocateurs.

Les châtelains s'éloignèrent.

— C'est le premier acte de notre pastorale, dit M. B. Qu'en dites-vous, C...?

— Je dis que le type est complet et que nos plus mauvais faubourgs de ville n'en présentent guère de plus hideux; je dis que rien n'est triste comme cette horrible et double misère en plein soleil; je dis que j'en ai le cœur serré, mais que je ne suis ni très-étonné, ni vaincu. Vous avez choisi cette chaumière, mon cher B., la justice réclame ici le choix du hasard. Laissez-moi maintenant vous conduire. Je représente et je suis le hasard, moi pour qui tout est ici inconnu et nouveau.

Une petite fille pauvrement vêtue passait en ce moment, elle marchait pieds nus dans un sentier pierreux sans y prendre

Digitized by Google

garde, escaladant de temps en temps les tertres voisins pour y cueillir des feuilles de mauve, des fleurs de digitale et une espèce d'immortelle sauvage à teintes roses, connue dans le pays sous le nom de *pied-de-chat*.

— Suivons cette enfant, dit M. de C.

Elle conduisit la bande des promeneurs vers un hameau qui s'étendait, à moitié perdu dans les arbres et dans les herbes, à mi-côte d'un ravin.

M. de C. voulut l'interroger sur le village et s'enquérir du nom de sa famille : elle se mit à rire gauchement, baissa la tête, roula le coin de son tablier, regarda de bas en haut ses interlocuteurs, hésita un instant, et prit le parti de la fuite. Cette fuite aboutit à l'une des premières maisons du village sur laquelle les promeneurs plongeaient et dont les fenêtres ouvertes livraient tous les secrets.

Que fait le *grand* (1)? dit l'enfant en entrant.

— Toujours la même chose, il mange et il dort, répondit une voix de femme avec impatience.

— Ça ne se décide guère, ajouta durement une voix plus mâle.

L'enfant soupira. — Mère, j'ai bien faim, reprit-elle.

— Pourquoi as-tu été courir au lieu de dîner avec les autres? Il n'y a plus de lard.

— C'est égal, mère, s'il y a de la soupe.

Une minute après l'enfant, son écuelle à la main, se glissait dans une étable voisine.

— Grand-père, disait-elle à demi voix à un vieillard qui gisait sur un lit de paille et de feuilles au fond de l'étable, grand-père, vous n'avez pas assez mangé, voilà de la soupe.

Une main indécise et décharnée s'éleva au-dessus du grabat : l'œil du vieillard eut un double éclair : de joie en apercevant l'écuelle, de tendresse en regardant l'enfant. — Que le bon Dieu te bénisse! dit-il, et que tes enfants aient soin de toi quand ton tour sera venu... — Et, après une pause :

— Je leur fais trop de dépense!... C'est trop long!... soupira-t-il.

— Vous avez soif? demanda l'enfant.

— Je n'ai plus rien à boire depuis hier soir, répondit le vieil-

(1) Nom abrégé de l'aïeul en certains pays.

Digitized by Google

lard en retirant une bouteille de verre noir des profondeurs de sa couche de feuilles.

— Pauvre grand! fit la petite fille en s'en emparant, j'ai été chercher une provision de fleurs pour la tisane que la sœur m'a dit de vous donner. Je vais revenir.

Et elle sortit, emportant son écuelle vide, sa bouteille à remplir, et grignotant à la dérobée un morceau de pain.

A sa grande frayeur, le baron d'H. l'arrêta au passage. — Tu es une bonne fille, dit-il en lui remettant quelques pièces de monnaie. Voilà pour sucrer la tisane du grand.

Chacun joignit son offrande à celle du baron; les larmes en vinrent aux yeux de la noble enfant.

— C'est ma grande, dit-elle avec simplicité, qui m'a recommandé d'avoir soin de lui, quand elle est morte.

— Et vous êtes seule, mon enfant, à soigner ce vieillard? demanda M. de C.

— Oui, répondit l'enfant en rougissant.

— Votre mère n'y vient-elle jamais?

— Le grand aime mieux qu'elle ne vienne pas... et moi aussi, fit la petite fille en balbutiant. Ma mère dit qu'IL FAIT TROP CHER VIVRE..., que ceux qui ne gagnent rien ne doivent pas manger..., que quand on est bien malade on reste tranquille..., que les vieux ont fait leur temps..., et d'autres choses qui font pleurer le grand.

— Et votre père?

— Oh!... dit l'enfant en baissant le ton, mon père!... le grand en a peur...

— Pourquoi n'es-tu jamais venue au château chercher ce qui est nécessaire à ton grand? reprit M. B. avec émotion.

— Je n'osais pas... Et puis, peut-être que le père me battrait.

Les voilà bien!... dit à demi-voix le châtelain, en s'adressant à son hôte, puis se tournant vers la petite fille : — Je ne veux pas, ajouta-t-il, qu'il manque rien à ton grand, et désormais M. le curé te remettra chaque semaine ce qui lui sera nécessaire. Je le prierai d'ailleurs de tout arranger pour que tu ne sois pas battue.

— O mon Dieu!... fit l'enfant en joignant ses mains avec transport.

— Chère enfant, dit M. de C., allez vite faire la tisane de votre grand, aimez-le et servez-le comme vous l'avez promis à votre

Digitized by Google

aïeule, continuez ce que vous faites, et Dieu vous bénira.

— Cette enfant, disait M. B. en continuant la promenade, ne peut pas après tout servir votre cause, mon cher ami. Je ne nie pas les bons instincts des enfants du peuple, je nie la persistance et la durée de ces bons instincts chez nos paysans. Bien ou mal nés, ils reçoivent tous de mauvaises leçons qui portent leurs fruits: l'air est empoisonné, le milieu corrompu, et fatalement tous s'empoisonnent et se corrompent. Cette petite fille y passera comme les autres: dans quinze ans, nous la retrouvèrons peut-être faisant marauder ses enfants et refusant le nécessaire à son père infirme, elle qui se prive aujourd'hui de ses repas pour son grand-père. Ce que nous venons de voir est deux fois navrant, c'est plus triste que notre première visite, parce qu'il en sera de cette enfant ce que je vous dis, parce qu'elle est destinée à Moloch comme les autres... Le mal est à ce point, mon cher ami, que le sens de l'honnête a disparu et que la moralité n'a plus de point d'appui dans nos campagnes. En réalité, c'est encore moi qui triomphe ici... et j'ai grand'peur de marcher ainsi de triomphe en triomphe. Mais je vous avais prévenu.

On était dans l'intérieur du hameau. Une paysanne, convenablement vêtue, marchait d'un pas rapide.

En apercevant les promeneurs elle s'arrêta.

— Oh! messieurs, dit-elle timidement, si vous aviez une charité à faire, nous avons ici des pauvres gens malades et bien malheureux.

— Vous allez chez eux? demanda M. de C.

— Il faut bien y aller un peu, monsieur.

— Pouvons-nous y entrer avec vous?

— Ce sera bien de l'honneur et de la bonté, répondit-elle en montrant le chemin.

Dans une chaumière froide et nue, une jeune femme berçait, de son lit, un enfant nouvellement né; un homme, dans la force de l'âge, et dans l'affaiblissement d'une maladie prolongée, gisait en vis-à-vis: il gémissait, l'enfant criait, la jeune femme respirait avec peine.

La femme qui conduisait à cette chaumière le château, releva les couches des malades, alluma leur feu, prit l'enfant et l'allaita elle-même: tout cela doucement, prestement, sans bruit et sans embarras, tandis qu'elle expliquait la situation de ses protégés, et comment, depuis un mois, cet état de choses durait.

Digitized by Google

Or, depuis un mois, cette femme venait chaque jour, de sa demeure, un peu distante du village, donner ses soins, son temps, son lait, dont elle dérobait une part à son propre enfant; et, quoi qu'elle fît le jour, elle avait son tour de veille auprès des malades, avec deux ou trois voisines ses associées. Tout cela avec une parfaite simplicité et sans même qu'elle eût la pensée d'y mettre de la modestie.

Chez les malades qu'elle assistait, il y avait d'autre part une résignation paisible et forte, que rien ne semblait pouvoir altérer.

— Je l'ai donné au bon Dieu, dit la jeune mère en montrant son enfant, et j'espère bien qu'il *le prendra* quand nous serons morts, son père et moi... S'il ne le prenait pas, ajouta-t-elle avec une assez profonde émotion, peut-être que le bon Dieu vous a envoyé là, messieurs, pour aider les voisins qui s'en chargeront.

— Mais vous pouvez guérir et vous guérirez l'un et l'autre, reprirent les visiteurs; on vous viendra en aide, ainsi qu'à lui, pour la convalescence, et après.

— Non, répondit-elle en portant ses regards vers le bénitier de faïence sur lequel était peint le Christ, non, on m'a bien averti que c'était la fin. Et après tout le bon Dieu est le maître, il sait le moment... Mon homme et moi, nous l'avons reçu, le bon Dieu, et nous sommes prêts.

Le mari, plus accablé que sa femme, fit un geste d'assentiment.

— Monsieur le curé a promis de veiller sur le petit, ajouta-t-il, ce sera pour nous quand le bon Dieu voudra.

Pas une phrase de plus, pas un signe en dehors de cette grande et simple soumission. La sécurité de la foi et la sérénité de l'espérance illuminaient d'une douce auréole ces visages ravagés par la mort, et l'on ne pouvait s'arracher à cette demeure sur laquelle planait cependant un double trépas.

Au moment où M. B... allait s'éloigner, le mourant l'appela.

— Monsieur, lui dit-il, ma tête est faible et mes souvenirs s'en vont; mais s'il est arrivé que je vous aie causé quelque tort en ma vie, laissez-moi vous en demander pardon.

M. B... profondément ému lui serra la main, ajoutant à cet élan plein de cœur des paroles affectueuses.

— Je prierai pour vous dans le ciel, monsieur, reprit le malade, heureux de cette étreinte.

M. de C... laissa sortir de la chaumière ses compagnons de

Digitized by Google

promenade, et, s'approchant de ces pauvres lits où la foi dominait si puissamment la nature, il parla seul aux malades, en homme qui connaît de telles situations et de telles vertus, et les malades le bénirent.

Il était touché jusqu'aux larmes, et cependant rayonnant quand il rejoignit ses amis.

— Entrons maintenant chez la garde-malade, leur dit-il, je veux gagner tout à fait mon pari.

Il la ramenait avec lui, toujours naturelle et point trop effrayée du monde brillant auquel elle avait affaire. Chemin faisant, ils causaient ensemble du village et de ses pauvres.

— C'est une perte, monsieur, pour tout le village, comme pour l'orphelin qu'ils laissent après eux, disait la femme, du ménage moribond : pauvres, mais travailleurs, tranquilles chez eux, réguliers à l'église le dimanche, l'homme fuyait le cabaret, la femme faisait son ménage sans bruit, tous deux vivaient de *leurs journées* sans se plaindre, et chacun aimait à les employer.

Ceux qui sont comme cela sont rares, monsieur; on dit qu'autrefois il n'en était pas de même, mais maintenant on n'en trouve guère. Mon mari n'aimait que ceux-là quand nous prenions des ouvriers.

Tenez, ajouta-t-elle en montrant une porte, voilà une maison où il y a beaucoup de misère, mais c'est de la misère qui refuse le travail, qui n'a rien et préfère ne rien avoir pour vivre chez tout le monde. Ils mendient, et Dieu veuille qu'ils se bornent à mendier!... On ne leur donne jamais assez, ils insultent et menacent, le père va au cabaret, la femme et les enfants boivent de même plus qu'ils ne mangent... Après cela, il y a là, derrière cette porte, du bruit et des batailles, et l'on n'est pas bien reçu quand on veut chercher à les apaiser. Les enfants savent aussi toute espèce de choses mauvaises, qu'ils apprennent aux autres. Je ne sais comment en préserver les miens... C'est une triste chose, monsieur...

Oh! fit-elle en s'interrompant à la vue d'une maisonnette de misérable apparence; voilà, par exemple, la demeure du bon Dieu, celle qui l'habite est une sainte. Pauvre fille que son père, sans religion, maltraita jusqu'au jour où la paralysie le cloua dans son lit. Elle supportait tout pour l'amour du bon Dieu et allait se consoler à l'église, quand elle le pouvait. Et lorsqu'il sembla que le bon Dieu la vengeait, elle refusa de se marier pour se

Digitized by Google

consacrer à servir ce père, qui, ne pouvant plus la battre, jurait alors de son lit à la faire trembler. Cela dura dix ans. Elle, travaillant sans relâche pour que rien ne manquât à ce malheureux, et récitant son chapelet nuit et jour pour qu'il se convertît..... Et elle obtint ainsi la grâce de le voir mourir dans le repentir de ses péchés et la crainte de Dieu... Depuis ce temps elle vit seule, filant pour les pauvres, jeûnant afin de leur donner son pain, gardant les vaches de ceux qui n'ont pas le temps de le faire, apprenant le catéchisme aux enfants, servant et consolant ceux qui souffrent, ayant toujours sa peine, son temps et même autre chose à donner, elle qui n'a presque rien. Et qui plus est, monsieur, priant et faisant pénitence pour les autres..... On ne sait pas de quoi elle vit, mais on est sûr qu'elle a toujours le moyen de rendre service à tous; on ignore quand elle dort, on sait seulement qu'à toutes les heures elle a de bonnes paroles à dire et de bons coups de main à donner... Si le petit enfant des pauvres gens que vous avez vus ne meurt pas, c'est chez elle que nous le mettrons, elle en a élevé d'autres.

— Mes amis, dit M. de C..., en vérité cela est sublime.

— C'est à confondre, s'écria le baron, où est cette admirable fille?

— Chez moi, monsieur, en ce moment. Elle m'a remplacée dans mon ménage, tandis que j'allais allaiter le pauvre enfant de là-bas.

— Mais à ce sujet, demanda M. B..., comment aurez-vous une nourrice pour cet enfant?

— Oh! cela n'est pas nécessaire, monsieur. Toutes les femmes qui nourrissent s'entendront pour aller chacune à leur tour donner un peu de leur lait au pauvre petit qui n'aura plus de mère. Cela aussi s'est fait d'autres fois, et c'est bien le moins qu'il en soit ainsi.

Tout en devisant de la sorte on arrivait à la demeure du cicérone.

C'était une grande et solide maison dont une façade donnait sur un potager plantureux, une autre sur une cour de ferme entourée de petites étables, d'auvents et de hangars. Une fontaine coulait au fond, des bûchers s'élevaient à l'entour, des treilles couvraient les murs; deux chiens grondaient sans oser aboyer à la vue d'étrangers que protégeait leur maîtresse, une volée de pigeons s'ébattait à l'entrée d'une grange, des poules picoraient plus loin, quelques mugissements se faisaient entendre

Digitized by Google

dans les étables, une petite fille jouait au soleil avec de jeunes chats, près d'un magnifique tas de fumier, que deux petits garçons de bonne mine entamaient pour en charger une brouette. C'était l'aisance, la vie, le mouvement, l'abondance.

Une femme, déjà sur le retour, à la physionomie ascétique, douce et bienveillante, au costume correct, à la démarche rapide, s'avança bientôt sur le seuil de la porte, berçant dans ses bras un bébé récalcitrant qu'elle se hâta de porter à sa mère. Le bébé agita ses petits bras en signe de reconnaissance; la femme qui s'en déchargeait salua les étrangers et disparut sans bruit, en moins de temps qu'ils n'en mirent à se demander si c'était là la noble fille qu'ils souhaitaient de connaître.

C'était elle.

Et, suivant sa coutume, elle avait fui, au dire de la maîtresse de maison, de peur qu'on ne fît attention à elle.

— C'est comme cela, disait la bonne femme, elle a une telle frayeur de recevoir sa récompense en ce monde que, pour ne pas lui faire de peine, on ne la remercie pas..... Mais, monsieur, quand cette fille-là s'en ira dans le ciel qu'elle gagne tous les jours, ce sera, pour les pauvres et pour les riches, comme la providence du bon Dieu qui disparaîtra.

Cela disant, on entrait dans la maison, tandis que les jeunes garçons effarouchés abandonnaient leur brouette, et que la petite fille allait se tapir sous un des hangars, comme pour échapper aux arrivants, et cependant les voir.

En Auvergne, le paysan, même alors qu'il pratique les grandes et fortes vertus, ne possède, la plupart du temps, que dans une mesure restreinte, la petite mais séduisante vertu de propreté. C'est un lien de parenté avec la Bretagne, et il y en a d'autres. Là pourtant, soit que ce fût le fait de la maîtresse de maison, soit qu'on le dût à la sainte fille qui l'avait remplacée, tout était propre, balayé, rangé. Une fillette, d'une dizaine d'années, dont la physionomie était intelligente, l'air raisonnable et posé, le maintien timide, se trouvait dans la grande cuisine et, toute rougissante, aida sa mère à offrir des sièges; puis elle fit, bien qu'il ne fît pas froid, la politesse d'attiser le feu, déjà brillant, de la cheminée haute et béante, où, dans la vaste marmite, la soupe frémissait, où, dans le large chaudron, cuisaient pour bêtes et gens les pommes de terre de la journée.

Digitized by Google

— Va donc chercher ton grand-père, dit la mère, et envoie les petits dire à ton père qu'il y a ici des messieurs.

— Le grand dort dans la grange, répondit la petite fille.

— Va tout de même, je sais qu'il sera content.

Quelques minutes après le vieillard apparaissait, et M. B. retrouvait en lui un conseiller municipal et un fabricien dont le curé parlait souvent avec une estime qui touchait au respect.

Tout était calme et satisfait dans la figure fortement accentuée de ce patriarche qui s'acheminait vers la tombe, sans amertume et sans regret, le cœur ferme et l'âme tranquille, parce qu'il marchait en même temps d'un pas sûr vers le ciel.

Il s'inclina avec beaucoup de déférence, et non sans dignité. Il reçut et donna des poignées de main, remercia M. B. de l'honneur qu'il lui faisait, et qu'il lui *procurait*, dit-il à l'adresse de ses hôtes; et la conversation s'entama et s'établit pendant que la ménagère préparait avec sa fille quelques rafraîchissements.

Le vieillard parlait de sa famille et des intérêts de sa commune, de ce que lui avait coûté de travaux et de veilles sa chère propriété et des réparations nécessaires à l'église : de son autel et de son foyer. Il s'attendrit sur le compte de sa *vieille* qui l'avait précédé près de Dieu, et de son jeune séminariste sur le point de recevoir les ordres; il rappela avec orgueil le souvenir de son père qui avait *bravement* traversé *le mauvais temps*, c'est-à-dire la tourmente de 93, la *grande révolution*, comme il disait encore, en cachant des prêtres et en sauvant un noble. Sa parole était en même temps imagée et précise, mélangée d'expressions réalistes et de comparaisons poétiques, du reste, naturelle et spontanée. La visite du château lui faisait plaisir et ne l'intimidait pas.

Durant cet entretien, les enfants, revenus de leur effroi, avaient fait irruption et, tout en regardant de côté les messieurs inconnus, s'étaient emparés de l'aïeul qui les produisait d'ailleurs avec quelque fierté.

— Un drôle celui-là, messieurs, qui roule plus d'un camarade à l'école; un savant celui-ci, premier au catéchisme; une petite fille qui sait déjà la grande prière, etc., etc.

Et drôle, savant et fillette grimpaient sur ses genoux, fouillaient dans ses poches, s'emparaient de sa tabatière, lissaient ses cheveux blancs, etc., quand leur père arrivant, fit signe de laisser le grand tranquille.

Digitized by Google

On ne l'obligea pas à répéter le geste deux fois, toute la troupe tourna sur-le-champ ses opérations d'un autre côté.

— C'est mon fils, messieurs, un honnête homme comme moi, fit le vieillard avec une simplicité antique. Ma vieille disait son son chapelet tous les jours pour qu'il me ressemblât, moi je priais le bon Dieu de lui faire trouver une femme comme ma pauvre vieille..... Et le bon Dieu nous a exaucés..... Je puis m'en aller maintenant : ils ne nous laisseraient pas manquer de prières, et ma vieille maison sera encore une bonne maison.

On avait mis une nappe et sorti la plus belle vaisselle. Il fallut accepter une collation, arrosée de vieux vin *bouché* et de liqueur de ménage. Puis on se sépara, mal préparés, les châtelains, au dîner du château, mais tous contents les uns des autres, et le cœur allègre, même les vaincus de la gageure.

On dira qu'il est difficile de contrôler la vérité de ces détails, et facile de composer à son gré un tableau champêtre; que rien n'empêche d'y placer des patriarches vénérables, des enfants soumis, des femmes charitables, des filles dévouées; mais qu'en réalité ces personnages rêvés et ces imaginaires vertus sont de faibles arguments. On dira qu'une peinture n'est point une preuve; mais on pourra répondre comme les hôtes du château de B. : Allez voir vous-mêmes, entrez dans la chaumière et dérobez-lui ses plus intimes secrets. Les hommes qui fréquentent, dans nos provinces, et voient chez lui le paysan propriétaire et cultivateur, savent, comprennent et sentent que tous les types mis en lumière dans ce récit sont vrais, et que, mauvais ou bons, il n'y a pas une seule création de fantaisie parmi eux.

Sans doute, le cultivateur des campagnes a bu, après l'ouvrier, les boissons malsaines de la révolution et il en est enivré; mais si la démoralisation et l'irréligion qui, depuis deux siècles environ, s'acharnent tour à tour après chacune des couches sociales; si, disons-nous, ces ennemis de toute société s'en prennent surtout aujourd'hui à la classe qu'elles ont respectée plus longtemps, elles ne sont pas parvenues encore à étouffer et à détruire absolument les bonnes semences que la vie laborieuse et libre des champs nourrit et féconde.

Avec les nuances que produisent les traditions, les coutumes et les influences locales, la plupart des types que rencontrèrent

Digitized by Google

durant leur promenade expérimentale les châtelains de B., existent, plus ou moins cachés et plus ou moins rares, chez les populations rustiques, attachées au sol et vivant de lui. Et ils se retrouvent là comme des germes de résurrection, comme des pierres d'attente sur lesquelles il faudra bâtir, comme des étais sur lesquels il est temps d'appuyer l'édifice.

Mais, qui doit reconstruire le monument renversé?... Qui doit mettre en œuvre ces matériaux épars, derniers témoins d'une civilisation disparue, qui gisent, enfouis dans les graviers de nos campagnes, comme les tronçons brisés des sphinx, comme les débris de colonnes des vieux temples dans les sables de la haute Égypte et de l'Assyrie? Qui doit réédifier? sinon ceux-là mêmes dont la démence fit ces décombres?...

Qui doit rendre la vie à ce vieux monde qui fut la France? qui doit souffler sur ces ossements desséchés pour les rassembler et les vivifier suivant la vision du prophète?... qui?... sinon les principaux fauteurs de cet état de désolation et de mort? sinon les hautes classes?

Il y a ici, avec les derniers malheurs à prévenir, une dette à solder et une œuvre de réparation à accomplir. Peut-être que si le château, la villa, la demeure du riche en un mot songeait bien à tout ce qui a été fait par elle dans le passé contre la chaumière, elle serait épouvantée par la pensée de tout ce qu'il lui reste à faire pour la chaumière dans l'avenir; et nous ne savons si jamais démocratie sauvage et jalouse a fait entendre contre les hautes classes des reproches plus sévères que l'histoire et la conscience sérieusement interrogées.

Quoi qu'il en soit, les leçons ont été assez nombreuses et assez terribles pour que les classes dirigeantes comprennent aujourd'hui, sinon tous leurs devoirs, au moins leurs plus pressants intérêts; pour qu'elles sachent que si, au point de vue chrétien, c'est une faute pour elles que de s'isoler du peuple, c'est, au point de vue social, un crime... et le plus grand des périls. Qu'elles renouent donc les vieilles attaches, qu'elles s'unissent à ces restes d'Israël perdus parmi les nations idolâtres, à ces gardiens de l'arche et des traditions, à ces travailleurs des champs restés fidèles qui voient le ciel en cultivant la terre, à ces derniers remparts de l'ordre, à ces hommes qui, sous le chaume effondré, conservent le dépôt de l'esprit de famille et de l'esprit chrétien.

Tant que le château ne sera pas redevenu l'hôte et l'ami de la

Digitized by Google

chaumière, le tuteur et le frère aîné de ce vieil asile des hiérarchies et du respect, où les principes conservateurs des sociétés se perpétuaient autrefois d'eux-mêmes, il n'y aura rien de fait.

Mais pour reprendre ces titres et ces fonctions, il faut pénétrer au cœur même de la chaumière, forcer sa porte, s'asseoir à son foyer, s'éclairer à son soleil, et mettre cordialement sa main dans sa main : sans cela encore il n'y a rien de fait.

Il y a plusieurs manières d'être reçu dans la demeure du paysan; mais il y a aussi plusieurs manières de s'y présenter : Depuis les procédés de l'usurier et du recors occupés à la dépouiller, jusqu'à l'intelligente et discrète intervention de l'ami qui la défend et la protége; depuis l'empressement du candidat vendeur de promesses, acheteur de votes et coureur de popularité, jusqu'à l'assiduité simple et fidèle du bon voisin; depuis la curiosité téméraire et blessante du romancier en quête de particularités de mœurs, jusqu'à la tendre bienveillance du chrétien; depuis l'audace et le cynisme de la richesse insolente qui veut lui dérober la vertu de ses filles et son honneur, jusqu'à la douceur et la modestie de la richesse selon le cœur de Dieu; depuis la générosité hautaine de la grande dame qui cherche à se créer une royauté de bienfaisance, jusqu'à l'humilité et l'amour de *la chère Ste Elisabeth* faisant le lit des malades et baisant leurs ulcères; depuis Faust et Méphistophélès, jusqu'à S. Vincent de Paul et ses fils servant Jésus-Christ dans ses pauvres.

Faire prévaloir la méthode des saints, et, suivant la parole de l'un d'eux (1) *sortir de soi par l'humilité pour habiter chez les autres par la charité :* ce serait la solution pratique des plus difficiles problèmes sociaux.

Mme DE MARCEY.

(1) S. Augustin.

Digitized by Google

LES LOIS CONFESSIONNELLES

ET

LA POLITIQUE EN AUTRICHE

L'Église catholique est devenue la terreur des gouvernements de l'Europe. La Prusse s'expose à d'immenses périls, pour persécuter les chrétiens jusqu'à la violence. L'Italie, non contente d'avoir dépossédé le souverain Pontife d'un pouvoir nécessaire à l'exercice de la puissance spirituelle, multiplie les obstacles devant les vocations religieuses et trouble l'administration temporelle des églises. La Suisse expulse de son territoire les prêtres courageux, fidèles au Saint-Siége; les autorités cantonales, professant la religion protestante, se substituent aux prêtres et aux évêques catholiques. L'Angleterre elle-même voit grandir chaque jour, dans son sein, un parti dont l'espoir est de priver les catholiques anglais de la liberté que la constitution nationale accorde aux réfugiés de la Commune. Enfin, les vingt-cinq millions de catholiques autrichiens, soumis à un souverain notoirement catholique, sentent eux-mêmes aujourd'hui les atteintes de la persécution religieuse! Les efforts de tous les hommes d'État sont tournés contre nous, ils ont oublié l'Internationale et paraissent dédaigner les menaces des socialistes. Sommes-nous donc plus à craindre pour l'avenir de l'Europe, que les ennemis de toute société régulière? Nous, dont les ancêtres ont fait les

Digitized by Google

États de l'Europe par l'abnégation et la force des sentiments chrétiens, professons-nous de plus détestables doctrines que celles des socialistes? Le triomphe que nous poursuivons, est-il plus abominable que le court triomphe, remporté par les socialistes pendant la Commune de Paris?

Assurément, nul parmi nos persécuteurs ne pousse la calomnie jusqu'à nous imputer ces horreurs; mais, quels qu'ils soient, ils osent dire que les catholiques sont dangereux pour la liberté des États et les progrès de la civilisation.

La vérité est que notre foi est un obstacle insurmontable pour les ambitieux qui gouvernent le monde, que notre fidélité est la pierre qui arrête leur char sur le chemin du pouvoir arbitraire. Jusqu'à ce que cette pierre ait été réduite en poussière, la liberté donnera aux peuples assez de dignité et de courage, pour résister à toutes les usurpations et à toutes les violences. L'évidente démonstration de ce fait ressortira dans l'étude suivante sur la persécution religieuse qui a éclaté en Autriche.

Nous examinerons, d'abord, les lois par lesquelles le gouvernement autrichien opprime les catholiques. Remontant à l'origine de ces lois, nous verrons leur source dans un esprit anti-libéral et anti-patriotique. Nous restreignant à la fin, à la situation de l'Autriche, nous reconnaîtrons, hélas! que l'oppression religieuse conduit l'empire et la dynastie de Habsbourg aux abîmes de l'anarchie et à la décomposition de la mort.

I

Les lois de persécution adoptées en Prusse par le Landtag attaquent sans déguisement les droits des catholiques. Elles dispersent les congrégations enseignantes, soumettent l'éducation des clercs, la nomination des curés, l'élection des évêques au contrôle direct et absolu de l'État. Des peines sévères frappent les catholiques rebelles à cette tyrannie. Comment une si dure législation a-t-elle triomphé? La majorité du Landtag et ses électeurs ne sont pas catholiques; l'oppression a été décrétée sous l'injonction d'un ministre très-influent, prêt à bouleverser l'État si une révolution doit asseoir sur les assises qu'il a choisies le fondement de l'unité allemande.

En Autriche, une situation toute différente a produit d'autres

Digitized by Google

lois : lois cependant non moins ruineuses pour la foi catholique, mais, à la vérité, moins sévères et moins absolues.

L'Autriche poursuit, comme la Prusse, le dessein de rallier sous un sceptre unique des populations mécontentes, animées d'aspirations contraires. Mais, tandis que Bismark rencontre dans toutes les provinces de l'empire allemand, de fortes et ardentes adhésions, le chef du cabinet autrichien, le comte Apponyi, essaye encore, après six vaines tentatives de ses prédécesseurs, de retenir sous l'autorité de l'Autriche les peuples énergiquement hostiles à cette domination. De plus, le gouvernement autrichien est loin d'exercer sur les populations le prestige que donne la gloire des armes ou l'influence que mérite la dignité et l'habileté de la politique. Enfin, fait capital, si le Reischrath est composé d'une majorité hostile à l'Église catholique, la majorité de la population autrichienne professe le catholicisme. La loi électorale a donné la prépondérance aux habitants des villes, protestants, juifs, libéraux, Allemands avant tout; elle a étouffé la voix du peuple des campagnes. Comme il en arrive de tous les hommes qui ont accompli les révolutions en demandant les libertés nécessaires, les membres du Reischrath ennemis de l'Église ont fait servir l'oppression électorale à réduire les catholiques en servitude.

Cette situation, toute différente de celle de la Prusse, a dicté au comte Apponyi des lois moins ouvertes; l'oppression, dans son système de persécution, doit lentement et presque juridiquement étouffer le catholicisme; elle n'effarouchera point les fidèles par de dures menaces, elle enveloppera doucement les catholiques de son réseau de fer.

Les lois confessionnelles, en ce qui regarde la tyrannie que leurs prescriptions exerceront sur la conscience publique, se divisent en deux ordres de faits : les articles impératifs et les articles de tendance.

Plusieurs lois ont été présentées à la chambre basse et à la chambre haute : l'une concernant l'administration spirituelle de l'Église, l'autre, le droit de possession du clergé régulier et séculier.

La première de ces lois est la plus grave, quoique en apparence la moins dure. On n'y remarque qu'une seule injonction formelle, contraire aux droits absolus de l'Eglise. Le paragraphe 18 ôte aux évêques la faculté de prononcer l'excommunication

Digitized by Google

contre les apostats de la religion catholique. Cet article empêchera l'Église de signaler les vieux-catholiques aux fidèles. Les prêtres apostats, recevant de la confiance du gouvernement, la charge d'une cure ou d'une chaire, répandront librement leur détestable enseignement, sans que les pasteurs catholiques puissent dire à leurs troupeaux que les doctrines prêchées sont empoisonnées. Les apostats se couvriront du manteau des catholiques, et, sous les coups de la loi, les catholiques devront subir ce vol en silence : les apostats commettront à la faveur de ce silence, des faits coupables, injustes, téméraires, et les catholiques ne pourront pas se lever, pour rejeter la responsabilité de tels actes. Cet article garrotte les membres de l'Église catholique, les livre à la risée, aux caprices et aux insultes de leurs adversaires.

Nous examinerons tout à l'heure, de cette même loi, les articles qui ne renversent point directement, par leur texte, les droits de l'Église, essentiels au libre exercice du culte. Afin de mettre en évidence l'ensemble des lois confessionnelles, il convient de continuer l'examen des articles impérieux renfermés dans l'une et l'autre loi.

Le second projet de loi concerne le droit de possession de l'Église, l'organisation et l'administration des congrégations religieuses.

La Prusse, embarrassée des congrégations enseignantes et du solide appui que les services et la popularité de leurs membres prêtaient à la légitime influence de l'Église catholique, a, sans prétexte et sans recourir à une loi, dispersé ces congrégations. Les révolutionnaires de l'Autriche voient dressés contre eux ces mêmes obstacles, mais un décret ou une loi, semblable au décret de l'empereur Guillaume soulèverait les populations indignées. Leur ruse essaye alors ce que ne peut leur audace; leur passion revêt une apparence de justice.

Les lois confessionnelles ne décrètent pas la brutale expulsion des congrégations religieuses. L'article 8 porte seulement, que l'autorisation de l'État peut être retirée à une congrégation religieuse, *si des membres se rendent plusieurs fois coupables d'actes qui menacent l'ordre public*. Pour découvrir la malice de cet article, il importe de ne pas oublier, que le champ de la culpabilité est plus étendu pour les prêtres de l'Eglise, que pour les autres citoyens. Non-seulement les scandales répétés sont les

Digitized by Google

actes « menaçant l'ordre public, » que le gouvernement autrichien punirait, par la dispersion de la communauté religieuse à laquelle appartiendrait le coupable; mais les libéraux de l'Autriche rangent encore dans la catégorie des actes « menaçant l'ordre public », les efforts des religieux, tentés dans le but de préserver la foi et les mœurs des enfants, fréquentant les écoles gouvernementales, les conseils donnés contre la lecture des mauvais journaux, les paroles prononcées contre le mariage civil, enfin toutes les protestations élevées contre l'iniquité des lois confessionnelles! L'article, que nous avons cité de la loi précédente, défend aux évêques de signaler aux fidèles les prêtres apostats. Cet article 8 de la seconde loi, arrête sur les lèvres des religieux, les condamnations que prononce tout cœur catholique contre l'oppression de l'Eglise. Les révolutionnaires autrichiens ont organisé en faveur de leurs tentatives contre les catholiques un système légal de silence ; ils redoutent la libre expression des sentiments, excités par leurs lois et par leurs actes.

Il convient de remarquer ici, à l'honneur de l'Eglise, que ses adversaires de tous les temps, ont essayé de triompher, en imposant silence aux catholiques. Tant que la liberté n'a pas été un mot trompeur, la conscience publique s'est spontanément soulevée contre les oppresseurs de l'Eglise. L'Eglise seule aime la liberté, d'un amour vrai, parce que seule elle en retire un profit perpétuel; la vérité de sa doctrine, la grandeur de son culte, n'ont pas besoin de mensonges pour s'imposer aux esprits : nous ne craignons pas de livrer à une discussion sincère, nos actes, notre organisation, nos dogmes. Quel est le gouvernement à qui l'oppression et le silence n'a pas été nécessaire un jour ?

Le second article impérieux de la loi relative aux établissements religieux prescrit, au paragraphe 54, que « l'Etat a le droit, s'il est prouvé que le bien d'une église n'est pas entièrement appliqué au but pour lequel il a été créé, de disposer du restant de ce bien pour d'autres œuvres ecclésiastiques. » Quel habile système pour déposséder lentement et sans violence apparente, les congrégations religieuses ! Puisque l'Etat s'attribue le droit d'estimer quel est le revenu indispensable à la subsistance d'un monastère, qu'il peut décider qu'au delà de son estimation, les autres biens sont superflus, où s'arrêtera l'Etat? où s'arrêtera le vol? Mais là ne se bornent point les iniques prétentions de l'Etat. L'Etat seul, en vertu de la suite du même article, réglera les

Digitized by Google

revenus du clergé ! L'épiscopat autrichien s'est-il donc montré indigne de l'administration de ces revenus ? Les biens du clergé échapperaient-ils aux charges ordinaires supportées par les autres richesses du pays ? Les législateurs n'ont pas et ne sauraient avoir invoqué ces prétextes. La propriété ecclésiastique paye les mêmes impôts que la propriété civile ; de plus, la propriété ecclésiastique, qui a le caractère d'un fidéicommis, paye des droits de mutation, auxquels les fidéicommis civils ne sont pas soumis. Les articles de la loi n'ont d'autre source, que la haine de l'influence du clergé, et le désir de s'emparer des biens ecclésiastiques, au profit du trésor obéré de l'Etat. « Tuons la hiérarchie catholique, » s'est écrié un pasteur protestant dans la discussion de la loi. Ce mot donne leur véritable sens à ces lois de spoliation.

Mais si les articles, que nous venons d'analyser, produisent directement un mal grave, cependant ils ne constituent pas le plus grand danger des lois confessionnelles. En vertu de leurs prescriptions, les évêques pourront difficilement prémunir les fidèles contre les prêtres apostats, les congrégations religieuses seront successivement dispersées, leurs biens serviront peut-être un jour, à conjurer une banqueroute de l'Etat, que l'esprit d'aventure et la folie politique des ministres actuels aura provoquée ; pourtant aucun de ces articles ne tend à chasser l'Eglise, du rang que ses services et son origine divine lui assignent, au milieu des populations. Cette première partie des lois confessionnelles forme un système de violente persécution contre l'influence extérieure de l'Eglise ; elle laisse intacte sa souveraineté spirituelle.

Le danger le plus grave des lois confessionnelles réside dans les articles qui nient la suprématie spirituelle de l'Eglise, et accordent au gouvernement des pouvoirs, ruineux pour l'administration de l'Eglise, si le gouvernement en fait les armes de son hostilité, utiles au contraire, si l'autorité civile les applique avec sagesse et désintéressement.

L'Autriche libérale avait un premier obstacle à surmonter avant d'établir sa tyrannie religieuse. Un concordat, ayant force de loi civile, avait été signé, entre le Saint-Siége et le gouvernement autrichien, dans l'année 1855. Ce document était la charte des libertés religieuses. Nulle modification ne pouvait y être apportée que du consentement des deux partis. Mais que valent

Digitized by Google

depuis vingt ans, les traités les plus sacrés? qu'est devenue la loyauté des gouvernements forts? Le gouvernement autrichien a déchiré sans autre souci, le concordat, par le premier article des lois confessionnelles. « La patente du 5 novembre 1855, dit-il, est intégralement supprimée. »

Le premier pas dans la voie de l'arbitraire étant fait, le gouvernement autrichien s'est regardé comme dégagé des obligations du concordat. Il a, sans détour, réalisé ses désirs antichrétiens. Non-seulement les engagements contractés avec le Saint-Siége ont été méprisés, l'autorité de l'Eglise a été encore abaissée : qu'était-il besoin aux libéraux de justifier leur oppression en invoquant la promulgation du dogme de l'infaillibilité! Dans l'exposé des motifs du projet de loi, l'Eglise cesse d'être considérée comme une puissance indépendante, elle est traitée en servante. Avec le concordat, antérieurement aux lois confessionnelles, elle avait un droit de commandement; les lois confessionnelles règlent sa servitude. L'Autriche n'entend pas se prémunir contre les imaginaires envahissements de l'Eglise; elle l'opprime et traite les catholiques en vaincus.

Le paragraphe 1^er^ des lois établit de la manière suivante les conditions de la soumission absolue dans laquelle les libéraux placent l'Eglise catholique vis-à-vis de l'Etat : « Les lois de l'Etat et le règlement ecclésiastique établis conformément à ces lois, etc.; » en d'autres endroits l'expression « lois de l'Etat » a été changée en « règlements ecclésiastiques *admis* par l'Etat. »

Qui eût osé croire il y a dix ans, qu'un empereur sincèrement catholique, que la minorité d'une nation soutenue, fortifiée, honorée par les vertus d'une majorité catholique, réduiraient un jour l'Eglise à cet état d'humiliation? La foi chrétienne n'a pas diminué, la charité a les mêmes ardeurs, la fidélité aux lois de l'Etat a augmenté, s'il est possible; le respect, l'affection des populations catholiques envers les pouvoirs, envers l'empereur François-Joseph, n'a pas cessé d'être vive, et cependant l'Eglise, qui a inspiré ce respect, activé cette affection, propagé cette foi, enflammé cette charité, est immolée à l'Etat! Cette oppression de l'Eglise par les pouvoirs et les trônes, dans un temps où les fidèles seuls respectent les pouvoirs et défendent les trônes, est un des phénomènes de perversion les plus étonnants de notre siècle. Les gouvernements ne s'attaquent qu'aux hommes qui les soutiennent, et les populations aveuglées, conduites au

Digitized by Google

nom de la liberté, n'acclament que les révolutionnaires, hostiles aux libertés les plus nécessaires et les plus saintes !

Ç'a été, à toutes les époques, une habitude des ennemis de l'Eglise, de supposer que les catholiques combattaient les gouvernements, la société, le progrès, tous les mérites et toutes les conquêtes de la civilisation. Ils n'ont pas ouvert la persécution avant de présenter à l'opinion publique, ceux qu'ils voulaient opprimer, comme des adversaires, prêts à bouleverser l'Etat et le pays. L'Autriche, seule entre toutes les nations, a tenté la destruction du catholicisme, sans avoir essayé de montrer en lui l'ennemi de ses lois. Le joséphisme du siècle dernier fut inspiré par les rêves ambitieux d'un esprit administrateur. Joseph II essaya d'utiliser à sa guise les forces de l'Eglise, il ne voulait pas les détruire. Il pensait que l'Eglise de Dieu pouvait, comme un instrument humain, se plier aux fantaisies d'un empereur. Le gouvernement actuel de l'Autriche suit les traces de Joseph II. Il veut détruire l'unité de l'Eglise ; il ne prétend pas détruire ses membres. Ni les lois confessionnelles, ni le long exposé des motifs ne contiennent de reproche au moindre des catholiques. Les mesures les plus iniques sont prises contre leur existence et leurs corporations, sans qu'il soit possible de découvrir un prétexte spécieux, imaginé contre leur personne, qui justifie l'iniquité de ces mesures. L'exposé des motifs prétend que le dogme de l'infaillibilité a modifié les conditions d'existence de la société catholique. Mais où les ministres ont-ils vu ces modifications? Dans quelle province ont-ils constaté un changement contraire à l'Etat ou au pays?

Nous avons cité l'article par lequel la loi soumet l'Eglise à l'Etat. Voici les mesures prises contre l'administration des évêques et l'indépendance des prêtres, sans que cette administration ait été l'objet d'un seul blâme.

D'après le paragraphe 6 de la loi, l'évêque devra, dans toute nomination de curé, présenter le titulaire à l'agrément des autorités civiles du district. Suivant le paragraphe 8, le gouvernement revendique le droit de pouvoir exiger l'éloignement d'un curé, s'il s'est rendu coupable d'un acte, qui ne lui permettrait plus de rester à son poste, ou qui serait jugé dangereux pour l'ordre public.

Certes, ces articles de la loi paraissent légitimes. Personne n'oserait s'étonner que l'Etat exige des évêques, la nomination

Digitized by Google

aux fonctions ecclésiastiques de prêtres dignes, rendant à César ce qui lui est dû! Ces garanties, demandées par le gouvernement, la loi de Dieu l'impose aux directeurs ecclésiastiques.

En réalité ces deux articles combattent directement et fortement la hiérarchie catholique. C'est à l'aide de ces prescriptions inoffensives, justes, en apparence, que les ennemis de l'Eglise espèrent, suivant leur énergique expression, « tuer la hiérarchie. »

Les prescriptions contenues dans ces articles, ne sont pas une loi nouvelle imposée aux catholiques autrichiens. Elles existaient, quant à la pensée fondamentale, dans le concordat dont le gouvernement s'est déclaré tout à fait dégagé. Chaque instruction que Rome envoyait aux évêques de l'Empire, les renouvelaient expressément. On n'a pu et l'on ne pourrait citer le cas d'une nomination à un poste ecclésiastique, faite dans un but hostile au gouvernement. Mais ces articles n'ont pas été transférés sans modification, d'une charte dans une autre. La conscience des évêques pouvait obéir aux articles du concordat; rarement, nous le craignons, les circonstances leur permettront de ne pas s'opposer à la pratique des lois confessionnelles. Les altérations du concordat ne viennent pas du texte; les conditions au milieu desquelles vit aujourd'hui l'Eglise les a seules produites.

Lorsque le concordat était en vigueur, les nominations ecclésiastiques, toujours agréables à l'Empereur, se faisaient suivant les principes chrétiens du concordat; sous le régime des lois confessionnelles, si les évêques les acceptaient, ils administraient l'église suivant les principes anti-chrétiens, anti-catholiques de la législation de l'Etat. Qu'est-ce en effet, que cette législation dans les parties concernant spécialement les catholiques? C'est d'abord la loi qui déclare le mariage civil une cérémonie, ayant la même puissance que le sacrement institué par Dieu ; c'est la loi qui soustrait l'enfance des écoles à l'autorité ecclésiastique; c'est l'obligation de croire à la supériorité de l'Etat sur l'Eglise. Mais le mal n'est point seulement dans ces principes impies des lois confessionnelles : en exigeant de l'évêque qu'il soumette au bon plaisir du gouvernement la nomination des prêtres qu'il s'est choisis, on laisse à l'arbitraire du ministre les motifs suivant lesquels il prendra sa décision. Ne devine-t-on pas à quelle source les ministres libéraux et allemands puiseront leur détermination? S'ils entendent nommer au poste vacant, un prêtre vieux-catholique, ils refuseront tous les autres candidats.

Digitized by Google

Si leur préférence n'est pas fixée, ils exigeront de la part du sujet proposé par l'évêque, une absolue soumission aux lois sacriléges de l'Etat. Si, enfin, aujourd'hui, les prêtres en possession de l'administration d'une paroisse élèvent leurs justes protestations contre la violation de la liberté de conscience, dont ils sont les victimes, si, plus doux, ils interdisent la lecture des mauvais journaux, la haine anti-catholique du gouvernement ne verra-t-elle point là des raisons, pour exiger la destitution d'un prêtre, coupable seulement d'être fidèle à Dieu? Tels sont les immenses dangers auxquels cette loi à double face expose les catholiques. Pratiquée par un gouvernement chrétien et prudent, elle gênerait à peine l'exercice de l'action hiérarchique; un gouvernement hostile y prendra ses armes et la « tuera. »

Nous avons étudié les articles anti-chrétiens des lois confessionnelles. Nous allons dire à quelles origines il faut les rapporter.

II

Les lois confessionnelles viennent de deux sources : de la passion anti-religieuse et d'un esprit politique cherchant à l'aventure un système de paix et d'équilibre.

La passion et l'indifférence religieuse ont pris en Autriche une force nouvelle, depuis le siècle dernier. Joseph II avait accoutumé les hautes classes de l'empire, à ne voir dans les prêtres d'une religion, qu'une sorte plus respectable de fonctionnaires. Avec quelle opiniâtreté il poursuivit ses desseins! avec quelle ardeur passionnée, toute sa vie, il essaya d'abaisser la divine autorité de l'Eglise devant la souveraineté de l'Etat! Ses efforts ne restèrent pas infructueux : ses doctrines trouvèrent un retentissement au delà de ses Etats, au milieu des écoles philosophiques de l'Europe. Presque au même moment, Voltaire conseillait à Frédéric II de Prusse de se parer devant son peuple du masque des sentiments religieux. Quelques années plus tard, la France, à son tour, voyait une assemblée de tyrans effacer du fronton de ses églises, la marque divine et y substituer le signe d'un culte national.

La réaction contre de si exorbitantes prétentions fut prompte au milieu de nous. En Autriche, elle ne s'est jamais opérée dans les classes dirigeantes. Dans le commencement du siècle,

Digitized by Google

jusqu'en 1840, le prince de Metternich suivit sourdement les traces de Joseph II. Le fier empereur exigeait une absolue soumission, Metternich répandait un assoupissement sur les membres de l'Eglise et les mettait en mouvement. La conduite perfide du vieux ministre fut plus efficace que l'attitude impérieuse de Joseph II. Malgré les effets de la Révolution en 1830 et 1848, malgré la confiance légitime qu'une inébranlable fidélité au gouvernement établi avait alors méritée au clergé, les villes de la plupart des provinces de l'Autriche n'ont pas cessé de nourrir une méfiance profonde contre la hiérarchie et les doctrines catholiques.

Un autre ordre de faits a singulièrement fortifié ces sentiments haineux dans la bourgeoisie autrichienne. La révolution de 1848 fut la suite d'une violente et générale expansion des idées libérales, trop longtemps et très-fortement contenues par l'énergique main de M. de Metternich. Les bourgeois des villes eux-mêmes placèrent des pierres, sur les puissantes barricades élevées par les ouvriers, que les généraux de l'empereur durent attaquer comme de solides forteresses. La victoire du gouvernement fut complète : l'armée dompta les libéraux; les ministres qui se succédèrent au pouvoir jusqu'en 1867 réussirent à détruire, par la terreur de la répression de 1848, les germes d'indépendance et de séparation qui se formèrent dans un grand nombre de provinces. Au milieu du gouvernement réprimant avec sévérité les appétits des populations libérales, et de ces populations libérales mécontentes de l'oppression, cherchant dans les sociétés secrètes, dans l'opposition de la presse, une force pour briser ses chaînes, que faisait le clergé ? Fidèle à sa mission, il se prononçait pour les droits du gouvernement établi. Il ne condamnait pas cependant systématiquement les aspirations libérales du pays. Il ne fallut rien de plus que cette naturelle soumission aux lois existantes, pour que les adversaires de la monarchie des Habsbourg ne confondissent, dès lors, les catholiques dans la haine politique qui les excitait contre le gouvernement. Le gouvernement, de son côté, favorisa sans le vouloir cette hostilité violente, en se montrant envers l'Eglise reconnaissant des services qu'il avait reçus de sa fidélité. Le triomphe de l'opposition politique depuis 1969 a été en même temps celui de l'opposition religieuse. Empereur et clergé ont subi les mêmes atteintes, les libéraux ont diminué les droits de l'un et tentent d'avilir les droits de l'autre.

Digitized by Google

Ces dispositions hostiles à l'esprit religieux n'expliquent cependant pas suffisamment le système d'oppression religieuse que toutes les forces du gouvernement contribuent présentement à servir. La passion anti-religieuse paraît, au milieu de la persécution, comme le moyen qui a préparé les populations des villes à se montrer fières de l'oppression, à laquelle elles soumettent la conscience de la majorité de l'empire ; elle a donné aux esprits le goût de la tyrannie et de la servitude ; elle n'est pas la raison déterminante qui a suscité les lois confessionnelles.

L'Autriche marche à la décadence depuis un siècle environ. Les victoires de Frédéric II, l'agrandissement des États de la Prusse, la puissance croissante de la Russie, ont donné le vertige à tous les ministres qui se sont succédé au pouvoir, et souffié la révolte aux vieilles provinces de l'empire. Il a semblé depuis lors que les Bohêmes, les Hongrois, toutes les races diverses de ce grand peuple, voulussent briser une union qui n'avait pu leur épargner l'humiliation de nombreuses défaites, et abandonner une famille de rois qui n'avait su les conduire à l'honneur et à la victoire. Les efforts constants des provinces autrichiennes sont dirigés depuis Frédéric II vers l'indépendance absolue ; depuis l'époque de ce grand homme, l'effort principal du gouvernement a tendu aussi à détruire ces inclinations, à maintenir l'unité parmi ces peuples divers. Il est aisé de voir que le système auquel appartiennent les lois confessionnelles est un des essais tentés par les ministres pour obtenir la pacification générale des provinces.

L'empire d'Allemagne avait à peine pris fin, que l'agitation des divers peuples de l'Autriche força le gouvernement de parer aux dangers de profondes divisions à l'intérieur, et même au péril de mouvements séparatistes fortement marqués dans plusieurs provinces. Deux systèmes d'apaisement s'offrirent à M. de Metternich, alors à la tête du pays : opposer les nationalités les unes aux autres, en rendant l'activité à leurs institutions traditionnelles, ou les calmer les unes et les autres par un système commun de compression. L'habile ministre préféra ce dernier parti. Il retira sans secousse au peuple toutes les libertés dont il jouissait ; s'il respecta la liberté de conscience, ce fut parce qu'elle convenait à ses desseins ; il plaça le pays sous le joug d'une bureaucratie puissante ; maintenant en apparence les hauts pouvoirs des provinces, il détruisit l'autonomie des villes et des villages : il habituait ainsi les populations à se reposer sur le gouvernement

Digitized by Google

central, du soin de ses propres intérêts, et se créait une armée dévouée de fonctionnaires. Une censure impitoyable et susceptible veillant, à Vienne, sur les écrits autrichiens, à la frontière sur les productions de l'étranger, complétait ce vaste système d'assoupissement.

Mais la révolution de 1830 prouva que les efforts tentés par M. de Metternich avaient été vains pour l'avenir de l'empire. C'était déjà un résultat surprenant que, pendant vingt ans environ ,un tel système eût assuré la paix et la sécurité. En 1830, commence en Bohême et en Hongrie l'agitation qui pour les Hongrois finit en 1867, et qui dure encore au milieu des habitants de la Bohême.

Le prince de Metternich avait refusé de soumettre les diverses nationalités à un système politique commun; ses successeurs pensèrent que là avait été l'erreur de sa politique.

Après les terribles événements de 1848, le ministre Bach fut chargé d'inaugurer un système d'assimilation absolue. Les peuples, loin de se plier à ce nouveau système, s'engagèrent plus avant dans la voie de l'opposition. Les revers de la guerre d'Italie en 1859 les rendirent plus menaçants, en brisant la seule barrière qui les contenait : l'armée perdit sa force et son prestige. L'empereur abandonna le ministre Bach. Il eut recours à M. de Schmerling. Le nouveau ministre dut appliquer le système appelé « le centralisme parlementaire. »

Suivant ce système, les nationalités ne recouvraient pas les droits et les institutions que M. Bach leur avait brusquement retirées : les divers peuples ne cessaient pas d'être considérés comme ayant une origine commune, et n'ayant aucun prétexte plausible pour prétendre vivre dans des conditions différentes. M. de Schmerling bornait ses améliorations à apporter quelque adoucissement au système de M. Bach. Celui-ci avait gouverné dans le silence ; M. de Schmerling instituait à Vienne un parlement unique composé des représentants de toutes les provinces. C'était demander aux nationalités de sanctionner elles-mêmes, par l'envoi de leurs représentants, l'oppression que M. Bach avait fait peser sur elles.

De nouveaux désastres arrêtèrent en 1866 les projets du gouvernement. Les Hongrois, plus forts et plus redoutés à mesure que diminuait la puissance du gouvernement central, menaçaient l'empereur de se séparer de ses Etats, s'il ne leur accordait

Digitized by Google

enfin l'autonomie à laquelle ils prétendaient. L'empereur céda, et la Hongrie recouvra ses anciens droits en 1867.

La proclamation de l'indépendance des Hongrois ne fut pas la seule blessure que reçut alors l'empire autrichien; la Bohême, la Gallicie et la plupart des provinces, prétendant à l'autonomie, se levèrent plus audacieuses, au bruit même des fêtes du couronnement du roi de Hongrie.

Depuis lors, bien des compromis ont été essayés pour calmer l'effervescence de ces provinces agitées. M. de Beust n'a négligé aucune ressource, ni aucun allié. En premier lieu, il avait abandonné toute pensée de lutte avec les puissances étrangères : il concentrait ses efforts à la pacification intérieure. Préjugés de races, convictions et passions religieuses, idées libérales, il a successivement tout flatté et tout exploité.

Pour concilier à sa politique les protestants, les juifs, les habitants irréligieux des grandes villes, il a institué le mariage civil, retiré aux prêtres la direction des écoles; il a, de son autorité privée, annulé par ses actes le concordat de 1855. Plus hardi à mesure que l'opposition des catholiques s'accentuait contre sa politique, et que l'approbation des libéraux l'appuyait, il en était arrivé, au moment de la guerre de 1870, à abandonner Rome à l'Italie, dans l'espérance de s'attirer toutes les voix des libéraux, de flatter le gouvernement du roi Victor-Emmanuel et de dégager Napoléon III de ses promesses de défense envers le souverain Pontife.

Le parti allemand étant le plus hardi et le plus bruyant de tous les partis dans toutes les provinces de l'empire, M. de Beust n'hésita pas à fortifier, au détriment du parti national et religieux, ces hommes hostiles à la domination des Habsbourg; il se montra empressé à les contenter, à satisfaire dans la mesure possible leurs aspirations particulières : il achetait sans scrupule un moment de tranquillité présente par des concessions indignes d'un Autrichien, avec la certitude que le parti allemand ainsi fortifié amènerait tôt ou tard la dislocation de l'empire. Mais, quoi qu'il ait fait, le pouvoir qu'il avait de s'humilier et d'humilier son pays, la faculté que lui donnait sa qualité de président du conseil des ministres, d'employer les fonctionnaires de l'empire à propager des idées contraires aux tendances de la majorité de la nation, tous ces détestables moyens de former un parti et de vivre

Digitized by Google

en paix avec les Etats de l'Europe n'allaient pas jusqu'à dompter la force des choses.

Les provinces de l'Autriche les plus remuantes, celles qui jettent le trouble le plus profond dans le sein du gouvernement, sont la Hongrie, la Gallicie et la Bohême.

L'agitation de la Bohême est entretenue dans le but d'obtenir l'institution d'un royaume semblable à celui de Hongrie; l'influence de ce nouvel Etat serait exercée par une majorité allemande. L'hostilité, que cette situation nouvelle accroîtrait contre le gouvernement central, ne serait pas la plus grave difficulté à laquelle le triomphe des habitants de la Bohême donnerait lieu. Le parti allemand de la Bohême, déjà fort avant la guerre de 1870, accru et enhardi par les succès de la Prusse et les faiblesses des ministres autrichiens, encouragé d'ailleurs par les populations de l'empire d'Allemagne, ne tarderait pas à faire entendre des menaces de séparation définitive. Accorder à la Bohême son autonomie, la pacifier en lui accordant la réalisation de ses vœux, serait exposer l'Etat tout entier aux dangers d'un si terrible avenir.

La Gallicie est, des anciennes provinces de la Pologne, celle où se sont conservés comme dans un ardent foyer les regrets de la patrie perdue et les espoirs de vengeance. A quels périls intérieurs et extérieurs ne s'exposerait pas l'Autriche, si elle satisfaisait les prétentions des Galliciens! La Russie a placé sur ses frontières, des sentinelles pour chercher un grief qui lui permette d'arracher aux Polonais autrichiens, leurs libertés et leur existence presque indépendante, et pour susciter au moment favorable, une guerre qui ajouterait à ses possessions les populations slaves riveraines et le cours du Bas-Danube. La plus énergique volonté ne saurait permettre aux ministres autrichiens d'éloigner pour toujours cette menace redoutable.

La Hongrie n'a pas été satisfaite par les concessions qu'elle a obtenues en 1867. Tant que l'autonomie ne lui avait pas été accordée, une haine commune réunissait en un seul faisceau les divers partis politiques et imposait silence aux prétentions particulières. Le succès de 1867 a calmé, non éteint les sentiments communs de répulsion contre le pouvoir central de l'Autriche; les partis hongrois peuvent à la faveur de ce triomphe donner carrière à leurs aspirations.

Mais quelles que soient leurs visées respectives, les différents partis de ce dernier royaume recherchent un appui à l'étranger,

Digitized by Google

en Russie et en Allemagne. Le parti des Allemands l'emporte de beaucoup sur les autres. Il s'est proposé de former aux embouchures du Danube, sur les frontières de la Turquie, une force capable de résister un jour, s'il est nécessaire, à la politique de la Russie. M. de Bismark lui-même a avoué la pensée de fonder un royaume distinct avec la Hongrie, la Bosnie, la Serbie, la Roumanie et la Bulgarie. Que n'a pas à craindre de ce grand projet l'empire d'Autriche, et que n'a pas à espérer le chancelier de l'empire allemand, de la colonie chaque jour croissante des Allemands de Transylvanie, des six millions de Hongrois environ qui appuient son programme?

Le devoir et la première habileté des ministres autrichiens était de neutraliser les unes par les autres ces tendances à l'insubordination, dont l'explosion soumettrait l'Autriche entière à des risques mortels. M. de Beust adopta une conduite différente. Loin de résister au courant et de préserver son pays de l'invasion des flots, il ouvrit les digues : aujourd'hui le parti allemand gouverne l'empire d'Autriche. Les dernières élections ont porté à la tête de ce pays catholique, un ministre anti-catholique; la politique autrichienne, de tous temps opposée à la politique prussienne, est confiée au comte Apponyi, dévoué aux projets de M. de Bismark.

Le successeur de M. de Beust a naturellement continué cette honteuse politique, qui consiste à céder à celui qui demande, quand même ce qu'il demande amènerait la perte de la patrie. Il a consacré son premier soin à tirer le profit le plus large de son triomphe électoral. Les lois qu'il a proposées n'ont pas eu d'autre but que celui d'assurer dans les élections la prédominance du parti allemand. Or ce parti, hostile à la monarchie des Habsbourg, ne se recrute pas seulement parmi les hommes de race allemande. Les juifs, les protestants, tous les hommes irréligieux, lui appartiennent par quelques côtés. Les ennemis de l'Eglise sont en même temps les ennemis de l'Autriche. Circonstance plus singulière encore, les ennemis de l'empire sont réunis dans les villes. La fidélité à Dieu, à l'empereur, aux lois, s'est réfugiée dans les campagnes : assurer aux habitants des villes les droits de vote, les retirer arbitrairement ou les rendre inaccessibles aux habitants de la campagne, c'était assurer la domination du parti allemand.

Les lois confessionnelles sont la plus importante marque que les Allemands de l'Autriche aient donnée de leur amitié aux Allemands de la Prusse. Comme si la Providence eût voulu exposer

Digitized by Google

l'Etat autrichien aux plus dangereuses épreuves, les moyens qui contentent les vues de l'étranger satisfont en même temps les factions intérieures. Les lois contre l'Eglise catholique plaisent à la fois à M. de Bismark et à la bourgeoisie juive et libre-penseuse des villes de l'empire. Mais cette réunion de circonstances que les politiques de l'Autriche regardent comme heureuse, est-elle bonne en effet pour l'avenir de l'Etat autrichien? sera-t-elle la combinaison cherchée depuis le commencement du siècle qui calmera les divisions, ralliera les indécis et rendra enfin l'éclat et la force à la maison de Habsbourg?

III

Les hommes d'Etat autrichiens, après avoir cherché dans l'étalage de sentiments d'indépendance, la considération de l'Europe, et s'être appliqués à créer un système de politique intérieure, fier et dédaigneux en sont venus, on l'a vu, à chercher la sécurité de leur pays dans la flatterie des puissances étrangères. Le prince de Metternich obéissait à ses seules inspirations; MM. Bach, Schmerling consultaient avant tout leurs croyances et leur expérience politique; MM. de Beust et Apponyi consultent les volontés de M. de Bismark; l'un et l'autre s'efforcent de plaire aux ennemis de l'empire, dont l'habileté a su se créer en Autriche une armée de partisans. Le système des premiers, il est vrai, n'a pas réussi; celui des seconds est à l'essai.

La première remarque à faire sur un tel système c'est qu'en fortifiant les partis hostiles à l'Autriche, il n'a apporté jusqu'ici dans les provinces de l'empire que des occasions nouvelles d'agitation. Il a satisfait quelques aspirations de ville, la majorité de la population devient chaque jour plus irritée. En Hongrie seulement, où l'anti-cléricalisme a des partisans dans toutes les classes, le peuple trouve quelque satisfaction à cette politique anti-religieuse et anti-nationale. Ni la Bohême, ni la Gallicie, ni les autres régions de l'empire n'ont désarmé et ne désarmeront devant une politique d'oppression religieuse. Les hommes d'Etat de l'Autriche sont, il est vrai, garantis en ce moment contre les impatiences des nationalités, par la loi électorale. Mais les hautes classes des électeurs et des éligibles résisteront-elles longtemps à l'impopularité dont la pratique des lois confessionnelles les cou-

Digitized by Google

vrira? Du moins, si elles résistent, une inimitié violente naîtra au milieu du pays. La division sera augmentée, non-seulement entre les diverses provinces, mais encore entre les habitants d'une même province. Ce n'est pas vainement pour la tranquillité d'un pays que l'on oppose les classes pauvres aux classes riches, les ruraux aux citadins. Cet antagonisme, factice d'abord, produit bientôt une rivalité dangereuse et souvent l'irritation des adversaires n'attend pas un temps de révolte ou de guerre nationale pour éclater.

Mais nous accordons, chose absurde, aux hommes d'Etat de l'Autriche, que leur nouvelle politique d'abaissement vis-à-vis de l'Allemagne, et de tyrannie contre la majorité de l'empire, obtiendra plein succès; nous accordons que la Bohême catholique, la Gallicie polonaise et la Hongrie sont un instant apaisées, les uns par l'importance donnée au parti allemand, les autres par la crainte : que résultera-t-il de cette conduite pour l'avenir du pays?

Nous avons constaté plusieurs fois que les dispositions de la majorité des électeurs actuels de l'Autriche sont en faveur de l'Allemagne et contraires à la monarchie de Habsbourg. Leur hostilité ne va point jusqu'à demander la dissolution de l'empire : au besoin même, ils soutiendraient spontanément et vigoureusement une guerre qui pourrait relever leur pays de l'humiliation de Sadowa. L'opposition des libéraux s'arrête à préparer cette dissolution, et à soutenir les vues de M. de Bismark. Loin de chercher à relever le prestige du nom royal, à rendre à leur empereur quelque peu de cette gloire dont l'absence a tant contribué à rompre les liens qui retenaient ensemble les divers pays de l'empire, ils s'efforcent au contraire de ruiner l'autorité de leur souverain, de discréditer sa personne et son pouvoir. En suivant leur politique, l'empereur François-Joseph, homme d'une piété et d'une dévotion reconnues, est contraint d'approuver les lois d'oppression religieuse; aux yeux de ses sujets qui aiment et honorent dans leur roi sa réputation d'honneur et de piété, les libéraux font apparaître, au lieu d'une haute personnalité, une sorte de ridicule mannequin, prêt en 1866 à verser son sang pour la défense des droits de l'Eglise, et consentant en 1874 à priver l'Eglise de tous ses droits. Est-ce là fortifier la monarchie autrichienne? Est-ce là grandir l'autorité d'un homme qui ne saurait tenir que de sa gloire et de sa force le prestige qu'il exerce sur les peuples de races si diverses et d'intérêts si opposés?

Les libéraux autrichiens affaiblissent encore par un autre côté

Digitized by Google

le sentiment de respect et d'attachement que les populations ont toujours ressenti pour le pouvoir de leur souverain. Ils ont outragé la personne royale : ils vont avilir le pouvoir qu'ils exercent eux-mêmes, et corrompre cette innombrable armée de fonctionnaires accrue depuis un siècle par les Metternich, les Bach et les Schmerling. Si leur politique d'abaissement, d'égoïsme et de tyrannie détruit la confiance des électeurs envers les représentants du pays, quelle autorité, quel pouvoir, quelle force restera debout dans l'empire d'Autriche? de quel centre rayonnera la vie commune sur les provinces divisées? Les Italiens disent de l'Autriche qu'elle n'est pas un État, mais une famille. Si l'autorité fondamentale de cette famille est ridiculisée, si le conseil de la famille est avili, les membres se disperseront fatalement : comment, devant cette effroyable situation, l'empereur d'Autriche n'est-il pas saisi de quelque hésitation, de quelque crainte de placer son pays et son trône sur une pente dangereuse? Autour de lui, il ne voit qu'adversaires de la fière politique autrichienne, il ne voit que députés prêts à retirer leur appui à son nom et à sa politique pour condescendre aux volontés de M. de Bismark. Pourtant il se crée encore des adversaires dans la seule classe de sujets qui lui soit demeurée toujours fidèles : les catholiques!

Mais nous avons supposé que la crainte aurait un instant apaisé les catholiques. Hypothèse plus absurde encore! assurons que l'influence des lois confessionnelles ruinera le sentiment chrétien des populations et les détachera de l'Église, suivant le dessein du ministre, pour les entraîner dans le courant libre penseur des grandes villes. Le nom de l'empereur sera-t-il plus honoré? sa politique sera-t-elle plus forte, lorsque ces projets se seront réalisés? Bossuet répondait magnifiquement à cette question dans son panégyrique du défenseur des droits de l'Église, S. Thomas de Cantorbéry : « Les rois du monde ont fait leur devoir, et pendant que cette illustre étrangère (l'Église) voyageait dans leurs États, ils lui ont accordé de grands priviléges, et ont signalé leur zèle envers elle par des présents magnifiques. Elle n'est pas ingrate de leurs bienfaits; elle les publie par toute la terre. Mais elle ne craint pas de leur dire que, parmi leurs plus grandes libéralités, ils reçoivent plus qu'ils ne donnent, et enfin, pour nous expliquer nettement, qu'il y a plus de justice que de grâce dans les priviléges qu'ils lui accordent. Car, pour ne pas raconter ici les avantages spirituels que l'Église leur communique, pouvaient-ils refuser de lui faire

Digitized by Google

part de quelque honneur de leur royaume qu'elle prend tant de soin de leur conserver? Ils règnent sur les corps par la force, et peut-être sur le cœur par l'inclination ou par les bienfaits. L'Église leur a ouvert une place plus sûre et plus vénérable; elle leur a fait un trône dans les consciences, en présence et sous les yeux de Dieu même : elle a fait un des articles de sa foi de la sûreté de leur personne sacrée, et une partie de sa religion de l'obéissance qui leur est due. Elle va étouffer dans le fond des cœurs, non-seulement les premières idées de rébellion, mais encore les moindres murmures, et pour ôter tout prétexte de soulèvement contre les puissances légitimes, elle a enseigné constamment et par sa doctrine et par ses exemples qu'il en faut tout souffrir jusqu'à l'injustice, par laquelle s'exerce secrètement la justice même de Dieu... Après des services si importants, si on lui accorde des priviléges, n'est-ce pas une récompense qui lui est bien due? »

Nous avons constaté les faits évidents, nous avons accordé les suppositions les moins vraisemblables, les plus gratuites et les plus favorables aux idées des hommes d'État autrichiens; de ces différentes voies nous parvenons aux mêmes conclusions.

Le nouveau système politique des hommes d'État de l'Autriche, caractérisé par les lois confessionnelles, ne pourra jamais faire ce que n'a pu obtenir le système de compression suivi par Metternich, le système d'unitarisme absolu de Bach et le système de centralisme parlementaire de Schmerling. Au contraire, la pratique de ce système, fatal à l'empereur et à l'empire, irritera les plaies de ce vaste pays, hâtera sa décomposition, jusqu'au moment où les aigles de la Russie et l'Allemagne, prêts déjà, viendront se partager ses restes épuisés.

Xavier Roux.

Digitized by Google

SUZANNE

Heureuse la vierge sans tache qui oublie le monde et que le monde oublie.

POPE.

SUITE ET FIN (1)

Novembre. — Le jeune ménage nous écrit d'Allemagne des lettres enchantées. Andrée se propose de suivre Esther en Angleterre.

« Pourquoi n'y viendrais-tu pas aussi, chère Suzanne ? »

Cette proposition m'a fait réfléchir : ce serait éloigner indéfiniment l'époque de mon retour à Roscoat. Là-bas, tout va pour le mieux, ce me semble ; j'ai des nouvelles tous les deux jours ; on m'attend, on me réclame, Odette pleure en passant devant ma chambre. Les pages que m'envoie Berthe, pleines de détails et d'intimités, me révèlent quels progrès fait en cette âme un sentiment jusqu'alors inconnu.

15. — Esther nous attend à Londres ; Mme de Verne vient avec nous ; Geneviève, un peu dolente, reste ici jusqu'à nouvel ordre ; les Rosaies sont si belles sous le pâle soleil de l'automne que j'éprouve une vague tristesse de m'en éloigner. Aller d'un lieu chéri à une contrée splendide où l'amitié nous tend les bras, y a-t-il là un motif pour faire couler des larmes ?

28. — La vapeur nous emporte à travers les plaines du Nord.

(1) Voir les livraisons d'avril, de mai et de juin 1871.

Digitized by Google

M. de Krodner déploie en notre faveur toutes les richesses de son érudition ; Andrée jette à pleines mains dans la conversation les saillies de son esprit original et gracieux ; Mme de Verne, qui possède au plus haut degré l'art d'écouter, a des réparties aimables, et moi, j'écoute silencieusement. Les voyages étourdissent, dit-on; mais que de réminiscences du passé me reviennent sur ces routes si connues ! Mon père aimait à voyager, et quelle jouissance c'était pour ma mère de le suivre dans ses recherches, dans ses études patientes et laborieuses !

30.—Nous sommes en mer; nous apercevons les blanches côtes de l'Angleterre. C'est peut-être à cette même place que Marie Stuart, la reine tant calomniée, alors dans tout l'épanouissement de sa beauté et de sa jeunesse, disait : « Adieu, France ! je ne te verrai plus ! »

Décembre. — Esther et Maurice nous ont accueillis à notre entrée dans le plus opulent des Trois-Royaumes. A peine avons-nous visité les merveilles de Londres. Ce qui intéresse nos amis, ce sont les villes manufacturières : Birmingham, Liverpool, Manchester; je m'étonne de me voir en ces vastes galeries du travail. Qui reconnaîtrait Esther la rêveuse dans cette jeune femme dont l'œil étincelle en écoutant les explications des graves et cérémonieux Anglais? Décidément, elle a l'esprit *industriel*.

J'ai entraîné mes amis à Oxford; depuis que j'ai lu *Loss and gain*, du docteur Newmann, j'ai souhaité parcourir ces grandes rues solitaires, contempler ces paysages décrits avec tant de poétique mélancolie. Je suis maintenant « sous le charme de la douce et solennelle beauté d'Oxford, » cette ville de la science, pleine de colléges et d'églises, ville si calme et si recueillie. A Londres, l'ombre de Charles I^er^, celles des enfants d'Édouard, de Thomas Morus, de l'évêque Fisher, toutes les victimes de Withehall et de la Tour se dressaient devant moi; ici, je me souviens des plus grands noms de l'Angleterre actuelle, de tous ces hommes de bonne volonté, cœurs droits pour qui la lumière s'est levée dans l'ombre, qui ont fait rayonner d'un si vif éclat le catholicisme dans l'île des saints.

Andrée m'a donné un beau volume : les poésies du P. Newmann, *Verses ou various Occasions*. J'en lis chaque jour quelques fragments à mes compagnons de voyage, chers et doux amis, tous frères par l'âme et l'intelligence, et nous disons ensemble que ce

Digitized by Google

volume mérite l'éloge que Coleridge faisait des œuvres de Wordsworth :

An Orphic song indeed,
A song divine of high and passionate thoughts,
To their own music chanted (1).

23. — Un télégramme de M. de Verne m'annonce que l'indisposition de Geneviève s'est aggravée; la chère vieille mie demande Mlle Suzanne; je pars avec les Krodner.

Chaque minute me pèse : arriverons-nous à temps? O mort, visiteuse foudroyante, ne dois-tu laisser à mon cœur aucun des témoins de son enfance et de ses joies?

Andrée veut me distraire; elle me parle de l'Italie, de ce qu'elle y a vu; toute description m'est insipide : ma pensée est auprès d'un lit de mort.

Janvier. — Dieu a permis que j'eusse la satisfaction douloureuse d'adoucir les derniers moments de Geneviève; c'est entre mes bras qu'elle a exhalé son dernier soupir. J'ai passé la nuit auprès d'elle; on dirait qu'elle dort. C'était la fidélité, l'affection, le dévouement même; un de ces types qui vont se perdant en ce siècle d'égoïsme. Mes liens terrestres se brisent un à un.....

«Revenez-nous donc, chère miss Dorsenn, m'écrit la marquise; vous nous manquez à toute heure; revenez pour que nous décidions ensemble le bonheur de Berthe. Chère amie et sœur à qui nous devons tant, n'oubliez pas la Bretagne et Roscoat!

«Le comte de Liéven est l'idéal que j'avais rêvé, l'homme croyant et sincère à qui je confierai sans trembler l'avenir de ma fille chérie. Je veux que vous en jugiez vous-même. M. de Morvey a fait la demande officielle. Berthe nous a avoué qu'elle n'avait aucune répugnance à dire oui; il ne manque au conseil que votre voix et votre prudence : nous les refuserez-vous longtemps?»

Mars. — Trois semaines de fièvre et de malaise à la suite d'un léger refroidissement m'ont tellement changée que ma bonne Andrée s'en alarme. Le docteur me prescrit de voyager; Andrée veut me montrer la Belgique et la Hollande; je cède à cette vo-

(1) Un chant d'Orphée, un chant divin de pensées sublimes et ardentes, traduites chacune en sa propre mélodie.

Digitized by Google

lenté affectueuse qui me contraint à me laisser soigner comme un enfant gâté.

Mme de Roscoat m'envoie sommation sur sommation : à qui obéir de préférence? Andrée quittera la France pour des années en mai prochain; elle va en Orient : quand reviendra-t-elle? Si mes désirs se réalisent, alors la grille sera entre nous.....

Esther et Maurice sont revenus avec des projets bien arrêtés, les travaux vont commencer. Esther sera la providence du pays et les Rosaies le centre d'où partiront les rayons bienfaisants illuminant la vallée. Les ruines de la vieille abbaye restaurées avec soin se changeront en hospice, ouvroir, salle d'asile, école, etc. La brillante manufacture sera tout proche. C'est sans doute le bon ange de ma tante qui a inspiré cette sorte d'expiation à ma chère Esther.

8. — Me voici à Bruxelles, le Paris de la Belgique : Cécile me supplie de lui faire le journal de mes pérégrinations; je suis bien faible encore, je ne pourrai rédiger des notes suivies.

Le coup d'œil de la place du Congrès, point culminant de la ville, est admirable. Les églises et surtout la cathédrale, dédiée à Ste Gudule, contiennent des merveilles pleines d'attrait. Rien n'égale la grâce et la délicatesse de la flèche de l'hôtel de ville; mais là, comme à Londres, d'innocentes victimes se dressent dans leur linceul sanglant.

16. — Malines, la ville aux dentelles, avec sa tour de Saint-Rombaud qui la garde comme une vedette, ne nous a pris qu'une journée et nous voici à Louvain, en extase devant l'incomparable bijou gothique qui en est l'hôtel de ville. Au XVe siècle, Mathieu de Layens tailla dans la pierre ce joyau sans pareil, du gothique le plus pur et le plus vrai, avec ses myriades de clochetons, de ciselures, d'arabesques, merveille digne du moyen âge, « châsse gigantesque, que devrait enfermer et couvrir un temple pélagique ».

L'Université et son recteur magnifique étaient célèbres autrefois. Nous visitons les églises : partout des beautés.

25. — Aix-la-Chapelle! A ce nom, la grande ombre de Charlemagne apparaît. L'histoire, la légende, tout le passé et ses souvenirs ressuscitent en un instant. M. de Krodner nous décrit en artiste la chapelle élevée par le grand homme. Cette ville, où l'on vient maintenant chercher la santé, fut donc le siége d'un empire qui n'a pas eu d'égal. Quel flot de pensées envahit l'âme devant d'ad-

Digitized by Google

mirable reliquaire où reposent les restes de celui qui fut si grand que la grandeur a pénétré son nom!

Mère Saint-Charles m'engage à prolonger mon voyage dans l'intérêt de ma santé; mais de toutes les choses de ce monde qui pourraient me plaire et qui m'ont captivée jadis, le plaisir des yeux est celle à laquelle j'ai le plus renoncé. J'ai tant vu mourir et tant rêvé de l'autre vie que mes regards sont las de tout ce qui n'est pas le ciel!

Avril. — A Spa, l'oasis de la forêt des Ardennes, nous visitons les grottes de Remouéhamps, les cascades de la Hoigne, les ruines du château des quatre fils Aymon!

A Liége, M. de Krodner nous fait un cours d'histoire, où figurent le *Quentin Durward* de Walter Scott, et le farouche Téméraire, et le perfide Louis XI. Le palais antique des princes-évêques, avec sa cour carrée comme celle d'un cloître soutenue par une forêt de colonnes gothiques, sveltes, élégantes, gracieuses; les dix-huit églises, parmi lesquelles nous remarquons surtout Saint-Jacques, fastueuse construction d'architecture arabe; quelques maisons à tourelles, à pignons, à perrons, nous font regretter le Liége du moyen âge. M. de Krodner nous a redit un fragment de chanson wallone, où il est *prophétisé* que cette ville sera un jour « plus grande que Thèbes, plus forte que Troie, plus puissante que Carthage, plus somptueuse que Jérusalem, plus opulente que Constantinople, plus active que Paris, plus riche que Londres, plus commerçante que Venise, plus brillante que Naples, plus sainte que Rome! »

Quelle ambition!

Esther m'envoie dix pages toutes suaves et charmantes. Les Rosaies pouvaient-elles être confiées à de plus charitables mains?

A Tournai, nous avons salué la cathédrale, de style byzantin, avec un portail du plus pur gothique, un jubé d'une rare élégance, et des merveilles de peinture : les *Ames du purgatoire*, de Rubens, la *Résurrection de Lazare*, de Pourbus, la *Crucifixion*, de Jordaens, et le *Christ aux épines*, de Quintin Metzys.

Pourquoi les trois colombes ne sont-elles pas avec nous?

Bruges, avec son parfum poétique du moyen âge, sa chapelle du Saint-Sang, son hôtel de ville et sa maison du Franc, « trois joyaux que l'on devrait enfermer dans un écrin de velours et d'or, » nous est apparue dans tout son charme. Bruges, pour les

Digitized by Google

amateurs de beautés artistiques, c'est Hemmeling! Une légende merveilleuse, qu'on dit être de l'histoire, s'attache à ce soldat blessé qui paye son hospitalité par des chefs-d'œuvre et disparaît ensuite, comme si Dieu eût permis à un ange de prendre une forme humaine pour montrer à la fois aux hommes ce que vaut la charité et ce qu'est l'art chrétien.

La châsse de Ste Ursule est splendide; il y a là une multitude de figures, et aucun détail n'est sacrifié; tous ces personnages sont vivants et expressifs, le soleil fait chatoyer les étoffes soyeuses, le souffle de la brise soulève les chevelures ondoyantes des vierges du Nord.

C'est à l'hôpital Saint-Jean que se trouve ce trésor; il y a d'autres merveilles, et surtout des tryptiques admirables représentant : l'un le Mariage mystique de Ste Catherine, la Décollation du Précurseur et l'Aigle de Pathmos dans son île; l'autre l'Étable de Bethléem, l'Adoration des Mages et la Présentation. C'est beau! Il faut avoir plongé son regard dans les visions de l'infini pour créer de pareilles œuvres; jamais la terre n'offrit de types aussi parfaits. Aucune description ne peut en donner une idée exacte. Ce qui restera à jamais dans mon souvenir, l'image que le temps sera impuissant à effacer, c'est l'apôtre S. Jean, assis sur une pierre, son livre sur les genoux. L'expression des yeux, la suavité des lignes, l'aube lumineuse qui entoure ce corps transfiguré, comment oublier cela?

La chapelle funéraire des ducs de Bourgogne dans l'église Notre-Dame, l'incomparable cheminée de la maison du Franc, la châsse du Saint-Sang, délicieuse miniature d'église gothique en argent ciselé ornée de camées antiques d'une rare beauté, tous ces chefs-d'œuvre intéressent dans cette vieille cité flamande.

Gand, la ville de Charles-Quint, la ville tant de fois révoltée et châtiée, nous montre son hôtel de ville, dont la façade est une dentelle; mais j'entraîne Andrée à la cathédrale, dédiée à S. Bavon, splendide édifice, un des plus beaux du monde. Des forêts de colonnes et de pilastres; une multitude de chapelles, de portiques et de jubés, de tombeaux et de balustrades; des peintures parmi lesquelles brille comme un diamant dans un écrin l'*Agnus Dei* de Van Dyck! Cette contemplation fait rêver le ciel. Heureux pays où les chefs-d'œuvre sont partout!

Anvers la superbe, dans une situation ravissante, m'a charmée. Je suis tombée en extase devant la belle flèche de sa cathédrale

Digitized by Google

qui s'élève à une hauteur vertigineuse, un prodige d'architecture. Une tour de dentelle, si délicatement ouvragée, si aérienne, si idéale qu'on se demande par quel miracle elle demeure debout; à l'intérieur, sept nefs, une splendide chaire, la fameuse *Descente de croix*, de Rubens, sur le mur du transept de droite; l'*Assomption*, de Rubens, au dessus du maître-autel, et tant d'autres merveilles! *Santa madre de Dios!* comme disent les Espagnols, quel homme était ce Pierre-Paul Rubens, dont le nom magique fait battre le cœur!

Au sortir de cette cathédrale, où chaque pas est une surprise, M. de Krodner nous raconte la poétique et romanesque histoire de Quentin Metzys. Andrée veut en faire le sujet d'un poëme.

Le musée, une des plus splendides collections qu'on puisse admirer, nous attire ensuite. Van Dyck, Holbein, Rembrandt, Hemmeling, Metzys, ont là des pages immortelles; mais il en est une dont la beauté surpasse l'imagination humaine, c'est la *Communion de S. François*, de Rubens. A demi agenouillé sur les degrés de marbre de l'autel, soutenu par ses frères, le séraphique patriarche tend ses mains stigmatisées vers l'hostie. L'amour surnaturel, l'amour divin, dans la plénitude et l'ardeur qui consumèrent cette âme demeurée à travers les siècles comme le type inimitable au même degré d'une vie angélique dans un corps mortel, l'amour saintement passionné illumine son regard d'un éclat surhumain. On peut s'éloigner après avoir prié devant ce tableau sans rival : cette figure ascétique, où la souffrance et la mortification ont tracé leurs lignes austères, vivra toujours dans la pensée, comme elle vit sur cette toile. Le groupe des moines, la perfection de la perspective, la poésie religieuse s'exhalant de cet ensemble grandiose, les radieux petits anges témoins de cette scène céleste, quelle merveille de génie!

Et le *Christ mort*, de Van Dyck! et la *Sainte Thérèse* en extase, intercédant pour les âmes du purgatoire, de Rubens! Devant la vierge des Espagnes, Andrée dit à haute voix cette strophe pieuse :

Animas benditas fieles,
Que en el purgatorio estais,
Tremendas penas pasais
Y tormentos mil crueles!

Digitized by Google

Et señor que os rimidió
Tengo por bien et llevaros
A lo gloria que os ganó! (1)

Peinture, poésie et prière sont trois aimables sœurs qui vivent dans une intimité fraternelle, trois rayons du ciel qui embellissent la vie de l'homme.

Nous courons à l'église Saint-Jacques. Sculptures sur bois, marbres magnifiques, vitraux anciens, statues, groupes, bas-reliefs, tout nous plaît, mais nous revenons de préférence devant le magnifique poëme signé Rubens : la *Sainte Famille*, sa famille à lui, puisque tous les personnages sont des portraits. C'est beau, fin, délicat, lumineux, éblouissant de couleur; ces têtes respirent. Je me souviens de Marie de Médicis venant implorer l'intervention de son peintre favori lorsque le tout-puissant Richelieu l'exila de la cour.

A Saint-Augustin, un chef-d'œuvre de Van Dyck : le fils de Ste Monique en extase! De grands yeux dilatés, immobiles, une tête baignée dans une clarté divine, l'expression intraduisible d'une félicité surhumaine sur ce visage transfiguré, deux anges sveltes, diaphanes, soutenant S. Augustin, c'est splendide!

A Saint-Paul, la *Flagellation*, de Rubens, le *Portement de croix*, de Van Dyck, le *Saint Dominique*, de Gaspard Crayer.

Nous allons revenir à Bruxelles, et de là à Paris, où nous attendent les de Verne. Et ma bonne Andrée, ma seconde sœur, me laissera ensuite. Toujours l'adieu!

Heureuse rencontre : Carmel, notre aimée Carmel, en Belgique.

— Comment l'Andalousie visite-t-elle la Flandre? s'est écriée Andrée.

— Pour vous revoir, senora! a répondu la belle *Sevillana* avec ce sourire qui la fait ressembler aux Vierges de Murillo. Mais, après le premier ébahissement et ces transports d'amitié si doux à ressentir, nous avons fait asseoir Carmel et nous lui avons demandé de nous parler d'elle. Ce grand deuil, qui rehausse encore sa beauté, c'est un deuil de veuve. Mariée jeune et selon son cœur, elle a à peine effleuré de ses lèvres la coupe dorée, et la mort impitoyable a tout brisé. Pauvre Carmel!

— Dieu m'a laissé une consolation : j'ai un fils!

(1) Ames bénies des fidèles, qui êtes dans le purgatoire, souffrant de terribles peines et de cruels tourments, le Seigneur qui vous a rachetées tient à vous appeler à la gloire qu'il vous a gagnée.

Digitized by Google

Que de tendresse maternelle dans ce mot!

Carmel voyage avec sa belle-mère et son oncle. Manuel, l'enfant chéri, est leur bonheur à tous. Carmel supporte son malheur avec une résignation de sainte. La marquise de Florès, nature ardente et généreuse, idolâtre notre amie. En les voyant toutes deux, on comprend que le malheur les a frappées; mais ce n'est pas du désespoir qu'il a mis en leur cœur; chrétiennes croyantes, elles aiment par delà la mort.

« Je me dis souvent que mon doux ami m'attend là-haut, dans une attente pleine de suavité et d'espoir, comme je l'attendais au retour de ses courts voyages. Il est au port, et déjà ma barque entrevoit la rive... »

— Ne viendrez-vous pas me voir à Séville, chère Suzanne? a supplié Carmel de sa voix harmonieuse; j'ai la promesse d'Andrée, il me faut la vôtre.

Nous étions seules, les trois amies du couvent. Je me suis laissée aller à ouvrir mon âme devant ces sœurs chéries, que je ne reverrai peut-être plus. Andrée m'avait devinée, Carmel m'a dit avec une expression profonde :

— Je comprends mieux que personne, Suzanne, que les créatures avides d'amour s'attachent à Dieu seul!

Mai. Nous sommes loin de Carmel et de la Belgique. Cette vie errante avait son charme. Andrée est si aimable, et M. de Krodner si obligeant!

— Je n'ai pas le droit de m'imposer à ton amitié, m'a déclaré Andrée; mais tout dévouement a des bornes : pourquoi ne viendrais-tu pas avec nous, au lieu d'aller te cacher à Roscoat avant de t'enterrer vivante dans un cloître? Allons! tes yeux me répondent... pardonne-moi cette boutade mondaine et poursuis ta route, chère âme, assez généreuse pour donner à d'autres ce qui était si bien à toi!

Je n'ai rien fait qu'Andrée n'eût fait à ma place.

Et je vais partir... la tombe de mon père fait de Paris un but où j'aime à retourner. Ce saint pèlerinage, nous l'avons accompli ce matin... Quelques heures de repos à prendre, les derniers adieux échangés... Ah! pauvre terre! que tu me parais encore belle sous le soleil de l'amitié!

M. de Verne m'accompagne; mes chéries m'attendent. Que le ciel sera doux avec ses revoirs éternels!

Digitized by Google

15. — Roscoat!... Comment ai-je pu rester sept mois sans les voir? Leur accueil, leurs reproches affectueux, leurs tendres paroles m'ont pénétrée dans l'intime. La marquise surtout me désirait : je l'ai compris à ses larmes.

Il était sept heures du soir; le soleil disparaissait lentement derrière le rideau de feuillage, les fines tourelles de V*** se dessinaient à l'horizon, Roscoat était là devant moi avec sa couronne de lierre, de vigne vierge, de glycine fleurie. J'ai voulu descendre à l'entrée de l'avenue, pour respirer à l'aise cette brise parfumée de l'âpre senteur des genets que je regrettais ailleurs, et bientôt j'ai aperçu les blanches robes des trois nymphes... Elles faisaient une moisson de fleurs. Quelle heure délicieuse! Aux cris joyeux de ses filles, Mme de Roscoat est accourue...

Comme ils vous aiment! m'a dit M. de Verne lorsque je lui ai souhaité le bonsoir.

Le marquis m'a tendu la main avec un franc sourire.

— Providence des affligés, que vous avez tardé à venir!

Odette me trouve pâlie et affirme que l'air de la mer me guérira. Son affection sera plus puissante pour cette cure que le bel Océan. Qu'elle est belle, mon Odette! Cécile est transformée : ce n'est plus la pâle fleur des tropiques, manquant d'air et de soleil : avec sa taille de peuplier, ses joues roses et ses yeux brillants, elle fait plaisir à voir.

Et Berthe, ma reine Berthe! avec quel frémissement joyeux elle s'est jetée dans mes bras!

M. de Verne nous a donné huit jours; il est parti avec la meilleure impression. Le marquis paraissait heureux de sa présence, lui qui a horreur de toute visite; nous avons essayé quelques promenades en voiture, le fauteuil du pauvre infirme a été transporté souvent dans le parc; le temps est si beau, si enchanteur, qu'il semble propre à faire oublier la souffrance.

On me raconte, jour par jour, heure par heure, les grands et les petits événements qui ont signalé mon absence, et, par suite, le séjour de M. de Liéven. Berthe parle peu, quand ses sœurs sont là; mais elle a en moi une confiance entière, et elle se laisse voir avec une candeur charmante.

Quand je l'ai vu pour la première fois, me dit-elle, *io dicevo fra il mio cuore, Per che paventi?* (1) N'est-ce pas joli, cette intro-

(1) Je disais à mon cœur : « *Pourquoi trembles-tu?* »

Digitized by Google

duction dans le temple où les poëtes de la renaissance placent *Bel Accueil*, à la robe verte, comme portier; *Beau-Parler*, *Bien-Aimer*, *Bien-Servir*, comme les joyeux et très-glorieux patrons? Ah! sois donc bien heureuse, *cara mia*, *carissima mia*, *sorella mia*, qu'il n'y ait que des allégresses dans ta vie!

Une lettre d'Andrée, vive et charmante comme mon amie.

« Ah! chère, quel beau pays nous traversons! J'ai mille regrets de ne pas t'avoir, et Christian assure que notre plaisir serait double si tu le partageais. M. de Liéven me paraît très-épris de cette jolie fleur de Bretagne pour laquelle tu t'es si généreusement sacrifiée. Mais que vais-je te dire, ma Suzanne chérie? Quel amour humain pouvait remplir ton cœur? Ne vois jamais un blâme dans ma pensée à ce sujet; ma pauvre nature ne peut s'empêcher de te pleurer, surtout après avoir tant caressé le projet d'une destinée *à quatre*, à travers le monde... Tu as regardé plus haut, chère ambitieuse, et je sais qu'il te sera doux d'apprendre que ton élève est appréciée comme elle le mérite. Te souviens-tu du joli roman dont le titre m'échappe, une vieillerie moyen-âge éternellement spirituelle et délicate, où il est raconté comme quoi la belle comtesse Viviane, dame du Lac, ravit la liberté de l'enchanteur Merlin? et, par parenthèse, le roman ne s'accorde guère avec les légendes armoricaines. Berthe me paraît aussi séduisante que Viviane; mais l'histoire finira mieux que le conte. Il n'y aura pas de prodiges, pas de féeries; pointe sera nécessaire pour enclore et enserrer Geoffroi de Liéven d'enchanter la haie d'aubépine blanche toujours en fleur qui borde les jardins de Roscoat, et avant peu, je l'espère, le plus aimé des poëtes embouchera la trompette épique pour narrer à son amie Andrée les fêtes des noces.

Tu vas me trouver bien folle. Je suis si heureuse! N'aurai-je pas le temps de faire du sérieux

> Quand je serai bien vieille, au soir, à la chandelle,
> Assise auprès du feu, devisant et filant?

comme disait Ronsard. Filer! quelle occupation poétique! T'ai-je montré mes fuseaux de reine? De reine est bien le mot; c'est une relique de famille, reçue par une de mes aïeules des mains de fée de la duchesse Anne.

Andrée me fait plus loin une description touchante de ce qu'elle

Digitized by Google

a pensé et dit en revoyant *my dear sweethome*, où est installée une famille américaine alliée à M. de Krodner.

Juin. — Berthe se refuse absolument à me laisser la douce charge d'élever ses sœurs. Je la laisse faire, elle aussi a soif de dévouement. Cécile et Odette sont bien soumises et appliquées; mais à l'âge de Berthe on préfère le plaisir au travail.

La corbeille est arrivée hier : des richesses, des splendeurs éblouissantes. Berthe avait obtenu de M. de Liéven que les somptueux présents destinés d'ordinaire à la fiancée se changeassent en trousseaux pour douze jeunes filles avec lesquelles elle a fait sa première communion; aussi a-t-elle été bien surprise. Une lettre du comte de Morvey accompagnait l'envoi. Il réclame l'honneur de parer sa fille. Cécile s'est extasiée; Odette a gravement regardé toutes les merveilles de bon goût destinées à sa sœur, et m'a dit ensuite tout bas :

— A quoi bon cela?

— Vous n'enviez rien de pareil, chérie?

— Je préfère à tout le reste le chapelet et le livre d'heures.

Quelle austérité! que sera cette enfant?

... Il est minuit; je ne puis dormir, j'écris près de ma fenêtre ouverte. M. de Morvey et son fils sont arrivés ce soir. La Providence m'a servie à souhait. Pour m'épargner des explications pénibles, j'avais songé à prier Andrée d'apprendre au fiancé de Berthe comme quoi Mlle de Vercelly et miss Dorsenn ne faisaient qu'une seule personne, mais je n'avais pas donné suite à cette idée, je ne sais pourquoi. Ces messieurs ne s'étaient pas annoncés. Vers trois heures, je m'étais rendue à l'église avec l'intention de visiter mes pauvres au retour. Le temple était désert, je me suis mise à l'orgue pour essayer un morceau que je veux apprendre à l'organiste, une jeune nièce de notre bon recteur. Dans ce silence, cette solitude, avec le sentiment de la présence de Dieu dont je me croyais seule à jouir, j'ai longtemps exercé mes doigts. Quand je me suis détournée, qu'ai-je vu?

M. de Liéven à genoux sur les dalles!

Plus surpris que moi, il m'a suivie dans le cimetière; nous nous sommes expliqués au pied de la grande croix... Il aime Berthe, il est heureux qu'elle soit mon élève, il ne m'en veut pas de lui avoir préféré un époux céleste... Il ne comprenait pas qu'Andrée ne lui ait rien dit. J'ai la parole de la marquise, qu'elle

Digitized by Google

ne révélera à personne quelle part j'ai prise à ses revers. Le nom de Dorsenn m'appartient aussi bien que celui de Vercelly.

Nous sommes revenus ensemble, causant comme de vieux amis, sans embarras, sans-arrière pensée. La marquise et le comte de Morvey se promenaient dans la grande avenue; M. de Liéven a raconté que j'étais pour lui une connaissance *inoubliable*, et il m'a fallu entendre le récit de l'accident funeste qui a failli être pour moi un écueil, changé aujourd'hui en un bon et cher souvenir. Oh! que Dieu a été bon, c'est mon cri éternel, de se servir de moi pour leur faire du bien à tous!

Ce soir, la marquise est venue chez moi :

— Que pensez-vous de cet aimable fiancé?

Elle m'a quittée dans le ravissement de ma réponse. Maintenant ils dorment tous, moins peut-être le pauvre infirme, qui ne connaît guère de repos, et je sens le besoin de prier, de remercier, de demander.....

— C'est une jolie chose que l'attente d'un mariage! s'est écriée Cécile.

Odette a répondu :

— Pourquoi dis-tu cela? Berthe va nous quitter! Je voudrais toujours tenir réunis dans mes bras tous ceux que j'aime.

Quel cœur d'enfant!

Le marquis est plus souffrant; je devine que la comparaison qu'il fait de lui-même avec le comte de Morvey entre pour beaucoup dans son état. Quel contraste en effet! Et alors qu'il devrait être dans la plénitude de ses forces, n'avoir plus la possibilité de se mouvoir! Je le plains de toute mon âme, et je suis heureuse quand j'ai pu le faire sourire. La marquise monte chaque jour un des degrés de cette échelle mystérieuse de la vertu qui nous conduit au ciel. Qui se douterait que son mari a eu des torts envers elle, en la voyant si attentive, si gracieuse, si constamment dévouée? Toutes ses pensées sont concentrées dans son intérieur, et le malade l'occupe plus que ses enfants. C'est la femme forte, couronnée de l'auréole du malheur; c'est surtout l'âme pieuse qui n'a jamais désespéré, même lorsque tout semblait perdu.

De semblables femmes changeraient la face du monde. Ainsi seraient Andrée, Esther, Berthe; ainsi est Carmel. Exceptions glorieuses dans ce siècle de frivolité, où la valeur se cote sur l'élégance du costume. Mon Dieu! bénissez-les toutes, au nom de votre amour et de vos douleurs!

Digitized by Google

Berthe était extraordinairement en beauté ce soir. Le dîner a été très-gai, très-animé : le comte de Morvey faisait de la politique avec le marquis; M. de Liéven causait avec nous. Roscoat lui plaît : qui n'aimerait ce nid de mousse ?

Un sage rêverait d'y terminer ses jours.

Mais Berthe se devra à sa nouvelle famille... Nous allons donc la perdre, notre charmante aînée; quel vide et quels regrets !

Juillet. — Les chers hôtes sont partis; M. de Liéven doit revenir avec sa mère. Ses deux sœurs ont quitté la maison paternelle l'été dernier; elles ont épousé deux frères et vivent ensemble en Bourgogne. Le comte de Morvey a d'autres fils, et il fait déjà la cour par procuration à la jolie Cécile.

Berthe me ravit par sa piété, son éloignement du luxe et des plaisirs, la précoce gravité de son esprit. Elle fait exactement ce qu'elle appelle le journal des fiançailles, et je suis autorisée à lire dans cette urne où se verse la surabondance de ce jeune cœur. Tout y est pur, paisible, fervent; elle fait des projets où Dieu et les pauvres ont la large part; elle ne songe à elle qu'accidentellement, pour ainsi dire. Cécile a des frémissements de jeunesse en voyant les préparatifs du mariage : est-ce donc une loi, mon Dieu, que tous les oiseaux s'éloignent du doux nid ?

Esther me donne des détails sur « l'entreprise » : ainsi parle sa modestie. Elle m'envoie des fleurs des Rosaies, une splendide tapisserie destinée à Berthe, et, ce qui me va au cœur, un portrait de Marie, peint de souvenir. Que c'est bien elle ! J'avais dit à Esther que je n'avais de ma sœur que des photographies imparfaites et que je ne me sentais pas le courage de reproduire ces traits chéris demeurés fidèlement dans mon âme, cet airain où rien ne s'efface, où nulle image aimée ne peut s'évanouir à jamais. A présent, quand je m'éveille, et cent fois le jour, je salue ce portrait, je me trouve rapprochée de ma sœur.

Andrée a tenu, elle aussi, à donner un témoignage d'affection à ma reine Berthe, ce sont des bronzes d'un grand prix. Pourquoi est-elle si loin ? Je comprends le souhait d'Odette, tenir embrassés ses amis. C'est bien cela : dès qu'on les lâche, ils s'en vont, comme les oiseaux à qui la porte de la cage est ouverte.

Mère Saint-Charles m'écrit :

« Attendez encore, chère fille; faites le bien, faites aimer Jésus, ne quittez pas l'amie à qui vous êtes si nécessaire au moment où

Digitized by Google

Dieu lui demande un sacrifice. La vie des mères est tissée de douleurs, on tourne et retourne le glaive dans la plaie : qui dit mère dit martyre. Oui, je reconnais avec vous que votre place est marquée dans notre sainte maison ; mais attendez encore ! Vos désirs, je les connais par expérience ; vous cherchez le Dieu qui habite une *lumière inaccessible;* vous aspirez à la vie parfaite, à la séparation complète, absolue d'avec le monde. Oui, nous vous recevrons avec bonheur, pauvre oiseau blessé sur la route et si doucement protégé par le divin Oiseleur. »

Attendez ! Je voudrais partir et rester : c'est si doux d'être aimée, de voir des sourires sur tous les visages, d'être pour quelque chose dans la félicité d'autrui ! mais n'y a-t-il pas trop de délectation naturelle dans ces jouissances, et ne devais-je pas en faire l'oblation au Seigneur ? Ce scrupule m'était venu.

Je vais donc attendre. O Dieu ! que les délais sont pénibles au cœur épris de vous ! Tout est contradiction en nous : rester m'est une torture, je ne partirais pas sans souffrir.

O Cœur de Jésus ! il me semble
Que je réponds à ton amour.
Demeurons, demeurons ensemble
Pour ne plus nous quitter un jour !

Août. — La comtesse de Morvey ! J'avais hâte de la voir et nous en avions tant parlé que je l'aurais reconnue entre mille. On la prendrait pour la marquise de Florès ; très-grande, des yeux de sibylle, de beaux cheveux argentés, une démarche un peu fière et le plus gracieux des sourires : telle m'est apparue la belle-mère de *ma fille*. Si je ne savais pas que M. de Liéven est un type de piété filiale, j'en serais convaincue par la délicatesse de ses procédés envers la comtesse. Depuis de longues années, elle souffre d'une maladie de cœur, et les plus minutieux ménagements lui sont prescrits.

Elle a été aimable à me confondre en me remerciant... Odette s'est donnée tout de suite, avec une spontanéité surprenante chez cette enfant, qui, bien qu'affectueuse et expansive, ne se livre pas au premier abord : la comtesse de Morvey méritait cette faveur. Quelle mère elle sera pour Berthe !

Et c'est dans trois semaines, et toute la famille du fiancé est attendue !.. Il n'y aura pas d'invitations ; nous voulons jouir à nous seuls de ces fêtes de l'hyménée, où se mêlent les rires et les

Digitized by Google

larmes, et d'ailleurs ce serait un chagrin pour le marquis. Lorsque nous sommes seuls, tous trois, ce qui est fréquent, grâce à nos habitudes matinales, nous ne parlons que de Berthe, et invariablement la même émotion nous gagne. Allons! courage! c'est la loi.

10.—Je n'écris plus : j'ai tant à faire, avec tous ces hôtes, toutes ces dispositions à prendre, tous ces soucis matériels dont je cherche à décharger Mme de Roscoat. Il est convenu qu'*ils* iront en Italie; voir le pape est le rêve de Berthe.

27. — C'est demain ! cette dernière journée a été douce malgré tout. Berthe dort, je suis allée l'embrasser dans sa chambre de jeune fille, j'ai donné encore un regard à la blanche toilette disposée près d'elle; je suis émue, et bien heureuse au fond, parce que j'ai la certitude, autant qu'on puisse l'avoir dans ce monde changeant, que s'il doit y avoir des épreuves dans cette union, il y aura assez d'amour pour les accepter et les porter à deux.

Seigneur! bénissez-les! prenez toute la paix qui pouvait m'être destinée par votre miséricorde pour en grossir leur lot! C'est pour eux que je prierai; donnez-moi la souffrance, à eux la félicité humaine et le plaisir d'ici-bas, épargnez-leur les déchirements et les angoisses, ô Dieu de bonté !

Chère petite sœur envolée, prie pour eux!

28. — Beau jour, scène de la vie patriarcale. Que d'émotions! Berthe était bien touchante, prosternée devant son père qui pleurait en la bénissant. Les voilà loin de nous, et pour des mois, des siècles! Les Morvey nous quittent demain. Quelle famille d'élus!

31. — Je voudrais réunir sur cette feuille mes souvenirs intimes des fêtes nuptiales; mais à quoi bon? Je ne les oublierai pas. Les voir à l'autel, tous deux presque également aimés, recevant la solennelle bénédiction qui lie pour l'éternité, me dire que j'en suis la cause, cela est doux! Le malade était auprès de sa fille; la jeunesse et la beauté effleuraient ce corps amaigri, affaissé, d'où la vie se retire goutte à goutte, visiblement, hélas! lorsque le vase devrait être encore rempli. Le bon curé a parlé comme l'eût fait Bossuet; nous pleurions tous, la marquise se roidissait avec son énergie spartiate contre l'attendrissement. Et le retour au château, les félicitations des vieux serviteurs, et le dîner offert aux villageois sous la charmille... Puis le moment du dé-

Digitized by Google

part arrivé, les adieux de la jeune épousée à tous les êtres animés et inanimés de Roscoat, tandis que ses gracieuses nouvelles sœurs chantaient de charmantes strophes allemandes... Et plus tard, nous tous sur le perron, suivant du regard et du cœur la voiture qui emportait quelque chose de nous! J'ai besoin de parler, de m'épancher, d'écrire, de dire à quelqu'un ce que j'éprouve; je vais écrire à Andrée.

Septembre. — Roscoat est devenu solitaire: nous nous partageons, la marquise et moi, les leçons à donner aux fillettes, nous voyons beaucoup les pauvres, nous nous créons des occupations pour nous distraire. Notre jolie comtesse écrit tous les jours, et nous lisons en famille ses aimables pages. Quelle place elle occupait ici!

Une lettre de Carmel: « Poétisima, je pense à vous à toute heure, sur cette belle plage où je respire la vie avec Manuel. Que Dieu garde tout ce que vous aimez et nous réunisse là-haut, avec nos parents si regrettés, votre Maria, mon Fernan, tous, tous! »

Les oiseaux de Berthe meurent l'un après l'autre... de chagrin, dit Odette avec son regard profond. Chère miss, si je vis, je ne me marierai pas, je ne veux pas quitter ma mère et vous.

Pourquoi a-t-elle dit: si je vis!

Le marquis était triste ce soir. J'avais insisté auprès de Mme de Roscoat pour qu'elle accompagnât ses filles à la ville, où elle ne va jamais, non pas seulement à cause de ses goûts d'ermite, mais pour ne pas laisser son malade.

J'ai fait de la musique, j'ai chanté, lu, causé, sans parvenir à dissiper les nuages amoncelés sur ce vaste front où se lisent tant de regrets.

« Vous êtes bonne, m'a dit le marquis, et j'abuse de votre dévouement; mais si vous saviez quelle tempête bouillonne en mon âme à certaines heures! par quelles tortures je suis assailli quand je revois le passé! Qu'ai-je fait des dons que le Ciel m'avait prodigués? Ma course arrive à son terme, et je me présenterai les mains vides devant Celui à qui il faudra payer jusqu'à la dernière obole. Chacun des soins de Béatrix, chacun de ses pas se change pour moi en angoisse. Avais-je le droit d'être aimé dans mon malheur et dans ma boue? »

Il a parlé longtemps avec la même tristesse; je souffrais de sa souffrance, je comprenais ses remords, même après le pardon.

Digitized by Google

Une inspiration m'est venue, j'ai ouvert l'Évangile, je lui ai lu les pages sublimes où la gloire est promise au repentir : Madeleine la pécheresse, la Samaritaine, le Prodigue; tous ses enseignements bien connus, mais oubliés, tombaient comme un baume céleste dans cette âme ulcérée; et quand j'ai eu fini, je me suis laissée aller à lui dire ce que je sais des sentiments de Mme de Roscoat, si bien nommée Béatrix, comme cette amie de Dante qui l'accompagne au Paradis.

— Oh! merci! redites-moi tout cela. Quel trésor j'ai méconnu!

Quand les voyageuses sont revenues, et que la marquise, le sourire aux lèvres, est accourue près de ce fauteuil où l'enchaîne une affection héroïque, elle nous a trouvés causant avec animation.

« Quoi donc vous occupe ainsi? »

Et le malade a répondu avec une expression de tendresse qui a amené une vive rougeur sur les joues de la châtelaine :

— Nous parlions de vous, Béatrix!

Depuis le mariage de Berthe, miss Dorsenn a recouvré son vrai nom. M. de Liéven a très-innocemment dévoilé mon secret, et Odette a demandé :

« Mère, puisque notre chère miss n'est pas Anglaise du tout, pourquoi ne la nommons-nous pas à la française?

Mme de Roscoat pâlit légèrement et détourna la conversation; mais le même soir elle me dit :

« Vous m'avez blâmée peut-être, chère amie, de ce qui pouvait passer pour une manie de grande dame? M. de Roscoat avait manifesté l'intention de faire élever ses filles par une Anglaise, que Mme de Vortward se chargeait de choisir. Je la devançai... Vous comprenez maintenant l'apparente bizarrerie qui vous attribuait une nationalité étrangère. Voulez-vous me permettre de vous donner le nom que vous donnait votre mère, moi qui vous aime comme si vous étiez ma fille et qui suis mille fois fière de vous?

Je suis donc devenue *double*, au dire d'Odette, car je réponds à mes deux noms. M'entendre appeler Suzanne me donne une vision de mon enfance...

Odette entre aujourd'hui dans sa dixième année. Nous avons organisé une fête; quelle joie pour ce bon petit cœur! Elle allait, venait, ne se lassant pas de nous remercier. « Moins rapide est

Digitized by Google

l'hirondelle effleurant les ondes, moins léger le duvet du roseau qu'emporte un tourbillon. »

Octobre. — Berthe écrit de Rome, la cité reine, la patrie de ceux qui aiment Dieu et l'Église. M. de Liéven écrit aussi.

« Que je voudrais être avec eux! dit Cécile.

Odette se serre bien près de moi pendant ces lectures.

« Ne voudriez-vous pas contempler ces merveilles, chérie?

— Non, je ne désire rien de la terre, le ciel doit être bien plus beau!

« Odette est trop sérieuse pour son âge, m'a dit le marquis. Elle a des pensées de vieillard, des aspirations de sainte. Avec cette plénitude de vie et d'ardeur, il est rare qu'on suive la vie ordinaire, et combien Béatrix souffrira si cette enfant devient un ange!

Je me suis enfuie pour cacher mes larmes et ma pâleur. Cette appréhension douloureuse qui m'étreint depuis des années et que je n'osais pas formuler, je n'avais pas la force de l'entendre, de lui voir prendre un corps, une forme, et devenir un fantôme qui me poursuivra partout. O déceptions de l'existence! Mais pourquoi oublier le conseil du Maître : « Hommes de peu de foi, de quoi vous inquiétez-vous? Votre Père céleste ne sait-il pas ce qu'il vous faut? »

Qu'il en soit ce que vous voudrez, Seigneur!

15. — « Que chante notre fauvette?» a demandé M. de Roscoat. Il ne connaît pas l'espagnol, et Odette, qui a été bercée dans cette langue que j'aime, chantait à pleine voix :

Las flores son para el suelo
Y los niños son para el cielo (1).

J'ai évité de répondre. Cruelle enfant, qui salue la mort avant l'heure! Je la couve d'un œil inquiet, si je puis ainsi dire; ma vie est une fièvre; j'épie sur son visage le plus léger symptôme de malaise; je consulte le docteur, qui me répond avec assurance : « Il y a dans cette belle mignonne de la vie pour cent ans, » et malgré tout, bien qu'il n'y ait aucun fondement à mes terreurs, je tremble...

Novembre. — Le marquis subit l'influence de l'automne; nous abrégeons les leçons pour ne pas le laisser seul; notre oiseau

(1) Les fleurs sont pour la terre
Et les enfants pour le ciel.

Digitized by Google

joyeux s'ébat en liberté dans le parc; Cécile, que ses traînes rendent une fort grande personne, n'aime plus les jeux enfantins; elle rêve... Que rêve-t-elle? Serait-ce à ce soupirant si assidu auprès d'elle lors du mariage de sa sœur? J'ai peur qu'un roman se passe déjà dans cette jeune tête. Enfant! si tu savais que la paix de la terre consiste à jouir du présent sans sonder l'avenir!

Mère Saint-Charles me gronde doucement de mes alarmes et m'exhorte à la confiance. Mme de Roscoat ne connaît pas mes projets; elle les pressent, et en souffre d'avance peut-être. Belle âme qui est ma sœur, ma Béatrix, si Dieu ne m'appelait, quelle puissance pourrait me contraindre à l'attrister!

Esther veut que je sois la marraine de son premier enfant. J'ai accepté avec bonheur de donner mon nom, si Dieu le permet, à la chère petite créature attendue; ce sera un trait d'union de plus entre mes amis et moi. Maurice me presse d'arriver, il m'en coûte de me séparer pour quelques semaines de mon Roscoat si aimé; que sera-ce donc quand je partirai pour toujours?

15. — J'emmène Cécile; notre bon malade est assez bien; la marquise m'autorisait à prendre aussi la gentille Odette; mais celle-ci m'a dit avec cet accent inimitable qu'elle seule possède :

« J'aimerais à vous suivre : laissez-moi rester pour m'habituer au sacrifice!

Quelle enfant! Que sera-t-elle plus tard?

Cécile est ravie; elle souffre de l'absence de Berthe, elle se trouve seule malgré notre tendresse, elle a des tristesses sans sujet, des rêveries sans but, maladie de jeunesse que nous ne laisserons pas sans remède. Ce voyage la distraira efficacement.

Décembre. — Les Rosaies sont riches d'un bel ange, une petite colombe tombée du Paradis le 8, une date mémorable entre toutes. Maurice a des extases d'amour paternel devant le berceau; il se met à genoux pour écouter le bruit léger de la respiration de ma jolie filleule que nous avons nommée Suzanne-Andrée-Marie-Odette. Il prend entre ses mains avec des précautions infinies les petites menottes roses, il ramène les rideaux de gaze, il les écarte, qu'il est heureux! Nous avons voyagé si rapidement que je n'ai pu écrire. Cécile a conquis toutes les sympathies, et Paul de Verne ne quitte pas le salon lorsqu'elle s'y trouve. Esther

Digitized by Google

veut me retenir; ma compagne a l'air très-disposée à prolonger son séjour.

Si j'étais fée, je doterais ma filleule de toutes les grâces, des plus beaux dons; si j'étais ange, je l'emporterais au ciel dans un pli de mon aile, de peur que son innocence perdît de son éclat. Oh! non, je la laisserais à sa mère, et je la garderais de tout mal. Avec l'aide de Dieu, l'éducation que lui donnera Esther remplacera largement la baguette magique de la meilleure des fées, et son ange gardien l'abritera comme une fleur choisie.

Le pays est transformé : l'usine fonctionne à merveille, toutes les charitables institutions fondées par les seigneurs des Rosaies ont un succès complet, l'aisance a remplacé la misère. L'église est pleine chaque dimanche. Mais quel dévouement n'a-t-il pas fallu pour obtenir ce résultat! C'est Maurice qui a dirigé les travaux. Rien n'égale le pittoresque du paysage. Il paraît qu'Esther ne se contente pas du rôle de protectrice; elle s'est réservé la surveillance de la crèche et de l'école, et, comme Charlemagne, elle ne dédaigne pas de s'occuper avec amour de ces petits et de ces pauvres que Jésus lui-même a aimés de préférence. Elle est adorée des ouvriers, des mères, des enfants. Le baptême a été splendide : jamais dauphine n'a été plus acclamée que haute et puissante demoiselle Suzanne de Serres.

Andrée félicite Esther et me dit les plus jolies choses du monde. Elle est à Jérusalem! Elle parcourt les rivages où a passé le Sauveur du monde, elle baise les traces bénies qu'il y a laissées, elle prie auprès de son sépulcre, sous ce ciel de l'Orient qui ne ressemble à nul autre.

La marquise m'envoie quatre lettres de mon *Italiana* qui nous déclare que, si toutes les voix de la famille ne se réunissaient pour l'appeler, elle voudrait fixer ses pénates dans la Ville éternelle.

J'ai lu cela à Esther, qui a tendu la main à Maurice..

« Me pardonnez-vous mes refus de visiter l'Italie, après avoir écouté cette poétique description?

— Je n'ai rien à vous pardonner, chérie, vous êtes la raison même.

— Vous désiriez donc aller à Rome?

— Beaucoup, chère Suzanne, a répondu franchement Maurice; mais les généreuses passions d'Esther ne permettent pas les dépenses inutiles, et vraiment aucune contemplation ne vaudrait

Digitized by Google

pour moi celle de toute la population de T*** venant féliciter sa bienfaitrice. »

Je veux être à Roscoat le premier janvier. Bénissez, mon Dieu, ce frêle berceau qui abrite tant d'espérances, cette jeune vie sur laquelle s'appuient tant de cœurs!

« Il y a un œil gris et doux qui se tourne sans cesse vers Erinn, » disait S. Colomba. Le mien se tourne vers le couvent et vers Roscoat. Hélas! aurais-je pu renoncer de moi-même à l'enthousiasme, à l'extase de l'admiration et de l'amour, à toutes ces fragilités de la vie parfois si séduisantes? Vous m'en avez fait la grâce, ô vous qui êtes le Père de l'orphelin et le Consolateur de ceux qui souffrent, et rien en ce monde et en l'autre ne me séparera de vous!

1er janvier. — Le retour, le revoir a été plein de douceur. Il y aura bientôt cinq ans que je fus liée par un dessein providentiel à mes amis de Roscoat au moment où un second deuil me faisait doublement la mère de mon angélique sœur. Pour peu de temps, mon Dieu! Malgré toutes les amertumes du temps écoulé, mon âme surabonde de reconnaissance.

Nous avons échangé de joyeux souhaits. Odette a rendu heureux tous les enfants du village : faire le bien est un besoin de cette riche nature; pour elle, bonbons et joujoux deviennent des occasions de mérites. Elle m'a offert une vue de Roscoat, son œuvre, et jamais tableau de Rubens ou de Van-Dyck n'a plus enchanté son possesseur.

Le marquis a des mieux et des pires, comme dit Gertrude. Nos journées passent dans une harmonie toute suave; on prie, on souffre, on travaille... en aimant.

Premier jour de l'an, si cher à mon enfance, fête de famille où rien ne manque dans mes souvenirs, je vous salue avec une sorte de mélancolie.

Que votre bénédiction nous accompagne, ô notre Père qui êtes aux cieux!

— M. de Roscoat me disait tout à l'heure :

— Si le malheur n'avait assoupli mon orgueil et ne m'avait révélé la nécessité de croire et de pratiquer, le dévouement de Béatrix et le vôtre m'auraient converti. Où donc avais-je les yeux autrefois? Oh! que les voies de Dieu sont admirables! Le pécheur qui ne méritait qu'un éternelle opprobre se voit comblé de plus

Digitized by Google

d'amour que n'en peut contenir un cœur. Grâce à vous, je crois et j'espère; abrité sous les ailes de l'innocence et de la vertu, le repentir verra s'abaisser devant lui les portes de la Béatitude.

J'aime à l'entendre parler ainsi, non que je m'applique le plus petit grain de cet encens : Dieu s'est servi de moi, honneur dont j'étais indigne; mais la marquise recueille aujourd'hui le fruit de sa patience et de sa prière.

Cécile est redevenue enfant rieuse et aimante; elle n'avait pas précisément cessé de l'être, je ne sais quelles aspirations idéales bouillonnaient dans ce jeune cerveau. Elle m'a avoué ce qu'elle nomme sa *folie*, et m'a demandé une *pénitence*. Je l'ai chargée d'enseigner la lecture à un vilain petit gas, dont la tête rebelle ne veut rien apprendre, et la voilà à l'œuvre avec tant de zèle qu'elle réussira certainement. Les *blanches fées* de Roscoat font des prodiges.

Février. — La châtelaine du vieux burg nous écrit quelquefois : à la marquise, parce que quiconque l'a vue une fois ne peut se défendre de la vénération qu'elle inspire; à moi, à cause d'Andrée, si chaleureuse lorsqu'elle fait connaître ses amis. Je lui ai demandé de vouloir bien s'informer de Mme de Wortward et m'indiquer sa résidence : la pensée de cette femme si coupable me revient souvent, avec un vif désir de sa conversion.

Le bon docteur est en correspondance suivie avec Odette et nous savons par lui que le vieux burg n'a plus sa farouche réputation, « bien que les anges s'en soient envolés, » ajoute galamment l'obligeant ami, à qui nous conservons tant de gratitude. L'amie d'Andrée n'y fait plus que de rares apparitions. Strella s'arrête d'elle-même à la grille, et force est bien à son maître de considérer un instant ces volets fermés là où apparaissaient à son arrivée « les gracieuses nymphes. »

Assisté à un mariage, une petite fermière qui a si gentiment insisté qu'il y aurait eu cruauté à la blesser par un refus. Cécile a tant ri et tant dansé qu'elle ne se fera plus prier désormais, assure-t-elle.

Berthe est à Naples et songe à nous revenir.

Mars. — Mme de Wortward s'est retirée à Francfort, où elle végète dans un état voisin de la misère. La maladie lui a enlevé sa beauté, le monde l'a abandonnée, elle souffre... Après avoir

Digitized by Google

causé la ruine de son frère, elle emporta ce qu'elle put des épaves du naufrage. — La marquise a ignoré cela. — La châtelaine du vieux burg ne me donne pas d'autres renseignements. Sa délicatesse féminine et sa bonté naturelle la font bien s'apitoyer sur la détresse de Mme de Wortward; mais je comprends qu'elle ne consentirait pas à vaincre sa répugnance pour se rapprocher de cette femme, à laquelle je dois m'intéresser, un peu parce que je lui ai dû quelques humiliations sans importance, beaucoup parce qu'elle est la sœur de M. de Roscoat, la tante des chères enfants qui m'appartiennent par le cœur. Je ne vois plus qu'un moyen, m'adresser au docteur, qui ne refusera pas son intervention généreuse à ma prière et se mettra promptement en campagne avec cette *furia francese* qui est le côté saillant de son caractère. Ces délais me pèsent. Mme de Wortward, habituée à tous les raffinements de l'élégance, privée peut-être du nécessaire!

15. — Quel coup de foudre! Odette est là, sur son lit, agonisante, et je la prépare à sa *première*, à sa *dernière* communion. O mon Dieu! est-ce vrai cela? Nous l'enlèverez-vous, elle aussi?

Aurai-je la force de réunir mes idées, de me convaincre moi-même de la réalité terrible? Il y a déjà huit jours... O pressentiments trop tôt justifiés, appréhensions qui faisiez mon martyre et mettiez un crêpe sur toutes mes joies, vous étiez les annonces de la grande amertume, de l'épreuve suprême!

Elle avait prié et causé avec moi le matin, écrit à Berthe, fait une lecture à son père, travaillé pour les pauvres, belle, suave, ravissante comme toujours. A deux heures, elle se plaint de la migraine et se rend au jardin; un peu après, nous entendons des cris, le vieux jardinier appelait au secours. Nous courons; j'arrive la première, en proie à une angoisse qui me rendait folle: Odette n'était pas là, et je voyais flotter sur le canal le ruban bleu de sa ceinture...

Oui, c'étaient notre joie et notre bonheur qui allaient finir!

Le petit-fils du jardinier, imprudemment laissé par sa mère pour quelques minutes dans le voisinage de la pièce d'eau, s'y était aventuré, le pauvre innocent, et la courageuse Odette s'était élancée pour le sauver. Le jardinier et ses aides étaient dans la forêt; le vieux Roger, à demi perclus, incapable d'arracher à l'élément perfide les deux chères victimes, s'arrachait les cheveux, fou de douleur et de désespoir.

Digitized by Google

Je me rends compte de cela pour la première fois. La pièce d'eau est profonde... Jusqu'ici je ne pouvais me souvenir que d'une chose : ces deux corps retirés de l'eau, inertes, glacés, transportés au château... L'enfant est mort, Odette va mourir !

Elle le disait bien :

Les fleurs sont pour la terre
Et les enfants pour le ciel !

Berthe arrive ce soir : quel retour !

Sa vie est notre vie, son amour notre bonheur, son regard notre lumière; laissez-la-nous, ô Seigneur, qui avez ressuscité Lazare et rendu à la veuve de Naïm l'enfant qu'elle pleurait !

25.—Jour rempli d'une suavité déchirante... Odette, transfigurée par sa ferveur et sa foi, soutenue entre les bras de sa mère et les miens, a reçu l'adorable Eucharistie... Comme elle a désiré cette première communion, qui ne sera renouvelée que dans le ciel !... C'est beau de mourir ainsi, sans avoir souillé l'angélique vêtement reçu au baptême, sans avoir rompu une seule fois l'union avec Dieu ! « Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! Bienheureux ceux qui pleurent. » Hélas ! ai-je cette croyance ? sais-je que je suis heureuse de subir cette peine sans nom, ce brisement de cœur plus affreux que la mort ? Nous sommes là tous, entourant ce berceau qui va se changer en lit funèbre; nous sommes là, atterrés, broyés, mais calmes au fond. *Elle ne cesse de répéter : « C'est donc là ce qu'on appelle la mort ? »*

...L'ange s'est envolé; l'enveloppe gracieuse qui revêtait l'âme si belle et si tendre est là sous nos yeux; nous l'avons parée avec amour, on dirait qu'elle sommeille...

— Dieu m'a demandé ce que j'avais de plus pur, et je le lui ai donné, dit la pauvre mère.

En mourant, elle disait avec un sourire céleste :

— Je vais dans la maison de mon Père !

Oh ! qui ne l'a aimée ? qui ne la pleure aujourd'hui ? Est-il vrai que tout est fini, que mon regard ne rencontrera plus le sien, que sa voix ne résonnera plus à mon oreille, que je ne presserai plus dans mes bras l'enfant privilégiée de tous les dons du Ciel ?... Elle était trop pure et trop belle pour ce monde de douleurs !

Je voudrais consoler ceux que je sens si malheureux, mais je suis sans force. Aidez-moi, ô Mère crucifiée avec votre Fils !

Digitized by Google

« Sa mémoire est comme un suave parfum; son souvenir sera doux comme un rayon de miel. » Sur cette sainte parole de l'Écriture, M. le curé a fait l'éloge d'Odette, interrompu à chaque instant par les sanglots de ce bon peuple qui pleure avec nous l'apparition charmante trop tôt disparue. Devant ce tombeau ouvert et ce cercueil enseveli sous les fleurs, une ineffable impression de paix et de sérénité a pénétré mon âme; j'ai compris les mystérieuses beautés de la mort. Celui qui nous l'avait donnée avait le droit de la reprendre. « Il s'est hâté de la retirer avant que son esprit ne fût corrompu par la malice. » Il l'a couronnée d'une gloire incomparable... Et je pleure! O faiblesse du cœur humain! Tout ce que je pouvais souhaiter pour elle de félicité, la réalisation de toutes mes espérances, l'idéal de mes désirs égalait-il les ravissements de la vision divine? Elle voit Dieu, sans crainte de le perdre. Elle est délivrée de cette liberté du mal qui est le tourment de ceux qui aiment. Elle a touché la rive dès le matin de sa journée : la fleur printanière se fane avant que le chêne de la forêt ait vu sa séve tarir. Elle est partie!... A ce mot, tous mes regrets renaissent avec une intensité presque infinie. L'hirondelle qui venait becqueter sur sa fenêtre et dans sa main sa nourriture quotidienne, va revenir à son nid; le ruisseau que l'hiver a desséché reprendra son cours dans le vallon avec la rosée du printemps; la chrysalide engourdie laissera s'envoler le papillon aux ailes diamantées; le rosier blanc verra s'épanouir des fleurs odorantes sur sa tige reverdie; le rossignol chantera de nouveau sous le feuillage; seule, l'enfant ne reviendra pas... Non, elle ne sourira plus sur la terre, elle qui était pour nous plus belle que la fleur, que l'oiseau, que l'étoile, que tout ce que la terre a de splendeurs et de merveilles; mais tout ce qui meurt doit ressusciter pour le ciel.

« Elle était aimée de tout le monde, et il n'y avait personne qui en dît du mal. » Cette parole des saints livres n'a-t-elle pas été écrite pour notre enfant bien-aimée? Elle était belle comme doivent l'être les anges, pure et aimante comme eux. Sa maladie a duré douze jours; aucune plainte ne s'est exhalée de ses lèvres; elle a passé de ce monde à l'autre avec l'allégresse du proscrit qui revient dans la demeure de ses pères; une flamme surhumaine brillait dans ses yeux, sa voix avait des vibrations qui nous faisaient tressaillir :

— Non pas adieu, mais au revoir, dans le ciel, tous!

Digitized by Google

Comme elle disait cela !

Je vais chaque jour au cimetière ; j'y porte des fleurs, ces fleurs qu'elle aurait cueillies pour me les offrir. Quelle étrange chose est la mort ! « Je sais que mon Rédempteur est vivant et que je ressusciterai au dernier jour, » disait le plus ancien poète de la douleur, le Job des Écritures. Et moi, je sais que le corps seul nous a quittés, que l'enveloppe matérielle, ce charme de nos yeux, est seule livrée au sépulcre ; je sais qu'Odette vit, que son âme peut encore toucher la mienne ; je lui parle, elle me répond tout bas, et il me semble parfois sentir encore son baiser sur mon front. « Non, une telle absence n'est point une absence, et elle est toujours avec nous celle que nous ne voyons plus (1). »

Dieu l'a choisie... Qu'est-ce que ce monde, où rien ne demeure, séjour de transition, lieu de passage, où les uns s'arrêtent dans les épines et les ronces, tandis que les privilégiés effleurent à peine le sol, comme l'alcyon rase la surface des mers?... Qu'est-ce que la vie? Un tissu de contradictions et de charmes, de peines et de joies, de revers et de succès ; un mélange de biens et de maux ; une trame de laine et d'or. La patrie véritable, c'est le ciel ; la vraie vie, c'est l'éternité !

Avril. — « Soyez bien heureux ! » disait notre ange en couvrant du même regard Berthe et M. de Liéven. Elle a eu pour chacun une inspiration délicieuse : « Mère, regardez la croix et le ciel : l'une est pour le temps, l'autre est pour toujours. — Père, je vais vous attendre et nous ne nous quitterons jamais. » A Cécile : « Soigne mes pauvres, je ne t'oublierai pas là-haut. » A moi : « Vous les consolerez, n'est-ce pas? tandis que je parlerai de vous à *Marie*. » Et tant d'autres paroles gravées dans nos cœurs ! Cette mort chrétienne, cet oubli de soi, cet abandon, ce parfum de piété et de vertu qu'elle laisse après elle, c'est un héritage précieux, j'en voudrais recueillir toutes les parcelles. Ce n'est qu'à mère Saint-Charles que je puis confier l'étendue de ma peine : ici, je dois me souvenir surtout de la suprême recommandation de la chère petite âme envolée.

La mort a passé sur le nid de mousse, l'orage a brisé la tige, le simoun a ravagé la plaine : plus d'oiseau, plus de parfum, plus de vie. La pauvre mère, triste et désolée, mais toujours chrétienne, baise la croix en pleurant ; le père regarde cette épreuve

(1) Saint Augustin.

Digitized by Google

comme de rachat de ses fautes, la rançon de sa vie coupable, et c'est bien, en effet, une victime pure, un sacrifice d'agréable odeur que cette âme et ce trépas. Je la vois partout, et partout sa place est vide pour *mes yeux de chair;* mais entre elle et moi existait un lien d'amour que mille morts ne sauraient rompre. Les voilà réunies, ces deux colombes tant aimées, ma sœur et *ma fille,* toutes deux marquées dès la première heure du sceau des élus, toutes deux pétries de dévouement et de tendresse, méprisant la terre, allant à Dieu avec élan, comme l'aigle à son aire, comme la colombe au rameau. Vous nous les rendrez, Seigneur, dans la demeure immuable, dans le monde où rien ne finit!

Mai. — Pourquoi pleurons-nous puisqu'elle est heureuse, heureuse avec Dieu?

Berthe est attendue dans sa famille de Morvey; elle emmène Cécile, pour l'arracher un peu à tant d'impressions douloureuses. Hélas! ces regrets « qui font une mort de la vie de ceux qui restent, » tout contribue à les faire croître et à les entretenir. Odette était pour nous un rayon de lumière, une vision céleste, un charme perpétuel; grâce, beauté, intelligence rare, aptitudes magnifiques, elle avait tout reçu : Dieu a tout repris, lui seul en avait le droit.

Fidèle à son rôle d'abnégation, la marquise est sublime dans sa douleur. Nous prions ensemble; hier, nous récitions le psaume quarante-quatre; arrivée à ce verset :

Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam : obliviscere populum tuum, et domum patris tui, et concupiscet Rex decorem tuum,

Elle me laissa le dire seule, et le répéta ensuite avec un accent de foi et d'espoir intraduisible. Oui, un ange a dit cette parole à Odette, et sans regret, « comme un doux agneau se couche pour mourir », elle a quitté sa patrie et la maison de son père. Silence donc, ô mes plaintes! sur ce jeune cercueil, c'est l'*Alleluia* qu'il faut chanter. Heureuse enfant! heureuse Odette! tu n'auras pas approché tes lèvres de la source empoisonnée où nous buvons le fiel et l'absinthe; tu es partie, marquée du signe du Christ, revêtue de la robe nuptiale, couronnée de grâce, d'innocence et de vertu, vierge de toute faute capable de détruire en toi l'image de ton Dieu! Enfant que j'aimais, enfant qui me rendais ma sœur, obtiens-moi l'amour qui accepte la mort de ceux qui nous sont plus chers que nous-mêmes!

Digitized by Google

Ah! rien ici-bas ne peut consoler une mère, et nous étions deux mères pour l'aimer!

Non, non, qui n'a pas vu ce front, cet œil aride,
Et ces bras par moments étendus dans le vide,
Et cette ombre au jardin s'avançant à pas lents,
Ne sait pas ce que peut souffrir un cœur de femme,
Et les rayons joyeux qui s'en vont avec l'âme
De ces petits enfants (1).

Oh! quel beau temps c'était, quand elle accourait le matin, toute fraîche et rose, nous donner le premier bonjour! De ce temps-là, rien n'est resté; mais Dieu nous éclaire, et sa main qui nous a blessés pose sur notre plaie le baume qui guérit.

Sacrifice des pleurs, ô glaive! peine amère,
Nous pouvons vous aimer à ce moment béni,
Où nos yeux, fatigués des choses de la terre,
S'ouvrent sur l'infini.

De ces concerts divins, de ces célestes flammes,
De ces flots jaillissant des plaines du désert,
Non, vous ne savez rien, vous toutes, pauvres âmes,
Qui n'avez pas souffert!

Mon Dieu! qui n'a pas eu ces immenses détresses,
Et cette heure ineffable où vous êtes venu,
Qui n'a passé des pleurs aux saintes allégresses
Ne vous a pas connu (2)!

Ce chant du poëte, hymne de foi et d'espoir, peut seul traduire ce que j'éprouve, ce mélange de douceur et de tristesse, de désolation et de félicité, où la nature et la grâce se confondent, tour à tour triomphantes et combattues.

O Christ! vous avez porté avant nous cet accablant fardeau de la mort d'un ami, et vous compatissez à nos douleurs, et vous permettez qu'elles puissent se changer en perles précieuses dans l'éternité!

J'ai fait un beau rêve... Odette et Marie me montraient leurs couronnes.....

— J'ai raconté cette joie à la pauvre mère.

— Que je vous porte envie! »

(1) Marie Jenna, *Enfants et Mères.*
(2) Marie Jenna, *Élévations.*

Digitized by Google

Le marquis décline de plus en plus; on dit qu'un malheur n'arrive jamais seul. Dans le langage chrétien, la mort peut-elle être appelée un malheur?

Suzanne à Andrée.

Août 18..

C'est de la Visitation que je t'écris, chère amie et sœur. Cherche-moi désormais dans cette oasis, dans cette solitude bénie où l'affection est encore permise, où ma pensée te suit à travers le monde sur les ailes de ma prière pour s'élever avec la tienne vers le Ciel. Ne me gronde pas de mon long silence, je n'ai pas tracé une seule ligne depuis des semaines et des mois. Maintenant que je me retrouve avec moi-même, qu'il n'y aura plus d'oscillations et de changements dans ma vie, maintenant que j'ai dit adieu à Roscoat que j'aimais comme une patrie et qui m'est doublement cher depuis qu'Odette y dort son dernier sommeil, je viens à toi, mon Andrée, te remercier avant tout de la constance de ta tendresse. J'ai lu et relu tes chères et consolantes pages; j'ai senti que tu partageais mon deuil. Tu l'aimais aussi, l'enfant que Dieu m'avait donnée pour remplacer ma sœur!

Las flores son para el suelo
Y los niños para el cielo.

Cettemort prématurée ne pouvait que hâter celle de M. de Roscoat. Il s'est éteint trois mois après, en pleine possession de ses facultés jusqu'à la dernière heure, racheté par son repentir et sa longue expiation. Berthe, son mari et sa sœur, sont venus s'associer à nos émotions au premier cri d'alarme, et leur présence a jeté un dernier reflet de bonheur sur ce déclin d'une vie tant tourmentée et qui s'est terminée dans un acte d'amour parfait.

Berthe ne quittera plus sa mère, qui pour rien au monde ne s'éloignerait de Roscoat, devenu le sanctuaire de ses souvenirs. Andrée, la félicité complète n'est pas de ce monde! Cette noble femme, dont les souffrances si chrétiennement supportées semblaient mériter un autre avenir, a vu disparaître deux de ses plus chères affections, et pour sa nature ardente il n'y a pas de véritable allégement à ce martyre. Héroïque jusqu'au bout, elle de-

Digitized by Google

meure calme sous le choc redoublé des tempêtes; elle dit sans pâlir : « Je veux ce que Dieu veut. » Mais, si dans la partie haute de son âme il n'y a que soumission et amour, que de douleurs au fond!

Je l'admire et je l'aime; prie pour elle, chère Andrée. Le dernier vœu du marquis a été que l'union des familles de Morvey et de Roscoat se resserrât par un nouveau lien, et la mère en deuil se verra revivre dans ses petits enfants. Des voix argentines résonneront de nouveau sous les antiques voûtes; des chants, des rires, des joies, tout ce qui fait l'ivresse des mères remplira de nouveau le vieux castel... Ainsi va le monde. Mais pour Béatrix et moi, rien ne remplacera Odette.

Je n'étais plus nécessaire là-bas, chère Andrée... Tant que le marquis a vécu, j'ai voulu être de moitié dans les soins à lui donner; tant que mon amie a eu besoin auprès d'elle d'un cœur toujours ouvert, je suis restée à ce poste que m'avait confié la Providence. Aujourd'hui, elle n'est plus seule. Ses filles, si unies, si accomplies et si pieuses, seront pour elle des amies de tous les instants; son fils sera la tête et le bras de la petite colonie, et je le connais assez pour être tranquille sur leur bonheur à tous. Je ne te dirai pas, chère sœur, que je suis partie sans secousse, que leurs supplications m'ont trouvée insensible : je les aime trop pour ne pas les regretter; mais ma vocation m'appelait au cloître, et Dieu m'a déjà rendu au centuple les joies et les biens que j'ai laissés pour Lui. Me voilà donc, après cinq ans et demi, éloignée de l'incomparable amie que j'ai trouvée dans Mme de Roscoat; et après tant d'épreuves et de douleurs, j'aborde au port si longtemps désiré... Sur le seuil du monastère, en étreignant une dernière fois dans un baiser suprême cette famille charmante qui est la mienne, j'ai demandé à Dieu de recevoir l'holocauste de ma pauvre âme comme la rançon de ce qui pouvait encore leur être destiné de larmes, et à la paix qui m'a inondée dans cette offrande, j'ai compris que j'étais exaucée.

Je redeviens enfant au noviciat, rien n'est plus doux. Andrée, que de grâces Dieu m'a faites! Aide-moi à l'en bénir, je le prierai pour toi, pour que tu fasses du bien, c'est pour cela seulement que l'homme est créé.

Esther assure que ma filleule me ressemble... Comment trouves-tu cette flatterie amicale?... Chère Esther, que je l'aime! Les Rosaies espèrent ta visite, et... ajouterai-je la Visitation aussi?

Digitized by Google

Ton long voyage aura-t-il un terme? ou veux-tu bâtir ta demeure sous le soleil de l'Orient? Le nôtre est pourtant bien beau! De ma fenêtre, je le vois se jouer dans le feuillage, faire étinceler de mille feux les fleurs du préau; va, toutes les beautés de l'Alhambra ne valent pas mon couvent!

Mère Saint-Charles est toujours la même, le cœur ne vieillit pas. Vivre avec elle, dans le paradis de ma jeunesse, à l'abri des luttes et des revers; revenir, comme le prodigue, après avoir erré loin du bercail, après avoir souri au mirage trompeur d'une félicité passagère; voyageuse fatiguée de la route, m'asseoir sous l'ombrage bienfaisant, près d'un puits de Jacob, pour entendre la voix du Maître, m'attacher à lui et ne plus m'en séparer, dis, mon amie, ma sœur, cela ne dépasse-t-il pas les prévisions humaines? Dieu a eu pitié de moi, il m'a gardée contre les écueils, et quand j'aurai revêtu la sainte robe des filles de l'illustre évêque de Genève, quand un nouveau baptême m'aura fait naître à la vie religieuse, objet de mes vœux, quand j'aurai renoncé à tout, même à ce nom sous lequel j'ai été connue et aimée, quand je pourrai dire véritablement : Dieu seul! alors, Andrée, le souvenir de tout le passé se perdra comme une goutte d'eau dans l'Océan, dans le sentiment d'un bonheur auquel rien ici-bas ne peut être comparé.

Carmel m'a écrit, je vais lui répondre. Andrée, Esther, Carmel, Béatrix, Berthe, Cécile, ces noms résument tout mon cœur. Que le Seigneur soit avec vous toutes, chères âmes qui m'avez aimée!

Mes religieuses tendresses autour de toi, chère amie. Dans le cloître comme dans le monde, en Dieu et par lui, nous demeurons *sœurs*. Va, la grille et le cloître, si tristes pour les mondains, ne sont pas un obstacle entre nous; affranchie de tout lien terrestre, je trouve dans le cœur de mon céleste Époux ceux que je chéris, et c'est dans cette retraite que je t'aimerai toujours.

SUZANNE.

Dieu soit béni!

Lia CRESSEDEN.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE CHARITABLE

ENQUÊTE

SUR

LES ASSOCIATIONS SYNDICALES

CONCLUSIONS (1).

CHAPITRE III.

DU FONCTIONNEMENT DES CHAMBRES SYNDICALES ET DE SES RÉSULTATS CONSTATÉS.

Questionnaire.

Mêmes questions qu'au chapitre précédent.

Nous allons considérer séparément, dans ce chapitre et dans le suivant, les associations syndicales de patrons et d'ouvriers sur leur domaine respectif; nous n'apprécierons qu'en dernier lieu et dans un chapitre spécial les rapports qu'elles ont établis entre elles jusqu'à ce jour et ceux qu'elles peuvent établir par la suite. Cette question, l'une des principales de notre Enquête, de laquelle dépend le jugement que nous avons à émettre, ne peut être divisée et mérite une discussion approfondie.

(1) Voir le numéro du 1er juin 1874.

Digitized by Google

ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PATRONS.

1° *Associations de Paris.* — Dans notre *Exposé préliminaire* (1), nous avons indiqué, par une rapide analyse, quelles avaient été à Paris les œuvres des chambres syndicales de patrons jusqu'au moment où nous avons commencé cette Enquête. Ces œuvres se sont poursuivies et développées pendant l'année qui vient de s'écouler, et, pour s'en faire une idée précise, il suffit de parcourir, comme nous l'avons fait, les publications de leurs deux principaux groupes, le *Journal de l'Union nationale*, et le *Recueil des procès-verbaux du Comité central.*

Cependant si nous examinons, non plus dans leur action générale, mais dans leur fonctionnement particulier, les diverses chambres dont la réunion forme ces deux groupes, nous sommes d'abord amenés à reconnaître, comme nous l'avons fait en expliquant leur organisation même, une différence marquée entre les chambres du Comité central et celles de l'Union nationale. Ces dernières semblent avoir moins d'activité et moins d'influence sur leurs corporations respectives. Un certain nombre d'entre elles ne comptent qu'un chiffre restreint d'adhérents, ne tiennent leurs séances qu'avec une certaine irrégularité et ne s'occupent guère que de l'examen des questions litigieuses que leur renvoient les tribunaux ou que leur soumettent directement les particuliers. A ce dernier point de vue, hâtons-nous de le dire, il n'en est aucune qui ne justifie pleinement la confiance qu'elle inspire. Toutes les affaires sont examinées avec soin, et le plus grand nombre, les quatre cinquièmes au moins, conciliées au grand avantage des juges et des plaideurs. Mais plusieurs chambres, nous devons le reconnaître également, se bornent à ce rôle restreint, et ne rencontrent autour d'elles qu'une indifférence fâcheuse. Nous en avons trouvé la preuve dans un certain nombre de procès-verbaux récents : dans ceux, par exemple, des chambres de la *Gaînerie* et *Maroquinerie*, de la *Ferblanterie*, du *Charbon de bois*, des *Fleurs artificielles*, des *Emballeurs* : lors de la dernière assemblée générale de celle-ci, *huit* personnes, sur quatre cent cinquante, ont seules répondu à la convocation (2)! Serait-il juste

(1) Voir p. 19 et suiv.
(2) *Union nationale*, nos des 21 janvier, 22 février, 7 et 21 mars 1874.

Digitized by Google

cependant de voir dans ces regrettables symptômes l'indice d'une indifférence qui s'étendrait à toutes les industries? De prendre à la lettre ces déclarations que deux présidents de chambres syndicales faisaient au cours d'une polémique récente, que nous analyserons bientôt : « Les chambres ouvrières, s'écriait M. *Rault*, ne fonctionnent pas plus irrégulièrement que les nôtres; car, à part quatre ou cinq chambres très-zélées qui travaillent, les autres végètent. » « Si nos chambres, ajoutait M. *Alain*, n'étaient pas investies de la confiance des tribunaux, si elles ne siégeaient pas comme des tribunaux de famille, nous avons la conviction qu'elles seraient bientôt dissoutes et dispersées... La chambre des *Cuirs et peaux* est la plus ancienne de ces chambres. Eh bien! je suis certain qu'elle ne subsisterait pas trois mois si elle n'avait pas d'affaires litigieuses. »

C'était en vérité une sentence bien dure; l'ardeur de la polémique pouvait seule l'excuser, et nous sommes heureux de pouvoir la contester en nous reportant aux comptes rendus publiés par l'*Union nationale*. Nous voyons dans ces documents, qu'en dehors même de leurs attributions juridiques, beaucoup de chambres syndicales déploient cette année même une heureuse et féconde activité; les unes traitent de sujets spéciaux à leur profession : par exemple, celle des *Armuriers* fait un tarif pour les munitions de chasse, celle des *Marchands de chiffons* un règlement intérieur pour les ateliers, celle de la *Ganterie* une étude approfondie des produits étrangers susceptibles d'entrer en concurrence avec les produits français; celle de la *Photographie* établit des conférences et des expériences régulières sur les procédés nouveaux, celle du *Commerce d'exportation* traite avec le ministre des affaires étrangères la question du rétablissement des consulats français au Mexique. D'autres s'occupent de questions d'une portée plus générale, quoique toujours d'un intérêt particulier pour elles-mêmes, telles que l'application de la nouvelle loi sur les marques de fabriques, les rapports des délégués envoyés par elles à l'exposition de Vienne, la confection des listes de notabilités commerciales pour lesquelles elles sont consultées par le tribunal de commerce, l'examen des taxes et des impôts nouveaux en tant qu'ils atteignent chaque branche de l'industrie parisienne, la désignation des experts qu'en vertu d'une récente convention avec la Grande-Bretagne, la chambre de commerce doit, à la demande du ministre, indiquer pour l'examen des

Digitized by Google

litiges soulevés par l'application des nouveaux tarifs douaniers. Presque toutes les chambres, saisies de ces questions, ont prouvé, par la manière dont elles les ont traitées, l'utilité du concours qu'elles peuvent prêter aux pouvoirs publics, aussi bien que l'importance des services qu'elles sont appelées à rendre à l'industrie.

Il est une autre question, d'un intérêt non moins considérable, que plusieurs chambres ont sérieusement examinée : nous voulons parler du patronage et de l'instruction des apprentis. La chambre de la *Maroquinerie* a adopté les bases d'un projet dont les détails sont encore à l'étude, mais qui consiste à établir dans chaque quartier une maison où, pour une somme modique payée soit par les patrons et les parents, soit par les uns ou les autres, les apprentis seraient logés, nourris et entretenus, et, le soir, trouveraient des cours pour achever leur instruction. La chambre de la *Tabletterie* va mettre ce système en pratique ; elle ouvre en ce moment un premier internat de cinquante enfants pour en faire l'expérience, et jette les bases d'une société destinée à le propager. La chambre des *Fleurs et Plumes*, a, depuis cinq ans, à l'aide d'une société paternelle, organisé des concours et distribué des récompenses entre les apprentis de sa profession ; celle de l'*Ebénisterie* a suivi cet exemple ; celles des *Emballeurs*, de l'*Imprimerie*, des *Mécaniciens*, des *Tailleurs* ont également des projets sur le point d'être réalisés, ou bien encore à l'étude. Il n'y a pas de question plus grave pour l'avenir de l'industrie française, et nous verrons bientôt combien elle a préoccupé, non-seulement les chambres particulières, mais aussi le Syndicat général (1).

Les chambres dépendant de l'autre groupe l'ont également examinée, et comme leurs ressources sont plus considérables, comme elles disposent d'un budget particulier, elles ont plus vite et plus complétement aussi réalisé les projets qu'elles ont adoptés. Dans la chambre des *Tapissiers*, une société de patronage fonctionne depuis plusieurs années, avec le concours des ouvriers eux-mêmes ; dans celle de la *Bijouterie* une école de dessin reçoit près de deux cents élèves et tient déjà une place honorable parmi nos établissements d'enseignement professionnel. L'activité plus grande de ces chambres se manifeste par

(1) *Union nationale*, numéros de janvier, février, mars et avril 1874, *passim*.

Digitized by Google

des réunions plus fréquentes, des discussions plus étendues, une initiative plus vigoureuse. Celle du *Papier et des industries qui le transforment* s'est distinguée entre toutes sous l'infatigable impulsion de M. Havart; celle de la *Bijouterie* s'est occupée, indépendamment de la question des apprentis, de toutes celles qui touchent à ses intérêts, telles que le contrôle de certains bijoux, le titre de l'or et de l'argent, l'exposition de Vienne; elle a de plus examiné cent quarante-huit affaires litigieuses, sur lesquelles cent-huit ont été transigées; enfin elle a ouvert un bureau de renseignements commerciaux, dont les services sont dès à présent appréciés. Celle des *Entrepreneurs de maçonnerie* a publié un volume qui contient, avec ses statuts, le résumé de ses derniers travaux. Ce compte rendu, laissant de côté les questions ordinaires de fonctionnement intérieur, ne vise pas moins de vingt-trois délibérations différentes; plusieurs commissions ont été nommées pour examiner diverses inventions et divers points de législation ou d'économie industrielle, tels que la liberté du taux de l'intérêt, — la révision des lois sur les prud'hommes, sur l'éligibilité commerciale, sur les coalitions, sur les livrets d'ouvriers, les concordats amiables, l'enquête ouvrière. Cette chambre a créé un fonds de secours pour venir en aide à d'anciens sociétaires; elle a pris part à l'établissement d'un bureau de placement; elle a constitué une assurance mutuelle contre les accidents et les risques professionnels; elle a statué en moyenne sur deux cent cinquante affaires litigieuses par an; elle est enfin parvenue à obtenir de l'administration municipale de pouvoir prendre part à la discussion des prix de la série, qui, bien qu'établie exclusivement pour les travaux de la ville, régit en réalité tous les travaux particuliers.

Nous pouvons comprendre par ces exemples l'importance du rôle que jouent au sein de l'industrie parisienne les chambres réunies autour du *Comité central*. Si leur rôle est plus actif que celui des chambres de l'*Union nationale*, cela tient évidemment à ce qu'elles ont conservé, avec leur autonomie, la libre administration de leurs revenus, l'initiative de leurs résolutions et la responsabilité complète de leurs actes. Il serait injuste, nous le répétons, d'attribuer l'attitude plus effacée des chambres de l'Union nationale au sentiment d'indifférence pour l'idée syndicale qu'on leur reprochait naguère trop sévèrement; si leur programme est plus modeste, elles le remplissent avec exactitude et

Digitized by Google

intelligence, sans croire nécessaire de mettre constamment à l'ordre du jour quelque controverse nouvelle, ni de devancer l'appel qu'on fait parfois à leur bonne volonté. Elles ont d'ailleurs dans le Syndicat général une représentation au second degré, qui forme comme une juridiction supérieure et qui se charge d'approfondir, à leur place et dans leur intérêt, les points de législation, de jurisprudence ou d'économie industrielle qu'il importe de résoudre.

Le Syndicat général exerce en effet sur les chambres qui le constituent une influence prépondérante. Dans l'année qui vient de s'écouler, son zèle ne s'est pas ralenti. Indépendamment du contrôle exercé sur les services généraux de l'Union nationale dont la direction immédiate appartient à M. Pascal Bonnin, il a prêté ses soins attentifs, soit à des discussions, soit même à des œuvres importantes. Ses discussions principales ont porté sur l'établissement d'un entrepôt, la création d'un chemin de fer circulaire, la loi sur le travail des enfants et des femmes, la législation des prud'hommes, l'amendement de la loi sur les faillites, les expertises en douane, et enfin sur cette question si intéressante pour nous : les rapports à établir entre les syndicats de patrons et les syndicats d'ouvriers.

Quant à ses œuvres, voici les plus considérables : — Nous avons parlé dans notre *Exposé préliminaire* du projet d'envoyer des représentants à l'exposition de Vienne et d'y constituer une agence : ce projet a été mis à exécution ; il a donné les meilleurs résultats. L'exposition de 1873 devait naturellement réveiller les sentiments qu'avait inspirés celle de 1867 et faire naître le désir de renouer ou d'établir avec les pays étrangers les relations si utiles dont la guerre avait arrêté le développement. Déjà le Syndicat général avait provoqué la formation d'une chambre syndicale d'exportation ; il avait étudié divers projets sur l'établissement d'un centre de relations commerciales avec l'intérieur de l'Afrique, sur la conclusion d'un traité postal avec les États-Unis, sur l'ouverture de débouchés pour le commerce français dans la Birmanie et la Chine occidentale; il avait, sur cette affaire, reçu les communications de M. le consul Dabry de Thiersant et présenté au ministre du commerce l'expression d'un vœu favorable, lorsque, sur la proposition de M. Havart, il résolut de généraliser ses études et de nouer des relations suivies avec la Société de géographie. Cette société accueillit

Digitized by Google

favorablement les ouvertures qui lui furent faites; elle consentit à l'établissement d'une commission mixte, qui se réunit pour la première fois le 10 décembre 1873, et se partagea en quatre sections dont le titre indique à lui seul le programme et l'importance. — 1° Cartes, documents généraux, enseignements, publicité. — 2° Exploration et voies commerciales. — 3° Exploitation naturelle et industrielle. — 4° Colonisation.

Le Syndicat général ne pouvait non plus refuser son attention à la question si grave du patronage des apprentis. Il y fut d'ailleurs convié par la Société de protection des apprentis, qui, par l'organe de son vice-président, M. Charles Robert, vint solliciter son concours pour la fondation de bureaux de patronage dans les industries qui n'en avaient pas encore. A la suite de cette entrevue, le Syndicat général constitua une commission de propagande chargée de poursuivre : 1° la moralisation des apprentis; 2° le développement de l'instruction primaire; 3° la bonne direction des aptitudes professionnelles sous la surveillance des patrons; 4° le rapprochement des patrons et des ouvriers. Cette commission a tenu sa première séance le 7 février dernier (1).

Enfin, comme les années précédentes, le Syndicat général, d'accord avec le Comité central, s'est occupé des élections consulaires. Une commission élue par ces deux groupes syndicaux, a été chargée de préparer ces élections; elle a dû se mettre en rapport avec les candidats, soit qu'eux-mêmes se présentassent devant elle, soit qu'ils lui fussent désignés par une chambre syndicale ou quelque groupe de négociants; elle a dû les entendre, les discuter et les choisir; elle a dû faire son rapport devant une assemblée générale des électeurs commerciaux, convoquée à l'effet de confirmer ses choix. Sa liste, adoptée dans cette assemblée, passa tout entière le jour du scrutin. Nous devons constater qu'au lieu d'être une liste de combat et de venir faire échec à celle que, suivant une récente coutume, le tribunal de commerce lui-même croyait devoir présenter, cette liste fut cette année une liste de conciliation, arrêtée d'accord entre la commission et le président du tribunal et à laquelle aucune liste officielle ne fut opposée. Nous devons constater également que les réclamations élevées en 1872, nous a-t-on dit,

(1) *Union nationale* du 22 février 1874.

Digitized by Google

contre l'origine et le rôle de la commission préparatoire, ne furent pas renouvelées, et que l'assemblée générale tout entière reconnut la compétence des groupes syndicaux pour préparer des élections dont la direction échappait auparavant aux électeurs.

Ce ne fut point seulement à l'occasion des élections consulaires que le Syndicat général obtint le concours du Comité central. L'usage de délibérer en commun sur les sujets les plus importants s'est maintenu cette année d'une façon toute cordiale. Ainsi le Comité central s'est associé à la création de la commission mixte de géographie commerciale. Du reste, ses délibérations ont porté sur des sujets identiques à ceux dont s'est occupé le Syndicat général : le travail des enfants, la création d'un entrepôt, les faillites, la protection des apprentis, les expertises en douane, le chemin de fer métropolitain, le traité postal avec les États-Unis, et enfin les rapports à établir entre les syndicats de patrons et les syndicats d'ouvriers.

Ces travaux importants font véritablement de ces deux comités les conseils supérieurs de l'industrie parisienne; ils justifient la confiance que leur accordent à la fois leurs adhérents, l'autorité publique et l'opinion. Cette année a vu se multiplier les témoignages de cette confiance et s'accroître l'influence qui nécessairement en découle.

2° *Associations des départements*. Les quelques associations dont nous avons constaté l'existence dans les départements, n'ont pas, comme celles de Paris, l'appui d'une direction générale; elles n'ont aucun lien qui puisse les unir, et sont réduites à leurs propres ressources. Aussi leur action s'exerce-t-elle difficilement et se trouve-t-elle quelquefois entravée par des obstacles qui ne se rencontrent pas à Paris. C'est ainsi qu'à *Orléans* les chambres du bâtiment n'ont pu obtenir, malgré leurs offres de service, que le tribunal de commerce leur renvoyât ses expertises; elles ont eu à lutter contre un sentiment de défiance qui a fait craindre aux juges qu'elles n'apportassent pas à l'examen des affaires toute l'impartialité désirable; c'est ainsi qu'à *Nevers*, dans la même industrie, l'autorité préfectorale s'est opposée à la convocation d'une réunion générale pour la constitution des chambres qui restent à établir. Nous n'avons pas à apprécier les raisons qui motivent cette attitude de l'administration; mais il nous est permis de regretter que l'esprit sagement libéral dont cette dernière est animée à Paris, ne

Digitized by Google

l'inspire pas encore en province et qu'elle traite différemment des négociants jouissant des mêmes droits et présentant les mêmes garanties.

Il n'en est pas cependant partout de même. A *Marseille*, les prud'hommes pêcheurs, les portefaix, exercent en paix et au grand jour la plénitude de leur juridiction et de leur privilége; à *Lyon*, l'Union des marchands de soie et l'Association de la fabrique lyonnaise fonctionnent régulièrement, défendent, — rarement avec succès, mais avec courage toujours, — les intérêts de leurs adhérents menacés par les prétentions ouvrières, dirigent avec zèle les services généraux qu'elles ont établis et jouissent auprès de l'autorité d'une considération méritée; on leur a soumis cette année le questionnaire de la commission de l'Enquête ouvrière, auquel l'une et l'autre ont répondu.

Répétons d'ailleurs que les renseignements que nous avons pu recueillir sont fort restreints et que nous ignorons sans doute l'existence d'un certain nombre d'associations syndicales qui suivent de loin l'impulsion des chambres parisiennes.

ASSOCIATIONS SYNDICALES D'OUVRIERS.

1° *Associations de Paris.* Nous connaissons le vaste, l'utile programme de ces associations. Dans quelle mesure l'ont-elle suivi? Nous devons le reconnaître, mais sans nous en étonner, dans une mesure fort étroite encore. En effet, l'exécution de ce programme exige à la fois une expérience acquise et des ressources considérables. Or, tout récemment organisées, les chambres syndicales ouvrières ne peuvent avoir encore ni cette expérience ni ces ressources. Elles en sont aux premiers essais, aux premières difficultés, et ne suppléent à ce qui leur manque que par le zèle de leurs fondateurs.

Elles ont en outre une cause réelle d'embarras et d'infériorité dans l'absence d'une direction collective. Nous avons dit que l'administration ne les avait pas autorisées à constituer un conseil central appelé à jouer un rôle analogue à celui du Syndicat général des patrons. Nous reviendrons plus loin sur cette mesure; nous constatons seulement ici qu'elle a pour conséquence d'exposer les chambres ouvrières isolées les unes des autres à des hésitations ou à des fautes qui peuvent, dans une certaine mesure, retarder leurs progrès, sans nuire toutefois à leur établissement.

Digitized by Google

Ces chambres ont néanmoins quelques rapports entre elles ; nous avons dit qu'elles adoptaient presque toujours des statuts rédigés sur le même modèle, et qu'elles correspondaient avec une société de crédit, alimentée par leurs souscriptions, afin de mettre en commun leurs ressources financières.

Il arrive même que, dans certaines occasions, elles entrent en conférence les unes avec les autres à l'aide de leurs bureaux respectifs et prennent ainsi des résolutions collectives. Au mois de mai dernier elles organisaient par ce moyen le service des délégations ouvrières à l'exposition de Vienne et se procuraient les sommes nécessaires pour en couvrir les frais. Au retour de leurs délégués, elles se sont encore entendues pour la publication des rapports, qui paraîtront prochainement.

Quoi qu'il en soit, cet accord accidentel et sur des sujets spéciaux ne saurait équivaloir à l'unité de direction qu'un conseil général pourrait donner à leurs travaux, et nous ne devons pas être surpris du peu de résultats pratiques que nous sommes à même de constater.

Nous devons cependant signaler les œuvres suivantes que les chambres ouvrières ont accomplies dans ces temps derniers :

Les *tailleurs d'habits* et les *ouvriers en voitures* ont organisé dans leurs corporations un enseignement professionnel qui donne déjà de bons résultats ;

Les *employés de magasins* ont ouvert un bureau de placement auquel s'adressent avec confiance d'importantes maisons ;

Les *bijoutiers* se sont vivement préoccupés du patronage des apprentis ;

Les *bronziers* ont également mis cette question à l'étude ; ils ont de plus ouvert un atelier de refuge, dans lequel ils donnent asile aux ouvriers que leur âge ou leurs infirmités éloignent des ateliers ;

Enfin plusieurs chambres ouvrières ont fondé des sociétés coopératives, où se poursuit, avec des chances diverses, l'expérience de la coopération. Ces sociétés sont celles des *ouvriers en meubles*, *ouvriers en meubles sculptés*, *brossiers*, *cordonniers*, *ferblantiers-lampistes*, *maçons*, *imprimeurs* (deux sociétés), *ouvriers en instruments de musique, en limes* (deux sociétés), *lithographes, lunetiers, tailleurs de pierre, marbriers, menuisiers en bâtiments, peintres en bâtiments, opticiens, pianos-facteurs, tailleurs, talonniers en bois.*

Ces sociétés coopératives ont eu l'heureuse pensée de s'entr'ai-

Digitized by Google

der par une publicité commune, en imprimant leurs adresses sur le verso de leurs prospectus et de leurs factures respectives.

Si peu nombreux que soient ces exemples, ils témoignent de la bonne volonté des chambres ouvrières à suivre leur programme et à répondre à la confiance de leurs adhérents. C'est comme une prise de possession du domaine syndical; nous la trouverons bien plus effective encore lorsque nous rapporterons les tentatives faites pour établir des rapports suivis avec les chambres patronales. Mais nous avons réservé cette question.

2° *Associations des départements*. Nous avons sur les chambres syndicales de *Bordeaux* moins de renseignements encore que sur celles de Paris. Quoiqu'elles n'aient pas entre elles de lien officiel, il est à supposer qu'elles suivent une direction occulte. On s'en est bien douté, quand on les a vues, ainsi que nous l'avons dit, s'établir en même temps et venir presque à la fois demander l'autorisation préfectorale. Cette conviction s'est encore affermie quand on les a vues suivre le même programme et débuter par organiser des grèves.

A ce signe, on a dû soupçonner que cette direction occulte émanait de la société Internationale, si influente dans le Midi, et craindre que ces associations ouvrières ne fussent en réalité que des sociétés de résistance, qu'elles n'eussent que le nom de chambres syndicales sans en présenter les vrais caractères.

Mais l'événement a dissipé ces soupçons et ces craintes. Aucune grève ne fut turbulente et injuste; aucune ne se prolongea au delà du temps nécessaire pour négocier avec les patrons la solution des points contestés. Les ouvriers montrèrent dans ces occasions du bon sens et de la modération; ils tinrent exactement la promesse qu'ils avaient faite au préfet, lorsqu'ils lui avaient demandé la permission de se réunir, de ne causer aucun désordre, de ne se mêler en aucune façon de politique, et de faire eux-mêmes la police de leurs assemblées. Quelques-uns allèrent jusqu'à prier ce magistrat de juger lui-même les différends qui les séparaient de leurs patrons, et lui donnèrent, en lui faisant cette offre qu'il eut le regret de ne pouvoir accepter, la mesure de leur bon esprit. Depuis cette époque, les chambres bordelaises se sont tranquillement occupées de leurs affaires, sans jamais faire regretter la tolérance que l'administration leur accorde. Nous aurions voulu nous trouver en mesure de faire connaître en détail les résultats de leurs travaux.

Digitized by Google

Pour les syndicats de *Lyon*, il en est tout autrement : nous avons été parfaitement renseignés sur leurs agissements, et nous les déplorons. Si quelque chose doit compromettre et peut perdre la cause de l'association syndicale, c'est à coup sûr la manière dont les ouvriers lyonnais prétendent la servir, ou plutôt s'en servir. La forte organisation que nous avons décrite, leur étroite union autour d'un comité dirigeant, leur donnent une puissance considérable, qu'elles mettent au service de la révolution et dont elles abusent pour écraser la fabrique lyonnaise. La part qu'elles ont prise aux événements des dernières années, leur affiliation certaine à l'Internationale, montrent quel est leur véritable caractère, tenant à la fois de la société secrète et de la société de résistance. Leur existence est un danger permanent pour l'ordre public et une cause sérieuse de ruine pour l'industrie. Elles ont été longtemps encouragées par la faiblesse regrettable des autorités locales; elles le sont encore par le désarroi des patrons, qui commencent à peine à comprendre la nécessité de s'unir et ne savent en général qu'obéir aux exigences souvent ridicules, souvent illégales, dont ils sont les victimes. Elles sont donc vraiment tyranniques; elles disposent du marché, et peuvent se vanter à bon droit d'en écarter la grève; mais ce n'est pas en ouvrant la porte à la concorde, c'est en la fermant à la libre discussion. Heureuse ville où le nombre n'a plus rien à craindre ni de la raison ni de la justice!

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES.

Nous avons estimé que nous devions compléter notre Enquête en rapprochant les faits constatés en France des exemples que pouvaient nous offrir les nations voisines, et nous avons recueilli quelques renseignements intéressants sur les lois et les coutumes de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Allemagne.

Angleterre.—Dans ce pays, les *Trades-Unions* sont de véritables associations corporatives, dont les bureaux peuvent être comparés à nos chambres syndicales ouvrières. Mais ces associations sont d'une importance beaucoup plus considérable que les nôtres. Elles comptent dans le Royaume-Uni plus de huit cent mille adhérents, disséminés sur toute la surface du pays. Elles sont organisées par métiers et non par régions; l'union des mineurs, par exemple, composée de trente-cinq mille membres, comprend

Digitized by Google

tous les mineurs d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Cette union se subdivise en branches formées par les ouvriers d'un même district, dont les délégués composent le conseil central. C'est une organisation analogue à celle de l'*Union nationale* de Paris, avec cette différence que chaque union ne comprend que des groupes de la même profession et s'étend à tout le territoire.

Le principal objet des unions est de créer une caisse permanente de chômage destinée à alimenter les grèves. C'est dans ce dessein même qu'elles s'établirent après que le bill de 1824 eut proclamé la liberté de la coalition. Elles ont donc été à l'origine et sont restées pendant longtemps organisées en vue de la grève; c'est avec ce seul caractère qu'elles ont été introduites en France après l'exposition de Londres et qu'elles s'y sont acclimatées sous le nom de sociétés de résistance, véritables machines de guerre et d'oppression.

Mais, tandis qu'en France le vieil esprit corporatif, qui avait survécu à notre révolution, transformait la société de résistance en association syndicale, le même progrès s'accomplit en Angleterre par le seul effort de l'expérience. Les unions apprirent à leurs dépens que la grève est un expédient ruineux et que la conciliation est préférable à la discorde. Elles résolurent en conséquence d'user de l'influence considérable dont elles disposaient pour résoudre à l'amiable les questions de salaire et rétablir ainsi une entente nécessaire entre les patrons et les ouvriers. Cette sage conduite, inspirée surtout par les conseils de MM. *Kettle* et *Mundella*, amena deux sortes d'institutions éminemment utiles et propres à maintenir la paix dans le monde industriel : d'abord des *commissions d'arbitrage*, sorte de commissions mixtes formées par les patrons et par les comités des unions, chargées d'arrêter à l'avance, et pour un temps limité, par des décisions ayant force de loi, le prix et les conditions de la main d'œuvre; puis les *conseils de conciliation*, tribunaux de paix établis pour juger des contestations entre les patrons et les ouvriers, constitués sur le modèle de nos conseils de prud'hommes et sur la demande des parties intéressées.

De telle sorte que ces unions, après avoir non-seulement préparé, mais encore conduit la guerre civile, ont fini par rétablir la paix. Elles règlent les questions de salaire suivant les données de la science économique; parfois même, en se chargeant de fournir

Digitized by Google

aux patrons, pour un prix débattu, les ouvriers dont ils ont besoin, elles parviennent à faire disparaître toute cause de froissement et de contestation. Ce progrès ne s'est pas accompli tout d'un coup et n'est pas assurément définitif : il arrive encore de voir en Angleterre des grèves se produire malgré les efforts des conciliateurs; mais il est certain que ces grèves sont de plus en plus rares, de plus en plus pacifiques, et qu'elles finiront par disparaître complétement.

La diminution de la grève a rendu disponible une grande partie des ressources dont les unions disposent. Ces ressources sont considérables, puisque les cotisations varient de 5 fr. 50 à 130 fr. par an. On a pu les consacrer à l'épargne, c'est-à-dire au bien-être, à la sécurité des membres de chaque union. Voici par exemple celle des *charpentiers* : son budget, en 1865, s'est élevé à 262,000 fr. en recettes, à 168,550 fr. en dépenses, en bénéfices par conséquent de 83,650 fr. Ce budget a soldé : 1° les secours mutuels (maladies, pensions de retraite, frais d'enterrement, jusqu'à concurrence de 40,875 fr.; 2° les dépenses relatives aux affaires du métier (soutien des grèves, secours en cas de chômage individuel, assurances contre la perte des outils, primes d'émigration), jusqu'à concurrence de 69,750 fr.; 3° frais généraux (salaire des employés, jetons de présence, loyers, impressions) jusqu'à concurrence de 57,675 fr. Les 83,650 fr. d'excédant ont été mis en réserve pour subvenir aux charges futures du premier chapitre, qui iront s'augmentant avec le nombre des retraites; de telle sorte que plus de moitié des revenus de l'union ont été dès cette année consacrés à l'épargne (1).

Les unions des différents métiers n'ont pas entre elles de rapports permanents; mais elles se réunissent parfois en congrès général où se discutent les intérêts collectifs des ouvriers, ainsi qu'elles l'ont fait cette année même à Leeds et à Sheffield.

Il y a donc entre les unions anglaises et les associations syndicales françaises de grandes analogies. Les premières, plus anciennes et plus riches, peuvent suivre leur programme avec plus de confiance et de facilité. Elles doivent être pour les autres un exemple et un encouragement; leur montrer ce que peuvent la

(1) Ces détails et ceux qui précèdent sont empruntés au livre de Mgr le comte de Paris sur les *Trade's Unions*. Voyez aussi le travail qui nous a été donné par M. Audiganne sur la législation anglaise.

Digitized by Google

persévérance et le courage, et comment on se relève d'une situation inférieure, et comment on prospère en respectant les lois de son pays. Certes, il n'entrerait dans l'esprit d'aucun unioniste anglais de se servir de sa qualité pour une entreprise quelconque contre le gouvernement établi, et s'il y avait sur le continent quelque petit-neveu de Cromwell, nul n'irait lui présenter un hommage intéressé en se faisant annoncer : UN TEL, *directeur d'une Trade's Union.*

Ce n'est pas que les unions restent indifférentes aux choses de la politique : nous les avons vues cette année s'efforcer de faire arriver au Parlement des candidats spécialement chargés d'y défendre leurs intérêts. Mais elles ne le font que dans la mesure où tout citoyen, tout corps constitué, a le droit et le devoir de le faire; jamais elles ne s'occupent de questions qui leur soient étrangères ou interdites. Les ouvriers anglais font dans leurs unions les affaires de leurs métiers : ils ont les *meetings* pour toutes les autres.

Nous savons qu'en Angleterre il existe aussi entre les patrons des associations formées surtout pour résister aux *Trade's Unions* et négocier avec elles. Ces associations concourent à l'établissement des commissions d'arbitrage et des conseils de conciliation; elles prêtent à leurs membres une force de résistance sans laquelle ils seraient successivement victimes d'exigences immodérées. On voit aussi des associations corporatives : chaque corps d'état a ses fêtes, son budget, ses caisses d'assistance ou de bienfaisance, ses écoles, ses hôpitaux, ses traditions et ses rites. Mais nous ne croyons pas que ces dernières associations se donnent jamais pour mission de délibérer soit séparément, soit en commun, sur leurs intérêts professionnels ou sur les intérêts généraux du commerce et de l'industrie. Quand une question de ce genre est soulevée, les *meetings*, les journaux, la tribune, suffisent en général pour la résoudre; quelquefois aussi il se forme entre les intéressés quelques ligues temporaires, ayant un but déterminé et qui se rompent une fois ce but atteint.

Nous n'avons pas eu du reste de renseignements particuliers sur les associations patronales de l'Angleterre.

Autriche. — Une loi récente sur les associations a régularisé la situation de nombreuses sociétés ouvrières qui s'étaient établies dans l'empire d'Autriche sous différents prétextes, les unes comme sociétés de bienfaisance, les autres, et c'était le plus grand

Digitized by Google

nombre, comme sociétés de compagnonnage. On en trouve aujourd'hui, principalement à Vienne, dans la plupart des métiers. Ce sont bien moins des associations syndicales que des sociétés de résistance; presque toutes ont pour objet unique la hausse des salaires et l'entretien des grèves. Les ouvriers autrichiens en sont encore aux doctrines qui dominaient chez les ouvriers français en 1848 : ils n'attendent la réalisation de leurs espérances que de la contrainte et de la violence. Il en résulte qu'ils sont à la disposition des hommes politiques et sous l'influence de la Société internationale. Le gouvernement d'ailleurs est suffisamment armé pour se défendre contre leurs attaques. La loi lui donne le droit de les interdire ou de les supprimer, sur le rapport de ses agents et sans aucune intervention de la justice; il peut requérir contre leurs chefs et leurs membres des peines rigoureuses, et même suspendre d'une façon générale l'exercice du droit d'association. Entre cette législation et la nôtre, la différence n'est pas en fait bien considérable. C'est toujours au gouvernement qu'appartient le dernier mot et le pouvoir d'arrêter l'expérience tentée par les ouvriers, si cette expérience lui paraît dangereuse.

La loi autrichienne donne également aux patrons le droit de s'associer. Nous ne savons quel usage ils en ont fait jusqu'à ce jour, ni dans quelle mesure ils se sont vus menacés par les associations ouvrières.

Notons enfin que certaines sociétés, telles que les sociétés de secours mutuels et les caisses d'épargne, restent soumises à des lois particulières.

Belgique. — A l'exception de quelques sociétés qui ne sont que des sociétés de résistance, telles que celle des typographes de Bruxelles, la Belgique ne possède pas d'associations analogues aux associations syndicales. Elle paraît s'en tenir à la pure doctrine de 1789, qui, consacrant les droits individuels, conteste et supprime les droits collectifs. La loi belge cependant permettrait aux ouvriers d'établir des associations corporatives, mais ceux-ci ne sentent pas la nécessité de former entre eux des liens permanents ni de se soumettre à une discipline professionnelle. Lorsque quelque intérêt les sollicite, ils usent, pour y pourvoir, du droit de réunion ou du droit de coalition, sans avoir besoin pour cela d'autorisation préalable. Mais, une fois la satisfaction obtenue, ils cessent de se concerter, jusqu'à ce qu'une nouvelle question se

Digitized by Google

présente. Les ouvriers belges cependant ont formé depuis longtemps des sociétés de secours mutuels, qui ont pris d'heureux et larges développements; ils commencent à faire l'expérience des sociétés coopératives auxquelles une loi récente vient de donner une forme légale. L'agitation produite en Belgique par les manœuvres de l'Internationale n'a été que superficielle.

Les patrons usent également des droits de réunion et d'association; ils ont des chambres de commerce et des manufactures, dont les délégués forment auprès du gouvernement un conseil supérieur consultatif; mais ils n'ont pas de chambres syndicales. On pourrait cependant considérer comme telles certaines sociétés : le *Cercle industriel de Gand* et l'*Union des charbonnages*, par exemple, qui traitent des questions de salaires en cas de grève et s'occupent à l'ordinaire de celles concernant le travail, l'apprentissage, etc.

Les conseils de prud'hommes, quoique anciens déjà en Belgique, y sont rares et peu populaires (1).

Allemagne. L'Allemagne est la terre classique du socialisme. Les nombreuses sociétés ouvrières qui s'y sont établies ouvertement ou secrètement, sont toutes rangées sous l'empire de cette école et de ses apôtres. Elles sont toutes organisées en vue de la guerre déclarée à l'ordre social, toutes jusqu'aux sociétés coopératives de crédit mutuel qui, après d'excellents résultats d'abord obtenus, dégénèrent en officines démagogiques. Nous avons donné, dans notre Enquête, l'analyse d'un travail de M. Reybaud qui fait suffisamment connaître leur esprit et leur influence : elles s'acheminent à la *liquidation sociale,* groupées en faisceau par la *Ligue des associations ouvrières;* et, sans doute, elles auraient déjà commencé leur œuvre de destruction, sans les événements militaires qui sont venus à point pour les interrompre. Mais l'interruption ne sera que momentanée; déjà les signes avant-coureurs de l'orage se laissent entrevoir dans les élections politiques; et, comme le gouvernement prussien semble prendre à tâche d'anéantir les principes conservateurs et de persécuter ceux qui les défendent, il serait possible que l'Allemagne fût, dans un temps moins éloigné qu'on ne le pense, frappée au cœur

(1) M. Visschers et Dauby. Depuis que ces lignes sont écrites, nous avons reçu la nouvelle de la mort de M. Visschers, dont le bienveillant concours nous a été précieux. Nous devons à la mémoire de cet homme de bien le juste tribut de notre reconnaissance et de nos regrets.

Digitized by Google

et par le *socialisme en frac* et par le *socialisme en blouse*, tandis que, s'il plaisait à Dieu, la France échapperait au même péril grâce à l'usage régulier, légitime et pacifique du droit d'association.

Il n'y a donc aucune assimilation à faire entre les sociétés allemandes et les syndicats français, tels qu'ils se fondent et se développent sous nos yeux.

Quant aux associations de patrons, nous ignorons quels sont en Allemagne leur existence et leurs droits : elles n'opposent rien en tout cas aux seize journaux que publient les ouvriers, rien à leurs réunions turbulentes.

CHAPITRE IV.

DE L'AVENIR DES CHAMBRES SYNDICALES.

Questionnaire.

2e Question. (*Voir au chapitre précédent.*)

3e Question. *id.*

4e Question. *id.*

6e Question. *Pensez-vous qu'il soit de l'intérêt des associations syndicales de patrons ou d'ouvriers de se réunir en groupes, soit par profession, soit par région?*

N'y a-t-il pas lieu de craindre, pour l'indépendance de chaque association, la prépondérance d'un pouvoir central?

7e Question. *Quelles relations peuvent exister entre les chambres syndicales et les tribunaux de commerce ou les conseils de prud'-hommes?*

Après avoir présenté les faits que notre Enquête nous a permis de constater et, par là même, déterminé les caractères essentiels de l'association syndicale, nous nous sommes demandé ce que nous devions penser de cette institution, si nous devions la considérer comme fructueuse et bonne à développer, ou si, tout au contraire, nous ne devions y voir qu'une innovation stérile, sans valeur et

Digitized by Google

sans avenir, contraire même à l'intérêt bien entendu de la société. Une double question se posait ainsi devant nous : l'association syndicale peut-elle être utile à ceux qui la mettent en pratique? peut-elle être utile à l'État? Nous allons l'examiner dans ce chapitre et dans le suivant, en appréciant l'influence que l'association peut exercer sur les patrons et sur les ouvriers, d'abord dans leur sphère respective, puis dans leurs relations communes.

ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PATRONS.

L'avenir des chambres patronales peut aisément se dégager de leur passé : nous savons ce qu'elles ont fait, — du moins ce qu'ont fait celles de Paris, les mieux organisées et qui doivent servir de type à toutes les autres, — les services qu'elles rendent, la considération dont elles jouissent, l'influence toujours croissante qu'elles exercent. Ce qu'elles ont fait, elles le feront encore, et nous n'apercevons ni ce qui pourrait les arrêter, ni ce qui pourrait les détourner. Elles ont conquis leur droit de cité dans le monde industriel, et la place qu'elles y occupent ne peut plus rester vide. « La collectivité a une puissance en quelque sorte illimitée, disait naguère *M. Simon*, alors président de la chambre syndicale de la dentelle, aujourd'hui juge au tribunal de commerce; cette puissance est nécessaire aujourd'hui et le commerce ne peut s'en passer : il doit en effet lutter pour défendre ses intérêts généraux, pour résister aux impôts écrasants qui l'accablent, pour détourner les pouvoirs publics de la fausse voie économique où ils se sont engagés. Des efforts individuels peuvent-ils obtenir ce résultat? Évidemment non; pour réussir il faut le concours de tous, le groupement de toutes les volontés et de toutes les intelligences au sein des chambres syndicales.

« Les modifications profondes que les facilités de transport et de correspondance ont apportées dans les relations commerciales et industrielles, exigent une enquête en quelque sorte journalière sur les faits économiques qui se produisent dans les diverses parties du monde; ces faits peuvent aujourd'hui avoir une grande influence sur les destinées économiques du pays; il faut donc les étudier avec soin. Qui peut faire cette enquête journalière? Les chambres syndicales.

« L'Amérique, au prix des plus grands sacrifices protectionnistes, cherche à se créer une industrie; l'Angleterre, menacée dans ses

Digitized by Google

débouchés, on cherche de nouveaux; l'Allemagne, affolée de son agrandissement inespéré, cherche dans le domaine économique les succès qu'elle a trouvés sur le terrain militaire. Pour arriver au but de leur ambition, ces nations, au prix des plus grands sacrifices, nous enlèvent nos contre-maîtres et nos meilleurs ouvriers. Qui nous garantira contre tous ces périls? Qui donnera à la France les moyens de maintenir sa réputation artistique et industrielle, en même temps que de trouver de nombreux débouchés pour l'excédant de produits que donnent le renouvellement, le perfectionnement de son outillage? Les efforts individuels sans doute, mais aussi et surtout les renseignements que les chambres syndicales ont pour mission de centraliser (1). »

Ce n'est pas la concurrence étrangère qui fait courir à notre industrie ses plus graves dangers : une crise intérieure aurait pour elle de bien autres conséquences. Cette crise, qui pourra la conjurer? Qui pourra résister aux ouvriers, qui pourra leur faire entendre raison, qui pourra traiter avec eux? Les chambres syndicales! Elles opposeront puissance à puissance, coalition à coalition; elles défendront leurs adhérents d'un sort pareil à celui des fabricants lyonnais, qui, à l'heure présente, d'*exploiteurs* deviennent *exploités*; elles arracheront la liberté de l'industrie aux étreintes mortelles du socialisme; elles suivront, en un mot, l'exemple de l'industrie anglaise qui, sous la menace des mêmes périls, n'a retrouvé le calme et la paix qu'en plaçant des unions de patrons en face des unions d'ouvriers. L'intervention des chambres syndicales n'est pas seulement utile en ces sortes de conflits, elle est indispensable, et chacun le comprend : « Avec elles, disait naguère le président de la chambre des appareils de chauffage (2), les rapports entre patrons et ouvriers seront plus faciles; que de fois avons-nous vu surgir des grèves qui sont la ruine de l'ouvrier et de l'industrie, et dans ces moments critiques où les affaires étaient complétement arrêtées, pas de chambre pour pouvoir s'entendre et répondre aux demandes quelquefois injustes et non fondées qui étaient adressées aux patrons par les comités ouvriers; il n'y a pas besoin d'exemple : depuis la grève des fondeurs jusqu'aux autres corps d'état, vous savez tout ce qui s'est passé. »

(1) *Union nationale* du 14 février 1874.
(2) *Union nationale* du 14 mars.

Digitized by Google

Déjà nous avons vu que la *chambre de la bijouterie*, après avoir essayé de s'entendre à l'amiable avec le syndicat des ouvriers, a formé, pour résister à des prétentions inacceptables, une assurance mutuelle pour repousser toute menace de grève. Cet exemple sera suivi, et de cette façon, en se mettant en mesure de résister, les chambres syndicales préviendront des luttes ruineuses qui finiraient par être mortelles pour l'industrie.

Elles seront en outre l'asile des petits patrons. De nos jours la *centralisation* quitte la politique et s'étend à l'industrie. Il se forme de tous côtés de vastes concentrations de capitaux, de vastes établissements contre lesquels les petits fabricants et les petits marchands ne peuvent pas soutenir la concurrence. Qu'ont-ils à faire en effet dans un quartier où se montent des maisons comme le *Louvre* et le *Bon Marché?* Forcément ils se ruinent et disparaissent. Pour les consommateurs, il y a peut-être quelque avantage, mais pour les commerçants et pour les ouvriers eux-mêmes il en est tout autrement : tel de ceux-ci qui eût été certain de devenir par son travail et son épargne un petit patron, ayant sa boutique, son patrimoine, son indépendance, n'y peut plus prétendre aujourd'hui et doit se résigner à rester toute sa vie contremaître ou commis. Eh bien! les chambres syndicales uniront toutes ces faiblesses en un faisceau que peut-être la grande industrie ne pourra briser; elles seront, nous l'avons dit, les représentants du tiers-état industriel; elles lutteront contre cette centralisation qui, pour la société française, ne vaut guère mieux que la centralisation politique, parce qu'elle en paralyse également les éléments conservateurs.

Que les chambres syndicales poursuivent donc leur œuvre : la science économique, l'industrie, le pays lui-même y sont intéressés.

ASSOCIATIONS SYNDICALES D'OUVRIERS.

Faut-il avoir la même confiance dans l'avenir des chambres ouvrières?

Ici nous ne considérons que les associations véritablement corporatives; nous laissons de côté toutes celles qui, sous le nom de syndicats, n'ont été et ne sont encore que des sociétés de résistance ou des sociétés politiques. Ces dernières sont condamnées à n'être jamais que malfaisantes et impuissantes : malfaisantes

Digitized by Google

pour l'industrie qu'elles ruinent, pour le pays qu'elles troublent; impuissantes à servir les intérêts des ouvriers, à leur apprendre l'épargne, à rendre leur situation meilleure. Nous ne considérons que celles dont le programme est celui que nous avons indiqué, qui ne demandent rien que le droit commun et qui se placent sur le terrain économique.

Une question préjudicielle se pose devant nous. Nous savons combien les chambres ouvrières ont étendu leur programme, mais nous savons aussi dans quelle faible mesure jusqu'ici elles ont pu l'exécuter. Pourront-elles le faire accepter par les ouvriers, et trouveront-elles chez ceux-ci le concours et les ressources dont elles ne peuvent se passer? Ou bien, faute de ce concours et de ces ressources, auront-elles, et aurons-nous avec elles, le regret de voir échouer une tentative sur laquelle on peut à bon droit fonder tant d'espérance?

« J'ai vu de près les ouvriers de Paris et les meneurs auxquels ils obéissent, disait dans l'Enquête parlementaire sur le 18 mars un des fonctionnaires de la préfecture de police; ils ne cherchent nullement à améliorer leur sort par le travail et l'économie; ils ne rêvent que l'expropriation à leur profit des ateliers, des machines appartenant aux patrons riches qu'ils détestent... Je les ai toujours trouvés envieux, haineux, ennemis de toute supériorité et de toute autorité; j'ai toujours affirmé aux personnes auxquelles j'avais à rendre compte de mes enquêtes que le but poursuivi par eux était politique, parce que le nivellement social désiré par eux ne pouvait être atteint qu'au moyen d'un bouleversement de la société... Jamais je n'ai pu leur faire comprendre qu'on peut arriver à la fortune par le travail et l'épargne. Comme ils ont une grande soif de jouissances, un désir effréné d'arriver, ils ont songé à d'autres moyens. Il y a longtemps que cet état de choses existe; il est bien antérieur aux réunions publiques; ces tendances ont toujours été les mêmes; elles n'ont fait que s'accentuer et se montrer plus à découvert quand les événements sont devenus plus graves (1). »

Ces tendances, signe d'une démoralisation déplorable, ne sont pas aussi générales que l'affirme l'ancien directeur de la police politique, qui, par ses fonctions, ne s'est guère trouvé en relation qu'avec les chefs et les meneurs. Nous croyons beaucoup plus

(1) *Enquête sur le 18 mars*, t. II, p. 228.

Digitized by Google

exact ce que nous a dit M. *Fréd. Lévy* : « On ne saurait s'imaginer combien l'esprit de la population ouvrière a été troublé depuis trois ans. Cette population pourtant n'est pas mauvaise. Il faut distinguer les bons ouvriers, honnêtes, laborieux, vivant en famille, qui, bien qu'en défiance à l'égard des patrons dont ils croient les intérêts opposés aux leurs, se prêteraient néanmoins à la conciliation, s'il n'y avait à côté d'eux les meneurs. Ceux-là sont les mauvais ouvriers, paresseux, ivrognes, beaux parleurs. Ils sont en grande minorité; il n'y en a pas dix pour cent; mais leur influence est considérable et détruit en un instant l'effet des meilleurs conseils (1). »

Si ces tendances ne sont pas générales, elles sont du moins dominantes, grâce à cette minorité turbulente qui s'impose à la multitude. Pour les combattre, comme c'est leur intention, les chambres syndicales doivent d'abord trouver dans leur sein une élite d'ouvriers intelligents et dévoués, capables de prendre sur leurs camarades assez d'autorité pour les soustraire à l'influence des mauvais sujets et des beaux parleurs. Il faut de tels hommes pour diriger le mouvement syndical, l'empêcher de dévier et de se perdre dans la politique, pour calmer l'impatience des uns, contenir la jalousie des autres, triompher de l'indifférence du plus grand nombre.

Ce personnel d'élite existe à Paris; on nous l'affirme, et nous ne saurions en douter après avoir reçu parmi nous des hommes tels que MM. Bourgoin, Chabert et Delhomme. Nous avons vu avec quelle confiance, avec quelle résolution, avec quelle loyauté ils se dévouent à l'œuvre des chambres syndicales ouvrières, ne demandant pour la mener à bonne fin qu'un peu de liberté, sans plus vouloir de grève ni d'émeute.

Ce personnel existe donc, cela est incontestable. Mais réussira-t-il dans son entreprise, et son influence parviendra-t-elle à détruire celle à laquelle les ouvriers de Paris ont si souvent et si malheureusement obéi? Sans doute, après des débuts difficiles, les chambres syndicales jouissent aujourd'hui d'une certaine popularité, et de toutes parts elles recueillent de nombreuses adhésions. Toutefois l'exemple de l'*Internationale* ne laisse pas d'être inquiétant. Cette société, depuis si coupable, a été fondée, elle aussi, par des hommes décidés à rester soumis aux lois et à

(1) Voir p. 124.

Digitized by Google

poursuivre leur but par des moyens honnêtes et pacifiques. On sait de reste comment ces hommes ont été écartés des conseils de leur société et par qui ils ont été remplacés. Les fondateurs des chambres syndicales seront-ils assez heureux et assez forts pour éviter une fortune pareille? C'est une question à laquelle l'avenir seul pourra répondre, et nous ne pouvons ici qu'exprimer le vœu sincère que l'événement confirme les espérances dont nous avons avec confiance recueilli l'expression.

Dans cette hypothèse que devons-nous attendre de l'action des chambres syndicales ouvrières?

Ici nous rencontrons encore certaines objections. Dès le début de nos travaux, deux de nos collègues se sont demandé quel pourrait être le rôle des chambres syndicales ouvrières dans le monde industriel. Leurs doutes viennent d'être renouvelés d'une manière plus nette encore et plus énergique dans un long travail publié dans le journal l'*Union nationale* par le président de la chambre patronale des cuirs. De quoi s'occuperont les chambres ouvrières? Des affaires litigieuses? Celles qui sont soumises au tribunal de commerce ne sont pas de leur compétence, et pour les autres, il suffit des conseils de prud'hommes où les ouvriers sont représentés comme les patrons. — Des expertises? Il est bien rare que les affaires du conseil des prud'hommes rendent nécessaire une information semblable. — De la police des ateliers? Les patrons, qui ont la responsabilité des entreprises, doivent en avoir la direction et ne peuvent admettre qu'une autorité rivale vienne s'installer chez eux. Ils sont d'ailleurs soumis à la loi commune, dont les agents n'ont pas besoin du concours des ouvriers. — De la question des salaires? La loi de l'offre et de la demande peut seule la régler, et toutes les décisions et réglementations arbitraires ne sauraient prévaloir contre le fait économique. — Des intérêts généraux du commerce? Ces intérêts ne touchent que les patrons; ceux-ci peuvent seuls les connaître et doivent seuls s'en préoccuper. Les ouvriers ne peuvent que les compromettre, en les subordonnant toujours à leurs intérêts particuliers.

L'étude que nous avons faite nous semble répondre à ces objections. Nous avons mesuré l'étendue du champ sur lequel les chambres ouvrières veulent étendre leurs opérations et développer leur programme. Et si ce champ leur est ouvert, il semble que l'on peut entrevoir le bien qu'elles peuvent y accomplir.

Sans doute il y a bien dans leurs desseins quelque chose de

Digitized by Google

chimérique, quand elles prétendent renouveler le monde industriel à l'aide de la coopération; quand elles voient dans le salariat une forme moderne du servage, et quand elles parlent de l'émancipation des ouvriers. Elles se trompent à la fois sur le mal et sur le remède. Celui qui vend son travail et qui en touche le prix, n'est pas plus en servitude, s'il est ouvrier, que s'il est médecin, préfet ou juge. Quiconque travaille est un salarié, même quand il travaille pour son compte. En effet, dès qu'il vend le produit de son travail, le prix qu'il en reçoit est un salaire, payant à la fois et la matière mise en œuvre et les efforts faits pour la façonner. La seule chose à laquelle les ouvriers puissent prétendre, comme tous les autres salariés, c'est de discuter librement le taux de leur salaire, et c'est à quoi les chambres syndicales peuvent les aider. Il n'y a donc dans le monde industriel ni émancipation à désirer ni révolution à accomplir. Le système coopératif d'ailleurs n'a lui-même d'autre base que le salariat : il commence par assurer aux associés le prix de leur travail, qui, pour leur être payé par la société au lieu de l'être par le patron, ne leur en est pas moins payé. Il ne fait qu'ajouter à ce salaire la part de bénéfice qui d'ordinaire est réservée, soit à ceux qui ont fourni les outils et la matière première, soit aux intermédiaires qui débitent les produits fabriqués, de telle sorte que les associés sont à la fois commanditaires, producteurs et débitants. La question que l'application de ce système fait naître est celle de savoir si l'industrie peut se passer et de ceux qui lui fournissent ses aliments, et de ceux qui lui ouvrent ses débouchés. Que cela soit possible pour certaines entreprises et dans certaines circonstances, on peut l'admettre, quoique les expériences tentées jusqu'à ce jour n'aient pas été bien favorables. Mais que l'exception devienne la règle, et que la coopération soit l'unique régime de l'industrie, le bon sens se refuse à s'arrêter à cette idée et à y voir autre chose qu'une utopie fertile en déceptions.

Quoi qu'il en soit, les chambres syndicales peuvent poursuivre cette chimère à leurs risques et périls; c'est assurément leur droit, et, pour les en détourner, il doit suffire de leur propre expérience. Il est même possible qu'elles obtiennent, chemin faisant, des résultats partiels, dont elles doivent se féliciter; que des ateliers coopératifs, surveillés et commandités par elles, composés d'hommes intelligents, honnêtes et laborieux, apprennent à la foule « qu'on peut arriver, sinon à la fortune, du moins au

Digitized by Google

bien-être, par le travail et par l'épargne. » Ce serait d'un utile enseignement : si la foule n'était pas tentée, à l'exemple de l'*Internationale*, de voir dans ces ouvriers d'élite les aristocrates du travail, des gens formant un quatrième état, bons à proscrire comme les autres, elle les respecterait comme des instituteurs et des frères aînés.

Mais elle ne pourrait suivre la même voie, et ce qui serait possible pour quelques-uns ne le deviendrait pas pour tous. C'est pour quoi nous persistons à voir, non dans la coopération elle-même considérée comme une des formes de l'association, mais dans son application à l'industrie tout entière et dans sa puissance de transformation, une conception honnête et inoffensive assurément, mais absolument chimérique.

Si cette conception était la seule qu'aient formée les chambres syndicales, nous ne nous opposerions pas sans doute à leur établissement, mais nous nous rangerions à l'avis de ceux qui pensent qu'elles n'ont en réalité rien de bien utile à faire dans le monde industriel.

En est-il ainsi ? Nous ne pouvons fermer les yeux sur le bien réel qu'elles se proposent d'accomplir et qu'elles accompliront aussitôt qu'elles parviendront à se faire accepter.

Soustraire les ouvriers à des conseils de violence et de révolte, si perfides pour eux-mêmes et si dangereux pour l'État ; leur enseigner quels sont leurs intérêts légitimes, et comment ils les peuvent sauvegarder ; leur apprendre à vivre du droit commun, à respecter la loi qui les protége, à se servir de la liberté qui leur appartient comme aux autres citoyens ;

Perfectionner leur instruction par l'enseignement professionnel et l'apprentissage régulièrement accompli ;

Améliorer leur sort, en leur permettant de discuter librement le taux des salaires et les conditions du travail ; en leur assurant le concours de bureaux de placement ;

Et surtout leur apprendre L'ÉPARGNE, la leur rendre facile ; les protéger contre le chômage, les accidents, les maladies, la vieillesse ; les éloigner du cabaret ; leur permettre de se constituer un patrimoine et de laisser à leurs enfants, avec l'exemple d'une vie honnête, les ressources nécessaires à leur établissement ;

Voilà ce que les chambres syndicales se proposent et ce qu'elles peuvent accomplir, à mesure que leurs ressources se multiplieront. Cela n'a rien d'injuste, rien de chimérique, rien qui ne soit

Digitized by Google

conforme aux données de la science et de l'expérience; pourquoi ne le tenteraient-elles pas?

Suffit-il, pour les arrêter, de contester leur compétence sur quelques points? Et ces contestations mêmes sont-elles fondées? Pourquoi les ouvriers n'interviendraient-ils pas, comme les patrons, dans le choix des magistrats qui doivent les juger, dans la nomination des conseils de prud'hommes? Pourquoi n'offriraient-ils pas à ces magistrats un concours plus modeste, mais tout aussi efficace que celui que les patrons prêtent au tribunal de commerce? Pourquoi ne pourraient-ils pas, comme ceux-ci, recourir au simple arbitrage? Pourquoi n'essayeraient-ils pas, non de résoudre, mais de prévenir les conflits collectifs ou particuliers (1)? Pourquoi ne se placeraient-ils pas pour discuter les questions de salaire, si importantes pour eux, dans les conditions mêmes où se placent leurs patrons, et n'empêcheraient-ils pas ainsi que le jeu de la loi nécessaire de l'offre et de la demande ne soit faussé à leur détriment? Pourquoi, sans prétendre intervenir dans la direction des entreprises, ne chercheraient-ils à rendre plus douces les conditions matérielles du travail, plus tolérable le séjour de l'atelier et pour eux-mêmes et pour leurs femmes et pour leurs enfants? Enfin, pourquoi n'examineraient-ils pas, à leur point de vue, les intérêts généraux du commerce, les questions de débouchés, d'émigration, d'instruction, d'assistance, etc., qui les concernent bien un peu, quoi qu'on dise? Et quand on voit les patrons consacrer plusieurs de leurs séances à l'examen de la loi sur le travail des enfants et des femmes, et solliciter le gouvernement de modérer ses instincts philanthropiques, on a peine à comprendre le motif qui empêcherait les ouvriers d'en faire autant, et le sens de cette formule: « Les intérêts généraux du commerce n'existent pas pour eux! »

A parler net, ces objections sont inspirées par un sentiment de défiance que nous ne saurions du tout approuver. On craint tout ce qui peut rapprocher les ouvriers et leur permettre d'agir en

(1) « Les Conseils de prud'hommes, a dit M. Reybaud dans la séance de l'Académie des sciences, tenue le 20 octobre dernier, s'occupent des plaintes et des réclamations qui leur sont adressées relativement aux manquements à des engagements antérieurs : ils concilient et, au besoin, prononcent un jugement. Les comités d'arbitrage interviennent lorsque les parties ont de la peine à tomber d'accord pour former un engagement; il en résulte que les prud'hommes ne peuvent jamais avoir l'occasion d'empêcher une grève, tandis que c'est là précisément la mission des comités d'arbitrage. »

Digitized by Google

commun. L'entente fortuite et passagère qui produit la grève est déjà bien redoutable ; mais, du moins, la crise passée, elle se rompt et permet aux patrons de reprendre leur prépondérance. Une entente permanente, raisonnée et raisonnable, serait bien plus dangereuse ; elle placerait les patrons, non plus en présence de réclamations individuelles dont ils peuvent toujours avoir raison, mais en face d'une coalition permanente avec laquelle ils devraient sans cesse transiger ou lutter : ils ne seraient plus maîtres chez eux.

C'est un sentiment injuste, s'il naît du désir de perpétuer certains abus ; c'est un sentiment erroné s'il se fonde sur la crainte de ne pouvoir résister à des prétentions exorbitantes. « Selon moi, nous a dit M. *Devinck*, les patrons ont tort de redouter les chambres ouvrières. Si, au lieu de gêner la formation de ces chambres, ils les protégeaient, ils arriveraient facilement à exercer une grande influence sur les ouvriers (1). » « Ceux-ci, ajoutait M. *Fred. Lévy*, quand ils s'occupent de leurs propres affaires, sont raisonnables. Il serait facile de s'entendre avec eux et ce serait leur faire un grand bien que de se rapprocher d'eux et de s'occuper d'eux. Les querelles sociales ne sont que des malentendus que le contact des diverses classes devrait dissiper (2). » Enfin, en ce qui concerne les patrons, voici comment M. *Havart* posait la question devant le Comité central : « Vaut-il mieux qu'il se fonde ouvertement parmi les ouvriers des chambres syndicales régulièrement constituées que de voir chaque groupe professionnel d'ouvriers (qu'il y ait dans son sein une association occulte ou qu'il n'en existe pas) à la disposition de meneurs inconnus qui ne tiennent le plus souvent leur mandat que du plus petit nombre (3)? »

Poser ainsi la question, c'est la résoudre, et montrer aux patrons qu'ils sont, comme le reste du pays, intéressés à ce que les ouvriers apprennent, au sein des chambres syndicales, à discerner et à discuter leurs véritables intérêts. Quand l'ordre régnera dans les esprits, il sera bien près de régner dans les affaires.

Que les ouvriers poursuivent donc en paix leur expérience. Sans doute, pour la mener à bonne fin, ils ont besoin de patience et de courage ; ils rencontreront des obstacles, ils éprouveront des

(1) Voir p. 84.
(2) Voir p. 145.
(3) *Recueil des Procès-verbaux*, t. IV, p. 174.

Digitized by Google

mécomptes, ils commettront des fautes; mais, quand ils auront traversé ces épreuves salutaires, ils y auront acquis cet esprit de justice et de modération qui fait les bons ouvriers comme les bons citoyens.

Une dernière question :

Doit-on, pour faciliter cette expérience, leur permettre de réunir leurs efforts et de grouper ensemble leurs différents syndicats?

C'est ce que les patrons ont pu faire, à Paris du moins, en fondant, avec l'assentiment tacite de l'autorité, l'*Union nationale* et le *Comité central*.

C'est ce que les ouvriers eux-mêmes ont voulu tenter, soit en réunissant dans une même ville les syndicats des diverses professions, soit en formant dans toute la France une sorte de fédération entre les divers syndicats de la même profession.

Ce dernier système avait été proposé dans une réunion des délégués des sociétés ouvrières de Paris, de Bordeaux et de Lyon, tenue dans cette dernière ville à l'occasion de l'exposition de 1872 : « Il se formerait, disait-on, une *Union professionnelle* pour chaque corps de métier sur toute la France; il y aurait ainsi l'union des menuisiers, celle des charpentiers, etc., etc. Grâce à cette union, chaque corps de métier tiendrait, tous les ans, un *congrès professionnel*, dans lequel on discuterait les intérêts généraux de la corporation; ce corps de métier aurait ainsi les moyens de créer sur certains points du territoire des écoles et des musées professionnels; il pourrait instituer une société de secours mutuels corporative, à l'instar de certaines corporations anglaises. L'union favoriserait enfin le tour de France de ses membres (ce qui existait pour le compagnonnage), leur assurant du travail et un appui matériel et moral dans toutes les villes où ils passeraient (1). » Mais le premier système semble plus en faveur; et c'est à lui que se sont arrêtées les chambres ouvrières de Paris, lorsqu'elles ont demandé l'autorisation de fonder le *cercle de l'Union syndicale*.

Il est certain, d'une part, qu'il serait fort utile aux chambres ouvrières de pouvoir se grouper ainsi, et que ce serait pour elles le moyen de suivre un programme uniforme, d'organiser certains services généraux, de combiner en un mot leurs efforts, soit pour

(1) *Le Peuple souverain*, du 9 octobre 1872.

Digitized by Google

surmonter les difficultés, soit pour mettre à profit les avantages; et, d'autre part, qu'il est assez difficile d'interdire aux ouvriers ce qu'on permet à leurs patrons, alors surtout qu'ils peuvent invoquer des précédents favorables, tels que leurs réunions au passage Raoul après l'Exposition de 1867. Dans ces réunions, autorisées malgré le préfet de police, ils n'ont donné sujet à aucune plainte. « L'ordre le plus parfait, dit M. F. Lévy, n'a jamais cessé de régner parmi eux; jamais ils n'ont manqué à la parole qu'ils m'avaient donnée de s'abstenir de politique; j'ai été surpris de voir combien à la longue les hommes d'expérience et de bon sens avaient réussi à mettre en déroute les phraseurs et les intrigants, etc. » (1).

Nous serions donc tentés de répondre affirmativement, si une étude réfléchie de cette question, si l'intérêt même que nous attachons au succès des syndicats ouvriers, ne nous imposait une réserve qu'il nous est facile de justifier.

Autant les ouvriers sont raisonnables et perspicaces quand ils parlent de ce qu'ils savent et de ce qu'ils comprennent, d'une question professionnelle, d'un intérêt corporatif, autant leur esprit s'égare et se jette dans l'utopie, lorsqu'ils se livrent aux généralités, aux questions sociales, « aux aspirations et aux revendications ». C'est alors qu'ils se laissent aller à de dangereux entraînements et qu'ils justifient de légitimes inquiétudes. Si les réunions ouvrières du passage Raoul n'ont été marquées par aucun incident fâcheux, on en a vu depuis bien d'autres semer la haine et la division, faire appel à la violence et à la révolte. Ces souvenirs sont dans tous les esprits. Peut-on affirmer que, malgré la ferme résolution et la bonne volonté de ceux qui dirigent actuellement le mouvement syndical, une assemblée générale de représentants des diverses professions ne céderait pas trop facilement à la tentation de sortir du cercle des discussions purement industrielles, purement économiques, pour se lancer dans l'inconnu des thèses socialistes et révolutionnaires? Ce serait pour les chambres syndicales un double danger : elles s'écarteraient ainsi du but utile qu'elles poursuivent, et se verraient retirer la confiance qu'elles inspirent, les immunités dont elles jouissent.

Et puis comprend-on la puissance énorme d'un comité central tenant sous sa main les trois ou quatre cent mille ouvriers que

(1) Voir p. 145.

Digitized by Google

Paris renferme et pouvant à sa volonté les mettre en grève et les faire descendre sur la place publique? S'il est raisonnable de voir sans inquiétude se former une chambre parmi les ouvriers d'une même profession, chambre qu'il est toujours facile de supprimer en cas de désordre ou de désobéissance à la loi, il ne serait pas sage assurément de permettre une sorte de fédération qu'on ne pourrait atteindre sans s'exposer à de graves difficultés et sans courir le risque de troubler l'industrie tout entière. Ce serait réaliser le rêve même de l'Internationale!

Sans doute les chambres patronales peuvent former certains groupes. Mais si considérable que soit le nombre de leurs adhérents, jamais elles ne présenteront les inconvénients, les dangers d'une fédération ouvrière. Le jour où leur attitude deviendrait menaçante, il serait aisé, quoi qu'on en pense, d'inviter le Syndicat général et le Comité central à suspendre leurs réunions et à se dissoudre; on pourrait le faire sans craindre qu'un seul des douze ou quinze mille négociants qui y adhèrent, ne prenne un fusil pour résister aux ordres de l'administration, ou même n'interrompe par dépit le cours de ses affaires.

De plus, les patrons ne se sont ainsi groupés qu'après avoir pendant de longues années poursuivi l'expérience de la vie syndicale dans des associations particulières, qu'après avoir donné des gages sérieux de leur prudence et de leur sagesse, qu'après avoir prouvé qu'ils ne voulaient s'occuper d'autre chose que de leurs intérêts professionnels et refusaient de suivre ceux qui voulaient les en écarter. Assurément, s'ils avaient essayé de former tout d'abord une union générale, ils auraient éveillé de très-réelles inquiétudes et n'auraient pas obtenu une tolérance, qu'on ne leur a pas d'ailleurs accordée, dans le principe, sans une certaine hésitation.

Eh bien, il faut que les chambres ouvrières le comprennent: il est de leur intérêt de ne pas compromettre le succès de leur entreprise avant d'avoir assuré leur premier pas et dissipé tous les scrupules que leur existence soulève encore. Les progrès les plus lents sont aussi les plus sûrs. On est certain d'arriver au but lorsqu'on s'avance avec prudence et circonspection, tandis que l'on s'expose à tomber en deçà ou au delà, lorsque d'un seul bond on prétend l'atteindre.

Avant de suivre l'exemple des patrons, les ouvriers doivent en éviter un autre : celui des sociétés ouvrières de Lyon. S'il est une

Digitized by Google

raison sérieuse qu'on puisse leur opposer, s'il est un obstacle propre à briser leurs efforts, c'est assurément la douloureuse expérience qui se fait dans cette ville. Sans doute, ces sociétés ne sont pas des associations syndicales; elles sont, nous le savons de reste, des sociétés de résistance, des sociétés politiques; mais enfin elles sont des sociétés « fédérées, » qui, grâce à leur entente, font peser sur la ville et sur le marché le plus aveugle des despotismes, et disposent d'une puissance telle que le gouvernement n'ose pas leur appliquer la loi!

Oublions ce qu'un tel régime peut avoir d'incompatible avec l'ordre public; mais considérons au moins que, s'il n'est que ruineux pour l'industrie lyonnaise, il serait mortel pour l'industrie parisienne. Plutôt que de courir au-devant d'une crise funeste aux ouvriers comme aux patrons, qui ne renoncerait aux avantages d'une institution nouvelle? Il n'y a pas d'homme de bon sens qui pût hésiter.

Lorsque cette institution aura reçu la consécration du temps, lorsqu'elle aura fait ses preuves, lorsqu'elle aura gagné l'opinion et conquis le droit de cité, elle pourra sans inconvénient et sans obstacle se compléter par des comités généraux; mais, à l'heure présente, ses fondateurs doivent avoir la sagesse d'ajourner l'établissement de ces comités et de se borner à pourvoir, dans chaque corps d'état, aux intérêts considérables qui leur sont confiés. Ils ne sont qu'au début de leur œuvre; ils ne peuvent prétendre l'achever en un jour.

Fernand DESPORTES.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

SALON DE 1874

DEUXIÈME ARTICLE.

Nous commencerons par la salle n° 1 et par ordre alphabétique, demandant toutefois à nos lecteurs la permission de ne pas m'y conformer absolument. Cette salle ne manque pas de tableaux qui ont un mérite réel. Commençons par celui de M. Alma Tadema qui a pour titre *Portraits de commande*. Pourquoi? Je l'ignore absolument : il est regrettable d'avoir à déchiffrer un rébus, surtout lorsqu'il est exécuté de main de maître. J'en sais peu capables de peindre ce beau profil de dame romaine qu'on voit à gauche au premier plan, avec cette coiffure bizarre en forme d'éponge qui caractérise l'époque impériale. Les mains, les pieds avec la sandale antique scrupuleusement étudiée, tout est parfaitement exécuté. La belle jeune fille aux cheveux roux, à la forte cambrure que nul corset n'a déprimée, l'ouvrier qui place le groupe en marbre noir, le Romain lui-même, quoique d'un type avili qui le range parmi les convives de Trimalcion, les marbres, les ornements d'architecture : tout est fait avec un soin, une habileté, une recherche qui défient la critique. Et après? Après c'est ennuyeux. M. Alma Tadema est une des nombreuses victimes de

(1) Voir la livraison du 1er mai 1874.

Digitized by Google

l'archéologie. Dans ce tableau, dans celui de la *Plaie d'Egypte*, dans tous ceux qu'il a exposés et qui ont toujours été remarqués, même talent, et même manque d'intérêt. Que les savants, les antiquaires, attachent une importance extrême à connaître quelle était précédemment la forme d'une chaise, d'une lampe, d'un poêlon à Rome ou à Memphis, et à telle époque, c'est leur affaire et ils sont dans leur rôle, rôle qui a une utilité incontestable; mais que des artistes aillent s'évertuer à leur faire concurrence, aillent s'emprisonner, s'annihiler dans le fétichisme de tel ou tel détail, mon Dieu ! qu'est-ce que cette fidélité à outrance peut bien nous faire? Ils ont en leur pouvoir cette langue splendide de la forme, de la couleur, pour en revêtir des sentiments et des idées, et ils s'absorbent en des détails secondaires, ils s'arrêtent au vestibule du temple; mais entrez donc et dites-nous ce que vous avez sur le cœur. Ce n'est pas le Romain qui nous intéresse, c'est M. Alma Tadema ; c'est un sentiment quelconque qui nous revient vivant d'une vie individuelle à propos de tel ou tel sujet. Dans ces conditions, quelque banal ou connu qu'il puisse être, un sujet rajeunit et nous revient nouveau à chaque épreuve frappée dans la succession des individus et des siècles.

Sans être peut-être d'une exécution aussi sûre et aussi savante, combien M. Bertrand nous intéresse davantage dans son tableau de *Roméo et Juliette !* Cette scène à jamais touchante du tombeau, ce doux et triste visage appuyé pour la dernière fois et pour toujours sur celui du bien-aimé, nous émeuvent sans effort, et feront de même pour les générations qui viendront après nous. Qu'on se rappelle ce mot d'un grand orateur : « L'amour n'a qu'un mot et il le répète toujours sans se lasser jamais. » Il en est ainsi de tout sentiment vraiment humain. Il faut regretter à un certain point de vue, qui n'est pas celui de la vente, j'en conviens, que M. Bertrand après ce bel andante exécute deux variations qui n'ont guère d'intérêt que celui de montrer un doigté fort habile. La première s'appelle *Jeune fille*, et nous montre un dos parfaitement bien rendu ; la seconde s'appelle *Annucia*, et nous montre avec les mêmes qualités un profil de modèle connu.

Au fait, à quoi sert la peinture? est-elle uniquement faite pour parler à nos sens? Inutile de se donner une peine inutile. La nature s'en charge et avec une trop écrasante supériorité. La peinture est-elle faite pour parler à notre âme ? Je réponds : à tous les deux, et le degré d'élévation de l'œuvre se mesure à la place com-

Digitized by Google

parative qu'y tiennent les deux éléments. Celle du sentiment est bien réellement la plus grande dans cette petite toile signée Mme Zetterstrom. La scène se passe en Suède, en Laponie où l'on voudra. C'est indifférent; ce qui ne l'est pas, c'est la douleur de cette mère agenouillée qui sanglotte en embrassant le *berceau vide*. C'est le titre du tableau. L'aïeule, debout près de la porte ouverte, regarde avec une douleur muette s'éloigner le convoi qui emporte le pauvre petit être à jamais disparu. Passons à une impression toute autre et aussi sincèrement rendue par M. Bastien, dans son tableau de la *Chanson du printemps*. La jeune fille assise exprime bien une certaine contemplation naïve et inconsciente. Elle se laisse imprégner, sans s'en apercevoir, de cette atmosphère de printemps et de jeunesse dont le souvenir s'affirme plus tard en proportion de la réalité qui décroît. Les enfants sont peut-être moins bien réussis et le paysage un peu trop empaqueté en bloc, avec une tendance à ce sans-gêne que plusieurs veulent faire accepter, comme ils l'acceptent eux-mêmes, pour de la largeur. Le *Portrait de mon grand-père* fait preuve aussi d'une intelligence pénétrante d'un certain côté de la nature. Une étude en plein air poussée à ce point n'est pas petite affaire et elle est menée à bonne fin. Ce portrait est un des meilleurs et des plus originaux du Salon. A côté de la nature vue et comprise sous son aspect doux et tranquille, nous la voyons rendue avec une gamme plus forte, j'allais dire plus sonore, dans le *Port de pêcheurs* de M. Wahlberg. La tonalité en est puissante et superbe. C'est un de ces beaux effets du couchant qui est pour les pays du Nord comme une compensation et un privilége. Tout près de là éclate en plein soleil une scène de la moisson, par M. Veyrassat. Les *Dernières Gerbes* ont été cueillies et le haut et lourd chariot les emporte accompagné des robustes travailleurs, joyeux de trouver à la fin de leur travail un repos mérité. Tous ont quelque chose de sain, de fort, qui fait plaisir à voir. Les femmes, la dernière surtout qui donne la main à un enfant, ont une allure dont le côté agreste n'exclut pas la grâce. Qu'on m'accuse de tout ce qu'on voudra, j'apprécie plus ces moissonneurs par certains côtés que ceux tant célèbres de Léopold Robert. C'est plus vivant et plus français. La *Charrette en forêt* offre des qualités analogues, mais on y sent davantage le procédé: il ne faut pas abuser du macadam, surtout lorsqu'au lieu d'y passer le rouleau, on en enlève seulement les aspérités pour faire briller des points de lumière. M. Appian,

Digitized by Google

qui manie très-bien aussi les procédés d'exécution, en abuse maintenant moins qu'autrefois, ou même il n'en abuse pas du tout. Ses deux marines sont d'une rare perfection, car il a le privilége de faire de l'eau mouillée. Dans ses deux tableaux la mer est d'une limpidité et le ciel d'une profondeur qui vous reportent tout à fait dans ce beau climat d'où il a si bien su nous les rapporter. Peut-être est-ce un empâtement trop visible qui donne un peu de lourdeur à cette belle et franche vue de l'océan, par M. Allougé. Il est vrai que ce n'est plus le même effet, ni le même climat, et que le flot est appesanti et jauni par le sable qu'il tient en suspens.

Je ne sais pas si c'est à ce genre de réflexions que se livre la jeune Bretonne couchée sur le bord d'une falaise. Elle me fait l'effet d'avoir une position assez incommode et, qui pis est, pas trop gracieuse, sans penser à grand'chose. Cette toile, qui gagnerait à être plus petite, ne donne pas une juste idée du beau talent de M. Breton. Pour ne pas prendre le mal de mer, retournons à terre, sur la terre classique de la mythologie. Voyez plutôt : voici un grand tableau, un grand travail, beaucoup de talent consacrés à nous représenter un personnage que je vous donnerais vainement à deviner entre cent mille. C'est Hylas entraîné par les nymphes : à quoi ce sujet rime-t-il? en quoi nous intéresse-t-il? quel rapport a-t-il avec n'importe qui et n'importe quoi ayant parmi les humains ombre de sens et de vie? Notez bien qu'il ne s'agit pas du talent de M. Blanchard, lequel n'est pas une question, surtout quand on regarde sa Judith, bien qu'aussi peu Judith que possible, et plus encore le portrait d'un jeune garçon debout et en pied qui fait penser à Van Eyck autrement que par la coupe de ses habits et de ses cheveux. Chose encore plus étrange, voici deux tableaux de satyres. Celui de M. Prion est en famille, nous dit le livret : grand bien lui fasse! En voici un autre de M. Gervais qui contemple — contemple est une manière de parler — une femme nue, d'une couleur corrégienne : cette œuvre est, du reste, ainsi que la précédente, d'une forte et habile exécution. C'est très-bien, mais y aurait-il indiscrétion à demander de quelle façon on considère cet art, et ceux à qui il s'adresse, pour choisir, parmi les sujets de tous les temps et de tous les lieux, cette espèce de monstre à face bestiale, à pied de bouc, personnification complète des laideurs et des ordures antiques? Sauf quelques libertins sur le retour, quelques vieux oncles sans nièces, à quelle classe de citoyens cela peut-il bien convenir? C'est un des très-rares mythes asiatiques

Digitized by Google

dont les formes monstrueuses aient échappé aux lois si rationnelles, si belles, de l'anthropomorphisme grec. Rien n'en paraît qui laisse deviner le sens primitif et panthéiste : le seul qui lui reste est de ceux qui le rendent plutôt apte à figurer dans un musée secret que dans une exposition publique. Si le dieu Pan a pu servir de thème à une des plus admirables poésies de Victor Hugo, il restera toujours horrible dans sa forme plastique. On peut écrire bien des choses à propos de Cybèle, la nourrice du genre humain : s'ensuit-il, si on la peint, qu'il soit séant et heureux de la caractériser, en multipliant au-dessus les insignes de sa profession? Du reste, MM. Brion et Gervais, pas plus que la plupart de leurs confrères, ne se sont cassé la tête de tout cela : ils ont suivi sans penser à mal les traditions de l'école. Il est bien entendu que c'est là le temple d'Apollon; il est bien entendu que là, comme dans les colléges, les séminaires et partout où se fait un enseignement quelconque,

> De la foi du chrétien les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont point susceptibles.
>
> Raphaël dira-t-on l'a fait avec succès!

Allons donc! qu'est-ce que cela fait. Qu'est-ce que cela fait que des œuvres comme le *Jugement dernier*, la *Dispute du Saint-Sacrement*, la *Cène* de Léonard, prouvent, à en crever les yeux, qu'il y a là un élément de beauté en dehors et au-dessus des anciens? Non, on aime mieux, après mille défaites, les aller relancer sur leur terrain où ils restent et resteront éternellement inatteignables, invincibles et écrasants.

Toutefois, cette lutte et ces défaites sont loin de tenter tout le monde. Nombre d'artistes ont demandé à l'Orient des sujets un peu plus nouveaux à traiter. Ces Turcs, ces esclaves noirs ou blancs (les Chinois commencent à donner), plus ou moins enharnachés d'étoffes voyantes, ou pas étoffés du tout, sont déjà bien usés. M. Clairin n'est pas de cet avis, et il ne lui manque pas de fort belles qualités pour bien défendre le sien. En rappelant par certains côtés E. Delacroix et son ami le regrettable Regnault, il a une audace, une puissance de ton, qui portent loin. Les diverses tonalités de blanc dans l'ombre sont résolues d'une façon franche et originale; mais toujours des Turcs, comme disait le Marseillais en arrivant à Constantinople. Des Turcs il en faut, mais rien que des Turcs!... Je me garderai bien de m'en retourner, indigné comme l'habitant de la Cannebière; mais je ne puis m'empêcher

Digitized by Google

de penser que, lorsqu'on a, comme M. Clairin, un si bel orchestre à sa disposition, il serait bien que cette riche succession d'accords accompagnât quelque motif, et puis, pour tout dire, il y a bien par ci par là quelques cuivres un peu criards.

Une autre tocade, mais qui sévit avec une intensité considérable, c'est celle des costumes italiens : elle a cela de bon qu'elle en gardera la forme et le souvenir alors qu'on ne pourra plus les trouver ailleurs, ce qui est déjà un fait aux trois quarts accompli. Ni à Naples, ni à Florence, ni à Rome, on ne rencontre ces beaux costumes, aussi nombreux que dans les rues de Paris. M. Bouguereau est un de ceux qui en tirent bon parti, même après M. Hébert, qui s'en est servi avec succès; le premier de ces deux artistes justifie pleinement le dicton connu : Comme ce Monsieur est heureux, il fait tout ce qu'il veut de son pinceau. C'est vrai, il y a là une exécution facile, souple, rapide, que nul scrupule fantaisiste n'égare ou ne retouche. Mais, diront les gens, puisqu'il fait tout ce qu'il veut, pourquoi ne veut-il pas autre chose? Mais, ô public ineffable, c'est parce qu'il n'en voit pas la nécessité, ni vous non plus. Il est content, vous êtes content, tout le monde est content, sans parler des marchands qui, tout en donnant à l'artiste les plus magnifiqnes revenus qu'œuvre d'art ait jamais rapportés, font très-bien leurs affaires. Madame Salles Wagner a fait deux tableaux de ce genre très-réussis. Charmant aussi le petit bonhomme qui tient sa jatte de lait et qui, ainsi qu'un portrait d'enfant mal placé, est signé Elisa Kock. Il est bien à regretter qu'un très-beau portrait du même auteur n'ait pu être exposé : l'implacable modèle a mis son veto en travers. Si j'avais un prix à donner à la meilleure figure italienne, je le donnerais volontiers à M. Comerre; elle me semble exécutée d'une façon plus ferme et plus originale que toutes les autres. J'aime aussi beaucoup le portrait du même auteur; il y en a beaucoup de fort bons cette année, et celui-là y tient une des meilleures places; peinture vivante d'un ton très-fin, les mains, et surtout celle qui tient la cigarette, sont d'une exécution des plus intéressantes.

Nous retrouvons M. Delaunay avec ses deux remarquables portraits. On peut bien dire de celui de M. Legouvé, qu'il ne lui manque que la parole, et c'est bien dommage. Se figure-t-on la foule qui au bout d'un moment se presserait autour de l'illustre conférencier? Enfin, contentons-nous de voir en nous souvenant

Digitized by Google

d'avoir entendu. Je ne connais pas l'original de l'autre portrait; mais je suis bien sûr que cette peinture est aussi ressemblante que possible, plutôt trop que pas assez. La ressemblance sort par tous les pores un peu bien visibles. Le fond est apoplectique. Quelqu'un de fort compétent, à qui je faisais admirer ces deux toiles, répondait : Oui, très-bien, mais cependant il y a une certaine dureté. C'est à voir. Aucune par exemple dans les trois portraits de M. Cot, si ce n'est quelque peu dans l'expression de cette belle personne blonde dont toute la pose respire la plus parfaite distinction. Après cela quelque sévérité ne nuit pas à la grâce, surtout en pleine exposition. La main non gantée est tout simplement une perfection. J'en dirai autant de la charmante tête de petite fille, d'une grande pureté de ton et d'un fini qui n'est pas commun. Très-bien aussi le portrait d'homme. Ajouterons-nous qu'il faudrait en tout un peu plus de hardiesse, mais sans rien perdre des autres qualités? Les deux portraits de Mme Brown font penser aux *livres de raison* dont M. de Ribbe s'est fait le propagateur et le révélateur aussi sympathique que convaincu. Si on se figure les trouver quelque part, c'est bien entre les mains de ces deux personnages à la physionomie bienveillante et vénérable. Le temps a bien pu y laisser la trace de l'expérience et des épreuves; mais au lieu d'en altérer, elles n'en font que mieux ressortir le trait saillant qui est celui de la bonté.

Les beaux yeux noirs de Mlle Carolus Durand, peinte par son père, sont expressifs, et la robe brune sur le fond vert fait un accord plein et riche. Mais, car il y a un mais, même plus d'un, tout ceci n'est guère qu'à l'état d'ébauche. Les mains, les petits pieds, tout est d'une indication par trop sommaire. Le toutou est un peu drôle. L'autre portrait est également d'un ton vivant. Le noir de la robe est réussi; les mains, d'un ton transparent et d'une blancheur tout aristocratique. Très-bien tout cela, mais il s'agirait de le maintenir en mettant ce qui manque, c'est-à-dire une bonne moitié de la besogne, et pas la plus facile :

. . . . . Hic labor, hic decus.

Entendons-nous; il ne s'agit pas d'une peinture, qui plus léchée, plus polie, pourrait être beaucoup moins finie que celle-là, par la raison qu'elle ne serait seulement pas commencée, mais d'une peinture qui rappellerait plus Van Dyck que M. Manet par exemple. L'auteur s'est bien aperçu qu'il y avait là une difficulté sérieuse :

Digitized by Google

car la femme aux cheveux rouges sur un pré bleu avec un aristoloche jaune qui veut passer devant elle, témoigne de tentatives sérieuses pour arriver à quelque chose d'achevé. Ce n'est pas tout à fait cela, et une certaine figure de M. Thirion traitant exactement le même sujet, c'est-à-dire *la rosée*, et dans le même costume, est autrement comprise et achevée, sans préjudice de sa belle *fileuse bretonne*, plus vêtue et non moins bien exécutée.

Trois portraits en pied de M. Dubuffe montrent son habileté ordinaire de facture : on est bien tenté de dire *manufacture*. Somme toute, il faut en savoir encore bien long pour agencer tous ces ameublements, ces étoffes, tout cet accessoire de riche confortable au milieu desquels vivent les élégants modèles. Ces conditions sont moins bien remplies par M. Cabanel. Malgré la distinction des originaux, la copie ne s'en fait pas remarquer par ce côté-là. Le portrait en pied où figurent deux enfants, est surchargé d'accessoires peu harmonieux, et, malgré l'extrême habileté de main, il y a quelque chose d'inerte et de vide dans ces formes si proprement brossées. Les beaux traits du portrait à mi-corps manquent d'accent dans le rendu; les ombres sont si diaphanes qu'elles ne peuvent soutenir les tons des chairs exagérés en jaune sur le cou, en vert sur les bras et en rose sur les mains, extrêmement bien peintes et bien posées. Rien de plus ravissant que ce trio d'enfant aux traits angéliques et paré de costumes de la plus riche fantaisie par M. Bonnat. Toutes les qualités du peintre sont là encore plus peut-être que dans son tableau des *premiers pas* qu'une jeune mère l'éternelle Italienne cherche à faire exécuter par un gros bébé qui fait honneur au peintre aussi bien qu'à sa nourrice. Portrait solennel et non sans mérite du fils de Napoléon III, par M. Lefebre. Saluons non loin de là un des plus grands écrivains, un des plus grands poëtes de notre temps. Sans pouvoir bien apprécier le mérite intrinsèque de la toile de M. Marquerie, trop haut placée, à cette physionomie mélancolique et austère, à ces traits qui rappellent le masque antique d'Euripide, et dont la tristesse ne cache point la fierté, je reconnais M. de Laprade, de l'Académie française. Il est une des rares figures dont on puisse dire que la vie et les œuvres ne font qu'un, et qu'il n'y a pas une ligne de ses œuvres qui puisse donner un démenti à son caractère.

N'oublions pas de rendre hommage à l'exquise délicatesse avec

Digitized by Google

laquelle est exécutée une tête blonde et charmante par Mme Laure de Châtillon. Le deuxième portrait, grand comme nature, n'est pas si bien réussi. Félicitations du même genre à adresser à M. Jourdan pour son portrait de jeune fille qui tient une ombrelle et regarde vaguement la campagne tout autour d'elle. Physionomie, costume, tout est frais, printanier et heureux. Autre et non moins digne d'éloge est avec ses beaux traits pleins de grâce et d'énergie le portrait de Mme Judic par M. *** Après avoir cité comme exemple de vie, d'expression parlante, le portrait à barbe blanche signé Leman, nous finissons cette revue de portraits par une petite tête de jeune fille tenant une poupée... On retrouve dans cette tête les qualités que nous avons déjà remarquées dans le tableau de *Saint Bruno* de M. Laurens et *du cardinal*. Il y a dans l'exécution totale, forme et couleur, un certain mordant, quelque chose de primesautier, d'achevé et non peiné ni empaté, qui constitue une qualité des plus rares et des plus précieuses.

Sans chercher de transition, voyons les tableaux militaires. En première ligne, je veux citer celui de M. de Neuville. *Combat sur une voie ferrée*. C'est effrayant et navrant de vérité. On s'éloigne, et on revient pour voir si quelqu'un des héroïques combattants a pu survivre. Dans l'atmosphère brumeuse, en face d'un bois sombre où la présence de l'ennemi ne se révèle que par la fumée blanche et ramassée des coups de feu, nous voyons les combattants sous l'uniforme français, surpris sur nature, dirait-on, dans les attitudes les plus épouvantablement réelles et irritantes pour le spectateur passif, de la souffrance et de la mort : les braves que la vue des blessés, des mourants sur le sol glacé, n'émeut ni n'arrête dans leur élan à escalader cette pente abrupte où la neige est tachée de sang, le jeune officier sans autre arme qu'une canne, examinant avec ce sang-froid qui est le plus grand des courages ce qui se passe dans les rangs ennemis, tout parle, tout porte à la fois. Tout est si vrai, si sincère dans cette énergique exécution qu'elle obtient le plus grand des priviléges qui est de se faire oublier : au lieu de faire parade d'elle-même devant une foule qui ne peut l'apprécier, elle lui traduit sur la toile un sentiment compris et éprouvé par tous. Heureux celui qui possède cette rare puissance de révéler et d'exalter ainsi les plus nobles instincts populaires, et qui écrit avec ces lettres magiques et touchantes que tout le monde peut lire une page glorieuse de l'histoire de son

Digitized by Google

pays. Superbe aussi, et non moins émouvante, l'attaque des cuirassiers dans le village de Morsbronn, journée de Reischshoffen. Il est difficile de soutenir longtemps la vue d'une scène pareille, tant elle est dramatiquement présentée par M. Detaille.

Allez donc nous parler maintenant des satyres, des Hylas, des Olympiens, des Turcs, des Chinois, des Italiens, que sais-je ? en présence de ces drames si émouvants et si proches! Ce sont là les nôtres, voilà notre propre sang, nous parlons la même langue, nous connaissons et nous aimons le même Dieu et la même patrie. *Gloria victis*, comme l'a exprimé magnifiquement le sculpteur qui s'est senti mieux inspiré, qui s'est senti plus savant à cette place du cœur d'où viennent les grandes pensées, que tous les faiseurs d'athlètes, de nymphes, de Bacchus, de pêcheurs et de danseuses avec plus ou moins de chemise. Et pour qui donc tout ce peuple des bains à quatre sous? Est-ce pour les places publiques? Bien obligé, messieurs : si cela va à vos femmes, à vos sœurs, à vos filles, tant pis pour vous et tant pis pour elles. Eh bien! cela ne nous va pas, à nous, pères de famille de tout rang, de toute condition, de toute profession. Et qui êtes-vous donc pour venir nous imposer tout cela, et au nom de qui parlez-vous? Il serait bien temps qu'un contrôle réel fût imposé à la façon dont s'emploient les fonds publics dans cet ordre de travaux et dans tous les autres travaux d'art. Mais laissons à une autre occasion le soin de traiter cette grave question, et quittons cet épisode qui nous a entraîné du premier au rez-de-chaussée, de là dans les jardins et monuments publics, et qui pourrait nous mener loin.

Nous retrouvons en rentrant ces mêmes sujets militaires si souvent et toujours si bien traités par M. Protais. Ce peintre est un soldat. Il en a le cœur et le fait bien voir. Il montre le soldat tel qu'il est dans sa vie familière, ou publique, ou héroïque, c'est-à-dire bon, simple et dévoué. Il ne viendra à l'idée de personne de demander à quoi pense ce général qui, la tête appuyée dans sa main, regarde dans le lointain la ville de Metz. On l'entend penser. Son aide de camp est debout à ses côtés, et bien que ses regards et ses pensées prennent le même chemin, on comprend à son allure qu'avec la jeunesse en plus et l'expérience en moins, il porte une part moins lourde des malheurs publics et de la responsabilité personnelle.

Autre et non moindre est l'intérêt du petit tableau de *Fausse Alerte*. On suit le long des hautes futaies, et plus ou moins visible

Digitized by Google

selon les plis du terrain, la marche accélérée des chasseurs dont on voit décroître les lignes lointaines. Elles avancent avec entrain et discipline, et il semble entendre le bruit des pas et des clairons. Divers groupes debout sur le premier plan attendent leur tour de partir. Dans le paysage rien n'est négligé non plus que dans les figures. C'est de la peinture faite et bien faite. Voyez maintenant dans la grande toile de M. Castellani ce régiment de cuirassiers tentant, nous dit le livret, de percer les lignes prussiennes après la bataille de Sedan : quelle charge vive et furieuse ! L'exécution peut être incomplète, mais le mouvement y est. Quoi de plus touchant que ces adieux des soldats à leurs officiers avant de partir pour la captivité. On y est, et comme ce viel officier on est prêt à se retourner en mettant la main sur les yeux et pour le même motif. Je pense que c'est pour se calmer de ses impressions que l'auteur des *Adieux, Metz* 29 *oct.* 1870, M. Devilly nous montre une *Léda* dont le dos, si bien modelé qu'il puisse être, ne peut autant nous intéresser.

Faisons toutefois un peu de même et calmons-nous en examinant les natures mortes. C'est un des attributs de ce genre de peinture. Rien n'est moins fait pour surexciter que la vue des pots, des légumes, des casseroles ; on n'en est que plus apte et plus de sang-froid pour apprécier des qualités d'exécution assez difficiles pourtant et assez appréciées pour absorber l'attention et de beaucoup d'artistes et de beaucoup de spectateurs. M. Vollon traite ce genre comme un maître, et les plus connus, comme Snyders et tant d'autres, pourraient redouter le voisinage de son splendide chaudron, de ses poissons au ton fort et luisant. Ampleur de pinceau, unité d'effet, tout y est. C'est dit. Un autre poisson et un autre chaudron nous semblent très-bien aussi ; ils sont peints par M. Even. M. Seret a exécuté une toile d'un riche effet meublant et décoratif, où une aiguière de métal jaune brillant fait ressortir un bouquet de violettes. Les fleurs ne sont plus tout à fait de la nature morte, non plus que les fruits. Cela ne pose pas éternellement. Ces prunes de M. Delessard m'inquiétaient avec leurs mouches qui se collent dessus, ces gourmandes ! Elles sont si mûres (les prunes) qu'elles ne pourront se conserver jusqu'à la fin de l'exposition. Charmantes les fleurs de Mademoiselle Dubourg, un peu trop de fond autour des camélias, sachant surtout qu'il pourrait être si bien rempli. Nous retrouvons avec plaisir deux maîtres du genre. MM. Meysia et Perrachon. Les roses

Digitized by Google

blanches rosées dans la lumière du premier font un peu trop solo à part dans l'ensemble avec leurs demi-teintes un peu marquées. Il y a aussi par derrière un rouge qui inquiète. Rien de charmant comme le groupe de roses rouges qui se penchent sur un côté du vase. Celles de M. Perrachon sont toutes fraîches, toutes délicates, toutes humides de rosée. C'est compris. Le bouquet villageois de Mme Darru est peint avec une franchise si résolue qu'il nous rappelle certaines œuvres du même genre d'Eugène Delacroix tout simplement. Par la chaleur qu'il fait ou plutôt qu'il faisait à l'exposition, il devrait être défendu de montrer aux passants altérés des pêches et des raisins comme ceux que nous montre M. Kreyder. C'est le supplice de Tantale. Ce n'en est pas un de regarder ses coquelicots et son champ de blé, sorte de transition heureuse du simple bouquet au premier plan de paysage. Nous n'en saurions trouver de plus heureuse, de mieux réussie, à cette catégorie même une des plus riches de l'exposition et de l'école française.

Commençons par quelque chose qui est aussi une manière de premier plan, bien que beaucoup plus développé. L'auteur a un nom prédestiné : il s'appelle Pelouse; mais il a des titres plus sérieux à notre attention. Cailloux moussus, graminées, églantiers, arbustes aux formes grêles, remplissent à peu près seuls une grande toile : et pourtant rien de vide et rien de mesquin dans ce fouillis vivant, dans ces manifestations de la vie que les artistes seuls savent bien regarder. Dans ce coin inconnu comme il y en a partout, quand personne ne s'en mêle, dans cette enjambée de deux pas à peine, il y a un monde de merveilles, de jeux, de tons et de lumière que M. Pelouse a si bien admiré qu'il s'est dit : Tant pis, on dira ce qu'on voudra, je vais peindre tout ça. Et il l'a peint comme il l'a dit et il a bien fait. Ah ! par exemple, cette fantaisie ne sera pas comprise par le premier bourgeois venu qui à cette vue s'étonne en silence, ou par un jardinier qui sent au fond de sa veste les mouvements d'une serpette indignée de ne pas courir sus pour mettre de l'ordre et de la propreté dans ce chaos. Eh bien, oui, allez donc faire comprendre à ces bons hommes qu'il y a plus de merveilles entre ces trois cailloux et ces épines, que dans leurs plus beaux parterres où des fleurs entretenues, bâtardes, intrigantes à double fard, à triples pompons, alignent leurs crinolines voyantes, avec cette touchante symétrie qui figure aux yeux charmés des gens

Digitized by Google

raisonnables les formes peu variées mais admirables toujours de larges tourtes et de petits patés. Vous savez, les artistes n'ont pas des idées comme les autres.

Un magistrat connaît les lois de la justice pour les avoir étudiées, un préfet celles de l'administration, un ingénieur celles de l'hydraulique et de la dynamique ; mais un artiste, qui passe sa vie à étudier les lois du beau, doit nécessairement ne pas les connaître aussi bien que ces messieurs et tous autres. C'est entendu.

Si nous faisons ainsi l'école buissonnière, ce qui est tentant en pareille occasion, nous n'arriverons pas au bout. M. Hannoteau nous ramène en pleine campagne, devant un vrai, un riche coucher du soleil à grand orchestre. On le voit descendre et briller à travers les nuages et les branches des arbres dépouillés. Peut-être le premier plan n'est-il pas suffisant, par une raison ou une autre que je ne vois pas clairement, pour soutenir ces splendeurs du lointain.

Moins riantes, quoique plus vives, sont celles qui éclairent le paysage, à la fois printanier et funèbre, de M. Daliphant. Une herbe touffue, constellée d'ombelles blanches, laisse entrevoir les croix noires d'un cimetière, qu'ombragent de grands arbres fleuris. Cette alternance de verts sombres, de fleurs blanches, qui éclatent à la joyeuse lumière d'une matinée de mai, donne l'impression triste et pénétrante d'une succession d'accords en mineur. Une autre nature de tristesse à laquelle se mêle l'effroi, impressionne les spectateurs devant le tableau de M. Emile Adelard Breton, *Une nuit d'hiver*. Par cette nuit qui commence à tomber, avec le temps qui se prépare, il fera bon s'abriter au coin du feu dans ces pauvres cabanes dont le chaume se cache dans les grands arbres de la forêt ! Leurs branches dépouillées et inquiètes s'agitent sous un ciel menaçant, troué d'une ouverture où brille une lueur sinistre. De grands nuages accourent et enlèvent énergiquement par-dessus leurs sombres silhouettes. Encore un instant, ils auront tout éteint, et ils déploieront à nouveau leur grand linceul de neige sur ce coin de terre abandonné. Même poésie et, comment dirai-je ? même robusticité d'effet dans le crépuscule et l'automne du même auteur.

Trop haut placés, bien que parfaitement dignes de figurer au premier plan, les *marais Pontins* de M. Corrodi. C'est

Digitized by Google

peut-être un absent : dans tous les cas, il est fort dignement représenté. Voici M. Daubigny, dont le fils est déjà si semblable à son père. Certainement, ce grand champ avec ses premiers plans de pavots, cette rase campagne avec ses fonds à la Rubens, ce ciel tout particulièrement bien compris et varié sur une échelle si grande, avec une donnée monotone, ont leur caractère et leur valeur propres : tout ce qu'on voudra, mais c'est monotone et aussi peu fini que bien commencé. Le verger en fleur de M. Daubigny fils ne mérite pas autant cette dernière observation. Si fait bien, par exemple, M. Corot. Il a sa note poétique et charmante, je la vois, je la sens et depuis longtemps; mais il semble toujours que les sauterelles ont passé par tous ses paysages, et la plus belle des ébauches dût-elle avoir des milliers de compagnes et d'imitateurs intéressés à la défendre, reste et restera une ébauche. Cette critique ne peut être adressée à M. Busson, dont le paysage, un des plus beaux du Salon et de tous ceux qu'il a faits, est remarquable par toutes les qualités. C'est une satisfaction que de voir de vrais arbres qui ont de vraies feuilles, ce qui ne nuit en rien au charme et au pittoresque d'un site des mieux choisis. Pour être dépouillés ou jaunis par l'automne, les grands chênes de M. Gosselin n'en ont pas moins un mérite, qu'une médaille a constaté, et en toute justice. Ce n'est pas ce manque de fini qu'on reprochera à M. Robinet, bien que poussé jusqu'à la sécheresse. On retrouve avec bonheur les impressions du midi provençal en suivant sur le bel azur du ciel les branches de l'olivier, au vert pâle et finement découpées, son tronc noueux, ses racines laborieusement enchevêtrées et en quête de subsistance. Puis la mer, venant mourir en lames amincies, comme disent les poëtes et comme le peintre les a très-consciencieusement et délicatement rendues. Avec plus de largeur, une distinction native qui ne diminue en rien la familiarité avec la nature, M. de Curzon doit être placé parmi les chercheurs qu'un premier jet ne saurait contenter. Peintre de figure autant que de paysage, il fait valoir l'un par l'autre avec un rare bonheur, comme dans la *sérénade*, par exemple. Le beau type italien est représenté sans mélange de rusticité grossière, et le fond poussinesque est d'une ligne riche et simple à la fois. *Le Souvenir de province* est un effet du soir, chaud et calme, dans un site plus

Digitized by Google

solitaire que sauvage, dont les lignes harmonieusement accidentées semblent faites pour encadrer une églogue de Virgile. M. de Curzon a enfin un troisième tableau intitulé : *Le premier portrait*. Malgré les qualités habituelles de l'auteur, il y a quelque monotonie dans son œuvre. Les tons semblent se conserver un peu trop semblables et dans l'ombre et dans la lumière. La tête de la jeune fille est charmante, et on se demande pourquoi le jeune homme a l'air de s'ennuyer, devant faire une séance si courte eu égard au procédé, et si agréable d'ailleurs eu égard à l'artiste, qui se contente de cerner d'un trait l'ombre portée sur la muraille. M. Français, quoique vaillant toujours, ne nous semble pas à sa hauteur ordinaire. Suivons, un instant, les sentiers que M. César de Cock nous rend si attrayants sous l'ombrage des saules et des bouleaux : toutes les gammes de verdure sont parcourues depuis leur coloration la plus vive, sous la transparence des rayons solaires qui traversent le feuillage, jusqu'à leur atténuation presque entière par les reflets du ciel bleu qui décompose et unifie tous les tons, leur laissant à peine la force de se détacher sur lui. M. Xavier de Cock n'est pas moins heureux avec ce *Char de la moisson* qui brille au fond d'une verte allée, précédé par les danses des joyeux travailleurs. Ici, dans ce paysage algérien de M. Guillemet, c'est le champ de la moisson future que prépare le laboureur arabe avec cet araire primitif dont il ne veut pas se départir. Cet entêtement ne compromet pas la beauté du site que commencent à voiler les vapeurs du soir mêlées à la fumée des herbes desséchées qui brûlent dans la campagne.

Gardons-nous d'oublier le paysage de Paris vu de Bercy, où un talent hors ligne sait mettre un intérêt, une variété que le site ne comporte guère. La vue de Venise de M. Rosier est belle, même après Canaletti. Les moutons de Mme Peyrol sont aussi près de valoir ceux de Mlle Rosa Bonheur que les taureaux de M. Van Marck ceux de M. Troyon son maître : il n'y a guère que l'antériorité qui fasse la différence du mérite. Il faut clore cette liste déjà longue et peut-être incomplète, en signalant une vue de mer agitée d'un très-grand et très-juste effet, par M. Heembkerck.

On s'étonnera peut-être que nous nous soyons à ce point arrêté pour apprécier les natures mortes et même les paysages. Ma

Digitized by Google

réponse est que d'abord ces œuvres sont fort nombreuses, et que beaucoup d'entre elles ont le mérite que le genre comporte, et que souvent elles dépassent. Le méconnaître serait tomber dans ce défaut habituel à plusieurs de ceux qui les produisent. En général, rien n'égale le sans-gêne avec lequel ils jugent les œuvres où l'invention et la pensée ont la plus grande part. La façon dont ces virtuoses du trille et de la cadence toisent du haut de leur cervelle vide et de leur réussite pécuniaire ceux qui écrivent les partitions, est tout à fait comique et caractéristique de l'époque. Libre à eux ; mais il est bon qu'ils sachent que ceux qui sont épris des œuvres où le sentiment et la pensée dominent, ne refusent pas de rendre justice à celles qui s'en passent, et que de plus une certaine culture intellectuelle n'est point hors de propos pour tous, à cette fin d'apprécier les qualités qui peuvent leur manquer. En fait les réflexions qui précèdent ne peuvent s'appliquer d'une manière exclusive à aucun genre, si on en excepte toutefois ceux qui sont à l'art, en général, ce que les zoophytes et les cryptogames sont au règne animal et végétal. Les artistes qui ont quelque poésie en eux-mêmes, la mettent partout, les autres nulle part, et leurs œuvres à tous, beaucoup plus indépendamment du sujet qu'on ne se l'imagine, valent ce que valent ceux qui les ont faites. Du reste, personne n'échappe à un *à priori* quelconque. Vous monsieur un tel, qui avez une peur presque superstitieuse d'oser un brin d'herbe que la nature ne vous présente pas, vous avez un système aussi bien que monsieur un tel, qui se croirait encanaillé si dans ses œuvres la nature se reconnaissait trop. Procéder par élimination ou par élection est toujours un système, et il se trouve que celui de n'en pas avoir est le plus despotique, le plus niveleur de tous, le plus parfaitement apte à dessécher jusqu'au fond toute trace d'individualité, et pour comble de désastre, de ressemblance avec la nature.

Parmi les œuvres ou la figure humaine domine tout, en s'alliant au paysage dans une certaine mesure, M Delorbe tient une des premières places. Les têtes de tous ces personnages, — ils sont quatre, l'âne compris, — respirent la candeur et l'honnêteté; elles sont d'une exquise finesse de ton et de modelé; rien qui sente ni le sans-gêne grossier ni le musc : on ne respire dans cet agreste sentier que la réconfortante odeur des chênes et de l'herbe fraîchement coupée, servant de coussin au petit blondin et à sa sœur aînée

Digitized by Google

que le bon âne ramène le soir au logis. Comment le même auteur est-il si inférieur à lui-même dans *Marie Jeanne*, qui râcle je ne sais quoi? Une grande partie des éloges qui précèdent peuvent être adressés à M. Billet pour ses *Ramasseurs de bois*, à M. l'Hermite pour ses *Moissonneurs* et à M. Fader pour sa *Récolte de pommes de terre*.

Nous sortons brusquement de ce milieu champêtre et salubre en voyant les deux figures : *Splendeur* et *Misère*, de M. Duez. C'est très-bien, à lui, de faire ressortir par son talent la rigueur, le poignant de ces deux contrastes. La vue de la hideuse chiffonnière arrêtera-t-elle, par la peur de finir de même, celles qui seraient tentées de commencer comme elle? j'en doute.

Les minets suivent les hommes de trop près pour ne pas jeter un coup d'œil à ceux qui sont en train, sans perdre un instant, de déménager des tiroirs pleins de soie et de dentelle. On s'amuse en pensant à la mine que fera la maîtresse de ce joli meuble en bois de rose, quand elle rentrera. Très-spirituellement rendu, fort amusant aussi le tableau de M. Comte-Calix, un des meilleurs qu'il ait faits. Son Adam et Ève sont normands, et s'en vont chevauchant dans un sentier creux que couvre un pommier aux branches pendantes et aux fruits tentants ; la fillette se laisse tenter et, debout sur le cheval, atteint le fruit désiré. On a quelque idée qu'au bout du chemin les deux voyageurs iront faire visite à M. le maire et à M. le curé. Autre péché de fillette, mais qu'il nous faut supposer. M. Vivert nous la montre baissant les yeux devant sa mère courroucée, aux gestes d'une vivacité toute méridionale, et qui vient la faire sermonner et gronder par un bon religieux surpris à la fin de son dîner. Le ho! ho! qui semble sortir de la bouche de celui-ci rassure pour la coupable. Impossible d'être plus spirituel en peinture. Moins finement exécutée, la *Partie de domino* de M. Salzedo est bien amusante aussi : un monsieur à barbe grise, au profil penché et souriant d'un air de triomphe, vient d'embarrasser son adversaire par un coup inattendu. Celui-ci, le chapeau sur les yeux, la lèvre pincée, boutonné et obèse comme un capitaine en retraite, se perd dans les combinaisons d'une stratégie profonde et désespérée. Rien n'est juste comme l'expression doucement railleuse et compatissante d'un spectateur qui, pour examiner le fameux coup, interrompt sa lecture du *Journal des Débats*. On ne peut plus intéressante l'*Ophélie* de M. Saulnier : composition et exécution ont

Digitized by Google

bien quelque chose de l'immortelle poésie du Shakspeare. Quelle jolie dormeuse que cette enfant qui se repose sur la gerbe qu'elle vient de ramasser ! C'est extrêmement bien peint, et M. Perraud en sait plus qu'il en faut pour avoir recours à la futile et facile supercherie des empâtements, exagérés à dessein pour accrocher la lumière. Ce petit défaut n'existe pas dans le deuxième tableau, *l'Amour rebelle;* mais les qualités y sont moins marquées que dans le précédent, et la forme est parfois faussée par l'exagération des demi-teintes. Il y a non loin de là un tableau que j'aurais dû classer dans les sujets religieux, si j'avais su qu'il en était. Un adolescent moitié nu, sauvageon des Calabres, est accroupi contre un angle de rochers, et lance un mauvais regard vers le ciel. Vous ouvrez le livret : *M. Cabanel, première inspiration de saint Jean.* Pas possible ! et pourquoi pas la seconde ? il eût peut-être mieux valu l'attendre. Ce titre ressemble tout à fait à un baptême fait après coup : la grâce dans ces cas-là n'opère point d'une manière efficace. Son effet rétroactif est nul, et l'œuvre reste ce qu'elle était : une étude de talent d'après un modèle vulgaire. Voilà un titre sans prétention : *l'Arquebusier* de M. Gros. Je l'avais pris tout d'abord pour un tableau de M. Meissonnier et des meilleurs.

M. Comte donne un nouveau spécimen de son talent très-sûr et très-consciencieux : pourquoi ne pas lui fournir une façon d'intéresser autre que celle de ces grands seigneurs et belles dames parés des plus beaux costumes du temps de Henri III pour aller rendre visite aux *Carpes de Fontainebleau ?* Certainement la *Noce* et la *Pêche* de M. Firmin Girard ne fourniss aient pas un motif bien épique ; mais encore est-il plus vivant. Il l'est surtout par l'exécution on ne plus remarquable, la précision et la finesse poussées à un haut degré. Le paysage est traité d'une façon fort originale et n'esquive rien. Il conserve un intérêt fantaisiste et poétique, tout en servant de fond à une figure grande comme nature, intitulée : *Méditation.* Celle-ci est charmante de nature et de vérité. On assure que le jury a l'an passé refusé un tableau du même auteur. Cela peut être vrai sans être vraisemblable : je vois peu de ces Messieurs qui en sachent plus ou autant, et j'en vois beaucoup qui en savent moins. Pourquoi et comment le tableau de M. Lecadre s'appelle-t-il l'*Offrande* ? Je n'en sais rien, mais je sais très-bien qu'il y a là les plus belles et les plus rares qualités. Je ne sais pas non

Digitized by Google

plus si on leur a rendu justice, je crains que non. Y a-t-il beaucoup d'autres tableaux qui aient cette large simplicité dans le modelé, cette unité et cet aspect original. Il y a là tout simplement l'étoffe d'un maître. Si l'on pouvait une fois laisser les Romains tranquilles? Comme bien d'autres, j'ignore l'histoire de la vestale Tuccia, autre Romaine. Nous avons tort, moi surtout, qui ai à vous en parler. Mais que cette belle inconnue, pour un motif qui ne nous l'est pas moins, remplisse ou ne remplisse pas son crible avec l'eau du Tibre, cela nous est égal, et n'empêche pas que jamais plus suave profil ne se détacha vers l'azur du ciel, et que, quel que soit le dieu qui l'habite, jamais ne s'élevèrent à lui des mains mieux dessinées. M. Leroux n'est pas moins heureux dans les autres personnages et ce beau fond de la Rome antique restaurée. Décidément tous les goûts sont dans la nature : voilà le cheval de Troie et les soldats grecs sortant de ses flancs sans bruit et se rendant maîtres des remparts dont les défenseurs sont endormis. Ce n'est pas l'ingéniosité qui manque au tableau de M. Motte, au moins aussi architecte que peintre.

Nous rentrons tout à coup dans des réalités qui nous touchent de plus près avec le tableau de M. Mélingue, *MM. du Tiers attendant l'ouverture de la séance royale du* 23 *juin* 1789. La préoccupation qui se lit sur les physionomies, parmi lesquelles Mirabeau et Robespierre, se font particulièrement remarquer; cet empressement inquiet qui, sous une pluie battante, groupe d'avance les députés qu'une même manière de voir unit déjà, ces costumes noirs, ces pavés glissants, ces murs attristés, donnent comme un pressentiment des drames terribles dont le premier acte va commencer. Je ne saurais mieux louer cette grande page d'histoire enfermée dans un petit cadre.

Voilà un moment que nous sommes sortis de l'antique. Réparons cette inconvenance en rendant hommage aux qualités d'étude et de goût dont M. Dantan fait preuve dans *Hercule et Omphale*. Une couleur blonde et une certaine fermeté de formes ne compensent pas suffisamment quelque chose un peu trop *style d'atelier*. Le *Moine sculpteur* est une œuvre plus vraie, mais dont l'ensemble comme effet laisse à désirer. La *Noce en Alsace*, de M. Brion, n'est pas si inférieure qu'on veut bien le dire à ses œuvres précédentes. Ce n'est pas tant lui que le spectateur qui a changé. Un sujet analogue sous le nom de *Fête de S. Jean en*

Digitized by Google

Dalécarlie, est fort bien traité par M. Salmson. J'aime mieux toutefois le *Pardon aux environs de Guémené*, par M. Pille. On pense devant cette fête bretonne aux tableaux d'Emmelink et de Van Eyke, tant il y a de précision ferme et consciencieuse dans le talent de l'auteur, tant il y a de caractère dans ce qui reste de ces types bretons que la démocratie n'a pas encore hébétés et effacés. Rien ne contraste plus avec ces traits caractéristiques, avec ces formes arrêtées et voulues, cette couleur un peu sombre, que le tableau de M. Emile Levy : *l'Amour et la Folie.* Il y a beaucoup de suavité de pinceau, comme disent les amateurs, au moins autant d'afféterie, de plus une jambe de la folie d'un dessin inquiétant. Malgré ce, malgré le paysan un peu curieux, il y a de vraies qualités et un torse de jeune homme d'un modelé singulièrement habile.

Nous revenons avec M. Munkaksy à des scènes qui ne sont pas du domaine de la fantaisie, mais de la plus brutale réalité : le personnel des rôdeurs de nuits et du mont-de-piété qui se ressemble sous quelques rapports, est pour ainsi dire dévisagé à découvert. Types de misère, de vices, de malheurs, attitude, costume, couleur sombre quoique parfaitement limpide, tout est dit franchement, sommairement et suffisamment. Je tiens à mes trois adverbes. Malgré leur consonnance peu harmonieuse, ils disent ce que je crois caractériser ce talent original et très-compris. C'est une chose étrange à quel point le bien et le mal sont cachés : l'un a besoin de l'être, l'autre n'aime pas à se montrer. Ce qui est visible partout, c'est cette moyenne bourgeoisie contente d'elle, et oubliant souvent qu'il y a une portion de la société qui reste à l'état sauvage que la loi seule réprime et que le bien seul diminue. A un moment donné que nous connaissons trop, cette armée des mécréants se montre à la lumière, va droit aux chefs de l'armée adverse qu'elle connaît très-bien, si les honnêtes gens ne les connaissent pas, et sous le nom d'otages ou de suspects en fait ce que vous savez. Il est bon de montrer de temps en temps au grand jour et avant celui de l'émeute ces ennemis éternels et cachés des honnêtes gens, ces amis de tous les désordres. M. Munkaksy fait cette démonstration avec une précision de chirurgien et une vigueur de maître. Pas un, je l'espère, de ces jeunes enfants à la mine honnête et appliquée que M. Truphême nous montre avec un talent si consciencieux dans son *école Cochin*, n'ira grossir le nombre des vauriens déguenillés qui leur

Digitized by Google

font face. Ils ne seront pas plus de ceux-là que n'ont été de la Commune ces quatre mille ouvriers, vous lisez bien quatre mille, qui accompagnèrent à sa dernière demeure avec respect, avec la douleur de cœurs reconnaissants, celui qui avait été pour eux un protecteur, un initiateur, un vrai frère, un chrétien. C'est celui-là même qui, malgré tous ses titres et ceux de sa famille, avait échoué aux élections de 1869 devant M. Jules Ferry. Peut-être ce dernier, au lieu des hommes qui sont venus le chasser de l'hôtel de ville, aurait-il préféré avoir affaire aux clients de celui qui fut son concurrent jadis. Peut-être les électeurs de 1869 ont-ils quelques regrets qui les honorent, en pensant qu'ils ont méconnu à ce point un homme dont l'activité incessante et dévouée réalisa dans sa trop courte vie une somme de bien si grande, si urgente et si durable.

M. Matejko a exposé un tableau de grande dimension, ayant pour titre *Étienne Bathori devant Pskow*. Le mérite très-réel de cette vaste composition ne frappe pas tout d'abord, parce qu'elle manque essentiellement d'unité, surtout comme effet. Quand tout veut également paraître, rien ne paraît. J'ai cru m'apercevoir dans maintes œuvres des compatriotes de M. Matejko que la méconnaissance de cette vérité fondamentale était aussi visible dans leurs œuvres d'art que dans leur histoire ; ce qui est vrai en fait d'art est vrai en tout. Quoi de plus profond, de plus applicable partout et toujours que ce mot des coloristes : l'harmonie ne vit que de sacrifices. C'est l'absolue vérité, quel que soit l'ordre d'idées auquel elle s'applique. M. Matejko n'en a pas moins fait une œuvre aussi remarquable que patriotique. Le groupe qui est sous la tente est particulièrement réussi, et le roi de Pologne, dont la pose est d'une fierté un peu familière peut-être, ne manque pas d'originalité ni de grandeur dans sa façon de considérer ses ennemis prosternés à ses pieds.

Dans un genre à visées moins hautes et dont l'intérêt de pure couleur locale dépend de ce que l'auteur sait y voir et y mettre, n'oublions pas *le retour de la pêche aux huîtres par les grandes marées à Cancale*, par M. Feyen Perrin. Il y a un charme très-particulier, et comme exécution et comme expression, dans ces figures de jeunes filles en simple, très-simple costume de leur localité. Était-ce vraiment un crime de lèze-couleur locale que d'ôter leurs sabots aux trois ou quatre premières qui ouvrent la marche du retour? Non, puisque dans la foule qui les suit plusieurs sont

Digitized by Google

privées de cette chaussure aussi parfaitement laide qu'hygiénique. *Dans la rosée*, le même auteur présente un portrait en pied de jeune femme vêtue de noir. Le naturel en est peut-être un peu outre-passé, mais le tout à une certaine grâce originale et beaucoup d'unité. C'est aussi la qualité du portrait à mi-corps d'une jeune femme qui s'apprête à sortir, semble-t-il, avec un parapluie à la main. M. Hennery a mis cette même sobriété, cette simplicité de ton de vrai coloriste, que nous avons eu déjà l'occasion de remarquer et de louer dans ses deux tableaux de la Madeleine et du bon Samaritain. La grande frise des quatre âges de M. Ehrmann, *la Grâce*, *Rome*, *les Barbares*, *le Moyen Age*, est le spécimen plein de savoir dans ce genre de synthèse si fort à la mode en Allemagne et qui le devient de moins en moins chez nous. *Les Maraudeurs* de M. Delert montrent un talent armé de toutes pièces, aussi bien que les deux soudards à cheval qui ont entrepris un colloque animé avec des servantes puisant de l'eau à une fontaine publique. Cela pouvait se passer en 1200 ou 1300, et ne serait guère plus vrai si on l'eût photographié sur nature. Comment passer sous silence les tableaux de M. Desgoffe, les chevaux et paysages arabes du talent si individuel, si vrai et en même temps fantaisiste de M. Fromentin? Impossible de faire l'éloge de tous les paysages qui en méritent. J'aurais des remords pour le reste de mes jours si je ne parlais des deux toiles de M. Richer, *Moulin à Vent en Picardie* et *Hameau normand*. Les nuages bougent dans le ciel et avec eux les rayons du soleil qui promènent au loin sur la terre de vives traînées de lumières. Tout y est particulièrement large, fini et harmonieux comme les Flamands. Et ces taureaux de la campagne de Rome de M. Paris, comment ne pas dire, au moins, qu'on les a vus et reconnus? J'ai un faible pour le paysage et surtout pour la marine de M. Heemekerck Van Beest. Ciel et mer, nuages, barques et gens, tout remue, tout se montre ou se voile dans une coloration harmonieuse, ferme et chaude qui rappelle les maîtres de ce pays qui en a fourni tant et de si complets. M. de Faun n'a pas tiré moins bon parti des belles falaises de Villers-sur-Mer et d'un site agreste et plantureux comme la forêt de Fontainebleau en offre tant. L'ensemble est doux, très-travaillé et repose doucement les yeux. Mettons-nous des lunettes bleues pour regarder la plage de Scheveningue par M. Kacmmerer. Le soleil darde à plomb sur le sable jaune qui fait ressortir en un bleu violet un

Digitized by Google

ciel sans nuage. La plage est couverte de promeneurs, de causeurs ou d'enfants qui jouent. Tout cela vêtu de couleurs claires, voyantes, est rendu, fini jusqu'au bout, tout petit, et rappelle, sans lui être inférieur, un tableau célèbre en Angleterre que l'on voit au musée de Kensington et qui représente la foule aux courses d'Epsom.

Dans cette revue si longue et certainement incomplète, on ne nous pardonnerait pas, et avec raison, de ne pas garder une des meilleures places pour le beau portrait de Mme la princesse de W *** par M. Hébert. Son talent fin et délicat, quelque peu efféminé, se montre tout entier et sans rien perdre dans cette œuvre d'un fini rare où la largeur et l'harmonie ne perdent rien. Combien M. Hébert est mieux là, sur son terrain, que dans ce sujet de la *Vierge de la Délivrance*, à propos de laquelle l'engouement d'un certain monde tout parisien avait atteint un lyrisme par trop disproportionné. Certainement les qualités de l'auteur s'y laissaient voir, mais la sévérité d'emprunt du voile byzantin ne suffisait pas, soit pour cacher, soit pour transformer le caractère habituel de ses œuvres, lequel n'est rien moins que religieux.

Si je n'ai pas encore parlé de M. Gérôme, c'est que la distinction dont ses trois tableaux ont été l'objet lui faisaient une place à part. Je l'ai faite aussi à d'autres œuvres auxquelles la médaille d'honneur pouvait être accordée à plus juste titre. Personne ne conteste à M. Gérôme un talent fin, une exécution recherchée et des succès constants. C'est une façon de Paul Delaroche, plus précis dans le rendu, avec une indifférence plus marquée pour la nature des sujets. Ce scepticisme parfait se transmet à ses élèves, dont on reconnaît bon nombre cependant à leur recherche des sujets d'alcôves antiques et modernes, et d'un certain côté anecdotique de l'histoire, où la note railleuse domine. Tant d'esprit et d'ingéniosité vont peu avec le génie qui se préoccupe moins de ne jamais quitter cette région moyenne qui, sans être hors de vue de la foule, s'adresse particulièrement et très-intentionnellement à ceux d'entre elle que caractérisent des habitudes de luxe et l'absence complète de rigorisme. M. Gérôme ne néglige rien du reste pour donner la plus grande perfection à ses œuvres. Les recherches, le travail, le temps, la dépense ne leur sont point épargnés, et leur apportent le meilleur de ce qu'elles valent. L'*Éminence grise*, la *Collaboration* et le *Rex tibicen* en sont des preuves nouvelles. Il est difficile de mettre plus d'esprit, plus

Digitized by Google

d'entrain que dans le tableau qui nous paraît le meilleur des trois, celui du grand Frédéric jouant de la flûte. Il revient de la chasse crotté, botté, son personnel est sur les dents; ses chiens tombent de lassitude, mais lui, après avoir à peine pris le temps de décacheter quelques plis dont les débris sont épars sur le parquet, il se met à répéter avec une ardeur de virtuose quelque passage scabreux, quelques poignées de triples croches d'un solo de son instrument favori. Le sujet étant donné, je doute qu'il puisse mieux se rendre. Je n'en dirai pas autant de la *Collaboration*, qui nous montre Corneille et Molière occupant les deux extrémités d'une table couverte d'un tapis vert, et travaillant à une œuvre commune. L'*Éminence grise* a toutes les qualités de M. Gérôme, sans retirer la note railleuse par laquelle il a l'habitude de s'intéresser à l'histoire. Le confident de Richelieu, dit le livret, lorsque les assistants le saluaient, *faisait semblant de lire dans son bréviaire et de ne pas les apercevoir*.

En regard de ces trois tableaux, je parlerai de celui de M. Ranvier : *Prométhée délivré*. Grands comme nature, consciencieusement et largement exécutés, les personnages ont une allure épique et dramatique qu'on ne rencontre guère au Salon et dont M. Ranvier n'avait pas encore donné une telle preuve.

Facit ira versus.

Une pensée patriotique l'a inspiré, mais non point de façon à être facilement interprétée dans le sens qu'il a voulu lui donner. J'avais cru d'abord que ce vautour qui ronge la France, dont Prométhée est le symbole, n'était autre que la république, et je ne comprenais guère quel pouvait être le sauvage roux et nu qui aligne son arc pour tuer l'oiseau de malheur. Je m'étais trompé, ce n'est pas l'oiseau qui est indigène, mais le sauvage, lequel n'est autre que la république. Cette façon de comprendre la situation n'est point la nôtre, mais nous n'en concluons rien contre la valeur intrinsèque et artistique de l'œuvre, à qui la médaille d'honneur paraissait ne pouvoir être sérieusement disputée que par le tableau de M. de Neuville dont nous avons déjà parlé avec une admiration sincère. La couleur du tableau de M. Ranvier est d'une beauté sévère comme le sujet, et les deux femmes caractérisant l'Alsace et la Lorraine sont remarquables par l'expression de terreur et de pitié que le mouvement général caractérise aussi bien que ce que l'on peut voir des traits de leur

Digitized by Google

visage. Au lieu de chicaner l'auteur pour avoir emprunté un mythe à l'antiquité, nous l'en félicitons; car celui-là est de ceux qui semblent n'avoir pas commencé et ne devoir pas finir. Il n'est pas plus antique que moderne, il est par-dessus tout humain ; dût-on retrouver le *Prometheus alutos* du divin Eschyle. Ce sujet restera neuf à traiter aussi longtemps qu'il y aura des souffrances et des injustices, c'est-à-dire des hommes sur la terre.

Sculpture.

Nous avons déjà parlé incidemment, mais chaleureusement, de l'œuvre de M. Mercié, qui s'améliorera encore avant d'être coulée en bronze pour figurer dans le square Montholon. Le public qui, sans chercher à se rendre compte de ses impressions, a compris confusément qu'il était étrange de donner la médaille d'honneur à un tableau de genre, a au contraire vivement approuvé qu'elle fût donnée au groupe de *Gloria victis*. Cette gloire fière et vengeresse qui, en attendant mieux, emporte le noble vaincu, l'intéresse plus vivement qu'un roi de Prusse jouant de la flûte, tout amusant qu'il soit de l'en voir jouer. Cette impression confirme ce que j'ai dit précédemment, c'est que le sentiment populaire ne prise nullement l'art par son côté purement technique, sauf dans ses manifestations de l'ordre le plus inférieur, appelées *trompe-l'œil*. Il ne s'associe à une œuvre d'art véritable que lorsqu'elle lui exprime quelque chose de patriotique ou de religieux. Aussi l'esthétique de la variété dite amateurs est en général moins saine et guère mieux avisée que la sienne, car ceux-ci tiennent à prouver de plus en plus qu'ils ne se sentent attirés que par les curiosités coûteuses dont le côté comique, érotique ou purement manuel, fait le principal mérite. Cependant quelques-uns d'entre eux aiment l'art naturellement et sincèrement, et, à force de rôder autour, ils se laissent prendre par quelque engrenage, et les voilà *accrochés* pour le reste de leur vie. *On ne badine pas avec l'amour*, a si bien dit Alfred de Musset dans une de ses œuvres les plus charmantes, dont lui seul pouvait écrire le pendant; on ne badine pas avec l'art.

Malgré d'excellentes recrues venues de cette façon, on sent la plupart du temps dans leurs œuvres l'absence d'études premières. On pourrait bien classer parmi celles-ci la statue de

Digitized by Google

M. d'Epinay, qui a fait quelque bruit sous le nom de *Ceinture dorée*. Choyé, poli avec grand soin, ce marbre mignon, plus ratissé que modelé, donne l'idée d'une femme déshabillée plutôt que nue, et on se demande quelle raison elle peut avoir de mettre ses membres grêles en contact immédiat avec l'atmosphère. Elle n'a pas pour explication ou pour excuse ce vêtement divin de la forme, qui purifie ce qu'il touche quand il montre l'unique préoccupation d'ajouter un chant de plus au poëme inépuisé et inépuisable de la beauté humaine.

Peut-être plus que d'habitude, la sculpture a, cette année, des sujets empruntés à d'autres idées que celles du paganisme : nous sommes du reste assez amplement pourvus de ce côté. Rien n'est plus fatigant que de rencontrer à chaque pas, sous un prétexte ou sous un autre, le plus souvent sans prétexte du tout, ces êtres sans raison d'être, aussi dépaysés que des Peaux-Rouges dans nos villes modernes, qui étalent, sans que personne les en ait priés, leur nudité lourde ou grêle, ou leurs draperies classiquement collées avec cette variété et ce pittoresque que comporte l'arrangement d'actes notariés. Pour comble de laideur et de misère, l'inclémence des saisons les balafre de longues taches noirâtres. Parfois elles semblent comme de grosses larmes sorties de leurs yeux vides, ou, si l'on pouvait lire une expression quelconque, ce serait celle de l'étonnement où se trouvent ces larves d'un monde enterré, d'être ainsi réintégrées à la lumière par les inexplicables descendants de ceux qui ont mis des siècles à le renverser.

Il faut bien avouer aussi que la sagacité et la patience des sculpteurs sont mises à de rudes épreuves. Je saisis dans le livret ces deux sujets : la *Prévoyance administrative*, la *Prudence protégeant le travail*. Il est certain qu'à choisir entre un pareil galimatias et une Vénus et un Apollon, il n'y a pas à hésiter. Autrefois, dans des temps reculés et barbares, stigmatisés par les Michelet et consorts, il y avait des anges protégeant les cités, des saints ennoblissant le travail par leur exemple, mille sujets ou légendes poétiques se prêtant à toutes les allusions, à tous les besoins de notre vie municipale et privée; mais tout cela était bon dans un temps où les villes ne jouissaient d'aucune sécurité, tandis qu'à présent le génie de la civilisation moderne...; finissez la phrase comme vous voudrez, et oubliez la Commune, si vous pouvez.

Les artistes dont quelques-uns sont très-vivants ne s'accom-

Digitized by Google

modent pas toujours de cette immobilité dont la Renaissance, cette tête de Méduse, a frappé le monde, lorsqu'elle l'a de nouveau (j'entends les cris de fureur et suis prêt à y répondre) embrassé de son regard stupéfiant. Ils font des efforts pour sortir de ce sommeil de plomb ; il s'en fait de très-sérieux, et les conditions de cet art sévère empêchent des écarts que la peinture nous montre trop souvent. Un des exemples les plus frappants de l'horreur du convenu de l'art dans le S. Jean de M. Lafrance, accentué dans cette tendance qui rappelle Donatello et l'étude de la nature plus qu'autre chose. Sa figure a de l'individualité par tous les bouts. Je n'en comprends guère l'expression étrange, plutôt celle d'un possédé que d'un saint, surtout chez un enfant quel qu'il soit où puisse être un jour. J'aime bien mieux, sous ce rapport de l'expression, Jacob et l'Ange de M. Marqueste : l'ange lui dit : *Laissez-moi aller, car l'aurore commence déjà, Jacob lui répondit : Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez béni.* Beau sujet, fortement et poétiquement compris par M. Marqueste; mais lui ne songe point assez à Donatello. *L'Abel suppliant* par M. Montagne a de la souplesse et une grâce émouvante, et la *Judith* de M. Destreez une tournure majestueuse et simple. Parmi les sujets études de nu, il en est de fort remarquables, entre autres *le Rétiaire* de M. Noël, bien que je lui préfère son très-remarquable buste en terre cuite de Mlle ***; l'*Hylas* (encore un *Hylas*) de M. Moreau, et surtout la clef des champs de M. Gautherin. Un travail de ciselure des plus remarquables, dans le genre de Benvenuto Cellini, cette espèce de bravache aussi digne de mépris que d'admiration, est dû au talent très-remarquable, et point remarqué par le jury, de M. Morel Ladeuil. Si une œuvre pareille avait été déterrée quelque part comme une trouvaille du XVI^e^ siècle, elle serait estimée à sa valeur. Une figure d'un mouvement superbe d'expression, dans sa vivacité, dans sa violence sans exagération, est celle du criminel étranglé par le chien vengeur de la mort de son maître, le chien de Montargis. Je ne m'explique pas que cette œuvre hors ligne, due à M. Delrie, n'ait pas fixé l'attention du jury.

Les deux bustes remarquables de M. Vitet, dus l'un à M. Leenhoff, l'autre à M. Chapu (c'est ce dernier que je préfère), donnent lieu à une remarque non sans intérêt; la voici : vingt artistes de talent auraient fait le même buste, que le même phénomène se serait reproduit à vingt exemplaires ; ils ressemble-

Digitized by Google

raient tous au modèle ; différant entre eux de la différence même qui caractériserait leurs auteurs. Si ceux-ci avaient eu à copier la tête d'un animal quelconque, ces différences seraient beaucoup moins sensibles; elles deviendraient insaisissables si le modèle était un caillou ; d'où il suit que plus le modèle s'élève dans l'échelle des êtres et dans celle de l'intelligence, plus l'interprétation en est multiple et variée, et qu'elle l'est dans la proportion même de développement que présente l'intelligence de ceux qui ont à la reproduire, et, chose qui contrarie par-dessus tout ceux qui se disent ou se croient réalistes dans l'acception grossière du mot, c'est que c'est dans ces conditions tout à fait incompréhensibles pour eux que la ressemblance avec la nature est la plus frappante.

Comment leur faire admettre que cette individualité, que cette subjectivité qui constituent le caractère des fortes œuvres en sont aussi à peu près l'unique raison d'être, et que ce fait de l'esprit qui, à travers les phénomènes variables à l'infini, saisit quelque chose de la loi générale et se l'assimile, donne le secret de la fécondité, de la liberté, de la durée, et enfin de la réalité la plus absolue des œuvres d'art ?

Ne nous attardons pas trop dans les idées théoriques, et continuons à en chercher l'explication dans les faits et les œuvres (1).

Examinons, avec l'attention qu'il mérite, le groupe animé de M. Bonheur, *Pepin le Bref luttant dans l'arène*. On prétend que la légende est apocryphe : la vérité du groupe n'en existe pas moins. D'autres sujets, qui malheureusement ne sont rien moins qu'apocryphes, ont inspiré des œuvres toutes vibrantes d'une émotion patriotique, et dans lesquelles nous retrouvons nos compatriotes, nos soldats, moins trahis par le talent que par la fortune. Ici c'est le groupe plein de mouvement de M. Gellé, officier en éclaireur; là, la mort du capitaine Mangon de Lalande, qui, à la tête des débris du 1er régiment de cuirassiers, tente, après la bataille de Sedan, de percer les lignes ennemies, et enfin la mort du commandant Baroche, bataille du Bourget, 30 oc-

(1) Ne quittons pas les bustes sans nous arrêter devant celui de M. Cochin. Par cette attitude pensive aussi bien que par les traits fort ressemblants, M. Adam Salomon a donné la vie au regretté modèle. Voyons aussi le buste du docteur Gintrac par M. Jouandot. Jamais œil plus scrutateur n'examina le *facies* d'un client de façon à mieux diagnostiquer la maladie. Cette tête respire l'intelligence et la vie.

Digitized by Google

tobre 1870. Ce bas-relief remarquable de M. Franceschi figurera dignement dans la chapelle commémorative du Bourget. Malgré les ressources relativement restreintes dont la sculpture dispose pour représenter une action aussi complexe, il ne semble pas qu'on ait rien à regretter en présence de la scène vue d'ensemble et de l'animation particulière à chaque groupe. Le plus important de tous et au premier plan reçoit le commandant qui tombe blessé à mort. Son attitude est aussi navrante d'expression, aussi simplement dramatique qu'on se la peut figurer. Les autres groupes, qui jusque dans le lointain continuent la lutte avec acharnement, montrent une variété de pose, une vérité d'action qui, se joignant à l'intérêt du sujet, en font une des œuvres remarquables de l'exposition de cette année.

Il ne serait pas juste de ne pas donner une place à quelques œuvres exposées dans les galeries des dessins, aquarelles et pastels. Dans les premiers nous trouvons un triptyque dû au crayon de M. Bayard. Le titre est le même que celui du groupe de M. Mercié. L'idée, qui est la même aussi, est développée dans la variété multiple des épisodes que comportait le sujet traité par le dessin. Malgré quelque confusion inévitable peut-être, il y a de grandes qualités de composition et de mouvement, M. Flandrin a exposé trois croquis, dont l'un surtout d'après Mlle *** est d'une grande beauté. Qu'il faille en attribuer une grande part au modèle, le mérite de M. Paul Flandrin n'en est point diminué. Beau portrait d'Aubert au pastel, par M. Jurien, avec une précision, un fini qui est une difficulté du genre. M. l'abbé de Bunde, déjà remarqué les années précédentes par ses belles miniatures avec ornements et figures qui rappellent, sans leur être inférieurs, les beaux spécimens que nous ont laissés les manuscrits du moyen âge, n'est point cette année au-dessous de lui-même. Une *Nativité* nous montre les divers épisodes de ce sujet, dont la poésie ne sera jamais épuisée. Personnages et ornements font un ensemble soit par le dessin, soit par la couleur, qui enchante les yeux et satisfait l'esprit. Un dessin au crayon noir fortement modelé rend à merveille un fort beau type de jeune fille. M. Batut en est l'auteur. Nous retrouvons avec plaisir le talent consommé, irréprochable de M. Tourny dans son portrait d'homme d'après Albert Durer; c'est une manière d'aquarelle disciplinée et précisée par le crayon, de façon à ne rien laisser de ce que ce genre comporte de hasardeux et d'inachevé

Digitized by Google

devant un modèle aussi complétement arrêté. Enfin un magnifique et très-considérable travail nous montre le *Latran au moyen âge*. Le jury a accordé une première médaille à M. Rohaut de Fleury, et je ne crois pas que personne conteste qu'elle puisse être accordée à meilleurs titres.

Malgré sa longueur, cette revue garde probablement bien des lacunes. Vis-à-vis d'œuvres si nombreuses, si complexes, la tâche est difficile, et demanderait un temps plus long que la durée de l'exposition. J'ai fait le moins mal que j'ai pu, tâchant du moins d'éviter un côté fâcheux qui caractérise trop souvent ces sortes de critiques. On se demande comment des écrivains, des jeunes gens souvent sans autre mission que celle qu'ils se sont donnée eux-mêmes, et que ne justifie nulle étude sérieuse, nulle connaissance particulière des matières qu'ils ont à traiter, peuvent parler des tableaux exposés sur un ton que la plus élémentaire politesse ne leur permettrait point de prendre si leur auteur était présent. Les artistes peuvent répondre, dit-on, et moi je réponds carrément: cela n'est pas vrai. C'est vrai pour des lettrés qui se jugent entre eux et qui combattent sur le même terrain et avec les mêmes armes. Vis-à-vis des artistes, la partie n'est pas égale, et la confrérie des feuilletonistes, afin de défendre *les droits sacrés de la critique*, tombera tout entière avec une touchante générosité sur un récalcitrant isolé et peu habitué à se servir de la plume. Certaines attaques au début d'une carrière peuvent la compromettre, à son déclin ; elles sont autre chose que compromettantes, elles sont une mauvaise action. Qui ne se rappelle la mort de Gros et les causes qui l'ont amenée. Il avait exposé en 1834 un Hercule et Diomède; ce tableau n'était pas de beaucoup inférieur au plafond si vanté de Sainte-Geneviève et à d'autres œuvres de l'auteur. Ce n'était pas tant lui qui avait changé que le public. Ce changement lui fut révélé par des articles de journaux ne conservant aucune mesure ni dans le fond ni dans la forme. Le vieil artiste ne pouvait et ne devait comprendre la nouvelle et douloureuse situation qui lui était faite; l'amertume du présent lui parut insulter d'une façon si cruelle à son passé glorieux, qu'il se tua de désespoir.

Il est très-facile de dire qu'il a manqué de force : en ont-ils montré beaucoup ceux qui ont insulté cet illustre vieillard, seul

Digitized by Google

contre eux tous? Nul n'a le droit de faire taire la critique ni même d'en attendre la justice, c'est vrai; mais tous ont le droit d'attendre d'elle qu'elle les respecte en se respectant elle-même.

Ceci étant dit, il s'agit maintenant de conclure et de répondre aux questions que peut faire naître ce que nous avons écrit d'une manière spéciale sur l'exposition de 1874 et d'une manière générale sur l'état de l'art contemporain. Quel est-il précisément? étant ce qu'il est, que doit-il devenir? ou autrement, les conditions au milieu desquelles il vit aujourd'hui, sont-elles favorables ou défavorables? peuvent être elles modifiées? et dans quel sens serait-il désirable qu'elles le fussent. A un programme aussi étendu, je ne puis donner que des réponses brèves, dont plusieurs ont certainement été présentées au courant de cet article.

Quant à l'état présent des arts, et bien que la peinture nous occupe spécialement, je crois que la même observation peut s'appliquer à tous; on peut dire qu'un grand courant les emporte du même côté. Bien qu'il se ramifie en une infinité de ruisseaux plus ou moins larges, plus ou moins troubles qui font lit à part, il n'y a pas une de ces divergences qui ne soit l'opposé de la peinture à laquelle préside, au premier chef la pensée et surtout la pensée religieuse. L'élément, jadis inspirateur au plus haut degré, est considéré comme le dernier aujourd'hui. J'ai déjà dit comment les artistes ne faisant en cela que refléter les idées du milieu qui les entoure, ne trouvant rien ni personne qui les encourage à lutter contre lui, ou succombent en route, ou emploient leur activité sur les voies nombreuses où les honneurs, les encouragements ou *la faculté de pouvoir vivre*, il faut appeler chaque chose par son nom, leur sont promis et donnés. Il serait certainement désirable qu'il y eût un contrepoids à cet entraînement général, mais par qui et comment? L'initiative privée est nulle. Celle du clergé, qui pendant les plus grands siècles a été si féconde et si puissante, n'existe plus, et rien ne prouve qu'il la regrette et qu'il soit capable ou soucieux de la reprendre. Il ne manque pas de bonnes raisons pour expliquer son attitude. Je les connais, mais veut-il permettre à quelqu'un qui n'est pas un ennemi de lui dire que, aussi longtemps qu'il encouragera par son exemple la vente et par conséquent la production de ces images indignes et ridicules qu'il place ou qu'il tolère partout, aussi longtemps que dans les séminaires

Digitized by Google

nulle place ne sera faite à l'histoire de l'art, au grand rôle qu'il a joué et qu'il devrait jouer encore dans l'église, toutes les raisons qu'il pourra donner seront considérées comme nulles.

C'est grâce à cette annulation, d'abord volontaire, ensuite forcée de propagateurs et protecteurs naturels de l'art consacré aux sujets religieux, que l'État, que les municipalités se sont emparés d'un rôle laissé vacant. Comment est-il rempli? Comment? regardez les monuments publics, les commandes officielles, les églises, et la réponse n'est que trop facile. A peu d'exceptions près, les œuvres les plus inférieures sont celles-ci : il règne à poste fixe dans ces hautes régions ce genre d'infaillibilité grâce auquel les maris trompés sont toujours les derniers à apprendre ce que tout le monde sait, quand ils l'apprennent, grâce auquel aussi le mot de Beaumarchais est toujours vrai : « Il fallait un mathématicien, c'est un danseur qu'on a choisi. » Il se fait de tels choix et de telles œuvres, qu'ils justifient une parole plus verte encore : « Pour peindre dans les églises, il ne suffit pas d'être sans talent, il faut encore être athée. » N'avons-nous pas vu ce fait étrange d'un protestant bureaucrate renforcé et fort mince architecte, qui pendant vingt ans a eu la haute main sur tout ce qui se faisait dans les églises de Paris? Il n'y aurait vraiment rien de plus comique, si ce n'était si révoltant, qu'un état de choses constitué de telle sorte que ceux qui se chargent entre eux d'une façon ou de l'autre de bâtir, d'agencer, de peindre nos églises, sont ceux-là mêmes qui n'y mettent jamais les pieds. Mais qui trompe-t-on ici? Mais de quel droit, libres-penseurs, protestants, athées, païens de toutes sortes, à qui le génie ne fait pas des révélations au delà de vos croyances, venez-vous nous dire, à nous chrétiens : Messieurs, vous êtes des mineurs, de vrais enfants? Nous ne venons dans vos églises, quand nous y venons, que pour être baptisés et enterrés après qu'elles nous ont enrichis; tout ce qu'on y fait n'a aucun sens, et c'est pour cela que nous sommes chargés de vous l'interpréter. Oui, nous avons d'autant plus de droit naturel et de supériorité acquise pour agir ainsi, que de tout ce qui s'y pratique, s'y croit ou s'y enseigne, nous ne pratiquons rien et ne croyons pas un mot. Si les chrétiens se laissent tout faire, tant pis pour eux. Cette humiliation, ils la mériteront aussi longtemps qu'ils la supporteront sans protester, rien dire ni tenter qui puisse amener ou imposer, dans les directions, les commissions, les ministères,

Digitized by Google

cette simple réflexion; mais nous ne pouvons cependant pas tout oser, mais nous ne sommes pas libres d'inventer des sujets, de tracer des programmes, et, pour les faire exécuter, de procéder par voix d'exclusions ou de préférences, dont les unes ne sont pas plus motivées que les autres. Les fonds de l'État, qui en somme sont ceux des citoyens, ne se donnent point avec ces grands airs de faveur, de mystère qui, de la part de ceux qui en sont l'objet, impliquent une reconnaissance particulière, laquelle n'est que la négation des droits de tous, oui, de tous ceux qui peuvent apporter certaines preuves devant les assimiler aux agrégés de facultés, en dehors desquels vous n'avez pas le droit de choisir, pas plus que vous n'avez celui de les exclure. Nous le disons net comme nous l'avons déjà dit, il y a quelques années : il n'y a là d'autre règle que celle du bon plaisir; et ici la bonne volonté, pas plus que l'honorabilité des gens, n'est en question; mais il faut vraiment qu'il s'agisse d'une question qui intéresse aussi peu que celle des beaux-arts, pour qu'il soit besoin de rappeler, 1° que les responsabilités sans contrôle sont trop lourdes et trop sujettes à faire fausse route; 2° que l'accession aux commandes de l'État doit être ouverte à tous, et qu'on ne s'explique pas pourquoi là, uniquement là, il serait permis de se dispenser des notions les plus élémentaires du sens commun et de la justice qui, *dans toutes les autres branches des connaissances humaines, ouvrent des concours à tous, qui imposent des épreuves et font juger les concurrents par leurs pairs.*

Mais n'insistons pas davantage, car tout le monde sera de notre avis, et les choses continueront après comme avant; du moins il n'est pas raisonnable de craindre qu'elles puissent empirer (1). En présence de cet état de choses, il est assez naturel que la plupart des artistes se sentent peu entraînés vers la seule route qui mène à la grande peinture et laquelle s'ouvre par un portique sur lequel ils croient lire, comme à la porte de l'enfer du Dante :

Lasciate ogni speranza voi chintrate.

Les plus dignes ou les plus courageux sont sûrs de tomber

(1) Il va sans dire que ce qui précède sera traduit dans un certain monde par cette niaiserie : « Le billet de confession sera exigible comme brevet de capacité. » Non, messeigneurs, ouvrez des concours, et si c'est un Turc ou un Chinois qui a fait le meilleur, choisissez-le sans hésiter, personne n'y pourra trouver à redire.

Digitized by Google

épuisés sur la route, dût Virgile les conduire, et Béatrix les attendre.

Ce qu'ils peuvent avoir d'activité saine, d'amour de l'art dans le cœur, et beaucoup en ont, nous l'avons vu, va se disséminer en menues monnaies sur des voies plus fructueuses dont l'entrée est libre et ne coûte rien à la dignité de personne. Je serai le dernier à dire que la poésie, chassée ailleurs, n'a pas su là se faire une place. Elle s'est emparée du paysage et lui imprime je ne sais quoi de vif ou de tendre, un accent d'intimité pénétrante avec la vraie, la grande, la libre nature. Sans dire que les anciens paysagistes sont peu de chose à côté, ce qui n'a aucun sens, il ne faut pas nier l'évidence; il y a là un vrai progrès et comme caractère et comme couleur. La peinture des scènes rustiques et familières a pour ainsi dire été inaugurée de nos jours, et bien souvent avec un rare éclat, avec une grâce pleine de naturel; cette vie des champs, de nos champs français, avec nos mœurs chrétiennes et françaises, vient de nous être pour ainsi dire révélée.

Et les fruits sans Pomone osent enfin mûrir;

quand ce ne serait là qu'une tangente pour échapper à ce cercle monotone et vicieux (qu'on me pardonne l'expression) des rengaînes païennes et classiques pour lesquelles j'ai laissé entrevoir mon antipathie, il y aurait ce qu'il faudrait, et au delà, pour faire excuser les audaces les plus singulières. On peut dire que non-seulement les sujets précédents, mais que tous à peu de chose près, en dehors de la peinture murale et religieuse, ont bénéficié des forces que celle-ci absorbait à son profit. Ces forces vives existent; vont-elles, en s'écartant de leur source première, se disperser de plus en plus, et, après de beaux ombrages laissés sur leurs rives, disparaître sous des sables stériles? il faudrait, disent les uns selon l'erreur commune à notre pays, il faudrait un homme qui dirigeât toutes ces forces éparses, et qui, sans chercher à leur faire remonter le courant, ce qui est folie, sût les conduire et leur tracer un lit. Eh bien! non, ce n'est pas un homme qu'il faut : les grands hommes dont les noms se présentent à toutes les mémoires ne sont point des chefs d'école, pas le moins du monde, ils en sont les produits; où sont donc les élèves de Raphaël, de Léonard, de Michel-Ange? Ce sont les grands courants d'idée et de vie dans une nation qui font les écoles du-

Digitized by Google

rables et fécondes et les caractères hors ligne, mais ce ne sont point ceux-ci qui font celles-là.

Oui ou non, Raphaël est-il le fondateur de l'école ombrienne ou son dernier représentant, ainsi des autres. Tant que l'idée a vie, l'école et l'inspiration avec. Un moment est venu où l'inoculation d'un autre sang a été saluée comme le commencement d'une ère nouvelle. Mais le virus qu'il portait en lui n'a pas tardé d'éclore, et il a tout stérilisé à la fois; et les ulcères de vice et de laideur qui parurent alors durent encore aujourd'hui.

Mais, disent quelques-uns, ne voyez-vous pas dans ce chaos apparent les symptômes précurseurs d'un réveil ? Cette jeune école est pleine de séve, et c'est encore elle malgré tout qui porte le plus haut son drapeau. Elle est vaillante; elle cherche; elle étudie de près la nature où sont ensevelis les secrets de toutes choses. Qui vous dit que l'artiste, ce chercheur, ce lutteur, ne ressemble pas à Antée, et qu'après chaque défaite, qui le jette par terre, il ne se relève pas plus fort pour avoir touché le sein de sa mère? Il a de nouveau porté à ses lèvres desséchées ce lait, ce suc nourricier de l'*alma mater* sans lequel les plus puissants cerveaux, comme les plus vastes systèmes, finissent par s'épuiser. Qui vous dit qu'à force de recherches, d'admiration surtout au milieu de cette création dont les formes infinies, les harmonies inénarrables lui révèlent les lois, grâce à un mode d'intuition qui lui est propre, qui est en dehors et au delà des calculs et des chiffres, qui vous dit qu'il ne finira pas par lire clairement quelque part le nom d'auteur, le nom du plus grand des maitres qui s'est signé partout? Alors, enrichi de conquêtes nouvelles, d'une science accrue et de l'inspiration retrouvée à sa source, l'art s'élèvera de nouveau à une synthèse plus puissante et plus féconde que jamais.

Et pourquoi les choses n'arriveraient-elles pas ainsi ? De quel droit ces larmoyants de l'antiquité défunte, ces fossoyeurs avant terme du christianisme qui refuse net d'être enterré vif, se pressent-ils de dire : Tu n'iras pas plus loin, à cet océan de passions, de sentiments, de douleurs, de croyances après tout, qui n'a pas cessé de soulever les poitrines humaines? Ah! vous pensez qu'ils sont arrêtés, qu'ils sont fixés, ces flots qui portent l'art et la poésie ? Vous le pensez parce que vous ne les sentez plus. Vous prenez à la lettre cette phrase dont l'immense ridicule n'a d'égal que l'amertume : ***Tout est dit : depuis deux mille ans l'on vient trop tard.***

Digitized by Google

Jésus-Christ est venu trop tard, il n'avait rien à nous dire : ce n'était pas la peine. Trop tard aussi les grands génies qui resplendissent dans l'histoire de ces deux mille années. Trop tard les saints, les artistes, les poëtes, les savants, les chercheurs de mondes, trop tard tous, puisque César est mort et Jupiter déchu. Ne vous en déplaise, ô grand la Bruyère, un des plus grands dans le grand siècle, votre théorie des peuples morts-nés, tracée de cette plume dont les moindres traits vous donnent un démenti, a beau avoir été répétée, ressassée, à des milliers de sottises et d'exemplaires depuis deux siècles, elle n'en est pas moins le plus monstrueux blasphème qui jamais ait été jeté à la face du Créateur. Ceux qui nient Dieu n'ont jamais tant osé.

Si ces derniers finissent par prévaloir, comme l'affirment des prophètes de malheur à qui des faits trop nombreux donnent une apparence de raison ; si les doctrines positivistes dont les résultats visibles et déjà terrifiants feraient horreur à ceux-là même qui les ont semées, finissent par promener leur niveau égalitaire sur le troupeau de castors, que le genre humain sera devenu; le monde de la pensée, de l'esprit dominant la matière, est fini. Nous n'avons plus qu'à saluer les dernières lueurs de l'idéal, qui, après avoir quitté une à une les plus hautes cimes, flottent encore dans l'atmosphère, soutenant leur dernière lutte avec une nuit qui n'aura plus d'aurore, et dussions-nous être seul, ce qui n'est pas, nous répéterions *quand même* ce mot d'un poëte inconnu :

Écrasés, non soumis, nous gardons la fierté
Et notre foi, malgré les batailles perdues,
Étant de ces vaincus qui croient à la beauté
Des causes qu'ils ont défendues.

L. Janmot.

Digitized by Google

COUP D'ŒIL

SUR

LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE

Historia critica de la literatura española, par don José Amador de Los Rios, 7 vol. in-8. Madrid, José Rodrigues, 1861-1865. — *Histoire de la littérature espagnole*, de G. Ticknor, traduite par J.-G. Magnabal. 3 vol. in-8, Paris, Durand, 7, rue des Grés, 1864-1872.

Entre la France et l'Italie, entre la France et l'Espagne surtout, il a existé pendant des siècles un échange, une réciprocité d'influences littéraires, influences favorisées par des analogies de peuples et de langages. Nos vieux poëtes ont exercé une action qui nous semble incontestable au delà des Alpes et des Pyrenées, et, plus tard, nous avons reçu de vifs reflets de la littérature méridionale. Ce n'est guère qu'au moment où les traductions de Letourneur et du baron de Bock attirèrent notre attention sur l'Angleterre et sur l'Allemagne que nous cessâmes tout en ne perdant pas notre prestige en Italie et en Espagne, d'autant profiter de relations qui souvent avaient été pour nous si fructueuses. Aujourd'hui que nous avons amplement exploré la littérature de la Grande-Bretagne et que de lamentables événements nous font voir sous un aspect sinistre ces écrivains d'outre-Rhin dont nous nous étions trop engoués, il peut être intéressant de revenir à ce que nous pourrions appeler nos alliances littéraires naturelles, et de jeter un coup d'œil, si ce n'est sur l'Italie dont les écrivains nous sont encore suffisamment connus, du moins sur l'Espagne, à laquelle nous avons dû tant d'œuvres éclatantes et que nous avons peut-être laissée dans un trop grand oubli.

Digitized by Google

Deux livres fort intéressants : la *Historia critica de la literatura española*, de don José Amador de Los Rios, et l'*History of spanish literature*, de G. Ticknor, récemment traduite en français, nous offrent une occasion de retourner vers d'anciens amis. Don José Amador de Los Rios est bien connu du public érudit. Sa belle et excellente édition des œuvres du marquis de Santillana, ses études historiques politiques et littéraires sur les Juifs d'Espagne, avaient mis son nom en évidence avant qu'il l'écrivît en tête de cette vaste histoire de la littérature de sa patrie, de cette grande composition dont sept gros volumes ont paru. Une docte association de bénédictins se fût presque effrayée de cette immense tâche que M. de Los Rios a entreprise tout seul et qu'il mènera sans doute à bonne fin. Il ne s'est laissé intimider ni par la masse de manuscrits et de livres espagnols qu'il lui a fallu analyser, juger, ni par le nombre d'écrivains étrangers qu'il a voulu connaître, parce qu'ils avaient parlé de ses compatriotes, et dont il a quelquefois réfuté les opinions avec un peu trop de partialité nationale. Bibliothèques, éditions rares, critiques indigènes, français, anglais ont donc été lus, examinés, approuvés ou combattus par lui. Quantité de notes, d'appendices, se sont ajoutés de la manière la plus instructive à ce livre si considérable dont les appréciations, qu'on pourrait désirer quelquefois plus concises, et d'un ton moins solennel, révèlent toujours le littérateur profondément érudit et le philosophe chrétien.

M. G. Ticknor a précédé M. de Los Rios de quelques années, et ce dernier, dans une vaste introduction consacrée aux critiques qui se sont occupés des écrivains de sa patrie, a porté sur son émule américain un jugement qu'il peut être intéressant de faire connaître en partie : « Ticknor est certainement un des écrivains étrangers qui ont fait les plus grands efforts pour découvrir les trésors oubliés de la littérature espagnole, et il mérite sous ce point de vue toute considération et tout éloge. Consacrant beaucoup de temps à se procurer les livres les plus rares, aidé dans une tâche aussi difficile par d'intelligents bibliophiles espagnols, non-seulement il a surpassé par ses recherches tous ceux qui avaient tenté d'écrire l'histoire de notre littérature, mais il est parvenu à amasser beaucoup de renseignements intéressants pour ceux même qui ont le renom de savant. » A ces éloges M. de Los Rios ajoute quelques restrictions. Il semble penser qu'il faut être catholique pour bien comprendre l'his-

Digitized by Google

toire de la littérature castillane. Peut-être y a-t-il quelque chose de vrai dans cette objection, quoique, on doit en convenir, les préventions protestantes n'agissent pas autant qu'on aurait pu le craindre sur l'auteur américain. M. de Los Rios paraît aussi regretter que Ticknor ne montre pas plus de chaleur dans des sujets qui eussent facilement, trop facilement peut-être, inspiré plus d'enthousiasme à un écrivain espagnol. Nous le reconnaissons, le critique de Boston est un peu froid, ses appréciations pourraient quelquefois être plus élevées ; mais il est clair, précis, judicieux. Il a lu patiemment les livres dont il parle et les fait bien connaître. Les résultats de ses longues recherches ont été classés en bon ordre. On peut indiquer dans son livre des parties écourtées et quelques rares lacunes, qu'il eût fait aisément disparaître s'il eût suivi M. de Los Rios, au lieu de le précéder; mais il a réussi à traiter, sans sécheresse, une matière très-considérable dans un nombre de volumes relativement restreint; son travail enfin présente un ensemble satisfaisant, il est d'un accès facile, et l'on s'explique sans peine le succès qu'il a obtenu en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, et qui l'attend sans doute dans notre pays, grâce à M. Magnabal, dont la traduction a reçu de l'Académie française une haute distinction.

Aussi initié aux lettres latines qu'aux littératures romanes, M. de Los Rios a recherché le génie espagnol jusque sous la domination romaine. Peut-être d'aussi grands développements n'étaient-ils pas indispensables; mais nous y trouvons ce fait curieux que cette ingéniosité, cette pompe qui nous frappent dans les écrivains de la meilleure époque littéraire de l'Espagne, apparaissaient déjà chez les écrivains latins leurs devanciers. L'influence arabe dont on a tant parlé n'aurait donc eu que très-peu de part dans ce caractère distinctif qui appartiendrait en quelque sorte au sol même. Si ensuite, durant le moyen âge, ce caractère primitif disparaît, ne doit-on pas penser que c'est sous une action étrangère? Et s'il en était ainsi, cette action n'aurait-elle pas été exercée par la France, dont, comme nous le dirons tout à l'heure, le rôle fut très-grand au delà des Pyrénées?

Autant M. de Los Rios a été complet sur les premiers temps de l'Espagne, autant M. Ticknor a été bref. Il semble s'être reproché ce laconisme, et, comme appendice, a écrit sur la formation de la langue espagnole des pages destinées à s'ajouter à un

Digitized by Google

premier chapitre trop sommaire. Cette langue se forma du mélange de latin et de dialectes préexistants. Née en partie de l'idiome imposé par les vainqueurs, elle grandit sous lui, à côté de lui, et finit par le remplacer. M. Ticknor cite une charte d'Avila, comme étant le plus antique texte que puisse fournir l'idiome castillan; mais cette charte est aujourd'hui reconnue apocryphe (1). M. de Los Rios regarde un poëme sur l'adoration des rois comme l'une des plus anciennes manifestations de la langue espagnole. Ce poëme, qui n'a guère d'intérêt que pour le philologue, précéda de peu une œuvre faite pour intéresser le littérateur. Elle est connue sous le titre impropre de poëme du Cid, et paraît remonter au XII^e^ siècle. Elle nous montre Ruy-Diaz dans son âge mûr, dans ses guerres victorieuses contre les Mores, dans son triomphe sur les enfants du Carion. Le livre de Sismondi, le Cours de littérature de Villemain, une traduction de M. Damas-Hinard, — traduction qui, du reste, pourrait donner lieu à bien des observations, — d'autres travaux encore ont fait connaître en France cette production, fort belle dans son caractère abrupt, et dont l'inspiration est tout espagnole. Elle fut suivie d'une autre œuvre également composée en l'honneur du Cid, la *Cronica rimada,* dont M. Ticknor a parlé un peu trop brièvement et qui semble, elle, surtout vers la fin, avoir subi une influence française. Cette influence, M. Ticknor en sa qualité d'Américain est très-excusable de ne l'avoir pas assez signalée, et M. de Los Rios ne commence guère à la reconnaître qu'à partir de l'expédition de Duguesclin; pour nous, nous avons eu l'occasion, dans une étude de longue haleine (2), de rappeler jadis tous les témoignages que l'ancienne littérature espagnole nous présentait en sa faveur. M. de Los Rios nous a fait l'honneur de nous combattre avec une courtoisie toute castillane, mais, quelle que soit l'autorité d'un pareil adversaire, nous l'avouons, nous ne pouvons nous déclarer vaincu quand de tous côtés nous rencontrons tant de faits qui semblent fortifier notre assertion. Nous nous demandons même si ce n'est pas un excès de patriotisme qui a empêché de les voir; mais, comme je l'ai dit ailleurs, dans des lignes que je demanderai la permission de répéter : « Si nous eûmes la gloire de fournir des modèles aux Espagnols, plus tard ils ont été dans la même po-

(1) *Grammaire des langues romanes*, par F. Diez. 3^e^ édit. Vieweg, 1873, t. I p. 88.

(2) *Les vieux Auteurs castillans*. 2 vol. Paris, Didier, 1861-1862.

Digitized by Google

sition à notre égard. Ils ont contribué à former un des plus brillants siècles de notre littérature, ils ont contribué à former Corneille, ils nous ont rendu bien plus que nous ne leur avions prêté : pourquoi n'avoueraient-ils pas les petites dettes qu'ils nous ont si largement payées? »

Nous croyons donc que l'influence française fut, et dès le XIIIe siècle, très-grande en Espagne, plus grande même que l'influence provençale. Et cela s'explique, si l'on veut considérer que des esprits peu lettrés préfèrent la poésie narrative à la poésie lyrique, les faits aux sentiments; que la première abondait chez les trouvères, qu'elle était fort rare chez les troubadours; que ceux-ci employant des rhythmes très-compliqués, exprimant des idées très-subtiles, pouvaient être accueillis avec empressement en Italie et en Catalogne où les hautes classes surtout s'adonnaient à l'art de trouver, mais durent rester beaucoup moins accessibles en Castille, où la poésie semble d'abord avoir été cultivée dans les basses classes.

En effet, ce fut plus tard, lorsque la littérature, protégée par Alphonse X, eut pris un caractère plus aristocratique, que les vers des troubadours commencèrent à obtenir une vogue dont l'apogée n'arriva qu'avec le XVe siècle. Cette influence de la France du nord, si singulière au premier coup d'œil, fut produite et entretenue par de nombreuses relations dont les premières remontent bien loin. Henri de Bourgogne, gendre d'un roi de Castille, devint comte de Portugal au commencement du XIIe siècle. Un autre prince de la même nation, de la même famille que ce Henri, épousa l'infante doña Uraca. Sous don Alphonse VIII, leur fils, tout prit en Espagne un aspect français. De fréquents mariages entre les maisons royales de France et d'Espagne entretinrent ces rapports. Un de nos meilleurs poëtes, Thibaut de Champagne, devint roi de Navarre.

On le voit, bien avant que le meurtre de Blanche de Bourbon, femme de Pierre le Cruel, attirât en Espagne Duguesclin et ses chevaliers, dont beaucoup s'établirent au delà des Pyrénées et se mêlèrent aux plus illustres familles de ce pays, — Robin de Braquemont devint l'oncle du célèbre marquis de Santillana, — les communications étaient incessantes entre les deux peuples (1). Elles étaient entretenues encore par les pèlerins qui se rendaient

(1) Voyez *la Cour littéraire de Juan II* (Paris, librairie Franck. 1873), t. I, p. 34 et suiv.

Digitized by Google

en foule à Saint-Jacques de Compostelle, par les rapports entre les grandes communautés religieuses, par les Espagnols qui venaient étudier à Paris comme Selemoh Halevi, ou jouter dans nos pas d'armes comme Carlos de Guevera, Diego de Ribera et tant d'autres. On comprend ainsi comment a pu se produire et se prolonger une influence qui peut sembler d'abord fort extraordinaire, mais qui fut peut-être assez forte pour modifier le caractère espagnol pendant des siècles, et dont les traces, saisissables déjà dans la chronique rimée du *Cid*, nous paraissent très-visibles dans les poëmes religieux de Gonzalo de Berceo, qui imite notre Gautier de Coincy, dans le *Livre d'Alexandre*, de Lorenzo Segura, qui imite notre Lambert Li Tors, dans d'antiques romances où des héros imaginaires espagnols, Bernard del Carpio, Mortesinos, sont calqués sur nos douze pairs et mêlent leurs exploits aux leurs.

A ces éléments français se confondirent des éléments arabes et hébraïques, surtout à partir d'Alphonse X, d'Alphonse le Savant. Ce roi réunissait autour de lui des érudits juifs et mores, dirigeait leurs travaux et payait laborieusement de sa personne. On lui a fait honneur de plus de livres qu'il ne put certainement en écrire; mais il eut une part importante dans la rédaction de beaucoup d'entre eux, de la *Chronique générale* et des *Siete Partidas*, ce code fameux encore en vigueur aujourd'hui — c'est Ticknor qui nous l'apprend — dans une partie de l'Amérique.

Sancho el Bravo suivit littérairement les exemples de son père, pour lequel il avait été un si mauvais fils. Son nom est resté attaché à un livre de *castoiements* où l'esprit sentencieux des Arabes a laissé son empreinte, mais dans lequel on pourrait indiquer, comme dans la *Chronique générale*, plus d'une page d'origine française. Ce fut sous son règne que fut composée la *Grande Conquête d'outre-mer*, placée à tort par Ticknor sous le règne de D. Alphonse X. Là l'influence française est plus visible. Ce livre semble n'être qu'une paraphrase du *Livre du conquet* traduit de Guillaume de Tyr, paraphrase dans laquelle on a singulièrement intercalé *Le roman de Berthe au grand pied* et celui du *Chevalier au cygne*.

Don Juan Manuel ne se montra pas moins littérateur que son oncle Alphonse X, et son cousin Sancho. Un de ses nombreux ouvrages doit à M. de Puibusque de n'être pas inconnu en France: c'est le *Livre du comte Lucanor*, recueil de contes, de traditions et d'apologues où se décèle à chaque instant le goût oriental. On

Digitized by Google

trouve d'autres traces de ce goût dans l'œuvre bizarre de Juan Ruiz, archiprêtre de Hita, qui, n'en déplaise à M. de Los Rios, nous laisse bien des doutes sur sa vocation religieuse, mais ne nous en laisse pas sur sa vocation poétique. Il l'a prouvée dans une œuvre bizarre, incohérente, mais pleine de verve et d'esprit. Ce fut bien véritablement un poëte que ce Juan Ruiz, traité si dédaigneusement par Sismondi. Sismondi n'avait pu entendre sa langue vieillie, il s'était égaré au milieu de ces fables empruntées aux Arabes, de ces contes imités de nos trouvères, de tous ces vers si faciles où les comparaisons foisonnent et qui rappellent l'abondance d'Ovide, dont le bon archiprêtre dut certainement faire une étude spéciale. C'est là peut-être la première fois que l'on a eu, en Espagne, à signaler l'influence latine. Cette influence ne fut pour rien dans les *Proverbes moraux* du Juif Semtob, qui vécut un peu plus tard, vers la fin du XIV^e^ siècle, et qui écrivait sous une inspiration tout orientale, d'une manière souvent imagée et brillante. Cette influence latine n'apparaît pas non plus dans l'œuvre fort remarquable qui porte le titre peu exact de *Rimado de Palacio*. Son auteur, Pero Lopez de Ayala, chancelier de Castille, ne s'est pas borné dans ce livre à traiter de la vie et des usages de la cour ; il y a passé en revue les diverses classes de la société de son temps, dont il peint, dans des vers âpres, les vices et les travers. Ayala, cependant, ne fut pas indifférent aux écrivains de la latinité ; loin de là, et celui de ses ouvrages qui l'a le mieux illustré, qui lui a valu d'être comparé à Commines, sa Chronique, présente dans certaines lettres très-travaillées et contrastant avec le ton un peu sec du reste du livre, des imitations de ces morceaux oratoires dont les historiens de l'antiquité cherchaient à embellir leurs récits. On a, du reste, d'autres preuves de l'inclination d'Ayala pour la littérature classique : ce sont de nombreuses traductions exécutées par lui ou pour lui et qui peuvent le faire désigner comme l'un des éclaireurs de la Renaissance. Par ces traductions il aida à préparer le grand mouvemen intellectuel qui s'opéra au XV^e^ siècle, sous le règne de Don Juan II, règne désastreux au point de vue politique, mais sous le rapport littéraire très-intéressant à étudier. Alors à l'influence des troubadours, des trouvères et des Arabes, s'ajoute une puissante action exercée par l'Italie contemporaine et par l'Italie antique. Il résulta de ces mélanges un ensemble d'un caractère tout à part, un vif engouement pour tous les travaux de l'esprit,

Digitized by Google

une émulation extraordinaire. Pour ainsi dire, tout le monde fut poëte dans ces temps si pleins de troubles de toutes sortes, de guerres civiles, de guerres contre les Mores, de trames, de séditions et de maux innombrables. Cette étrange époque, dominée par le hautain favori du faible Juan II, par le connétable Alvaro de Luna, fut pour l'Espagne l'ère où la chevalerie galante brilla de son plus vif éclat. On a encore la relation de ce fameux pas d'armes dans lequel Suero de Quiñones devait, par trois cents lances rompues en trente jours, se faire délivrer de l'obligation de porter en l'honneur de sa dame une chaîne de fer à son cou.

Un des livres qui peint le mieux ce temps bizarre, c'est le *Cancionero*, que le juif converti Juan Alfonso de Baena compila pour le passe-temps de D. Juan II. C'est là que nous ont été conservées les poésies de Macias, qu'on aurait oubliées si le troubadour galicien n'eût été tué par un mari dont il s'obstinait à chanter la femme, dans la prison d'Arjonilla où ce mari irrité l'avait fait enfermer. C'est dans le *Cancionero de Baena* encore qu'on lit les jolis vers d'Uceda, qui rappellent les châteaux en Espagne de Perrette, les sombres imprécations de Ruy Paez de Ribera, les chants de Francesco Impérial, l'imitateur de Dante, les méditations de Ferant Sanchez de Calavera sur la mort, sur l'inanité de la vie, les ingénieux couplets du fécond Villasandino, une foule de productions de genres, de styles divers. Ici vous rencontrez une chanson où la femme est idéalisée, divinisée; là vous tombez sur des strophes dignes du *Cabinet satyrique*. Auprès des allégories les plus subtiles, de cantiques à la Vierge, de véritables dissertations théologiques et philosophiques, vous apercevez un poëte besoigneux qui tend la main. Tout se mêle d'une étrange façon dans ce recueil; mais je ne pourrais tenter de le faire connaître qu'en remplissant plus de pages qu'il ne m'en est accordé pour tout cet article. Ce sont peut-être les vers contenus dans le *Cancionero de Baena* et les compilations analogues qui constituent les titres poétiques les plus durables, les plus brillants du règne de Juan II. Ces vers, on les a désignés sous l'appellation d'*Ecole provençale;* mais ne mériteraient-ils pas celle d'école espagnole? Ils ont pu être inspirés par les troubadours et aussi par d'autres influences exotiques; mais l'esprit espagnol a transformé à tel point ces influences étrangères, que les nations mêmes de qui elles avaient pu émaner, allaient bientôt considérer comme des modèles ces couplets dont elles avaient chanté les premières notes,

Digitized by Google

et dont la France comme l'Italie imita longtemps l'ingéniosité excessive.

Au règne de Juan II appartiennent quelques écrivains dont la célébrité a passé les Pyrénées : tel est Enrique de Villena. On sait qu'il s'occupait de sciences occultes et qu'à sa mort presque tous ses manuscrits furent brûlés par l'ordre du roi, son cousin. Celles de ses œuvres qui ont survécu ne justifient pas, il faut bien le dire, la grande renommée dont Villena jouit de son vivant et c'est par ses traductions du latin et de l'italien qu'il semble avoir le mieux servi la littérature castillane. A côté de lui apparaît le marquis de Santillana appartenant à la famille de Mendoça, aussi illustre par les lettres que par les armes. « Le savoir, disait-il, n'émousse pas le fer de la lance et ne rend pas l'épée plus légère dans les mains du chevalier. » Ce fut ce qu'il ne cessa de prouver dans une vie toute belliqueuse, où l'on s'étonne qu'il ait trouvé le temps d'écrire tant de poëmes et pu avoir le goût de pensées philosophiques offrant souvent un bizarre contraste avec les agitations sans nombre d'une existence de *rico hombre*. Le *dialogue de Bias et de la Fortune*, le *Doctrinal des Favoris*, cette œuvre inspirée par la chute et la mort du connétable don Alvaro de Luna, trop de poëmes où l'auteur s'égare à la suite de Dante, telles sont les œuvres capitales qu'a laissées le docte marquis, œuvre d'un ton grave, emphatique souvent, parmi lesquelles le lecteur trouve de temps en temps, avec joie, quelques pièces d'un aspect moins solennel, de gracieuses chansons et de jolies pastourelles (Serranillas). Celle de ces petites pièces qui est intitulée *La Vachère la Finojosa* est justement célèbre.

Le marquis de Santillane fut l'ami de Juan de Mena, un vrai poëte, l'auteur du *Labyrinthe*, où l'imitation de Dante se montre à côté de l'imitation de Lucain, né comme Mena lui-même dans cette ville de Cordoue dont Martial avait dit :

Corduba præstantum genitrix fœcunda virorum.

Le *Labyrinthe* est dépourvu de cette vraisemblance relative qui doit exister même dans les productions où l'imagination se donne la plus libre carrière, de cette vraisemblance qui ne manque pas à la *Divine Comédie*; il est d'une lecture pénible, d'une langue que de nombreux emprunts faits à d'autres idiomes, que des constructions de phrases toutes latines rendent souvent peu intelligible ; mais tout à coup des vers magnifiques, de belles

Digitized by Google

comparaisons, des strophes entières pleines d'un grand souffle, viennent réveiller le lecteur. Le *Labyrinthe* n'est pas resté debout tout entier : c'est une ruine imposante, dont le temps ne réussira pas à renverser quelques magnifiques débris. La mort héroïque du comte de Niebla, se sacrifiant devant Gibraltar pour sauver quelques-uns des siens, a fourni à Mena l'un de ses plus beaux épisodes.

Un cousin du marquis de Santillana, Fernan Perez de Guzman, fut poëte aussi et comme tel serait plus célèbre si ses œuvres en prose n'avaient tout particulièrement attiré l'attention sur lui. Son volume intitulé *Generaciones y Semblanças* (Familles et Portraits) doit être considéré comme un chef-d'œuvre. C'est un vrai musée historique ; tous les personnages du règne de Juan II y figurent, tantôt soigneusement peints, tantôt rapidement et énergiquement esquissés en quelques traits nets et profonds. Il y a quelquefois du Saint-Simon dans la manière de F. P. de Guzman.

Au nombre des meilleures œuvres en prose de cette époque, il faut encore rappeler la *Chronique de D. Juan II*, que M. de Los Rios restitue à Avar Garcia de Santa Maria, chronique pleine de faits curieux où on lit les exploits de chevaliers qui, tels que Gutierre Quijada, Fernand de Gnevara, Diego de Valera s'en vinrent joûter en France, et qui confirme d'une manière intéressante les récits de plusieurs de nos vieux livres, et entre autres des *Mémoires d'Olivier de la Marche*. Il faut citer encore la *Chronique du connétable D. Alvaro de Luna*, livre magnifique, écrit par un des serviteurs du puissant favori avec une chaleur, un enthousiasme, qui finissent par gagner le lecteur ; le *Victorial* dans lequel Gutierre Diaz de Gomes mêle à la vie du comte Pero Niño une foule de légendes ; la *Vita beata* de Juan de Lucena, long entretien philosophique où sont mis en scène le marquis de Santillana, Juan de Mena et Alphonse de Santa Maria, le pieux et savant évêque de Burgos ; la *Vision déletable*, où, par la vérité des détails, Alphonso de la Tore fait oublier qu'on a affaire à des personnages allégoriques. Il ne faut pas oublier non plus les livres nombreux de Lope de Barrientos, grand et savant personnage que M. Viardot s'est amusé à représenter comme un moine ignorant, qui poussait si loin le respect pour les philosophes anciens que son orthodoxie, comme le remarque M. de Los Rios, put sembler en avoir souffert. A la liste de ces écrivains distingués on doit encore ajouter un nom qui a échappé à M. Ticknor ; celui d'Alfonso Martines de Toledo, archiprêtre de Talavera. Il ne

Digitized by Google

fut guère moins caustique que l'archiprêtre de Hita. Ce dernier, dont nous avons dit un mot tout à l'heure, prétendait écrire des vers souvent très-libres pour montrer les dangers du fol amour et révéler à ses lecteurs les ruses des femmes. C'est aussi ce but que l'archiprêtre de Talavera déclare s'être surtout proposé dans un livre en prose fort original. Mais Alfonso Martines paraît plus sincère dans son rôle de moraliste; seulement entraîné par sa verve, par son aptitude à saisir les travers et les ridicules, il est très-souvent plus amusant qu'édifiant. M. de Los Rios a bien fait connaître cet écrivain tenu en grande estime par F. Wolf et rapproché par lui de Cervantès (1).

On s'étonnera de ne pas voir nommer ici Gomez de Cibdareal. La correspondance qu'on lui a attribuée et qui est connue sous le titre de *Centon epistolario* a longtemps été placée dans les documents relatifs à l'histoire d'Espagne. Mais cette correspondance dont M. de Los Rios maintient cependant encore l'authenticité, a été soumise à des examens dont elle paraît ne sortir que comme un pastiche habilement fait, et tel après tout qu'il reste un des bons livres de la littérature castillane; seulement c'est au XVII^e^ siècle et non au XV^e^ siècle qu'il appartiendrait.

Ce règne de Juan II fut surtout érudit et artistique. Il le fut tellement que des poëtes dont la basse origine se trahit pourtant par l'expression de pensées grossières, se mêlèrent aux poëtes les plus aristocratiques et tentèrent souvent de prendre leur ton. Ces poëtes populaires renoncèrent même à un genre de productions dont nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot, aux romances qui sous Juan II tombèrent dans un singulier mépris, pour retrouver au XVI^e^ siècle une vogue nouvelle et plus grande que jamais.

Le mot *romance*, qui signifie simplement un morceau en langue vulgaire *en roman*, a été appliqué, en conservant son genre masculin que nous lui garderons, à un petit poëme octosyllabique dont les vers impairs ne correspondent entre eux par aucun son, tandis que les vers pairs se renvoient non pas une rime, mais une assonnance qui en général se continue pendant toute la pièce et qui est formée par deux voyelles escortées de n'importe quelles consonnes. A ce rhythme qui semble singulier on peut cependant trouver des équivalents dans beaucoup de chants populaires

(1) *Studien zur Geschichte der spanischen und portugæsischen Nationallitteratur.*

Digitized by Google

français qui, eux-mêmes, sont de véritables romances. En effet, toutes les nations pour ainsi dire possèdent sous des noms divers un genre de compositions qui, avant que la littérature populaire fût mieux connue, a paru propre seulement à l'Espagne. Mais l'Espagne, il faut l'avouer, est une des contrées où ces petits poëmes sont arrivés à leur plus haut degré de perfection. Ils y sont aussi en quantité prodigieuse et il a fallu s'efforcer de mettre un peu d'ordre dans leur classification en créant pour eux de nombreuses catégories : romances populaires, de jongleurs, romances historiques, moresques, des frontières, artistiques, chevaleresques, romances chevaleresques détachés (*sueltos*). Ces derniers ont souvent un charme tout particulier : courts, dramatiques, animés par de vifs dialogues, parfois heureux d'expressions, inspirés fréquemment par une fantaisie gracieuse, sans visées érudites, frappant par l'imprévu du dénoûment, offrant non des récits complets mais des situations, non des tableaux achevés mais de rapides esquisses qu'on gâterait en voulant leur donner plus de fini, ces chants exercent sur l'esprit une singulière et irrésistible séduction, une séduction à laquelle cédèrent les poëtes espagnols les plus distingués du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle qui se firent les imitateurs de poëtes populaires inconnus.

Mais nous n'avons pas le temps de nous arrêter à des détails de ce genre : à mesure que nous avançons dans cette course trop rapide à travers la littérature espagnole, la foule des écrivains augmente et tellement que nous sommes obligé d'omettre un grand nombre d'entre eux, et que des autres il ne nous est guère possible que de dresser une sorte de nomenclature. — Sous le règne d'Isabelle la Catholique plusieurs hommes, dont les débuts appartenaient au règne de son aïeul Juan II, arrivèrent à la célébrité. Tel fut Jorge Manrique, dont les belles stances sur la brièveté de la vie sont restées justement célèbres. Tel fut Fernand de Pulgar, auteur d'une chronique de Castille, et connu par ses *Claros varones* (hommes illustres), livre où il écrivait, à l'exemple de Guzman, mais avec moins de concision et plus de prétention à l'élégance, d'intéressantes notices sur les personnages de son temps. A cette époque appartient Rodrigo Cota. Un joli dialogue entre l'Amour et un vieillard et le roman dramatique de *Célestina*, qu'a si bien traduit M. Germond de Lavigne, font de lui un des pères du théâtre espagnol. Ce roman de *Célestina*, dont un but moral ne saurait faire excuser les gravelures, par la vérité des caractères

Digitized by Google

et la force du dialogue fut, au point de vue scénique et bien que n'ayant pas été représenté, un meilleur modèle que les églogues de Juan d'Encina. On ne sait du reste pas positivement quelle part Rodrigo Cota eut dans la *Célestina* qui fut achevée par Fernando de Rojas. Si des doutes entourent les origines de cette œuvre célèbre et dont la langue est excellente, des doutes bien plus grands s'élèvent au sujet d'*Amadis*. On ne le connaît aujourd'hui que dans le remaniement de Garcia Ordonez de Montalbo. Cette rédaction ne remonte qu'à la fin du XV^e^ siècle. Mais Montalbo ne fut qu'une sorte de Tressan espagnol. Il rajeunit un livre plus ancien cité souvent par des poëtes du XIV^e^ siècle, et qui alors ne se composait que de trois livres. D'où venait cet *Amadis* primitif? C'est ce qu'il est impossible de savoir : on l'a attribué à un auteur portugais. On a prétendu aussi que la France devait être sa patrie. Rien ne le prouve; mais ce qui est probable c'est qu'*Amadis* fut écrit à l'imitation de nos vieilles fictions. On trouve dans ce roman de fréquentes réminiscences de nos poëmes et les chevaliers du cycle d'Artus y sont maintes fois rappelés. Tel que nous le connaissons maintenant, *Amadis*, dont la lecture abrégea pour François I^er^ les heures de la captivité, est une des œuvres les plus remarquables de la fin du moyen âge; les innombrables aventures racontées par Montalbo s'embrouillent et se débrouillent avec un art d'agencement que l'Arioste n'a pas surpassé. Malheureusement, *Amadis* n'est pas resté seul. De l'incomparable Oriane, qu'il épousa enfin, sont nés de trop nombreux rejetons!

..... Mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

La vogue des fictions chevaleresques, surtout de celles qui appartenaient au cycle carlovingien, après avoir été très-grande, avait pâli devant le succès des fictions allégoriques. Amadis remit les paladins en honneur, et ils ne furent définitivement vaincus qu'au XVII^e^ siècle par don Quichotte.

En arrivant à la fin de la première période de son histoire, M. Ticknor jette un regard effrayé sur une institution dont nous ne songeons pas à prendre la défense. Nous voulons seulement faire remarquer que l'Inquisition n'empêcha pas le règne de Charles-Quint d'être une des plus brillantes phases de la littérature espagnole. Au reste, en parvenant à ce grand règne,

Digitized by Google

M. Ticknor constate lui-même avec beaucoup de justesse que le despotisme sous lequel l'Espagne se courba alors, et que le fanatisme qui en même temps se développa dans ce pays, ne furent le résultat ni des procédés d'un gouvernement corrompu, ni des rigueurs de l'Inquisition; qu'ils furent simplement produits par une fausse direction du caractère castillan. Quoi qu'il en soit, il faut avouer que sous Charles-Quint la Péninsule atteignit à l'apogée de sa gloire; il faut avouer aussi qu'on ne s'aperçoit guère que des entraves eussent été mises à l'expression de la pensée. Ces auteurs si nombreux qui écrivent dans tous les genres et d'une manière souvent si audacieuse, ne paraissent pas beaucoup craindre le saint-office, dont le grand poëte Lope de Vega était lui-même un des familiers. On doit en convenir, toutefois, plus tard, à partir de Philippe II, l'Inquisition devint beaucoup plus redoutable. On sait quelles persécutions frappèrent Louis de Léon, Quevedo et tant d'autres. Mais si alors elle parvint à un tel excès de puissance, c'est qu'elle ne cessait pas de se sentir soutenue par la nation, et cet accord explique ce phénomène : la littérature espagnole ne perdant ni son élan ni sa vigueur au milieu de moyens de répression formidables.

Si jusqu'ici nous avons été embarrassé pour ne pas oublier des noms qui ont de justes droits à la célébrité, nous sommes maintenant obligé de l'avouer, il nous est impossible de mentionner les innombrables écrivains qui peuplèrent le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle de la littérature espagnole. Tous les genres sont essayés, et les essais sont souvent des coups de maître, comme ceux du *Cid*. Un théâtre national se crée, plein d'intérêt, de poésie, de fougue, d'imagination, d'éclat. Les poëtes lyriques, épiques, didactiques, abondent; les romanciers tentent des voies encore inexplorées; les pastorales, les aventures picaresques, les fictions satiriques, mêlent des personnages neufs et originaux aux chevaliers errants dont on commence à trop savoir les prouesses monotones; d'ingénieux esprits s'exercent dans de plus courts récits, dans des nouvelles qui ont un caractère tout à part; la chronique devient histoire; la littérature sacrée produit des œuvres qui, sous le rapport du style, de la langue, de la forme, ne le cèdent en rien aux meilleures productions de la littérature profane. Il faut renoncer à résumer dans quelques lignes une phase qui a fourni à Ticknor le sujet de deux gros volumes et que de Los Rios étudie encore.

Digitized by Google

Heureusement nous sommes arrivés à une époque plus connue. Il est plusieurs des auteurs castillans de ce temps qu'il suffit de nommer pour que l'imagination les fasse suivre du brillant cortége de leurs créations. Lope de Vega, Calderon, Alarcon, Cervantès sont de ceux-là. D'autres n'ont pu encore obtenir chez nous toute la renommée qu'ils méritent; nous ne connaissons assez ni Diego de Mendoça, dont le Lazarillo de Tormes — un des aïeux de Gil-Blas — a pourtant été traduit dans notre langue; ni Quevedo, dont cependant les œuvres ont attiré l'attention de plusieurs critiques français. Quevedo reste encore à peindre après ces nombreuses études et après ce qu'en a dit Ticknor. Quel est le véritable caractère de ce mobile et trop ingénieux écrivain, tantôt ascète, tantôt bouffon? M. de Ochoa pense que les œuvres joyeuses de Quevedo ont fait un grand tort à ses œuvres sérieuses; que celles-ci ont été presque entièrement étouffées par celles-là, qui leur sont inférieures. S'il en était ainsi, on pourrait appliquer à Quevedo un vers dont le ton est, d'ailleurs, tout espagnol :

La moitié de *sa* vie a mis l'autre au tombeau.

Mais est-ce la vérité? Ces œuvres sérieuses sont-elles bien en propre à Quevedo? M. de Ochoa cite comme un de ses plus beaux livres *La introduccion a la vida devota*; mais il ne se doute pas, pas plus que Ticknor, que ce n'est là qu'une traduction presque mot pour mot de saint François de Sales. Peut-être trouverait-on de même d'où proviennent d'autres pages religieuses ou philosophiques de cet écrivain, en tout cas fort remarquable et qui nous apparaît comme ayant pu servir de modèle à Balzac lorsqu'il est le plus éloquent, le plus pompeux; à Voiture lorsqu'il est le plus ingénieux et le plus spirituel, et à Scarron quand il est le plus burlesque et qu'il s'inquiète le moins de respecter le goût et les convenances. On sait, du reste, quelle fut l'énorme influence de la littérature espagnole sur tous les écrivains du règne de Louis XIII et sur la plupart de ceux du règne de Louis XIV. Théâtre, romans, nouvelles, poésies légères, offrirent alors dans notre pays les plus vifs reflets de l'esprit castillan, reflets que M. de Puibusque nous a parfaitement montrés dans son intéressante histoire comparée des deux littératures.

Un peu plus tard notre tour revint d'exercer une action bien marquée, trop marquée sur l'Espagne; avant que Louis XIV assît

Digitized by Google

son petit-fils sur le trône de Charles II, la littérature castillane, qui venait de jeter tant d'éclat, était entrée dans une voie rapide de déclin. Elle semblait avoir donné tout ce qu'elle pouvait produire. Cet état d'épuisement devait lui faire accepter facilement des modèles que lui recommandait l'origine de Philippe V. Des académies semblables aux nôtres furent créées de l'autre côté des Pyrénées. L'esprit français se substitue à l'esprit castillan. Luzan, non content de prêcher d'exemple en produisant sur les théâtres espagnols de nombreuses traductions de nos pièces, formule dans un art poétique des règles inflexibles auxquelles devaient se soumettre les descendants de Lope de Vega et de Calderon. Sous Charles III le mouvement littéraire suivit la même voie, mais avec plus de succès. Si, dans cette période que Ticknor finit sous le règne de Ferdinand VII, la littérature espagnole ne retrouva pas toutes les qualités dont jadis elle avait été si largement pourvue, elle produisit néanmoins des écrivains distingués et dont quelques-uns rappellent l'esprit fin et ingénieux de leurs ancêtres. Tel fut Yriarte, dont les fables ont été souvent imitées et quelquefois gâtées par Florian; tel fut le P. Isla, qui en traduisant Gil-Blas prétendait le rendre à sa véritable patrie et qui fit à Le Sage l'insigne honneur de le traiter de larron. Voltaire fut un des premiers à insinuer que le chef-d'œuvre de Le Sage pourrait bien n'être qu'un larcin fait à la littérature espagnole. Cette calomnie, qui était un hommage fort involontaire au talent du romancier, fit son chemin et trouva surtout des propagateurs au delà des Pyrénées. Ticknor a d'ailleurs très-bien démontré que la révendication du P. Isla et l'insinuation de Voltaire étaient dénuées de fondement. Il l'a fait dans un passage très-judicieux, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, car le sujet est intéressant pour nous : « Le Sage procéda comme romancier de la même manière qu'il avait agi lorsqu'il écrivait pour le théâtre, et les résultats auxquels il arriva dans les deux cas se trouvèrent remarquablement semblables. Dans le drame il commença par des traductions et des imitations espagnoles, telles que son *Point d'honneur*, qu'il prit de Rojas, son *don César Ursin*, qu'il emprunta de Calderon. Mais plus tard, lorsqu'il comprit mieux son propre talent, que le succès lui eut donné de la confiance, il se présenta avec son *Turcaret*, comédie tout à fait originale, méprisant tous les essais qu'il avait tentés jusqu'alors et démontrant le mauvais usage qu'il avait fait de sa force en

Digitized by Google

l'employant à des imitations. Le Sage suivit la même marche dans la composition des romans. Il commença par traduire le *D. Quichotte* d'Avellaneda, refit et élargit le *Diable boiteux*, de Guevara. Quant à *Gil-Blas*, la plus importante de toutes ses nouvelles en prose (M. Magnabal aurait mieux traduit en disant simplement de *tous ses romans*), c'est le résultat de la confirmation de sa force; ses qualités particulières, son mérite caractéristique, lui appartiennent aussi exclusivement que le *Turcaret.* »

Mais si Ticknor reconnaît ainsi les droits de la France sur Gil-Blas, il ne cache pas que son auteur a des obligations à beaucoup d'écrivains espagnols. Le Sage, comme Molière, prenait son bien où il le trouvait; il s'appropriait par le talent les emprunts de détails qu'il faisait ici à un romancier, là à un dramaturge; et l'œuvre entière où il fondait habilement toutes ces réminiscences ne laissait pas de lui appartenir dans son charmant ensemble. Le P. Isla a donc été fort injustement peu charitable envers notre romancier. La traduction, qu'il fit de *Gil-Blas*, n'est du reste pas son principal titre littéraire, son œuvre capitale est l'*Histoire du fameux prédicateur Fray Gerondio*, roman satirique où il raconte, d'une manière fort caustique, la vie et les aventures d'un missionnaire populaire.

Grâce à la rencontre d'Yriarte, du P. Isla, de Quintana, qui écrivit dans des genres fort divers comme Jovellenos, et qui comme lui et comme Léandro Moretin obtint des succès sur la scène francisée de Madrid, Ticknor termine son livre d'une manière intéressante. Pourquoi n'a-t-il pas fait quelques pas de plus? Il eût trouvé devant lui un homme du plus noble caractère, un grand penseur qui fut à la fois un grand orateur et un grand écrivain, Donoso Cortès ! Mais Ticknor, bien que des préjugés protestants n'altèrent pas d'ordinaire la sûreté de ses appréciations, eût-il pu admirer assez complétement le Joseph de Maistre espagnol?

En terminant ces pages, nous ne nous apercevons que trop qu'elles sont loin de donner une juste opinion de tous les trésors littéraires de l'Espagne et des deux grands ouvrages qui lui sont consacrés. Nous n'avons pu même rien dire d'une littérature qui côtoya un certain temps la littérature castillane, de ces poëtes, de ces prosateurs catalans qui seraient dignes d'une étude spéciale, à laquelle le beau livre de Mila y Fontanals, *los Trobadores en*

Digitized by Google

España et les récentes publications entreprises par Aguilo y Fuster apporteraient de précieux éléments. Ceux de nos lecteurs qui voudront connaître de plus près les richesses devant lesquelles nous avons été forcé de passer trop vite, aimeront à recourir aux deux livres dont nous avons inscrit les titres en tête de cet article. Malheureusement nous ne sommes plus au temps où tout homme bien élevé entendait l'idiome de Cervantès aussi bien que celui du Tasse; l'un de ces livres, le plus important, ne sera donc accessible qu'à un public fort restreint : car il n'est pas probable qu'en raison de son étendue, — le septième volume de M. de Los Rios, le dernier tome paru, ne contient que le règne de Ferdinand et d'Isabelle, — il soit jamais traduit en français. Quant à l'autre, aujourd'hui que la connaissance de la langue anglaise est si répandue, il pouvait, avant même que M. Magnabal eût terminé son patient labeur, être consulté par de nombreux lecteurs; mais M. Magnabal, en reproduisant les appendices dont MM. de Gayangos et de Védia ont enrichi leur version castillane, a fait de sa traduction une œuvre plus complète que l'original. Nous ne voulons pas dire cependant que cette œuvre soit tout ce qu'elle aurait pu être. Nous avons parlé de parties écourtées, de lacunes. Nous ne reprocherons pas à M. Magnabal de n'avoir pas allongé le texte qu'il avait à rendre, mais peut-être aurait-il dû quelquefois y joindre des notes rectificatives et des éclaircissements complémentaires. Des indications bibliographiques auraient été utiles au sujet de certains livres, qui, manuscrits ou très-rares à l'époque où Ticknor écrivait, ont été publiés ou réimprimés depuis et dont il eût été bon d'indiquer les éditions. Pourquoi, par exemple, ne pas faire connaître que le *Cancionero de Baena*, inédit quand Ticknor en parlait, a été publié à Madrid en 1851 et à Leipsig en 1860; qu'une édition de la *Gran conquista de Ultramar* a été donnée en 1858 par M. de Gagangos; que les œuvres de Santillana ont été éditées en 1853 par les soins de M. de Los Rios; que si Llaguno a mutilé le *Victorial* de Gutierre Dias de Games, il en a été fait, d'après le manuscrit de l'académie d'histoire de Madrid, une traduction française où se trouve toute la partie supprimée à tort par Llaguno (1)? Pourquoi enfin M. Magnabal n'a-t-il pas profité des adjonctions que Ticknor lui-même a faites à son édition de Boston, 1864, adjonctions qui précisément comblent

(1) Paris, V. Palmé, 1867.

Digitized by Google

quelques-unes des lacunes que nous signalions et qui ont aussi pour objet les *Studien zur Geschischte der spänischer nationallliteratur* de Wolf, les recherches de Dozy, les deux premiers volumes de *l'Historia critica* de de Los Rios, les *Trobadores en España* de Mila y Fontanals? etc.

Il nous semble que M. Magnabal a dû se tenir assez au courant des publications relatives à l'Espagne pour que ces compléments que nous aurions désirés, lui eussent été très-faciles à produire. Il n'a guère cherché à compléter le texte de Ticknor qu'au sujet du *Centon epistolario*, correspondance attribuée, nous l'avons dit, à un prétendu médecin de D. Juan II, et n'a pas mis à profit un travail très-intéressant sur cette matière par D. Adolfo de Castro : *Memoria sobre la ilegitimidad del centon Epistolario y sobre su autor verdadero*. Il serait aisé d'indiquer bien d'autres points qui, dans des notes courtes et substantielles, auraient pu être éclaircis et discutés à la grande satisfaction du lecteur, et avec d'autant plus de facilité que l'histoire de de Los Rios aurait pu fournir jusqu'au règne de Charles-Quint presque tous les éléments nécessaires à leur rédaction.

Nous exprimons franchement ces regrets, parce que de telles observations ne peuvent amoindrir le sentiment de reconnaissance et de profonde estime que la traduction de M. Magnabal mérite si bien d'inspirer. Son livre est certainement l'un des plus importants travaux qui aient été publiés en France sur l'Espagne. Puisse-t-il attirer assez l'attention pour nous distraire de la contemplation trop prolongée des littératures du Nord, pour nous faire penser qu'il y aurait plaisir et profit à plus souvent regarder du brillant côté vers lequel tant de grands et charmants esprits du XVII^e^ siècle se tournaient si volontiers!

Comte DE PUYMAIGRE.

Digitized by Google

COURRIER DES ŒUVRES

Les œuvres de presse.— Un discours de Mgr Mermillod.— Le congrès des œuvres ouvrières catholiques à Lyon. — Les fourneaux économiques.

S'il est un genre d'œuvres qui convienne particulièrement à notre époque, ce sont assurément les œuvres de presse. La diffusion de l'instruction a fait naître des besoins nouveaux, un goût immodéré moins pour l'étude que pour la lecture, — la paresse de l'esprit, comme l'appelle quelque part le P. Gratry; — en même temps, le venin révolutionnaire, inoculé dans notre sang, nous a donné une soif brûlante de tout examiner, de tout contrôler, de tout juger, de tout connaître. On rougirait de se laisser guider par une vieillerie comme l'autorité; l'homme émancipé ne marche qu'à la lumière de la raison et de la science; il la cherche partout et croit la trouver dans tout ce qui est imprimé. Si c'est une illusion, il faut du moins faire en sorte qu'il en pâtisse le moins possible, en lui faisant parvenir la vraie science par la bonne presse.

Nous n'avons pas à faire appel au dévouement de nos lecteurs. Ils témoignent trop, par leur persévérant et sympathique concours à notre œuvre, de la mesure dans laquelle ils comprennent la nécessité de propager les saines doctrines par les bonnes publications, de lutter contre la propagande immorale, sceptique et révolutionnaire qui atteint jusqu'aux classes élevées. Nous leur épargnerons la fatigue de lire ce que nous pourrions appeler les lieux communs de la question. Ce sont des

Digitized by Google

voix plus autorisées et plus éloquentes que la nôtre que nous voulons leur faire entendre. L'écho nous en arrive par le compte rendu de l'assemblée générale de la Société bibliographique, tenue le 13 mai sous la présidence de Mgr Mermillod. Son fondateur, M. de Beaucourt, qui a réussi par son infatigable activité à grouper autour de lui pour les œuvres de propagande, sous le drapeau de la foi et de la science, un millier d'hommes intelligents, rappelle dans son rapport les puissants encouragements, les vives invitations descendues de la chaire de vérité pour toutes les œuvres de presse.

Voici ce que notre grand pontife Pie IX disait le 3 novembre 1849 dans l'encyclique *Nostis et nobiscum :*

Parmi les divers genres de piéges par lesquels les plus subtils ennemis de l'Église et de la société humaine s'efforcent de prendre les peuples, un des principaux est assurément celui qu'ils avaient préparé déjà depuis longtemps dans leurs criminels desseins, et qu'ils ont trouvé dans l'usage dépravé du nouvel art de la librairie. Ils s'y donnent tout entiers, de sorte qu'ils ne passen pas un jour sans multiplier, sans jeter dans les populations des libelles impies, des journaux, des feuilles détachées, pleins de mensonges, de calomnies, de séductions.

Il sera très-utile, vénérables frères, pour arrêter la contagion des mauvais livres, que des livres de même grosseur, écrits par des hommes de science distinguée et saine, et préalablement approuvés par vous, soient publiés pour l'édification de la Foi et la salutaire éducation du peuple. Vous aurez soin que ces mêmes livres, et d'autres livres de doctrine également purs, composés par d'autres hommes, selon que le demanderont les lieux et les personnes, soient répandus parmi les fidèles.

Dans une lettre du 24 mars 1853, le Saint-Père disait encore :

Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici les conseils par lesquels, il y a quatre ans, nous excitions ardemment les évêques de tout l'univers catholique à ne rien négliger pour engager les hommes remarquables par le talent et la saine doctrine à publier des écrits propres à éclairer les esprits et à dissiper les ténèbres des erreurs en vogue. C'est pourquoi, en vous efforçant d'éloigner des fidèles commis à votre sollicitude le poison mortel des mauvais livres et des mauvais journaux, veuillez aussi, nous vous le demandons avec instance, poursuivre de toute votre bienveillance et de toute votre prédilection les hommes qui, animés de l'esprit catholique et versés dans les lettres et dans les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et à publier des livres et des journaux, pour que la doctrine catholique soit propagée et défendue, pour que les droits dignes de toute vénération de ce Saint-Siége et ses actes aient toute leur force, pour que les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siége et à son autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs soit chassée et que les intelligences soient inondées de la douce lumière de la vérité.

Votre charité et votre sollicitude épiscopale devront donc exciter l'ardeur de ces écrivains catholiques, animés d'un bon esprit, afin qu'ils continuent de défendre la cause de la vérité catholique avec un soin attentif et avec savoir.

Digitized by Google

Récemment, dans un bref adressé à une œuvre qui fleurit en Suisse, Pie IX écrivait :

Nous reconnaissons les soins assidus et l'application qu'avec le louable concours des bons dans votre pays, vous apportez à la défense de la vérité, de l'ordre moral et de la religion, et cela au moyen de tant de publications et de travaux littéraires qui répondent à la nécessité des temps, et que vous soignez avec un zèle digne de tout éloge. Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu, dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette chaire apostolique à laquelle ont été confiés l'enseignement suprême et la garde de la foi et des mœurs, avec cette union des âmes et cet esprit de charité dont S. Augustin écrivait : « La victoire appartient à la vérité seule, et la victoire de la vérité, c'est la charité.

Enfin, dans une lettre écrite en 1872, les évêques de Suisse, mettant le doigt sur la plaie, s'écriaient :

Voyez comme les ennemis de l'Église comprennent facilement tous les avantages que la presse peut apporter à leurs desseins destructifs ! Aussi n'épargnent-ils ni peines ni sacrifices pour la rendre profitable à leurs fins. C'est, certes, avec le cœur navré de douleur que nous devons l'avouer, à notre honte : ils sont trop nombreux, ces chrétiens qui jusqu'à ce jour n'ont pas reconnu cette importance ; voilà pourquoi ils abandonnent la bonne presse dans l'indigence. C'est cependant elle, la bonne presse, qui a pris en main la grande et noble cause de Dieu, de l'Église et de l'ordre social. Écoutez donc ce que dit l'Apôtre : « Je veux que ceux qui croient en Dieu..., que tous nos frères apprennent à se mettre à la tête des bonnes œuvres lorsque la nécessité le demande, afin qu'ils ne demeurent pas sans fruits. » (*Tit.*, III, 8 et 14.)

Celui qui resterait indifférent aux intérêts de la bonne presse ne comprendrait pas la gravité des circonstances ; bien plus, il serait à craindre qu'il n'eût plus un véritable attachement à sa foi ni à son Église.

« Mais, poursuit M. de Beaucourt, combien il s'en faut que ces grands enseignements aient pénétré partout ! Si les efforts des catholiques sont admirables sur le terrain de la foi, de la prière et de la charité ; s'il y a là un magnifique élan qui console les cœurs et donne les meilleures espérances, combien ne doit-on pas déplorer que, sur le terrain intellectuel, les efforts soient restés jusqu'ici plus rares et plus isolés ! »

« Ce qui devrait être une œuvre considérable, immense, disait naguère le P. Lescœur, à savoir l'œuvre de la presse catholique en opposition à la presse révolutionnaire, *l'œuvre la plus importante du temps présent*, se réduit à n'être, en somme, qu'un effort insignifiant qui figure à peine dans le budget de notre charité. »

« La presse, dit quelque part Mgr Isoard, est l'arme essentiellement moderne, qui a précédé les chassepots et leur survivra. Répandre les bonnes publications et les multiplier, sera le premier et le grand tra-

Digitized by Google

vail que nous nous imposerons pour annoncer Jésus-Christ et sauver des âmes. »

Écoutons encore une voix éloquente et sympathique, dont l'exil et la persécution ne font que rehausser l'autorité, celle de Mgr Mermillod :

L'idée mauvaise en France a un succès rapide ; elle passe vite à l'application, et prend le fusil. L'idée bonne, au contraire, a toujours à lutter contre beaucoup de difficultés. D'abord, on est plus délicat sur les moyens de la faire triompher ; puis, tandis que la presse fait connaître partout le succès du mal, le bien a contre lui la conspiration du silence. Qui parle de votre *Polybiblion*? Qui parle de votre *Revue des questions historiques*? Qui a fait connaître vos excellents travaux où vous réfutez les erreurs qui se trouvent partout? Vos ennemis ont contre vous l'habileté du mutisme, et vos amis n'ont point donné le coup de cloche.

Il montre le premier démolisseur de la société dans l'Allemagne protestante, rejetant l'autorité de l'Église. Luther a émis l'idée, Voltaire y a mis le feu, et toute la littérature a servi de véhicule à leurs théories subversives.

C'était plaisir d'académicien, jeu sans danger, friandise littéraire d'attaquer Jésus-Christ, de louer la révolution! On pensait qu'il y aurait toujours des curés et des évêques pour barrer le passage à l'incrédulité chez le peuple. On aurait volontiers dit, en employant l'expression d'un poëte : « Dors paysan, dors ouvrier, tu ne comprends rien à ces joies réservées aux esprits d'élite ! »

Mais Dieu s'est levé par la main du peuple, qui avait écouté aux portes des académies. Ouvriers et paysans se sont levés, ils sont allés dans ce festin de Balthasar, où se complaisaient les beaux esprits, ils y ont écrit les mots de l'Internationale.

Cette littérature a trouvé des complices : les complices de l'idée, qui sont les sceptiques, et les complices de l'action, que nous connaissons tous.

Permettez-moi de vous le dire à vous, mesdames ; vous faites un peu cette opinion publique qu'on nomme la reine du monde; vous la faites dans vos salons. Eh bien, est-ce que vous ne sentez pas que vous êtes complices d'une parole que les meilleurs cœurs popularisent : « il n'y a rien de si ennuyeux qu'un bon livre ; il n'y a rien de si ennuyeux qu'un bon journal ? » D'où la conséquence, n'est-ce pas, qu'il n'y a, en général, rien de si ennuyeux que les pages écrites pour le bien? C'est pourquoi il y a tant de séduction pour les pages malsaines.

Or, je vous le demande, cette parole, qui, en définitive, consiste à croire que le bien est ennuyeux, qu'est-ce, sinon de la complicité? C'est là peut-être le plus grand péril que rencontre cette œuvre. Mais est-elle donc si ennuyeuse! Vous l'avez vu dans le rapport de ces messieurs, dans leurs paroles ; pour moi, il m'a semblé que c'était là un quart d'heure bien employé ; et, du reste, vos sourires, vos battements de mains m'ont indiqué que vous avez bien compris vous-mêmes que l'œuvre n'est pas ennuyeuse. Et puisque vous êtes pénétrées de cette pensée, dites alors autour de vous, dans vos salons, dans votre sphère restreinte, mais que, si vous le voulez, vous pourrez élargir et dilater, dites à votre tour : « Nous connaissons des livres, des jour-

Digitized by Google

naux, des brochures, des revues bibliographiques, des recueils historiques, des écrivains, des auteurs, et même des académiciens, qui ne sont pas ennuyeux. »

Il est de notre devoir à tous de répudier cette complicité de l'inertie et de la froideur, qui est peut-être le dissolvant le plus puissant.

Mais aussi, avec cette complicité, qu'est devenue cette large et magnifique richesse de l'intelligence et de l'esprit français accumulée pendant quatorze siècles? A quoi est venu aboutir tant de travail?

A ce que nous voyons maintenant, à ces histoires que je ne nommerai pas, à cette littérature légère dont se délecte une nation qui a vécu, qui pouvait vivre de la parole de Bossuet et de Pascal, remonter même jusqu'aux grands souvenirs de S. Bernard, et qui se nourrit de ces récits qui racontent — il faut que je dise le mot — la futile parure de la grande dame, ou les succès de l'actrice!

Oui, voilà ce que, sur les tables des salons de la société française, nous voyons étalé; voilà ce que nous sommes obligés de lire; il n'y a plus d'autre littérature que cette littérature du matin, qui trouve du reste une redoutable concurrence dans cette littérature du soir qui vous apporte les nouvelles du bal de la veille, ou bien encore je ne sais quelles autres anecdotes racontant les aventures d'un steeple-chase. Oui, tout ce capital de quatorze siècles de joie, d'honneur, a été vendu, et vient se briser sous le sabot vainqueur d'un cheval, ou disparaître devant les bruits de petits théâtres et les descriptions d'un luxe insolent, tout à la fois luxe et misère. Une telle nation n'a plus que deux choses à faire : se vendre à qui lui donnera le plus de plaisirs, ou se confier au sabre qui protégera mieux ses plaisirs et ses chevaux!....

En littérature, on bat des mains à l'œuvre indigne, on boit cette littérature frelatée, on se pénètre de ces pages malsaines qui ont conduit la pensée jusqu'au dernier degré de l'avilissement et de la servitude. Et la littérature catholique, comment vivra-t-elle alors? Comment, me direz-vous, voulez-vous que nous vivions, nous qui n'avons que les miettes de cette table? La littérature sérieuse, saine, a besoin d'avoir des appuis, des soutiens.....

Au labeur d'autrefois il fallait un prince frêtant un navire; aujourd'hui, si nous n'avons plus de prince, ayons au moins la démocratie chrétienne apportant son sou par semaine; faites, avec ce sou par semaine, faites la propagation de la science chrétienne, et vivifiez, par cette propagation de la science qui croit, notre vieille Europe, comme déjà nous civilisons l'Asie et l'Amérique par la Propagation de la Foi!

Après avoir fait un appel en faveur de la Société bibliographique et de ses œuvres de propagande, il ajoute à l'adresse de ceux qui l'ont entendu :

Vous serez toujours des apôtres; vous n'aurez pour but que le bien produit par la lecture d'un bon livre, d'un bon journal, d'une bonne revue. Si parfois vous le trouvez ennuyeux, dites-vous, mesdames, que le devoir l'est quelquefois aussi. Mais le devoir, c'est l'honneur; le devoir, c'est la lumière; le devoir, c'est la justice; le devoir, c'est le labeur sacré dans le temps et dans l'éternité; le devoir, c'est Dieu! N'ayez donc pas peur de vous ennuyer. D'ailleurs, qu'est-ce qu'une âme qui redoute l'ennui? Elle s'expose à tomber, affaiblie et affaissée, sous le souffle du plus petit orage, à la première flamme qui veut la dévorer. Je vous en conjure, soyez les infatigables artisans de cette œuvre, ne fussiez-vous que douze.

Digitized by Google

— Toutes les œuvres consacrées aux classes ouvrières sont bien aussi des œuvres de notre temps, où la question sociale est si menaçante. Aussi nous empressons-nous de communiquer à nos lecteurs les principales questions soumises au congrès préparé à Lyon pour le 24 août par l'*Union des œuvres catholiques ouvrières*, sous le patronage de Mgr l'archevêque. Quelques-unes peut-être les tenteront et les décideront à prendre part aux importants travaux du congrès.

Les Cercles catholiques d'ouvriers : organisation générale de l'Œuvre. Organisation intérieure d'un Cercle. Monographie du Cercle de la Croix-Rousse, à Lyon. — Les Cercles d'employés de commerce et de bureau. Monographie du Cercle des Jeunes Amis, à Lyon. — Les Cercles mixtes d'ouvriers et d'employés Moyens de prévenir l'absorption de l'élément ouvrier par l'élément commis. Monographie de la Société de Saint-Joseph d'Orléans. — Les Cercles de jeunes gens dans les Œuvres où se trouvent des enfants. Moyens de conserver, dans les Œuvres qui reçoivent des enfants, les jeunes gens qui en sont l'âme. Monographie de la Société de Notre-Dame de Toutes Joies de Nantes. — Les Cercles militaires, organisation intérieure. Direction par l'aumônier. Appui de l'autorité militaire. Monographie du Cercle militaire, tenu à Versailles par les PP. Eudistes. — Les Cercles de marins et les Œuvres de mousses. Monographie du Cercle de marins de Toulon. — Utilité des Œuvres générales dans les villes qui renferment plusieurs paroisses. Quels sont les moyens d'y encourager l'esprit paroissial?

Organisation des Œuvres générales. Monographies de l'Œuvre de jeunesse pour la classe ouvrière, à Marseille, et de la maison de patronage de Notre-Dame de Nazareth, à Paris. — Utilité et organisation des Œuvres paroissiales dans les villes. Monographies de l'Œuvre paroissiale de Saint-Sernin (Toulouse), de l'Œuvre paroisstale de Morlaix et de l'une des Associations paroissiales de jeunes gens, tenues par les Frères des Écoles chrétiennes, à Paris. — Œuvres complètes, composées d'enfants, de jeunes gens et d'hommes. Organisation. Moyens d'attrait. Monographie de l'Œuvre de la Tessoualle (diocèse d'Angers). — Œuvres composées d'enfants et de jeunes gens. Monographie de l'Œuvre de Saint-Servan (diocèse de Rennes). Œuvres d'enfants. Monographie d'une Œuvre du diocèse de Nancy.

Moyens d'associer les membres des Œuvres ouvrières à la Propagation de la foi, à l'Association de Saint-François de Sales, de Notre-Dame de Salut, etc. — De la propagation des Conférences de Saint-Vincent de Paul dans les Œuvres ouvrières et dans les paroisses rurales. — De l'organisation des Sociétés de Saint-François Xavier et des moyens de les répandre. Monographie de l'une des associations de cette espèce, à Paris. — De l'organisation de la Sainte-Famille. Monographie de la Sainte-Famille de Notre-Dame de Nazareth.

Des Conférences publiques pour les ouvriers. Conférences d'enseignement. Conférences de polémique. Moyens de recruter le public ouvrier. Monographie des Conférences publiques établies par le Conseil de Jésus-Ouvrier, dans l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers à Paris. — Des caractères que doit présenter une Œuvre de propagande de bonnes lectures, pour atteindre son but. Choix des publications. Moyen de diffusion. Importance de cette Œuvre. Des Tracts. Monographie de l'Œuvre de Saint-Charles, à Lille. — De l'imagerie pour les enfants. — Les Œuvres de l'usine dans les villes. Des moyens de populariser les Œuvres de l'usine et d'en multiplier sans retard les applications. Comité spécial de propagande. Monographie des Œuvres de l'usine à Lille et à Marseille.

Digitized by Google

Plans de retraites dans les Œuvres ouvrières. Gloses, Avis. Grande retraite annuelle. Petites retraites. Missions ouvrières. Formation d'un auditoire. Plans d'instructions. Moyens de vaincre les difficultés matérielles qui rendent d'ordinaire, en dehors des Œuvres, la confession difficile aux apprentis et aux ouvriers. Moyens d'établir la confession fréquente dans les Œuvres d'hommes et d'enfants.

— Nous avons déjà parlé des Fourneaux économiques, exposé leur histoire et leur organisation et fait goûter même leur cuisine. Nous n'avons plus à y revenir que pour en faire connaître les résultats à Paris pendant le dur hiver que nous venons de traverser : ils se trouvent consignés dans un remarquable rapport que M. le vicomte de Melun vient de présenter au Comité créé sous le patronage de Mme la maréchale de Mac-Mahon. Ce sera la meilleure manière de faire l'éloge de cette institution, de l'intelligence avec laquelle elle a été conçue et dirigée, et aussi la meilleure récompense pour les généreux donateurs, pour toutes les personnes dévouées qui lui ont prêté leur concours, pour les sœurs dont on ne peut mieux parler qu'en leur donnant leur vrai nom de filles de la Charité, et pour celle qui, — nous empruntons les termes du rapporteur, — au milieu des grandeurs de ce monde et de tant d'autres devoirs, n'avait pas oublié les malheureux ouvriers et avait trouvé le temps de s'occuper d'eux.

Les premières distributions ont commencé le 24 février, — la coïncidence des dates est à signaler — à l'aide de bons achetés aux sociétés philanthropiques et de Saint Vincent de Paul. Le 1er mars, les bons du Comité étaient imprimés et distribués, à raison de 37,000 par jour et reçus dans 57 fourneaux, dont 23 appartenant au Comité (c'étaient des fourneaux prêtés par l'administration de l'Assistance publique), 21 à la Société de Saint-Vincent de Paul, 10 à la Société philanthropique, 1 aux dames de Charité de Montmartre, 1 à M. le curé de Saint-Honoré, et 1 aux sœurs de Charenton. Le Comité a mis en circulation 3,268,664 bons gratuits; il en a vendu 175,001 dans ses dépôts. 49,638 portions ont été délivrées dans ces fourneaux contre argent comptant. Le produit des souscriptions est monté au chiffre de 465,545 fr. 30, celui des bons vendus à 17,500 fr. 10. Les dépenses n'ont atteint que le chiffre de 372,432 fr. 75. La plus importante est celle des bons remboursés aux autres fourneaux, 336,194 fr. 10, qui représentent 3,361,941 portions servies par eux. Viennent ensuite 13,100 fr. pour secours en espèce dans la banlieue et 3,320 fr. pour bons achetés aux autres fourneaux. Il reste une somme de 110,612 fr. 65, sur l'emploi de laquelle il ne sera pris de décision qu'à l'entrée de l'hiver, à moins de circonstances imprévues et d'incidents nouveaux.

Digitized by Google

Nous avons déjà loué le Comité d'avoir eu l'intelligente et désintéressée charité de ménager les ressources de la générosité publique, qui sont celles des pauvres, en utilisant toutes les œuvres existantes ; nous le louerons encore aujourd'hui de n'avoir pas cédé à l'entraînement de perpétuer des secours exceptionnels, dont le mérite et le but étaient d'être temporaires. « Il n'a pas voulu, dit excellemment M. de Melun, laisser l'œuvre passagère devenir une institution permanente et faire sortir de cet effort intelligent et généreux en faveur de situations accidentelles une succursale du bureau de bienfaisance, qui augmenterait le nombre des pauvres en diminuant celui des ouvriers, et exposerait ceux-ci à la dangereuse tentation de demander la vie à la charité et non plus au travail. Il a craint que ces distributions gratuites, générales et perpétuelles n'apparussent bientôt, aux yeux de ceux qui en profiteraient, comme l'acquittement d'une dette qu'il n'est plus permis de refuser, et se rapprochassent ainsi des tristes habitudes de l'ancienne Rome dégénérée. »

— Nous ne pouvons terminer sans saluer à nouveau ce grand mouvement de manifestations catholiques qui affirment notre foi, font renaître en nous l'espérance et réchauffent la charité qui nous unit et fait notre force ici-bas. Les hommes ont trop montré leur impuissance pour qu'on ne puisse en toute sécurité s'adresser à « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, » et si la France a été abaissée et languit pour avoir méconnu le principe d'autorité, le premier pas vers la résurrection n'est-il point la reconnaissance de l'autorité souveraine de Dieu? Rome, où quatre cents Français délégués des divers comités de pèlerinage sont allés prier sur le tombeau des apôtres et se prosterner aux pieds de notre glorieux pontife, Paris et Notre-Dame des Vertus d'Aubervilliers, Marseille et les fêtes du Sacré-Cœur, Lille et les fêtes du couronnement de Notre-Dame de la Treille, Chartres, Lourdes, Paray-le-Monial, Pontmain, Mont-Saint-Michel, etc., etc., réveillent le souvenir des plus douces émotions, ou font naître de pieuses espérances. Car il faut que tous prennent part à ces grands actes de foi. Une foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère? Donnons aux populations l'éloquente prédication de l'exemple par une confession publique de nos croyances.

Terminons en disant, encore avec Mgr Mermillod : Prions, travaillons, espérons !

René de Saint-Mauris.

Digitized by Google

LA MESSE DE REQUIEM

DE VERDI

Les grandes œuvres sont rares dans tous les genres; elles le sont plus encore aux époques languissantes et épuisées. Il ne servirait à rien de nier que nous sommes à l'un de ces moments terribles où la civilisation, hésitante dans son agonie entre la mort et la résurrection, semble, par une contradiction étrange et mystérieuse, aussi voisine de son anéantissement que de son réveil.

Il faut donc attacher un grand prix aux créations qui méritent de rester et qui prennent du premier coup leur place au nombre des œuvres immortelles.

C'est à ce titre qu'il faut saluer l'apparition de la messe de *Requiem* de Verdi.

Tout le monde sait que le maëstro a composé ces pages pour célébrer l'anniversaire du grand poëte Alessandro Manzoni, que la première exécution a eu lieu le mois dernier dans cette magnifique cathédrale de Milan, et que, moins de quinze jours après, il nous était donné d'entendre cette musique magistrale en France, à Paris, où se transportaient à la fois le musicien qui l'avait écrite et les quatre grands chanteurs qui l'avaient interprétée d'original.

Ceux qui connaissent la musique habituelle de Verdi, plus familière avec les accents profanes, les inspirations belliqueuses, les passions

Digitized by Google

humaines, ceux qui sont au courant de la vie même du compositeur et du rôle en quelque sorte fatidique qu'il a joué dans la révolution italienne, n'étaient point préparés assurément à lui voir prendre tout d'un coup sa place aux premiers rangs de la musique sacrée.

Je ne crois pas, en effet, que ce génie, peu habitué à demander à la piété et à la foi leurs enseignements et leurs inspirations, eût également réussi dans tout autre ordre de sentiments religieux. Mais une messe des morts peut être la peinture de sentiments qui habitent une âme même peu orthodoxe au point de vue de l'art. Il n'est pas nécessaire d'être un croyant et un ascète pour ressentir les épouvantements de la mort, pour entrevoir dans les perspectives de son imagination tremblante les dernières convulsions du genre humain, pour implorer Dieu non plus comme un père auprès duquel on se réfugie, mais comme un juge dont on sollicite le pardon et dont on conjure la vengeance.

Cet ordre d'impressions déchirantes et troublées me paraît malheureusement dans une conformité douloureuse avec l'état intellectuel et moral d'une grande partie du public. Ils ont désappris à aimer Dieu, ils ont cessé de le craindre dans ses commandements; il ne leur reste plus qu'à trembler devant ses arrêts.

La messe de *Requiem* ne sort guère de cette sphère de pensées; le don de l'expression, si particulier au maître Verdi, cet art de conduire les sentiments jusqu'à leur expression la plus déchirante, cette analyse qui les poursuit, qui les détaille jusqu'à en faire une torture, donne dans cette gamme musicale des effets nouveaux et tout à fait supérieurs.

Toute l'œuvre est triste : elle transporte, mais elle opprime; c'est la musique de la plainte plus que de la prière, de la douleur sans martyre, des larmes sans sourire, des gémissements sans trêve et sans repos.

L'introduction, écrite sur les paroles mêmes de l'*Introït*, débute par une phrase musicale d'une extrême simplicité, d'une mélodie voilée et sombre qui reste dans la mémoire et qu'on aime à retrouver au courant de l'œuvre. L'âme s'ouvre à la douleur, et il ne faut plus, jusqu'à la dernière note, qu'elle attende de joie ni de repos.

On passe sans transition au *Kyrie*, où l'auteur montre, comme il l'a déjà fait ailleurs, son art dans le maniement du *quatuor*. On se souvient, pour n'en pas citer d'autres, de *Rigoletto* et de la *Traviata*. Le même effet se reproduit d'une façon supérieure encore dans la dernière strophe du *Dies iræ : lacrymosa dies illa*, où le même motif est repris tour à tour par chaque voix, pour se fondre dans le plus majestueux ensemble.

Digitized by Google

Le *Dies iræ* constitue avec l'*Introït* et le *Kyrie* la première partie de la messe.

Le *Dies iræ* peut être considéré à lui seul comme une œuvre complète.

La seconde partie renferme l'Offertoire, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, la Communion, et enfin le *Libera* tout entier.

Le *Dies iræ* contient trois chœurs dont un fugué, un *quatuor*, un *trio*, un *duo* et deux *solos*.

On a beaucoup admiré l'introduction de la strophe *Tuba mirum spargens sonum*. Ici l'auteur n'a pas eu à choisir son effet. Cet effet est dicté par le texte lui-même, et aussi par l'attente des spectateurs. Il ne nous reste donc qu'à comparer ce qu'on nous offre avec ce que nous connaissons, par exemple les fameuses trompettes du *Jugement dernier* de Berlioz, ou l'appel plus sombre et moins prolongé du *Requiem* de Mozart. Ce n'est point, à mes yeux, dépasser la mesure du vrai, ni rien dire d'exorbitant, que de préférer la passage de Verdi, même à ces grands noms et à ces grands souvenirs. L'auteur a su éviter avec beaucoup de dextérité le péril de tomber dans des réminiscences guerrières et de nous transporter sur un champ de bataille au lieu de nous annoncer l'heure de la résurrection.

Le passage de basse, qui commence par ces paroles terribles : *Mors stupebit*, fait courir dans l'auditoire un véritable frisson. Ce sont quelques notes qui se suivent et que l'orchestre accompagne de deux ou trois accords, mais qui prêtent à une interprétation tragique. Plus la douleur est voisine du désespoir, mieux son interprète se trouve capable de la comprendre et de la traduire.

Quelques strophes renferment des effets de premier ordre, bien que l'imitation aille parfois jusqu'à une velléité d'imitation matérielle. Ces sortes de tentatives sont dangereuses, et, comme toutes les entreprises hardies, elles ne sauraient se justifier que par le succès. La strophe :

Quid sum miser tunc dicturus?
Quem patronum rogaturus,
Quum vix justus sit securus?

tombe sur une phrase déchirante et lugubre, qui permet à la musique de dépasser encore le sens terrifiant des paroles. Le *Quærens me, sedisti lassus* trahit une visible intention de peindre une démarche tendue par l'effort et brisée par la fatigue. Enfin, dans le passage de ténor, *Inter oves locum præsta*, l'orchestre s'apaise, les violons jouent à la sourdine, et un délicieux motif de pastorale fait rêver du calme des campagnes et de la fraîcheur des beaux jours.

Digitized by Google

La seconde partie de la messe est assurément supérieure à la première, ne fût-ce que dans l'*Agnus* et dans le *Libera*. L'enthousiasme du public n'a pas hésité à donner la palme à l'*Agnus Dei*, et, depuis le jour de la première exécution, il est devenu traditionnel de faire recommencer le morceau. Il y a eu même, à cette occasion, une scène charmante qui s'est jouée en pantomime, à la première audition, devant cet auditoire d'élite. Les deux grandes cantatrices qui marient dans l'*Agnus* un soprano et un mezzo-soprano, comme on en trouverait peut-être difficilement en Europe, au premier bruit des *bis*, qu'on lançait de toutes parts à l'orchestre, se levèrent avec empressement pour recommencer. Mais Verdi, auquel s'adressaient tout spécialement les bravos, fit signe qu'il n'y consentait pas et les deux chanteuses durent se rasseoir. Ce fut alors qu'une explosion de cris et d'applaudissements vint mettre fin à la scène et faire violence à la modestie du compositeur.

L'*Agnus Dei* se compose, à vrai dire, tout entier d'une seule et unique phrase musicale, dont le maître a tiré, il faut le dire, un parti merveilleux. On a signalé l'analogie de ce motif avec le célèbre trait de violon à l'unisson qu'on appelle, dans l'*Africaine*, le passage du Mancenilier. Il y a bien, en effet, surtout dans la dernière mesure, quelque chose de semblable pour l'intention et pour le mouvement, mais une étude plus attentive ne permet pas de méconnaître dans Verdi une inspiration distincte. Il y a, dans la musique comme dans la littérature, des choses qui, pour être exprimées une seconde fois dans des conditions extérieures analogues, n'en sont pas moins *repensées*, si l'on peut parler ainsi.

L'*Agnus Dei* confirme d'une façon bien remarquable l'observation que nous faisions, en commençant, sur la pénible tristesse, sur cette espèce d'angoisse dont toute l'œuvre est comme imprégnée. S'il y a un moment où l'âme puisse se sentir abritée, où la crainte se rassure, où la douleur s'adoucit, c'est sans doute à cet instant suprême où le prêtre tenant dans ses mains le corps et le sang de Jésus-Christ, l'offre à l'âme fidèle comme gage de son immortalité, où l'homme s'humilie devant Dieu au moment de le recevoir, et où toute parole devient, en définitive, un cri d'amour avant de se jeter dans ses bras divins. Ici, la plainte continue. Ce repos éternel que l'Église demande, le compositeur ne le présente pas comme obtenu, mais à peine comme espéré. On n'entend pas le soupir du cœur qui le goûte, mais plutôt la lamentation de l'esprit qui le cherche.

L'Offertoire renferme des beautés de premier ordre et des passages qui deviendront classiques. Je citerai entre autres le motif si doux et si expressif ; *hostias et preces tibi, Domine, laudis offerimus*, la modulation

Digitized by Google

si artistement ménagée sur les trois ou quatre mots *quam olim Abrahæ promisisti.* Le *Sanctus* écrit en fugue pour deux chœurs, satisfera, je crois, les plus difficiles, et c'est ici qu'on peut regretter de n'être pas de la profession, pour se donner le plaisir et s'arroger l'autorité d'écraser les lecteurs d'un peu de science musicale. Je n'ai pas besoin de dire que mon absolue incompétence d'analyste les sauve de ce péril. Mon rôle se borne à indiquer l'effet grandiose de ce mouvement, tour à tour repris et suspendu et où des effets nouveaux d'accord et d'harmonie demandent à être signalés.

D'éminents connaisseurs n'ont point hésité à mettre au-dessus de tout le reste le *Libera me, Domine,* qui achève l'œuvre et qui en forme à leur gré le couronnement. Il y aurait ici à demander au compositeur lui-même le secret de son travail, s'il est vrai, comme je crois le savoir, que le *Libera* fut composé par Verdi, il y a déjà quelques années et gardé par lui dans ses papiers. On cite même l'occasion à propos de laquelle ce remarquable morceau aurait été écrit. C'était un hommage que les compositeurs de l'Italie voulaient rendre à la mémoire de Rossini. Ils s'étaient distribué la besogne et, dans cette sorte de mosaïque, le *Libera* était échu à Verdi. Le projet n'eut pas de suite alors, sinon qu'il a peut-être suggéré au maître l'heureuse idée de partir de ce premier fragment pour compléter la Messe du *Requiem.*

On peut, sans trop se risquer, avancer hardiment que le *Libera* actuel n'a point été composé sous sa forme présente. Le Verdi de cette époque-là n'était pas et ne pouvait pas être celui que nous venons d'entendre. Il serait à la fois curieux et instructif de pouvoir comparer l'ancienne version avec la nouvelle. Les jeunes compositeurs y apprendraient une fois de plus ce que les plus grands talents gagnent à se travailler et à s'achever eux-mêmes. Il semble qu'il soit plus facile de réussir par l'inspiration pure; la vérité est qu'il est encore plus sûr et plus glorieux d'y joindre la réflexion et l'art.

On a beaucoup remarqué dans le *Libera* les deux unissons en forme de plain-chant qui le commencent et qui le terminent. C'est le chant même de la liturgie romaine qui est murmuré *pianissimo* par tout le chœur, sans parties et sans accompagnement. Ce procédé extrêmement simple est du plus grand effet. On le retrouve, au reste, dans quelques autres passages, dans l'*Oro supplex et acclinis* du *Dies iræ,* dans le *Requiem æternam* de l'Introït. L'intention générale du compositeur a été de tenir aussi près que possible du texte, et ces réminiscences volontaires des accords familiers aux chrétiens resserrent et consacrent pour ainsi dire cette union.

Digitized by Google

Tout a été dit sur l'exécution de cette œuvre, exécution conduite par le maître lui-même, avec une animation et une habileté, une sûreté d'allure, une vigueur de commandement, auxquelles certains de nos chefs d'orchestre pourraient emprunter des leçons. Quant aux artistes, pour ne rien dire du ténor et de la basse, sinon qu'ils tenaient leur partie dans les ensembles, il est difficile de rencontrer deux voix de femmes telles que nous les avons entendues. Je ne parle pas de la beauté de l'instrument, mais de l'âme, mais de la méthode, mais de cet art supérieur qui supporte l'analyse et résiste aux critiques les plus difficiles. Ce ne sont plus là de ces voix tout d'une pièce, qui éclatent dans quelques notes et qu'on vous fait admirer à la façon des blocs de marbre réduits à l'état de matériaux; ce ne sont plus ces instruments désarticulés et raccommodés avec des ficelles, pour exécuter en public des tours de force de vocalisation. Ce sont, dans toute la force du terme, de véritables voix humaines, maniant l'expression de tous les sentiments et les rendant au point de vue des sons, dans toute leur énergie et dans toute leur délicatesse idéale.

Il est permis de se demander, en finissant, si cette belle musique, dépouillée du prestige de cette exécution incomparable, nous causerait encore la même impression, et si le fond résisterait sans cette auréole de la forme. Il suffit, je pense, pour résoudre cette question, de faire le silence dans son âme, de prendre la partition et, sans même mettre les mains sur le piano, de procéder au dedans de soi à une audition intérieure et personnelle. Le lecteur pourra ainsi se convaincre de la beauté intrinsèque de cette composition. La science et l'art qui y sont partout visibles à l'intelligence, n'y sont nulle part ressentis à l'impression. Le caractère de l'œuvre demeure simple dans son effet, malgré cette habileté et cette science des procédés. Ce sont là les symptômes et les priviléges du grand art dans l'ordre musical comme dans tout le reste. Il faut être assez simple pour rester inspiré, et assez savant pour redevenir simple.

Antonin Rondelet.

Digitized by Google

MÉLANGES ET CRITIQUE

DU SUFFRAGE UNIVERSEL ET DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE, par Paul RIBOT. Michel Lévy frères, éditeurs, 3, rue Auber, à Paris.

Interrogez un homme politique quelconque, — nous disons un homme sérieux, qui ne soit ni radical ni bonapartiste, car l'un comme l'autre ne se servent du suffrage universel que comme d'un drapeau, quitte à le supprimer ou à le confisquer après s'en être fait un marchepied pour arriver au pouvoir, — et demandez-lui ce qu'il pense du suffrage universel. Il vous répondra certainement que le suffrage universel est la première cause de la désorganisation sociale dont souffre notre pays, et que le principal effort des gens de bien doit au moment présent porter de ce côté. Poussez plus loin vos interrogations, et cherchez à connaître le remède que votre interlocuteur prétend opposer à cette maladie qui menace de devenir mortelle. L'un vous dira qu'il faut revenir au cens; un autre que le suffrage universel de destructeur deviendra conservateur, si l'on recule l'âge de l'électorat, ou si l'on exige de l'électeur un domicile plus prolongé. En un mot, chacun proposera une modification de détail à laquelle, suivant son genre d'esprit et la plus ou moins grande naïveté de sa prévoyance politique, il attachera plus ou moins d'efficacité. Mais aucun — ou du moins ce sera bien rare — ne remontera au principe générateur du suffrage universel, pour le saisir, le dépouiller de son prestige, en faire voir la fausseté, et lui opposer le principe vrai, qui seul peut le détruire en arrachant au suffrage universel son venin. Ce sera pour quelques-uns manque de courage, pour la plupart ignorance des principes et aveuglement, fruit des doctrines révolutionnaires qui imprègnent même les meilleurs.

L'auteur du livre que nous voudrions faire connaître aux lecteurs du *Contemporain*, a découvert d'un œil sûr la racine du mal, dans la souveraineté du peuple, base du suffrage universel; et sa main n'a pas hésité à y porter les coups du bon sens et de la raison. M. Paul Ribot n'est pas d'ailleurs un inconnu pour le public sérieux; déjà dans deux études précédentes, dont l'une est intitulée : *Spiritualisme et Matérialisme*, et l'autre : *Philosophie de la société*, on avait pu reconnaître les qualités qui font le philosophe et le penseur. Ces qualités, on les retrouve mûries par l'expérience et par le travail dans le volume

Digitized by Google

qu'il vient de publier sur le suffrage universel et la souveraineté du peuple.

Nous le disions en commençant, tous les gens éclairés proclament à l'envi les dangers du suffrage universel. Chacun peut s'en rendre compte pour ainsi dire d'instinct. Le mérite de M. Ribot et l'intérêt de cette partie de son livre est d'avoir donné par le menu et le détail des faits la justification de cet instinct. L'expérience sert ainsi comme de préface à l'examen de la théorie qui contribuera à son tour à expliquer les faits.

Le suffrage universel est d'abord l'inconstance et la variabilité même. Des chiffres curieux sont produits à cet égard par M. Ribot. Ce sont les chiffres des voix obtenues successivement à Paris et dans d'autres départements par les divers partis depuis 1848. Il résulte de cette étude, qui est fort instructive et que nous voudrions voir appliquée à tous les départements, qu'en vingt et quelques années Paris lui-même a acclamé les uns après les autres, et souvent à peu de mois d'intervalle, la république et l'empire, l'émeute et le coup d'État, les radicaux et les conservateurs; les revirements d'opinion sont encore plus frappants dans les autres départements cités par M. Ribot. Aussi peut-il ajouter avec raison : « Où est, dans tout cela, la pondération, la mesure, l'esprit de suite, la conviction sincère et résolue? »

Cette inconsistance du suffrage universel est déjà, par elle-même, un premier danger; car elle le conduit d'un extrême à l'autre, et une société ne peut vivre dans de pareils soubresauts.

Mais ce n'est pas le seul. Par la force des choses, la grande masse du suffrage universel se compose d'ignorants et de gens vivant avec peine de leur travail; les hommes éclairés et les classes riches, qui ont le droit et le devoir de diriger la société, ne sont pas représentés. Or la nature humaine est telle, en y ajoutant le désordre moral causé par nos révolutions, que cette majorité, ignorante et peu fortunée, sera toujours inspirée par l'envie et par la jalousie contre la minorité plus intelligente et plus riche. De là des conséquences désastreuses pour l'existence même de la société. Sans doute le suffrage universel n'a pas fait encore dans cette voie les derniers pas; mais ceux qu'il a faits depuis trois ans indiquent assez qu'il ira jusqu'au bout. Et comme il est sans contre-poids, ce qu'il décidera sera sans appel. Rien ne pourra lui résister, parce que, les passions humaines une fois déchaînées, il faut que tout leur cède. Ni la propriété, ni la conscience, ni la famille ne seront épargnées; et la liberté surtout sombrera, avec les droits individuels anéantis.

Qu'on ne dise pas que de pareils excès sont impossibles : l'exemple de la Terreur et de la Commune est là pour nous montrer que, s'ils ne peuvent pas durer parce que toutes ces choses que nous venons d'énumérer sont de nécessité sociale, ils sont possibles et qu'ils ont existé. Qu'on ne dise pas non plus qu'ils deviendront de moins en moins probables au fur et à mesure que le suffrage sera plus éclairé et les électeurs plus instruits. C'est là une singulière illusion, fait observer justement M. Ribot; « cet enseignement se borne la plupart du temps à savoir lire et écrire; or, qui peut penser que cela soit suffisant pour bien voter? Les électeurs pourront se renseigner dans les journaux, soit; mais est-ce une bonne manière de se renseigner que de lire les journaux, et pourront-ils d'ailleurs en lire plusieurs? Pour voter en sachant ce qu'on fait, il faut toute une série de connaissances qui dépasse de beaucoup celles que donne l'enseignement primaire et celles que peuvent acquérir les gens de la campagne. » Ajoutons, sans nier l'utilité et les bienfaits de l'instruction, que celle-ci, quelque développée qu'elle soit, ne suffit pas. N'est-il pas de notoriété publique que, dans la masse des électeurs, ce sont souvent les moins lettrés qui votent le moins mal, et cela parce qu'ils ont le bon sens?

Nous n'avons pas besoin de nous arrêter davantage aux dangers que présente

Digitized by Google

le suffrage universel : ignorance, déchaînement des mauvaises passions, et possibilité de les satisfaire; tel en peut être le résumé.

Mais ce qui semble à M. Ribot plus grave encore que la pratique du suffrage universel, c'est la théorie sur laquelle il s'appuie. Et même aux yeux de l'auteur, nous le verrons tout à l'heure, la pratique n'offrirait pas le même danger, si elle ne partait pas d'un principe faux.

Cette théorie, c'est que le suffrage universel est un droit naturel; ce principe, c'est la souveraineté du peuple, dont on tire comme conséquence le droit du suffrage universel. En effet, si le peuple est souverain, de même qu'il a le droit d'établir un gouvernement, de même aussi il a le droit de le renverser; de là l'instabilité politique érigée en axiome de gouvernement; de là aussi ce dernier terme, que la volonté du peuple est la souveraine loi, que tout ce qu'il veut est bien, que tout ce qu'il décide est juste, c'est-à-dire le droit du plus fort régnant en maître sur la société.

C'est à cette théorie que s'attaque surtout M. Ribot, et à notre avis il le fait avec succès. Il établit victorieusement que le principe de la souveraineté du peuple est le contraire de la raison et du bon sens, et qu'il est incompatible avec l'existence même de la société. Qui dit souverain, dit celui qui commande; or le peuple doit obéir et non commander.

Le peuple n'a qu'un droit, celui de contrôle sur le gouvernement qui est à sa tête. Le suffrage universel est une des formes et un des modes de ce droit de contrôle; il y en a eu d'autres et il pourrait y en avoir encore d'autres. Ce n'est donc point un droit naturel. Aussi la société peut-elle le réduire et même le supprimer, si elle y a intérêt pour sauvegarder ses droits essentiels, c'est-à-dire l'unité de la nation, le respect des droits individuels, et sa marche dans la voie du progrès.

Ainsi ramené à ses véritables termes, le suffrage universel ne serait pas assurément exempt de tout danger; quelle est l'institution humaine qui puisse se dire parfaite? mais au moins ne serait-il pas un obstacle absolu au gouvernement des sociétés. A une condition cependant, c'est qu'il ait un contre-poids. Or ce contre-poids ne peut être qu'un gouvernement où la souveraineté du chef, tout en étant soumise au contrôle de la nation, soit indépendante du suffrage universel. Le suffrage universel est un fait acquis qu'il n'est pas possible de supprimer; il rend plus que jamais la royauté nécessaire; car la république est l'incarnation même du principe de la souveraineté du peuple et l'empire n'en est qu'une déviation. On dira peut-être : La France ne veut pas de la monarchie. « A cela nous répondrons, ajoute l'auteur, qu'on ne peut pas guérir un malade qui ne veut pas guérir, » et que « l'aversion que nous avons pour la monarchie légitime est tout juste l'aversion du malade pour le remède. » La France assurément peut rejeter la monarchie, mais il y a une chose qu'elle ne peut faire, c'est de se soustraire aux conséquences de la faute qu'elle ferait en agissant ainsi. Et il est du devoir de tout bon citoyen de le lui dire.

Telle est la conclusion à laquelle arrive M. Ribot, non point, il le dit lui-même, qu'il soit « un légitimiste, parlant uniquement dans l'intérêt de son parti, et suivant en cela d'anciennes convictions et peut-être des traditions de famille. » Mais il a étudié sur pièces le suffrage universel, et sans parti pris, uniquement par la connaissance des faits et l'étude des principes, il en est arrivé à reconnaître que le seul contre-poids qu'il soit possible d'opposer à la souveraineté du peuple, c'est la souveraineté du roi.

Cette analyse est bien incomplète, et nous aurions encore beaucoup à dire, notamment sur les pages où sont étudiées dans notre histoire les différentes formes de gouvernement, ainsi que les divers systèmes de suffrage et d'organisation constitutionnelle. Telle qu'elle est, nous voudrions qu'elle engageât no

Digitized by Google

lecteurs à faire connaissance plus intime avec l'étude consciencieuse de M. Ribot. Sans doute, le lecteur difficile pourra trouver qu'il y manque encore quelques-unes des recherches de l'art d'écrire, mais il y rencontrera des qualités plus précieuses, l'amour et la recherche désintéressée de la vérité ; enfin il ne pourra lui reprocher de manquer d'actualité. En ce moment où tous les projets, tendant à modifier plus ou moins le suffrage universel, s'agitent devant l'assemblée et ses commissions, et où personne ne dit ce qu'il pense, il n'est pas inutile qu'une voix courageuse vienne montrer qu'il faut aller plus loin que la suppression de quelques cent mille électeurs, et que le principe générateur du suffrage universel est la vraie cause des maux dont la société est menacée. Nous n'osons espérer que l'exemple donné par M. Ribot soit suivi : mais il faudra bien y venir, si l'on ne veut pas que notre siècle reste, dans l'histoire, marqué de ces mots lugubres : *Finis Galliæ*. M. C.

N. D. DE LA SALETTE. SES HARMONIES avec l'histoire et les besoins de notre époque, par l'abbé A. Durand. 1 vol. Paris, Haton.

Un prêtre du diocèse de Grenoble, M. l'abbé A. Durand, curé de Renage (Isère), connu par divers ouvrages relatifs au symbolisme catholique dont il paraît avoir fait une étude toute spéciale, a publié récemment un écrit dans lequel il s'est efforcé d'interpréter, par rapport aux événements contemporains, le sens en quelque sorte prophétique des événements mystérieux accomplis en septembre 1846 sur la montagne aujourd'hui célèbre de La Salette.

Avant de faire ressortir le mérite de cet ouvrage — et ce mérite n'est pas de ceux que l'on puisse passer sous silence, — il n'est pas inopportun de signaler d'abord les points par lesquels il peut paraître défectueux.

Dans un remarquable ouvrage sur le *Culte catholique*, publié en 1869, et alors justement remarqué, l'auteur des *Harmonies de N.-D. de la Salette* expliquait le sens mystique des pompes et des cérémonies que l'Eglise emploie dans les diverses parties du culte, et les vérités comme les espérances et les faits surnaturels dont ces pompes sont le symbole. Il marchait là sur un terrain assuré, solidement appuyé sur l'autorité constante de l'Eglise universelle. Aussi, composé généralement sans idées préconçues et sans que la seule imagination lui ait fourni aucune donnée, le premier ouvrage de M. l'abbé Durand portait-il vraiment l'empreinte de l'austérité calme et de la rigueur d'un écrit scientifique.

Les *Harmonies* n'ont qu'à un degré moindre cette même qualité.

Bien que l'autorité ecclésiastique n'ait abordé qu'avec respect le fait réputé miraculeux de la Salette, qu'elle soit généralement favorable au caractère surnaturel du prodige accompli sur la sainte montagne et qu'elle encourage la dévotion qui y a pris naissance, cependant l'Eglise s'est abstenue jusqu'ici de se prononcer dogmatiquement à cet égard. Par suite une liberté très-grande est laissée à ceux qui admettent ce caractère miraculeux pour apprécier et interpréter le fait dans son ensemble et dans ses moindres détails ; et de cette liberté même découle une propension qui n'est pas sans danger à faire une part trop large à la voix de l'imagination et des aspirations pieuses. De là à l'esprit de système il n'y a qu'un pas, et ce pas, l'auteur, sans s'en

Digitized by Google

rendre compte, en plus d'un endroit l'a franchi. C'est ainsi, — nous n'en citerons qu'un ou deux exemples, — que, pressé par le besoin des analogies, M. l'abbé Durand cite la prise de Paris par Henri IV comme une victoire de la sainte Vierge contre le protestantisme. Dans la même page, il dit en parlant de Napoléon Ier :

Il fut le sauveur de la France et enchaîna l'hydre révolutionnaire, mais Marie nous le donna (sic). *Chose frappante! il naquit le 15 août, jour glorieux d'une des fêtes de la sainte Vierge et anniversaire de la consécration de la France à Marie par Louis XIII. Laissons à ce rapprochement toute son éloquence, etc.*

Voilà donc Napoléon Ier, sinon élevé au rang de saint, du moins salué comme un homme providentiel envoyé par la Miséricorde divine pour sauver, relever, régénérer notre pays, étancher le sang et balayer la boue dont la Révolution l'avait couvert!

Est-il possible que l'empire de l'idée préconçue puisse dénaturer ainsi, chez un esprit droit et d'ailleurs distingué, le sens le plus évident des faits! Si, Bonaparte musela la démagogie, ce fut après l'avoir soutenue et protégée contre le parti de la monarchie auquel il se substitua! Il n'a pas enchaîné l'hydre révolutionnaire; il l'a seulement flattée pour s'en servir et l'utiliser selon ses vues. Si, premier consul, il apparut un instant à la France épuisée et meurtrie comme un sauveur, il ne tarda pas à jeter le masque pour peser sur elle en César et en despote; et l'oppression de notre pays par cet homme dont l'ambition insatiable et la soif d'asservissement égalèrent seules le génie, fût notre premier châtiment. L'accession au trône de son triste héritier n'a-t-elle pas été le second, et ce second châtiment n'est-il pas pire que le premier?

Au premier des Bonaparte s'arrêtent d'ailleurs, hâtons-nous de le dire, les sympathies de M. l'abbé Durand. Quand le développement de son sujet l'amène à résumer à grands traits la politique cauteleuse et à double face de Napoléon III, depuis la lettre à Edgard Ney jusqu'au *Faites vite* de Castelfidardo, depuis la représentation de la *Tireuse de cartes* jusqu'à l'érection autorisée et secrètement favorisée de la statue de Voltaire, il trouve de ces accents émus et indignés qui font les pages éloquentes.

Ce qui paraît le plus frappant et semble mériter le plus d'attention dans le livre des *Harmonies*, ce sont les rapprochements et les analogies entre les apparitions miraculeuses de la sainte Vierge et certains passages des prophéties bibliques, notamment de l'Apocalypse. A la lumière de l'Ecriture sainte, l'auteur donne des explications au moins plausibles d'une foule de détails relatifs au costume, à la démarche, aux mouvements de la Figure céleste sur la montagne de la Salette, détails jusque-là inexpliqués et paraissant peu compréhensibles. Par la comparaison des paroles de la divine Visiteuse avec les événements qui se sont accomplis depuis, il fait ressortir l'étroite corrélation qui existe entre nos fautes et nos malheurs, et l'appui qu'il sait trouver dans les livres sacrés prête à ses inductions une grande force de vérité.

Nous serions incomplet si nous n'ajoutions que M. l'abbé Durand trouve dans diverses particularités de l'apparition de Notre-Dame de la Salette et de plusieurs autres visions miraculeuses, des indices d'un avenir ultérieur de relèvement et de réparation. Mais là où il est incontestablement dans la vérité, c'est lorsque, pour finir, il rappelle, en l'appliquant à la France déchue de son rang et mutilée par son impitoyable vainqueur, ce mot du duc Sforza disant à l'envoyé de celui qui l'avait dépossédé : « Dieu est juste! un jour viendra où je rentrerai à Milan; ce sera le jour où les fautes de votre maître auront dépassé les miennes. »

Jean d'Estienne.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MOIS

30 juin 1874.

Le spectacle de notre politique intérieure, pendant le mois de juin, a été plein de tristesses ; nous pourrions ajouter qu'il a été plein d'enseignements, si ce n'était une sorte d'ironie prétentieuse et inopportune de rappeler des leçons dont personne ne veut profiter. Nous avons vu se dérouler une à une, se suivant et se hâtant avec une rapidité et une logique effrayantes, toutes les conséquences des fautes commises tour à tour, depuis huit mois, par les différents groupes de la majorité. — Nous ne voulons point reprendre cette longue et pénible histoire ; bientôt on pourra l'écrire en toute sécurité de cœur et d'esprit, sans craindre, en insistant sur telle ou telle responsabilité, d'accroître ces divisions funestes, ces ressentiments opiniâtres qui font notre misère et notre impuissance.

A ce titre, et puisque l'heure suprême de nos espérances n'a point encore sonné, on doit considérer comme un acte répréhensible la publication récente faite dans le *Times* d'un nouveau récit de la tentative de restauration monarchique qui s'est arrêtée court devant la lettre du 27 octobre. Le député auquel on attribue cette publication, et qui est, dit-on, l'un des membres les plus importants du Centre Droit, peut répondre, il est vrai, qu'il a été pris à partie fort durement et poussé à bout par certains journaux royalistes ; qu'il a été rendu très-injustement responsable de l'échec de la royauté, etc. L'excuse n'est point bonne, parce qu'en politique on n'excuse point une faute par une raison de sentiment. La politique veut une tête froide et un cœur ferme; on la brouille et rend impuissante avec toutes ces considérations de personne, avec

Digitized by Google

toutes ces récriminations et justifications ; n'est-ce pas précisément ce que nous voyons? entre la complaisance, la faiblesse et l'obstination de certains royalistes, les préjugés, les calculs et les rancunes des autres, la royauté périt. L'émotion causée par l'article du *Times* a été très-grande dans les groupes parlementaires ; l'ancienne commission des Neuf, composée comme on sait de MM. Changarnier, d'Audiffret-Pasquier, Daru, Chesnelong, de Larcy, de Tarteron, Combier, Callet et Baragnon, s'est réunie, et a cru devoir rectifier publiquement et sur plusieurs points importants le récit du *Times*. Le public devra toutefois à ce récit la connaissance plus complète des sentiments du maréchal de Mac-Mahon au sujet de la question du drapeau : « Si le drapeau blanc était levé contre le drapeau tricolore et qu'il fût arboré à une fenêtre, tandis que l'autre flotterait vis-à-vis, les chassepots partiraient d'eux-mêmes, et je ne pourrais répondre ni de l'ordre dans les rues, ni de la discipline dans l'armée. »

Cette déclaration n'a pas été contestée par la commission des Neuf. Elle dit au contraire que « ces paroles lui parurent très-graves, et qu'elles furent un des principaux motifs qui la déterminèrent à confier à M. Chesnelong la mission que celui-ci eut l'honneur de remplir auprès du prince. »

A ce point de vue l'article du *Times* a une véritable importance politique, et ce n'est point seulement, comme on l'a dit avec raison d'ailleurs, parce qu'il mêle imprudemment à des discussions rétrospectives et très-irritantes la personne du maréchal, que jusque-là on avait d'un commun accord tenue en dehors, mais parce qu'en publiant sur une question déjà si difficile un sentiment d'une si grande autorité, il donne à l'opinion publique et à l'opinion de l'armée, aussi bien qu'aux préférences d'un groupe politique très-important, un point d'appui considérable et public, qui accroît et qui fortifie les résistances. En sorte que, sur cette question infiniment délicate, l'entente qui pouvait encore paraître possible il y a quelques mois, ne l'est plus désormais. Tel est au moins le sentiment de tous les esprits qui ne se bercent pas d'illusions et qui savent regarder la vérité en face.

Un tel résultat a lieu d'effrayer. Et s'il fallait l'imputer à la publication inopportune de tel ou tel document, nous comprendrions l'irritation extrême excitée par l'article du *Times*, mais, soyons de bonne foi et de sang-froid, après en avoir nous-même reconnu l'importance et blâmé la publication, nous devons ajouter que cet article n'a fait que répéter ce que tout le monde savait, il n'a fait que remettre au jour la question fatale contre laquelle déjà la restauration de la monarchie par le

Digitized by Google

vote de la Chambre, s'est brisée, et contre laquelle tout effort nouveau se brisera, et cette fois bien plus sûrement : cette solution vaguement entrevue et qui avait pu être acceptée comme une conciliation honorable du sentiment du comte de Chambord et du sentiment général de l'armée, ce biais ingénieux si heureusement trouvé, qui ajournait après le retour du roi la solution définitive, mais qui, en même temps, faisait de cette question du drapeau une question constitutionnelle laquelle devait, comme toute autre, être réglée par l'accord du roi et de l'Assemblée, cet habile expédient n'est plus possible.

Il y a une heure propice pour ces sortes de choses, il faut savoir la saisir; quand elle est passée, elle ne revient pas.

Au reste, cette parole si grave du maréchal de Mac-Mahon, qui vient d'être brusquement jetée dans le public, montre bien le caractère terrible de cette question du drapeau ; c'est une question de sentiment, de part et d'autre; or le sentiment, c'est presque l'absolu quand on s'y entête : comment transiger quand on aime? C'est l'honneur de l'âme humaine, d'être plus capable, en pareille matière, de sacrifice que de transaction.

Nous avons commencé par cet incident qui est de la fin de juin, non pas seulement parce qu'il est à nos yeux très-important et plein de conséquences, mais parce qu'il est au fond la vraie et la seule raison des divisions et de l'impuissance de la majorité royaliste. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer comment une partie des royalistes, dans l'Assemblée, dans la presse et dans le pays, ceux qui crient le plus volontiers contre les faiseurs et les amateurs d'équivoques, vivent cependant en pleine équivoque, s'y tiennent et nous y tiennent tant qu'ils peuvent. N'est-il point temps d'en sortir? Ne sommes-nous pas tous très-fatigués et très-peinés de ces perpétuelles criailleries, de ces récriminations incessantes, de ces querelles intestines, où s'épuisent les forces et l'honneur des royalistes? N'est-il point temps que cela finisse? Sans doute il est avéré que l'union monarchique, brisée après le 27 octobre, n'a pas pu se reformer sur le terrain de la prorogation, et que les ressentiments et les calculs de certains politiques du Centre-Droit ont commencé dès lors à se donner carrière ; nous savons également tout ce qu'avaient de répréhensible ces desseins; mais d'un autre côté a-t-on été prudent, a-t-on été juste quand, pour expliquer un échec lamentable dont la Droite n'était pas moins consternée que le Centre-Droit, on a laissé dans tout le pays crier à la trahison, sans frein ni mesure, contre des alliés indispensables? Il fallait s'étudier, au contraire, à rester étroitement unis, retrouver un programme d'action commune et diriger la presse royaliste. Nous

Digitized by Google

n'aurions pas vu alors, comme il nous a fallu le voir, le spectacle navrant de l'indiscipline et de l'anarchie politiques dans nos rangs, l'absence complète de direction et d'organisation, en sorte que c'est par une logique très-juste que nous sommes arrivés à l'impuissance où nous nous trouvons présentement.

Depuis la rupture de la majorité, les espérances des groupes de la Gauche ont naturellement repris de la vigueur : parmi les partis appelés à recueillir les bénéfices du vote du 16 mai, le Centre Gauche devait prétendre à la première part. Les heures de trouble et de confusion sont les heures du Centre Gauche.

Il y a toujours, à la veille des révolutions, de ces apparitions politiques qui disent à droite : « Je suis oiseau, voyez mes ailes », et à gauche : « Je suis souris, vivent les rats ! »

C'est un phénomène habituel et qui est dans l'ordre des choses : nous sommes en train de quitter la monarchie espérée et possible pour retourner à l'empire, nous ne pouvons éviter de traverser la politique du Centre Gauche.

Le Centre Gauche a donc reconnu son heure, et l'honorable M. Casimir Périer a cru pouvoir passer par la brèche que nous avons complaisamment ouverte devant ses pas; il ne s'est point trompé. La proposition qu'il a lue à la tribune le 15 juin, est une proclamation de la république, discrète dans les termes, mais très-effective. C'est la reprise de l'ancienne politique de M. Thiers, quant au fond et probablement quant aux personnes. Le plan du Centre Gauche est d'arriver au ministère, et, par la fatigue et la contrariété de dissentiments perpétuels, de contraindre le maréchal de Mac-Mahon à donner sa démission; en tout cas, après quelques précautions prises, de faire des élections nouvelles. Jusqu'à quel point ces mêmes politiques ont-ils l'intention et l'espérance de fonder la république ? C'est malaisé à dire; les adhésions qui arrivent au programme du Centre Gauche, et par exemple celle de M. le comte de Montalivet, donnent à penser; enfin la clause de révision de la constitution qui termine la proposition républicaine de M. Casimir Périer, et dont la première rédaction était assez large pour laisser passer la monarchie, a éclairé d'un jour curieux le fond de l'âme du Centre Gauche. Cette clause de révision était offerte au Centre Droit.

Il y a eu en effet entre les deux groupes des négociations assez actives. Le Centre Droit tout entier n'y a point pris part. Cinquante-deux de ses membres ont adhéré à un manifeste (leurs noms n'ont pas été publiés) qui trace le programme d'un septennat impersonnel et provisoirement républicain. Cette démarche d'une partie du Centre Droit a

Digitized by Google

été en général jugée très-sévèrement, et à notre avis comme elle le méritait. On y a vu une avance très-impolitique et peu digne faite au Centre Gauche, sous l'empire de ressentiments exagérés. En somme, tous ces efforts de conjonction des Centres n'ont pas jusqu'à présent réussi; toutefois il ne faut jurer de rien. Dans la séance du 15 juin, la proposition de M. Casimir Périer a obtenu une majorité de quelques voix, détruite il est vrai le lendemain par des rectifications, mais qui n'en a pas moins montré que, sur cette question de la république, la chambre est coupée en deux parties égales. Bien plus, l'état de division de l'ancienne majorité, l'impuissance où elle est de voter la monarchie présentement, font craindre une majorité notable en faveur de la proposition de M. Casimir Périer, malgré l'échec complet qu'elle vient d'éprouver dans la commission des lois constitutionnelles. Il n'y a point lieu de s'en étonner; quand la direction d'un parti est livrée au hasard, quand il n'a point de chef qui agisse et qui commande, est-il surprenant que les mouvements désordonnés, les divisions, les fautes, les accidents se multiplient? C'est déjà une sorte de miracle que la majorité royaliste ait tenu si longtemps et soit arrivée si près du but, avant de se dissoudre. Ainsi dans cette même séance du 15 juin, comme si la défaite de la Droite n'était pas assez marquée, nous avons vu faire par l'honorable duc de La Rochefoucauld la proposition de proclamer la monarchie, et cela à brûle pourpoint, sans préparation ni avertisement!

Le petit groupe qui a pris l'initiative de cette grave démarche, avait sans doute la pensée de faire un acte politique sérieux, et non une démonstration purement sentimentale. Comment se fait-il donc, tout le monde sachant depuis plusieurs jours que la proposition de M. Casimir Périer serait déposée dans la séance du lundi 15 juin, comment se fait-il que ni le Centre Droit, ni la Droite modérée, ni même un grand nombre de royalistes qui comptent parmi les plus fermes et les plus fervents n'aient pas été prévenus de l'intention d'opposer une proposition monarchique à la proposition républicaine? Le fait est à peine croyable; et ce n'est point le justifier que de présenter comme improvisée une proposition de cette importance; l'improvisation fait d'aussi mauvaise politique que de mauvais vers. En tout cas, de quel droit crie-t-on ensuite contre les abstentions?

La conséquence de cette surprise a été de faire battre la monarchie dans une première rencontre et d'accroître l'importance du vote obtenu par le Centre Gauche. Quoi qu'il en soit, la lutte entre la monarchie et la république va être prochainement portée devant l'Assemblée nationale. Espérons que quelque heureuse inspiration fournira à toutes les

Digitized by Google

fractions de la Droite un terrain d'union et d'action; après tout, il y a encore dans cette assemblée une majorité royaliste.

Les travaux législatifs se sont ressentis des agitations de la politique. L'un des contre-coups les plus fâcheux assurément a été le rejet du projet de loi de M. le baron de Chaurand sur le repos du dimanche. Cette grande loi religieuse, qui est en même temps une grande loi sociale, est déplorablement oubliée et méconnue dans notre pays. Le projet de M. Chaurand soulevait quelques critiques de détail, mais il s'agissait de son adoption en principe, et son principe avait droit d'obtenir la majorité. C'est une grave et triste responsabilité qu'ont prise ceux qui ont voté contre une telle loi, et rien ne les excuse. L'Assemblée, qui s'est déjà tant honorée par des votes religieux, et tout récemment par l'adoption de la loi sur l'aumônerie militaire, s'est déplorablement contredite en cette occasion.

La loi municipale n'a guère été moins maltraitée. Le rejet successif des dispositions les plus conservatrices, telles que l'âge de vingt-cinq ans pour la majorité électorale, l'adjonction des plus imposés, etc., ont montré jusqu'où peuvent s'étendre les conséquences d'une rupture d'abord faite au sujet d'une question purement politique, mais qui bientôt s'étend aux questions de l'ordre social le plus élevé et d'un intérêt permanent. Nous ne savons si la loi municipale sera plus heureuse à la troisième lecture qu'à la seconde, il n'est guère permis de l'espérer, et son sort nous fait prévoir du même coup celui qui attend la loi électorale politique. Là aussi on a essayé, très-timidement sans doute, mais enfin on a essayé la réforme du suffrage universel. Des amendements doivent, au cours de la discussion, tenter d'engager la loi plus avant dans cette réforme, et par exemple d'y introduire le principe de la représentation des intérêts et le suffrage à deux degrés. C'est l'objet d'un amendement important de M. Chesnelong. Malheureusement ces dispositions, aussi bien que celles qui sont relatives à l'âge de vingt-cinq ans, à la confection des listes, à la durée du domicile, etc., auront quelque peine à résister aux assauts des Gauches réunies ramassant quelques défections de la majorité et tous les bonapartistes, qui votent systématiquement contre la nouvelle loi.

Le respect du suffrage universel et l'appel au peuple forment en effet à peu près tout le *credo* politique du parti bonapartiste; grâce à ces formules générales et vagues, il se donne auprès des masses un vernis de démocratie et d'idées modernes, un aspect révolutionnaire qui n'est pas pour peu de chose dans le crédit qu'il retrouve. En tout cas, c'est avec ces deux articles qu'il alimente la propagande de ses journaux et de

Digitized by Google

ses innombrables brochures ; mais le secret de sa force, ne nous y trompons pas, est dans le souvenir encore récent de la prospérité matérielle dont notre pays a joui sous l'empire. Cette prospérité n'était pas toute son œuvre, il l'a trouvée, peut-on dire, toute faite, dans un ensemble de circonstances économiques qui ont coïncidé avec son avénement, et par exemple dans l'achèvement général des grandes lignes de chemins de fer, comme l'a fait remarquer un savant économiste, M. Audiganne. C'est d'ailleurs toujours une véritable aubaine pour un gouvernement définitif (selon le mot consacré) de venir après des temps de trouble et de révolution, après les anxiétés, les émeutes, les ruines et tout ce qu'entraîne nécessairement ce que nous appelons la république, en France.

L'empire a eu le bonheur de cette opportunité, mais il faut pourtant reconnaître qu'il a su en profiter et qu'il a favorisé cet essor de la confiance publique et de l'esprit d'entreprise jusqu'à l'excès et jusqu'à l'abus. Cette prospérité, qui a disparu sous les désastres amenés par l'empire même, et qui n'a pas encore pu renaître, par la raison que de pareils malheurs se continuent et se répercutent dans l'ordre économique, longtemps après qu'ils ont cessé d'être des causes sensibles et visibles pour le vulgaire, cette prospérité c'est l'état provisoire et agité où nous sommes qui paraît seul la retarder et l'entraver.

Il n'est douteux pour personne que le gouvernement, quel qu'il soit, qui prendra la France dans l'état où l'a mise la politique impériale, malgré l'élan qu'il rendra d'abord aux affaires par les perspectives de sécurité qu'ouvre tout gouvernement fixe, aura néanmoins à compter avec une situation économique et financière si lourdement chargée. Mais dans l'état présent l'opinion publique, non pas seulement l'opinion populaire, mais le sentiment de la classe bourgeoise, et en général des commercants et des industriels, est unanime à attribuer exclusivement le marasme des affaires au caractère provisoire de nos institutions politiques, et comme malheureusement depuis huit mois la politique royaliste a pris peu à peu une apparence négative, on nous impute comme une œuvre volontaire l'état précaire de notre situation politique, et par suite toutes les souffrances actuelles. Ce sentiment gagne assez de terrain pour qu'une notable portion du pays qui allait à la monarchie en octobre dernier, et qui l'acceptait avec résignation, précisément dans l'espoir d'arriver à un état stable, de retrouver la sécurité du travail et l'élan des affaires, ces mêmes classes montrent aujourd'hui une sorte d'antipathie qui a tous les caractères du désappointement.

L'empire profite de tout cela ; ses partisans effacent ou faussent

Digitized by Google

l'histoire de nos désastres, et déjà, dans une grande partie de la France, une sorte de légende complaisante explique Sedan et Metz d'une façon très-indulgente. On réveille, en même temps, les souvenirs de prospérité matérielle, et l'on tourne hardiment contre les royalistes, aussi bien que contre les républicains, les malaises de l'heure présente.

Nous avons jusqu'ici noté mois par mois les progrès du bonapartisme. Le mois de juin apporte à nos prévisions une abondance de faits accablante. C'est encore un sentiment sourd et vague, mais puissant qui gagne tout le pays, et qui se manifeste et s'enhardit à mesure que lui vient la conscience de sa force : bientôt, il sera irrésistible. Les voix qui nous avertissent parlent tout haut et à tout le monde, et vraiment, en voyant persister les divisions des royalistes, en voyant l'âpreté croissante de leurs ressentiments, nous nous prenons à répéter la parole du Psaume : *Aures habent et non audient !* Ces voix viennent de toutes les contrées de la France : dunord, de l'est et de l'ouest, du centre et du midi, et elles disent toutes la même chose : La république n'est pas possible, c'est une inquiétude sans fin; on ne peut travailler ni vivre avec ça. La monarchie est morte; prenons l'empire, et que ça finisse. D'autres ajoutent : il est honteux d'en venir là, mais comment faire? tout le reste est impossible : mieux vaut l'empire que la république.

Nos députés royalistes entendent ces voix, et ils les connaissent. Comment peuvent-ils se résoudre, les uns à attendre on ne sait quelle intervention merveilleuse que rien ne nous donne le droit d'espérer, d'abord parce que nous n'avons pas le droit de compter sur le miracle pour nous dispenser du travail et du devoir, ensuite parce qu'il y a une véritable présomption à s'en croire digne. D'autres mettent leur confiance dans de chimériques et coupables supputations touchant l'avenir réservé à la famille d'Orléans; erreur profonde s'il en fut, et qui, favorisant le retour de l'empire, prépare à ces rêveurs politiques un terrible réveil.

Il n'y a plus qu'une ressource, celle que le bon sens autant que l'intérêt politique conseillent depuis longtemps : l'union à tout prix, la paix, la concorde, et, une fois la majorité refaite et organisée, une grande et solennelle démarche vis-à-vis du comte du Chambord. Il faut lui faire connaître l'état de la France et chercher de nouveau les conditions d'une restauration de la royauté qui n'imposent aucun sacrifice à ses principes et à son honneur. Il faut lui dire de montrer de plus près à la France, dans sa personne, la noble, généreuse et intelligente personnification du principe monarchique; qu'il doit à ses parti-

Digitized by Google

sans le chef qui a manqué jusqu'à présent à leurs efforts et à leur dévouement; que c'est peut-être le seul moyen de refaire l'union et de retrouver la majorité, et que sans cela la royauté, vaincue dans l'assemblée, est perdue dans le pays, à moins d'une de ces interventions providentielles sur laquelle on ne doit pas compter.

A ce sujet, qu'il nous soit permis de signaler encore un sophisme que nous trouvons fréquemment sur les lèvres des royalistes. On parle sans cesse de la France comme d'une personne qui aurait une seule tête, une seule conscience, et qui serait par conséquent étroitement responsable de ses actes. C'est un perpétuel anthropomorphisme. « La France, dit-on couramment, voit le salut, le connaît, le comprend, et n'en veut pas. » La France n'a qu'à abjurer ses erreurs, battre sa coulpe et ensuite aller rendre au Droit l'hommage qui lui est dû, etc. Mais la France est une nation composée d'une infinité de consciences et de volontés, d'esprits très-divers, très-différemment instruits, et d'un jugement inégal, de cœurs animés des sentiments les plus variés et les plus contraires.

La France est une nation, non une personne, et l'on ne peut vraiment la rendre responsable comme le font ceux qui oublient que derrière un mot, personnification imposée par les habitudes de l'esprit et les besoins du langage, se trouvent des millions d'hommes. Mais ce n'est pas la seule méprise à relever dans le langage courant de l'esprit de parti : on oublie encore, par exemple, que la royauté, à l'heure présente, n'a plus en face d'elle les auteurs ou les fauteurs des attentats révolutionnaires, mais leurs descendants, mais presque toute une nation élevée dans une tradition révolutionnaire déjà vieille de quatre-vingts ans, et qui sur certains points, là où la leçon terrible des événements et les clartés de la conscience ne portent pas une lumière directe, peut se trouver dans ce qu'on appelle l'erreur de bonne foi : quoi d'ailleurs de plus simple ! après tout les choses politiques sont de condition contingente et caduque et n'ont pas les droits de la vérité religieuse, distinction souvent oubliée ! L'excuse de ces raisons et de ces réflexions est peut-être dans la solennité de l'heure où nous sommes, et peut-être aussi dans la ténacité de nos espérances; avant de voir disparaître la dernière, nous ne pouvons nous empêcher de supputer et de dire les chances qui restent encore à la restauration de cette royauté légitime, de cette grande maison de France en qui nous avions mis toutes nos espérances de salut pour la France, tous nos rêves de grandeur nationale reconquise.

Nous n'avons encore rien dit des scènes tumultueuses de la gare

Digitized by Google

Saint Lazare; cet événement, qui a marqué dans le mois, est déjà à moitié perdu dans l'oubli. Il a eu toutefois une importance réelle comme symptôme et doit être joint aux signes avant-coureurs de la restauration bonapartiste qui nous menace. Le parti bonapartiste a montré qu'il pouvait aujourd'hui affronter l'opinion publique, c'est au moins l'impression de ceux qui ont été témoins de ces scènes, et qui ont été frappés de l'indifférence des curieux accourus à ce spectacle nouveau ; la lassitude de l'esprit public est extrême, et ce n'est pas le moindre de nos dangers. Le point de départ de ces histoires est, on se le rappelle, l'interpellation qui a dénoncé à la tribune l'existence d'un comité bonapartiste central. — Une enquête se poursuit pour découvrir ce comité : on annonce des descentes de justice chez certains agents bonapartistes, des perquisitions assez fructueuses, etc.; toutes mesures sans doute nécessaires, très-légitimes puisqu'elles sont prises au nom de la loi, mais qui sont malheureusement impuissantes, tant que l'on n'aura pas remédié au vice organique de l'état des choses actuel qui est son caractère provisoire : la république définitive changera-t-elle la situation? en aucune manière, les tiraillements continueront et avec une énergie croissante. Le chef du pouvoir exécutif a certainement la volonté de suivre une politique très-énergiquement conservatrice, c'est le sens que nous attribuons à l'ordre du jour, qu'il vient d'adresser à l'armée; mais comment le pourra-t-il faire avec une majorité nouvelle, formée avec les Centres et la Gauche, et dont le Centre Gauche prendra la tête! comment le pourra-t-il avec une chambre nouvelle? L'échec de la royauté, s'il est définitif, nous livre donc d'abord à des aventures transitoires et finalement à l'empire.

Pendant que nous épuisons nos forces dans ces luttes stériles, l'étranger nous regarde avec dédain et semble se reposer sur nous-mêmes de l'achèvement de notre ruine ; nous croyons qu'il se trompe, mais que de motifs pour lui donner raison!

Au moment où nous terminons cette chronique, il nous arrive des dépêches télégraphiques annonçant un grand succès de l'armée carliste et la mort du maréchal Concha tué dans la bataille. Les conséquences de cette défaite et de la mort du meilleur des généraux républicains espagnols peuvent avoir une portée considérable, nous n'avons aucun autre détail.

C'est encore, c'est toujours l'Église qui nous offre les spectacles fortifiants, malgré les terribles épreuves qui l'assaillent. En Allemagne la persécution entreprise contre l'Église se poursuit impitoyablement mais sans lasser la constance des catholiques. Une partie des évêques

Digitized by Google

prussiens est en ce moment réunie à Fulda, auprès du tombeau de saint Boniface, le grand apôtre de la Germanie; ils sont venus conférer ensemble sur les dangers cruels de cette persécution et sur les devoirs qu'elle leur trace. Ce qu'on sait déjà de leurs résolutions est digne de la fidélité et du courage de ces nobles pasteurs.

Quel exemple d'ailleurs n'ont-ils pas dans l'admirable et saint pontife que Dieu miséricordieux nous conserve en ces jours de trouble comme un guide et un modèle : avec quelle éloquence magnifique, qu'elle fermeté apostolique ne protestait-il pas ces jours derniers, au vingt-huitième anniversaire de son couronnement, devant le sacré-collége des cardinaux, contre ces spoliations sacriléges, contre ces tentatives captieuses qui prétendent enchaîner pour jamais la vérité la justice! Voilà où est notre force et notre espérance. Deux grands congrès catholiques tenus l'un à Mayence, l'autre à Venise et où les plus fermes résolutions ont été promises aux plus fermes doctrines, nous montrent où sont désormais la véritable direction de l'action sociale et les véritables instruments de la restauration de notre pays.

Nous avons eu nous-mêmes en France le beau et grand spectacle des fêtes religieuses de Lille, pour le couronnement de Notre-Dame de la Treille. La magnifique affluence des fidèles, l'ordre et la splendeur de ces fêtes en ont fait une des plus belles manifestetions de la foi catholique en France.

F. Levé.

SOUVENIRS DES RETRAITES D'ORDINATION, par l'abbé Henri Perreyve. Paris, Douniol.

Ce n'est jamais sans une émotion pleine de douceur que ceux qui ont connu l'abbé Perreyve se rappellent cette figure si pleine de suavité et presque angélique. Aussi tout ce qui porte son empreinte, tout ce qui est sorti de sa plume est-il recueilli avec une véritable avidité.

Une tendre et fraternelle amie, plutôt mère que sœur, s'est dévouée à réunir tous les écrits laissés par ce frère si chéri.

Les souvenirs des retraites d'ordinations sont des réflexions écrites par l'abbé Perreyve pendant les retraites préparatoires à chacun des saints ordres qui lui furent conférés de l'année 1854 à l'année 1858. C'est un véritable livre de *méditations* où séminaristes et gens du monde peuvent puiser comme à une source toujours jaillissante de pensées heureuses et pleines de fraîcheur.

Nous reviendrons prochainement dans la revue sur ce livre : aujourd'hui nous avons seulement voulu faire connaître cette publication à nos lecteurs.

E. C.

Le Directeur-Gérant, E. LE CAMUS.

PARIS. — IMP. JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE, 29.

Digitized by Google

LE DAHOMEY

ET

LA COTE DES ESCLAVES

Arrivée à Lagos. — Coup d'œil rapide jeté sur la Côte des Esclaves. — Familles principales qui s'y sont établies. — Voyage en lagune. — Arrivée à Porto-Novo. — Visite au roi. — Première excursion de Porto-Novo à Cotonou.

Parti de Liverpool le 22 juin 1867, avec mission d'évangéliser les peuplades comprises entre le Volta et le Niger, je devais arriver un mois après au terme de mon voyage. Nous nous embarquâmes avec M. l'abbé Courdioux sur le vapeur anglais *le Mandingo;* le ciel était pur, la mer calme, les compagnons de route bons et prévenants; que pouvais-je désirer de plus? Le spectacle qu'offre l'Océan est un peu monotone, il est vrai, mais l'agitation des vagues lui donne une animation et une vie qu'on aime et dont on ne se lasse pas; on l'aime comme tout ce qui s'agite et a signe de vie sur la terre, comme on aime l'enfance à cause de sa pétulance et de sa gaieté.

Je passe sous silence l'île enchanteresse de Madère, le climat délicieux des Canaries et nos excursions à Saint-Louis du Sénégal, à Sainte-Marie de Bathurst, à Sierra-Léone et sur divers points de l'Afrique Occidentale; toutes ces contrées sont connues, et il me tarde d'arriver vite chez nos bons noirs de la côte des Esclaves.

Il est d'ailleurs peu de royaumes et de républiques aussi curieux par leurs mœurs et leurs coutumes étranges, aussi riches en produits de toute sorte, aussi importants sous le rapport commercial, et enfin aussi avantageux comme point de départ d'explorations scientifiques.

Digitized by Google

Nous devions quitter le vapeur anglais à la rade de Lagos. En approchant des terres, je me trouvai en présence d'un des spectacles les plus beaux et les plus terribles qu'on puisse contempler sur mer. Ce phénomène remarquable, connu sous le nom de *barre du golfe de Guinée*, a déjà été décrit par quelques voyageurs, en particulier par le chevalier Des Marchais (1) au XVIII[e] siècle, et longtemps après lui par M. le docteur Répin (2).

A une grande distance du rivage et d'un bout à l'autre de l'horizon, se creusent, à des intervalles égaux, de longues ondulations qui s'élèvent en approchant de la côte et s'avancent majestueusement avec un bruit sourd et imposant. Bientôt elles se sentent arrêtées à leur base par des bancs de sable, tandis que la partie supérieure, obéissant à l'impulsion reçue, se jette sur le rivage. Il y en a toujours trois qui se suivent de près: la première se brise à terre, revient sur ses pas et refoule la seconde; celle-ci refoule la troisième, qui se replie sur elle-même, se précipite par-dessus, s'entr'ouvre en entonnoir et forme une voûte assez haute et assez profonde pour couvrir une pirogue de l'avant à l'arrière, la faire disparaître sous l'eau et la chavirer. Quelques-unes de ces lames atteignent plus de quarante pieds de hauteur; les navires ne peuvent en approcher et sont obligés de jeter leurs ancres à une assez grande distance de la côte.

Pour franchir les brisants, il est nécessaire d'avoir recours à des embarcations spéciales et à des nègres très-exercés. Les Croumans (ou habitants de la côte de Crou, près du cap Palmas) et les Minas (établis sur la côte d'Or et sur une partie de la côte des Esclaves) sont réputés les plus propres au service de la barre; tous les comptoirs européens en ont un certain nombre à leur service.

Les embarcations employées sont des pirogues creusées dans le tronc d'un seul arbre, longues de vingt-cinq à trente-cinq pieds, larges de cinq à six pieds, peu profondes et terminées de chaque côté en pointe, de telle sorte qu'on peut avancer ou reculer sans virer de bord.

Dans l'intérieur sont placés, de distance en distance, des bancs étroits ou de simples bambous sur lesquels se tiennent, à droite et

(1) *Voyages du chevalier Des Marchais en Guinée, îles voisines et Cayenne*, par le P. Labat, t. II, p. 121.

(2) *Voyage au Dahomey*, par M. le docteur Répin. — *Tour du monde*, premier semestre 1863.

Digitized by Google

à gauche, des pirogues armées de *pagayes*, petits avirons courts et légers, terminés en pelle qui tantôt est grossièrement travaillée, tantôt imite les feuilles du *nénuphar* ou d'autres feuilles découpées avec une certaine élégance. Les blancs restent du côté de l'embarcation, qui est le plus proche des terres; ils sont là moins exposés à être mouillés par les flots qui, en rebondissant, s'élancent souvent dans la pirogue. Les effets et les marchandises sont dans d'énormes barriques ou *ponchons* qu'on a soin de bien fermer, afin que tout surnage, sans se mouiller, dans le cas où l'on serait chaviré par quelque lame.

A l'avant de la pirogue, le pilote se tient debout, l'œil fixe sur les brisants, étudiant de loin ceux qu'il faut éviter et avertissant du geste et de la voix les piroguiers qui répètent en cadence ses cris sourds et monotones, ralentissent la marche, reculent peu à peu et attendent une lame favorable. Dès qu'elle se présente, le pilote précipite ses cris, les piroguiers l'imitent, se plient en deux sur la pirogue, font aller leurs pagayes avec une rapidité vertigineuse, franchissent la première lame, puis la seconde, puis la troisième, et tâchent d'atteindre la haute mer, en répétant à chaque brisant nouveau le travail qui les a fait triompher du premier.

Leur principale étude consiste à ne pas offrir le flanc de la pirogue à la lame et à ne pas se laisser saisir par elle; sans cela on serait infailliblement chaviré et roulé dans les flots. Assez souvent on est surpris par un brisant redoutable; les piroguiers qui sont à moitié nus et qui se tiennent prêts à toute éventualité, sautent vite dans l'eau comme des grenouilles, et invitent les blancs à les imiter, afin qu'ils ne soient pas écrasés contre les bords de l'embarcation par la masse d'eau qui vient déferler sur leur tête. Les noirs sont d'ailleurs si bons nageurs qu'aussitôt la vague passée, ils reparaissent à la surface, repêchent les passagers, les marchandises et les pagayes, retournent la pirogue avec leurs épaules, la vident, remontent dedans et se réinstallent au grand complet, à moins que quelqu'un ne soit devenu la proie des requins. Il y a quarante ans, ces monstres se concentraient autour de l'embouchure de Lagos, attirés ensuite par les nombreux navires qui stationnent le long de la côte, ils se sont répandus partout de Lekié au Volta. Aujourd'hui les accidents sont nombreux; du 7 au 29 août 1868, dans la seule rade de Whydah, deux noirs furent complétement dévorés, un troisième fut blessé

Digitized by Google

mortellement, et l'on en porta quatre autres à la Mission, dont deux avaient été mordus au pied et deux à la jambe.

Quoique toujours périlleux, le passage de la barre devient plus facile du mois de décembre au mois de mars; mais les brisants sont terribles et parfois infranchissables de juillet à octobre. Les communications entre les navires et les comptoirs sont alors souvent interrompues pendant douze et quinze jours consécutifs.

A Lagos la barre est rendue plus dangereuse par la résistance que les eaux de la rivière opposent aux brisants et à la houle du large; seulement, comme l'embouchure par laquelle s'écoulent les lagunes est profonde, le service des pirogues peut être remplacé par de petits vapeurs. Il y en avait trois lors de mon arrivée en Afrique, en 1867; le plus grand appartenait à la colonie anglaise, le second à la factorerie hambourgeoise et le troisième à la factorerie française de M. Régis. Ils servent à transporter les marchandises et remorquent certains navires à voiles jusques auprès de l'île.

Si l'aspect de la barre captive le voyageur arrivant à la rade de Lagos, celui de la côte ne dit rien à son esprit ni à son imagination; derrière une plage sablonneuse, un rideau de grands arbres ferme l'horizon et empêche de rien apercevoir dans l'intérieur des terres. Au loin, pas une colline. Fatigué de ce spectacle monotone, je fixai mes regards sur l'Océan; cinq ou six gros requins rôdaient autour de nous, précédés de leurs pilotes et cherchant sans doute leur proie. Cette vue aurait été peu rassurante si nous avions été condamnés à traverser la barre en pirogue; heureusement le petit vapeur anglais, le *Kind-Eyo*, ne tarda pas à venir; il nous prit à bord, s'élança vers les brisants, les rompit avec fracas et nous débarqua dans l'île.

Je fus agréablement surpris d'y trouver un quai bien entretenu, auprès duquel s'élèvent les jolies maisons bâties à l'européenne, de plusieurs comptoirs français, anglais, portuguais, allemands et italiens. Un beau temple protestant de style gothique domine tous ces édifices, et l'on se croirait dans un port de mer français, si on ne voyait pas autour de soi une foule de nègres roulant des barriques ou portant des marchandises, et dont l'unique vêtement est un petit caleçon qui s'arrête au-dessus des genoux.

Comme les missionnaires n'avaient pas encore de maison à

Digitized by Google

Lagos, nous nous dirigeâmes vers la factorerie française de M. Régis. Je m'attendais à y être au milieu d'un grand encombrement de marchandises, d'un va et vient continuel et d'un bruit étourdissant; c'est l'idée que je me faisais d'une factorerie. Tout d'abord, je ne remarquai rien de pareil : un jardin, où l'on avait réuni les plus beaux arbustes d'Afrique, nous conduisit à une habitation élégante et distribuée avec goût. Au premier étage, une *varande* (1) large et couverte permettait de se promener à l'ombre et de respirer un air plus pur et plus frais; car à cette hauteur les miasmes de la lagune se font moins sentir et l'air est beaucoup moins corrompu. Les magasins sont relégués derrière la maison, au fond d'une vaste cour; c'est là que se font les transactions commerciales, c'est là aussi qu'est tout le bruit.

M. Bounaud, agent consulaire de France, et M. Roulaud, agent chef de M. Régis, nous accueillirent avec cordialité, s'empressèrent d'envoyer chercher nos bagages et nous firent préparer deux chambres. En attendant l'heure du dîner, M. Bounaud nous proposa de faire une visite à M. Caréna, commerçant d'origine italienne, très-dévoué à la mission. L'élégante maison qu'il occupe est d'une coquetterie charmante. Le petit jardin qui l'entoure n'est pas moins enchanteur; là sont les plus belles fleurs qu'on rencontre sur la côte, et celles d'Amérique et d'Europe qu'on a pu facilement acclimater. Je ne pouvais en rassasier mes yeux.

A peine entrés dans le salon, nous ne pûmes pas nous empêcher de sourire en apercevant un de nos compagnons de voyage, M. M***, ancien capitaine de navire allemand, qui avait renoncé à cette place pour s'en aller faire le commerce à Lagos. Nous avions quitté la France avec l'intention de passer quelques jours en Angleterre; obligés de voyager ensuite sur un packet protestant, nous avions cru bon de serrer nos soutanes dans notre malle et de nous habiller à la française, c'est-à-dire de mettre pantalon, gilet, redingote, faux-col et le reste. On prétend qu'on reconnaît toujours un prêtre sous un habit laïque; ce qu'il y a de certain, c'est que nous ne fûmes pas reconnus. M. M*** nous témoigna beaucoup d'attachement, et nous devînmes trois amis inséparables. Une seule chose l'intriguait, c'est notre silence sur la maison de commerce que nous représentions à la côte. Il

(1) Du mot portugais *varanda*, espèce de balcon très-large que l'on retrouve dans toutes les colonies des pays chauds.

Digitized by Google

me questionnait souvent, mais mes réponses plaisantes ne servaient qu'à le dérouter de plus en plus.

« Représentez-vous la maison de M. Régis? me demandait-il.

— Non, lui disais-je, il se fait trop de commerce chez M. Régis, et c'est fatigant.

— Alors, c'est la maison de MM. Astrié, Daumas et Cie?

— Pas davantage!

— Celle de M. Colena, peut-être?

— Nullement.

— Cependant ce sont les seules maisons françaises établies sur la côte; quel commerce faites-vous donc? Achetez-vous de l'huile de palme?

— Non, l'huile de palme sent trop mauvais.

— Des arachides et du coton?

— Cela est trop embarrassant; les arachides et le coton occupent énormément de place. »

Le pauvre M. M*** avait beau se creuser la tête, plus il nous interrogeait et moins il trouvait une solution raisonnable à toutes ses questions. Un jour, dans un moment d'épanchement: « Eh bien! dit-il, malgré votre réserve excessive, croyez que je vous aime beaucoup! Je suis juif, mais je m'attache facilement aux catholiques. Il n'est qu'une chose que je n'aime pas chez vous, ce sont vos prêtres. Un prêtre aurait beau se cacher, je le reconnaîtrais entre mille; je le sens, comme le chien sent le gibier. » Jugez si, après avoir tenu de tels propos, il fut confus en apprenant chez M. Carèna que nous étions prêtres et missionnaires. « Vous, prêtres! » s'écria-t-il étonné; puis il prit le parti bien sage de rire avec nous de sa petite mésaventure, et nous sommes restés depuis très-bons amis.

Avant de raconter ma petite excursion dans l'île et de commencer le récit de mes voyages, il me semble utile de jeter un coup d'œil d'ensemble sur ces terres et sur les peuplades qui les habitent; cela permettra au lecteur de me suivre avec plus d'intérêt et de se rendre un compte exact de tout ce qui concerne les institutions politiques, les mœurs et la religion des différents Etats. Cette côte est basse et sablonneuse, pleine de lagunes et de marécages et sillonnée par une multitude de marigots qui communiquent la plupart entre eux; elle contraste avec la côte d'Or, près des rivages de laquelle on aperçoit quelques hautes collines et où les flots de l'Océan se brisent contre des rochers.

Digitized by Google

Jusqu'au delà du septième degré de latitude, le terrain de la côte des Esclaves est un terrain d'alluvion de date récente; les terrains primitifs commencent près d'Abékouta, où l'on rencontre des rochers granitiques; ils se dirigent, par des contours sinueux, vers le confluent de la rivière Amo à l'est et vers Agbomey au nord-ouest. Les contrées situées plus au sud sont presque plates et s'élèvent insensiblement par une pente douce. Elles ont été formées par les sables que dépose tous les jours le courant maritime, dit de Guinée, et par les amas de terre et de détritus que charrient les lagunes et les rivières venant de l'intérieur. Ces matériaux, répandus par les vagues le long du rivage, refoulent peu à peu l'Océan et font avancer sans cesse le littoral. D'après M. Freeman, gouverneur de la colonie anglaise de Lagos, si l'on compare les cartes de la côte dressées par les Portugais au temps de la découverte avec les observations actuelles, l'ancien littoral correspondrait à la lagune de Badagry, environ un mille et demi plus au nord (1). Je suis persuadé, ainsi que M. l'abbé Borghéro, que si nous avions pu surprendre ces terres au moment où elles furent séparées des eaux, nous aurions trouvé la mer aux portes d'Agbomey (2). Les indigènes, dans leurs traditions, conservent le souvenir d'une époque où les flots de l'Océan arrivaient à Abékouta, et (comme nous le verrons plus tard) c'est, disent-ils, c'est près de cette ville que sont arrivés par mer les premiers habitants de l'Yoroubа.

La terre de cette région est un mélange d'argile et d'un sable très-fin qui semble provenir, en grande partie, d'une décomposition de quartz transparent et de mica jaune. Ce sable, contrairement à ce qu'affirme M. Borghéro (3), est déposé sur la côte par le courant de Guinée, et si les rivières en charrient, c'est en quantité beaucoup moins considérable. L'observation seule des terrains le prouve, et M. l'abbé Laffitte (4) l'a signalé avant moi : près de la mer et assez avant dans les terres, on ne trouve presque que du sable; auprès des lagunes, c'est du sable mêlé de vase; dans les parties basses, là où les eaux de la saison pluvieuse s'accumulent et séjournent longtemps, le fond est de l'argile rendue noirâtre par les détritus; ailleurs, c'est de l'argile jaune un peu grasse.

(1) Lettre de M. l'abbé Borghéro à M. d'Avezac. (*Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1866.)
(2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*
(4) *Le Dahomé*, par M. l'abbé Laffitte, p. 141. Tours, Alfred Mame, 1873.

Digitized by Google

La campagne offre un spectacle ravissant; ce ne sont que lacs, fleuves, ruisseaux, prairies, bosquets d'arbres gigantesques, bouquets de bananiers et de gracieux arbustes, à travers lesquels on aperçoit des cases nombreuses. Çà et là le palmier, l'immense baobab et le fromager tantôt croissent isolés, tantôt forment des forêts impénétrables en entrelaçant leurs branches autour desquelles des milliers de lianes et de convolvulus s'attachent pour se porter plus loin ou pour retomber en festons pleins de fleurs. On trouve aussi des orangers hauts et touffus, des citronniers et plusieurs espèces de mimosées dont les fleurs charmantes et le feuillage élégant contrastent avec la sombre verdure des mangliers et des palétuviers qui bordent les lagunes.

De tous côtés règnent de vastes cultures riches en maïs, manioc, patates, ignames, haricots et arachides; il y en a autour de toutes les villes et de tous les villages, et il y en aurait certainement de plus étendues si les noirs étaient sûrs de jouir paisiblement du fruit de leurs travail; mais, soumis à un gouvernement despotique et ombrageux, ils craignent avec raison de se voir dépouillés de leurs richesses par les rois et les cabécères (1). Aussi, quoique le sol soit d'une fécondité étonnante, les noirs lui demandent à peine ce dont ils ont besoin pour vivre et pour s'amuser.

La population est plus considérable qu'on le supposait d'abord. Ces contrées furent, il est vrai, désolées pendant des siècles par la traite des esclaves et par des guerres continuelles; toutefois elles ne sont pas moins peuplées que beaucoup de contrées européennes. On y rencontre de grandes agglomérations; les villes de trente, de quarante et de cinquante mille habitants ne sont pas rares; Abékouta en a de cent cinquante à cent quatre-vingt mille; celles de trois et de quatre mille habitants sont nombreuses; mais la plus grande partie des indigènes est dispersée dans de petits villages ou dans des groupes de deux, de trois et de quatre cases. Il restent là vivant de pêche et recueillant les noix des palmiers voisins, toujours prêts à s'enfuir et à se réfugier dans une grande ville quand ils craignent l'approche de l'ennemi. Le déplacement est prompt et facile; car toute leur fortune consiste en un peu d'argent et en quelques nattes.

Les noirs établis entre le Volta et le Niger semblent devoir

(1) Titre donné aux ministres ainsi qu'aux gouverneurs de villes et de provinces.

Digitized by Google

être partagés en deux familles principales, les Djedjis et les Nagos, qui diffèrent essentiellement de caractère, de langage et de mœurs. Les Djedjis s'étendaient depuis longtemps du Volta à la rivière Oouo (de 4° de long. ouest à 0° 4′ de long. est); vers le commencement du XVIIe siècle, ils se sont répandus dans le royaume de Porto-Novo jusqu'à 0° 38′. Leur nombre s'élève à plus de deux millions. Ils sont cupides, fourbes et cruels.

Les Nagos ont été refoulés entre l'Ocpara et le Niger (de 0° 38′ à 5° long. est); mais plusieurs sont restés mêlés aux Djedjis entre l'Oouo et l'Ocpara. On estime leur nombre à quatre millions.

Tous les noirs de la côte des Esclaves sont grands, bien faits et proportionnés dans leur taille; les femmes elles-mêmes ont des formes athlétiques. Leurs traits ne ressemblent guère à ceux des noirs de l'Afrique intérieure ou méridionale; ils ont, à peu de chose près, les traits des blancs, sauf le nez quelque peu épaté et les lèvres légèrement saillantes. Leur front n'est pas fuyant, leur menton est peu avancé et ne rappelle en aucune façon le prognatisme de la race nègre. Il y a cependant deux choses qui choquent dans la conformation de leur personne; mais ce ne sont pas des défauts de constitution. Hommes et femmes ont, en général, les épaules très-reculées et comme disloquées; les omoplates se touchent presque au milieu du dos. Cela vient de ce que, dans la plupart de leurs danses, ils élèvent leurs mains à la hauteur des coudes, ramènent leurs bras en arrière et, en gardant cette position, leur impriment des mouvements frénétiques. Cet exercice, répété fréquemment, finit par rendre le haut du buste assez disgracieux.

L'habitude de porter les petits enfants sur le dos a aussi pour résultat de déformer le corps des femmes. Les jeunes négrillons sont placés à la hauteur de la ceinture et de façon à avoir leurs jambes étendues des deux côtés; ils sont tenus par un linge qui les enveloppe jusqu'aux épaules et qui s'attache en avant sur l'estomac de la mère; un grand pagne couvre le tout et se noue sur le premier linge. Les femmes, ainsi chargées, vaquent à tous leurs travaux, font la cuisine, pilent le mil, courent et dansent; la crainte de voir glisser leur précieux fardeau fait qu'elles portent les hanches en arrière, et l'enfant se trouve comme assis. Le corps de la mère se plie vite à ce maintien difforme et le conserve toujours.

Le front des Nagos est plus large que celui des Dahoméens et

Digitized by Google

des Minas, et leur nez est moins épaté; on trouve chez eux plus de dignité, d'intelligence et d'industrie. Leurs mœurs douces et hospitalières contrastent avec celles de toutes les peuplades de la Guinée; ils ont horreur du sang, ne font la guerre que poussés par une nécessité impérieuse ou pour défendre leurs droits, sont pleins de respect pour leurs chefs et leurs maîtres, bons à l'égard des enfants, affectueux envers les femmes, humains et paternels envers les esclaves, qu'ils appellent leurs fils et qui sont traités comme les enfants de la maison.

Tous les voyageurs ont rendu justice à leur caractère loyal et honnête. « Je ne puis m'empêcher, dit Chapperton, de citer avec éloges un fait singulier et peut-être sans exemple : nous voyageons depuis huit jours; nous avons parcouru soixante milles avec un bagage considérable et pesant; nous avons changé dix fois de porteurs et nous n'avons pas perdu la valeur d'un schelling, circonstance annonçant non-seulement quelque chose de plus que la probité des habitants, mais aussi un degré de subordination et un gouvernement régulier dont on ne pouvait supposer l'existence parmi des hommes regardés jusqu'ici comme des barbares (1).

Leur langue contient beaucoup de consonnes, ce qui semblerait être l'indice d'une ancienne civilisation. D'après Clapperton, on la retrouve dans le Nyffé; « on y parle, dit-il, un dialecte de l'*yoroubani*; mais au marché on fait usage de l'haoussani (2). » Ces deux lignes sont de nature à soulever une question très-importante au point de vue philologique et historique; le même peuple parlant l'haoussani et le nago (appelé yoroubani par les Arabes et les Berbères), je me suis souvent demandé si l'emploi simultané de ces deux langues a été amené par des rapports commerciaux ou s'il est l'effet naturel d'une grande ressemblance et d'une certaine parenté d'origine. Dans ce dernier cas, la lumière commencerait à se faire sur l'origine des Nagos; on saurait, en effet, à quelle branche il faut les ramener, puisque les Haoussanis sont de race berbère.

Les Dahoméens parlent la langue djedjie, qui se compose surtout de voyelles, comme les langues de tous les peuples primitifs; elle a été nommée *vœghé* ou *crépé* par le vice-amiral

(1) *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, par Clapperton. Traduit par MM. Eyriès et de la Renaudière.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

Fleuriot de Langle (1), et *geshé* par M. Gellé (2). Le Mina et le Makhime sont que des dialectes du djedji. En somme, quoique les dialectes varient, les langues mères sont, sur la côte occidentale, moins nombreuses que ne le supposent les savants; le P. Horner, supérieur de la mission de Zanzibar, a fait la même observation sur la côte orientale (3). Les dialectes d'une même langue sont saisis avec facilité par ceux qui connaissent la langue mère, de telle sorte qu'il suffit de savoir le djedji et le nago pour faire sans interprète un voyage de soixante-quinze lieues du sud au nord et de deux cent vingt-cinq à deux cent cinquante lieues de l'ouest à l'est. Un Français connaissant l'arabe et le nago pourrait aussi partir d'Alger, traverser le désert, le Soudan, le royaume des Fellatahs, le Nyffé, l'Yorouba, et arriver à Lagos, avec la certitude d'être compris partout.

Le nago, ayant plus de consonnes que le djedji, est plus distinct pour une oreille européenne, mais en même temps moins harmonieux. L'accent et les inflexions jouent un grand rôle; il y a des mots qui ont deux, trois et quatre sens différents, marqués par la différence de prononciation; or, cette différence est très-difficile à saisir. Il existe plusieurs sons gutturaux qu'on exprimerait plus facilement avec l'orthographe espagnole; je me contenterai de citer la *Jota* que l'on rencontre très-adoucie dans un grand nombre de mots; faute de mieux, je l'ai remplacée par le *kh* dans les noms de villes, de royaumes, de lagunes et de divinités.

M. Laffitte et d'autres voyageurs ont prétendu que ces langues possèdent à peine quelques centaines de mots exprimant tous des idées concrètes; or, en 1868, M. l'abbé Verdelet me disait avoir déjà réuni près de trois mille mots nagos, et il en recueillait tous les jours de nouveaux dont plusieurs exprimaient des idées tout à fait abstraites. J'en ai moi-même recueilli quelques-uns de semblables.

Les prêtres des faux dieux se servent souvent d'un langage plein d'expressions mystérieuses et compris par les seuls initiés; il diffère essentiellement de toutes les langues nationales et permet d'avoir des chants sacrés et des récits liturgiques dont on fait usage dans les cérémonies religieuses, sans qu'une oreille

(1) *Tour du monde*, mai 1872, n° 604, p. 372.
(2) *Revue maritime et coloniale*, 1864, p. 430.
(3) *Missions catholiques*, 23 janvier 1874, p. 45.

Digitized by Google

indiscrète puisse jamais pénétrer les mystères. Cette langue sacrée m'a paru n'être qu'un langage symbolique ou un argot dans le genre de l'argot parisien.

Le nago et les traditions de l'yorouba contiennent des mots hébraïques. J'en fus d'autant plus frappé que, d'après le chevalier des Marchais, les nègres de ces contrées observaient au commencement du XVIII^e^ siècle des pratiques dérivant du judaïsme. « Ils se font, dit-il, circoncire sans être juifs ni mahométans. Les plus habiles et les plus spirituels ne savent pas d'où leur vient cet usage, et quand on les presse là-dessus, ils répondent que leurs pères et leurs grands-pères l'ont vu pratiquer à leurs ancêtres, et puisqu'ils l'ont pratiqué, ils le doivent pratiquer aussi et instruire leurs enfants à le pratiquer après eux (1). »

Le même voyageur cite un second usage qui semble emprunté aux Juifs : à des époques déterminées, les femmes sont obligées sous des peines graves à vivre, pendant quelques jours, retirées au fond de leurs cases, à n'avoir aucun commerce avec personne et à ne reparaître devant le monde qu'après s'être préalablement purifiées (2). Aujourd'hui encore, on est là-dessus d'un rigueur extraordinaire.

En présence de ces faits et de plusieurs autres, je me demandais si cette peuplade n'aurait pas eu des rapports avec les Juifs, ou même si elle ne devrait pas son origine à l'établissement très-ancien de quelque colonie égyptienne ou asiatique. Mon frère, actuellement missionnaire à Lagos, s'était posé la même question, et une de ses lettres me donne un renseignement précieux. Il m'écrivait à la date du 20 janvier 1874 : « Nos nègres africains n'auraient-ils pas connu le christianisme? Plus je réfléchis et plus j'incline vers l'affirmative. Certaines traditions semblent une ombre de traditions chrétiennes. Sans doute, c'est une ombre vague, presque indécise; mais comment la vertu et la vérité n'auraient-elles pas perdu leur éclat et la netteté de leurs traits dans les ténèbres d'un paganisme grossier et brutal? Du reste, il est certain que les nègres ont connu la tradition juive; car Edrisi (voyageur arabe du XI^e^ siècle) désigne les contrées occupées par les Nagos comme *un pays peuplé de Juifs*. »

(1) *Voyages du chevalier des Marchais en Guinée, îles voisines et Cayenne*, par le P. Labat, t. II, p. 158.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

Une chose m'inclinerait moi-même à supposer que ces nègres ont connu le christianisme : c'est que plusieurs Yoroubanis ne sont pas polygames; ils n'ont qu'une femme, *ce qu'ils disent plus conforme aux lois de la nature*. Quand, comment et par qui leur aurait été prêchée la doctrine chrétienne? C'est assurément à une époque antérieure au commencement du XVII^e^ siècle; j'ai recueilli leur histoire depuis 1610, et il n'est pas de récit dans lequel il soit fait allusion à l'arrivée d'aucun missionnaire. Peut-être trouverait-on des documents antérieurs et plus circonstanciés dans les archives de Lisbonne, de Bahia et de Rio de Janeiro; il n'est pas croyable que les Portugais et les Brésiliens aient si longtemps séjourné à Badagry et sur les divers points de la côte sans donner sur ces peuplades de nombreux renseignements.

Les Djedjis semblent être arrivés de l'intérieur comme les Achantis, et peut-être à la même époque, c'est-à-dire vers le commencement du XII^e^ siècle. Les Nagos prétendent avoir trouvé le pays entièrement inhabité lors de leur établissement, et ils ajoutent qu'ils sont arrivés par mer venant d'une contrée lointaine. Cette tradition est trop curieuse pour ne pas la citer; le merveilleux y occupe autant de place que la vérité; c'est un mélange confus des souvenirs qui se rapportent au déluge et à la dispersion des hommes et de ceux qui concernent la fondation de l'Yorouba; il serait néanmoins difficile de ne pas y voir l'origine de ce peuple.

« Les hommes, est-il dit, s'étant trop multipliés dans la contrée qu'ils occupaient primitivement, les terres environnantes ne pouvaient plus les nourrir; six d'entre eux demandèrent à leur roi la permission d'aller par mer chercher des terres nouvelles; le roi la leur accorda et leur donna pour chef un certain Okambi, auquel il adjoignit un trompette nommé Okinkin. Okambi reçut de lui plusieurs instructions et un cadeau qui consistait en un morceau d'étoffe au coin duquel était attaché quelque chose. Le roi recommanda en outre à Okinkin que si jamais son maître était embarrassé, il sonnât de la trompette, afin qu'Okambi fût vite secouru.

« Les portes de l'Océan s'ouvrirent devant nos huit voyageurs; ils partirent avec des pirogues chargées de nourriture, et marchèrent de longs jours sur la mer sans rencontrer un seul endroit où il leur fût possible de prendre un peu de repos. Les vivres commençaient à diminuer, et Okambi était perplexe. Okinkin tira de

Digitized by Google

sa trompette des sons puissants; le roi de la contrée qu'ils avaient quittée les entendit (on ne sait de quelle manière), et rappela à Okambi son morceau d'étoffe. Okambi l'ouvrit et il tomba dans la mer un peu de terre avec une noix de palme. Une île sortit aussitôt des flots et s'étendit vers le nord; un palmier à huit branches poussa de même rapidement sur le rivage, à l'endroit où est maintenant Abékouta, et les voyageurs, ayant pris un peu de nourriture, s'installèrent chacun sur une branche de palmier et s'endormirent d'un profond sommeil.

« Okambi se réveilla le premier et ordonna à Okinkin de le suivre. Ses six compagnons demandèrent à descendre de l'arbre; mais il leur déclara qu'il n'y consentirait jamais, s'ils ne lui promettaient pas de lui payer un tribut annuel. Force fut de promettre et de reconnaître la suzeraineté d'Okambi, ce qu'ils firent à regret et ce qui devait amener plus tard des guerres cruelles. Tous descendirent du palmier et tinrent conseil pour savoir s'il fallait se fixer dans ce pays, ou s'il était meilleur de continuer la route par mer. Pendant qu'ils délibéraient, Okinkin sonna de la trompette; Okambi se ressouvint de la pièce d'étoffe : il l'ouvrit et un petit oiseau, s'en échappant, s'enfuit à tire d'aile du côté opposé à la mer. Les voyageurs abandonnèrent leurs pirogues, se mirent en marche du même côté et retrouvèrent l'oiseau, au bout de plusieurs jours, dans un lieu couvert d'arbres et riche en maïs et en ignames. Ils bâtirent leurs cases en cet endroit et fondèrent de la sorte Eyéo (ou Ketunga). La femme d'Okambi y mit au monde trois fils; Okambi les aimait tous, mais préférait le plus jeune à cause de sa sagesse : il le désigna pour lui succéder sur le trône.

« A sa mort, ses fils respectèrent ses dernières volontés, et le plus jeune fut roi à sa place. Les deux autres demandèrent au nouveau prince la permission d'aller occuper d'autres terres, promettant de lui payer un tribut annuel; le roi d'Eyéo y consentit; un de ses frères devint roi des Ibadans et des Egbas et l'autre devint roi des Jabous. Ainsi fut formé le royaume de l'Yoroube. »

D'après cette légende, l'arrivée des Nagos sur la côte remonterait à la plus haute antiquité. Leurs embarcations se seraient, en effet, arrêtées près d'Abékouta; or cette ville est aujourd'hui à dix-huit lieues dans l'intérieur, et c'est presque à ses portes que commencent les terrains d'alluvion. Le sage qu'il ne faut pas accorder une confiance trop aveugle aux traditions populaires, sur-

Digitized by Google

tout lorsqu'on les recueille chez une peuplade qui ne connaît pas l'écriture, et qui a dû se contenter d'en confier le souvenir à une mémoire souvent infidèle; toutefois je ne comprends pas comment ces nègres, qui n'ont pas la moindre notion géologique, auraient pu deviner que les flots de l'Océan se sont autrefois brisés contre les rochers qui avoisinent la ville. J'ai, parmi mes notes, plusieurs récits concernant les premiers rois d'Eyéo; mais ils sont tellement fabuleux qu'ils ne méritent aucune confiance. J'en dirai quelque chose dans le cours de cet ouvrage; pour le moment je me contenterai de parcourir les principaux événements qui ont amené la division politique actuelle de la côte des Esclaves.

Après Edrisi, plusieurs siècles se sont écoulés sans qu'aucun Arabe et aucun Européen ait visité ces terres; nous n'avons du moins aucune relation de leurs voyages et nous ignorons complétement l'histoire des Nagos jusqu'au XVI^e^ siècle. A cette époque, tout le pays compris entre le Volta et le Bénin formait l'immense royaume d'Ardres, dont la capitale était Ardra, appelée Assem par Des Marchais. Cette ville est la même qu'Allada, comme l'ont prétendu avec raison Dalzell en 1793 et Roberston en 1819.

Ce royaume se démembra de 1610 à 1615; et c'est à la même époque qu'Aboupo fonda le royaume de Porto-Novo. En 1625, son frère Tacoodonou fonda le royaume du Dahomey, qui est devenu, depuis, le plus étendu et le plus puissant de toute cette côte. Il se forma de même du Volta ou Bénin un grand nombre de petits royaumes et de petites républiques, parmi lesquels le royaume de Lagos; ce dernier ne tarda pas à être conquis par les Eyoès ou Nagos, empire puissant qui s'étendait, au commencement du XVII^e^ siècle de 6° à 9° de latitude nord et de 0°20' à 5° 30' de longitude est. Le trône y fut toujours héréditaire, et Richard Lander se met en contradiction avec les autres voyageurs quand il prétend que « jamais le fils d'un roi n'a succédé à son père (1). » La puissance royale était despotique et absolue; la simplicité seule des Eyoès et leur bon naturel la rendit douce dans la pratique. On vit des rois descendre du trône sur un simple désir exprimé par leurs sujets et remettre le pouvoir souverain entre les mains de leurs fils. Ce fait se présenta assez fréquemment pour faire croire à Norris que le roi des Eyoès était

(1) *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique* (Op. cit.), t. II, p. 290.

Digitized by Google

tenu d'agir de la sorte. D'après ce voyageur, lorsque le peuple s'offensait de la mauvaise conduite du roi, il lui envoyait une députation; celle-ci lui représentait que le fardeau du gouvernement l'avait trop fatigué, qu'il était temps de prendre du repos et de se permettre un peu de sommeil. Le roi se retirait dans ses appartements, ordonnait à ses femmes de l'étrangler et acceptait volontiers la mort dans le but de faire plaisir à son peuple (1). Les frères Lander et Clapperton ne font allusion à rien de semblable dans la relation de leurs voyages; or cette coutume est trop étrange pour qu'ils n'en eussent pas entendu parler et qu'ils n'en eussent rien dit eux-mêmes, si elle eût existé réellement. Je consultai plusieurs Nagos, et ils ne purent s'empêcher de rire de ma question naïve. « Le roi des Eyoès était puissant, me répondaient-ils, et il aurait fait tomber la tête à l'imprudent qui aurait demandé sa vie. »

La cour de Katunga surpassa de tout temps en luxe toutes les cours du littoral et celles de l'intérieur de l'Afrique. Le roi vivait dans une véritable opulence : la fertilité de l'Yorouba et ses nombreux produits, les échanges continuels qui se faisaient à travers son royaume, les tributs payés par le Dahomey, le Jabou et le Bénin, lui procuraient chaque année des sommes considérables. Ces richesses excitaient les convoitises des rois voisins, et, sans cesse attaqués, les Eyoès étaient sans cesse sous les armes, ce qui en fit une nation forte et belliqueuse. Les Dahoméens avaient une très-haute idée de leur nombre et de leur puissance; d'après eux, lorsque leur général se mettait en campagne, il étendait une peau de buffle devant sa tente, ordonnait aux guerriers de défiler dessus, et ne croyait avoir assez de soldats que lorsque leur multitude, ayant usé le cuir, l'avait percé (2).

A la fin du XVIII^e^ siècle, se forma au nord-est du Niger un royaume qui devait porter un coup terrible à l'Yorouba et qui est devenu un danger pour toute cette partie de l'Afrique. Le cheik Othman, plus connu sous le nom de Danfolio, homme érudit et artificieux, acquit par ses ruses autant que par sa science une grande réputation. Les Fellatahs le regardèrent comme un prophète, quittèrent les campagnes où ils vivaient dispersés, abandonnèrent le commerce et se groupèrent autour de lui. Danfolio comprit combien ces hommes seraient propres à servir son ambition; ils étaient intelligents et courageux, et la

(1) *Voyage au pays de Dahomé*, par Robert Norris. Paris, 1790. P. 26.
(2) *Voyage au Dahomé* (Op. cit.), p. 26.

Digitized by Google

plupart avaient acquis des connaissances utiles et variées dans leurs voyages en Tunisie, à Alger, au Maroc, en Égypte et en Turquie. Leur couleur varie entre le bronze et le noir foncé; leur front est développé, le nez aquilin et la bouche grande; ils prétendent être de race blanche et professent un souverain mépris pour la race nègre.

J'observerai, en passant, que la noirceur de la peau doit être comptée pour peu de chose quand il s'agit de déterminer l'origine d'une peuplade; elle est due à une sécrétion plus abondante de *pigment*, c'est-à-dire de cette matière qui colore nos cheveux et nos sourcils. Or cette sécrétion augmente sous l'influence d'un climat chaud et humide à la fois, de telle sorte qu'après quelques générations la couleur change forcément.

Danfolio persuada aux Fellatahs que toutes les richesses leur appartenaient, parce qu'ils étaient les seuls vrais croyants; il fit briller à leurs yeux cupides les produits précieux du Nyffé, du Bornou de l'Haoussa et de l'Yorouba, où l'on se procure en abondance des peaux, de la gomme arabique, des dents d'éléphant, du fer, du plomb, de l'argent, du cuivre, du coton et de l'indigo. Les habitants du Bornou tannent à la perfection les peaux de mouton et de chèvre, les teignent en jaune et en rouge, en fabriquent des brides, des bottes, des souliers, des sacs et d'autres objets chargés d'arabesques et très-appréciés par les Arabes et les Maures; de nombreuses caravanes viennent de l'Afrique septentrionale acheter les sabres, les tobés et les turbans bleus de l'Haoussa; le Nyffé fait avec elles et avec le littoral un grand commerce de mors, d'étriers, d'ornements pour selles et brides, d'anneaux en fer et en cuivre et de cotonnades réputées les meilleures de toute l'Afrique; l'Yorouba possède les mêmes industries et est le centre commercial de transit le plus important entre l'intérieur et les côtes.

Depuis une époque très-reculée, ces contrées attiraient les marchands arabes venant d'Alger, de Tunis, de Tripoli, du Maroc et d'Égypte, et elles étaient visitées chaque année par les Berbères ou Touarecks établis entre Tombouctou et le désert. Les contrées situées à l'ouest du lac Tchad et descendant vers le golfe de Guinée, sont sans contredit les plus riches et les plus importantes du continent africain; un jour peut-être les commerçants européens parviendront à se substituer aux caravanes et attireront tous les produits vers la côte; alors la France regrettera

Digitized by Google

(mais trop tard !) d'avoir laissé l'Angleterre s'emparer paisiblement de cette région.

Les Fellatahs, ayant la perspective de subjuguer ces riches pays, ne furent pas difficiles à convaincre; Danfolio confia leur conduite à plusieurs chefs, les revêtit de tobés blancs, leur distribua des drapeaux de même couleur, symboles de leur pureté, partit à leur tête au cri de « *Allah Akbar !* Dieu est grand ! » fonda Sackatou; conquit le Kano, le Gouber, l'Haoussa, le Cobbi, l'Youri et le Nyffé, ravagea une partie du Bornou, s'acharna contre l'Yorouba, où il avait trouvé une vive résistance, brûla plusieurs villes sur son passage, massacra un grand nombre d'habitants, en emmena un plus grand nombre en esclavage, prit Eyéo qu'il réduisit en cendres, délivra les captifs musulmans et excita les autres à se révolter et à massacrer leurs maîtres.

Cette révolte, fomentée par Danfolio en 1807 et soutenue après lui par son fils Bello (1), fut cause du démembrement de l'empire Yoroubani; les Egbas, les Ibadans et le Jabou se séparèrent de l'Yorouba; les grandes villes devinrent les centres d'autant de républiques ou de petits royaumes qui exercèrent une espèce de suzeraineté sur les villages des alentours et eurent des lois et un gouvernement à part. Le roi d'Eyéo essaya de les réduire par la force; une partie de ses troupes était occupée contre les Fellatahs et il ne put en venir à bout; tout ce qu'il obtint, ce fut de refouler les Egbas et les Ibadans vers le sud. Les Ibadans, qui étaient au nord-est d'Obogba, passèrent l'Oschoun et fondèrent Idjaye, Ibadan et plusieurs autres villes. De leur côté, les Egbas, dont la ville principale était Oto (à 7° 45′, de latitude), furent rejetés au-dessous de 7°25′.

Dans ces émigrations, les habitants d'un même village marchaient ensemble sous la conduite de leurs cabécères, et c'est ainsi qu'en 1825 des villages entiers purent se fixer les uns à côté des autres, au milieu d'énormes rochers granitiques, vers 7°8′ de latitude nord et 1°2′ de longitude est. D'autres villages arrivèrent successivement et s'établirent près des premiers dans l'espoir de trouver en eux un appui contre les incursions de l'Yorouba et du Dahomey; ils conservèrent leurs chefs et leurs

(1) Bello monta sur le trône de Sackatou en 1816; ce fut lui qui, en 1826, reçut les deux voyageurs anglais Clapperton et Richard Lander. Poursuivant la politique de domination universelle inaugurée par son père, il se hâta de réprimer la révolte de quelques provinces qui avaient profité de la mort de Danfolio pour secouer le joug; Bello les reconquit et porta même plus loin les limites de son royaume.

Digitized by Google

dialectes, et le roi, chargé de veiller aux intérêts communs, gouverne chaque quartier d'après ses lois et ses coutumes particulières. Ainsi s'est formée, en peu d'années, l'immense ville d'Abékouta, une des plus grandes de l'Afrique et la clef principale qui conduit dans l'intérieur du Soudan.

Depuis cette époque, la division politique de ces contrées est restée la même, si j'en excepte la côte sud-est, où a été fondée la colonie anglaise de Lagos. Le Jabou est aujourd'hui soumis au cabécère d'Odé, l'Ibadan à celui de la ville d'Ibadan, l'Egbas à celui d'Abékouta et le Jabou-Rémo à celui de Co-Houn. Okéadan, Otta, Atto et quelques autres villes se sont érigées en républiques indépendantes. Le cabéçariat est presque partout héréditaire et la puissance des cabécères est à peu près absolue.

Ce pays a été longtemps désolé par la traite des esclaves; Quitto, Petit-Popo, Agoué, Grand-Popo, Whydah, Cotonou, Porto-Novo, Badagry, Lagos, Palmas et Léké étaient les principales rades d'embarquement, et chaque année des milliers d'indigènes faits prisonniers dans les guerres étaient exportés en Amérique. Les négriers découvraient en vain des produits encore inexploités : l'arbre à beurre, l'acajou, l'ébène, le caoutchouc, la gomme, la cire et l'indigo; ils les dédaignaient, trouvant plus avantageux leur infâme trafic.

En 1842, M. Régis de Marseille fonda le premier des comptoirs destinés à troquer des marchandises européennes contre l'huile de palme, et il réalisa en peu de temps des bénéfices immenses, ce qui lui attira la concurrence de plusieurs maisons anglaises, italiennes, françaises, hambourgeoises et portugaises.

En 1851, les croiseurs anglais eurent des démêlés avec Cochoco, roi de Lagos, qui avait usurpé le trône en renversant le prince légitime Akitoie; une expédition fut entreprise contre l'île et Cochoco, mis en fuite, se réfugia à Epé, où il régna sur les villages voisins, sur Léké et sur Palmas. Akitoie fut rétabli sur le trône de Lagos; l'Angleterre obtint des chefs la promesse qu'ils empêcheraient la traite des esclaves et qu'ils mettraient un terme aux sacrifices humains; M. Campbell fut placé, en qualité de consul, auprès du roi, et l'on envoya un navire de guerre destiné à maintenir l'ordre et à s'opposer à toute tentative du roi Cochoco.

La même année, M. Campbell attira l'attention de son gouvernement sur les cotonnades exportées annuellement d'Abékouta. Outre les pagnes usés dans l'Yoroubа et vendus aux nègres de l'in-

Digitized by Google

térieur, cette ville expédiait à Bahia et à Pernambuco plus de deux cent mille pagnes pesant de quatre à cinq livres chacun et destinés aux nombreux esclaves brésiliens nés dans ce pays. La société du *Supply-Coton*, avec cette prévoyance commerciale qui distingue l'Angleterre, comprit de suite l'importance que les événements donneraient à ces contrés; elle en donna avis au gouvernement, et celui-ci s'empressa d'expédier vers Lagos les esclaves les plus intelligents capturés sur les navires négriers et élevés à Sierra-Leone; elle envoya aussi des Nagos et des Haoussanis provenant des troupes de cette colonie, des émigrants de couleur de ses Indes Occidentales et des nègres fugitifs ou libérés de Bahia et du Brésil, de telle sorte que la population de Lagos compta bientôt seize mille sujets anglais ou dévoués à l'Angleterre (1).

En 1855, Akitoïe mourut. Son fils Docémo, d'une intelligence bornée, d'un caractère faible et superstitieux, ne sut pas résister aux sollicitations de ses prêtres; des sacrifices eurent lieu de nouveau dans les champs, non loin de la ville, et j'ai vu un bombax gigantesque qui existe encore et aux branches duquel on suspendait les victimes. D'un autre côté, les commerçants se plaignaient de ne pas pouvoir faire rentrer les dettes et d'être à chaque instant volés par les indigènes.

Macrowski, successeur de Campbell, profita de ces circonstances; frappé de la situation exceptionnelle de Lagos, qui communique de tous côtés avec les terres par un réseau de rivières et de lagunes larges et profondes, il résolut d'y poser sans retard les fondements d'une colonie anglaise. Il s'entendit avec Docémo, réunit les blancs dans sa demeure et leur fit savoir que le roi proposait de lui céder l'administration de l'île, moyennant une redevance annuelle. Il s'étendit sur les avantages qu'aurait un protectorat : « la traite des esclaves serait par là même supprimée; l'activité des noirs se tournerait tout entière vers l'exploitation des arachides, du coton, des amandes et de l'huile de palme; les vols seraient rigoureusement punis; les dettes seraient payées et les comptoirs réaliseraient des bénéfices inconnus jusqu'à ce jour. »

Macrowski fut si adroit et tellement insinuant que tous les blancs furent pris au piége et consentirent à l'arrangement. Le consul écrivit à Londres et la réponse ne se fit pas attendre : « Ne de-

(1) M. Aubry-le-Comte. (*Revue maritime et coloniale*, 1862, p. 448.)

Digitized by Google

mandez, lui dit-on, ni argent, ni soldats, et si aucune nation européenne ne réclame, organisez la colonie comme vous l'entendrez.» Cette réponse fut communiquée aux blancs et à Docémo, auquel on promit une pension de mille livres sterling (25,000 fr.).

Ceci se passait le 6 août 1861. Quelques nègres haoussanis furent affublées d'habits militaires ; on leur donna des armes et on convoqua le peuple sur la place publique. Un baril de tafia avait été porté ; on versa de larges rasades d'eau-de-vie, et quand les têtes commencèrent à être échauffées, Macrowski annonça que, revêtu désormais de pleins pouvoirs, il était chargé de régler les différends qui s'élèveraient entre les blancs et les nègres. « Tout le monde, dit-il, y gagnera ; les blancs recevront plus de produits, et en retour l'huile de palme sera bien payée, les noirs auront des cawris et boiront beaucoup de tafia. » A ces mots, des acclamations enthousiastes se firent entendre, et, sans en avoir le titre, Macrowski ne tarda pas à être le premier gouverneur de la colonie.

Docémo fut toujours appelé roi et reçut une garde dérisoire, consistant en deux soldats nègres et un caporal ; on descendit à terre quelques canons ; la police fut organisée ; on enrégimenta une centaine d'Haoussanis et l'on prit possession de l'île et du royaume. Soudji, roi de Porto-Novo, ayant revendiqué des droits sur Badagry, un vapeur fut envoyé par la lagune devant sa capitale avec ordre de la bombarder, ce qui s'exécuta sommairement. Macrowski tourna ensuite ses regards vers Cochoco et provoqua son abdication. Il l'obtint en 1862, moyennant une pension de quatre cent livres sterling (10,000 fr.), et les Anglais occupèrent aussitôt Léké et Palmos.

Tocpo, ministre du commerce de Cochoco, refusa de livrer Epé, et Macrowski se vit contraint d'envoyer un vapeur (le *Kind-Eyo*) devant cette ville. M. Colona de Léka et un autre agent de M. Régis se trouvaient à Epé ; on ne leur donna pas même le temps de se réfugier sur le vapeur et on commença le bombardement. Ils se glissèrent, comme ils purent, au bord d'une lagune, et se cachèrent au milieu des palétuviers, tandis que les boulets du Kind-Eyo et les balles des noirs sifflaient sur leurs têtes. Vers le soir, les soldats descendirent à terre conduits par un commandant ; les noirs simulèrent la fuite, les entraînèrent loin de la lagune, puis, se tournant tout à coup, les attaquèrent avec impétuosité, tuèrent trois soldats, blessèrent assez grièvement le commandant et obli-

Digitized by Google

gèrent les troupes à se rembarquer en toute hâte. Le lendemain, le Kind-Eyo avait disparu et les Anglais, rebutés par un premier échec, ne songèrent plus à inquiéter Tocpo.

Les limites de la colonie se trouvèrent dès lors fixées : elle s'étend de l'Ocpara à l'embouchure du Jabou, possède trente lieues de côte et comprend quatre centres principaux de commerce : Badagry, Lagos, Palmas et Léké. Les eaux de la lagune et ses rives sont considérées comme territoire anglais; il n'en est pas encore de même des terres comprises entre la lagune et l'Océan, quoique l'Angleterre n'ait pas renoncé aux droits que lui a conférés la cession de Docémo.

L'administration de la colonie est confiée à un gouverneur, assisté par deux conseils, exécutif et législatif. On a cru avantageux de recruter l'armée locale parmi les Haoussanis, qui s'enrôlaient volontiers et dont on a trouvé un bon nombre à Lagos après y avoir été amenés comme esclaves. » Les Haoussanis, dit M. H. Saint-Georges, professent une profonde antipathie pour leurs anciens maîtres et montrent une grande aptitude pour le service militaire. Cent d'entre eux ont été organisés en corps de police ; ils suffisent aux besoins de la garnison et s'acquittent de certaines charges qu'on ne saurait imposer à des soldats, et qui sont indispensables dans un établissement comme Lagos; par exemple, quand les mandats de la cour doivent être exécutés par la police civile ordinaire dans des localités où l'on peut appréhender de la résistance, ou bien quand il est nécessaire d'envoyer des messagers dans des districts insurgés, ces hommes obéissent avec un grand courage et une fidélité absolue. Lorsqu'ils ne sont pas employés de cette manière, ils remplissent tous les devoirs des soldats, montent la garde dans les entrepôts, magasins et habitations, et sont toujours prêts à exécuter les ordres du gouverneur pour la répression de toutes les révoltes (1). »

L'établissement de la colonie mit fin à la traite sur ce point de la côte; mais il n'exerça nullement, sur les rades voisines, l'influence que lui attribue M. H. Saint-Georges dans son rapport sur les colonies anglaises. « C'est un fait avéré, dit-il, que la traite a disparu du voisinage de chacun des points occupés à la côte occidentale et devenus établissements anglais. La distance où ce com-

(1) *Revue maritime et coloniale*, novembre 1865, p. 578. Rapport sur les colonies anglaises, par M. Saint-Georges, ord. adressé au très-honorable Edward Cardwell, M. P. Traduit par M. Édouard Hervé.

Digitized by Google

merce s'est retiré dépend du rayon d'influence exercée par les autorités britanniques (1). » Ce qui seul pouvait amener la cessation de la traite, c'était l'impossibilité pour les négriers d'écouler leur marchandise. Sans cela, ils avaient mille moyens de donner le change aux croisières et d'échapper à leur surveillance ; rarement ils étaient pris, et quand même ils auraient été pris deux fois de suite, les bénéfices étaient si grands qu'un seul chargement arrivé à bon terme les dédommageait largement de leurs pertes? L'Angleterre l'avait si bien compris que, pour ruiner la traite, elle avait cru devoir émanciper, en 1838, les esclaves des colonies de la Couronne. La France imita sa conduite en 1848. Peu à peu les Etats-Unis, le Brésil et les Antilles ont refusé d'acheter de nouveaux esclaves; alors seulement les négriers ont renoncé à ce trafic et le dernier chargement est parti de Grand-Popo en 1863.

A mesure que la traite diminuait, on avait vu se développer un commerce plus légitime. Dès 1861, il sortit de Lagos pour une valeur de 3,832,375 fr. d'huile de palme. Les années suivantes furent moins heureuses à cause des guerres continuelles qui avaient lieu entre le Jabous, les Egbas et le Yorouba. « L'exportation des produits était interdite aux indigènes, dans le but de recruter l'armée et de pousser le peuple à marcher contre l'ennemi; car si le commerce eût offert aux noirs des ressources, jamais ils n'auraient consenti à partir comme soldats (2). »

Après la guerre, ils s'adonnèrent à l'exploitation des palmiers et des cotonniers; les transactions devinrent tous les jours plus considérables, et je ne crois pas m'éloigner de la vérité en disant que, dans la seule ville de Lagos, elles dépassent aujourd'hui trente millions de francs. On y commerce l'huile de palme et le coton, ainsi qu'un peu de beurre végétal et d'ivoire; les comptoirs déjà fondés sont loin d'absorber tous les produits de ces contrées si fertiles, et les maisons nouvelles trouveront dans les graines oléagineuses, dans la canne à sucre, dans les bois et dans les matières tinctoriales une mine inépuisable.

Le lendemain de mon arrivée à Lagos, M. Bounaud voulut me faire faire connaissance avec les quartiers de la ville habités par les nègres. Nous étions à cent ou deux cents mètres de la factorerie, lorsqu'une odeur fétide nous obligea à prendre un détour;

(1) *Revue mar. et col.*, nov. 1865, p. 578.
(2) Explication donnée par un des chefs d'Abékouta au gouverneur de Lagos. *Revue maritime et coloniale*, novembre 1865.)

Digitized by Google

cette infection venait du cimetière. L'île est tellement basse que, pour trouver l'eau, il suffit de donner quelques coups de pioche; les fosses où l'on enterre les cadavres sont forcément peu profondes; encore est-on souvent obligé, pendant qu'on les comble, de retenir les cercueils au fond de l'eau avec des bambous, sans quoi ils surnageraient.

Nous rencontrâmes, sur notre route, un grand nombre de noirs qui allaient et qui venaient; les hommes portaient un petit caleçon et les femmes avaient un pagne roulé autour de la ceinture et descendant jusqu'aux genoux; c'est là leur costume de travail. Dans les heures de loisir, quand ils sortent ou qu'ils vont en voyage, hommes et femmes ont un autre pagne qui tombe de dessus l'épaule, passe en écharpe sous le bras opposé et drape tout le corps. En présence des rois, des cabécères et des personnes auxquelles ils veulent témoigner une grande déférence, ils rejettent ce pagne sur le bras gauche ou le roulent autour des reins. Les femmes nagos ont souvent un troisième pagne, dont une moitié est roulée sur la tête en forme de turban et dont le reste flotte avec grâce sur les épaules.

Le pagne est le vêtement ordinaire sur toute la côte des Esclaves; c'est une pièce d'étoffe large de soixante-dix à quatre-vingts centimètres, et longue de deux mètres cinquante centimètres à trois mètres. Longtemps on ne connut pas d'autre vêtement sur la côte occidentale et dans l'intérieur, et le P. Gaby assure, dans la relation de ses voyages, qu'au XVII^e^ siècle il était le seul en usage dans le Sénégal (1). Depuis que l'islamisme a pénétré dans ces contrées, les musulmans remplacent les pagnes par les tobés, espèces de sacs blancs chargés d'arabesques et assez semblables pour la forme à ceux dont se revêtent quelques ordres religieux; d'autres indigènes s'habillent aujourd'hui à l'européenne.

Les Djedjis et les Nagos ont en général la tête découverte; leurs cheveux sont rasés, contrairement à l'usage que l'on trouve répandu chez toutes les peuplades voisines. Il est curieux de voir les perruquiers du pays installés sous quelque grand arbre, au milieu d'une place publique, ayant à droite et à gauche des tas de cheveux, fumant tranquillement leur pipe et attendant les pratiques qui viennent s'asseoir à leurs pieds; les perruquiers prennent

(1) *Relation sur la Négritie*, par le P. Gaby. Paris, chez Edme Cournot, 1689.

Digitized by Google

nent entre leurs genoux la tête de ces pauvres patients, et leur besogne est d'une longueur désespérante. Quelques Nagos conservent leurs cheveux longs de cinq à six centimètres et les font arranger en tresses petites et minces; ce travail ne dure pas moins de trois à quatre heures. On a soin, dans ce cas, d'emporter de la nourriture, et il n'est pas rare de voir des nègres manger des fruits, des arachides grillées ou du manioc pendant que le perruquier les tient entre ses genoux et dispose les tresses sur leur tête.

Les noirs de la côte des Esclaves rasent avec des ciseaux et des rasoirs venus d'Europe ou de l'intérieur; ils sont lents, mais adroits, quoique leur adresse n'aille pas jusqu'à raser avec des débris de verre comme l'a prétendu certain apologiste des nègres de la Guinée.

Les cases sont couvertes en chaume, basses et misérables. Je m'arrêtai devant des ouvriers occupés à bâtir; ceux qui servaient de manœuvres pétrissaient de la terre glaise avec leurs pieds, marchaient de front avec ensemble, se tenaient par la main, avançaient ou reculaient en cadence et exécutaient des va et vient rapides comme s'ils voulaient danser; car le chant et la danse sont chez eux l'accompagnement nécessaire de toute chose; ils chantent et ils dansent le jour et la nuit, pendant le travail aussi bien que dans les heures de loisir, dans les funérailles comme dans les mariages, enfin toujours!

Mais ne perdons pas de vue nos ouvriers! La terre est pétrie; ils la roulent en grosses boules qu'ils se font passer de main en main, jusqu'à ce qu'elles arrivent aux maçons; ceux-ci les entassent avec autant de régularité que s'ils travaillaient au cordeau, les pressent avec force, et le mur s'élève rapidement. L'air et le soleil se chargent de le durcir et lui donnent une solidité remarquable.

Quand il s'agit de recouvrir la case, on coupe sur les palmiers du voisinage les plus longues feuilles, et on dispose des couches épaisses qu'on attache sur de longues perches ou sur des bambous entrelacés servant de charpente et fixés eux-mêmes sur des pièces de bois plus grosses. Après cela, la case est terminée; pas de plancher, pas de plafond, pas de meubles! Dans un coin, une natte roulée, qu'on étend le soir et sur laquelle on se couche; au milieu de la chambre principale, deux ou trois vases en terre cuite pour faire la cuisine, quelques calebasses tenant lieu à la fois

Digitized by Google

d'écuelles, de plats et d'assiettes, un mortier en bois ou en pierre avec son lourd pilon pour moudre le maïs, des statuettes placées devant la porte et représentant des divinités, telles sont les richesses d'une famille.

A Lagos, on commence à récrépir les cases avec de la chaux et on élève parfois un étage; ailleurs, c'est là un privilége réservé aux blancs et aux rois. D'autres cases ont un péristyle, et les propriétaires se donnent le luxe d'en cirer le parquet avec une *encaustique* d'un nouveau genre : la cire et la térébenthine n'y entrent pour rien, et l'on se contente d'avoir recours à la bouse de vache. J'avais entendu parler en Europe de cette façon d'embellir les parquets et les chambres, et je la trouvais peu de mon goût. Je changeai vite de sentiment lorsque, arrivé en Afrique, je vis des parquets noirs comme l'ébène, unis comme du marbre, propres et luisants, avec des incrustations de coquillages blancs disposés avec goût et formant quelques dessins. Le soin de faire et d'entretenir ces parquets est confié aux femmes; elles délaient la bouse dans l'eau, en répandent sur le sol une couche offrant une épaisseur de quelques millimètres, la laissent sécher, et la frottent avec les feuilles du papayer ou avec celles du khaïo-khaïo, qui m'a paru être une espèce de séneçon. C'est cette préparation qui donne au parquet la belle couleur noire et le brillant dont j'ai parlé plus haut.

Les rues des quartiers nègres sont tortueuses, peu larges et mal entretenues ; par leur irrégularité et leurs contours sinueux, elles ressemblent à celles de toutes les villes de l'intérieur et du littoral. La ville de Lagos, ainsi que l'île, sont appelées *Eko*, par les indigènes. La population de la ville est de soixante mille habitants; celle de l'île est de quatre-vingts à quatre-vingt-dix mille. Elle est un mélange de Nagos, de Djedjis, de créoles, de Sierra-Léonais, d'Haoussanis et de musulmans venus de différentes contrées. Les commerçants européens et les employés blancs de la colonie sont en petit nombre; ils occupent un quartier spécial le long du quai, et, pour prévenir les tentatives de vol, il est interdit aux naturels de circuler de ce côté pendant la nuit, à partir de neuf heures.

Durant mon séjour dans l'île, je ne remarquai point dans les indigènes ce respect du blanc et cette politesse exquise qui me frappèrent plus tard à Porto-Novo et dans le Dahomey; les nègres de la colonie, protégés outre mesure, sont d'une fierté et d'une

Digitized by Google

morgne insupportables. M. Vallon disait de Sierra-Leone : « La population de cette ville a des habitudes intolérables à l'égard des étrangers. Il n'y a de vraiment libre que l'homme de race africaine; son orgueil en est tellement enflé qu'il devient imprudent de le froisser en quoi que ce soit (1). » On pourrait dire la même chose de Lagos : le blanc qui, même poussé à bout par les provocations d'un noir, se permettrait de le frapper, serait traîné devant les tribunaux et condamné à une forte amende. Si quelqu'un n'a pas sur lui la somme demandée, on ne lui donne pas souvent le temps d'aller la chercher dans sa demeure, et il est provisoirement jeté en prison. Cette protection excessive rend les nègres indociles, arrogants et paresseux.

L'action civilisatrice de l'Angleterre est nulle en Afrique; la demi-civilisation qu'elle enseigne, ainsi que la sotte fierté qu'elle éveille dans les cœurs, sont pires que la barbarie. Les nègres placés sous son autorité, loin de devenir meilleurs, s'écartent de plus en plus des règles de l'honneur, de la justice et de la probité. Je n'attendrai jamais d'elle une régénération quelconque de l'Afrique; aussi, ses succès chez les Achantis m'ont-ils trouvé indifférent. L'Angleterre est une nation essentiellement pratique, mercantile et profondément égoïste; elle consulte, avant tout, ses propres intérêts, et ne songe qu'à exploiter le mieux possible les contrées où elle s'établit. Si les colonies devaient offrir à la civilisation et au christianisme une route vers l'intérieur du continent africain, j'aurais plus de confiance dans l'Algérie, dans le Sénégal et dans les colonies françaises : car, quoique notre système bureaucratique nuise énormément à la colonisation, quoique les Français se montrent presque toujours tracassiers à l'égard des missionnaires, ils ont cependant le talent de s'attacher davantage le cœur des indigènes et de leur mieux inculquer le sentiment du devoir.

Au nord-est de Lagos s'étend l'immense lagune de Corodou (ou Cradoo) qui longe la côte jusqu'à la rivière Bénin, avec laquelle elle communique par un canal ou marigot très-étroit qu'on nomme l'Efra.

J. E. Bouche,
ancien missionnaire au Dahomey, membre de la Société de géographie et de plusieurs autres Sociétés savantes.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) *Revue maritime et coloniale*, novembre 1863, p. 378.

Digitized by Google

L'ESTHÉTIQUE DE M. VICTOR HUGO

I

C'était en 1828, il y aura un demi-siècle bientôt, que le manifeste de l'école dite *romantique* est apparu au monde, en forme de préface au drame de *Cromwell*. Un an après, je publiais un petit traité *de l'Imitation théâtrale, à propos du romantisme*, ou plutôt, comme j'aurais pu le dire, à propos de cette préface qui en était l'occasion. Le temps n'a fait que justifier mes observations; mais, à côté des fausses théories de M. Victor Hugo, le théâtre dit *classique* était tombé si bas, les rhéteurs avaient tellement travesti la poétique d'Aristote et donné si beau jeu aux détracteurs de celle-ci, que la défense ne pouvait en être entendue; et c'est ainsi que la nouvelle doctrine s'est élevée sur les ruines de l'ancienne, bien moins par sa valeur propre que par le talent des hommes qui l'ont représentée, depuis M. Victor Hugo jusqu'à M. Dumas fils.

Le romantisme a passé comme un torrent qui ne connaît point de digues et qui n'a pas de lit. M. Victor Hugo a essayé de lui trouver des sources, et s'y est perdu, comme nous le verrons. Ce n'est pas même une doctrine, à moins qu'elle ne soit celle de la pure fantaisie. Le seul principe qui en avait paru saisissable est celui d'un genre d'imitation plus rapproché de la vie réelle. Or, on sait que les dramaturges du dernier siècle en avaient déjà fait leur drapeau. Diderot avait été le précurseur de M. Victor

Digitized by Google

Hugo dans cette voie qui devait nous conduire à tous les excès du *réalisme*, et Marmontel avait déjà lutté contre cet entraînement qui laissait trop de portes ouvertes à la médiocrité.

L'imitation dramatique ne peut comporter que la vraisemblance. Il m'avait été facile de montrer que la prétendue *réalité* de M. Victor Hugo, telle qu'il avait été amené lui-même à la définir, en présence des abus que ses disciples en faisaient, n'était au fond que la *vraisemblance* d'Aristote; mais M. Victor Hugo avait bien d'autres prétentions. Le romantisme, qui avait trouvé sa raison d'être non-seulement dans le besoin généralement senti d'une réaction nécessaire contre les errements de notre vieux théâtre et son mythologisme usé, mais encore dans celui d'une réparation due au moyen âge et à nos souvenirs nationaux, s'est transfiguré tout à coup dans la préface de *Cromwell*, où le moyen âge n'est plus guère glorifié que dans ses laideurs, et par un raffinement de profanation tout nouveau, *ce grotesque* offert à notre admiration sous la couverture du christianisme.

On sait maintenant le chemin que M. Victor Hugo, toujours grand poëte, a fait dans cette nouvelle voie, depuis *Hernani*, *Marion Delorme*, *Le Roi s'amuse*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, etc., jusqu'à ses dernières œuvres qui ne sont malheureusement que trop connues de tout le monde.

Il y a là un fait psychologique étrange, et qui méritait d'être étudié. Je n'ai fait que l'aborder, comme accessoirement, dans mon traité *de l'Imitation théâtrale*, opposé à son manifeste de 1828; mais le temps ne peut avoir ici force de prescription. M. Victor Hugo n'a pas cessé d'être le même homme qu'il était alors, à la veille d'*Hernani*. Le sphinx à pénétrer, *monstrum* (1), est tout entier dans la préface de *Cromwell*, et c'est là surtout qu'il doit être cherché.

Mais parlons sans figures. A quoi tient-il que, dans nos temps d'homœopathie littéraire et de *raffinement*, cette préface qui a fait tant de bruit, n'ait jamais été sérieusement analysée; que M. Jules Janin lui-même, surnommé *le prince des critiques*, se soit tant de fois prosterné devant elle avec les apparences d'une parfaite bonne foi? Je m'en étonne et ne comprends pas qu'un

(1) Expression que M. Victor Hugo emploie toujours en bonne part et qu'il applique même à Paris, sa ville de prédilection.

Digitized by Google

pareil manifeste ait pu se produire de notre temps, sans autre contradiction que celle de vaines clameurs élevées dans le camp de certains classiques attardés.

Cela tiendrait-il à ce que M. Victor Hugo a d'abord eu pour appui dans l'opinion l'arrière-garde de son passé monarchique et pseudo-chrétien? Serait-ce encore que de 1840 à la fin du règne de Louis-Philippe, l'académicien et le pair de France eussent assez couvert en lui *l'homme de révolution* pour qu'on ne le vît pas dans ses livres, et que même en 1848, il eût pu être compté à Paris parmi les candidats *de l'ordre?* je serais fort embarrassé de le dire; mais ce que je sais bien, c'est que l'ordre n'est pas dans sa nature. *L'enfant sublime* que Chateaubriand découvrait en lui portait déjà sur son front la prédestination d'un *ange rebelle.*

S'il y a ici une énigme, le mot ne pouvait en être cherché qu'à la place où M. Victor Hugo l'avait mis, c'est-à-dire dans son manifeste de 1828, au sommet des deux versants de sa vie; mais comment gravir ce nouveau Sinaï d'où la foudre pouvait descendre? On s'est tenu au pied dans une sorte d'éblouissement.

Le mot d'ordre de la nouvelle doctrine était en apparence purement littéraire. A ce premier point de vue, rien de neuf. Il n'y avait là, comme je viens de le dire, qu'une exhumation du principe inauguré par les dramaturges du siècle dernier; mais le romantisme était ailleurs; et nous allons voir comment M. Victor Hugo lui a donné l'illustration d'un état civil entièrement nouveau qui le fait remonter à Jésus-Christ.

Ceci va nous reporter à des horizons tellement nébuleux que notre œil aura quelque peine à en percer les profondeurs. Essayons pourtant d'y suivre M. Victor Hugo. Notre meilleur guide sera ici la poétique d'Aristote, avec laquelle nous avons d'abord à confronter celle que nous rencontrons dans la préface de *Cromwell.*

II

Aristote, au premier chapitre de sa *Poétique,* indique trois principaux genres de poésie : la poésie épique ou l'épopée, la poésie dramatique, exprimée par la tragédie et la comédie, la

Digitized by Google

poésie lyrique ou le dithyrambe. Ouvrez la préface de *Cromwell*, aux premières pages, et vous y verrez M. Victor Hugo proclamer trois genres de poésie, qui sont : l'ode, l'épopée et le drame.

Aristote, il est vrai, s'arrête au simple énoncé de ces différents genres ; il ne les présente pas comme les seules expressions des formes de l'esprit humain dans la poésie. L'auteur de la préface, au contraire, en fait, pour ainsi dire, une loi de l'humanité. C'est à ses yeux comme un cercle de fer où nous serions renfermés et condamnés à rouler fatalement.

Le nombre *trois* devient ici la base de toutes les opérations de M. Victor Hugo. Trois époques d'abord : les temps primitifs, autrement dits fabuleux, les temps antiques et les temps modernes. A chacune de ces époques correspondent plusieurs choses, également scellées et rivées trois à trois comme avec des clous d'airain ; mais laissons parler M. Victor Hugo.

« La poésie a trois âges dont chacun correspond à une époque de la société : l'ode, l'épopée, le drame. Les temps primitifs sont lyriques, les temps antiques sont épiques, les temps modernes sont dramatiques. L'ode chante l'éternité, l'épopée solennise l'histoire, le drame peint la vie. Le caractère de la première poésie est la naïveté, le caractère de la seconde est la simplicité, le caractère de la troisième est la vérité. Les personnages de l'ode sont des colosses : Adam, Caïn, Noé ; ceux de l'épopée sont des géants : Achille, Atrée, Oreste ; ceux du drame sont des hommes : Hamlet, Macbeth, Othello. L'ode vit de l'idéal, l'épopée du grandiose, le drame du réel. Enfin, cette triple poésie découle de trois grandes sources, la Bible, Homère et Shakespeare. »

Est-ce bien sérieusement qu'on prétendrait nous imposer cette fantasmagorie ? Comment se flatterait-on de pouvoir ainsi parquer l'esprit humain dans de vaines formules ? Est-ce que la poésie lyrique est l'apanage des siècles primitifs à l'exclusion des autres ; et peut-on lui donner la naïveté pour caractère essentiel, en même temps qu'on lui ôte la simplicité, pour la donner à l'épopée, et la vérité qu'on réserve au drame, comme si ces diverses qualités devaient s'exclure et ne pouvaient se trouver réunies dans tous les genres ? Est-ce que l'ode enfin ne chante que les colosses et l'éternité ? Quoi, c'est M. Victor Hugo qui vient nous dire cela, lui qui est l'exemple vivant du contraire de toutes ces choses, et qui porte en nos temps modernes une des plus belles couronnes lyriques du monde, et la plus belle peut-être !

Digitized by Google

Et l'épopée, si son caractère propre est la simplicité, comment vivrait-elle exclusivement du grandiose, et pourquoi ne vivrait-elle pas de l'idéal aussi bien que l'ode, et du réel aussi bien que le drame? Est-ce que d'ailleurs elle est exclusivement propre aux temps antiques? Si l'antiquité peut s'honorer d'Homère et de Virgile, les temps modernes n'ont-ils pas produit Milton, le Dante, Arioste et le Tasse?

Et le drame, à son tour, à quel titre voudrait-on l'empêcher d'avoir existé dans les temps antiques, où retentissent les noms d'Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane etc., et comment lui serait-il ordonné de ne peindre que les hommes à l'exclusion des géants, dans le moment même où on vient de classer parmi les géants certaines figures du drame antique, et quand on est l'auteur des *Burgraves*, géants s'il en fut? Pourquoi réserver l'histoire à l'épopée, qui n'en prend qu'à son aise, et pourquoi cette réserve faite aux dépens du drame qui, selon M. Victor Hugo, serait plus spécialement destiné à peindre la vie? Que signifie cette distinction subtile entre la vie et l'histoire? Est-ce que l'histoire est autre chose que la vie racontée? Est-ce qu'elle n'est pas, à ce titre même, le principal objet des applications du drame (1)?

En vérité, j'ai quelque honte à m'escrimer contre ces feux follets du nombre trois, rêvés par M. Victor Hugo. Il est vrai qu'il se hâte d'ajouter : « Nous n'avons aucunement prétendu arroger aux trois époques de la poésie un domaine exclusif, mais seulement fixer leur caractère dominant. La Bible, ce divin monument lyrique, renferme, comme nous l'indiquerons tout à l'heure, une épopée et un drame en germe, *les Rois* et *Job*. On sent, dans tous les poëmes homériques, un reste de poésie lyrique, et un commencement de poésie dramatique. L'ode et le drame se croisent dans l'épopée. Il y a de tout dans tout; seulement il existe dans chaque chose un principe générateur auquel se subordonnent tous les autres, et qui impose à l'ensemble son caractère propre. »

Ainsi, nous avions encore, il n'y a qu'un instant, sous les yeux, des divisions bien compassées, bien symétriques, et voilà qu'on

(1) L'histoire n'appartient pas plus à l'épopée qu'au drame; elle peut entrer dans l'un comme dans l'autre, aux conditions qui leur sont propres, et en cela bien différentes de celles de l'historien. « La poésie, dit Aristote au chapitre IX de sa *Poétique*, s'attache plus au général, et l'histoire au particulier. »

Digitized by Google

nous les efface aussi facilement que des lignes à la craie sur un tableau, sous prétexte qu'il y a de tout dans tout, ce qui est encore un autre genre d'exagération.

Laissons ces appréciations systématiques, et disons simplement que l'esprit humain, qui est le même au fond chez tous les peuples et dans tous les temps, n'a pu arriver tout de suite, aux formes les plus composées de son développement, qu'il s'est d'abord exercé dans des sujets plus simples et des proportions moins étendues que celles de l'épopée et du drame; et, par exemple, en s'éclairant des lumières du bon sens et de la tradition, que les premiers essais poétiques ont dû se rapprocher, par leur forme et leur objet, des compositions du genre libre et spontané, tels que l'ode et l'élégie; que les premières odes ont été probablement des hymnes ou des chants de guerre; qu'on peut faire remonter à des temps très-éloignés les origines de l'apologue ou de la fable proprement dite, histoire allégorique, heureux cadre ouvert à ces vulgaires moralités qui résument la sagesse des nations, forme ingénieuse où celles de l'épigramme et de la satire étaient en germe. Il existe, en effet, des monuments très-anciens de ces différents genres dont les éléments devaient se retrouver plus tard associés et combinés plus ou moins habilement dans les grandes compositions.

C'est encore Aristote qui sera ici notre meilleur guide. Ce philosophe, remontant aux origines de la poésie, la fait dériver de notre penchant à l'imitation. Partant de ce principe et de notre penchant non moins naturel au rhythme et au chant, « Les genres différents, dit-il, furent partagés selon le caractère des poëtes. Les esprits les plus élevés imitaient les actions vertueuses et les destinées des hommes illustres; les moins élevés représentaient les mœurs des hommes vicieux, et, tandis que les premiers inventaient les hymnes et les éloges, les seconds inventaient la satire. En ce dernier genre, nous ne connaissons point d'ouvrage avant Homère, quoique probablement il en existât beaucoup; mais depuis lui, nous en avons, tels que son *Margitès* et quelques autres. Ils furent composés en vers ïambiques, d'où ils conservent encore le nom d'*ïambes*, parce que les poëtes adoptaient cette mesure en s'attaquant les uns les autres. De là, chez les anciens, deux classes de poëtes : les héroïques et les ïambiques. Homère fut le premier poëte dans le genre sérieux, le seul même, et parce qu'il imita bien, et parce qu'il imita dra-

Digitized by Google

matiquement. Homère encore inventa les formes de la comédie, en peignant non l'odieux, mais le ridicule, car son *Margitès* est aux comédies ce que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont aux tragédies. A l'apparition des poëmes dramatiques, les poëtes passèrent de l'ïambe à la comédie et de l'épopée à la tragédie (1). »

Voilà ainsi, d'un côté, la tragédie née de l'épopée, formant avec elle un genre de poésie dite héroïque et remontant comme elle aux premiers essais du genre lyrique, hymnes ou dithyrambes, de l'autre, la comédie née de la satire, deux variétés d'un autre genre de poésie dite ïambique : Homère, à lui seul, expression de tout cela !

Je laisse à juger maintenant si M. Victor Hugo n'aurait pas mieux fait de s'en tenir à ce qui nous a été dit d'Homère et des origines de la poésie par Aristote.

III

Passons maintenant à l'examen de ce qui appartient en propre à M. Victor Hugo.

Il est certain que les croyances religieuses, les lois, les mœurs, les usages, l'idiome, le climat, les circonstances politiques, influent beaucoup sur les tendances de l'esprit humain, sur les formes de son développement dans la poésie comme en toute autre chose; et c'est une étude qui ne doit pas être négligée dans l'histoire littéraire des peuples. Une telle histoire ne peut être entreprise avec sûreté que pièces en main, et je conçois que, de cette manière, on y mettrait plus de temps qu'en la composant *a priori*, d'après une appréciation générale et arbitraire des lois de l'humanité. M. Victor Hugo s'est ici contenté d'un système auquel il a voulu faire plier tous les faits; mais son procédé, devenu banal, et qui tient aux erreurs et aux préjugés de notre siècle orgueilleux, tend à substituer aux idées naturelles et vraies des idées factices, à l'histoire une vaine fantasmagorie, au monde réel un monde de convention qui, je dois le reconnaître, a l'avantage d'être plus à la portée de ceux qui veulent tout savoir sans avoir rien appris. Nous comprenons facilement que, dans ces conditions, M. Victor Hugo ne pouvait manquer

(1) *Poétique*, ch. IV.

Digitized by Google

d'adhérents; mais nous voyons aussi qu'il s'embarrasse à chaque pas dans le labyrinthe de ses constructions *a priori*, et que sa marche est presque toujours à l'encontre des faits.

Je ne m'oppose pas le moins du monde à ce que l'ode ait précédé l'épopée, comme le pense Aristote et comme le veut M. Victor Hugo : nous voyons pourtant qu'Homère, qui est *épique*, vivait quatre cents ans avant Pindare qui est *lyrique*, et qu'Hésiode, réputé contemporain d'Homère, cultivait la poésie didactique et descriptive dans un temps qui semblait ne pas devoir appartenir à cette forme, enfin que dans la période même des temps que M. Victor Hugo appelle antiques, et qui, selon lui, devraient être ceux de l'épopée, la poésie dramatique est évidemment prédominante.

Pour en venir à tout embrouiller, comme il le fait, du haut de son génie, M. Victor Hugo, dédaignant l'analyse et la repoussant du pied, se réfugie dans les régions les plus nébuleuses de la synthèse; et comme il faut absolument, suivant lui, que tout soit épique au second âge de l'humanité, vite il se met à broyer, dans le grand mortier de l'épopée, tous les poëtes et tous les écrivains de l'antiquité. Il nous apprend ainsi que Pindare est *plus sacerdotal que patriarcal, plus épique que lyrique; qu'Hérodote est un Homère; que l'épopée ressort de partout de la tragédie antique; que le chœur placé entre le spectacle et le spectateur n'est autre chose que le poëte complétant son épopée; que le théâtre des anciens est, comme leur drame, grandiose, pontifical, épique*...Et voilà pourquoi Pindare qui s'imaginait faire des odes, Hérodote de l'histoire, Eschyle, Sophocle, Euripide, des tragédies, Aristophane et Ménandre, des comédies, ne faisaient cependant que de la poésie *sacerdotale*, *pontificale*, autrement dite *épique*, à peu près comme le bon M. Jourdain faisait de la prose, sans s'en douter. Je ne sache pas qu'on puisse abuser plus étrangement du droit d'écrire et de la complaisante élasticité des mots.

N'est-ce pas encore en abuser beaucoup que de réduire la Bible aux proportions d'un genre de poésie qui serait l'ode ou la poésie lyrique? Il y a sans doute infiniment de poésie dans la Bible, et cette remarque a été faite avant M. Victor Hugo. *Il y a de tout dans tout*, comme il le dit lui-même; à plus forte raison dans ce livre universel et inspiré, où il veut bien voir aussi des éléments de drame et d'épopée; et, cela étant, de son propre aveu, comme il y a dans la Bible autre chose encore que de la

Digitized by Google

poésie, la prétention de faire passer ce livre au laminoir d'un système préconçu, d'en subordonner le véritable caractère à quelques circonstances de couleur et de forme, et de le cacher pour ainsi dire à nos yeux sous la poussière d'un grand mot, me paraît, je l'avoue, singulièrement vaine et puérile, pour ne rien dire de plus.

La Bible est à la fois le code et l'histoire des Juifs; elle exprime et contient toute la littérature de cet ancien peuple, et si elle est de plus un livre divin, comme le reconnaît M. Victor Hugo, ces considérations n'auraient-elles pas dû le conduire à penser qu'elle peut former à elle seule, non pas seulement, comme il le dit, le côté d'un triangle dont Homère et Shakespeare seraient les deux autres côtés, mais un triangle tout entier?

Quant aux anciens Grecs, on peut dire que leur littérature a été vraiment universelle. Ils ont été nos maîtres et nos modèles; et remarquons aussi, sans aller au delà de ce que tout le monde sait, que la littérature de cette nation s'est développée dans des circonstances et sous un climat bien propres à favoriser tous les élans de l'esprit, tous les épanouissements de l'imagination. Les Grecs avaient d'ailleurs un merveilleux instrument à leur disposition, celui d'une langue éminemment expressive et harmonieuse, aussi propre à la poésie qu'à l'éloquence. Ils ont été lyriques, épiques, dramatiques, didactiques et descriptifs, orateurs, dialecticiens, historiens, savants, philosophes; et ce n'est pas ma faute assurément si leur génie, aussi bien que celui des Romains, qui les ont suivis et imités avant nous, s'est permis de briser le moule étroit des combinaisons ternaires inventées si laborieusement par M. Victor Hugo.

Ce qu'il y a de commun et d'opposé, dans ce qui précède, entre les principes d'Aristote et ceux de M. Victor Hugo, peut se résumer en deux mots.

Aristote admet trois principaux genres de poésie; mais il n'empêche pas qu'il y en ait d'autres.

M. Victor Hugo formule la même opinion, mais d'une manière en quelque sorte exclusive et absolue. Le système qu'il met à côté n'appartient qu'à lui seul.

M. Victor Hugo voit un Homère dans Hérodote; Aristote, au contraire, examinant, dans le chapitre IX de sa *Poétique*, en quoi la fonction du poëte diffère de celle de l'historien : « Mettez, dit-il, en vers l'histoire d'Hérodote, ce ne sera jamais qu'une

Digitized by Google

histoire en vers (1). » Il est facile de voir de quel côté sont la raison et la vérité.

IV

Je passe à un autre point de vue du système de M. Victor Hugo, celui de l'avénement du drame avec le christianisme.

« Du jour où le christianisme a dit à l'homme : Tu es double, tu es composé de deux êtres, l'un périssable, l'autre immortel, l'un charnel, l'autre éthéré, l'un enchaîné par les appétits, les besoins et les passions, l'autre emporté sur les ailes de l'enthousiasme et de la rêverie, celui-ci enfin, toujours courbé vers la terre, sa mère, celui-là sans cesse élancé vers le ciel, sa patrie, de ce jour, le drame a été créé. »

Passons sur l'enthousiasme et la rêverie, qui ne sont pas, cette dernière surtout, le principal objet des recommandations du christianisme. Est-ce que le sentiment des deux principes de notre nature, est-ce que la lutte éternelle du mal et du bien, qui s'accomplit dans l'homme, auraient été par hasard inconnus des anciens? L'idée qui s'y rapporte a été, sans doute, élevée, purifiée, fortifiée par le christianisme, et je ne me crois pas moins pénétré de cette vérité que M. Victor Hugo; mais elle est aussi vieille que le monde; elle est gravée dans tous les éléments de notre nature, elle se révèle dans l'histoire de tous les peuples, et je ne perdrai pas mon temps à le montrer. Si l'existence du drame ne tenait qu'à cela, nous ne devons pas être étonnés qu'il ait été trouvé si longtemps avant l'avénement de Jésus-Christ. La seule chose qui puisse être, au contraire, un sujet d'étonnement pour nous, c'est qu'en dépit des faits les plus patents, M. Victor Hugo vienne aujourd'hui subordonner les origines du drame à ce même avénement. Nous apprenons ainsi qu'Eschyle, Sophocle, Euripide n'étaient que des satellites d'Homère, et ne faisaient encore que de la poésie épique, en croyant faire des tragédies.

Quant à la comédie, M. Victor Hugo s'en débarrasse avec la même prestesse, et la fait passer devant nous *presque inaperçue*

(1) La poésie chez les Grecs était entendue surtout de l'invention. « Le poëte, dit encore Aristote, est plus poëte par la fable que par les vers. »

Digitized by Google

dans le grand ensemble épique de l'antiquité. « Que sont, dit-il, Aristophane et Plaute? Homère les emporte avec lui, comme Hercule emportait les Pygmées, cachés dans sa peau de lion. »

Cette manière d'escamoter les questions pourra sembler bien cavalière; et puisqu'il s'agit ici de la comédie, nous remarquerons, en passant, qu'Aristophane et Plaute ne sont pas les seuls poëtes comiques de l'antiquité : Cratinus, Eupolis, Epicharme, Ménandre, chez les Grecs (1), Térence, chez les Romains, méritaient bien aussi quelque mention. D'où vient que M. Victor Hugo n'en parle pas? c'est que, ne pouvant rattacher la comédie, par aucun point, soit à l'épopée, soit à Homère lui-même, dont il néglige le *Margitès*, il avait besoin d'en rapetisser l'importance. Admirons la phrase *à effet* qui tranche si lestement la question.

Il est ainsi bien entendu, de par M. Victor Hugo, qu'il n'y avait ni tragédie ni comédie avant Jésus-Christ. Comment cela? Tâchons de comprendre.

Ici nous apprenons que le drame, né du christianisme, se serait incarné dans Shakespeare, au XVI^e^ siècle. Si le christianisme contenait le drame en germe, à quoi tient-il que l'avénement de celui-ci se soit fait attendre si longtemps? Cette difficulté n'arrête pas M. Victor Hugo : laissons-le parler.

« La poésie née du christianisme, la poésie de notre temps, est donc le drame; le caractère du drame est le *réel;* le réel résulte de la combinaison toute naturelle de deux types, le *sublime* et le *grotesque*, qui se croisent dans le drame, comme ils se croisent dans la vie et dans la création. »

Mais de même que le drame était impossible avant Jésus-Christ, de même, d'après M. Victor Hugo, cette forme aurait ensuite absorbé toutes les autres et les tiendrait, pour ainsi dire, en interdit. C'est au drame qu'appartiendrait la manifestation des deux principes de notre nature, il en serait la condition obligée, tellement que ces deux principes ne sembleraient pouvoir être mis en présence ailleurs. A quoi tiendrait pourtant cette impossibilité? M. Victor Hugo va devant lui sans nous l'apprendre, écrasant les objections sous les roues de son char, ou les arrêtant d'un geste magnifique, à la gorge de ceux qui voudraient parler. Deux hommes seulement, deux grandes figures de poëtes, em-

(1) Aristote en cite beaucoup d'autres, au moins neuf, et presque autant de poëtes tragiques, dont les ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous.

Digitized by Google

barrassent un moment sa marche, Dante et Milton. Ceux-ci nous ont laissé toute autre chose que des drames, et pourtant nous voyons que les deux principes de notre nature n'ont jamais été plus fortement mis en relief et en opposition que dans leurs ouvrages. On sait déjà comment M. Victor Hugo s'est débarrassé des tragiques et des comiques grecs, avant Jésus-Christ. La manière dont il en use à l'égard de Dante et de Milton n'est pas moins expéditive : il en fait *les arcs-boutants de l'édifice dont Shakespeare est le pilier central*, ou, si vous l'aimez mieux, *les contre-forts de la voûte dont il est la clef*. La raison de cela, c'est que, *loin de tirer à eux dans ce grand ensemble littéraire qui s'appuie sur Shakespeare*, ils sont, comme lui, mêlés *de grotesque et de sublime*, donnés par M. Victor Hugo comme les deux types du *réel*, qui lui-même est le caractère essentiel du drame.

Ainsi, faites une tragédie avant Jésus-Christ, ce ne sera pas une tragédie, c'est un reste de poëme homérique. — Mais une comédie ? — Silence, Homère va vous emporter dans son manteau. — Mais il y a du grotesque et du sublime dans Homère, et vous avez dit que... — C'est égal, Homère ne pouvait faire que de la poésie épique. — Et Milton, qui croyait en faire aussi, pourquoi voulez-vous que son *Paradis perdu* ?... — Milton, Milton... c'est autre chose : il est venu après Jésus-Christ.

Rare et merveilleuse théorie qui nous mène à dire : Faites un drame avant Jésus-Christ, ce ne sera pas un drame ; faites toute autre chose après, ce sera un drame. O puissance des mots !

Les mots !... personne, je le sais, n'en connaît mieux la magie que M. Victor Hugo ; personne, avant et depuis Jésus-Christ, ne les a mieux fait miroiter, toujours à l'appui de la même idée fixe. On le retrouve, en effet, dans son *William Shakespeare*, à trente-six ans de distance, encore plus outré que dans sa préface de *Cromwell*. Il y arrive même à résumer en un seul mot toute sa doctrine : « On a de CELA, ou on n'en a pas... » Humilions-nous.

V

Le christianisme, auquel M. Victor Hugo veut à toute force rapporter les origines du drame, aurait marqué aussi l'avénement de la mélancolie dans le monde. Il faut citer.

Digitized by Google

« Nous ferons remarquer, dit M. Victor Hugo, qu'avec le christianisme s'introduisait dans l'esprit des peuples un sentiment nouveau, inconnu des anciens et singulièrement développé chez les modernes, un sentiment qui est plus que la gravité et moins que la tristesse, la mélancolie. »

Voilà une définition de la mélancolie tout à fait neuve, il est vrai, comme toutes les définitions de M. Victor Hugo, mais aussi des plus engageantes. Il n'y a guère moyen de ne pas se constituer mélancolique, après cela, pour peu qu'on ait été baptisé. Ce serait être ennemi de soi-même, et comment s'y refuserait-on, quand on peut, sans plus d'effort, être mis au rang des *natures incomprises* ou des *génies méconnus!* Les mélancolies de cette espèce avaient tellement pullulé dans les temps qui ont suivi la préface de *Cromwell*, qu'on aurait pu se croire en pleine épidémie de ce nouveau genre d'affection. Si je dis nouveau, ce n'est pas que la mélancolie n'ait été mise à la mode auparavant. L'Allemagne avait déjà eu ses suicides *à la Werther* (1), et Mme de Staël avait préparé les voies à M. Victor Hugo ; mais ce qui lui revient en propre est d'avoir dit que la mélancolie était née du christianisme, et de s'être fait des disciples qui ont répété cette sottise (2).

Voilà donc une opinion, sinon bien établie, du moins propagée dans le monde et dans les écoles par des écrivains accrédités. Ce préjugé de fraîche date a fait son chemin d'autant plus commodément qu'il n'offusquait personne, et qu'un assez bon moyen de se faire valoir dans le monde, à défaut d'autres, est de se mettre à la suite des hommes qui ont un nom.

Rien de moins fondé que ce préjugé. « Comment se fait-il, dit Aristote, dans son livre *des Problèmes*, que tous les hommes éminents dans la philosophie, la politique, la poésie ou les arts, aient été mélancoliques, quelques-uns même au point d'éprouver les accidents qu'entraîne cette disposition? Ainsi, parmi les anciens héros, Hercule, Ajax, Bellérophon; parmi les hommes illustres de notre temps, le Lacédémonien Lysandre peu de temps avant sa mort, Empédocle, Platon, Socrate et beaucoup d'autres, ainsi que la plupart des poëtes. »

(1) On sait en effet que ce roman mit à la mode une espèce de monomanie sentimentale qui a conduit quelques esprits faibles au suicide.

(2) « La mélancolie, dit Hégésippe Moreau, sentiment tout moderne et tout chrétien. »

Digitized by Google

M. Egger, auquel j'emprunte cette citation (1), s'étonne qu'Aristote ait pu se poser une pareille question deux mille ans avant Chateaubriand et Byron. D'où vient cet étonnement, sinon des erreurs et des préjugés de notre temps?

La mélancolie étant propre à notre nature, pourquoi veut-on qu'elle n'ait pas existé de tout temps? Le christianisme, au compte duquel on voudrait la mettre, en serait plutôt un préservatif, en purifiant notre âme et en la dégageant des passions prédisposantes. Et d'ailleurs, à quoi bon se mettre ici en frais d'invention? La mélancolie a des causes connues et bien observées, même physiques, et tout à fait étrangères au christianisme. Il est loisible à chacun de s'en rendre compte, mais il est plus amusant de faire des systèmes et plus commode aussi de les adopter sans examen (2).

C'est une chose assez digne d'attention que cet Aristote si décrié nous arrive toujours à point pour nous aider à faire toucher du doigt l'inanité des théories de M. Victor Hugo : ce n'est pas la dernière fois que nous le rencontrerons sur le même chemin.

Nous sommes ici sur le terrain des faits; M. Victor Hugo s'y est placé lui-même, et nous ne pouvons commettre envers lui d'autre irrévérence que celle de les lui opposer, quand il se permet de les travestir ou de les fausser : c'est ce que nous allons continuer de faire.

VI

« Le drame, dit M. Victor Hugo, est la poésie complète. L'ode et l'épopée ne le contiennent qu'en germe. Il les contient l'une et l'autre en développement. Il les résume et enserre toutes les deux. »

Aristote avait dit deux mille ans avant lui : « Tout ce qui est dans l'épopée est dans la tragédie, mais tout ce qui est dans la tragédie n'est pas dans l'épopée. »

(1) *Introduction à l'étude de la littérature grecque.* 1849.

(2) M. Paul de Saint-Victor nous vient ici en aide. Lisez dans *le Moniteur universel* son feuilleton du 9 février où, à propos de *la Ciguë* de M. Emile Augier, il jette un coup d'œil magnifique sur les ravages de la mélancolie depuis la plus haute antiquité.

Digitized by Google

Ce qui est dans le drame et ce qui n'est pas dans l'épopée, c'est le spectacle et l'action : voilà probablement ce qu'Aristote a voulu dire; autrement, sa proposition serait trop absolue pour être vraie. C'est le défaut que je trouve à celle de M. Victor Hugo, qui ne voit ici que la *poésie* et qui la voit *complète* dans le drame. Ici commence l'erreur et la confusion. Non, la poésie n'est pas complète dans le drame; il y a en poésie des formes et des développements qu'il ne comporterait pas.

C'est le poëte qui parle dans l'ode et dans l'épopée. Dans le drame, ce sont les personnages. Il est de principe que le poëte doit rester caché derrière eux. Sans doute, il est certaines situations dans lesquelles ceux-ci peuvent devenir lyriques et même épiques, ce qui est plus rare; mais ce n'est pas le ton ordinaire du drame. L'ode et l'épopée ont donc une liberté qui leur est propre et que le drame ne saurait avoir au même degré, puisque le poëte y doit laisser la parole à ses personnages; et c'est dire assez qu'il ne peut *les contenir en développement*, *les résumer*, *les enserrer* toutes les deux, comme le prétend M. Victor Hugo. Continuons de le laisser parler.

« Le caractère du drame est le réel. » A cette proposition de M. Victor Hugo contentons-nous d'opposer quelques mots d'Aristote sur le drame considéré dans son caractère le plus distinctif et le plus général. « Les arts ont un objet commun, l'imitation. Le drame imite par l'action, comme l'épopée par le récit. La vraisemblance est la condition nécessaire de toute imitation épique ou dramatique... elle est la loi suprême de la poésie. » Pour M. Victor Hugo, c'est la réalité, non pas cependant réalité *selon la nature* ou absolue, comme l'auraient entendue *certains partisans peu avancés du romantisme*, mais une certaine réalité *selon l'art*, *que ne peut donner la chose même*.

Il est facile de voir que cette espèce de réalité n'est autre chose au fond que la vraisemblance d'Aristote. Je l'ai déjà dit et m'y tiens; mais j'ai encore à l'examiner dans les caractères qui lui sont assignés par M. Victor Hugo.

Le grotesque et le sublime, tels sont, suivant lui, les deux types ou éléments constituants du *réel*, qui lui-même est le caractère essentiel du drame.

Rien de plus rare que le sublime dans son acception la plus généralement adoptée, rien de plus rare aussi que le grotesque

Digitized by Google

proprement dit, dans la pratique ordinaire du drame, même romantique. Il est évident que ces modes ou formes d'expression ne peuvent à eux seuls constituer le drame qui, selon M. Victor Hugo, doit être considéré comme la forme la plus complète des créations de l'esprit humain dans la poésie.

Tout ce qui est dans l'homme, sentiments bons ou mauvais, passions, vertus, vices, travers ou défauts de l'esprit, ridicules, à tous les degrés de leur développement et sous toutes les formes de leur manifestation, appartient au drame. Il est impossible assurément que le sublime et le grotesque ne s'y rencontrent pas; mais de ce que ces deux éléments doivent être comptés, de ce qu'en leur qualité *d'extrêmes*, ils tranchent sur le fond du drame, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas d'autres, et serait-ce aussi qu'il n'y eût que de cela dans la vie? Le seul énoncé de cette proposition choque le bon sens; aussi voyons-nous que M. Victor Hugo, pour faire passer sa doctrine, a été amené de force à protester contre le *bon sens* et à le chasser de sa poétique. Je ne parle pas du *bon goût*, sur lequel on s'accorde moins; mais tout le monde sait aussi que, dans la nouvelle école, il est très-recommandé de ne pas en parler sans rire. Il y a là pourtant des lois de sens intime universelles, inexpugnables, et contre lesquelles aucune fantaisie ne prévaudra; mais ce n'est pas ici le lieu de les invoquer : restons dans les faits.

Prenez une tragédie de Corneille ou de Racine, une comédie de Molière, un drame de Shakespeare ou de M. Victor Hugo lui-même, et dites si, à côté du sublime et même du grotesque qui peut s'y rencontrer, vous n'y voyez pas encore autre chose.

Il y a, dans toutes les œuvres d'art, et dans celles du théâtre en particulier, puisque nous en sommes à celles-ci, *le fond* et *la forme*, à laquelle il faut encore ajouter *le ton*. Le fond est celui de l'humanité tout entière, depuis les amours de la famille jusqu'au délire et aux entraînements de cet autre amour qui est partout, depuis les intérêts les plus petits jusqu'aux plus grands, depuis les bassesses de l'égoïsme jusqu'aux grandeurs et aux dangers des ambitions les plus légitimes ou les plus criminelles. Est-ce que l'homme serait condamné, par hasard, à ne pouvoir être, au milieu de tout cela, que sublime ou grotesque? Est-ce que la forme serait nécessairement empruntée à l'un ou à l'autre? Est-ce que le ton devrait toujours y être subordonné? Personne ne le croit. M. Victor Hugo est seul ici contre tout le monde; et ce qui

Digitized by Google

est encore à remarquer, c'est qu'il se complaît dans cette situation cyclopéenne, où il ne veut absolument regarder que d'un œil.

Et cependant, loin de réagir et de se redresser contre un pareil défi au sens commun, les hommes les plus autorisés de la critique littéraire ont semblé reculer devant une condamnation absolue, comme si, dans leur esprit, ces mots de *sublime* et de *grotesque* avaient ou pouvaient avoir, non pas cette acception restreinte et vulgaire à laquelle nous sommes habitués, nous autres *petits esprits de l'école du bon sens*, mais une signification plus large et plus haute, une signification... qui n'est pas dans le dictionnaire de l'Académie.

Le sublime ne serait-il pas, dans la pensée de M. Victor Hugo, *le beau* qui serait *le bien*, et le grotesque, *le laid* qui serait *le mal*? Il essaye, en effet, comme nous le verrons plus loin, de se le faire croire à lui-même.

Prenons garde pourtant : M. Victor Hugo n'est pas homme à s'effacer devant les mots de son choix. Comment faire cependant pour tout concilier?.. Voyons, n'allons pas trop vite avec lui, car, en y regardant de plus près, nous devons reconnaître que sa glorification du *laid* paraît des plus sérieuses, et qu'il ne nous appartient pas d'en faire bon marché.

VII

M. Victor Hugo, qui fait dater le grotesque du christianisme, est cependant obligé d'avouer, bien malgré lui, que l'antiquité païenne en aurait eu des types assez recommandables. Ainsi, Vulcain qui amusait les dieux, Thersite, les hommes; ainsi, les Furies, les Parques, les Cyclopes, les Harpies, les Sirènes et les Tritons, les Satyres, l'Hydre de Lerne, peuvent passer pour des grotesques. Aucune difficulté là-dessus dans l'esprit de M. Victor Hugo. « Polyphème, dit-il, est un grotesque terrible, Silène, un grotesque bouffon. »

Mais qu'est-ce que tout cela? Qu'est-ce que l'enfer du paganisme à côté de l'enfer chrétien, Pluton, ses trois Parques, et son chien Cerbère à la triple gueule, à côté de Satan avec ses cornes, ses pieds de bouc et ses ailes de chauve-souris? Que sont les Euménides comparées aux sorcières de Macbeth, les Cyclopes

Digitized by Google

aux gnomes, l'Hydre de Lerne aux dragons locaux de nos légendes, à la Gargouille de Rouen, au Gra-Ouilly de Metz, à la Chair-Salée de Troyes, à la Drée de Montlhéry, à la Tarasque de Tarascon?

Les Satyres, les Faunes et tous les pieds fourchus de la mythologie ne soutiendraient pas mieux la comparaison, sans doute, avec les infinies variétés de diables et diablotins si bien traduits par Callot. Comment viendrait-on nous parler des Harpies, quand nous avons les Goules, les Ogres, les Vampires, les Brucolaques, les Psylles (1), les Aspioles, et tant d'autres revenants, Croquemitaines, et autres esprits follets que notre imagination fait rôder dans les vieux châteaux, dans les cimetières, et autour des petits enfants?

Tout près des Gnomes, ces nouveaux Génies de la terre, nous avons aussi les Génies du feu, de l'air et de l'eau, qui sont les Salamandres, les Sylphes et Sylphides, les Ondins et Ondines. Je n'aurais peut-être pas osé mettre les Génies de cette dernière espèce au-dessus des Sirènes et des Tritons; mais M. Victor Hugo n'en fait aucune difficulté, ce qui est une occasion pour lui de les opposer encore, avec avantage, aux *Naïades charnues* et aux *Zéphyres libertins*.

Passons maintenant des êtres surnaturels ou imaginaires aux hommes.

Si Thersite amusait les païens, le moyen âge nous a fourni les fous et les nains de cour.

A propos des nains, remarquons en passant que M. Victor Hugo les préfère aux géants. « Le génie moderne, dit-il, conserve le mythe des forgerons surnaturels, mais il leur imprime brusquement un caractère tout opposé et qui le rend plus frappant. Il change les géants en nains; des Cyclopes, il fait des Gnomes (2). » Ceci peut être profond; mais je ne le vois pas bien.

Le même génie moderne, entre autres parodies de l'humanité signalées par M. Victor Hugo, nous a donné les Arlequins, les Scaramouches et les Crispins.

(1) Il est question dans Hérodote d'un peuple fabuleux de ce nom, qui avait la propriété de conjurer les serpents. Je dois croire qu'il s'agit ici d'une autre race de Psylles, et je n'entends pas disputer à M. Victor Hugo ceux qu'il a si heureusement découverts.

(2) L'antiquité païenne avait aussi des nains. M. Victor Hugo lui-même nous parle des *Pygmées* qu'Hercule emportait dans sa peau de lion.

Digitized by Google

Somme toute, le grotesque du moyen âge est, suivant M. Victor Hugo, bien au-dessus du grotesque païen. Beaucoup de personnes pourraient trouver que l'un vaut l'autre, et n'attacheraient pas d'ailleurs à cette question la même importance que lui.

Si la chose méritait d'être discutée, nous aurions peut-être à conclure autrement que M. Victor Hugo. Sa nomenclature des grotesques du paganisme est loin d'être complète, même en ne parlant que des types restés dans toutes les mémoires. Nous n'y trouvons pas les Centaures, la Chimère, Charybde et Scylla, les Gorgones qui nous ont laissé la tête de Méduse, les Larves, qui répondent à nos Vampires, les Griffons, les Sphinx, empruntés aux traditions de l'Égypte et de l'Inde. Gœthe en exhume beaucoup d'autres dans la deuxième partie du *Faust* (1) ; et ce qu'il y a de piquant pour M. Victor Hugo, c'est que M. Henri Blaze, traducteur et commentateur de cette production aussi monstrueuse que soporifique, a découvert le romantisme chez les païens. Ce qu'il appelle de ce nom, c'est précisément la partie la plus abstruse et la plus délaissée de la vieille mythologie. Je laisse ici M. Blaze, que j'ai rencontré ailleurs (2) et que je ne tiens pas à suivre de nouveau dans les bas-fonds du naturalisme où il se noie. Nous avons mieux à faire ; et puisque le romantisme est entré chez nous, non sans éclat, tâchons de lui trouver une signification française.

Loin d'avoir une origine païenne, le romantisme exprime, au contraire, une réaction contre le mythologisme, un retour à l'esprit chrétien du moyen âge, une réhabilitation de celui-ci dans la littérature et dans l'art (3). Il est sans doute à regretter que M. Victor Hugo n'en ait glorifié que la forme et les plus mauvais côtés ; mais l'impulsion qu'il a donnée n'en demeure pas moins nationale et glorieuse pour lui.

Cela dit et réservé, je suis porté à croire que le grotesque mythologique est plus complet que le nôtre. Il y en a une raison

(1) L'idolâtrie de la forme établit une grande analogie entre le génie de Gœthe et celui de M. Victor Hugo; mais je doute que Gœthe, dont j'ai lu les drames, puisse aller, *comme poëte*, à la cheville de M. Victor Hugo.

(2) *Franc-Gauloises* et leur *complément*.

(3) Le romantisme n'a pas d'autre signification acceptable et susceptible de rester. Toutes celles, autres que celles-là, qu'on a essayé de lui donner, sont contradictoires ou se résument dans un laisser-aller sans nom. Lisez Alfred de Musset, qui s'en est moqué si ingénieusement sous les pseudonymes de *Dupuis* et *Cotonnet*.

Digitized by Google

plausible et que tout le monde comprendra : le paganisme s'adressait aux sens et divinisait les passions, que le christianisme modère et condamne. Il y a, de l'un à l'autre, toute la différence du corps à l'âme ou de la matière à l'esprit. Tous les êtres que M. Victor Hugo groupe autour du christianisme y sont d'ailleurs entièrement étrangers, à l'exception de Satan ; ce sont des êtres de pure fantaisie, tandis que l'ancienne Grèce et Rome admettaient plus ou moins sérieusement les divinités sans nombre de la mythologie.

C'est donc à la religion même de l'antiquité que M. Victor Hugo vient opposer quelques souvenirs de la crédulité de nos pères et certaines formes fantastiques imaginées par les architectes du moyen âge. Il est évident que la comparaison n'est pas admissible dans ces termes, et que le christianisme vrai n'a rien de commun avec celui de M. Victor Hugo.

VIII

Plus j'avance dans mon étude, plus je m'aperçois que M. Victor Hugo a rêvé les faits qu'il croit avoir observés. Le poëte chez lui marchait devant l'homme et peuplait sa route de fantômes. La forme et la couleur exerçaient sur lui de tels mirages et de telles séductions qu'il en a fait ses *colonnes d'Hercule* et n'a rien voulu voir au delà. L'humilité de l'esprit, c'est-à-dire cette disposition qui incline l'homme au besoin d'une instruction patiente et laborieuse, n'était pas dans sa nature ; et c'est ainsi qu'au lieu d'aller au fond des choses, il s'est arrêté aux surfaces d'un monde prismatique et purement imaginaire. Achevons de le montrer par quelques exemples.

« La Vénus antique est belle sans doute ; mais qui a répandu sur les figures de Jean Goujon cette élégance svelte, étrange, aérienne ? Qui leur a donné ce caractère inconnu de vie et de grandiose, sinon le voisinage des sculptures rudes et puissantes du moyen âge ?

« Si l'Élysée homérique est fort loin de ce charme éthéré, de cette angélique suavité du paradis de Milton, c'est que sous l'Éden, il y a un enfer bien autrement horrible que l'enfer païen. »

Digitized by Google

Pourquoi est-il bon que le grotesque vienne jouer chez nous le rôle de *la bête humaine?* c'est pour donner plus de relief au *sublime* de l'âme épurée par la morale chrétienne, car *il faut que celui-ci puisse un jour créer Juliette, Desdémona, Ophélia.*

Ce serait donc à de pareilles fins que Jésus-Christ serait venu renverser le monde païen! Sa loi ne serait bien comprise qu'à la faveur du grotesque entièrement imaginaire qui a pris naissance au moyen âge!

« L'antiquité, dit encore M. Victor Hugo, n'aurait pas fait *la Belle et la Bête*; » et ce n'est pas contre elle le moindre de ses griefs. Il est visible, en effet, que son entraînement vers le grotesque est beaucoup plus accentué que vers le sublime. *Le beau*, suivant lui, *n'a qu'un type, et le laid en a mille.* « Le grotesque, dit-il encore, est la plus riche source que la nature puisse ouvrir à l'art. » Comprenne qui pourra les raisons qu'il en donne et que je ne perdrai pas mon temps à réfuter. Cette proposition est un véritable basphème en présence des œuvres de la création dans la nature et dans l'homme. Rien de plus varié pour nous que les formes du beau dans tous les genres, et, grâce à Dieu, nous avons de quoi nous consoler du laid.

Nous avons donné fidèlement, d'après M. Victor Hugo, l'énumération des éléments principaux du grotesque moderne, et chacun peut en juger maintenant. Nous le pouvons d'autant mieux qu'il n'y a rien là de bien nouveau pour nous, cette énumération n'ayant fait que nous reporter aux contes et histoires de revenants dont notre enfance a été bercée. Notre imagination ne s'en faisait qu'un jeu; mais M. Victor Hugo le prend au sérieux. Le grotesque du moyen âge a pris un tel empire sur lui qu'à l'entendre, il semblerait que les plus importantes questions d'art et de poésie fussent engagées dans sa réhabilitation. Je n'ignore pas qu'il en a tiré de grandes beautés dans ses *Ballades*, dans *les Fous* de son *Cromwell*, etc. Il y a eu, longtemps avant lui, d'heureux sujets d'opéras puisés dans la féerie et la diablerie; mais l'intérêt de ces productions tient assurément plus au merveilleux qu'au grotesque; et quant à celui-ci, quel emploi si grand, je le demande, en pourrait-on faire aujourd'hui dans le drame? Je m'incline devant les sorcières de *Macbeth* qui sont morales et d'un grand effet. Nous avons vu *le Vampire* et quelques autres essais de ce genre, *le Monstre*, par exemple, au théâtre de la Porte-Saint-Martin; mais il y a toute apparence

Digitized by Google

qu'on n'irait pas bien loin dans cette voie. Ce n'est pas en la suivant que Molière a conquis le sceptre de la comédie. Shakespeare lui-même, dont l'école moderne invoque à si grands cris la paternité posthume, en est resté sur ses sorcières.

Nous voyons de plus en plus que le mot de *grotesque* est, en effet, comme nous le supposions, pris par M. Victor Hugo dans une acception plus large ou autre que celle de l'Académie ; mais voici qui va nous éclairer tout à fait.

« Le grotesque, dit M. Victor Hugo, peindra tous les ridicules, toutes les infirmités, toutes les laideurs. C'est à lui que reviendront les passions, les vices, les crimes; c'est lui qui sera luxurieux, rampant, gourmand, avare, perfide, brouillon, hypocrite; c'est lui qui sera tour à tour Yago, Tartufe, Basile, Polonius, Harpagon, Bartholo, Falstaff, Scapin, Figaro. »

Il est donc entendu que le grotesque, au théâtre et partout, sera tout ce qui n'est pas *l'âme* épurée par la morale chrétienne, en un mot, tout ce qui est *la bête*.

L'autre type auquel M. Victor Hugo veut bien conserver le premier rang, c'est-à-dire le sublime, *dégagé de tout alliage impur, aura en apanage tous les charmes, toutes les grâces, toutes les beautés.* — Pourquoi ne pas dire aussi toutes les vertus? — Serait-ce que M. Victor Hugo tiendrait encore ici plus à la forme qu'au fond? Je le crains... mais passons : nos embarras seront toujours assez grands.

Comment venir à bout de réduire à ces deux types exclusivement les personnages du drame antique et moderne? Essayez de le faire, et vous rencontrerez à chaque pas des difficultés insolubles.

Où en sommes-nous? Comment! tout ce qui est *luxurieux, rampant, gourmand, avare, perfide, brouillon, hypocrite, tous les ridicules, toutes les infirmités, toutes les laideurs, les passions, les vices, les crimes*, appartiendraient de droit au *grotesque*, et le grotesque, un des deux éléments réputés nécessaires du drame, ne serait né avec celui-ci que du christianisme! C'est donc au christianisme que nous aurions à rapporter l'avénement de outes ces laideurs qu'il aurait dû commencer par accumuler dans le monde, afin que Shakespeare pût y trouver les éléments de contraste suffisants pour en dégager le *sublime*, et du même coup, le drame inconnu jusqu'à lui; et cet enfantement aurait demandé quinze siècles! En vérité, c'est trop se moquer de nous.

Digitized by Google

Pressez la doctrine de M. Victor Hugo, prenez-la sous toutes ses faces, et vous n'en tirerez pas autre chose. Il n'y a là pour lui qu'une question d'art, un faux semblant d'admiration pour la beauté morale, et même, à l'occasion, pour le côté chrétien de cette beauté qu'il se fait un jeu de subordonner à toutes les promiscuités de la forme.

On nous dit que M. Victor Hugo a refait l'histoire et que les types créés par lui détrôneront ceux qu'elle nous a laissés (1). Quoi donc! Il serait permis de mettre sous la couverture de l'histoire des faits falsifiés et même entièrement faux pour exciter le peuple à la haine et au mépris de ses plus hautes traditions, pour donner à une courtisane une illustration posthume aux dépens d'un grand ministre, et faire descendre un roi de France au-dessous de son bouffon, par les chemins les plus fangeux! J'appelle cela du *brigandage littéraire*, et ce n'est pas dire trop.

Fermons ce chapitre sur un mot d'Aristote : « Il n'est jamais permis, dit-il, de renverser les traditions (2). Que penser de ce païen-là? Voyons... de bonne foi : lequel vaut mieux d'être *arriéré* comme Aristote, ou *avancé* comme M. Victor Hugo?

IX

Je m'aperçois que je viens de toucher à la morale de M. Victor Hugo, je veux dire à celle de ses drames. C'est qu'en effet tout se tient dans son système où le bien et le mal sont étrangement confondus. Je ne sonderai pas cet abîme; il y faudrait trop de temps. Je reviens au côté littéraire, et me contente de remarquer ici qu'il y a des alliances impossibles de mots et d'idées. Sortons du gouffre, et parlons notre langue. Je crois le faire en citant le passage suivant, que j'emprunte à mon *Traité de l'Imitation théâtrale*.

« On peut admettre et faire contraster, dans les œuvres de l'esprit, le naturel et le merveilleux, le sérieux et le bouffon, l'héroïque et le burlesque, le tragique et le comique, le beau et le laid, dont le grotesque est une variété, le sublime et ce qui est bas, petit, commun. Le drame, en particulier, n'a jamais vécu

(1) M. Monselet. *Moniteur universel* du 1er mars.
(2) *Poétique*, ch. XIV.

Digitized by Google

d'autre chose, avant et depuis Jésus-Christ. Les faits sont là. M. Victor Hugo n'a rien inventé là-dessus; ce qui lui appartient en propre et que nous lui laissons, c'est l'abus qu'il a fait du langage, en réduisant les différents modes énumérés ci-dessus à ceux du grotesque et du sublime, qui n'ont même entre eux aucun rapport d'opposition direct et nécessaire. »

Les éléments d'expression que je viens d'indiquer ne sont pas les seuls qui puissent être mélangés ou opposés dans le drame. Il y a beaucoup d'autres tons, beaucoup d'autres aspects de l'âme humaine, et nous n'avons pas la prétention de poser ici des caractères fixes et des limites absolues. Nous n'inventons rien. Les mots que nous venons d'employer sont consacrés dans l'usage et dans les traditions littéraires de tous les peuples. Ces mots répondent d'une manière aussi exacte que possible à la distinction toute naturelle qui sera toujours établie, quoi qu'on fasse et qu'on dise, entre les différents genres de drame et les tons qu'il sont susceptibles de comporter.

Ces genres et ces tons, quoique variables à l'infini, se réduisent généralement à deux : la tragédie et la comédie, dont les premières origines remontent, comme nous l'avons vu précédemment, à l'*héroïque* et à l'*ïambique* des anciens. Quant au mélange des deux genres, il n'est pas nouveau. L'antiquité elle-même et notre vieux théâtre en offrent des exemples. On a vu des *tragi-comédies*. Corneille a ouvert la voie. Le siècle dernier s'est montré particulièrement très-préoccupé de ce genre mixte. On a prononcé les noms de *tragédie bourgeoise*, de *comédie larmoyante*, de *romanédie* (1) et même de *drame*, longtemps avant M. Victor Hugo. Lachaussée, Diderot, Saurin, Sedaine, Voltaire lui-même et d'autres s'y sont essayés. Les prétentions de M. Victor Hugo sur ce point n'ont donc absolument rien de nouveau que leur forme singulière, étrange, inadmissible, et l'esprit d'exclusion systématique et absolue qui s'y rattache, à l'égard des genres anciennement consacrés.

Les hommes ont des aptitudes diverses, et nous devons les respecter, car il est bon qu'elles puissent se développer librement. L'intérêt même de l'art y est engagé. Tel homme est propre au genre sérieux qui ne le serait point au comique, et réciproquement. D'autres, plus heureux, passent facilement de l'un à

(1) Ce mot, qui n'est pas sans quelque rapport avec celui de *romantisme*, a été trouvé par l'abbé Desfontaines.

Digitized by Google

l'autre, ou sauront les combiner dans la même composition.

Quant à la nature humaine elle-même, éternel objet des efforts de l'art, inépuisable sujet d'étude et d'analyse, elle se présente à notre observation sous mille aspects différents. Ceux-ci la voient par un côté, ceux-là par un autre; et dans ce vaste concours offert à l'émulation des poëtes et des artistes, chacun choisit son cadre et ses couleurs, et se rapproche autant qu'il peut de la vérité. L'art, en effet, n'a pas d'autre but, et ce principe est déjà bien vieux. La vérité!... si c'est là ce que M. Victor Hugo voudrait appeler aussi *la réalité selon l'art*, il aurait pu le prendre de moins haut, n'ayant rien de neuf à nous en dire et rien de mieux à faire ici que de suivre Aristote.

Il avait pu se placer, jeune encore, au rang des maîtres, il a eu de bonne heure et très-légitimement les priviléges que peut donner le génie. Tous ceux qui, maintenant, voudront faire du drame sont tenus de lire son théâtre, y compris *Cromwell* qu'on oublie trop; mais génie *oblige*, comme *noblesse*. Or était-il bien digne de lui de mettre au compte d'Aristote les produits dégénérés du théâtre soi-disant *classique*, et de ne le juger que d'après ses commentateurs, au lieu d'aller droit à sa *Poétique?* Il a trouvé probablement qu'ayant assez de lumière interne ou de science infuse, il avait le droit de s'y tenir, à la manière des grands esprits. Cet entraînement n'est pas sans excuse, mais n'est pas non plus sans danger. *Ceci tuera cela*, comme il le dit lui-même; et nous sommes ici dans ce cas-là. Les grandes gloires acquises avant lui l'importunaient aussi peut-être; il a voulu, comme Bacon, se mesurer contre Aristote et s'y est brisé.

Chose assez singulière, et dont l'explication ne peut être trouvée que dans l'éloignement systématique où il s'est tenu de tout ce qu'il ne voulait ni voir ni entendre! il s'est fait *des moulins à vent* des trois unités rêvées par les hommes de collége et s'est escrimé contre elles en vrai paladin. Cet exercice a dû le fatiguer : tâchons de l'en distraire un peu.

Pas un mot, chez Aristote, de l'unité de lieu. Quant à celle de temps, rien autre chose, à propos de la différence qui existe, sous ce rapport, entre la tragédie et l'épopée, que l'énoncé des pratiques suivies par les poëtes qu'il avait étudiés. « La tragédie, dit-il, se borne à un jour ou du moins excède peu cette limite. L'épopée embrasse un temps indéfini, et la tragédie, dans ses commencements, ressemblait en cela même à l'épopée. »

Digitized by Google

Reste l'unité d'action, que M. Victor Hugo ne fait pas difficulté d'admettre et qu'il admet sans restriction. Nous le trouvons même ici plus orthodoxe que Corneille et La Harpe, qui l'ont violée sans façon dans *les Horaces* et dans *Coriolan*. Si nous savons bien notre Aristote, il nous est permis de penser qu'il aurait eu ici des largeurs inconnues à M. Victor Hugo. L'unité d'action, dans le drame, a toujours été si naturellement observée, même avant toute théorie, qu'Aristote n'a fait que la constater et la motiver; mais il est facile de voir que, dans sa pensée, le principe de l'unité se rapporte plus encore à la fable ou au sujet qu'à l'action. « Rien n'est beau, dit-il, soit parmi les animaux, soit parmi les autres objets composés de diverses parties, si ces parties ne sont point proportionnées entre elles. De même que tous les animaux et tous les objets divers doivent avoir une grandeur qui puisse être saisie d'un coup d'œil, de même les fables doivent avoir une étendue qui puisse être facilement embrassée par la mémoire. La nature même de l'action détermine ses bornes. Ce qu'il faut de temps, suivant la vraisemblance et la nécessité, pour amener, par une marche naturelle, la transition des personnages au bonheur ou au malheur, est la mesure de leur étendue. » Je suis autorisé à penser, d'après cela, que si l'unité d'action est de principe général, elle peut dans certains cas particuliers comporter des exceptions; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer plus avant dans cette question; je l'ai traitée ailleurs (1), et M. Victor Hugo me permettra facilement de le laisser à son orthodoxie.

X

La psychologie de M. Victor Hugo n'est pas moins confuse que sa morale. Il a voulu être à la fois grotesque et sublime; il y a réussi; mais le grotesque a évidemment ses préférences. Le monstrueux l'attire et produit sur lui d'étranges fascinations. Ceci mérite qu'on s'y arrête un moment.

Chercher l'âme humaine dans des types extra-naturels, et ne la chercher que là, systématiquement, n'est-ce pas s'exposer, comme à plaisir, au danger de ne pas la rencontrer sous son vrai jour?

(1) *Un mot des réformes théâtrales*, 1865.

Digitized by Google

Si rien n'est durable, en littérature, qui ne soit *beau*, rien n'est durable aussi qui ne soit *vrai*, même dans la fiction : M. Victor Hugo lui-même en conviendrait; mais ce qu'il cherche avant tout, c'est le *grand*; je dirais *l'énorme* qu'il ne s'en fâcherait pas. Il a pu mettre au service de cette ambition les qualités d'un écrivain complet, car il n'est pas moins grand prosateur que grand poëte. Il est ce qu'il a voulu être, et ses créations les plus monstrueuses ont été également voulues et calculées pour des effets prémédités; mais de ce que ces effets puissent être grands, s'ensuit-il qu'ils soient justes? Est-ce à dire que l'immoral et le faux puissent nous être *imposés* sous les enseignes du grand ou du beau? Non, Dieu merci! La langue a des mots pour nous sauver de cette équivoque, et le sens moral nous les suggère. Il y a de *vraies* grandeurs, il y en a de *fausses*; il y en a dans *la vertu* comme dans *le crime*. Ajoutons que ces distinctions sont aussi vieilles que le monde, et qu'il n'appartient à personne, pas même à M. Victor Hugo, de nous changer cela.

La disproportion ne fait pas la grandeur; elle ne peut amener que l'étonnement qui, prolongé, ne peut à son tour amener que l'ennui : c'est ce qui est arrivé aux *Burgraves*. La disparité fatigue et révolte : exemples, *Triboulet*, *Lucrèce Borgia*. Choisir exprès (M. Victor Hugo s'en vante) deux monstruosités, l'une physique et l'autre morale, pour y placer les sentiments les plus naturels et les plus communs du cœur humain, l'amour paternel et l'amour maternel; mêler ces amours à toutes les férocités de l'orgueil et de l'égoïsme le plus étroit, jusqu'au point d'en rendre la réciprocité impossible, est-ce là autre chose que des difformités plus propres à soulever en nous des sentiments d'horreur et de dégoût que d'attendrissement et d'intérêt? Que ces peintures aient été relevées par la magie du style de M. Victor Hugo, je l'accorde pleinement; que cela soit *grand*, soit encore; mais je ne puis le trouver ni *vrai*, ni *bon*, ni *beau*.

M. Victor Hugo est le même partout. Ses drames, comme toutes ses œuvres, à dater de la préface de *Cromwell*, ne sont que des thèses ou des défis. On dit en droit que *la forme protége le fond*. Si on applique cette maxime à la littérature, il est certain qu'elle n'aura profité à personne plus qu'à M. Victor Hugo.

J'ai dit qu'il s'était brisé contre Aristote, et n'ai point à retirer ce mot. Les chemins qu'il a suivis pour arriver à cette catastrophe sont assez connus maintenant. Si la forme était tout, je

Digitized by Google

ne vois pas quel poëte on pourrait mettre au-dessus de lui, car on peut dire qu'il en a été le Jupiter olympien (1). Il a élevé chez nous la poésie lyrique à un degré qu'elle était loin d'avoir atteint et qui ne sera probablement pas surpassé. Le théâtre ouvrait à sa pensée un horizon plus large encore, et ses grandes ailes ont dû l'y entraîner ; mais il y tirait malheureusement, comme un boulet au pied, sa préface de *Cromwell*. Il avait fait (ce n'est pas moi qui l'invente) il avait fait une gageure contre *le bon sens*, et cette gageure, qu'il a vaillamment soutenue depuis *Hernani* jusqu'aux *Burgraves*, a été définitivement perdue sur cette dernière pièce ; elle a été perdue d'autant plus irrémédiablement que la forme n'a jamais fait défaut à M. Victor Hugo pendant les quinze années de sa royauté dramatique. A qui s'en prendrait-il aujourd'hui, si ce n'est à sa doctrine? Aussi nous croyons-nous pleinement autorisé à retourner contre lui son adage favori : *Ceci a tué cela*.

Nous aurions voulu n'avoir à discuter ici que son esthétique, et ç'a été une grave complication pour nous d'avoir à le rencontrer sur les confins de sa morale et de sa psychologie. Que serait-ce de sa politique !!!... (2).

XI

Il y a eu un beau moment chez nous : c'était après nos désastres de 1815, lorsque MM. Royer-Collard et Cousin, Villemain, Guizot, de Lamartine et M. Victor Hugo lui-même, à la suite de Chateaubriand, qui l'appelait l'*enfant sublime*, réagissaient contre le matérialisme et l'esprit révolutionnaire du dernier siècle et cherchaient à réhabiliter les souvenirs et l'esprit chrétien de la vieille France. On pourrait dire, à ce point de vue élevé, que c'était là le beau côté du romantisme, le côté national et le seul vrai de cette grande et pacifique réaction ; mais ce mouvement ne devait pas durer. La gloire de le soutenir et de le continuer semblait appartenir à M. Victor Hugo ; mais il l'a répudiée. Deux génies se disputaient son âme, et le mauvais l'a emporté. Le

(1) Moins l'euphonie, qu'il semble avoir dédaignée. *De minimis non curat prætor*.

(2) Le programme en a été donné dans son *Etude sur Mirabeau*, six ans après la préface de *Cromwell*. Mêmes entraînements, même fascination.

Digitized by Google

romantisme a commencé par un cénacle et fini par un clan : *cénacle*, pour ne pas dire avec de Latouche, *camaraderie; clan*, pour ne pas dire *bohême*, après Théophile Gautier.

De Latouche venait de donner à la *Revue de Paris* son article sur la *Camaraderie*, dans le moment même où je protestais contre la préface de *Cromwell*; il y a de cela quarante-cinq ans. Je viens de relire les *Jeunes-France* de Théophile Gautier, qu'on a trouvé opportun de rééditer sur sa fosse, avec accompagnement d'une *Histoire du romantisme* (1), œuvre posthume. Il n'y a rien de changé que la note. De Latouche avait été gai, Théophile Gautier tourne au lugubre; il a beau vouloir illustrer cette *bohême*, l'odyssée qu'il en donne est triste, et produit l'effet d'une danse des morts au lendemain d'une orgie. Des souvenirs de suicide viennent s'y mêler; mais l'école avait tout prévu. Le suicide était d'avance apothéosé dans le drame de *Chatterton*, à la honte de la société qui laisse mourir de faim les *incompris*. Cela n'était que juste, et l'école pouvait bien faire pour ses *bohêmes* ce qu'elle faisait si largement pour toutes les prostitutions.

Nous répugnons à penser que M. Victor Hugo ait approuvé toutes les forfanteries commises en son nom; mais l'étrange passion qui l'a porté, depuis 1828, à renverser pour nous toutes les notions du sens moral et du sens commun, équivalait pour ses sectaires à un blanc-seing.

Cela dit, résumons-nous.

La préface de *Cromwell* a été le manifeste d'une rénovation littéraire dont le besoin était généralement senti, mais qui a été mal engagée. Le dernier mot que je puisse en dire, c'est qu'il est impossible d'employer moins de pages à faire plus de chaos.

Ce que M. Victor Hugo a cherché dans le christianisme ou plutôt dans le moyen âge, qui pourrait être appelé aussi l'*âge du romantisme*, ce n'est pas tant, comme je l'ai dit, le *fond* que la *forme*, et celle-ci même dans ses *laideurs* plus encore que dans ses *beautés*. Cet âge, trop négligé dans le système de notre vieille éducation mythologique, pour ne pas dire païenne, a trouvé en lui son poëte heureusement inspiré d'abord, et bientôt détourné de ses premières admirations, jusqu'au point de les abjurer,

(1) L'étude sur *les Progrès de la poésie française*, qui termine ce volume, fait partie des *Rapports* demandés par M. Duruy sur l'état des sciences et des lettres, elle embrasse tout le cycle romantique.

Digitized by Google

comme devaient le faire aussi de Lamartine et Michelet. Il a servi l'art et s'est ensuite servi de l'art contre l'art lui-même, en tout ce que la morale et la religion pouvaient encore y trouver d'appui. Le sublime a disparu dans le grotesque entendu à sa manière; et c'est ainsi que les prostituées, les bouffons, les valets, les bandits, les matamores, ont grandi peu à peu dans l'admiration des foules, aux dépens des plus grandes gloires et des plus hautes vertus dont l'histoire ait conservé le souvenir : on ne pouvait mieux réussir à nous mettre la société tête en bas.

Hernani, *le Roi s'amuse*, etc., préparaient les monstrueuses créations d'Eugène Sue et de Frédéric Soulié, le *Vautrin* de Balzac, et jusqu'aux héros de la Commune de Paris, qui devaient incendier les plus beaux monuments du moyen âge, objet des premières idolâtries de M. Victor Hugo. *Marion Delorme* contenait en germe toute cette interminable série des femmes du *demi-monde* que M. Dumas fils et tant d'autres ont pris à tâche de faire entrer dans *le grand*.

M. Victor Hugo est sans contredit un puissant initiateur, mais c'est aussi un grand machiniste, et nous ne pouvons trop déplorer qu'il se soit comme installé dans les plus mauvaises coulisses de l'humanité pour en tirer les cordes.

Le règne de Louis-Philippe a été pour lui comme une halte entre les deux versants de sa vie, l'une vers la tradition, l'autre vers la révolution. Ce fut aussi, d'après certaines apparences, une époque indécise et troublée, celle qui a été appelée *des tristesses d'Olympio*, car on sait qu'il affectait cette attitude; mais la révolution de 1848 et le second empire, en sens contraire, ont achevé de briser les derniers liens qui le retenaient encore à son passé.

M. Victor Hugo n'en demeure pas moins l'une des plus grandes gloires littéraires de la France. Il y a en lui le poëte des anciens jours et celui des mauvais, le poëte national qui a réhabilité l'art chrétien du moyen âge et le zélateur outré qui s'est plu à en fausser tous les points de vue. A côté de ses belles œuvres, il en est de bien mêlées, il en est d'autres enfin qu'on aimerait mieux ne pas avoir à nommer. Notre temps a vu bien des *chutes* du genre de celles qui ont été appelées d'*anges*, à la suite de Lamartine. Si M. Victor Hugo n'est pas tout à fait ce qu'on pourrait dire un *archange foudroyé*, il est assurément l'un des exemples les plus frappants des aberrations dans lesquelles peuvent tomber

Digitized by Google

ces grands esprits qui ne cherchent l'homme qu'en eux-mêmes et se font un monde à leur image, à la place de celui de Dieu.

RAPPROCHEMENTS.

Le manifeste de M. Victor Hugo n'était pas un fait isolé. La préface de *Cromwell*, établie, comme on sait, sur une suite de combinaisons ternaires, a suivi presque immédiatement celle des *Fragments philosophiques* de M. Cousin, qui nous apportait d'outre-Rhin sa *triplicité phénoménale*. Hégel était l'astre de M. Cousin. Shaskespeare, celui de M. Victor Hugo. M. Cousin nous disait : *Dieu, nature, humanité*, M. Victor Hugo : *La Bible, Homère* et *Shakespeare*, grands mots qui devaient nous conduire à un panthéisme vague ou à un naturalisme effréné. L'*identité des contraires* entrait dans la philosophie, *la morale du succès, le fatalisme des faits accomplis*, dans l'histoire, et de beaux esprits s'exerçaient à nous dire *que tout ce qui s'explique est immédiatement justifié*.

M. Duvergier de Hauranne allait bientôt faire dans la politique ce que M. Cousin avait fait dans la philosophie, et M. Victor Hugo dans la littérature : il allait y introduire le principe de l'identité des contraires entre *les partis*, par une bonne *discipline*, à la plus grande gloire des *majorités* qu'il appelait *factices* et des *unions* dites *libérales* qui, depuis 1839, ont eu les résultats que nous connaissons. De là, chez nous, trois sortes d'intrusions : *le philosophisme allemand*, *le romantisme anglo-germain*, *le parlementarisme à l'anglaise*, intrusions que j'ai signalées à mon heure (1).

Ce n'est pas tout : l'espèce de *philanthropie* que le XVIII^e^ siècle nous avait léguée, mot creux qui subordonnait les amours de la famille et de la patrie à celui du genre humain, et qui a servi de masque aux hommes de la *Terreur*, allait prendre de nouvelles formes et de nouveaux noms. La doctrine *des races et des milieux* s'installait dans l'histoire au premier plan, le principe *des nationalités* dans la politique, et les sociétés secrètes, autrement

(1) Un critique bienveillant a dit dans le *Contemporain* (livraison de février dernier) qu'après avoir attaqué, de mon temps, le régime disciplinaire, je me ferais un devoir de m'y soumettre aujourd'hui..... Oui; mais comme on se soumettrait à une nécessité fatale ou à la conséquence forcée d'un faux principe.

Digitized by Google

dites *humanitaires*, ne devaient pas tarder à s'unifier dans l'Internationale. M. Victor Hugo se retrouve encore ici. Nous lisons dans sa préface des *Burgraves*, datée de 1843 :

« Le groupe entier de la civilisation, quel qu'il fût et quel qu'il soit, a toujours été la grande patrie du poëte... Quelles que soient les antipathies momentanées et les jalousies de frontières, toutes les nations policées appartiennent au même centre et sont indissolublement liées entre elles par une secrète et profonde unité. La civilisation nous a fait à tous les mêmes entrailles, le même esprit, le même but, le même avenir. D'ailleurs la France, qui prête à la civilisation même sa langue universelle et son initiative souveraine, la France, lors même que nous nous unissons à l'Europe dans une sorte de grande nationalité, n'en est pas moins notre première patrie, comme Athènes était la première patrie d'Eschyle et de Sophocle. Ils étaient Athéniens comme nous sommes Français, et nous sommes Européens comme ils étaient Grecs. »

Il suit de là que, dans le cas même où la Prusse achèverait de nous *défranciser*, nous aurions encore la consolation de pouvoir nous dire Européens. Laissons à M. Victor Hugo le soin d'aller voir aujourd'hui si *les entrailles* des Prussiens sont en effet *les mêmes* que les nôtres. En attendant, je crois savoir que, pendant la guerre, il a composé sur ce thème une homélie que les Prussiens ont eu l'indélicatesse de ne pas prendre au sérieux. Les Athéniens!... veut-il que nous finissions comme eux?

Pendant que la grande synthèse, opérant ainsi *a priori*, nous proposait ses constitutions fantastiques, la petite analyse *a posteriori* trouvait dans Sainte-Beuve un chef d'école, et nous savons comment cette école est bientôt devenue, grâce à M. Renan, celle du *raffinement*, de *la nuance* et des *malentendus féconds*. Le principe *de l'art pour l'art* était proclamé. M. Taine, hégélien, normalien de la même école qui s'appelait *critique*, allait nous dire que l'homme est *un théorème qui marche*, et redresser contre nous, dans un pathos inouï, l'antique fatalité.

La science elle-même se faisait allemande. A qui est-il besoin d'apprendre que le matérialisme scientifique, en faveur aujourd'hui, n'est autre chose que du physiologisme allemand, que ce physiologisme nous est venu de Gall par Auguste Comte, et que M. Littré, qui fait nos dictionnaires, a passé toute sa vie à l'im-

Digitized by Google

planter chez nous sous le nom de *positivisme*, — aussi barbare que la doctrine elle-même?

Voilà sur quelles bases notre esprit public a été traité depuis un demi-siècle. Mon âge m'a donné le triste privilége d'assister, les yeux bien ouverts, à ce travail de démolition, dans toutes ses phases. J'ai vu comme une nuée d'écrivains s'abattre à l'envi sur toutes nos traditions, sur toutes nos gloires, à la manière des vautours, et, la haine du catholicisme aidant, faire appel à tous les genres d'invasions qui pouvaient tendre à nous faire perdre *le sens national* avec tous les autres.

Je ne sache pas qu'à aucune autre époque de notre histoire la France ait traversé une période d'obscurcissement plus profond. Tout a été faussé dans les idées comme dans la langue. Le mal est devenu le bien, le faux le vrai, la propriété le vol, et les plus grands crimes ont été apothéosés. M. Victor Hugo, une de nos gloires les plus hautes, le poëte des funérailles de Charles X, a prodigué toutes les richesses et toutes les beautés de sa forme aux sentiments les plus monstrueux. Et que dire de la bande qu'il traîne à sa suite au théâtre, dans le roman, dans la plastique et dans tous les bas fonds de la presse? Que dire de Michelet, cet autre romantique de l'histoire, et d'une foule d'autres vivants, ses émules, qu'il est inutile de nommer après lui?

Le vrai, le beau, le bien, cette autre triplicité de feu Cousin, devenu résipiscent, où sont-ils? Où en est la philosophie? Comment la tirer du chaos qui s'est fait autour d'elle? Où la retrouver? si je dis *retrouver*, c'est qu'elle n'est pas de ces choses qu'on invente; où la retrouver, si ce n'est à ses grandes sources et dans les lois mêmes de notre entendement? Mais c'est là précisément ce que ne veulent pas nos hommes du soi-disant *progrès*, dont les uns font dater l'esprit humain de la Convention et nient jusqu'au *sens moral*, et dont les autres, à la suite de M. Victor Hugo, ont jeté un cri de guerre à l'unisson contre ce qu'ils appellent dérisoirement le *bon sens* et le *bon goût*.

Le bon sens!... Où est celui de la France, et ne dirait-on pas qu'on le lui a mis dans la lune? Puisse-t-elle le retrouver en elle-même, et reconnaître enfin qu'elle a suffisamment payé les violons de cette ronde infernale dont elle a déjà vu tant de fois passer et repasser les mêmes comparses!

Dr Athanase RENARD,
Ancien député de la Haute-Marne.

Mars 1874.

Digitized by Google

DES DONS ET LEGS

FAITS

AUX ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

OU RELIGIEUX

POUR ASSISTANCE DES PAUVRES OU POUR FONDATION D'ÉCOLES

Il s'est opéré l'année dernière un remarquable changement dans la jurisprudence administrative relative aux libéralités qui forment l'intitulé de cet article : changement qui aura pour résultat d'imprimer un nouvel élan à la charité dégagée d'irritantes entraves, et qui favorisera la diffusion de l'instruction primaire sans surcharge pour les budgets des départements et des communes. Par sa nature et par son importance, il mérite d'être signalé dans une revue d'économie politique chrétienne. Et puis, encore bien que la solution de questions de ce genre doive être dictée surtout par des considérations juridiques, on ne peut pas se dissimuler qu'elle se ressent, à un certain degré, des dispositions de l'opinion publique, plus ou moins favorables, ou au contraire plus ou moins hostiles à l'action de la religion sur la société. A ce point de vue encore, les deux récents avis du conseil d'Etat, avis qui servent de règle au gouvernement, sont un fait heureux et considérable. Il semble donc que l'historique et la discussion de cette question pourront offrir quelque intérêt aux lecteurs du *Contemporain*.

Selon les art. 910 et 937 du code civil, une autorisation du gouvernement est nécessaire pour l'acceptation des libéralités faites

Digitized by Google

aux personnes morales sur lesquelles s'étend la tutelle administrative, savoir aux communautés territoriales, aux établissements publics, aux établissements d'utilité publique. Cette règle n'est pas une innovation de notre droit moderne. Dans l'ancienne monarchie, avant même que les libéralités faites aux établissements de main morte eussent été l'objet de restrictions législatives, il était arrivé plus d'une fois que les parlements avaient réduit, sur la demande des héritiers d'un testateur, des legs excessifs au profit de communautés. Puis, l'édit d'août 1749, statuant par voie de disposition générale, fit, par ses art. 14, 15, 16, défense à tous les gens de main-morte d'acquérir, soit par donation, soit à titre onéreux, aucun immeuble ou rente, sans l'obtention préalable de lettres patentes enregistrées au parlement. Par son art. 17 il leur interdisait d'une manière absolue les acquisitions testamentaires d'immeubles; cette dernière prohibition fut levée, en faveur des églises, des écoles de charité et des pauvres de paroisses, par l'art. 9 de la déclaration du 20 juillet 1762. Le code civil est plus sévère que l'édit de 1749, en ce qu'il exige une autorisation pour toute libéralité quel qu'en soit l'objet; mais, par contre, il permet d'une manière générale, moyennant autorisation, les libéralités testamentaires aussi bien que les donations entre vifs.

L'intervention de l'Etat a paru nécessaire pour deux motifs, qui sont indiqués par Daguesseau dans le préambule de l'édit d'août 1749.

Le premier est un motif économique. Si les établissements de main morte avaient liberté entière d'acquérir, augmentant indéfiniment le nombre de leurs acquisitions pendant la durée indéfinie de leur existence, et n'aliénant jamais ou presque jamais, ils finiraient par devenir propriétaires d'une grande partie du territoire, au détriment de la richesse publique; car il est d'expérience que les terres, divisées entre les particuliers et cultivées sous l'énergique incitation de l'intérêt privé, sont beaucoup plus productives que les grandes propriétés des êtres collectifs.

Le second motif est l'intérêt des familles « à la subsistance et entretien desquelles, dit le chancelier, les biens sont naturellement destinés ». Il ne faut pas que cet intérêt soit sacrifié à celui des corporations. Lorsque le donataire ou le légataire est un simple particulier, les héritiers du sang ne peuvent invoquer que l'application des règles de la réserve légale; mais une protection plus étendue, et discrétionnaire dans son exercice, a paru devoir

Digitized by Google

leur être accordée vis-à-vis des corporations. La corporation n'ayant pu prendre naissance, en tant que personne civile, qu'avec l'autorisation de l'État, il appartient également à celui-ci de limiter les développements qu'elle peut recevoir au moyen de dons et legs, et « de concilier autant que possible l'intérêt des familles avec la faveur d'établissements utiles au public ».

Je n'examine pas si ces dispositions de notre droit prêtent à critique et pourraient être remplacées par des dispositions meilleures; ce n'est pas une thèse de législation, c'est une simple question de jurisprudence pratique, d'application des lois existantes, que j'ai entrepris d'exposer.

Parmi les établissements publics se trouvent les établissements ecclésiastiques : évêchés, chapitres, séminaires, cures et succursales, fabriques et consistoires. Parmi les établissements d'utilité publique se trouvent les congrégations religieuses légalement autorisées (1). Les libéralités qui sont faites à ces établissements ecclésiastiques ou religieux n'ont pas toujours pour but la célébration de messes pour les défunts, les besoins du culte, l'entretien de ses ministres, le service direct de l'établissement donataire ou légataire; souvent elles sont faites à la condition d'être employées en totalité ou en partie à des œuvres qui ne rentrent pas dans l'office habituel de l'établissement; par exemple, elles seront faites à une fabrique à charge d'employer la somme reçue ou les revenus de la fondation à distribuer des aumônes, à établir un ouvroir, une salle d'asile, une école. Le disposant veut tout à la fois donner un témoignage de sympathie, de confiance à l'établissement qu'il désigne, et, par son ministère, servir les intérêts matériels ou intellectuels des pauvres de la commune.

Durant le premier tiers de ce siècle, les libéralités de cette seconde catégorie furent autorisées sans plus de difficulté que celles intéressant exclusivement l'établissement donataire ou légataire. Les circonstances spéciales de chaque affaire, examinées en conseil d'État, déterminaient le gouvernement à accorder ou à refuser l'autorisation. Mais sous le règne de Louis-Philippe, un avis du conseil d'État vint modifier profondément cet état de choses. Cet avis, émis le 12 avril 1837, était ainsi conçu :

(1) Ce n'est pas ici le lieu de mentionner les importantes différences légales qui existent entre les *établissements publics* et les *établissements d'utilité publique*. C'est au second titre que les congrégations religieuses sont reconnues par les décrets qui les autorisent.

Digitized by Google

« Les fabriques n'ont été reconnues comme établissements publics et n'ont été autorisées à recevoir et à posséder que dans l'intérêt de la célébration du culte, et dans les limites des services qui leur ont été confiés à cet effet. En dehors de ces limites, elles ne peuvent invoquer leur qualité d'établissements publics pour recevoir des donations à l'effet d'établir des écoles ou former toutes autres entreprises étrangères à leurs attributions. »

L'avis ne mentionne que les fabriques; mais il était applicable et il fut appliqué, en effet, pour identité de motifs, aux autres établissements ecclésiastiques. Son résultat pratique était l'impossibilité, pour les particuliers, de verser désormais leurs bienfaits sur les pauvres par les canaux religieux qui n'avaient pas, ou qui étaient censés ne pas avoir cette destination officielle.

Les hommes les plus honorables et les plus éclairés (et tel a été, assurément, à toutes les époques, le personnel du conseil d'État) n'échappent pas aux influences du milieu dans lequel ils vivent; un individu peut s'y soustraire, un corps non. Il est difficile de ne pas reconnaître, dans cette jurisprudence administrative qui fut adoptée peu d'années après la révolution de juillet, l'empreinte d'opinions peu favorables aux institutions catholiques. A cette époque, l'action sociale du catholicisme éveillait, chez les gouvernants, des sentiments complexes, parmi lesquels la défiance, sans exclure le respect, était peut-être la préoccupation dominante; on invitait l'Église à se renfermer strictement dans ses temples; les bienfaits prêts à se répandre par ses mains avec quelque abondance devenaient importuns, suspects, et semblaient presque autant de larcins faits à l'autorité laïque; beaucoup d'hommes haut placés se persuadaient qu'avec sa forte et savante organisation, avec ses bureaux de bienfaisance et ses cent autres agences officielles, l'administration pouvait et devait pourvoir seule à tous les besoins sociaux, sans jamais emprunter le concours de la religion.

Outre cette tendance générale de l'époque, une disposition d'esprit particulière aux administrateurs pouvait les prévenir contre les libéralités faites aux établissements ecclésiastiques pour secourir les pauvres ou pour fonder des écoles. L'exercice des fonctions administratives habitue l'homme à l'ordre, à une régularité minutieuse, à la classification méthodique des affaires: habitudes fort louables, mais qui tournent facilement à l'excès, et qui peuvent devenir très-fâcheuses pour autrui, quand on a le

Digitized by Google

pouvoir de les étendre et de les imposer aux actes d'autrui. L'esprit administratif était donc choqué du défaut d'harmonie qu'il croyait découvrir entre la destination de la libéralité et le caractère de l'établissement à qui elle s'adressait. L'œuvre à accomplir était bonne; l'outil, le moyen d'action fourni par le donateur ou testateur, était bon; mais l'ouvrier qu'il avait choisi n'était pas celui que l'administration désignait pour ce genre d'œuvres : on refusera à l'ouvrier la permission d'accepter et d'employer l'outil.

La formule scientifique par laquelle étaient énoncés et motivés ces refus systématiques, était celle-ci : les établissements publics ou d'utilité publique n'ont reçu de l'État la personnalité civile qu'en vue des services administratifs ou des œuvres d'utilité sociale pour lesquels ils ont été institués; il ne doit pas dépendre des particuliers de confondre et de déplacer, par leurs libéralités, les attributions réparties entre ces diverses personnes morales; ce déplacement de rôles est un désordre, une illégalité.

S'il est vrai, comme le conseil d'Etat le disait dans son avis du 12 juillet 1837, que la capacité juridique des établissements publics ou d'utilité publique, soit strictement limitée au rôle plus spécial de chacun d'eux, le gouvernement devait leur refuser l'autorisation d'accepter les dons et legs dont l'emploi ne rentrerait pas dans leur office propre et habituel. Nombreux, en effet, furent les refus d'autorisation basés sur ce motif.

Un autre procédé, moins absolu et moins loyal, pouvait sauvegarder les intérêts des pauvres, mais en transférant à un établissement laïque, au bureau de bienfaisance, le legs qui s'adressait à un établissements ecclésiastique. Un legs de ce genre, disaient les casuistes de l'administration, doit être considéré purement et simplement comme un legs fait aux pauvres; l'interposition d'un établissement ecclésiastique tend à opérer un déplacement illégal d'attributions; cette clause du legs doit être réputée non écrite, par application de l'article 900 du Code civil; l'acceptation et l'emploi du legs appartiennent exclusivement au bureau de bienfaisance, représentant légal des pauvres.

En s'attachant exclusivement à l'idée de la spécialité des attributions, on se plaçait donc dans cette alternative : ou bien sacrifier les intérêts des pauvres et de l'instruction primaire, ou bien rausser les intentions du testateur.

La rigide observance de la spécialité était encore imposée aux

Digitized by Google

donateurs par des instructions ministérielles du 10 avril 1862. Dans cette circulaire, le ministre recommande aux préfets, « lorsqu'une donation faite à une fabrique ou à une cure ou succursale contient un double élément religieux et communal ou charitable, d'inviter le donateur à la scinder en deux parties, de manière à attribuer à l'établissement religieux compétent, les valeurs qui devront lui revenir, et directement à la commune ou à l'établissement charitable celles qui devront tourner à son profit. »

Ainsi, chaque libéralité devait consentir, pour être admise, à se caser dans le compartiment administratif qui lui était assigné. « C'était correct, c'était symétrique, c'était l'idéal de l'arrangement légal, a écrit un ancien conseiller d'Etat, M. Migneret. Malheureusement on s'aperçut que le vide se faisait dans ces cases si bien disposées. La règle s'impose, on ne commande pas la confiance. La plupart des donateurs sont mus par la charité religieuse, et leur désir est que les institutions religieuses exécutent leurs volontés. En les gênant à cet égard, on éloignait le don, le règlement tuait l'œuvre (1). »

D'ailleurs la recommandation faite par le ministre aux préfets dans la circulaire du 10 avril 1862 ne concernait que les actes dont la teneur peut encore être modifiée, c'est-à-dire les donations entre-vifs; les préfets ne pouvaient pas ressusciter les défunts pour les inviter à scinder leurs dispositions testamentaires. Relativement aux testaments, on retombait dans la fâcheuse alternative ci-dessus indiquée.

Averti par l'expérience et par de nombreuses réclamations du caractère trop absolu de la doctrine émise en 1837, le conseil d'Etat s'ingénia bientôt à en tempérer l'application. Dans ce but, il émit un nouvel avis le 3 mars 1841, puis deux autres le 14 janvier et le 18 juin 1863. Sans entrer dans le détail des remaniements de combinaisons, je m'en tiens à celle qui fut adoptée en 1863 et qui a été appliquée pendant une dizaine d'années, pour tourner la difficulté produite par l'incapacité prétendue de l'établissement donataire ou légataire.

(1) Extrait d'un article publié par le *Journal des conseils de fabriques*, dernière livraison de 1863. L'auteur m'était connu de vieille date comme jurisconsulte de mérite par son traité *De l'affouage communal*. Ensuite, à Strasbourg, lorsqu'il était préfet du Bas-Rhin, j'avais partagé les sentiments de sympathique respect qu'il avait su inspirer aux populations de ce département. Ce m'a été une bonne fortune de trouver son expérience et son talent mis au service de la cause que je défends ici, la liberté de la charité.

Digitized by Google

Les dons et legs faits à un établissement ecclésiastique en faveur des pauvres donnaient lieu à deux acceptations simultanées, autorisées par un seul et même décret. Les deux acceptants étaient l'établissement donataire ou légataire, et le bureau de bienfaisance, ou, à défaut de bureau de bienfaisance, le maire. Le bureau de bienfaisance percevait la somme destinée aux pauvres, mais la remettait ensuite au premier établissement pour la distribution. Si une rente ou un immeuble avait été l'objet de la libéralité, ou bien avait été acquis par emploi des deniers donnés ou légués, le titre de propriété devait être inscrit au nom des deux établissements; mais c'était encore le bureau de bienfaisance qui en avait la possession et la garde; c'était lui qui percevait les revenus ou arrérages, à la charge d'en remettre le montant, à chaque échéance, au premier établissement.

Des instructions ministérielles de 1863 expliquent le double rôle attribué au bureau de bienfaisance relativement à ces libéralités connexes : « Dans la pensée du conseil d'Etat, écrit le ministre, la fabrique n'est nullement appelée à représenter les pauvres; elle ne peut donc accepter la libéralité qui leur est destinée qu'à l'aide de l'intervention du représentant légal des pauvres, c'est-à-dire du bureau de bienfaisance ou, à son défaut, du maire. Mais cette intervention ne doit pas être considérée comme une pure formalité dans le but de rendre la donation valable. Le conseil considère que le légataire dénommé au testament n'est qu'un agent de transmission, et que le véritable légataire est celui qui doit profiter de la libéralité, c'est-à-dire les pauvres, représentés par le bureau de bienfaisance; qu'en conséquence, si l'on peut admettre la distribution par la fabrique, le curé ou le desservant, des aumônes léguées, le bureau de bienfaisance n'en a pas moins un rôle actif à remplir et doit surveiller l'emploi des legs. La distribution de semblables libéralités ne doit se faire qu'avec l'approbation du bureau de bienfaisance, sous son contrôle qui ne saurait être refusé. »

Les dons et legs faits à des établissements ecclésiastiques pour fondation d'écoles donnaient lieu également à deux acceptations, l'une par l'établissement, l'autre par le maire. Il en était ainsi même quand la libéralité s'adressait à une congrégation religieuse enseignante, légalement autorisée. Toutefois, dans ce dernier cas, si l'école dotée par le testament était une école *libre*, on voulait bien admettre que le titre de propriété serait au nom exclusif de la

Digitized by Google

congrégation, et que le maire n'interviendrait que pour accepter le bénéfice procuré par la fondation aux enfants de la commune en âge de fréquenter l'école.

Ni l'incapacité posée comme règle absolue en 1837, ni la combinaison par laquelle on essaya ensuite d'en atténuer les effets, ne rallièrent les suffrages unanimes du conseil d'Etat. Il y eut toujours, dans le sein du conseil, une minorité dissidente qui réclamait une liberté plus grande pour la charité, et qui parvint à soustraire un certain nombre de décrets d'autorisation à l'application des règles généralement adoptées.

Des critiques de plus d'un genre peuvent être adressées au système qui vient d'être retracé.

Système bizarre, parfaitement décrit par M. Migneret dans ces quelques lignes : « On imagina d'accoler à l'établissement réputé *incapable* un établissement *capable*, et d'autoriser ces deux jumeaux à accepter ensemble ce don que l'un n'avait pas qualité pour recevoir, et qui n'avait pas été légué à l'autre. De plus, la propriété sera *immatriculée* au nom des deux, et celui qui gardera le titre, ce n'est pas le légataire, c'est celui à qui le testateur n'a pas songé. »

Système équivoque et compliqué, qui contenait le germe de nombreuses difficultés et contestations. On se demandait, en effet, quel était, quant au droit de propriété, le résultat de l'*acceptation conjointe?* La propriété demeurait-elle réservée à l'établissement désigné par le testateur? Etait-elle commune aux deux ? Etait-elle transférée à celui qui seul avait la garde et possession du titre ? On se demandait à qui incomberait le soin de renouveler l'inscription hypothécaire garantissant la rente, à qui appartiendrait l'exercice des actions possessoires? etc., etc.

D'autres objections fondamentales peuvent être faites. Il est utile de les reproduire; car, encore bien que le système ait battu en retraite, on peut prévoir qu'il essayera tôt ou tard un retour offensif; on doit rester armé. Les considérations et les documents invoqués par le conseil d'État dans ses avis du 6 mars et du 12 juillet 1873 me fourniront les principaux éléments de cette partie de mon travail.

Et d'abord le système est inexact juridiquement dans son point de départ, savoir l'incapacité où seraient les établissements publics ou d'utilité publique d'accepter les dons ou legs faits avec

Digitized by Google

désignation d'un emploi qui ne rentre pas dans leur office ordinaire.

Dès lors qu'un établissement est investi par l'État de la personnalité civile, il est capable, comme toute autre personne, de recevoir des libéralités. La capacité est de droit commun, l'exception ne se présume pas (article 902 du code civil). Or, l'article 910 du même code se borne à subordonner à une autorisation du gouvernement l'exercice de ce droit des personnes morales ; il ne contient pas un mot duquel on puisse induire que leur capacité soit restreinte à tel ou tel genre de libéralités. Pour ce qui concerne spécialement les établissements ecclésiastiques, l'article 3 de la loi du 2 janvier 1817 est aussi général que possible dans ses termes : « *Tout* établissement ecclésiastique reconnu par la loi pourra accepter, avec l'autorisation du roi, *tous* les biens meubles, immeubles, ou rentes, qui leur seront donnés soit par actes entre vifs, soit par actes de dernière volonté. »

S'agit-il de libéralités destinées à secourir l'indigence ? Sans doute la loi a dû désigner et a désigné un représentant des pauvres pour accepter et répartir les dons ou legs faits aux pauvres sans autre indication ; mais cette disposition de la loi ne fait pas obstacle à ce que le donateur lui-même désigne une autre personne pour recueillir et distribuer ses dons. Bien loin que les établissements ecclésiastiques soient légalement inhabiles à remplir cette mission de confiance et de charité, l'article 76 de la loi organique du 18 germinal an X range expressément parmi les attributions des fabriques « l'administration des aumônes », et le vingtième des articles organiques des cultes protestants contient la même disposition relativement aux consistoires. On a prétendu, il est vrai, qu'il fallait entendre ici par *aumônes* les *oblations* ou *offrandes* destinées aux besoins du culte ; mais cette interprétation a été énergiquement réfutée par Portalis, le véritable auteur de la loi organique, nourri dans les traditions gallicanes et gardien jaloux des prérogatives de l'autorité laïque. Voici en quels termes il s'exprimait dans un rapport du 16 avril 1806 :

« Comment serait-il possible de penser que les fabriques sont incapables d'administrer les aumônes qu'elles reçoivent ? Dans ce système, il faudrait aller jusqu'à dire qu'il leur est interdit d'en recevoir, c'est-à-dire il faudrait détruire la liberté naturelle qu'ont les hommes qui emploient une partie de leur fortune à des

Digitized by Google

aumônes, de choisir les agents de leur bienfaisance et de leur libéralité.

« La loi a prévu elle-même que les fabriques auraient des aumônes à administrer, puisque, par l'article 76 de la loi du 18 germinal an X, elles sont expressément chargées de cette administration.

« On voudrait donner à entendre que, dans cet article, le mot *aumônes* ne s'applique qu'à ce qui est donné pour les frais du culte.

« Mais, 1° jamais le mot *aumônes* n'a été appliqué à de pareils dons. Il faudrait renoncer à toutes les notions du droit canonique pour confondre des objets qui ne se ressemblent pas et qui ont toujours été exprimés par des mots différents ;

« 2° On lit dans l'article 76 qu'il sera établi des fabriques *pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples et à l'administration des aumônes*. Il est évident que le législateur a très-bien distingué le soin de l'entretien et de la conservation des temples d'avec l'administration des aumônes. Ce sont là deux choses que l'on ne peut identifier quand la loi les sépare.

« 3° J'en atteste l'histoire de tous les temps : les fabriques ont toujours été en possession de recevoir des aumônes et de les administrer ; la religion a été la première amie des pauvres, et il est impossible de méconnaître ce que l'humanité lui doit. »

S'agit-il de libéralités ayant une destination scolaire? Je ne peux mieux faire que de reproduire ce qu'en a dit le conseil d'État dans l'avis émis le 24 juillet dernier :

« Si la loi n'a imposé qu'aux autorités civiles l'obligation de fondre et d'entretenir des écoles, aucune disposition n'interdit aux établissements qui représentent les intérêts religieux d'un groupe d'habitants partageant les mêmes croyances, de veiller et au besoin de pourvoir à ce que les enfants de ces habitants reçoivent l'instruction ;

« Loin de là, diverses dispositions législatives ou réglementaires reconnaissent expressément ce droit aux établissements appartenant aux cultes non catholiques (suit l'indication des textes). En fait, la plupart des consistoires subventionnent ou entretiennent des écoles et possèdent des rentes ou des immeubles qu'ils ont acquis dans ce but avec l'autorisation du gouvernement.

« Si, à l'égard des fabriques, les règlements sont muets, et s

Digitized by Google

les autorisations de ce genre ont été plus rares, ce n'est pas parce qu'il existerait dans leur organisation et dans leurs attributions une différence essentielle créant aux yeux de la loi une inégalité inexplicable, au détriment du culte de la majorité : c'est par des considérations de fait, et parce que, les conseils municipaux pouvant en général être regardés comme représentant naturellement les intérêts et les sentiments de la majorité catholique, l'intervention de la fabrique paraissait inutile, tandis que celle des consistoires était réputée nécessaire pour donner satisfaction aux intérêts religieux des minorités. Cependant, à toutes les époques, des autorisations ont été données aux fabriques, même en dehors des localités où la population catholique était en minorité. »

Au surplus, l'autorité judiciaire, qui est seule compétente pour apprécier la capacité civile des personnes, a reconnu que les établissements ecclésiastiques sont capables, sous la seule condition d'obtenir l'autorisation du gouvernement, de recevoir les dons et legs qui leur sont faits pour des œuvres de bienfaisance ou pour création et entretien d'écoles. (Arrêts de la cour de cassation du 18 mai 1852 et du 3 mai 1856, arrêt de la cour de Grenoble du 5 juillet 1869, arrêt de la cour d'Angers du 23 mars 1871.)

Le pouvoir d'autorisation réservé au gouvernement suffit pour prévenir les abus. Mais l'autorisation est une mesure individuelle, variable d'un cas à l'autre; elle est accordée ou refusée après examen des circonstances particulières de chaque affaire. En décidant au contraire, d'une manière générale et absolue, que les établissements ecclésiastiques sont incapables de recevoir des libéralités pour un emploi charitable ou scolaire, l'ancien conseil d'État avait émis une doctrine que ne ratifient ni la loi ni les tribunaux.

De plus, il s'était mis en opposition ave la tradition constante des sociétés chrétiennes.

Depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, les chrétiens ont pensé que l'Eglise, outre son droit exclusif de définir les dogmes et d'administrer les sacrements, a aussi qualité pour secourir les pauvres et pour instruire les ignorants. L'Eglise a toujours donné l'assistance spirituelle, l'assistance matérielle, l'assistance intellectuelle, à trois genres d'indigence, dont le premier est commun à tous les enfants d'Adam, dont le second atteint la portion de l'humanité pour laquelle Notre-Seigneur

Digitized by Google

Jésus-Christ a témoigné une prédilection qui s'impose aux continuateurs de son œuvre divine, dont le troisième, conséquence ordinaire du second, rend plus difficiles l'enseignement de la foi et l'éducation des âmes. De tout temps aussi, les fidèles se sont plu à fournir à l'Eglise, par leurs libéralités, les moyens matériels de remplir sa triple mission.

Le nom même que porte ordinairement l'hôpital principal de chacune de nos grandes villes, cette belle et touchante appellation d'*Hôtel-Dieu*, proteste contre un système qui fait défense à la charité de revêtir une forme religieuse, et qui, au risque de tarir la séve bienfaisante, l'empêche d'arriver aux malheureux par ses canaux traditionnels et préférés.

J'ai cité Portalis s'indignant contre ceux qui contestaient l'office d'*aumonières* aux fabriques, alors que celles-ci étaient en possession séculaire de recevoir et d'administrer des aumônes.

M. Jules Simon, dans une lettre vraiment libérale qu'il adressa au conseil d'Etat le 25 avril 1873, et que celui-ci a visée dans sa délibération du 24 juillet suivant, s'est fait un devoir de rappeler l'existence et le grand nombre des anciennes *écoles de charité*, administrées aussi par les fabriques :

« Il y avait en général, dans chaque paroisse, deux écoles pour les enfants pauvres, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. D'après les arrêts du parlement, le temporel de ces écoles était administré par les marguilliers, qui en rendaient compte dans un chapitre particulier du compte général de la fabrique. Le curé avait le gouvernement spirituel de l'école; il devait la visiter, veiller sur les instructions que l'on donnait et sur les livres, interroger et récompenser les élèves. »

Des précédents historiques relatés par lui, M. Jules Simon tire cette conclusion : « Les libéralités destinées à assurer l'instruction gratuite des enfants pauvres sont assurément une des formes les plus nobles et les plus utiles de la charité : en acceptant ces libéralités, les fabriques et les autres établissements ecclésiastiques reçoivent pour les pauvres, et continuent des œuvres que la jurisprudence des parlements rangeait dans leurs attributions. »

Les fondations ecclésiastiques pour des œuvres charitables ou scolaires sont restées en usage parmi les diverses communions chrétiennes qui, au XVI^e^ siècle, se séparèrent de l'Église catholique. A cet égard, elles ont continué l'ancienne tradition, et elles l'ont fréquemment mise en pratique. Le ministre de l'instruction

Digitized by Google

publique ne faisait aucune violence ni aux habitudes, ni aux opinions particulières du protestant, dans cette lettre écrite par M. Guizot le 9 mars 1837, et opposée à la doctrine que fit prévaloir alors le conseil d'Etat :

« Je ne vois, en ce qui concerne les intérêts de mon ministère, aucun inconvénient à ce que les fabriques soient autorisées à accepter les libéralités qui ont pour objet le service de l'instruction publique. C'est une heureuse idée de relier, par un lien aussi étroit que possible, l'intérêt de la religion et celui de l'éducation populaire. C'est elle qui inspire les donations qui se font assez fréquemment aux fabriques catholiques et aux consistoires des cultes dissidents. L'autorité doit protection et encouragement à ces dispositions. »

Ainsi, le système que je critique est inexact juridiquement dans son point de départ; il est en opposition avec les mœurs, avec les traditions persévérantes des sociétés chrétiennes; il tarit la source principale des libéralités les plus utiles au public, par sa prétention d'en redresser le cours et de les concentrer dans tel ou tel bassin officiel. Il présente encore un autre défaut qui est, à mon avis, le plus grave de tous.

Le gouvernement peut refuser à toute personne morale placée sous sa tutelle l'autorisation d'accepter un don ou un legs. Nos lois lui ont conféré, à cet égard, un pouvoir discrétionnaire de l'exercice duquel il n'a à rendre compte qu'à l'opinion publique, et, s'il y a lieu, aux assemblées législatives. Mais ce qui n'est permis ni au gouvernement ni à qui que ce soit, c'est d'altérer, de dénaturer, par le mode d'exécution, les volontés sacrées des testateurs. Or, tel était fréquemment le résultat produit par les anciens décrets d'autorisation.

Il a été dit dans un testament : « Je lègue 1,000 francs au pasteur de ma paroisse pour les pauvres. » Les héritiers sont pleins de bon vouloir et ils ont la somme prête. Il semble que l'opération sera des plus simples : les héritiers vont délivrer les écus au pasteur qui les répartira entre les indigents, selon son appréciation des besoins de chacun et du degré d'intérêt qu'il mérite. Assurément c'est bien là, ni plus ni moins, ce qu'a voulu le testateur. Mais le système de 1863 veut tout autre chose. Le legs a dû être accepté par le bureau de bienfaisance aussi bien que par le pasteur. La somme sera perçue par le bureau; une fois entrée dans la caisse de son receveur, elle n'en pourra sortir, pour passer dans

Digitized by Google

les mains du curé, que sur la production d'un mandat régulier, délivré par le membre de la commission administrative qui remplit les fonctions d'ordonnateur. Chacune des deux opérations de recette et de dépense donnera lieu à une retenue pour rémunération du receveur. Si le malheureux curé recevait directement les écus des héritiers, *il se serait immiscé indûment dans le maniement des deniers d'un établissement public;* il courrait risque d'être traduit devant le conseil de préfecture ou devant la cour des comptes, comme *comptable de fait*, et il apprendrait alors ce que c'est que la *comptabilité occulte* et les fâcheuses conséquences qu'elle entraîne. Il devra donc solliciter et obtenir l'ordonnancement de la somme, et ensuite son payement par le receveur. Du moins, une fois nanti, pourra-t-il la distribuer librement aux pauvres? En aucune façon. Les instructions ministérielles s'y opposent : « La distribution de semblables libéralités ne doit se faire qu'avec l'approbation du bureau de bienfaisance, sous son contrôle qui ne saurait être refusé ! »

Mais pourquoi donc ces lenteurs, ce mécanisme, ces remises du receveur, cette inquisition? « Le motif en est, répond la même circulaire, que les véritables légataires sont ici les pauvres représentés par le bureau de bienfaisance; *le légataire dénommé au testament n'est qu'un agent de transmission.* » La circulaire semble même faire au ministre du culte une concession de pure bienveillance, en lui permettant de distribuer les deniers. « *On peut admettre*, dit-elle, la distribution par la fabrique, le curé ou le desservant. »

J'avoue que je n'ai jamais pu me résigner à accepter une si étrange façon d'exécuter des volontés testamentaires, et je croyais devoir la critiquer même à l'époque où elle était patronnée par toutes les autorités officielles.

Non, il n'est pas exact de dire que le pasteur soit ici un *simple agent de transmission*, comme il le serait s'il avait été chargé par un mourant de remettre telle somme ou tel objet à une personne déterminée. Autant vaudrait dire que le legs fait par un testateur à un de ses amis pour l'aider dans les frais d'entretien et d'éducation de ses nombreux enfants, n'est fait qu'à ceux-ci et nullement au père de famille. Le legs qui nous occupe n'a pas été fait *aux pauvres*, il a été fait *au pasteur* pour les pauvres; il lui a été fait pour le mettre en état de remplir sa mission chrétienne et traditionnelle de *père des pauvres*.

Digitized by Google

Le pasteur, en sa qualité de pasteur, est le premier bénéficiaire du legs; il y a un intérêt très-réel et très-appréciable. Qu'on me permette d'emprunter ici à l'un des grands jurisconsultes romains un de ces textes que l'on a appelés *la raison écrite*, et qui s'adapte parfaitement à notre question : *Species enim lucri est ex alieno largiri et beneficii debitorem sibi adquirere.* (Dig. livre XLVII, titre II, loi 54, § 1.) Bien qu'il soit dommage d'altérer par une traduction l'exquise élégance qui s'unit dans ce texte latin à la vérité de l'observation, je le mets en français par égard pour quelque lectrice du *Contemporain* qui jetterait un coup d'œil sur cet article, et qui n'aurait pas près d'elle un frère ou un fils bachelier ès lettres : « C'est faire une sorte de gain pour soi-même que d'opérer des largesses avec les deniers d'autrui, et d'acquérir ainsi la gratitude de ceux à qui l'on donne. » Vraie relativement à une personne quelconque, avec quelle justesse cette proposition ne s'applique-t-elle pas au ministre du culte? Il sait par expérience que le bienfait matériel est la seule clef qui puisse lui ouvrir des cœurs aigris, ulcérés par la misère, et auxquels les consolations religieuses sont d'autant plus nécessaires que l'excès de l'infortune les a mis quelquefois en révolte contre Dieu et la société. C'est à lui qu'on vient demander le morceau de pain qui fait absolument défaut. Les nécessités morales de son état, les exigences mêmes de l'opinion lui imposent l'aumône dans des proportions qui dépassent presque toujours, et dépassent de beaucoup, la mesure de ses ressources personnelles. Assurément un legs pour les pauvres est le plus utile et le plus agréable témoignage de respect et d'affection qu'il puisse recevoir.

Etrange prétention de le soumettre au contrôle du bureau de bienfaisance! Ce n'est pas à son pasteur inquiété et gêné par cette humiliante surveillance, c'est à son pasteur seul que le testateur s'en est remis du soin d'employer les aumônes qu'il lui a léguées. En quoi ce témoignage de sympathie et de confiance blesse-t-il l'ordre public? Et s'il s'agit de pauvres honteux, pour qui le mystère est la première condition du bienfait, et qui n'ont fait confidence de leur détresse qu'au pasteur, sur la discrétion de qui ils savaient pouvoir compter, ne serait-il pas odieux que celui-ci ne pût les secourir, au moyen du legs reçu, sans livrer leurs noms à une agence officielle? Je sais que les honorables membres des commissions administratives y mettaient ordinairement plus de retenue et de bienséance que ne semblait leur en conseiller la cir-

Digitized by Google

culaire ministérielle de 1863; mais le vice du système n'était corrigé que par les qualités des hommes; ces qualités peuvent ne pas se rencontrer chez tous; la bonté et la courtoisie naturelle peuvent être altérées chez les meilleurs par le désir de sauvegarder, dans toute leur étendue, les prérogatives attribuées à l'être collectif dont ils sont membres.

Dans l'affaire sur laquelle la cour de Grenoble statua par son arrêt du 5 juillet 1869, et où il s'agissait d'un legs fait à un établissement ecclésiastique pour une destination scolaire, les volontés du testateur furent encore plus profondément dénaturées par le mode d'exécution que prescrivirent le décret d'autorisation et un avis spécial du conseil d'Etat. Voici les faits dans ce qu'ils ont d'essentiel :

Un ecclésiastique du diocèse de Grenoble, propriétaire d'immeubles dans la commune de Saint-Siméon de Bressieux (Isère), les avait légués à l'évêché de Grenoble, pour fonder et entretenir dans ladite commune une école de garçons et une école de filles, où les enfants pauvres seraient admis gratuitement sur la désignation du curé, et dont les directeurs et les directrices devraient appartenir à des congrégations religieuses et être choisis par l'évêque. Par décret rendu en conseil d'Etat le 1er août 1864, l'évêque de Grenoble, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, et le maire de Saint-Siméon au nom de cette commune, furent autorisés, chacun en ce qui le concernait, à accepter les legs sous les clauses et conditions imposées, à l'exception de celle relative au choix et à la nomination des directeurs et directrices des écoles projetées, clause dont l'acceptation n'était pas autorisée. Par un avis du 22 novembre 1866, le conseil d'Etat décida que c'était à la commune, et non à l'évêque, qu'appartenait le droit d'administrer les immeubles légués, d'en percevoir les revenus et d'en garder les titres de propriété. Les opérations eurent lieu conformément au décret et à l'avis du conseil. Mais, par une disposition finale de son testament, le testateur avait déclaré que si, par des motifs qu'il ne pouvait prévoir, ses légataires ne pouvaient devenir possesseurs des choses léguées, les biens légués deviendraient la propriété de son héritier institué, qui en disposerait comme d'un bien propre. Même indépendamment de cette clause expresse du testament, l'héritier aurait pu demander la révocation de la libéralité pour inexécution des conditions; la clause était cependant utile en ce qu'elle manifes-

Digitized by Google

tait plus clairement encore la volonté où était le testateur de léguer les biens à l'évêché, et nullement à la commune. Sa nièce et héritière usa donc d'un droit légal, et on peut même penser qu'elle accomplit un devoir en actionnant la commune devant le tribunal civil de Saint-Marcellin, en restitution des immeubles. La commune perdit son procès, elle appela, elle le perdit également en appel et incontestablement, elle devait le perdre.

En effet, il résultait clairement des dispositions testamentaires et de la qualité d'ecclésiastique du testateur, que son but avait été d'assurer aux enfants pauvres de Saint-Siméon des écoles présentant des garanties toutes spéciales d'orthodoxie dans l'enseignement et d'éducation chrétienne; que, pour atteindre ce but, il avait réservé la tenue de ces écoles à des congrégations religieuses, avait confié à l'évêque le soin de choisir les instituteurs et les institutrices, et lui avait confié également l'administration des biens affectés à la fondation.

Il y avait donc, en premier lieu, comme le déclare l'arrêt, violation des volontés du testateur par le fait que la gestion des biens avait été enlevée à l'évêque et confiée à la commune.

En second lieu, le décret d'autorisation avait rejeté la clause relative au choix et à la nomination des instituteurs et institutrices. Dès lors l'autorisation d'accepter le legs ne pouvait produire aucun effet. Car lui donner effet en l'isolant de cette clause, c'eût été substituer des écoles communales, relevant de l'autorité laïque, aux écoles toutes différentes qu'avait voulues le testateur. Il avait voulu des écoles essentiellement religieuses, placées sous la dépendance de l'évêque, empruntant exclusivement leurs maîtres et maîtresses à des congrégations religieuses, sauf à ces instituteurs et institutrices à remplir, vis-à-vis des autorités civiles, les formalités imposées pour l'ouverture et la tenue des écoles non communales.

Devant la cour il fut soutenu, au nom de la commune, que la clause relative au choix et à la nomination des instituteurs et institutrices était contraire à la loi et partant réputée non écrite en vertu de l'art. 900 du code civil. L'arrêt repousse cette prétention :

« Attendu qu'aucune loi d'ordre public ne prohibe la fondation d'une école, sous la condition qu'elle sera dirigée par des religieux choisis et surveillés par l'évêque du diocèse;

« Attendu que, si la loi du 15 mars 1850 dispose dans son art. 31

Digitized by Google

que les instituteurs communaux seront nommés par le conseil municipal, la même loi autorise par ses art. 17, 27 et suivants l'établissement d'écoles libres, et qu'il suffit de se reporter à la discussion qui a précédé le vote de la loi pour se convaincre que, dans les prévisions des législateurs, la plupart de ces écoles libres devaient être placées dans la direction du clergé; qu'en supposant que, comme condition d'un legs fait à une école communale, le testateur ne puisse imposer des conditions relatives au choix et à la nomination des instituteurs, il faut admettre que dans l'espèce l'abbé Menuel avait voulu la fondation d'une école libre, placée sous la tutelle de l'autorité diocésaine (1). »

Cet important arrêt de la cour de Grenoble est un de ceux que le conseil d'Etat a visés dans sa délibération du 24 juillet 1873, et qui n'ont pas peu contribué au changement de la jurisprudence administrative.

Dans son avis du 6 mars, concernant les libéralités faites aux fabriques pour une destination charitable, le conseil, après avoir

(1) Puisque le gouvernement regardait comme inacceptable la clause relative au choix et à la nomination des instituteurs, il aurait dû refuser l'autorisation d'accepter le legs. Dans une occasion précédente, un legs avait été fait pour l'établissement et l'entretien d'une école communale de filles, à la condition que les institutrices seraient toujours des religieuses. Le ministre rédigea un projet de décret qui autorisait la commune à accepter le legs, « sous la réserve de la clause relative au choix des institutrices, clause contraire aux lois sur l'enseignement. » Appelé à émettre son avis sur le projet de décret, le conseil d'État, dans une délibération du 22 avril 1864, fit observer que l'*objet essentiel* du legs était l'entretien d'une école *tenue par des religieuses;* que la volonté de la testatrice à cet égard ne pouvait pas être considérée comme une de ces conditions qui, aux termes de l'article 900 du Code civil, peuvent disparaître, tout en laissant subsister la libéralité; qu'en conséquence si le gouvernement ne croyait pas devoir accepter cette disposition du testament, il devait refuser d'autoriser l'acceptation du legs.

Au fond, le conseil émit l'avis qu'une disposition de ce genre n'est nullement contraire aux lois sur l'enseignement. Elle laisse subsister, en effet, la faculté d'option que nos lois attribuent aux autorités communale et départementale entre les deux catégories d'instituteurs. Le jour où, par suite d'un changement de circonstances locales ou d'un revirement de l'opinion, l'administration croirait devoir transférer la tenue de l'école à des laïques, elle aurait toute liberté à cet égard, sauf à la commune à restituer des biens légués sous une condition qui ne serait plus remplie. Le péril d'assujettissement et d'inféodation aux *congréganistes*, que semblait redouter le ministre, est donc purement chimérique. Mais ce qui est très-réel, c'est le tort causé à l'instruction primaire par le système que l'avis libéral et sage du conseil d'État fit abandonner. Dans combien de localités les écoles, et surtout les écoles de filles, seraient restées impossibles, faute de ressources communales, si la commune n'avait accepté avec un sympathique empressement une fondation du genre de celles que réprouvait le ministre!

A peine est-il besoin de faire remarquer qu'il faudrait, par une juste réciprocité, déclarer licite la condition inverse, la condition que l'école, dotée par le donateur ou testateur, sera toujours confiée à des instituteurs laïques. Cette observation n'est guère que pour l'honneur des principes; car, en fait, les partisans exclusifs de l'enseignement laïque emploient rarement leur fortune à fonder des écoles.

Digitized by Google

établi que les fabriques ont toujours reçu et distribué des aumônes, fait remarquer qu'il faudrait un texte formel « pour démentir un état de choses fondé sur les considérations morales les plus élevées, et confirmé si unanimement par les mœurs publiques. »

Dans son avis du 24 juillet concernant les libéralités faites aux fabriques pour une destination scolaire, le conseil fait remarquer :

« Qu'aujourd'hui plus que jamais il importe de multiplier les écoles et, en particulier, d'augmenter le nombre de celles qui sont pourvues de dotations allégeant les charges de l'Etat, des départements et des communes;

« Que presque toutes les fondations de cette nature sont inspirées par le sentiment religieux et confiées à des établissements ecclésiastiques;

« Qu'au lieu de décourager les donateurs en subordonnant l'exécution de leurs libéralités à des conditions qui s'écartent complétement de leurs intentions, il est, au contraire, conforme à l'intérêt public, en même temps qu'il est juste, de leur laisser la plus grande liberté compatible avec les exigences de la loi, et de se borner à édicter les prescriptions nécessaires pour assurer dans l'avenir l'exécution fidèle et durable de leurs volontés. »

On ne peut mieux dire.

Voici les règles actuellement suivies et conformes à ces deux avis du 6 mars et du 24 juillet 1873. Quoiqu'ils n'aient mentionné que les fabriques et consistoires, ils sont applicables, pour identité de motifs, et ils ont déjà été appliqués par des décrets spéciaux d'autorisation aux divers établissements ecclésiastiques ou religieux.

Ces établissements sont reconnus capables d'accepter, après y avoir été autorisés, les libéralités qui leur sont faites pour secourir les pauvres ou pour fonder des écoles.

S'il s'agit simplement d'une somme à distribuer aux indigents, l'établissement donataire ou légataire accepte seul.

S'il s'agit d'une fondation permanente, d'une rente, d'une propriété dont les revenus serviront au soulagement des pauvres ou à l'entretien d'une école, le titre est mis exclusivement au nom de l'établissement donataire ou légataire, avec mention de sa destination; c'est cet établissement qui a la possession du titre; c'est lui qui administre les biens de la fondation et qui en perçoit les

Digitized by Google

revenus. Seulement, le décret qui autorise l'établissement à accepter le don ou le legs à lui fait, autorise en même temps le maire à accepter *le bénéfice qui en résulte au profit des pauvres de la commune ou au profit des enfants de la commune en âge de fréquenter l'école;* et une expédition du titre et du décret d'autorisation est remise au maire. Le rôle réservé au maire par le décret d'autorisation ne porte aucune atteinte au droit de propriété, de possession, de libre gestion de l'établissement donataire ou légataire; il a pour but unique d'empêcher qu'une fondation dont les revenus doivent profiter aux pauvres ou aux enfants de la commune ne se trouve confondue avec les autres biens de l'établissement donataire ou légataire, et qu'avec le temps sa destination ne périclite. Le conseil d'Etat s'est très-formellement expliqué à cet égard :

« L'administration municipale aura titre et qualité, non pour exercer un contrôle sur l'emploi des revenus, mais pour s'assurer que le capital est conservé et que le revenu est toujours inscrit avec sa destination au budget de l'établissement légataire.

« L'établissement légataire, chargé par le testateur de veiller à la continuation de sa pensée, administrera et emploiera librement les revenus de la fondation sans qu'aucune confusion puisse s'introduire entre ces revenus et ses ressources normales, et compromettre les services que la loi lui a plus particulièrement confiés. »

Le décret d'autorisation constate la nature de l'établissement à fonder (école de garçons ou de filles, salle d'asile, etc.). Dans le cas où les instituteurs ou institutrices devront être congréganistes, il prescrit de les choisir parmi les membres des congrégations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues comme établissements d'utilité publique. Il rappelle que l'enseignement devra porter sur les matières déclarées obligatoires par les lois.

« Pour l'application des solutions adoptées, il n'y a pas lieu de distinguer, dit le conseil d'Etat, si, au moment où l'autorisation est demandée, l'école dont il s'agit est publique ou libre; car, d'une part, le caractère actuel de l'école peut être plus tard changé : d'autre part, l'école, soit libre, soit publique, doit toujours être régie par les prescriptions générales de la loi. »

De tout le système qui avait été admis en 1863, il ne reste donc rien, sinon l'intervention du maire pour accepter, dans l'intérêt

Digitized by Google

des enfants pauvres de la commune, le bénéfice qui résulterait en leur faveur de la fondation. M. Migneret critique cette intervention :

« La doctrine actuelle est bonne, écrit-il, mais alors pourquoi conserver quelques restes de la mauvaise? Pourquoi, si l'établissement religieux a le droit de recevoir à ce titre et d'ouvrir l'école, faire intervenir la commune qui représente d'autres intérêts, répond à un autre ordre d'idées, et à laquelle le testateur n'a point pensé ou n'a pensé que pour ne point s'adresser à elle..... »

« Le conseil d'Etat, en franchissant le cercle un peu étroit des textes et en approfondissant les faits anciens qu'il rappelle dans un de ses motifs, eût pu élargir la question et justifier son système par des considérations d'un ordre plus élevé et d'une autorité plus grande que celles tirées du silence de la loi qui permet ce qu'elle n'a pu défendre. C'est dans le caractère de l'établissement lui-même, dans la mission nécessaire de l'institution ecclésiastique qu'il eût trouvé la raison pour laquelle la législation n'a pu défendre, mais a dû admettre et prévoir que ces établissements sont appelés à distribuer l'aumône et l'enseignement partout où la possibilité leur en est donnée.

« On ne donne pas aux pauvres, on ne donne pas à la commune : on pourvoit aux besoins de son culte, et on s'en rapporte au ministre et aux institutions de ce culte pour être servi *suivant sa volonté*. »

Malgré l'autorité qui s'attache au mérite et à l'expérience administrative de l'écrivain, je ne pense pas devoir m'associer à ses réserves contre la jurisprudence actuelle du conseil d'Etat.

Des biens ont été légués à une fabrique, à une cure, à un évêché à charge de fonder et d'entretenir une école gratuite ou bien une école dans laquelle les enfants pauvres seront admis gratuitement. L'établissement ecclésiastique est le titulaire et le premier bénéficiaire du legs. Non-seulement il en tirera un bénéfice matériel, si l'émolument excède la charge; mais il y trouve un bénéfice moral, l'avantage de se concilier la gratitude, les sympathies des populations qui l'entourent, et de sauvegarder, par une action mieux accueillie ou plus directe, les intérêts de la religion pour le service de laquelle il a été institué. C'est donc lui qui doit accepter le legs; c'est en son nom seul que doivent être les titres de propriété; c'est à lui seul que doit appartenir l'administration des biens légués; et c'est ainsi que les choses se passent d'après la ju-

Digitized by Google

risprudence administrative nouvelle. Mais il n'en reste pas moins vrai que le legs a été fait sous une charge qui constitue, d'une autre part, un avantage pour les enfants de la commune et pour la commune elle-même, exonérée des frais de l'instruction des enfants indigents. J'en conviens également, et je suis le premier à le reconnaître : le testateur a eu en vue les intérêts religieux du culte auquel il appartient, il a voulu les servir par le ministère de l'établissement ecclésiastique auquel s'adresse sa libéralité; mais prétendre que telle a été sa pensée *exclusive*, qu'il n'a pensé ni aux pauvres, ni à la commune, c'est concentrer arbitrairement sur un seul objet des intentions qui, d'après les dispositions testamentaires, s'étendent à deux objets. S'il arrivait (ce qu'à Dieu ne plaise!) que l'établissement ecclésiastique, une fois nanti des biens, négligeât de fonder ou d'entretenir l'école, le maire aurait qualité pour réclamer judiciairement l'exécution de la charge qui lui a été imposée dans l'intérêt de la commune. Cette prévision d'un fait si peu probable ne s'était peut-être jamais présentée à l'esprit du testateur; mais enfin, le cas advenant, comment affirmer que le maire agirait contrairement aux volontés de celui-ci en poursuivant l'entier et fidèle accomplissement de ses dispositions? Puisque c'est un droit, ou mieux, un devoir pour le maire de faire en sorte que les enfants de la commune dont il est le représentant légal ne puissent être frustrés du bénéfice qui leur a été attribué par le testament, n'est-il pas rationnel et convenable que le décret l'autorise à accepter le bénéfice en même temps que l'établissement ecclésiastique acceptera le legs? Le décret se conforme à la pleine vérité des faits en appelant le maire à prendre acte, par cette acceptation, de l'intérêt qu'a la commune à l'accomplissement de la partie des volontés du testateur qui la concerne. Cette acceptation expresse et faite simultanément avec celle de l'établissement légataire aura plutôt pour résultat, ce me semble, de prévenir des difficultés que d'en faire naître. Ou bien, pour écarter toute possibilité de conflit, il faudrait aller jusqu'à dire que la commune ne tire absolument aucun droit légal du testament et que, dans aucune hypothèse, elle ne pourra réclamer l'exécution de la mesure imposée en sa faveur à l'établissement légataire. Tel paraît être en effet le sentiment de M. Migneret. Je ne pense pas qu'il prévalût ni devant les tribunaux, ni devant la conscience publique.

L'ancienne jurisprudence avait fait des bureaux de bienfai-

Digitized by Google

sance les grands maîtres et les grands inquisiteurs de la charité. La jurisprudence nouvelle les ramène dans les limites légales de leur rôle. Les honorables membres des commissions administratives doivent, à mon avis, se féliciter d'être débarrassés d'attributions dont l'exercice, irritant et tracassier par sa nature, altérait dans l'esprit des personnes chrétiennes et charitables l'estime et la sympathie qu'ils méritent en consacrant gratuitement leurs soins au service de la bienfaisance publique.

Non-seulement le titulaire d'une cure ou d'un autre établissement ecclésiastique à qui une somme a été léguée pour les pauvres, n'a plus à solliciter la délivrance de cette somme par le bureau de bienfaisance, et se trouve affranchi de son contrôle dans la distribution de ces aumônes; non-seulement dans le cas d'une fondation permanente dont les revenus devront servir au soulagement des pauvres, les titres de rente et de propriété sont inscrits au nom de l'établissement ecclésiastique ou religieux à qui le legs a été fait, et ne le sont plus au nom du bureau, loin que celui-ci en ait la garde et la possession; mais, dans ce même cas de fondation, c'est *le maire*, et *non plus le bureau de bienfaisance*, qui est appelé par les décrets d'autorisation à accepter le bénéfice résultant pour les pauvres de la libéralité faite à l'établissement donataire ou légataire.

Cette innovation peut choquer l'opinion généralement accréditée selon laquelle le bureau de bienfaisance serait le représentant légal des pauvres, et l'acceptation des libéralités qui leur sont faites n'appartiendrait au maire qu'à défaut de bureau de bienfaisance. Mais il me sera facile de démontrer que cette opinion n'est point d'accord avec nos lois; il me suffira de citer les textes qui régissent la matière.

L'article 937 du code civil dispose : « Les donations faites au profit d'hospices, *des pauvres d'une commune*, ou d'établissements d'utilité publique seront acceptées par les administrateurs de ces *communes* ou établissements, après y avoir été dûment autorisés. »

Quoi de plus clair? La libéralité faite aux pauvres d'une commune doit être acceptée par le maire, agissant en qualité d'administrateur de la commune, c'est-à-dire en vertu d'une délibération du conseil municipal. Ce n'est que dans le cas où la libéralité, au lieu de s'adresser directement aux pauvres, s'adresse à l'établissement appelé bureau de bienfaisance, qu'elle

Digitized by Google

devra être acceptée par ce bureau, c'est-à-dire par le maire agissant en vertu d'une délibération de la commission administrative et en sa qualité de président de la dite commission.

L'ordonnance du 2 avril 1817, qui détermine les règles à suivre pour l'acceptation et l'emploi des dons et legs qui peuvent être faits en faveur tant des établissements ecclésiastiques que de tous autres établissements d'utilité publique, dispose dans son article 3 :

« L'acceptation des dons et legs, ainsi autorisée, sera faite..... par les administrateurs des hospices, bureaux de charité et de bienfaisance, lorsqu'il s'agira de libéralités en faveur des hôpitaux et autres établissements de bienfaisance;.... par les maires des communes, lorsque les dons ou legs seront faits au profit de la généralité des habitants ou pour le soulagement et l'instruction des pauvres de la commune. »

C'est la même règle que celle que nous venons de lire dans le code civil : acceptation par le maire de la libéralité faite directement aux pauvres; acceptation par le bureau de bienfaisance de la libéralité faite au bureau de bienfaisance.

Le texte concernant spécialement les bureaux de bienfaisance est la loi du 7 frimaire an V. Cette loi établit, au profit des pauvres non secourus dans les hospices, un droit à payer, en sus du prix des billets, à l'entrée des théâtres et autres lieux publics de réjouissances. Elle institua les bureaux de bienfaisance pour assurer et surveiller le recouvrement de ce droit. L'article 8 dispose : « Chaque bureau de bienfaisance recevra de plus les dons qui *lui* sont offerts, » et non pas qui sont offerts aux pauvres. L'article 4 charge les bureaux de bienfaisance « de faire la répartition des secours à domicile; » mais ce rôle d'agent de distribution n'implique pas nécessairement mission d'accepter les libéralités faites aux pauvres, et c'est au maire, nous l'avons vu, que des textes formels et postérieurs attribuent ce droit d'acceptation.

Enprésence de dispositions légales si claires, on se demande comment on a pu être amené à dépouiller le maire de sa qualité de représentant légal des pauvres, pour la transférer au bureau de bienfaisance, dans toute commune où il en existe un. Voici ce qu'on peut dire de plus plausible pour expliquer ce déplacement d'attributions. Lorsque l'administration supérieure a jugé convenable d'établir un bureau de bienfaisance dans une localité,

Digitized by Google

lorsque cette branche de la bienfaisance publique, qui consiste dans l'assistance des pauvres à domicile, a été détachée du reste de l'administration communale et organisée à l'état de personne civile, il est rationnel d'affecter les ressources à qui doit gérer le service, et de faire accepter la libéralité par le bureau de bienfaisance, puisque c'est le bureau qui devra l'employer en distribution de secours à domicile. Cela est rationnel, j'en conviens; mais cela n'est nullement conforme aux textes qui régissent la matière.

Dans tous les cas, la coutume de faire accepter par les bureaux de bienfaisance les libéralités faites aux pauvres, ne pouvant s'appuyer que sur leur rôle légal de distributeurs des secours, il n'y a plus ni motif ni prétexte de confier l'acceptation au bureau de bienfaisance, lorsque ce bureau doit rester étranger à la distribution des sommes destinées à soulager les indigents. Tel est le cas où des biens ont été légués à une fabrique, à charge par elle d'employer en aumônes tout ou partie des revenus. Le conseil d'Etat se conforme parfaitement à nos lois, en écartant maintenant le bureau de bienfaisance de toute ingérence dans l'affaire. Et même le décret d'autorisation qui appelle le maire à accepter le bénéfice résultant du legs au profit des pauvres de la commune, ne lui reconnaît nullement le droit de contrôler la distribution des aumônes, l'intention du testateur ayant été de la confier exclusivement à l'établissement légataire.

La nouvelle jurisprudence administrative me paraît de tout point préférable à l'ancienne. Elle est mieux d'accord avec le code civil et avec les lois spéciales. Elle ne violente plus les traditions et les mœurs des sociétés chrétiennes. Elle respecte les volontés des testateurs. Par ce respect, elle augmente le nombre des libéralités les plus utiles au public, celles qui tournent au soulagement des pauvres et à la diffusion de l'instruction primaire. Tout en laissant subsister la nécessité d'une autorisation qui n'est donnée qu'après examen spécial de chaque demande, elle ne gêne plus, elle ne met plus en suspicion, par des mesures générales, préventives et arbitraires, l'action bienfaisante et la salutaire influence de la religion sur les populations. Enfin elle dégage d'entraves vraiment odieuses la plus inoffensive et la plus favorable des libertés, la liberté de la charité.

LAMACHE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE CHARITABLE

ENQUÊTE

SUR

LES ASSOCIATIONS SYNDICALES

CONCLUSIONS (1).

CHAPITRE V.

DES RAPPORTS ENTRE LES CHAMBRES SYNDICALES DE PATRONS ET LES CHAMBRES SYNDICALES D'OUVRIERS, ET DES MOYENS DE LES ÉTABLIR.

Questionnaire.

5e Question. *Quelle est la nature des relations qui peuvent se former entre les deux sortes de syndicats?*

Ces relations ne doivent-elles être qu'accidentelles, ou peuvent-elles, en se prolongeant, aboutir à l'établissement de chambres mixtes, *arrivant à pacifier et à concilier les intérêts des patrons et des ouvriers?*

L'un des objets de notre Enquête est de rechercher dans l'institution des chambres syndicales les éléments d'un rapprochement possible entre les patrons et les ouvriers; nous ne devions donc pas nous borner à constater les avantages que ces chambres peuvent offrir, dans leurs sphères respectives, soit aux uns, soit aux

(1) Voir les numéros du 1er juin et du 1er juillet 1874.

Digitized by Google

autres. C'est beaucoup assurément de mettre les premiers en mesure d'apprécier justement leurs droits et leurs devoirs, et de reconnaître, ne fût-ce que dans leur propre intérêt, la limite où les résistances doivent s'arrêter pour faire place aux concessions. C'est beaucoup aussi de démontrer aux seconds qu'il est possible de rendre leur condition meilleure sans recourir aux moyens violents; c'est beaucoup de leur enseigner et de leur faciliter l'épargne. Toutefois si les chambres syndicales peuvent aplanir ainsi les obstacles qui s'opposent à la concorde, elles ont autre chose à faire pour la réaliser.

Il faut pour cela qu'après avoir mis les parties en présence, elles puissent réunir et concilier leurs intérêts. Un tel résultat est-il possible? Pour nous cette question domine toutes les autres; aussi l'avons-nous réservée, afin de l'étudier dans son ensemble, à la fois dans le passé et dans l'avenir.

Pendant notre Enquête elle a été l'objet d'une vive controverse, non-seulement au sein de notre commission, mais aussi dans les assemblées des chambres patronales de Paris. Plusieurs des personnes que nous avons entendues, plusieurs chambres syndicales sont convaincues que, loin de favoriser l'entente des patrons et des ouvriers, l'existence de chambres rivales, organisées par les uns et par les autres, ne ferait qu'augmenter l'antagonisme qui les sépare. Telle est l'opinion de MM. de *Mourgues* Ch. *Robert*, *Fourdinois*, le président *Germon*. Telle est celle de la chambre des *cuirs et des peaux*, de celles de la *corderie*, des *appareils de chauffage*, du *change et de la banque*, etc. C'est une illusion, nous a-t-on dit, de croire que des chambres rivales ne seront pas ennemies. Représentant des intérêts opposés, elles chercheront à les faire prévaloir et tous les moyens leur seront bons. Après quelques pourparlers inutiles, elles armeront leurs adhérents, les uns pour l'attaque, les autres pour la défense, et se feront une guerre d'autant plus désastreuse qu'elle sera mieux préparée et mieux conduite.

Comment éviter ce conflit? Les patrons peuvent-ils se mettre à la discrétion de leurs ouvriers, et, tout en les considérant comme leurs égaux devant la loi, tout en s'intéressant à leur bien-être et à leur moralisation, peuvent-ils les admettre à contrôler leurs affaires et traiter avec eux de puissance à puissance? D'ailleurs quel serait le terrain propre à une action commune? S'agit-il de statuer sur des litiges particuliers? Il y a le conseil

Digitized by Google

des prud'hommes, tribunal procédant à la fois du choix des justiciables et de l'investiture de l'autorité. S'agit-il de résoudre les questions générales concernant le prix et les conditions du travail ? Ces questions ne sont du ressort d'aucun tribunal ; elles ne peuvent être réglées que par la loi de l'offre et de la demande.

De leur côté les ouvriers désirent-ils sérieusement arriver à une entente? Est-ce dans ce but qu'ils ont fondé des chambres syndicales? Dès le premier jour ils n'ont cherché dans cette institution qu'un *contre-poids* aux chambres patronales (1); en d'autres termes, ils n'ont songé qu'à se mettre en mesure de soutenir avec avantage la lutte qu'ils jugent inévitable entre eux et leurs patrons. Les chambres syndicales les dirigeront dans cette lutte; elles réuniront les capitaux nécessaires, choisiront les occasions, combineront leurs efforts et ne se résoudront à transiger que lorsqu'elles se sentiront les plus faibles; mais tant qu'elles croiront pouvoir conserver l'avantage, elles ne prendront conseil que des intérêts des ouvriers, sans se préoccuper ni de ceux des patrons, ni de ceux de l'industrie nationale. Les ouvriers malheureusement n'ont qu'une pensée : ils veulent arriver à prendre la place des patrons et substituer à l'ordre de choses actuel les chimères du socialisme. Il se peut qu'il y en ait parmi eux de plus modérés et de plus avisés qui, pour atteindre ce but, renoncent aux moyens violents et révolutionnaires, et croient les moyens légaux plus efficaces et plus sûrs; mais, quels que soient les moyens, le but est le même. Et d'ailleurs ces modérés conserveront-ils l'influence qu'ils s'attribuent? La masse n'est pas avec eux; elle est avec ceux qui répondent aux patrons : « Il ne peut y avoir rien de commun entre les exploiteurs et les exploités (2); » elle est avec ces typographes de Bruxelles, qui ne veulent jamais entendre raison et ruinent leurs patrons tant qu'ils le peuvent; elle est surtout avec ces sociétés lyonnaises, véritable état-major de l'armée communiste au service de l'Internationale.

Comment espérer qu'une telle armée voudra quitter le champ de bataille, précisément à l'heure où les chambres syndicales auront achevé de l'organiser et de la discipliner? Comment prêter confiance aux protestations pacifiques de gens qui ne se pré-

(1) Voir le Rapport de la commission ouvrière de 1868. « Leur but avoué est la lutte de puissance à puissance avec les patrons, c'est-à-dire la lutte du travail contre le capital. » (*Chambre du change*. Union nationale du 6 juin.)

(2) Réponse des ouvriers de la céramique, citée par M. Peuille. *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 196.

Digitized by Google

parent qu'à combattre? Comment supposer qu'ils n'ont armé leur main que pour la tendre à leurs adversaires? Les chambres syndicales ouvrières ne peuvent pas, ne veulent pas se rapprocher des chambres patronales; en le faisant, elles perdraient la confiance de leurs commettants, elles manqueraient à leur mission. Leur mission, la voici : jusqu'à présent la coalition n'était parmi les ouvriers qu'un mouvement accidentel et désordonné; elle était par cela même facile à dominer. Eh bien! c'est à cela que les chambres syndicales doivent porter remède; leur seule et vraie mission, c'est de discipliner la coalition.

A merveille, répondons-nous avec nos autres collaborateurs, avec MM. *Devinck*, *Frédéric Levy*, *Chabert*, *Cohadon*, avec un grand nombre de chambres patronales, les chambres ouvrières vont discipliner la coalition; elles vont placer à la tête des ouvriers de chaque profession des conseils intelligents et pleins de zèle; d'une multitude incertaine et turbulente, elles vont faire une armée bien réglée et prête au combat.

Prête au combat, prête à la paix. Oui, c'est précisément de cette organisation, de cette discipline imposée volontairement aux masses ouvrières, que nous attendons une conciliation certaine, parce qu'elle sera nécessaire. Les conseils permanents placés à la tête de chaque association syndicale ne seront pas, comme les comités qui préparent et dirigent les grèves, composés au hasard des plus turbulents et des plus violents, c'est-à-dire des beaux parleurs et des mauvais sujets; ils seront composés d'hommes choisis en connaissance de cause parmi les plus intelligents et les plus honnêtes, comme l'ont été, par exemple les délégués à l'exposition de 1867, dont MM. Devinck et Frédéric Lévy nous ont parlé en termes si favorables. Quand l'ouvrier s'abandonne à quelque mouvement désordonné, il ne considère pas qui l'entraîne; lorsqu'il agit avec calme et fait choix de quelque mandataire, de quelque représentant, il sait exactement discerner ceux qui sont en réalité les plus dignes de sa confiance. Il est donc certain que les membres des chambres syndicales seront en général des hommes sérieux et éprouvés.

S'il en est ainsi, peut-on admettre que ces hommes resteront sourds aux leçons du bon sens et de l'expérience, et que la pratique des affaires ne leur apprendra pas à discerner le vrai du faux, le possible du chimérique? Il leur arrivera ce qui arrive

Digitized by Google

aux plus habiles gens du monde. Combien n'en voit-on pas, aussitôt qu'ils touchent aux affaires, oublier leurs plus fières théories et leurs plus belles conceptions? Est-ce inconstance ou trahison? Assurément non : c'est sagesse et c'est expérience.

Les fruits de cette expérience mûriront sans doute d'une façon lente et inégale. Les ouvriers n'aborderont pas les patrons sans arrière-pensée; ce qu'on dit de leurs chimères est exact; ils entrevoient dans l'avenir une révolution, ou plutôt une transformation sociale, et, s'ils embrassent aujourd'hui leurs patrons, c'est un peu dans la pensée de les étouffer demain. Mais qu'importe leur pensée, pourvu qu'ils les embrassent? pourvu qu'ils renoncent, ne fût-ce que provisoirement, aux querelles injustes et aux combats stériles? Cette trêve leur permettra de se reconnaître et de comprendre que pour eux-mêmes la paix vaut mieux que la guerre. Si la pratique des affaires leur démontre que leurs intérêts peuvent se concilier, qu'il est possible d'arriver à des transactions équitables, ne seront-ils pas conduits par la force des choses à renoncer à leurs mauvais desseins et à transformer en un accord perpétuel le *modus vivendi* qu'ils auront d'abord accepté? Ils le feront d'autant plus sûrement que les chambres syndicales, par leur exemple et leurs services, par leur enseignement et leur discipline, les auront mieux préparés à comprendre les lois économiques qui régissent toutes les nations civilisées.

De leur côté, les patrons, persuadés jusqu'à ce jour de l'impossibilité de suivre aucune négociation soit avec des ouvriers isolés, soit avec des ouvriers affiliés à des associations occultes dont rien ne garantit la loyauté ni l'influence, changeront eux-mêmes d'attitude lorsqu'ils se trouveront en présence d'hommes autorisés à parler au nom d'une corporation; ils ne pourront se refuser à discuter avec eux (1).

On a bien vite fait de dire que c'est chose impossible, et que la dignité des uns et que la jalousie des autres ne le permet pas.

(1) « Très-peu de patrons, dit M. L. Pauliat, consentent à discuter avec leurs ouvriers pris séparément. C'est là, pour eux, une extrémité à laquelle ils ne se résignent que contraints et forcés, et qu'ils considèrent toujours comme une marque de faiblesse. Mais lorsque c'est l'association de leurs ouvriers qui s'aboûche avec eux, et lorsque cette association dispose d'un certain capital, il faut bien être, sinon bienveillant, du moins patient. Les patrons alors reçoivent les demandes et les examinent, et, ce qu'ils auraient refusé carrément à chacun de leurs ouvriers, sous prétexte de conserver leur dignité et leur autorité, ils l'accordent à l'association.

« L'association comprend d'ordinaire tous les ouvriers du même métier travaillant dans la même salle. Lorsque la corporation n'est pas groupée et qu'une réclamation

Digitized by Google

Comment, voici des ouvriers qui ne veulent travailler que huit heures et qui réclament 6 francs par jour ; les patrons répondent qu'ils ont besoin de neuf heures de travail et qu'ils ne peuvent payer que 5 francs. Pour trancher la difficulté, le procédé ancien, celui qu'on est bien obligé de trouver possible puisque malheureusement il est réel, c'est la grève ; les ouvriers quittent leurs ateliers, les patrons suspendent leurs affaires ; les uns dissipent les économies qu'ils ont pu faire ; les autres compromettent leur fortune ; c'est à qui succomberont les premiers, et la paix n'est rétablie que lorsque les uns sont morts de faim ou les autres ruinés. Et quelle paix ! si les ouvriers se rendent de guerre lasse, ce n'est que pour recommencer la lutte aussitôt qu'ils le peuvent ; si les patrons se résignent à des conditions trop onéreuses, ce n'est que pour retarder leur ruine ; les divisions qui les séparent n'en deviennent que plus profondes et plus amères.

Au lieu de ce moyen absurde, de cette lutte ruineuse, pourquoi les parties ne chercheraient-elles pas à s'entendre, les ouvriers exposant leurs besoins que l'enchérissement de toutes choses augmente sans cesse ; les patrons parlant des nécessités de l'industrie, des charges qu'ils ont à supporter, de l'embarras des affaires, de tout ce qui les empêche enfin de consentir à des sacrifices impossibles. Pourquoi de part et d'autre ne pas peser ces raisons, chercher à se mettre d'accord, voir ce qui est juste, ce qui est praticable surtout, et dire par exemple : les ouvriers travailleront neuf heures, parce que leur travail est nécessaire ; mais les patrons leur donneront 6 francs, parce qu'ils peuvent prélever ce salaire sur le bénéfice de leurs entreprises ? Quelle impossibilité trouve-t-on *à priori* pour un rapprochement de ce genre, lorsque des arbitres autorisés à le tenter seront en présence les uns des autres ?

est à produire, il ne s'établit aucun concert entre les ouvriers ; ils agissent tous de leur côté, maison par maison, et sans ensemble ; aussi ils sont nécessairement accueillis par des refus. Chaque maison étant en concurrence avec celles de la localité qui s'adonnent à la même production, aucun patron ne veut faire à ses ouvriers de concessions qui le placent dans un degré d'infériorité vis-à-vis de ses confrères et compromettent ses chances de succès dans la lutte industrielle qu'il soutient..... Comme la réclamation, au lieu d'être adressée à un seul patron, est faite à tous en même temps, si la corporation ouvrière est pourvue d'une chambre syndicale, la bonne entente est rendue plus facile entre les ouvriers et les patrons et la grève est évitée, car une fin de non-recevoir, dictée par la nécessité de soutenir la concurrence, n'est plus à la disposition du patron. » (P. 48 et suiv.)

Digitized by Google

Serait-il également impossible, au lieu de résoudre un conflit, de chercher à le prévenir en arrêtant d'un commun accord le prix et les conditions du travail pour un temps déterminé ?

Toutes ces questions, nous dit-on, ne dépendent de la volonté, de la sagesse des uns ni des autres ; elles sont soumises à la loi de l'offre et de la demande. C'est parfaitement vrai ; aussi nul ne songe-t-il à leur donner des solutions arbitraires. On ne cherche, et nous sommes ici dans le vif de notre sujet, qu'à assurer le jeu libre et sincère de cette inévitable loi de l'offre et de la demande, en plaçant ceux qu'elle régit dans une condition parfaitement égale pour en discuter l'application. Aujourd'hui cette loi n'a qu'une influence fort contestable et en tout cas fort indirecte sur le prix du travail. Les patrons n'élèvent pas les salaires en proportion des bénéfices qu'ils font dans leurs entreprises. Il faut voir les choses telles qu'elles sont, se rappeler que les affaires ne se font pas généralement avec le cœur, et qu'on ne donne aux ouvriers que ce qu'on est strictement obligé de leur donner. Si ceux-ci ne connaissent pas la situation du marché, s'ils ne savent pas que telle place manque de bras, que telle autre en est encombrée, qu'ici les commandes sont nombreuses, que là elles sont rares, les patrons ne le leur apprennent pas, et profitent de leur ignorance. Peut-on dire que le jeu de la loi de l'offre et de la demande est, dans ces conditions, libre et sincère ? La mission des chambres syndicales doit être précisément de rétablir l'équilibre entre les patrons et les ouvriers, en éclairant ceux-ci et en leur donnant les moyens d'échapper à des erreurs, à des abus aussi fâcheux pour ceux qui les commettent que pour ceux qui en souffrent.

Si, des questions générales, nous passons aux contestations particulières, pourquoi ne pas chercher à les résoudre à l'amiable plutôt que de les porter devant un tribunal ? Quelle impossibilité voit-on à cela ? Pourquoi la conciliation ne pourrait-elle mettre dans les rapports individuels une cordialité qui ne serait pas sans influence sur les mœurs professionnelles ? Est-ce qu'il n'en est pas ainsi dans les corporations bien réglées ? Qu'une difficulté, par exemple, s'élève entre un clerc d'avoué et son patron, est-ce que la juridiction de la chambre des avoués ne vaut pas mieux pour l'un et l'autre que la juridiction du tribunal ?

Voilà donc le terrain, assez large sans doute, où peut se faire le rapprochement des chambres patronales et des chambres ouvrières. Du moment qu'il sera possible, ce rapprochement se fera.

Digitized by Google

Mais que disons-nous? Il se fait déjà, il se fait sous nos yeux, et pour l'affirmer, nous n'avons pas besoin d'interroger l'avenir; nous n'avons même pas à chercher des exemples chez les nations voisines, nous n'avons qu'à regarder autour de nous.

Les faits qu'on invoque dans l'opinion contraire, ne sont pas concluants : on ne fait allusion qu'à des sociétés de résistance instituées, il y a quelques années, dans l'unique intention de préparer et d'organiser les grèves. Tel est le caractère des sociétés lyonnaises, caractère qui ne permet pas de les confondre avec les associations syndicales parisiennes. Celles-ci « se proposent, nous a-t-on répété à maintes reprises, de combattre la grève... (1). Et, par suite, on a vu depuis quelques années le nombre des grèves diminuer d'une façon notable dans les professions où ces associations se sont établies. » Cela est incontestable, dit M. *L. Pauliat* (2).

Il peut arriver que dans une corporation, telle que celle de la *Céramique*, des ouvriers rejettent violemment toute pensée de conciliation; mais ce n'est là qu'un fait isolé, en contradiction avec un grand nombre d'autres qui nous ont été signalés.

Nous avons déjà cité dans notre *Exposé préliminaire* (3) l'exemple des ouvriers *bijoutiers*. Sur le point de se mettre en grève, ils ont demandé à la chambre des patrons de discuter à l'amiable les différends qui les séparaient. L'entente devait être longue à rétablir; elle ne l'est pas encore, et même les patrons se préparent à une résistance collective; toutefois, depuis le mois de décembre 1872, la grève n'a pas éclaté, et tout porte à croire qu'elle n'éclatera pas.

Des négociations semblables, mais couronnées d'un meilleur succès, ont été suivies, il y a quelque temps déjà, dans l'*ébénisterie* et la *marqueterie*. « J'ai eu le bonheur, étant appelé comme médiateur, a dit *M. Fréd. Lévy*, de composer une commission composée de délégués patrons et de délégués ouvriers, en nombre égal, et deux grèves se sont terminées assez rapidement à la satisfaction réciproque des intéressés (4). »

(1) M. Chabert, p. 120.
(2) M. Pauliat, p. 47.
(3) Voir p. 69.
(4) *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 194.

Digitized by Google

M. Chabert nous a signalé des arrangements conclus à l'amiable, sur des litiges particuliers, par les chambres syndicales des ouvriers *bronziers*, des ouvriers *portefeuillistes* (1), des ouvriers *selliers* (2).

En 1867, a dit *M. Jumelle*, président de la chambre syndicale de la *passementerie*, la chambre syndicale des ouvriers passementiers s'est mise en rapport avec la chambre patronale, « et, depuis lors, il n'y a plus eu de grève dans cette industrie (3). »

Le même fait s'est produit, avec le même résultat, dans l'industrie de la *dentelle* (4).

En juillet 1873, une conciliation a été obtenue, entre les fabricants de papiers peints et les ouvriers de cette industrie, par la médiation d'une commission composée de délégués des patrons et de délégués des ouvriers. « L'idée de terminer ainsi le différend, a dit *M. Havart* en rapportant ce fait au Comité central, avait probablement été inspirée par une réunion des ouvriers et des patrons, que j'avais provoquée et qui eut lieu le 28 février 1868. En tout cas ce précédent n'a pas dû être sans influence : l'attitude digne et convenable des ouvriers dans cette première réunion n'a pu qu'engager les patrons à en tenter une seconde, avant de se résoudre aux graves inconvénients d'une grève devenue imminente. La Commission de juillet dernier, j'ai hâte de vous le dire, a eu le plus heureux succès : l'accord s'est établi dans des conditions telles que deux des commissaires patrons m'ont dit que désormais les grèves seraient conjurées, si l'on avait le bon esprit d'avoir, en temps opportun, recours à une commission mixte d'arbitrage. Les délégués ouvriers, de l'aveu même des patrons, se sont montrés non-seulement très-convenables, mais encore très-conciliants et très-équitables (5). »

Les ouvriers *d'instruments de précision* (6),

Les ouvriers *tailleurs* (7),

Les ouvriers *sculpteurs sur bois* (8),

Les ouvriers *menuisiers en meubles* (9),

(1) Voir p. 121.
(2) Voir p. 112.
(3) *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 239.
(4) *Union nationale* du 14 février. Discours de M. le président Simon.
(5) *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 173.
(6) *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 203.
(7) *Union nationale* du 7 février 1874.
(8) *Union nationale* du 14 février.
(9) *Ibid.*

Digitized by Google

Les ouvriers *fumistes* (1),
Les ouvriers *tôliers* (2),
Les ouvriers pour *appareils de chauffage* (3),
Les ouvriers *tonnelliers* (4),
Les ouvriers *emballeurs* (5),
ont, depuis quelques mois, annoncé à leurs patrons l'établissement de leurs chambres syndicales et témoigné le désir d'entretenir avec eux des relations amicales et suivies.

Ce fut pour établir des relations de ce genre qu'au commencement de 1873, les ouvriers *gantiers* demandèrent et obtinrent d'envoyer deux délégués aux réunions de la chambre patronale. Toutefois ils reconnurent bientôt que la présence de ces délégués à toutes les séances n'était pas d'une utilité véritable, et ils acceptèrent la modification suivante à la convention primitive proposée par les patrons :

« Art. 1er. — Notre décision du 21 avril 1873, dirent ceux-ci, concernant les rapports de notre chambre avec celle des ouvriers gantiers, est annulée.

« Art. 2. — A l'avenir, l'ordre du jour de nos séances ne sera communiqué à la chambre syndicale des ouvriers que lorsqu'il portera sur des questions qui pourront l'intéresser, et en ce cas, nous l'inviterons à nous déléguer deux de ses membres, qui assisteront à notre délibération avec voix consultative.

« Art. 3. — Lorsque la chambre des ouvriers aura une demande à nous adresser ou une communication à nous faire, elle en avertira notre président, qui portera la question à l'ordre du jour de notre plus prochaine séance. »

Ces trois articles, mis aux voix, furent adoptés à l'unanimité (6).

(1) *Union nationale* du 14 mars.
(2) *Union nationale* du 28 mars.
(3) *Ibid.*
(4) *Union nationale* du 18 avril.
(5) *Ibid.* « A ce moment de la séance, on vient prévenir M. le président que les délégués de la chambre syndicale des ouvriers emballeurs demandent à être reçus et à remettre les statuts de leur chambre.
« Il est décidé que l'on va interrompre les élections pour les recevoir.
« Les délégués sont donc introduits, et l'un d'eux remet les statuts.
« M. le président le remercie, et lui dit que l'examen des statuts de la chambre syndicale des ouvriers emballeurs ne pourra avoir lieu que plus tard, les ordres du jour étant très-chargés pour le moment.
« Cet incident étant clos, on reprend l'élection pour les secrétaires. »
(6) *Union nationale* du 2 mai 1874.

Digitized by Google

A peine reconstituée (1873), la chambre syndicale des ouvriers *mécaniciens* témoigna de même le désir d'ouvrir des rapports avec la chambre des patrons. « Elle m'a fait savoir en ma qualité de président, dit M. Gargan le 20 novembre dernier au Comité central, qu'une délégation de trois membres avait reçu mission de se mettre en communication avec la chambre des patrons. Nous avons accueilli favorablement cette démarche. Dans l'entretien que nous avons eu avec ces délégués, nous avons été mis à même de pénétrer leurs intentions et de reconnaître qu'elles étaient bonnes au fond; du reste leurs déclarations ont été fort nettes. Ils nous ont dit très-clairement qu'ils désiraient éviter les grèves, et qu'ils étaient disposés, dans ce but, à faire tous les sacrifices compatibles avec leurs besoins; qu'ils aspiraient en outre à élever le niveau moral de la classe ouvrière par le développement de l'instruction, et que, pénétrés chacun de l'absolue nécessité du travail assidu, ils voulaient enfin faire justice de l'ivrognerie dans leurs corporations. Vous voyez qu'il y a une grande différence entre cette attitude et celle manifestée en 1862 et 1867. Dans cette période, on était loin d'aller au-devant des patrons; ils eussent fait des avances, qu'elles eussent été, sinon mal reçues, au moins vues avec une certaine défiance. — Les leçons du passé semblent devoir être profitables à tous, puisque aujourd'hui les ouvriers n'hésitent point à faire les premiers pas vers les chambres de patrons. — La sagesse veut, ce me semble, que nous ne négligions pas ces bonnes dispositions. Les vrais ouvriers paraissent décidés à ne plus se laisser conduire par les faux ouvriers; ils épurent les rangs de leur association en exécutant ceux qui se dégradent. — C'est un excellent moment pour leur faire un accueil favorable (1). »

Depuis cette époque de bonnes relations se sont en effet établies entre les deux chambres et, tout dernièrement encore, celle des patrons engageait ses adhérents à recourir au bureau de placement que venaient d'établir les ouvriers (2).

Dans l'industrie du *papier*, une entente analogue a déterminé la constitution d'un *conseil mixte permanent*, ayant pour objet de régler les rapports des deux chambres et de terminer à l'amiable les différends qui pourraient s'élever. Ce furent les

(1) *Procès-verbaux*, t. IV, p. 197.
(2) *Union nationale* du 7 février.

Digitized by Google

ouvriers papetiers et régleurs qui, après avoir établi un bureau de placement analogue à celui des mécaniciens, proposèrent la création de ce conseil. L'active intervention de M. Havart, président de la chambre patronale, a fait tout aussitôt accepter et réaliser cette proposition. Le conseil mixte, composé de cinq membres de chaque chambre, est chargé de juger les questions litigieuses qui lui sont soumises; en cas de conflit entre le groupe entier des ouvriers et celui des patrons, il doit tenter tous les efforts possibles pour rétablir la bonne entente et prévenir la grève. Il fonctionne depuis quelques mois; il a fait son règlement intérieur; il a concilié plusieurs affaires, il a pris une décision aux termes de laquelle patrons et ouvriers sont invités à se prévenir huit jours avant de se quitter; enfin, voici ce qu'en pense son président, M. *Gonthier-Dreyfus*, membre du conseil des prud'hommes et l'un des doyens de l'industrie parisienne (1) :

« En qualité de président du conseil syndical mixte de la papeterie, j'ajouterai à ce qui vient d'être dit que, tant par les rapports que j'ai eus avec les membres de ce conseil, que par les fonctions que je remplis au conseil des prud'hommes, j'ai été mis en mesure de bien apprécier l'utilité des conseils mixtes, et je ne puis que témoigner favorablement des rapports qui ont présidé aux réunions de notre conseil. Il est un fait certain, c'est que, pour les conflits de patron à ouvrier, les conseils mixtes offrent une compétence plus réelle que les conseils de prud'hommes, — cela a été déjà signalé — et que, pour les conflits de groupe à groupe, ils auront, pour les apaiser, une influence qui est tout à fait en dehors de l'action des prud'hommes. »

Dans la séance de la chambre patronale où M. Gonthier-Dreyfus prononçait ces paroles, un membre ayant demandé quelle serait, pour les affaires privées, la sanction des décisions prises par les conseils mixtes, dans le cas où les parties ne voudraient pas les exécuter, un autre membre du conseil des prud'hommes, M. Isidore Leroy, répondit : « On devrait recourir alors à la juridiction des prud'hommes, et dans ce cas la décision du conseil mixte ne serait pas, comme on peut le supposer, sans effet; car il est hors de doute que le conseil des prud'hommes la tiendrait en grande

(1) Nous avons donné plus haut le texte même de la résolution adoptée par les deux chambres pour la constitution du conseil mixte. Ce fait est d'autant plus remarquable que l'industrie du papier est à Paris une de celles où l'esprit des ouvriers semblait le moins disposé à la conciliation.

Digitized by Google

considération, et, la plupart du temps, rendrait une sentence conforme. » Il ajouta que « sous ce rapport les conseils mixtes, loin de créer un empiétement sur les attributions des conseils de prud'hommes, se présentent comme des auxiliaires utiles qui faciliteront à ceux-ci l'accomplissement de leur mission, et que, loin de constituer une superfétation, ils offrent plutôt un complément nécessaire à cette institution, par les arbitres compétents qu'elle place à côté d'elle » (1).

A peine fondée, cette institution paraît convenir à d'autres industries. Déjà, dans la *maroquinerie*, les ouvriers la proposent à leurs patrons. Depuis longtemps les uns et les autres entretiennent des relations amicales, et, l'année passée, ils se sont entendus pour envoyer à l'exposition de Vienne une délégation ouvrière, dont le rapport vient d'être publié. A l'une des dernières séances de la chambre patronale, le secrétaire donna lecture d'une lettre adressée par la chambre syndicale des ouvriers maroquiniers, informant la chambre des patrons « qu'elle avait ouvert un bureau de placement pour les ouvriers sans ouvrage et priant ces messieurs de s'adresser à ce bureau quand ils auraient besoin d'ouvriers. Elle demandait aussi à avoir une conférence avec ces messieurs dans le but de former un conseil syndical mixte composé moitié de membres de la chambre des patrons et moitié de celle des ouvriers, pour établir des rapports qui permettent de concilier les différends entre patrons et ouvriers avant recours au conseil des prud'hommes. Enfin, elle priait ces messieurs de consulter la création d'un semblable conseil organisé par la chambre de la papeterie. »

La chambre, après une assez longue discussion, décida qu'elle mettrait cette question à l'ordre du jour de la première séance; elle chargea son secrétaire d'informer par lettre la chambre des ouvriers qu'elle prenait bonne note de la formation de son bureau de placement et qu'elle s'occuperait, dans sa prochaine séance, de la question du conseil mixte (2).

Les *menuisiers en meubles* ont fait une proposition semblable à la chambre de l'ameublement; malheureusement cette chambre a cru devoir répondre que la proposition formulée tendait à organiser une juridiction analogue à celle des prud'hommes et

(1) *Union nationale* du 21 mars 1874.
(2) *Union nationale* du 28 mars.

Digitized by Google

que, tout en appréciant la demande, elle croyait devoir s'abstenir, afin de se conformer à ses statuts, qui s'opposent à la création de toute juridiction nouvelle (1).

Il est bien démontré, par tous ces exemples, que non-seulement le rapprochement des chambres patronales et des chambres ouvrières est possible, mais encore qu'il s'est produit dans plusieurs industries et qu'il est désiré dans beaucoup d'autres par les ouvriers eux-mêmes. C'est aujourd'hui chez ces derniers une tendance générale, qui d'ailleurs n'est pas nouvelle, car, dès le 8 juin 1872, la commission parlementaire sur les coalitions entendait trois délégués des syndicats ouvriers, le premier de l'association des *ébénistes*, le deuxième des *tailleurs*, et le troisième des *fabricants de papiers peints*. Ces délégués se prononçaient tant contre la loi de 1864 sur les coalitions que contre celle de 1849. Suivant eux, le seul moyen d'éviter la formation des grèves était de constituer des *syndicats d'ouvriers*, qui s'entendraient avec les syndicats de patrons pour juger les différends qui se produiraient entre patrons et ouvriers (2).

La résistance à cette idée, il faut bien le reconnaître, est venue des patrons. Quelques-unes de leurs chambres syndicales, soit de leur propre initiative, soit sur l'interpellation du Syndicat général, se sont formellement prononcées contre la proposition d'entrer en relation avec les chambres ouvrières ; nous citerons les chambres des *appareils de chauffage* (3), de la *corderie* (4), de la *chocolaterie* (5), *du change et de la banque* (6). D'autres, il est vrai, se sont bornées à écarter, sous différents prétextes, la proposition qui leur était faite, celle des *produits chimiques* (7), par exemple, celle des *emballeurs* (8), *celle des eaux gazeuses* (9) et celle de la *tabletterie* (10). Mais la chambre des *cuirs et peaux*, reproduisant une ancienne délibération de l'année 1870, a persisté dans son refus de reconnaître la chambre ouvrière, et a chargé son président, M. *Allain*, de développer cette opinion

(1) *Union nationale* du 7 mai.
(2) *Le Français* du 9 juin 1872.
(3) *Union nationale* du 11 avril 1874.
(4) *Ibid.*
(5) *Union nationale* du 25 avril.
(6) *Union nationale* du 6 juin.
(7) *Union nationale* du 28 mars.
(8) *Ibid.*
(9) *Union nationale* du 11 juillet.
(10) *Union nationale* du 11 avril.

Digitized by Google

dans le journal l'*Union nationale*. Ce dernier l'a fait dans une longue série d'articles, dont nous avons dégagé plus haut les principaux arguments.

Quant à la chambre de l'*ameublement*, dont nous venons de citer la réponse évasive aux ouvriers menuisiers, elle reste inébranlable dans sa résolution, malgré les instantes prières de l'honorable M. *Mazaros*, qui, désolé de voir ainsi méconnaître « une excellente pensée de concorde, encore plus dans l'intérêt des patrons que des ouvriers, » donne sa démission de membre de la chambre, et déclare que « son intention bien arrêtée est de n'accepter aucune fonction syndicale jusqu'à ce que les chambres des patrons et des ouvriers aient ouvert l'époque de la concorde par la réglementation en commun de leurs intérêts généraux, en réunissant d'une façon équitable et logique toutes leurs chambres syndicales (1). »

En vérité cette résistance ne se comprend guère. Qu'après une expérience fâcheuse les patrons renonçassent à poursuivre des relations qu'ils jugeraient inutiles, cela serait parfaitement raisonnable; mais qu'*à priori* ils se refusent à tenter cette expérience même, par quels motifs expliquer ce mauvais vouloir?

« Il ne s'agit pas, leur dit M. Havart, de ce que nous voulons ou de ce que nous ne voulons pas. Les patrons sont constitués en chambres syndicales; les ouvriers s'y constituent de leur côté; l'équité exige, quelle que soit l'opinion bonne ou mauvaise qu'on ait du régime syndical, que l'on accorde aux uns ce que l'on concède aux autres. Eh bien! dans cette situation, les ouvriers vous demandent de vivre en bons rapports, de préparer par des efforts communs la bonne harmonie et la concorde dans notre industrie,; nous est-il bien permis de refuser, sans encourir une terrible responsabilité? C'est là toute la question (2). »

Au reste, hâtons-nous de le dire, cette résistance se cantonne dans les quelques chambres que nous avons indiquées. Les autres se prononcent en sens contraire. Sans parler de celle du *papier*, qui s'est mise à la tête du mouvement syndical en instituant la première un conseil mixte, voici celles de la *fumisterie* (3), de la *ferblanterie* (4), de la *ganterie* (5), des *mécaniciens*, de la

(1) *Union nationale* du 11 avril 1874.
(2) *Union nationale* du 18 avril.
(3) *Union nationale* du 14 avril.
(4) *Union nationale* du 18 avril.
(5) *Union nationale* du 2 mai.

Digitized by Google

bijouterie d'imitation (1), des *fleurset des plumes* (2); voici celle de la *passementerie* « qui déclare qu'elle accueillera favorablement les ouvertures qui lui seront faites par les chambres ouvrières pour arriver à une entente commune entre fabricants, patrons et ouvriers, sur l'étude et la solution de toute question intéressant la corporation; former tout conseil mixte et aplanir par ce moyen toute difficulté ou contestation qui pourrait s'élever entre les parties (3); » voici celle des *articles de Paris*, qui proclame que « les conseils mixtes sont appelés à rendre d'éminents services et adhère unanimement à leur formation (4); » voici celle de la *dentelle*, dont le président M. *Simon*, aujourd'hui juge au tribunal de commerce, disait à la dernière assemblée générale : « Vous pouvez, messieurs, réclamer une part légitime dans l'élaboration de la question des commissions mixtes, car, dès le 12 février 1872, après une longue discussion et sur un rapport que j'eus l'honneur de vous faire, vous avez émis le vœu *que les syndicats d'ouvriers et de patrons soient autorisés pour arriver à la constitution de commissions mixtes d'arbitrage*. Nous avons ainsi, dans la mesure de nos forces, contribué à une œuvre qui peut avoir les plus féconds résultats pour l'apaisement des dissensions sociales (5). »

Voici encore celle de la *maroquinerie et de la gainerie;* son président, M. Selboss disait également dans la dernière assemblée générale : « Ne nous arrêtons pas, messieurs, aux jugements de ceux dont le parti pris est de désunir les patrons et les ouvriers afin d'entretenir chez ces derniers de nombreux admirateurs ou abonnés. Nous ne faisons pas de politique; nous sommes des industriels qui, en cherchant nos intérêts particuliers, cherchons aussi les intérêts généraux, sachant bien que nous avons besoin les uns des autres et que de notre cordialité entre ouvriers et patrons dépendent la prospérité et le bien-être de tous. « Voilà pourquoi nous appelons de nos vœux non-seulement l'organisation des chambres syndicales ouvrières, mais surtout leurs rapports continuels avec les chambres des patrons, leur entente avec nous, afin que ces ouvriers sachent bien que les

(1) *Union nationale* du 23 mai.
(2) *Union nationale* du 30 mai.
(3) *Union nationale* du 6 juin.
(4) *Union nationale* du 23 mai 1874.
(5) *Union nationale* du 14 février 1874.

Digitized by Google

chambres patronales, quand elles s'occupent d'eux, sont guidées surtout par le désir de leur être utile; voilà pourquoi nous attendons avec impatience l'issue de cette question pendante devant le Syndicat général : des rapports des chambres syndicales ouvrières avec celles des patrons (1). »

Enfin, au sein du Comité central, au sein du Syndicat général, lorque la question des rapports entre les syndicats de patrons et les syndicats d'ouvriers fut abordée au mois de novembre dernier, les mêmes sentiments se firent jour et furent accueillis ici par l'unanimité, là par la majorité des membres présents. Ainsi au Comité central, après un exposé fait par M. *Havart* et un remarquable discours prononcé par M. *Frédéric Lévy*, M. *Cargan*, président de la chambre des mécaniciens, résuma la discussion en disant « que les chambres des patrons agissent avec prudence, d'accord; mais qu'elles n'hésitent pas! S'il doit, comme je le pense, sortir de grands avantages des rapports entre les chambres ouvrières et les chambres de patrons, il ne faut laisser échapper aucune occasion de les établir et de les cimenter. En tendant la main aux ouvriers, disons-leur : Nous acceptons l'alliance que vous nous proposez, parce que nous avons foi que, comprenant bien la solidarité de nos intérêts réciproques, vous ne vous livrerez plus à d'hostiles menaces, ni à des agitations pernicieuses, mais que vous nous considérerez comme vos anciens ou mieux comme vos pairs au point de vue social. En agissant autrement nous aurions de bien graves reproches à nous faire; car si, ayant eu en main le moyen d'assurer le triomphe des bonnes intentions, nous laissions au mauvais esprit le champ libre, nous ne tarderions pas à ressentir les effets de sa funeste action. Je demande donc que le Comité se prononce en faveur des rapports des chambres syndicales de patrons avec les chambres syndicales ouvrières (2).

Et le Comité le fit à l'unanimité moins une voix, puis il nomma une commission d'études chargée de déterminer, après une enquête préalable, les moyens pratiques d'établir ces rapports.

Au Syndicat général, M. *Notelle* conclut en ces termes :

« Puisque le groupement syndical est une nécessité de notre

(1) *Union nationale* du 14 avril 1874.
(2) *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 197.

Digitized by Google

époque pour les ouvriers et pour les patrons, n'est-il pas rationnel de faire converger vers un même but les deux parties de ce grand mouvement, au lieu de laisser l'antagonisme leur préparer d'épouvantables conflits? Et si on va au fond des choses, on voit que l'accord entre le groupement corporatif des patrons et celui des ouvriers est, à notre époque tout économique, une loi aussi fatale que leur développement simultané. Voyons, là, franchement, n'est-il pas puéril de rêver l'ordre social aussi longtemps que les deux créateurs de la richesse restent face à face à l'état de guerre latente, attendant l'occasion de s'entre-détruire? L'accord entre eux doit se faire. Il se fera. Le progrès humain trouve toujours sa voie. La tâche des hommes clairvoyants est de le hâter, et surtout de faire en sorte qu'il soit payé le moins cher possible (1). »

Et M. *Rault* ajouta : « L'entente des chambres syndicales de patrons et d'ouvriers fait partie des améliorations sociales nouvelles que nous devons chercher à introduire dans nos mœurs... Entremêlons tous les membres de la société, et, de ce contact, il restera quelque chose de bon et de durable. Les uns connaîtront mieux le travail, et les autres apprendront à connaître le capital, représenté par le commerce et l'industrie; tous deux valent mieux que l'autre ne le suppose. Il est impossible de nier qu'il y a antagonisme entre les diverses fractions de la société ! C'est un péril qu'il faut conjurer. Ce mal vient en partie de la difficulté qu'il y a de s'entendre à l'amiable, et de la raideur que chacune des parties met vis-à-vis de la partie adverse. Il faut donc, pour éviter ces grèves et tous ces conflits qui entraînent avec eux la misère pour le travailleur, et souvent la ruine pour l'industriel, il faut, dis-je, arriver à ce que les intéressés discutent les questions qui les divisent, sans pour cela quitter l'atelier. Il faut pousser à la formation des chambres syndicales ouvrières qui viendront participer à la création des jurys de conciliation et d'arbitrages, où patrons et ouvriers seront représentés, et, par ce contact forcé, apprendront à se connaître et à s'apprécier mutuellement. Si nous savons entrer dans cette voie, nous pourrons, je crois, dire, dès aujourd'hui, qu'avant peu, les différends au sujet des salaires et heures de travail seront presque toujours tranchés à l'amiable et que, dans un temps très-prochain, les

(1) *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 245.

Digitized by Google

grèves et les maux qu'elles entraînent avec elles auront disparu. C'est pourquoi, répondant aux deux questions posées par notre honorable collègue M. Havart, je dis pour la première : non-seulement il est préférable, mais il est indispensable que les chambres syndicales ouvrières s'organisent régulièrement et fonctionnent comme les chambres syndicales de patrons, pour éviter ces associations occultes exploitées clandestinement par des chevaliers d'industrie, par des faiseurs. A la seconde je réponds : oui, il y a lieu pour les chambres syndicales des patrons de se préoccuper, dès à présent, du mouvement qui s'opère. Il faut l'encourager, l'aider, et lorsque des chambres syndicales seront organisées, les admettre toutes à discuter les choses intéressant les différents groupes, et cela chaque fois que surgira une question d'intérêt général (1). »

La majorité de la réunion approuvait ces conclusions, lorsque quelques membres demandèrent, sous différents prétextes, que la question fût, au préalable, renvoyée à l'examen particulier de chacune des chambres associées. En acceptant cette proposition, le Syndicat général déclara toutefois que « dès à présent il désirait que de bons rapports pussent s'établir entre les syndicats de patrons et les syndicats d'ouvriers, » et qu'il ajournait à l'issue de l'enquête demandée la résolution qu'il se réservait de prendre.

Pour nous nous n'avons pas à attendre l'issue de cette enquête. La nôtre nous suffit. Notre opinion est dès à présent arrêtée. Nous croyons que de bons rapports, des rapports utiles, peuvent et doivent s'établir entre tous les syndicats de patrons et tous les syndicats d'ouvriers, comme ils se sont établis déjà entre quelques-uns. Nul ne saurait admettre aujourd'hui qu'on doive recourir à la grève et aux moyens violents pour trancher les difficultés qui peuvent se présenter avant d'avoir essayé de les résoudre à l'aide de la discussion libre et de la conciliation. Le rapprochement des chambres syndicales est un moyen facile et pratique de permettre cette discussion et d'obtenir cette conciliation. On doit donc y reconnaître, dès à présent, une cause aussi simple que puissante de pacification et d'harmonie sociale.

Assurément, comme M. *Frédéric Lévy* le disait avec tant de raison, nous n'avons pas la prétention d'affirmer que l'accord en

(1) *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 238.

Digitized by Google

résultera immédiatement et d'une manière satisfaisante pour tous; nous pensons, avec M. *Havart*, qu'on ne peut chercher une solution absolue; que la solution sera nécessairement multiple; que les rapports entre patrons et ouvriers varieront avec les branches d'industrie (1). Mais nous sommes convaincus que, grâce au temps, à l'expérience et à la bonne volonté de chacun, ces rapports deviendront de plus en plus fréquents, intimes, efficaces; que si rien ne vient troubler l'ordre économique et bouleverser l'industrie, ils finiront par rétablir l'entente naturelle et nécessaire qui n'aurait jamais dû cesser d'exister entre les deux grands facteurs de la prospérité nationale, le capital et le travail.

Si telle est notre pensée, cherchons à déterminer quels sont les moyens pratiques d'établir ces rapports et de les rendre durables: notre Enquête nous permet encore de le faire.

Dès à présent les conseils de prud'hommes pourraient servir de trait d'union entre les syndicats. Il suffirait d'obtenir que les ouvriers, par qui les services de ces conseils sont vraiment appréciés, fussent admis à prendre une part plus réelle et plus sérieuse au choix des prud'hommes ouvriers qui doivent les représenter. Il n'y a véritablement aujourd'hui qu'un simulacre d'élection. Lorsque les chambres ouvrières seront constituées et pourront choisir leurs candidats, comme les chambres patronales le font pour les leurs, les conseils de prud'hommes acquerront sur tous leurs judiciables une influence considérable. Il serait également utile d'augmenter le nombre soit de ces conseils et de leurs catégories, soit des membres qui les composent : en 1868 il y avait à Paris deux cent mille ouvriers maçons; ils exécutaient pour 315,000,000 fr. de travaux; ils soumettaient au conseil des prud'hommes environ deux mille affaires; or ils n'étaient représentés que par *un seul* des leurs ! — Enfin il serait bon d'élever la compétence des prud'hommes et de leur donner le droit d'accepter le rôle d'arbitres amiables pour statuer sur les questions qui, sans être l'objet d'un litige individuel, intéressent l'ensemble d'une corporation, et sont de nature à être équitablement jugées et conciliées par eux. Nous sommes convaincus, avec plusieurs de nos témoins, que ces conseils pourraient ainsi contribuer dans

(1) *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 193, 245.

Digitized by Google

une large mesure à l'apaisement des esprits et aux bons rapports des chambres syndicales.

Toutefois, si les conseils de prud'hommes peuvent préparer la conciliation, ils ne sont pas aptes à la cimenter et à la rendre perpétuelle. Leur caractère officiel, la spécialité forcément restreinte de leurs attributions, ne leur permettent pas d'intervenir d'une façon permanente et directe dans la discussion et le règlement des intérêts professionnels. Si leur arbitrage peut être utilement invoqué en cas de conflit, leur direction habituelle ne saurait être acceptée. Il faut que, rapprochés les uns des autres par leur influence, les intéressés puissent ensuite s'aborder librement et traiter eux-mêmes les questions controversées; qu'ils puissent les résoudre sans être obligés de les soumettre à une juridiction même volontaire; enfin et surtout qu'ils puissent les prévenir en arrêtant à l'avance les termes de leurs obligations professionnelles. Au début de nos travaux, nous pensions, avec les personnes qui nous éclairaient de leurs conseils, qu'une fois les chambres syndicales mises en présence, il suffirait, pour toute question soit générale soit particulière, de nommer de part et d'autre une commission spécialement chargée de l'étudier et de la juger. Cette commission, sorte de tribunal arbitral, devait être, dans notre pensée, renouvelée pour chaque litige. Nous redoutions que des commissions mixtes permanentes n'établissent entre les patrons et les ouvriers un contact trop fréquent; qu'elles ne fissent naître des controverses qui, sans elles peut-être, n'auraient pas apparu; ou bien que, manquant d'occupations habituelles, elles ne se vissent abandonnées par leurs membres et ne cessassent de se réunir. Nous redoutions enfin que les délégués ouvriers ne fussent, à tort ou à raison, soupçonnés de subir l'influence des patrons et n'eussent pas auprès de leurs mandants une autorité morale suffisante pour faire accepter et exécuter leurs décisions.

Telle est encore l'opinion de chambres patronales, bien favorables cependant aux chambres ouvrières, telles que celle des *fleurs* et des *plumes* et celle de la *ganterie* (1).

Mais, depuis quelques mois, nous avons reconnu que ces scrupules étaient exagérés et que les chambres ouvrières proposent

(1) *Union nationale* du 30 mai.

Digitized by Google

elles-mêmes la création de commissions mixtes permanentes sur le modèle de celle qui s'est établie dans l'industrie du papier. C'est la solution qu'indiquent M. *Fréd. Lévy*, M. *Réveillé*, président de la chambre syndicale des entrepreneurs de Nevers, M. *Pauliat*, M. *Havart*; celle à laquelle s'arrêtent aujourd'hui la plupart des personnes compétentes. Nous ne pouvons que nous rallier à leur avis, en exprimant toutefois cette réserve que, partout où la constitution d'un conseil mixte pourrait présenter quelques difficultés, il sera plus prudent et plus utile de ne recourir d'abord qu'à de simples commissions d'arbitrages, et que, même dans les industries où des conseils mixtes se seront formés, il sera néanmoins préférable, pour certaines questions d'une importance exceptionnelle, de donner à des commissions spéciales le mandat de les résoudre.

On ne saurait demander à l'heure actuelle autre chose que des commissions d'arbitrage ou des conseils mixtes permanents. Quelques personnes, il est vrai, pensent qu'il serait possible de fondre en une seule association les syndicats de patrons et les syndicats d'ouvriers et de constituer ainsi de grandes familles homogènes, au lieu de groupes distincts, qui peuvent se rapprocher sans doute, mais qui peuvent aussi se faire la guerre. Elles invoquent l'exemple de nos anciennes corporations embrassant sous une même discipline patrons et ouvriers, également favorables, également chères aux uns et aux autres et rendant impossibles tout conflit et tout antagonisme. Ces personnes citent quelques faits contemporains, tels que l'existence de la société des portefaix de Marseille, qui prouveraient, à leur avis, la possibilité de rétablir de nos jours l'ancien état de choses et de l'accorder avec le régime de la liberté de l'industrie.

C'est précisément ce que nous ne saurions admettre. Les anciennes corporations ont pu rendre de grands services, et, si on se place au point de vue du bon ordre social plutôt qu'à celui de la prospérité de l'industrie, il est juste de le reconnaître; mais elles n'ont vécu qu'à la condition d'être des institutions légales et privilégiées: Ouvriers et patrons acceptaient leur protection parce qu'ils n'étaient pas maîtres de s'en passer, et ne pouvaient exercer leur état qu'à la condition de s'y soumettre; — l'eussent-ils fait si le travail eût été libre?

Douteuse sous l'ancien régime, la réponse ne le serait plus au-

Digitized by Google

jourd'hui. Autant les ouvriers aiment à pratiquer entre eux la liberté d'association, autant ils répugnent à la pratiquer avec leurs patrons. Cette répugnance est inspirée, nous en demeurons d'accord, par des sentiments fâcheux et des préjugés blâmables; mais elle existe et tous les discours du monde n'y feront rien. Le temps seul peut en avoir raison et convaincre les ouvriers que leurs intérêts étant identiques à ceux de leurs patrons, ils peuvent les abandonner à une direction commune. Lorsque la question fut soulevée au Comité central, M. *Molteni* ayant raconté la tentative, infructueuse du reste, faite par ses confrères pour établir une chambre commune dans l'industrie des instruments de précision, M. *Fréd. Lévy* répondit : « Il est douteux que la division des chambres en syndicats ouvriers et syndicats de patrons, ne soit pas dans la nature des choses et qu'il soit possible de l'éviter, quelque bonne volonté qu'on y mette; » et M. *Gargan*, président de la chambre des mécaniciens, ajouta : « M. Molteni confond l'idéal avec le fait, ou tout au moins l'exception avec la règle. Il y a sans doute des professions où pourrait être tentée une semblable expérience. Mais je crois que ce serait le très-petit nombre, et il nous faut absolument mettre le pied sur le terrain de la pratique, c'est-à-dire nous occuper de ce qui est la généralité. Or vous ne pouvez nier et vous ne pouvez éviter qu'il ne se débatte entre le groupe des patrons et le groupe des ouvriers de la même profession des questions soulevées par leurs intérêts réciproques, et qui ont, quoi qu'on fasse, un caractère d'antagonisme résultant forcément des conditions économiques dans lesquelles nous nous trouvons placés. Du reste il existe des chambres syndicales de patrons et des chambres syndicales ouvrières; c'est un fait dont il faut absolument tenir compte. Chaque chambre syndicale forme un faisceau d'intérêts et un centre d'idées qui constituent l'esprit de corporation. Les chambres ouvrières se présentent donc forcément en face des chambres des patrons avec leurs intérêts et leurs idées, qui ne sont pas toujours les intérêts et les idées de ces derniers. Eh bien! fondez ces deux groupes ensemble, et vous aurez des discussions interminables, et qui pis est, irritantes. Il sera impossible d'étudier les questions avec calme, et par conséquent de leur donner une solution satisfaisante. Tenez ces deux groupes distincts, mais mettez-les en rapport par des délégués, les patrons feront connaître leurs raisons, les ouvriers présenteront les leurs; la discussion sera à

Digitized by Google

la fois plus calme et plus féconde, et vous en verrez naître l'entente et la concorde (1). »

Assurément ces paroles sont vraies et nous devons y adhérer. Nous pouvons bien saluer, non sans justice, l'idéal rétrospectif dont les anciennes corporations se sont peut-être approchées; mais nous devons aussi reconnaître, sans trop de regrets, que cet idéal est bien loin du temps actuel, que la législation moderne ne peut y revenir et qu'il faut nous contenter d'un régime qui permettrait, aux ouvriers comme aux patrons, de se former en associations distinctes pour vivre en bon accord au sein de la liberté du travail.

Ce régime du moins pouvons-nous le réclamer? Le coup d'œil que nous avons jeté sur le passé et sur l'avenir des chambres syndicales nous autoriserait à le faire en toute sécurité, et nous le ferions de suite, bornant ici notre étude, si nous n'avions encore à discuter deux objections qu'on nous a opposées tout d'abord, l'une au nom de cette liberté du travail que nous invoquons nous-mêmes, l'autre au nom de la sécurité politique.

(1) *Procès-verbaux du Comité central*, t. IV, p. 203-204.

F. DESPORTES.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

KENELM CHILLINGLY

Kenelm Chillingly, nouveau roman de Bulwer, offre d'autant plus d'intérêt, que son auteur avait déjà cessé de vivre lorsqu'il parut. L'ouvrage en lui-même pouvait bien se passer d'un charme emprunté aux circonstances, mais aussi peu de lecteurs qui ne goûtent davantage les dernières productions d'une plume favorite qui se brise. Car, en France comme en Angleterre, Edouard Bulwer, lord Lytton, a défrayé les loisirs de près de deux générations. Nos jeunes devanciers le dévoraient, les contemporains accueillaient encore avec plaisir chaque œuvre nouvelle qui sortait de cet esprit simple et fécond.

Littérateur ou homme public, lord Lytton a eu une carrière également heureuse. Troisième et dernier fils du général Bulwer, il naquit en 1805; il fut élevé d'abord dans des écoles particulières sous les auspices de sa mère restée veuve.

Madame Bulwer avait été une riche héritière, et ce fut d'elle qu'il prit en 1843, le nom de Lytton, avec la terre qu'elle lui légua à cette condition. Avant d'aller à Cambridge, le jeune Edouard fit paraître un roman anonyme, et pendant son séjour à l'Université il remporta le prix de poésie anglaise. La poésie fut sa passion, passion un peu ingrate, puisqu'elle ne lui valut jamais des succès de premier ordre, mais qui ne lui en dura pas moins toute sa vie. Ainsi Bulwer a publié successivement : *la Duchesse de la*

Digitized by Google

Vallière, *La Dame de Lyon*, *Richelieu*, et *Le Capitaine de Marine*; tous drames de cinq actes en assez beaux vers, mais dont *La Dame de Lyon* s'est seule maintenue au répertoire. Plusieurs autres volumes de poésies diverses sont dues à sa plume et méritent assurément le succès d'estime qu'elles obtinrent.

Cependant Bulwer, voulait plus, et, trait curieux, plus d'une fois dans le roman de Kenelm Chillingly, il constate avec tristesse le regret de l'homme qui tente en vain de devenir poëte. Autre preuve, s'il en était besoin, de combien souvent l'on se peint et se mire dans ses œuvres: Kenelm voyage à la recherche de son idéal, seul et à pied, à peu près comme Bulwer jeune l'avait fait à pied ou à cheval, pour voir du pays et observer les mœurs des habitants. De cette manière le futur romancier parcourut successivement l'Angleterre, l'Ecosse et plus systématiquement la France. Car pour les deux Bulwer, celui dont nous parlons, et son frère aîné Henri, le diplomate, la France a toujours été un séjour de prédilection. Aussi il y a bien quelque chose dans le talent de l'un comme de l'autre qui les rattache au génie français. Lord Lytton a souvent emprunté son inspiration poétique au pays, et ses œuvres ont toujours été très-goûtées en France.

Toutefois c'est spécialement comme romancier que nous le connaissons et l'apprécions, et voilà en effet son meilleur titre à la gloire littéraire. *Belham*, qui parut d'abord sans nom d'auteur, en 1827, suffit à rendre le jeune Bulwer célèbre. Sa réputation s'accrut bientôt par la production successive de plusieurs ouvrages: *Le Déshérité*, *The Disowned*, *Devereux*, *Paul Clifford*, *Eugène Aram*, *Les Pèlerins sur les bords du Rhin*, *Pulgrius of the Rhine*, *Les derniers jours de Pompéi*, *The lest Days of Pompei*, *Rienzi*, *Ernest Maltarvers*, *Alice*, *Nuit et jour*, *Night and Morning*, etc. Les romans dont les noms précèdent sont les œuvres de la jeunesse de Bulwer. On estime entre eux tous *Belham* et *Eugène Aram* pour la force et la vérité des caractères; et *Les derniers jours de Pompéi*, pour la beauté ravissante des descriptions. L'élévation du style et la chaleur passionnée du sentiment font déjà de Bulwer à cette époque le Byron de la prose. Il en eut aussi le faux des idées. *Zanoni*, publié en 1842, fut « l'œuvre aimée de son âge mûr, » dit l'auteur. *The Caxtons*, roman très-remarquable, publié quelques années plus tard, est néanmoins celui qui, somme toute, lui a valu sa plus grande réputation en Angleterre. Lord Lytton a aussi et plusieurs fois avec succès abordé l'histoire, plus souvent

Digitized by Google

encore son esprit ingénieux s'est exercé sur la politique dans des articles de journaux et de revues dont plusieurs eurent du retentissement.

Sa carrière politique n'a pas été sans éclat. Il débuta au parlement comme wig en 1832, et continua d'y siéger jusqu'en 1841. A cette époque il manqua son élection, il se tint ensuite plusieurs années à l'écart. Au commencement du règne de Victoria il avait été créé baronnet en même temps que sir John Herschel; car l'on voulait honorer à la fois les lettres et la science dans les personnes de ces deux hommes éminents. En 1852, l'âge, l'expérience et la propriété peut-être aidant, sir Edouard Lytton Bulwer modifia tant soit peu ses vues, et siégea de nouveau dans la chambre des Communes, cette fois-ci comme conservateur. Six années plus tard, nommé secrétaire pour les colonies sous l'administration de lord Derby, il signala son court passage aux affaires par le retrait du monopole concédé jusqu'alors à la compagnie de la Baie-d'Hudson, mesure utile qui amena la naissance de la belle colonie anglaise de la Colombie; et il créa aussi celle de Queensland. Ces deux établissements ont chacun par reconnaissance donné le nom de Lytton à une de leurs villes.

En 1866, l'ancien secrétaire d'Etat fut élevé à la pairie avec le titre de baron Lytton. Dans les deux chambres il se distingua comme orateur, mais plutôt par l'élégance de sa diction que par son habileté comme *debater*. L'arène parlementaire demande une autre trempe.

Dans sa vie domestique, si l'on ose en soulever quelque peu les voiles transparents qui la recouvrent, sir Edward n'aurait pas été très-heureux. Nous avons vu à Paris dans sa jeunesse la charmante lady Bulwer, sa femme, séparée bientôt de lui, beauté aux formes un peu massives, mais douée d'un éclat tel que les larmes même impuissantes à le ternir la rendaient plus belle encore. Elle crut se venger de son mari par le roman nommé *Cheveley*, qui eut un succès de scandale éphémère; mais la société dans ces cas donne rarement raison aux femmes. Il existait sans doute des griefs réciproques, et les plus graves torts étaient certainement du côté du mari, homme du monde trop brillant pour se contenter des modestes joies du foyer; mais enfant gâté des salons et des lettres auquel la politique souriait déjà, séduisant de manières et d'esprit malgré sa chétive apparence, sir Edward eut pour lui tous les suffrages.

Digitized by Google

Du reste les années lui ont porté conseil. Ses derniers romans témoignent d'une intelligence mûrie et d'un cœur épuré par le temps; une certaine veine religieuse même s'y fait remarquer. Quelques actes généreux connus dans le public ont marqué la carrière de lord Lytton. Par une intention qui l'honore, tout en laissant voir un singulier défaut de perspicacité, il a voulu fonder dans ses terres de Knebworth un beau refuge pour les gens de lettres malheureux. Naturellement personne de cette catégorie n'a pu s'avouer le vaincu du sort, personne non plus n'a cru devoir se résoudre à végéter loin de tout centre littéraire; lord Lytton en a été pour ses frais.

Un fils, héritier de son nom, et que l'on connaît à Paris, marche sur les traces de son père dans la voie des lettres. Lorsque lord Lytton mourut, à cette époque l'année dernière, revenu à sa première inspiration et la plus vraie, il avait sous presse deux romans : *Les Parisiens*, non encore publiés en entier, et *Kenelm Chillingly* dont nous allons esquisser les traits les plus saillants.

Cette œuvre originale est au fond une étude psychologique sous forme de roman. C'est l'histoire d'une âme élevée et pure, d'un esprit bizarre, dont les aventures et les opinions défrayent quatre volumes. Kenelm, héros du roman, est le fils de sir Peter Chillingly, baronnet d'ancienne race, riche propriétaire, et « l'heureux mari d'une femme assez belle pour satisfaire son amour-propre sans tenir sa jalousie toujours sur le qui-vive. » Outre sa terre d'Exmundham, sir Peter possède une maison à Londres, où il passe avec lady Chillingly trois mois chaque année. Lui et sa femme sont toujours bien aises de se rendre à la ville, parce qu'ils s'ennuient à la campagne; et toujours ils retournent avec joie à Exmundham, parce qu'ils se sont ennuyés à Londres.

Cette terre d'Exmundham a appartenu aux Chillingly depuis dix siècles, et c'est pour sir Peter et sa femme une vraie douleur de n'avoir point d'enfant à qui la transmettre. Le successeur légal, un cousin éloigné, en devient présomptueux à la longue; sir Peter le prend en grippe, et d'autant plus que celui-ci ose contester au détenteur actuel le droit d'abattre certains arbres. Cependant après quatorze années de mariage un héritier vient au monde. Sir Peter ravi songe à donner à Kenelm l'éducation la plus soignée qu'il soit possible d'avoir.

Lui-même aime beaucoup les livres, et aussi les spéculations métaphysiques; il appartient encore à plusieurs sociétés savantes,

Digitized by Google

rien d'étonnant qu'il prétende faire de son fils un génie de premier ordre. Le père avait eu sa propre ambition, il avait voulu être quelque chose; mais, déçu par l'événement, il s'était consolé, par cette réflexion qu'aucun Chillingly encore ayant été célèbre, il lutterait en vain contre les destinées de sa race. Ce même aphorisme lui parut inapplicable à son fils : Kenelm, à n'en pas douter, devait faire figure dans le monde, et lady Chillingly partageait pleinement cette manière de voir.

Une harmonie de pensée aussi complète ne régnait pas toujours entre les deux époux, mais ils avaient pris un sage parti pour vivre perpétuellement en paix. A cette fin sir Peter ne faisait sa volonté que dans les grandes choses, qui se présentent quatre fois par an; tandis que lady Chillingly, en femme modeste, se contentait de faire la sienne dans les petites, c'est-à-dire tous les jours.

Du reste leur accord, au sujet de Kenelm, était parfait, et l'enfant répondit par son intelligence précoce aux soins dont il était l'objet.

Dès lors cependant une teinte de singularité porta quelquefois le trouble dans le cœur de ces bons parents. Ainsi à huit ans, Kenelm, tout imbu des pensées de Locke, demanda un jour à sa mère si elle n'était point opprimée par le sentiment de sa propre identité, et bientôt il entama avec son père une ardente discussion sur le système des idées innées. Ainsi philosophant dès son bas âge, habitué à couper un cheveu en quatre, Kenelm passa d'une institution particulière entre les mains d'un professeur nommé Welby.

Cet homme n'est point un personnage ordinaire, il incarne les idées modernes, c'est-à-dire l'ultra-réalisme; de plus c'est un écrivain incisif et il appartient à la rédaction d'un fameux journal d'allures tranchantes, le *Londoner*.

Ainsi guidé, le jeune Kenelm accepte en principe les théories de son professeur, tandis que le cœur à son insu proteste toujours. De là une piquante contradiction dans sa nature, un étrange amalgame dans tout son être. Kenelm grandit bon et pur, mais triste jusqu'au sombre; dans son for intérieur le réalisme acquis, mais hostile à sa vraie nature, livre un combat acharné à l'idéalisme qui lui est inhérent. Tantôt l'un tantôt l'autre système domine sa pensée; tandis que Kenelm, réfugié de parti pris au sein d'une calme indifférence, contemple les hommes, dont toutes les

Digitized by Google

aspirations et toutes les opinions lui apparaissent comme autant de simulacres (*shams*).

L'amour surtout rencontre chez lui un scepticisme complet. Cette passion lui semble une altération inexplicable de la raison humaine, un renoncement ignominieux à cette égalité d'âme qui fait la dignité de l'homme. Un livre sur le célibat, intitulé l'*Imitation des Anges,* écrit par le célèbre Decimus Roach, élève d'Oxford, a beaucoup influé sur les conclusions de Kenelm en cette matière. Voilà donc le héros du roman, jeune homme fait et prêt à entrer dans le monde, la tête remplie de théories impossibles et de pratiques les plus biscornues.

Le jour de sa majorité, le premier acte de son âge viril est de faire un *speech* aux tenanciers de son père réunis en fête pour la commémoration de l'événement. D'un air grave qui contraste avec la beauté de son jeune visage, Kenelm, à l'ébahissement de ses auditeurs, déroule les devoirs d'un propriétaire de la nouvelle école, tels qu'il les entend et qu'il veut les remplir. D'après le discours, ceux-ci consistent à louer au plus haut enchérisseur, à l'homme qui, ayant le plus de capital, pourrait le mieux supporter un bail plus élevé.

Grand émoi et colère chez les fermiers, qui tous appartiennent aux idées anciennes; naïf étonnement de Kenelm, désespoir de sir Peter.

Le lendemain les deux époux tiennent conseil ensemble. Décidément leur bien-aimé fils a quelque chose de singulier qu'il faudrait corriger. Il s'agit pour lui de mieux réussir à plaire; mais les parents ne songent point à ce que leur héritier se départisse d'abord des idées modernes. Une solution trouvée en cette matière délicate, le digne couple, bras dessous bras, se met en quête de Kenelm. Rarement le jeune homme assistait au déjeûner. Il se levait de bonne heure, et partait pour ses courses solitaires que sir Peter et lady Chillingly dormaient encore.

Le matin dont nous parlons, ceux-ci trouvèrent leur fils occupé à pêcher la truite dans un ruisseau qui serpentait à travers le parc. Tout en se livrant à cette opération, il bâillait avec un soulagement très-apparent.

« La pêche t'amuse-t-elle, mon garçon? dit sir Peter d'un ton cordial.

— Pas le moins du monde, répondit Kenelm.

— Alors pourquoi pêches-tu? reprit lady Chillingly.

Digitized by Google

— Parce que rien d'autre ne m'amuse davantage.

— Voilà ce que c'est, dit sir Peter; toutes les bizarreries de Kenelm sont enfermées dans ce mot, il lui faut de l'amusement. A ce prix il serait comme tout le monde.

— En ce cas, dit Kenelm avec gravité, tout en retirant de l'eau une petite truite espiègle qui sautillait sur les genoux de lady Chillingly, en ce cas, je n'ai pas envie de m'amuser.

— Kenelm, s'écria lady Chillingly d'une voix émue peu habituelle à sa hautaine tranquillité, de grâce, enlève-moi cet abominable poisson! Dépose ton hameçon et fais attention à ce que dit ton père. Ta conduite étrange nous cause la plus sérieuse anxiété. »

Kenelm décrocha la truite, et, l'ayant confiée au panier, leva sur son père de grands yeux : « Qu'y a-t-il dans ma conduite qui vous déplaise?

— Ce n'est pas du déplaisir, Kenelm, c'est de l'anxiété; ta mère a trouvé le mot juste. La journée d'hier nous a fait de la peine. Nous comptions sur toi. L'art oratoire est fort apprécié dans un pays libre. Pourquoi ne serais-tu pas orateur? Démosthène en a décidé, le débit est tout, et tu l'as excellent, plein de grâce, classique enfin.

— Mon cher père, Démosthène n'a pas employé le mot débit précisément, son expression est plus exactement rendue par notre mot *sham*, hypocrisie, trois fois répété. Or voulez-vous que je devienne un triple hypocrite?

— Kenelm, tu me fais honte. Tu sais bien ce que voulait dire le grand Athénien. Mais enfin, que ce soit débit, ou gestes, ou n'importe quoi, il est certain qu'un orateur doit plaire. Or tu as déplu assez pour te faire manquer ton élection si tu avais été candidat.

— Dois-je comprendre, mon cher père, dit Kenelm du ton lugubre dont un pieux ministre exhorte quelque vieux pécheur endurci, dois-je comprendre que vous engagez votre fils à mentir de propos délibéré dans un but égoïste?

— Impertinent! tu fais le fanfaron, mentir de propos délibéré! comme ce petit chien qui jappe là-bas.

— Comme ce chien! répéta Kenelm sans indignation et comme réfléchissant sur la valeur du mot, je ressemble au chien, mais un chien de race est exactement comme ses parents. »

Sir Peter éclata de rire; lady Chillingly se leva avec dignité,

Digitized by Google

arrangea les plis de sa robe traînante, ouvrit son ombrelle, et s'éloigna d'un pas majestueux sans avoir retrouvé la parole.

« Voyons, Kenelm, dit sir Peter, dès qu'il eut pu se remettre, tes caprices et tes bizarreries sont très-amusants aux yeux d'un original comme moi, mais cela ne convient pas pour le monde en général, et je me perds à imaginer comment, à ton âge, et avec les rares avantages que tu as eus, présenté de bonne heure dans la meilleure société intellectuelle du jour, et ayant été sous la direction d'un professeur imbu des nouvelles idées qui doivent régir les hommes d'État, non, je ne puis comprendre que tu aies fait ce sot discours d'hier!

— Mon cher père, permettez-moi de vous assurer que les idées exprimées par moi sont justement les plus en vogue, idées journellement exposées au public en des termes plus clairs, ou, si vous l'aimez mieux, en des termes plus sots encore que ceux dont je me suis servi. Vous les trouverez dans les colonnes du *Londoner*, et dans la plupart des autres journaux libéraux du même calibre intellectuel.

— Kenelm, Kenelm, des idées pareilles sont faites pour bouleverser le monde.

— Les idées nouvelles tendent toujours à renverser les anciennes. Et le monde, après tout, n'est qu'une idée que chaque siècle renverse.

— Tu me fais prendre en grippe le mot idées. Laisse donc là la métaphysique, et occupe-toi d'étudier la vie réelle.

— C'est bien la vie réelle que j'ai étudiée sous les auspices de M. Welby. Il est l'archimandrite du réalisme. C'est un faux semblant dont vous me proposez l'étude. Pour vous obliger, je suis prêt à l'entreprendre. Ce sera très-amusant peut-être. La vie réelle au contraire m'ennuie à périr. » Et Kenelm se permit un nouveau bâillement.

« N'as-tu pas quelques jeunes amis au nombre de tes camarades de collége?

— Des amis! père, certainemont non. Mais je crois posséder quelques ennemis, ce qui revient au même, si ce n'est que ceux-ci font moins de tort que ceux-là.

— Veux-tu dire que tu as vécu seul à Cambridge?

— Pas le moins du monde, car j'ai beaucoup vécu avec Aristophane, et un peu avec les sections coniques de l'hydrostatique.

— Eh! des livres! une société assez sèche.

Digitized by Google

— Plus innocente qu'une autre, moins sèche. Vous êtes-vous jamais enivré, père?

— Enivré!

— J'ai essayé une fois de le faire avec les jeunes camarades que vous me recommandez pour amis. Je ne crois pas avoir réussi, mais en tout cas je m'éveillai le lendemain avec un horrible mal de tête. La vie réelle au collége est semée de maux de tête.

— Kenelm, mon garçon, une chose me paraît claire. Tu devrais voyager.

— Comme vous voudrez, père. Marc-Antoine dit qu'une pierre se laisse jeter avec une égale indifférence en haut ou en bas. Quand faut-il me mettre en route?

— Bientôt. Mais certains préparatifs cependant seront nécessaires. Il te faudra d'abord un compagnon de route, non pas un professeur — tu as bien trop d'esprit et tu es trop sage pour en avoir besoin, — mais enfin, il te faut quelqu'un d'aimable et de ton âge.

— Aimable et de mon âge? sera-ce un compagnon ou une compagne? »

Sir Peter s'efforce de prendre un air sévère. Il répond gravement :

« *Compagne!* Si j'ai dit que tu étais trop sage pour avoir besoin d'un professeur, c'est justement parce que tu t'es montré jusqu'ici à l'épreuve des séductions féminines. Parmi tes études puis-je te demander si tu y as fait entrer celle-ci, que nul homme encore n'a pleinement approfondie, l'étude de la femme?

— Certainement. Permettez-vous que je prenne encore une truite?

— Les truites, au diable. Tu as donc étudié la femme. Je ne l'aurais jamais cru. Où et quand as-tu entrepris cette branche de la science?

— Quand? depuis l'âge de dix ans. Où? D'abord chez vous, ensuite au collége. Chut! ça mord, et une autre truite quitta l'eau pour s'élancer sur le nez de sir Peter, d'où on la descendit solennellement dans le panier.

— A dix ans et chez nous. Cette drôlesse de Jeanne, la seconde fille de chambre?

— Jeanne! non, certes. Mais Paméla, miss Byron, Clarisse, les femmes du romancier Richardson, lui qui, suivant le docteur Johnson, apprit aux passions à s'émouvoir dociles aux ordres de la vertu. J'espère pour vous, père, que le docteur Johnson ne s'est

Digitized by Google

point trompé dans son assertion, car j'ai trouvé toutes ces femmes la nuit dans vos appartements privés.

— Oh! fit sir Peter, ce n'est que cela?

— Voilà tout ce que je me rappelle, à dix ans, répondit Kenelm.

— Et chez M. Welby, ou au collége, continua sir Peter un peu timidement, tes connaissances féminines sont-elles restées de même nature? »

Kenelm secoua la tête.

« Elles sont devenues de pire espèce et même très-mauvaises au collége.

— Cela ne m'étonne guère, vu le nombre de jeunes gens à les poursuivre.

— Peu de jeunes gens poursuivent les femmes dont je parle, ils les évitent plutôt.

— Tant mieux.

— Non, mon père, tant pis. Car, à moins de se lier avec ces femmes-là, je ne vois pas trop le motif d'aller au collége.

— Explique-toi, de grâce.

— Tout homme qui reçoit une éducation classique est introduit dans leur société, Pyrrha, Lydie, Glycère, Corinne, et tant d'autres; sans parler des femmes d'Aristophane. Que dites-vous, père, de celles-là?

— Ainsi donc tu n'as été lié qu'avec des femmes qui vécurent il y a deux mille ou trois mille ans, ou qui plus probablement n'ont jamais vécu! N'as-tu donc par hasard jamais admiré une vraie femme?

— Je n'en ai pas rencontré une. Jamais je n'ai vu une femme qui ne fût fausse, puisqu'on l'élève à se bien comporter, à cacher ses sentiments, et à mentir par le regard, sinon en parole. Mais si je dois apprendre la vie de convention, je devrai aussi, je suppose, me contenter de femmes de convention.

— As-tu eu quelque déception amoureuse que tu parles du sexe avec tant d'amertume?

— Je n'en parle pas avec amertume. Interrogez une femme quelconque sous serment, elle avouera qu'elle est, a toujours été et sera toujours un *sham*, un simulacre..., et qu'elle en est fière par-dessus le marché.

— Je me réjouis que ta mère ne soit pas ici pour t'entendre. Tu changeras ta manière de voir un de ces jours. En attendant,

Digitized by Google

parlons de l'autre sexe : n'y a-t-il pas un jeune homme, ton égal par la position, avec qui tu voudrais voyager?

— Certainement non. Je déteste les querelles.

— Comme tu voudras. Cependant tu ne peux pas partir seul ; je te chercherai donc un bon valet courrier. Aujourd'hui même j'écrirai à Londres pour mettre en train les préparatifs de ton départ, et dans une semaine environ j'espère que tout sera prêt. Fixe toi-même le chiffre de ta pension ; tu n'as jamais été dépensier, et d'ailleurs, mon garçon, je t'aime : amuse-toi, jouis de la vie, et reviens-nous guéri de tes idées étranges, mais avec l'honneur intact. »

Sir Peter se pencha pour imprimer un baiser sur le front de son fils. Kenelm ému se leva, et, un bras autour de l'épaule de son père, lui dit affectueusement à voix basse :

« Si jamais la tentation de faire une action indigne me vient, puissé-je me souvenir de qui je suis le fils, et elle s'évanouira ! »

Puis, dégageant son bras, il s'en alla seul le long de la petite rivière, oubliant perche et ligne abandonnées.

La scène que nous venons d'abréger est éminemment caractéristique et l'on voit bien que l'auteur n'y trouve rien à redire. Sir Peter représente un bon père de famille protestant et mondain, comme l'on en trouve tant en Angleterre, qui provoque chez son fils les aveux les plus délicats, qui lui insinue le désir au moins que l'avenir en réserve, et termine en lui recommandant de conserver l'honneur à tout prix. L'honneur, c'est-à-dire seulement la réputation de gentilhomme intacte ; pas d'aventures ignobles, surtout pas de vilenie d'argent. En France beaucoup de gens sans doute pensent et disent de même, mais ce ne sont pas précisément les bons pères de famille qui tiennent à leurs fils ces discours à la Chesterfield.

Les méditations de Kenelm, ses étranges soliloques offrent souvent beaucoup d'intérêt ; bien qu'on y regrette certaines longueurs, des digressions qui n'ont rien à faire avec le fil de l'histoire. Cependant tout est émaillé de mots heureux, de beaux sentiments dans ce style facile et élégant où Bulwer excelle.

Nous allons donc suivre Kenelm d'abord dans sa promenade après avoir quitté son père, comme nous le suivrons plus tard dans ses aventures, relevant par-ci par-là les pensées élevées ou baroques qui souvent mieux que les actes dessinent son caractère. Car si l'intrigue bien ourdie et conduite avec art ne laisse

Digitized by Google

guère à désirer, l'intérêt dramatique en revanche existe à peine.

Le jeune homme chemine rêveur à travers le parc, jusqu'à une petite hauteur située sur les confins du domaine. Là un belvédère domine la grande route. Il y entre, et trouve une colonie d'araignées tout effarées à l'aspect d'un visiteur insolite.

« Merveilleuse preuve de la sagesse divine ! se dit Kenelm, partout où les créatures se réunissent en grand nombre, aussitôt se glisse parmi elles un secret élément de discorde qui empêche les individus de se coaliser dans l'intérêt commun. Si toutes ces araignées voulaient seulement se réunir contre moi, nul doute qu'elles ne pussent me rendre victime. Mais chacune pour soi, et de même chez les hommes. L'égoïsme empêche la coopération; toutefois il y a de grands maîtres dans l'académie des nouvelles idées qui prétendent nous faire croire que toutes les classes ouvrières de notre monde civilisé seraient capables de s'entendre pour fusionner ensemble l'immense variété des races, des religions et des intelligences, toutes les inclinations et les intérêts divers, de les fusionner, dis-je, pour en construire comme une seule toile d'araignée, dont le garde-manger, par exemple, serait pour tout le monde en commun ! »

Le rêveur se lève et regarde par la petite fenêtre qui donne sur le grand chemin. Plusieurs passants attirent son attention. L'un d'eux chante, et d'une voix mélodieuse, des mots, qui anglais de son attestent par l'idée une origine germanique. Kenelm écoute avec plaisir, et ses yeux s'arrêtent sur le chanteur. C'est un homme dans la fleur de l'âge; cheveux et barbe châtain doré, yeux bleus, physionomie ouverte, franche et loyale; il est presque beau d'expression. Ce visage-là doit appartenir à un noble caractère et il annonce une humeur gaie. Un costume pittoresque s'harmonise avec le personnage et complète l'ensemble. L'inconnu porte un vieux surtout de drap vert usé, un haut chapeau pointu tyrolien couvre sa tête, et de ses épaules prend un havre-sac. Un gros chien blanc de la Poméranie suit ses pas et répond au nom de Max. Voilà que son maître s'arrête pour le faire boire à la fontaine. Kenelm profite de la circonstance pour entamer la conversation, car l'aspect de l'individu pique sa curiosité. Les deux hommes se plaisent, ils causent assez longtemps ensemble, et pourtant ils se séparent, sans s'être fait aucune confidence l'un à l'autre.

Kenelm réfléchit ensuite à cette rencontre. Voilà longtemps, se

Digitized by Google

dit-il que je désire sortir de moi-même, et trouver enfin, s'il est possible, quelque nouvelle source de pensée et d'émotion. On se lasse de soi. Et si l'on ne peut entrer dans la peau d'autrui, ce qu'il y a de meilleur en seconde ligne me paraît sans contredit de parvenir à se ressembler le moins possible. Voyons, que suis-je? Je m'appelle Kenelm Chillingly, fils et héritier d'un riche gentilhomme. Quoi de plus dissemblable qu'un homme qui, le sac au dos, s'en va dormir dans les auberges du village, qui manque peut-être d'argent, et n'a probablement pas toujours de quoi dîner? Ce gaillard certes doit être plus gai que moi. Si j'essayais de faire comme lui! Allons courage.

Les deux jours suivants Kenelm se montre d'une humeur charmante, d'une gaieté peu ordinaire. Les bâillements étaient supprimés. Il se promena avec son père et joua au piquet avec sa mère. Ses parents étaient ravis. Sir Peter tout orgueilleux attribua cette subite métamorphose aux préparatifs qu'il faisait faire pour que son fils pût voyager avec l'attirail qui convenait à sa position, car lui-même, dans sa sollicitude toute paternelle, entretenait en ce moment une correspondance active afin de ménager à Kenelm les meilleures introductions pour les différentes cours de l'Europe. De plus il avait mandé de Londres toutes les dernières inventions en fait de malles commodes et sûres; même un courrier sachant plusieurs langes et capable de faire au besoin la cuisine française, était définitivement arrêté.

Heureux de la modification survenue dans son fils, et augurant favorablement du voyage en perspective, sir Peter attendait avec patience l'issue de ses différentes menées diplomatiques, lorsqu'une lettre de Kenelm lui fut mise entre les mains.

Dans cette épître l'héritier des Chillingly, sans autre préambule, annonce à son père une subite résolution prise de voyager incognito, seul et à pied, et le sac au dos, afin de mieux s'amuser!

Lecture faite, sir Peter tombe dans une méditation profonde. Humoriste lui-même, il saisit toujours le côté comique des choses et l'originalité de son fils ne manque jamais de trouver en lui un écho sympathique. La difficulté qui l'occupe en ce moment est de savoir que dire à lady Chillingly; car cette vertueuse dame mérite toute la confiance d'un mari en ce qui concerne leur fils unique, et cependant sir Peter sait à n'en pas douter que lui apprendre la vérité dans les circonstances actuelles serait le comble de la naïveté. Il sait que, sauf recours à ces abus de pou-

Digitized by Google

voir qui constituent les délits de cruauté dans les actions de divorce intentées par une femme outragée; il sait que nulle autorité maritale ne saurait empêcher lady Chillingly, avertie de la disparition de son fils, de commencer par mander aussitôt tous les gens de service pour les disperser à la poursuite du fugitif avec ordre formel de le ramener mort ou vif. Les murs seraient placardés d'annonces : « échappé de la maison paternelle, » etc., la police, la télégraphie fonctionneraient de ville en ville; Kenelm serait à jamais taxé : *L'Homme qui disparut*. Disparaître et reparaître sans avoir été assassiné! sir Peter en comprit l'impossible et l'absurde. Après maintes pénibles réflexions, il se décide à tromper sa femme pour la première fois de sa vie. Encore quelques tours sur la terrasse devant la maison, et sir Peter rentre d'un air gai; il aborde lady Chillingly.

« Mon vieux ami, le duc de Clareville, part pour la Suisse avec tous les siens. Sa fille cadette est jolie, elle ne ferait pas mal pour Kenelm.

— Je crois bien, elle est charmante, un excellent parti.

— Eh bien donc, vous approuverez ce que je viens de faire. Le duc quitte l'Angleterre après-demain; j'ai expédié Kenelm à Londres. Vous le connaissez le meilleur des fils; mais j'ai cru prudent de frapper le fer chaud. Il consentait, je l'ai fait partir par express.

— Comment! sans me dire adieu? mais c'est inconcevable! »

Par ce mensonge, dont nous laissons la moralité à l'appréciation du lecteur, l'adroit sir Peter sauva pour le moment l'honneur de sa maison, sans nuire à la paix conjugale.

Ce fut par un beau matin d'été et avant l'aube que Kenelm quitta le séjour de son enfance, la terre de ses aïeux. Il imitait le chanteur ambulant; mais ses souvenirs classiques remontaient aussi jusqu'à Hercule, et tout en cheminant il goûtait avec délices le charme de la campagne dans la solitude et la fraîcheur de cette heure matinale. A quelques lieues de distance, dans une ville où il n'était pas connu, le voyageur changea de costume. Il revêtit un pantalon de laboureur à gros grain, une veste de drap bleu avec un surtout assez court du même tissu grossier. Mais Kenelm avait beau se travestir, son air de gentilhomme perçait toujours.

Il se flattait néanmoins de n'être plus lui-même, et s'en réjouissait intérieurement.

Digitized by Google

Une première aventure ne tarda pas à se présenter. Des cris de détresse parviennent à ses oreilles. Comme un autre Don Quichotte, Kenelm s'élance à la rescousse. Dans un champ voisin, un jeune garçon bien mis se débat contre un homme d'âge mûr fort et gros, qui le traîne assez rudement. Arracher la victime à cette étreinte et jeter l'homme fort par terre fut pour Kenelm l'œuvre de quelques instants.

« Sauvez-moi, sauvons-nous. Vite. Le cabriolet. Je ne sais pas conduire. Fouettez. »

Le cheval au galop, et une fois hors de portée des imprécations du gros monsieur qui, debout maintenant, gesticulait dans le lointain, Kenelm demande des explications : peine inutile. L'adolescent supplie, réclame une seule chose, d'être conduit à la ville de Tor-Hadham.

Arrivés là et descendus à l'auberge, les deux fugitifs causent plus à l'aise. Le jeune garçon dit à Kenelm qu'il est orphelin, le gros homme est son oncle, rien de plus. Tout le reste est mystère. Puis il supplie Kenelm de ne point l'abandonner encore, mais de chercher l'adresse d'un ami dans cette ville pour lui porter une lettre.

Kenelm promet et fait la commission. L'ami est acteur de profession. Il se rend à l'appel de l'adolescent.

Les soupçons de Kenelm se confirment. Le jeune homme est une jeune fille, qui, éprise du talent de l'acteur, s'est enfuie de chez son oncle pour épouser M. Compton et le suivre au besoin sur les planches. Mais il se trouve par malheur que M. Compton est marié, et la trop crédule enfant, furieuse et désespérée, se rejette pour toute ressource sur les conseils de Kenelm.

Tout cet épisode est faible et invraisemblable, sauf la conduite de Kenelm. En découvrant le sexe de son compagnon de voyage, il agit en chevalier, télégraphie pour appeler l'oncle, et se retire en attendant son arrivée.

Le gros homme de la veille, M. Bovill de nom, pardonne à sa nièce. Puis il propose à Kenelm, qu'il reconnaît sans en faire semblant, de compléter l'aventure en épousant la jeune fille, à qui il veut donner une belle dot.

Kenelm recule épouvanté. « Me marier ! moi ! »

Un long discours de M. Bovill lui permet de se remettre, et il reprend cette fois avec calme :

« J'ai des préjugés énormes contre l'état conjugal, et quoique

Digitized by Google

membre de l'Église-Établie, moi simple laïque, usant de la liberté que s'accordent certains membres de notre clergé par rapport à toute la Bible, j'ose m'inscrire moi contre la doctrine de S. Paul sur le mariage. Je préfère pour mon compte le célibat avec ses inconvénients! Me siérait-il alors de conduire à l'autel une *co-victime?* » etc.

Nous supprimons les détails. Cette scène a été introduite pour que Kenelm fît à l'aise sa profession de foi. Sans doute, c'est un original par excellence, mais tout se peint à merveille dans ce caractère; l'art du maître s'y révèle jusque dans les moindres paroles.

La nièce de M. Bovill apparaît à l'improviste pour mettre fin à l'entretien, et supplie Kenelm de ne pas la croire complice de l'indélicatesse de son oncle. Tout s'apaise, et des poignées de mains générales laissent les trois personnages se séparer bons amis.

Alors Kenelm seul se prend à réfléchir :

« Par toutes les puissances qui protégent l'innocence et le célibat, je l'ai échappé belle cette fois-ci! Decimus Roach a raison. Si l'homme veut imiter les anges si peu que ce soit, il doit fuir la femme sans paix ni trêve. »

Kenelm quitte l'endroit où ces périls l'avaient assailli, pour se diriger à pied vers une grande ville du voisinage. La fatigue l'oblige à se reposer en route, il mange et s'endort. Réveillé par une tape sur l'épaule, il aperçoit une bonne grosse figure d'homme, dont la voix métallique lui dit :

« Jeune homme, veux-tu m'aider à rentrer le foin? Les bras nous manquent et je crains la pluie. »

Kenelm se lève, se secoue et répond : « L'homme est né pour aider ses semblables et surtout pour profiter du beau temps pour rentrer la moisson. Je suis prêt. »

Il accomplit sa besogne au milieu d'une troupe de moissonneurs et de moissonneuses, sans se départir de son air mélancolique. Quelque chose en lui attire néanmoins l'attention de la partie féminine de la compagnie; une très-jolie fille placée auprès de lui cherche à entrer en conversation.

« Ça vous est nouveau? dit-elle.

— Rien n'est nouveau pour moi, réplique Kenelm, mais je vous rappellerai que pour bien faire les choses il n'en faut entreprendre qu'une seule à la fois.

Digitized by Google

— Eh mais! » fit la fille, protestant contre cette rebuffade d'un mouvement de sa jolie tête.

Le soir venu, le fermier s'approche de Kenelm, et, en témoignage de sa satisfaction, lui glisse dans une vigoureuse poignée de mains une pièce de deux schellings.

« J'aurais préféré un souper, dit enfin le flegmatique Kenelm, qui contemplait toutefois avec respect le premier argent gagné par son travail.

— Argent et souper, vous aurez les deux, venez chez nous.

— Vous êtes bien bon. Mais, avant d'accepter, permettez-moi de vous faire une question. Avez-vous des nièces?

— Des nièces! Diable, oui, j'en ai une qui demeure loin d'ici. »

Kenelm rassuré suit son hôte. Mais à peine est-il bien installé, juste au moment où il savourait une très-agréable odeur de cuisine, le fermier demande :

« Femme, où sont les filles?

— Quelles filles? balbutie aussitôt Kenelm, se levant et se dirigeant vers la porte. Vous m'aviez assuré n'avoir pas de nièces.

— C'est vrai, mais je ne vous ai point dit n'avoir point de filles. Vous feraient-elles peur par hasard? »

Kenelm demeure cependant, et même il cause un peu avec les trois filles du fermier, dont le nombre contribue à le rassurer Au moment où elles forment un joli groupe au milieu du jardin, deux d'entre elles assises sur le gazon, et la troisième debout derrière ses cadettes, tandis que la lune dardait ses pâles rayons sur toute cette fraîche jeunesse, le philosophe se hasarde à les regarder.

« Chose étrange! pense-t-il : prises collectivement, deux ou trois filles ne paraissent pas disgracieuses, mais s'il fallait en détacher une, il y a cent à parier qu'elle serait laide. Y aurait-il un véritable progrès dans le système des mormons? La variété a tant de charmes! Mais je me laisse peut-être aller à de mauvaises pensées (et il parle tout haut au fermier) sur les défauts de la femme. Mon opinion est qu'elle fait toujours du mal, de manière et d'autre, conclut gravement Kenelm.

— Eh! mon Dieu, que serions-nous sans les femmes? s'écrie la voix joviale du fermier.

— Tout irait alors infiniment mieux, à mon avis. »

On continue à deviser. Kenelm apprend que la jolie moisson-

Digitized by Google

neuse, la coquette du village, est aimée d'un gros et grand gaillard dont elle dédaigne les hommages, tout en le ménageant, parce que c'est un vigoureux boxeur. Cependant Jessie a donné son cœur à un jeune homme de faible santé, qui est pauvre, et que son père par conséquent ne veut pas lui permettre d'épouser; tandis que le boxeur de son côté menace d'assommer quiconque serait assez hardi pour seulement regarder celle qu'il courtise. Cette situation intéresse Kenelm. Il s'informe de la vérité des faits. Dûment convaincu, il provoque Tom Bowles et le boxe victorieusement, en vertu de sa science supérieure. Puis il l'éloigne du village, dote Jessie et la marie au jeune homme infirme de son choix. Mais d'abord, pour arriver à ces résultats, Kenelm est contraint à faire plusieurs démarches, et en première ligne une visite au propriétaire dont il veut louer la boutique pour le nouveau couple. Or ce propriétaire a une fille.

Cécile Travers est charmante. Si femme au monde devait porter Kenelm à rechercher les douces peines de l'amour et les aimables brouilles du ménage, Cécile semblait devoir être cette femme. Fille unique, et ayant perdu sa mère de bonne heure, elle avait dirigé la maison paternelle sans rien perdre de cette douceur angélique qui fait le charme de son sexe. « Car elle est si bien femme que l'exercice même du commandement ne peut la rendre impérieuse. » Élevée par une personne d'élite, « Cécile devint une de ces rares jeunes filles avec lesquelles un homme peut causer d'égal à égal, et dont le commerce lui profite. » Très-instruite, elle avait trop de jugement pour tomber dans le pédantisme, et trop de goût pour adopter l'argot du jour. Bonne et simple, elle parle bien sa langue, et, quoique dépourvue des arts d'agrément, à moins qu'on ne donne ce nom à une parfaite exécution des travaux d'aiguille, elle réunit toutes les qualités que l'homme désire chez sa compagne. Enfin elle est belle. Sa chevelure soyeuse et opulente est d'un châtain doré; elle a des traits fins et de grands yeux bruns ombragés de longs cils; ses lèvres admirablement découpées s'ouvrent entre deux fossettes mutines pour laisser voir de véritables perles. Tel est l'aimable portrait auquel Bulwer se complaît pendant tout un chapitre. Toutefois le charme de Cécile ne consiste pas précisément dans sa beauté, il est bien plus dans l'expression heureuse de sa physionomie, reflet d'une âme qui, n'ayant connu ni chagrin ni péché, semblait

Digitized by Google

s'épanouir dans la sainte joie de l'innocence et dans la paix d'un cœur pur.

M. Travers, père de Cécile et propriétaire de la maisonnette que convoite Kenelm pour sa protégée, a la prétention de se faire payer par ses tenanciers, et, à tort ou à raison, il ne croit pas trop à la solvabilité du prétendu de Jessie. On engage Kenelm, pour vaincre son obstination, à faire appel à l'influence de Cécile, aussi bonne que belle. Kenelm refuse, comme de raison, tout recours aux moyens féminins. Il se présente chez le père, et, par des motifs d'intérêt adroitement présentés, enlève son consentement. M. Travers cède d'autant plus volontiers qu'il vient de découvrir en Kenelm le fils de son ancien ami, sir Peter.

Kenelm, déconcerté de se voir reconnu, mais heureux de son succès, allait se retirer. M. Travers le retient; c'est jour de fête chez lui. Un bal champêtre réunit tous ses tenanciers; des amis enfin y sont venus de loin. C'est l'un d'eux, M. Belvoir, sur les rangs comme prétendant auprès de la jolie Cécile, qui, apercevant Chillingly, trahit son incognito. M. Travers insiste pour présenter Kenelm à sa fille. Pas moyen de refuser.

Le premier coup d'œil de Cécile est favorable à Kenelm. Son air grave et doux plaît à la jeune fille; puis l'instinct féminin fait deviner chez Kenelm l'embarras de se voir reconnu; la confusion de Cécile la rend très-aimable.

Voici une première conversation assez originale :

« Vous avez choisi, monsieur, un moyen charmant de voir le pays dans la belle saison. C'est assez l'usage, je crois, parmi les jeunes gens des universités.

— Oui, mais ceux-ci voyagent par troupes à peu près comme font les chiens sauvages. Il n'y a qu'un chien domestique pour voyager seul, et alors, à moins de garder une allure des plus tranquilles, il court risque d'être pris pour enragé.

— Et d'après ce qu'on me dit de vos exploits pugilistiques, je crains que vous n'ayez pas gardé cette contenance paisible.

— Vous avez raison, mademoiselle, et je suis, sinon fou, au moins un triste personnage. Mais nous approchons de la tente, la musique commence, et hélas! je ne danse pas. »

Il retire son bras à Cécile et salue comme pour lui rendre sa liberté.

Digitized by Google

Mais elle lui dit, en désignant du geste un banc rustique : « Asseyons-nous ici, je n'ai pas envie de danser. »

Kenelm soupire de l'air d'un martyr qui s'apprête à la torture; il s'assied à côté de la plus jolie fille du comté.

« Vous étiez au collége avec M. Belvoir? continue-t-elle.

— Oui.

— On lui trouvait du talent?

— Je n'en doute pas.

— Vous savez qu'il recherche les votes pour les prochaines élections du comté? Mon père s'intéresse beaucoup à sa réussite, et pense qu'il se rendra utile comme membre du parlement.

— C'est chose sûre. Les cinq premières années on le dira présomptueux, bruyant et plein de lui-même; les hommes de son âge se moqueront de lui; les rires, les toux le forceront de se rasseoir chaque fois qu'il voudra parler. Les cinq années suivantes il acquerra une réputation d'homme sérieux dans les comités, et sa place lui sera marquée dans les débats de la chambre; à la fin de cet intervalle, il sera peut-être sous-secrétaire d'État. Encore cinq ans et le voilà ministre, le représentant d'une fraction importante de l'opinion; sa réputation d'homme privé sera inattaquable; sa femme portera les diamants de famille dans toutes les grandes réunions. Elle s'intéressera vivement à la politique et à la théologie, et si elle vient à mourir, son mari témoignera du bonheur dont il a joui, en faisant choix d'une nouvelle femme, faite comme l'autre pour porter les diamants et pour maintenir la considération de la famille. »

Ces épigrammes lancés contre les mœurs et usages parlementaires et sociaux de son pays, Bulwer retire momentanément son héros à sa vie nomade, pour l'exposer aux périls du monde civilisé et à l'influence des charmes de Cécile. Kenelm, ne sachant trop comment refuser un homme qui vient de se montrer si aimable pour lui, cède aux instances et consent à passer plusieurs jours sous son toit.

Victor VALMONT.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

MONSEIGNEUR XAVIER DE MÉRODE

Heureuses les vieilles races qui durent sans se démentir et qui se tiennent au milieu du courant de l'histoire, fidèles aux traditions nécessaires, éclairées et fermes sur les devoirs immuables, ne maudissant point les évolutions naturelles des peuples et s'efforçant de modérer leurs violences, enfin aimant assez leur temps pour en comprendre l'esprit et en diriger les passions. Heureux ces représentants du passé, qui conservent au bénéfice du présent la vertu maîtresse à toutes les époques, le dévouement; mais heureux entre tous celui qui, parmi les grandes figures d'une antique lignée et dans la mêlée des vivants, se fait une place à part, qui reste vide ou plutôt disparaît quand Dieu le rappelle à lui, qu'on bénit et qu'on pleure, et dont on dit à l'heure de la séparation : *Je sens mieux combien je l'aimais.*

Catholiques avant tout, les de Mérode ont dû à la lumière et à la flamme de leur foi de bien remplir leur mission, et Mgr Xavier, archevêque de *Mélitène*, par ses grandes qualités comme par les imperfections de sa nature, a réalisé le type rare de l'originalité dans le bien.

Né le 15 mars 1820, il était le second fils de Philippe-Félix-Balthazar-Othon Ghislam de Mérode, qui fut membre du gouver-

Digitized by Google

nement provisoire et l'un des chefs des catholiques en Belgique après la séparation de ce pays d'avec la Hollande en 1830.

Enfant terrible à la façon de Duguesclin, il forçait son corps comme on force un cheval à la course, et au début de son adolescence il paya ces excès de généreuse ardeur par une cruelle maladie.

Une opthalmie le retint près de six mois dans l'obscurité d'une chambre close; il en sortit avec un œil presque perdu, et *le joli enfant* fut passablement défiguré; c'était le cas plus que jamais de vouloir, comme Duguesclin, se montrer brave et hardi.

Il y pensait quand, en 1835, M. le comte de Montalembert épousa sa sœur. Ce nouveau venu devait avoir sur lui l'influence décisive, parce qu'il avait l'âme pareille, et l'historien de la chère sainte Élisabeth, en s'unissant à l'une de ses descendantes, devait pour une large part aider à la vocation de son beau-frère le futur archevêque.

Qui a connu M. le comte de Montalembert ne se le représentera guère comme un mentor, surtout à vingt-cinq ans; mais il entraîna son beau-frère de quinze ans dans le sens où lui-même courait, et tous deux suivirent la même voie sans rien perdre de leur humeur propre et de leur libre allure.

Le jour venu de choisir un état, Xavier de Mérode prit naturellement l'épée, sans penser, comme le jeune pair de France, à continuer en Belgique le rôle parlementaire de son père. Il l'aurait pu, puisque son frère aîné, M. le comte Werner de Mérode, avait profité de ce qu'il était né dans notre France pour la garder comme patrie; mais si M. le comte de Montalembert avait pu régler sa main jusqu'à lui faire conduire une plume, et sa langue de façon à devenir dans une noble chambre pour les uns un enfant gâté, pour les autres un enfant terrible, pour tous un éclaireur, et à certains jours un organe éloquent devant l'opinion, lu Xavier de Mérode avait la main et la langue faites pour férailler. Il était parfaitement incapable de s'assouplir à la gymnastique politique, mais gare à ceux qui lui barraient le droit chemin! Il leur faisait sentir ses coups de pointe et leur donnait des estafilades. S'il avait écrit des Mémoires comme Saint-Simon, ou des Pensées comme son compatriote le prince de Ligne, il n'eût point calomnié, mais il eût saigné ses adversaires par ses médisances et percé très-avant par ses boutades la chair du prochain.

Ceux qui ont connu alors le jeune sous-lieutenant disent que

Digitized by Google

sur l'humeur franche, parfois rude du Belge, il brochait l'humeur vive, enjouée du Français, défendant volontiers par un bon mot ses professions de foi, ne reculant pas assez devant une excentricité, jamais devant un appel fait à son cœur.

Un jour il avait rencontré un pauvre petit garçon abandonné; il le prit, l'éleva et se laissa appeler par lui papa; l'apparence prêtait aux malins propos.

Heureusement il avait un complice : un autre officier, jeune alors comme lui, aujourd'hui aide de camp du comte de Flandre. De ces deux étourdis de la charité, le plus conséquent et le plus logique ne devait-il pas entrer dans la milice religieuse sur les traces de S. Vincent de Paul?

Voilà comment le lieutenant faisait diversion aux ennuis de la vie de garnison, dans un pays où la chance de se battre apparaît à tant de braves gens comme un rêve; plus tard, il se souvint de ses alliances françaises pour solliciter la faveur de suivre notre armée dans ses campagnes d'Afrique. Il vit de près à cette école glorieuse les Bugeaud, les Cavaignac, les Pontevès, même les Charras, éprouvant surtout dès lors une vive sympathie et une sincère admiration pour Lamoricière.

Le volontaire avait obtenu ce qu'il voulait, la bataille. En 1846, un rapport officiel (*Moniteur*, n° 1749) le signale comme s'étant particulièrement distingué au combat d'Aydoussa contre les Kabyles, et une correspondance du *Journal des Débats* à la même époque donne plus de détails sur sa belle conduite dans cette campagne. Il revint d'Afrique chevalier de la Légion d'honneur.

On voit qu'il entrait à pleines voiles dans sa carrière et qu'il avait le vent favorable; mais Dieu l'avait marqué, et son dessein lui fut révélé à propos d'un deuil de famille : la mort de Mme de Mérode sa tante et déjà sa seconde mère, avant que son père ne l'eût épousée en secondes noces. Au lendemain du jour où il avait goûté les joies nobles et viriles que peut donner la vie militaire, cette blessure faite à son cœur tendre acheva de lui faire sentir le vide, le froid et le danger des choses du monde.

Il entra au séminaire Romain en 1847, l'année même de l'avénement de Pie IX au trône pontifical, mais il en sortit dès l'année suivante au bruit des armes. Pendant le siége, au moment où l'on tuait les prêtres dans certains quartiers, on vit un jeune séminariste vêtu de son costume ecclésiastique courir les rues de Rome,

Digitized by Google

allant aux prisonniers français pour les consoler, aux blessés dans les hôpitaux pour les soulager. Un moment il fut arrêté en compagnie de Mgr Lucquet, évêque d'Hésébon. Mais quelques-uns de ceux qui l'avaient vu à l'œuvre lui firent rendre la liberté.

Le retour de Gaëte, en le rendant au séminaire, ramena aussi M. de Corcelle, son proche parent, et aussitôt qu'il fut prêtre, il arriva à sa véritable place, *dans la famille du pape*. Admis dans l'intimité de Pie IX, il en devait être aimé comme il l'aimait. Ces deux cœurs s'étaient reconnus, et la mort seule a pu les séparer sur la terre.

On sait quel fut le rôle de Mgr Xavier dans cette héroïque résistance, où le plus pacifique, le plus désarmé, comme le plus auguste et le plus sacré des gouvernements, que les souverains ses champions naturels ne purent ou ne voulurent pas défendre, que d'autres trahirent, dut improviser une armée pour l'honneur de la justice..... L'ancien lieutenant se réveilla, pour devenir ministre des armes et donner presque aussitôt à la cause un champion digne d'elle. Déjà M. de Corcelle avait sondé dans sa retraite le général de Lamoricière, qui, sans connaître encore les vues qu'on avait sur lui, avait répondu :

« Je pense que voilà une cause pour laquelle je serais heureux de mourir. »

« Un soir, le 3 mars 1860, dit M. Keller dans la vie qu'il vient de publier : Mgr de Mérode (1) arriva à l'improviste au château de Pronzel, avec son frère le comte Werner. Il prit le général à part et lui fit immédiatement la demande dont il était chargé (c'était monseigneur qui l'avait suggérée à Pie IX).

« — Quand un père appelle son fils pour le défendre, répondit Lamoricière, il n'y a qu'une chose à faire, y aller. »

On partit donc sous le prétexte d'un voyage en Belgique, car il fallait se cacher, de peur des obstacles à redouter de la part du gouvernement impérial, qui tenait encore garnison à Rome, quoique le général eût mis comme condition naturelle et unique à son concours qu'il ne pourrait ni directement ni indirectement servir contre la France. A Bruxelles on s'arrêta : Lamoricière passa quelques heures avec le P. Deschamps, aujourd'hui archevêque de Malines (2) pour régler les affaires de son âme, comme un Breton des anciens jours.

(1) Le général était allié aux de Mérode par sa femme.
(2) Il l'avait déjà vu pendant son exil.

Digitized by Google

A Cologne les voyageurs visitèrent la fameuse cathédrale et le tombeau des trois rois, aux reliques desquels la famille de la mère de Mgr de Mérode avait donné jadis l'hospitalité, sinon à son château de Grammont, comme le dit M. Keller, au moins dans une abbaye toute voisine. La vérité est que le châtelain de Grammont avait passé les nuits en sentinelle près des reliques, ce qui valut à sa postérité la devise : *Dieu aide au gardien des rois.*

Et pour perpétuer ce souvenir, les chevaliers du lignage avaient le droit d'entrer l'épée au côté dans le monumental reliquaire de Cologne. Ce jour-là Mgr de Mérode portait le sabre du général caché sous sa soutane.

Une fois arrivé à Rome, Lamoricière fut tout à la fois général, administrateur, ingénieur, même ministre des armes ; mais si on ne voyait que lui, pour accomplir cette tâche au-dessus des forces humaines, il avait un second, un *alter ego* suivant son cœur, dans Mgr Xavier.

Ce ne fut pas un des moindres prodiges d'alors que la fusion de ces deux hommes, diamants pour la pureté du cœur, pour l'éclat des actions, mais aussi pour la résistance du fond et le taillant des angles.

Si Mgr de Mérode avait dirigé cette fois toutes les puissances de son âme et l'impétuosité de son caractère vers l'obéissance, pour agir plus efficacement et donner l'exemple de la discipline, il s'effaça, il agit tout autrement après Castelfidardo, après Ancône, quand le *lion* fut pris au piége.

Sans se décourager un moment, Mgr de Mérode, dans cette sorte de retraite par échelons que l'on sait, fut au ministère des armes comme un autre Changarnier. La petite armée romaine était créée, organisée, avait pris sa forme spéciale, régulière, quand sa direction passa aux mains du général Kansler.

Nous avons eu l'honneur de voir Mgr de Mérode au milieu de ce grand travail. Il y passait ses jours et ses nuits, se jetant à peine quelques heures sur une sorte de lit de camp ou de couchette de moine, le seul meuble de sa chambre du Vatican. Il était là comme sous la tente entre les loges et les stances de Raphaël.

Un jour, à l'audience du ministre où se pressaient des solliciteurs de toutes les conditions, nous rencontrâmes un gendarme qui venait d'être blessé dans une récente échauffourée contre les

Digitized by Google

brigands; il s'appuyait sur deux béquilles. Mgr de Mérode alla droit à lui dès son entrée, lui parla longtemps avec la familiarité d'un camarade, et, après lui avoir donné une si complète satisfaction que je vis une larme dans l'œil du blessé, il le conduisit jusqu'à la porte en lui donnant le bras. Cet incident avait pris la meilleure partie de l'audience; des affaires sérieuses en souffrirent peut-être un peu, et il dut y avoir plus que jamais des mécontents parmi les nouveaux venus, parmi les hommes qui aiment, faute de mieux, un peu d'eau bénite de cour; mais j'estime que la matinée ne fut pas perdue. Parmi les assistants, un Français de ma connaissance venait pour réclamer un revolver qui lui avait été enlevé par la police. A son entrée dans l'État Romain, le ministre avait promis de le faire rendre. A la réclamation nouvelle, il sembla faire une réponse distraite; mais comme le solliciteur allait avoir besoin de son arme pour une juste cause, le soir même dans sa chambre d'hôtel, il vit entrer le ministre des armes portant une boite sous le bras. C'était le revolver. Ce sans-façon vaut mieux que l'étiquette.

Si un écrivain (1) dans un portrait à la Van Dick a représenté Mgr de Mérode avec la cuirasse de Jules II, nous ne devons pas oublier ce qu'il fut comme prêtre et ce qu'il fit comme évêque.

Mais auparavant un mot encore sur une autre partie de la mission extraordinaire que notre temps lui avait faite.

Il dut aussi se souvenir de Sixte V à côté du doux Pie IX, dans Rome devenue le débris d'un royaume qu'on a justement comparé à *un corps exigu, privé de nourriture, et portant une tête énorme* (2). Il voulait que cette Rome, en restant ce qu'elle fut toujours pour les lettres sérieuses et pour les beaux-arts, montrât ce qu'elle pouvait faire dans le sens de ce progrès matériel trop vanté, qui, avec ses allures de torrent, fait quelquefois payer bien cher le limon fécondant qu'il apporte.

On sait quelle figure fit à l'exposition universelle de Paris l'État Romain. Or, à la même époque, dans la cité vaincue et cernée par ses ennemis, on améliorait la voirie, on appliquait les règles de l'alignement, on jetait les fondements des cités ouvrières à côté des fouilles antiques, on étudiait les plans les plus divers, les plus inattendus.

Mgr de Mérode poussait de tout son cœur à ce grand mouve-

(1) M. Louis Veuillot.
(2) Parole du cardinal Antonelli.

Digitized by Google

ment. Déjà, à peine entré dans les ordres il avait demandé au Pape de se consacrer, lui et ses ressources, à la réforme des prisons, où venaient d'être appelés des frères de la Miséricorde et les sœurs belges, qui, sous la direction de leur fondateur, le chanoine Scheppers, avec les conseils de l'excellent et tant regretté M. Ducpétiaux, apportaient ces traditions du système pénitentiaire catholique appliqué à Gand dès le siècle dernier. A Rome il suffisait de revenir aux essais que Sixte V en avait faits dès le XVI^e^ siècle.

Pour compléter la grande prison de Termini, près des Thermes de Dioclétien, qui avait besoin d'un préau et d'un chemin de ronde, Mgr de Mérode acheta le palais Strozzi tout voisin. Ce dégagement lui apparut bientôt comme l'amorce d'une rue. Il la perça, la continua à ses risques et périls, en la bordant de cités ouvrières.

Ce fut le commencement de tout un quartier, d'une sorte de ville nouvelle, d'une Rome industrielle, ébauchée dans le quartier le plus sain, le plus aéré qui commence au chemin de fer dû, on le sait, aux efforts hardis des capitalistes amis de la papauté et finit derrière le Quirinal, non loin de la brèche de la porte Pia.

Les voies qu'on y trace, les monuments qu'on y élève sont aujourd'hui par leurs noms, par leurs destinations, autant d'offenses, de provocations de la part des vainqueurs piémontais; mais pour tout ce qui constitue une amélioration sérieuse et un effort utile en faveur des classes populaires; il faut bien reconnaître et nous devons rappeler que la pensée première, l'initiative véritable remonte au gouvernement de Pie IX.

La part de Mgr de Mérode est révélée par ce fait, qu'une grande partie des terrains qu'on remue, acquis par lui avant l'annexion, n'ont pu lui être enlevés que par l'aide de l'expropriation forcée. On va voir comment il a su employer l'indemnité arrachée aux nouveaux maîtres.

L'ancien ministre des armes, qui, disons-le en passant, en fait de constructions militaires, avait conçu et achevé l'admirable caserne du camp des prétoriens, repoussé des champs de bataille et des rues de la ville, est descendu dans les catacombes pour y combattre encore.

Depuis l'entrée des Piémontais, on a vu à Rome des italianissimes propriétaires des terrains qui recouvrent nos cimetières

Digitized by Google

antiques, prétendre que, propriétaires du dessus, ils le sont aussi du dessous, appliquant à la poussière sacrée les principes appliqués aux carrières de Pouzzolane.

Au premier avis Mgr de Mérode s'est efforcé à gagner de vitesse ou à faire taire à prix d'or le nouvel ennemi. Il y avait déjà consacré *seize cent mille francs* à se faire acquéreur ou fermier avec un long bail des pâturages, jardins, vignes qui confinent ou recouvrent les plus célèbres catacombes. Fidèle à la devise de sa mère, Mgr Xavier se faisait le gardien des corps saints et son dernier effort valut au catholicisme la découverte de l'ancienne église des saints Nérée et Achillée.

Telles étaient les spéculations auxquelles se livrait Mgr Xavier; on comprend qu'il dut rencontrer des résistances, se heurter à des scrupules; il ne s'en souciait guère; il avait la conscience en repos; peut-être eut-il le tort de ne point apporter dans ses œuvres civiles assez de prudence, de calme et de mesure; mais ceux qui l'ont suivi dans sa vie tourmentée, savent que le prêtre revenait aux œuvres pies comme le cerf altéré revient à la fontaine.

Que de fois il fut un intermédiaire soigneux et zélé pour les affaires ecclésiastiques, pour les œuvres charitables, petites ou grandes, de son pays natal et de la France.

Les écoles si nombreuses, si anciennes à Rome pour l'instruction primaire, n'avaient pas de protecteur plus dévoué; il avait rêvé d'agrandir la chaire de l'enseignement romain par de nouveaux centres d'enseignement secondaire et professionnel, et notamment une école que le P. Secchi devait ouvrir à Rome sur le modèle de notre établissement catholique de la rue des Postes de Paris, un foyer nouveau pour les études mathématiques.

Devenu l'aumônier du Pape, il s'efforça de rappeler le diacre Laurent près de Pie IX et prit pour exemple un trait touchant de la vie du pontife.

On sait que le cardinal Mastaï, quand il était archevêque de Spolète, fut un jour prié à mains jointes par une pauvre femme du peuple de venir, suivant une dévotion touchante, particulière à l'Italie, donner la confirmation à son enfant en bas âge, qu'elle nourrissait et que le médecin disait en danger de mort.

L'archevêque, pour remettre au lendemain, invoquait les affaires, sa fatigue; d'ailleurs, disait-il doucement, ce cher petit enfant a été baptisé, pour aller au ciel il n'a pas besoin d'un autre sacrement. « *Eminence, mon fils, si par malheur il mourait*

Digitized by Google

avant demain, arriverait moins beau en paradis. » Tel fut le cri de la mère, et l'archevêque ne tarda pas davantage.

Mgr de Mérode, sans le dire, sans bruit, à toute heure, se consacrait à cette mission de donner des anges plus beaux au paradis; il les allait chercher dans les quartiers les plus pauvres et dans les hôpitaux.

Un dernier souvenir pour achever de le peindre. Il y a sept mois, le jour de sainte Cécile, nous assistions dans la catacombe de Saint-Calixte à une messe dite par Mgr Xavier, où il donna, à une heure très-matinale, la communion à de très-nombreux fidèles; nous l'avions vu en d'autres occasions aux offices à Saint-Pierre.

Toujours l'archevêque de Mélitène, qui dans la salons, dans les palais, dans les réunions mondaines, passait comme un fourrageur ou plutôt comme un tourbillon, était au saint autel admirable de calme, de dignité, de recueillement; sa figure s'illuminait d'une clarté sereine; on voyait que le Dieu descendu sur la pierre bénie des martyrs s'emparait de tout son être et passait à travers son cœur avant d'être distribué de sa main à l'assistance.

Je n'oublierai jamais cette saisissante transformation; tel m'apparut dans les catacombes celui qui à la dernière visite de Pie IX disait : *Saint-Père, voici encore un de vos serviteurs qui s'en va.* Celui qui laissa aux amis pressés autour de sa couche pour les consoler cette parole suprême : « *Je m'en vais dans l'éternité.* »

Anicet Digard.

Digitized by Google

L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES

ET POLITIQUES

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1874.

L'Église et l'empire au XIe siècle. — Guichardin. — Les élections aux États généraux. — La philosophie de Leibnitz à l'Académie de Berlin. — L'âme de l'homme. — Les ouvriers allemands.

I

L'histoire a occupé cette fois une large place dans les séances de l'Académie, et, parmi les plus intéressantes lectures, je n'hésiterai point à citer celles de MM. Geffroy et Zeller, qui se sont partagé le plus grand nombre des voix dans l'élection académique du 7 mars (1). Les deux sujets étaient d'ailleurs dignes des solides études et des développements animés que leur ont consacrés les auteurs de ces mémoires. M. Zeller a exposé les conditions du sacerdoce et de l'empire avant l'avénement de Grégoire VII, ou plutôt avant le cardinalat d'Hildebrand; M. Geffroy a recherché dans les œuvres récemment publiées de Guichardin la connais-

(1) Au second tour de scrutin, M. Geffroy a été proclamé membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Digitized by Google

sance intime de l'auteur et de son siècle. Même réduits à de simples analyses, ces deux travaux ne pourront manquer d'inspirer un intérêt sérieux à quiconque n'est pas indifférent au passé de l'Europe et à la condition morale de l'humanité.

Le point de départ du mémoire de M. Zeller c'est cet état social heureusement si éloigné de nos mœurs, qui était celui de l'Allemagne au commencement du XI^e^ siècle, et où les seigneurs ecclésiastiques se confondaient avec les seigneurs laïques dans l'exercice cupide et violent de leur autorité temporelle, bien que la supériorité de leur instruction les plaçât au premier rang, quand il fallait sortir de la vie militaire et choisir des ambassadeurs ou des conseillers. « Les Teutons, disait un poëte latin de ce temps-là, sont le seul peuple qui tienne l'étude pour frivole ou honteuse, quand elle n'a pas pour but la cléricature. » Mais si l'Église donnait beaucoup à l'État en lui fournissant les seuls hommes capables de comprendre et de gérer ses intérêts, l'Etat prenait beaucoup à l'Eglise, non pas qu'il songeât à retirer au clergé son crédit et ses richesses, mais il faisait bien pis : il étouffait en lui l'esprit même de ses devoirs, tant par son autorité hautaine que par ses perfides faveurs.

Sans doute, le mot *perfide* exprime ici, du moins dans les premières années du XI^e^ siècle, la réalité des faits que celle des intentions. En donnant les dignités ecclésiastiques à des hommes qu'il voyait avec un plaisir sincère user de la puissance civile, Henri II, que ses vertus privées ont fait reconnaître pour un saint, n'avait point la pensée de ruiner dans les clercs et dans les populations le sentiment chrétien; il s'était même entendu avec le pape Benoît VIII et le roi de France Robert pour réprimer les scandales les plus révoltants du clergé; il était seulement aveuglé sur les conséquences de la vie mondaine des prélats. L'ignorance et la barbarie de l'époque dissimulaient aisément au chef des populations germaniques, dont une grande partie avait reçu le christianisme depuis deux siècles à peine, ce qu'il y a de contraire aux principes de la logique et de la foi à laisser conférer, au nom d'un pouvoir humain, une juridiction surnaturelle; il commettait par habitude et par naïveté le même attentat auquel l'infatuation du pouvoir a conduit, à des époques diverses et sous des formes plus ou moins adoucies ou plus ou moins violentes, tant d'autres gouvernements.

L'on se tromperait fort, en effet, si l'on croyait que ces études

Digitized by Google

du passé n'ont pour résultat que de satisfaire la curiosité scientifique. La nature est partout la même, et il y a plus d'un avantage à l'étudier dans le lointain de l'histoire. Nous avons moins de peine à reconnaître et à juger ses vices quand ils ne nous sont pas dissimulés par l'accoutumance de vivre au milieu des formes qu'ils revêtent, des circonstances qui les produisent. Plus désintéressés, nous jugeons mieux ; puis, avec un peu de logique et de bonne foi, nous pouvons être amenés à comprendre que ce que nous jugeons odieux dans le passé, nous ne devons ni l'accepter ni l'excuser dans le présent. Puis, cette étude qui nous inspire des sentiments plus sévères et plus justes, nous est aussi un antidote contre ce funeste préjugé des passions politiques qui attribue exclusivement à telle ou telle forme sociale les qualités ou les défauts de notre nature, en sorte que tantôt ils se refusent à comprendre que le mal et le péril ont coexisté et coexisteraient toujours avec les institutions qui obtiennent leurs préférences, tantôt ils se refusent à coopérer au bien de tous, sous le prétexte, favorable à la paresse, que le bien est impossible dans telle ou telle condition de la société. Il y a, dans cette disposition d'esprit, grand péril pour une nation en général et en particulier pour les hommes qui s'y abandonnent. On en vit un exemple mémorable au xv^e^ siècle, quand la marche des événements ayant amené la prépondérance complète du pouvoir monarchique, l'aristocratie féodale, en possession depuis si longtemps de la majeure partie du pouvoir, refusa le rôle à la fois éclatant et bienfaisant de modérateur que la royauté et la bourgeoisie lui eussent fait aisément dans l'institution des Etats, et se cantonna obstinément dans l'égoïsme de son indépendance locale. Elle perdit ainsi sa puissance et prépara de loin, par l'absence de tout contre-poids efficace, l'effondrement de la monarchie elle-même, mais sans avoir nul moyen d'y trouver une revanche et en périssant du même coup.

Plus ces préjugés de l'ignorance sont obstinés, plus il importe de les combattre, et l'un des moyens d'y réussir, c'est de multiplier les études du passé, vraiment impartiales et vraiment intelligentes. On ne doit pas se lasser de le redire, en voyant combien le mal était grand et profond à ces époques, que de frivoles écrivains représentent comme celle du règne incontesté de l'Eglise; en voyant aussi l'énergie de la lutte dans ces siècles que des écrivains non moins aveugles représentent comme des temps d'abrutissement universel, nous reconnaîtrons peut-être enfin que nous

Digitized by Google

n'avons point à nous décourager devant des périls sans précédents, et qu'il serait bien lâche à nous d'être indignes de nos pères. Souvenons-nous que ces *croisés*, dont « nous sommes les fils, » trouvèrent souvent les périls les plus redoutables chez les infidèles de l'intérieur, et presque chez des disciples anticipés de *Voltaire*.

Revenons à l'exposé du mémoire de M. Zeller. Après l'avénement de la maison de Franconie (1024), les voiles furent déchirés. Une simonie effrontée présida à la distribution des dignités de l'Eglise par les empereurs, qui considérèrent les évêques comme des instruments de leur politique. La cause de l'Eglise se trouva par conséquent, en Italie, liée à celle de l'indépendance nationale, tandis que l'épiscopat lombard était créature et complice du pouvoir impérial. Seul peut-être, le prélat de Milan, Héribert, osa s'opposer à Conrad II, qui voulait donner l'investiture au pouvoir ecclésiastique de Lodi, et cette tentative souleva un conflit sanglant, une véritable guerre civile, où les Milanais, enthousiasmés pour la résistance de leur pontife, firent éprouver un grave échec aux Allemands (19 mai 1037), mais sans pouvoir amener l'empereur à renoncer à ses prétentions. C'est durant ce séjour au delà des monts que Conrad promulgua, cette même année, le célèbre édit de Pavie, par lequel, en décrétant l'inamovibilité des arrière-fiefs, il crut arracher, par la reconnaissance ou l'intérêt, la petite noblesse à la cause de l'indépendance, et y réussit jusqu'à un certain point, mais en portant jusqu'aux dernières limites, du moins pour l'avenir, le morcellement féodal et par conséquent les menaces d'anarchie.

Conrad, nous l'avons dit, vendait sans pudeur à des candidats ambitieux les dignités de l'Eglise et les importants domaines qu'on y avait attachés; Henri III, son successeur, y procéda avec plus de décence, mais non moins d'arbitraire. La chapelle impériale, où affluaient des fils cadets de grandes familles, était devenue le séminaire de l'épiscopat : là vivaient des jeunes gens élevés sous les yeux du prince, et accoutumés par leurs parents à considérer les charges de l'Eglise comme une sorte d'héritage, destiné à soutenir l'éclat de leur rang. Ainsi formés, ils abandonnaient avec une inconsciente effronterie les droits de l'Epouse de Jésus-Christ à la volonté impériale. La maison de Franconie essaya même de faire pénétrer ce déplorable système dans le royaume

Digitized by Google

de Bourgogne (1), qui venait de faire retour à l'empire. En France, du moins, grâce à la faiblesse, pour ne pas dire à la nullité du pouvoir royal aux Xe et XIe siècles, les élections ecclésiastiques se maintenaient (2).

On comprend aisément d'ailleurs qu'une distribution des évêchés, telle que celle qui s'opérait alors en Italie et en Allemagne, n'était pas seulement un attentat aux droits et à l'honneur de l'Eglise, mais qu'elle y introduisait les scandales les plus divers et les plus révoltants, qui se propageaient au loin sous l'influence de causes analogues. Le mariage, ou plutôt l'union illégitime des prêtres, était aussi fréquent qu'éhonté. En Italie, en Allemagne et même en France, les ecclésiastiques essayaient même d'assurer à leurs enfants le bénéfice de ces unions et des droits héréditaires à leurs fonctions. En Allemagne, il est vrai, par un reste de pudeur, les empereurs n'avaient jamais voulu choisir d'évêques mariés; mais en Lombardie les évêques, pour la plupart Allemands d'origine, et parmi eux Héribert lui-même, produisaient publiquement leurs femmes aux yeux de leur ville épiscopale, j'allais dire sur leur siége épiscopal. De là, naturellement et partout, la prépondérance d'une vie toute mondaine et d'une ambition effrénée chez des ecclésiastiques recrutés sans choix et préoccupés du soin d'élever et de promouvoir leurs jeunes familles. De là, comme le dit M. Zeller, une préparation visible et prochaine à la création d'une caste sacerdotale à côté de la caste guerrière, et peu différente d'elle. C'était le régime énervant des castes indiennes qui menaçait d'absorber l'Europe, et l'auteur du mémoire ne craignait pas d'ajouter : « Tout l'avenir de la civilisation chrétienne était en jeu. Quel recours, quelle protection trouveraient les serfs et les petits, » si ces deux castes s'organisaient ainsi, unies d'intérêts et d'origine, annulant par avance l'intervention du pouvoir moral entre les opprimés et les oppresseurs (3).

Le dernier recours, le dernier espoir de l'Eglise, le respect envers le Saint-Siége s'affaiblissait, nous le verrons tout à l'heure.

(1) Compris entre le Rhin supérieur, le Jura, la vallée du Rhône et les Alpes.

(2) Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y eut pas bien des faits d'usurpation féodale.

(3) Je prie le lecteur de remarquer que je ne suis pas ici simple analyste d'un travail étranger dont j'ai à lui donner connaissance; ce que j'ai entendu à l'Académie, je le savais depuis longtemps, sauf quelques détails, et je l'ai enseigné bien des années dans les chaires d'histoire de différents lycées; je reconnaissais en écoutant M. Zeller telle expression dont je m'étais servi moi-même. Ces faits peuvent déranger les théories historiques qui hantent l'imagination de certains journalistes et de leurs lecteurs : ils n'en sont pas moins des faits.

Digitized by Google

Il semblait prêt à s'évanouir, et avec lui le principe même de l'unité catholique. Si l'autorité souveraine de l'empereur prévalait et maintenait une sorte d'unité factice, que deviendraient les droits de l'autorité spirituelle, que deviendraient la conscience humaine, entre les mains d'un pouvoir politique, à la fois chef des armées et dominateur des âmes ? C'était, disons-le encore avec l'auteur, « le plus monstrueux despotisme qu'on pût imaginer, » et quand, après la mort de Henri III, les tuteurs de Henri IV, son fils, eurent corrompu sa volonté presque dès l'enfance, l'exercice de ce despotime ne connut plus de limites ; l'apothéose païenne revenait d'elle-même : on parlait de lui comme d'un second créateur.

Pourtant un rayon de lumière brillait encore : le clergé monastique, qui avait tant contribué à sauver l'Europe de la complète barbarie après la chute de l'empire romain, luttait encore contre l'envahissement de la barbarie morale. S. Odilon avait fondé et gouverné durant cinquante années l'ordre de Cluny ; S. Romuald fondait en Italie celui des Camaldules. En présence du mal profond qui dévorait l'Europe chrétienne, des ermites quittaient leurs retraites pour venir prêcher la pénitence aux peuples. Le remède d'ailleurs était aussi manifeste que le mal : il fallait rétablir la pratique austère du célibat ecclésiastique, la pratique sévère des libres élections ecclésiastiques, mais pour le faire il fallait avant tout le vouloir avec énergie et persévérance, et avoir l'autorité nécessaire pour l'imposer à des volontés lâches et rebelles. Encore une fois, M. Zeller le proclame hautement, il fallait que ces opérations salutaires se reliassent au centre, s'appuyassent sur le pouvoir du Saint-Siége. Or que voyait-on à Rome ? Benoît IX nommé pape à onze ans, vivant d'une vie épicurienne et qui un jour, dit-on, songea sérieusement à se marier. Et comme contre-poids un scandale plus grand encore, s'il est possible : un intrus, se faisant appeler Sylvestre III, qui achetait à beaux deniers comptants des barons et du peuple, maîtres souverains dans Rome, le pontificat suprême, pour être il est vrai abattu sept semaines après par Benoît IX et les hommes d'armes des barons de Tusculum. Benoît recula pourtant devant l'accomplissement de l'attentat dont je parlais tout à l'heure. Sans qu'on l'explique, sinon par une miséricordieuse intervention de la volonté divine, il renonça à la tiare pour se marier, et, dernier outrage à la morale chrétienne, celle qu'il voulait épouser le

Digitized by Google

repoussa quand elle sut qu'il n'était plus pape. Mais il avait exigé de son successeur Grégoire VI des avantages pécuniaires, et l'on eut ainsi un prétexte pour accuser celui-ci d'intrusion simoniaque, prétexte avidement saisi par les oppresseurs de l'Eglise : car Grégoire, tenu pour saint par le peuple de Rome, félicité par Pierre Damien et par l'abbé de Cluny, reconnu partout et par l'empereur lui-même, se mettait courageusement à l'œuvre. Il rachetait des barons de Tusculum la liberté du droit d'élection qu'ils avaient usurpé, il voulait reprendre les biens ecclésiastiques envahis et réprimer le brigandage. Les intérêts froissés se soulevèrent; Sylvestre et Benoît reparurent.

Henri III intervint alors. Son instinct despotique lui signalait dans cette réforme l'indépendance du pouvoir spirituel, et il ne voulait aucune indépendance. Déjà il avait trouvé et subi des résistances à Lyon et à Liége dans ses prétentions touchant l'investiture des évêques; en Italie Grégoire VI venait de remporter sur lui un premier succès, en forçant à se démettre un archevêque de Ravenne, Allemand de naissance et nommé par l'empereur. Avant de partir pour l'Italie, dans une réunion d'évêques allemands, Henri donna à Aix-la-Chapelle, un spectacle singulier, expression bizarre et presque naïve de sa politique. Il attaqua hautement la simonie et s'écria même : « Que celui qui se sent coupable de ce péché se démette suivant les canons. » Puis tout à coup il ajouta : « Faites bon usage de ce que vous avez mal acquis; que la simonie soit seulement interdite pour l'avenir; » s'attribuant ainsi à lui-même le droit de valider les pouvoirs spirituels illégitimes. C'est avec ces évêques, transformés en chefs militaires, qu'il descendit en Italie, où il fit convoquer un concile par Grégoire VI, pour juger entre les trois prétendants. Sylvestre fut condamné à la reclusion perpétuelle dans un cloître; Benoît, qui avait abdiqué, ne pouvait être admis à revendiquer le pouvoir; mais Grégoire se reprochait les actes par lesquels il avait obtenu l'abdication de Benoît et le désistement des barons de Tusculum. Il se démit de la dignité suprême, et Henri III, se portant alors sur Rome, acheta du peuple de cette ville le pouvoir de choisir le pape, en qualité de patrice; sur ce fait, dit M. Zeller, le récit italien d'un partisan de l'empereur est d'accord avec une chronique française organe de Cluny. Henri choisit un Allemand, l'évêque de Bamberg, qui prit le nom de Clément II et sacra empereur le roi de Germanie, le jour de

Digitized by Google

Noël 1045 (1), et lui confia la nomination aux évêchés. Henri nomma successivement, dans un petit nombre d'années, deux autres papes allemands : car la vie humiliée des deux premiers fut fort courte. Mais un jeune clerc toscan, qui avait voulu suivre en captivité Grégoire VI, avait fixé son séjour à Cluny. C'est de là qu'il sortit pour devenir le cardinal Hildebrand et le pape Grégoire VII.

Jamais péril plus terrible, on le comprend désormais, n'avait menacé l'Église; jamais n'avait paru plus légitime le cri des apôtres dans la tempête : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Et le Seigneur dormait en apparence. Mais jamais pourtant, depuis les temps apostoliques, l'intervention divine dans la préservation de l'Église contre toute erreur ne fut plus visible à qui sait la considérer. Dans cet effroyable chaos du monde moral, pas une attaque tant soit peu étendue et durable ne s'est produite contre l'intégrité de la foi. La doctrine reste incontestée pour être transmise par une succession non interrompue aux générations suivantes, qui sauront mieux en user, et c'est cette doctrine, cette croyance dogmatique même dédaignée par l'ignorance, qui opéra dans la vie morale de l'Europe cette magnifique réaction dont l'histoire est celle de l'Occident presque tout entier pendant la seconde moitié du XI^e^ siècle et pendant les deux siècles suivants. Durant les persécutions exercées par le paganisme, Dieu avait permis la prolongation des plus cruelles épreuves; toutes, même le relâchement (en Afrique du moins), même les hérésies les plus opiniâtres, les plus subtiles, les plus séduisantes pour certains esprits, s'étaient à la fois acharnées sur elle. Au temps dont nous parlons, l'intervention libératrice fut plus rapide, sans doute parce que le mal était plus profond, parce qu'il gagnait les sources de la vie, quand l'épiscopat était complice, la papauté engourdie ou captive. La liberté de l'Église était enchaînée : or Pie IX le disait il y a quelques jours (1) : « Dieu qui permet au démon de dépouiller l'Église, lui impose, comme autrefois à l'égard de Job, la loi de ne pas attenter à sa vie, et la liberté est l'âme de l'Église. » Dieu ne permit pas que ces générations vécussent et mourussent dans l'état que nous venons de décrire et d'étudier; il suscita

(1) Jusqu'à leur sacre par le pape, les rois de Germanie ne portaient pas officiellement le titre d'empereur. Cet usage a persisté jusqu'au XVI^e^ siècle.

(2) Allocution du 23 mars à une députation du patriciat romain.

Digitized by Google

S. Grégoire VII. Il y a bientôt un demi-siècle que la science a commencé à venger cette grande mémoire; mais on ne sait pas encore assez quelles étaient alors la grandeur du mal et l'imminence de péril. Il faudrait qu'on n'oubliât plus que s'il eût été vaincu, si par impossible l'oppression de l'Église se fût prolongée, nous serions aujourd'hui abaissés au niveau de ces cent cinquante millions d'Indiens qui vivent sous la domination lointaine de l'Angleterre, et qu'un pareil abaissement menacerait encore les peuples qui laisseraient prévaloir chez eux les principes que représentent aujourd'hui en Europe des noms bien connus.

II

M. Geffroy a étudié, dit-il lui-même, dans la biographie de Guichardin, cette triste et mémorable époque de l'histoire d'Italie où la Renaissance déchoit, où l'esprit pratique, propre de tout temps au peuple romain et à l'Italie, devient tristement étroit, où la libre activité de l'intelligence glisse sur la pente du scepticisme, où la passion du beau se transforme en sensualisme. L'élégant et savant écrivain trouve dans Guichardin lui-même un exemple saisissant de cette transformation. Exalté d'abord au-dessus de son inclination naturelle, parce qu'il était emporté par le mouvement général des esprits, il n'est pas mort à temps pour échapper à la glaciale influence de l'école de Machiavel; il a pensé et agi avec elle et pour elle, conservant toute sa valeur quand l'intérêt le portait à servir une grande cause, s'en séparant quand un intérêt apparent l'y déterminait. Telle est la transformation que nous font connaître ses *Ricordi* (Tome X de ses œuvres inédites).

Guichardin est, dit l'auteur, franc au sujet de sa jeunesse, « grâce à une certaine indifférence qui lui rend les aveux faciles. » Il avoue qu'il avait voulu d'abord entrer par ambition dans la cléricature, et qu'il en fut empêché par son père, bien résolu de s'opposer à ce qu'aucun de ses enfants entrât par un sentiment pareil dans l'Eglise, assez affligée et assez menacée déjà par tant de scandales. Juriste malgré lui, Guichardin échappe par des travaux historiques à l'ennui de sa profession : tout jeune encore, quoique déjà marié, il écrit une *histoire florentine* et se montre capable, j'allais dire se montre digne d'une autre vie que la sienne par les qualités naissantes que cet écrit fait connaître en

Digitized by Google

lui. « Ce ne fut pas sans un combat intérieur, dit M. Geffroy, qu'il devint le témoin indifférent que nous connaissons, » le sceptique en moral, le narrateur glacial que l'on trouve dans sa grande histoire. Son style se ressent de ces commencements plus heureux; il est moins recherché ; l'auteur émet ses réflexions en son propre nom, sans les déguiser sous la forme de harangues à la manière antique. L'émotion se fait alors sentir fréquemment chez lui, et le contraste est d'autant plus visible que la seconde moitié de cette première histoire correspond, pour les dates, avec la première de son *Histoire d'Italie*.

Ambassadeur en Espagne au commencement de 1512, avec mission de neutralité, il étudia les chances d'avenir de la monarchie espagnole, le génie de son gouvernement, son commerce, son agriculture; et il a consigné ses observations dans un mémoire qui fait partie des *Ricordi*. Il y témoigne une admiration extraordinaire pour les qualités et les succès du roi Ferdinand, pour son adresse à faire souhaiter aux autres ce qu'il désirait lui-même.

De retour en Italie et administrateur de plusieurs provinces pontificales, dans la période qui s'étend de 1516 à 1526 (1), il a laissé dans ses œuvres inédites, un tableau curieux de la situation de la péninsule à cette époque. La trouvant désolée par le brigandage, il se montra justicier sévère et habile administrateur. Puis, après la bataille de Pavie, il aborda la grande politique, non plus comme administrateur, mais comme acteur, et il l'aborda d'une façon heureuse pour sa gloire, puisqu'il prit une part énergique à la confédération formée alors contre Charles-Quint victorieux, soupçonné d'aspirer à la monarchie universelle et plus soupçonné d'aspirer à la domination de l'Italie, comme ses prédécesseurs et ses successeurs les empereurs d'Allemagne et les empereurs d'Autriche.

Guichardin accepta le titre et les fonctions de lieutenant général des troupes mises par Clément VII au service de l'indépendance italienne. Son activité au temps de la ligue de Cognac est à suivre jour par jour dans sa correspondance, dit M. Geffroy; elle est d'autant plus grande et plus ardente que les résultats en sont contrariés sans cesse par l'incapacité et l'incurie du duc

(1) C'est-à-dire depuis le traité de Noyon et le concordat de Bologne jusqu'à la paix conclue par François Ier dans sa captivité de Madrid.

Digitized by Google

d'Urbin, général en chef de la ligue italienne. Seul, en quelque sorte, Guichardin comprend l'étendue du péril et il s'efforce de le conjurer. Même après la prise et le sac de Rome, il ne veut ni perdre l'espoir ni ralentir ses efforts : il ne se résigne à la retraite que quelques semaines plus tard, quand le pape a été contraint de subir la paix.

Cependant Florence est encore libre. Guichardin compose alors une grande partie de son *Histoire d'Italie*, dont le ton fort calme est étrange après de si cruelles secousses. Il faut ajouter cependant qu'on a trouvé dans ses papiers une *Consolation* dont le cadre est factice et emprunté à l'antiquité, suivant les habitudes de la Renaissance, mais où il peint ses véritables douleurs en vue de la situation de l'Italie. Chose remarquable même, il ne se reproche point la part qu'il a prise à une guerre malheureuse dans ses résultats, mais juste, nécessaire et entreprise avec un légitime espoir de succès.

Seulement, il ne sut pas se résigner à vivre éloigné du pouvoir. Lorsque le parti exalté de Florence eut arraché l'autorité à Capponi et au parti modéré, et que Clément VII de Médicis se fut uni aux impériaux contre les ennemis de sa famille, lorsque la république eut succombé, Guichardin, qui avait repris du service auprès du pape et servi le chef de cette nouvelle ligue, vit de sang-froid sa patrie soumise à l'infâme et cruel Alexandre, l'indigne héritier de Cosme et même de Laurent; il traça un programme au pouvoir nouveau. Il lui conseilla de maintenir pour sa sûreté l'apparence de la république, mais en désarmant tout le monde, même ses amis; de bannir les irréconciliables, de surveiller les mariages des Florentins, ne permettant pas aux jeunes gens de prendre femme dans les familles ennemies du prince. Après l'assassinat d'Alexandre, Guichardin fit proclamer un autre Médicis, enfant de dix-sept ans, sous le nom duquel il croyait gouverner; mais son ambition fut déçue : il fut disgracié de nouveau et mourut sans avoir recouvré part à la puissance.

Le caractère de Guichardin se montre surtout dans ses *Opinions* sur divers sujets, écrites au jour le jour, en présence des événements et des hommes, et mises en ordre par lui-même. On y trouve une tentative spécieuse de justification pour sa conduite dans les derniers temps de sa vie publique, quand il affirme que, si les honnêtes gens s'éloignent d'un despote, ils le laissent sans contre-poids livré à ses vices. En somme, dit M. Geffroy,

Digitized by Google

Guichardin est dans ces maximes, naguère presque inconnues, « observateur bien plus que véritable moraliste. » — « Il lui arrive d'apercevoir tous les aspects des hommes et des choses, et si vivement chacun d'eux qu'il n'aperçoit d'ombre dans aucun d'eux. » — Selon lui « c'est une grande erreur que d'introduire dans les choses humaines des maximes générales et absolues. » Aussi, dans son *Dialogue* sur la *République florentine*, aussi compris dans ses *Œuvres inédites*, fait-il parler trois interlocuteurs dont chacun réfute l'opinion des deux autres, sans que l'auteur conclue nulle part.

Sans doute, le scepticisme de Guichardin était celui d'un homme trop éclairé pour glisser, même en théorie, jusqu'aux derniers excès. Il préfère les moyens honnêtes, bien qu'il admette tous les moyens pour parvenir au succès; mais il est désarmé contre l'indifférence morale par l'incertitude ou la faiblesse de ses croyances. Déiste, ou peu s'en faut, manifestant surtout une haine extrême contre le clergé de son temps, il semble qu'on puisse reconnaître en lui le type d'une notable portion des populations européennes au XVI^e^ siècle. L'esprit du christianisme presque éteint au milieu d'elles par la négligence lamentable du clergé dans l'accomplissement de ses devoirs, par l'ignorance des vérités religieuses et la multiplicité des scandales, provenant l'une et l'autre de cette négligence, laissait la place libre au scepticisme des uns et au fanatisme des autres : sentiment religieux annulé, sentiment religieux dévoyé, c'est toute l'histoire de la naissance et des progrès du protestantisme.

III

M. Picot a fait une lecture fort intéressante sur le mode d'élection aux États généraux, dans l'ancienne monarchie française. Il a fait observer d'abord qu'à l'origine de ces assemblées, le mot *élection* serait impropre, en ce qui concerne une partie notable des membres qui les composaient. Des lettres de convocation personnelles étaient adressées à des prélats et à des seigneurs, qui pouvaient se faire représenter par des hommes de leur choix, mais qui n'étaient point les élus de leur classe. C'est seulement dans le tiers état que des élections proprement dites

Digitized by Google

se produisaient (1). Les appels adressés aux villes ne l'étaient jamais sous la forme de convocation personnelle des maires ou consuls, qui d'ailleurs étaient retenus par leurs fonctions et ne cherchaient point à remplir un rôle alors peu agréable, à cause de la difficulté des communications, impopulaire même dans ses résultats, puisque, après un voyage pénible, une absence prolongée, on ne recueillait souvent que des récriminations contre le poids des impôts consentis.

M. Picot fait observer de plus que le mode de délégation différait souvent dans les villes royales et dans les villes ayant adopté des institutions communales. Dans quelques-unes des premières, le député était choisi par le prévôt; ailleurs il l'était par les habitants en corps; dans les secondes, ce dernier fait se produisait aussi quelquefois, mais souvent aussi l'élection était faite par le corps municipal, et par conséquent était à deux degrés. Au bout d'un certain temps, et déjà même dans la première moitié du XIV^e^ siècle, des délégués élus s'introduisirent dans l'ordre de la noblesse; mais, malgré le nombre assez considérable de réunions d'états qui eurent lieu dans ce siècle et dans le suivant, les documents nous manquent pour connaître les détails des opérations électorales jusqu'à la fameuse assemblée de 1483, convoquée après la mort de Louis XI.

Suivant la jussion royale, envoyée par Mme de Beaujeu, au nom du jeune roi Charles VIII, chaque baillage avait procédé au choix d'un député de chaque ordre; mais, dans la plupart d'entre eux, les trois ordres avaient pour ce choix opéré en commun : l'esprit provincial et national l'avait emporté sur l'esprit de classe, et comme le dit alors un député, les ecclésiastiques et les nobles figurèrent dans l'assemblée comme mandataires de la nation. Ils ne se séparèrent pas non plus pour la rédaction des doléances (1). Mais ce commencement de représen-

(1) Sauf pourtant des délégations possibles de la part de certains couvents ou chapitres.

(2) Cependant celles de chaque ordre furent présentées dans une rédaction spéciale. (Voir le *Journal de Masselin*, dans la *Collection des Documents inédits.*) A l'Assemblée, les députés siégèrent non par ordre, mais par section géographique. C'est donc à tort que l'on présente quelquefois le vote par ordre comme imposé aux États de 1789 par une tradition uniforme, et la noblesse de ce temps-là, dépouillée depuis longtemps par la royauté de tout rôle politique, ne formait plus un ordre dans l'ancienne signification du mot. Il est vrai que l'histoire était alors aussi bien oubliée que les traditions politiques de la nation, et le tiers n'était pas plus en état de défendre sa cause par des arguments de cette nature, que la noblesse de faire prévaloir la sienne par un appel intelligent au passé.

Digitized by Google

tation nationale, dans le sens moderne du mot, demeura sans effet durable; et quand, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, les assemblées d'états reparurent avec une importance politique considérable, quoique momentanée, les animosités des classes s'étaient ranimées et compliquèrent les dissensions religieuses qui déchiraient alors notre pays.

A cette époque, l'autorité quasi-féodale des grands baillis et sénéchaux avait presque disparu : partout les gouverneurs militaires s'y étaient superposés; cependant c'était encore aux baillis, par l'intermédiaire des gouverneurs, qu'étaient adressées les lettres royales ordonnant la convocation des États et en exposant les motifs, avec mission de faire procéder aux élections. Le bailli ou son lieutenant adressait l'appel aux électeurs et fixait le jour de la réunion pour la capitale de la province; dans les petites villes et dans les campagnes, ce soin incombait aux autorités inférieures, royales ou féodales; deux délégués étaient choisis dans chaque paroisse et emportaient le cahier à l'assemblée générale du baillage. Le juge du lieu présidait l'assemblée paroissiale; si la localité n'était pas un siége de juridiction, un notaire tenait la plume; la lecture du cahier une fois rédigé était faite devant une seconde réunion pour l'approbation des clauses; le cahier de l'assemblée provinciale était rédigé au moyen du dépouillement de ces doléances locales, et l'assemblée du baillage présidée par le bailli lui-même élisait les députés aux États. Pour le clergé, tous les curés avaient voix délibérative dans l'élection avec les délégués des chapitres et des monastères; pour la noblesse, ce droit appartenait à tous les possesseurs de *biens nobles;* les mineurs et les femmes agissaient par représentants. L'élection avait lieu, soit au scrutin, soit de vive voix, ordinairement à la majorité relative. Tout électeur municipal était électeur (du premier degré) pour l'assemblée aux États; mais réciproquement le droit de bourgeoisie était toujours exigé comme condition de l'électorat. M. Picot fait observer enfin que l'on ne trouve guère l'influence du seigneur dans les élections de village, mais bien et très-sensiblement celle des officiers du roi; et que l'élection à deux degrés tendit de plus à en conférer le mandat électoral à des hommes pourvus d'offices judiciaires. On sait que tels furent en général les représentants du tiers aux États de 1614, les derniers de l'ancienne monarchie.

Terminons cette analyse des travaux historiques lus devant

Digitized by Google

l'Académie, en signalant, avec M. Giraud, l'intérêt que présentent les deux volumes publiés par M. Dantier sur l'histoire d'Italie; le second est uniquement consacré à cette triste et inépuisable histoire du XV^e^ siècle, à laquelle nous ramenait tout à l'heure la jeunesse de Guichardin.

IV

La lecture faite par M. Touillé sur la condamnation de Socrate appartient à l'histoire autant qu'à la philosophie; c'était un fragment d'un livre déjà publié au moment où j'écris; il serait un peu tard pour s'y arrêter ici; mais c'est à la philosophie proprement dite qu'appartient le compte rendu oral fait par M. Caro de la thèse de M. Liart, pour le doctorat ès lettres sur *les définitions géométriques et les définitions empiriques*, thèse qui, dit le savant académicien, contient plus qu'elle ne promet; elle a pour objet principal de faire ressortir la différence essentielle entre les définitions variables suivant l'étendue et la précision des découvertes que comportent les sciences naturelles, et les définitions des sciences exactes où l'esprit entre dans le domaine de l'absolu.

M. le secrétaire perpétuel (1) a, durant ce trimestre, donné lecture à l'Académie d'un travail posthume de M. Fernand Papillons, intitulé : *La philosophie de Leibnitz à l'académie de Berlin*. Généralement, dit l'auteur, les disciples de Leibnitz ont été d'origine française, italienne ou suisse; par exception, M. Sechlin (1714-1789), auteur d'écrits variés sur des questions scientifiques, a reporté cette philosophie au cœur du pays où elle était née, par deux grands Mémoires sur les *unités de la nature*, c'est-à-dire sur les monades. Ces unités de la nature ne sont, selon M. Sechlin, ni des unités abstraites, ni des individualités : ce sont des unités indestructibles, des êtres primitifs, existant en nombre immense, mais non pas illimité. Il leur attribue la place d'un point métaphysique (ou mathématique); mais croit qu'elles diffèrent extrêmement entre elles, tant par leurs qualités intrinsèques que par leurs rapports mutuels; qu'elles diffèrent aussi d'elles-mêmes, suivant les temps : car il leur accorde la

(1) M. Mignet.

Digitized by Google

faculté du progrès. Il accorde à chacune d'elles la faculté permanente de percevoir et, par une conséquence naturelle, celle de penser, et croit avoir trouvé là une démonstration nouvelle de l'immortalité de l'âme. On peut la résumer ainsi :

« L'automate (1) primitivement dominant, étant parvenu à acquérir la conscience de sa personnalité, il ne paraît pas qu'il doive la perdre,» parce qu'il a perdu ses organes. Ses perceptions extérieures peuvent même être plus faciles que dans la vie présente, où, ajoute l'auteur, l'œil est à l'âme ce que l'instrument est à l'œil; mais cet automate dominant doit subir, au moment de la mort, un extrême embarras pour se rendre compte de sensations si nouvelles; il ne peut d'abord ni démêler les objets qu'il aperçoit sous un aspect si nouveau, bien qu'en réalité beaucoup plus exact, ni comparer ses sensations présentes à celles qu'il éprouvait durant la vie. — Sechlin repousse d'ailleurs non-seulement l'athéisme proprement dit, mais les théories qui suppriment les relations permanentes entre le Créateur et sa créature : il considère la Divinité comme le perpétuel moteur du monde.

Certes, il est impossible de refuser à Sechlin la qualité de philosophe spiritualiste; il l'est à un très-haut degré; mais ces indications sommaires de sa doctrine ne suffisent-elles pas pour constater combien elle laisse dans l'esprit de vague et d'obscurité, combien elle est éloignée de satisfaire les plus simples exigences de la raison. Ces théories, empruntées pourtant, dans leur idée première, au plus français des philosophes allemands, cette recherche subtile d'un moyen terme impossible entre l'esprit et la matière, cette illusion étrange d'un esprit qui s'imagine l'avoir trouvé et fonde un système sur cette conception contradictoire, sont un exemple frappant de la facilité avec laquelle on se satisfait soi-même avec ses propres inventions philosophiques. Ne comprend-on pas combien est insuffisante cette idée d'une immortalité où l'âme paraît isolée des lumières que saura lui prodiguer l'auteur des rémunérations futures, ce Dieu que Sechlin proclame le perpétuel moteur de la matière, et qui semble ici oublieux d'une œuvre bien supérieure à celle-là. « Incrédules, les plus crédules », écrivait Pascal. Je ne voudrais pas appliquer

(1) Ce mot est pris manifestement dans sa valeur originaire de *possesseur d'un mouvement propre et spontané.*

Digitized by Google

ici ce mot à un homme qui, dans l'entourage de Frédéric II, luttait contre le mouvement général du XVIII^e^ siècle; mais en voyant la bizarrerie de ses efforts, on est amené à reconnaître deux choses : la faiblesse, en ce qui touche la logique, d'un pays où, depuis des siècles, le protestantisme a corrompu l'idée fondamentale des rapports entre Dieu et l'homme, et la supériorité du catholicisme sur les hypothèses philosophiques pour la satisfaction réelle de la raison.

V

Un philosophe orthodoxe, M. Nourrisson, a lu, en son propre nom, un assez long mémoire sur l'âme de l'homme. Il l'a d'abord considérée dans ses rapports harmonieux avec le monde, créé pour l'homme comme la nature de l'homme est constituée pour se l'approprier. Il repousse l'hypothèse d'une origine longtemps misérable et quasi bestiale, qu'on a essayé d'appuyer sur les débris d'un art primitif, retrouvés dans des fouilles récentes. A ce système, dit l'auteur, on peut opposer des hypothèses variées et de valeur pour le moins égale; par exemple celle qui verrait là les vestiges d'une race humaine antérieure à la constitution actuelle du monde, ou celle d'Agassiz, qui attribue les silex mal taillés à une autre espèce de bimane appartenant à une faune plus ancienne; ou celle enfin (très-probablement vraie, pour beaucoup de ces objets du moins) qui ne verrait là que des produits purement naturels (1).

Du reste, ajoute M. Nourrisson, cette thèse concernant l'antiquité de la race humaine est une arme de parti; elle n'intéresse ceux qui la soutiennent que parce qu'ils la regardent comme un argument à l'appui de la théorie des causes latentes et progressives, ou, en d'autres termes, de la spontanéité de la matière et de son identité avec l'universalité des êtres. C'est pour cela, et uniquement pour cela, que l'on tient à voir dans la moisissure ou dans l'infusoire le point de départ de l'humanité. On attribue à la matière le pouvoir de faire germer l'homme, sans expliquer, sans même entrevoir comment cela se peut faire; on admet une

(1) Il est bien entendu que ceci ne s'applique pas aux produits manifestes d'une industrie réelle, dont on ne peut prouver qu'ils soient de beaucoup antérieurs aux temps historiques.

Digitized by Google

hypothèse absolument gratuite, plus que cela, inaccessible à tout principe de la raison, parce qu'on est décidé d'avance à repousser la distinction pourtant lumineuse des substances spirituelle et matérielle, et surtout la doctrine de la volonté du Créateur, vue et manifestée par des effets successifs. La variété des êtres, continue le docte académicien, suppose la variété d'origine, et la maxime *natura non facit saltum* est vraie, en ce sens qu'il existe des intermédiaires formant transition entre des espèces très-différentes, mais non en ce sens qu'une substance unique suffirait à expliquer des phénomènes de nature contradictoire. Il est contraire à toute expérience que la matière inorganique produise l'organisme, et ce fait même ne saurait être conçu par la raison. La transformation des espèces ne se rencontre pas davantage; et, quant à l'homme lui-même, s'il n'avait paru sur la terre complet et adulte, il n'aurait jamais vécu. De plus, la théorie combattue dans ce mémoire méconnaît la différence essentielle qui existe entre l'homme d'une part et tous les animaux de l'autre : « l'homme, dit Aristote, est le seul animal capable de réflexion et de délibération. »

Son essence est d'ailleurs indépendante des particules de matière organique qui composent son corps, mais qui se renouvellent sans cesse, tandis que la vie même physiologique demeure inaltérée; l'étude de soi-même s'applique, à l'âme et non pas au corps : « le corps est connu, tandis que l'âme se connaît. » — « C'est, dit M. Nourrisson, ce qu'ont nié avec une rudesse et une crudité de langage qui est la seule nouveauté d'une très-vieille erreur des physiologistes contemporains. » Ils ont oublié que nous avons une idée claire de la substance immatérielle, en tant qu'incompatible avec des propriétés de la matière; en réclamant l'étude des faits, ils oublient les faits les mieux avérés de notre propre nature. Les sensations et les sentiments, les idées et les volontés ne sont pas moins certainement perçus que la sécrétion de la bile, et sans ces faits même les sensations dites physiques seraient inexplicables et impossibles, si la substance spirituelle et inétendue qui en est le sujet n'existait pas.

Il ne faut pas se lasser de le redire : entre les phénomènes de la sensibilité comme de la volonté ou de la pensée et la nature de la substance matérielle il y a contradiction absolue; mais l'école à laquelle nous avons affaire ici, a pour maxime suprême de nier l'évidence métaphysique; si donc on veut la suivre sur son ter-

Digitized by Google

rain et discuter avec elle, il faut étudier le détail des opérations physiologiques : c'est ce que fait M. Nourrisson. L'irritabilité des nerfs et la sensibilité sont des faits essentiellement distincts. L'ébranlement du nerf acoustique et du nerf optique sont des *conditions* accessoires pour la production des sensations de son et de lumière; mais ce n'est pas le nerf optique qui voit, ni le nerf acoustique qui entend : c'est l'homme lui-même. Les divers phénomènes sensibles perçus par un même individu exigent l'existence d'un être unique, « véritablement *un*, d'un centre individuel, qui même est susceptible de sensations simultanées. « La sensation, dit l'auteur, suppose invinciblement un *sujet sentant* qui est l'âme. » Et le président, M. Lévêque, ajoute ici que non-seulement le nerf ou le cerveau, pris isolément, sont parfaitement insensibles, mais que d'autre part la simultanéité des sensations est chez l'homme un fait permanent et se produit même dans des proportions énormes : l'anatomie a démontré que la rétine est composée de plusieurs milliers de petits cônes correspondant à toutes les dégradations et à toutes les nuances de la lumière ; il en est de même pour la perception des sons.

M. Nourrisson insiste ensuite sur l'impossibilité de *localiser* les sentiments; sur l'existence d'impressions pénibles, telles que la mélancolie ou le remords, qui se produisent dans la plénitude du bien-être physique ; sur le sentiment d'irritation qui résulte d'un cri ou d'un geste indifférents en eux-mêmes et dont toute la valeur résulte de leur interprétation. Les sens ne donnent non plus ni le nombre ni la mesure. L'idée qu'ils nous donnent du soleil diffère profondément de celle que nous en donne le calcul; la géométrie connaît une multitude innombrable de figures (un polygone de mille côtés, par exemple) que ni les sens, ni même l'imagination ne pouvaient nous représenter; aussi l'auteur a-t-il parfaitement raison d'ajouter : « Réduisez l'homme aux sens et la géométrie lui devient tout à fait inabordable. » L'infini leur échappe absolument; et la raison, si elle fait abstraction de l'infini, demeure complétement mutilée. La mémoire et l'imagination elle-même s'appliquent à bien autre chose qu'à des images; enfin cencentrer la volonté dans le cerveau, c'est-à-dire dans une substance essentiellement passive, c'est nier que l'homme soit libre.

Ce n'est pas que M. Nourrisson cherche le moins du monde à contester l'action réciproque du physique et du moral; ce qu'il

Digitized by Google

soutient, c'est que réduire les sciences morales à la physiologie, c'est s'engager dans l'inextricable. « Si le corps agit sur l'âme, dit-il énergiquement, n'est-ce pas que l'âme existe? Et cette influence même est loin d'être la loi suprême de notre nature. Le corps le plus robuste sera souvent celui d'un lâche, un corps débile sera celui d'un héros. Des influences qui atteignent le corps resteront sans effet sur l'âme; et même, en thèse générale, les forces physiques de chacun décroissent à un âge où l'âme atteint et conserve toute sa vigueur. »

VI

Je ne puis, faute de compétence, que noter en passant une lecture de M. Rhinberg sur les rapports du *nexum* avec la *mancipatio* dans le droit romain; au même ordre d'études se rattachent les observations de M. Franck sur la condition des femmes chez les anciens Hébreux et les éloges donnés à l'*histoire de la jurisprudence* par M. Rodière (1). Mais il est un côté des études sociales dont nul n'a le droit de se désintéresser, c'est celui qui touche à la situation des classes populaires. M. Reybaud, dont on a vu, dans un autre article, les intéressantes informations sur les ouvriers anglais, a récemment abordé devant l'Académie l'agitation ouvrière de l'Allemagne, agitation si formidable pour l'Europe entière, si jamais les socialistes de l'Internationale pouvaient disposer des ressources militaires de ce pays. Les élections pour le Reichstag, faites par le suffrage universel, ont manifesté déjà l'énorme puissance des doctrines perturbatrices dans des grandes villes manufacturières; désormais tout gouvernement de l'Allemagne aura, dit M. Reynaud, à compter avec les ouvriers. Ils possèdent, dans ce pays, seize journaux, les uns militant contre tout ce qui possède, les autres simples feuilles d'intérêts professionnels; mais les ouvriers, qui ne sont encore que des associés paisibles, peuvent à l'occasion devenir belligérants. Tandis qu'en Angleterre les ouvriers regardent, généralement du moins, le parlement comme accessible à leurs requêtes, mais fermé à leurs délégués, et les commissions officieuses d'arbitrage comme un des plus sûrs moyens d'obtenir satisfaction pour

(1) Voir le *Correspondant* du 25 mars 1874.

Digitized by Google

leurs intérêts légitimes, ceux d'Allemagne envoient des députés au Reichstag et un certain nombre d'entre eux repoussent les institutions d'arbitrage. C'est une force aveugle autant que terrible avec laquelle le raisonnement est, pour ainsi dire, impossible : un de leurs organes va jusqu'à nier la loi de l'offre et de la demande. Il s'est trouvé d'ailleurs des docteurs et des légistes pour organiser ou diriger une association d'une quinzaine de métiers qui a tenté d'inposer ses conditions à l'industrie par des menaces d'émigration. Il est vrai, un commencement d'exécution est demeuré sans résultat; les demeurants ont dû céder momentanément; mais ils ne se tiennent pas pour battus.

L'agitation ouvrière cherche à compliquer la lutte entre les partis politiques; mais elle ne se subordonne point à eux : le but principal des progressistes, la lutte contre les prétendus nationaux libéraux (1), n'est pour les ouvriers dont nous parlons que l'accessoire. Ce n'est pas à diriger la société présente qu'ils aspirent, mais bien à la transformer, pour ne pas dire à l'anéantir. Aussi le gouvernement a-t-il pris peur en présence de l'école de Lassalle, soutenant que la société présente est incapable d'améliorer le sort de ceux qui souffrent, attaquant les caisses de secours et de prévoyance, annonçant le règne des hommes de travail et réclamant dans ce but une association pangermanique des divers corps de métiers. Selon elle, l'État devra distribuer à chacun la matière première, régler la production et répartir les produits selon les mérites. Il est vrai, depuis la mort de Lassalle, une certaine modération de forme s'est introduite chez ses partisans : on vise au parlement, on accepte le temps comme élément nécessaire du succès; mais on refuse de pétitionner auprès des gouvernements, on persiste à repousser l'idée d'une transaction volontaire et pacifique.

Telles ont été, dans les premiers mois de cette année, les principaux travaux offerts à l'Académie. Les lecteurs de la *Revue* pourront juger si leur importance ne mérite pas une étude attentive et suivie, et si je ne dois pas, en m'éloignant de Paris, souhaiter que ces comptes rendus soient poursuivis avec plus de talent et avec autant de soin que j'ai mis à les leur présenter.

(1) *Parti* lâche en effet et né pour l'esclavage,
Hardi contre Dieu seul.

Félix Robiou.

Digitized by Google

LA

RÉGLEMENTATION DES SALAIRES

PAR LES TARIFS

INTRODUCTION.

Le temps paraît venu de faire pour l'économie politique quelque chose d'analogue à ce qui s'est accompli avec tant de fruit et de succès dans d'autres sphères d'idées. On commence à revenir des solennelles erreurs de 1789, et depuis que ces principes prétendus immortels ne réussissent plus à se dérober par l'admiration à la critique, ils ont été bien vite percés à jour et humiliés par la leçon puissante des événements.

Tout se tient dans l'ordre moral des idées comme dans l'harmonie du monde physique. Il ne faut pas s'étonner qu'à l'ombre de ces préjugés grandioses, de ces absurdités solennelles, on ait vu naître et grandir toute une multitude d'erreurs accessoires destinées à faire pénétrer partout les innombrables conséquences de l'erreur fondamentale.

C'est à ce titre qu'on se propose d'exposer et de combattre ici la doctrine des tarifs communs appliqués au travail de l'ouvrier. L'idéal qu'on a entrepris de faire prévaloir dans l'évaluation et le payement des salaires est une égalité absolue de rétribution pour toute opération de même nature, quelles que puissent être les circonstances de la main-

Digitized by Google

d'œuvre ou la valeur de la façon, tellement qu'il suffise de consulter une table d'indications et une colonne de chiffres pour régler toute espèce de comptes, abstraction faite de la personne du travailleur comme des nécessités du fabricant.

Cette doctrine d'évaluations uniformes imposées d'avance à tous les travaux d'une même profession n'est plus seulement, comme il arrive pour d'autres prétentions peut-être moins déraisonnables, n'est plus seulement une sorte d'idéal égalitaire après lequel on en serait réduit encore à soupirer platoniquement : c'est bel et bien une concession passée à l'état de règle et peut-être bientôt, par un progrès plus lamentable encore, suivie à titre de coutume. Il y a, si je puis m'exprimer ainsi, une sorte de littérature économique des tarifs dans un certain nombre d'industries et plus particulièrement dans celle du bâtiment. De la même façon que les logiciens de l'École savaient, pour me servir des expressions de Molière, « retourner un syllogisme par tous les cas et modes imaginables; » de la même façon ces catalogues de tarifs ont délimité et prévu par avance toutes les besognes possibles. Ils n'ont pas voulu, dans leur souci de ne rien laisser aux conventions privées, qu'il pût se donner un coup de pinceau, de lime, de rabot, de marteau, sans qu'on sût par avance combien il en reviendrait à l'ouvrier pour chaque centimètre de peinture étendue et pour chaque mouvement de l'outil employé.

II

Il y a plus : ces questions de tarifs, qui paraissaient être à l'origine l'effet du bon accord et de l'entente entre les ouvriers et les patrons, une sorte de convention amiable pour prévenir les conflits et parer aux injustices, ont fini par devenir, dans l'ordre industriel et économique, une cause permanente d'irritation, une sorte de cauchemar qui agite les ambitions et les colères. Dans l'impossibilité de faire dorénavant aucun arrangement privé, aucune convention libre, l'ouvrier concentre tous ses efforts sur la rédaction de ce tarif, qui deviendra désormais son code et sa charte. Il ne se met plus en peine, comme autrefois, de mériter pour l'obtenir un salaire plus élevé. Il ne s'agit plus de le conquérir par son travail, mais de l'obtenir par l'adresse des négociations ou de l'imposer par la force de la coalition.

Une fois qu'on s'est embarqué dans la voie des raisonnements faux et qu'on a pris, par exemple, pour point de départ cette assertion

Digitized by Google

exorbitante, que le payement des salaires doit être, dans chaque industrie, prévu et réglé par les tables uniformes d'un même tarif, il devient tout simple et tout naturel que la confection de ces tables soit une affaire de premier ordre, qui commande à elle seule toute une série de mesures, fussent-elles plus exorbitantes et plus injustifiables les unes que les autres.

C'est ainsi que, pour défendre l'existence ou la création des chambres syndicales d'ouvriers, on vous dira avec le plus beau sang-froid qu'elles auront avant tout pour mission de rédiger ces fameux tarifs ou d'y apporter les modifications nécessaires : on institue des grèves pour obtenir le maintien ou la modification de ces mêmes tarifs une fois qu'ils existent : l'idée d'y apporter une modification quelconque par une stipulation particulière serait aisément regardée par les ouvriers comme une extravagance ou une trahison.

III

La vérité est cependant que ces tarifs sur lesquels on fait rouler toute l'organisation de l'industrie, réprésentent dans l'ordre économique une idée absolument fausse. Un pareil régime repose sur une hypothèse gratuite et contraire à tous les faits de l'expérience. Dans son application pratique, il constitue, aussi bien vis-à-vis de l'ouvrier que du patron, une oppression permanente et une tyrannie intolérable : enfin, au point de vue de la production générale d'un pays, il prépare une inévitable décadence dans tous les genres de travaux et d'industries.

Il suffira, je pense, d'avoir établi l'une après l'autre chacune de ces trois démonstrations, pour moutrer que le dogme économique des tarifs ne doit être accepté en théorie que sous bénéfice d'inventaire, et introduit dans la pratique que dans les limites les plus étroites et avec les réserves nécessaires.

PREMIÈRE PARTIE.

La prétention de payer tout travail de même nature sur le pied d'une rétribution uniforme et identique est tout à la fois une erreur et une injustice.

Pour que cette prétention eût quelque fondement, il faudrait pouvoir

Digitized by Google

admettre que tout travail a exactement la même valeur marchande, comme aussi que cette valeur marchande se mesure uniquement et exactement à la quantité matérielle de la besogne accomplie.

Par exemple, il s'agit de remettre en couleur le parquet de mon appartement, d'en refaire les vernis, d'y poser un nouveau papier de tenture.

L'estimation de la besogne se fait aujourd'hui de la façon du monde la plus simple et la plus mécanique. On se contente de prendre un mètre, de façon à obtenir la surface au moyen de la multiplication la plus élémentaire; on ouvre ensuite le lexique à l'article *vernis, collage* ou *peinture;* tout est dit, tout est terminé, toute discussion prévenue ou écartée : le propriétaire comme l'ouvrier savent, à un demi-centime près, ce qu'ils doivent, l'un donner et l'autre recevoir.

Comme on le voit, dans ce système dont l'habitude nous empêche encore de voir l'étrangeté, la personne du vendeur et de l'acheteur, de l'ouvrier et du propriétaire disparaît également pour se perdre dans une abstraction commune; l'humanité n'existe pour ainsi dire plus. Il y a, avant l'heure du travail, une besogne à faire, et après ce même travail, une besogne faite, sans que personne ait rien à demander ni à savoir de plus.

Rien de plus facile à imaginer que ce monde abstrait et situé en dehors de toute espèce de réalité. Mais la vérité est que tout travail présente dans l'ordre économique, indépendamment de cette valeur intrinsèque à laquelle on prétend le réduire, une valeur de convenance, de perfection, de moralité, dont il faut dire un mot pour suppléer à un silence trop fréquent dans l'économie politique contemporaine.

La valeur de convenance ou d'opportunité serait parfaitement sensible dans l'exemple que j'ai cité plus haut.

Il me convient de faire exécuter certains travaux d'appropriation ou d'ornement dans le cabinet où je travaille. Tout le monde comprend combien il m'est pénible d'interrompre, même pour un temps très-court, mes occupations littéraires. Rien ne me serait plus agréable et plus commode que d'abréger le temps de cette opération. Elle pourrait être reprise chaque matin aux premières heures de l'aurore pendant les longs jours de l'été, et interrompue vers la fin de la matinée, moment où je rentre chez moi. Je préférerais encore de beaucoup qu'on mît à profit deux jours d'absence, de telle sorte que tout fût terminé au retour de mon excursion. Je n'ai point la prétention d'obtenir des ouvriers un acte de complaisance, et rien ne me paraît plus juste que de conclure avec eux un marché particulier. J'achète, si je puis ainsi parler, du tra-

Digitized by Google

vail à haute dose : la hâte que je prétends y faire mettre n'est pas autre chose qu'un avantage stipulé en ma faveur relativement au délai de la livraison.

Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'assimiler cette main-d'œuvre toute spéciale avec la première main-d'œuvre venue. Rien ne serait plus facile que d'imaginer et de décrire ainsi une multitude innombrable de cas tout pareils, dans lesquels l'homme riche, l'homme pressé, l'homme puissant, est bien aise d'acheter, indépendamment du travail qu'on lui livre, la complaisance, l'empressement de l'ouvrier, l'assiduité à sa besogne, comme aussi la liberté de faire respecter son indépendance propre, ses aises, et jusqu'à son caprice.

II

On ne saurait donc révoquer en doute la valeur et le prix particuliers que chacune de ces circonstances ajoute à la réalité matérielle du travail. Au reste, cette réalité matérielle n'est point elle-même quelque chose d'absolu, d'immuable, et, si je puis parler ainsi, d'indiscernable. Il ne s'agit pas seulement, comme on paraît le croire, d'une superficie à mesurer ou d'un cubage à évaluer. Je m'en tiens là-dessus à la vieille métaphysique qui discerne dans l'essence des êtres leur qualité et leur quantité. Cette distinction est ici tout à fait opportune, et le point à débattre entre nos adversaires et nous consiste précisément à savoir si l'appréciation de la quantité est bien, en effet, la mesure exacte du salaire dans la rétribution. Je voudrais avoir ici pour juges les vieux praticiens de chaque métier. C'est à eux qu'il appartiendrait de nous dire quelle distance *le tour de main* peut mettre entre une fabrication et une autre dans la confection du même objet. Sans vouloir comparer tout à fait les procédés de l'industrie aux aspirations et aux recherches de l'art, je ne puis m'empêcher de me rappeler l'histoire de ce sculpteur à qui un ami reprochait de n'avoir rien fait pendant l'intervalle de quinze jours qui s'était écoulé depuis leur dernière entrevue : « Ne voyez-vous pas, » reprit avec quelque vivacité l'artiste, « que depuis votre dernière visite j'ai adouci le contour, accusé le relief de ce muscle, creusé ce pli, arrondi cet angle? Il n'y a rien de changé ou de nouveau dans la forme; c'est l'effet qui s'est augmenté. »

Le sculpteur disait vrai, et sa réponse ne s'applique pas seulement aux créations de la pensée artistique. Les œuvres même les plus humbles et les plus inanimées ne laissent pas d'avoir leurs degrés de

Digitized by Google

mérite. L'ouvrier qui les façonne par des procédés de routine ou de mécanique, n'ignore point quel intervalle il lui appartient de mettre tout d'un coup entre l'objet qul vient de sortir de ses mains indifférentes et celui qu'averti par votre présence, il va soumettre à votre regard de connaisseur. Il n'y a entre le premier et le second aucune différence de matériaux ou d'outillage, d'intelligence ou de dextérité. C'est le même homme assis à la même place, pourvu des mêmes moyens de travail et continuant le même métier, qui donne, à quelques minutes d'intervalle, d'abord un produit médiocre et banal, et ensuite un petit chef-d'œuvre. Il n'y a donc, entre ces deux extrêmes si voisins l'un de l'autre, qu'une dépense plus grande d'attention, un emploi plus intense de l'activité humaine, rarement un surcroît de temps appréciable : car, dans le langage professionnel lui-même, les ouvrages les mieux réussis passent à bon droit pour avoir été *enlevés*.

Si la présence ou la distraction de l'esprit dans l'œuvre de la main enfantent de tels disparates dans les produits, le contraste est encore bien plus frappant lorsque, cessant de comparer ainsi un ouvrier à lui-même, je rapproche les uns des autres des ouvriers de valeur et de mérite inégaux. Il y a ici, dans une même profession, les mêmes distances que l'usage de la vie révèle d'une façon si éclatante et si invincible entre un homme et un autre homme. Ce n'est pas seulement la différence de l'instruction professionnelle qui explique ce contraste et cette diversité; c'est aussi et plus encore le caractère porté, dans l'exercice du métier comme partout ailleurs, tantôt à la rapidité et à la banalité de l'exécution par l'indifférence et la paresse, tantôt invité au raffinement et à la perfection par la curiosité de l'esprit ou le sentiment du devoir.

Le consommateur qui achète la marchandise ou le travail, a ses préférences, tout comme l'ouvrier ses habitudes. Tel acheteur, par indifférence, par inaptitude, par économie, se contentera volontiers d'à peu près, de ce qui paye de mine par les beaux dehors de l'apparence. Il ne lui en faut pas plus à lui-même, et il ne lui vient pas à l'esprit que personne puisse songer à rien de plus. Tel autre, au contraire, cherche plus encore à satisfaire les exigences de son propre goût qu'à répondre à l'attente d'autrui. Il ne veut rien que d'achevé et de parfait, et il trouve mille fois plus aisé de se passer absolument d'une chose que d'en accepter la contrefaçon ou le simulacre.

Il est donc certain que l'excellence du travail est une qualité très-appréciable et tout à fait marchande. Il y a, dans un simple filet tracé comme encadrement, dans un ornement jeté au bas d'un panneau, et

Digitized by Google

jusque dans l'exacte nuance d'un ton uniforme, une supériorité de travail et d'exécution dont l'avantage peut être obtenu comme la supériorité récompensée par une augmentation de salaire. Il est juste que cet ouvrier fini et supérieur soit reconnu, l'argent à la main, de tous ceux qui l'emploient; et comme on a un véritable intérêt à se le ménager et à le retenir, il est de toute justice que cet intérêt se paye à beaux deniers comptants.

Voilà précisément ce que n'admet point le système du payement matériel et uniforme. Il ne s'agit plus d'évaluer la qualité du travail, mais d'en faire le relevé. Tant pis pour celui qui s'attarde dans la perfection, au lieu de conduire son œuvre tambour battant et de grossir, vaille que vaille, cette quantité inexorable en dehors de laquelle on n'aura plus d'yeux.

III

Il y a enfin une dernière considération qui, bien qu'absolument immatérielle, ne laisse pas d'avoir trait aux salaires.

Il s'agit de la valeur morale, du caractère, et je dirais volontiers des grâces mêmes de la personne avec laquelle on se trouve en rapport et qui peuvent être employées pour votre compte. Au lieu de crier au paradoxe, examinons la chose froidement, et peut-être, malgré les incrédulités de l'économie politique matérialiste, le rôle de cette valeur morale nous apparaîtra-t-il avec autant d'évidence que de facilité.

Il y a aujourd'hui dans toute industrie, et généralement dans toute œuvre qui s'accomplit au moyen d'un travail salarié, une tendance de plus en plus marquée et qui entraîne dans toute organisation, quelle qu'en soit la nature, un ordre de fonctions à peine connues au temps jadis. Je veux parler des inspecteurs qui, sans contribuer eux-mêmes à la production active par une participation directe, ont pour mission de s'assurer que la besogne est accomplie. En d'autres temps, la grande préoccupation était de trouver des ouvriers à la conscience desquels on pût s'en remettre, qui eussent le sentiment de leurs obligations, et qui regardassent le travail non plus seulement comme leur intérêt mais comme leur devoir. Cette honnêteté du salarié devenait la première et la plus efficace garantie de celui qui l'occupait. La sûreté du caractère moral exerçait une pression interne sur ces âmes droites et scrupuleuses. Sans doute la faiblesse de notre pauvre nature humaine ne comportait pas plus alors qu'à présent d'abandonner les travailleurs à la

Digitized by Google

merci de leur bonne volonté. Il fallait, comme aujourd'hui, prévoir les défaillances et les langueurs. Seulement, avec un personnel dont on avait vérifié la vertu, l'inspection avait le caractère d'une surveillance qui soutient et non point d'une contrainte qui force. On se contentait simplement d'aider les travailleurs à ne point se manquer à eux-mêmes : on était en quelque sorte prévenu dans cette noble tâche par leurs courageuses résolutions ; on leur communiquait la persévérance, tandis que, de leur côté, ils apportaient les intentions droites et fermes.

On comprend que, dans un pareil système, le niveau moral de l'homme entrait pour beaucoup dans l'appréciation de sa valeur industrielle. La conscience qui s'atteste au dehors par l'application et la continuité du travail, a un prix économique ; et puisque le rendement est supérieur en qualité et en quantité, il est tout à fait juste que cette main-d'œuvre soit cotée plus haut sur le marché.

Voilà précisément ce que l'unité impitoyable des tarifs rend absolument impraticable, et les faits se conforment avec une rigueur cruelle à ces idées subversives de toute morale.

C'est maintenant un principe admis et pratiqué presque partout, que le maître n'a point à s'enquérir des faits et gestes de ses subordonnés. L'industrie privée a fini par suivre les déplorables errements que tant de désordres ont trahis dans les grandes administrations publiques. On s'aperçoit un jour, avec un étonnement dont nous ne manquerons point de nous défaire, que le maniement des finances est confié à d'anciens repris de justice, que les vérifications relatives aux mœurs sont entre les mains de débauchés, et le reste, que j'omets pour n'avoir pas l'air de reprendre et d'attaquer tout le monde. On comprend bien qu'avec de pareilles façons d'agir et un système de choix qui laisse l'homme tout entier en dehors de la fonction, l'inspection devienne plus urgente et plus nécessaire. Seulement n'est-ce pas ici le cas de répéter la parole de l'Écriture : « *Quis custodiet ipsos custodes* : qui inspectera les inspecteurs eux-mêmes ? »

Le système des tarifs uniformes n'a donc plus ici simplement pour effet de négliger la valeur marchande de la moralité humaine, elle tend à l'amoindrir et à la supprimer dans ses effets économiques. En refusant aux patrons le droit et la possibilité d'en tenir compte, elle ôte à l'ouvrier le mérite et jusqu'à la pensée de s'en prévaloir ; elle fait du travail non plus l'obligation de notre conscience et l'accomplissement de notre destinée, mais une certaine fonction tout extérieure et comme une sorte de lutte où l'adresse est admise à tirer son épingle du jeu.

La réalité est si loin de ce système et la nature elle-même inspire au

Digitized by Google

cœur de l'homme des suggestions si différentes, que, dans les relations économiques, on tient compte volontiers non plus seulement de la moralité suivant les lois de la souveraine justice, mais encore de mille circonstances purement extérieures, accidentelles, accessoires, qui, à ce qu'il semble, ne devraient même pas être considérées. On n'est guère disposé à garder à son service une figure qui a la mauvaise fortune de vous déplaire. Lorsque le travail se fait en commun ou seulement lorsqu'il exige des relations plus intimes et plus fréquentes, les moindres aspérités du caractère prennent dans l'usage de la vie les proportions d'un événement ou d'une souffrance. Celui qui fait travailler serait tout disposé à un sacrifice pour s'assurer le concours d'un collaborateur non-seulement dévoué, mais encore doux, patient, aimable, gracieux. Il ne faut pas dire qu'il y ait rien là de chimérique ni d'outré, puisqu'il se trouve en effet des gens tout prêts à acheter cette politesse et cette facilité des rapports journaliers, et à consentir un avantage en faveur de ceux qui les apportent dans le marché.

IV

Il n'est donc point contestable que l'uniformité des tarifs repose sur tout autre chose que sur les lois économiques tirées du fond de la nature humaine. Il faut, pour les concevoir comme pour les appliquer, faire une violence ouverte à nos instincts les plus vifs comme à nos habitudes les plus consacrées. C'est toujours ce procédé des utopistes qui construisent leur édifice *a priori* et qui usent ensuite à y faire rentrer l'homme, les efforts qu'ils auraient dû employer à le connaître.

Pendant qu'ils s'ingénient ainsi à constituer par la seule puissance de leur raisonnement un état de choses fixe et invariable, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils agitent un problème tout à fait analogue à celui de l'équilibre instable.

Il est rigoureusement vrai, au point de vue des données de la statique, que la plus grande des pyramides de l'Égypte pourrait se tenir en équilibre, la base en l'air, sur l'extrêmité d'une aiguille. Quel est cependant l'homme de bon sens qui, sur la foi du théorème établi, oserait procéder à l'installation de ce tour de force? Il n'est pas même besoin d'avoir tenté l'expérience en raccourci pour être convaincu d'avance de l'inanité de cette entreprise!

L'institution des tarifs uniformes ne paraît pas beaucoup moins chi-

Digitized by Google

mérique à quiconque se fait une idée exacte des lois générales qui président aux variations des salaires.

Il est trop certain, en effet, qu'il n'appartient ni aux patrons de les abaisser, ni à l'ouvrier de les relever d'une façon arbitraire, dans l'unique dessein de servir leurs intérêts.

La main-d'œuvre se ressent d'une façon évidente de l'état général de l'industrie et du marché. Il y a des périodes néfastes où toute une nation est en proie à la souffrance et tenue aux sacrifices, où un resserrement cruel l'empêche de se développer et presque de vivre. Il n'appartient point alors aux travailleurs de se dérober par aucun effort à la détresse commune; aucune violence n'a la force, et aucune habileté l'adresse de changer le milieu dont ils sont enveloppés. C'est précisément à l'heure où ils travaillent le moins que les patrons font les plus grands sacrifices, et il faut de toute nécessité que le tarif cède ou que l'industrie elle-même s'anéantisse.

Réciproquement, lorsque les affaires générales tournent à la prospérité, on ne voit guère quel est le rôle et l'efficacité des tarifs; le maître a tout intérêt à provoquer le travail et à lui accorder une prime volontaire. Lorsque fut accomplie, en Angleterre, la fameuse réforme de la loi des céréales, les plus grands économistes du Royaume-Uni avaient bien prévu que la moyenne des salaires ne tarderait pas à subir un abaissement proportionné à la diminution de la cherté de la vie; c'est en effet ce qui s'est réalisé partout avec une très-grande rapidité : tant il est vrai que les entreprises de l'homme ne tiennent pas contre les résistances de la nature.

Antonin Rondelet.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

MÉLANGES ET CRITIQUE

LE POËME DE ROME, par le comte LAFOND. 1 vol. in-8°. Paris, V. Palmé, 1874.

Le Poëme de Rome! Il n'est pas un lecteur catholique que tout d'abord le titre de ce livre n'émeuve. Mais l'attrait redouble, lorsque l'on sait quel en est l'auteur. M. le comte Lafond a étudié Rome sous toutes ses faces ; il la connaît, comme s'il y fût né ; il l'aime, comme elle mérite d'être aimée. Rome est sa patrie adoptive, sa ville de prédilection.

Au retour d'un premier voyage dans la ville sainte, il a réuni ses impressions et ses souvenirs sous ce titre : *Lettres d'un Pèlerin*, et l'image de Rome est tracée dans ce livre avec une telle fidélité, une telle poésie, un amour si communicatif, que, la lecture achevée, on se surprend à dire, ne fût-on jamais allé à Rome : J'y voudrais *retourner!* tant l'œuvre est vivante et sympathique! Il semble que l'on ait fait ce beau voyage avec l'auteur.

Ce désir de revoir Rome, M. le comte Lafond l'a éprouvé tout le premier. Aussi est-il retourné dans la ville éternelle. Deux fois encore, il est allé la saluer, il l'a visitée, étudiée, avec une joie et une attention toujours croissantes. Il y était lorsque l'ennemi y entra, dans ce funeste mois de septembre qui nous rappelle de si lugubres souvenirs. De son premier voyage, l'auteur nous avait rapporté les *Lettres d'un Pèlerin*; de celui-ci, il nous revient avec son *Poëme*.

Il y a entre le *Poëme de Rome* et les *Lettres d'un Pèlerin* une filiation que l'on pouvait pressentir. Jusqu'où va-t-elle? Je ne puis mieux l'exprimer que par une image; on me pardonnera de procéder ainsi, je parle d'une œuvre poétique. Les *Lettres d'un Pèlerin* sont la tige ; le *Poëme de Rome* est la fleur. De cette tige vigoureuse la fleur devait sortir, elle est sortie, c'est le poëme. Après avoir en prosateur, et souvent même en poëte, admirablement retracé les grandeurs de Rome, ses beautés, ses trésors de tout genre, l'auteur devait avoir un jour l'idée de réunir en un tout, poétique et grandiose, l'histoire de cette ville que nul ne connaît et n'aime mieux que lui. Cette idée lui est venue, en un jour solennel, à l'ouverture du concile. La tempête nouvelle qui s'est déchaînée aussitôt après ne pouvait que lui rendre plus cher ce projet d'artiste et de chrétien. Quand donc Rome apparaît-elle plus touchante et plus belle qu'au milieu de la lutte! Quelle heure plus que celle-là est pour elle prochaine de l'heure d'un nouveau triomphe!

Digitized by Google

Les poëtes sont, dit-on, chose légère, et légères sont leurs œuvres. Oui, telles sont, je l'accorde, les œuvres des poëtes qui se sont fait de la poésie un eu et, sous une forme brillante, n'émettent que des pensées vulgaires, coupables même. Tels ne sont pas les poëtes qu'une forte conviction domine, ceux qui vont chercher au ciel leurs inspirations. C'étaient des hommes sérieux que Dante, le Tasse et Corneille ; ils avaient étudié, ils avaient souffert, ils se faisaient de la vie et de leur art une idée trop haute ; ils avaient un amour de la vérité, un désir de la servir trop ardents pour ne point apporter à leurs œuvres cette gravité, ce calme souverain qui doivent présider aux créations durables et fécondes. M. le comte Lafond est de cette noble lignée d'esprits, à la fois très-enthousiastes et très-raisonnables, qui possèdent le double don d'être puissamment émus et de maîtriser, autant qu'il le faut, leur émotion. Aussi le *Poëme de Rome* est-il tout autre chose qu'une œuvre capricieuse, une œuvre de pur sentiment. Le plan du poëme a été longuement médité. Elle marche droit à un noble but, faire aimer Rome et tout ce que Rome représente, c'est-à-dire le catholicisme, dans ce qu'il a de plus touchant et de plus auguste.

Mettez-vous par la pensée en face de cette ville, unique au monde. Voyez-la depuis ce berceau légendaire où Romulus apparaît près de sa louve, jusqu'aux jours, peut-être prochains, où la ville éternelle assistera à la ruine du monde. Quel immense tableau se déroule ainsi devant nous ! Voici d'abord la Rome antique qui dompte et façonne le monde à sa guise, mais au fond n'est que l'instrument de Dieu, sans le savoir. Puis viennent les empereurs et la grande lutte où les martyrs, vaincus en apparence, assurent à l'Eglise le triomphe. A ces luttes de l'Eglise naissante succèdent les siècles chrétiens du moyen âge. Le calme se fait un moment. Au temps de saint Grégoire VII, la guerre reprend avec une fureur nouvelle : cette fois encore, Rome combat pour le droit contre la force, pour l'esprit contre la matière ; elle est victorieuse. Et quels sont les défenseurs de cette Rome contre laquelle les puissances les plus formidables se déchaînent ? Ce sont, nous dit le poëte :

> Dans la crèche un enfant qui gémit à la vie,
> Dans le tabernacle, une hostie,
> Dans le Vatican, un vieillard.

Oui, mais cet enfant c'est le Fils de Dieu, cette hostie c'est lui encore, lui ressuscité, tout-puissant ; et ce vieillard, c'est Grégoire VII au moyen âge, c'est Pie IX aujourd'hui, c'est le vicaire de Dieu toujours !

Vient ensuite la Renaissance, hélas ! hérétique et païenne ; enfin toute cette histoire d'hier que nous connaissons, jusqu'à ce dernier attentat qui enchaîne aujourd'hui Pie IX et n'est que le prélude d'un nouveau triomphe. Quelle histoire que celle-là ! c'est celle du monde entier ; et, par une permission providentielle, qui est pour nous un insigne honneur, à chaque page de cette histoire, le nom de la France se trouve, car la France est la fille de l'Eglise et la fille de Rome. Ah ! pourquoi faut-il que si souvent cette fille ingrate et insensée manque à sa mission ?...

C'est cette histoire immense, la plus intéressante, la plus belle de toutes les histoires que M. Lafond a conçu le projet de nous raconter dans son poëme. Il me semble que le jour où il eut la pensée première de ce plan si vaste, il dut tressaillir d'enthousiasme : quel récit à faire, quels tableaux à tracer !... Mais, à l'enthousiasme, une heure de découragement a dû succéder, je le crois. Oui, ce sujet est sublime, mais sa grandeur même épouvante. L'enthousiasme l'a emporté dans le cœur du poëte ; il s'est dit : si je ne réussis pas à faire l'œuvre que je rêve, si j'ai choisi trop haut mon idéal, j'aurai du moins la joie et

Digitized by Google

l'honneur de tenter cette œuvre, impossible peut-être... Et alors il a arrêté son plan, tel que je viens de vous le tracer en une prose décolorée. Ce plan fortement conçu où l'histoire artistique, religieuse, politique de Rome est résumée, il l'a développé dans le poëme qu'il nous donne aujourd'hui.

Mais on se tromperait singulièrement, si l'on croyait que ce poëme procède avec la lenteur didactique d'un récit mis en vers. Non, nous sommes en face d'une œuvre de poésie et d'un poëte véritables. L'auteur ne craint même pas de revendiquer ce droit audacieux du poëte : le droit de tout oser, et il en use. Les tableaux se succèdent, se mêlent, se font valoir avec une rapidité, un art, dont la réflexion seule découvre le secret.

Comme Dante dans sa *Divine Comédie*, M. Lafond n'a pas voulu marcher seul dans le pèlerinage qu'il entreprend. Le vieux Dante d'abord, le Tasse ensuite, enfin l'héroïque Mathilde, cette sublime amie du Saint-Siége, tendre comme une femme, courageuse comme un lion, voilà les guides qui tour à tour le mènent, et nous avec lui, à Saint-Pierre, aux grottes Vaticanes, aux galeries où sont accumulés les chefs-d'œuvre de tous les arts et de tous les siècles, aux Catacombes, auprès de Pie IX le roi-martyr, et jusqu'aux derniers jours du monde, à la lutte suprême de l'Eglise qui, vaincue alors un instant sur la terre, se relève victorieuse, et, après avoir célébré son triomphe ici-bas, va le célébrer à jamais dans les cieux.

Le poëme entier se trouve ainsi heureusement divisé en un certain nombre de chants qui, dans leur variété de sujets, forment un tout où l'intérêt est ravivé sans cesse. Chacun de ces poëmes isolés réclamerait une analyse particulière. Je ne puis la faire. Je me bornerai à esquisser rapidement le sujet de quelques-uns de ces chants, tour à tour gracieux, sévères, ou sublimes.

Dans le chant septième, les *grottes Vaticanes*, le poëte nous introduit avec lui dans cette église souterraine où l'on vénère les tombeaux des premiers papes.

> Silence! nos genoux, nos lèvres ont touché
> Le sol mystérieux où l'apôtre est couché.

A la voix de Mathilde, S. Pierre apparaît; il demande pourquoi Mathilde le rappelle un instant dans le monde des vivants. Mathilde lui fait connaître le projet du poëte qui

> Veut chanter sa cité dans la langue de France.

Et S. Pierre lui répond :

> Qu'il soit le bienvenu! Nul encore n'a tenté
> Ce poëme sublime à ma Rome emprunté.
> Va, fais-lui parcourir ces grottes vaticanes,
> Qu'il puisse en pénétrer les plus profonds arcanes,
> Et que mes successeurs, en passant devant lui,
> Lui parlent tour à tour d'hier et d'aujourd'hui.

Et alors tous ces grands papes se lèvent, les uns après les autres; ils viennent en quelques mots éloquents retracer ce qu'ils ont fait pour l'Eglise. Rien de touchant et de grandiose comme cette évocation des papes aux lieux mêmes où les faits qu'ils redisent se sont passés, où leurs ossements vénérés reposent encore.

Dans le chant 12e *le Concile*, nous assistons avec l'auteur à cette scène à laquelle toutes les âmes catholiques étaient de loin présentées, à l'ouverture du dernier concile. Il y a là des descriptions, des chants lyriques, des vues

Digitized by Google

profondes qui vous soulèvent. On croit voir Pie IX et les sept cents évêques, et les zouaves, ces croisés de nos temps auxquels le poëte rend partout hommage, et le monde catholique tout entier qui acclame le Pontife bien-aimé, à la veille de la tempête. Un poëte chrétien peut seul trouver d'aussi grands tableaux sur sa route, et seul il a l'inspiration céleste qu'il faut pour les peindre dignement.

Ne pouvant citer tant de passages admirables que ce chant renferme, j'en détache, pour montrer combien l'art du poëte est flexible, cet épisode touchant et gracieux :

J'aperçus à côté du bronze de saint Pierre
Un pauvre qui priait, se tenant en arrière;
C'est le pauvre du Pape, il est connu, béni,
C'est, si l'on veut son nom, Pietro Marcolini.
Sous ces haillons hideux, qu'on méprise peut-être,
Le Vicaire du Christ a vu son divin Maître.
Et mieux que saint Martin, plaignant son dénûment,
Il voulut lui donner son propre vêtement.
Pietro montre, aux grands jours, la papale livrée,
Qui couvre chaudement sa nudité sacrée.
Un instant j'oubliai Saint-Pierre et ses splendeurs,
Les Pères du concile et les ambassadeurs,
Les princes exilés, les reines détrônées
Dont Rome a tant de fois gardé les destinées,
Pour voir ces fils du Christ, l'un vers l'autre penchés,
Par le rang séparés, par l'amour rapprochés;
Tandis que ce spectacle à tant d'autres échappe,
Je contemplais le Pape et le pauvre du Pape.

Mais à ces jours de joie succèdent bientôt les jours de deuil et le martyre. Dans le chant 21, l'*Escalier de Pilate*, l'auteur nous fait assister avec lui à une scène qui brise le cœur. Les Piémontais sont aux portes, Rome va être bombardée et prise. Pie IX monte les degrés du saint escalier, que notre Sauveur gravit durant sa passion.

Pour fléchir du Seigneur l'implacable justice,
Pour délivrer sa Rome, il s'offre en sacrifice;
Il gravit l'escalier sur ses genoux tremblants,
Sous le poids des douleurs et des quatre-vingts ans.
Il monte avec effort; Mathilde, ange invisible,
Soutenait de son corps l'ascension pénible,
Et le peuple, à genoux, derrière lui montait;
En prières, en vœux, son amour éclatait;
Des sanglots s'échappaient des poitrines brisées,
Et des larmes coulaient sur ces marches usées.
Depuis que le Seigneur les monta quatre fois,
Jamais on n'avait vu pareil chemin de croix!
O douloureuse voie, ineffable agonie,
Sauras-tu désarmer la justice infinie?.....

Les souffrances de Jésus-Christ, les souffrances de Pie IX, quel tableau que celui de cette double passion! L'auteur en a rendu toutes les douleurs et toutes les amertumes, il en a fait voir toutes les grandeurs.

C'est ainsi que le comte Lafond nous mène avec lui à travers Rome et l'histoire de Rome. Partout il rattache l'histoire aux monuments mêmes qui sont là pour en attester la vérité. Dans les galeries, dans les églises, près des reliques, il évoque à nos yeux le passé, il fait pressentir l'avenir. Partout, s'il sait exalter la vertu, il sait aussi flageller le vice. Il imite en cela un de ceux qu'il a pris pour guides, Dante. Mais il ne l'imite pas dans ses injustes rancunes.

Dante était homme de parti; comme tous les gens d'un parti, il est injuste

Digitized by Google

à l'égard de ceux qui combattent dans l'autre camp, fussent-ils papes, fussent-ils saints! L'auteur du *Poëme de Rome* n'est pas tombé dans ce grave défaut. Soldat de la vérité, du droit et du catholicisme, M. le comte Lafond ne blâme et ne condamne que ce qui est réellement digne d'être flétri, mais avec quelle indignation, avec quelle sévérité il juge les ennemis de Dieu, de quelque nom qu'ils s'appellent et quelques armes qu'ils emploient!

Dans le chant onzième, *les Nations*, et dans le chant dix-neuvième, *l'Enfer au Colysée*, il fait comparaître les peuples et les rois coupables. Toute conscience catholique ratifiera les justes arrêts qu'il porte avec tant de courageuse éloquence contre tous ceux qui ont combattu, trompé, dépouillé l'épouse de Jésus-Christ. Cela fait du bien de voir cette colère du poëte chrétien! Cette mâle indignation console de tant de lâchetés qui soulèvent le cœur.

Il ne faudrait pas inférer de là que l'œuvre a partout ressenti l'influence dantesque, qu'elle est habituellement sévère et sombre. Non, le poëme a des sourires charmants; il renferme des passages délicieux, des chants tout entiers consacrés à célébrer les merveilles de Rome, ses souvenirs, ses artistes, ses espérances! *Le mendiant du Pape, les vers en l'honneur de Benoît Labre*, plusieurs sonnets ciselés avec un art exquis, des chants en l'honneur de la sainte Vierge, tout embaumés de poésie, de piété et de grâce, cent autres morceaux pareils font du *Poëme de Rome* un véritable écrin, où l'on trouve des joyaux poétiques de tout genre.

Est-ce à dire que tout soit parfait dans ce poëme? Non; comme toutes les œuvres les meilleures, le *Poëme de Rome*, à côté de grandes beautés, a, je le crois, quelques défauts. Des vers faibles, prosaïques, se sont parfois glissés au milieu des beaux vers; certaines expressions sembleront, je ne dirai pas injustes, mais trop rudes de forme. La mise en scène ne paraîtra peut-être pas toujours assez variée. On dira peut-être à l'auteur qu'il n'aurait pas dû tracer le tableau des dernières luttes de l'Eglise, de celles auxquelles nous n'assisterons pas, je l'espère. Pour moi, j'admire ce tableau, mais, je l'avoue, j'aurais souhaité que le poëte s'y montrât moins sobre de détails. Une humble religieuse converse, *Sœur Nativité*, eut à ce sujet, il y a cent ans, des révélations qui ont été publiées; elle aussi a raconté cette histoire future, et ce récit anticipé est si saisissant et si sublime que j'aurais aimé à en retrouver les traits principaux dans le *Poëme de Rome*. Une dernière critique : il s'agit de bien peu de chose, d'un rien, mais ce rien a son importance dans un poëme : on y trouve dans le beau livre que j'analyse un certain nombre de fautes d'impression qui choqueront les délicats.

La part du feu étant ainsi faite, — si distinguée que soit une œuvre, il y a toujours lieu de la faire, cette part du feu ou de la critique, — je reviens à l'éloge. Il en est deux sur lesquels je me reprocherais de ne pas insister : l'un concerne le style du poëte, l'autre ses chants lyriques. Le style appartient à la bonne école, à la vraie école classique et française qui, dans ses plus grands écarts, comme disait Boileau, se souvient des règles toujours. Le poëte n'a pas emprunté à nos modernes leur facture brisée haletante; il est resté fidèle à la belle coupe du vers, à la coupe harmonieuse et racinienne. Quant aux poésies lyriques, — si fréquentes dans cette œuvre, — elles se recommandent par une foi ardente, une richesse d'images que l'on trouve rarement aujourd'hui. On croit, en les lisant, entendre le sublime écho des chœurs d'*Athalie* et d'*Esther*, avec une note plus patriotique que toutes les autres, une note qui vient en droite ligne de la harpe des prophètes.

Et maintenant quel sera le sort de ce livre? Telle est la question que l'au-

Digitized by Google

teur s'est posée à la dernière page de son œuvre; voici comment il y répond :

> . . . Notre poëme est à peine accompli,
> Et déjà, je le sens, il tombe dans l'oubli.

L'auteur est trop modeste. Elle n'ira point à l'oubli cette œuvre où la Rome des papes, la Rome des martyrs, la Rome des arts, revit en de si beaux vers, cette œuvre si catholique et si française, qui traite dignement la question la plus intéressante qu'il y ait au monde, la question de Rome, des âmes et de l'Eglise. Tout palpitant aujourd'hui d'une actualité douloureuse, ce poëme ne perdra rien de son intérêt, quand viendra l'heure du triomphe. Nos fils, — et nous-mêmes, espérons-le, —nous aimerons à y trouver, en beaux vers, l'histoire de la lutte présente, de toutes celles qui ont précédé, de celles qui suivront.

Le poëte, toujours hardi dans ses conceptions, nous montre dans un de ses chants les anges emportant, au dernier jour du monde, Rome tout entière dans les cieux. J'espère que si ce miracle s'accomplit, — et pourquoi ne s'accomplirait-il pas? — les anges emporteront au ciel avec Rome ce magnifique poëme qu'un chrétien, inspiré par sa foi, a consacré, au milieu de l'orage, à la louange de la ville éternelle. Rome y vit tout entière, et l'auguste figure de Pie IX la domine, et de là le monde, qui vénère en lui le vicaire de Jésus-Christ, enchaîné comme son maître, et comme lui doux, inébranlable, sûr du triomphe.

On ne pouvait, au milieu des angoisses présentes, retracer plus opportunément les gloires de Rome et redire ses infaillibles espérances. On ne pouvait aussi mettre en ce sujet catholique plus de pages glorieuses pour la France. Sans dissimuler les fautes de cette fille aînée de l'Eglise, le poëte lui a donné près de sa mère une place belle entre toutes, et son poëme nous le dit une fois de plus : le salut est entre nos mains. Que la France se repente! alors elle reprendra près de l'Eglise et dans le monde la place glorieuse qu'elle eut jadis. Puisse bientôt venir ce beau jour pour l'Eglise et pour notre patrie!

Charles Dubois.

HISTOIRE DU DROIT CRIMINEL DE LA FRANCE depuis le XVI^e^ jusqu'au XIX^e^ siècle comparé avec celui de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre, par Albert du Boys, ancien magistrat. 2 vol. in-8°. Paris, Durand et Pedone-Lauriel; Grenoble, Maisonville et fils, 1874.

Il y a trente ans environ, un ancien magistrat, descendu volontairement en 1830 du siége de conseiller auditeur qu'il occupait à la cour de Grenoble, entreprit de faire l'histoire du droit criminel dans ses rapports avec les mœurs et l'état social des nations. L'auteur, que des études sérieuses et la pratique des fonctions judiciaires avaient préparé à ce grand travail, ne s'en dissimulait pas les difficultés et, ne se flattant pas de mettre du premier coup la main sur la vérité, il se proposait seulement de tâtonner pour la trouver. « On ne verra pas, disait-il avec un excès d'humilité, au frontispice de mon livre : Intuition et génie, mais simplement : Travail et persévérance. » La devise était certainement trop modeste; mais, au moins, M. du Boys, s'il n'avait pas assez présumé de ses forces, a tenu toute sa promesse, et, après trente ans de travail et

Digitized by Google

de persévérance, vient d'achever son œuvre et de livrer ses deux derniers volumes au public.

« Au milieu de notre époque si étrangement agitée, dit-il dans la préface de ces deux volumes, parmi les inquiétudes privées et les préoccupations publiques, je m'estime heureux d'avoir trouvé assez de paix et de loisir pour suffire à l'achèvement de la longue et pénible tâche que je m'étais imposée. Je remercie Dieu de m'avoir donné ce précieux bienfait, le temps, qui manque à tant d'hommes, soit parce que d'autres soins viennent les absorber, soit parce que la mort les frappe au milieu de leur carrière.

« Il semble aussi qu'il y ait pour un auteur une satisfaction de probité littéraire à répondre par la publication de ses derniers volumes à l'attente du public. C'est comme une dette qui pèse sur la conscience ; on se sent soulagé quand elle est payée, on n'a plus à craindre de se rendre coupable d'une faillite, même involontaire. L'écrivain se sent quitte envers ses lecteurs, dont la confiance n'aura pas été trahie. »

Personne assurément ne peut lire ce simple et noble *exegi monumentum* sans partager l'émotion satisfaite de l'auteur, et, dans notre temps, où tant d'œuvres demeurent interrompues ou ne sont pas continuées dans l'esprit qui les inspira d'abord ; c'est d'un bel et salutaire exemple que de mettre ainsi son honneur à payer une dette littéraire et de consacrer trente ans de sa vie à l'exécution de son programme.

M. du Boys, en se donnant ce programme, en avait-il bien aperçu toute l'étendue ? Savait-il qu'entreprendre d'étudier l'histoire du droit criminel dans ses rapports avec les mœurs, c'était se condamner à étudier l'histoire universelle de toutes les nations ; que l'on ne pouvait expliquer la pénalité et la procédure que par l'organisation judiciaire ; celle-ci que par la société, et la société elle-même que par les révolutions politiques ? Il n'est pas permis d'en douter ; M. du Boys le savait. Néanmoins, s'il avait connu tout ce qui restait encore à faire à la science pour bien comprendre l'histoire politique et morale, peut-être aurait-il reculé devant l'immensité de sa tâche et se serait-il gardé d'aborder un sujet qui, sous un titre spécial, demandait à l'écrivain de pénétrer si profondément dans la philosophie de l'histoire. Une fois en chemin, il a pu s'apercevoir que sur un grand nombre de questions accessoires, mais nécessaires à son programme, la vérité n'était pas encore faite, et, comme le pionnier américain, il a dû souvent défricher la forêt avant de s'y établir. De là des lenteurs nécessaires, des travaux préparatoires et des excursions qui semblent éloigner du but que l'on veut atteindre, et qui cependant en rapprochent. Le moyen âge a surtout obligé M. du Boys à pénétrer ainsi fort avant sur le terrain de l'histoire ; là souvent tout était à débrouiller, et l'auteur du *Droit criminel* a été contraint de s'attarder au milieu d'institutions confuses, et dont la suite est souvent fort difficile à saisir.

Une autre cause de lenteur était inhérente au sujet même : elle venait de la méthode critique que M. du Boys avait dû nécessairement s'imposer. « Il nous a semblé, disait-il dans la préface de son premier volume, qu'une simple exposition de faits ne convenait point à l'histoire d'une science sociale. Nous n'écrivons pas des annales, nous analysons des lois ; ne faut-il pas chercher les motifs de ces lois, et montrer leurs rapports avec les institutions politiques des peuples auxquelles elles appartiennent(1)? » Cette méthode analytique a des avantages que l'on ne saurait contester ; mais l'historien qui raconte et qui expose va naturellement plus vite que le publiciste obligé d'apprécier et de discuter sans cesse. Voilà comment il se fait que la tâche de M. du Boys ait été si

(1) ***Histoire du droit criminel des peuples anciens***, p. 7.

Digitized by Google

longue et si pénible; il avait à conduire l'histoire du droit criminel depuis Moïse jusqu'à nos jours, et l'on comprend que la traite ne pouvait se faire en quelques pages. Ses cinq premiers volumes l'ont amené des origines mêmes du droit de punir à l'exercice de ce droit dans les sociétés féodales; les deux derniers sont consacrés à la pénalité et à la procédure criminelle dans les sociétés modernes.

L'auteur se place, à l'instant où commence le mouvement politique et social qui a fait passer les nations continentales du droit féodal du XIIIe siècle au droit monarchique et unitaire du XVe et du XVIe. Il faut lire dans son livre le curieux chapitre qui traite de cette transformation du pouvoir royal dans notre pays. On y verra comment, sur les ruines de la société féodale, battue en brèche et démantelée pièce à pièce, s'est établie la nationalité française. Nos rois ont fait la France moderne, mais on peut dire qu'ils ne l'ont faite qu'à force de défaire la France ancienne.

M. du Boys caractérise avec exactitude le rôle particulier de chacun d'eux dans cette œuvre complexe. Les uns, comme S. Louis, agissent avec une scrupuleuse lenteur et semblent plus soigneux d'assurer les conquêtes antérieures que d'en faire de nouvelles; les autres procèdent par la violence et ne tiennent presque aucun compte des droits existants; mais tous ont une même pensée, mettre l'autorité royale hors de pair, et tous ont plus ou mois préparé cette centralisation unitaire que nous voyons aujourd'hui.

M. du Boys ne cache point qu'il n'admire pas entièrement ce progrès tant vanté de la royauté moderne. Il pense que l'unité nationale aurait pu se faire sans sacrifier toutes les institutions du passé, et le pouvoir royal s'établir avec une centralisation moins absorbante. Il est certain que nos rois, à force d'empiétements heureux, n'ont rien laissé debout entre eux et le peuple, et que Louis XIV a pu dire dans ses instructions au dauphin : « La France est une monarchie, le roi y représente la nation entière, et chaque particulier ne représente qu'un individu envers le roi. » Mais peut-être ce progrès de la royauté a-t-il été rendu nécessaire par notre caractère national et surtout par la nature même des institutions que les invasions germaniques avaient jetées sur notre sol. « Les lois féodales, a dit Montesquieu, ont produit la règle avec une inclination à l'anarchie, et l'anarchie avec une tendance à l'ordre et à l'harmonie (1).» Cet équilibre ingénieux a pu s'établir ailleurs; mais en France l'inclination à l'anarchie a été la plus forte, et la féodalité n'a guère été chez nous que la guerre en permanence. La force l'avait fondée, et la force resta ioujours le seul droit sur lequel reposait sa puissance. M. du Boys lui-même, à propos de la substitution des enquêtes aux anciennes épreuves et au jugement de Dieu, cite l'énergique protestation des gens « nés de fief, » qui se plaignent de ne plus pouvoir se défendre par le gage de bataille. Il rappelle la confédération des seigneurs qui s'était formée en 1246, pour s'opposer à l'extension des tribunaux ecclésiastiques. « Le royaume, disaient-ils, n'a pas été fondé par le droit romain ou par le droit canonique, mais par la force des armes; il est donc injuste de ne pas maintenir la noblesse dans le droit de rendre la justice d'après les anciens usages(2).» Les seigneurs avaient raison : le royaume avait été fondé par la conquête; mais ce que les hommes « nés de fief » considéraient comme e droit légal, le reste de la nation le regardait comme une servitude, et ce erait, à notre avis, méconnaître complétement le sens de notre histoire que de ne pas voir avec quel empressement le peuple a prêté la main à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont attaqué ces institutions, nées

(1) *Esprit des lois*, XXX, 3.
(2) T. V, p. 167 et 168.

Digitized by Google

de l'invasion et de la conquête. La réaction contre les lois féodales a commencé dès le XI^e^ siècle avec les *trèves* et la *paix de Dieu*, et ne s'est jamais arrêtée. L'on peut regretter que nos rois n'aient pas modifié la féodalité, sans la détruire entièrement, et ne l'aient pas transformée en aristocratie territoriale, comme la chose s'est faite en Angleterre; mais la féodalité l'eût-elle voulu? Maintes fois ses défaites l'ont abattue et forcée de se soumettre; elle s'est même, suivant la belle expression de M. Guizot, pressée autour du trône, toute fière de l'éclat de son vainqueur; mais chaque fois que les circonstances l'ont permis, elle a usé pour la révolte et pour la guerre civile de ce qui lui restait de force et de puissance. C'est grâce à cet esprit de turbulente indépendance, que, sous prétexte de religion, elle a couvert au XVI^e^ siècle le pays de sang et de ruines; c'est le même esprit qui, pendant la minorité de Louis XIV, a rendu le prince que l'on considérait comme le héros de son siècle, « inutile à la patrie, dont il avait été le soutien et l'a ensuite armé contre elle (1). » C'est le même esprit enfin qui, dans les Etats de 1614, réclamait pour la noblesse le droit de tirer, dans certains cas, raison par les armes des offenses faites à son honneur « sans encourir pour cela aucune peine civile et criminelle (2). » Cette inclination à l'anarchie, qui, pour nous servir des expressions de Montesquieu, était au fond des lois féodales, avait également envahi tous les corps anciens ou nouveaux dont se composait la société française : le clergé, les villes, les universités, les corps de métiers et le parlement lui-même, qui s'avisa, dans les derniers siècles, de tenir en échec l'autorité dont il était sorti. Toutes ces corporations exclusives, jalouses de leurs priviléges, entraient en lutte les unes avec les autres aussitôt que la royauté n'était pas assez puissante pour les contenir sous un niveau commun de dépendance et garantir la paix et la sécurité de la nation, par l'impuissance et l'esclavage des associations et des particuliers. De là ces progrès incessants du pouvoir royal, ces empiétements continuels sur des droits anciens et des franchises séculaires, vainement reconnues par les actes les plus solennels; de là cette centralisation absorbante, pleine d'inconvénients et de périls, mais à laquelle on ne pouvait toucher (les événements l'ont souvent prouvé) sans compromettre l'ordre social. Le roi seul était, comme le disait, avec plus de vérité que d'infatuation monarchique, le jeune Louis XIV, l'Etat est le représentant de la nation. Les Assemblées nationales elles-mêmes, où depuis Philippe le Bel siégeaient les trois ordres, ne représentaient que des forces juxtaposées, qui se regardaient en ennemies et ne pouvaient vivre en paix les unes avec les autres, quand le monarque n'était pas assez fort pour leur imposer, avec l'obéissance, l'union et la concorde (3).

Au surplus, quelles qu'aient été les causes de la centralisation unitaire accomplie par les rois de France, il est certain que la transformation de la royauté féodale en monarchie moderne entraînait, comme une conséquence nécessaire, la transformation des institutions judiciaires de notre pays.

M. du Boys consacre à cette transformation une partie de son cinquième volume; il aborde ensuite la question des changements introduits dans la pratique criminelle par cette double transformation politique et judiciaire. Il constate, dans ces temps qu'il appelle quasi féodaux, deux courants parallèles : « l'un de décadence pour ce qui était d'origine féodale, l'autre de progrès toujours ascendant pour ce qui se rattachait à la tradition romaine, pour ce qui était favorable à l'extension et à l'unité du pouvoir royal (4). »

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*
(2) T. VI, p. 77.
(3) T. V, p. 17 à 71.
(4) P. 52.

Digitized by Google

Alors périrent peu à peu les guerres privées, les gages de bataille, et enfin la publicité des débats, où ce qu'on appelait les cohues judiciaires dut faire place à la procédure secrète.

Deux choses favorisèrent et précipitèrent cette révolution du droit criminel : l'une fut l'exemple des cours ecclésiastiques, dont la procédure et la jurisprudence, contraires à celles des cours baroniales, furent imitées par les juges royaux; la seconde fut la renaissance du droit romain et le progrès de la science juridique. Le mouvement, comme on le sait, partit d'Italie. Les jurisconsultes et les criminalistes de ce pays se répètent les uns les autres, et manquent souvent de sens critique; mais ils n'en firent pas moins école, et imposèrent leur autorité dans les tribunaux de toute l'Europe. La procédure secrète et inquisitoriale finit par remplacer partout la procédure accusatoire et orale et par s'introduire même dans les pays germaniques. C'est ce que M. du Boys constate en analysant les travaux du célèbre criminaliste flamand du XVI^e^ siècle, Jodocus Damhouder, ceux de l'Allemand Carpzovius et l'ordonnance *Caroline*, œuvre de l'empereur Charles V. Après avoir ainsi suivi les progrès de la science juridique et de la forme inquisitoriale jusque dans les contrées d'origine germanique, M. du Boys revient à l'histoire du droit criminel en France Il la reprend à partir du XVI^e^ siècle, c'est-à-dire au moment où le pouvoir royal, sorti vainqueur de la lutte engagée contre la féodalité, a substitué la juridiction de ses employés aux justices seigneuriales, ou du moins subordonné ces dernières à l'autorité de ses propres cours.

Les criminalistes français et l'analyse de leurs ouvrages l'occupent d'abord; il passe ensuite à l'organisation et à la composition des différents tribunaux. La vénalité des offices, ce texte de tant de griefs et de réclamations, ne pouvait manquer d'attirer son attention. Rapporteur impartial, M. du Boys cite également l'opinion de ceux qui condamnent cette institution, et de ceux qui la regardent comme ayant sauvegardé l'indépendance de la vieille magistrature française. N'est-il pas à craindre que les uns et les autres, adversaires et apologistes, n'attachent trop d'importance sociale à un expédient de fiscalité pure, et ne faut-il pas, pour l'honneur de notre espèce, attribuer à des causes plus profondes qu'à un mode de recrutement la dignité des corporations?

Après l'organisation judiciaire, M. du Boys étudie la procédure criminelle telle qu'elle était réglée par les ordonnances du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle. L'initiative du juge et du ministère public, la procédure dite extraordinaire, les récolements, la confrontation, l'interrogatoire sur la sellette, la question préparatoire, les preuves légales, les appels et arrêts définitifs sont l'objet de curieux et savants commentaires. Vient ensuite la pénalité. L'auteur constate d'abord que l'arbitraire était laissé au juge; il examine après cela les motifs et les circonstances qui pouvaient modifier le crime, expose les diverses espèces de peines usitées en France, donne la classification des crimes et délits, et finit par l'extradition.

Malgré les améliorations apportées par de nombreux édits et surtout par l'ordonnance de 1670, il y avait de grands abus, ou, pour mieux dire, de grands vices, dans la justice criminelle en France. C'est l'honneur des moralistes et des penseurs de les avoir signalés, et leurs réclamations, renouvelées de siècle en siècle, forment pour ainsi dire une histoire externe du droit criminel non moins intéressante que l'histoire interne. « Combien, s'écriait déjà Montaigne, ai-je vu de condamnations bien plus crimineuses que le crime! » C'est principalement contre la procédure secrète, et surtout contre la torture, que s'élevaient les plus constantes et les plus légitimes protestations. Mais pendant deux siècles les penseurs crieront en vain, la routine et la raison d'Etat seront plus puissantes que leur voix. Non pas que les jurisconsultes et les magistrats n'en

Digitized by Google

soient émus; presque tous nos patriciens blâmaient dans une certaine mesure ces pratiques inhumaines. M. du Boys cite même de remarquables pages, dans lesquelles Ayrault, lieutenant-criminel au siége présidentiel d'Angers, critique vivement la procédure secrète; mais, étrange aveuglement produit par l'habitude, ce défenseur si énergique et si convaincu de l'oralité et de la publicité des débats « s'accommoderait, dit M. du Boys, de la question elle-même, si elle était donnée publiquement (1). »

Qu'on s'étonne ensuite que l'ordonnance de 1670 ait maintenu la torture Les penseurs devançaient tellement l'opinion publique qu'ils n'exerçaient aucune action sur elle. D'ailleurs, dans ces temps de guerre civile qui s'étendent presque sans interruption de la mort de Henri II au gouvernement personnel de Louis XIV, la violence était à l'ordre du jour, et l'on était beaucoup plus porté à se plaindre de la faiblesse et souvent même de la connivence des magistrats que de leur rigueur. M. du Boys démontre cette disposition des esprits par des citations péremptoires; dans toutes les assemblées nationales qui se tiennent alors, les Etats et surtout le tiers réclament énergiquement la répression rigoureuse des crimes et délits, et si des plaintes s'élèvent parfois contre la sévérité des juges, elles viennent seulement de la noblesse, qui trouve que les procureurs du roi « ne font aucune difficulté de travailler les gentilshommes en cas de crime. »

Des jours plus tranquilles brillèrent pour la France, après que l'autorité monarchique eut définitivement triomphé de toutes les résistances féodales, provinciales et municipales. La répression des crimes fut alors assurée, et quand on n'eut plus à craindre l'impunité des coupables, on commença à s'occuper sérieusement des égards et des garanties que devaient aux accusés la justice et l'humanité. Ce furent les procès de sorcellerie qui mirent surtout en relief les défauts de la procédure secrète et les vices de la torture. L'illustre Malebranche attaqua avec force, dans la *Recherche de la vérité*, ces poursuites superstitieuses, qui lui paraissaient, disait-il, faire trop d'honneur au diable. Mais les coups les plus vigoureux et les plus sûrs avaient déjà été portés aux procès de magie par un jésuite allemand, nommé Frédéric Spec. Témoin oculaire des abus et des horribles injustices auxquels donnaient lieu journellement les informations contre les sorciers, il avait eu le courage de les dénoncer dans un livre intitulé *Cautio criminalis circa processus contra sagas*, et le bonheur d'être entendu par les princes et les gouvernements de son pays. Mais à l'occasion des malheureux injustement condamnés comme sorciers, il montra que la torture était un bien mauvais moyen de découvrir la vérité. Si l'on était arrêté étant innocent, quelle serait, disait-il aux juges, la manière certaine de se faire acquitter? Et les juges, après y avoir songé, étaient obligés de convenir qu'ils ne sauraient assigner un mode bien sûr par lequel un homme véritablement innocent pourrait se tirer de leurs mains?

Des abus aussi criants ne pouvaient manquer de provoquer l'indignation des philosophes français du XVIIe siècle. Ils les attaquèrent avec cette passion qu'ils mettaient dans tous leurs désirs de réforme, et quand Beccaria fit paraître son *Traité des délits et des peines*, ils saluèrent avec une complaisance plus bruyante que bien fondée leurs propres idées dans les théories du jeune Italien, et firent par leur enthousiasme la fortune rapide de son livre.

L'historien du droit criminel se trouvait ici en présence de faits généralement trop connus pour arrêter longtemps son attention : il aime mieux s'occuper des résultats pratiques de ce mouvement des esprits. Il montre d'un côté la résistance opposée par les membres des compagnies judiciaires aux idées

(1) T. VI, p. 124.

Digitized by Google

exagérées des novateurs, de l'autre les réformes accomplies ou tentées, soit pendant les siècles précédents, soit à la veille de la Révolution.

Quoique sur plusieurs points la résistance fût sensée et les modifications considérables, l'une fut vaine et les autres vinrent trop tard. Le mouvement de 1789 emporta les institutions judiciaires, les procédures criminelles et les pénalités de l'ancien régime, comme tout le reste.

M. du Boys consacre la plus grande partie de son dernier volume à suivre les conséquences de cet immense changement : l'organisation judiciaire, l'instruction criminelle et les pénalités, telles que les ont faites nos divers gouvernements depuis quatre-vingts ans, l'occupent tour à tour et lui fournissent la matière d'intéressantes expositions.

Les progrès du droit criminel hors de la France, et même de l'Europe, attirent naturellement ensuite les regards de M. du Boys. Les réformes accomplies en Angleterre et en Amérique : les théories de Jérémie Bentham, la transportation des *convicts*, la servitude pénale, les systèmes pénitentiaires d'Auburn et de Philadelphie, les innovations des nouveaux codes bavarois, prussien et allemand, l'introduction du jury en Italie, l'abolition, le rétablissement ou le maintien de la peine de mort dans divers Etats, sont l'objet d'études fort intéressantes. Dans l'examen de toutes ces questions véritablement humanitaires, et dont l'étude est après tout le grand honneur de notre siècle, l'auteur porte, avec un vif et sincère amour du progrès, la défiance bien naturelle d'un esprit pratique qui ne prend pas tout changement pour une amélioration et redoute les utopies tout autant au moins que les abus.

Parmi les institutions judiciaires de la Révolution, il en est une à laquelle M. du Boys s'est particulièrement attaché, c'est celle du jury. Les transformations que ce jugement par le pays a subies depuis 1789, ses lacunes, ses imperfections sont l'objet d'un examen, il faut bien le dire, plus attentif que bienveillant. Le mot même de juridiction devenue impossible est écrit dans l'ouvrage à l'occasion de quelque verdict monstrueux. Pourtant M. du Boys ne propose pas de supprimer une institution entrée dans nos habitudes et qui semble encore populaire : il est trop conservateur pour faire ainsi du radicalisme à rebours ; il se contente de proposer quelques modifications de détail destinées à améliorer le jury sans le dénaturer. Il ne nous appartient pas de juger du mérite de ses améliorations, ni de nous prononcer sur la justice des griefs énoncés contre le jury ; la matière est délicate, et quand les meilleurs esprits se trouvent en désaccord, nous n'avons ni la prétention ni le droit de les départager. Mais M. du Boys provoque une enquête semblable à celle qui se poursuit dans les pays étrangers, et afin que cette enquête soit complète, il prend la peine de traduire ou d'analyser les motifs mis en avant par le gouvernement allemand pour substituer l'échevinage au jury. Son ouvrage sera donc consulté avec un grand profit par tous ceux qui, plus compétents que nous, voudront juger la question en connaissance de cause.

M. du Boys, ayant ainsi conduit son livre jusqu'aux questions du temps présent, s'arrête pour résumer son œuvre. Il constate les progrès que le droit criminel a faits à travers les âges : la justice sociale substituée à la vengeance privée, la justice sociale elle-même successivement améliorée sous la triple influence de la religion, de la philosophie et des événements politiques. Quels seront désormais les nouveaux progrès de la procédure et de la pénalité? L'auteur se le demande avec plus d'anxiété que de découragement. Le droit criminel ne doit-il pas, comme les autres institutions sociales, subir un temps d'arrêt nécessaire? Comment aller en avant, quand la civilisation même est en péril, quand des théories, aussi atroces qu'insensées, ont obscurci dans la conscienc la distinction du bien et du mal, quand les croyances s'en vont et laissent les

Digitized by Google

âmes sans frein qui les arrête? Que tous ces symptômes effrayants disparaissent et que les barbares modernes se civilisent, alors, dit M. du Boys en terminant, « le plus grand des progrès sera accompli, et tous les perfectionnements législatifs deviendront non-seulement possibles, mais faciles. »

Tel est le livre dont les deux derniers volumes viennent de paraître; un ouvrage plein de faits et de renseignements, recueillis avec une consciencieuse patience, et qui éclairent d'une grande lumière les transformations du droit criminel depuis ses origines jusqu'à nos jours. C'est, comme l'appelle M. du Boys lui-même, à un point de vue restreint, un essai sur l'histoire universelle des sociétés humaines. L'auteur d'un semblable essai a donc droit de se montrer satisfait d'avoir accompli sa tâche; il s'était proposé dès le début de montrer dans l'histoire du droit criminel, non pas une série de tableaux sanglants et d'actions honteuses, mais une loi morale qui préside au perfectionnement de la procédure, des moyens de preuves et de la pénalité; cet ouvrage, qui, suivant un excellent juge, M. Troplong (1), manquait à la jurisprudence, est maintenant achevé.

Certains esprits pourraient peut-être désirer dans le cours du livre un récit plus suivi et des faits plus fortement liés, et trouver que l'historien s'efface trop souvent pour laisser la place au publiciste et au commentateur; mais il ne faut pas demander à un auteur autre chose que ce qu'il a voulu faire, et, dès sa première préface, l'historien du droit criminel a annoncé l'intention bien arrêtée d'écrire, non pour raconter, mais pour prouver.

Il faut avouer pourtant que dans les temps orageux et mêlés où nous vivons, cette méthode, au point de vue scientifique, n'est pas sans péril. On s'expose à ressentir, plus qu'il ne faudrait peut-être, dans ses jugements rétrospectifs, l'influence des événements contemporains, et leur éclat trop vif trouble souvent le regard au lieu de l'éclairer. Il serait puéril d'assurer que M. du Boys échappe complétement à ce péril; il serait injuste aussi de ne pas reconnaître qu'il s'en défend autant que peut le faire un esprit sage et modéré, dirigé par une conscience droite et loyale. L'honnête homme, le chrétien convaincu, le citoyen, dévoué quand même à son pays, se montrent à chaque instant dans son long ouvrage, et si des convictions politiques y paraissent et s'y affirment, elles le font avec tant de respect pour toutes les opinions sincères, qu'elles ne peuvent blesser personne.

C'est donc avec confiance que l'on peut aborder cet ouvrage de bonne foi et de longue haleine; les esprits studieux y trouveront rassemblés avec une persévérance méritoire les matériaux nécessaires pour étudier l'histoire du droit de punir, et, quelles que soient les idées que l'on puisse se faire sur les origines de ce droit, M. du Boys aura du moins l'honneur d'avoir été chez nous et dans notre siècle le premier à les chercher attentivement et souvent à les apercevoir.

Ch. Revillon,
professeur à la faculté des lettres de Montpellier.

(1) Lettre de M. Troplong à M. du Boys, du 7 janvier 1845.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MOIS

29 juillet 1874.

Le mois de juillet de l'année 1874 marquera dans l'histoire de notre pays.

Aucune de ses dates n'aura peut-être le retentissement particulier des dates du 29 juillet 1830 ou du 4 septembre 1870; mais cependant, si les divers incidents qui s'y sont passés ne sont pas le commencement d'une nouvelle révolution, on peut les considérer comme le point de départ d'évolutions qui auront commencé le salut de la France.

Aux premiers jours du mois, un nouveau manifeste de M. le comte de Chambord est venu poser à la France les conditions de la monarchie et lui dire que son roi était toujours prêt à se dévouer pour lui donner ce gouvernement stable et définitif, qu'elle demande en vain à d'autres formes de gouvernement. Seulement le roi ne saurait offrir un dévouement stérile, et c'est pourquoi il ne veut pas subir de conditions qui mutileraient la royauté à l'unique profit de quelques vanités particulières.

Cette fermeté peut irriter les coteries qui jusqu'à présent sont parvenues à faire échec au roi, et n'être pas comprise au premier moment, mais un jour viendra peut-être où elle sera appréciée par le pays, et alors, toutes les intrigues ayant été balayées comme les toiles d'araignées par un vent d'orage, l'entente se fera entre le roi et la nation.

C'est là notre foi et notre espérance, et la seule raison qui puisse nous empêcher de désespérer du salut de la France en présence de l'impuissance des individus quels qu'ils soient à surmonter les difficultés et les impossibilités accumulées de la situation où nous sommes.

Digitized by Google

Ce manifeste royal de M. le comte de Chambord a eu les honneurs de l'ostracisme de la part d'un ministre imprudent. L'*Union*, qui l'avait publié, fut immédiatement suspendue pour quinze jours. Quand elle a reparu, M. de Fourtou n'était plus ministre.

Nous tenons à respecter les pouvoirs établis; nous nous tairons sur le manifeste qui fut apporté quelques jours après par le Ministère au nom du maréchal de Mac Mahon. Ce manifeste est d'ailleurs pour ainsi dire désavoué, puisque les lois constitutionnelles dont la discussion était réclamée comme si urgente le 12 juillet, ont été depuis ajournées d'accord avec le gouvernement à plusieurs mois.

Devant l'échec apparent de la monarchie, les hommes qui sont toujours à la recherche des gouvernements où l'on peut avoir l'espoir d'obtenir facilement des portefeuilles de ministres, ont cru que l'instant était favorable pour faire proclamer la république, et M. Casimir Périer, qui porte un nom bien lourd pour ses faibles épaules, s'est fait l'instigateur de cette proposition, qui ralliait autour d'elle tous ceux dont son illustre père fut autrefois le si énergique adversaire.

Elle a complétement échoué et, grâce à Dieu, nous pouvons espérer être désormais débarrassés de la république conservatrice, ce mot menteur qui n'est que la peau de brebis dont la démagogie affuble les Guyots complaisants et imbéciles qu'elle pousse devant elle pour se dissimuler derrière, leur laissant croire, tant que cela lui est nécessaire, qu'ils sont pour elle des guides et des chefs de file.

La discussion de la proposition de M. Casimir Périer a été pour M. le duc de Broglie l'occasion d'un de ses meilleurs discours. Jamais la république et les républicains n'avaient été traités de plus haut et avec plus de dédain. Pourquoi M. le duc de Broglie ne s'est-il pas borné à cette partie de son discours, et a-t-il voulu nous faire l'éloge du septennat et glorifier ceux qui l'ont inventé! Il a montré trop clairement que la loi du 20 novembre avait été préparée et méditée par lui pour le cas où, comme il le prévoyait, le comte de Chambord n'accepterait pas de passer sous les fourches caudines du centre droit. Il peut s'en applaudir, car il a réussi, et nous sommes effectivement en ce moment sous un véritable gouvernement constitutionnel tel qu'il rêve de l'établir. En sommes-nous bien heureux et l'apaisement s'est-il fait depuis six mois dans les esprits?

Citons les paroles mêmes prononcées par M. le duc de Broglie et auxquelles nous faisons ici allusion :

Je suis de ceux qui pensent qu'avant toutes choses, dans un pays libre, il est souhaitable, il est nécessaire, pour la liberté comme pour l'ordre public,

Digitized by Google

que le chef de l'Etat ne soit pas mêlé aux polémiques des partis. C'est là l'explication de mon attachement profond et héréditaire pour la monarchie constitutionnelle. Je considère que l'élévation du chef de l'Etat au-dessus des partis constitue un ressort merveilleux qui assure la stabilité dans la liberté et l'ordre dans le mouvement.

Depuis que nous avons élevé à la dignité de président de la république l'illustre maréchal de Mac-Mahon, nous n'avons rien négligé, — je n'ai rien négligé pour ma part — pour tâcher de lui donner, en qualité de chef de l'Etat, cette situation désintéressée et impartiale; et l'un des grands motifs qui nous ont fait souhaiter la prorogation de ses pouvoirs, le 20 novembre, a été précisément de lui faire une place où il ne fût pas atteint par les mouvements et par les fluctuations des partis parlementaires dans cette Assemblée; nous avons voulu en faire, autant que nous le pouvions, un souverain constitutionnel planant dans une sphère élevée au-dessus des partis...

L'idéal que continuent à poursuivre M. le duc de Broglie et ses amis c'est donc, il le déclare, le rétablissement d'une monarchie où le roi ne sera rien et où le premier ministre sera tout. Royauté temporaire et éphémère il est vrai pour ces nouveaux maires du palais, mais où les chutes ne sont jamais définitives et sans espoir de retour.

Eh bien, il faut qu'elle le sache bien, l'école parlementaire a en France encore bien moins d'adhérents que l'école républicaine. Le parlementarisme peut vivre et s'établir dans les pays aristocratiques où il y a une chambre des pairs héréditaires et où les traditions sont respectées par toutes les classes de la société; mais quand il ne donne lieu, comme en France, qu'à des tournois oratoires qui ont le privilége d'exciter des inquiétudes perpétuelles sur l'avenir du pays, il n'a d'autre résultat que de suspendre régulièrement pendant la réunion des chambres la vie commerçante et industrielle de la nation.

Nous ne demandons pas qu'on livre aveuglément la France à la volonté et au pouvoir des rois; oui, nous le disons sans crainte et sans embarras, il faut des garanties contre les erreurs possibles du roi : *errare humanum est.* Nous ne sommes plus au temps où le souverain pouvait dire : « L'État c'est moi, » mais il ne faut pas non plus tomber dans un excès opposé avec cette autre maxime tout aussi impossible dans la pratique : « Le roi règne et ne gouverne pas. »

La fable de La Fontaine sera toujours vraie. L'on se lasse en France des rois soliveaux et l'on aime mieux quelquefois être un peu croqué par la royauté.

C'est un goût étrange, mais l'on ne change pas la nature humaine, et Napoléon Ier, qui a demandé aux familles françaises jusqu'à leurs derniers enfants pour jeter leurs ossements sur tous les champs de bataille de l'Europe est aux yeux du peuple Napoléon le Grand, tandis

Digitized by Google

que Louis-Philippe n'a laissé et ne laissera aucune trace dans le souvenir des ouvriers et des paysans.

La monarchie française, la grande et la vraie, a toujours su unir la bonté pour le peuple et la gloire pour la nation. La série de nos rois présente en définitive beaucoup plus de bons que de mauvais souverains, et il n'en est aucun qui n'ait laissé la France plus forte et plus grande qu'il ne l'avait reçue de ses pères. Louis XIV, pour ne citer que les derniers, nous a donné l'Alsace et la Franche-Comté, Louis XV la Lorraine, Louis XVI de nouvelles colonies, et Charles X l'Algérie. A ce point de vue, que nous ont donné la république et les deux empires ?

La France, que chacun fait parler à sa guise, si elle pouvait réellement faire entendre sa voix, parlerait le langage que nous lui prêtons, car c'est celui des ancêtres : « Dieu et le Roi. » Deux fois elle l'a fait entendre : la première fois au lendemain de nos désastres, en nommant la chambre actuelle, qui n'avait reçu véritablement qu'un seul mandat impératif celui de refaire la royauté, le seul qu'elle n'ait pas pu remplir par une suite de fatalités dont elle n'est peut-être pas absolument responsable, M. Thiers qu'elle avait choisi à cet effet et sur qui elle croyait pouvoir compter l'ayant absolument trompée.

La seconde fois, il y a un an. Au moment où l'on a cru que la royauté allait être rétablie par la Chambre, il y eut un mouvement te dans la nation que nul ne put s'y méprendre. L'ambition de quelques-uns vint encore tout arrêter.

Une nation ne parle pas comme un homme, et si Dieu ne lui vient en aide, elle peut bien longtemps rester à la merci d'un petit ou d'un grand nombre qui l'exploitent et la font parler. Mais ce n'est pas la vraie nation, celle dont on a dit : *Vox populi, vox Dei.*

Celle-là, quand elle parle, nul ne s'y méprend; mais combien il est difficile de lui trouver l'occasion de faire entendre sa voix, alors que ses deux organes naturels, la religion et la royauté, lui font défaut.

Français, soyez heureux et tranquilles, nous a dit à peu près M. le duc de Broglie. Le soldat qui est à votre tête, est un soldat légal, « *il a le goût et le culte de la légalité.* »

Au jour où nous sommes, ce n'est pas un soldat légal qu'il faut à la France, Monsieur le duc de Broglie, c'est *un roi légitime.* La légalité nous tue, le droit seul peut nous sauver. Or, le droit suprême, celui qui engendrera le respect de tous les autres, c'est la monarchie légitime et héréditaire rétablie dans la personne de l'héritier des rois de France.

Hors de là point de salut, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que chacun

Digitized by Google

le sent au fond de son âme et de sa conscience, que dans les conversations tout le monde l'avoue pour ainsi dire sans contrainte, et après cet aveu on conclut cependant en ajoutant : oui, mais c'est impossible.

Impossible... ce qui est nécessaire. En vérité, c'est à croire qu'un génie malfaisant a fait prendre à tous les Français un de ces breuvages enchantés qui font faire à ceux qui y trempent leurs lèvres le contraire de ce qui leur serait bon et utile.

Mais ce génie malfaisant est-il aussi hypothétique et aussi abstrait que nous le disons? N'est-il pas né en 1789, et ne porte-t-il pas son vrai nom à visage découvert, celui de Révolution, de principes de 89 et de droits de l'homme? Tous, plus ou moins, nous avons été bercés sur les genoux du monstre, nous avons été élevés à ses écoles, nous avons été infectés de son virus, et comment dès lors nous étonner de ne plus pouvoir reprendre un équilibre qui n'appartient qu'aux nations saines de cœur et d'esprit?

Ne sommes-nous pas du reste encore absolument comme nos pères au sortir de 93 et de la Terreur? n'est-ce pas le même désarroi, les mêmes ambitions personnelles, les mêmes vanités faisant échec à la royauté et qui firent passer avant elle à cette époque le consulat et l'empire?

Le septennat est-il autre chose qu'un consulat sous un autre nom et le précurseur probable du troisième Empire?

En relisant M. de Maistre, un passage nous est récemment tombé sous les yeux, que l'on dirait avoir été écrit hier. Nous le citerons ici. Il nous semble tracer les règles que devraient suivre tous ceux qui se disent royalistes et croient l'être :

« Le devoir de tout bon Français en ce moment, écrivait l'illustre penseur pendant la grande Révolution, est de travailler sans relâche à diriger l'opinion publique en faveur du roi et de présenter tous ses actes quelconques sous un aspect favorable. C'est ici que les royalistes doivent s'examiner avec la dernière sévérité et ne se faire aucune illusion. Je ne suis pas Français, j'ignore toutes les intrigues, je ne connais personne : mais je suppose qu'un royaliste français dise : *Je suis prêt à verser mon sang pour le roi; cependant sans déroger à la fidelité que je dois, je ne puis m'empêcher de blâmer,* etc... Je réponds à cet homme ce que sa conscience lui dira sans doute plus haut que moi : *Vous mentez au monde et à vous-même; si vous étiez capable de sacrifier votre vie au roi, vous lui sacrifieriez vos préjugés. D'ailleurs il n'a pas besoin de votre vie, mais bien de votre prudence, de votre zèle mesuré, de votre dévouement passif, de votre indulgence même* (pour faire toutes les suppositions); gardez votre vie dont il n'a que faire en ce moment, et rendez-lui les services dont il a besoin. Il ne s'agit point ici des intérêts de votre orgueil; contentez votre conscience et celui qui vous l'a donnée (1). »

(1) *Considérations sur la France*, ch. VIII.

Digitized by Google

Il y a quatre-vingts ans cependant que ces lignes ont été écrites. N'ont-elles pas un étrange à-propos au jour où nous sommes?

Ces paroles et ces réponses que M. de Maistre met dans la bouche de son interlocuteur fictif, nous les entendons chaque jour sous une forme ou sous une autre.

Mais changer les cœurs et les esprits, cela n'appartient qu'à Dieu et est au-dessus du pouvoir d'un homme.

Pendant que nous sommes dans les suppositions, faisons-en une de plus.

Admettons un instant qu'une loi du 20 novembre eût interdit à tout député actuel d'avoir aucune situation politique d'ici à dix ans et que tous eussent dû forcément pendant cet intervalle de temps rentrer dans la vie privée. Eh bien! nous croyons que la royauté n'eût pas éprouvé autant de difficultés à s'établir l'année dernière.

Nous ne dirons rien de l'Allemagne ce mois-ci. Elle continue à persécuter les catholiques et à lasser la patience de Dieu. Le jour de l'expiation viendra pour elle. Elle a été l'instrument du châtiment de la France, mais elle est de ces instruments que Dieu brise et rejette après s'en être servi, parce qu'ils méconnaissent les causes de leur triomphe éphémère.

Tournons nos regards vers l'Espagne.

Là nous voyons une nation qui se relève, et, malgré ou plutôt à cause des fureurs de la révolution, c'est avec intérêt que tout ce qu'il y a de conservateurs en Europe suit des yeux et du cœur l'héroïque Charles VII, conquérant son royaume pas à pas et les armes à la main, comme son aïeul Henri IV.

En un an les carlistes ont tout créé, malgré des difficultés innombrables, et aujourd'hui le gouvernement révolutionnaire d'Espagne, aux abois, en est réduit aux mesures les plus iniques et les plus violentes pour essayer de se maintenir par la terreur.

La protection divine s'est trop manifestement montrée en faveur des carlistes depuis quelque temps pour que nous n'ayons pas un ferme espoir dans leur triomphe définitif, et nous espérons que le gouvernement français ne commettra pas la faute immense à laquelle on voudrait l'entraîner de sortir d'une stricte neutralité vis-à-vis des deux belligérants.

Depuis quelques jours, l'armée carliste peut disposer de plus de quarante canons à longue portée. C'est le chemin de Madrid ouvert pour elle à très-courte échéance, car le défaut d'artillerie seul l'empêchait jusqu'à présent d'attaquer et de vaincre l'armée républicaine dans les plaines de la Castille, qui sont la dernière étape pour arriver à Madrid.

Digitized by Google

Pendant que Charles VII lutte héroïquement à la tête de son armée, la reine Marguerite, comme un ange de charité et de dévouement, veille à ce que les blessés soient secourus et soignés dans les ambulances et les hôpitaux qui ont été créés par elle avec une activité, une intelligence et un dévouement qui lui ont déjà mérité l'amour et l'estime de tous les Espagnols qui ont pu la voir et la connaître.

Si prochainement, comme nous l'espérons, nous voyons Charles VII sur le trône d'Espagne et Henri V sur le trône de France, alors nous pourrons affirmer que Dieu réellement n'a pas abandonné la France et l'Espagne, et qu'il veut encore leur accorder de grandes destinées.

E. LE CAMUS.

Digitized by Google

BULLETIN UNIVERSEL
DE BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. *Essai sur la condition des Barbares* établis dans l'empire romain au IVe siècle, par E. Léotard. — *Une Femme de couleur en Amérique*, drame en quatre actes et en prose, par Emile Renard. — *Histoire du vénérable Jean-Baptiste de la Salle*, fondateur de l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes, par M. Armand Ravelet. — *Du pouvoir, ses origines, ses limites, ses formes, ses transformations*, par l'abbé Raboisson. — *Code manuel des lois civiles ecclésiastiques*, par M. Armand Ravelet. — *L'Avenir de l'Eglise russe*, par le R. P. Tondini.

ESSAI SUR LA CONDITION DES BARBARES établis dans l'empire romain au IVe siècle, par E. LÉOTARD. — Paris, librairie Franck, 67, rue Richelieu.

L'auteur, dans cet essai qui a été présenté comme thèse à la faculté des lettres de Paris, s'est proposé d'étudier un des élements de l'histoire du IVe siècle et de la grande transformation sociale qui caractérise cette époque : le rôle des Barbares. « Leur triomphe, dit-il dans son introduction, ne fut pas l'œuvre d'un jour. Préparé de longue date, il s'opéra par l'infiltration lente et progressive, mais continuelle, des Germains dans l'Empire, et n'entraîna la chute de ce dernier qu'après sa complète dissolution. Comment et par quels degrés a pu se produire une telle transformation ? Quelle était, dès le IVe siècle, la condition des Barbares établis sur le sol romain ? Cette question nous a paru fournir la matière d'une étude intéressante et utile. »

Voilà le but. Nous pouvons dire, après avoir lu le travail, qu'il a été consciencieusement rempli, et que l'étude est bien ce que se proposait son auteur, intéressante et utile.

Dans la première partie, qui est en même temps la plus considérable, l'auteur expose les conditions diverses qui étaient faites aux Barbares par la politique de Rome, conditions qui se modifient au fur et à mesure que diminue la force du centre et aussi suivant le degré des services rendus à la métropole par ces auxiliaires destinés à devenir des maîtres. On y voit successivement ce qu'étaient les *dediticii*, les *fœderati*, les *læti*, les *gentiles*, quels points de ressemblance et quelles différences existaient entre eux. L'érudition la plus sûre, puisée aux meilleures sources, nous paraît avoir inspiré l'auteur dans cette exploration difficile et généralement peu connue au dehors des savants de profession.

La seconde partie montre l'influence croissante des barbares, non-seulement admis dans l'empire aux différents titres que nous venons d'indiquer, mais mêlés à toutes les fonctions, bientôt participant à tous les honneurs, véritable invasion pacifique précédant et préparant l'invasion violente, en même temps qu'elle devait en adoucir le terrible choc.

Le travail de M. Léotard n'est qu'une courte étude; mais il révèle des qualités sérieuses d'écrivain et aussi d'historien, et nous comptons bien que l'auteur ne bornera pas là ses travaux historiques. Ajoutons qu'on retrouve dans ces pages le souffle chrétien qui fait de l'auteur un digne disciple de M. Heinrich, le savant doyen de la faculté des lettres de Lyon, auquel la thèse est dédiée. M. C.

UNE FEMME DE COULEUR EN AMÉRIQUE, drame en 4 actes et en prose, par Emile RENARD. Paris, E. Dentu.

Nous venons de lire avec un grand intérêt le drame de M. E. Renard intitulé *Une femme de couleur.*

Le préjugé si profondément enraciné en Amérique contre ceux qui ont une goutte quelconque de sang nègre dans

Digitized by Google

les veines et qui fait rejeter de la société des blancs tout individu convaincu d'avoir de ce sang maudit, alors même que la blancheur de la peau depuis plusieurs générations semblerait avoir libéré de cette tache originelle, y est dépeint dans ses conséquences terribles avec un talent réel.

L'auteur a mis en scène une famille heureuse et honorée, qui ignore que la mère de famille, morte au moment où s'ouvre le drame, a eu parmi ses ancêtres une alliance avec une famille de mulâtres. C'est au moment du mariage de Marie, notre héroïne, qu'un prétendant éconduit découvre cette tache et la rend publique.

Bien qu'en France nous puissions avoir de la peine à comprendre l'horreur que cela occasionne aussitôt parmi tous les membres de la famille et la déchéance morale qui en résulte immédiatement pour elle et la fait tomber du degré d'honneur et de considération où elle était placée, nous croyons qu'il y a dans ce drame une émotion vraie, qui lui assurerait un véritable succès s'il était représenté sur la scène.

On sent que les désespoirs exprimés sont réels et qu'il y a une grande vérité dans la situation et les opinions des personnages.

C'est dans cette voie que nous voudrions voir entrer le théâtre en France; M. Renard nous prouve qu'il n'est pas nécessaire de s'adresser sans cesse à ce qu'il y a de plus malsain dans l'âme humaine pour exciter une émotion sérieuse sur les spectacles.

E. C.

HISTOIRE DU VÉNÉRABLE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, fondateur de l'institut des Frères des Écoles chrétiennes, par Armand RAVELET. Paris, Victor Palmé.

Ce livre n'a pas besoin de recommandation. Le nom du fondateur des Écoles chrétiennes est populaire en France, et chacun doit désirer connaître dans ses moindres détails la vie de cet homme illustre, dont le procès de béatification a été commencé par ordre du Saint-Siége.

Toutes les archives de la maison-mère ont été mises pour ce travail à la disposition de M. Ravelet, par ordre du regretté F. Philippe, si digne successeur du vénérable de La Salle. Nos lecteurs connaissent le remarquable talent d'écrivain de M. Ravelet. Que pouvons-nous dès lors ajouter? Nous ne pouvons avoir la prétention de raconter ici même très-brièvement quelques-uns des épisodes les plus saillants de cette vie remarquable.

Dans d'aussi courtes notices nous devons nous borner à donner sur les livres une appréciation consciencieuse mais rapide, qui permette à nos lecteurs de voir si l'ouvrage que nous leur signalons est digne d'attention, et de les mettre ainsi à même d'acheter en connaissance de cause le livre que nous ne saurions jamais suppléer.

DU POUVOIR, SES ORIGINES, SES LIMITES, SES FORMES, SES TRANSFORMATIONS, par l'abbé RABOISSON. Paris, Plon et C^ie^, imprimeurs-éditeurs.

Voici un des meilleurs livres que nous puissions recommander aux méditations des hommes politiques.

Nous lui ferons toutefois un reproche grave, c'est son titre.

L'ouvrage n'est pas seulement un livre dogmatique, il est plein d'actualité, et de toutes les règles qu'il pose, il tire des conséquences applicables à notre situation actuelle. — Nous aurions voulu que l'auteur eût ajouté un sous-titre, comme celui-ci : Considérations sur l'heure présente, ou tout autre qui lui eût mieux convenu, mais qui eût révélé son grand intérêt d'actualité.

Depuis le livre publié l'année dernière par M. Auguste Nicolas, nous n'avons rien lu qui nous ait autant frappé et nous ait paru plus concluant pour tout esprit non prévenu.

La conclusion est qu'il n'y a de salut pour la France que dans le retour à la monarchie légitime; mais M. l'abbé Raboisson ne se contente pas d'une simple affirmation, il en donne une démonstration irréfutable.

Digitized by Google

CODE MANUEL DES LOIS CIVILES ECCLÉSIASTIQUES, par M. Armand RAVELET. 2e édition. Paris, Palmé.

Ce Code est indispensable aux ecclésiastiques et à toutes les personnes qui s'occupent de questions religieuses.

Les lois et la jurisprudence relatives aux questions ecclésiastiques, éparses dans les Codes et les livres de droit, avaient besoin d'être réunies dans un volume portatif et qui pût être un véritable *vade mecum*.

M. Ravelet, avec sa science de jurisconsulte et ses convictions religieuses si nettes et si éclairées, était plus qu'un autre apte à classer et coordonner ces lois, décrets et ordonnances, en même temps qu'à faire le choix des meilleurs commentaires dont ils doivent être accompagnés.

Nous espérons qu'il donnera à ce premier volume une suite indispensable, c'est celle des solutions données à beaucoup de questions qui se présentent journellement et ont besoin d'interprétations.

Nous avons souvent lu des réponses à des questions de ce genre dans *le Monde*, journal quotidien dont M. Ravelet est le rédacteur en chef.

Ces réponses, un jour classées méthodiquement et réunies en volume, seront une suite nécessaire et très-utile au *Code manuel* que nous signalons aujourd'hui à l'attention de nos lecteurs.

L'AVENIR DE L'ÉGLISE RUSSE, par le R. P. TONDINI, barnabite. Paris, Société bibliographique. In-8 de 79 pages 1874.

En préparant une importante publication sur l'Église russe, celle du *Réglement ecclésiastique de Pierre le Grand*, le P. Tondini a été appelé à étudier les origines et le passé de cette Église; ses yeux, du passé et du présent, se sont portés vers l'avenir, et ce sont ses prévisions qu'il nous fait connaître aujourd'hui, et sur lesquelles nous tenons à appeler sans retard l'attention de nos lecteurs. Une plume compétente leur fera plus tard apprécier les travaux que le pieux et savant barnabite poursuit, pour continuer l'œuvre du retour de la Russie au catholicisme que lui a léguée son confrère, le P. Schouvaloff, de vénérée mémoire. C'est assez dire quelles sont les espérances du P. Tondini. Si elles reposent sur des motifs surnaturels, elles peuvent aussi se justifier par des considérations d'un ordre purement humain. L'Église russe porte en elle des germes de mort, comme tout ce qui est fondé sur l'erreur. Elle est admirablement dépeinte dans ce passage, d'une franchise naïve, d'un auteur allemand, Hupel, qui écrivait à la fin du siècle dernier : « Le monarque, dit-il en parlant du synode qui gouverne l'Église russe, choisit lui-même les membres de ce tribunal ecclésiastique et peut aussi en éloigner immédiatement ceux qui lui déplaisent. Il s'ensuit que tous ensemble les membres du synode dépendent du tzar; non-seulement, ils ne peuvent rien faire qui lui soit contraire, beaucoup moins devenir un danger pour lui, mais plutôt, en vertu de cet arrangement, c'est le tzar lui-même qui est le véritable chef de l'Église de son empire. Quelle institution de haute sagesse! Combien la Russie est plus heureuse que beaucoup de pays catholiques. » Cette admiration, qui doit paraître naturelle à certains Allemands de nos jours, ne sauve point l'Église orthodoxe de la corruption d'un clergé asservi et sans influence morale, et l'omnipotence du tzar ne guérit pas son Église des maladies dont le R. Tondini fait le sombre tableau. Le seul remède, il le propose courageusement, c'est la réunion à l'Église catholique, le retour à l'unique et légitime autorité du pape. Puisse sa voix être entendue! R. DE St.-M.

NOTA. — Tous les livres pour comptes rendus doivent être envoyés en double exemplaire à M. le Directeur de la REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE, 11, rue Saint-Dominique.

Le Directeur-Gérant, E. LE CAMUS.

PARIS. IMPRIMERIE JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE, 29.

Digitized by Google

LE CHAMP ET LE CABARET

« Monsieur le curé, disait, le lendemain de son excursion, le baron d'H., tout émerveillé des découvertes de la veille (1), nous sommes venus à résipiscence, mon ami B. et moi, et vous et C... vous triomphez sur toute la ligne; mais, pour parler votre langue et la sienne, *cela vous impose de grands devoirs*, nous sommes des néophytes auxquels vous devez la lumière, et je vous confesse que si j'ai retrouvé aujourd'hui la foi en l'honnêteté et les vertus du chaume...

— Vous avez cru parce que vous avez vu, interrompit M. de C...

— Oui, parce que j'ai mis ma main sur ces vertus fossiles, et mes doigts sur ces exceptions magnifiques; mais, mon cher ami, laissez-moi la parole, il sied aux vainqueurs d'être modestes. Je confesse donc que, si aujourd'hui *je crois*, ma foi est inquiète, tourmentée, pleine de ténèbres, et rencontre à chaque pas de formidables tentations.

— Au fond, cela pourrait nous suffire, dit en souriant M. de C...

— Non, reprit le curé, cette foi ténébreuse et vacillante serait sans action, et j'en viens à la pratique, aux œuvres, faute des-

(1) Voir dans la livraison de juillet le premier article.

Digitized by Google

quelles elle serait une foi morte. Je trouve d'ailleurs très-légitime que nos catéchumènes veuillent s'éclairer.

— Eh bien, dit M. B., s'il est vrai que la vertu germe si facilement sous le chaume, comment se fait-il que le cultivateur des campagnes verse maintenant si généralement dans les sillons démagogiques? Pourquoi la chaumière, cet asile de l'honnêteté traditionnelle dont nous avons vu hier de si beaux restes, est-elle si aisément envahie par l'esprit révolutionnaire? Pourquoi vote-t-elle si mal?... Quel mauvais génie la hante et ouvre aujourd'hui toutes ses portes, ou presque toutes, au désordre? Car enfin, vous en conviendrez, c'est l'exception que la dernière étape de notre excursion d'hier. Et que n'avons-nous pas rencontré avant de vous donner gain de cause?...

— L'exception, sans doute, mon cher ami, et vous n'avez été vaincu hier que pour avoir nié l'exception elle-même... Du reste, vous avez raison; il y a là un problème; mais vous êtes bien près de la réponse quand vous dites *mauvais génie*. La chaumière a un pervertisseur que je déclare mon antagoniste direct et mon ennemi particulier, moi qui prétends être quelque peu pour elle, et qui dois être le *bon génie*.

— Serait-ce encore le château? demanda M. B. en souriant.

— Non, répondit le curé, le château est pervertisseur par accident, par défaillance, par infidélité, par déviation; il ne l'est pas par essence et par destination. Le château est quelquefois, trop souvent hélas! le poison; mais il peut et doit être le remède : il l'a été souvent, il l'est et il le sera ici, maintenant surtout. Mon ennemi, au contraire, n'est et ne peut être que pervertisseur; c'est sa nature, son but, son métier, la condition de son existence; le jour où il cesse de corrompre, il n'est plus. J'aime le château, je hais *le cabaret*.

— Ah! voilà l'ennemi! s'écria le baron. Je le crois puissant..... Quant au château, vous connaissez et pratiquez le proverbe, monsieur le curé : qui aime bien châtie bien.

— Peut-être! fit le curé. Ce qu'il y a de certain, c'est que le cabaret me reproche de beaucoup trop aimer le château, tandis que le château ne me reproche pas, que je sache, d'aimer le cabaret.

— Mon cher curé, dit le châtelain, vous avez trop d'esprit pour un curé de village, et mon seul étonnement est que vous soyez nôtre.

Digitized by Google

— Hélas! mon cher ami, si le compliment était justifié, il serait redoutable. L'intelligence est en nous un dépôt, comme chez nous la fortune, la noblesse, la puissance, etc., etc. Dieu nous en demandera compte dans la mesure de la somme reçue, somme dont nous serions bien sots de tirer gloire, et bien coupables de ne pas tirer parti. Rappelez-vous la terrible parabole du *talent* enfoui. Nous ne sommes pas responsables de la nature du dépôt, mais de son emploi. Or, au sujet de l'emploi, votre erreur en ce moment me semble profonde : trop d'esprit, dites-vous, pour un curé de village!... Mais, mon Dieu! où l'action du prêtre peut-elle être féconde et utile? où peut-elle s'exercer sur tous et pour le bonheur de tous, sinon au village? C'est là que le pasteur est vraiment pasteur, qu'il connaît ses brebis et que ses brebis le connaissent; c'est là que le prêtre est vraiment *le père* et *l'ancien* de la tribu. Et c'est là, croyez-moi, qu'il faudrait, dans une proportion abondante, de la sagesse et de la lumière, du jugement et du tact, de la mesure et de la justesse dans l'esprit. C'est là même qu'il faudrait, sur tous les points, une supériorité incontestée : vertu d'abord, abnégation, charité, dignité, piété sans doute et avant tout, mais aussi science et intelligence. Le paysan devine, et je pourrais dire *flaire* bien vite les imperfections et les lacunes chez le prêtre, et, terrible responsabilité! il voit en nous la religion elle-même. Quand l'homme des campagnes est bon d'ailleurs, son curé, à moins d'indignité, devient son conseil et son docteur universel; quand l'homme des campagnes est mauvais et impie, le prêtre ne lui impose et le respect et le silence qu'à la double condition d'être un homme de lumières et de sainteté.

Je vous le dis, messieurs, sans humilité, fausse ou vraie, je vous le dis en conscience et en vérité, je n'ai ni assez de vertu ni assez d'intelligence pour être le pasteur qu'il faudrait à cette population chez laquelle tout est en mouvement et en question, et qui traverse une heure de crise décisive. Je voudrais, Dieu le sait, devenir en même temps plus instruit, plus capable et meilleur, afin d'être un bon curé de village; et c'est dans ce but que je m'efforce d'augmenter le dépôt intellectuel que j'ai reçu, d'élargir et d'affermir les facultés que Dieu a mises en moi, et de faire valoir *son* talent.

— Vous vous êtes attiré tout cela, B. mon ami, dit le baron, tirez-vous de là!

— Vous avez, mon cher pasteur, répondit M. B. pensif et ému,

Digitized by Google

vous avez une singulière et redoutable manière d'envisager toutes choses.

— Elle ne m'appartient pas en propre, mon cher ami. En cela encore je suis dépositaire : *ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais celle de Celui qui m'a envoyé.*

— B., mon cher B., reprit le baron, revenons au cabaret, croyez-moi : bien que nous le connaissions peu, nous y serons encore plus à l'aise.

— Je n'y reviendrai que pour rendre un nouvel hommage à notre *insuffisant* curé de village, dit en souriant M. B. En y réfléchissant, je trouve que là encore il a raison et que, pour le peuple des campagnes, tels doivent être en effet les deux termes : le cabaret, mauvais génie, et en regard, l'Église et le prêtre.

— Oui, répliqua le curé ; mais indépendamment de l'Église et du prêtre, ou plutôt avec eux, il y a un autre bon génie, un autre antagoniste du cabaret, un autre maître qui révèle Dieu, parle de l'infini et prêche le devoir et l'honnêteté : c'est le champ.

— Le champ?

— Oui, la propriété, l'espace, le travail, et surtout le travail régénérateur de la terre, à l'air et au soleil. Rien n'est plus moral et plus religieux. Le champ, messieurs, c'est l'ami généreux et fidèle qui donne à l'homme en proportion de ses labeurs, c'est la réhabilitation par l'expiation et l'ennoblissement par l'effort, c'est la rédemption de l'homme par l'accomplissement de la grande loi promulguée le jour de sa chute et par le mélange de ses sueurs au sang de Jésus-Christ. C'est aussi pour la famille la stabilité, l'hérédité, la hiérarchie, l'autorité du père, la dépendance des enfants, la tradition respectée, l'intérêt commun, l'espérance collective; c'est enfin le ciel au-dessus de soi, le ciel autour, l'attente de ses rosées, la crainte de ses fléaux et de ses foudres : c'est le sentiment religieux, la foi, la prière...

— C'est aussi la poésie et l'inspiration, ce me semble, dit le baron en riant; vous devenez lyrique, monsieur le curé, vous que je prenais pour la philosophie et la théologie, pour l'argument et le dogme...

— Ainsi faisaient les prophètes, murmura M. de C...

— Et vous, messieurs, vous êtes..... Français, répondit le curé en riant aussi. Mais envers et contre votre ironie, ma lyre aurait ici bien d'autres cordes. Le champ, c'est pour le villageois la santé, comme le cabaret est pour lui la maladie et l'infirmité;

Digitized by Google

c'est l'ennemi-né de tout désordre, comme le cabaret en est l'instigateur et l'ami; c'est la richesse et le bien-être, comme le cabaret est la ruine et la catastrophe; c'est la paix et le calme, comme le cabaret est la dispute, la rixe, la bataille; c'est le révélateur et le témoin de la Providence, comme le cabaret en est l'insulteur et le négateur. Je pourrais continuer encore, et, en prenant pour nos paysans toutes les extrémités du bien et du mal, je me trouverais aller toujours du champ au cabaret. Dans l'un, pour le villageois : la fortune, la force, la beauté, la vertu; dans l'autre : la pauvreté, la faiblesse, la laideur et le vice. Dans l'un : ordre, propriété, respect, religion et famille; dans l'autre : révolution.

— Je crois tout cela bien vrai, fit M. de C...

— Oh! messieurs, reprit le curé, ce que sont le café, l'estaminet, le cercle impie et mauvais pour le bourgeois de la petite ville; ce que sont, dans les grandes villes, les maisons de jeux, les établissements surveillés par la police et inscrits sur ses registres, les cercles de différentes classes qui arrachent l'homme au travail et à la famille; ce que sont pour l'étudiant, à Paris et ailleurs,... tous les périls; ce que sont en un mot les lieux d'entraînement pour la richesse et de tentation pour la pauvreté, le cabaret est tout cela pour le villageois.

— A ce point de vue, hasarda M. de C..., on pourrait dire, je crois, que toutes les classes de la société ont leurs cabarets, toutes ayant des lieux où les passions grossières de l'homme se réveillent, s'excitent, s'exaltent et se déchaînent; des lieux où elles exercent une absolue domination et se satisfont indéfiniment, sans parvenir à se rassasier. Toute la différence est peut-être qu'à la ville, pour le pauvre comme pour le riche, ces lieux sont plus variés, tandis qu'à la campagne le cabaret centralise et exerce un monopole exclusif.

— Vous avez raison, dit le curé. Il y a dans la foule dorée un grand nombre d'hommes qui méprisent le cabaret et qui dédaignent l'ivrogne, sans en avoir le droit...

Croyez-vous que ce fils de famille, pâle et tremblant, qui s'éteint sans avenir dans une jeunesse rapide, et porte sur son visage l'histoire de sa dégradation, soit bien venu à regarder comme un être inférieur ce paysan que ses jambes ne soutiennent plus, et qui, voulant regagner son logis, tombe endormi dans les fossés de la route?...

Croyez-vous que ce favori de la fortune, qui se rend chaque soir autour d'un tapis vert, non loin duquel se trouvent le déses-

Digitized by Google

poir, la ruine, la honte, le suicide peut-être; croyez-vous que cet homme, fils ou père, n'est pas au moins l'égal de ce villageois, qu'une femme en pleurs vient arracher à la table du cabaret?...

Croyez-vous que cet élégant désœuvré, dont le patrimoine s'évanouit en faste personnel, en plaisirs variés, en aventures retentissantes, et dont les enfants n'auront pour héritage que les souvenirs, à jamais inséparables, des larmes de leur mère et des *succès* de leur père; croyez-vous que cet homme ne retrouverait pas ses pareils dans les plus mauvais cabarets de village?...

Croyez-vous que le célibataire égoïste, qui, dégagé de tout devoir et asservi à d'autres jougs, porte le poids d'une maturité sans honneur, ou celui d'une vieillesse délaissée; croyez-vous que cet homme, qui consomme, digère, s'abrutit, et, fiévreux et désolé, trempe vainement ses lèvres à la coupe tarie des plaisirs, ne soit pas, où qu'il vive, un vrai pilier de cabaret?...

Croyez-vous que l'époux dont la femme, solitaire et sans appui, élève, dans une demeure désertée par son chef, des enfants auxquels le père devient étranger; croyez-vous que cet homme, dont le nom, presque oublié à son foyer, est prononcé sur le turf et célèbre dans un monde interlope, ne hante pas, à quelque degré de l'échelle sociale qu'il soit assis, le cabaret de sa classe?...

Est-ce que les uns et les autres ne donnent pas à la famille tout ce que lui procure une vie de cabaret? Est-ce qu'ils ne rendent pas à la société tous les services qu'elle reçoit du cabaret lui-même?... L'assimilation tournerait encore ici à l'honneur du cabaret, qui se trouve, auprès de la débauche raffinée, comme un adolescent corrompu, n'ayant qu'à moitié la conscience de ses crimes et l'intelligence de leurs suites. Vous au contraire, Messieurs...

— Oh! mon cher curé, pas *nous*! s'écria M. B.

— Non certes, et grâces à Dieu! Pardonnez à mes habitudes de généralisation. Mais enfin les hommes des hautes classes ont dans les ressources de la vie intellectuelle et les délicatesses qu'elle développe, dans l'élévation habituelle de leur niveau moral et les habitudes qui en découlent, dans leur éducation en un mot, de puissants moyens de résistance aux sollicitations de la partie basse d'eux-mêmes: *la bête* est aisément domptée quand l'esprit porte le sceptre.

— Monsieur le curé, dit M. de C..., pensez-vous qu'en quoi que ce soit, l'esprit porte le sceptre chez les hommes dont vous venez de parler?

Digitized by Google

— Quand il est cultivé, il doit régner.

— Mais est-ce bien vous, monsieur le curé, vous moraliste si positif et, passez-moi le mot, si expérimentateur, est-ce bien vous qui prenez ce qui doit être pour ce qui est? L'esprit cultivé doit régner, dites-vous... Hélas!... Et lorsque la culture est mauvaise? Lorsqu'elle n'a servi qu'à déraciner la foi et à faire croître l'orgueil?... Lorsqu'elle a glorifié *la bête*, et qu'au lieu de la dompter, elle l'a surexcitée et enivrée?...

— Vous avez raison, dit l'abbé S., j'allais être injuste et j'étais inexact. Il arrive que l'éducation, au lieu d'aggraver la culpabilité de l'homme des hautes classes, devient pour ses fautes une circonstance atténuante. Tel qui n'eût pas bu à la coupe des écoles, tel qui n'eût point couru le steeple-chase vertigineux des diplômes, eût gardé sa vertu avec sa foi, parce qu'il n'eut point été livré à des maîtres empoisonneurs. Vous avez raison, et j'expérimente une fois de plus la facilité avec laquelle on franchit sans s'en douter les barrières dans la discussion, et l'entraînement avec lequel on dépasse jusqu'à sa propre pensée.

— Ce qui est infiniment rare, dit M. de C., c'est de prêter alors son attention: au dehors, à l'adversaire, au dedans, à la raison; c'est de ne pas s'obstiner dans ses écarts, petits ou grands, et de les confesser spontanément avec simplicité.

— Entre gens de bonne volonté!... fit le curé.

— Oh!... Les gens de bonne volonté qui vont droit au vrai sans parti pris, sans orgueil, sans autre préoccupation et sans autre but que la vérité même, sans entêtement, sans mauvaise honte... on en rencontre, monsieur le curé, je le sais aujourd'hui, dans les presbytères de village où les curés... manquent d'intelligence et de vertu; mais ailleurs!...

— Non, pas même là, reprit gaiement l'abbé S. En réalité, je m'obstine à trouver mes pauvres paysans qui vont au cabaret, moins coupables que les lettrés qui se grisent de plaisirs honteux.

— En cela, une fois encore, nous pensons de même.

— Je m'y attendais, dit le baron.

— Obstination ou non, il reste de ceci, messieurs, que les *chaires de pestilence*, comme parle l'Écriture, et les *professeurs de mensonges* ont certainement une grosse part de responsabilité dans les désordres des classes élevées, et qu'un grand nombre de coupables appartenant à ces classes pourront, au tribunal de Dieu, s'excuser en disant: « Seigneur, c'est telle école spéciale, c'est tel

Digitized by Google

maître qui m'a présenté le fruit, et j'en ai mangé. *Dedit mihi de ligno, et comedi...* » excuse que Dieu n'admet que dans une mesure, nous le voyons au chapitre III de la Genèse : *Quia audisti vocem uxoris tuæ, et comedisti de ligno*, etc., etc., *maledicta terra in opere tuo*, etc., etc. Cette terrible sentence rendue contre l'humanité repose tout entière sur ce premier *considérant* : *Parce que tu as écouté la voix*, etc., etc. Excuse pourtant, puisque la femme qui présenta le fruit fut l'objet d'une condamnation particulièrement sévère. Et ainsi en sera-t-il toujours pour les donneurs de fruits défendus.

Mais, cela constaté et admis, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a, pour toutes les classes, des *professeurs de mensonges*, et que, depuis l'instituteur de village gonflé de son importance et de ses demi-lumières, jusqu'aux orateurs de tavernes et de places publiques délégués par les sociétés occultes, le cultivateur des campagnes est poursuivi par de faux prophètes qui démolissent sa foi, et lui substituent l'erreur, l'orgueil et l'envie.

Le cabaret, cette citadelle du mal, a sa littérature falsifiée, immorale et impie, comme il a son vin frelaté, ses liqueurs corrosives et son café menteur. Il reçoit son journal démagogique, et il le verse avec ses bouteilles. Il cache, sous une poutre noircie, ses gravures obscènes, ses pamphlets incendiaires, ses brochures radicales, ses blasphèmes et ses poisons de contrebande, et il les sert à ses habitués avec ses barils dérobés aux taxes des *droits réunis*.

Et lorsqu'il arrive que, dans un hameau, la civilisation du cabaret ne monte pas jusqu'aux journaux imprimés ou jusqu'aux publications inavouables, il a des publicateurs attitrés et des journaux vivants, qui ne reçoivent ni *avertissements* ni *communiqués*, et dans lesquels tout le monde sait lire.

— Et alors, dit M. de C..., l'honnête paysan qui, pour conclure une vente un jour de marché, entre innocemment au cabaret, est saisi et endoctriné par les professeurs du lieu. Ebranlé, ébloui, terrifié par certaines révélations, promesses, menaces, il subit avec une soumission d'enfant les opinions des journaux parlants; en une heure il apprend la Saint-Barthélemy, l'Inquisition, les Borgia, Galilée, et bien d'autres choses classiques. On commence son éducation par la base, et on le fait monter graduellement, le vin aidant, jusqu'à l'ivresse révolutionnaire. On l'enrôle alors dans des associations formidables qu'il redoutait, et dont il a peur plus que jamais; et, une fois pris dans l'engrenage, il est un rouage

Digitized by Google

qui obéit à l'impulsion. N'est-ce pas cela, monsieur le curé?

— C'est cela, et plus encore. A cette éducation reprise en sous-œuvre et... *internationale*, le cabaret ajoute le procédé anglo-chinois de l'abrutissement graduel, physique et calculé. Les embaucheurs empoisonnent au sens propre l'homme des champs auquel ils veulent faire *avaler l'iniquité comme l'eau ;* ils endorment et stupéfient ses facultés, et quand ils l'ont réduit à un état de demi-sommeil intellectuel, ils lui font faire des rêves de fortune et de spoliation. Alors ils en sont maîtres : l'absinthe et le socialisme coulent dans ses veines, les convoitises et les vermouths brûlent ensemble ses organes, il respire la haine et l'eau-de-vie, son haleine devient un mélange d'alcool et d'impiété. Quand il en est là, le champ de ses pères n'a plus de charmes, la fortune de ses fils n'est rien pour lui, il n'a devant les yeux que les rentes du bourgeois, et dans l'esprit que la pensée de boire et de jouir sans travailler. Cœur, sentiments de famille et raison : tout a été détruit par *l'eau de feu* et par les professeurs de mensonges du cabaret... Messieurs, j'en sais long, je vous assure, sur cet ennemi des foyers et ce désorganisateur des sociétés, moi prêtre, qui reçois les confidences désespérées des familles et les aveux craintifs des malheureux pris au piége...

Pourquoi la chaumière vote-t-elle si mal? disait l'un de vous. Ah! pourquoi?... Pourquoi l'instinct de l'honnêteté chez l'homme des champs est-il oblitéré?... Pourquoi la famille, sapée dans ses fondements, menace-t-elle de s'écrouler sur le champ qui l'a vu naître?... Pourquoi le sentiment patriotique, l'amour du pays et du village est-il emporté par des flots grossissants?..... Pourquoi la vieille église, minée dans ses fondements par le torrent, s'effondre-t-elle sur la tête de son prêtre désolé?...

— Cher monsieur le curé, dit le baron ému, comme vous êtes bien le pasteur de vos brebis!... comme vous y mettez votre âme et votre cœur!

— Monsieur le baron, je serais un pauvre prêtre s'il en était autrement. Je réponds sur ma vie et sur mon éternité de ce troupeau que le cabaret me dérobe, et puis... je l'aime.

— En vérité, vous ne ressemblez à personne, s'écria M. B. Voilà une parole étrange, monsieur le curé, dans une bouche absolument vraie comme la vôtre, et vous la dites d'ailleurs d'une manière si sentie qu'elle impose la conviction. Eh bien, je ne la comprends pas...

Digitized by Google

Un fonctionnaire quelconque l'introduit dans un discours à *ses chers administrés :* personne ne s'en étonne, et chacun sait ce qu'elle vaut. Mais vous, quand vous la prononcez, c'est qu'il n'y a rien à retrancher à sa signification ni à sa portée. Vous *aimez*, et Dieu me pardonne! avec tendresse, vous aimez *ce troupeau*, cette masse d'hommes grossiers et pervertis, incultes et ingrats, vous, esprit cultivé, cœur délicat, raison si forte!... Vous aimez ces hommes, dont la plupart ne vous aiment pas et sont incapables de vous comprendre, qui résistent à votre dévouement et le méconnaissent, et sur lesquels vous ne conservez pas même les illusions dont je vous avais cru imbu; ces hommes, parfumés de haine et d'eau-de-vie, comme vous le dites si bien, et qui, malgré les belles exceptions que je ne nie plus, sont prêts à vous lapider au signal d'un misérable, et à brûler église et presbytère en dansant autour!

— Mon cher ami, vous n'êtes pas prêtre, dit le curé en posant affectueusement sa main sur l'épaule du châtelain, et les administrateurs dont les discours sont ornés de feintes tendresses ne le sont pas non plus : c'est là tout le mystère.

— Allons donc, cher curé! reprit M. B., vous ne prétendez pas imposer à ma foi la théorie du miracle perpétuel, vous à qui j'ai entendu soutenir la thèse de la rareté du miracle dans l'économie providentielle. En devenant prêtre, vous restez homme, avec des devoirs et des grâces de plus sans doute, mais avec le même cœur et la même intelligence.

—Pas tout à fait, je vous l'assure, répondit sérieusement l'abbé S. Sans miracle, mais avec l'assistance de Dieu, le cœur se transforme quand on prend les engagements irrévocables et vraiment surnaturels du sacerdoce. C'est un abandon si complet de soi-même! C'est une si formelle résolution de n'aimer que ce que Dieu aime et d'aimer tout ce qu'il aime! un vœu si solennel et si terrible d'aimer les âmes pour Dieu, et, dans la mesure possible à l'humanité, comme lui... *usque ad mortem!*... Alors on demande avec tant d'ardeur et de larmes, messieurs, le *cœur pur* et *l'esprit de droiture* que sollicitait le prophète, le *cœur nouveau* dont parlent sans cesse les Écritures!... alors on se détermine à tant d'immolations pour devenir, suivant l'expression de l'Apôtre, *un autre Jésus-Christ*, qu'une grande et complète révolution s'opère dans l'homme. Et en réalité, il faut si bien circoncire et dompter son cœur pour être prêtre, il faut se résoudre en tout en de tels changements, que le miracle serait que le cœur restât le même.

Digitized by Google

Outre cela, vous ne calculez pas, messieurs, qu'au saint autel le prêtre est tous les jours en contact réel, direct, effectif, avec le cœur de Jésus-Christ; vous oubliez la vertu des sacrements, vous ne songez pas aux effets de cette intimité nécessaire avec le cœur et l'âme du Maître. Mais réfléchissez-y, et vous ne vous formaliserez pas, si je vous déclare que le cœur gagne en largeur, en solidité et même en tendresse; et vous ne vous étonnerez pas si je vous affirme, dans la simplicité de mon cœur, que j'aime de toutes mes forces, et bien plus que ma vie, ces âmes que Jésus-Christ aime d'un amour infini, pour lesquelles il est né et il est mort, et dont il m'a confié la garde et le salut.

— Cher et vrai pasteur, dit M. B. en lui tendant la main, aimez-nous aussi!

— Mais, fit le curé en lui rendant son étreinte, vous êtes une brebis du troupeau.

— Alors, nous! s'écrièrent simultanément les deux hôtes du château.

L'abbé S. était très-ému, aussi bien que ses interlocuteurs. — Messieurs, leur répondit-il, le prêtre doit imiter en tout le Sauveur, et qui mieux que notre Maître a pratiqué et enseigné l'amitié!... Soyons amis... *usque ad mortem*, et au delà.

— Oui, dit le baron, et réunissons-nous quelquefois pour causer encore de choses sérieuses; cela fait du bien.

— Il est certain, reprit M. de C., que rien n'est rare aujourd'hui comme un entretien sérieux.

— Et que rien n'est plus profitable, ajouta le chasseur. Donc, continuons celui-ci :

Vous et monsieur le curé vous attribuez au cabaret tous les votes radicaux des campagnes. On enrôle là, dites-vous, le paysan dans l'armée du désordre, et son vote appartient aux meneurs et aux chefs. J'admets cela pour ceux qui entrent en effet dans les voies révolutionnaires; mais les conservateurs eux-mêmes votent mal, ceux qui vont au cabaret et ceux qui n'y vont pas.

— Je crois, répliqua M. de C., qu'on pourrait diviser en trois classes les paysans conservateurs qui votent en révolutionnaires. Les premiers, circonvenus et trompés au cabaret, s'élancent d'enthousiasme dans les rangs des sociétés occultes et reçoivent d'elles des mots d'ordre auxquels ils obéissent sans les comprendre. Les seconds, enrégimentés par surprise et par camaraderie, marchent à contre-cœur, mais marchent parce qu'ils sont pris dans l'engre-

Digitized by Google

nage. Les troisièmes, enfin, marchent ou votent tout simplement parce qu'ils ont peur des hommes de cabaret et de désordre qui les menacent. Plus ils sont conservateurs et plus ils ont peur, plus ils sont riches et plus ils caressent ceux qui en veulent à la richesse, plus ils tremblent et plus ils sont soumis.

— C'est bien cela, dit le curé : nul ne saura jamais les ravages que commet la peur dans nos campagnes, sinon les exploiteurs. La peur et l'envie sont les bases de leurs opérations, et, messieurs, il est toujours facile d'exciter et de développer ces deux passions dans le cœur de l'homme qui se sent faible et pauvre.

— Mais comment se fait-il, objecta B., que la peur tourne tout entière au profit de la démagogie? Ici, par exemple, je suis ou parais une puissance, d'où vient que ma puissance n'intimide pas l'électeur?

— Vous, mon cher ami? En premier lieu, vous ne menacez pas; en second lieu, vous prenez rang de solliciteur : cela détruit le prestige ; c'est vous qui *avez peur* d'échouer, vous qui demandez l'aumône sans bâton ferré, on n'a pas peur de vous; en troisième lieu, vous ne venez pas au cabaret, et, Dieu en soit béni ! glisser votre candidat au milieu des petits verres. Si vous y veniez d'ailleurs, ce qu'à Dieu ne plaise ! on saurait bien que vous êtes un faux frère, un hôte intéressé, dont on peut boire le vin, mais dont il faut déchirer le bulletin pour ne pas tomber sous le coup des vengeances et des représailles *des vrais*.

— On voit pourtant des élections réussir par ce procédé.

— Hélas ! oui, quelquefois... Mais j'aime mieux un échec qu'un succès à ces conditions.

— Bath !... En des temps comme les nôtres il ne faut pas être trop fier, dit le baron: on se tire de l'élection comme on peut et l'on a le député.

— Monsieur le baron, je n'imagine pas qu'un député radical puisse jamais, par ses votes, faire au pays autant de mal que de telles élections. A force de vin et promesses on arrive en effet à entraîner l'électeur; mais on arrive plus sûrement encore à creuser dans son âme des abîmes de mépris, à détruire en lui tout ce qui peut rester d'estime, de respect et de confiance pour les classes élevées, à balayer enfin tout sens moral. Oui, une fois, on emporte ainsi un scrutin d'assaut; mais en même temps on compromet toutes les élections futures en achevant de démoraliser les masses. Ces moyens de désordre mis au service de l'ordre, ces pro-

Digitized by Google

cédés malhonnêtes employés par ceux qui représentent l'honnêteté, sont pour le paysan le renversement de tout principe, la négation de toute morale, le bouleversement de la conscience publique. Et en un sens, et dans une mesure, il a raison... Scandalisé et dérouté, convaincu, comme il le dit alors, qu'*ils ne valent pas mieux les uns que les autres*, il ne croit plus à rien ni à personne. Dieu nous préserve de ces victoires hontenses et funestes à l'égal des défaites, et au delà!... Je demandais hier, messieurs, le rapprochement du château et de la chaumière, mais que l'intermédiaire n'en soit pas le cabaret!...

— Qu'il soit le champ plutôt, n'est-ce pas? interrompit le baron.

— C'est en effet le vrai terrain de la réconciliation. Le château (passez-moi la hardiesse de la métaphore), le château habitant ses terres et les cultivant avec l'aide de la chaumière; la chaumière labourant son patrimoine et l'ensemençant avec l'aide du château; l'un et l'autre se rencontrant tous les jours aux champs, sous le même ciel, en vue du même clocher, travaillant de concert à l'œuvre commune, et faisant monter ensemble vers le *Père* des vœux semblables.

— Mais l'*Eglise* aussi serait le vrai terrain de la réconciliation.

— Elle en sera, messieurs, la consécration. Château et chaumière s'agenouilleront devant le même autel, uniront leur voix dans un même cantique et s'assiéront sous la même chaire pour écouter le même enseignement, quand ils auront ensemble, et la main dans la main, cultivé la terre et regardé le ciel. Le riche agriculteur et *résident*, le paysan cultivateur et laborieux ne seront jamais ni des artisans de révolution ni des fauteurs d'impiété.

— Pour en arriver à cette *conjonction rurale* des deux extrémités sociales, objecta M. de C., il faudrait assurer la stabilité de la famille et l'hérédité de la propriété; il faudrait, partant, remanier le code, revenir à la liberté testamentaire et à tout un ensemble de conditions légales et sociales qui sont loin de nous.

— Mon cher ami, j'indique un but à poursuivre, vous me répondez par les moyens de l'atteindre : nous sommes d'accord.

— Mais ces moyens sont une grosse question.

—Si grosse, si grave et si complexe, que je vous demande de n'y pas toucher aujourd'hui. L'heure de mon catéchisme approche, messieurs, et j'irai bientôt traiter des sujets plus profonds encore avec un petit peuple pour lequel *le champ* est, je vous le garantis, la santé, le bonheur et l'avenir.

Digitized by Google

— Et le cabaret?...

— Oh!..... le cabaret!..... Il est, pour l'adolescent, plus qu'un danger, un malheur et un vice, il est essentiellement le crime.

— *O fortunatos nimium!*... fit le baron.

— Pourvu que le serpent n'intervienne pas!... soupira le curé; alors, monsieur le baron, n'en plaisantez plus, c'est le Paradis terrestre.

— Et pour aller jusqu'au bout, continua le chasseur avec un éclat de rire, l'arbre est le cabaret, et le serpent, le cabaretier du Paradis terrestre.

—Je n'oserais pas formuler cette propsition, articuler ces mots, et je crois vraiment que je les pense, reprit le curé en partageant sa gaieté; mais mon audace, qui recule devant de telles expressions, se tirera d'affaire en retournant les termes: le cabaret est au village l'arbre de la science du mal, et son exploiteur est le serpent.

Après tout, messieurs, le paradis terrestre était le champ, le vaste champ de Dieu et de sa bonté. Il était aussi le champ du bonheur et de la vertu de l'homme; et, dans ce champ il y avait un seul ennemi de l'homme et de son bonheur : c'était l'arbre séducteur, qui tentait l'homme par la gourmandise, et dans lequel le serpent parlait: cela ressemble terriblement au cabaret.

— Avec la différence énorme cependant, dit le châtelain, que le cabaret ne foudroie pas instantanément celui qui mange de son fruit, tandis qu'Adam et Ève furent perdus dès le premier jour.

— Non, mon cher ami, pas si énorme la différence. Lorsque nos premiers pères eurent mangé le fruit dont la punition était la mort, ils vécurent encore et longtemps; mais ils vécurent nus et souillés, et s'acheminèrent ainsi vers le châtiment final. L'homme, *intelligence*, qui se livre aux plaisirs grossiers et aux passions brutales personnifiées au village, excitées et satisfaites par le cabaret, l'homme, *âme et esprit*, meurt fatalement de ces excès charnels, *morte morieris* : la sentence est la même. Mais entre le premier acte qui le condamne et le dernier châtiment, entre la première blessure et la mort, il y a souvent un long espace de vie mourante, dans la honte et la nudité. Le supplice n'est pas immédiat, il ne le fut pas pour nos ancêtres; mais on n'y échappe pas, et celui qui remplace le travail et l'air pur du champ par le cabaret, commence par la nudité et finit par la mort... Hé! messieurs, que de paradis terrestres détruits par le serpent du cabaret! même sans figure et sans parabole, que de

Digitized by Google

ronces dans les héritages et que de terres improductives après sa victoire!... Que de familles dépouillées et nues, que d'enfantements douloureux dans les chaumières qu'il a visitées! Quelles malédictions pèsent sur les champs incultes et sur la demeure délabrée de l'homme qui mord à ce fruit défendu!...

— Pasteur, interrompit le baron, nous tournons à la subtilité.

— Préférez-vous une parole directe de Dieu, un conseil formel de l'Esprit-Saint? écoutez-le nous disant au chapitre VII de l'Ecclésiastique : *Ne fuyez* pas *le travail de la campagne qui a été créé par le Très-Haut*... Voilà pour le champ... et quant au cabaret, les livres saints en parlent avec une précision bien saisissante. Lisons Salomon. Et cependant nous pourrions dire, puisque nous sommes en veine de hardiesse, que Salomon sombra dans les abîmes du cabaret, l'écueil auquel il se heurta étant moralement, pour les rois, l'équivalent de cet ennemi spécial de mon ministère. Mais enfin vous souvenez-vous du chapitre XXIII des Proverbes? l'avez-vous lu?

— Assurément non, s'écria le baron.

— Oh! monsieur le baron, ne m'entraînez pas dans une nouvelle digression!... Avec cet air satisfait d'ignorer l'Écriture, vous touchez à une de mes douleurs intimes. Comment des chrétiens ne lisent-ils pas les saints livres? Des chrétiens, dis-je... je pardonnerais encore à des protestants cette abstention, ils peuvent redouter le trouble et le vague des interprétations; mais vous, catholiques, qui n'avez qu'à vous tourner du côté de l'Église pour que toute obscurité disparaisse, comment négligez-vous cette lumière? Sans la tradition dont l'Église est la gardienne, les profondeurs de la Bible sont effrayantes pour la faiblesse de l'esprit humain; mais avec l'infaillibilité de l'Église, comme tout devient profitable, comme le cœur se réchauffe, comme l'esprit s'éclaire sans péril, comme l'âme se nourrit de ces paroles tombées de la bouche de Dieu même!... Oh!... messieurs, vous êtes presque comme tout le monde en cela, je le sais, mais c'est justement ce qui m'afflige et... ce qui m'entraîne.

— Cher pasteur, dit M. de C., j'ai bien envie de vous prouver que je lis du moins le livre de Job ; *Plenus sum enim sermonibus*, disait-il, et vous êtes comme lui, si plein de vos discours qu'ils débordent de votre âme.

— C'est vrai, répondit en souriant l'abbé S.; mais, à ma décharge, je suis rarement en face d'un auditoire si intelligent, si

Digitized by Google

attentif et si bienveillant. Le cabaret m'en ménage d'autres.....

— Encore lui.

— Toujours, parce qu'il me poursuit partout. Il est à l'église soufflant le doute, inspirant l'irrévérence, glissant le blasphème autour de l'autel et installant le sophisme en face de la chaire.

Mes pauvres villageois, que le serpent attire et subjugue, vont encore à la messe le dimanche : cette vieille tradition a des racines dans leur cœur et au plus profond de leurs entrailles; ils iront à la messe longtemps encore, toujours peut-être, tant il est difficile aux âmes honnêtes de se déprendre tout à fait de Dieu; mais là, à l'église, abrutis par le vin et poursuivis par les discours des faux prophètes, ces pauvres gens ont maintenant d'étranges préventions et un fond d'arguments tous faits contre les prônes de leur curé...

Oui, le cabaret est là, messieurs, sous ma chaire, comme une puissance avec laquelle il faut compter; il est là, et je connais bien ses rires, ses mécontentements et les airs de défi qu'il inspire. Et comme il s'en prend aux mots plus qu'aux idées, je sais même aujourd'hui, à ne plus me tromper, quels sont les mots qui les provoquent. Je sais que le mot de *confession*, par exemple, fait jaillir de ces roches, frappées par la verge du cabaret, des sources d'accusations banales et de joyeusetés voltairiennes traduites en argot ou en patois; je sais que les mots de soumission à l'Église, de dogme, d'aumône, de papauté, de concile, d'infaillibilité, de prêtre, de couvent, etc., etc., amènent contre moi une pluie de projectiles émoussés, de vieilles flèches ramassées dans la boue et mille fois lancées contre l'enseignement, l'histoire et l'autorité de l'Église. Je sais de plus qu'au sortir de là mon discours sera rapporté au cabaret et défiguré; puis commenté, réfuté, démoli par des pontifes souverains dont l'infaillibilité n'est jamais contestée. Je sais enfin que je ne puis prêcher l'évangile qu'en me faisant jour à travers des broussailles qui se referment derrière moi à mesure que je les écarte par devant, car *qui a bu boira*, on retourne au cabaret... et il a raison de toute raison... Mais, messieurs, vous êtes las de ce sujet qui ne peut vous intéresser comme moi.....

— Point, dit le baron, je prends goût au cabaret.

— Si tels sont les résultats que j'obtiens!... fit l'abbé S. en saisissant son chapeau.

— Non, continua le chasseur, vous ne partirez qu'après nous

Digitized by Google

avoir fait connaître ce fameux chapitre XXIII des Proverbes, où Salomon traite du cabaret. Vous nous le devez, et j'y ai des droits particuliers pour la leçon qu'il m'a value.

— Vous l'auriez tout entier avec mes excuses, monsieur le baron, répondit le curé en regardant sa montre et en souriant, s'il m'en restait le temps. Ce chapitre, il faut bien le dire, ne traite pas toujours du cabaret; mais il s'adresse généralement aux hommes de cabaret des différentes classes de la société. Seulement nous ne serions pas capables, vous de l'écouter et moi de le dire sans commentaires; il faut donc se borner, et voici, en deux versets, une sorte d'imprécation qu'il faudrait pouvoir faire entendre à la ville et à la campagne, écoutez :

Cui væ? Cujus patri væ?.....A qui dira-t-on malheur? Au père de qui dira-t-on malheur?... Pour qui les querelles? Pour qui les précipices? Pour qui les blessures sans motifs? Pour qui la congestion des yeux? sinon pour ceux qui passent le temps à boire du vin et qui mettent leur plaisir à vider des coupes?

Messieurs, c'est la vérité, tous les malheurs sont là pour le villageois, dans cette coupe et dans ce temps passé à boire du vin, et cela parce qu'il *boit* en même temps *le vin de l'iniquité*, *vinum iniquitatis bibunt*, dit encore Salomon. Le laboureur aime uniquement sa famille jusqu'au jour où il fréquente le cabaret; il aime l'ordre, la paix, la hiérarchie, il pratique le respect jusqu'à ce moment funeste où il s'attable au cabaret; il aime l'Église, son enseignement, ses pompes sacrées, le prêtre, ses conseils, il aime tout de la religion, jusqu'à cette heure fatale où il devient un habitué et un pilier de cabaret. *Le vin, qui d'abord entre agréablement* (toujours d'après Salomon), *le mord à la fin comme un serpent et répand en lui son venin comme un basilic*. Remarquez bien ce mot de serpent qui justifie nos comparaisons antérieures. L'immoralité et l'impiété sont ce venin, et d'autre part, terrible cercle vicieux, *le ventre des impies est insatiable* (1), en sorte que, en buvant il devient impie, et en devenant impie il veut boire davantage. Et en le voyant ainsi abandonné, sans défense, aux passions charnelles, Salomon l'appelle *un homme endormi au milieu de la mer, un pilote assoupi qui a perdu le gouvernail*, et qui, dans son abrutissement, ne sait plus que répéter. *Quand me réveillerai-je et quand trouverai-je encore du vin pour boire!....*

(1) *Prov.*, XIII, 25.

Digitized by Google

Aussi Salomon avait-il débuté par ce conseil initial : *Ecoutez-moi, mon fils, et soyez sage, que votre âme marche droit dans la voie, ne vous trouvez donc point aux tables de ceux qui aiment à boire... car en passant le temps à boire, ils se ruineront...* Ainsi s'exprime Dieu lui-même, messieurs, lorsqu'il parle de mon ennemi. Oh! croyez-le, le champ serait l'immense supériorité du village sur la ville, si le cabaret n'était pas là.

— Mais il est là, dit M. B., et vous admettrez bien, mon cher curé, que cela nous disculpe un peu, nous classes dirigeantes. Jamais, que je sache, nous n'avons poussé le paysan à déserter le champ pour fréquenter le cabaret.

— En êtes-vous bien sûr?

— Oh!.., fit le baron, je vous déclare, monsieur le curé, que, dans ma vie de chasseur, je me suis souvent trouvé au milieu de villageois plus ou moins amis du cabaret, et que je n'ai jamais manqué l'occasion de leur parler... à peu près comme Salomon.

— Vous auriez fait beaucoup plus, monsieur le baron, qu'il ne s'agirait encore que de votre action personnelle. Ne parlons pas de vous homme, mais de vous classe.

— Bien; mais où avez-vous vu des riches, des nobles, des châtelains, des financiers, pousser le paysan au cabaret?

— Par les épaules, non.

Et autrement?

— Autrement?... Oui.

— Cette fois, monsieur le curé, vous abusez tout simplement de la position. Je veux y mettre toute la déférence possible; mais cette affirmation dépasse la mesure.

L'abbé S. sourit.

— Un peu de prudence, sinon de mesure, monsieur le curé, dit en riant M. de C., qui depuis un moment écoutait en silence; la patience de Nemrod semble épuisée.

— Vous riez, reprit le baron; mais c'est la vérité que je me sens agacé par ces paradoxes flagrants. Pardon, monsieur le curé, mais vous nous traitez vous-même assez rudement pour nous permettre la franchise.

— Elle doit être l'essentielle condition de nos entretiens, cher monsieur, répondit le curé; mais, ajouta-t-il, la patience aussi.

— Vous avez raison et je vous écoute, fit le baron.

— Et moi je me hâte, messieurs, et je me borne à vous poser quelques questions.

Digitized by Google

L'homme des vieilles races qui s'isole dans ses souvenirs, ses désespoirs patriotiques et ses mécontentements politiques; qui, s'il ne donne pas de mauvais exemples et de fâcheuses leçons, refuse de s'approcher du peuple pour le détourner du mal et l'encourager au bien; cet homme dont l'action devrait être si prépondérante au village et qui, cédant aux incitations de l'orgueil et de la rancune, ne consent à faire aucun effort pour l'exercer aucun sacrifice pour la maintenir; cet homme qui pourrait être le bon ange et l'apôtre de nos campagnes, si son égoïsme et sa *lâcheté de courage*, comme disaient nos pères, ne reculaient devant de tels devoirs, est-ce que, dans une mesure, il ne pousse pas au cabaret ceux qu'il n'en éloigne pas?... Est-ce qu'il n'enlève pas au champ ceux qu'il n'y maintient pas?...

D'autre part, le châtelain qui se livre aux pratiques électorales dont nous avons parlé, qui lutte pour son candidat ou pour lui-même à force d'argent, démolit son adversaire à force de dénigrement, séduit son électeur à force de promesses, enlève son élection à force de vin; le châtelain dont les agents entraînent le paysan au cabaret, et du cabaret au scrutin, pousse-t-il, oui ou non, le villageois au cabaret?... l'arrache-t-il au champ?

Mais ce n'est pas tout, messieurs. L'homme des classes dirigeantes qui, loin d'écouter Salomon, *l'imite*..., et... à sa seconde époque, l'homme de table et de plaisirs, n'indique-t-il pas au peuple le chemin du cabaret?... Pensez-vous que le résultat naturel de la débauche plus ou moins raffinée du grand soit de tourner le cœur et les regards du petit vers la vie simple, laborieuse et sobre, et de lui donner un goût exclusif pour les joies champêtres?... Le croyez-vous?...

Vous figurez-vous que l'homme de la grande propriété, de la finance ou de l'industrie, le riche enfin qui, par œuvre ou par parole, déracine la foi autour de lui et détourne ses inférieurs de la pratique religieuse, qui fuit la prière, profane les saints jours, rit du prêtre, de l'Eglise, de Dieu même, et verse son ironie et son or au profit du scepticisme; vous figurez-vous que cet homme dont le banc est vide, le dimanche, à l'église du village, et le chantier ouvert, dont la table ne fait pas mémoire de catholicisme le vendredi, dont la vie est le matérialisme en action, comme sa conversation est l'épicuréisme en discours et l'irréligion en théorie; vous persuadez-vous que ce riche prêche avec succès les charmes de la vie rurale et l'amour du clocher? Pensez-vous qu'il

Digitized by Google

soit un ennemi pour le cabaret qui, chez nous, bénéficie, je le sais trop, messieurs, de toute prière omise, de toute messe manquée, de toute confession supprimée, de toute conviction religieuse détruite ou amoindrie, de tout scandale, de tout ébranlement d'âme et de conscience?...

Je ne dis rien, messieurs, de ceux qui soudoient et encouragent les professeurs de mensonge, les faux prophètes de tribune et d'école, les empoisonneurs de profession pères des générations de cabaret; je ne dis rien de ceux-là, les autres ne suffisent que trop, hélas! à justifier l'affirmation qui vous a étonnés, un peu scandalisés et presque blessés.

— Non, cher pasteur; moi seul, fit le baron, et encore je suis vaincu de nouveau..... et convaincu.

Le curé lui tendit la main : Cette fois, dit-il, le catéchisme sonne, et mes enfants m'attendent.

Mme de Marcey.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN

POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'ART CHRÉTIEN

VASARI [1]

Il faut se figurer Côme Ier de Médicis, dans l'âme duquel n'entra jamais la moindre lueur d'idéal d'aucune espèce, imprimant à l'école florentine, telle qu'elle était constituée sous son règne, des tendances analogues à son caractère et à ses conceptions personnelles. Pour y réussir, il lui fallait des instruments appropriés à son dessein, qui était de rompre, au point de vue de l'art comme au point de vue de la politique, avec tout ce qui restait des anciennes traditions. Ces instruments se trouvèrent et jouèrent leur rôle avec un degré d'impudence dont il serait difficile de signaler un autre exemple dans l'histoire des peuples civilisés. Le coryphée de cette bande servile est sans contredit Vasari, auquel sa triple servilité comme courtisan, comme peintre et comme écrivain, procura des travaux immenses et lucratifs qui, par une amère ironie du sort, ont été presque tous conservés, tandis que la main des hommes et celle du temps se sont comme acharnées à l'envi à la destruction de tant de chefs-d'œuvre, aujourd'hui vainement regrettés.

(1) Cette étude inédite a été lue à l'une des dernières séances de la société de Saint-Jean, dont M. Rio était le président d'honneur.

Digitized by Google

Le mot de patronage ne suffit plus pour caractériser l'étrange espèce de relations qui s'établit entre Vasari et la famille des Médicis, tant à Rome qu'à Florence. Il faudrait remonter aux plus mauvais jours de la Rome impériale ou du Bas-Empire pour trouver des professions de dévouement si outrées et si abjectes; et, ce qu'il y a de plus incroyable, ce ne sont pas les ennemis de l'auteur, mais l'auteur lui-même, qui a voulu en perpétuer le souvenir. C'est lui qui, après avoir achevé ce portrait du duc Alexandre qu'on peut voir dans la galerie des Uffizi, a joint à cette production de son servile pinceau une exégèse qui aurait été une tache indélébile à son nom, si elle avait été plus connue. Il y explique le sens allégorique de plusieurs objets accessoires qu'il a introduits. « Les maisons en ruine et les colonnes brisées sont là, dit-il, pour figurer la défaite des Républicains en 1530. Le siége rond sur lequel le prince est assis, indique l'éternité de son règne, attendu que le cercle n'a ni commencement ni fin. Les trois corps tronqués qui servent de support à ce siége, représentent ses sujets, qui, se laissant gouverner en tout par ses volontés, n'ont plus besoin ni de bras ni de jambes. Le drap rouge qui le recouvre et sur lequel le prince est assis, est une allusion au sang de ses ennemis qu'il a justement versé; car ces ennemis sont ceux qui ont voulu s'opposer à la grandeur de l'illustre maison de Médicis. »

Voilà ce que Vasari écrivait sans honte à Octavien de Médicis, et, pour expliquer la faveur si enviée dont il avait été l'objet, il l'attribuait à la sympathie qui existait entre lui et le duc et que ce dernier avait eu la bonté de découvrir lui-même. Aussi l'artiste faisait-il des vœux pour que son cher prince devînt maître de toute l'Italie. N'avait-il pas reçu de lui pour prix de ses travaux herculéens, quoi? des éloges, des promesses, des gratifications? non, un baiser, un baiser sur le front; « et ce baiser, dit naïvement le peintre lauréat, a été pour moi ce que fut jadis pour Apelle le don que lui fit Alexandre de la belle courtisane Campaspe. »

Aussi Vasari faillit-il mourir de douleur, quand le cours d'une vie qui lui semblait devoir être si belle, fut tout à coup tranché par le fer d'un assassin. Heureusement un ami charitable le fit partir à temps pour le désert des Camaldules, où il se remit peu à peu, méditant et même écrivant, sans beaucoup de fruit, sur la vanité des choses humaines. L'avénement de Côme Ier ne tarda

Digitized by Google

pas à lui procurer le genre de consolation auquel il était le plus accessible. Il recommença à voir le présent et l'avenir en beau, comme le prouve une lettre qu'il écrivit bientôt après à Michel-Ange, et dans laquelle il osait dire à ce grand homme, dont les blessures, comme patriote, étaient toujours saignantes, que, s'il revenait à Florence, il lui semblerait s'approcher du paradis!

Michel-Ange fut une des trois grandes puissances que Vasari ne cessa jamais de flatter, et il le flatta beaucoup plus dans ses jours de décadence, moitié par conviction, moitié par spéculation; car ces flatteries lui furent très-profitables. Personne ne se montra prôneur plus fanatique du *Jugement dernier*.

Mais cette exagération fut tout au plus un tort; celle qu'il mit dans les louanges dont il combla l'Arétin, cette autre grande puissance de son siècle, fut une honte. Comme de tous les suffrages contemporains c'était celui qui était le plus ardemment brigué, il n'y eut pas de basses flagorneries auxquelles Vasari n'eût recours pour l'obtenir. Tantôt il s'incline devant l'infaillibilité de ses jugements, tantôt il proclame la divinité de son génie, et, pour donner une idée tant soit peu favorable du sien, il déclare à son héros ou à son oracle qu'il ne lit, n'étudie et n'adore que les ouvrages sortis de sa plume (1); et l'Arétin, en retour de cette adoration, intercédait quelquefois pour lui auprès de Côme de Médicis ou de tout autre membre de la famille; car cette dynastie ne relevait pas moins que les autres de la juridiction suprême que ce personnage s'était arrogée sur tout le domaine de la littérature et des arts.

La troisième grande puissance bassement flattée par Vasari fut le souverain de Florence, et, bien qu'une bonne partie de ses flatteries doive être mise sur le compte de la reconnaissance, il y a dans ses écrits des aveux tellement serviles, qu'il est impossible de lui accorder, vis-à-vis de ses maîtres, la moindre dignité de sentiments. Quand il écrit à Michel-Ange que ceux qui vivent dans les bonnes grâces du prince (et de quel prince!) vivent aussi dans les bonnes grâces de Dieu, il dépasse la limite de l'adulation permise ou tolérée jusqu'alors en Occident, et il emprunte, sans le savoir, une vieille formule qu'il croyait neuve, aux peuples les plus dépravés de l'Orient. C'était comme une sympathie sourde

(1) « Messer Pietro divinissimo, io non studio, e leggio, e adoro, se non le cose di voi. »

Digitized by Google

qui agissait en lui, et dans tous ceux qui, à des titres divers, aspiraient aux mêmes faveurs, les uns prostituant leur pinceau, les autres prostituant leur plume.

Cette prostitution en ce qui concerne Vasari n'était pas sans offrir quelques circonstances atténuantes. Ses relations avec Hippolyte et Alexandre de Médicis remontaient à sa première jeunesse, quand nul ne pouvait prévoir que l'un serait un jour souverain et l'autre cardinal. Ce fut ce dernier qui le fit d'abord venir à Rome, où les bonnes grâces de Jules de Médicis, devenu pape sous le nom de Clément VII, lui étaient acquises d'avance, de sorte qu'il était moins le protégé que la créature de cette dynastie. Quand la mort lui eut enlevé, à peu de distance, le pape et le cardinal, il trouva dans son ancien compagnon, le duc Alexandre, un génie qui, comme il nous l'apprend lui-même, sympathisait merveilleusement avec le sien, ce qui lui valut naturellement des travaux de tout genre, qu'il compare lui-même à ceux d'Hercule, sans parler des gratifications et des baisers qui faillirent lui tourner la tête. Non content de faire agréer ses services comme peintre et même comme peintre décorateur, il voulut apprendre l'architecture militaire pour construire une forteresse qui mettrait Florence dans l'heureuse impuissance de secouer un joug dont elle ne sentait pas encore tous les bienfaits. Un tel dévouement ne pouvait pas rester sans récompense, et Côme de Médicis, devenu grand-duc, ne pouvait manquer d'acquitter la dette de reconnaissance contractée par son prédécesseur.

Vasari fut donc chargé de travaux immenses, auxquels il n'aurait jamais pu suffire, s'il n'avait introduit dans la pratique de son art une manière expéditive, jusqu'alors dédaignée de l'école florentine et qui en précipita la décadence. Lui-même raconte, sans se douter de la prise que son récit donne sur lui, l'ébahissement du pauvre Lappoli, son compatriote, quand ce dernier lui vit peindre en quarante-deux jours, pour l'abbaye de Santa Fiore d'Arezzo, soixante figures de grandeur plus que naturelle, représentant, sur une surface qui avait quatorze brasses d'étendue, les noces d'Assuérus et d'Esther (1). Cette prestesse de pinceau, qui forme un plaisant contraste avec la lenteur de Michel-Ange, était devenue indispensable aux peintres de cour, depuis que l'usage des appareils érigés en l'honneur des nouveaux souverains, soit à

(1) Vasari, *Vita di Lappoli.*

Digitized by Google

l'occasion de leur mariage, avait donné naissance à une nouvelle branche de l'art, plus lucrative que toutes les autres, et dont Vasari, toujours insatiablement cupide, devint naturellement le coryphée, et, pour ainsi dire, le grand maître. Il faut voir, dans son autobiographie, sur quel ton il parle des exploits qu'il accomplit en ce genre. On croit lire le récit de savantes manœuvres qui auraient assuré la prise d'une place forte ou le gain d'une grande bataille.

Tous ces travaux éphémères survivaient rarement à la circonstance qui les faisait naître, et nous ne pouvons juger de leur mérite que sur les descriptions très-suspectes qui nous en ont été transmises; mais, à l'égard de Vasari, nous avons un précieux supplément dans le recueil de ses dessins originaux, où nous voyons, pour ainsi dire, poindre les grandes pensées dont fourmillait son cerveau. C'est comme un magasin d'inspirations, dans lequel il allait puiser, quand il y avait un appareil quelconque à dresser. Or, il y en avait eu je ne sais combien depuis l'avénement du duc Alexandre, et pas un seul où Vasari n'eût mis la main, de sorte que sa supériorité reposait sur une longue série de succès, quand il fut chargé en 1565, de concert avec Borghini, de préparer les dessins d'un appareil qu'on voulait construire à l'occasion du triste mariage de Jeanne d'Autriche avec le prince héréditaire, déjà dominé par sa tragique passion pour Bianca Capello (1).

Le sort qui attendait la victime n'était un secret pour personne; mais Vasari était trop respectueux pour se mêler des affaires d'Etat, et sa verve n'en fut nullement refroidie. Jamais on n'avait encore vu une telle fécondité d'inventions mythologiques; je dis *inventions*, car l'artiste semble avoir dédaigné de travailler sur des réminiscences ou sur des emprunts faits aux auteurs classiques, qu'il connaissait peu. Mais aussi quels types, quels costumes, quelles attitudes! quelle profusion de nudité sans motifs et surtout sans décence!

Dans tout cela pas un groupe, pas une figure sur laquelle la pauvre archiduchesse pût arrêter son pudique regard; car elle avait toutes les vertus qui devaient lui faire un supplice de la vie qu'elle allait mener; et, quand la mort vint terminer son long

(1) Ce prince n'attendait que la cérémonie nuptiale pour loger Bianca Capello dans son palais, en nommant Bonaventuri, son époux, intendant de sa garde-robe.

Digitized by Google

martyre en 1578, le peuple, moins prudent que les artistes, l'honora de ses bénédictions et de ses larmes.

Vasari avait un moyen bien sûr de se faire pardonner par son patron les inégalités, les faiblesses et les grossièretés de son vulgaire pinceau; c'était en mettant toujours en avant une idée dynastique à l'usage de ceux qui n'admettaient pas encore toutes les conséquences du nouveau régime. Il en faisait lui-même le naïf aveu, quand il écrivait que le but de toutes ces démonstrations était de *proclamer comme très-bien sagement fait tout ce qui était fait par les princes.* Avec de pareilles maximes, pratiquées sans relâche, il n'est pas étonnant que Vasari se soit maintenu dans les bonnes grâces du duc Côme, pendant toute la durée de son long règne, et qu'il ait obtenu de lui toutes les faveurs auxquelles sa cupidité ou sa vanité attachait quelque prix. Outre les bénéfices directs qu'il retirait de cette position brillante, il y avait les bénéfices indirects, ceux que lui procurait la vogue presque scandaleuse dont il jouissait à Florence et dans toute la Toscane, comme peintre favori du souverain. C'était une manière de faire sa cour, et c'était une des plus innocentes. Seulement il en est résulté une telle multiplication des œuvres si ternes et si monotones de Vasari, que l'œil finit par en être fatigué. Cette fatigue poursuit le voyageur dans presque toutes les villes d'Italie, depuis Naples jusqu'à Venise, où le patronage de l'Arétin le cédait à peine à celui du doge. Ici du moins on lui demandait des dessins pour des appareils de fête, et d'autres ouvrages qui étaient plus ou moins de sa compétence; partout ailleurs, on voulait avoir de lui soit des tableaux de dévotion, soit des compositions historiques ou légendaires, qui auraient demandé un peintre ou plus naïf ou plus inspiré; mais on en était déjà venu à ce degré de décadence où l'on ne s'aperçoit même plus de l'absence d'inspiration, parce que la source en est également tarie dans ceux qui produisent et dans ceux qui jugent. Qu'elle le fût dans les hommes de cour, dans les hommes de plaisir et dans les hommes d'affaires, cela ne peut paraître que naturel, quand on pense à tout ce qu'on avait fait pour flétrir les imaginations aussi bien que les caractères; mais il semble que le cloître eût dû conserver au moins quelques étincelles du feu sacré, lors même qu'il était éteint ou près de s'éteindre partout ailleurs. Il n'en fut rien. A l'exception des Dominicains, chez qui vivait encore le souvenir de Savonarole, et qui protestèrent de loin en loin, du moins à Florence,

Digitized by Google

contre les envahissements de la nouvelle école, la plupart des ordres religieux, les riches plus que les pauvres, les savants plus que les contemplatifs, les hommes plus que les femmes, marchèrent joyeusement avec leur siècle, et Vasari fut pour eux ce qu'avait été Giotto pour les Franciscains et les Dominicains de son temps. On compte par douzaine les tableaux qu'il peignit pour les Olivétains de Naples, et c'est par toises carrées qu'il faudrait mesurer les surfaces qu'il couvrit de ses peintures improvisées à Rimini, à Ravenne, à Pérouse, à Cortone, à Bologne, à Arezzo, à Pise, à Lucques, chez les Camaldules de Toscane, et surtout à Florence et à Rome. Dans cette dernière ville, où il fut si bien servi par Michel-Ange et par ses propres intrigues, il sut se concilier la faveur non stérile des huit papes qui se succédèrent, sur le Saint-Siége, depuis la mort de Léon X jusqu'à celle de Grégoire XIII, de sorte que son activité, comme artiste, embrasse un intervalle de plus d'un demi-siècle (1523-1574). Nous nous contenterons de caractériser les produits de cette activité sur les deux principaux théâtres où elle fut mise en œuvre. Pour comprendre la funeste influence qu'il exerça sur l'école florentine, il faut se rappeler ce que nous avons déjà dit sur le rôle que son patron, le duc Côme, assignait aux artistes placés sous sa dépendance. Il voulait une rupture complète avec les anciennes traditions, et il avait besoin d'instruments à la fois dociles et habiles, qui l'aidassent à atteindre ce but. Or, Vasari était doué d'une certaine habileté relative, qui produisait une sorte de fascination sur l'organe visuel ou esthétique de ses contemporains, et, quant à sa docilité, elle ne connaissait point de bornes. C'était donc un intermédiaire excellent entre le souverain et ceux de ses sujets qui aspiraient à l'honneur de mettre leur pinceau ou leur ciseau à son service, et à qui l'on faisait croire que Côme serait à la fois rémunérateur généreux et juge compétent. On savait en effet qu'il travaillait le bronze et le marbre de ses propres mains, qu'il prétendait avoir retrouvé le secret de sculpter le porphyre, qu'il entretenait des agents à Venise et ailleurs pour lui acheter des médailles antiques, que ses présents diplomatiques, pour les cours étrangères, étaient souvent des œuvres d'art; enfin que, pour attirer Michel-Ange dans sa patrie, il lui avait écrit une lettre qui, suivant une légende de cour, l'avait fait pleurer d'attendrissement.

Tels étaient les principaux éléments de l'espèce de popularité

Digitized by Google

factice qu'on était parvenu à créer à Côme de Médicis parmi les artistes florentins. C'était un acheminement à l'exécution d'un projet favori, médité sans doute depuis longtemps, et complément nécessaire de tous ceux qu'il avait accomplis dans le même but depuis le commencement de son règne. C'était de centraliser l'art, comme il avait centralisé la justice et les finances, et de réprimer son essor, s'il était tenté d'en avoir, par des règlements combinés de manière à dissimuler, autant que possible, les entraves dont on voulait le charger. Ainsi fut fondée, dans l'année de grâce et de misère 1562, cette fameuse académie de dessin qui malheureusement servit de modèle à beaucoup d'autres, et qui porta si bien le coup de grâce à l'école florentine, qu'on peut dire qu'elle mourut sans agonie.

C'était à Vasari, peintre favori du fondateur, que revenait le grand rôle dans cette nouvelle fondation. Aussi fut-il saisi d'un enthousiasme qui ne lui était pas ordinaire, quand il fit sa première motion devant cette élite imposante de génies contemporains : il voulait que, pour début, on votât l'érection d'un temple, à la construction et à la décoration duquel devraient concourir tous les académiciens par des œuvres de sculpture et de peinture dignes de la circonstance. C'était une espèce de programme en action, au lieu d'un programme en paroles, et Vasari, qui ne compta jamais la modestie parmi ses vertus favorites, ne se réservait pas la part la plus insignifiante, quand la mort de Michel-Ange, survenue en 1564, vint offrir au nouvel aréopage un moyen bien autrement solennel de proclamer, devant l'Italie tout entière, non pas ses principes, car il n'en avait pas, mais sa manière de comprendre le rôle qu'on lui permettait de jouer. Vasari se trouva donc plus heureux et plus important que jamais, comme chef réel de cette nouvelle hiérarchie de serviteurs auxquels il commandait au nom du prince, et qui prenaient sur eux l'initiative de tous les projets trop aventureux. Tant qu'ils se contentèrent de prononcer sur la reconstruction ou la décoration des édifices publics, ils purent couvrir leurs opérations de prétextes plus ou moins plausibles; mais bientôt ils portèrent la main, ou plutôt le compas et le marteau, jusque dans le sanctuaire, sans respecter, autrement que pour la forme, les droits des corporations religieuses, et Vasari se fit l'instrument fanatique d'une nouvelle espèce de vandalisme qui consistait à faire disparaître de l'intérieur des vieilles églises toute l'ornemen-

Digitized by Google

tation gothique. On peut voir encore aujourd'hui, à Santa Maria-Novella et à Santa-Croce, le produit de cette singulière réforme dans l'architecture religieuse. Le long des nefs latérales, séparées de la grande nef par une série d'arceaux à ogive, on voit une double rangée de chapelles qui se correspondent symétriquement et qui sont ornées de colonnes et de frontons classiques, dans lesquels sont encadrées des peintures exécutées, presque toutes, par les nouveaux académiciens, pour la plus grande gloire de Dieu et de l'institution naissante. Grâce à ce changement de décoration, on faisait disparaître les fresques surannées du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, sans épargner même celles de Masaccio (1), et on apprenait ainsi aux artistes de la nouvelle génération à chercher plus près d'eux les mobiles dont ils devaient s'inspirer. Puisque tout était en progrès dans ce siècle si riche en découvertes, pourquoi l'art ne le serait pas aussi?

Vasari ne rougit pas de dire que le grand-duc Côme *ordonnait tous ces changements* COMME PRINCE CATHOLIQUE *et pour marcher sur les traces du grand roi Salomon*, et l'on comprend sans peine avec quelle délectation il parle de ce qu'il fit lui-même, pour seconder de si nobles intentions.

Si on avait voulu l'en croire, il aurait fait bien davantage; car jamais il ne recula devant la multiplicité des tâches, dès qu'il put espérer y trouver la multiplicité des profits, et son patron Borghini fut obligé de l'avertir plus d'une fois du tort qu'il se faisait par son insatiable cupidité (2). Mais il n'y avait pas d'avertissement qui pût contre-balancer en lui la force de cette ignoble tentation. D'ailleurs, il travaillait aussi dans l'intérêt de l'art et même dans l'intérêt des fidèles, puisqu'il avait le bonheur de regarder chacune de ses œuvres comme le produit d'une inspiration qui venait de Dieu lui-même (3).

Quand on entre dans la grande salle du Palazzo Vecchio, il est difficile de se défendre d'un profond sentiment de tristesse, produit par le contraste de sa destination primitive avec celle qui lui fut donnée par le patron de Vasari. C'était là que s'assemblaient les mandataires du peuple, du temps de Savonarole; c'était là, sur ces mêmes murs, aujourd'hui souillés par les peintures qui les couvrent, que Léonard et Michel-Ange, mieux appréciés par la

(1) Quelques-unes de ces fresques ont été récemment découvertes.
(2) Voir dans le recueil des *Lettere pittoriche* la lettre 74^e^.
(3) «Ho fatto la resurrezione di Gesu Christo in quel modo che Dio mi ha inspirato.»

Digitized by Google

République que par les Médicis, devaient tracer chacun leur épisode de l'histoire florentine. C'était pour cette tâche patriotique qu'ils avaient exécuté, sous les auspices d'une magistrature populaire, leurs fameux cartons. On sait comment s'évanouirent tous ces beaux rêves, et comment ce lieu, d'abord destiné à perpétuer les gloires de la patrie, fut ensuite condamné à n'en perpétuer que la honte. En effet, il semble que l'on ait pris plaisir à y étaler toutes les misères du temps, les misères de l'art aussi bien que celles des caractères. Toutes ces statues rangées autour de l'estrade pour la glorification des Médicis, et parmi lesquelles on a osé mettre le duc Alexandre à côté de Léon X, montrent jusqu'où cette dynastie tant prônée avait poussé le mépris de ses sujets, et elles montrent en outre ce qu'était devenue la sculpture sous cet ignominieux patronage; car Baccio Bandinelli était le Lysippe de cette cour, comme Vasari en était l'Apelle; et les ouvrages de ce médiocre sculpteur sont eux-mêmes des chefs-d'œuvre, comparés avec les monstruosités qui les avoisinent, et qui seraient mieux placées dans un amphithéâtre de dissection anatomique.

Tout cela ne peut qu'inspirer au spectateur bien instruit une invincible répugnance; et cependant, celle qu'il éprouvera en parcourant du regard les peintures qui couvrent les murs et le plafond sera encore plus difficile à vaincre. C'est là que se trouve le grand méfait de Vasari et son titre le plus authentique à quelque chose de pire que la réprobation de la postérité. Cette figure sinistre de Côme I^er^, trônant dans le compartiment central, comme un Jupiter dans son Olympe, est doublement révoltante à cause des exploits qui lui ont mérité cette espèce d'apothéose, et qui sont commémorés, à droite et à gauche, par un pinceau non moins expéditif que servile. C'est là que se trouvent toutes ces représentations insultantes de triomphes non éphémères, remportés par la ruse et la force sur le bon droit : la victoire de Montemurlo et celle de Scannagallo, souillées, l'une et l'autre, par d'atroces vengeances; la prise de Sienne, dont Côme I^er^ revendiquait pour lui toute la gloire, dans une lettre curieuse adressée à Vasari, et qu'on croirait empruntée à une correspondance exhumée de Tibère. Il lui écrivait en mars 1562 : « Quand vous peindrez la délibération où fut arrêtée la guerre contre Sienne, ne placez pas de conseillers autour de nous, attendu que nous fûmes

Digitized by Google

seul à la résoudre; mais représentez-y le Silence avec quelque autre vertu! »

On voudrait que Vasari eût borné là ses exploits, comme peintre historique; mais la disette toujours croissante de grands artistes, jointe au progrès du mauvais goût chez les souverains, tant spirituels que temporels, de cette malheureuse époque, lui réservait une autre tâche, dont personne assurément n'était plus indigne que lui, et qui acheva de lui tourner la tête. Je veux parler de la victoire navale de Lépante, que le pape Pie V le chargea de peindre dans une des salles du Vatican.

Il y avait déjà plusieurs années que ce saint pontife, trouvant Vasari en possession d'une vogue incontestée auprès du Siége apostolique, et le considérant comme une partie de l'héritage transmis par ses prédécesseurs, l'avait réclamé du grand-duc Côme, pour orner de fresques et de tableaux trois nouvelles chapelles du palais pontifical. Bien que les peintures du Palazzo Vecchio ne fussent pas encore terminées, l'artiste ne put pas résister à un vœu si flatteur pour lui, et on lui vit exécuter en peu de mois plus de travaux qu'il n'en aurait fallu pour occuper pendant plusieurs années un peintre qui aurait su respecter son art. Tout cela se faisait auprès de la chapelle Sixtine de Michel-Ange et des chambres de Raphaël, et ce rapprochement monta tellement la faible tête de Vasari, qu'il écrivit à son patron de Florence que, pour l'honneur de Son Altesse et pour le sien propre, il aviserait aux moyens de ne pas rester au-dessous de ces deux grands génies (1).

On vit donc Vasari s'acheminant de nouveau vers Rome, pour y consacrer, avec son vulgaire pinceau, qui a contracté presque tous les genres de souillures, le souvenir du plus beau triomphe que les puissances chrétiennes eussent remporté depuis longtemps sur les infidèles; et c'était le saint pontife promoteur de la ligue qui avait amené ce glorieux résultat, c'était le réformateur des abus dans le culte et dans la discipline, c'était le restaurateur zélé de l'idéal ascétique, c'était celui auquel la chrétienté devait un dernier réveil de l'idéal chevaleresque, c'était l'ennemi prononcé de tous les autres genres de décadence, qui se méprenait si prodigieusement sur celle de l'art et qui se montrait juge si peu compétent de l'idéal esthétique!

(1) « Chè qui é Rafaello, ello Michel-Angelo; che vedro, per onor di vostra Aitezza e mio, non essere inferiore. » Gaye, vol. III, p. 238.

Digitized by Google

On peut voir encore dans la salle qui sert de vestibule à la chapelle Sixtine le produit de cette déplorable méprise, et il est impossible de le voir avec indifférence, car il n'y eut jamais une telle disproportion entre la grandeur du sujet et la petitesse du génie. Il n'y a ni personnage ni action qui soit mis en relief, pas un épisode qui soit traité avec verve, pas un détail accessoire qui soit passablement rendu, et les physionomies qui ressortent sur le premier plan sont ternes et froides, comme le coloris. Le tableau où l'on représente les deux flottes rangées en face l'une de l'autre, est le seul qui offre un certain intérêt historique, parce qu'il reproduit exactement, non-seulement l'aspect des galères et des bombardes, mais aussi leur position, qui influa, d'une manière si décisive, sur le sort de cette mémorable journée. La scène où le pape, comme vrai chef de l'entreprise, remet à Don Juan d'Autriche le drapeau et la croix, est tracé sans la moindre animation, et les trois figures allégoriques dans lesquelles sont personnifiées les trois puissances chrétiennes signataires de la ligue, semblent avoir été empruntées aux mascarades du carnaval. Quant à la fresque principale, celle où les Turcs sont aux prises avec les chrétiens, tout ce que l'on peut en dire, c'est qu'elle est au-dessous de toute critique.

L'artiste n'en resta pas moins persuadé qu'il avait fait trois chefs-d'œuvre, et, le pape étant venu à mourir sur ces entrefaites, il écrivait au prince de Toscane ces incroyables paroles : « Sa Sainteté a emporté avec elle les espérances que j'avais fondées sur mes travaux; mais le nom de Vasari passera de siècle en siècle à la postérité (1). »

Tout semblait conspirer pour nourrir en lui cette comique illusion. Pendant que le pape et le grand-duc se le disputaient en Italie, et que les Romains et les Florentins restaient ébahis devant ses insipides productions, le roi d'Espagne cherchait à l'attirer dans ses Etats par les offres les plus magnifiques, et c'était Marc-Antoine Colonna, l'un des héros de Lépante, qui était chargé de les lui transmettre! Non, jamais on ne vit tant d'honneurs accumulés sur la tête d'un artiste, comme jamais on ne vit un si désespérant contraste entre la grandeur des récompenses et la médiocrité des services. Enfin, pour que rien ne

(1) « Sua Santità ne ha portato seco le speranze delle mie fatiche; ma ci resterà a fama di Gorgio per secoli d'anni. » Gaye, vol. III, p. 314.

Digitized by Google

manquât à son bonheur, il mourut sans qu'un murmure de la voix publique vînt troubler le délicieux témoignage qu'il se rendait à lui-même, emportant dans la tombe la conscience de son rare mérite et la certitude de laisser derrière lui une trace lumineuse qui ne s'effacerait jamais.

Il en a laissé une en effet ; mais elle se trouve dans ses écrits, et non pas dans ses tableaux ou dans ses fresques. Si le cardinal Farnèse, le plus généreux et le plus intelligent de ses patrons, ne lui avait pas persuadé, dès 1546, de rédiger les vies des artistes italiens, depuis la fin du XIII^e^ siècle, en combinant les documents écrits avec les traditions locales encore vivantes, l'histoire de l'art, au moyen-âge, aurait été à jamais impossible, et tout ce qui se rapporte aux manifestations successives du génie chrétien, dans le domaine de l'idéal esthétique, aurait été très-imparfaitement connu. C'est donc uniquement comme écrivain sans rival dans une des branches les plus attrayantes des connaissances humaines, que Vasari a des droits à la reconnaissance de ses compatriotes et à celle de quiconque attache quelque prix aux jouissances dont les beaux-arts sont la source. Quant à ses vertus morales, elles se sont trouvées alliées à tant de bassesses de cœur et de caractère, qu'on ose à peine les citer comme des titres à l'estime publique.

Le spectacle de mœurs irréprochables dans un homme qui s'est voué à tous les vices lucratifs, a quelque chose qui dégoûte et qui scandalise ; et s'il faut absolument que certaines passions, dont Vasari fut exempt, aient leurs victimes, il vaudrait mieux, pour l'édification du genre humain, que ces victimes fussent prises parmi ceux que personne n'est tenté de prendre pour modèles.

RIO.

SEPTEMBRE 1874.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE CHARITABLE

ENQUÊTE

SUR

LES ASSOCIATIONS SYNDICALES

CONCLUSIONS (1).

CHAPITRE VI.

DES OBJECTIONS QUE SOULÈVE L'EXISTENCE DES ASSOCIATIONS SYNDICALES.

Questionnaire.

8e Question. *L'existence de ces associations peut-elle être dangereuse pour la liberté du travail et des conventions?*

9e Question. *L'existence de ces associations peut-elle être dangereuse pour l'ordre public?*

N'est-il pas arrivé plusieurs fois, en France et ailleurs, que la politique a détourné de leur véritable but des institutions analogues et les a fait servir à ses desseins?

Quelle est à cet égard l'expérience faite à l'étranger?

10e Question. *Pouvez-vous nous renseigner sur l'état de l'opi-*

(1) Voir les livraisons de juillet et d'août 1874.

Digitized by Google

nion a l'égard des associations syndicales? Quels avantages les patrons et les ouvriers peuvent-ils en attendre? quels inconvénients redouter?

LES ASSOCIATIONS SYNDICALES ET LA LIBERTÉ DU TRAVAIL.

Croire que les associations syndicales puissent se former et vivre au sein de la liberté de l'industrie, c'est, nous a-t-on affirmé, une illusion dangereuse. La liberté de l'industrie ne s'est établie que sur les ruines de l'association; elle a pour fondement le droit de chacun reconnu et garanti par la loi commune; elle a pour sanction la responsabilité personnelle. L'association met le droit collectif à la place du droit de chacun et supprime la responsabilité personnelle. Elle est donc l'ennemie de la liberté, telle que la révolution française l'a comprise. Vouloir la restaurer, c'est vouloir combattre cette révolution dans un de ses principes essentiels. Les partisans de l'association affirment en vain qu'ils ne demandent pour elle ni caractère officiel ni privilége économique; que c'est l'association libre, volontaire, ouverte à tous qu'ils considèrent quand ils prononcent ces mots : liberté d'association. — Ils ne peuvent changer la nature des choses; pour détruire la liberté, l'association n'a pas besoin d'être patentée ni protégée; indépendante, elle suffit à son œuvre réactionnaire. Dans une discussion récente, M. *Ducarre* disait à l'Assemblée nationale : « De notre temps et pour toutes les questions qui touchent au travail, il y a une tendance à restreindre, à diminuer la responsabilité individuelle pour la reporter sur l'État ou à telle ou telle autre collectivité. Je trouve ce courant mauvais; je crois que pour ceux qui sont de mon avis, c'est un devoir de protester, toutes les fois qu'ils trouvent une tendance de ce genre, même inconsciente, comme celle que je vous signale. Je tiens à combattre cette tendance, parce que, d'une part, toutes les collectivités commencent par être des instruments de défense et d'appui et finissent par être des instruments d'oppression..., parce que qui dit responsabilité dit aussi liberté : ce sont deux termes inséparables. La liberté est une, il faut choisir entre la liberté individuelle et la liberté collective : l'une exclut l'autre, et je suis, moi, pour la liberté individuelle (1) ! »

(1) *Journal officiel* du 19 mai 1874, p. 3353.

Digitized by Google

On ajoute que ces paroles sont justifiées par la courte expérience qui vient d'être faite des associations syndicales. Voyez, nous dit-on, les chambres patronales de Paris : elles n'existent que depuis quelques années; relativement à la masse des négociants, elles ne comprennent qu'un nombre restreint d'adhérents, et, le plus souvent, ceux-ci ne comptent pas parmi les plus considérables. Cependant les voilà qui se donnent et qui sont acceptées comme les représentants attitrés de l'industrie parisienne; les voilà qui disposent des élections consulaires; — les tribunaux les prennent pour arbitres, les chambres de commerce pour auxiliaires, le gouvernement pour conseils et l'Assemblée nationale pour témoins! Si les choses continuent de la sorte, elles seront bientôt maîtresses de la place, acceptées par l'autorité publique et consacrées par l'opinion, avant d'avoir été reconnues par la loi. Telle est la puissance de la force collective que, fût-elle formée des fils les plus minces, elle triomphe des plus fortes résistances. Que peuvent les efforts individuels contre une telle puissance? Pour ne prendre qu'un exemple, comment un négociant, si important, si honnête, si éclairé qu'on le suppose, devrait-il aujourd'hui s'y prendre pour arriver à la magistrature consulaire s'il refusait de s'incliner sous le patronage des chambres syndicales?

Chez les ouvriers, poursuit-on, l'association présente pour la liberté individuelle des dangers bien plus grands encore... C'est l'opinion d'un grand nombre de patrons qui ne voient pas pour eux-mêmes les dangers de l'association, qui la pratiquent avec confiance et qui s'applaudissent de ses résultats; mais qui cependant la refusent aux ouvriers; qui la leur refusent, entendons-le bien, de la meilleure foi du monde, parce qu'ils sont convaincus que ceux-ci ne sauraient en faire qu'un mauvais usage et n'y chercher qu'un instrument de désordre et d'oppression.

En se groupant, les ouvriers, nous disent-ils, acquièrent sans doute l'habitude de la discipline pour eux-mêmes, mais ils perdent le respect de la liberté d'autrui; il leur semble que la volonté du plus grand nombre doit être absolument obéie, et que devant l'intérêt collectif il n'y a plus de droit particulier.

Quelle est l'association populaire où ce sentiment n'a pas dominé? On nous a parlé de la conduite des ouvriers typographes à l'égard des femmes, des enfants et de ceux qu'ils nomment *sarrasins;* des violences exercées dans les précédentes grèves sur les

Digitized by Google

dissidents par les ouvriers tailleurs d'habit et les ouvriers tailleurs de pierre. Nous ne faisons que mentionner les crimes commis en Angleterre par les membres des *trade's unions* sur leurs camarades; mais nous rappelons le joug imposé aux ouvriers lyonnais par leurs sociétés de résistance; les combinaisons savantes que celles-ci inventent pour priver de travail ceux qui leur désobéissent, ces bureaux de placement établis moins pour procurer de l'ouvrage à ceux qui en manquent que pour soumettre chacun à la police de la corporation. Toutes ces sociétés peuvent différer par certains côtés des associations syndicales proprement dites; elles peuvent être plus ou moins secrètes, plus ou moins politiques; mais là n'est pas la raison du despotisme qu'elles exercent sur la classe ouvrière. Ce despotisme naît de l'association même, quel qu'en soit le titre et le but; il se fonde malgré la bonne volonté, malgré les efforts de ceux-là qui le condamnent et le repoussent; il est l'inévitable conséquence de cette tendance de l'esprit humain, de l'esprit français en particulier, qui porte les hommes à devenir d'autant plus intolérants qu'ils sont plus nombreux et plus unis. Cette tendance, comment nos ouvriers pourraient-ils s'en défendre, eux chez qui la culture intellectuelle et morale est si souvent incomplète? On les verra donc, aussitôt formés en associations syndicales, imposer leurs lois à leurs camarades et ne reculer devant aucune violence pour assujettir les dissidents. « Quoi de plus dangereux pour la liberté des conventions, s'écrie M. *Germon*, que ces associations qui dictent les conditions en dehors desquelles un ouvrier ne peut accepter du travail, qui imposent au père de famille rangé l'obligation de ne pas travailler pour obtenir pour l'ouvrier qui veut jouir un salaire plus élevé? » « Quoi de plus antipathique à la liberté industrielle, dit à son tour M. *Allain*, que ces sociétés où l'ouvrier abjure sa dignité d'homme pour se soumettre aveuglément à des règles absurdes qui font de lui une machine. Eh! quoi, un ouvrier ne pourra pas travailler au delà de telle heure; il ne pourra fournir, s'il est laborieux, une plus grande somme de travail que son voisin qui est un fainéant? Au premier signal donné par des hommes qu'il ne connaît pas, il désertera l'atelier, se contentera d'une légère contribution qui lui sera fournie par la caisse sociale tant que durera la grève, ou bien aura recours à la charité publique pour nourrir sa famille? Y a-t-il rien de plus contraire à ses intérêts et à sa dignité d'homme? Comment l'ouvrier ne

Digitized by Google

comprend-il pas qu'il est exploité par des ambitieux qui veulent se servir de lui pour des desseins cachés, ayant un tout autre but que ses intérêts (1)? »

Comment ne comprend-il pas, dit-on encore, que l'association, loin de réaliser pour lui cette émancipation, objet de ses rêves, doit au contraire le maintenir à perpétuité dans l'état de salarié. Sous le régime de la liberté individuelle, le salariat n'est qu'une étape de la vie du travailleur; celui-ci doit la traverser pour arriver au patronat; mais il est sûr de pouvoir le faire lorsqu'il est honnête, économe et laborieux. L'association le lui interdit, soit parce qu'elle le soumet à une règle dont il n'est pas maître de s'affranchir, soit parce que, grâce à la pression qu'elle exerce sur le marché industriel, elle tend à faire disparaître les petits patrons. Le joug qu'elle fait peser sur ceux qu'elle protége, il est inadmissible, en effet, qu'elle ne cherche pas à l'imposer à ceux qu'elle combat. Il faudra donc pour lui résister toutes les ressources que donnent le crédit et le capital, et quiconque ne disposera pas de ces ressources devra disparaître devant elle (2).

Ainsi, à quelque point de vue qu'on se place, l'existence des associations syndicales est une menace pour la liberté individuelle, menace déjà sérieuse aujourd'hui, mais qui le deviendrait bien davantage si jamais la loi autorisait un état de choses qui s'est établi sans son aveu.

Cette objection, grave en elle-même, nous le reconnaissons, emprunte une nouvelle force à certaines déclarations que nous avons recueillies de la part de quelques-uns des promoteurs de l'idée syndicale. Ils nous ont dit que, dans leur opinion, l'association devait avoir pour résultat de mettre un terme aux excès de la concurrence et de maintenir, soit aux produits, soit au travail, une valeur équitable à l'abri des fluctuations de la loi de l'offre et de la demande.

Un tel projet serait évidemment contraire à la liberté du travail. Nous l'avons rencontré dès l'époque du consulat et de l'empire, puis sous la restauration et sous le gouvernement de juillet, dans les programmes des premiers fondateurs d'associations corporatives. Nous le trouvons encore dans une note du président de la chambre syndicale des entrepreneurs de Nevers,

(1) *Union nationale* du 28 février.
(2) Voir au chapitre précédent le développement de cette idée.

Digitized by Google

« lesquels, dit M. *Réveillé*, sont à tout instant menacés par une foule d'abus suscités par *la concurrence indéfinie* qui se glisse dans leurs professions. Ces industries ont grand besoin d'être représentées auprès de l'autorité *pour seconder et solliciter son action répressive* »

Toutefois nous devons ajouter de suite que ce projet est abandonné de nos jours par la plupart des patrons mieux éclairés sur les principes économiques, et qu'il est expressément condamné par tous ceux qui dirigent à Paris le mouvement syndical.

Il n'en est pas tout à fait ainsi parmi les ouvriers; plusieurs lui demeurent fidèles, et, dans le sein même de notre commission, M. *Bourgoin* l'a rappelé en termes très-précis : « Il ne faut pas permettre que le prix du travail soit avili par l'effet de la concurrence, par l'effet de ce qu'on nomme la loi de l'offre et de la demande, et il appartient aux chambres syndicales d'intervenir pour le maintenir à une telle hauteur qu'on n'ait plus à craindre pour le sort de l'industrie française. »

Tous les ouvriers cependant sont loin d'assigner un tel rôle aux chambres syndicales et de demander pour elles les moyens légaux de le remplir. M. *Chabert*, en développant devant nous leurs plans, nous a déclaré à plusieurs reprises que « elles entendaient respecter la liberté des conventions; qu'elles ne demandaient rien à l'État que sa neutralité et que la liberté seule devait équilibrer le travail. »

Oui, la liberté, c'est le régime nécessaire de l'industrie moderne ; nous en sommes convaincus nous-mêmes, et, si nous parlons ici de ceux qui contestent sa puissance et ses bienfaits, ce n'est pas pour réfuter leur opinion, — elle est depuis longtemps jugée parmi nous; — c'est seulement afin de reproduire dans toute son énergie l'objection de nos collègues qui, placés à un point de vue contraire, invoquent la liberté du travail pour repousser l'association syndicale, et nous disent : voyez combien cette association menace la liberté, puisque parmi ceux qui la veulent établir, quelques-uns prétendent y trouver une arme pour chasser la concurrence du marché français.

Cette objection si grave est-elle fondée?

Elle n'est à notre avis qu'une application au régime industriel de la doctrine fameuse qui, pour fonder la liberté moderne,

Digitized by Google

prétend, depuis 1789, supprimer tous les intermédiaires entre les citoyens et l'Etat. Isoler l'*individu*, le doter de tous les droits qui peuvent lui appartenir et le mettre en présence de l'Etat, seul chargé de le protéger ou de le punir, tel est l'idéal que conçoit cette doctrine, et devant lequel nos adversaires veulent nous incliner avec eux.

Pour que cet idéal pût être réalisé, il faudrait que l'Etat ne fût autre chose que l'image de loi; un être de raison, immuable, infaillible, omnipotent comme la Providence divine. Par malheur cet être de raison n'est qu'une conception purement chimérique. L'Etat, ce n'est pas la loi; c'est toujours quelqu'un ou quelques-uns; c'est le gouvernement chargé bien souvent de faire la loi, chargé toujours de l'appliquer; le gouvernement maître de toute la puissance publique; le gouvernement revêtu de toutes les imperfections, animé de toutes les passions des hommes qui le composent. De telle sorte que placer l'individu en contact direct avec l'État, c'est le livrer au gouvernement, que le gouvernement s'appelle la Convention nationale ou l'Empire; c'est le placer dans une situation telle qu'il ne saurait être libre, quelle que soit la liberté dont la constitution l'ait doté. Sans garanties, en effet, la liberté n'est qu'une pure fiction.

Où donc la liberté individuelle peut-elle trouver ces garanties nécessaires? Nulle part ailleurs que dans l'association, laquelle, loin d'être son ennemie, la complète et la maintient.

Toutes les fois que depuis 1789 la liberté a pris quelque consistance pour devenir, dans une mesure quelconque, une réalité, elle ne l'a fait que grâce à l'association : la commune, association; le département, association; le collége électoral, association; la presse elle-même, association d'idées et de capitaux. C'est l'association qui donne aux citoyens les moyens de contrôler les magistrats, et de mettre à leur action des bornes légitimes; à l'étendue de sa puissance se mesure celle de la liberté. De telle sorte que si l'association n'est pas la liberté, elle en est du moins la tutrice.

Nous n'insisterons pas sur ces principes : ils sont depuis longtemps ceux de la Société d'Economie charitable. Nous nous demanderons seulement si, vrais dans l'ordre politique, ils peuvent cesser de l'être dans l'ordre économique.

Quoi! l'association ne serait pas la tutrice, mais l'ennemie de la liberté du travail!

Digitized by Google

Laissons les formules et voyons l'exemple : il est sous nos yeux : voici l'association syndicale ; quel tort a-t-elle fait à la liberté?

Chez les patrons, d'abord. Ah ! là, sans doute, elle a su prendre en quelques années une place considérable ; elle a doté l'industrie d'une représentation, d'un centre d'action ; elle s'est fait accepter par l'opinion ; elle s'est presque imposée au gouvernement. Nous en demeurons d'accord ; mais nous demandons qu'on veuille bien nous citer un patron, un seul, qui ait souffert de cet état de choses dans son crédit, dans ses affaires, dans son indépendance ; un seul qui, voulant demeurer en dehors du mouvement syndical, ait été placé, par suite de son abstention, dans une situation inférieure à celle qu'il occupait auparavant ; un seul même qui ait été contraint, soit par les obsessions de ses confrères, soit par le souci de ses intérêts, de faire partie d'un groupe auquel il aurait préféré rester étranger ; un seul qui n'ait pu se retirer librement d'un tel groupe après y avoir adhéré. Oui, qu'on veuille bien nous citer un seul exemple ! — On nous parle des élections du tribunal de commerce ; ce sont les chambres syndicales, nous dit-on, qui les font aujourd'hui, et quiconque se tient en dehors de leur coterie ne peut ni être nommé ni faire passer ses candidats. — Elles ne font pas les élections, mais elles les préparent, et nous ne pensons pas qu'une élection, même consulaire, puisse se faire sans avoir été préparée. Si chaque électeur sort de chez lui sans savoir pour qui votent ses voisins, la confusion règne dans le vote et l'élection n'est pas possible. Une élection doit donc être préparée ; préparée, par qui? Le bon sens répond par les électeurs. L'ancienne pratique officielle répondait, il est vrai, par le gouvernement... Eh ! bien, le tribunal de commerce avait trouvé une réponse plus ingénieuse encore : il répondait par les élus ! Oui, c'était lui-même, l'élu, qui dressait la liste de ses futurs membres et qui la répandait parmi ses électeurs, lesquels n'ayant entre eux ni entente ni concert l'acceptaient bon gré mal gré, faute de pouvoir faire autrement. Que font les chambres syndicales? Elles substituent la liste dressée par les électeurs à la liste dressée par les élus, et de la sorte rétablissent les choses dans l'ordre naturel. Elles le font sans prétendre exercer aucune contrainte ; elles proposent une liste aux électeurs ; mais elles n'obligent pas ceux-ci à accepter cette liste ; elles les laissent libres, complète-

Digitized by Google

ment libres de s'en tenir à celle du tribunal, ou bien d'en préparer et d'en faire passer d'autres; elles n'ont pas d'ambition plus haute, de pouvoir plus étendu. Si cependant elles réussissent, ne faut-il pas reconnaître qu'elles ont pour elles, avec la logique, l'assentiment du plus grand nombre?

Elles rendent clairvoyante la liberté, si dangereuse quand elle est aveugle. C'est un service qu'elles lui rendent. Elles lui en rendent bien d'autres; car si nous mettons nos adversaires au défi de nous citer un patron qui ait souffert de la présence d'une chambre syndicale, que d'exemples contraires ne pouvons-nous leur opposer, et qu'il nous est facile de leur montrer les bienfaits de l'association, bienfaits de toute nature : dans l'ordre moral, les rivalités calmées, les cœurs unis, les intelligences éclairées; dans l'ordre matériel, des avantages qui ne sauraient être obtenus autrement : institutions de prévoyance, d'enseignement, d'assistance mutuelle, moyens d'études, de publicité, de défense des intérêts communs, etc. Ce ne sont pas là des chimères, ce sont des bienfaits réels, des bienfaits que l'association ne répand pas seulement sur ceux qui savent user d'elle, mais encore sur ceux-là même qui lui résistent et la calomnient. Ces derniers ne profitent-ils pas des services rendus aux intérêts généraux du commerce, et lorsque, par exemple, les chambres syndicales obtiennent l'établissement d'un entrepôt, lorsqu'elles rendent plus facile la tâche du tribunal, ne viennent-ils pas, comme les autres, recueillir des fruits qu'ils n'ont pas semés?

L'action des chambres patronales est donc utile pour tous, et, s'il est permis de penser que ceux qui la dirigent s'exagèrent parfois leur propre importance, il est juste de reconnaître qu'ils ne gênent jamais la liberté de personne.

En est-il de même parmi les ouvriers? On cite des faits qui sont incontestables, mais qui datent d'une époque où les chambres syndicales n'existaient pas encore, ou qui sont imputables à des associations toutes différentes par leur esprit et par leur but aux sociétés secrètes, aux sociétés de résistance, aux sociétés politiques, aux compagnonnages, aux coalitions. On n'en cite pas un seul qui soit imputable aux chambres syndicales, à ces chambres dont notre Enquête nous a révélé l'existence et raconté l'histoire. Qu'importe, nous dit-on; des faits analogues se produiront dans ces associations comme dans les autres, parce qu'ils

Digitized by Google

ne sont pas la conséquence de telle ou telle forme d'association, mais bien de l'association même qui rend les hommes intolérants et violents.

Si telle était l'influence de l'association, cette influence se produirait parmi les patrons aussi bien que parmi les ouvriers. Et pourtant au nombre de ceux qui croient l'association dangereuse pour les ouvriers, il est beaucoup de patrons qui la croient utile pour eux-mêmes; il n'en est aucun qui puisse citer à la charge de ses confrères patrons des faits analogues à ceux qu'on invoque contre les ouvriers. Que faut-il en conclure? C'est que ces faits ne sont pas la conséquence de l'association même, mais la conséquence de l'ignorance et du fanatisme de ceux qui la pratiquent. Les patrons associés ne commettent pas d'excès les uns contre les autres, parce que l'éducation, l'expérience, le sentiment de la justice les protégent contre leurs propres entraînements et les empêchent de se blesser eux-mêmes et de blesser les autres avec l'instrument puissant qu'ils savent manier. Que les ouvriers acquièrent cette éducation, cette expérience, ce sentiment de justice, et ils se serviront sans péril de ce même instrument : s'il a été jamais dangereux entre leurs mains, c'est qu'ils ne surent pas s'en servir. Qu'un ignorant fasse éclater une machine, est-ce la faute de la machine ou celle de l'ignorant?

Eh bien! cette science de l'association qui manque aux ouvriers français, les chambres syndicales peuvent la leur donner. Composées d'hommes choisis par leurs camarades, investis de leur confiance, habitués par la pratique des affaires à résister aux entraînements et aux violences, elles réussiront, non sans difficulté peut-être, à dompter les convoitises et à pacifier les passions aveugles. Les crimes qu'une foule commet à la voix de meneurs anonymes, elles n'y songe même pas quand elle est dirigée par des chefs connus et responsables.

Il en sera pour les ouvriers de même que pour les patrons. Leurs chambres ne réclament ni investiture officielle, ni privilége légal, ni monopole industriel; mais, chargées d'une juridiction toute volontaire, elles l'exerceront librement sur ceux qui l'auront acceptée, et la manière dont elles l'exerceront la rendra favorable à ceux-là mêmes qui n'auront pas voulu s'y soumettre.

Et d'ailleurs, s'il en était autrement, si l'autorité des chambres ouvrières devenait oppressive et dangereuse, est-ce que la loi, qui punit toute entreprise contre la liberté du travail, ne serait

Digitized by Google

pas capable de les faire rentrer dans l'ordre? Cette loi frappe les délits commis par les coalitions; elle frapperait également les délits commis par les chambres syndicales; elle les frapperait d'autant plus aisément que les chambres syndicales ne sauraient être protégées par l'anonyme dont s'enveloppent les coalitions, fruits du hasard et de la violence.

Maintenant, laissant de côté ces délits, ces crimes, qui peut-être appartiennent plus à la légende qu'à l'histoire, examinons si les chambres syndicales ne pourraient entraver la liberté du travail en donnant à leurs adhérents des facilités, des ressources, un appui moral que n'auraient pas les autres? Ceux-ci ne pourraient-ils pas souffrir de leur isolement? Si, par exemple, une chambre ouvrière établit un bureau de placement auquel les patrons consentent à s'adresser, l'ouvrier qui ne pourra pas ou ne voudra pas faire partie de l'association, ne se verra-t-il pas fermer des ateliers qui sans cela lui resteraient ouverts? Si cette chambre établit un magasin pour la vente ou la réparation des outils, ne sera-t-il pas dans une situation inférieure à celle des camarades qui pourront s'adresser à ce magasin?

C'est incontestable; mais celui qui préfère voyager en patache, peut-il demander qu'on supprime les chemins de fer? Cependant il est certain que sa patache sera moins bien attelée qu'autrefois, que souvent même elle manquera de chevaux.—La condition de cet ouvrier ne sera rendue plus mauvaise que par comparaison et parce que celle de ses camarades sera devenue meilleure. Elle ne sera pas directement atteinte par l'association; elle restera ce qu'elle peut être par elle-même, ce qu'elle est naturellement, ce que l'ouvrier veut qu'elle soit. Cet ouvrier ne pourrait se plaindre que de deux choses : ou de ce que la loi le contraignit à user de l'association, ou de ce qu'elle lui défendit de le faire. Mais du moment qu'elle lui permet de rester isolé ou s'unir à d'autres de la manière qu'il juge convenable, il n'a pas le droit de dire à ses compagnons : « Il ne me plaît pas de m'associer : donc vous ne vous associerez pas, » c'est-à-dire, il n'a pas le droit de supprimer la liberté d'autrui sous prétexte de jouir plus commodément de la sienne.

L'exemple des chambres syndicales prouve donc que l'association n'est pas l'ennemie de la liberté du travail.

Digitized by Google

Mais ne prouve-t-il pas quelque chose de plus? Ne prouve-t-il pas que l'association est l'alliée nécessaire, la compagne, la tutrice, ainsi que nous le disions, de la liberté du travail?

Reportons-nous un instant à notre *Exposé préliminaire*, où nous avons cherché les antécédents historiques des chambres syndicales : nous y avons montré tour à tour les patrons et les ouvriers s'efforçant de réagir contre la doctrine de l'individualisme et demandant à l'association les moyens de se servir de la liberté; les uns réussirent à se grouper, les autres furent moins heureux, et restèrent, malgré tous leurs efforts, dans l'état d'isolement d'où les chambres syndicales voudraient les faire sortir aujourd'hui. Que faut-il conclure de ce contraste, sinon que, sous le régime de la liberté du travail, le travail n'est pas libre?

Il l'est dans les rapports des patrons entre eux; il l'est dans les rapports des ouvriers entre eux; mais il ne l'est pas dans les rapports des patrons et des ouvriers. Acheteurs et vendeurs du travail, — nous l'expliquions encore au précédent chapitre, — ne sont pas placés dans une situation pareille; tandis que les uns peuvent s'entendre et débattre en connaissance de cause le prix de ce qu'ils achètent, les autres sont condamnés par l'individualisme soit à une résignation cruelle, soit à des revendications violentes et tumultueuses, qui ne font qu'augmenter leur malaise en absorbant leurs ressources; tantôt victimes, tantôt insurgés, dans l'un et l'autre cas ils ne sont pas libres (1).

Les chambres syndicales feront cesser cette injustice; elles auront pour mission de permettre aux ouvriers de débattre en connaissance de cause, sans duperie et sans violence, le prix de ce qu'ils vendent; elles établiront pour eux la *bourse du travail* et feront ainsi que, sous le régime de la liberté, la liberté ne soit plus une fiction.

Notre Enquête, loin d'ébranler cette confiance, n'a fait que la confirmer, et nous sommes plus convaincus que jamais, que dans l'ordre économique, aussi bien que dans l'ordre politique, il ne saurait y avoir ni association sans liberté, ni liberté sans association.

(1) Voir la lettre de M. le comte de Chambord du 20 avril 1865.

Digitized by Google

LES ASSOCIATIONS SYNDICALES ET LA SÉCURITÉ POLITIQUE.

Les associations syndicales peuvent-elles devenir pour l'ordre public une cause de trouble et même de péril?

Quelques membres de la commission en sont convaincus, et plusieurs de nos collaborateurs nous l'ont répété.

Ce serait pour nous une objection bien sérieuse. L'étude que nous avons entreprise n'est pas une étude purement scientifique et spéculative; c'est une étude pratique. Nous recherchons surtout si notre pays peut retirer quelque avantage de l'institution nouvelle, objet de notre Enquête.

Si cette institution devait menacer sa sécurité, il est évident qu'elle ne saurait lui être utile et que nous ne devrions pas la lui recommander.

Nous indiquons de suite que nous n'avons pas trouvé cette objection aussi dénuée de fondements que la précédente, que nous en avons tenu grand compte dans nos conclusions, que même nous nous sommes divisés sur la nature et l'étendue des précautions qu'elle nous commandait;—mais que nous ne l'avons pas crue assez grave pour lui sacrifier les associations syndicales.

Le danger dont elle nous menace n'est pas d'ailleurs un danger *présent,* ni même — bien que ce soit l'avis de plusieurs d'entre nous — un danger *probable;* c'est simplement un danger *possible.* Mais il suffit qu'il soit possible pour que des hommes de sens et d'expérience ne veuillent pas s'y exposer sans être suffisamment prémunis.

Il ne s'agit, dans ce chapitre, que d'apprécier à sa juste valeur et dans sa mesure exacte l'objection qui nous a été ainsi présentée.

Qu'en des temps plus réguliers, que sous un régime moins précaire, les associations syndicales prissent dans la politique la part d'action et d'influence que la constitution du pays pourrait lui permettre; qu'elles fussent appelées, par exemple, à envoyer dans une seconde Chambre, où les intérêts collectifs seraient représentés, des députés spécialement chargés de défendre ceux de l'industrie ou du travail; nous n'y verrions que des avantages, et, comme certains membres du syndicat général, comme *M. Mazaros*, dont nous avons reçu et examiné les projets quelque peu chimériques, nous inclinerions à penser

Digitized by Google

que, dans une certaine mesure, ce rôle devrait leur appartenir. Mais ce n'est pas là le danger dont on nous parle et que nous devons approfondir.

Ce dont on entend parler, c'est de l'immixtion anormale, illégale, violente même, des associations syndicales dans les affaires publiques; ces associations devenant un centre de résistance ou un centre d'action politique, intervenant dans les élections, se mettant au service des partis, fournissant, soit aux intrigues des uns, soit aux complots des autres, des ressources pécuniaires et des moyens d'action; voilà ce qu'on nous fait entrevoir de la part de toutes, mais surtout de la part des associations ouvrières. « Tous les syndicats ouvriers, dit *M. Allain*, seraient en dissolution à bref délai, s'ils n'avait pour âme cette redoutable société que la loi ne peut atteindre, l'*Internationale*, et pour mobile non avoué, la politique (1). »

Ce sont là des craintes exagérées et des paroles violentes. Voyons cependant dans quelle mesure ces craintes et ces paroles peuvent être justifiées.

Considérons les patrons d'abord. Leur intérêt devrait répondre pour eux. S'ils se mêlaient de politique, le gouvernement leur interdirait de se réunir, et d'ailleurs leurs propres divisions les en empêcheraient. Ils ne sont pas, comme les ouvriers, enrégimentés dans un seul parti; ils sont au contraire de toutes les opinions et ne tombent d'accord que sur un point : leur intérêt professionnel. Or, c'est pour défendre cet intérêt qui les unit, qu'ils ont institué leurs chambres syndicales, terrain neutre dont ils doivent exclure la politique qui les divise. Ils le font en général, et chaque fois que la politique cherche à pénétrer chez eux, ils l'écartent avec un soin jaloux. A peine dans leurs réunions solennelles se permettent-ils quelques-unes de ces inoffensives allusions qui réveillent, sans l'émouvoir plus qu'il ne convient, le paisible auditeur.

Telle est leur attitude habituelle et sa raison d'être. Cependant il est arrivé parfois qu'ils se sont départis de cette sage réserve, et n'ont pu résister à la tentation de *politiquer*. Ainsi, en 1871, après la Commune, le Comité central et le Syndicat général se sont occupés, sans grand succès, il est vrai, des élections législatives du 2 juillet (2). Pendant la Commune même un certain

(1) *Union nationale* du 28 mars 1874.
(2) *Procès-verbaux du Comité central*, t. II, p. 218.

Digitized by Google

nombre de patrons s'étaient réunis au siége de l'Union pour constituer un de ces comités de conciliation qui, sous prétexte d'éviter la guerre civile, entravaient les efforts du gouvernement régulier et venaient en aide à celui de l'insurrection. Ce comité n'eut qu'une courte existence; car beaucoup d'adhérents comprirent qu'ils avaient été attirés dans une sorte de piége. Rien n'était plus vrai. Pour en être convaincu il suffit de considérer que parmi les cinq personnes qui dirigeaient ce comité se trouvaient un secrétaire du Comité central des chambres syndicales, lequel servait à la fois la Commune ostensiblement, et secrètement M. Thiers; puis un autre personnage, qui, sans être patron, menait à Versailles des patrons prêcher la paix; de même que plus tard il conduisait, sans être étudiant, des étudiants demander la grâce de Rossel, et, sans être ouvrier, des ouvriers, ou tout au moins des gens revêtus de blouse, *manifester* aux funérailles de Napoléon III.

Un autre fait plus grave à raison de l'importance et de la qualité de ses auteurs, s'est produit tout récemment, cette année même. Les journaux bonapartistes ont rapporté que le président du Comité central, le président et le directeur de l'*Union nationale* avaient tous les trois pris part, le 16 mars dernier, à la seconde manifestation organisée en Angleterre au profit d'un régime dont l'Assemblée nationale a proclamé la déchéance. Ces messieurs étaient parfaitement libres de suivre en cette circonstance leur inspiration personnelle et de profiter d'une tolérance que d'autres gouvernements n'auraient peut-être pas eues; mais ils ne devaient pas compromettre, dans un acte politique aussi formel, le caractère dont ils étaient investis; ils ne devaient pas surtout donner aux chambres syndicales, dont ils sont les plus hauts représentants, l'exemple d'une imprudence capable de compromettre à la fois leur bon accord et leur sécurité.

Au reste, hâtons-nous d'ajouter que les chambres elles-mêmes ne se sont point associées à ces actes; loin de là, elles ont blâmé sévèrement aussi bien la manifestation en faveur de l'empire que celle en faveur de la Commune, désavouant le comité de conciliation, destituant le secrétaire du comité central qui en faisait partie (1), et votant à l'unanimité, dans le sein du Syndicat

1) *Compte rendu du Comité central*, 2e volume, p. 329.

Digitized by Google

général, lorsqu'elles apprirent le regrettable voyage de Chislehurst, la déclaration suivante :

« Le Syndicat général, s'étant abstenu jusqu'ici et résolu à s'abstenir de toute manifestation politique, déclare n'avoir donné à personne mandat de le représenter à Chislehurst, et prie ceux de ses membres qui ont pris part à cette manifestation et dont le nom a été suivi de qualifications prêtant au malentendu, de vouloir bien déclarer qu'ils ont agi seulement en leur nom personnel (1). »

En un mot, les chambres syndicales sont demeurées et demeurent fidèles à la résolution de s'abstenir de toute intervention politique, ainsi d'ailleurs qu'elles l'ont formellement déclaré à leurs deux conseils dirigeants après l'infructueuse campagne électorale du mois de juillet 1871.

Ces actes d'ailleurs n'ont pas éveillé la susceptibilité du gouvernement. Celui-ci ne les a pas jugés assez sérieux pour se départir de la neutralité bienveillante qu'il n'a cessé d'observer à l'égard des chambres syndicales et pour réclamer contre elles l'application de la loi.

Il est probable que les chambres patronales ne lui feront pas regretter sa mansuétude et qu'elles veilleront elles-mêmes à ce que des faits analogues à ceux que nous venons de signaler ne se reproduisent pas. Nous en avons la confiance, mais nous ne pouvons cependant répondre que leur prudence et leur bonne foi ne seront jamais surprises.

Quant aux ouvriers, leur intérêt devrait également nous rassurer, si nous étions certains que tous comprissent cet intérêt, que tous reconnussent, après la dure expérience qu'ils en ont faite, combien les révolutions leur sont funestes, et que tous fussent convaincus que le progrès économique ne peut se poursuivre qu'à l'aide du droit commun et de la liberté légale. Du moins nous avons eu la très-vive satisfaction de constater que ces sentiments

(1) Séance du 18 mars 1874. *Union nationale* du 21 mars. Nous ne savons pas si le Comité central a pris une résolution analogue.

Quelques personnes n'ont pas trouvé cette déclaration suffisante. Elle n'a pas empêché le président de la chambre des mécaniciens de donner sa démission de membre de l'Union nationale « dont l'existence, a-t-il dit, est évidemment liée à l'abstention complète de toute immixtion sur le terrain de la politique, quelle qu'elle soit, » et cette chambre même de se séparer de ce groupe. *Union nationale* du 18 avril.

Digitized by Google

animent les hommes qui, parmi les ouvriers, dirigent aujourd'hui le mouvement syndical. Ceux que nous avons entendus nous ont déclaré que « leurs chambres comptaient rester absolument étrangères à la politique; qu'elles ne devaient pas mêler la politique aux questions industrielles (1). » L'un d'eux, M. *Chabert*, expliquant très-nettement et très-franchement sa pensée, nous a dit : « Je ne prétends pas que les ouvriers ne s'occupent pas de politique. Ils s'en occupent au contraire et beaucoup; mais ils s'en occupent comme citoyens, et ils ne s'en occupent pas dans leurs chambres syndicales. Celles-ci sont des institutions purement économiques, comme celles des patrons, plus même que celles des patrons qui pendant la Commune ont tenté je ne sais quelle conciliation entre Paris et Versailles. Je maintiens tout ce que j'ai dit à cet égard (2). »

Ces paroles ont un commentaire éloquent dans ce fait qu'aucune chambre syndicale ne s'est trouvée jusqu'à ce jour compromise au milieu des événements politiques. A la fin de l'empire, celles qui existaient alors ont presque unanimement refusé d'accepter les statuts de l'Internationale; elles se sont tenues pour la plupart en dehors de la fédération de la rue de la Corderie. Pendant la Commune, celles qui survivaient ont évité de prendre part aux agissements du gouvernement insurrectionnel dont un comité spécial, le comité du travail, cherchait à s'entourer des délégués des sociétés ouvrières; elles ont même été l'objet des attaques de journaux communeux qui les appelaient réunions de trembleurs; et, depuis cette époque, celles qui se sont établies, qui existent aujourd'hui, n'ont jamais fait parler d'elles ni dans les élections, ni dans les mille incidents de la politique; on ne peut, en un mot, citer à leur charge aucun fait qui puisse contredire la déclaration si formelle et si unanime de ceux qui nous ont développé leur programme; qui puisse contredire cette remarque de M. Devinck au début de nos travaux : « Je ne sais trop si l'état-major de l'armée du désordre est fourni par la classe ouvrière plutôt que par la classe bourgeoise. Sur quatre mille délégués ouvriers qui ont été envoyés à l'exposition de 1867 (et qui ont formé le noyau des chambres syndicales) quatorze seulement ont été compromis dans l'insurrection du dix-huit mars » (3).

(1) M. Bourgoin.
(2) Voir p. 88. — (3) Voir p. 119.

Digitized by Google

Enfin les chambres syndicales ouvrières viennent de recevoir un témoignage bien favorable et bien important : le 15 avril dernier, elles ont été mises au ban de la démocratie par un journal de l'Internationale, l'*Union des travailleurs*, publié à Genève. Ce journal leur a reproché d'arrêter le progrès et de faire fausse route, de produire à Paris une agitation factice, de ne réunir qu'un petit nombre d'adhérents, d'être incapables d'entreprendre une grève avec la moindre chance de succès, et de dissimuler leur faiblesse comme le renard de la fable qui prétendait les raisins trop verts, en déclarant que la grève est une mauvaise chose à laquelle il faut renoncer; « de n'être que des *ouvriers-pantins*, dont des bourgeois tirent la ficelle. Ces derniers, tels que les citoyens Pelletan, Morin, Lockroy et autres, ne poursuivent réellement qu'un seul but : un siége à Versailles. Pour arriver à le conquérir, ils se sont faits les avocats des ouvriers à propos desquels ils écrivent des articles fulgurants, comme nous avons vu, en une autre occasion, des professeurs et journalistes allemands ou suisses, des médecins et avocats français, des grands seigneurs russes se poser en hommes plus socialistes que le socialisme, plus ouvriers que les ouvriers. Si les ouvriers faisaient leurs affaires eux-mêmes, s'ils créaient un *modus vivendi* (manière de vivre) pour eux et les patrons, il n'y aurait pas lieu de les défendre *ou du moins, pour les défendre, il faudrait alors autre chose que des fleurs de rhétorique* » (1).

(1) Cet article a, depuis que ces pages sont écrites, provoqué une réponse de M. Chabert trop sage, trop franche, trop conforme à ce que nous venons de dire pour que nous puissions nous dispenser d'en citer ici les passages suivants :

« Vous ne dissimulez pas que vous êtes partisans des grèves et nous ne nions pas que nous y sommes opposés, pour beaucoup de raisons dont voici les deux plus importantes. La grève des mégissiers a laissé un déficit de soixante-cinq mille francs et aurait été l'obstacle insurmontable à la reconstitution des sociétés corporatives, si celles-ci, mettant en pratique la solidarité, n'avaient abandonné le montant de leurs créances. Présentement les fondeurs en fer sont empêchés de se former en syndicat, parce que les fondeurs en cuivre réclament cinq mille francs qui leur sont dus. Deuxièmement, et bien qu'en principe il soit parfaitement établi que le droit de suspendre son travail appartient à l'ouvrier, il ne se'n suit nullement qu'il doive le faire alors que cette suspension n'a d'autre effet que d'accroître sa misère et de rendre la situation économique plus perplexe. *Dans l'état actuel de notre industrie nationale, provoquer des grèves nous paraîtrait presque un crime, car ce serait ouvrir aux marché étrangers les moyen d'accaparer à leur profit les débouchés dont nous avons le plus impérieux besoin.* Comment un ouvrier intelligent peut-il prétendre que la force morale est exclusivement dans le nombre et que les indifférents de la corporation sont par cela même hostiles à ce que font ceux qui, étant plus dévoués, consacrent leur activité et leur épargne à défendre les intérêts généraux ? Qui ne sait que les Chambres patronales ne sont composées que d'un petit nombre d'hommes, qui néanmoins représentent si bien les aspirations et les intérêts de tous, qu'aucune protestation ne s'élève contre leurs agissements et

Digitized by Google

Voilà qui honore les chambres ouvrières. Cependant ces invectives mêmes de l'Internationale nous rappellent que cette société, elle aussi, avant d'être ce qu'elle est devenue, s'annonçait comme une société d'études, étrangère à la politique, ne cherchant que le progrès légal et pacifique, qu'elle avait pour membres des économistes avant d'avoir des émeutiers, des assassins et des incendiaires

Et nous rappelant cela, nous nous demandons si les chefs actuels du mouvement syndical sont à l'abri d'un sort pareil à celui des économistes de l'Internationale. Nous devons espérer qu'ils auront assez de patience, assez de crédit pour asseoir et pour étendre leur influence, pour confondre les détracteurs qu'ils ont actuellement dans la classe ouvrière, pour faire accepter leurs idées et leurs projets; mais enfin ce n'est pour nous qu'une espérance et nullement une certitude.

Ce que nous ne savons que trop c'est que pendant longtemps les associations populaires se sont vite transformées en associations politiques. Depuis la *Marianne* jusqu'à l'*Internationale*, depuis les loges de francs-maçons jusqu'aux sociétés de résistance, elles se sont facilement abandonnées aux agitateurs et aux conspirateurs, sans en excepter les premières sociétés coopératives, qui n'ont que trop fait parler d'elles en 1848.

Ce qui est également certain, c'est qu'à l'heure présente le parti radical tourne autour des chambres syndicales ouvrières et cherche à les attirer à lui. On a cité dans l'enquête du 18 mars un mot bien caractéristique de M. Reclus : « Il faut avoir l'air d'organiser les classes ouvrières au point de vue industriel et économique; ce sera pour nous le moyen de les organiser plus tard au point de vue politique; nous aurons un instrument prêt et une armée constituée (1). »

qu'ils peuvent affirmer être les véritables représentants du commerce français? Pourquoi les Chambres syndicales ouvrières n'auraient-elles point la même influence morale, alors qu'il s'agit d'organiser l'enseignement professionnel, de veiller à ce que l'apprentissage soit assez sérieux pour que, dans l'avenir, il n'y ait plus que des ouvriers capables et habiles, et qu'enfin la question des délégations mixtes étant résolue, celle des grèves disparaisse!... Pour nous, l'entente entre le capital et le travail doit être le but suprême à atteindre, et, pour y arriver, nous pensons qu'il faut que, d'une part, les ouvriers se pénètrent bien que c'est en s'instruisant sous toutes les formes qu'ils y arriveront, et que, d'autre part, il importe que la bourgeoisie, mieux inspirée sur ses véritables intérêts, prête les mains à la diffusion des lumières. Comme il est facile de constater que l'entente est bien prêt de s'établir sur ce terrain, nous serions coupables de ne pas accepter tous les moyens propres à faire cesser l'antagonisme ! » (*Union nationale.*)

(1) *Enquête du 18 mars*, t. II, p. 192.

Digitized by Google

Oserait-on nier que ce ne soit pas là le véritable objectif des feuilles radicales qui se sont faites les organes officiels et complaisants des chambres ouvrières et publient assidument les *bulletins du travail?* Veut-on connaître le but de ce patronage et l'esprit de ces publications? Un seul exemple va suffire : L'année dernière, la chambre patronale de la maroquinerie et de la gainerie avait offert à la chambre ouvrière de cette industrie de se réunir à elle pour envoyer à frais communs, une délégation ouvrière à l'exposition de Vienne. Cette proposition acceptée, quatre ouvriers avaient été désignés d'un commun accord par les deux chambres, et leurs dépenses de voyage payés par elles; il est vrai que la souscription de la chambre patronale avait été de beaucoup la plus élevée. Aussitôt que le rapport de cette délégation fut publié, il devint l'objet des critiques et des railleries du journal *le Rappel*, qui, dans un article intitulé *un rapport mixte,* accusa les ouvriers gainiers « de s'être séparés de la délégation ouvrière sur l'offre dorée de leurs patrons; de n'avoir présenté qu'un rapport gêné dans ses entournures, n'ayant pas ses coudées franches, éludant les questions, ayant voulu ménager la chèvre et le chou, et de s'être contenté de terminer ce rapport, sous forme de vœu, par l'éternel dada philanthropique à l'égard des ouvriers, la fondation d'une caisse de retraite et la retenue, au prorata du salaire des ouvriers, d'une somme destinéeà subvenir à leur vieillesse. » La chambre patronale fit une réponse dans laquelle elle déclarait que le but qu'elle s'était proposé avait été atteint et remerciait les délégués ouvriers d'avoir si bien rempli la tâche qu'ils avaient acceptée. Le *Rappel*, au lieu d'insérer cette réponse, fit un second article intitulé *une réponse mixte :* « Il faut avouer, disait-il, que si le but proposé a été atteint, ce but n'a pas demandé beaucoup d'efforts et d'imagination. Et si les ouvriers sont contents, grand bien leur fasse, mais ils ne sont pas difficiles! »

Ainsi voici deux chambres syndicales qui réalisent dans leur corporation ce que tous les bons citoyens devraient désirer, qui se rapprochent et qui cherchent à faire disparaître les malentendus qui les divisent; voici des ouvriers qui s'adressent avec confiance à leurs patrons, des patrons qui les accueillent et qui leur promettent de faire leur possible pour les aider;—et, loin de les féliciter les uns et les autres, loin de les encourager, loin de les donner en exemple aux autres corporations pour qui l'union et

Digitized by Google

la concorde sont aussi nécessaires, la feuille politique, la feuille populaire se raille de ces patrons; elle dénonce ces ouvriers comme des déserteurs de la cause ouvrière et comme des niais qui se laissent prendre aux offres dorées qui leur sont faites !

Que les fondateurs des syndicats ouvriers se le tiennent pour dit : s'ils réussissent dans leur entreprise, s'ils rétablissent la paix dans le monde industriel, ils n'auront pas de plus grands ennemis que ces politiques qui spéculent depuis si longtemps sur les préjugés et les passions de la classe ouvrière.

Au reste nous pouvons affirmer qu'ils le savent et qu'ils se tiennent sur leurs gardes. Ils cherchent en ce moment même à créer un organe spécial, analogue au journal de l'*Union nationale*, afin de se soustraire à une tutelle dont ils croient pouvoir se passer. Livrés à eux-mêmes, disposant de ressources suffisantes, voyant chaque jour leur crédit s'affirmer et leur influence grandir, ils sauront bien poursuivre leur œuvre et la soustraire aux périls qui la menacent. N'oublions pas que si les anciennes sociétés populaires ont presque toutes versées dans la politique, c'est qu'elles ont été plus ou moins secrètes, plus ou moins hostiles, plus ou moins poursuivies; aucune ne s'est placée sous l'égide du droit commun, aucune n'a été publiquement établie, publiquement acceptée; aucune ne s'est recrutée parmi les citoyens paisibles et soumis aux lois; mais, depuis que par une sage tolérance le gouvernement a permis aux sociétés coopératives d'abord, puis aux associations syndicales, de se fonder au grand jour et de suivre paisiblement leurs programmes, celles-ci n'ont jamais cessé, nous le répétons, de justifier cette confiance et de respecter les lois de leur pays. L'espérance que nous avons de les voir persévérer dans cette conduite honnête et patriotique, sans s'élever à la hauteur d'une certitude, est donc parfaitement raisonnable; elle se fonde sur des déclarations formelles, trop conformes aux intérêts des ouvriers pour n'être pas sincères, et sur une expérience dont rien jusqu'ici ne contredit les résultats.

De telle sorte que nous croyons être dans l'exacte vérité en nous résumant ainsi :

On nous demande si les associations syndicales peuvent devenir, pour l'ordre public, une cause de trouble et de périls ?

Nous répondons, avec notre Enquête, que cela n'est pas probable, et que rien jusqu'à ce jour n'est venu justifier la crainte

Digitized by Google

qu'on en peut avoir. Que si quelques faits ont pu être relevés, particulièrement à la charge des patrons, ces faits sont si peu sérieux et en un tel désaccord avec l'esprit bien connu des chambres syndicales, qu'on ne doit pas y attacher plus d'importance que le meilleur juge en cette matière, l'administration elle-même, n'a cru devoir le faire.

Mais, en considérant l'état troublé dans lequel se trouve notre pays, en nous reportant à l'histoire de certaines associations bien différentes, il est vrai, des associations syndicales, nous ne pouvons dire que ce péril, si improbable que nous le pensions, ne puisse apparaître un jour et qu'il faille, dès à présent, en éloigner notre pensée pour n'en tenir aucun compte.

Fernand DESPORTES.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

LE DAHOMEY

ET

LA COTE DES ESCLAVES

SUITE (1)

Arrivée à Lagos. — Coup d'œil rapide jeté sur la Côte des Esclaves. — Familles principales qui s'y sont établies. — Voyage en lagune. — Arrivée à Porto-Novo. — Visite au roi. — Première excursion de Porto-Novo à Cotonou.

M. Bounaud se chargea des préparatifs de notre voyage; il mit à notre disposition une grande et belle pirogue, au milieu de laquelle fut installée une cabane en planches qui devait nous servir d'abri. Grâce à sa bienveillante générosité, notre caisse de vivres se trouva largement pourvue; les piroguiers étaient prêts, et le 22 juillet, vers dix heures du soir, nous nous engagions dans la lagune que les eaux de l'intérieur, en s'accumulant, forment le long du littoral, presque parallèlement à la côte, et qui n'est séparée de l'Océan que par une langue de terre.

Je n'oublierai jamais cette première nuit passée en lagune : la beauté du ciel dans l'hémisphère austral, l'éclat des étoiles d'autant plus brillantes qu'elles sont plus clairsemées, le calme de la nature tropicale, l'aspect sombre des arbustes qui bordaient les rives, les cris de frayeur des oiseaux et des singes que le bruit de notre pirogue avait éveillés, l'espoir de faire renaître la confiance

(1) Voir la livraison de juillet 1874.

Digitized by Google

dans les cœurs de ces malheureux enfants d'un père maudit, les joies et les appréhensions inséparables de l'inconnu, tout impressionnait vivement et exaltait ma jeune imagination. L'heure était avancée, lorsque je songeai à prendre du repos. Je fus réveillé de grand matin par les piroguiers; les lueurs douteuses ne permettaient pas encore de distinguer les objets; je quittai néanmoins ma petite cabane et, quelques minutes après, le soleil paraissait à l'horizon; car, sous les tropiques, le crépuscule est de courte durée, et la lumière succède vite aux ténèbres, de même que les ténèbres suivent de près le coucher du soleil.

Au moment où je parus, aucun des piroguiers ne prenait du repos; ils étaient tous occupés à pousser l'embarcation, afin de rattraper sans doute un peu de temps perdu durant notre sommeil. La lagune était large, et profonde de deux à trois mètres; au lieu de leurs pagayes, les noirs se servaient de perches grosses comme le bras et longues de quatre à cinq mètres; on les appelle des bambous, quoique ce ne soient pas les tiges de l'arbuste qui porte ce nom; ce sont les nervures énormes d'une espèce de palmier dont les feuilles atteignent jusqu'à huit mètres de longueur. Ces nervures entrelacées sont employées dans les charpentes et dans les constructions; ce sont elles qui servent à porter les hamacs et à faire marcher les pirogues en lagune. Les piroguiers les enfoncent jusqu'au fond de la vase, appuyent dessus avec force et impriment à l'embarcation une rapidité merveilleuse.

A chaque instant des pirogues plus petites que la nôtre, longues de cinq à six mètres, peu larges et très-élancées, passaient comme un trait à nos côtés et disparaissaient vite devant nous. On est surpris que les nègres gardent si bien l'équilibre dans ces embarcations étroites et sans profondeur, que le moindre mouvement semble devoir chavirer; et toutefois, sur les points de la côte où la barre est moins dangereuse, au cap Palmas par exemple, les indigènes ne craignent pas d'affronter là-dessus la haute mer.

Vers neuf heures, M. Courdioux me proposa de descendre sur la rive et de nous installer sous quelque grand arbre, pour déjeûner. Un piroguier nous avertit que plus loin nous rencontrerions, près de la lagune, un petit village; nous continuâmes notre route et nous ne tardâmes pas à distinguer, à travers la verdure, quatre ou cinq cases. Nous nous arrêtâmes dans un enfoncement où une boue épaisse et noire montrait que ce passage

Digitized by Google

était très-fréquenté. Les habitants nous accueillirent avec politesse et nous invitèrent à nous asseoir au pied d'un magnifique baobab, en attendant qu'on eût prévenu le baba ou chef du village. Il était parti pour la pêche, mais on supposait qu'il n'était pas éloigné.

Plusieurs hommes vinrent s'asseoir auprès de nous ; les femmes rôdaient autour, nous regardant avec une curiosité bienveillante, répondant avec simplicité à nos questions et nous témoignant, par des gestes expressifs, leur vive sympathie.

Le chef du village ne tarda pas à venir; c'était un homme dans la force de l'âge, grand, bien fait, à la figure douce et intelligente, au nez presque aquilin et aux lèvres peu grosses. Il nous souhaita la bienvenue, assura qu'il ne permettrait jamais que nous prissions notre repas dehors et nous invita à entrer dans sa case. Elle était grande, mais pauvre comme celles des autres naturels; à l'intérieur, une cloison de bambous la séparait en deux compartiments qui communiquaient ensemble par une porte. Une jeune femme faisait cuire, dans un coin, un peu de poisson fumé avec des légumes, du piment et de l'huile de palme; ce mets, très-estimé par les nègres, a reçu le nom de *caloulou;* c'est leur plat de prédilection, et je dois dire qu'il est loin d'être dédaigné par les Européens. En nous apercevant, la jeune femme se glissa dans le compartiment voisin, déposa son pagne vieux et usé, se revêtit d'un pagne neuf, aux couleurs éclatantes, et vint avec une certaine fierté nous présenter son fils, petit négrillon âgé de huit ans et très-aimable. Je lui fis présent de quelques soldats en plomb, ce qui parut faire autant de plaisir à la mère qu'à l'enfant; elle s'inclina à plusieurs reprises et débita avec volubilité de longs discours auxquels je ne compris pas un mot et qui étaient, paraît-il, des remercîments. Le chef nous offrit deux escabeaux de bois et mit devant nous une caisse qui devait nous servir de table et qu'il recouvrit avec une belle pièce de soie large de plus d'un mètre et longue de deux mètres environ. Ce que j'admirais le plus, c'était la dignité qui régnait dans ses actions et jusque dans ses moindres gestes, dignité rare chez les blancs et que je ne me serais jamais attendu à rencontrer dans les sauvages.

Nous ouvrîmes notre caisse de provisions et nous commençâmes notre repas en présence de tous les habitants de ce hameau qui avaient envahi la case pour nous voir. Nous offrîmes au chef une part de notre déjeuner; il goûta chaque chose avec beaucoup de

Digitized by Google

politesse et fit passer le reste à ses serviteurs. Pendant que nous mangions, il se plut à faire l'éloge de tous les noirs de son entourage : ils sont libres et les Anglais les laissent se gouverner à leur guise; dévoués à sa personne et laborieux, ils cultivent ses terres, font un peu d'huile de palme, se livrent à la pêche, travaillent à des salines situées sur le bord de la mer et ont plusieurs petites industries qui mettent le hameau dans l'aisance. Nous profitâmes de l'occasion pour leur inculquer les premiers principes de la parole évangélique; ils nous écoutèrent avec une religieuse attention, et nous dirent qu'un blanc leur avait raconté les mêmes choses. Ils nous montrèrent une Bible protestante qu'ils avaient reçue de lui et qu'ils conservaient comme un objet précieux, capable de détourner tout fâcheux accident de dessus leurs cases. A notre départ, ils nous accompagnèrent tous jusqu'à notre pirogue, nous serrèrent cordialement la main et nous firent présent de deux poules et de quelques fruits.

En lagune, je me plus à considérer les mangliers et les palétuviers, dont les formes extraordinaires et nouvelles pour moi excitaient au plus haut point ma curiosité. Le palétuvier est une plante aquatique très-moelleuse et toujours verte; de ses branches descendent des filets déliés qui vont s'enfoncer dans la vase ou dans la terre, y prennent racine et forment d'autres tiges qui jettent elles-mêmes d'autres racines; il se propage ainsi à l'infini, de telle sorte qu'un seul peut faire avec le temps un fourré immense où il est impossible de pénétrer. Ces palétuviers servent de refuge à d'énormes caïmans alligators qui abondent dans toutes ces lagunes, et que l'on voit nager à la surface des eaux ou se glisser à travers les racines et dans les hautes herbes.

Sur le sombre feuillage des rives se détachaient les blanches houppes de nombreux cotonniers qui croissent spontanément dans tous les endroits marécageux ou humides; les voyageurs s'accordent à dire qu'ils donnent un coton d'une qualité supérieure, et l'on pourrait sous peu en faire un commerce important, si l'on apprenait cette culture aux noirs. Dans l'intérieur, il y a beaucoup de plantations, et elles prospèrent partout où les terres sont couvertes d'eau pendant la saison des pluies, ainsi que dans les terrains argileux qui conservent l'humidité pendant la saison sèche. Cette culture est inconnue le long de la côte, et deux essais inintelligents ont contribué à la discréditer parmi les Européens. Au lieu de suivre les conseils de la nature qui elle-même

Digitized by Google

se plaisait à leur indiquer la marche à suivre, l'agent d'une factorerie française et plus tard un missionnaire ont dédaigné les lieux bas et humides et ont choisi de préférence les champs secs et exposés aux ardeurs du soleil. Je fus témoin du dernier essai ; les cotonniers manquant d'eau restèrent rabougris, donnèrent peu de coton, et l'on ne tarda pas à les arracher. Et cependant, quelles riches et abondantes récoltes ne pourrait-on pas se procurer le long de toutes les lagunes et dans les marécages que l'on rencontre de toutes parts? Dans l'Yorouba, le Bornou, l'Haoussa et le Nyffé, où l'on a soin de faire les plantations près des eaux, il n'est pas rare de trouver sept ou huit ateliers de tisserands dans la même case; ce sont de véritables petites manufactures, où le maître occupe ses esclaves pendant une partie de la journée. Les Anglais se procurent aujourd'hui, dans leur colonie de Lagos, plusieurs milliers de balles de coton; mais elles arrivent généralement de l'Yorouba par l'Ogoun, et ne sont pas recueillies près des côtes.

Non loin du village d'Erapo, je remarquai, sur notre droite, plusieurs espèces de bambous aux formes variées, et dont deux se rapprochaient de la *bambusa gracilis* de Népoul. Je regrettai que leurs graines ne fussent pas mûres; ces pays n'ayant pas encore été étudiés, on y fera certainement beaucoup de découvertes. En 1864, M. l'abbé Brossard avait rapporté en France les noix d'une espèce nouvelle de bambouk; M. l'abbé Van Rosbrok en envoya quatre en Belgique, et on parvint à en faire pousser trois à Lyon, dans le parc de la Tête-d'Or.

Le village d'Erapo possède un temple devenu célèbre chez les peuplades environnantes; il est consacré à Eddou (1), joli petit singe noir plein d'élégance et de gentillesse. Il est si familier et si commun dans les bois, qu'il va souvent jusqu'auprès des cases et sur la place publique où il se nourrit des fruits que les dévots ont placés devant les statuettes. Ce singe, ou plutôt cette divinité bienfaisante, est vénérée par les Nagos et joue un grand rôle dans leurs récits. Ils lui attribuent beaucoup d'intelligence, d'autant plus qu'à leurs yeux tous les singes sont des hommes. « Regarde comme ils sont fins et adroits, me répétaient souvent les nègres, ils ne parlent pas afin qu'on ne les oblige pas à travailler. » Cette

(1) Il est nommé Zi par les Djedjis.

Digitized by Google

croyance est très-répandue et très-ancienne ; le Maire la recueillit déjà au Sénégal, au commencement du XVII^e^ siècle (1).

Plus nous approchions de Badagry et plus nous rencontrions de pirogues sur lesquelles les noirs portaient l'huile et les amandes de palme qu'ils allaient troquer contre des marchandises européennes. En passant près de nous, ils se soulevaient sur leurs petits bancs, souriaient et nous envoyaient un joyeux bonjour. Située à 6° 12′ 24″ de lat. N. et à 0° 32′ 52″ de long. E. (2), Badagry était autrefois la capitale d'un petit royaume; cette ville est très-peu importante depuis que les Français, les Portugais et les Anglais ont abandonné les comptoirs qu'ils y avaient établis ; quelques maisons anglaises seules y ont conservé des représentants. Badagry doit sa renommée aux frères Lander ; ce fut leur point de départ pour se rendre à Boussa, d'où ils redescendirent le Niger, appelé aussi Quorra ou Djoliba, dont ils découvrirent l'embouchure en 1830, apportant la solution d'un problème qui avait été l'objet de longues discussions parmi les savants.

En face de Badagry, la lagune me parut avoir plus de cinq cents mètres de large ; elle était profonde, et les piroguiers avaient été obligés d'abandonner leurs bambous et de ramer avec les pagayes. La langue de terre qui sépare la lagune de la mer est large en cet endroit de plus de huit cents mètres. Un peu au-dessus de la ville, nous avons laissé, sur notre droite, le delta de l'Ocpara (ou Addo). Ce fleuve, ainsi que l'Oschoun, l'Ogoun et toutes les rivières du littoral, ne portent pas sur la côte d'autre qualification que celle de lagunes, et c'est assurément celle qui leur convient le mieux : jusqu'à quinze ou vingt lieues dans l'intérieur des terres, leurs eaux sont presque stagnantes, se répandent en plusieurs endroits le long des rives, forment des îles basses et marécageuses et sont couvertes de roseaux flottants. Une quantité de plantes aquatiques y sont en décomposition et répandent parfois dans l'air des miasmes si infects qu'on a peine à en supporter la puanteur.

De l'embouchure de l'Ocpara au lac de Nokhoué, la lagune est

(1) *Les Voyages du sieur Le Maire aux isles Canaries, cap Verd, Sénégal et Gambie.* Paris, chez J. Colombat, 1645.

(2) *Manuel de navigation à la côte occidentale d'Afrique*, par M. de Kerhallet. Paris, chez Paul Dupont, 1851.

Digitized by Google

appelée *Ahuan-ga-gi* par les noirs (mot dérivé de *ga* grande, *gi* navigable, et *ahuan* révolution) ce qui signifie qu'elle doit son origine à une catastrophe. On raconte que là se trouvait auparavant un simple bas-fond marécageux; le lac de Nokhoué s'écoulait dans l'Océan par une ouverture située à l'est de Cotonou, et j'ai eu l'occasion de voir à Porto-Novo une carte portugaise du XVI^e^ siècle dans laquelle cet écoulement est indiqué; le lac n'avait pas de débouché vers Porto-Novo; mais, ayant à la fin miné la barrière de sable qui le séparait du bas-fond, il renversa cet obstacle et se précipita vers Lagos. Peu après, l'embouchure du Nokhoué se ferma et toutes ses eaux s'écoulent depuis par l'Ahuan-ga-gi.

Cette lagune devient moins large à mesure qu'on approche de Porto-Novo; les rives présentent partout le même aspect : ce ne sont que des fourrés épais et çà et là des éclaircies et de petits marigots conduisant à des cultures ou à des cases de pêcheurs.

Nous arrivâmes à Porto-Novo dans la soirée et nous nous dirigeâmes vers la mission qui se trouve au nord-ouest de la ville, à une distance de cent ou cent cinquante mètres de la lagune. Elle est bâtie à vingt mètres au-dessus du niveau de la mer; c'est la plus grande hauteur que l'on remarque dans les environs.

Le royaume de Porto-Novo s'étend de la R. Oouo (1) à l'Ocpara et à la R. Ottoni; sa limite nord n'est pas bien déterminée, mais les naturels s'accordent à dire qu'elle ne remonte pas jusqu'à Lakké, à 6°44′. Au commencement du XVII^e^ siècle, il faisait partie du grand royaume d'Ardres, dont il se sépara de 1610 à 1612, à la suite d'une guerre sanglante qui eut lieu entre les trois fils du dernier roi. Les principaux cabécères, usant d'un droit que leur reconnaissent les lois du pays, avaient écarté du trône les deux fils aînés, et avaient confié le pouvoir suprême au plus jeune des frères. Les deux autres irrités levèrent l'étendard de la révolte et se mirent à piller les villes et à ravager les campagnes. Après plusieurs années de luttes, le roi d'Ardres reconnut Aboupo, son frère aîné, comme roi des provinces comprises entre l'Oouo et l'Ocpara. Quant à Tacoodonou, il fut réduit à chercher un refuge avec ses femmes et ses esclaves chez le cabécère de Calmina ou Canna (2), qui lui permit de s'établir entre Calmina et Agbomey

(1) L'Oouo est appelé Akim par M. Borghéro.

(2) M. l'abbé Borghéro avait d'abord écrit *Cana* dans ses premières lettres; cette orthographe, donnée par plusieurs voyageurs, lui parut vicieuse, et il écrivit *Canna* dans sa carte géographique et dans ses dernières lettres.

Digitized by Google

dans un village appelé alors Dahé (1) et qui reçut ensuite le nom de Daouhy (2) et celui d'Adonoué (3).

Aboupo s'arrêta près du bas-fond marécageux où coule aujourd'hui la lagune et y fonda la capitale de son nouveau royaume, qu'il appela Assem ou Ardra en souvenir de la ville où avaient régné ses pères; c'est sous ce nom que nous la trouvons désignée dans la carte de Norris. Ce voyageur ajoute le renseignement suivant : *ville très-commerçante.* Elle devint, en effet, un grand centre de commerce; les navires s'arrêtèrent en face pour faire des échanges et les Portugais appelèrent sa rade *Porto-Novo* (ou le Nouveau Port), nom qu'elle a conservé et qui a été donné à la ville elle-même et à tout le royaume.

Un soir, Aboupo et sa suite entendirent un fracas épouvantable; ils se crurent attaqués par le roi d'Ardres et s'enfuirent en toute hâte vers Ajjéra. Pendant deux jours, ils n'osèrent pas reparaître; un noir se hasarda enfin à travers les hautes herbes, se glissa dans la ville qu'il trouva déserte, et vit avec surprise la rivière large et profonde qui passait tout auprès; il rapporta la nouvelle à Aboupo, et cette lagune fut nommée Ahuan-ga-gi.

Il résulte des récits de Desmarchais (4), de Norris (5), de Bosman (6), de Snelgrane (7), d'Atkins, et d'autres voyageurs presque contemporains, que ces événements sont antérieurs à la fondation du royaume du Dahomey, c'est-à-dire à l'année 1625 (8). M. l'abbé Laffite (9), s'en rapportant uniquement aux traditions des indigènes, dit que le demembrement de l'empire d'Ardres eut lieu vers le milieu du XVIII^e^ siècle. Dans un article publié par le *Contemporain* (10), je crus me rapprocher davantage de la vérité, en assignant comme date probable les dix années comprises entre 1660 et 1670; la lecture de Norris et des autres auteurs m'a en-

(1) Norris, *Op. cit.*
(2) *Voyage au Dahomé*, par M. Répin (*Tour du monde*, 1863, p. 60). D'après M. Répin (p. 60), Tacoodouou existait au commencement du XVIII^e^ siècle; c'est un anachronisme d'un siècle, comme on peut le voir dans Norris, *Op. cit.*
(3) Carte de M. Borghéro imprimée par la Société de géographie (1865).
(4) *Op. cit.*
(5) *Op. cit.*
(6) *Description de la Guinée*, par Bosman.
(7) *Nouvelles relations de quelques parties de la Guinée*, par Snelgrave (1727). Londres, 1734.
(8) Norris, *Op. cit.*, p. 14.
(9) *Op. cit.*, p. 46.
(10) Octobre 1873.

Digitized by Google

suite obligé à reconnaître que cette date est encore très-inexacte. Ce qui décida M. Laffite à admettre le milieu du XVIII[e] siècle, c'est (je crois) la révolte de Zingah, frère aîné d'Ahadée, cinquième roi du Dahomey, qui eut lieu de 1732 à 1734 dans des circonstances tout à fait semblables à celles dont nous avons fait mention plus haut. Seulement la révolte de Zingah ne fut point couronnée par le succès comme celle d'Aboupo et de Tacoodonou; Ahadée parvint à l'étouffer complétement, ordonna de mettre à mort tous les conspirateurs, et Zingah, cousu dans un hamac, fut jeté à la mer (1).

On divisa le royaume de Porto-Novo en cinq provinces, celle de Porto-Novo au centre, celle d'Ajjéra (2) au nord, celle de Pocra à l'est, celle d'Ouémé à l'ouest et celle d'Appi au sud. Il ne paraît pas s'être jamais étendu au delà de ces limites; M. Gellé (3) assure qu'en 1830 les rois de Porto-Novo étaient maîtres de la côte jusqu'à Lagos. J'ignore sur quoi ce voyageur fonde son assertion; il est vrai que lorsque les Anglais prirent possession de Lagos, le roi Soudji prétendit avoir des droits sur Badagry, mais ces droits étaient contestables et ne reposaient sur aucun fondement sérieux. Les anglais refusèrent de les reconnaître, et c'est parce que Soudji ne voulut pas y renoncer que le *Kind-Eyo* bombarda sa capitale. Le gouverneur de Lagos ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'il avait commise en ne se rendant pas maître de cette ville; car elle est le complément nécessaire de la colonie. C'est un des trois débouchés par lesquels s'écoulent les produits de l'Yorouba et de l'intérieur; il s'y fait beaucoup plus de transactions commerciales qu'à Whydah, à Grand-Popo et Petit-Popo, et sa possession créerait des ressources financières immenses à la colonie anglaise.

En 1862, Soudji réclama la protection de la France et, le 3 février 1863, M. le baron Didelot établit provisoirement un protectorat à Porto-Novo. Mille ennuis nous furent suscités par un parti hostile et l'on songea à abandonner cette position. On dirait que M. Vallon, capitaine de frégate, voulait prévenir cette fâcheuse détermination, lorsqu'en novembre 1863 il attira d'une manière

(1) Norris, *Op. cit.*, p. 20.

(2) M. l'abbé Borghéro, dans sa carte, l'appelle Adjiara. C'est la même sans aucun doute que l'Ajirra de Norris; ce voyageur, trompé par de faux renseignements, la place plus de 0° 30′ trop à l'ouest.

(3) *Revue maritime et coloniale*, année 1865, p. 413.

Digitized by Google

toute particulière l'attention du gouvernement impérial sur les pays compris entre le Volta et le Niger, lui demandant de conserver à la France sa place dans une zone « qui est, assurait-il, une des plus riches que la nature se soit plu à former (1). Quelles immenses relations, ajoutait-il plus bas, une dizaine de maisons sérieuses ne pourraient-elles pas y fonder, si nos chambres de commerce savaient les beaux résultats qu'en retire la seule (2) qui s'y soit jusqu'à ce jour établie! » Quelques autres voyageurs avaient tenu le même langage et il eût été peut-être désirable que nous n'eussions jamais abandonné ce protectorat.

Le roi Soudji étant mort, les cinq principaux cabécères de Porto-Novo se concertèrent pour lui donner un successeur. D'après les coutumes du royaume, le fils ne succède jamais à son père; cette loi existe chez plusieurs peuplades africaines et, si l'on doit ajouter foi aux récits de quelques voyageurs, les nègres l'auraient adoptée parce qu'ils sont plus sûrs de trouver du sang royal dans les veines du frère du roi que dans celles de l'enfant auquel on a donné son nom. Il se peut qu'ailleurs ce soit là le motif qui ait décidé à établir cet usage; mais à Porto-Novo, Aboupo se proposa surtout d'empêcher que la succession au trône amenât quelque démembrement comme cela était arrivé dans le royaume d'Ardres. Il régla donc que, après lui, ses fils monteraient successivement sur le trône par rang d'âge; plus tard aucun fils ne devait régner après son père et le successeur devait être choisi parmi les enfants des anciens rois; les petits-fils n'ont plus de droit au trône.

Les officiers du protectorat trouvant en Dassy, fils aîné de Soudji, un jeune prince intelligent et dévoué à la France, voulurent qu'il fût nommé roi à la place de son père; le parti qui nous était hostile, représenté par un ancien négrier portugais du nom de Carvalho, demanda au contraire qu'on s'en tînt aux coutumes du pays et proposa Mecpon pour roi. Les cinq cabécères chargés de l'élection (à savoir le Gogan, le Minghan, le Soggan, l'Apologan et le ministre du commerce) se réunirent, et Mecpon fut élu. Ce n'est pas que les indigènes eussent la moindre animosité contre nous; ils firent les instances les

(1) *Revue maritime et coloniale*, novembre 1863, p. 390.

(2) Celle de M. Régis, de Marseille. Plusieurs autres comptoirs français, italiens, brésiliens, portugais et anglais ont été fondés depuis le voyage de M. Vallon.

Digitized by Google

plus pressantes pour qu'on n'abandonnât pas le protectorat; ils nous sont encore d'un dévouement à toute épreuve et ils ne désireraient rien tant que notre retour; mais il arrive parfois qu'un peuple (eût-il besoin d'en ménager un autre), lorsqu'il se voit attaqué dans ce qu'il a le plus à cœur, dans ses traditions et ses principes politiques, il arrive, dis-je, que, foulant aux pieds toute autre considération humaine, il retrouve dans le sentiment de sa dignité la force nécessaire pour marcher seul et se passer de la main qui le soutenait. Le protectorat fut abandonné le 10 décembre 1864.

Comme Français, il me serait difficile de ne pas regretter cet abandon; comme prêtre, je m'en réjouirais : car, sans notre protectorat, jamais les missionnaires n'auraient acquis le prestige qu'ils ont eu dans la suite. Leur établissement à Porto-Novo remontait à peine à quelques mois : en mai 1862, le roi les avait autorisés à fonder un établissement; au mois de février de l'année suivante, la France ayant conclu un traité avec le roi Soudji, un article stipula pour les missionnaires une pleine liberté et la concession d'un vaste terrain, dont M. F. Borghero, alors supérieur du Dahomey, prit possession le 7 octobre 1863. Le 17 avril 1864, ce missionnaire arriva avec un néophyte pour s'y établir.

A l'est, le terrain concédé longeait un bosquet consacré à Chango (la divinité de la foudre); les indigènes n'en approchaient qu'avec une crainte religieuse, et ils étaient persuadés que l'homme assez téméraire pour arracher une feuille à un des arbres qui s'y trouvaient serait tombé à l'instant foudroyé.

« De temps immémorial, écrivait M. Borghéro à M. Planque, ce bois a été un asile de superstition. Les grands arbres, les lianes qui les unissent, les taillis épais, tout prête aux terreurs qu'inspirent les esprits malfaisants. Sous ces mystérieux ombrages s'élèvent des temples où se rendent des oracles, et qui servent de demeure à un des grands prêtres du pays. C'est là qu'ont lieu des orgies dont l'ivresse ne peut être inspirée que par l'enfer, et que des victimes humaines sont immolées sur les autels de l'esprit des ténèbres et de la haine; effrayante parodie des sacrifices offerts au Dieu de la lumière et de l'amour. Quand on entre dans cette forêt aux proportions gigantesques, qu'on se trouve au milieu des ruines de temples faits et refaits tant de fois, qu'on pénètre dans les maisons sacerdotales, qu'on voit ces idoles aux formes hideuses, toutes barbouillées d'huile, de plumes et de sang; quand,

Digitized by Google

dans ces recoins de la mort, on rencontre la figure des prêtres, dont les traits expriment la moquerie ou la rage, dont les yeux enflammés sortent de leurs orbites et semblent voir autre chose que ce que vous voyez; — alors, et malgré soi, on subit l'influence de cette religion de terreur. Moi, qui ai si souvent entendu les cris déchirants des victimes, mêlés aux chansons infernales qui accompagnent ces sacrifices, je suis encore saisi d'une indicible horreur quand l'imagination me reporte vers ces lieux maudits.

« Un tel voisinage rendait notre installation difficile, d'autant plus que, par suite des nouvelles dispositions prises pour l'établissement du protectorat français, une partie de notre terrain nous avait été enlevée et remplacée par une autre qui entamait le bois sacré. Le jour de notre arrivée, nous plantons des piquets pour prendre les alignements. Aussitôt le grand prêtre s'inquiète, et court chez le roi, qui, n'osant résister, nous envoie l'ordre de suspendre nos opérations. Le grand prêtre arrive lui-même sur le terrain, criant, gesticulant, nous menaçant de tous les anathèmes de ses dieux. Forts de notre droit, nous recourons au monarque, qui assemble ses plus hauts dignitaires. Mais ce conseil, pas plus que le roi, n'ose affronter la colère du dieu de la foudre. Nous crûmes devoir céder pour le moment.

« Le 14 juillet suivant, je reviens de Whydah à Porto-Novo, accompagné d'un néophyte. Le roi et le représentant de la France étaient dans les dispositions les plus bienveillantes. Je n'insiste cependant pas tout d'abord pour me faire adjuger le terrain que le grand prêtre nous dispute. A mon arrivée, j'avais été accueilli dans la factorerie de M. Régis, de Marseille, et j'y recevais une généreuse hospitalité.

« Enfin nous mettons la main à l'œuvre. La terreur qu'inspirait le voisinage du bois sacré, et le vague souvenir des choses affreuses qui s'étaient passées sur les lieux mêmes où nous voulions nous installer, causaient à nos ouvriers une appréhension visible; ce n'était qu'en tremblant qu'ils levaient la hache pour couper les broussailles. Afin de les rassurer et de leur faire voir que leur peur était imaginaire, je prends moi-même un de ces gros sabres qu'on emploie ici dans les travaux de ce genre, et je frappe impitoyablement les branches si redoutées. Les noirs épouvantés se disaient : « La foudre va tomber sur ce téméraire. » Je redouble mes coups, et quand on me voit sain et sauf, on con-

Digitized by Google

clut que si le prêtre blanc peut braver impunément la foudre, c'est que le Dieu des Européens est plus puissant que les divinités des noirs. De temps en temps le grand prêtre sortait de son mystérieux sanctuaire, et lançait contre nous l'anathème de tous les dieux de son Averne; mais aucune sanction ne vint faire justice de notre audace.

« Notre première cabane, maison ou baraque (comme vous voudrez l'appeler) fut achevée en dix-sept jours. Pour suppléer au défaut de ferrures, nous avons disposé les fenêtres à l'instar des sabords des gros navires. La forme allongée du bâtiment, et la disposition des lits, placés en étagères, ont fait donner à notre résidence le nom de *frégate*; elle le conservera dans le pays jusqu'à sa dernière heure, qui ne tardera pas à sonner (1). Rien n'y manque du mobilier nécessaire : armoires, tables, chaises, lits. Mais ce qui étonnera peut-être davantage, c'est que la maison tout entière, murs, toit, portes, fenêtres, mobilier, tout est construit en palmier vinifère (*rafia vinifera*) (2). Les branches se transforment en perches et en planches, qu'on assemble pour faire les murs et les cloisons; le sommet de la branche, garni de feuilles, couvre le toit; la feuille tressée devient une excellente corde qui sert à lier entre elles les diverses parties de la construction; la côte des feuilles fournit des chevilles de toutes les dimensions imaginables; enfin l'épiderme de cette même feuille tient lieu de fil, de ficelle, d'étoupe, de laine à matelas, et donne des chapeaux d'une élégance, d'une souplesse et d'une légèreté qui le disputeraient aux panamas les plus renommés (3).

« L'ouverture de la nouvelle mission fut fixée au 15 août. Les officiers du *Dialmath*, mouillé dans la lagune, et les agents de la factorerie française nous prêtèrent leur concours. Je ne dois pas

(1) La frégate, comme on l'appelait sur la côte, a été remplacée par une superbe maison à étage, dont la varande et le toit sont soutenus par un double rang de colonnes superposées. La case des jeunes néophytes (ou internes) est plus basse et adjacente à la maison des Pères. Ces bâtisses, ainsi que l'école, la chapelle, l'hôpital et la cuisine, sont l'œuvre de l'excellent Père Verdelet, de regrettable mémoire. (*Note de M. l'abbé Bouche.*)

(2) Du tronc incisé de cet arbre coule une liqueur excellente; c'est de là que lui vient le nom de palmier *vinifère*.

(3) Ce que M. Borghéro dit du palmier à vin s'applique également aux autres espèces de palmier; seuls, sans l'aide d'autre chose, ils peuvent fournir les éléments nécessaires à la construction d'une case. Les demeures ainsi bâties sont rares; elles sont légères et offrent cette curieuse particularité que, pour y voir, on n'a besoin d'ouvrir ni portes ni fenêtres : le jour y entre en abondance entre les perches et les planches qui forment les murs et les cloisons. (*Note de M. l'abbé Bouche.*)

Digitized by Google

omettre une circonstance qui fut pour moi d'un bon augure. Lorsque, le matin, je me rendis de la factorerie française à la mission, je vis que nos quatre jeunes néophytes avaient veillé toute la nuit. Ils me dirent qu'ils l'avaient passée d'abord à réciter plusieurs fois toutes les prières qu'ils savaient, puis à s'entretenir de notre sainte religion. J'aime à voir dans ce petit fait une continuation de l'esprit qui fut donné à l'Église naissante : c'est la seule manière d'expliquer comment quatre enfants, âgés de douze à quinze ans au plus, auraient eu d'eux-mêmes une telle inspiration.

« La rustique salle de notre maison de palmier était parée de tous les pavillons du *Dialmath*, disposés en tentures. A neuf heures, tout était prêt, et le saint sacrifice commença. Les chrétiens de la ville et beaucoup de païens s'étaient rendus à la cérémonie; le *Dialmath* fit feu de toutes ses pièces au moment de l'élévation, puis au *Te Deum* et au *Domine salvum* qui suivirent la messe. Ainsi fut annoncée la prise de possession du catholicisme dans ces contrées sauvages, où nous espérons bien que le sacrifice propitiatoire ne cessera plus d'être offert.

« Il s'agissait maintenant de recouvrer le terrain contesté par le grand prêtre, et où devait être bâtie notre chapelle. Le commandant Lefort vint à notre aide. Il alla lui-même chez le roi présenter nos réclamations, et le roi envoya ses officiers planter des pieux aux angles du terrain pour marquer la délimitation de notre propriété. Quelques heures après, le patriarche du bois sacré, instruit de ce qui se passait, arrive furieux, arrache les pieux et les lance sur le terrain que nous occupions déjà, en prononçant ses plus terribles malédictions; on eût dit un fécial romain qui déclarait la guerre aux ennemis de son peuple. Il fallut une nouvelle série de démarches auprès du roi, qui du reste ne demandait pas mieux que de nous satisfaire. Enfin, il fut décidé que le grand prêtre rentrerait dans le silence, et, à la grande satisfaction de tout le monde, le 26 août, en présence du commandant, des officiers, du roi et du grand prêtre lui-même; on replanta les jalons sur cette terre tant disputée (1). »

Les Anglais, attentifs à leurs intérêts, profitèrent de l'abandon du protectorat et commencèrent leurs attaques contre Porto-Novo.

(1) Lettre de M. Borghéro à M. Planque. (*Annales de la Propagation de la foi*, mai 1867.

Digitized by Google

Un officier de marine avait offert trois femmes au roi Mecpon; quelque temps après, il venait les lui réclamer. « Ce que l'on m'a donné est à moi, dit Mecpon, et je ne dois pas le rendre. — Je les demande, répondit l'Anglais, parce que tu les as, dit-on, immolées à tes dieux. » Mecpon ne put retenir un sourire moqueur et ordonna d'appeler les trois femmes. Elles se présentèrent et déclarèrent qu'elles étaient traitées avec les plus grands égards. L'officier en saisit une par le bras; Acboton, ministre du commerce, lui fit lâcher prise et le repoussa avec force : « Blanc, lui dit-il, respecte mon roi! » L'officier sortit furieux de la case royale et se rendit à Lagos. Il revint sur le *Kind-Eyo* et menaça de bombarder la capitale, si Acboton ne venait pas lui faire des excuses. Les nombreux serviteurs de ce cabécère jurèrent qu'ils se feraient tuer plutôt que de le laisser partir : ils craignaient que les Anglais ne le missent à mort. M. l'abbé Verdelet, supérieur de la mission, envoya une pirogue à bord du *Kind-Eyo* et obtint la promesse qu'il ne serait fait aucun mal à Acboton, s'il se présentait; on exigeait cependant qu'il demandât pardon à genoux, en simple petit caleçon et sans pagne. M. l'abbé Verdelet lui représenta les maux que son refus attirerait sur le pays et lui proposa de l'accompagner sur le vapeur. On accepta, à la condition que M. l'abbé Bonnefous resterait comme otage dans la case royale. Acboton partit tout tremblant, en compagnie de M. Verdelet ; arrivé devant l'officier, il tomba à genoux et lui demanda pardon; le capitaine du *Kind-Eyo* le releva, et, grâce à l'intervention des missionnaires, le traita avec certains égards. Le roi de Porto-Novo s'engagea à payer aux Anglais plusieurs ponchons d'huile de palme et le vapeur repartit pour Lagos.

Cette solution pacifique concilia aux missionnaires l'estime et l'affection des noirs. Un autre fait leur donna encore plus de prestige : notre voisin, le grand prêtre de Chango, avait réuni dans le bosquet sacré plusieurs jeunes filles qu'il initiait aux mystères infâmes du paganisme. Pendant la nuit avaient lieu de véritables saturnales, et les missionnaires étaient éveillés par les chants, les danses et des hurlements sauvages. Ils résolurent d'élever une palissade entre la mission et le bois, et prièrent le grand prêtre (ou onichango (1), de faire abattre un grand arbre

(1) Dans une lettre publiée par les *Annales de la Propagation de la Foi*, M. l'abbé Courdioux donne le nom d'*Onichango* au dieu de la foudre. Le nom qui est donné par les Nagos à cette divinité, c'est *Chango;* les onichangos sont ses prêtres.

Digitized by Google

qui les gênait. L'onichango leur permit de l'abattre eux-mêmes. Le lendemain, M. Bonnefous lui indiqua un second arbre qu'il désirait faire couper. « Celui-là n'est pas à moi, » répondit-il, il est à mon frère, et comme nous sommes fâchés, je ne peux pas le lui demander pour vous; allez le voir, et peut-être vous l'accordera-t-il. »

On envoya à son frère des présents et on obtint facilement de lui toute la partie du bois qui lui appartenait. M. l'abbé Verdelet en donna connaissance au roi, réunit les esclaves et leur ordonna d'abattre les arbres et de déblayer le terrain. Les pauvres nègres étaient pleins de frayeur: « Père, disaient-ils, tu veux nous tuer! Chango nous foudroiera, si nous touchons à ses arbres. — Ne craignez rien, s'écria M. Bonnefous, suivez-moi! » Et, saisissant une hache, il abattit quelques arbustes. Les esclaves, voyant que rien de malheureux ne lui arrivait, s'enhardirent peu à peu, frappèrent un coup de hache et s'enfuirent à quelques pas; puis, revenant, frappèrent plusieurs coups, puis se mirent en train de tout abattre.

Dès que l'onichango s'aperçut qu'on mettait à découvert et le temple et sa case, il rassembla les prêtresses, les arma de sabres et de casse-têtes et les envoya contre les ouvriers. Ces femmes, transformées en furies, se précipitèrent vers les esclaves en brandissant leurs sabres; les esclaves tremblaient de tous leurs membres et les haches leur tombaient des mains. « Coupez, coupez toujours! » criait M. Bonnefous; et, donnant l'exemple, il frappait tous les arbustes à droite et à gauche. Les prêtresses s'agitaient comme des bacchantes, couraient du temple aux esclaves et des esclaves à leur divinité, dont elles imploraient le secours. Presque toute la ville de Porto-Novo était réunie et attendait impatiente de savoir le résultat de la tentative sacrilége des missionnaires. Aux yeux des indigènes, c'était une lutte entre Chango et le Dieu des blancs. Les foudres de Chango restèrent muettes, et le prêtre et les prêtresses fatigués rentrèrent dans leur case poursuivis par les huées de la populace.

Depuis ce jour, la mission exerça une plus grande influence; M. l'abbé Verdelet devint en quelque sorte un des principaux conseillers du roi; rien d'important ne se fit sans qu'on prît son avis, et l'on témoigna dans la suite la même confiance et la même considération à ses successeurs.

Le lendemain de notre arrivée, je fis connaissance avec la mis-

Digitized by Google

sion et ses environs. La demeure des missionnaires était un bel édifice à étage d'environ trente mètres de long sur douze ou treize mètres de large; une jolie colonnade l'entourait et soutenait un large varande, qui permettait de se promener à l'abri du soleil; une seconde colonnade placée sur la première supportait une toiture en fer. Au nord, la campagne offre de magnifiques cultures; à l'ouest se trouve un grand bosquet; à l'est, se déroule la ville de Porto-Novo; et vers le sud, les forêts de la presqu'île d'Appy ferment l'horizon, tandis qu'un peu plus près les eaux calmes de la lagune s'écoulent entre deux prairies et des arbustes peu élevés. Je fis alors une observation que j'ai depuis renouvelée plusieurs fois, et qui prouve combien cette côte est basse : les plantes aquatiques qui avaient été jusque-là entraînées par le courant, remontaient péniblement vers le lac de Nokhoué, sans qu'elles fussent poussées par la moindre brise et simplement refoulées par le reflux. Or les eaux étant partout presque stagnantes, je ne serais pas surpris qu'on pût observer le même phénomène bien au-dessus de Porto-Novo.

Le 24 juillet, je rendis visite au roi en compagnie de MM. Verdelet et Courdioux. Le palais est un simple quadrilatère divisé en plusieurs cours, dont une plus propre et plus grande est réservée aux fêtes religieuses. Autour des cours s'élèvent des maisons régulières à toitures élevées et couvertes en chaume; une seule (celle qui sert de magasin général, de soute à poudre, etc.) a un étage et est aérée d'une manière bizarre. Les cases les plus rapprochées des portes d'entrée servent de demeure à quelques soldats et aux serviteurs du palais; plus loin, se trouve le harem, « dont les femmes, dit M. Gellé, instruments de plaisir dans leur jeunesse, s'en vont, quand elles sont vieilles, cultiver les grandes propriétés du roi. Elles sont alors remplacées soit par des achats, soit par les dons volontaires de sujets fidèles trop honorés d'offrir un de leurs enfants aux plaisirs du roi. Le harem contient toujours deux cents femmes environ, gouvernées par un eunuque, qui a toute la confiance du roi et sert de messager dans les grandes circonstances (1). »

Nous traversâmes deux cours et nous arrivâmes près du monarque, dont l'entourage était loin de se distinguer par le luxe. Son trône était une simple natte étendue sous un pérystile de fort

(1) *Revue maritime et coloniale*, mars 1864.

Digitized by Google

modeste apparence; son vêtement ne différait pas de celui des autres indigènes, et rien en lui ne révélait une majesté. A sa droite, une femme tenait sa pipe et derrière lui une seconde femme avait à la main un large éventail. Devant le péristyle, six moses (ou confidents) étaient assis par terre et n'avaient autour des reins que des pagnes vieux et usés. Tout était de nature à faire croire à une grande misère; le roi de Porto-Novo est cependant riche, perçoit beaucoup d'impôts et dépense fort peu. Son royaume a de deux cents à deux cents cinquante mille habitants; sa capitale en renferme de quarante à cinquante mille.

A notre arrivée, il nous tendit la main avec un sourire amical; on nous apporta trois siéges, et, quoique le P. Verdelet parlât assez bien le nago, la conversation se fit par l'intermédiaire d'un interprète. Il est interdit aux blancs d'adresser directement la parole au roi; les cabécères veillent au maintien de cette coutume, parce que les interprètes ne transmettent jamais que ce qu'ils veulent laisser savoir. Dans les réceptions officielles, l'interprète ordinaire est un certain Paraïso, ancien esclave libéré du Brésil.

Mecpon paraissait avoir une cinquantaine d'années; il était grand de taille, avait un corps robuste, un caractère ferme et un regard intelligent; ses traits étaient réguliers et sa physionomie aurait été agréable sans un tic qu'il avait contracté par l'abus de la pipe. Passionné pour les liqueurs alcooliques, il s'enivrait souvent et avait alors de véritables accès de fureur; un jour il s'élança sur le ministre du commerce, et il lui aurait passé son épée au travers du corps si ses moses ne l'eussent pas arrêté.

Le seul cérémonial exigé des blancs en la présence du roi, c'est d'avoir la tête découverte. Les noirs laissent tomber le pagne de dessus leur épaule, le roulent autour de la ceinture et restent assis par terre dans l'attitude la plus humble. Si le roi leur adresse la parole, ils se mettent à genoux, s'inclinent profondément, font claquer trois fois l'index et le médium de la main droite contre la main gauche et ne répondent qu'après en avoir obtenu la permission. Ils observent la même chose quand ils désirent parler. Les naturels habillés à l'européenne et les serviteurs des blancs sont seulement tenus de se découvrir la tête.

Avant de nous retirer, Mecpon ordonna de nous porter des rafraîchissements. Les premiers qu'on nous offrit me firent presque regretter d'être venu : c'étaient trois grands verres d'une eau trouble et détestable puisée dans la lagune. Afin d'empêcher le

Digitized by Google

monarque de transporter ailleurs le siége de son gouvernement, les prêtres du faux dieu lui font croire que sa mort suivrait de près le jour où il ne boirait plus de cette eau donnée miraculeusement à Aboupo, son ancêtre, pour lui conserver la santé et la vie. Le roi regarde donc cette lagune comme une véritable fontaine de Jouvence et croit bien agir en faisant boire un verre de cette eau sale à tous les blancs qui lui rendent visite. La plupart craindraient de manquer à leur devoir s'ils ne buvaient pas jusqu'à la dernière goutte; pour moi, je me contentai d'y tremper mes lèvres, et je crus avoir fait beaucoup. Mecpon se prit à sourire, et on nous servit à la place trois petits verres de vin de Porto. Il nous fit en outre cadeau de deux canards et d'un porc que ses moses conduisirent à la mission. Nous lui dîmes que nous allions rendre visite au Gogan, son premier cabécère. Il secoua tristement la tête : « Le Gogan n'est pas l'ami de son roi, nous répondit-il; il use contre moi de sa puissance et me cause de l'inquiétude. C'est un homme dangereux; méfiez-vous-en! » Nous le remerciâmes de son conseil et lui promîmes de nous tenir sur nos gardes.

La ville de Porto-Novo est une agglomération d'enclos entourés de murs, et formant des ruelles étroites et tortueuses. Dans chaque enclos sont plusieurs cases indépendantes les unes des autres; la plus belle est la case du maître; chaque femme a la sienne, afin de prévenir les disputes que la jalousie ne manquerait pas de faire naître; il y en a d'autres pour les esclaves et les serviteurs. Quelques-uns de ces enclos sont tellement vastes qu'ils offrent l'aspect de petits villages. La terre avec laquelle on construit les murs est puisée dans de grands trous que l'on creuse non loin des cases et qui reçoivent ensuite les immondices des habitations; il s'en échappe une odeur infecte, et ils occasionneraient des maladies pestilentielles, si Dieu n'avait pas ménagé dans ces contrées une quantité prodigieuse de porcs et de vautours qui font disparaître les cadavres et se repaissent des ordures.

Les places de la ville sont irrégulières et malpropres. J'y aperçus, ainsi que le long des murs, une foule de statuettes que les pluies avaient réduites à l'état informe de petits amas de terre; les unes étaient sans tête et les autres sans bras ou sans ventre. Les prêtres profitaient du beau temps pour réparer les désastres : de nouvelles statues étaient mises à la place des anciennes et on les voyait affreusement ornées de dents de singe, de chien ou de

Digitized by Google

cheval, et couvertes d'huile de palme, de sang et de plumes. Quelques ruines en forme d'arcades attirèrent mon attention; sur le mur étaient incrustés plusieurs crânes humains, témoignage irrécusable des coutumes cruelles et sanguinaires d'autrefois.

La case du Gogan possède un étage; j'y entrai seul avec M. l'abbé Verdelet, et je dois dire que le premier cabécère ne me parut pas aussi méchant que le roi me l'avait annoncé; c'est un vieillard d'un grand âge et d'une intelligence peu ordinaire; originaire du pays de Makhis, il fut conduit jeune encore dans le royaume de Porto-Novo; le roi Méhi l'acheta comme esclave, le mit au nombre de ses moses, lui donna plus tard la liberté et enfin le créa gogan. C'est lui qui avait le plus contribué à l'élection de Mecpon, parce que celui-ci avait promis d'écouter les conseils des cabécères et d'obéir à leurs ordres. Quand il eut le titre de roi, Mecpon voulut en avoir toute l'autorité; le gogan résista, refusa de prendre part aux réunions des ministres, se présenta rarement dans la case royale, et y parut toujours avec une escorte imposante. Son parti ne le cédait pas en nombre et en puissance à celui du roi; ses serviteurs lui étaient dévoués et on craignait de voir éclater un conflit sérieux.

Nous parcourûmes trois chambres où je ne remarquai aucune fausse divinité, et comme j'en témoignai ma surprise : « Il y a deux ans, me répondit le gogan, que je ne rends plus mes hommages à ces vaines statuettes. Les musulmans m'avaient parlé de la fausseté de ma religion et je ne pouvais pas les croire. Les protestants me le répétèrent après eux, et je ne les croyais pas davantage; les Pères me l'ont dit et je les ai écoutés, et j'ai vu qu'il n'y a pas de religion comme la leur. J'ai pris mes dieux, et je les ai brisés tous, et mes moses en ont jeté les débris dans la campagne, afin que je n'en visse pas même les traces. » Puis se tournant vers ses serviteurs : « Pour vous, ajouta-t-il, si vous voulez être heureux, suivez la doctrine des Pères! »

Changeant tout à coup d'entretien avec une légèreté assez ordinaire chez les enfants et chez les sauvages, « Père, dit-il à M. l'abbé Verdelet, tu arrives à propos; la pendule que tu m'as donnée s'est dérangée; elle frappe douze coups à chaque heure et à chaque demi-heure; arrange-la! » Notre embarras fut grand; une seule fois dans ma vie, j'avais examiné l'intérieur d'une montre, et j'avais brisé une roue avec le grand ressort; M. l'abbé

Digitized by Google

Verdelet n'était pas plus habile, et toutefois nous ne pouvions pas laisser paraître notre ignorance : les noirs ont une si haute idée du missionnaire qu'ils se figurent qu'il sait faire toutes choses. Il fallut avoir recours à un stratagème. M. l'abbé Verdelet s'approche de la pendule, et, après quelques essais, tenant en main les poids de la sonnerie : « Ecoute, dit-il au Gogan; ta pendule va sonner cinq heures. » Il laisse frapper cinq coups et de peur que la sonnerie en frappe un sixième, il soulève au plus vite le poids. Toutes les heures sonnèrent de la sorte exactement. Le Gogan était radieux. « Ta pendule, ajouta M. l'abbé Verdelet, est excellente, mais elle est comme les hommes : quand elle a longtemps marché, elle a besoin de repos. Fais-la porter à la mission et je l'examinerai de plus près. » Nous reçûmes, pour notre peine, un canard superbe.

Rentré à la mission, M. Verdelet démonta la pendule de la salle à manger, et, sous prétexte d'arranger celle du Gogan, détraqua la nôtre. Un réveil-matin eût d'abord le même sort, mais à force de patience il finit par remettre tout en bon état.

Le 26, nous reçûmes la visite du Gogan et de quelques noirs. Nous leur montrâmes des objets apportés de France; trois surtout attirèrent leur attention, c'était un aimant disposé en fer à cheval, un joujou marchant au moyen d'un ressort, et un prisme triangulaire. Tous les effets dont ils ne peuvent pas se rendre compte les frappent d'étonnement et les remplissent d'une crainte superstitieuse. Le joujou représentait un enfant conduisant une brouette. Quand ils le virent trottant sur la table, ils ne purent contenir leurs cris de joie et d'admiration. « Quel malheur, s'écria le Gogan, que les blancs meurent; ils font de si jolies choses! »

L'aimant fut tourné et retourné dans tous les sens; on le portait au nez, sur la langue et à l'oreille, s'efforçant de découvrir d'où lui venait cette vertu secrète qui attirait le fer. M'étant avisé de dire qu'il n'y avait là rien de surnaturel et que ce phénomène était occasionné par la présence d'un fluide semblable à celui qui donne toute sa force à la foudre, ces quelques mots les jetèrent dans une véritable stupeur. Un noir assis à mes pieds resta, depuis ce moment, plongé dans une profonde rêverie; je lui demandai à quoi il pensait. « Moi, dit-il, pas comprendre comment toi aller chercher foudre au ciel, et foudre là-dedans, et foudre pas s'échapper. »

Le prisme les surprit plus encore; il leur tombait des mains

Digitized by Google

quand ils apercevaient les couleurs de l'arc-en-ciel dans la décomposition de la lumière, et pas un seul n'osait regarder une seconde fois. C'est que l'arc-en-ciel, qui passait chez les Grecs pour l'écharpe d'Iris, est à leurs yeux une énorme couleuvre qui vit au fond de l'Océan, s'y gorge d'eau, la transporte au-dessus des nues et la souffle avec force contre la terre : de là viennent les tempêtes et les tornades. Les indigènes lui rendent un culte sous le nom d'Aïdo-Khouédo et la regardent comme une divinité malfaisante : elle se plaît à surprendre les navires, les enroule dans ses énormes replis, les soulève dans les airs et les laisse retomber dans les flots où ils s'abîment.

Quelques jours après mon arrivée à Porto-Novo, j'écrivis à mon frère, supérieur de la mission de Whydah; je lui annonçai mon arrivée et lui donnai rendez-vous à Cotonou. Je partis le 6 août, vers cinq heures et demie du matin. Du côté du Dahomey, la lagune s'élargit et paraît plus profonde; sur notre gauche nous laissâmes un marigot qui conduit à Aboupa et sur notre droite s'étendait un beau lac. Toute cette partie de la presqu'île d'Appy me parut très-fertile; on y remarque de grands arbres et une végétation vigoureuse. Devant la province d'Ouémé, la lagune est obstruée par des couches épaisses de plantes aquatiques dont les racines plongent dans la vase et qui offrent l'aspect de petites îles. Elles laissent aux pirogues trois passages : le premier, qui est le plus fréquenté, longe la presqu'île d'Appy; le second passe près d'Ouémé : on raconte sur lui plusieurs légendes merveilleuses, et les noirs ne s'y engagent qu'avec une certaine frayeur; le troisième coupe en deux parties égales les îles flottantes et se dirige vers le milieu du lac. Au commencement de l'année 1868, j'eus l'occasion de traverser le canal du milieu et, en octobre de la même année, je fus contraint de remonter jusqu'à celui d'Ouémé : une tempête épouvantable avait acculé les îles vers le sud et fermé les deux autres passages.

Dans cette première excursion, j'avais d'abord laissé les piroguiers ramer à leur guise; j'aimais à me sentir entraîné peu à peu, parce qu'une marche lente me permettait de contempler les nénuphars et les belles fleurs qui flottent sur les eaux. Quelques aigrettes, des sarcelles, des bécassines et plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques se promenaient par-dessus, animaient le paysage et lui donnaient plus de charme. Cependant, le soleil devenait ardent. J'invitai les piroguiers à pousser le bambou

Digitized by Google

avec plus de force et je leur distribuai une large ration de tafia, leur promettant de leur en donner bientôt une seconde; je savais déjà qu'avec un peu d'eau-de-vie on obtient des noirs tout ce que l'on veut. Quand je les servais, ils s'inclinaient devant moi, prenaient le verre et versaient quelques gouttes par terre; c'était la part du diable. Après cela, ils buvaient le reste, déposaient le verre, s'inclinaient de nouveau en signe de remercîment, et leur chef me montrant ses bras musculeux et frottant sa poitrine avec ses deux mains : « Tafia, dit-il d'un air satisfait, bonne chose! Lui faire chaud partout et donner courage au noir. » Le canal fut vite franchi et, sur mon ordre, la pirogue se dirigea vers le milieu du Nokhoué, où je fus frappé du calme et de l'étendue de cette magnifique nappe d'eau. De tous côtés la terre avait disparu à nos yeux, et les cimes des grands arbres seules m'indiquaient à l'horizon l'endroit où se trouvaient les rives.

Près de nous, quatre nègres montés sur deux pirogues étaient occupés à pêcher; ils avaient fixé à chacune des embarcations une des extrémités de leur filet, qu'ils tenaient tendu au fond du lac et qu'ils traînaient après eux. Sur chaque pirogue, un noir poussait le bambou et avançait lentement, tandis que son camarade portant une longue perche sur l'épaule, la lançait en avant avec tant d'adresse qu'elle retombait toujours droite et s'enfonçait dans la vase; en passant, il la reprenait et la relançait de nouveau, afin que le poisson effrayé s'enfuît vers le filet et se trouvât pris. Je m'arrêtai à examiner cette pêche ingénieuse : en quelques instants, on retira de l'eau une trentaine de gros poissons.

Nous hâtames notre course vers Afatonou, petit village bâti sur pilotis que je désirais visiter. De longs poteaux, appelés coquaires (1) par les blancs de la côte, sont plantés au fond du lac, et c'est au bout de ces coquaires, à deux ou trois mètres au-dessus de l'eau, que les indigènes construisent, avec des planches et des branchages, leurs demeures aériennes. Un curieux spectacle nous attendait : on fêtait le nouveau cabécère de l'endroit; faute de place publique ou de grande salle, les nègres montaient sur les toits de leurs cases, et on entendait au loin leurs joyeuses clameurs et le bruit étourdissant de leurs affreux tamtams. Leurs petites pirogues étaient rangées sous les cases, et aucune n'était ce jour-là

(1) Les coquaires sont en bois de rondier et de ladoïcée; ce bois est dur et presque incorruptible.

Digitized by Google

partie pour la pêche; car tous avaient voulu prendre part à l'allégresse commune. Ils s'agitaient tumultueusement sur leurs toitures presque plates, et leurs corps noirs comme l'ébène et à demi nus, se détachant nettement dans le bleu du ciel, donnaient à cette scène un cachet des plus sauvages. On aurait cru voir les hideux ébats d'une légion de diablotins.

Au sud-ouest du Nokhoué se trouve Ahouansoli, bâti sur pilotis comme Afatonou. Les habitants de ces deux pauvres villages sont tout ce qui reste des naturels qui peuplaient l'ancien royaume de Jacquin, situé au commencement du XVIIe siècle entre celui de Juda à l'ouest, celui d'Ardres au nord, l'Oouo et le Nokhoué à l'est et l'Océan au sud. La ville de Jacquin, sa capitale, était (d'après Des Marchais) « à cinq lieues du bord de la mer, à sept lieues à l'est de Xavier et à sept de la ville d'Ardra (1). » Elle était donc située au milieu des marécages, au nord-ouest du Nokhoué, vers 6° 32′ de lat. N. et 0° 4′ de long. E. Quelques voyageurs l'ont confondue, non sans raison, avec la ville d'Offra; au rapport de Des Marchais, « ces deux lieux étaient voisins, et, Offra s'étant extrêmement augmentée,... ils se trouvèrent unis et ne firent plus qu'une seule ville nommée indifféremment Offra ou Jaquin par les Européens, et plus communément Jaquin qu'Offra (2). » J'ignore si cette ville existe encore, ou s'il y a quelque village sur son emplacement.

Le cabécère de Jacquin se révolta en 1613 contre le roi d'Ardres; mais ses troupes ne tardèrent pas à être défaites et cette province rentra dans l'obéissance. En 1727, elle fut soumise avec les royaumes d'Ardres et de Juda par le célèbre conquérant dahoméen Guadja-Trudo. Sous Ahadée, successeur de ce monarque, elle profita des embarras du Dahomey, qui était en guerre avec Grand-Popo, les Makhis et les Eyoès, et se déclara indépendante. Quelque temps, elle dut son salut à ses marécages dont l'accès était difficile et où les Dahoméens n'osaient pas s'aventurer; mais, en 1743, la trahison de la femme d'un cabécère amena sa ruine. Ayant manqué de fidélité à son mari et étant menacée de mort, elle s'enfuit au Dahomey, implora la protection d'Ahadée et promit en retour de conduire, par des voies sûres, une armée dirigée contre Jacquin. Les habitants des villes et des campagnes,

(1) *Op. cit.*, t. II, p. 284.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

surpris et enveloppés par l'armée dahoméenne, furent tous ou massacrés ou faits captifs, et la province fut complétement dépeuplée. Il y eut tant de cadavres précipités dans un petit canal, au sud du Nokhoué, que la plage d'Appy porta depuis cette époque le nom de Cotonou, mot qui signifie *lagune de la mort*. La barbare sauvagerie des Dahoméens effraya les quelques Jacquinois qui s'étaient échappés sur leurs pirogues; ils n'osèrent pas se fixer sur la terre ferme et construisirent sur le lac les deux villages d'Afatonou et d'Ahouansoli. C'est de ces deux villages que vient à la lagune le nom de *No-khoué*, qui veut dire *maison de l'eau*.

Il est bon de signaler ici plusieurs inexactitudes contenues dans les lettres de M. Borghéro; c'est d'autant plus important que les autres voyageurs ont dit peu de chose sur le Mokhoué et que ce missionnaire, au contraire, semble s'être appliqué à vouloir le faire connaître en détail : « Un des nombreux marais qui sont sur la côte, dit-il à M. Planque, le plus grand du Dahomey, touche à la lagune marécageuse qui longe la mer près de Porto-Novo, à cinquante-cinq kilomètres à l'est de Whydah..... Quand les eaux sont considérablement augmentées par les pluies, ce marais devient un véritable lac; mais bientôt elles baissent et se réduisent à une petite surface, laissant à nu un fond de boue impraticable, couvert d'herbes aquatiques et infecté de toute sorte d'animaux nuisibles (1). » Je ne comprends pas comment M. Borghéro fut aussi mal renseigné. Il est vrai qu'il était alors nouvellement débarqué à Whydah et qu'il n'avait pas encore visité cette partie de la côte; néanmoins tous les nègres et tous les Européens savent que le Nokhoué est large et profond, même dans la saison sèche, et qu'il offre toujours l'aspect d'un beau lac.

Plus tard, M. Borghéro écrivait à M. d'Avezac, président de la société de géographie : « J'ai traversé cette lagune au moins douze fois en quatre ans. Les premières fois, je cherchais en vain cette grande étendue qu'on lui attribue sur les cartes, et enfin j'ai reconnu la forme et l'extension que je lui donne (2). »

La différence entre ces appréciations s'explique sans peine pour celui qui a voyagé sur le Nokhoué : les premières fois, les piroguiers avaient conduit M. Borghéro par le chemin le plus

(1) Cette lettre a été sans doute publiée par les *Annales de la Propagation de la Foi*. On la trouve reproduite dans le *Dictionnaire des Missions*, par Migne, t. II. C'est là que je l'ai lue.

(2) *Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1863.

Digitized by Google

direct, longeant la côte près de Kétonou et se dirigeant vers Afatonou; on laisse dans ce cas, sur sa droite, des herbes aquatiques qui flottent à peu de distance, ferment l'horizon et font croire à une lagune large tout au plus d'un kilomètre. Dans ses derniers voyages, M. Borghéro est passé au nord de ces herbes flottantes, et alors seulement il lui a été possible de découvrir cette magnifique nappe d'eau.

Dans sa lettre à M. Planque, je trouve encore : « Les Anglais donnent à cet étang le nom de *Denham's Water* (eaux de Denham), en l'honneur de ce voyageur intrépide. Ici on l'appelle Ahuanga-gi. » Comme je l'ai déjà dit plus haut, ce n'est point le lac, c'est la partie de la lagune comprise entre le lac et l'Ocpara qui porte ce nom. Aussi M. Borghéro, dans sa carte, ne parle-t-il plus que de Nokhoué. Voulant expliquer le terme d'Ahuanga-gi, il ajoute : « Une femme féticheresse, ayant donné le jour à un enfant dans une grande forêt qui s'élevait sur l'espace aujourd'hui occupé par les eaux, ne voulut pas le nourrir, disant qu'il n'était pas son fils. Celui-ci indigné se mit à courir la forêt, » appelant à son aide toutes les divinités et surtout Chango, les conjurant de le venger, de détruire ce bois et la case de sa mère et de prouver ainsi combien il leur était agréable. Chango l'écouta, détruisit la forêt par le feu « et la transforma en une lagune profonde devenue depuis un objet de superstition. » Les noirs sont convaincus que celui qui y puiserait de l'eau dans le creux de sa main ou qui, en ayant trop pris dans sa calebasse, en rejetterait après avoir bu, verrait le liquide se changer en sang et attirerait sur sa tête les plus grands malheurs. De même, ils croient que si un malfaiteur venait à traverser la lagune, son canot se renverserait et lui-même serait infailliblement noyé dans l'onde vengeresse.

Telle est la tradition dont M. Borghéro donne quelques détails; je l'ai complétée, autant du moins que mes notes me l'ont permis. J'observerai cependant que cette légende ne s'applique pas au nom et à la lagune d'Ahuanga-gi, mais au canal de Togbo, celui des trois qui longe la province d'Ouémé; elle a donné naissance à des épreuves célèbres qui ont lieu près d'une case sacrée vers le milieu de ce canal.

Arrivé à Cotonou, on me remit une lettre de mon frère; les fièvres l'avaient empêché de se mettre en route et le retenaient dans son lit. Je n'avais pas la permission de me rendre à Whydah,

Digitized by Google

et je dus renoncer au plaisir de le voir et de converser quelques instants avec lui. M. Fortuné, agent de M. Régis, m'accueillit avec une bonté fraternelle et m'installa dans la meilleure chambre de sa factorerie : « Je vous souhaite, me dit-il en souriant, de passer cette première nuit tranquille. » La maison était en bambous et les cloisons servaient de refuge à une multitude de rats.

Je me couchai à dix heures. A peine endormi, je fus réveillé par une douleur assez vive; des rats se promenaient sur mon lit et un d'eux venait de me mordre à la cheville. J'allumai ma lampe, et l'horreur que m'inspiraient ces petites bêtes me tint éveillé toute la nuit.

Le lendemain, en me promenant vers l'ouest du village, je rencontrai les traces des deux anciennes lagunes; j'appris que c'étaient les lits de deux marigots par lesquels le Nokhoué communiquait autrefois avec la lagune qui longe la côte du Dahomey et qui va aboutir à Grand-Popo.

En 1868, de vieux commerçants m'ont assuré qu'ils ont fait, il y a vingt ans environ, le trajet de Whydah à Porto-Novo sans quitter leurs pirogues. On ignore pourquoi ces marigots se sont desséchés; peut-être est-ce parce qu'il tombe moins d'eau dans la saison des pluies. L'Europe n'est pas le seul pays où l'on ait observé des changements sensibles dans le cours des saisons. Les créoles et les négriers qui ont vieilli sur la Côte des Esclaves, disent que les pluies d'octobre tombaient quinze jours plus tôt, il y a une trentaine d'années; elles duraient plus longtemps et étaient beaucoup plus abondantes. Il n'est pas étonnant après cela de rencontrer des lagunes jadis larges et profondes et aujourd'hui à sec.

Je n'avais pas envie de passer une seconde nuit à Cotonou; je fis mes préparatifs de départ et le soir, à six heures, je regagnai Porto-Novo, qui a été ma première station de missionnaire et où s'est écoulée une des années les plus douces de ma vie.

J. E. Bouche,
ancien missionnaire au Dahomey, membre de la Société de géographie et de plusieurs autres Sociétés savantes.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

KENELM CHILLINGLY

SUITE ET FIN (1)

Mais avant de s'y rendre, Kenelm écrit à son père pour lui dire qu'il vit encore, n'est point marié, et a besoin de quelques vêtements un peu élégants. Le bon sir Peter, ravi de tout, lui demande seulement et par précaution une promesse formelle de ne pas prendre femme sans l'avertir. Convention aussitôt acceptée.

En attendant l'arrivée des cravates et des gilets, Kenelm fait une promenade qui permet à l'auteur d'énoncer certaines idées morales et religieuses assez nouvelles chez lui. Le héros du roman veut à sa façon convertir l'homme qu'il a boxé; il se rend donc chez Tom Bowles, et l'emmène en excursion pour lui tenir les propos suivants :

C'est dimanche et la cloche de l'église du village se fait entendre.

« Écoutons, dit Kenelm, ne sentez-vous pas quelquefois le bonheur de savoir que vous avez une âme immortelle?

— Eh! fit Tom laissant tomber sa pipe de surprise.

— Mon ami, continue Kenelm, cette cloche nous rappelle notre enfance, les jours où nous murmurions des prières sur les genoux

(1) Voir la livraison du 1er août 1874.

Digitized by Google

d'une mère. La nature est bien belle dans toutes ses œuvres : que l'on examine le règne animal ou le règne végétal, tout chez elle est grand, merveilleux et plein de charme; mais aucun être n'a reçu comme l'homme la faculté de connaître Dieu. Ainsi vous, Tom Bowles le forgeron, vous êtes plus à vous seul que toutes les œuvres de la nature réunies, plus que la plante la plus rare, plus qu'un animal quelconque pour magnifique qu'il soit dans la plénitude de sa force et de son courage. Car vous, vous êtes une âme capable de connaître son Créateur, de découvrir la providence de Dieu dans tout ce qui nous arrive, et de croire que toutes nos peines sont de manière ou d'autre pour notre bien. Pensez à toutes ces vérités, mon ami, pendant que la cloche sonne encore, et tâchez de vous les rappeler chaque fois que vous l'entendrez de nouveau. »

C'est ainsi que notre jeune pédant s'acquitte de son apostolat. Rendu chez M. Travers, toute la gravité et la sagesse précoce de Kenelm ne l'empêchent pas de courir certains dangers, cependant le plus grand péril est pour Cécile. Le père, la fille et le jeune homme font une promenade délicieuse par une belle soirée d'été. Une vache malade, de race précieuse, réclame les soins du fermier gentilhomme. M. Travers y court et laisse les deux jeunes gens seuls, dans la plus dangereuse des situation. Assis sur un débris de tour en ruine dont la mousse et le lierre se disputent la possession, ils subissent les influences extérieures. C'est l'heure du crépuscule, du silence de la nature; les étoiles percent faiblement l'obscurité; rien ne bouge, sauf quelques rares chauves-souris, qui voltigent çà et là; l'air respire une molle chaleur; tout invite à la méditation plus qu'à la parole. Nos deux personnages se prennent à rêver tout haut :

« N'est-il pas étrange, dit Kenelm, que nous autres mortels condamnés à vivre au sein de l'agitation et du tumulte, comme si c'était là notre élément propre, nous éprouvions néanmoins un sentiment tout religieux en présence du repos de la nature? Je me sens en ce moment devenu meilleur à l'aspect du ciel et de la terre rendus au calme. J'éprouve comme une influence morale plus pure et plus douce qui paraît me venir *de loin*. Oh! ce lointain, ce lointain! impossible à atteindre sur cette terre! »

Il y avait une douleur si vraie dans ce cri parti du cœur de l'homme, que Cécile, émue d'une compassion toute céleste, mit sa main sur celle de Kenelm et le regarda. Le visage doux et sombre

Digitized by Google

du jeune homme cherchait alors le ciel, et elle y attacha des yeux que Dieu avait créés pour porter une miséricordieuse consolation à la tristesse. Kenelm tressaillit sous cette touche légère, et son regard rencontra celui de Cécile.

Cette page est plus sentimentale que vraie, à notre avis, mais en tout cas la vache a été soulagée, et M. Travers revient fort à propos. Cependant le disciple de Décimus Rouch a senti son danger et surtout celui de sa compagne; seul ensuite il se reproche ses fautes avec amertume.

« Kenelm, il te convient vraiment de tant réfléchir sur des choses diverses et entre autres sur l'honneur. Es-tu bien sûr de n'avoir rien dit ni fait qui puisse porter le trouble dans l'intérieur où l'on t'accueille avec tant de cordialité? De quel droit as-tu gémi tout haut, oublieux des oreilles compatissantes qui t'écoutaient? Ton égoïste plainte, murmurée sous les pâles rayons de la lune et accompagnée de ce regard involontaire, ont bien pu émouvoir le cœur de cette jeune fille. Fi donc, Kenelm, fi donc! Tu sais ce que son père désire pour elle, et tu n'as pas même l'excuse de vouloir te faire aimer. Pars donc! »

Pour couper court à toutes les tentations, celles qu'il éprouve très-faiblement, et celles qu'il suppose très-fortes chez la pauvre Cécile, Kenelm voyage en France; mais avant de partir il écrit trois lettres : l'une est adressée à la marquise de Glenalvon, respectable Égérie dont il vient de découvrir la parenté avec M. Travers; une autre a pour objet de se proposer au *Londoner* à titre de correspondant spécial. « Naguère vous m'avez offert de l'argent pour démolir les auteurs connus. Voulez-vous m'en donner aujourd'hui pour rendre palpable la grande idée neuve de notre siècle? c'est-à-dire que moins on sait, moins on écrit et l'on parle : car je vais voyager et je serais à même de prouver cet axiome. » La troisième lettre est pour sir Peter.

« J'admire beaucoup votre ami Travers. Après tout quel fond solide il y a chez un vrai gentleman anglais! Jetez-le en l'air, foulez-le aux pieds, faites en ce que vous voudrez, il se retrouve toujours gentleman. Il a une fille « très-séduisante! » et n'était mon désir d'imiter les anges..... »

Plusieurs chapitres qui n'offrent pas grand intérêt relient les fils de l'histoire, et lord Lytton nous transporte à Londres dans le salon d'un grand seigneur whig, qui serait, dit-on, un personnage connu. Le moment de Pâques approche. C'est celui où la

Digitized by Google

société de Londres offre son plus grand charme, dit lord Lytton, tout le monde est en ville; mais le brouhaha de la *saison* n'a pas encore commencé : c'est l'heure propice aux petites réunions, où les amis se retrouvent, où les intelligences d'élite échangent leurs idées.

Lord Beaumanoir, le grand seigneur whig, est un causeur des plus aimables, il a beaucoup lu, il cultive l'art et il a le talent de se faire aimer. Sa charmante compagne, femme et mère toute dévouée, garde cependant ce désir de plaire qui est à lui seul une si puissante séduction; on aurait pu croire, mais bien à tort, qu'elle cherchait dans le monde une distraction à la monotonie de la vie domestique.

Ce couple accompli a un salon où il se plaît à réunir la vraie aristocratie, c'est-à-dire tout ce qui est distingué dans la science, les lettres et les arts, par la naissance ou la position politique, enfin tout ce qui est aimable. Le salon de lady Beaumanoir, dit lord Lytton, rappelle Lanodowne Worne et Wollam Worne du siècle dernier.

Dans ce milieu nous retrouvons Kenelm, revenu en Angleterre après un voyage de dix-huit mois. Le soir en question une *conversazione* a lieu chez lady Beaumanoir. Parmi les invités on distingue une femme, reine d'aspect et reine de fait dans la société de Londres; aussi bonne qu'elle est belle et non moins séduisante. C'est lady Glenalvon, et elle cherche son jeune ami Kenelm, dont on lui a annoncé le retour.

« Etes-vous sûr de l'avoir vu?

— Mais oui, à moins que ce ne fût son esprit.

— Nous vivons dans le siècle le plus crédule qu'il y ait, et tant de personnes aujourd'hui prétendent avoir causé avec des morts sous la table, on n'ose vraiment plus avouer tout haut qu'on ne croit pas aux revenants.

— Revenants ou esprits, il est certain qu'ils ne mangent pas.

— Racontez-moi donc une histoire de table tournante, dit lady Glenalvon. Nous allons passer derrière ce paravent viennois pour causer à l'aise. »

A peine eut-elle fait un pas derrière ce meuble élégant, un peu haut et à treillage où le lierre grimpe, que lady Glenalvon jeta un petit cri de surprise. Kenelm s'y trouvait absorbé dans une rêverie profonde.

« Vous souvenez-vous de moi? dit-elle, en lui tendant la main.

Digitized by Google

— Pourrai-je donc oublier, lady Glenalvon, le soleil qui a éclairé ma première jeunesse? »

La conversation se prolonge, lady Glenalvon use de son droit presque maternel sur le cœur de Kenelm et le questionne.

« N'avez-vous pas promis de me confier vos secrets?

— Oui, dit Kenelm ému, vous avez été pour moi cet ange tutélaire, le meilleur qu'un jeune homme puisse rencontrer sur le seuil de la vie, une femme douce et sage, bonne et pleine de sympathie, qui par sa pureté l'éloigne des plaisirs grossiers, qui l'élève et l'ennoblit par le désir de rester digne de son amitié. »

Les détails où entre Kenelm donnent l'histoire de son âme pendant ses voyages; le rêveur n'a point changé, il se dit un peu comme Hamlet, mécontent de son siècle. Lady Glenalvon lui propose pour remède le mariage, et un peu plus tard pour femme Cécile.

— Je suivrai lady Glenalvon partout, répond galamment Kenelm, excepté à l'église pour y conduire une autre femme. »

On sait que lord Lytton a été journaliste à son heure. C'est donc en connaissance de cause qu'il parle lorsqu'il esquisse le portrait suivant d'un rédacteur du fougueux *Londoner*. Et d'abord il décrit l'habitation qui sert toujours d'indice au caractère de l'homme.

M. Mivers a un joli appartement de garçon, des meubles luxueux et une excellente bibliothèque composée de livres de référence, d'articles tout faits, en assez grand nombre pour satisfaire les besoins multiples d'un habile journaliste. Ce qui distingue Mivers de ses confrères, c'est l'esprit d'ordre : chez lui rien ne traîne, pas un papier ni une ficelle qui soit hors de sa place. Chaque tiroir du bureau a sa destination particulière, et au fin fond de ce meuble, dans un recoin très-secret, Mivers garde précieusement certaines biographies de célébrités vivantes toutes prêtes à recevoir la dernière retouche quand ces illustres personnages viendront à mourir. Outre cette prévoyance, Mivers, étant fort répandu, jouit de l'immense avantage d'avoir l'œil toujours ouvert sur ses sujets. Aussi que d'amis dont en serrant la main il tâte instinctivement le pouls!

Rempli d'importance, le journaliste ne condescend jamais à l'usage du pronom *je*, mais vit perpétuellement dans les hauteurs inaccessibles du *nous*. Artistes et auteurs qui le connaissent homme du monde, aimable sous le nominatif *je*, sont loin de s'ima-

Digitized by Google

giner avec quelle férocité le *nous* vient de les flageller. Du reste, pour les membres de sa coterie Mivers est plein d'indulgence. S'agit-il de rendre compte de l'ouvrage de l'un d'eux, l'ennui peut le gagner et l'empêcher de lire une ligne, n'importe ! il dira à son secrétaire de prôner à outrance... « que le ton lourd du livre vous serve de prétexte pour en louer le fond solide. » Telle était en pareil cas une de ses recommandations favorites.

Ami de M. Welby le réaliste et par suite très-connu de Kenelm, Mivers ne ressemble ni à l'un ni à l'autre. Il ne donne pas, lui, dans les théories et n'accorde rien au vague. Son affaire est le journalisme, métier qui lui paraît le premier du monde, et il est essentiellement homme pratique. Le mariage ne lui sourit pas pour le moment : il n'est pas encore assez riche, dit-il, pour s'accorder le luxe d'une femme. Et d'ailleurs il attend aussi que la question des droits féminins soit résolue. Dans l'état actuel des choses, dit-il, il serait forcé de prendre un grand appartement et de céder les deux salons à Mme Mivers; les droits des femmes acquis au sexe, il espère que les maris pourront alors prétendre au partage égal des pièces. A cette époque bienheureuse il se décidera donc peut-être à présenter au monde ce phénix qui aura le privilége de porter son nom.

Kenelm de son côté, et à sa façon, n'est pas moins préoccupé des questions sociales. Après avoir refusé à lady Glenalvon de rechercher la charmante Cécile, il fait maintes réflexions sérieuses dans son for intérieur, sur ce qui se passe autour de lui.

« Le ton de la société a beaucoup changé depuis six ans, et je laisse à ceux qui appartiennent au parti progressiste le soin de prouver que ce changement est avantageux. Autrefois, à mon avis, moins de jeunes filles se teignaient les cheveux et se noircissaient les paupières; quelques-unes sans doute avaient déjà adopté l'esprit du jour, mais depuis, quel progrès dans ce sens ! l'esprit, le sentiment, tout a été envahi : aujourd'hui il reste peu de la femme et rien de la grande dame. Certains journalistes prétendent que la faute en est au goût des jeunes gens, puisque le beau sexe fait tout cela pour attirer les maris. Je ne prétends pas trancher la question. »

Ces digressions qui gâtent le roman pour le lecteur qui suit principalement le fil de l'histoire, offrent néanmoins de l'intérêt aux esprits qui veulent connaître les opinions d'un homme

Digitized by Google

comme lord Lytton. Après avoir laissé penser Kenelm tout haut, l'auteur remarque pour son compte :

— Quant aux jeunes gens, ceux qui prétendent être les merveilleux du jour, ne valent pas certes leurs aînés d'il y a dix ou vingt ans. Ils vantent toujours le progrès ; mais je ne sais si l'habitude de boire des liqueurs fortes dès le matin, de ne respecter aucune autorité, et d'ignorer jusqu'à la grammaire — toutes choses nouvelles — méritent cependant le nom de progrès.

Lord Lytton est sévère pour la nouvelle génération. Ainsi donc la jeunesse dorée de l'Angleterre boit dès le matin, « mais sans s'enivrer ; » c'est peu aristocratique, il faut en convenir, et bien qu'on donne à ces stimulants le nom de *pick me up*, reconfortez-moi.

Kenelm, qui cherche toujours le vrai sans jamais l'atteindre, ni sur les grandes routes, ni dans les salons de Londres, s'avise d'aller causer avec son ancien professeur Welby. Cet esprit sagace l'aidera sans doute à sortir enfin de l'idéal pour entrer en plein dans le positif de la vie. D'un âge plus mûr aujourd'hui, Kenelm se flatte de mieux profiter des enseignements du réaliste. Il se transporte chez lui, on cause, et ce jeune homme se heurte à un savant peu ferme dans sa doctrine.

— Vous m'attristez ! dit Kenelm. Il est bien pénible d'apprendre que l'on a subi l'influence d'un philosophe qui ne croit pas à son propre système.

Welby haussa les épaules.

« La vie se passe, répond-il, à apprendre et à désapprendre. Le dernier procédé est parfois plus sage que le premier. Repoussez le réalisme dans l'art, si vous voulez, et acceptez-le dans la pratique de la vie journalière. »

Kenelm déconcerté se remet en course. Pour se consoler des divers mécomptes, il cherche encore à faire du bien. Cette fois-ci il a l'idée assez originale, ce nous semble, de rendre amis M. et Mme Somers et Tom Bowles. Mme Somers, Jessie Wiles d'autrefois, est maintenant l'heureuse épouse du jeune homme maladif qu'elle aimait, et Tom Bowles, son ancien prétendant, guéri de sa passion brutale, a délicatement aidé le nouveau couple dans leurs premiers embarras de ménage, sans qu'ils puissent jamais se douter de quelle part leur venait le secours.

Tandis que Kenelm poursuit cette œuvre, l'auteur nous met en

Digitized by Google

présence de personnages dont les opinions politiques doivent être les siennes : à ce titre elles méritent l'attention.

« Pas mal de libéraux, dit un membre des communes, se réjouiraient de voir l'élément conservateur devenir plus fort.

— Je le crois facilement, répond son interlocuteur, nul homme de bon sens n'a envie d'être enlevé par la marée montant derrière lui ; et la foule en devient plus raisonnable, lorsqu'elle voit devant elle une force imposante. Actuellement, ce me semble, le groupe conservateur ne peut être que ce qu'il est, un parti de coalisés pour résister, mais qui ne peut le faire dans un but de construction nouvelle. Nous vivons dans un siècle de désorganisation aveugle. Les idées nouvelles passent par-dessus les barrières qui paraissaient formidables, mais c'est pour vieillir bientôt à leur tour et devenir surannées.

— Ces hommes d'État eux-mêmes se font fatalistes, continue lord Lytton un peu plus loin : il le faut, disent-ils, puisque le pays le veut, quand même ce serait la perte du pays.

— Nous ne pouvons échapper à l'influence du siècle, mieux vaut en prendre notre parti : si la chambre des communes n'est plus que cela, au moins nous offre-t-elle une excellente école oratoire, un fameux club. »

Kenelm, après avoir réussi dans ses efforts pour établir la cordialité entre Tom Bowles et les époux Somers, retourne plusieurs fois dans la boutique du jeune couple. Un jour il y rencontre une charmante petite dame qui l'appelle par son nom, et tout en rougissant déclare le connaître très-bien. C'est la jeune fille enlevée jadis par Kenelm sous costume de garçon au début du roman, et devenue maintenant mère de famille très-posée et très-heureuse.

Pleine de reconnaissance envers le chevalier qui l'a si bien tirée de son escapade de jeunesse, Mme Braefield veut présenter Kenelm à son mari. Il se laisse faire. Dans cette maison, à une fête d'enfants, Chillingly distingue au milieu des petites filles une plus âgée qui paraît exercer une certaine séduction sur toutes ses compagnes. Son genre de beauté se refuse à l'analyse : il consiste dans un charme indéfinissable répandu sur toute sa personne.

Lily Mordaunt a dix-sept ans, mais sa jeunesse de caractère et son absence d'éducation la font traiter en enfant par tout le monde. Elle n'aime qu'à jouer avec les petites filles, elle adore les bêtes de toute espèce, oiseaux, papillons, etc., la nature aussi parle singulièrement à son âme.

Digitized by Google

Kenelm, attiré par son air candide, cause avec Lily. Il lui trouve une intelligence supérieure. Cette enfant folâtre sait penser, elle sent de la manière la plus vive, enfin elle est vraie! Pas de *sham* chez elle. Fille de la nature, elle pense, et même rêve tout haut.

Kenelm demande à Mme Braefield d'où sort cette merveille. On ne sait pas trop. Un certain mystère plane sur Lily Mordaunt et sur la tante nommée Mme Cameron, chez qui elle demeure. On dit seulement que Lily a pour tuteur un nommé M. Melville qui fait de rares visites chez Mme Cameron : Lily l'aime beaucoup et l'appelle Walter. Mme Braefield ne peut pas en dire davantage, car elle n'en sait pas plus, mais elle partage l'admiration de Kenelm pour Lily et l'attire autant que possible à la maison.

Chillingly, en dépit de son âge mûr, s'amuse plusieurs heures durant au milieu de cette société de petites filles dont Lily formait le centre. La fête terminée, M. Braefield, brave et riche négociant, unit ses instances à celles de sa femme pour engager Kenelm à passer plusieurs jours avec eux. Mais, sourd à leurs sollicitations hospitalières, il se retire pour courir à Oxford, toujours seul et à pied.

En route, notre héros se tient le discours ébouriffannt qui suit :

« Serait-ce enfin de l'amour que j'éprouve? Impossible! Moi, élève de Welby le réaliste, je serais amoureux d'un joli visage?

« Mais Cécile Travers est plus belle que cette enfant; même la villageoise d'autrefois, Jessie Wiles, la surpasserait peut-être sous le rapport extérieur : je n'étais amoureux ni de l'une ni de l'autre. Serait-ce l'intelligence de Lily qui me séduit, cette enfant dont les papillons paraissent former la principale préoccupation? Quel thème pour le *Londoner* à propos de l'éducation des femmes! Imaginez Lily entre les mains de miss Garrett et de miss Taithfull! deux représentants zélés des droits de la femme : la première est médecin en titre, la seconde fait des conférences publiques.

« Et si j'écarte tous ces motifs d'amour, puis-je songer au mariage avec Lily au point de vue français, c'est-à-dire comme alliance qui m'offre conformité de naissance, de fortune, de goûts, d'habitudes? mais elle ne réunit rien de tout cela... »

Perdu dans ces réflexions, Kenelm arrive à Oxford, — Oxford siége des études fortes, des souvenirs classiques et poétiques, —

Digitized by Google

berceau du ritualisme et du réalisme, *alma mater* d'où sortent les grands penseurs et les grands hommes pratiques de l'Angleterre.

Kenelm y cherche un ami de son ancien professeur Welby. Il veut causer avec ce personnage illustre, qui a exercé une si grande influence sur sa vie, avec l'auteur enfin de l'imitation des anges. M. Roach a été jadis disciple de Newman, dont il admire le caractère pur et élevé, sans en partager les idées doctrinales. Toutefois, M. Roach comme Newman place le célibat au rang des vertus les plus chères au ciel. Dans beaucoup de passages qui suivent lord Lytton est amusant de précautions pour rester bien dûment dans l'orthodoxie protestante chaque fois qu'il parle du *romanisme*.

Introduit chez le philosophe, Kenelm lui soumet humblement la solution de certains doutes qui envahissent son esprit. M. Roach lui prête une oreille attentive.

« Faut-il après tout que le célibat soit universel? »

M. Rauch détourne la tête et fait circuler la bouteille de château-margaux, car c'est après dîner qu'on cause.

« Je comprends, ajoute Chillingly, que les prêtres renoncent aux soucis de la famille.

— Hé, hem! grogna Roach.

— Je vais plus loin, continue Kenelm, j'admets avec vous que la confession étant désirable, il vaut mieux que le confesseur n'ait pas de femme.

— J'ai poussé cet argument trop loin, murmura Roach.

— Non, non, ce que vous dites est excellent pour le confesseur. C'est par rapport aux laïques que je crois apercevoir une nuance. »

M. Roach secoua la tête.

« Si le célibat est nécessaire pour l'un, il l'est pour l'autre. Mais remarquez bien, je dis *si*.

— Permettez, laissons de côté les arguments vulgaires : la crainte de voir cesser l'espèce humaine. Comme vous le dites si bien, « chaque âme doit chercher sa propre perfection, et laisser au Créateur la conduite des choses de l'ordre général. » Mes doutes, que je vous prie de résoudre, sont les suivants :

1° Le célibat est-il nécessaire à la perfection?

2° En sommes-nous capables, nous autres mortels?

3° Faut-il arracher l'amour à la nature humaine et rayer le mariage des institutions sociales?

Digitized by Google

— Mon jeune ami... en publiant le livre que vous venez de citer, je n'avais pas encore l'âge mûr... Depuis, l'expérience et l'observation ont déterminé chez moi d'autres conclusions. Je dois à la vérité, aux hommes en général et à vous en particulier de faire l'aveu que je songe à entreprendre le mois prochain l'état de mariage!... »

A cette foudroyante nouvelle, Kenelm se lève et fait un geste où le dédain le dispute à la surprise.

« Ne vous méprenez pas, poursuit M. Roach avec dignité. J'agis ainsi sans aucune vue de satisfaction personnelle.

— Dites-le au monde entier : car, convaincu moi-même par la raison, je veux prêcher d'exemple. »

Nous avons passé de longues tirades pour et contre le célibat. Au commencement de l'ouvrage cela amusait, il y avait le piquant de la nouveauté; à mesure qu'on avance, les répétitions à ce sujet deviennent fastidieuses. Bulwer croit avoir démoli le ritualisme, tout en ayant livré un assaut formidable au catholicisme. En réalité, plus d'une fois il s'est montré lourd d'esprit, et assez ignorant par rapport à la doctrine de l'Église.

Par suite de sa conversation avec M. Roach, Kenelm, rendu suivant Balmer à la nature et à la raison, c'est-à-dire devenu susceptible de l'amour, divague intérieurement sur les grâces de Lily, tout en se rapprochant de sa demeure.

Poussé par le nouveau sentiment qu'il éprouve, il loue une maisonnette dans le village qu'habite Lily et s'y installe. De ses croisées il peut entrevoir celles de la jeune fille. Chez Mme Braefield il la retrouve, et bientôt, admis comme visiteur par Mme Cameron, il devient une connaissance intime pour la société de ces deux dames. Kenelm subit avec elles de plus en plus le charme de Lily et bientôt pense au mariage sans pouvoir se décider à faire une démarche. Puis d'ailleurs, est-il aimé? Lily lui témoigne beaucoup d'affection, il est vrai, mais d'une nature franche, telle qu'une enfant pourrait en montrer à un frère chéri. Kenelm pour sa part demanderait moins d'expansion et quelque peu de trouble.

Les choses en sont là lorsque Mme Braefield, qui conserve l'amitié la plus cordiale pour Kenelm, remarque la préférence que lui inspire Lilly, et veut contribuer à les rendre heureux tous les deux. Poussée par cet aimable motif, elle juge bien d'en dire un mot à Mme Cameron. Aussitôt la tante de Lily s'alarme. Elle

Digitized by Google

connaît les exigences aristocratiques, et ne doute guère que la famille Chillingly ne s'opposât au mariage du jeune héritier d'un grand nom avec une fille obscure. A la suite de cet entretien, Kenelm trouve Mme Braefield singulièrement refroidie par rapport aux entrevues qu'elle lui ménageait jusque alors volontiers avec Lily. Averti par ce changement il parle, et se fait répéter le sens de la conversation qui avait eu lieu entre ces deux dames. L'obstacle survenu irrite son désir de revoir Lily et de savoir à quoi s'en tenir sur ses sentiments. Il profite d'une rencontre fortuite pour sonder l'état de son cœur. Oui, il croit pouvoir espérer, la jeune fille paraît l'aimer. Pour le moment Kenelm n'ose s'en assurer davantage.

L'ayant reconduite chez elle, il trouve à la porte du jardin Mme Cameron, qui les regardait venir. Aussitôt Lily éloignée en quelques mots, dignes mais froids, la tante de la jeune fille lui demande de quitter le village. Kenelm répond qu'il a sollicité l'approbation de ses parents afin d'épouser Lily, et qu'il n'attend que leur réponse pour s'offrir comme prétendant.

« Sir Peter n'y consentira jamais, et je ne désire pas exposer ma nièce aux dédains de gens plus riches que nous et mieux nés.

— Miss Mordaunt ferait l'ornement d'un trône! reprend le jeune amoureux. Et d'ailleurs, madame, sans prétendre aujourd'hui percer le mystère dont il vous plaît de vous envelopper, vous-même êtes convenue un jour que votre nièce appartient à une race illustre. Cela doit suffire pour les préjugés de ma mère... quant à mon père, il pensera, comme moi, que l'*absence ou non* de fortune n'est rien, que les vertus la grâce et la beauté « sont tout. »

En effet Kenelm a écrit à sir Peter une très-longue lettre, où il s'avoue vaincu par l'amour et lui détaille avec complaisance les charmes et les perfections de Lily. Peu de jours après le départ du courier, Kenelm se met en route pour Exmundham. Il compte sur un entretien personnel pour achever de détruire dans l'esprit de son père toute prévention contre un mariage trop peu en rapport, avec les espérances des siens. Kenelm se l'avoue.

Pauvre sir Peter! La lettre de Kenelm produit sur son âme l'effet d'un coup de foudre. Cécile Travers est sous son toit. Il la trouve charmante, et la rêvait déjà pour sa belle-fille. Mais Kenelm arrive, et sa première conversation, la nuit même de

Digitized by Google

l'arrivée, a gagné même le consentement du bon vieillard. Lady Chillingly elle-même cède au récit flatteur qui lui est fait du mérite de Lily, d'autant mieux qu'on la lui laisse supposer de grande naissance. Tout joyeux Kenelm repart pour aller faire sa demande formelle.

Le lecteur n'aura point oublié un chanteur ambulant, cause première des excursions prédestinées de Kenelm. A plusieurs reprises dans le cours de l'histoire les deux hommes *se sont* rencontrés de nouveau, tantôt sur la grande route, tantôt dans une ville de province. Les dernières fois, le menestrel semble être dans une situation moins humble que lors du premier entretien avec Kenelm sous les haies d'Exmundham. Partant, sa mise toujours simple n'est plus aussi commune, il a cette aisance qui dénote l'homme un peu plus sûr de lui-même, et qui chez lui rehausse la distinction naturelle. Une fois Kenelm l'a aperçu par hasard à travers les croisées d'un salon bien meublé et en intimité apparente avec plusieurs dames qui avaient l'air comme il faut. Partout où ils se sont retrouvés, les deux compagnons de route ont renoué connaissance très-cordialement mais sans jamais se faire de confidence : si bien qu'au point du récit où nous touchons, chacun ignore encore le nom de l'autre.

Lorsque Kenelm, ayant quitté Exmundham, se dirige de nouveau vers le village de Molerdichn où habite Lily, pour demander sa main, fidèle à ses anciens goût il fait la route à pied. Toujours rêveur, et encore plus peut-être, vu l'état exalté de son âme, il suit les bords de la Tamise à travers un pays délicieux, tandis qu'il se laisse aller au bonheur qui berce son être tout entier. Le lendemain il va revoir celle qui a su éveiller son cœur à l'amour, il sera libre désormais de lui dire tout ce que ce sentiment inspire ; l'ardeur d'une nature aimante, comprimée, va trouver enfin son essor. Qu'il marche, ou qu'arrêté par la fatigue il se couche mollement sur l'herbe : Kenelm n'en savoure pas moins la coupe enivrante de la vie qui déborde dans sa plénitude.

Soudainement à travers ces délices une voix bien connue tinte à ses oreilles et l'arrache à un demi-sommeil. Les notes joyeuses annoncent le chanteur ambulant, cet ami d'ancienne date déjà, et c'est bien lui en effet qui apparaît au regard de Kenelm.

« Vous alliez passer sans me voir, dit celui-ci se levant la main étendue.

— Ah ! le jeune philosophe, c'est bien vous ?

Digitized by Google

— Vous chantez donc toujours?

— Oui et non, tout s'est modifié pour moi. Tenez, je vais m'asseoir à côté de vous, là sur l'herbe où vous étiez, et nous causerons.»

Kenelm laissa tomber ses regards sur le ménestrel, et vit qu'en effet il était changé, mais en bien ; sans rien perdre de sa mâle beauté et de ses franches allures, il avait acquis ce quelque chose indéfinissable que donne le succès.

« Oui, continua le chanteur étouffant à demi un soupir, ma vie vagabonde touche à son terme. Je me rappelle vous avoir engagé, le jour de notre première rencontre, à suivre comme moi cette existence semée d'émotions et d'amertumes qu'on trouve à errer par monts et vaux, seul et à pied. Aujourd'hui je me sens comme poussé à vous dire : « cessez ! » cette vie errante a ses périls aussi bien que ses charmes ; arrêtez-vous !

— J'y songe, répondit Kenelm brièvement.

— Vous allez choisir une carrière? sera-ce celle des armes, le barreau, ou la médecine?

— Ni l'une ni l'autre.

— Ah ! c'est donc le mariage ! Bon, donnez-moi la main. Le tricot vous séduit enfin?

— Vos paroles me portent à croire que le mariage est *votre* but, dit Kenelm évitant une réponse directe.

— Eh ! si j'avais pu poursuivre celui-là de bonne heure, j'aurais évité bien des mécomptes. La renommée a été mon rêve de jeunesse, je voulais devenir poëte. Le public n'a pas voulu de moi..... Ce verdict m'a été bien amer... Nul ne connaît l'angoisse de l'homme qui se sent poëte au dedans, et que le monde repousse. Comment plaider sa cause devant un tribunal qui refuse de vous entendre?

Kenelm, dont l'âme sympathique, compatissante, était déchirée par la douleur évidente de son interlocuteur, chercha à le consoler en lui montrant l'exemple de génies méconnus, de vrais poëtes ignorés par la foule. Mais il a beau dire, le chanteur explique que faire des vers sans réussir ou ne point en faire, c'est en réalité de manière ou d'autre torturer l'âme du versificateur ! Et le lecteur de se rappeler les déceptions poétiques de Bulwer.

« Faites encore un volume, reprend Kenelm à bout de consolation, et je vous promets une bonne critique dans le *Londoner*.

Digitized by Google

— Le *Londoner*, s'écrie le chanteur avec colère, « mon ennemi le plus acharné ! »

— Mon ami, vous ne vous rendez pas compte des choses. L'art d'écrire peut s'apprendre. Mais il faut savoir aussi se concilier la critique, et le procédé consiste à avoir des connaissances parmi les gens du métier. Il faut appartenir à une coterie, voilà le secret. Le *Londoner* n'est l'ennemi de personne, tout le monde lui inspire un mépris égal. Mais pour amuser le public il faut dire du mal du prochain. Le *Londoner*, ne pouvant en dire de ses amis, tape fort sur les infortunés qu'il ne connaît pas.

— Vous avez peut-être raison. Somme toute, cela m'est indifférent aujourd'hui. J'ai trouvé une nouvelle vie, et j'y réussirai, ce me semble. La nature m'a donné du ressort. Qui ne connaît pas le désespoir rarement fait naufrage complet. »

Kenelm moins frappé qu'il n'aurait dû l'être de cet axiome, d'une vérité si incontestable, revient à la pensée qui l'absorbe :

« Si la question n'est pas impertinente, permettez-moi de vous demander si vous avez connu votre fiancée d'ancienne date ?

— Oui, je la connais depuis très-longtemps.

— Et l'avez-vous toujours aimée ?

— Toujours, depuis son enfance. Mais j'ai dû attendre une position assurée pour pouvoir lui demander de partager mon sort. »

Kenelm, ému de l'émotion dont il était témoin, se contentait de penser intérieurement : « Et pour moi aussi l'heureux moment est venu ! »

Au bout de quelques instants de silence le ménestrel reprit :

— A votre tour, monsieur. Depuis combien connaissez-vous la dame de vos pensées ?

— L'amour est comme le printemps, sans date précise. Il naît nous ne savons quand ni comment. Un beau matin, à notre réveil, nous voyons la verdure s'épanouir sur les arbres, des fleurs qui émaillent le gazon, le soleil qui luit, et nous entendons une vague musique qui flotte dans l'air : nous disons alors que le printemps est venu ! »

Ému de la poésie de cette réponse le ménestrel continue sur le même ton :

« Et si c'est question oiseuse de demander à un amant depuis combien il connaît sa bien-aimée, il est presque aussi inutile de lui demander si sa maîtresse est belle. Il ne peut pas voir sur son visage le rayon dont elle colore pour lui le monde entier. »

Digitized by Google

Nos deux amoureux devisent de cette sorte quelques instants encore; puis le ménestrel se lève et dit :

« Il faut maintenant que je vous quitte. Ma route conduit à travers ces champs, la vôtre sans doute mène par le grand chemin.

— Point du tout, et j'aurai plaisir à vous accompagner. Mon logement n'est pas loin d'ici, et le plus court chemin est par ces champs. »

Le chanteur jeta sur Kenelm un regard surpris et tant soit peu curieux; mais il était trop avisé pour faire des questions dont son propre silence eût accusé l'indiscrétion.

Les deux hommes marchèrent ensemble, et chemin faisant échangèrent de ces propos qui coulent de source quand le cœur est joyeux.

Arrivés sur le pont en bois qui traversait la petite rivière, tout auprès de la demeure de Kenelm, ils s'arrêtèrent.

« N'est-il pas temps, dit enfin ce dernier, de nous faire connaître de nom l'un à l'autre? Je m'appelle Kenelm Chillingly, fils unique de sir Peter, d'Exmundham.

— Que Dieu bénisse le père d'un tel fils. Vous avez dû vous apercevoir sans doute que j'appartiens de mon côté à une condition plus modeste; mais encore, si par hasard vous avez visité l'Académie cette année, vous aurez vu un tableau qui m'assure enfin la renommée après laquelle j'ai si longtemps soupiré. Je m'appelle Walter Melville, et, en dépit du *Londoner*, je suis membre de l'Académie royale. On vous attend sans doute dans l'une de ces grandes résidences dont nous apercevons d'ici briller les lumières. Moi je me dirige vers un cottage obscur, mais où j'espère dorénavant établir mon foyer. Grasmere en est le nom; venez-m'y voir. »

Le ménestrel pressa avec cordialité les mains de son compagnon, et s'éloigna vite, tout en fredonnant. Kenelm resta quelques instants atterré et à la même place.

« Grasmere! le cottage de Lily! Walter Melville! son tuteur! »

Mais, en y réfléchissant, Kenelm se disait qu'il appartiendrait à Lily de faire son choix. Or il se croyait aimé. Le regard et les paroles de la jeune fille autorisaient cette espérance, tandis qu'elle n'avait jamais rien dit qui pût faire présumer qu'elle portait à son tuteur autre chose qu'une affection filiale.

Digitized by Google

Il résolut de se rendre le lendemain à Grasmere-cottage pour avoir une franche explication.

Le jour venu, à midi sonnant, Kenelm traversa d'un cœur assez assuré la petite distance qui le séparait de l'habitation de Lily. Arrivé sur le seuil de la porte, on lui apprit que M. Melville et miss Mordaunt venaient de sortir ensemble. Il s'en retournait chagrin, lorsque Mme Cameron apparut, et, par geste plutôt que de la voix, l'invita à entrer.

Une longue conversation, trop longue, à notre avis, comme tant d'autres de ce roman, s'engage alors entre les deux personnages. Mme Cameron raconte l'histoire de Lily, la sienne propre et celle de Melville.

Lily est fille d'un criminel condamné, homme riche qui avait épousé une femme noble, parente des Chillingly. Celle-ci, morte de chagrin par suite des malheurs qu'avait entraînés le forfait de son mari, est l'original d'une belle toile reléguée dans un coin obscur chez M. Travers, que Kenelm s'est plus d'une fois arrêté pour regarder et admirer. Mme Cameron, sœur unique du père de Lily, a promis à la jeune femme mourante de se consacrer à l'orpheline. Il ne restait rien ni à l'une ni à l'autre. Walter Melville, fils de parents pauvres, mais protégé par le grand-père de Lily, a étudié la peinture, grâce aux bontés du vieillard. En apprenant les malheurs qui viennent de frapper son bienfaiteur, Melville n'a qu'une pensée : venir en aide à la vieillesse de celui qui l'avait pris par la main, de l'homme riche sans ressources désormais et presque imbécile ; puis aussi de faire vivre la fille et la petite-fille de son ancien protecteur, par le travail de ses propres mains, par l'exercice de l'art dont il lui doit la connaissance. Melville a accompli fidèlement la noble tâche qu'il s'était imposée, mais avec peine et à travers de longues années de luttes. Sûr enfin de réussir, ayant conquis une position indépendante, il vient de se déclarer. Walter Melville, de naissance obscure, mais peintre déjà en renom, demande la main de sa jeune pupille, la fille du condamné et de la grande dame. Comment la lui refuser, à celui qui a gagné pour elle le pain de l'existence à la sueur de son front?

« Que dit Lily? est la seule réponse de Kenelm; aime-t-elle son tuteur de l'amour d'une fiancée?

— Je l'ignore, balbutia Mme Cameron. Je viens de lui apprendre seulement une partie de ces circonstances, qu'elle igno-

Digitized by Google

rait. Elle ne doit jamais connaître le crime de son père, mais elle sait bien le dévouement de Melville.

— Consent-elle à l'épouser? Vous a-t-elle parlé de son amour qu'elle ne peut ignorer?

— M. Chillingly, grâce! grâce pour elle! pour nous tous! pour cet homme généreux à qui nous devons tant. Lily est une enfant qui s'ignore. Elle vous connaît à peine, elle oubliera une préférence passagère; votre famille la mépriserait; ce cœur honnête assure son bonheur, l'affection d'épouse lui viendra : sacrifiez-vous. »

Kenelm se dispose à répondre. Un non peut-être errait sur ses lèvres, mais dans cet instant Melville entre donnant le bras à Lily. Le beau visage de l'artiste rayonnait de joie. Quittant Lily, il ne fit qu'un bond pour joindre Kenelm, et lui presser la main en disant : « J'apprends que vous êtes déjà connu et aimé dans cette maison. Revenez-y souvent, nous vous le dirons, de commun accord, ma fiancée et moi. Je n'ai donc plus besoin de vous présenter. »

Lily à ces mots s'avança et lui tendit timidement la main. Kenelm ne fit que l'effleurer; la sienne tremblait comme une feuille. Il n'osa jeter sur la jeune fille qu'un seul regard : cela suffit. Elle était livide, mais l'expression de sa physionomie lui parut d'un calme aussi étonnant que cruel.

« Votre fiancée ! dit-il à l'artiste, maîtrisant sa propre émotion pour se conformer à l'attitude de Lily. Je vous félicite. Et vous, mademoiselle, soyez heureuse, vous avez fait un noble choix. »

Il se retourna pour chercher son chapeau, ne s'apercevant pas qu'il gisait à ses pieds; car ses yeux erraient sans voir, comme il arrive aux somnambules.

On le pria de rester; mais Kenelm dit qu'il devait prendre le prochain convoi pour Londres. Puis, saluant avec cette aisance qui distinguait tous ses mouvements, il disparut.

Melville courut sur ses pas. « Laissez-moi vous accompagner au moins jusqu'au pont. »

Kenelm ayant consenti, ils suivirent ensemble le sentier qui serpentait autour de la haie du treillage de jardin. Melville, tout entier à son bonheur et causant avec vivacité, s'avançait le premier; Kenelm suivait en silence, n'écoutant pas un mot de ce qu'il disait. Au moment où les deux hommes passaient près d'un bosquet d'arbres toujours verts, la pâle figure de Lily

Digitized by Google

parut à travers le branchage, et elle lui tendit une main tremblante.

« Adieu, murmura-t-elle tout bas. Adieu pour toujours en ce monde ! Vous me comprenez, oh ! dites que oui !

— Oui, je comprends ! Noble enfant ! Que Dieu vous bénisse et me console ! »

C'en était fait. Le rêve du bonheur entrevu s'était à jamais évanoui.

Kenelm écrit à sir Peter pour lui annoncer l'échec de toutes ses espérances, et il termine par le vers du poëte :

To bear is to congner our fata.

« Supporter, c'est vaincre le sort. »

Une année et demie s'est écoulée depuis ces tristes adieux. Pendant cet intervalle Kenelm a voyagé en Italie avec Tom Bowles, devenu gentleman et son ami, caractère toujours invraisemblable, nous l'avons dit, et qui reparaît trop souvent dans le roman. Lord Lytton, nouveau conservateur, reste apparemment assez libéral de cœur pour donner volontiers le beau rôle dans ses œuvres aux personnages sans éducation, mais qui s'y distinguent à peu près tous par la noblesse de leurs sentiments.

Ces portraits-là sous sa plume ne sont pas réussis. Il en fait de faux hommes du monde, au lieu de peindre ces nobles cœurs, aux rudes mais franches allures, qu'on trouve si souvent parmi les classes laborieuses.

Kenelm revient en Angleterre et se rend aussitôt au village où il a connu Lily. Aucune nouvelle ne lui en était parvenue pendant cette longue absence : il espère et veut s'assurer qu'il est devenu indifférent. C'est la saison d'hiver et un froid glacial règne dans la campagne.

Kenelm rêve et se rit de lui-même : « Ah ! ah ! je vais exorciser le fantôme de ma douleur, de façon à ce qu'il ne me hante plus, etc. » Ce disant, il avance toujours ; la petite rivière aux bords familiers jadis attire son regard, elle scintillait et murmurait sous la pâle clarté des rayons de la lune d'hiver. Kenelm Chillingly s'arrêta, il se couvrit le visage des deux mains et éclata en sanglots.

Se reprenant, il poursuivit sa marche ; chaque pas lui retraçait le souvenir de Lily.

Arrivé à la porte du jardin de Grasmere, il souleva le loquet et entra. En ce moment même un facteur, le devançant, courut en

Digitized by Google

le saluant vers la maison. Kenelm se rangea pour le laisser passer, et ce mouvement l'amena vis-à-vis de fenêtres éclairées, les fenêtres du joli salon où il avait entendu Lily parler pour la première fois de son tuteur.

Le facteur, ayant déposé ses lettres, était sorti du jardin, tandis que Kenelm regardait toujours. Que je la voie un instant au sein de son bonheur : puis je frapperai avec courage à la porte, je saluerai Mme Melville.

Mais il n'aperçut que l'artiste, affublé d'un veston, et assis seul au foyer. Max, le chien, sommeillait à côté de lui : il lisait une lettre, celle sans doute que venait de remettre le facteur. Un joyeux sourire éclairait son visage à mesure qu'il en parcourait le contenu, et, la lecture achevée, il se leva pour sonner vivement.

« De bonnes nouvelles, pensa Kenelm, qu'il veut communiquer à sa femme ! » et il embrassa d'un coup d'œil plusieurs meubles qui appartenaient à Lily; tout y était à sa place, sauf le petit fauteuil très-bas où elle s'asseyait autrefois et qui maintenant était relégué dans un coin. Au lieu de Lily, Mme Cameron entra. Elle s'entretint avec Melville. Où donc est Lily? Kenelm se le demande en vain. Mais la domestique tire les rideaux, lui masque la vue, et il ne voit plus rien.

Non, il ne peut prendre sur lui de frapper à cette porte et de l'appeler madame Melville. Irrésolu, sans dessein, il suit un sentier parcouru naguère avec Lily. Ce chemin mène au cimetière du village, où maintes fois il s'est arrêté avec elle. La jeune fille affectionnait une ancienne tombe, qui recouvrait des restes auxquels personne ne pouvait donner de nom. Kenelm revoit ce monument, et, l'âme remplie d'ineffables souvenirs, il se repose sur son bord. Lily y venait-elle toujours? y portait-elle des fleurs comme autrefois? Ah! non, pas de fleurs! Elle est trop heureuse maintenant pour cela. Kenelm se penche avec un secret dépit pour s'en assurer, et une pierre blanche tout auprès, ornée de fleurs et de verdure, attire ses regards. Saisi d'un frisson convulsif, il lit cette inscription funèbre :

A LA MÉMOIRE DE L. M.
AGÉE DE 17 ANS
TÉMOIGNAGE DE DOULEUR ÉLEVÉ PAR LES SOINS DE ISABEL CAMERON
ET DE WALTER MELVILLE.

Digitized by Google

Kenelm passe d'une affreuse douleur à un état d'insensibilité. Le vicaire de la paroisse le trouve le lendemain étendu dans le cimetière.

« Pourquoi choisir une couche aussi humide? pourquoi ne pas venir chez moi? dit le brave ministre.

— La fatigue m'a gagné pendant que je me tenais là, répond tranquillement Kenelm. Que je ne vous détourne pas de vos courses. Je vais à Grasmere. Ce monument funèbre me dit que M. Melville a perdu sa femme depuis plus d'un an.

— Sa femme? jamais il n'a été marié.

— Comment cela? s'écria Kenelm. Quel est donc ce monument avec les initiales L. M.?

— Hélas! c'est celui de notre pauvre Lily.

— Elle est donc morte jeune fille?

— Oui, le mariage devait avoir lieu en automne. Melville est allé dans l'intervalle faire son tableau sur les bords du Rhin. Une maladie de poitrine s'est subitement déclarée chez sa fiancée et fit de rapides progrès. Melville ne revint qu'un ou deux jours avant sa mort.

— Et était-elle résignée? murmura Kenelm d'une voix rauque.

— Résignée n'est pas assez dire. Ce fut un sourire de joie surhumaine qui illumina ses traits au dernier moment. »

La suite du roman n'offre pas beaucoup d'intérêt. Kenelm retourne à Grasmere et reproche à Melville de n'avoir pas assez aimé Lily, puisqu'il peut se consoler de sa perte dans l'exercice de son art. Melville, surpris et touché de la profondeur du sentiment qu'il découvre chez Kenelm, se disculpe néanmoins en l'assurant qu'il n'a point oublié Lily, et en lui montrant le noble but de l'art : offrir aux générations à venir une récréation, une joie de l'âme.

Dans un entretien particulier, Mme Cameron complète les informations que souhaitait Kenelm. Lily l'aimait trop pour son bonheur : elle est morte victime du sacrifice qu'elle voulait accomplir.

Le rêveur, l'amant désolé, retourne auprès de ses parents. Bientôt le rideau tombe; mais le lecteur a pu entrevoir que Kenelm se relèvera de sa douleur pour devenir membre du parlement, et suivre enfin la carrière publique où le poussaient les vœux de sir Peter et où l'appelait sa naissance. Il a pu également entrevoir que Cécile Travers, fidèle à la préférence que lui inspire

Digitized by Google

Kenelm, et approuvée par ses meilleurs amis, deviendra un jour la femme aimée de l'homme pratique, guéri des rêves du jeune âge.

En somme, *Kenelm Chillingly* est l'œuvre d'un romancier chez qui l'expérience de la vie a remplacé le feu du sentiment. C'est froid, un peu prolixe, et il y a du faux; mais l'on y trouve enfin de bons et de beaux sentiments exprimés dans un langage toujours pur, des portraits admirables, et cette connaissance approfondie des hommes et des choses due à l'âge, au talent et à la position de lord Lytton.

Victor VALMONT.

Digitized by Google

LES

MÉMOIRES DE JOHN STUART MILL[1]

Ces *Mémoires* nous invitent à parler de la question la plus importante et la plus débattue de nos jours, de la question de l'éducation. Stuart Mill nous dit qu'ils fourniront l'exemple d'une éducation « conduite en dehors des voies habituelles et d'une façon remarquable, » et, à vrai dire, ces *Mémoires* viennent fort à propos nous donner un élément de plus de solution du débat moderne engagé entre l'éducation religieuse et l'éducation irréligieuse.

S'il est vrai, en effet, que l'on peut connaître la valeur d'un système d'éducation par les résultats et les effets qu'il produit, l'éducation qu'a reçue Stuart Mill, les funestes conséquences qu'elle a eues pour sa vie et ses idées, le type parfait qu'il nous offre d'une éducation irréligieuse, nous convaincront une fois encore qu'en dehors de l'Église et de l'école religieuse il n'est pas d'éducation véritable, complète, sage, suffisante pour le développement des facultés et des nobles instincts de l'homme; ces *Mémoires* nous apprendront en même temps que rien ne

(1) *Mes Mémoires, histoire de ma vie et de mes idées*, par John Stuart Mill, traduit par Cazelle.— Chez Germer-Baillière.

Digitized by Google

peut suppléer la religion dans l'œuvre de l'éducation : ni les talents, ni l'élévation de l'esprit, ni la science la plus variée et la plus étendue.

Il y a en effet trois manières de prouver que l'idée religieuse doit être l'âme aussi bien que le principe, la vie et la fin de l'éducation : c'est d'une part en montrant quelle bienfaisante influence la religion doit exercer et exerce sur le cœur et l'esprit de l'homme par les dogmes sublimes, la morale admirable qu'elle enseigne, l'amour qu'elle propose à l'enfant dans la personne sacrée du divin Maître, et la conviction qu'elle imprime dans l'âme qu'il existe au-dessus de ce monde terrestre et souillé un autre monde supérieur et divin, le monde de la vie future, des saints, des anges et de Dieu; — c'est, d'autre part, en faisant connaître au monde, aux pères de famille et aux enfants eux-mêmes ce qu'ont été dans leur vie publique, dans leur vie privée, dans le foyer de leur famille, et surtout dans le sanctuaire plus intime du cœur, les fidèles enfants de l'Eglise, ceux qu'elle a portés sur ses genoux dès leur âge le plus tendre, et dont elle a animé toute la vie; — c'est enfin en montrant ce qui a manqué au cœur et à l'esprit de ceux qu'une main cruelle a éloignés de son sein, et en dénonçant ainsi à la société les malheurs irréparables d'une éducation irréligieuse.

Stuart Mill a grossi le nombre toujours trop grand de ceux qui se soustraient à la tutelle de l'idée religieuse; et c'est à ce titre qu'il fournit un élément de solution. Il donne par son éducation un éclatant démenti à la tendance moderne, fausse dans son principe et fatale dans ses conséquences, que l'instruction seule peut suffire à l'enfant, et une leçon aux pères de famille tentés d'éloigner leurs fils de l'Eglise et de l'école religieuse; car si Stuart Mill a tout étudié, la philosophie, l'économie, la politique, la morale, son esprit a été fermé au point de vue supérieur des choses, du monde et de l'homme, et il est tout un ordre de joies intimes et profondes que son cœur n'a point connues; s'il a fourni l'exemple d'un enfant qui avait tout lu dès l'âge de douze ans, il a fourni aussi l'exemple d'un homme qui a propagé en Angleterre et en Europe l'athéisme, le positivisme, le scepticisme en religion, et le radicalisme en politique : éloquente leçon d'une éducation qui l'a fait ce qu'il a été.

C'est cette leçon que nous voudrions faire ressortir, en étudiant l'influence que l'éducation première de Stuart Mill a exercée sur

Digitized by Google

les principes qu'il a professés en religion, en philosophie, en morale, et enfin sur sa vie privée, sur la paix et le calme de son cœur.

I

Stuart Mill n'a pas professé de principe en religion. Son procédé a été un procédé de négation absolue. On ne trouve pas dans ses écrits les moindres traces d'une théologie révélée ou d'une théodicée naturelle.

Non-seulement il rejette le dogme religieux, mais encore il regarde le christianisme comme le plus dangereux ennemi de la société : il n'est ni catholique, ni chrétien, ni déiste; il n'a ni foi ni symbole; il professe l'athéisme. C'est l'enseignement qu'il a reçu et devant lequel il s'est incliné avec respect et soumission.

Aussi nous pouvons nous expliquer comment la science de la religion est de toutes les sciences celle qu'il a le moins étudiée et approfondie, et comment dans une question aussi grave il a pu manquer à sa devise, qui était comme celle de Gœthe : « Vois par toi-même *toutes les faces des choses;* » car il n'a vu que ce qu'avait vu le maître, il n'a cru que ce qu'avait cru le maître; le maître avait été athée, et par l'effet d'une influence mortelle l'élève fut athée.

Ce maître, on le sait, s'appelait James Mill, et fut le père de notre Stuart Mill.

James Mill n'avait pas été jeté du premier coup dans l'abîme de l'athéisme, comme plus tard Stuart Mill. Élevé d'abord dans les principes religieux de l'Église presbytérienne d'Ecosse, il était entré plus tard, par la bienfaisance de lady Jane Stuart, à l'université d'Édimbourg pour y embrasser la carrière ecclésiastique. Ce fut alors qu'il abandonna la foi qu'il avait reçue de ses pères. Voici comment Stuart Mill, son fils, nous raconte cette conversion qui était destinée à avoir pour lui de si fatales conséquences :

« Mon père, dit-il, avait été instruit dans la foi de l'Église presbytérienne d'Écosse; mais, par ses études et par ses réflexions, il en était venu au point de rejeter non-seulement la croyance à la révélation, mais les bases de ce qu'on appelle communément la

Digitized by Google

religion naturelle. Je lui ai entendu dire que la révolution qui s'était faite dans son esprit en matière religieuse, datait de l'époque où il avait lu l'*Analogie* de Butler. Cet ouvrage, dont il n'a jamais cessé de parler avec respect, l'entretint assez longtemps, disait-il, dans la croyance à la divinité du christianisme ; il y trouvait la démonstration que si l'on rencontre de très-grandes difficultés à croire que l'Ancien Testament et le Nouveau sont en même temps l'œuvre et l'histoire d'un être souverainement sage et bon, on les retrouve, avec d'autres plus grandes encore, à croire qu'un être de cette nature soit l'auteur de l'univers. Mon père regardait l'argument de Butler comme concluant, mais seulement contre les opposants que Butler se proposait de combattre. Ceux qui admettent qu'un être tout-puissant, aussi bien que souverainement juste et bon, est l'auteur d'un monde tel que celui où nous vivons, ne sauraient élever contre le christianisme aucune objection qu'on ne puisse, au moins avec tant de force, retourner contre eux. Le déisme ne lui semblait pas tenable ; mon père resta dans un état de perplexité jusqu'à ce que, sans doute après bien des luttes, il s'arrêta à la conviction qu'on ne peut rien savoir de l'origine des choses. Nulle autre expression ne rend mieux son opinion. Ses motifs étaient plutôt d'ordre moral que d'ordre intellectuel. Il ne pouvait croire qu'un monde si plein de mal fût l'œuvre d'un auteur qui réunît à la fois la puissance infinie, la parfaite bonté et la souveraine justice. Son intelligence méprisait les subtilités avec lesquelles on cherchait à fermer les yeux sur cette contradiction patente. Il n'aurait pas été aussi sévère pour la doctrine du sabéisme et du manichéisme, qui supposent l'existence de deux principes, celui du bien et celui du mal, luttant l'un contre l'autre pour la domination de l'univers ; et je l'ai entendu exprimer son étonnement que personne ne la renouvelât de notre temps. Il l'eût considérée comme une pure hypothèse, mais il *n'y eût trouvé aucune influence démoralisante*. L'aversion qu'il éprouvait pour la religion telle qu'on la comprend ordinairement, était de même genre que celle de Lucrèce : il la regardait avec les sentiments que mérite non pas une simple tromperie, mais un grand mal moral..... parce qu'elle corrompt essentiellement le criterium de la morale, en le faisant consister dans l'accomplissement de la volonté d'un être auquel elle prodigue tous les termes d'adulation en même temps qu'elle en fait la peinture la plus odieuse.

Digitized by Google

Je lui ai cent fois entendu dire que, dans tous les siècles et chez toutes les nations, on avait représenté les dieux comme des êtres méchants, un siècle renchérissant sur l'autre par une progression constamment croissante; que les hommes n'avaient jamais cessé d'ajouter de nouveaux traits à l'image de leurs dieux, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la conception la plus parfaite de la méchanceté que l'esprit humain puisse imaginer; le *nec plus ultra* de la méchanceté s'incarnait pour lui dans le Dieu du christianisme. « Songez donc, avait-il coutume de dire, que cet être a fait l'enfer; qu'il a créé l'espèce humaine avec la prescience infaillible. » Le temps s'approche, je crois, où cette épouvantable façon de concevoir le Dieu qu'on adore ne se confondra plus avec le christianisme, et que tous les gens capables de sentir le bien et le mal la regarderont avec autant d'horreur que mon père le faisait. »

Ces blasphèmes nous feraient reculer d'épouvante et d'effroi, si nous ne savions dans quel aveuglement l'esprit de l'homme peut tomber. Non, le Dieu véritable n'est pas le Dieu de la prescience et de la détermination infaillible; il n'est pas ce Dieu méchant et cruel qu'on nous dépeint. O mystère de l'orgueil de l'homme qui attribue à Dieu la cruauté et la méchanceté qu'il nourrit dans son cœur!

Nous ne devons pas nier sans doute que la création et l'homme qui en est le roi, offrent bien des mystères de mal, de souffrance et de douleurs. Pascal et Bossuet ont écrit des pages célèbres sur les contradictions du monde; mais leur esprit est resté ferme et inébranlablement fixé dans la vérité; car si l'homme a des bassesses, il a aussi ses grandeurs, que les vrais philosophes par les habitudes chrétiennes de leur esprit savent justement apprécier, en les rapportant à Dieu, et en attribuant à la chute primitive les misères et les douleurs de l'humanité. L'incarnation et la rédemption nous montrent Dieu venant au milieu des hommes pour les sauver du naufrage du premier Adam. C'est la clef du mystère en même temps que la consolation et l'espérance de l'homme.

S'il est donc vrai que la Providence a des mystères terribles, elle a aussi des merveilles plus grandes encore d'amour, de tendresse, de bonté et de miséricorde. La croix devrait occuper la première place dans l'esprit comme dans le cœur de l'homme.

Mais James Mill n'a pas vu ces sublimes vérités, qui, quand elles sont goûtées par le cœur, arrêtent toujours l'impiété. Son

Digitized by Google

esprit, au contraire, s'est laissé comme fatalement entraîner vers tous les scandales de l'incrédulité et tous les prétextes de la négation : il n'a connu que le mauvais côté de l'homme.

Le véritable philosophe appellerait cette tendance une infirmité de nature : pour James Mill c'est de la force, de l'énergie, de la largeur dans les idées.

Un penseur seul, dit-il, et surtout un penseur indépendant arrive à ces conclusions.

Cependant il avait été un jour où son cœur était bon et son esprit droit : mais, comme a dit un écrivain célèbre et peu suspect en ces matières, Sainte-Beuve, « il y a en nous un être primitif, idéal, que la nature a dessiné de sa main la plus légère et la plus maternelle, mais que l'homme trop souvent recouvre, étouffe ou corrompt. »

James Mill à étouffé en lui cet être primitif et idéal, et pour faire de son fils un athée, il dut l'étouffer dans son cœur encore pur dès les premières années de sa vie.

Nous devons avouer qu'il réussit : car il ne fut jamais plus vrai de dire : tel père, tel fils.

Cette influence du père sur son fils est, il est vrai, commandée par l'ordre de la nature et des choses, puisque l'enfant au commencement pense et agit par imitation. Mais s'il est des pères impies, il en est peu qui veuillent perpétuer par leurs enfants leurs blasphèmes ou leurs vices. James Mill commença son œuvre de destruction aussitôt que le regard de son enfant put s'ouvrir à son regard, et l'influence fut aussi profonde que durable. « Mon caractère, dit Stuart Mill, ne reçut pas seulement l'empreinte de ce que mon père disait ou faisait directement en vue de mon éducation morale ; mais il se forma aussi et plus encore au spectacle de ce qu'il était lui-même. »

Cette influence première ne se démentit pas un seul jour jusqu'à la fin de la vie, jusqu'au moment de la mort, qui n'apporta pas, nous raconte avec joie Stuart Mill qui en fut témoin, la plus légère indécision dans les idées de son père à l'égard de la religion. Tant il est vrai que l'éducation du premier âge crée dans l'enfant des impressions qui persévèrent jusqu'à la fin.

Mais voyons de plus près quelle fut l'éducation que reçut Stuart Mill, pour connaître celle que les partisans de l'éducation sans Dieu voudraient donner à nos enfants : car la pédagogie de James Mill est celle qu'ils doivent appliquer.

Digitized by Google

Encore enfant, pendant les premières années où l'âme a besoin de liberté et de paix, où l'imagination et le cœur se forment au spectacle des grandes choses de la religion, Stuart Mill ne reçut pas de son père un seul livre d'enfant, un seul livre d'amusement, un seul livre de piété. Mais en retour il étudia le grec et l'arithmétique; il lut Hérodote, Xénophon, Lucien, Diogène Laerce, Isocrate, Platon. On pouvait déjà dire de lui qu'il savait tout, tout, excepté prier et aimer.

A trois ans, au lieu d'apprendre à prononcer le nom de Dieu, il avait appris l'alphabet grec; et à huit ans, il vivait sans affections : car son père était un stoïcien à la façon d'un conventionnel; et, s'il a connu sa mère, il ne l'aima jamais : il ne prononce pas son nom une fois dans ses *Mémoires*.

Nous le voyons lire, lire encore, lire toujours; et, après ses lectures de grec, il ne converse qu'avec un seul homme, son père, qui lui répète toujours que le monde n'est que mal et misère, et le Dieu du christianisme le plus cruel que les hommes aient encore imaginé.

Ainsi l'imagination de ce jeune enfant fut comme étouffée à son berceau. La poésie qu'il connut plus tard sans doute, mais qu'il ne goûta jamais, fut toujours une étrangère pour Stuart Mill. Si à douze ans il fait son premier essai de poésie, ce n'est que pour donner à sa parole plus de vigueur et d'énergie; son âme ne prend pas les ailes qui l'élèveraient aux cieux; car son père lui fait entendre qu'il n'aime pas la poésie et qu'après la religion il n'est rien de plus funeste. « La poésie fausse les idées, » avait-il coutume de dire.

Joubert, contemporain de James Mill, avait mieux compris la nature humaine, quand il écrivait cette belle maxime : « Vous allez à la vérité par la poésie, j'arrive à la poésie par la vérité. » Ces deux voies ont été fermées à Stuart Mill : il n'a pas connu la vérité; la sensibilité a été comprimée en lui, et l'imagination étouffée. Et son âme vécut toujours en dehors de la religion, qui est la joie et la consolation, « la poésie du cœur » (Joubert), en même temps que le fondement du bien et du vrai.

Quant au sentiment de Dieu, « cet attrait qui porte toujours l'âme vers Dieu... cette empreinte toujours vivante que Dieu laisse de lui dans le cœur de l'homme quand il le crée, » on pourrait croire qu'il sera un jour le sauveur de cette âme, réveillée enfin de l'athéisme où elle a été précipitée.

Digitized by Google

Pour comble de malheur, Stuart Mill a un père qui étouffe en lui non pas seulement les sentiments et les nobles instincts qui portent l'homme en haut, mais la source même des sentiments. Il enseigne à son fils à n'apprécier que les choses de l'esprit, et dans les choses de l'esprit que le point de vue utile, terrestre, borné. Il lui répète sans cesse que le sentiment, loin de conduire l'homme à la vérité, est le prétexte de toutes les superstitions et la cause de ses malheurs; et, ce qui est plus fatal encore, l'esprit de Stuart Mill, à mesure qu'il grandit et se développe, devient de plus en plus susceptible à l'endroit de la souffrance, qui ne saurait exister, lui dit-on toujours, dans un monde gouverné par un Dieu puissant et sage.

Tels sont les principaux traits de l'éducation de Stuart Mill, éducation où ne fut jamais l'amour, jamais la tendresse, jamais l'amitié, jamais la poésie, jamais la religion, jamais la prière, jamais la pensée du ciel, jamais Dieu. Quelques philosophes modernes verront dans ce terrible exemple d'une éducation qui a fait d'un enfant un athée, la preuve qu'après tout l'homme est un animal comme un autre, soumis à l'unique influence des circonstances, parmi lesquelles l'éducation tient la première place. Pour nous, nous reconnaissons dans l'éducation un moyen puissant de compléter, redresser, former l'homme qui porte dans son cœur par sa naissance les éléments du vrai et du bien que l'éducation développera, et les traces d'une décadence primitive qu'elle réparera; et nous sommes dans la vérité en disant que celle que Stuart Mill a reçue a été un malheur irréparable pour lui, et donnera aux esprits sages une leçon.

Né avec un esprit extrême, porté par sa nature à ne voir que le côté réel, positif et tangible des choses, entraîné par son cœur à exagérer partout la souffrance et le mal que cache le monde, il aurait dû trouver à côté de lui un cœur, un esprit, une âme, une direction, une de ces influences qui rappellent toujours Dieu, la religion, le ciel, la spiritualité des choses, le point de vue supérieur. Cet éducateur sage et divin lui a manqué. Aussi a-t-il eu, comme Giacomo Leopardi, une enfance comprimée et orgueilleuse; il s'est comme lui enveloppé dans une sorte de stoïcisme qui plaisait à son âme fière, et s'il n'est pas comme lui tombé dans le scepticisme, il a été atteint d'un mal plus grand encore, le mal de l'athéisme.

Digitized by Google

C'est de ce mal que nous voulons préserver l'enfance, quand nous demandons pour elle l'éducation religieuse.

Stuart Mill perdit son père le 23 juin 1836; il avait alors lui-même trente ans. Il était déjà écrivain, philosophe et savant. Etudiera-t-il la religion, maintenant qu'il est soustrait à l'influence de son père, avec l'impartialité, la gravité et la constance que demande une question aussi grave? Tout homme qui connaît la persévérance des premières impressions, aurait pu prévoir qu'il n'en ferait rien; et c'est en effet ce qui arriva.

Il écrit; nous le voyons former des sociétés au milieu desquelles il aime à briller, à discuter les plus graves questions. Quelquefois même il met en doute les opinions économiques et politiques de son père. Jamais un mot de Dieu ni de la religion. Son cœur et son esprit semblent fermés de ce côté. C'est la fleur qui au souffle de l'hiver a fermé son calice pour ne plus renaître.

Il étudie l'histoire et la philosophie; jamais on ne voit entre ses mains un livre de théologie on de morale évangélique. Il est douteux qu'il ait lu l'Évangile. C'est ce même homme qui se sépare de Carlyle parce que celui-ci admet la nécessité d'une religion; c'est le même homme qui n'a pas de plus grand mérite à reconnaître à Mme Taylor, devenue sa femme, que « celui d'être au-dessus de toute superstition, sans en excepter celle qui attribue une perfection à l'ordre de la nature et de l'univers. »

Il a si souvent entendu répéter dans son enfance que la religion et Dieu sont de vieux mots couvrant de vieilles superstitions, que décidément pour lui il n'y a plus de Dieu et de religion. D'ailleurs le progrès absolu qu'il professe, la période nouvelle dans laquelle, croit-il, l'humanité va entrer après ces quelques années de transition, tout lui donne la conviction que la religion et Dieu ont fait leur temps.

Il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui des hommes qui nous annoncent un avenir nouveau; mais du moins ils ne vouent pas le passé à un oubli éternel, et ils conservent ce qui ne meurt pas dans le monde : la raison, la religion, la révélation, Dieu.

Les préjugés de son éducation ont fait de Stuart Mill un incrédule dogmatique extrême, mais de plus il a mal compris l histoire du monde. L'histoire en effet s'offrait à lui; il devait l'étudier, et de bonne heure il lut Roberston, Hume, Gibbon, Wasson Hacke, Burnet, Rollin. L'histoire de la grande révolution française le toucha beaucoup, et voici quel jugement il porta sur celle

Digitized by Google

du protestantisme : « J'étais bien jeune encore, dit-il, quand mon père me fit lire l'histoire ecclésiastique; il m'enseigna à prendre un grand intérêt à la réforme et à considérer ce débat comme la lutte suprême entre la tyrannie sacerdotale et la liberté de penser. » Mais surtout Stuart Mill, qui avait lu Platon, et qui n'avait trouvé à prendre dans ce sublime poëte de la philosophie que le goût et l'estime des classifications, conçut la plus vive admiration pour les divisions que les saint-simoniens de France faisaient de l'histoire en périodes organiques et en périodes critiques. « Durant les périodes organiques, disaient les saint-simoniens, l'humanité accepte avec une conviction inébranlable quelque système de croyances positives, prétendant à l'autorité sur toutes les actions, lequel système contient plus ou moins de vérité et convient plus ou moins aux besoins de l'humanité. Sous l'influence de ces croyances, les hommes font tout le progrès qu'elles comportent, et finalement ils s'y trouvent à l'étroit. Alors vient une période critique et de négation, où l'humanité perd ses vieilles convictions sans en acquérir de nouvelles qui aient de l'autorité, une pourtant exceptée, à savoir que les anciennes sont fausses. La période du polythéisme grec et romain, tant que les hommes instruits de la Grèce et de Rome ont cru à ces systèmes religieux, a été organique. Elle fut suivie par la période critique et sceptique des philosophes grecs. Une autre période critique apparut avec le christianisme. La période critique correspondante commença avec la réforme; elle dure encore et ne cessera que lorsqu'une nouvelle période organique aura été inaugurée par le triomphe de quelque système de croyances supérieures. »

Voilà les idées que Stuart Mill admire et défend, peut-être même se croit-il appelé à être le patriarche de l'humanité nouvelle. Mais il oublie trop, ou plutôt ses préjugés lui font trop oublier que la vérité religieuse est essentiellement une, absolue et éternelle. S'il avait lu le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, comme il a lu les écrits des saint-simoniens, il aurait appris que la religion remonte par son origine à l'origine même des choses, qu'une admirable unité la relie à la fois à la création et à la fin du monde, à Jésus-Christ, à nous, et à tous ceux qui viendront après nous.

Cependant Stuart Mill a une religion, tant il est vrai que l'idée religieuse est invinciblement imprimée dans le cœur de l'homme. Mais quelle religion? Elle consiste pour lui à travailler au bon-

Digitized by Google

heur de l'humanité ; nous, nous dirions que consacrer nos talents et notre vie à développer le bien-être matériel des nations, est simplement remplir un devoir naturel et social : on n'appellera jamais religieux, l'homme qui remplit les devoirs les plus élémentaires : car religion et devoir ne sont pas une même chose. Pour nous religion signifie un Dieu personnel, un dogme et une morale révélés, un culte, une foi, un cœur qui adore et prie.

Voici comment ailleurs il nous parle de la religion : « On ne fait pas difficulté d'admettre, dit-il, qu'un déiste puisse être vraiment religieux; mais si la religion consiste dans certaines qualités de caractère et non dans certains dogmes, on peut aussi appeler religieux ceux dont les croyances ne vont pas jusqu'au déisme. Ils ne regardent pas il est vrai comme bien prouvé que l'univers soit construit d'après un plan, et ils n'admettent pas que l'univers ait été créé et soit gouverné par un être d'une puissance absolue et d'une bonté parfaite; mais ils possèdent ce qui fait la valeur principale de toute religion, une conception idéale d'un être parfait sur lequel ils ont coutume de jeter les yeux comme sur le guide de leur conscience. Cet idéal du bien est d'ordinaire beaucoup plus parfait que le Dieu objectif qu'adorent ceux qui se croient obligés de reconnaître la bonté absolue dans l'auteur d'un monde aussi rempli de souffrance et aussi déshonoré par l'injustice que le nôtre. »

On doit voir ici une contradiction dans la vie de Stuart Mill, qui cent fois a fait profession d'athéisme, et qui cependant reconnaît un Dieu idéal parfait ; on voit aussi dans quels troubles l'humanité serait jetée, si on enseignait à nos enfants à s'éloigner du Dieu objectif pour n'adorer que le Dieu subjectif, que chacun imaginerait au gré de ses passions.

A tout bien prendre, nous aimons mieux nous prosterner devant le Dieu objectif et réel qu'on nous a appris à adorer au catéchisme et à l'école, que devant le Dieu fictif de Stuart Mill, pour si parfait qu'il puisse le concevoir.

II

L'éducation de Stuart Mill a fait de lui non-seulement un athée, mais encore un positiviste en philosophie et un utilitaire en morale. Cela devait être, puisque l'erreur a sa logique comme la

Digitized by Google

vérité. De même que James Mill avait dû pour accomplir son œuvre de prosélytisme athée, comprimer dans le cœur du jeune enfant le sentiment, les affections et les instincts qui portent l'homme en haut; de même cette éducation sans Dieu dut faire de lui, comme elle devrait faire de tous les enfants élevés en dehors des idées religieuses, un positiviste et un utilitaire. L'athéisme qui donne la mort au sentiment religieux, borne les horizons de la connaissance et mutile l'esprit humain.

On comprend en effet que, si Dieu et la Providence ne sont tout au plus que des hypothèses, que si jamais on n'enseigne aux enfants l'existence d'un monde objectif, supérieur à nous; que si, au contraire, on limite pour eux la vérité à la connaissance du monde visible et soumis à l'expérience, jamais ils n'élèveront leurs regards vers les régions supérieures de la pensée et de la connaissance, ils feront du bonheur terrestre le but de leur vie, et mettront tout leur esprit et toute leur raison à rendre plus parfait le milieu, assez peu agréable du reste, dans lequel ils sont placés; c'est ce qui arriva pour Stuart Mill.

James Mill, son père, avait posé les bases de la doctrine positiviste en voulant renverser l'édifice religieux élevé dans le cœur de l'homme par Dieu et la nature. « Dès le début, nous dit Stuart Mill, mon père imprima dans mon esprit l'idée que la façon dont le monde avait commencé était un problème sur lequel on ne savait rien. A la question : Qui m'a fait? disait-il, on ne peut répondre, parce qu'on n'a aucune expérience, aucune information authentique, d'où on puisse partir pour formuler une réponse. Quelque réponse qu'on présente, ajoutait-il, on ne fait que reculer la difficulté, puisqu'on rencontre immédiatement une question nouvelle : Qui a fait Dieu? » Il faut en effet donner à l'enfant une raison de ne pas croire à l'existence de Dieu, quand tout autour de lui affirme cette existence d'un Être suprême, puissant et bon. Le moyen le plus simple et peut-être aussi le plus efficace est de mutiler la méthode par laquelle l'homme va à la vérité, et de n'admettre comme base de la croyance que l'expérience.

Une fois ce principe émis, que nous ne savons rien sur Dieu, parce que nous n'avons pas de Dieu une expérience authentique, la certitude des idées nécessaires, des idées d'infini, de perfection souveraine, de causalité, l'existence d'une connaissance supérieure aux sens, étaient engloutis dans le même naufrage que l'existence de Dieu. Stuart Mill tira la conséquence, et d'athée

Digitized by Google

qu'il était il devint positiviste. C'est ainsi, pour le dire encore une fois, que Dieu et la religion sont la principale force et les gardiens de l'esprit humain.

Voici donc les doctrines philosophiques de Stuart Mill. « Le système de logique, dit-il (celui qu'il avait écrit), combla une véritable lacune; il fournit un manuel de la doctrine opposée, c'est-à-dire de celle qui fait dériver toute connaissance de l'expérience, et toutes les qualités morales aussi bien qu'intellectuelles de la direction donnée aux associations des faits de conscience. La notion que les vérités extérieures à l'esprit peuvent être connues par intuition dans la conscience, indépendamment de l'expérience et l'observation, est de notre temps, j'en suis persuadé, le plus ferme appui des fausses doctrines et des mauvaises institutions. Grâce à cette théorie, toute croyance invétérée, tout sentiment intense dont l'origine se perd dans l'oubli, peut se soustraire à l'obligation de faire ses preuves devant la raison. »

« Tout sentiment intense, » c'est-à-dire tout sentiment naturel, universel, inné, invinciblement imprimé dans le cœur de l'homme, « toute croyance invétérée, » c'est-a-dire toute foi religieuse. Stuart Mill s'attaqua donc au double problème de l'induction et de la déduction : je dis double problème, pour me servir d'une des expressions de Stuart Mill, et non point pour mettre en doute la valeur de chacun des deux procédés par lesquels l'homme va à la vérité. Chose remarquable! l'esprit de Stuart Mill, après avoir rejeté l'existence de Dieu, s'attaqua aux deux procédés logiques eux-mêmes.

Il admit donc que l'induction consiste simplement « à déterminer les causes par les sommes des effets. »

D'après lui, elle serait une opération de l'esprit qui, après avoir ajouté des faits, des expériences, des calculs, induit une influence, une loi générale et commune à ces faits. La déduction à son tour est limitée dans l'enceinte des faits. Par elle l'esprit n'arrive à connaître une vérité nouvelle qu'en constatant que les conséquences de l'expérience peuvent se rattacher à des principes généraux connus par les conclusions des expériences déjà faites : car l'élément ontologique, les axiomes de la métaphysique, les vérités premières appartiennent à un monde au moins extra scientifique, s'il n'est pas imaginaire. Ainsi désormais je ne pourrai plus m'élever de ce monde à Dieu, du fini à l'infini, du moins parfait au parfait absolu; et quand Descartes disait : « Je suis, donc Dieu

Digitized by Google

est, » il n'était que la victime d'une illusion. Désormais tous mes raisonnements déduits des idées nécessaires seront sans fondement; car les principes premiers, nous dit-on, les axiomes ontologiques n'ont aucune réalité; et il faudra enseigner que toute la philosophie, celle de Platon, de l'école d'Alexandrie, de S. Augustin, tous ceux qui ont été l'honneur et la lumière de l'esprit humain jusqu'à nos jours, se sont trompés; et que quand Bossuet écrivait ces paroles : « Avant qu'il y ait des choses qui ne sont pas toujours les mêmes, il y en a une qui, toujours la même, ne souffre point de déclin : et celle-là non-seulement est, mais elle est toujours connue, quand nous nous rendons attentifs aux immortelles idées dont nous portons en nous-mêmes la vérité; » que Bossuet, dis-je, quand il écrivait ces paroles, n'était qu'un maître d'erreur et de mensonge!

Cette extrémité dans laquelle Stuart Mill se vit tout à coup jeté, outre qu'elle ouvrait la voie au scepticisme, en faisant de la vérité un principe et une connaissance essentiellement relatifs, mit Stuart Mill dans une impasse véritable; et pour sortir de l'impasse, il dut faire violence à l'esprit humain.

On lui dit en effet : Vous ne pouvez nier, au moins comme un fait psychologique, l'existence de ces idées que les philosophes ont appelées *éternelles*, parce que comme Dieu elles sont sans commencement; *premières*, parce qu'elles précèdent tout procédé d'investigations; *absolues*, par opposition à la connaissance de ce monde relatif, qui, de même qu'il a pu être créé, pourrait maintenant être réduit au néant. Parmi ces idées on compte principalement les idées de vrai, de beau, de bien, d'infini, de cause.

Or, s'il en est une seule dont l'expérience soit impuissante à rendre compte, votre doctrine croule par sa base elle-même.

L'objection est insoluble : car l'expérience ne remplacera jamais l'évidence. C'est cependant la conclusion à laquelle il a dû s'arrêter, et il nous dit en effet qu'en substituant l'expérience à l'évidence, il a tout expliqué.

A la vérité, nous avons de la peine à comprendre comment, en ajoutant les faits aux faits, par un procédé simplement expérimental, la somme des êtres imparfaits peut donner l'idée du parfait, la somme des êtres finis et muables, l'idée de l'immuable et de l'infini, la somme des effets l'idée de cause.

Stuart Mill nie l'existence de l'idée de causalité et de la cause elle-même, en dehors de l'expérience et de l'observation. Cepen-

Digitized by Google

dant ne voyons-nous pas tous les jours l'enfant, encore étranger à toute expérience, affirmer de deux faits que le premier est la cause du second? D'où lui vient cette notion? Le langage ne l'a pas mise dans son esprit et sur ses lèvres, puisque l'idée de causalité n'est pas une idée conventionnelle, et l'expérience n'a pu la lui fournir.

Si la théorie de Stuart Mill est contraire à l'expérience elle-même, elle est contraire aussi à la droite raison; car si le seul aspect de la création, l'étude des mondes qui environnent notre terre, des faits multiples qui nous entourent, conduit naturellement et graduellement l'esprit à conclure des faits particuliers à une cause générale, de cette cause générale à une cause plus générale encore dont elle est l'effet, ne faut-il pas qu'il s'arrête à une cause suprême et dernière, toute-puissante, et renfermant en elle l'explication et la raison de la création tout entière?

La conclusion est simple et facile. Pourquoi ne pas reconnaître enfin que l'expérience n'est pas la seule voie qui conduit à la vérité? Mais il aurait fallu reconnaître en même temps l'existence de Dieu, et renier l'éducation première. Stuart Mill ne l'a pas voulu, et il s'est mis dans la nécessité d'être en opposition avec le bon sens et la raison.

Stuart Mill n'admet pas l'intuition. Or, tous les jours, le physicien, le naturaliste, le chimiste, tout homme qui se livre à l'étude du monde par l'expérience, se laisse diriger dans la recherche du fait qu'il veut trouver au bout de son scalpel ou dans la cornue, par une lumière étrangère à l'expérience, réelle, intérieure, personnelle, spontanée, qu'un politique dans sa science appelle *inspiration*, que M. Claude Bernard dans son *Introduction à la médecine expérimentale* a fait valoir contre les matérialistes, dont Stuart Mill par ses tendances se rapproche trop, qu'il a appelée *idée préconçue*, et à laquelle à notre tour nous pourrions donner le nom d'*intuition*; car qu'est-elle autre chose?

Or, si dans la direction d'une expérience l'esprit se laisse conduire par une idée préconçue vivante en lui, quelle est l'origine de cette idée préconçue; et pourquoi ne pas reconnaître dans l'esprit humain l'existence de l'intuition, soit qu'elle se présente sous la forme d'un instinct scientifique, soit qu'elle éclate sous la forme du sentiment, soit qu'elle éclaire sous la forme des idées immuables et nécessaires, aussi étrangères à l'expérience qu'elles sont certaines et fondamentales en philosophie?

Digitized by Google

L'homme a été placé entre l'infiniment grand et l'infiniment petit; s'il a de l'animal, il a aussi du Dieu. Dans son origine il a reçu un rayon venu du ciel; les splendeurs de la face de Dieu illuminent encore son front, et c'est la plus belle et la plus haute région qu'il habite. Il est vrai qu'au-dessous de ce monde supérieur il est un autre monde, ce monde séduisant et trompeur au milieu duquel nous vivons; mais l'homme ne doit le perfectionner, l'utiliser, l'étudier, l'aimer, que pour s'élever par lui dans les cieux où Dieu demeure. Pourquoi vouloir fixer l'homme dans ces lieux bas, humides, sombres et arides, où il perdra ses espérances, sa vie, et sa vraie grandeur? C'est le tort de Stuart Mill d'avoir voulu réduire toute connaissance aux proportions d'une vérité connue par l'expérience. « Nous sommes plongés dans le miraculeux, » disait Gœthe; nous ne demandons pas à Stuart Mill, ou plutôt aux positivistes ses disciples, de se plonger dans le miraculeux, mais simplement de reconnaître ce que tous les philosophes de tous les temps ont reconnu, la certitude de la raison qui nous vient d'une lumière supérieure, lumière que Dieu donne intérieurement et par laquelle Dieu parle en nous. Surtout nous revendiquons pour nos enfants le droit d'avoir cette éducation qui leur laissera avec Dieu, la providence et la religion, la raison, le bon sens et la philosophie. Les principes grossiers qu'une éducation athée avait donnés à Stuart Mill sont gros de conséquences. Il admit en effet en psychologie l'enseignement de son père, « dont la doctrine fondamentale consistait à expliquer la formation du caractère tout entier de l'homme par les circonstances, d'après le principe universel de l'association des états de l'esprit, et admettre comme conséquence la possibilité de perfectionner l'état moral et intellectuel de l'humanité. »

« Il y a, dit-il, une hostilité naturelle entre le réformateur et une philosophie qui ne veut pas qu'on explique les sentiments et les faits moraux par les circonstances et l'association, qui préfère les considérer comme des éléments premiers de la nature humaine. » Nous ne nions pas, nous reconnaissons au contraire que les idées intuitives, « les éléments premiers de la nature humaine » sont insuffisants pour le perfectionnement complet de l'homme; nous reconnaissons que ce perfectionnement se développe et s'étend par le concours des circonstances, qui se combinent avec les principes supérieurs, qu'elles s'appellent fortune ou pauvreté, bien-être ou souffrance, instruction ou ignorance,

Digitized by Google

plaisir ou peine, joie ou tristesse, amour ou haine. Mais quelle direction l'homme donnera-t-il à ses facultés, à sa vie, à son cœur, à son esprit, puisque le progrès est un mouvement en avant? Les circonstances ne peuvent indiquer cette direction; elles ne sont qu'un indice, et dans tous les cas elles sont simplement un moyen.

Stuart Mill n'a pas vu ces vérités pourtant si simples : non, l'homme n'est pas un être de cire, auquel on peut donner toutes les formes; Dieu en le créant a laissé quelque chose de lui dans son cœur, et Dieu ne change pas. Le progrès vers lequel l'homme marche toujours ne saurait être simplement matériel ou physique; s'il est moral, il ne peut fixer ses limites au plaisir et à la peine. Qu'il s'étende donc au delà de ce monde. Mais comment? En élevant sans cesse l'âme vers Dieu qui l'a créé, et qui lui a donné une forme éternelle, pour lequel elle doit vivre, respirer, et mourir; en fixant l'homme dans la générosité, le sacrifice et l'abnégation qui créent la vertu, par l'espérance des choses à venir; et en considérant ce monde dans tous les perfectionnements qu'il reçoit, comme une voix qui lui dit toujours : Monte plus haut, sois meilleur, sois plus pur.

L'erreur de Stuart Mill n'a pas été d'établir l'influence des circonstances sur le caractère de l'homme; ce n'a pas été une nouveauté, puisque déjà Aristote, Platon, la philosophie scolastique, et surtout plus tard la philosophie écossaise, ont reconnu et étudié les lois de cette action du monde extérieur. Elle a consisté à donner toute la part du progrès de l'homme aux circonstances seules; et ainsi Stuart Mill s'est fait le fidèle ami des matérialistes et des darwinistes.

Mais cette doctrine devait le conduire à des malheurs plus déplorables encore. Si en effet tout dépend du milieu, l'homme n'est plus libre. Stuart Mill sentit bien vite les malheurs qui le menaçaient et l'abîme où il était jeté. Il nous raconte lui-même son mécompte et ses tristesses. Il ne résolut la difficulté qu'en devenant intuitionniste, c'est-à-dire en admettant que la liberté existe dans l'homme indépendamment de lui, indépendamment et au-dessus des circonstances. « Je voyais, dit-il, que si notre caractère est formé par les circonstances, nos propres désirs peuvent beaucoup pour former ces circonstances; je reconnaissais qu'il y a un côté vraiment élevé et vraiment noble dans la doctrine du libre arbitre; que notre volonté, en influençant les circonstances

Digitized by Google

qui sont en nous, peut façonner ses propres habitudes. Il n'y avait là rien qui ne pût s'accorder avec la théorie des circonstances, ou plutôt c'était cette théorie même convenablement comprise. » A la condition, devrons-nous ajouter, que le libre arbitre soit éclairé par l'intelligence, les idées innées, les vérités premières, et qu'il soit mû par les sentiments, l'instinct naturel, droit et primitif de l'homme.

N'insistons pas sur les contradictions dans lesquelles Stuart Mill, par ses principes positivistes, était entraîné. Mais étudions comment il a dû comprendre et il a compris la distinction du bien et du mal; quel fondement il a donné à la morale. Tous, amis et ennemis, conviendront que la morale, la règle de conduite dans les actions, la notion du bien, du mal, de la vertu, sont le point central de l'éducation. Quels principes Stuart Mill a-t-il reçus? comment a-t-il compris cette question capitale du bien et du mal?

Toute connaissance pour lui se prend de l'expérience : de même le bien se détermine par l'utile, et le mal par le nuisible. Stuart Mill a été athée, positiviste, utilitaire. Son éducation a rabaissé en lui à la fois le cœur, l'esprit, la volonté.

Bentham avait le premier dans ce siècle enseigné la morale utilitaire. La communauté de foi sur ce point avait été un peu plus tard le lien le plus étroit de l'amitié qui l'avait uni à James Mill, et l'occasion pour Stuart Mill de le voir et de l'entendre. Ce furent ces mêmes principes que celui-ci reçut à la fois de Bentham et de son père; il les défendit dans la *société utilitaire* qu'il forma en 1822, et plus tard dans la *London and Wesminster Review*. Stuart Mill se dépeint lui-même dans le portrait qu'il fait de son père : « Dans ses idées sur la conduite, dit-il, mon père unissait les préceptes des stoïciens, des épicuriens et des cyniques. Dans ses qualités personnelles, la morale stoïcienne prédominait. Il empruntait son critérium moral aux épicuriens, puisqu'il était utilitaire, et qu'il considérait comme l'unique juge du bien et du mal la tendance des actions à produire du plaisir ou de la peine. Mais il y avait en lui quelque chose de la morale des philosophes cyniques : il ne croyait guère au plaisir. »

Singulier mélange! étrange éclectisme, que celui qui réunit dans un même cœur les principes les plus opposés! Mais laissons les personnes et attachons-nous aux principes qu'elles ont professés.

Digitized by Google

Cousin a fait connaître l'idée vraie du système utilitaire en termes aussi élevés que précis : « Selon les utilitaires, dit-il, le bien ne peut être que le bonheur; mais l'égoïsme a tort par là d'entendre le bonheur de l'individu : c'est le bonheur général qu'il faut entendre. » Stuart Mill en effet établit cette maxime qu'il faut sacrifier soi-même à la famille, la famille à la cité, la cité à la patrie, la patrie à l'humanité : car le bien est le plus grand intérêt du plus grand nombre.

Ce principe revient à cet autre : l'utile est l'idée adéquate du bien; le nuisible, l'idée adéquate du mal.

Observons d'abord qu'il est impossible dans la plupart des cas, pour ne pas dire dans tous les cas, de connaître le plus grand intérêt du plus grand nombre. Imagine-t-on en effet comment dans l'action présente j'embrasserai du regard de mon intelligence l'utilité générale, non-seulement de la famille, mais de la cité et de l'humanité? Mon intérêt essentiellement complexe et multiple, mêlé à l'intérêt plus complexe et plus multiple de la cité, se compliquera toujours de l'intérêt de l'humanité insaisissable dans ses formes innombrables et dans son étendue infinie. Quel esprit sera assez puissant, assez éclairé, assez exercé pour dégager des intérêts divers qui se combattent, le véritable intérêt général de l'humanité? Et d'ailleurs « le hasard et la liberté, comme a dit Cousin, déjouent les calculs les plus profonds. »

Imagine-t-on aussi à quel prix seulement je pourrai pratiquer la vertu? La morale utilitaire rend la vertu impossible par le principe même qui l'établit : car la prévoyance de l'homme n'est pas tellement grande qu'elle s'étende à toute l'humanité.

Observons encore que le bonheur individuel, même quand il est en harmonie avec l'intérêt général, se change bientôt en amertume et en tristesse. Que de fois n'a-t-on pas vu l'homme rassasié de joies et de plaisirs tomber dans l'angoisse et les souffrances qu'engendrent toujours les jouissances aimées et recherchées? Ainsi ce que l'homme avait cru être son bonheur devient son malheur, et la vertu se change en mal : triste et affreuse conséquence, qui donnait à James Mill lui-même le dégoût du plaisir et de la peine.

Enfin observons que cette morale utilitaire manque de sanction. Où serait-elle en effet, cette sanction? La conscience ne connaît pas le bien général; Dieu est relégué bien loin dans son éternité; la joie que procure l'acquisition de l'utile est très-sou-

Digitized by Google

vent précaire et plus souvent encore nulle; et les hommes ne songeront jamais à établir un tribunal qui rendra à chacun ce qui lui est dû, selon qu'il aura pratiqué l'utile et fui le nuisible. Voilà cependant la morale qu'une éducation irréligieuse conséquente enseignerait à nos enfants! voilà le cadre des commandements nouveaux qui deviendrait le premier livre classique!

Mais examinons de plus près le principe utilitaire. Ce principe est celui-ci : l'intérêt général, et l'intérêt individuel qui ne lui est pas contraire, est adéquat à l'idée du bien.

Or, étudions les faits.

Voici un roi qui, après de brillantes conquêtes et de nombreuses victoires, tient entre ses mains la direction des affaires du monde entier. Sans être oppresseur ni tyran, il ne répand pas sur le monde la somme de bonheur et de joies légitimes que le monde attend de son prince. Il serait utile de lui substituer une main plus libérale, plus expérimentée et plus sage. Dira-t-on qu'il sera du devoir du premier sicaire venu de donner au monde par la mort de ce roi un législateur actif, libéral, irréprochable? Et faudra-t-il apprendre à la jeunesse qui peuple nos écoles à s'armer de poignards pour délivrer la société de tous les hommes qui ne travaillent pas au plus grand bien de tous?

Autre fait : l'ennemi vainqueur assiége la ville, et demande pour le prix de son salut le sang de l'innocent. Qui osera livrer ce sang pur et sans tâche?

Stuart Mill songera-t-il à rétablir parmi nous les combats des gladiateurs, où tant de vies d'hommes se sont éteintes pour satisfaire les appétits sanguinaires de l'homme et le rendre heureux pendant quelques heures? Ou prétendra-t-il justifier le crime cyniquement raconté dans la chanson du *Petit Navire?* Quand les empereurs romains ont condamné à mort les premières générations des chrétiens, ils ont dit travailler à l'utilité publique. L'histoire cependant a flétri les persécuteurs et a exalté le courage des martyrs, parce que définitivement l'histoire place le juste au-dessus de l'utile.

Mais il y a plus : l'utile non-seulement ne répond pas à l'idée du juste, mais encore il se confond trop souvent avec la passion; car il n'y a pas de passion qui n'ait son intérêt, et qui dans une certaine mesure ne soit utile à l'homme. Quelquefois même tel crime accompli, telle passion satisfaite, sont l'occasion d'une grandeur et d'une prospérité inconnues. Et ainsi la notion de l'u-

Digitized by Google

tile n'est pas toujours conforme à l'idée du bien; souvent au contraire elle se confond avec l'idée du mal lui-même : dernière et extrême conséquence d'un principe qui tendrait à rabaisser et à changer la moralité publique.

Allez donc, ô instituteurs laïques, athées, positivistes, utilitaires, car il faut que vous soyez tout cela pour faire l'éducation sans Dieu et sans religion, allez élever nos enfants, former leur esprit et leur cœur, préparer une civilisation inconnue jusqu'ici, et faire de vos élèves des imitateurs et des disciples de Bentham, de James Mill, de Stuart Mill!

Non, grâce à Dieu, quoi qu'on ait dit de nous, le bon sens, la raison, le sentiment religieux, la foi et l'honneur, ne nous ont pas quittés au point de nous laisser tomber dans l'éducation sans crucifix, sans religion, sans Dieu.

III

Nous avons vu jusqu'ici quelle a été l'influence de l'éducation première sur l'esprit de Stuart Mill : elle a fait de lui un athée, un positiviste, un utilitaire; nous avons vu aussi ce que ferait de nos enfants l'éducation irréligieuse.

Etudions maintenant quelle fut l'action de cette même éducation athée sur le cœur de Stuart Mill; nous le verrons malheureux, de même que l'éducation athée plongerait nos enfants dans un malheur irréparable. — « Comment vivre en paix, disait Jouffroy, quand on ne sait ni d'où l'on vient, ni où l'on va, ni ce qu'on a à faire ici-bas? » comment vivre en paix, quand on est sans Dieu, sans espérance et sans foi?

Deux choses frappent tout d'abord, quand à travers les *Mémoires* de Stuart Mill on cherche à pénétrer dans son cœur : c'est d'une part une mélancolique tristesse, un trouble indéfinissable, une inquiétude vague et profonde qui tourmentent et fatiguent son cœur; et d'autre part un découragement constant qui, malgré le stoïcisme qu'il professait, s'est emparé de sa volonté. Quand nous parlons de tristesse, nous n'entendons pas cette tristesse que tout homme, même le chrétien, ressent dans son cœur, quand il désire posséder Dieu, quitter la terre pour aller au ciel. Cette tristesse est le mal de la patrie; elle est adoucie par l'espérance de revoir un jour le pays natal, Dieu et le ciel. Pour Stuart Mill, cette

Digitized by Google

tristesse n'est pas le mal de la patrie, puisqu'il était sans Dieu et qu'il habitait déjà dans le lieu de sa demeure éternelle. C'est une inquiétude qui le trouble et l'agite, sans qu'il puisse se définir à lui-même la cause de ce trouble secret; car son cœur de bonne heure a été comprimé, et ne s'est jamais dilaté, échauffé, adouci à la pensée de Dieu, ou aux battements d'un autre cœur aimant et religieux. « L'élément, dit-il, qui manquait le plus dans les rapports moraux de mon père avec ses enfants était celui de la tendresse. »

Aussi si on ne vit jamais la joie rayonner sur le front de l'enfant, plus tard on ne sentit jamais le cœur de l'homme battre sous l'émotion du bonheur, ou dans l'enthousiasme d'une idée. Alors même qu'il enseigne et propage les idées qui lui sont les plus chères, il reste froid, insensible, malheureux.

Il est vrai qu'il avait eu un père sévère et exigeant; mais il nous dit lui-même que ce n'est pas la sévérité de son père qui l'a empêché d'être heureux dans son enfance.

Cette parole, en même temps qu'elle exclut une cause de tristesse, cache un mystère que Stuart Mill n'a jamais voulu révéler. Il semble que le cœur aime à battre dans l'illusion de la joie; Stuart Mill nous dit même qu'un certain bonheur ne lui a pas manqué. Mais il est certain que l'éducation qu'il reçut, en le rendant fier et orgueilleux lui mit au cœur un mal qui le fatigua jusqu'à la fin de sa vie. Ce mal était peut-être l'inquiétude du bien-être qu'il avait mis à la place du devoir, l'inquiétude de l'utile qu'il avait mis à la place du juste. Quoi qu'il en soit, cet hôte funeste l'a suivi partout; car par l'athéisme qu'il professait Stuart Mill avait tout mis en question; et souvent dans l'impossibilité d'atteindre son but, et dans l'inquiétude de son orgueil froissé, la tristesse, la crainte, l'ennui, le prenaient.

Ce fut une des causes du malheur qui l'accabla; mais elle ne fut pas la plus réelle et la principale. Stuart Mill ne nous parle point de ce qui a manqué à son cœur et à son esprit, car il ne connaissait pas les biens qu'une éducation athée lui avait ravis. Mais le cœur qui est naturellement fait pour aimer, et pour aimer Dieu, l'esprit qui est né pour connaître la vérité, pour jouir de la lumière qui vient d'en haut, souffrent tant qu'ils sont privés de ces biens; car l'esprit ne peut vivre dans les ténèbres, et le cœur sans l'amour qui l'attend.

O tristesse! ô douleur! ô malheur des âmes privées de Dieu, de

Digitized by Google

l'espérance de le posséder et de le voir un jour. Stuart Mill avait cultivé la philosophie; mais, disait Jouffroy, « la philosophie est une affaire d'âme comme la poésie et la religion; si on n'y met que son esprit, il est possible qu'on devienne philosophe, on ne l'est pas encore. » Stuart Mill ne mit que son esprit à la philosophie, et de son esprit la partie la moins noble, la moins élevée. De là une inquiétude, dont il ignorait la cause, mais dont nous pouvons déterminer le principe, en même temps que nous plaignons le malheur de son âme.

L'athéisme a pesé sur son cœur comme un lourd fardeau. Il est impossible en effet qu'un jour l'homme ne se pose pas à lui-même les questions de l'origine des choses et de la destinée humaine, de la création du monde et de l'existence de Dieu. Que suis-je? Où vais-je? Que faire? Qu'attendre? Qu'espérer? Ces questions appellent invinciblement une solution; et on sait dans quelles amertumes le scepticisme sur la destinée humaine et l'origine des choses a plongé les âmes de Jouffroy, de Byron, de Léopardi, qui y ont péri.

Ces mêmes questions se présentèrent à l'esprit de Stuart Mill, et quand son cœur désirait, demandait, appelait cette sublime solution que donne la pensée de Dieu et de la religion, qui a ravi les cœurs les plus purs, les natures les plus sensibles, les plus délicates et les plus tendres, en même temps que les esprits les plus droits, il dut faire taire son cœur et son esprit, et à mesure que le silence se faisait dans cette âme et que le ciel pour elle se dépeuplait, la terre perdait ses joies et ses enchantements : car, comme a dit M. Schérer, « le surnaturel est la sphère naturelle de l'âme. » Il a manqué à Stuart Mill plus que le surnaturel; tout lui a fait défaut : non-seulement il n'a pas senti le doux frémissement d'un amour parfait, non-seulement il n'a pas connu les extases où jette la pensée de Dieu, de l'éternité, de sa vision, de son amour; mais encore, et par une conséquence nécessaire, l'espérance lui a manqué; son cœur fait pour Dieu a vécu dans l'angoisse d'une déception continuelle, et sa vie n'a été qu'un amer désenchantement.

Voici comment il nous parle de lui-même : « J'étais dans cet état de tristesse, dit-il, quand il m'arriva de me poser directement cette question : suppose que tous les objets que tu poursuis dans la vie soient réalisés, que tous les changements dans les opinions et les institutions dans l'attente desquels tu consumes ton exis-

Digitized by Google

tence, puissent s'accomplir sur l'heure, en éprouveras-tu une grande joie, seras-tu heureux? — Non, me répondit nettement une voix intérieure que je ne pouvais réprimer. Je me sentis défaillir; tout ce qui me soutenait dans la vie s'écroula. Tout mon bonheur, je devais le tenir de la poursuite incessante de cette fin. Le charme qui me fascinait était rompu.

« L'expression exacte de ce que je souffrais se trouve dans ces vers de l'*Abattement* de Coleridge : c'était une douleur sans angoisse, vide, sourde, lugubre — une douleur lourde, étouffée, calme — qui ne trouve aucune issue naturelle, aucun soulagement dans les paroles, ni dans les sanglots,ni dans les larmes. »

Si tout a manqué à Stuart Mill du côté de Dieu qu'il méconnaissait, tout lui a manqué aussi du côté des hommes qu'il n'aimait point. Il semble que l'athéisme a étouffé l'affection dans son cœur. « Je ne cherchais pas, dit-il, à soulager mes peines en les confiant à autrui. Si j'avais aimé quelqu'un assez pour sentir la nécessité de les lui confier, je ne me serais pas trouvé dans l'état qui faisait mon malheur. Je sentais hélas! que ma souffrance n'était point intéressante, et qu'il n'y avait rien en elle de respectable, rien qui éveillât la sympathie. Des conseils, si j'avais su en demander, m'eussent été extrêmement précieux. Mon père, à qui il eût été naturel que j'eusse recours dans tous mes embarras, *était la dernière personne* dont je dusse attendre un remède dans l'état où j'étais. Tout me portait à croire qu'il ne savait rien de mon malaise d'esprit, et même, s'il eût pu le comprendre, il n'était pas le médecin qu'il fallait pour le guérir. Mon éducation était tout son ouvrage. Il l'avait conduite, sans jamais songer qu'elle pouvait aboutir à ce résultat. Pourrais-je me confier à des amis? A cette époque je n'en avais pas à qui je pusse espérer de faire comprendre mon état. Je ne le comprenais que trop bien moi-même; et plus j'y songeais, et plus je le trouvais désespéré. »

Ces tourments rappellent le cri d'un autre athée, Henri Heine, qui disait : « Douter de Dieu, c'est douter de la vie elle-même; ce n'est rien moins que la mort! »

Stuart Mill avait vingt ans quand il éprouva la crise dont il vient de nous parler : c'était le temps de la jeunesse, le temps des nobles élans, le temps des grands projets. Il sentit tout ce qui lui manquait, et dans son désespoir « je me demandais, dit-il, si je pouvais continuer à vivre, quand ma vie devait s'écouler au milieu de

Digitized by Google

ce découragement. Il n'est pas possible, me répondais-je, que j'y puisse tenir plus d'un an. » C'est ainsi que le suicide s'offrit à lui, comme le remède de ses maux! Conséquence naturelle d'une éducation faite sans Dieu.

« La religion! la religion! s'écriait M. Guizot, c'est la vie de l'humanité en tout temps, en tous lieux, sauf quelques jours de crise terrible et de décadences honteuses. La religion pour contenir ou combler l'ambition humaine; la religion pour nous apaiser et nous soutenir dans nos douleurs, celles de notre condition ou celles de notre âme. » Mais Stuart Mill a ignoré toute sa vie que l'humanité se repose dans la paix et la joie auprès du Dieu qui l'a créé; et à la fin, il put écrire ces paroles, qui sont le dernier mot de sa vie, empreintes du plus sombre cynisme et lugubres comme la mort : «Je suis donc une des rares personnes de l'Angleterre dont on peut dire, non pas qu'elles ont rejeté les croyances de la religion, mais qu'elles ne les ont jamais eues; à cet égard j'ai grandi dans un état négatif. »

Cavete posteri, vestra res agitur.

L. A. C. D.

Digitized by Google

UNE INCONNUE DU XVII[e] SIÈCLE

MADAME DE SANZELLES

On ne saurait trop admirer le mouvement religieux qui a signalé la première moitié du XVII[e] siècle et a fourni à l'Eglise un si grand nombre de vénérables serviteurs ou d'admirables servantes. Quelques-uns seulement sont connus : Jeanne de Chantal, François de Sales, Vincent de Paul, Bérulle, Mme Acarie, sa pieuse servante Levoix, le père Eudes, François Régis, le bienheureux Fourier, la présidente de Lamoignon qu'on avait surnommée la mère des pauvres, Marie de Gonzague, la chancelière d'Aligre, la cabaretière Marie Rousseau, qui, nous dit l'abbé Olier, « d'un mot fit bâtir deux hôpitaux et par les mains de laquelle passoit tout ce qui se faisoit dans Paris d'entreprises charitables, » le vénérable abbé Olier lui-même, Antoine Séguier, le baron de Renty et tant d'autres que nous pourrions citer et auxquels la postérité a rendu justice par ses hommages. Mais à côté de ceux-là combien sont inconnus, qui mériteraient cependant le même honneur? C'est précisément ce que nous pensions en lisant un livre, rare aujourd'hui, dans lequel le père Senault, de l'Oratoire, a raconté, en 1653, la vie de « Mme Catherine de Montholon, veuve de M. de Sanzelles, maistre des requestes et fondateur des Ursulines de Dijon»(1). Ce livre, écrit avec l'emphase et la longueur de ce temps,

(1) Paris, Pierre le Petit, imprimeur et libraire du roy, in-4°, M. D. C. LIII. Cet exemplaire fait partie du chartrier du château de la Rivière-Bourdet, à Quevillon Seine-Inférieure), où le prince de Montholon-Sémonville conserve avec un soin

Digitized by Google

paraîtrait peut-être un peu lourd à la plupart de nos lecteurs : c'est ce qui nous a donné la pensée d'en faire ici un court résumé, et nous nous plaisons à croire qu'ils nous approuveront d'avoir tiré de l'oubli une aussi respectable servante de Dieu.

I

Catherine de Montholon naquit à Paris, le 30 novembre 1568 — trois ans après François de Sales, quatre ans avant Jeanne de Chantal, huit ans avant Vincent de Paul. — Son père était conseiller d'État; sa mère, Louise Collin, était fille d'un conseiller au parlement. La famille de Montholon est originaire de l'Autunois, où elle occupait le premier rang dans la noblesse bourguignonne, dès la fin du XII[e] siècle (1) : ses membres suivirent longtemps la carrière des armes ; c'est au commencement du XVI[e] siècle seulement, qu'ils échangèrent l'épée contre la robe, à la suite de l'établissement à Paris de François de Montholon, aïeul de Mme de Sanzelles. Il s'éleva rapidement jusqu'a la dignité de garde des sceaux et fournit un noble exemple de désintéressement. François I[er], ayant réduit les Rochellais rebelles, les condamna à payer une amende de 200,000 livres, dont il fit don à M. de Montholon : celui-ci ne voulut pas refuser une somme venant de la main du roi, mais il l'employa intégralement à la construction d'un hôpital à la Rochelle. Son fils aîné devint également garde des sceaux, et les rendit à l'avénement de Henri IV, prétextant ses infirmités et en réalité ne voulant pas servir un prince hérétique. Jean, son quatrième frère, était seigneur de Viviers et d'Aubervilliers; il fut intendant de maison de Nevers et de Montpensier, et refusa d'exercer les mêmes fonctions près de la reine Marie de Médicis, pour pouvoir se consacrer à une affaire qui paraissait alors avoir une grande importance, celle du salut de son âme; il contribua puissamment à l'institution de l'Oratoire (2).

pieux et éclairé les riches archives de sa famille. Il descend d'un des fils du second garde des sceaux de ce nom.

(1) Hugues et Bernard de Montholon firent, en 1207, donation de terres au prieuré de Champsahon. (*Archives de la Côte-d'Or.*)

(2) Mme de Sanzelles eut une sœur, mariée en 1584 à Jacques le Coigneuz, conseiller au Parlement, puis à Guillaume Bernard, seigneur de Forax, conseiller d'État; deux autres, religieuses au prieuré de Fontaines, près de Meaux, et plusieurs frères.

Digitized by Google

On comprend que dans un tel milieu, entourée de souvenirs et d'exemples de ce genre, Catherine de Montholon dût marcher rapidement dans le chemin de la vertu. Son enfance fut très-sérieuse et de bonne heure elle montra un caractère ferme, décidé, exceptionnellement raisonnable et très-attiré vers les choses de Dieu, s'occupant peu de toilette et des futilités habituellement recherchées par la jeunesse. Elle fut d'ailleurs cruellement éprouvée de bonne heure : elle perdit d'abord sa mère, qu'elle n'avait jamais quittée, et qu'elle assista seule à ses derniers moments, celle-ci ayant exigé que ses domestiques se rendissent à l'office du vendredi saint; puis son père, enlevé à Tours par une épidémie. Elle se retira alors chez sa sœur Le Coigneux, à laquelle elle ne cessa de montrer le respect et l'attachement qu'elle témoignait auparavant à sa mère. Riche, jeune et belle, elle devait être facilement recherchée à Paris, et les demandes en effet ne manquaient pas : la jeune fille se décida pour M. de Sanzelles (1), possesseur d'une grande fortune, bien né, mais déjà deux fois veuf, et ayant une fille de chacune de ces unions. Le mariage fut, paraît-il, heureux, et la jeune femme éleva avec un grand soin et une réelle affection ses belles-filles, bien qu'elle donnât successivement le jour à un fils qui vécut peu et à une fille. Elle s'attacha à celle-ci avec passion, ne la laissant jamais seule, la surveillant avec un soin infini et lui montrant même, pour mieux former son caractère et la détacher du monde, une sévérité que les jeunes filles d'aujourd'hui trouveraient certainement bien exagérée. « La moindre faute, dit le P. Senault, étoit suivie d'une réprimande, et cette mère vraiment chrétienne, qui préféroit les intérêts de Dieu aux divertissements de sa fille, ne pouvoit souffrir qu'elle fît et qu'elle dît quelque chose qui ne s'accordât pas avec sa loi. » Elle rencontra heureusement une bonne nature, et cette jeune fille devint une des femmes les plus vertueuses et les plus éclairées de son temps. Mais on avouera que la mère s'exposait à de sérieux périls, en déployant une pareille rigueur dans ses principes d'éducation. Mme de Sanzelles était d'ailleurs aussi sévère pour elle-même : elle tenait sa maison avec un soin minutieux, s'occupant avec la dernière sollicitude de ses domestiques, visitant les pauvres honteux, secourant largement les indigents, se rendant chaque semaine une fois dans les prisons ; tous les dimanches, elle com-

(1) René Le Beau, seigneur de Sanzelles, maître des requêtes.

Digitized by Google

muniait et elle passait plusieurs heures à l'église tous les jours.

La mort surprit M. de Sanzelles à Chartres, en 1611, au moment où il se croyait en état de reprendre le chemin de Paris; sa femme se trouvait avec lui : elle supporta ce coup avec un courage que sa haute piété seule pouvait lui donner. Pour elle ce fut uniquement un motif pour redoubler ses pratiques religieuses et ses aumônes. Elle s'occupa plus activement aussi de marier sa fille, afin de se rendre libre envers Dieu : elle la donna à M. Baillet de Vaulgrenaut, d'une ancienne famille bourguignonne, et dont le père avait servi avec distinction sous Henri III, dans la robe d'abord, puis dans les armes.

De ce jour, Mme de Sanzelles, comme Mme de Chantal, se considérant comme affranchie de ses devoirs envers le monde, ne songea plus qu'à se consacrer entièrement à Dieu. Elle prolongea ses stations au pied des autels, elle multiplia ses visites dans les hôpitaux et dans les prisons, elle augmenta singulièrement le budget de ses aumônes. Elle voulut cependant encore conduire sa fille à Dijon pour la présenter dans sa nouvelle famille : on chercha vainement à l'en dissuader ; on craignait la fatigue de ce voyage, long alors pour sa santé passablement affaiblie par les macérations qu'elle s'imposait impitoyablement : son confesseur lui-même la prêchait vivement en ce sens; mais elle écouta plus volontiers les conseils d'une de ses amies, qui jouissait alors d'une grande autorité, Mme Acarie, avec laquelle elle entretenait des relations de la plus étroite intimité journalière. Mme Acarie la poussa vivement à entreprendre cette course, l'assurant qu'il s'agissait non pas seulement de remplir un devoir de mère, « mais d'obéir à Dieu, qui vouloit d'elle quelque chose qu'elle ne connaissoit pas encore. »

Mme de Sanzelles arriva précisément à Dijon comme les Ursulines de cette ville changeaient de maison, et elle assista à cette translation, qui eut lieu avec la plus pompeuse cérémonie, conduite par la présidente Brulart, la protectrice généreuse et dévouée des religieuses. Cette coïncidence la frappa vivement, et elle entra en relation immédiate et bientôt intime avec les Ursulines, qui n'eurent pas de peine à s'emparer de son cœur. Sa résolution fut aussitôt prise, mais elle la garda soigneusement secrète. Au bout de quelque temps, elle regagna Paris, comme si elle ne devait plus revenir en Bourgogne. A peine arrivée, elle se hâta de mettre ordre à ses affaires, pour pouvoir retourner

Digitized by Google

au milieu de ses saintes amies. Son confesseur cependant, auquel elle ne put s'empêcher de s'ouvrir de son projet, le combattit résolûment, représentant à Mme de Sanzelles qu'elle avait mieux à faire en demeurant à Paris, attachée aux œuvres qu'elle patronnait et que son départ pouvait compromettre ; que mère d'ailleurs elle ne devait pas abandonner sa fille au début de son mariage. Elle résista obstinément, bien qu'un souci la retînt : les Ursulines de Dijon n'étaient pas cloîtrées, et elle craignait à cause de cela de ne pas trouver dans leur maison le repos absolu auquel elle aspirait. Celles-ci désiraient aussi la clôture, tout en redoutant de mal agir en mettant fin par ce moyen aux œuvres charitables qu'elles accomplissaient si largement à Dijon. L'une d'elles, leur doyenne, Anne de la Veufve, résolut de consulter saint François de Sales, qui lui répondit par le billet suivant :

« Ma chère sœur, ce me sera toujours une grande consolation de sçavoir que vous et vostre congrégation profitez au service de notre commun maître. Et si j'étois digne de contribuer à vostre advancement, personne au monde ne s'y emploieroit plus volontiers que moy. Or pour l'advis que vous me demandez, je vous dirai sans hésiter que vous ne devez nullement vous obliger à la closture, vostre institut ne tend pas à cela. A Milan, d'où je viens, il y a quantité de congrégations, mais pas une n'observe la closture ; ains sortent pour de certaines causes limitées, et gagnent beaucoup en leurs sorties. Suivez l'esprit de vostre compagnie qui fleurit et tourne si bien, et depuis un si long temps en piété.

« Voilà mes advis que je vous escris sans loisir, vous suppliant de m'aismer toujours en Nostre-Seigneur, et me recommander perpétuellement à sa miséricorde. »

Cette lettre décida les Ursulines à ne pas accepter la clôture : cette négociation avait duré plus d'une année, sans ébranler Mme de Sanzelles, qui nonobstant reprit le chemin de Dijon, sans s'en ouvrir même à ses belles-filles d'Orsez et d'Orville, et elle arriva dans cette ville le 21 avril 1616, au soir. Le lendemain elle entendit la messe dite par son confesseur qui l'avait accompagnée, reçut la communion de sa main et se rendit ensuite au couvent, d'où elle renvoya sa demoiselle de compagnie, sous prétexte qu'elle allait dîner avec les religieuses : elle leur annonça sa résolution et s'installa au milieu d'elles. Dès que le bruit de sa retraite se répandit, sa fille et son gendre accoururent au couvent, la suppliant de revenir pour sa détermination : Mme de Vaugrenaut alla

Digitized by Google

jusqu'à lui reprocher de l'avoir mariée sans la prévenir, parce que autrement elle aurait voulu entrer en religion avec elle. Mme de Sanzelles demeura inébranlable, et mit fin à cette pénible entrevue en déclarant à sa fille « que, si elle devait quelque chose à ses enfants, elle devait encore plus à son Dieu. » Emportée même par sa vocation, elle eut la fâcheuse idée de vouloir donner au couvent toute sa fortune; mais les Ursulines ne voulurent pas accepter une libéralité qui dépouillait les héritiers naturels, et elles exigèrent que leur nouvelle compagne les laisserait traiter et arranger cette affaire de concert avec M. de Vaulgrenaut. Mais elles la trouvèrent absolument intraitable sur la question de la clôture, et comme elles désiraient conserver Mme de Sanzelles qui leur procurait des avantages indispensables pour assurer l'avenir de leur maison, elles se décidèrent, malgré l'avis de l'illustre évêque de Genève, à envoyer à Rome, le 10 octobre 1618, leur directeur, porteur d'une lettre de Mme de Sanzelles au pape. Le 8 août 1615 des bulles conformes furent accordées, et le 22 les religieuses firent leur profession entre les mains de l'évêque de Langres, nommé leur supérieur. Mme de Sanzelles en éprouva un profond contentement, mais sans réclamer aucun des priviléges ordinairement accordés aux fondatrices de maisons religieuses, sans vouloir même prendre l'habit de l'ordre que toute sa vie elle se prétendit indigne de porter.

L'année suivante, Mme de Sanzelles vit mourir presque subitement son gendre et elle y fut d'autant plus sensible, comme le dit naïvement le P. Senault, « qu'elle prévoyoit bien que ce seroit un moyen dont la prudence du siècle se serviroit pour la tirer de sa solitude. » Tous ses amis en effet, « les plus sages testes du parlement de Dijon » notamment, l'engagèrent à rentrer dans le monde, où elle ne pouvait prudemment laisser isolée sa fille unique veuve à dix-huit ans : celle-ci l'en priait avec les plus touchantes instances; mais Mme de Sanzelles demeura inébranlable, avec une fermeté que dans cette circonstance nous avouons nous refuser à admirer. Mme de Vaulgrenaut se retira alors auprès de ses parents de Paris, et elle y fit promptement la connaissance d'un cousin de François de Sales, M. de Forax, jeune et élégant gentilhomme d'une haute piété, mais peu riche. Le saint évêque de Genève lui servait de directeur et de père, et avait pensé à lui pour une des filles de Mme de Chantal. M. de Forax eut de grandes difficultés à surmonter. La famille de la jeune veuve

Digitized by Google

désirait avant tout lui voir épouser un magistrat; mais l'attachement réciproque des deux jeunes gens fut plus fort et, désespérant d'obtenir un assentiment qui n'était pas nécessaire, puisque Mme de Sanzelles approuvait au contraire cette alliance, qui lui paraissait dans les vues de Dieu, ils passèrent outre et se marièrent, « ce dont les parents furent un peu touchés. » M. de Montholon rompit absolument avec sa sœur et avec sa nièce; Mme de Sanzelles supporta avec résignation ce coup pénible: « elle perdait seulement sa modération ordinaire, ajoute son biographe, quand elle voyoit que les personnes mal informées tâchoient d'engager la réputation de Mgr l'évêque de Genève dans cette affaire. »

Libre de nouveau, Mme de Sanzelles s'occupa de plus en plus du couvent où elle avait choisi sa retraite, et dont par ses libéralités elle était réellement devenue la fondatrice. Elle s'appliqua particulièrement à l'éducation des jeunes filles, à laquelle se vouaient avec un grand dévouement les Ursulines. Elle venait dans les classes, tantôt pour instruire, tantôt pour distraire; elle choisissait aussi les veilles de certaines fêtes, spécialement vénérées par elle, comme la Saint-André et la Saint-Alexis, pour leur adresser de touchantes instructions : quoiqu'elle n'eût prononcé aucun vœu, elle se soumettait avec ardeur à toutes les règles de la maison, partageant les travaux des sœurs, les aidant au jardin, à la lessive, à la cuisine. On lui avait donné une religieuse pour la servir; mais elle ne manqua jamais de rendre son assistance inutile, en faisant son propre service avant qu'elle fût réveillée.

II

Rien n'égalait l'austérité et la sévérité observées par Mme de Sanzelles envers elle-même : elle ne se permettait ni retranchement, ni adoucissement, et tenait surtout avec une rigueur excessive à la clôture qu'elle avait fait établir. On raconte qu'elle regrettait même d'avoir à recevoir quelquefois son médecin, et pendant les premières années qu'elle passa au couvent, elle ne revit qu'une seule fois sa fille : elle garda la même rigueur pour une de ses petites-filles qu'elle aimait tendrement, et quand celle-ci fut entrée en qualité de pensionnaire, elle ne voulut jamais permettre qu'elle la vînt voir dans sa chambre, de peur que cette

Digitized by Google

liberté n'interrompît la retraite des religieuses, et que le mélange de séculières avec elles n'apportât quelque trouble à leur solitude. Comme nous l'avons déjà dit une fois, nous ne nous résignerons pas à admirer complétement cette résolution : car Dieu n'a jamais voulu priver les enfants des conseils de leurs parents, et Mme de Sanzelles mieux que tout autre se devait sentir en état de les prodiguer utilement. Du reste, son biographe ne se tait pas à l'égard des défauts de la vertueuse fille des Montholon ; elle-même les connaissait et elle consacra sa vie entière à les dominer, sinon à les vaincre tout à fait, ce qui n'est malheureusement guère le fait de l'humanité. « Son naturel estoit prompt à la colère et lui donna quelque peine à la réprimer : elle ne souffroit pas parfaitement le mépris, et elle vouloit être absolument obéie dans sa maison. » Elle avait une grande peine à vaincre cette excessive vivacité d'humeur, et l'on raconte que dans les premiers temps elle ne pouvait s'empêcher, quand on l'interrompait au milieu de ses prières, de laisser échapper des boutades peu évangéliques; mais aussitôt elle comprenait sa faute et se jetait au pied du crucifix en déplorant sa faiblesse. C'est pour arriver à se vaincre que dans le couvent elle se choisit une chambre qui servait de passage, trouvant ainsi un moyen presque permanent de s'habituer à la patience. L'idée religieuse devint absolument dominante chez elle et dépassa certainement ce que son confesseur pouvait lui conseiller : car l'évêque de Langres lui-même, le directeur spirituel des Ursulines, l'avait autorisée, engagée même à sortir de sa retraite; elle en arriva à désirer que toutes ses petites-filles embrassassent la vie monastique et elle se réjouit, le P. Senault l'affirme, en voyant l'une d'elles mourir au moment d'épouser le neveu de l'évêque de Belley, parce que son salut lui parut mieux assuré. Une autre entra au couvent, et, pendant les six premières années, sa grand' mère ne lui parla jamais en particulier, et elle lui montrait une sévérité toute exceptionnelle; elle redoubla durant tout son noviciat; mais dès que la jeune fille eut prononcé ses vœux, Mme de Sanzelles changea complétement et, ne voyant plus que l'épouse de Jésus-Christ en elle, elle devint en quelque sorte son disciple, la consultant et l'écoutant désormais avec respect.

Nous ne suivrons pas le P. Senault dans les chapitres qu'il consacre à Mme de Sanzelles, où, dans près de deux cents pages in-quarto, il parle avec une longue complaisance de ses pratiques

Digitized by Google

d'humilité, de sa soumission, de sa charité envers le prochain, de son amour pour le Christ et la Croix, de sa dévotion, de ses entretiens avec Dieu, de sa dévotion pour la sainte Vierge. Il s'attache à ne laisser dans l'ombre rien de ce qui peut éclairer la vie de son héroïne, et il se complaît à nous dire qu'au bout de quelques années de retraite son humeur s'adoucit un peu, et qu'elle consentit à se mêler aux divertissements — apparemment bien innocents — des religieuses. Il écrit à ce sujet ces lignes, qui nous paraissent peindre au vif Mme de Sanzelles, et ressemble très-fidèlement au portrait d'elle conservé au musée de Dijon. « Son naturel estoit sévère, et ceux qui l'ont vûe dans le monde, particulièrement depuis sa viduité, sçavent bien que tous ses exercices estoient sérieux, toutes ses visites ou nécessaires ou charitables, et qu'elle ne sortoit guère de sa maison que pour aller à l'église, à la prison ou à l'hôpital. Depuis qu'elle fut entrée en religion, la grâce adoucit un peu son humeur, elle devint plus traitable, et, prenant part aux récréations innocentes des religieuses, elle apprit qu'on pouvoit mériter en se récréant, et mêler la piété avec le divertissement. »

Pendant longtemps Mme de Sanzelles eut une crainte extraordinaire de la mort : c'était un de ses plus grands tourments, car elle s'en voulait de redouter aussi humainement un passage qui cependant aurait dû être ardemment souhaité par elle, puisqu'il devait la conduire au port, dans les bras et aux pieds de son Créateur. A force de prières, elle triompha de ce qu'elle considérait comme une faiblesse coupable, et elle acquit tout d'un coup un calme et une quiétude qui la surprirent si profondément qu'elle s'en ouvrit à la supérieure, en lui exprimant le parfait détachement des choses du monde auquel elle était ainsi parvenue. Peut-être même le poussait-elle un peu loin, et nos lecteurs partageront probablement notre opinion en voyant Mme de Sanzelles ne témoigner aucune émotion un jour qu'on lui apprit que sa fille était en danger de mort : elle ne trouva rien à répondre, sinon que la volonté de Dieu était indiscutable, et elle ne se décida à prier pour le rétablissement de la santé de Mme de Forax que sur les instances pressantes des religieuses.

Cependant Mme de Sanzelles sentait assez lourdement le poids des années; les austérités détruisirent sérieusement une constitution vigoureuse et amenèrent des accidents pénibles : son corps était souvent couvert d'ulcères, qui lui rendaient même

Digitized by Google

le lit insupportable. Elle ne pouvait que très-peu manger, et encore par raison, à cause d'une corruption du goût qui lui faisait trouver tout amer. Elle ne pouvait presque plus quitter son fauteuil, et il fallait la porter à la chapelle. Son corps affaibli était replié sur lui-même, et sa tête touchait presque ses genoux. A cet égard elle montrait une patience inaltérable, une résignation admirable, ne laissant jamais échapper une plainte et semblant reconnaissante envers Dieu des épreuves qui lui étaient si durement imposées. Mais elle trouvait alors dans sa foi des encouragements et des forces qui lui permettaient de tout surmonter : c'est à ce moment que sa ferveur redoubla et qu'elle eut avec la Vierge des entretiens qui la consolaient puissamment ; elle eut de même, plusieurs années après la mort de Mme Acarie, une apparition de cette pieuse personne, dont elle rendit compte à l'instant même à la mère supérieure. Le P. Senault assure qu'elle eut le don de prophétie et il cite entre plusieurs exemples celui-ci : que Mme de Forax lui ayant soumis le projet de contrat de mariage de sa fille en lui demandant son consentement, Mme de Sanzelles, tout en acquiesçant à ses désirs, la prévint en même temps que jamais sa petite-fille ne serait mariée, et en effet elle mourut quelques jours avant la cérémonie. A cette époque Mme de Sanzelles s'était relâchée de son extrême sévérité envers sa fille : elle la voyait au contraire assez souvent, et, après une maladie excessivement grave que celle-ci fit pendant l'automne de 1644, elle passa quelque temps au couvent avec elle : elle ne s'en sépara qu'après l'avoir conduite à la chapelle, l'avoir bénite et l'avoir confiée à la garde de la sainte Vierge. L'année suivante elle eut la consolation de pouvoir profiter du jubilé.

Le caractère de Mme de Sanzelles s'adoucissait de plus en plus avec les années : vers la fin de sa vie, sa principale occupation était de se trouver avec les pensionnaires du couvent, de les amuser, de les conseiller doucement, de les attirer à elle. Elle prit promptement une grande influence sur ces jeunes filles, dont elle réforma plusieurs qui avaient résisté jusque-là à toutes les religieuses. Elle parlait plus volontiers, donnait des avis avidement recherchés et remplissait tout à fait, sans s'en apercevoir, l'office de directrice spirituelle : elle s'adressait souvent à sa fille, pour laquelle elle semblait avoir décidément retrouvé sa tendresse, qui lui fit quelque peu défaut dans la première partie de sa vie.

Digitized by Google

Une grave maladie, qui parut mortelle, lui permit de révéler toute la noblesse de son caractère, toute la grandeur de sa foi ; ayant reçu les derniers sacrements, en attendant le moment de paraître devant Dieu, elle s'entretint avec un grand calme de tous et de toutes. Elle se remit cependant contre toute espérance et prolongea encore pendant quatre ans son existence. Le voyage de la cour à Dijon, en 1648, causa à Mme de Sanzelles une vive inquiétude : elle savait que la clôture n'existait nulle part pour la Reine, et que cette princesse avait l'habitude d'entrer dans les couvents en emmenant avec elle une partie de ses dames. Quand elle apprit la visite d'Anne d'Autriche, elle se retira dans son oratoire en se mettant aux ordres de la Reine, mais en la faisant respectueusement supplier de ne pas chercher à la voir. La Reine ne voulut pas chagriner inutilement une femme dont elle connaissait et appréciait la haute vertu, et elle quitta le couvent sans avoir dérangé « la vénérable vieille ».

La faiblesse de Mme de Sanzelles augmenta singulièrement au commencement de l'année 1650 : elle ne se fit aucune illusion cette fois, et à plusieurs reprises elle prouva qu'elle savait que sa mort était prochaine : car à une religieuse elle déclara qu'elle ne reverrait plus sa fille ici-bas, et à son confesseur elle annonça que sa communion pascale était la dernière qu'elle ferait sur terre. Sa pensée était toute à Dieu, quoiqu'elle se soumît à tout ce qu'on lui recommandait de faire. Elle souffrait peu et le laissait même à peine voir : on sentait qu'elle envisageait la mort comme une délivrance qui allait lui procurer la récompense d'une longue vie d'austérités et de privations volontaires. Dans la nuit du 25 avril, les religieuses, en venant la visiter avant les matines, trouvèrent sa faiblesse telle qu'elles appelèrent l'aumônier pour lui donner l'extrême-onction. « Pendant cette sainte cérémonie, elle fut toujours occupée de Dieu, et sa langue faisoit devains efforts, essayant de lui fournir des paroles pour exprimer ses pensées. Mais ses yeux venoient au secours et, s'élevant vers le ciel, firent voir qu'elle y avoit toujours le cœur attaché. A peine eut-elle reçu la bénédiction du prêtre que sa tête s'inclina doucement, comme celle de Jésus-Christ sur la croix. Elle lui rendit son esprit avec si peu de violence qu'on ne lui vit pas même ouvrir la bouche en expirant. » Revêtue pour la première fois alors du costume des Ursulines, elle fut enterrée dans le couvent auquel elle avait consacré sa vie.

Édouard DE BARTHÉLEMY.

Digitized by Google

LA

RÉGLEMENTATION DES SALAIRES

PAR LES TARIFS

SUITE (1).

DEUXIÈME PARTIE.

L'uniformité des tarifs repose sur une fiction : elle perd de vue la nature essentielle du travail, qui est avant tout un acte moral. Elle prétend le déterminer, le maintenir et le rétribuer, à un point de vue purement matérialiste, sans tenir aucun compte des circonstances dans lesquelles il se produit, du degré de perfection dans lequel il s'achève, des conditions de moralité qui l'inspirent.

Il ne faut donc pas s'étonner que cette théorie à la fois radicale et fantastique rencontre des oppositions et des résistances dans la réalité, au point de se trouver dans l'alternative ou d'être vaincue par la liberté ou de régner par la tyrannie.

Les adeptes du 89 économique en ont pris résolûment leur parti, et ce n'est pas dans le nombre une injustice et une violence de plus qui pouvaient coûter à leur conscience ou embarrasser leur résolution.

On ne veut point faire entrer dans le cadre de la présente étude le fantôme terrible de l'*Internationale*, ni expliquer ici, quoique peut-être ces détails fussent en situation, par quels ressorts ténébreux, par quelles complications savantes du despotisme démocratique, cette contrainte a pu passer dans nos mœurs en éludant nos lois, en leur faisant violence,

(1) Voir la livraison du 1er août 1874.

Digitized by Google

en leur imposant même des erreurs. Un pareil sujet mérite bien un travail séparé, et ici, pour le vulgaire des hommes, l'ignorance des causes le dispute à la notoriété des effets. Contentons-nous donc d'ouvrir les yeux et de voir simplement ce qui est. Avant tout, il ne faut pas que l'étrangeté des faits nous invite à en mettre en doute l'exactitude : il ne faut pas croire que la difficulté de les vérifier soit en proportion de la négligence que nous mettons à les connaître.

II

De ce que nous avons dit plus haut il résulte que beaucoup de gens auraient tout intérêt à être délivrés de cette protection oppressive; l'ouvrier supérieur, moral, empressé, aimerait à voir ces qualités précieuses reconnues et appréciées par son patron; et, de son côté, le patron aurait tout intérêt à s'attacher par des avantages particuliers ce travailleur exceptionnel avec lequel il fait si bon ménage. On comprend que les partisans de l'uniformité des salaires se soient alarmés à bon droit de cette révolte et de ces préférences instinctives de notre nature. Ils ont bien démêlé que s'ils laissaient le fabricant et les ouvriers à la liberté de leurs sympathies comme à l'intelligence de leurs intérêts, la force des choses amènerait infailliblement un jour et une heure où quelque stipulation particulière viendrait faire écrouler tout l'échafaudage du système. Il fallait donc, à tout prix, prévenir l'occasion de ces rapports. A cet égard, la tentative a pleinement réussi parmi les ouvriers. On leur a communiqué des préjugés et des terreurs qui ne leur laissent plus la libre disposition d'eux-mêmes. Je mets au défi dans les ateliers où l'épouvante a été organisée, le patron le mieux disposé et le plus intelligent de faire accepter à ceux qu'il emploie un supplément individuel de leur journée, ou même un avantage quelconque en dehors de ce que les tarifs assurent à leurs compagnons. Il y a plus; pour que personne ne soit réduit à refuser les présents d'Artaxerxès, la coutume se répand et s'affermit de plus en plus de prohiber tout rapport personnel entre le fabricant et ses ouvriers. Aucun ouvrier ne voudrait être convaincu ni même soupçonné d'avoir cherché ou accepté une conversation avec le possesseur de l'usine. Il affecte hautement d'entrer et de sortir avec ses camarades; il prend soin de ne point devancer l'heure du travail et de ne point retarder le moment de son départ. Il y a déjà beaucoup de contrées où le chef ne se risquerait point à se présenter de sa personne au domicile d'un de ses subor-

Digitized by Google

donnés, même pour le consoler dans sa douleur ou le secourir dans sa détresse. Cette tâche est dévolue à la femme du patron, laquelle sera peut-être à son tour soupçonnée d'avoir voulu se faire aimer et bien venir.

Le dernier mot de cette défiance contre une entente probable et un accord particulier entre le patron et l'ouvrier, est la pratique imposée à leurs adhérents par plusieurs *Unions* de l'Angleterre.

Il est un certain nombre d'industries où tout engagement qui dépasse une très-courte durée, par exemple quinze jours ou un mois, est absolument prohibé par les comités. Le séjour de l'ouvrier dans la même usine ne peut se prolonger que par une autorisation tacite de ce redoutable tribunal. Cette autorité latente et mystérieuse n'est point un vain mot; car s'il arrive, dans l'intervalle de deux payes, que l'ouvrier paraisse avoir quelque entente ou quelque accointance suspecte avec le chef de l'établissement, il ne manque pas, au bout de très-peu de jours, de recevoir un pli cacheté et anonyme qui l'avertit d'avoir à quitter dans un délai prévu cette manufacture et souvent ce comté. Ce n'est pas tout : ces lettres de cachet assignent presque toujours au délinquant le lieu de son exil et lui indiquent l'usine où il doit se rendre. Il est impossible ici de ne pas se rappeler ces épîtres formidables qui arrivaient de l'île de Caprée, et dont le satirique romain a parlé avec tant d'éloquence et de bonheur.

III

On comprend qu'avec des précautions si bien prises, avec une réglementation si énergique et si efficace, les tarifs ne risquent pas d'être violés ou compromis.

Mais, pendant que le patron gémit de ne pouvoir rien faire et de se sentir les bras absolument liés par la nécessité inexorable de ne point dépasser le chiffre du tarif, l'ouvrier moins intelligent, moins actif, moins valide, ne demanderait pas mieux que d'accepter un salaire inférieur plutôt que de rester inoccupé. Il y aurait tout avantage à ce qu'il travaillât à côté d'un ouvrier plus habile et par conséquent mieux rétribué. Il s'acquitterait fort passablement de la partie grossière et expéditive de la besogne, dispensant ainsi son compagnon d'y mettre une main plus exercée et plus coûteuse. La rapidité du travail y gagnerait, et la production répartie et rétribuée suivant la capacité se conformerait ainsi aux lois de l'humanité et de la justice.

Digitized by Google

Mais non; les choses, paraît-il, ne peuvent point se passer ainsi, sous peine de manquer à l'équilibre rationnel des salaires. Il faut que le plus habile et le moins expérimenté se contentent de la même paye, d'où il résulte que le fabricant, auquel il est défendu d'être humain, n'accepte l'ouvrier inférieur que dans le cas de nécessité absolue et avec la ferme intention de le renvoyer le plus tôt qu'il pourra. Il y a donc là encore une nouvelle cause de souffrance pour l'ouvrier, et cette loi qu'on lui présente comme protectrice devient pour lui une véritable cause de détresse.

IV

On peut résumer d'un mot le régime de contrainte que l'uniformité des tarifs tend à établir et à faire prévaloir.

C'est tout simplement l'exploitation des bons ouvriers par les mauvais, et une sorte de prime à l'incapacité et à la paresse, établie au détriment des meilleurs d'entre eux.

Toutes les manœuvres et tous les raisonnements ne troubleront point le manufacturier dans le discernement et le calcul de ses véritables intérêts. On a beau faire, on n'arrachera pas à sa prévoyance un salaire supérieur à celui qu'il peut réellement donner pour continuer sans ruine son industrie. Si donc vous le mettez dans la nécessité d'accorder indistinctement le même salaire pour des travaux inégalement faits, il faut bien que, dans la prévision de ses calculs, il établisse une sorte de moyenne. Il faut qu'une activité, une intelligence, une habileté supérieures, compensent dans l'ordre des produits le rendement insuffisant d'un praticien de troisième ordre; et comme tous deux sont traités de même quand vient le jour de la paye, il est certain que le premier ne reçoit pas assez et que le second au contraire touche au delà de ce qui lui est dû réellement. Ce n'est donc point aux frais du patron que s'établit cette égalité chimérique; il n'y a là, malgré tous les beaux de. hors de doctrine dont on se plaît à la parer, rien autre chose qu'une exploitation systématique des plus dignes par les moins méritants, une sorte de coupe réglée qui se pratique au détriment de toute espèce de capacité, et l'avantage est d'autant plus grand qu'on s'éloigne plus des sommités de la profession et des obligations de son devoir.

C'est ainsi que la doctrine des tarifs protége et applique les grands principes industriels. Pendant qu'elle fait sonner si haut l'inauguration de ses erreurs présentées pour des réformes, elle se plaît à perdre

Digitized by Google

de vue l'ancien état de choses qu'elle est venue bouleverser, et tout un ensemble de rapports qui, sous le régime d'une honnête liberté, apportaient aux travailleurs un appui à la fois spontané et efficace.

V

On ne peut pas s'empêcher de sourire lorsqu'on entend encore parler du système de contrainte qui pesait, dit-on, sur l'ouvrier, quand on faisait encore usage des stipulations particulières. On dirait, à entendre ces lamentations rétrospectives, qu'alors toute épargne était impossible aux travailleurs et que la plus profonde misère était le résultat infaillible de cette implacable servitude. Il faut vraiment pousser le sang-froid et l'aplomb jusqu'à l'hyperbole, pour émettre de pareilles assertions avec autant de sécurité que si l'histoire n'existait plus. Il faut ajouter à cet oubli les témoignages les plus avérés concernant l'antique prospérité de la classe ouvrière, et le plus robuste de tous les aveuglements en présence de ce paupérisme ouvrier, inconnu jusqu'ici aux civilisations.

Il ne faut pas s'étonner de ces tendances désastreuses et de cette multiplication des maux, si l'on considère que l'uniformité des tarifs non-seulement fonctionne au profit de l'ouvrier paresseux ou incapable, mais encore ravit au travailleur actif et éprouvé la protection exceptionnelle à laquelle il a droit et dont l'intérêt même du patron lui garantissait les avantages.

On se plaît à demander avec une ironie superbe et confiante comment le salarié, sans avocat, sans représentant, sans l'appui d'une ligue ou d'un tarif, pouvait faire respecter ses droits et reconnaître le prix de son travail? De la façon du monde la plus simple et la plus naturelle. Indépendamment des rapports de bonne harmonie, de reconnaissance et de protection que la longue durée et en quelque sorte la permanence des engagements établissait entre le supérieur et ses subordonnés, l'intérêt du fabricant plaidait la cause de l'ouvrier avec plus d'énergie et d'éloquence que toutes les grèves et toutes les coalitions.

Il n'est absolument aucun travail ni aucune industrie où la présence d'un ouvrier de premier ordre et d'un mérite exceptionnel ne constitue pas pour le fabricant un très-grand avantage: souvent cet avantage ne va à rien moins qu'à lui assurer une véritable supériorité sur ses concurrents dans le même genre de production. Il suffit parfois d'un bien

Digitized by Google

petit nombre de praticiens initiés aux secrets les plus délicats du métier, pour donner l'exemple et l'élan à tout un monde de travailleurs. A défaut donc des sentiments qui naissent d'une vie commune et d'une collaboration prolongée, le producteur a tout intérêt à être juste. Si l'élévation de salaire due à cet ouvrier si méritant lui était refusée, ou seulement se faisait attendre, si le patron ne savait pas prendre une initiative conforme à l'équité, il ne manquait pas autour de lui de rivaux disposés à réparer cet oubli et à s'attacher par une rémunération plus digne cet auxiliaire précieux.

C'est ainsi que la liberté des conventions particulières fonctionnait dans le sens de l'individualité humaine; ainsi s'accomplissait dans l'ordre économique cette grande loi de la justice : « A chacun suivant le mérite de ses œuvres. » C'est une chose bien extraordinaire, pour le dire en passant, de voir dans quel étrange chemin se sont fourvoyées et à quelles surprenantes contradictions ont abouti les doctrines radicales. Tandis qu'à l'origine la prétention des sectaires était de secouer tous les jougs, au risque de briser toutes les autorités, sans doute afin de rendre l'homme à lui-même et d'augmenter, à ce qu'on prétendait, l'autonomie de sa personne, il se trouve, au contraire, que ce principe ultra-démocratique aboutit dans la réalité à la tyrannie pure : son effet le plus certain est de perdre et de noyer les individus dans une confusion indistincte; l'uniformité des tarifs n'est pas autre chose que le communisme appliqué aux salaires. Dans une sphère où les individus ne sont pas propriétaires et n'ont pas de biens-fonds à partager, ils se trouvent amenés par cette identité absolue de payement à faire pour ainsi dire une masse commune de leurs travaux et de leurs salaires, et cette masse se divise par tête, au lieu de se proportionner au labeur et à la capacité.

C'est ainsi que, par un juste châtiment, les doctrines communistes, après avoir revendiqué la liberté par la révolte, retombent dans la servitude par l'injustice.

Mais cette uniformité des salaires n'est pas seulement une hypothèse qu'on imagine et une contrainte qu'on impose; c'est encore une décadence inévitable et rapide qu'on prépare à toute industrie organisée suivant la pratique de ces erreurs.

TROISIÈME PARTIE.

Dès qu'un travail de même nature est rétribué d'une façon identique,

Digitized by Google

abstraction faite de la rapidité, des convenances, de la perfection même de ce travail, sans égard pour la personne, la garantie du zèle, la moralité ou le charme des rapports, on se demande pourquoi l'ouvrier prendrait la peine d'achever son talent au lieu de passer outre à son insuffisance; pourquoi il garderait encore quelque chose d'humain dans ses rapports avec son patron, lorsqu'il n'y a plus qu'une question de chiffres, réglée par des considérations absolument étrangères aux personnes. C'est ainsi que la connaissance du métier va en se perdant, et que le capital moral représenté par l'ouvrier devient sans emploi et sans effet dans l'ordre de la production.

Le niveau d'une industrie se maintient et le progrès d'un métier se prononce à une double condition :

Il faut que le praticien déjà expérimenté consente, je ne dirai pas à chercher les innovations, mais au moins à accueillir les découvertes. En second lieu, il faut que l'apprentissage se fasse dans des conditions sérieuses et normales, afin que l'armée des travailleurs se recrute d'hommes capables et bien disposés.

Le progrès dans le travail a pour vieille ennemie cette routine dont les anciens se plaignaient déjà, cette fausse immobilisation de l'expérience qui, dans l'ordre industriel, représente assez bien le quiétisme théologique. L'ouvrier résiste d'ordinaire à ces enseignements nouveaux, moitié par paresse et moitié aussi par fierté, aussi bien par la crainte de ne pas réussir que par l'ennui d'apprendre. Toutefois, s'il a du cœur et s'il tient à conserver sa bonne renommée comme son rang de travailleur hors ligne, il ne tarde pas à se mettre au courant des procédés les plus récemment proposés; il comprend que son devoir, à défaut de son intérêt, ne lui permettrait pas de s'attarder dans sa besogne lorsqu'elle peut être plus aisément accomplie par des moyens perfectionnés.

C'est alors, au moment de cette transformation et de ce deuxième apprentissage, lesquels ne sont rares maintenant dans aucune industrie; c'est au moment où il faut sortir d'une discipline et d'une science acquises pour recommencer son activité et son initiative, que la valeur intellectuelle et le degré de développement moral marquent dans ce nouveau travail l'inégalité des hommes. Il se fait alors un nouveau classement; et lorsque l'industrie recommence à fonctionner d'après ces données nouvelles, on peut dire que l'ordre de marche a été changé, qu'il s'est révélé des capacités inconnues, et que certains travailleurs ont été définitivement relégués, par leur impuissance d'exécuter et de concevoir, dans les bas-fonds obscurs de la routine.

Digitized by Google

II

Si l'industriel, si le fabricant, malgré toute leur énergie et leur insistance, ont tant de peine à faire prévaloir une amélioration même démontrée par la théorie, même justifiée déjà par l'exemple, on se demande de quel motif pourrait s'armer et quelle raison pourrait faire prévaloir l'industriel ou le fabricant pour agir sur l'esprit de ses salariés et leur faire adopter des procédés autres que les leurs. Ceux-ci n'ignorent point qu'avec le règne des tarifs uniformes il ne peut être fait aucune condition particulière à personne, ou pour vaincre les hésitations ou pour récompenser les dévouements. Ils n'ont aucun intérêt à ce que l'ouvrage s'accomplisse dans des conditions meilleures et plus rapides. Ils savent très-bien qu'eux-mêmes continueront à travailler à l'ancien tarif, jusqu'au jour où la révolution qu'ils auront inaugurée sera devenue plus générale; et à ce moment là, eux-mêmes, les promoteurs du mouvement et les initiateurs de l'industrie, ils rentreront dans la loi commune, sans pouvoir exciper de leurs services passés pour attirer des conditions plus favorables à leurs services présents.

Cette complaisance à se prêter aux innovations qui peuvent leur être demandées n'est pas seulement sans rémunération régulière et par conséquent stérile pour eux : il se trouve de plus qu'elle n'est point sans inconvénients ni sans danger.

Dans le régime des conventions particulières et libres, si l'initiative de quelques ouvriers d'élite met le reste de l'atelier en demeure de les suivre et de marcher sur leurs traces, les camarades comprennent parfaitement qu'en ce monde il est permis de penser à soi et d'user chacun de ses avantages. Rien de plus naturel donc que de voir cette intelligence et cette habileté supérieures rétribuées en raison de leurs services exceptionnels, de la même façon qu'aux placers de la Californie chacun apporte au changeur une pépite d'or de grosseur différente, et reçoit un prix individuel proportionné à la valeur monétaire de sa trouvaille.

Au contraire, avec une rétribution immobile et abstraite, où aucun mérite ne peut rien changer au nombre des francs et des centimes convenus, l'ouvrier qui irait de l'avant, qui entrerait dans les goûts du patron et entreprendrait en collaboration avec lui un renouvellement de l'industrie, ne peut guère apparaître à ses camarades sous un autre aspect que sous celui d'un flatteur résolu à se faire bien venir, ou d'un traître disposé à vendre ses compagnons. Comme on sait bien qu'il ne

Digitized by Google

peut lui revenir aucun avantage personnel de son surcroît d'attention, de dévouement et de fatigue, on lui en veut de préparer pour tous les salariés de la même industrie la nécessité d'un effort semblable. On le regarde comme un ennemi, comme l'auxiliaire des exploiteurs, avec cette circonstance aggravante qu'il renie et foule aux pieds les intérêts de sa propre caste.

Cette résistance aux perfectionnements les plus aisés, les plus profitables, n'est point une de ces conséquences de pur raisonnement qu'on impose par un artifice dialectique aux principes dont on est bien aise de se débarrasser. Ce sont des faits qui vont en s'accusant et en se multipliant tous les jours. L'uniformité des salaires entraîne, par une réaction inévitable, l'immobilité du travail, et nous sommes trop souvent réduits à emprunter, par imitation, aux faits accomplis chez nos rivaux des découvertes et des méthodes dont nous n'avons pas voulu lorsqu'on nous en offrait l'initiative et le profit.

III

Au reste, il faut bien reconnaître que cette cause d'infériorité et cette résistance au progrès ne sont pas pour abaisser une industrie jusqu'au néant. Un pays finit toujours par renoncer à la routine, vaincu comme il l'est par la nécessité de battre la concurrence au moyen de l'imitation. D'ailleurs, l'apprentissage ne trouve point les esprits encore jeunes aussi réfractaires que les vieux. Il y a donc là, à la source même de l'industrie, un flot de renouvellement qui monte comme une marée insensible et satisfait aux progrès lents de l'industrie.

C'est cependant précisément ce recrutement et cette rénovation par l'apprentissage qui se trouvent frappés à mort par l'uniformité des tarifs.

Le directeur d'une école théorique d'apprentissage, créée récemment par la municipalité de Paris, me disait que le cours complet étant de trois années, ou même à la rigueur de deux, il était obligé, au bout des douze premiers mois, de cacher soigneusement aux élèves qu'ils étaient déjà en mesure d'accomplir les opérations élémentaires de leur métier et, par conséquent, de gagner une journée. Les contre-maîtres sont en outre avertis par l'administration d'avoir à tenir soigneusement dans l'ombre quelqu'une des parties essentielles de l'industrie, afin que ce desideratum les rende incapables du travail suivi de l'atelier.

Ces mesures sont prises dans leur intérêt; elles ont pour but de les retenir, afin qu'ils ne se hâtent pas, et ne débitent pas à beaux deniers

Digitized by Google

comptants leur demi-science au risque de s'immobiliser pour toujours dans une incurable médiocrité.

Ces précautions, malgré leur sagesse, sont bien loin d'être suffisantes contre un mal qui va en se répandant de plus en plus. Il est difficile de se figurer ici jusqu'où l'abus est journellement poussé. Il n'y a rien d'exagéré à dire que l'exécution rigoureuse des clauses de l'apprentissage et l'achèvement loyal du temps pour lequel on s'était engagé deviennent aujourd'hui l'exception. La règle, la coutume, je ne sais vraiment quel mot employer pour ne pas prendre les locutions consacrées au rebours de leur véritable sens, la pratique enfin est partout d'interrompre l'éducation intellectuelle de l'enfant, de l'arracher à son atelier d'apprentissage et de le jeter, au risque de l'y condamner pour toujours, dans les œuvres inférieures de son métier. Il est vrai qu'il y gagne plus tôt; mais aussi il resterait éternellement dans les conditions de ce salaire inférieur, sans l'oppression qu'exerce à son profit la communauté des tarifs.

C'est ici que ce régime irrationnel de payement rend tous les avantages à l'ouvrier médiocre et inexpérimenté. Il a fallu du temps pour en venir là, et l'industrie se débat encore contre cette décadence qui pèse sur elle. On trouve encore dans plusieurs fabrications un certain nombre de vieux praticiens qui se sont formés sous un autre régime, ou au moins dont les pères, grandis sous une autre organisation, leur avaient enseigné d'autres maximes et donné d'autres coutumes. C'est là, comme partout, à la troisième génération que le mal éclate : la première en voit l'essai, la seconde maintient les bonnes coutumes par le souvenir, et enfin la troisième cède généralement au torrent qui l'emporte. Lorsque la multitude des médiocrités est telle, que les gens experts et instruits forment visiblement l'exception, aucun effort n'est en mesure d'aboutir, aucune tentative n'a de succès, et le niveau général de la profession va en baissant.

Voilà l'état où nous sommes arrivés aujourd'hui. Il est beaucoup de nos industries où l'ouvrier venu de l'étranger a une supériorité notoire sur le travailleur indigène, et où, parmi les nationaux, les meilleurs talents se forment en province, dans de petites localités étrangères à tous ces arrangements modernes.

Il est donc hors de doute que la certitude de ne parvenir à rien de plus avec un talent relativement supérieur, jette d'avance le découragement dans les natures d'élite, et, pour les autres, accorde un puissant appui à cet instinct de paresse et d'indolence, dont les meilleurs d'entre nous ne sauraient méconnaître les tentations.

Digitized by Google

IV

J'ai gardé pour la fin une considération peut-être plus décisive que toutes les autres.

La liberté des conventions entre le maître et les ouvriers, cette estimation réciproque qui s'arrange à l'amiable et plutôt par des considérations morales que sur des raisons pécuniaires, n'a pas seulement pour résultat de traiter chacun selon les règles de la grande et véritable équité. Cette justice pratique entraîne après elle des effets bien plus considérables encore : je veux parler de la longue durée, et je dirais volontiers de la permanence des rapports entre les ouvriers et le patron. Voilà ce que ce que la réglementation unitaire des tarifs détruit avec la plus opiniâtre ténacité, dissipant à chaque génération des trésors infinis d'autorité, d'expérience et de moralité.

Le patron n'est plus un homme dont on connaît la personne, dont on prend à cœur les intérêts, dont on a éprouvé la bienveillance et la justice; les tarifs l'ont désarmé et réduit à l'impuissance absolue d'intervenir dans les payements et les transactions qui s'effectuent chez lui. Il devient donc indifférent à l'ouvrier de se trouver dans une maison plutôt que dans telle autre, et toute sa vie paraît réglée par le triste aphorisme des Fables de La Fontaine :

> Notre ennemi c'est notre maître,
> Je vous le dis en bon français.

Il faut reconnaître, alors même que l'aveu nous coûterait, que si l'ouvrier n'a guère d'attrait pour ce personnage en quelque sorte anonyme et irresponsable, au nom duquel les subalternes exécutent les clauses mécaniques du règlement écrit, le patron, à son tour, ne fait souvent pas grand' chose pour mériter la sympathie. La séparation est réciproque : elle est tout à fait figurée par deux personnes qui se quittent en se tournant brusquement le dos, sans que ni l'une ni l'autre jette un regard en arrière pour regarder son compagnon avec l'amertume du regret et l'espérance du retour.

Dès que le patron est contraint de subir cette estimation anticipée du travail dont il a besoin, il lui devient trop facile de se persuader qu'une fois la note payée et l'affaire pour ainsi dire réglée, il n'a plus rien à démêler avec l'autre partie contractante. Comme aucune des circonstances tirées de la vie réelle n'a figuré à aucun titre ni dans les pour-

Digitized by Google

parlers, ni dans les clauses, ni dans l'exécution de l'engagement, le patron ne se sent pas tenu par sa conscience de faire revivre, au lendemain de la paye, tout ce milieu moral. Il se trouverait alors avoir seulement les charges, alors que pendant toute la durée de l'engagement il n'en a point recueilli les bénéfices.

Voilà comment l'ouvrier arrivé à un certain âge, atteint par une diminution sensible de ses forces et de sa capacité productive, se trouve écarté de l'atelier par ces mêmes tarifs qui lui avaient paru sa meilleure protection et sa plus sûre garantie.

Ce travailleur fatigué, qui fléchit sous le poids de la besogne, représente, sans qu'on ait l'air de s'en douter ou le bon sens de s'en souvenir, une grande valeur dans l'ordre de la production économique.

A l'époque où chaque ouvrier était un homme différent au lieu de se trouver métamorphosé en un chiffre identique, il se nouait à la longue, entre le patron et certains ouvriers, des rapports tels que ces derniers finissaient par prendre les intérêts de la maison avec plus de sollicitude et d'âpreté, plus d'intelligence et de passion, que le fabricant lui-même. Ils constituaient, tout naturellement et par la seule force des choses, cet intermédiaire tant recherché, ce moyen terme entre les ouvriers et le patron, pour lequel on monte aujourd'hui, à grand renfort de raisonnements, le ressort si compliqué des chambres syndicales mixtes. Placé par ses antécédents dans la confiance la plus avancée du patron, en même temps que retenu par ses occupations et son origine dans le milieu des travailleurs, il réalisait, grâce à la mobilité et aux contradictions que comporte le caractère français, cet étrange idéal de prendre les intérêts du maître avec plus d'emportement que lui-même, et le lendemain d'épouser les griefs des subordonnés avec plus de vivacité que ses compagnons. Ajoutez-y que, dans l'exercice de cette double fonction également bénévole vis-à-vis des deux parties, il apportait, par une sorte de bénédiction, une autorité égale dans les deux camps. Le patron l'aimait trop pour douter de son zèle, et il ne venait pas à la pensée de ses camarades qu'il pût jamais les sacrifier ou les trahir.

A la place de ces patriarches du travail, faits pour maintenir la paix avec plus d'autorité que tous les règlements et plus de puissance que tous les inspecteurs, a succédé, dans les temps modernes, avec ce système de rapports indéfiniment mobiles, une véritable catégorie de déclassés et de mécontents. Aigris par de longues et de perpétuelles discussions, après une vie tout entière usée dans les défiances et les froissements, ils se trouvent dans leur vieillesse non plus les protec-

Digitized by Google

teurs et les conservateurs de ce qui est, mais, eu égard à ce qu'ils ont souffert, les ennemis jurés de tout ce qu'ils ont vu.

C'est ainsi qu'à force de ne point vouloir tenir compte du moral de l'homme dans la constitution du travail, on finit, sinon par le détruire, au moins par le supprimer; et le jour où cesse la capacité physique d'une production matérielle, il se trouve que toutes les forces et tous les trésors de l'âme, la sagesse, l'expérience, l'autorité, demeurent sans emploi et par conséquent sans effet. Voilà comment se perdent les bonnes coutumes de l'atelier et comment il leur devient impossible ou de se transmettre ou de se reconstituer.

Sans insister sur ces conséquences qui pourraient nous mener bien loin, il nous est permis peut-être de conclure cette étude par les propositions mêmes qui nous servaient de thèse en la commençant.

La prétention d'appliquer une rétribution uniforme à la même quantité de travail matériel, abstraction faite de toute considération de personne, d'opportunité, d'achèvement, repose sur la plus vaine et la plus injuste des hypothèses.

Lorsque les utopistes intéressés qui mettaient en avant cette proposition, ont pressenti ou éprouvé la résistance que leur opposait la nature humaine, ils n'ont pas craint de la transformer en une contrainte tyrannique et en un véritable despotisme industriel.

La pratique aujourd'hui malheureusement trop répandue de cette erreur tend à un abaissement inévitable de l'industrie : cet abaissement, prévu par une logique fatale, s'accentue tous les jours de plus en plus, et si l'on n'entreprend point de réagir, on peut mesurer déjà la profondeur de la décadence à la rapidité de la chute.

Il est peut-être nécessaire, en terminant ces réflexions, de prévenir une objection familière aux esprits inattentifs.

Ceux qui n'ont point assez l'habitude de réfléchir ne manquent guère, lorsqu'on leur signale quelque désordre social, de crier bien haut à l'inanité et à l'impuissance de l'analyse, toutes les fois qu'on ne va pas jusqu'à mettre sous leurs yeux, pour les contenter, quelque remède palpable, dût ce remède être plutôt l'expédient de l'empirisme que la conquête de la science.

Ceux qui tiennent ce langage si familier aux esprits étroits, connaissent en vérité bien peu les conditions essentielles de toute méthode et de toute réforme.

Ils ne voient donc pas comment procèdent la médecine et toutes les différentes branches de connaissances qui s'y rattachent.

Lorsqu'une maladie nouvelle, lorsqu'un fléau inconnu vient affliger

Digitized by Google

l'humanité et pratiquer des ravages non encore définis sur le tempérament des populations, le premier soin des compagnies savantes est de demander aux praticiens, non pas d'abord le remède qu'à défaut d'un art plus avancé le hasard suffira peut-être pour découvrir, mais une description exacte et raisonnée des phénomènes pathologiques, des observations bien prises et bien suivies, de façon à saisir le mal à son début et à l'accompagner dans ses différentes phases jusqu'à son dénouement de mort ou de guérison.

C'est seulement lorsque ce premier trésor d'expériences a été acquis, que l'on se met en peine de la thérapeutique et que l'on entre, autant par la puissance des raisonnements que par la voie des essais, dans la recherche utile des remèdes.

Ce sont là, au plus haut degré, les méthodes suivies par les bons esprits dans les sciences de faits, dans les études expérimentales. Mais notre siècle a changé tout cela; nous sommes devenus un mélange bizarre d'impatience fiévreuse et d'ignorance confiante. L'étude et l'analyse sont devenues, dans les sciences sociales comme dans tout le reste, le moindre de nos soucis. Nous ne ressemblons pas mal, pour le moment, à ces foules ignorantes et crédules qui entourent et acclament le charlatan monté sur ses tréteaux. Pourvu que celui-ci dore son habit, batte de la caisse et débite son boniment; pourvu qu'il tire du fond de ses poches des remèdes quelconques dûment étiquetés de titres pompeux, personne ne se soucie qu'on lui donne pour tout de bon des nouvelles de sa propre maladie, qu'on lui tâte le pouls, qu'on lui ausculte la poitrine et qu'on aille au fond de son état.

Je ne suis donc point tenté de me mettre imprudemment au nombre de ceux qui écrivent des ordonnances, et je me permets même de trouver qu'ils s'en acquittent assez mal. Ce que le bienveillant lecteur a pris la peine de parcourir jusqu'ici, n'est qu'une modeste étude de pathologie sociale et un premier effort pour remettre à leur place le foie et le cœur que nos modernes docteurs tiennent toujours à disposer autrement.

Antonin RONDELET.

Digitized by Google

LA SITUATION SCIENTIFIQUE

Les lois de la nature.

SOMMAIRE. I. Les différents âges de la philosophie. — Elle se sépare de la théologie.— La science se sépare à son tour de la philosophie. — Résultats fâcheux de cette séparation pour la philosophie et pour la science. — Aujourd'hui il n'y a plus d'école philosophique et la science devient matérialiste. — Sur les prétentions des savants contemporains pour fonder une nouvelle philosophie. — Nécessité d'un accord réciproque. — Exemple tiré des lois de la nature.

II. Les savants donnent sur cette question importante des réponses opposées et souvent contradictoires.— Les transformistes arrivent à la négation de toute loi.— Notions que la raison nous donne d'une manière générale sur la nature et l'origine des lois. — Citation de l'*Esprit des lois* de Montesquieu. — Les lois naturelles supposent un Créateur. — Application des principes rationnels dans l'étude des lois naturelles. — Ces lois ne sont pas nécessaires et absolues. — Le monde pourrait changer; il pouvait être créé dans des conditions tout à fait différentes. — Le caractère d'immutabilité se trouve seulement en Dieu et dans les rapports directs des créatures avec Dieu. — La loi d'adoration et d'amour envers Dieu. — Les lois de nature. — Les lois positives. — Ce qu'il y a d'immuable dans les lois naturelles.— Les mathématiques, la géométrie, etc. — Ce qu'il y a de changeant et de mobile dans les mêmes lois en raison du caractère contingent des êtres créés. — La *constance* et la *permanence* sont les caractères propres des lois naturelles. — Exemples tirés de la science astronomique.

III. Le monde de la nature et le monde moral. — Les lois naturelles et les lois morales.

I

La philosophie a été exposée, dans le cours des siècles, à de singulières vicissitudes. Au moyen âge, son sort était intimement lié à celui de la théologie, ou plutôt elle se présentait comme l'une des branches

Digitized by Google

de cet ensemble d'études dont l'Eglise avait formé une sorte de faisceau autour de l'idée chrétienne, et qui comprenait tous les objets des connaissances humaines. Cependant, dès cette époque, la philosophie tend à se détacher du tronc principal et à vivre d'une vie séparée. A la renaissance, la rupture devient complète; les philosophes laissent dédaigneusement de côté les théologiens; ils s'affranchissent plus ou moins complétement de la tradition et de la foi, et inaugurent définitivement le règne de la pensée libre et indépendante. Mais leur triomphe ne fut pas de longue durée. L'époque de la renaissance est aussi celle du renouvellement des sciences. Les mathématiques, la mécanique, l'astronomie, toutes les sciences naturelles prennent un essor extraordinaire; les esprits suivent avec empressement ce nouveau courant, et la philosophie est à son tour délaissée, ou se trouve, tout au moins, réduite à un rang fort secondaire.

Avec Pascal, Descartes, Leibnitz, la philosophie brille encore d'un vif éclat au XVII^e^ siècle, mais son œuvre manque d'unité et de cohésion, et aboutit, malgré tout son éclat, à des doctrines contradictoires : c'est une espèce de tournoi où chacun paraît surtout préoccupé de montrer la souplesse et la sagacité de son esprit et de sa pensée. Du reste les philosophes eux-mêmes sont entraînés par le courant; ils se laissent absorber par la science, et comme les recherches scientifiques exigent beaucoup de travail et de temps, les études philosophiques deviennent nécessairement accessoires.

La décadence s'accentue encore dans le XVIII^e^ siècle. Pendant que les sciences continuent de progresser, la philosophie dévie toujours davantage et finit par se réduire au rôle d'auxiliaire subalterne dans cette guerre acharnée qu'on avait alors organisée contre le christianisme.

Au commencement de notre siècle, un retour semble se produire en faveur des saines traditions; mais l'effort est infructueux et ne sert qu'à mettre mieux en évidence la décadence de la philosophie. La dernière école philosophique est l'école éclectique dont M. Cousin fut le principal représentant. Au milieu de l'anarchie des intelligences, cette école avait entrepris de reconstituer une philosophie en choisissant, parmi les anciens systèmes, les idées et les méthodes qui paraissaient le mieux s'adapter à la situation présente des esprits. Mais c'était une illusion : on ne construit pas un édifice homogène et consistant avec des matériaux empruntés, de droite et de gauche, à des ruines. L'école éclectique dura moins encore que ses aînées; elle disparut sans combat, et ses chefs, délaissés, dédaignés et raillés par les nouveaux venus, par les politiques et par les utopistes du socialisme, eurent le déplaisir de

Digitized by Google

voir, de leur vivant même, l'avortement de leur laborieuse entreprise.

Aujourd'hui il n'y a plus d'école philosophique. On rencontre bien encore, çà et là, quelques esprits plus sérieux qui se plaisent à évoquer les souvenirs du passé et qui étudient les anciens systèmes philosophiques comme on étudie l'histoire des nations éteintes; mais est-ce réellement trop s'avancer de dire que, malgré toute leur bonne volonté, ils demeurent isolés et que leur voix est sans écho, leur exemple sans influence?

J'entends, il est vrai, les réclamations empressées et ardentes de nos savants contemporains. « Eh quoi! vous comptez donc sans nous? C'est parmi nous, et parmi nous seuls, que se trouve la véritable philosophie. Les vieilles idées et les vieilles théories ont fait leur temps; à des temps nouveaux il faut des doctrines nouvelles, et la science seule peut répondre aux aspirations des esprits modernes. Voyez plutôt: par nos investigations scientifiques nous avons renversé le fragile échafaudage des anciennes cosmogonies, auxquelles nous avons substitué le principe de l'évolution et du perpétuel devenir. Par ce moyen nous sommes en mesure d'expliquer tout l'univers sans recourir au dogme usé de la création, et nous pouvons enfin nous passer de Dieu. Dans l'ordre intellectuel, nous avons découvert encore le principe du caractère relatif des vérités, d'où résulte l'explication scientifique de la conscience et de la morale, de l'histoire et de la société. A la lumière de ce principe nous prouvons qu'il n'y a plus ni bien ni mal, dans le sens absolu des mots, mais simplement des degrés et des nuances; plus de religion, mais des religions; plus de morale, mais des morales; plus de principes, mais des faits. En logique, nous sommes allés plus loin encore : car nous avons établi qu'il n'y a plus ni vérité ni erreur; là où nos ancêtres voyaient des contradictions irréductibles, nous ne trouvons plus que des différences, et même, avec quelques précautions, nous sommes arrivés à établir logiquement l'identité des contraires. Telles sont les conceptions nouvelles, les axiomes féconds dont la découverte constitue le fait capital de l'histoire et de la pensée contemporaine, et qui ouvrent désormais pour l'humanité une ère merveilleuse de haute culture intellectuelle. »

Voilà bien en effet, pour le fond comme pour la forme, les doctrines que nous voyons tous les jours se produire autour de nous avec un éclat, une persévérance, une audace d'affirmation et, il faut le reconnaître, avec un succès de propagande, bien faits pour déconcerter toutes les prévisions et pour justifier amplement cette assertion : qu'il n'y a plus aujourd'hui de philosophie. On ne saurait donner ce nom à des

Digitized by Google

utopies malsaines qui se résument dans le principe de la négation universelle et dont les adeptes paraissent avoir pris pour tâche de réaliser, dans le domaine des sciences, cet aphorisme tapageur d'un théoricien de la politique : « Le meilleur des gouvernements c'est l'anarchie. »

Faut-il se réjouir d'un tel état de choses et convient-il de féliciter la science d'avoir rompu aussi complétement avec la philosophie? En réalité, si l'on veut réfléchir aux désordres de toute sorte qui sont la conséquence d'une telle rupture, on reconnaîtra qu'il n'y a peut-être rien de plus funeste et que l'intérêt le plus pressant des savants est de revenir aux saines traditions philosophiques afin de rétablir les bases d'une alliance rationnelle dont les résultats, il serait facile de le démontrer, ne seraient pas moins utiles à la philosophie elle-même qu'à la science.

Je vais aujourd'hui donner une preuve, choisie parmi beaucoup d'autres, de la nécessité de cette alliance, en examinant l'une des questions les plus élevées et les plus délicates qui puissent s'offrir aux méditations du savant : je veux parler de la question des lois naturelles. Existe-t-il des lois dans la nature? quelle est l'origine de ces lois, et quels en sont les caractères? Tels sont les points essentiels sur lesquels il s'agirait de demander à la science et à la philosophie une double réponse.

II

Si l'on consulte les savants sur ce qu'il faut entendre par *lois naturelles*, on obtient des réponses extrêmement variées et souvent contradictoires. Les uns veulent que ces lois existent en effet, mais avec un caractère de nécessité tellement absolue que rien ne pourrait les changer ou les modifier en quoi que ce soit; le moindre phénomène serait le résultat de causes agissant d'une manière fatale et auxquelles il serait impossible d'apporter ou même d'imaginer quelque limitation. Les autres ne vont pas aussi loin; tout en reconnaissant l'existence des lois naturelles, ils ne leur accordent qu'une réalité contingente et les considèrent comme susceptibles de transformations successives. Viennent ensuite ceux qui nient l'existence de lois générales. Pour eux il n'y aurait entre les êtres et les phénomènes où ils interviennent que des rapports accidentels, des relations purement empiriques, et les lois naturelles ne seraient que des formules, essentiellement hypothétiques, dont les savants se servent pour grouper plus commodément les faits,

Digitized by Google

mais sans y attacher d'autre importance. En abrégeant les intermédiaires, nous arrivons enfin aux savants, très-nombreux de nos jours, qui n'admettent à aucun degré la réalité ou l'usage même auxiliaire de ces lois. A leurs yeux il n'y a rien de fixe; le monde n'est qu'une succession de phénomènes qui peuvent avoir entre eux certaines dépendances artificielles et passagères, mais sans qu'aucune cause première les rattache à une loi commune.

Les partisans de ces doctrines, les évolutionistes et les transformistes notamment, prétendent bien, à la vérité, asseoir sur leurs principes un système scientifique, un système qui serait même l'expression parfaite de la science de la nature; de sorte que le principe de l'évolution indéfinie deviendrait précisément la loi suprême de l'univers. Mais la prétention est insoutenable, car elle reviendrait à ériger en loi primordiale la négation de toute loi. Réduite à ses termes les plus simples et dégagée de toute réticence, la théorie de l'évolution aboutit par une logique inexorable à l'axiome suivant : il n'y a rien de fixe et, sous l'influence du perpétuel devenir, une chose quelconque peut se transformer en une autre chose quelconque. C'est en définitive une des formes de l'antique sophisme de l'identité des contraires, de l'équivalence de l'être et du néant, qui, après avoir succombé autrefois sous les coups de Socrate et de Platon, reparaît avec éclat dans les temps modernes et profite de la décadence des caractères pour faire de nouveau invasion dans le monde des intelligences. Ses incursions présentes dans le domaine des sciences naturelles doivent être l'objet d'une attention particulière; c'est lui que nous aurons surtout en vue dans cette étude sur les lois naturelles.

Commençons par résumer les notions générales que la raison nous donne sur la nature même des lois envisagées dans leur sens le plus étendu. Cet exposé a été fait par un écrivain célèbre du siècle dernier; nous allons rapporter quelques-unes de ses propositions et de ses conclusions.

Au début de son grand traité, Montesquieu se demande ce qu'il faut entendre d'une manière générale par le mot *loi*. « Les lois, dit-il, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses; et dans ce sens tous les êtres ont leurs lois; la Divinité a ses lois; le monde matériel a ses lois; les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois; les bêtes ont leurs lois; l'homme a ses lois.

« Ceux qui ont dit qu'une fatalité aveugle a produit tous les effets que nous voyons dans le monde, ont dit une grande absurdité : car

Digitized by Google

quelle plus grande absurdité qu'une fatalité aveugle qui aurait produit des êtres intelligents?

« Il y a donc une raison primitive; et les lois sont les rapports qui se trouvent entre elle et les différents êtres, et les rapports de ces divers êtres entre eux.

« Dieu a du rapport avec l'univers comme créateur et comme conservateur; les lois selon lesquelles il a créé sont celles selon lesquelles il conserve. Il agit selon ces règles parce qu'il les connaît; il les connaît parce qu'il les a faites; il les a faites parce qu'elles ont du rapport avec sa sagesse et sa puissance.

« Comme nous voyons que le monde formé par le mouvement de la matière et privé d'intelligence subsiste toujours, il faut que ses mouvements aient des lois invariables; et si l'on pouvait imaginer un autre monde que celui-ci, il aurait des règles constantes ou il serait détruit.

« Ainsi la création qui paraît être un acte arbitraire, suppose des règles aussi invariables que la fatalité des athées. Il serait absurde de dire que le Créateur, sans ces règles, pourrait gouverner le monde, puisque le monde ne subsisterait pas sans elles. »

Appliquons maintenant ces principes dans l'ordre des sciences naturelles. L'univers se compose d'une multitude d'êtres; les uns sont purement matériels et inorganiques; les autres sont doués d'organes qui servent au développement d'un principe nouveau, la vie; plus haut on rencontre des êtres plus ou moins pourvus d'instinct et d'intelligence; enfin, au-dessus de tous, se trouve l'homme, qui seul possède la faculté de la raison et qui seul a la véritable notion de Dieu. Tous ces êtres ont entre eux des rapports incessants et la raison nous apprend d'abord que ces rapports sont régis par des lois. Elle nous apprend en même temps que si ces lois existent, c'est parce qu'il y a une raison primitive qui est Dieu. Les effets naturels ne sont pas le produit d'une fatalité aveugle; Dieu a créé l'univers, il le conserve et le gouverne suivant certaines lois qu'il connaît; enfin il connaît ces lois parce qu'il les a faites, et il les a faites parce qu'elles ont du rapport avec sa sagesse et sa puissance.

Mais les lois ne revêtent pas toutes le même caractère. « Les êtres particuliers intelligents, ajoute Montesquieu, peuvent avoir des lois qu'ils ont faites; mais ils en ont aussi qu'ils n'ont pas faites. Avant qu'il y eût des êtres intelligents, ils étaient possibles; ils avaient donc des rapports possibles, et par conséquent des lois possibles. Avant qu'il y eût des lois faites, il y avait des rapports de justice possibles. Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce qu'ordonnent ou dé-

Digitized by Google

fendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé de cercle, tous les rayons n'étaient pas égaux. »

De même, dans la nature, les lois qui font l'objet de l'étude des savants ne revêtent pas toujours, et en tout, le même caractère. Par certains côtés elles semblent participer à l'immutabilité même de Dieu; par d'autres, au contraire, elles paraissent se modifier et se transformer incessamment comme les êtres mobiles et contingents qu'elles régissent. Considérons l'un des faits les plus vulgaires (car c'est en définitive par les faits seulement que nous pouvons juger des lois naturelles) : le soleil se lève chaque jour sur l'horizon et accomplit sa course avec une précision telle que les astronomes peuvent assigner d'avance pour une époque quelconque, et avec une exactitude indéfinie, sa position dans le ciel. Voilà bien un fait où la généralité des lois naturelles se manifeste d'une manière saisissante; et cependant il est certain que ce fait ne se produira pas toujours; ne marchandons pas le temps et mettons-y, avec les transformistes, des milliers ou des millions de siècles; il n'en est pas moins vrai que le mouvement diurne finira. Rien ne s'oppose même à ce que la cessation ait lieu brusquement et que le jour d'aujourd'hui ne soit le dernier des jours où le soleil devait se lever sur la terre. Dans ce cas, les savants, en supposant qu'un tel événement n'ait pas pour les habitants de la terre des conséquences trop désastreuses et leur laisse encore le loisir de méditer sur la question, auraient à examiner deux choses : ou bien le changement survenu est un simple accident qui rentre dans une loi plus générale, laquelle cependant ne serait pas davantage nécessaire, ou bien décidément la loi est changée et fait place à un nouvel ordre de choses.

Il est donc assez évident que les lois de la nature ne sont pas d'une nécessité absolue et que toutes les conséquences qu'on essaierait de tirer d'un tel principe sont dépourvues de fondement. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple en passant, lorsqu'on nie, contre la foi, la possibilité des miracles, par ce motif qu'ils constitueraient une dérogation aux lois de la nature, on fait un raisonnement tout à fait illusoire et l'on montre un défaut radical d'entente du véritable caractère des lois naturelles.

Les lois de la nature ne sont donc ni absolues ni nécessaires; d'un autre côté elles ne sont point indéterminées ni arbitraires; que sont-elles donc?

Rappelons d'abord le principe énoncé plus haut : les lois exigent, à tous les degrés, un principe premier qui est Dieu. Dieu existe, par conséquent il y a des lois qui sont l'expression de sa volonté, à laquelle

Digitized by Google

tout doit être soumis. En ce qui concerne Dieu lui-même, le mot de loi semble impropre au premier abord, car ce mot rappelle ordinairement l'idée d'obligation et de contrainte en face d'un principe supérieur; conservons toutefois ce terme, faute d'un meilleur. Nous dirons donc qu'en Dieu les lois sont nécessaires, absolues, immuables; elles font partie de sa nature même; elles sont l'expression de sa volonté suprême et de sa parfaite indépendance.

Ce caractère de nécessité et d'immutabilité se retrouve encore dans les créatures, mais en tant seulement qu'elles sont en rapport avec le Créateur; par exemple lorsqu'il s'agit des devoirs de l'homme envers Dieu. Ainsi, pour préciser encore davantage, nous devons à Dieu un culte d'adoration et d'amour, et c'est, pour tout être intelligent et libre, une loi rigoureuse et absolue. On pourrait imaginer une infinité de mondes organisés autrement que le nôtre, avec des lois physiques totalement différentes et même avec d'autres lois intellectuelles ou morales; il n'en est aucun où l'on puisse supposer qu'un être créé, capable de connaître Dieu, soit dispensé de l'aimer et de l'adorer; l'énoncé seul de la supposition est absurde.

Les lois qui n'ont plus directement Dieu pour objet ne possèdent plus, au même degré du moins, le caractère de nécessité et d'immutabilité; je prends pour exemple les lois concernant la famille, la propriété, la société, et généralement les lois désignées sous le nom de lois de nature. Ces lois sont infiniment respectables et l'on ne saurait les enfreindre sans crime; cependant elles sont évidemment d'un tout autre ordre. Elles obligent rigoureusement, parce qu'elles sont l'expression légitime de l'ordre établi par Dieu dans la société humaine; mais enfin on pourrait les concevoir différentes sur beaucoup de points, et, de fait, elles subissent diverses modifications suivant les temps, les lieux et les circonstances.

Dans les sociétés civiles, les dépositaires de l'autorité font aussi des lois, dites positives, qui obligent également en vertu du principe divin d'autorité dont elles émanent; cependant l'obligation se présente sous une forme moins absolue encore, et même, si le législateur d'emprunt entreprend de substituer son caprice à la volonté divine, et va contre les lois de nature, non-seulement ses décisions n'obligent pas, mais on est au contraire obligé d'y résister.

En définitive, dans toute loi, soit naturelle, soit positive, il y a deux éléments distincts : l'un nécessaire et immuable, l'autre contingent et mobile. Ce qui est nécessaire et immuable, c'est ce qui vient de Dieu; ce sont les types de justice éternelle que Dieu a imprimés au cœur de

Digitized by Google

toute créature raisonnable; ce qui est contingent et mobile, c'est ce qui vient des créatures elles-mêmes; ce sont les modifications plus ou moins profondes qui résultent de la nature essentiellement changeante des êtres créés.

Peut-être trouvera-t-on superflu de rappeler des principes de philosophie aussi élémentaires; mais, puisqu'on s'obstine aujourd'hui à en obscurcir l'éclat et même à les nier, il ne faut pas se lasser d'en rappeler le souvenir. Voyons maintenant l'application de ces mêmes principes dans l'ordre des sciences naturelles.

Et d'abord retrouverons-nous, dans l'étude de la nature, ces éléments absolus et nécessaires qui seront comme les traces et les vestiges de Dieu dans la création? Sans aucun doute, et il n'y a pas lieu de les chercher bien loin; ils sont compris dans cette partie du domaine des sciences connues sous le nom de sciences exactes, qui comprend notamment les diverses branches des mathématiques : l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, l'analyse, et en général toutes les théories qui ont pour objet l'étude, la mesure, la comparaison des divers ordres de quantités ou de grandeurs. Là, en effet, on se trouve en présence de vérités absolues qui excluent toute incertitude et où l'esprit peut se reposer avec une entière confiance. Là encore l'esprit humain rencontre cette pleine évidence qu'il ambitionne avec tant d'ardeur dans tous les ordres de vérités. S'il ne peut la posséder ailleurs d'une manière aussi complète, si, dans une foule de circonstances, il est obligé d'avouer son impuissance et de faire un acte de foi, ici du moins il possède une vérité totale; il peut la circonscrire dans une figure, l'écrire dans une formule et la tenir en quelque sorte dans la main. Aussi il faut voir comment les mathématiciens sont fiers du privilége qui leur est dévolu et comment, jusqu'au sein des académies, ils affectent des airs de supériorité sur leurs collègues dans les autres sciences. Heureux quand leurs prétentions ne vont pas à soumettre toute vérité au mécanisme algébrique et à entreprendre, par exemple, de résoudre par des formules les questions philosophiques ou morales. Certes le privilége de posséder complétement des vérités, même d'un ordre secondaire, n'est pas à dédaigner; mais, pour le mathématicien, l'importance de l'œuvre est-elle toujours en rapport avec la perfection de l'instrument? A quoi aboutit le plus souvent l'effort du meilleur géomètre, si ce n'est à scruter laborieusement des bagatelles difficiles, *nugæ difficiles?* Cette simple réflexion suffirait au besoin pour ramener au sentiment de la réalité tout savant qui serait tenté de s'en écarter.

Dans le domaine des sciences naturelles, les lois ne se présentent

Digitized by Google

plus avec le même caractère de nécessité et de certitude; il ne faut pas s'en étonner, puisque nous pénétrons dans le monde des êtres contingents qui, par leur nature même, sont sujets à des changements incessants. La loi se présente encore sous un double aspect : elle est fixe et invariable dans son type primitif, mais elle se modifie, dans les applications, suivant les circonstances et suivant les exigences des êtres gouvernés. D'une part, il est clair que le monde au milieu duquel nous vivons pouvait être créé dans des conditions différentes; il est simplement une des formes du possible; mais il y en a une infinité d'autres qui sont virtuellement compris dans le pouvoir du Créateur et qui pourraient n'avoir aucun rapport avec le nôtre. D'un autre côté, il n'est pas moins clair que l'univers se meut, vit et se développe en se conformant aux types immuables et éternels des lois mathématiques. Les témoignages de la foi, de la raison et de la science sont unanimes sur ce point. « Dieu, disent les livres saints, a tout fait avec nombre, poids et mesure. » Dieu fait sans cesse de la géométrie, » ajoute un philosophe ancien, auquel l'illustre Képler fait écho dans les temps modernes. Voici comment ce dernier s'exprime dans son livre de l'*Harmonique* (1) : « Avant l'origine des choses, la géométrie a fourni à Dieu les types suivant lesquels il a créé le monde, et elle est passée dans l'homme avec l'image de Dieu. »

Quelle est, du reste, la préoccupation constante, universelle, des savants livrés à l'étude de la nature, si ce n'est d'arriver à donner à leurs théories la forme mathématique, et pour cela de s'élever d'abord à la connaissance des lois élémentaires qui régissent les faits? Et d'où vient une préoccupation aussi générale, si ce n'est de ce sentiment instinctif que, sous l'enveloppe extérieure et mobile des phénomènes, il y a quelque chose de fixe, un fond solide, une loi dont l'étude et le développement constituent le but véritable de la science? L'expérimentateur qui observe, simplement *pour voir*, peut bien avoir son mérite et son utilité, mais le vrai savant porte ses vues plus haut; il expérimente et il interroge la nature pour trouver des lois, ou du moins pour en faciliter la découverte. C'est seulement à partir du moment où les lois sont trouvées, que la science est définitivement constituée et qu'elle mérite réellement le nom de science.

Ajoutons encore une remarque importante. Si à divers égards les lois de la nature nous apparaissent comme contingentes, elles conservent

(1) « Geometria, ante rerum ortum,... exempla Deo creandi mundi suppeditavit; et cum imagine Dei transivit in hominem. » Képler, *Livre de l'Harmonique*.

Digitized by Google

cependant, jusque dans la région des faits sensibles, certains caractères particuliers qui sont comme un souvenir, une trace, ou une empreinte de la fixité de leur origine et de l'immutabilité du Créateur : je citerai notamment la *constance* et la *permanence*. Considérons, par exemple, les lois astronomiques qui, parmi les lois naturelles, sont les mieux connues. Les mouvements célestes ne se font pas au hasard, mais suivant des lois déterminées, très-précises, que les mathématiciens peuvent soumettre au calcul, qui expliquent tous les phénomènes connus et qui en font découvrir d'autres plus cachés, dont le secret avait échappé à l'œil et à la sagacité des observateurs. Les lois de l'attraction ne sont point particulières à un groupe de corps célestes; elles ne varient pas en allant d'un groupe à un autre, en passant d'une époque à une autre, mais elles s'appliquent partout et toujours. Grâce à la perfection des instruments modernes, les astronomes ont découvert dans les profondeurs des cieux certains astres, connus sous le nom d'étoiles multiples, qui circulent les uns autour des autres : c'est encore la loi de l'attraction newtonienne qui préside à ces évolutions lointaines, exactement comme pour les évolutions de nos planètes autour du soleil. Ces lois sont donc indépendantes des temps et des lieux et se présentent avec un véritable caractère de constance, de permanence et d'universalité.

Le type de constance des lois naturelles se retrouve jusque dans la formule scientifique de ces lois et dans leur énoncé même. Les trois lois de Képler, par exemple, ont chacune pour objet de mettre en évidence l existence d'une constante : les aires parcourues par les rayons vecteurs, dans des temps égaux, sont *constantes*; la forme géométrique de l'orbite décrite par chaque planète autour du soleil est *constamment* celle d'une ellipse; enfin la troisième loi exprime qu'il y a un rapport *constant* entre les cubes des grands axes des orbites et les carrés des temps des révolutions. Les lois de l'attraction se traduisent également par des constantes, et il en est de même dans toutes les sciences naturelles; partout, au milieu de la variété et de la complexité des phénomènes, les savants ont pour objet presque exclusif de décomposer les faits, de les analyser, de les réduire à un petit nombre de faits simples, enfin de trouver les relations élémentaires qui les coordonnent et qui se présentent invariablement sous la forme d'une constante. Les savants matérialistes n'échappent pas davantage à cette nécessité, et il n'est pas sans intérêt de constater, à l'occasion, comment ils sont contraints, par leurs travaux, de rendre un témoignage, involontaire il est vrai, mais d'autant moins suspect, à ce grand principe de la constance des lois naturelles. Ils deviennent ainsi philosophes sans le savoir : car ce prin-

Digitized by Google

cipe fondamental se rattache intimement à l'idée plus générale d'ordre supérieur, sans laquelle il n'y a pas de philosophie possible.

III

« Il y a deux choses dont la contemplation m'a toujours profondément ému : le ciel étoilé au-dessus de nos têtes, et la loi morale au fond de nos consciences. » Telle est la grande et belle pensée qu'exprime, dans un moment d'heureuse inspiration, le philosophe de Kœnigsberg. Mais demandons-nous d'où vient la beauté de ce double spectacle et la convenance d'un tel rapprochement. La vive et profonde impression ressentie par Kant ne s'impose pas également à tous les esprits, et même, si l'on se place au point de vue du scepticisme philosophique du célèbre critique de la *raison pure*, on trouvera que l'admiration est bien froide et rappelle assez celle qu'on éprouve en présence d'une œuvre d'art, d'une belle statue ou d'une savante harmonie; l'esprit est satisfait, ému même si l'on veut, mais le sentiment ne va pas plus loin et l'admiration reste stérile. De là aux esprits indifférents, inintelligents ou pervertis, il n'y a pas loin, et si l'on veut savoir jusqu'où peut aller la perversion du sens intellectuel, il suffira d'entendre un instant le langage étrange et barbare de Hégel précisément sur le même sujet.

Voici comment il s'exprime dans son *Encyclopédie* : « Les étoiles appartiennent au monde mort de la répulsion. Leur configuration peut être l'expression de rapports vrais, mais elles n'appartiennent pas à la matière vivante, laquelle est caractérisée par la distinction de centre à centre. L'armée des étoiles n'est qu'un *monde formel* où n'existe qu'une première détermination unilatérale. Qu'on n'aille pas comparer le système des étoiles au système solaire qui est le système de la réelle rationabilité. Qu'on honore les étoiles pour leur placidité, mais qu'on ne les juge pas comparables en dignité aux corps concrets individuels. L'espace laisse échapper de sa plénitude beaucoup de matière. Et cette éruption de lumière est tout aussi peu admirable qu'une éruption cutanée sur l'homme, ou que la grande abondance de mouches. Que le calme des étoiles fixes intéresse le sentiment; que les passions s'apaisent dans la contemplation de cette simplicité placide; mais ce monde-là, au point de vue philosophique, est dénué de l'intérêt qu'il peut avoir pour le sentiment. Qu'il s'étende en multiplicité dans l'immense espace, ce n'est là que l'infini vide, extérieur, négatif. »

Quelle chute! Là où Kant admire et contemple avec émotion, Hégel

Digitized by Google

dédaigne et méprise outrageusement. Une lèpre repoussante sur un corps humain, une nuée de mouches sur un charnier : voilà les seules images capables de rendre sa pensée et de formuler son impression. Qui des deux a raison? Instinctivement nous prononcerons sans hésiter que le langage de Hégel est insensé et, après avoir essuyé la brutalité de ses aphorismes, notre esprit se sentira vengé par la belle pensée de Kant. Mais encore pourquoi? Si nous nous bornons à faire appel au sentiment et à l'émotion, Hégel nous traitera de rêveurs et triomphera sur son fumier.

Or, pour comprendre l'univers et en pénétrer le véritable sens, il faut savoir avant toute chose qu'il est l'œuvre de Dieu. Kant commence par chasser du temple le vrai Dieu pour y introniser la raison humaine; mais la déesse Raison est sujette, hélas! à de singuliers écarts. Dans ses bons moments elle pourra conserver une certaine tenue et faire même assez bonne figure au milieu des ornements dont le temple, quoique vide, est encore revêtu; mais quelles précautions prendre contre ses extravagances, et qui pourra, un jour venu, rester le témoin impassible de ses honteuses saturnales?

Si le ciel est beau, c'est uniquement parce qu'il est la créature de Dieu et qu'il nous parle de Dieu; c'est parce qu'il est la réalisation d'une idée divine; c'est parce qu'il nous offre le magnifique spectacle d'une œuvre immense au sein de laquelle règnent partout, et jusque dans les moindres détails, l'ordre, l'harmonie et la loi. Supprimez Dieu; il ne reste plus qu'une matière inerte, soumise à une fatalité aveugle ou livrée à tous les caprices du hasard, incapable désormais de retenir mon attention ou d'occuper longtemps mon intelligence. Je pourrai bien encore « honorer les étoiles pour leur placidité et chercher, dans la contemplation de cette simplicité placide, l'apaisement des passions; » mais ce monde avorté ne m'intéresse pas autrement au point de vue philosophique, et je commence alors à comprendre avec Hégel qu'il pourrait bien n'y avoir là que « l'infini vide, extérieur, négatif. »

Il en est de même du monde moral. Si Dieu en est absent, je n'y vois rien qu'un chaos désordonné ou une énigme inexplicable. Sans Dieu, en effet, où est l'ordre, le vrai, le juste, la loi, la sanction? Je sais bien que certains esprits honnêtes prétendent conserver toutes ces choses et prétendent en même temps se passer de Dieu; mais c'est en vain; leur prétention n'est pas admissible et ne vaut pas la peine d'être discutée; il suffira de renvoyer ces esprits timides aux logiciens du matérialisme et de l'athéisme. Avec l'idée du vrai Dieu, au contraire, tout rentre dans l'ordre, tout devient rationnel, tout s'explique. Les problèmes les

Digitized by Google

plus difficiles trouvent leur solution et les mystères eux-mêmes de la liberté humaine et du mal moral se laissent approfondir. L'âme n'y voit plus un désordre sans remède, une antinomie irréductible, mais simplement une sorte de perturbation, analogue à ces perturbations planétaires dont s'occupent les astronomes, qui, loin d'infirmer la loi, y rentrent expressément et y trouvent leur complète explication. L'être libre peut bien se révolter contre Dieu et produire dans le plan divin une perturbation momentanée, mais dans un instant il va rencontrer le juge et se trouver en présence de la loi avec sa sanction inévitable ; ainsi l'ordre est rétabli et Dieu est justifié.

De même que le monde sensible, le monde moral s'offre donc aux regards de notre intelligence comme un tout harmonieux, qui, sous bien des rapports, reproduit, en les transformant dans une lumière supérieure, les splendeurs des cieux matériels. Là aussi nous retrouvons l'ordre, la science et la loi; les âmes et les consciences sont comme les astres innombrables qui peuplent ces nouveaux cieux, non moins féconds en merveilles que les cieux étoilés suspendus sur nos têtes.

Qui pourra décrire et célébrer dignement la beauté de l'œuvre divine? Le langage de Hégel est insensé; celui de Kant est incomplet, froid et stérile; qu'il nous soit permis d'aller chercher ailleurs un interprète de la vérité.

« Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament révèle l'ouvrage de ses mains. Le jour, le raconte au jour, et la nuit, l'annonce à la nuit. Ce ne sont point de vains discours, ni des paroles inintelligibles, mais un langage qui retentit et se fait comprendre jusqu'aux extrémités de la terre. Dieu s'est fait du soleil comme une tente; l'astre paraît comme un époux qui sort de sa couche nuptiale, et il s'élance comme un géant pour fournir sa carrière. Sa course s'étend d'une extrémité du ciel à l'autre extrémité, et il n'est rien qui puisse se dérober à sa chaleur. »

Tels sont les sentiments que le spectacle du ciel excite dans l'âme du roi David. (*Ps.* XVIII.) Lui aussi associe dans un même enthousiasme le monde des cieux et le monde moral qui lui paraît bien autrement admirable. Après avoir contemplé les cieux visibles, avec leurs merveilles, leurs harmonies, leur lois, il s'élève soudain à la contemplation d'autres merveilles, d'autres harmonies, d'autres lois, et il poursuit sans transition : « La loi du Seigneur est sans tache, elle convertit les âmes; la parole du Seigneur est fidèle, elle donne la sagesse aux plus petits; les justices du Seigneur sont droites, elles réjouissent les cœurs; le précepte du Seigneur est lucide, il éclaire les yeux; la crainte du Sei-

Digitized by Google

gneur est sainte, elle demeure éternellement; les jugements du Seigneur sont vrais, ils se justifient par eux-mêmes. Ils sont plus désirables que l'or et les pierres précieuses, plus doux que le miel le plus exquis; c'est pourquoi votre serviteur les observe avec un soin extrême, et dans cette observance il trouve une magnifique récompense. »

Et maintenant le lecteur a entendu les témoins; il a sous la main les pièces du débat; qu'il prononce et qu'il décide. Peut-être sera-il d'abord surpris de voir le témoignage de David opposé à celui de Kant et de Hégel; mais il n'était pas sans intérêt de montrer ainsi que la foi et le sentiment profond de l'idée divine sont encore les sources les plus sûres où le philosophe et le savant, comme le littérateur et le poëte, doivent puiser leurs inspirations, et de montrer en même temps à quel degré d'insuffisance ou d'aberration sont fatalement réduits les esprits les mieux doués du reste, lorsqu'ils essaient de supprimer la notion de Dieu, ou simplement de l'amoindrir. Parmi ces témoignages si divers, où est en effet, je le demande, la vérité? Où est, pour l'esprit, le rayon, la lumière, le mouvement, la vie? Où est, pour l'âme et pour le cœur, la splendeur du beau, le sens des grandes choses, la satisfaction des nobles aspirations? Où sont, pour la science, les vastes horizons, les élans du vrai progrès, les gages de l'avenir fécond?

C.-A. VALSON,

Professeur à la faculté des sciences de Grenoble.

Digitized by Google

MÉLANGES ET CRITIQUE

LES GRANDS JURISCONSULTES, par M. A. Rodière, professeur à la faculté de droit de Toulouse. 1 vol. in-8°. Paris, Pedone-Lauriel, rue Cujas, 9; Toulouse, Privat, éditeur.

Un savant professeur, non moins connu par ses œuvres littéraires que par ses grands travaux juridiques (1), M. Rodière, publie un nouveau livre qui, par son sujet, et surtout par la manière de l'auteur, confine à la fois au droit, à la philosophie, à l'histoire et à la littérature, nous pourrions presque ajouter à la politique et à la théologie. L'auteur s'est proposé de présenter « à la jeunesse des écoles de droit » (sans se douter du profit que bien d'autres ne manqueront pas d'en retirer) une série d'études, une galerie de portraits, ou plutôt, comme il le dit lui-même, un choix de « modèles pris dans une classe d'hommes qui, par la nature de ses travaux, se rapproche le plus des idées saintes, nous voulons parler des jurisconsultes, qu'Ulpien, grand jurisconsulte lui-même, appelait les prêtres du droit, *sacerdotes juris* (p. 2). » Or, dit plus loin M. Rodière avec une justesse incontestable, « les plus grands jurisconsultes de l'antiquité, comme des temps modernes, sont ceux qui se sont le plus occupés du bonheur des masses, de protéger le plus possible les petits et les faibles contre les grands et les forts, et d'extirper des lois tout ce qui peut devenir entre les hommes une cause de discorde et de haine (p. 13). »

On a déjà compris l'idée dominante qui a inspiré le livre de M. Rodière, et, nous n'hésitons pas à le dire, le lecteur séduit par les saines doctrines de l'auteur, ne le sera pas moins par les grâces du style qu'il a su répandre sur un sujet en apparence austère et presque technique. « Tous les sujets, même les plus sévères, dit M. Rodière en parlant du style sans distinction de Pothier, comportent cependant un genre d'élégance qui leur est propre (p. 378); » l'auteur l'a compris, et il a fait plus : il l'a prouvé.

Avec quelle science et quelle vigueur de pinceau l'auteur ne déroule-t-il

(1) *Principes de procédure civile et criminelle*, 3 vol. in-8°; *De la solidarité et de l'indivisibilité*, 1 vol. in-8°; *Traité du contrat de mariage*, par MM. Rodière et Pont, 2 vol. in-8°; *Les Saints et leur siècle*, 1 vol. in-8°; *Les Femmes chrétiennes*, 1 vol. in-12; *Jeanne d'Arc*, poëme, 1 vol. in-12; *Grandes Scènes de l'Histoire moderne*, 1 vol. in-8°. Plusieurs de ces ouvrages sont épuisés.

Digitized by Google

pas les industrieuses théories du droit prétorien, succédant à la rudesse inflexible de la loi des XII tables, et enrichissant Rome de trésors juridiques auxquels le christianisme seul devait ajouter cette perfection à laquelle une législation païenne ne pouvait prétendre! Avec quelle justesse ne nous signale-t-il pas l'influence indirecte des idées chrétiennes inspirant les rares améliorations apportées à ce droit prétorien sous les premiers empereurs, notamment sur la réhabilitation de la femme dans la famille où elle reprend ses droits maternels et successibles!... Avec quelle précision et quelle clarté n'expose-t-il pas les doctrines des deux écoles rivales de Labéon (Proculéiens) et de Capiton (Sabiniens), la première vouée à l'amélioration rationnelle et philosophique de la législation, la seconde plus conservatrice, s'attachant à la législation traditionnelle!...

M. Rodière étudie ensuite les grands jurisconsultes de Rome depuis l'établissement de l'empire jusqu'à Constantin, et fait passer successivement devant nous : Pomponius, et son curieux livre sur les *Origines du droit*, cette « perle d'un prix infini, » conservée par Justinien; puis Gaius avec ses *Institutes*, si heureusement découvertes par Niebuhr; et Papinien, que, dans un beau parallèle, l'auteur rapproche de Paul et Ulpien, ses deux assesseurs. L'auteur nous transporte ensuite en Orient, où malheureusement la jurisprudence chrétienne fut toujours contrariée par le pouvoir absolu des empereurs de Byzance, et où le droit n'acquit jamais la magnifique expansion qu'il reçut en Occident : « L'Occident seul devait, au point de vue juridique, goûter tous les fruits du nouvel arbre de vie, né et arrosé d'un sang divin sur le Calvaire (p. 96). » Après avoir fait ressortir le caractère de l'œuvre de Justinien, moins païenne sans doute que la compilation sans unité ni harmonie du code Théodosien, mais encore trop attachée aux théories de l'ancien droit de Rome, et surtout moins scrupuleusement authentique quant aux textes, M. Rodière nous fait assister à la grande transformation opérée par l'influence du droit ecclésiastique. Dès lors, on voit s'effacer cette maxime brutale du droit païen : « Tout pour les forts, rien pour les faibles; » et, tandis que jusque-là les forts n'avaient eu que des droits, les faibles que des devoirs, désormais, dans le droit chrétien, l'autorité des forts sur les faibles ne s'exercera plus dans l'intérêt des premiers, mais dans celui des seconds... L'abolition graduelle de l'esclavage, l'indissolubilité du mariage, l'établissement des douaires pour les veuves, de la trêve de Dieu contre les funestes maux de la guerre, la sanction donnée à toutes les conventions librement formées (pactes ou contrats), etc., furent autant de progrès amenés par la discipline de l'Église et les saints canons.

On le voit, l'auteur, étendant son cadre primitif, agrandit son sujet et nous donne, sous une forme à la fois substantielle et agréable, une véritable *Histoire philosophique du droit, étudiée dans ses grands interprètes*, histoire biographique, dont sans doute il n'a pu tracer que les grandes lignes, mais dont les parties sont tellement liées qu'elles forment vraiment un tout, et un tout des plus attrayants, au lieu de présenter simplement une suite de notices ou de portraits, comme semblait l'annoncer le titre trop modeste et incomplet de l'ouvrage. Les *Fausses Décrétales*, le *Bréviaire* d'Alaric, le *Formulaire* de Marculfe, les *Capitulaires* des rois francs, y occupent la place qui leur convient, et y sont appréciés avec une justesse et une précision familières à l'auteur; enfin, le célèbre monument législatif connu sous le nom d'*Assises de Jérusalem* y est présenté comme une des sources les plus anciennes et les plus curieuses à la fois du droit féodal et du droit coutumier...

Jusqu'au XIe siècle, on ne peut signaler que quelques hommes à qui la science du droit ait eu de grandes obligations. C'est avec Irnérius, encouragé

Digitized by Google

par la généreuse protection de la célèbre comtesse Mathilde, que commence réellement, non-seulement la gloire de l'université de Bologne, mais la rénovation des études juridiques en Occident; et les croisades, en faisant affluer dans cette ville les étudiants de toute l'Europe, avaient puissamment préparé et facilité ce mouvement. A côté de ce grand romaniste, brille un canoniste non moins célèbre et qu'il suffit de nommer : Gratien, dont l'œuvre, très-remarquable pour son temps, devint la base de l'enseignement du droit canon. Bientôt parurent les immortelles *décrétales* du pape Innocent III, et un siècle plus tard, celles du pape Grégoire IX, qui, préparée avec le concours de S. Raymond de Pennafort, remplacèrent le décret de Gratien devenu incomplet. Enfin, Boniface VIII, au milieu de ses luttes et de ses amertumes, trouva le temps d'enrichir le droit canon d'un recueil supplémentaire des décrets. Pendant ce temps, brillaient avec moins d'éclat, mais avec des mérites divers, Accurse et les glossateurs, Durand de Mende et les jurisconsultes coutumiers, tels que l'auteur des *Etablissements* de S. Louis, Pierre de Fontaines et Beaumanoir. Après Boniface VIII, on remarque un grand affaiblissement des études juridiques (comme des études littéraires), non-seulement à la suite de la guerre de cent ans, mais surtout à l'occasion de la multiplication des universités et du grand schisme d'Occident; ce qui n'empêcha pas Clément V et Jean XII d'ajouter au corps du droit canon leurs nombreuses et importantes décisions.

Après s'être arrêté devant la figure du célèbre Bartole, dont les opinions faisaient loi dans plusieurs pays, l'auteur étudie l'influence et les œuvres d'Alciat, aussi bon littérateur que jurisconsulte consommé, non toutefois sans avoir constaté le profit que les études juridiques durent retirer du grand mouvement intellectuel préparé au XVI^e^ siècle par l'apaisement des querelles religieuses et la fin du schisme d'Occident, la prise de Constantinople, la tenue du concile de Florence et la découverte de l'imprimerie.

Arrivant au XVI^e^ siècle, M. Rodière nous fait connaître Donneau et sa forte méthode synthétique; Cujas avec sa lumineuse exégèse, recomposant l'ancien droit de Rome au moyen des extraits et des débris épars de l'œuvre de Justinien; les grands jurisconsultes coutumiers, tels que Chopin, qui traite en maître des matières domaniales; Guy Coquille, le judicieux commentateur de la coutume du Nivernais; d'Argentré, qui rédige et commente celle de Bretagne; et plus particulièrement Dumoulin et Loysel : le premier non moins célèbre par ses malheurs que par son commentaire sur la coutume de Paris et ses attaques contre les droits féodaux; le second, qui sut extraire la moëlle de tout le droit coutumier pour en former les *Institutes coutumières*, livre savant commenté dans la suite par Laurière.

Le XVII^e^ siècle fait successivement passer devant nous, pour ne citer que les principaux, Hauteserre, Thomassin, Fagnan et Luca comme canoniste: le président Favre, qui, tout en suivant l'ordre et les matières du droit romain, l'étudie surtout en tant qu'il éclaire le droit de son époque; puis successivement, Pérézius, Voët, Vinnius, Wissembach, parmi les romanistes étrangers; Loiseau, Ricard, Basnage, Renusson, parmi les jurisconsultes français; Stracca, Casarégis, Emérigon, Savary, si hautement compétents dans les matières du droit commercial, né vers l'époque des Croisades et s'établissant peu à peu par la coutume. Mais ce qui fit la gloire de ce siècle au point de vue de l'histoire du droit et de ses interprètes, ce furent les travaux immortels de Grotius sur le droit des gens, où il fut un pionnier célèbre et plein de lumières; et encore les travaux non moins importants de Domat, que d'Aguesseau devait surnommer « le jurisconsulte des magistrats ».

Dans le siècle suivant, qui fut pour le droit une époque de décadence, on

Digitized by Google

voit d'Héricourt faire pour le droit ecclésiastique ce que Domat avait fait pour les lois civiles, Gibert entreprendre la codification du droit canonique; Gravina, Heineccius et Terrasson étudier les origines et l'histoire de la législation romaine; enfin l'illustre Pothier éclairer de la double lumière de la philosophie naturelle et de la théologie les matières du droit sur lesquelles les rédacteurs du Code civil devaient le prendre pour type un siècle plus tard, mais en faisant trop souvent bon marché des principes de morale évangélique sur lesquels il s'appuya toujours. Furgole composait en même temps ses grands et remarquables travaux, bien dignes d'inspirer les belles ordonnances sur les donations et les testaments, rédigées par le chancelier d'Aguesseau, qu'on a pu appeler le législateur de la France au XVIII^e^ siècle, en même temps que le modèle des magistrats. Enfin, l'auteur consacre quelques pages aux publicistes, comme Montesquieu, dont il démasque la base fataliste et chancelante; et Mably, dont l'enthousiasme pour le vieux paganisme ne servit que trop les entreprises des premiers fauteurs de la révolution.....

Passant au XIX^e^ siècle, M. Rodière, après nous avoir initiés sommairement aux travaux de rédaction du Code civil, nous fait connaître les remarquables œuvres de Merlin, Toullier, Proudhon, Delvincourt, Duranton, Marcadé, Laferrière, Dalloz, Troplong, etc.; et, parmi les jurisconsultes étrangers, Bentham, Rossi, Savigny, Mittermayer.....

Nous voudrions citer plusieurs belles pages qui nous ont particulièrement frappés dans le livre de M. Rodière; mais nous préférons en laisser la surprise aux lecteurs, tout en leur signalant les aperçus historiques pleins d'intérêt sur l'affranchissement des communes et le droit municipal (p. 222 et suiv.); sur la rédaction des coutumes françaises (p. 258 et s.); sur l'hérésie de Luther et le concile de Trente (p. 263 et s.); sur la philosophie du droit (p. 356 et s.); sur le système de Bentham (p. 438 et s.); et surtout ces critiques courageuses et trop justifiées de notre législation actuelle, qui ne protége suffisamment ni l'enfance, ni l'adolescence, ni les femmes, ni les vieillards, ni le menu peuple (p. 506 et s.), ce qui couronne et termine très-utilement un livre destiné, non-seulement à faire connaître et apprécier les grands jurisconsultes des temps passés, mais à en former qui préparent à leur pays de meilleures lois pour l'avenir.

Ce que nous avons hâte de constater ici, comme un des grands mérites du livre de M. Rodière, ce sont ses courageux efforts pour la réhabilitation du droit canonique et sa restauration dans nos facultés. A ce sujet, nous éprouvons le besoin de nous associer pleinement aux considérations présentées par l'auteur pour réclamer la diminution du nombre des facultés de droit, et l'organisation sérieuse, dans chacune d'elles, d'un enseignement plus complet, qui embrasse le *droit international*, la *philosophie du droit*, et tout spécialement le *droit canonique*, dont l'auteur fait ressortir l'importance capitale pour le développement et les progrès du droit. Il est déplorable, en effet, que le droit canon ne soit enseigné dans aucune de nos facultés, et qu'il le soit à peine dans quelques séminaires. Ceux qui calomnient le moyen âge et par là l'Église elle-même, devraient ne pas oublier que, si l'on peut, en rigoureuse justice, reprocher à la féodalité des abus ou des excès, du moins doit-on reconnaître que c'est l'Église qui prit la défense du faible contre le fort.

M. Rodière appartient à cette classe de jurisconsultes lettrés qui croient inspirer le goût d'une science trop austère à première vue, en saisissant les occasions qui se présentent de jeter quelques fleurs au milieu de ces forêts majestueuses, sans altérer si peu que ce soit le caractère essentiellement grave et profondément moral des études juridiques. Les notices sur Dumoulin, Rossi et Savigny sont de bonnes et belles pages d'histoire. Quant à la finesse du style

Digitized by Google

de l'auteur, nous voudrions bien en présenter quelques exemples ; nous prendrons quelques traits au hasard, supérieurement ciselés, comme ceux-ci : « Tout ce qui est coutume est fort changeant, et ressemble aux cours d'eau mal encaissés, qui ne coulent pas, un an de suite, dans le même lit, et se portent sans cesse tantôt d'un côté tantôt de l'autre (p. 259). » Plus loin, à propos de l'obstination de Wilberforce à demander l'abolition de la traite des nègres : « Une idée fixe, dans un cerveau, quand elle est juste, c'est la goutte d'eau qui, à force de tomber, finit par user le rocher (p. 436). » « Une vérité exposée d'une façon froide, écrit-il encore, est comme un coin émoussé, qui entre difficilement dans l'esprit des auditeurs ; la manière vive de l'avocat aiguise le coin, qui pénètre alors tout de suite (p. 479). » Sans l'émulation, dit ailleurs M. Rodière, la plus belle intelligence est une machine électrique au repos : il n'en sort pas plus d'étincelles que du cerveau le plus solide (p. 412). » A propos du vaste *Répertoire* de Dalloz, M. Rodière dit excellemment : « Il est des tâches qui ne peuvent jamais être exécutées par un seul homme. On sait bien que l'architecte d'un grand édifice ne peut pas, comme le maçon qui construit une masure, tailler lui-même la pierre ou la brique et préparer le ciment. Il suffit cependant, pour que l'architecte puisse inscrire légitimement son nom sur la façade de l'édifice, qu'il en ait dessiné le plan et dirigé l'exécution (p. 476). » Enfin, parlant de Laferrière et de son *Histoire du droit français*, œuvre vraiment monumentale et que la vie d'un seul homme ne pouvait embrasser, M. Rodière ajoute cette réflexion parfaitement juste : « Il avait tracé, dans l'ordre intellectuel, non pas un cercle, mais un angle, dont les côtés prolongés allaient sans cesse s'élargissant, sans qu'il sût trouver une troisième ligne pour les arrêter (p. 472). »

Nous sera-t-il permis, après cela, de hasarder quelques critiques ? L'auteur lui-même ne nous en donne-t-il pas le droit ?

> Ubi plura nitent,..... non ego paucis
> Offendar maculis.....

Nous ne parlons pas des *errata* que l'auteur ne manquera pas de faire relever dans une nouvelle édition : « Labéon » au lieu de « Capiton » (p. 67, ligne 7), une phrase tronquée (p. 433, lignes 8 et 9), et quelques autres de moindre importance. Signalerons-nous quelques expressions risquées, comme « (l'esprit) *perlucide* (p. 91) ; » des archaïsmes, comme « *civiliste*, » « *conjouissance* (p. 464) ; » quelques antithèses forcées ou même choquantes ? Dénoncerons-nous la trop grande importance attribuée aux *Dictionnaires* de M. Bouillet, cités souvent comme autorité méritant réfutation (p. 30, 52, 85, 90) ?... Ce ne serait peut-être là que des chicanes ; et nous voulons prendre la liberté de soumettre à M. Rodière notre impression tout entière sur son travail. Nous avouons d'abord n'avoir pas parfaitement saisi le fondement et la raison de la distinction proposée par l'auteur, entre « légistes » et « jurisconsultes (p. 2). » Plus loin (p. 80), ses conjectures sur le jurisconsulte Gaius nous semblent bien hasardées, surtout quand elles enchérissent sur celles déjà proposées par Mommsen. N'y a-t-il pas une certaine contradiction, au moins dans la forme, entre un passage de la page 480, où l'auteur rappelle que M. Dupin réussit à faire assimiler le duel à un meurtre, « CE QUI FUT HEUREUX, » ajoute l'auteur, et la note de la page suivante, où on lit : « Il est vrai, cependant, que le duel est un délit qui ne peut être assimilé à aucun autre ; ce ne sont point des peines corporelles qui peuvent arrêter l'esprit de vengeance ; etc...? » Je connais des littérateurs qui seraient peu disposés à accepter sans conteste la définition du BEL ESPRIT donné par M. Rodière : « Un bel esprit, c'est un homme qui ne prend pas la vie au sérieux, et qui suppose qu'on n'a rien de mieux à y faire

Digitized by Google

qu'à plaisanter de tout (p. 368). » Quelques lecteurs pourront trouver trop vives les tendresses de l'auteur pour la constitution anglaise (p. 392), quand il est obligé de s'élever plus loin contre la liberté de la presse (p. 505); et d'autres seront tentés de relever quelques passages sur « le côté grand et beau de la révolution, » sur les torts de la noblesse et « la grande faute de l'émigration... » Le philosophe chrétien s'étonnera d'entendre M. Rosière dire, dans une forme trop brève qui rend mal sa pensée, que « Dieu n'a créé aucun être pour la douleur (p. 437). » Enfin, bien que l'auteur ait eu soin d'avertir, dès le début, qu'il ne pouvait avoir la pensée de présenter une galerie tant soit peu complète de tous les jurisconsultes qui se sont fait un nom, il nous paraît cependant opportun de signaler quelques lacunes qu'il serait facile à l'auteur de combler dans une nouvelle édition de son livre. Le grand canoniste Reiffenstuel manque, à côté de Thomassin, dans un livre où l'on a fait une place à Van-Espen. C'est vainement que nous y cherchons Étienne Pasquier, le chancelier de l'Hospital, le marquis de Pastoret, Blackstone et quelques autres. Le lecteur pourrait encore critiquer certains défauts de proportion, assez inévitables dans ce genre d'ouvrages, par exemple, s'étonner de voir quelques courtes lignes consacrées aux rédacteurs du Code civil, quand il lit plus loin une longue notice de huit pages sur M. Dupin, dont la trace comme jurisconsulte ne nous paraît pas mériter et justifier cet excès d'honneur.....

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Rodière est non-seulement un livre de bonne foi, mais encore un livre de talent et de haute raison, en même temps qu'une monographie très-intéressante pour l'histoire et d'une forme très-littéraire. A ces divers points de vue, il sera lu avec fruit par l'homme du monde aussi bien que par le savant, par le littérateur et l'historien comme par le jurisconsulte et le magistrat. Nous oserions ajouter bien sincèrement qu'une nation n'est point condamnée sans remède, lorsque, au milieu des hardiesses doctrinales qui voudraient tout envahir, on voit encore la grande science du droit enseignée par des esprits fiers et élevés, rompant tout pacte avec l'erreur, toujours prêts à combattre les préjugés, à confondre la fausse science et à proposer les grands modèles en en reproduisant l'image.

L'abbé J. Tolra de Bordas,
docteur en théologie, en droit canon et en droit civil.

LA PRINCESSE AGNÈS DE SALM-SALM AU MEXIQUE EN 1867. Ses souvenirs sur la chute et la fin de Maximilien Ier, mis en français pour la première fois, accompagnés de chapitres complémentaires puisés dans les meilleures sources, et précédés en outre d'une introduction historique sur les événements du Mexique, par Philippe de Toulza. In-18 jésus de 221 pages. Paris, Palmé, 1874.

Lorsque l'empereur Maximilien tomba entre les mains des libéraux mexicains qui devaient le fusiller à Queretaro, il avait auprès de lui le prince de Salm-Salm, d'origine prussienne, qui, après avoir servi aux Etats-Unis dans la guerre de la sécession, était venu au Mexique et s'était attaché à sa fortune.

Le prince de Salm-Salm avait épousé une jeune Américaine, belle, ardente, énergique, dont le dévouement et le courage firent l'admiration des geôliers

Digitized by Google

même de l'infortuné empereur. Elle chercha d'abord à négocier la reddition des troupes étrangères de la garnison de Mexico afin d'obtenir la vie sauve de l'Empereur. Elle pénétra dans la capitale assiégée, retourna au camp libéral, revint encore dans la ville, et un incident de ces dangereuses allées et venues montrera comment était trempée cette virile nature :

« Quand je fus arrivée à un petit pont, assez près pour voir les visages de nos soldats, on fit feu sur moi. Je m'arrêtai, pensant que ce coup de fusil était une invitation à attendre quelque caporal envoyé pour reconnaître. Je vis en ce moment les soldats formés en peloton se rapprocher du parapet, et, avant que j'eusse même soupçonné ce qu'ils voulaient faire, j'essuyai leur décharge en plein. Les balles sifflèrent autour de ma tête; l'une d'elles effleura mes cheveux... J'étais plus furieuse qu'effrayée. Il était par trop stupide de tirer ainsi sur une femme seule, comme si elle eût été de force à enlever la batterie. Mon premier mouvement fut de m'élancer pour tomber à plomb sur ces imbéciles et leur caresser les oreilles avec ma cravache. »

Elle ne réussit pas dans ses démarches, courut de Mexico à Queretaro à soixante lieues de distance, de Queretaro à Saint-Louis à soixante lieues plus loin pour trouver Juarez, revint à Queretaro, fut la première à pénétrer auprès de l'Empereur prisonnier, retourna auprès de Juarez lui demander au moins un sursis et l'obtint. Immédiatement, elle reparut pour Queretaro voyageant jour et nuit sur des chemins défoncés, par une pluie torrentielle, parfois à pied quand la diligence ne pouvait avancer. C'était un grand cœur qui battait dans la poitrine de cette vaillante amazone.

Mais le sursis n'était pas la grâce des prisonniers, leur sort n'était que trop prévu. Une seule chance de salut restait : une évasion. La princesse de Salm-Salm y travailla avec toute l'ardeur dont elle était capable; elle gagna plusieurs des officiers auxquels la garde de l'empereur était confiée, faillit réussir, mais au dernier moment le projet fut découvert.

La princesse fut amenée devant le général républicain : « Il ne put contenir sa fureur; elle déborda... Il me dit trouver très-étrange après les sentiments de reconnaissance que devrait m'inspirer sa bonté pour moi, que j'eusse été me mêler de corrompre ses officiers, et de le mettre, lui, dans une position difficile. — Je n'ai rien fait, général, dont je puisse avoir à rougir; rien que vous n'eussiez fait vous-même si vous portiez mes jupes. » — Escobedo l'envoya sous escorte à San-Luis. « J'étais alors furieuse; mais à présent, quand je pense à ce que je tentai, je dois avouer ma reconnaissance vis-à-vis du général et aussi du président Juarez et de ses ministres. » En effet, Juarez la reçut, dit-elle, avec sa courtoisie accoutumée. Elle renouvela ses supplications, et, la veille même de l'exécution, à huit heures du soir, elle parvint encore près de lui. Elle raconte cette scène en termes émouvants; Juarez fut bienveillant mais inébranlable dans sa résolution... Le lendemain, l'empereur Maximilien expiait par son sang les illusions généreuses de sa vie.

Le prince de Salm-Salm fut condamné à mort, mais aussitôt gracié, et peu de temps après laissé libre de quitter le Mexique. Il tomba sous une balle française le 18 août 1870.

« Nos rancunes sur ce qu'il a pu dire et écrire contre nous s'évanouissent devant une tombe que désignerait suffisamment au respect de tous le grand mot de fidélité; » mais dans les pages écrites par la princesse, il ne se trouve pas « le moindre trait blessant à l'adresse de notre chère et malheureuse patrie. » Que la princesse de Salm-Salm veuille bien nous permettre de nous associer à M. Philippe de Toulza dans l'hommage particulier qu'il lui a rendu en publiant en français une partie si intéressante et si touchante de ses mémoires.

Léon D'Ussac.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MOIS

31 août 1874.

Les vacances de l'Assemblée nationale font un vide dans la politique, qui paraît grand surtout aux oreilles accoutumées au bruit de la tribune. Nous ne voulons ni manquer de respect à l'Assemblée ni grossir les rangs des détracteurs des institutions parlementaires; mais comment pourrait-on ne pas remarquer le peu de besogne qui se fait dans nos chambres françaises, la place exorbitante accordée aux discussions abstraites, aux querelles de parti, aux démonstrations oratoires, à l'ambition et à la vanité? En France, nous avons compris le système parlementaire comme une sorte de théâtre réel, qui rappelle assez bien ces théâtres de société où les acteurs, « gens du meilleur monde, » jouent beaucoup plus pour leur agrément que pour le plaisir des spectateurs.

Cet instinct théâtral que nous portons en toutes choses, qui corrompt la littérature et gâte la langue, s'est développé chez nous à l'excès, justement dans la mesure où s'affaiblissaient les simples et fortes vertus d'autrefois et notre goût renommé pour les idées claires et les pensées justes, tout ce qui fait le bon sens et le sens pratique. Que d'institutions ce fâcheux instinct a façonnées, ou plutôt déformées à son image! Connaît-on un peuple plus discoureur et moins agissant, où l'on soit plus désireux de paraître quelque chose et moins soucieux d'être une force utile et une vertu bienfaisante? Pour prendre un exemple, on n'a point chez nous demandé le droit d'association avec l'ardeur qu'on a mise à réclamer le droit de réunion : c'est que l'un produit des œuvres discrètes, lentes et peu sonores; l'autre produit des

Digitized by Google

discours; l'un est un droit positif et pratique, favorable au développement de la vie nationale et des vertus de toutes sortes, d'ailleurs plus sain pour la société et plus sûr pour l'État, ce qu'on nie par ignorance et préjugé; l'autre est le droit de la logomachie universelle; or, les sophistes en tous genres ont pris sur nous un tel empire, depuis un siècle, et nous ont tellement tourné l'esprit à l'envers que beaucoup de braves gens croient encore que les entendre pérorer du bec et de la plume, sans frein ni règle, est le premier devoir d'un peuple libre.

Un évêque, à ce propos, vient de dire une parole hardie; on peut la mal comprendre ou la dénaturer, mais nous la trouvons bonne et juste : « La France, a dit l'évêque de Saint-Brieuc au maréchal de Mac-Mahon, a besoin de silence. » C'est vrai, elle a besoin de ce silence courageux des âmes fortes et fières, après les grandes épreuves et les sacrifices sanglants. Elle a besoin de silence pour prier Dieu, pour travailler en paix et pour penser à l'avenir. Le vain bruit qui est depuis tant d'années toute la politique en France, est fatigant autant que stérile: il faut donc que volontairement, par une sage réforme des mauvaises habitudes de notre esprit et des traditions révolutionnaires, nous donnions aux institutions parlementaires ce caractère actif et pratique, ces allures laborieuses et sobres qui commandent d'autant plus aisément le respect que le rôle utile, ou pour mieux dire indispensable, qu'elles remplissent, est plus visible et risque moins d'être méconnu sous les surcharges d'un bavardage passionné et vide.

Pour en revenir à notre commencement, la politique pendant le mois d'août, quoique privée des débats de la Chambre, n'a pas été aussi dénuée d'intérêt que les faiseurs de journaux et de chroniques le pouvaient craindre. L'Assemblée s'est ajournée du 6 août au 30 novembre, se donnant ainsi près de quatre mois de vacances. Elle a bien fait : en principe, il n'est point bon, pour les raisons que nous venons d'indiquer, que les assemblées aient de trop longues sessions, le bavardage s'y carre trop à l'aise. L'Assemblée avait d'ailleurs besoin de repos; sa session d'été, absorbée par la politique, remplie d'accidents graves, et jonchée de ministères brisés, ne lui avait malheureusement pas laissé le loisir de s'occuper des lois, pourtant très-importantes, sur la liberté de l'enseignement supérieur et sur les cadres de l'armée. Le retard subi par ces deux lois est extrêmement regrettable. Nous avons déploré, en particulier, l'ajournement de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, loi d'un intérêt si grand pour l'avenir intellectuel et moral de notre pays, que l'on peut, sans craindre le reproche d'une sollicitude exagérée, la mettre au premier rang des lois urgentes.

Digitized by Google

Mais l'Assemblée, épuisée de fatigue et profondément divisée, n'a eu que tout juste la force de repousser la république de M. Casimir Périer et la dissolution de M. Raoul Duval; trop heureuse d'échapper à la discussion irritante et scabreuse des lois constitutionnelles, elle est partie en sautant par-dessus les articles du budget, comme les écoliers par-dessus les bancs.

A peine l'Assemblée avait-elle quitté la scène politique qu'un acteur inattendu venait l'occuper et distraire l'opinion publique. On apprenait que, dans la nuit du dimanche 9 août, l'ex-maréchal Bazaine s'était évadé de l'île Sainte-Marguerite. Au bruit de cette nouvelle, l'émotion publique a été vive et la contrariété du gouvernement extrême. Après l'évasion de Rochefort, l'évasion de celui qui fut le maréchal Bazaine a montré que le gouvernement actuel, malgré toute sa bonne volonté, était exposé à des infidélités graves, et partant à des périls sérieux. Tout le monde a fait la réflexion que, s'il n'était pas mieux obéi dans les différents services administratifs, et particulièrement dans ceux qui confinent à la politique, qu'il ne l'était dans le service pénitentiaire et des prisons, il était exposé à de singulières aventures. Nous ne pouvons pas insister plus longtemps sur un événement qui est encore mal connu et que la justice instruit.

En attendant, cette évasion, qu'elle se soit accomplie d'une façon romanesque selon le récit de l'évadé et de ses complices, ou plus prosaïquement, grâce à la complicité et à la corruption de certains agents, a ramené l'attention sur l'ancien maréchal Bazaine. Ce réveil de l'opinion publique n'a pas montré que la rigueur de ses jugements se fût adoucie : sauf quelques rares exceptions, dans lesquelles on ne peut même pas compter la presse bonapartiste, qui l'a assez lestement abandonné, le condamné de Trianon a gardé, aux yeux du pays, la plus large part dans la responsabilité de nos désastres; s'il peut en effet invoquer dans l'incurie coupable de son gouvernement, dans la faiblesse de quelques-uns de ses compagnons d'armes, dans la funeste et odieuse révolution du 4 septembre, des circonstances atténuantes, il ne saurait échapper au reproche d'avoir résumé en soi, par les erreurs de son commandement, par les calculs de sa politique, par la navrante défaillance de son caractère, toutes les fautes et tous les crimes qui ont perdu la France.

Sur ces entrefaites, nous avons eu, le 16, dans l'élection du Calvados, un indice très-significatif du mouvement de l'opinion. Le Calvados n'a en politique que des opinions modérées : le 8 février, il donnait à la fois le plus grand nombre de suffrages à des monarchistes

Digitized by Google

bleus et à des républicains roses. Aux élections partielles d'octobre 1872, le candidat purement légitimiste, et le candidat orléaniste obtenaient encore, l'un dix-sept mille, l'autre quinze mille voix, ensemble trente-deux mille voix : le 16 août dernier, le candidat légitimiste, l'honorable M. de Fontette, se présentant seul au nom de tout le parti royaliste, puisque MM. Bocher et Cornelis de Witt le recommandaient aux électeurs, n'a obtenu qu'un peu moins de neuf mille voix. Le candidat républicain a été battu également, mais avec vingt-sept mille voix, ayant perdu quinze cent voix, tandis que le candidat bonapartiste, inconnu en 1871, à peine visible en 1872, a été élu par quarante et un mille voix !

Cette nouvelle victoire du parti bonapartiste a vivement ému tous ceux qui considèrent, et à bon droit, le retour de l'empire comme le couronnement de nos défaites et la consécration de notre abaissement.

Mais il ne suffit pas de déplorer de tels faits, il faut en pénétrer les causes et ne point s'arrêter aux raisons superficielles. L'erreur commune des partis vaincus, en France, est de s'en prendre de leurs défaites à leurs adversaires, comme si les royalistes avaient mission de fonder la république, et les républicains la royauté; ou bien de s'en prendre à des alliés et d'en faire des adversaires irréconciliables par les plus injustes, les plus inopportunes et les plus folles récriminations. Rarement un parti s'en prend à soi-même, ce qui serait pourtant plus chrétien et plus exact : l'examen de conscience est une pratique éminemment salutaire pour les partis comme pour les individus, et l'on y trouve autant de lumière intellectuelle que de force morale. A notre avis, le parti royaliste manque trop à ce devoir : s'il l'eût pratiqué, si chaque fois pendant les vacances il eût organisé des réunions choisies et peu nombreuses, où les travaux de la session finie seraient examinés, où la conduite politique du parti serait passée au crible, où l'on réunirait tous les renseignements utiles et tous les indices de l'état de l'opinion et de ses fluctuations incessantes, où l'on arrêterait enfin la conduite à tenir, les vacances pourraient être fructueuses. Ces procédés si simples, que nos adversaires mettent en usage, notre parti les néglige ou les dédaigne ; que voulez-vous ? il est confiant dans un principe, il compte sur un secours surnaturel, ce qui excuse la paresse et autorise l'imprévoyance, mais surtout il craint les vérités désagréables.

Nous ne mettons pas au compte de l'action politique les lettres de quelques députés, expression isolée, souvent excessive ou inopportune

Digitized by Google

d'une opinion individuelle, laquelle a parfois le tort très-grand de se prendre, et le malheur plus grand encore d'être prise pour l'opinion de tout le parti.

Pendant ce temps, nos adversaires travaillent, agissent, se remuent, et le bon sens nous apprend que de deux hommes, l'un qui marche, l'autre qui reste assis, — le plus tôt arrivé ne sera point celui qui reste assis.

Nous savons que ces vérités sont peu goûtées et nous les disons à bon escient. Mais si tout le monde s'accorde pour masquer ou taire la vérité, qui la dira? il y a une politique de chambellans qui nous perd précisément par son silence et son aveuglement. Peut-être pourrait-on se hasarder à penser que le premier devoir est de s'employer à faire triompher sa cause, dût-on pour cela risquer de déplaire. Ainsi agiraient de bons et vrais royalistes et des Français aimant leur pays plus qu'eux-mêmes; mais cette indépendance et cette hardiesse est une vertu probablement trop difficile ou extrêmement rare, car tous les partis en manquent également. Les fautes qui rendent la république impossible sont celles qui ont perdu l'empire et qui font obstacle à la royauté : c'est l'esprit de servitude beaucoup plus que l'esprit de révolte, qui tient captive cette pauvre France, jadis grande et digne de son nom.

Il n'est pas douteux que nos révolution si fréquentes et si immorales ne soient la principale cause de cette dégradation des caractères. Voyez comme elles triomphent aisément, et comme, une fois victorieuses, elles ont de courtisans! Quelle faiblesse dans les vaincus! quelle misère dans les vainqueurs! Comme les uns sont prompts à la fuite! comme les autres sont ardents à la curée!

Comment empêcher que ces réflexions attristantes ne viennent à l'esprit, à la vue du courant politique qui emporte aujourd'hui si visiblement la France? Une nouvelle révolution se prépare dont l'empire paraît être le bénéficiaire. Pourra-t-on l'arrêter? et que faut-il faire pour lui barrer la route?

Le gouvernement paraît très-préoccupé de ce problème; il est même permis de croire que ce souci est pour quelque chose dans le voyage de Bretagne que vient d'achever le maréchal de Mac-Mahon et qui aura duré presque quinze jours. L'accueil qu'a reçu le maréchal dans ce noble pays de Bretagne a été, dit-on, très-sympathique. Notre pays qui goûte peu les abstractions, aime toujours à voir un gouvernement en chair et en os, et il lui plaît d'autant mieux quand il tient une épée; les avocats gémissent de ce goût dépravé, mais n'y peuvent rien. M. Gambetta, qui a de temps en temps des lueurs de la politique,

Digitized by Google

connaissait bien cet instinct des masses françaises, quand il s'affublait du titre de ministre de la guerre et faisait des plans de bataille. S'il avait moins ménagé sa grosse personne, il serait peut-être resté notre maître ! L'hypothèse n'est point tout à fait absurde; ayant plus de courage, il eût eu plus de bon sens. C'est une remarque déjà faite que dans notre pays, les gouvernements ne tombent que par leurs fautes, et ne meurent que de suicide.

Toujours est-il que le voyage du maréchal-président prend de plus en plus un caractère politique et une importance considérable. Le septennat, institution d'abord indécise et conditionnelle, devient chaque jour une réalité précise qui prend figure et corps, et le maréchal de Mac-Mahon, s'est plu à répéter que ce gouvernement est irrévocable pendant sept ans; on lui promet le concours d'une chambre haute faite sur mesure; on pourra dissoudre la chambre basse; bref ce sera une quasi-royauté constitutionnelle. On remarque déjà quelque chose de royal dans les allures de ce voyage et dans les hommages qu'il a provoqués. Voilà le fait, il faut d'abord se décider à le voir, ensuite l'avouer; mais après, que reste-t-il à faire? Que doivent penser les royalistes? que doivent-ils faire? Notre réponse sera simple : ils peuvent penser ce qu'ils veulent, mais ils ne peuvent plus qu'attendre.

Quand on a perdu dans le pays, à tort ou à raison, peu importe, toute action électorale, il y a peu de chose à faire; il faut éviter de commettre des fautes, et avant tout, sauver l'honneur du parti, puis voir comment on peut travailler honnêtement à regagner les positions et les chances imprudemment perdues.

Si amers que soient ces aveux, il faut les faire. La droite royaliste ne peut s'allier au parti radical et aux intrigants du centre gauche pour renverser le maréchal. Elle ne réussirait sans doute pas, mais elle se déshonorerait sûrement. Se faire par obstination ou dépit complice de M. Gambetta et de M. Thiers, ouvrir par la dissolution la porte à l'empire, est un déshonneur quelle ne peut s'infliger.

Ces considérations nous font entrevoir quels orages déchaînera la discussion des lois constitutionnelles. Nous avons heureusement le temps de les voir venir; mais on peut être assuré, à ce point de vue, que le voyage de Bretagne nous prépare de la besogne.

Ce voyage a été achevé par la traversée du département de Maine-et-Loire et un séjour à Angers. — On sait que la période électorale est ouverte dans ce département et que le parti royaliste parlementaire et septennaliste, le centre droit, compte sur le succès de son candidat, M. Bruas. Peut-être espère-t-il que le voyage du maréchal n'aura pas

Digitized by Google

été inutile à cette candidature. — Il faut remarquer toutefois qu'elle est vivement combattue, non pas seulement par le parti républicain et le parti bonapartiste, mais aussi par les légitimistes, qui d'ailleurs n'ont point de candidat. C'est une fâcheuse coïncidence pour les royalistes.

Ces diverses circonstances se réunissent pour donner à la future élection de Maine-et-Loire une importance exceptionnelle. Le triomphe du parti bonapartiste est, nous l'espérons, peu probable. Il ne paraît pas avoir dans son candidat, M. Berger, un homme aussi favorablement connu que l'était M. Le Provost de Launay dans le Calvados. Or la question de personne joue dans les élections conservatrices un rôle important. Quoi qu'il arrive, les efforts du gouvernement, les craintes mal dissimulées du parti républicain qui présente M. Maillé, maire révoqué d'Angers, montrent ce qu'est devenue en peu de mois la puissance du parti bonapartiste. — De ce phénomène très-naturel, nous avons déjà dit les causes et la raison. La France est profondément monarchique, mais elle ne comprend plus la légitimité. Quatre-vingts ans de révolutions, trois ou quatre monarchies croulant l'une sous l'autre, toutes plus ou moins malhabiles et complices de leur chute, lui ont ôté la notion de la vraie monarchie qui est la royauté. Des préjugés absurdes achèvent de fausser son esprit et d'égarer son sentiment ; trop peu d'efforts ont été faits pour dissiper cet aveuglement, en sorte que si la France retourne invinciblement à la monarchie, c'est plutôt à l'empire qu'à la royauté. — C'est précisément le sujet de craindre, et c'est pourquoi l'on ne doit pas se lasser de répéter aux partisans d'institutions vagues et temporaires, qu'en dehors de la royauté ils opposeront de vains et chimériques obstacles au puissant mouvement qui ramène l'empire. Il faut d'un autre côté, dire sans cesse aux royalistes, et surtout aux légitimistes, qu'il y a une grande imprudence à poursuivre présentement des querelles intestines, et à multiplier nos divisions ; qu'il faut, sans abdiquer aucun principe ni aucune espérance, aider le maréchal de Mac-Mahon à résister aux deux adversaires de la royauté, qui sont les pires ennemis de la France : le parti radical et le parti bonapartiste. — Et ce ne sera point trop que le concours de toutes nos forces. Autrement quelle folie et quelle responsabilité !

La principale question de la politique extérieure, question qui par plus d'un côté touche à la politique intérieure, se rapporte aux affaires d'Espagne.

Vers la fin du mois dernier, le bruit s'est tout à coup répandu que

Digitized by Google

notre gouvernement songeait à reconnaître le dictature du maréchal Serrano. — La nouvelle était invraisemblable; toutefois elle devint bientôt à peu près certaine, et prit en même temps le caractère le plus pénible pour la France, puisque l'on disait que cette démarche nous était en quelque sorte dictée par la Prusse, laquelle avait enfin résolu de se mêler des affaires d'Espagne. On apprenait d'un autre côté, avec une surprise croissante, que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche allaient faire la même démarche. L'auteur de cette agitation diplomatique était naturellement M. de Bismarck.

L'opinion européenne s'étonnait que ces vieilles et puissantes monarchies missent tant d'empressement à suivre les désirs de M. de Bismarck, et se fussent décidés à reconnaître un gouvernement de hasard. Pour nous-mêmes, si faibles que nous soyons devenus, il était incroyable que l'on fît un acte si contraire aux intérêts de la France, à moins d'une nécessité que les exigences de la Prusse semblaient ne pas pouvoir créer.

La commission de permanence, qui a tenu le 20 sa première séance politique, s'est occupée de cette grave question : M. Decazes a donné des explications, qui n'ont point été communiquées à la presse; mais il est à remarquer que, la veille de cette réunion, un journal ministériel annonçait que la reconnaissance, présentée comme un fait accompli, était encore en suspens. On apprenait à peu près en même temps que la reconnaissance par le gouvernement anglais n'était rien moins que certaine; enfin quelques jours après, le refus de la Russie était définitif. — Nous espérons que cette question malencontreuse est enfin écartée, et que nous y pourrons voir le premier échec diplomatique sérieux de M. de Bismarck depuis 1870. — Nous ne devons pas nous en réjouir bien haut; mais on peut le noter discrètement *candido lapillo*.

Dans cette affaire, le rôle du ministère français est peu connu : l'opinion française s'est alarmée, et ses avertissements n'auront peut-être pas été sans quelque effet sur l'esprit de M. le duc Decazes, que l'on accuse d'être personnellement très-hostile aux carlistes. M. Decazes ne mérite peut-être pas tous les soupçons qu'il inspire, mais comment n'être pas frappé cependant du silence complaisant, ou des termes bienveillants qu'ont pour lui les feuilles républicaines et radicales? D'où vient qu'elles poursuivaient de leurs invectives quotidiennes M. de Broglie, tandis qu'elles se taisent devant M. Decazes? Quel gâteau donne-t-il au Cerbère radical?

Il y a vraiment dans la politique des mystères : toute la presse radicale, juive et libérale, en Europe, a annoncé comme fait accompli

Digitized by Google

la reconnaissance du gouvernement espagnol par toutes les grandes puissances européennes; la presse radicale et libérale en France a fait campagne dans cette question avec M. de Bismarck, comme autrefois pour l'unité italienne et pour l'unité allemande. Les carlistes sont voués quotidiennement à l'exécration universelle pour des barbaries inventées à plaisir. Ils sont toujours battus dans la même presse, leurs victoires rarement et tardivement avouées; certains hommes sont honnis d'un bout de l'Europe à l'autre, toujours dans les mêmes journaux, et dans ces mêmes journaux, par exemple, la récente spoliation de la Propagande, cette institution soutenue par le monde entier, cette messagère universelle de la foi et de la civilisation que Napoléon Ier lui-même avait respectée, est justifiée ou passée sous silence. La même presse enfin approuve, ou, n'osant approuver, reste muette sur les indignes persécutions que souffre l'Église en Allemagne et en Suisse! D'où viennent des clameurs si concordantes, ou des silence si bien concertés?

C'est à un dessein moins mystérieux dans son origine et plus facile à pénétrer, mais non moins menaçant, qu'il faut, croyons-nous, attribuer la pensée de ce congrès de Bruxelles, convoqué sur l'initiative de l'empereur de Russie, et qui a pour but apparent de préparer la rédaction d'un code international du droit des belligérants, le tout sous prétexte d'humanité.

Nos libéraux français, toujours gobe-mouches, n'ont pas manqué d'applaudir à une pensée si généreuse. Or, parmi les articles de ce code futur, figurait tout un chapitre relatif aux corps francs qui devaient être interdits, aussi bien sur terre que sur mer. Ce chapitre seul révélait l'origine de ce congrès, très-probablement imaginé par la Prusse. La Russie a bien voulu couvrir de son pavillon cette marchandise prussienne, ayant sans doute intérêt à le faire.

Le 21 juillet, au sujet du budget des affaires étrangères, M. Jean Brunet, dans un discours plein de clairvoyance et de patriotisme, a signalé à l'Assemblée nationale les dangers et les piéges de ce prétendu zèle humanitaire. Il a fait remarquer qu'avec les principes contenus dans le programme du congrès, la défense libre deviendrait impossible : nous ne pourrions plus lever ni équiper de corps francs pour défendre nos montagnes et nos défilés. Il a rappelé très à propos la clause désastreuse du traité de Paris, en 1856, qui avait interdit la course : « Notre marine pouvait faire beaucoup de mal au commerce allemand, mais nous étions liés, c'est l'Angleterre qui nous signifia la défense d'agirsur mer contre l'Allemagne. »

Digitized by Google

Voilà encore un des legs de l'empire. La réponse de M. Decazes a été satisfaisante : il a promis que les envoyés français n'auraient le droit de rien consentir qu'*ad referendum*.

Mais combien, dans ces questions vitales, notre patriotisme est tiède et inerte, comparé au patriotisme anglais! En Angleterre, une sorte d'agitation s'est organisée, des réunions nombreuses ont eu lieu, auxquelles ont pris part toutes les classes de la population; on a imprimé à des cent milliers d'exemplaires des écrits de toutes sortes, mais jetant le même cri d'alarme, et notamment un manifeste du digne et célèbre M. Urquardt, signalant les dangers de ce congrès et les desseins qu'il masque. Bien plus, fait digne de remarque, les Anglais ont traduit, imprimé et répandu partout le discours de M. Jean Brunet. Qui a songé, en France, comme le dit dans l'*Univers* notre ami M. A. Delouche dont les articles sur cette question ont été très-remarqués, au discours de M. Jean Brunet?

Voilà un bel exemple de patriotisme vigilant et de bon sens patriotique. C'est ainsi qu'un peuple protége les droits de la conscience opprimée et l'indépendance nationale contre les écrasements de la force victorieuse; c'est ainsi qu'un peuple viril se garde au moins, pour les jours de la défaite, le droit de combattre et la liberté de mourir.

F. Levé.

Digitized by Google

BULLETIN UNIVERSEL
DE BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. *La Révolution et l'ordre chrétien*, par Auguste Nicolas. — *Béatrix*, par Mlle Maréchal. — *Après bien d'autres*, souvenirs de la Haute-Egypte et de la Nubie, par Victor Meignan. — *Mémoires d'un Estomac*, traduits de l'anglais par le docteur Gros. — *Discours prononcé par Mgr Mermillod* le 13 mars 1874 à l'assemblée générale de la Société bibliographique. — *Congrès catholique italien*. — *L'Impôt du sang*, ou la noblesse de France sur les champs de bataille, par Louis Paris. — *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduite en vers français, par l'abbé F. Gaurel.

LA RÉVOLUTION ET L'ORDRE CHRÉTIEN, par Auguste NICOLAS. 2e édition, revue et augmentée. Paris, Vaton.

Nous avons fait l'éloge de ce beau livre à son apparition; nous en avons dit toute l'opportunité et combien il décrivait avec précision les raisons de craindre, les raisons d'espérer et les moyens de salut.

Hélas! une année entière s'est écoulée; la France a changé les hommes qui étaient à sa tête, et rien cependant n'est changé dans sa situation.

Aussi ne pouvons-nous que nous associer à l'auteur lorsqu'il écrit en tête de la nouvelle édition : « Une année s'est écoulée et je n'ai rien à changer, bien que cet ouvrage porte sur ce qu'il y a de plus changeant : les affaires publiques en temps de révolution. Et cependant quel long temps pour l'état où nous sommes! que d'événements importants qui eussent dû être décisifs pour nous en retirer! Le maréchal de Mac-Mahon, au lieu de M. Thiers; les honnêtes conservateurs reprenant en mains le sort de la France; le 5 août 1873 voyant disparaître de la bonne manière, par la démarche de M. le comte de Paris, ce problème de la fusion qui depuis vingt-cinq ans tenait en échec tous les bons vouloirs en les leurrant d'une chimère; la restauration de la monarchie s'offrant d'elle-même sans conditions préalables à son avénement et ne prétendant, une fois rétablie, qu'à constituer son régime de concert avec le pays; tous ces éléments de guérison, toutes ces chances de salut à l'heure qu'il est auraient dû nous faire remonter à la tête de l'Europe et nous rasseoir pour un avenir indéfini sur les larges et profondes bases du droit, de l'honneur et de la prospérité publique : tout cela avorté, nul, perdu, sans pouvoir être, ce semble, ressaisi. Nous avons tourné sur nous-mêmes, et nous nous retrouvons au point où nous en étions avant le 24 mai... Le mal est moins aigu pour l'instant et à la surface; mais il n'en est que plus effrayant. Il est devenu chronique; il sera demain légal : il nous dévorera officiellement et dans les règles que nous lui aurons nous-mêmes reconnues. Il ne sera pas même besoin, comme il a été jusqu'ici, de révolution; ce sera la révolution même de plain-pied et de plein droit. Nous n'avons plus assez d'élévation pour tomber, ce que réserve du moins la réaction; nous glissons et nous enfonçons. Le flot monte sans bruit, comme ces crues de nos fleuves grossis de la fonte des neiges accumulées des hivers, jusqu'au jour où, les digues submergées, il se précipite dans la plaine avec la voie des grandes eaux. »

Ce tableau est-il chargé? Hélas! nous le voudrions; mais qui donc pourrait être assez aveugle pour ne pas reconnaître sa triste exactitude?

Eh bien, lisons ce livre de M. Nicolas, méditons-le, propageons-le (d'autant plus facilement que cette édition paraît devoir être meilleur marché que la première), et peut-être aiderons-nous ainsi à l'œuvre de notre délivrance par la lumière que l'auteur nous aidera à répandre. E. C.

Digitized by Google

BEATRIX, par Mlle Marie MARÉCHAL. Paris, C. Bleriot éditeur.

Nous sommes un peu en retard avec Mlle Maréchal, et nous le regrettons, car son livre de Beatrix est un excellent petit roman qui ne peut susciter que de nobles pensées.

La donnée est très-simple. C'est une jeune fille de bonne famille qui est sans fortune; son oncle le marquis de Vaussay ne se voyait plus avec le père de Beatrix qui avait dissipé sa fortune. La mère de Beatrix s'était remariée avec un médecin de petite ville afin de pouvoir élever sa fille. Cette mésalliance avait séparé encore davantage les deux branches de la famille de Vaussay.

A la mort de son beau-père, Beatrix se retrouve sans fortune avec un jeune frère et une mère infirme à sa charge.

Un prêtre, devoué à la famille de Vaussay, veut alors tenter un rapprochement, et, de concert avec la marquise de Vaussay, il fait entrer Beatrix chez son oncle comme institutrice de ses cousines, sans qu'il sache que cette institutrice qui tous les jours s'insinue de plus en plus dans son affection, est sa nièce.

Ces situations difficiles sont traitées avec une grande délicatesse et dénotent chez Mlle Maréchal un véritable talent d'observation, en même temps que son style est plein de chaleur et d'élévation.

Tout finit par le mariage de Béatrix avec un de ses cousins, fils d'un troisième frère de son père. Toutefois nous aurions peut-être préféré, bien que tout soit amené avec la plus grande délicatesse, que ce cousin n'eût pas été d'abord fiancé à une des élèves de Beatrix.

C'est une situation qui se retrouve dans bien des romans, mais qui tient un peu du lieu commun. De plus, il y a quelque chose de choquant dans cette situation, bien que toutes les parties soient heureuses de ce dénoûment et que la cousine de Béatrix reconnaisse qu'elle n'aimait pas réellement son fiancé.

Maintenant ce roman peut-il être mis entre les mains des jeunes filles? Eh bien, nous ne le croyons pas et nous ne le voudrions voir qu'aux mains des jeunes femmes.

Quelle que soit la chasteté de toutes les pages de ce charmant petit livre, il y a néanmois toujours une peinture de sentiments tendres et passionnés que nous ne croyons pas utile de mettre trop tôt sous les yeux de jeunes filles chrétiennes.

Je ne parle pas des autres; celles auxquelles on laisse lire les feuilletons des journaux quotidiens et les romans de la *Revue des Deux-Mondes*, ne pourraient qu'être édifiées par la lecture de Beatrix. E. C.

APRÈS BIEN D'AUTRES. Souvenirs de la Haute-Egypte et de la Nubie, par Victor MEIGNAN. Paris, Renouard, 1873. In-8.

Il y a peu de voyageurs intelligents qui résistent au plaisir de publier leurs impressions. Les lieux qu'ils ont parcourus ont beau être depuis longtemps connus, ils pensent toujours avoir quelque chose de nouveau à dire; et souvent ils n'ont point tort. Il y a tant de manières de visiter un pays et de le décrire après l'avoir visité, qu'on peut espérer être encore intéressant et original, même « après bien d'autres. »

C'est ce qu'a pensé un jeune voyageur, aussi intrépide que distingué, qui a trouvé de cette façon un noble et utile emploi pour des loisirs que la plupart se plaisent à remplir si mal. Le récent voyage en Egypte de M. Victor Meignan n'est évidemment qu'un modeste début littéraire, auquel on pourrait faire plus d'une critique de détail; mais l'ensemble se lit facilement et offre un attrait qui manque à beaucoup de gros livres. Comment faire de l'érudition sur l'égyptologie après Champollion, Lehonne, Rougé, Lepsius et M. Mariette? Comment parler de monuments tant de fois décrits, de découvertes en quelque sorte classiques? M. Meignan s'en est bien gardé : il a restreint le cercle de ses observa-

Digitized by Google

tions à celui d'une simple promenade sur les bords du Nil. A d'autres le désert et les fouilles savantes dans le sable séculaire; M. Victor Meignan à voulu voir vite ce dont tout le monde parle sans l'avoir jamais vu. C'est un mérite qui n'est pas assez commun pour n'avoir point son prix très-réel.

Tout d'abord, le touriste avec quelques amis a choisi un mode de transport qui permet de faire très-commodément un voyage qu'on croirait de loin fort difficile. Il a été à Boulacq sur un vaste bateau, vulgairement appelé *cange*, et, remontant lentement le Nil, il est resté trois mois dans cette maison flottante, qu'il abandonnait le matin pour faire des excursion le long du fleuve, qu'il retrouvait le soir pour y passer tranquillement la nuit. « Etre toujours chez soi, et toujours avancer; voyager dans sa maison sans secousses, sans la trépidation d'une machine à vapeur, sans les cahots d'une route, sans le hennissement des chevaux de poste, il me semble, dit M. Meignan, que ce serait là le rêve de bien des gens! Notre embarcation est vraiment charmante. Tout à fait à l'avant, la cuisine est établie sur le pont. A l'arrière se trouve notre appartement. Il se compose de huit pièces. Nous pûmes donc (ils étaient quatre) nous donner le luxe de deux salons, et avoir chacun notre chambre à coucher. Notre plafond formait une dunette où nous avions disposé des canapés et des fauteuils. C'est sur cette dunette que nous montions le soir pour admirer les étoiles... »

Les tombeaux des rois, les fameuses pyramides sont naturellement le premier monument qui attire l'attention des voyageurs. Puis, après des détails historiques un peu longs sur les diverses dynasties égyptiennes vient une très-curieuse et très-neuve description de la ville de Siout. De là à Abydos il n'y a pas très-loin : le temple antique a été récemment déblayé par ordre du vice-roi, de sorte qu'on jouit en y entrant d'un spectacle inconnu que les écrits des savants n'ont point trop défloré et que M. Meignan a fort bien rendu. Un monument beaucoup plus moderne et non moins ancien, c'est le temple de Dandérah, achevé sous Néron. Tout près du Nil, on rencontre un troisième temple, celui d'Ombos, belle construction ptolémaïque, placée à la séparation de la Haute-Egypte et de la Nubie; et ce sont là autant de sujets de promenades pour notre voyageur, dont les récits traduisent agréablement les divers souvenirs. Assouan, avec son vaste bazar, est le point où se réunissent à la fois les produits du Nord et du Sud. On y offre à très-bon prix des plumes d'autruche, des massues d'ébène, des dents d'éléphants, de la gomme et des esclaves. Pour aller plus avant, il faut traverser la première cataracte, opération plus remarquable par la façon dont les Arabes la pratiquent que par le danger très-peu grave qu'on y court. A peine est-elle passée qu'on se trouve dans l'île de Philæ; on y cherche, au milieu des monuments les plus extraordinaires, la célèbre inscription de Desaix, seul résultat de l'expédition trop vantée du premier Bonaparte en Egypte. Jusqu'aux quatre grands colosses de pierre du temple d'Ibsamboul, le paysage des bords du Nil est aride et sans aucun agrément.

M. Victor Meignan n'a pas poursuivi plus loin que la seconde cataracte son ascension en Nubie. Le retour, forcément par le même chemin, est moins intéressant que la première partie du voyage. Parmi les monuments visités par nos touristes, il faut citer encore le temple d'Edfon, celui de Louqsor, les colosses de Memnon, les ruines de Karnak. Puis, à Siout, ils quittent leur cange pour se rendre au Caire en simple chemin de fer. Du Caire, ils n'auraient pu manquer de se rendre au Sérapéum de Memphis, cette glorieuse découverte de M. Mariette, dont la science a retrouvé tous les mystères. Mais cette dernière visite aux tombeaux des Apis nous semble un peu écourtée; il est vrai que le sujet est connu, et que l'infatigable voya-

Digitized by Google

geur se préparait à partir pour Jérusalem et la Syrie.

Quelque rapide qu'elle soit, cette analyse suffira sans doute à faire juger de la valeur de ce nouveau voyage dans un des plus curieux pays du monde. Il y aurait encore à faire la part des créatures et des épisodes, part assez belle pour des jeunes gens fort amis de la chasse et qui n'ont pas brûlé en trois mois moins de huit mille cartouches. Enfin, nous ne parlerons que pour mémoire de trois ou quatre planches, dont M. Victor Meignan a fait suivre son volume : elles n'ont pas, il faut l'avouer, une grande importance ; et elles font d'ailleurs regretter l'absence d'une carte élémentaire des bords du Nil, qui aurait été fort nécessaire pour suivre de plus près chacune des excursions dont se compose ce simple mais attachant récit.

G. Baguenault de Puchesse.

Mémoires d'un Estomac, écrits par lui-même, pour le bénéfice de tous ceux qui mangent et qui lisent, et édités par un ministre de l'intérieur. Traduit de l'anglais, sur la 8e édition, revue et augmentée, par le docteur Gros, médecin en chef de l'hôpital de Boulogne-sur-Mer. Librairie Baillère et fils, 19, rue Hautefeuille.

Sous ce titre bizarre, qui promet déjà beaucoup d'originalité et d'*humour*, il vient de paraître une courte, mais fort piquante satire, traduite de l'anglais sur la huitième édition, par le docteur Gros. Cette amusante petite brochure raconte avec détail les peines intérieures d'un estomac britannique (fort spirituel, par parenthèse), ayant eu des sujets légitimes de se plaindre de son sort, depuis l'instant où il fut privé « de la délicieuse nourriture, d'une saveur amygidalne et d'un goût si suave, » que lui prodiguait sa mère, pour être confié aux soins d'une nourrice imprégnée de genièvre, jusqu'au moment où, après avoir épuisé les pharmacies et les ordonnances des plus célèbres médecins, l'Estomac en question, plus heureux que beaucoup de ses collègues, trouve enfin le régime qui lui convient. Régime de Gargantua, il faut bien le dire, et dont un estomac parisien serait fort étonné ; mais les brouillards de la Tamise amènent sans doute des exigences, heureusement inconnues aux rives de la Seine.

L'Estomac commence donc ses espériences dès l'état de *baby*, et raconte fort drôlement toutes ses sensations et ses révoltes. Les premières médecines, accueillies avec une indignation qui s'exhale par des cris aussi perçants qu'inutiles, amènent un redoublement de persécutions..... « Il me semble, dit tristement l'Estomac, que les eaux du Phlégéton avaient été remuées pour m'être administrées pour mon bénéfice particulier. » La bouillie, mal faite ou falsifiée, provoque encore de douloureux gémissements. Mais c'est bien autre chose quand le propriétaire de l'Estomac est mis au collége, et se console à force de gâteaux et de sucreries, sans compter les régals extraordinaires. Il y a surtout une certaine histoire d'huîtres avalées en cachette avec accompagnement de *porter*, racontée avec le sérieux le plus comique, où l'Estomac cherche à deviner la nature des nouveaux et singuliers hôtes qu'on lui présente. Les suppositions auxquelles il se livre à ce propos, dépassent tout ce que l'on peut imaginer ; nous en laisserons le plaisir de la découverte à nos lecteurs.

Et le premier cigare ! Encore une description, sérieusement confidentielle, qu'il faut lire.

Après le collége, l'Estomac suit son propriétaire à l'une des grandes Universités, et là il est soumis à de nouvelles et plus cruelles épreuves : déjeuners d'amis, dîners fins, mets exotiques, vins de toute provenance..... L'Estomac se met décidément en insurrection, et, pour le dompter, on a recours à tous les médecins connus, dont les ordonnances sont des plus contradictoires. Un dialogue fort mordant entre un homœopathe et un allo-

Digitized by Google

pathe mérite d'être cité, et nous y renvoyons nos lecteurs avec confiance. L'auteur donne évidemment la préférence à l'homœopathie, mais en basant cette préférence sur la parfaite innocuité de ses remèdes, et nous doutons fort que ce motif de recours en grâce soit goûté par les homœopathes.

Après tant d'essais, l'Estomac se trouve de plus en plus malheureux, et continue ses doléances d'un accent pénétré.

..... « La belle Rosemonde elle-même eut l'option du poison et du poignard. On ne m'a jamais donné le choix de l'un ou de l'autre, ou, croyez-moi, j'aurais eu bientôt terminé mes souffrances par le dernier. Le tyran de Syracuse, ou le musicien couronné de Rome, n'aurait pu inventer rien au-dessus des tourments auxquels je fus si impitoyablement soumis.

..... « Ne me condamnez donc pas, mais ayez plutôt pitié de mes souffrances, et soyez averti de ne jamais livrer votre pauvre intérieur sans défense à des douleurs et à des indignités semblables. »

Arrivé à cette période de son existence, le propriétaire de l'Estomac devient amoureux, ce qui n'arrange nullement les affaires de ce dernier.

L'indignation avec laquelle l'Estomac raconte les épreuves que lui fait subir la passion de son maître, est fort amusante, mais nous en avons assez dit pour qu'il ne soit pas nécessaire de multiplier les citations, et nous préférons engager nos lecteurs à se procurer cette piquante petite brochure, où l'on trouve, sous une forme humoristique, beaucoup de réflexions très-justes et très-fines, ainsi que des conseils qui ne sont pas à dédaigner. Le docteur Gros s'est parfaitement acquitté de sa tâche de traducteur, complétée par quelques notes et des commentaires fort judicieux, et ce n'est pas à lui que l'on pourrait appliquer le malicieux dicton : *Traduttore traditore.*

Le docteur Gros possède la langue anglaise d'une manière tout à fait remarquable, et malgré l'extrême difficulté de faire passer dans une autre langue une foule d'idiotismes, ce petit opuscule a été vivement et fidèlement interprété.

Une satire contre les médecins, publiée par un médecin! Ce n'est pas là le côté le moins singulier de la chose. Que diront les confrères du docteur Gros? Il sera peut-être rudement attaqué; mais nous lui croyons assez d'esprit pour n'avoir rien à craindre quant à la défense.

DISCOURS PRONONCÉ PAR MGR MERMILLOD, le 13 mai 1874, à l'assemblée générale de la Société bibliographique. Paris, Société bibliographique, 1874. In-8 de 16 pages. 0, 20 centimes.

Le *Courrier des œuvres* fait suffisamment ce remarquable discours sur les devoirs des catholiques vis-à-vis des œuvres de presse, pour que nous puissions nous contenter de dire qu'un tirage à part en a été fait et qu'il est à la disposition du public. Ceux qui n'ont point eu la bonne fortune de l'entendre voudront au moins le lire.

CONGRÈS CATHOLIQUE ITALIEN. — Un congrès de catholique italien, qui comptait près de cinq cents membres, s'est réuni à Venise le 12 juin, sous la présidence honoraire du cardinal-patriarche, Mgr. Trevisinato, et la présidence effective du duc Salviati. Il était divisé en cinq sections; œuvres religieuses, œuvres de charité, instruction et éducation, presse, art chrétien. La section de la presse s'est occupée des livres, des journaux, des bibliothèques circulantes, de la révision diocésaine pour la publication des bureaux de renseignements, pour les journaux et la création d'une société d'encouragement de la presse catholique.

L'IMPOT DU SANG, ou la noblesse de France sur les champs de bataille, publié par Louis PARIS sur le manuscrit unique de la bibliothèque du Louvre brûlé dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, sous le règne de la Commune. Paris,

Digitized by Google

Techener, 1874. T. I, partie 1re; in-8 de XXIV-228 pages.

M. Louis Paris, directeur du *Cabinet historique*, commence la publication d'un long travail que Jean-François-Louis d'Hozier, le dernier des généalogistes de ce nom, avait offert à l'Empereur sous le tit e assez singulier et qui sentait bien son temps : *Des glorieuses marques du militaire français*. Il comprendra quatre volumes en huit parties et renferme environ vingt mille notices. C'est « l'état des officiers de tout grade tués ou blessés depuis les Croisades, jusques et y compris le règne de Louis XVI, dressé d'après les documents les plus authentiques. » Le savant éditeur lui donne son vrai titre, l'*Impôt du sang*, impôt largement et généreusement payé par une classe privilégée exempte de toutes charges. Nous serions volontiers de l'avis de M. de Montalembert, qui réclamait une place pour l'un des siens mort sur l'échafaud en 1794.

Ce sont, comme on le voit, les plus glorieuses archives de la noblesse française, et même de l'histoire de France. A ce puissant motif d'intérêt s'en ajoute un autre. Cette publication sauve une épave de la Commune, de sinistre mémoire. Le manuscrit de d'Hozier appartenait à la bibliothèque du Louvre : il y a été brûlé pendant l'incendie, sur lequel M. Paris nous donne d'intéressants détails; il serait irrémédiablement perdu, s'il n'en avait pris copie en vue d'un publication commencée déjà en 1861. Nous lui devons donc de sincères remerciments, d'autant plus qu'il a complétement respecté le travail de d'Hozier, n'y ayant intercalé qu'environ 1800 noms relevés sur les *Rôles et états de services des officiers tués ou blessés sur mer*, conservés dans les riches archives du ministère de la marine.

Chaque notice contient le nom du personnage, du corps auquel il appartenait, et l'indication plus ou moins détaillée de l'affaire où il a été tué. La première partie que nous avons sous les yeux contient 2694 notices (lettres A et B). Un volume supplémentaire sera consacré aux communications envoyées par les familles.

R. DE ST-M.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, traduite en vers français par l'abbé F. GAUREL, traduction complète. Un beau vol. in-12 de 440 p. Paris, E. Plon.

L'éloge de l'*Imitation de Jésus-Christ* n'est plus à faire : de l'aveu de tous, ce livre est le plus beau qui soit sorti des mains de l'homme. Cette œuvre admirable qui, depuis des siècles, fait les délices du monde chrétien, vient d'être traduite en vers par M. l'abbé Gaurel, prêtre du clergé de Saint-Sulpice. La traduction de M. l'abbé Gaurel, publiée avec luxe par l'éditeur Plon, n'est pas seulement un livre de piété, mais aussi une œuvre de belle littérature, qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques des hommes de goût, non moins que dans celles des familles chrétiennes.

NOTA. — Tous les livres pour comptes rendus doivent être envoyés en double exemplaire à M. le Directeur de la REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE, 11, rue Saint-Dominique.

Le Directeur-Gérant, E. LE CAMUS.

PARIS. IMPRIMERIE JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE, 29.

Digitized by Google

LE THÉATRE D'A PRÉSENT

Il y a longtemps déjà que le *Contemporain* n'a point entretenu ses lecteurs de théâtre.

Il est difficile de ne pas lui donner raison. S'il y a peu de bien à dire du théâtre, en général, à combien plus forte raison de notre scène contemporaine. C'est là une vérité que les amateurs de cette littérature malsaine acceptent difficilement. Je me rappelle avoir parlé, un jour, dans une petite ville de Normandie, contre cette corruption dramatique. Par un piquant contraste, cette conférence populaire se donnait précisément dans la grande salle de spectacle, unique et bizarre refuge des bals travestis, aussi bien que des concerts de bienfaisance. Les petits journaux de la localité, qui soutenaient avec le plus vif intérêt les actrices de la troupe, ne manquèrent point de crier au scandale et à la profanation. J'avais osé ainsi, dans le propre sanctuaire de l'art, m'attaquer aux leçons de moralité que la comédie faisait entendre à ses auditeurs : et pendant ce temps-là je me souvenais avoir vu affichée à la porte la première représentation de *Cadet Roussel, Gribouille et C^ie^*, farce éminemment immorale, dont la vertueuse feuille racontait précisément le succès et annonçait la deuxième représentation.

Cette petite anecdote, dans laquelle je demande pardon de fi-

Digitized by Google

gurer, me paraît la meilleure et la plus vive peinture de ce qui se passe aujourd'hui en fait de théâtre.

On ne manque jamais, lorsqu'il s'agit de discuter la question pratique, de savoir jusqu'à quel point il est permis d'en user ou de s'en abstenir; on ne manque point de déplacer complétement la question et de se rejeter sur un passé qui n'est plus, pour excuser un présent intolérable.

Le théâtre a toujours été un plaisir païen, d'une nature équivoque, sauvé il est vrai de ses plus grands périls par cette exclusion absolue de l'amour dans la tragédie antique; mais, ce qu'il ne faut pas oublier, ce qui coupe court à toute discussion, c'est que notre scène a renoncé absolument à toute autre peinture de la vie qu'à celle du scandale, à tout autre attrait qu'à celui du vice et de la tentation matérielle.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que la moralité de l'auditoire a baissé en proportion de l'immoralité des pièces. Les gens qui se piquent d'un certain libéralisme de conduite et qui vont au théâtre quand même, conservaient pour la plupart certaines exigences dont les directeurs de scènes devaient accepter les réserves. Il en était des pièces de théâtre comme des livres. De la même façon qu'une femme simplement honnête n'accepte point de lire certain volume fameux par son scandale; ou, si elle a eu le malheur de le parcourir, se garde bien d'avouer qu'elle en a pris une idée; tout de même, il était bien entendu, même dans le monde des consciences complaisantes et faciles, que telle ou telle pièce ne se voyait pas. Par respect pour soi-même, encore plus que pour la convenance publique, on l'abandonnait en pâture à la foule interlope des déclassés. On se faisait, sinon un mérite et un honneur, à tout le moins un scrupule de ne pas la connaître et de ne pas vouloir s'y risquer.

Puis-je bien dire, sans paraître morose et sans me donner des airs de Jérémie, qu'aujourd'hui bien des jeunes femmes et des jeunes hommes supportent sur les planches ce que leurs mères n'auraient pas voulu entendre et ce que leurs aînés auraient refusé de voir? Il y a tel vaudeville joué sous la monarchie de Juillet, dont on ne prononçait le titre qu'en baissant les yeux et qui, grâce au progrès du mal, passerait aujourd'hui pour une berquinade. Je ne sais même pas, puisqu'il faut tout dire, si la certitude des inconvenances qu'elles se donnent l'air de supporter, n'est pas pour beaucoup de personnes, relativement fort honnêtes,

Digitized by Google

une grande part de l'attrait et du plaisir. On le croirait, à voir le soin avec lequel les administrations dramatiques avertissent le public du moment scabreux et de la scène luxurieuse.

II

Cette faiblesse et cet égarement des familles ne m'ont jamais apparu d'une façon tout à la fois plus éclatante et plus navrante que l'autre jour, *aux Français*, où m'avait appelé la reprise solennelle de la tragédie de *Polyeucte*. Il faut se borner ici à raconter simplement ce qu'on a vu.

La composition du spectacle était étrange. « *Polyeucte, martyr chrétien* », pour me servir de la rubrique de Corneille et rappeler un sujet qui choquait tant les délicatesses de l'hôtel de Rambouillet et de M. de Voiture; puis *Sganarelle*, non pas le Sganarelle du *Médecin malgré lui* ou de *Don Juan*, malgré tout ce que le personnage peut avoir de vif et de risqué, mais la pièce qui porte le nom même de Sganarelle et, pour sous-titre, une explication intraduisible, qu'il aurait peut-être fallu forcer le directeur à mettre sur son affiche.

On aurait évité ainsi le piége tendu à la bonne foi et à l'ignorance de certaines familles et particulièrement de certaines familles de province. Celles-là ont encore la bonhomie de penser, d'après les vieux errements d'un temps qui n'est plus, que certaines convenances sont observées, au moins sur la scène des *Français*. Lorsque Rachel y ranimait quelques-unes des grandes conceptions de Corneille et de Racine, il y avait comme une convention tacite entre l'administration et le public, pour n'adjoindre aux grandes tragédies comme complément du spectacle, que des pièces tolérables pour un auditoire plus décent et plus réservé. Les comédies plus vertes et plus crues étaient en quelque sorte offertes à part aux amateurs, et personne ainsi ne risquait de se méprendre ni de se repentir.

Je ne sais point, sans vouloir mettre en discussion aucun nom de personne, si messieurs les administrateurs du Théâtre-Français se renfermaient alors dans cette combinaison par des motifs de moralité pure; mais ce que je sais, c'est que le public d'alors n'aurait point manqué, s'il s'était senti atteint par quelque incartade de ce genre, de prendre son chapeau et de sortir. On ne comptait

Digitized by Google

pas alors si juste avec son propre argent, et on n'aurait pas craint, pour une raison morale, de perdre au besoin un petit bout de comédie. On ne mettait pas de fausse honte à sauvegarder sa liberté, et l'on sentait avec une dignité très-ferme qu'un pareil endroit est, en définitive, un lieu public où il peut être admis dans une certaine mesure que l'on consente à s'aventurer, mais non pas à se compromettre.

Ce n'est malheureusement pas ce spectacle que j'ai eu l'autre jour sous les yeux. Il y avait dans l'auditoire beaucoup de jeunes gens et, ce qui est bien plus délicat, de jeunes filles, auxquels on avait entrepris de faire entendre ce que M. de Laharpe appelait une de nos *tragédies sacrées*. Je veux croire que les pères de famille attirés par ce dessein n'avaient qu'une connaissance bien insuffisante de notre littérature dramatique, et, en particulier, des comédies de Molière; autrement, on ne s'expliquerait guère la stupéfaction profonde exprimée par tant de physionomies, au moment où les expressions mal sonnantes du comique gaulois éclatèrent dans la salle surprise. Il faut dire aussi que l'acteur chargé du rôle principal y mettait une insistance, une affectation, une complaisance, un parti pris, faits pour rendre cette licence plus choquante et plus insupportable. J'ai pu voir, dans ces rôles scabreux, de vieux acteurs émérites, qui se piquaient d'avoir gardé là-dessus les antiques traditions, à la différence de quelques chefs d'emploi qui prétendent aujourd'hui les rompre et les renouveler. Je me rappelle parfaitement qu'au moment où arrivait dans le texte du couplet le mot scabreux, qu'il devenait nécessaire de faire entendre, ces artistes de goût, parmi lesquels je nommerai au premier rang le vieux Monrose, laissaient tomber presque sans bruit les syllabes malhonnêtes, au lieu de les articuler et de les lancer. Le public comprenait ce sous-entendu; il savait gré à l'acteur de cette espèce de désaveu, et tout se passait de part et d'autre comme il arrive entre des gens de bonne compagnie, où l'on feint de n'avoir pas entendu ce que l'autre n'est pas censé avoir dit.

Ces manières et cette tenue ne paraissent plus faites pour nous, et il y avait entre tous les acteurs comme un accord et comme une émulation à faire ressortir les intentions les plus malpropres de chaque rôle.

Il ne fallait pas alors chercher le véritable spectacle sur la scène, mais dans la salle elle-même.

Digitized by Google

A ces premiers mots mal sonnants la rougeur et la confusion montèrent, comme une bouffée de chaleur, sur tous ces fronts de jeunes filles. C'était bien là ce premier mouvement dont M. de Talleyrand a si tristement dit qu'il fallait se défier, parce qu'il était presque toujours bon. C'est à ce premier contact avec ces discours effrontés, qu'on aurait vu jadis le père et la mère se lever à la fois tous les deux, sans discussion et sans hésitation, et gagner la porte d'un pas ferme. Personne dans toute la salle n'a eu cette idée si simple et si impérieusement commandée. Aussi, au bout de quelques instants, on a vu réussir l'effort déployé par beaucoup de ces jeunes filles contre leur propre pudeur. A la place de cette rougeur honnête et décente, elles ont montré un mauvais sourire, contraint, disgracieux et heureusement invraisemblable. Quelle misère de penser qu'une jeune fille de dix-huit ou de vingt ans, sous prétexte de faire bonne contenance, se croit obligée de sourire de ces plaisanteries qu'elle ne comprend point, mais dans lesquelles un instinct infaillible lui fait pressentir la grossièreté de l'intention à travers l'équivoque des paroles. C'est là que je vis toute la différence qui existe entre la nature et l'art. Ces pauvres enfants ne connaissaient pas encore la manœuvre de l'éventail, laquelle consiste à développer d'une façon apparente ce fragile tissu, toutes les fois que les convenances vous mettent en demeure de rougir : une fois réfugiée derrière cet abri, on fait ce que l'on veut ou ce que l'on peut, et le plus souvent on cache ainsi, non pas ce que la confusion a d'embarrassé, mais ce que le sang-froid a de révoltant.

Les jeunes filles que j'avais sous les yeux, dans leur trouble naïf, fermaient leur éventail au lieu de l'ouvrir; elles approchaient leurs mouchoirs de leurs lèvres, comme pour étouffer l'envie de rire, et pendant ce temps je voyais leurs yeux se remplir de larmes retenues, et je me rappelais le beau passage d'Homère, lorsqu'il nous montre Andromaque souriant au milieu de ses larmes, au moment où son fils se rejette en arrière devant le panache éclatant d'Hector. Une d'entre elles, pourtant, d'une nature meilleure et plus franche, ne craignit point de se laisser aller à son impression réelle, ou peut-être n'eut pas la force de supporter l'offense et de contenir son indignation; elle éclata en sanglots et en larmes, réussissant mal à cacher cette douleur derrière ses mains gantées, pendant que le père, homme vulgaire et indélicat, la regardait d'un air surpris et contrarié, tant il est

Digitized by Google

vrai que tous les enfants n'ont pas le bonheur d'être bien élevés.

III

Au reste, malgré la souffrance que m'a fait éprouver ce triste épisode, je crois que les offenses de la vue portent encore plus profondément dans l'âme et y font des ravages plus irrémédiables.

Il y a aujourd'hui, et c'est là une des faiblesses, une des fautes du temps présent, il y a un grand nombre de familles, non plus seulement à Paris mais en province, et là où les bonnes mœurs avaient jusqu'ici prévalu, il y a un grand nombre de familles qui se sont laissées aller à conduire leurs enfants à des *féeries*. La question des féeries mérite qu'on en dise un mot. Elles constituent un puissant agent de démoralisation; elles travaillent d'une façon efficace et raisonnée à la corruption de la jeunesse et, par un étrange renversement des choses, les pères et les mères se sont fait un arrangement de conscience là-dessus.

Je veux croire qu'à l'origine on a pu se livrer à une méprise capable d'être justifiée dans une certaine mesure. On a joint, par une association d'idées complaisantes, le souvenir de ces charmants contes de Perrault à une pièce dans laquelle on voyait figurer des génies et des fées, des magiciens et des enchantements, monde charmant de l'idéal et de la poésie, où la nature obéit avec empressement aux caprices de l'homme, où il suffit de souhaiter un don pour le recevoir, où il n'est pas même nécessaire de prendre la peine d'être bon. Cet ordre de choses qui sourit aux imaginations enfantines, répond à un âge où la vertu n'a point encore remplacé l'innocence, où la vie commence à peine à s'épanouir.

C'est sur ce point de départ que certaines familles se sont crues autorisées à quelques dérogations de leurs principes. Il leur a paru que leurs enfants pouvaient voir représenter sans danger sur la scène ces mêmes contes et ces mêmes légendes, dont ils leur permettaient la lecture.

Laissons de côté la question de principes en matière théâtrale, pour voir ce qui est, et pour le raconter dans la mesure du possible.

Ce que l'on appelle aujourd'hui une pièce-féerie n'est pas

Digitized by Google

autre chose que l'exhibition scandaleuse et éhontée de costumes licencieux et extravagants, de danses érotiques, de gestes provocateurs, d'une sorte de harem où l'on rassemble à grands frais tout ce qui peut séduire le regard et troubler l'imagination. On est bien étonné de trouver, aux annonces de quelque paisible journal de province, dans une bonne ville où les araignées tendent, pendant une grande partie de l'année, les fils de leur toile dans la salle de spectacle, quelque avis semblable à celui-ci : « On demande des personnes d'une grande beauté, pour figurer dans la pièce de..... laquelle sera prochainement représentée. » *Textuel.* Ou encore : « Les demoiselles sans ouvrage peuvent se faire inscrire dans la pièce de..... il n'est pas nécessaire de savoir danser ni chanter. »

Ces avis n'auraient assurément pas besoin d'être mis dans les journaux pour arriver à leur adresse; et quand on en est réduit à réclamer de tels services, on n'ignore point jusqu'où il faut descendre pour les demander; aussi ces annonces ne sont-elles point du tout, comme elles le paraissent, un moyen de recruter le troupeau des comparses, mais bien un avertissement donné aux amateurs. C'est une façon détournée et cependant bien claire d'attirer l'attention sur l'exhibition qu'on prépare, et d'en montrer les difficultés pour en faire pressentir la séduction.

Mais je ne parle point ici du jeune homme qui va y préparer ses passions futures; il n'est question encore que de l'enfant. Il est à l'âge où le mot *pudeur* ne représente guère encore pour lui qu'un ensemble de précautions extérieures et matérielles. C'est sous cette forme que sa mère, sa nourrice, tous ceux dont il est entouré, ont entrepris et suivi cette première éducation. C'est au regard qu'on lui enseigne d'abord à commander; et c'est dans cet ordre de pensées qu'il concentre, dès le premier moment, toute sa jeune vertu.

Il faut vraiment n'être point père, il faut n'avoir jamais tenu un enfant entre ses bras, il faut n'avoir jamais senti dans sa main d'homme cette petite main d'enfant, fraîche, flexible et fluette, pour ne pas comprendre ce qui entre dans ce cœur par la porte des yeux. Ils sont là, le regard tendu, la bouche à demi-ouverte, immobiles et discernant à peine les fausses précautions prises pour voiler la réalité, tout en surprenant le regard. Alors se réveillent dans leur âme ces instincts mauvais, que toute créature humaine apporte en naissant, ce fond d'inquiétude fangeuse, de curiosité

Digitized by Google

malsaine contre lequel on aura plus tard tant à se débattre.

Il est bien difficile, malgré les complaisances empressées de notre imagination, de se représenter le degré d'artifice et de calcul avec lequel tout a été prévu et combiné ici, pour exciter et assouvir à la fois cette cupidité de voir et de regarder. On ne parle pas de moins de six ballets pour la même pièce; et il est tel d'entre eux qui dure plus d'une demi-heure; le reste de l'action finit par ne point compter. Le vrai fond, ce sont ces évolutions perpétuelles de costumes, de défilés, de danses, de pantomimes. Il ne nous siérait pas de rien ajouter, et nous aurions un grand regret de représenter à l'imagination ce que la raison, et une raison outragée doit seule entendre et ressentir. Mais un dernier mot, et un mot qui ne nous appartient pas, donnera la mesure exacte de ce qui se passe et fera connaître le point où l'on est arrivé. Un journal, il y a quelques jours, et je n'en veux pas citer le nom, se plaignait de la rigueur avec laquelle on force les personnages de ces féeries à revêtir ces tissus de soie rose, qu'on appelle des *maillots* et qui simulent d'une façon plus ou moins heureuse le corps humain. Le susdit journal prétendait que, dans un grand nombre de cas, il serait facile de se passer de ces maillots; et pour prouver que certains costumes sont plus indécents que tout ce qu'on peut concevoir, il citait le ballet d'une féerie, où des pensions ont fait officiellement retenir leurs places.

IV

Il y a toujours eu malheureusement une certaine condescendance et une certaine faiblesse, de la part des honnêtes gens, lorsqu'il s'agit de divertissements. On s'imagine trop communément que les hommes manquent de force et de courage, seulement lorsqu'il s'agit de leurs devoirs; la vérité est que nous sommes plus lâches encore lorsqu'il s'agit de nos plaisirs, et il nous en coûte moins de nous en abstenir que de nous borner.

Il se passe en ce moment même et à l'heure précise où j'écris ces lignes, un fait nouveau, curieux et digne d'être signalé comme l'un des symptômes les plus affligeants et les plus notoires de notre décadence. Il est d'usage depuis longtemps, dans les principales stations thermales et dans les bains de mer qui forment centre, de donner des représentations théâtrales. Il n'y a pas

Digitized by Google

très-longtemps que ce divertissement s'est établi. On s'est contenté pendant bien longtemps d'amusements plus simples et plus primitifs, comme l'attestent les *Lettres de Mme de Sévigné*, écrites des eaux de Vichy. Un concert était alors un événement, et comme on était véritablement malade, comme on venait en effet remettre sa santé, on évitait avec soin tout ce qui pouvait surexciter l'activité, ralentir la guérison, provoquer une rechute.

Aujourd'hui, il est de règle qu'on veille partout, au risque de partir pour les eaux bien portant et d'en revenir malade. Les représentations théâtrales tiennent une grande place dans ces soirées; et comme l'occasion, le désœuvrement, l'exemple, invitaient quelques familles à passer par-dessus leurs traditions de réserve et d'éloignement pour cette distraction, le choix de ces pièces se faisait avec beaucoup de soin et de discernement. On adoucissait les jeux de scène; on réduisait aux proportions d'une esquisse des passages trop vifs et trop colorés; on allait, en dépit du texte, jusqu'à pratiquer des coupures discrètes dans les auteurs les plus connus, à la grande satisfaction des mamans et même des papas.

Nous avons eu la curiosité de nous faire renseigner, pendant cette présente saison, sur le répertoire actuel de ces établissements, et nous nous sommes fait remettre une liste exacte des représentations données chaque soir. Hélas! où est le temps heureux et chaste qui se contentait de la *Demoiselle à marier*, de *la Chanoinesse*, du *Gastronome sans argent*. Aujourd'hui, les petits élèves des colléges n'en voudraient plus pour faire des charades, et je serais moi-même très-embarrassé s'il me fallait donner une idée des opérettes de troisième ordre, empruntées à des théâtres équivoques. Les premiers rôles féminins font ainsi des tournées de propagande dramatique et mettent en coupe réglée la curiosité provinciale. C'est ainsi qu'en d'autres temps, Molière promenait de ville en ville les premiers canevas de l'*Etourdi*, des *Précieuses*, du *Médecin malgré lui*. Je me plais à croire, dans l'intérêt de l'avenir, qu'au bout de deux cents années, personne ne se souviendra plus de nos grivoiseries, et qu'ayant perdu l'effronterie de s'en distraire, on n'aura plus le courage de les supporter.

Il est bien entendu que je ne m'étonne pas de voir figurer dans l'auditoire de ces pièces toutes crues, ceux que j'appellerai volontiers les déclassés de l'intelligence et du cœur. Il y a dans le monde beaucoup de gens qui se croient volontiers irréprochables

Digitized by Google

parce qu'ils ne commettent pas telles ou telles mauvaises actions en dehors de leur pensée; ils se repaissent d'autant plus volontiers du mal, qu'ils se croient plus éloignés d'y tomber, et ils ne comprennent pas que, pour n'en avoir point contracté de vice, ils n'en ont pas moins subi toute la corruption. De telles âmes sont faites pour se complaire à notre littérature dramatique; elle est la continuation naturelle de leurs pensées et aussi de leurs conversations; ils ne s'aperçoivent pas jusqu'à quel point ils la goûtent, tout en se donnant les airs de la blâmer. Ce n'est donc pas là le fait nouveau qui nous frappe; mais ce qu'il faut avoir la bonne foi de reconnaître et le courage de déplorer, c'est cette défaite avouée des honnêtes gens, qui non-seulement n'ont plus l'autorité morale de maintenir la décence sur ces scènes d'occasion, mais qui se laissent aller jusqu'à autoriser de leur présence, même accidentelle, même regrettée, ce qu'il faut appeler par leur nom, de véritables polissonneries.

Au reste, si l'on veut mesurer la différence des temps, c'est peut-être un mauvais moyen de regarder au bas de l'échelle. Il vaut mieux porter les yeux plus haut pour comprendre ce qui manque présentement à notre culture intellectuelle.

V

On a essayé de rendre à la Comédie Française quelques-uns de ses grands chefs-d'œuvre classiques. Ce n'est pas qu'on ait jamais manqué de les offrir au public dans les moments où il n'y avait personne pour les entendre; mais enfin il s'agissait de ce qu'on appelle dans le langage du métier *une reprise*. Rien de plus curieux à étudier, en pareil cas, que la direction donnée par les intéressés eux-mêmes à la curiosité publique. Il est entré dans les habitudes des journaux de recevoir des directeurs certains communiqués semi-officiels, qui, publiés dans les nouvelles diverses à titre de primeurs et de découvertes, prédisposent le public à la représentation qu'on lui prépare.

Suivant les époques, l'appât que l'on met à l'hameçon change de nature, de la même façon que les pêcheurs expérimentés n'offrent point au poisson la même amorce aux différentes heures du jour.

Il y aurait ici de véritables études à faire. On ne peut pas s'em-

Digitized by Google

pêcher de penser au vaillant Achille, caché parmi les femmes sous un costume de jeune fille, et trahissant son sexe et son courage, lorsque Ulysse imagina de lui offrir une épée. Tout de même, lorsqu'on veut intéresser notre temps, il ne faut plus lui parler, comme on le faisait pendant la jeunesse de Rachel, d'un talent vraiment poétique, d'une inspiration vraiment supérieure, du don de comprendre et de dire les vers. Nous sommes bien plus vivement saisis à cette pensée qu'on a brossé des décors inédits, qu'on a renouvelé les costumes, qu'on a grossi la suite du héros. Il y a, dans l'argent dépensé, une sorte de fascination grossière à laquelle on ne songe pas toujours à résister; et une femme qui va acheter pour vingt sous d'étoffe, aime à penser que le même magasin en a pour quarante mille francs de la même sorte. Elle n'en demande pas plus et ne le paye point meilleur marché; mais il lui semble, à vrai dire, qu'on s'est mis en frais pour elle, et elle ne laisse pas d'en ressentir quelque satisfaction.

On a poussé à bout le procédé, lorsqu'on a vu qu'il réussissait; après avoir exploité les décorateurs, on a mis en scène les tapissiers et jusqu'aux marchands de bric à brac. On a signalé à l'attention des spectateurs, dans des articles faits exprès, la provenance authentique de la canne sur laquelle s'appuie le premier rôle, ou de la tasse qui sert à prendre le café au moment du dessert. La description des toilettes passe avant toute analyse de la pièce; et lorsqu'une actrice de quelque renom joue par hasard deux actes de suite avec la même robe, il se trouve des gens qui manquent le second, sous prétexte qu'ils n'y trouvent plus d'intérêt.

Je ne crois pas, à vrai dire, ces faits absolument nouveaux et sans précédents. On pourrait, je pense, trouver dans le passé des exemples analogues; mais je n'estime pas qu'en aucun temps cette substitution de la représentation matérielle à la véritable littérature ait été poussée aussi loin. Je n'ai pas connaissance surtout que ce système ait été étendu aux classiques de notre tragédie. Il ne manque pas de gens aujourd'hui, qui se rendent aux Français, non plus seulement pour entendre du Racine et du Corneille, mais pour assister à ce qu'on appelle dans un sens qui n'a rien de politique, *la restauration* d'une époque. Les ressources de l'archéologie sont mises à contribution avec beaucoup d'intelligence et d'art; on fait revivre non pas seulement les aspects des édifices rétablis sur la toile dans leur intégrité primitive, mais,

Digitized by Google

autant qu'on le peut, jusqu'aux moindres détails du costume. La scène se transforme en une espèce de musée, et lorsque la toile se lève, quelque intérêt que l'on puisse prendre aux lamentations d'Abner, ou aux confidences d'Acomat, les sens se trouvent tout d'abord saisis, et il faut absolument regarder avant de prêter l'oreille.

On reconnaît ici, sans qu'il soit besoin d'indiquer la ressemblance du procédé, une manière qui tend à prévaloir chez beaucoup de nos peintres de portraits : la robe devient si belle, le fauteuil si richement orné, les bijoux sont étalés et fouillés avec tant de détails et de complaisance, que la figure du modèle finit par s'éteindre et par s'égarer dans cette multitude d'accessoires. Le spectateur se rappelle tout, excepté les effets dramatiques, de la même façon que, dans tel portrait fameux, il peut revoir dans ses souvenirs la couleur des vêtements et la disposition des draperies, sans que sa mémoire ait gardé assez de la physionomie qu'on a voulu lui montrer, pour reconnaître cet homme ou cette femme, s'il venait par hasard à lui serrer la main.

VI

Puisque j'ai parlé plus haut de *Polyeucte* et de l'étrange compagnie qu'on a jugé à propos de lui donner dans la farce de *Sganarelle*, il faut bien constater aussi jusqu'à quel point le grand goût a baissé, et quel intervalle immense sépare, au point de vue de l'intelligence et du sentiment, nos salles actuelles de celles que nous avons encore vues.

Le rôle de Pauline, l'héroïque épouse de Polyeucte, est joué maintenant, comme il ne l'a certainement jamais été par mademoiselle Rachel. Il faut établir cette comparaison et montrer les causes de cette infériorité.

Mlle Rachel, malgré cette rare fermeté d'intelligence qui éclate dans une correspondance récemment publiée, n'en était pas moins restée sans culture et sans éducation. Comme beaucoup de femmes et même de femmes instruites, elle ne se possédait point par la réflexion, et ne faisait de retour sur elle-même qu'à la dernière extrémité. C'était une flamme qui jaillissait en éclairs, mais qui n'avait point le cours lent et paisible d'une clarté ménagée. Il en résultait qu'elle excellait à traduire les sentiments

Digitized by Google

élémentaires et primordiaux du cœur humain, ceux qui ne comportent pas de complication. Ce fut ainsi qu'elle conquit sa première renommée par les imprécations de Camille dans les Horaces, par les cris de Phèdre, par les sanglots de Chimène.

Au contraire, lorsqu'il lui fallait exprimer des émotions plus complexes, des douleurs étouffées, des sentiments retenus, elle ne réussissait pas toujours avec le même bonheur. Le rôle de Monime dans *Mithridate* est peut être le seul, à mon gré, où elle ait eu à la scène le mérite si rare de la transparence psychologique, où elle ait laissé apparaître plus qu'elle n'exprimait réellement.

Le caractère de Pauline dans la tragédie de *Polyeucte* est peut-être un des plus beaux qu'un poète puisse rêver pour une femme. Pauline réunit dans une harmonie admirable les élans du héros et les délicatesses de la femme; les souvenirs qui lui sont restés dans son âme l'agitent comme des remords et l'inquiètent comme des tentations, sans que ce cœur si pur et si chaste s'écarte un seul instant de la tendresse et du dévouement conjugal. C'est bien là une âme naturellement chrétienne, et Corneille nous laisse apercevoir, à travers les émotions qui l'agitent, la grâce qui la tourmente et la soutient. Ce n'est plus là un de ces caractères impétueux et entiers qui font la passion et l'entraînement des tragédies grecques; Pauline est une fille du monde moderne; il lui faut quatre actes tout entiers et le départ de son mari à l'heure du martyre, pour que, suivant ses propres expressions, *sa douleur éclate*.

C'est dans cet *éclat* que Rachel était incomparable. Il y avait dans sa voix des cris et presque des hurlements d'Ariane abandonnée; c'était un amour conjugal tournant à la fureur, quelque chose comme ces haines ardentes qui s'élèvent quelquefois entre les personnes qui se sont aimées. Il me semblait alors, malgré la beauté de l'accent et la passion de l'apostrophe, que cette Pauline avait quelque chose de trop humain; elle détonnait ainsi avec sa future vocation de chrétienne, et l'effet du moment écrasait le reste du rôle.

Mme Favart n'a jamais rencontré des effets plus sûrs, des accents mieux nuancés, une interprétation plus véritablement classique. Comme la vraie Pauline, elle ne dit, pas tout ce qu'elle pense, et dans ce qu'elle dit elle n'exprime pas tout ce qu'elle sent. Il y a des gestes qui achèvent la parole; il y en a d'autres

Digitized by Google

qui la retiennent : il y a des attitudes et des jeux de physionomie que le discours impose en quelque sorte ; il y en a d'autres qui suppléent au silence et qui en comblent les vides. Le débit dramatique comporte ainsi le même phénomène que nous voyons se produire dans la diction des grands chanteurs ; ils ont l'art d'introduire des silences, des pauses, des temps d'arrêt, des points d'orgue, qui ne sont pas en effet dans la partition écrite, et où cependant la passion et la pensée principale du morceau s'expriment mieux que partout ailleurs.

Le malheur est, au point de vue de l'auditoire, que cette interprétation profonde d'une pièce ne peut pas être goûtée par tout le monde, parce qu'elle demande, pour être comprise, des conditions particulières. Lorsque Rachel donnait sur un diapason si élevé ce que j'appellerais les notes toniques de la passion humaine, il n'était besoin d'aucune préparation pour la suivre, pas plus qu'il ne faut d'éducation à l'oreille pour saisir les accords fondamentaux. Mais, lorsqu'il s'agit des sous-entendus du poëte et de la vie, il n'est plus question seulement de rendre ce que le frémissement de la voix peut faire passer dans les âmes, mais tout un ensemble de réflexions que l'étude seule peut découvrir. Le littérateur qui s'est donné la peine d'entrer profondément dans la tragédie de Corneille, y a vu assurément plus de choses qu'il n'en avait découvert en la parcourant pour la première fois ; et comme la profondeur du génie ne saurait se mesurer, il est certain que ces horizons s'étendent et s'élargissent à mesure qu'on y pénètre plus avant. Il faut un certain temps au regard pour s'habituer à discerner sous la clarté et dans l'éblouissement du soleil.

Ce n'est pas trop dire que de reconnaître dans Mme Favart la puissance de satisfaire ce besoin élevé. Elle apporte tant de sobriété et de mesure, tant d'intelligence et de clarté, tant d'élévation et de délicatesse dans ses mouvements et ses intonations, que le spectateur vulgaire s'y laisse aisément tromper. On ne voit pas, en effet, que la critique elle-même, dont la mission est pourtant de signaler ces bonnes fortunes, ait paru rien comprendre à ce qui se passait. Elle a fait son petit compte-rendu pour s'acquitter de sa besogne ordinaire et remplir l'intervalle qui lui était laissé ; mais il ne lui a point semblé qu'il y eût dans cette façon si neuve et si élevée d'interpréter Corneille rien

Digitized by Google

qui dépassât la mesure ordinaire, rien qui fît revivre les meilleures traditions.

VII

La reprise, plus récente encore, de la *Zaïre* de Voltaire ne donne pas lieu à moins de réflexions que la représentation du *Polyeucte*, et ces réflexions ne sont pas moins instructives.

Je passe, pour ne point me répéter, par-dessus la sollicitude de la mise en scène. Nous ne sommes plus au temps où un costume banal et en quelque sorte typique de Turcs traditionnels représentait indifféremment tous les Orientaux. Il est facile, au Théâtre-Français, de distinguer à première vue, dans cette foule de comparses, les gardes et leurs officiers, les derviches, les muphtis, en un mot, tous les personnages de la société musulmane, avec leurs insignes, leurs armes, la couleur de leurs manteaux et la forme de leur coiffure.

Ce n'est là, après tout, qu'un des moindres côtés ; mais ce qu'il y a de plus grave comme aussi de plus surprenant, ce qui constitue un des symptômes les plus alarmants et aussi les plus caractéristiques de notre époque actuelle, ce qui atteste l'abaissement du goût en même temps que de la littérature, c'est le fait vraiment prodigieux qu'en dépit de la façon généralement médiocre dont *Zaïre* est exécutée, le public est beaucoup plus sensible à la pièce de Voltaire qu'à celle de Corneille, à ce point que notre temps paraît destiné à réaliser le mot fameux de Voltaire, dans sa correspondance : « *Zaïre* remplace quelquefois *Polyeucte*. »

Il n'est pas besoin d'être un critique ni un philosophe pour constater du dehors cette attitude et cette impression du public ; elles éclatent d'elles-mêmes et suffiraient à frapper les plus inattentifs. Autant l'admiration des spectateurs reste froide pour le grand poëte Corneille, malgré des efforts visibles de bonne volonté, autant ici les admirations se passionnent, les cœurs se fondent, les esprits s'enflamment, au point que, du haut en bas de la salle, les bravos se mêlent aux larmes.

Il faut répéter encore une fois que cette différence d'appréciation et de sentiment ne tient en aucune manière au talent des artistes auxquels sont confiés les rôles. Il n' a y rien là qui soit

Digitized by Google

hors ligne ; il faut donc chercher ailleurs et plus profondément la cause de cette véritable aberration.

Il faut le dire tout simplement : si, à l'heure présente, la poésie actuelle de Corneille est trop forte pour le parterre habituel des Français, celle de Voltaire, née dans un esprit et dans une époque inférieurs, paraît, par ses défauts plus encore que par ses qualités, tout à fait au niveau du temps présent.

La tragédie de *Zaïre* est au plus haut degré ce qu'on appelle une pièce d'intrigue. L'intérêt y naît, absolument comme dans un drame de bas étage, non pas d'un développement intime des caractères, mais de complications morales amenées par les événements extérieurs. On y voit figurer en première ligne cette fameuse *croix de ma mère*, dont les critiques se sont maintes fois égayés et qu'ils ont eu le bon goût de ne point rappeler en cette occasion ; le service de la poste aux lettres y est également des plus actifs. Voltaire n'y a pas dédaigné jusqu'aux moyens les plus misérables, et Orosmane, après avoir frappé Zaïre, joue pendant un certain nombre de vers, avec son poignard, avant de le tourner contre lui-même. Cette émotion de couteau tiré a quelque chose de grotesque, dès qu'on a pris le parti de ne point s'en effrayer.

Il n'est pas jusqu'à l'amour et jusqu'aux sentiments qui le traduisent ou l'accompagnent, qui, dans cette pauvre pièce, ne tournent à l'effacement des caractères. Ce qui constitue l'œuvre de génie, c'est la persistance, c'est le relief de l'individualité humaine au milieu du courant des grandes passions. Ces passions qui demeurent vulgaires par leurs traits généraux, font ressortir les grands caractères et leur laissent une vie propre. C'est ainsi que, dans *Polyeucte*, l'amour non plus que la religion n'absorbent et ne confondent point les différents personnages. Pauline a sa physionomie propre en dehors de la conversion qui la couronne, comme de l'amour qui la transfigure.

> Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne ;
> Elle a trop de vertus pour n'être point chrétienne.
> Avec trop de mérite il vous plut la former,
> Pour ne vous point connaître et ne vous point aimer.

Pour Zaïre, au contraire, la religion est tour à tour une coutume ou un préjugé ; elle accepte le mahométisme par imitation et subit le christianisme par contrainte. Dans son cœur non plus

Digitized by Google

que dans celui d'Orosmane, on ne voit rien apparaître en dehors de l'amour qui les remplit tout entiers, si bien que ni l'un ni l'autre de ces deux personnages n'ont une vie propre et distincte. Le jour où l'on cherche, pour ainsi dire, le support de ces sentiments si vifs et si impétueux, on ne trouve plus que le néant.

Cette indigence du poëte suffit à la médiocrité d'un certain public. Celui-là ne demande pas mieux que de ne point réfléchir. Pourvu qu'il se sente soulevé de temps en temps par un certain souffle, il ne s'enquiert pas d'où vient ce mouvement, ni de quel côté l'âme est entraînée. Il lui suffit qu'on s'empare de ses nerfs et qu'on agisse sur eux, et il ne demande pas mieux que de prendre pour une admiration esthétique cet ébranlement en quelque sorte corporel.

Au reste, ce n'est pas seulement l'homme moral qui disparaît dans cette tempête purement physique des passions, dans cet imbroglio d'événements machinés avec plus ou moins de dextérité et de vraisemblance; ce qu'on a appelé depuis, dans un romantisme plus expérimenté, la couleur locale, cette intelligence savante sinon poétique des époques, se trouve négligée dans Voltaire, à un point qu'on ne saurait dire. Il faudrait à ce dialogue et à ces mœurs banales une mise en scène et des costumes de fantaisie, tandis que l'exactitude de l'encadrement, la vue matérielle d'un Orient véritable, font ressortir d'une façon choquante la banalité des entretiens, l'inexactitude des mœurs et l'impossibilité du langage.

Les comédiens ne se plaindront pas, cette fois, comme le faisait Rachel, lorsqu'elle refusait de jouer fréquemment du Racine, qu'ils sont écrasés par la multitude des intentions à rendre. Comme il n'y a, pour ainsi dire, rien dans *Zaïre* en dehors de la passion brutale, l'acteur chargé du rôle d'Orosmane ne laisse pas d'être embarrassé en plus d'un passage. Comme il ne découvre pas grand' chose à exprimer en dehors des transports les plus extrêmes, il se trouve entraîné à une violence de gestes qui rompt d'une manière fâcheuse avec les traditions les mieux établies du Théâtre-Français. Après avoir prononcé d'une façon passable la fameuse réplique : « Zaïre, vous pleurez! » il ne sait visiblement plus que faire à la réplique suivante : « Zaïre, vous m'aimez! » Il a imaginé alors, avec un singulier oubli de toute littérature et de toute convenance, de recevoir sa partenaire dans ses bras et de l'étreindre, comme s'il voulait l'emporter dans un

Digitized by Google

évanouissement. Ce geste et cette attitude sont exactement renouvelés d'une des scènes les plus funestes du *Sphinx*, récemment joué à la Comédie Française. Dans les traditions classiques où l'on pratiquait encore le respect de soi-même et d'autrui, ces effusions, ces abandons, ces gestes et ces baisers étaient réservés à la tendresse paternelle et filiale, dont ils sont la douce et naturelle expression. C'est ainsi qu'au second acte de *Zaïre*, personne n'est choqué de voir le frère et la sœur confondus dans les bras de leur père Lusignan. Au contraire, lorsqu'il s'agit d'autres passions, faites non plus pour commander le respect, mais bien plutôt pour éveiller les inquiétudes de l'imagination, ces mouvements de l'âme cessent d'être intéressants, dès qu'ils arrivent à l'exaspération et à la frénésie; il y a alors un instinct animal qui prend le dessus et qui efface tout le reste. Aucune passion n'est vraiment intéressante, dans la littérature comme dans l'art, qu'à la condition de demeurer encore maintenue. L'âme n'est point intéressante lorsqu'elle est vaincue, mais lorsqu'elle lutte; c'est dans le combat qu'elle se déploie aux regards de l'artiste comme à l'imagination du poëte. Lorsque la fureur prend le dessus, les traits humains eux-mêmes tombent dans la bestialité, et toutes les physionomies s'effacent dans un masque commun, lequel n'a plus rien à démêler avec la beauté.

Alors tout faiblit à la fois, et le style lui-même, au lieu d'arriver à ce degré de concentration et de limpidité, qui donnent tant d'éclat et de puissance au vers de Corneille, affecte en quelque sorte les formes négligées et incorrectes du courroux vulgaire. Le poëte abaisse son langage en même temps que sa pensée, et comme nous avons sous les yeux la fureur banale du peuple au lieu d'un idéal de sentiment, il devient tout simple et tout naturel que l'expression laisse à désirer, comme il arrive lorsqu'on s'emporte et lorsqu'on crie.

Ces courtes remarques suffiront pour faire comprendre jusqu'à quel point il me paraît triste de voir ce mauvais drame jeter dans l'émotion toute une salle que j'avais vue, sinon froide et indifférente, au moins médiocrement touchée aux grandes inspirations de *Polyeucte*.

Digitized by Google

VIII

Le goût et, il faut le dire, l'habitude du théâtre ont fait aujourd'hui de tels progrès, que des personnes sages et avisées se sont demandé très-sérieusement s'il n'y aurait pas lieu de créer *un théâtre moral*, où ce genre de divertissement serait ingénieusement tourné à l'édification des âmes. Je ne suis même pas bien sûr qu'à un certain moment il n'ait pas été question de lui donner le nom de *théâtre chrétien*, dénomination qui, en pleine civilisation moderne, aurait rappelé d'une façon singulière les *autos sacramentales* des Espagnols. Il a bien vite paru plus prudent et plus sage de ne point aller jusqu'à cette dénomination, dont les railleries des adversaires auraient pu tirer un parti fâcheux. On ne comprend guère plus un café ou un cabaret chrétien qu'un théâtre chrétien. Le malheur est peut-être que, suivant l'expression de Boileau, l'épithète *morale* ne *hurle* pas moins de se voir associée au mot théâtre, et tout de même qu'on ne se prête guère à entendre dire un cabaret moral pas plus qu'un cabaret chrétien, c'est une chose à savoir si cette alliance de mots, le *théâtre moral*, ne détonne pas pour la plupart des hommes. Aussi la gaieté publique s'est-elle emparée dès le premier moment de ce contraste. Les faiseurs d'épigrammes et de caricatures ont saisi avec beaucoup de vivacité et de bon sens l'intervalle qui sépare les habitudes et les mœurs du théâtre actuel de toute idée de moralisation.

L'œuvre n'en a pas moins tenté un certain nombre d'esprits généreux, ardents, prompts au bien et trop plains du désir de le réaliser pour examiner toujours assez bien sous quelle forme il devient possible. Il faut bien reconnaître aussi que, par manque d'habitude et de fréquentation, beaucoup d'entre eux ne se faisaient que des idées fort vagues sur les abus et les réformes, les plaisirs ou les dangers du théâtre. Par cela même qu'ils y voyaient plus d'inconvénients ou de difficultés, il leur paraissait plus opportun et plus urgent de faire servir à la cause du bien un goût si vif, des émotions si profondes et si communicatives.

Le malheur est qu'il ne suffit pas de concevoir un bon dessein ni même d'y travailler pour le rendre réalisable; il faut encore quelque chose de plus. Il faut qu'il soit possible et que le mal dont on poursuit l'abolition ne trouve pas une secrète complicité dans les âmes.

Il ne faut pas se le dissimuler : en dehors de ceux, plus nombreux qu'on ne le pense, qui vont chercher au théâtre une

Digitized by Google

pâture avouée de leurs mauvais instincts, des tentations plus séduisantes, une certaine galvanisation de leur pensée, les familles attachées aux vieilles mœurs chrétiennes, qui se laissent aller à y mettre les pieds regardent elles-mêmes cette action comme blâmable ou tout au moins comme équivoque; elles la mettent au nombre de ces volontés douteuses qui, suivant le degré de bonne foi ou de vertu, peuvent laisser la conscience sans atteinte ou au contraire la blesser mortellement. Il y a là incontestablement, quelque soin qu'on veuille apporter dans le choix des pièces auxquelles on assiste, il y a, dans les sollicitations du regard, dans les séductions de la parole, dans les arrangements du costume, dans la beauté des visages exposés sur la scène, dans le contact des voisins réunis dans la salle, des éléments de fermentation, une inquiétude ou une curiosité réveillée dans les cœurs. Chacun sait bien qu'il ne va pas pour se recueillir, et que s'il lui plaisait de reprendre en mains son âme avec quelque fermeté et quelque décision, il emploierait le succès de cet effort non pas à se dissiper dans une salle de spectacle, mais à entrer en commerce direct avec quelqu'un des maîtres de la vie humaine.

Ce goût du mauvais et du malsain, ou tout au moins du frivole, du léger et de l'équivoque est tellement inhérent à la nature humaine et rentre si directement dans l'ordre d'idées où se meut la littérature dramatique, qu'un jeune homme naïf et impatient, préservé, mais inquiet, demandait tout récemment à sa mère la permission d'*aller voir une pièce immorale*. Il comprenait avec une grande justesse d'intuition, que tel ou tel spectacle choisi, auquel on l'avait spécialement conduit, ne représentait en aucune façon le plaisir moderne du théâtre, cette jouissance mi-partie d'amusement et d'ennui, d'intelligence et de tentation, où l'esprit cherche à se reposer en même temps que les appétits à se satisfaire.

C'est donc en vain que vous inaugureriez à grands frais un nouveau genre de littérature dans une nouvelle espèce de théâtre. Ceux qui auraient assez de sagesse et d'empire sur eux-mêmes pour se contenter de ce que nous pourrions bien appeler au propre cette morale en action, auraient plus vite fait de ne point aller chercher au dehors ces émotions élevées, ce sentiment profond de la beauté, ce sentiment exquis du beau et du bien. Les émotions mauvaises ou équivoques des hommes sont faciles

Digitized by Google

à représenter sur la scène. Il y a, il faut le dire, dans la conception, l'accomplissement et la pantomime du mal, quelque chose qui parle de lui-même à nos sens, qui se comprend sans effort et qui, en dépit de toute vertu, trouve dans la corruption de notre nature un écho profond et complaisant. La vue, la pensée, l'amour du bien n'ont pas besoin de ces formes et de ces agitations extérieures; l'acte même de la pensée, qui seule est apte à nous représenter cette évocation d'un monde supérieur, porte un nom bien significatif et bien vrai : on l'appelle *le recueillement*. Il est bien évident que, pour représenter d'une façon suffisamment digne les actions particulièrement délicates, des caractères nobles et fiers, des âmes tendres et parfaites, des cœurs pleins de poésie et d'héroïsme, il y a là de tout autres difficultés qu'à échanger avec force mouvements d'yeux des répliques banales.

Alors il est littéralement vrai de dire que la mise en scène, les costumes, les gestes, la déclamation, ôtent le plus souvent à la pensée de l'auteur au lieu d'y ajouter. Le spectateur qui aurait besoin de prendre au dedans de lui-même un essor vigoureux vers les grandes vérités morales, qui devrait établir le silence au milieu du grondement de son propre cœur, pour parvenir à y entendre la voix timide et silencieuse de la raison et de la justice, se trouve, au contraire, rappelé et retenu hors de lui-même par cet appareil du dehors; il passe de la méditation interne dont il aurait besoin à une sorte de pérégrination extérieure, à une figuration où chaque événement prend un corps, chaque pensée une parole, et l'idéal lui-même une figure dans laquelle il vient s'incarner et languir.

IX

Ces bons désirs, ces velléités aventureuses, ces espérances discutables quant à leur effet, sinon quant à leur intention, ont donné naissance à une société pour l'*amélioration du théâtre en France*. Une séance solennelle à laquelle avait été conviée une assemblée tout à fait choisie, réunissait autour d'un romancier illustre, M. Paul Féval, tous ceux dont on pouvait attendre un encouragement ou un patronage. Le conférencier a fait imprimer son discours, et si j'en juge par la conformité des paroles que nous avons entendues avec les phrases que nous lisons au-

Digitized by Google

jourd'hui, M. Paul Féval doit avoir au plus haut degré cette faculté de la mémoire que Fénelon reprochait à Bourdaloue.

La petite brochure est intitulée *le Théâtre moral, causerie.* Mais l'orateur, bien qu'il ait été choisi officiellement pour servir de panégyriste et d'apôtre à la nouvelle idée, n'en a pas moins faibli sur le point principal. Ce théâtre qui, dans la pensée première d'un homme de bien, avait apparu d'abord comme une œuvre chrétienne, qui s'était ensuite rabattu sur l'idée morale, diminue encore dans le discours du conférencier, et « son programme se borne à exclure le mal, sans même oser promettre le bien » (p. 22). Et lorsqu'il s'agit, dans les pages suivantes, d'éclaircir par un exemple la théorie de la nouvelle entreprise, de donner un spécimen des pièces que l'on pourrait y jouer, on est tout étonné de lire en trois ou quatre pages l'éloge d'une petite pièce dont aujourd'hui personne ne peut plus ignorer le nom, je veux parler de *la Fille de madame Angot.* L'orateur a eu facilement raison de son auditoire, en évitant d'analyser en quoi que ce soit le livret de cette petite opérette. Il a exécuté ce tour de force de parler de la pièce et de la littérature de ces quelques actes absolument comme s'il n'y avait pas de musique. Il serait cependant plus exact et plus juste de se demander ce que deviendrait la pièce sans la musique. Si l'on voulait appliquer à l'œuvre de M. Lecoq le procédé de ces acteurs de province, qui remplaçaient les airs de la *Dame Blanche* par *un dialogue vif et animé* (sic), il ne faudrait pas beaucoup de temps pour s'apercevoir que la pièce elle-même, au lieu de présenter ce parfum d'honnêteté qu'on lui prête avec tant de complaisance, est, au contraire, des plus scabreuses et des plus risquées. Ce monde du Directoire, avec ses costumes hardis et provoquants, ce chassé-croisé de rendez-vous et de déguisements, ces tentatives de séductions très-vives, ces paroles que, sous prétexte de couleur locale, on a laissées si vertes et si crues, tout cela ne représente guère l'honnêteté telle qu'on l'entend dans ce monde élevé où l'on travaille à faire du bien. L'auteur n'a pas besoin de protester, comme il le fait, « contre ceux de ses amis qui feraient semblant de croire qu'il est venu dans cette assemblée tout exprès pour provoquer la fondation d'un théâtre destiné à jouer *la Fille de madame Angot.* » Mais enfin il est bien réduit lui-même à plaider l'honnêteté comparative, comme si le fait d'être moins décidément immorale et repoussante que telle ou telle autre conception dra-

Digitized by Google

matique constituait pour cette pièce un certificat de bonnes vie et mœurs, et comme s'il suffisait, pour devenir vertueux, d'avoir à citer quelqu'un de plus mauvais que soi.

X

Au reste, il faut bien avouer que la vue nette et précise du bien et du vrai a subi de notre temps une diminution. Beaucoup d'hommes n'ont plus par devers eux cette vue claire et infaillible qui empêche qu'on ne se trouble lorsqu'il s'agit des jugements de la morale. Je n'en veux pour preuve que l'incroyable aplomb et la fructueuse hardiesse avec lesquels on est parvenu à faire accepter au gros du public, pour une œuvre morale et salutaire, un des drames les plus effrénés que je connaisse. Il paraîtrait que c'est aujourd'hui une entreprise en vogue et qui paraît plus qu'autrefois réalisable, d'amener par la persuasion, les protestations, les recommandations de toute espèce, les familles honnêtes au théâtre. Cette croisade a été inaugurée avec beaucoup de résolution, poursuivie avec beaucoup d'habileté et de persévérance à propos des *Deux Orphelines*.

Dès le lendemain de la première représentation, on a vu paraître dans tous les journaux ce qu'il faut bien appeler de son vrai nom de *réclame*, et il n'y a pas assurément de mot plus français. Après avoir fait l'éloge des acteurs et de la mise en scène, éloge du reste parfaitement mérité, on signalait surtout aux familles la moralité de cette pièce et les bons sentiments qu'elle exprimait. La formule n'était pas variée, mais elle était significative dans sa brièveté, et, par une application nouvelle et ingénieuse, rappelait tout à fait ce que nous avons lu tant de fois dans les journaux, à savoir que *le meilleur chocolat est le chocolat*..... On est facile à persuader, lorsqu'il s'agit d'amusement; beaucoup de gens se sont hâtés de croire à ce brevet que la direction du théâtre se décernait à elle-même; ils ont feint, la veille, d'être persuadés, et le lendemain d'être satisfaits, et l'administration, qui avait constaté dans sa caisse les heureux effets de son éloquence, n'a pas manqué de faire mettre dans les journaux, après la première moisson de succès, un petit avertissement fort ingénieux, pour apprendre à ces mêmes familles que les *Deux Orphelines* étaient une pièce assez sérieuse et d'une assez grande valeur pour qu'on pût la voir une seconde fois.

Digitized by Google

Cette cuisine du succès a été complétée par une invention digne du *Roman comique*, et qui mérite assurément les honneurs de la publicité. On a vu, un beau matin, apparaître dans toute la banlieue de Paris, aux environs des églises, des mairies, des écoles, des marchands de vin, des affiches annonçant le drame du jour, comme la coutume s'en est depuis longtemps établie. Toutefois la pancarte portait au bas un avertissement en lettres fort apparentes, pour apprendre aux habitants de la commune qu'avec un certificat constatant leur présence domiciliaire dans la localité, certificat délivré gratis par le secrétaire de la commune et portant le timbre de la mairie, on serait admis au théâtre de la Porte Saint-Martin, pour y voir les *Deux Orphelines*, sans être astreint à l'obligation de faire queue et sans avoir à payer aucun supplément de location. Cette réclame administrative avec accompagnement obligé d'employés municipaux, n'est point, comme on pourrait le croire, une simple tentative non suivie d'exécution, mais, au contraire, une pratique qui s'est établie tout d'un coup, sans obstacle, et comme si les secrétaires de mairie n'avaient jamais fait autre chose toute leur vie. J'ai moi-même fait prendre pour mon compte, dans un des villages qui touchent le mur d'enceinte de Paris, une de ces pièces vraiment curieuses; le timbre de la mairie s'y trouve apposé avec un soin méticuleux et une coquetterie particulière. Un tel certificat n'est pas seulement un moyen d'entrer plus commodément au théâtre : c'est, dans toute la force du terme, une pièce curieuse, historique et qui témoigne de nos habitudes et de nos mœurs.

Ce qu'il y a de plus triste, ce n'est pas que tout ce bruit industriel se passe autour de cette pièce; ce qu'il y a de vraiment regrettable, c'est l'immoralité des scènes qu'elle étale sans aucune pudeur. Le même auteur nous avait donné, il y a déjà un certain nombre d'années, la *Grâce de Dieu*, qui n'avait pas obtenu un moins vif succès. Il suffit de se reporter à ce naïf mélodrame, pour mesurer le chemin que nous avons fait depuis ce temps-là. Il paraît que des infortunes aussi honnêtes ne suffisent plus pour nous émouvoir, et voilà sans doute pourquoi l'auteur met sous nos yeux des tableaux dont la pensée même n'aurait pas été supportable il y a quelques années. C'est ainsi que, malgré toute la moralité dont les *Deux Orphelines* font parade, on ne laisse pas d'y assister à une orgie dans une de ces petites maisons si tristement fameuses du XVIII^e^ siècle; le tableau est complet; il n'y manque

Digitized by Google

ni l'enlèvement de vigueur, ni le cortége des courtisanes entourant ces fils de famille; et, pour aggraver la peinture, on nous promène dans ces maisons où se recrutaient alors les tristes convois de femmes dont il est question dans Manon Lescaut. Dans un autre acte, nous voyons un magistrat trompé par celle qui porte son nom, deux hommes du peuple, deux frères amoureux de la même fille et se battant entre eux à coups de couteaux, pour s'en disputer la possession; les choses sont, au reste, si bien arrangées, que l'assassin ne manque pas d'avoir raison, et que tout le monde éprouve une vive satisfaction et un véritable soulagement en le voyant ouvrir le ventre à son frère.

Je ne commettrai pas l'injustice de trouver cette pièce plus mauvaise qu'une autre; je suis prêt même à lui reconnaître un certain mérite littéraire. Il ne manque pas depuis longtemps de drames remplis de crimes, agités par les passions, déshonorés et souillés par le sang; mais ce qu'il faut prendre pour un signe caractéristique de notre époque, c'est cette prétention bizarre de faire passer ce redoublement de crimes et de corruption pour un enseignement dont on puisse profiter. Il faut vraiment avoir perdu une certaine rectitude du sens moral : lorsque le bon sens moral a fléchi dans l'ordre de la vertu, il est vraiment bien difficile de l'y rétablir, et il est bien mal disposé à suivre les conseil dès qu'il a perdu, pour ainsi dire, la faculté de comprendre.

X

Sans vouloir répéter contre le théâtre les anathèmes théologiques de Bossuet ou les déclamations philosophiques de Rousseau, il est assurément permis d'en dire tout haut son opinion et au besoin de porter contre lui un jugement sévère.

Ne serait-il pas temps de renoncer à une confusion qui dans les idées manque de justesse, et de bonne foi dans les personnes? On nous entretient sans cesse, ou de ce que le théâtre a été à une autre époque, ou de ce qu'il pourrait devenir avec d'autres errements. On nous le montre, par exemple, dans l'antiquité grecque, élevé à la hauteur d'une institution nationale et religieuse, et donnant tour à tour aux traditions mythologiques une vitalité nouvelle, comme aux légendes de la patrie une éclatante consécration. A défaut de conditions semblables pour le théâtre, on se complaît dans le tableau des services que pourrait rendre

Digitized by Google

une littérature dramatique, capable d'intéresser les esprits au vrai et au bien, et de borner les émotions de l'auditoire à des sentiments nobles et généreux.

Le malheur est qu'on nous entretient ici tantôt d'un passé qui n'est plus, tantôt d'un avenir que rien ne présage. Il faut laisser ces variations complaisantes à ceux qui font à leur loisir de l'archéologie ou de la littérature. Pour nous, nous n'avons point entendu parler ici d'autre chose que du théâtre présent, avec les pièces qu'il affiche et les spectacles qu'il offre; et dans ces limites d'une réalité que rien ne peut contredire, on est forcé d'avouer qu'une personne honnête ne peut guère avoir la prétention d'y aller chercher aujourd'hui sa distraction et son plaisir. Il faut trop passer par-dessus ses habitudes d'esprit et de cœur, trop faire violence non pas seulement à une délicatesse raffinée, mais à l'honnêteté la plus vulgaire, pour trouver un peu de ce calme et de ce repos qu'on attend à bon droit des divertissements permis. Il est impossible qu'une âme un peu bien née, un peu familière avec les jouissances intérieures de l'intelligence, n'éprouve pas une souffrance réelle, souffrance morale qui domine tout le reste et l'empêche de se prêter à ce qui peut mériter d'être compris. Il faut vraiment, pour se donner avec complaisance à de telles pensées, il faut, comme le disait Homère des esclaves, avoir perdu la moitié de son âme.

Je m'abstiens d'insister sur cette pensée, je la livre aux méditations de quiconque voudra l'entendre, et je me sens si loin d'accueillir sur ce point aucune objection que je prendrais toute contradiction pour un aveu et pour une espèce de confession. Il n'est pas douteux que beaucoup d'hommes trouvent encore dans ces aventures burlesques, dans ces rencontres saugrenues, dans ces situations risquées, dans ces luttes violentes, dans cette nature de convention, une pâture quotidienne, sinon une distraction véritable; et je suis prêt à reconnaître que, malgré ces inconvénients, ce plaisir est peut-être encore d'une nature plus relevée que le jeu ou la boisson; mais il ne faudrait peut-être pas le priser beaucoup plus haut; il se borne à représenter ce minimum de musique, de littérature, de pensée, d'un ordre inférieur qui suffit tant bien que mal à la consommation de natures incapables de goûter l'idéal par l'enthousiasme, comme de prendre possession de leur âme par la réflexion.

Antonin RONDELET.

Digitized by Google

LA POLOGNE

PENDANT L'INVASION PRUSSIENNE

Au mois d'août 1870, j'étais parti pour la Normandie le cœur gros des revers qu'avait déjà éprouvés la France, mais plein d'espérance dans son indomptable énergie et dans la vaillance innée de ses enfants. « Elle en a vu bien d'autres, me disais-je, durant sa longue et glorieuse odyssée à travers les siècles, et cette fois, comme naguère, elle en sortira victorieuse. » Tout entier à cette pensée, je me mêlai aux ouvriers des fabriques et des ports, aux paysans des plantureuses campagnes normandes, cherchant partout à provoquer dans les âmes l'explosion d'un patriotisme ardent. Quant à la bourgeoisie, je n'en doutais pas; elle se mettrait à la tête du mouvement national pour payer noblement de sa personne et de sa fortune.

Hélas! hélas! je ne veux pas dire quelles déceptions m'attendaient, ni combien les effets répondaient peu aux démonstrations, quand même, ces démonstrations, on les faisait. Il y aurait là de tristes révélations à faire; mais aujourd'hui à quoi bon de pareilles récriminations? Le foudroyant désastre de Sedan était survenu; nos armées étaient ou anéanties ou prisonnières; Paris, déjà investi par l'ennemi, n'était plus abordable pour ceux de ses habitants qui auraient voulu y rentrer. Le siége étant commencé, que

Digitized by Google

faire? J'avais quitté pour deux mois seulement, et mon foyer domestique, et des amis bien chers; maintenant j'étais, comme bien d'autres, forcément exilé. C'était la rupture subite de toutes les attaches de la vie, une sorte de mort anticipée.

Au milieu de mes perplexités et tout en espérant contre l'espérance même, je reçus d'une noble famille polonaise, à laquelle m'unissaient depuis longtemps les liens d'une amitié étroite, une invitation pressante d'aller passer dans son sein le temps que durerait cette effroyable tempête, déchaînée par Dieu sur la France. J'étais assuré d'être accueilli à bras ouverts; j'acceptai donc. Le 15 octobre, je m'embarquai au Havre sur un vapeur en partance pour Anvers, car les voies ferrées conduisant à Bruxelles se trouvaient déjà aux mains de l'ennemi. Cinq heures du soir sonnaient aux horloges de la ville quand nous sortîmes du port pour affronter une forte houle que soulevait une brise soufflant du nord-ouest. Le soleil descendait rapidement dans un horizon de nuages noirs et menaçants, qu'il illuminait de ses derniers rayons. Jamais je n'oublierai cette scène si bien en harmonie avec les sentiments tumultueux qui s'entre-choquaient dans mon âme. Comme nous étions lourdement chargés et que nous avions vent debout, les vagues bondissaient par-dessus le pont et lançaient leur blanche écume jusque dans les huniers. De son côté, la machine gémissait et mugissait comme si elle eût voulu constater ses pénibles efforts, non moins que sa supériorité sur les forces brutes de la nature. Afin d'alléger la charge de la vapeur, notre jeune capitaine mit bientôt ses voiles dehors et le cap sur l'Angleterre, pour prendre le dessus du vent. Nous voilà donc courant, ou plutôt nous élançant d'une lame à l'autre. Quelle scène magique! ici la mer rayée de larges bandes d'or ou d'opale, là plaquée de taches noires ou livides; puis loin, bien loin derrière nous, les hautes falaises de France se voilant peu à peu dans l'embrun de l'Océan agité. Etait-ce l'image de la patrie s'enfonçant à jamais dans les ténèbres d'un avenir néfaste? Toutes les voix intimes de mon cœur répondaient à l'unisson : Non, mille fois non! Puis je restai cloué à mon banc, le regard fixé sur cette France bien-aimée, qui finit par disparaître dans une nuit opaque, insondable à aucun regard humain. N'importe, j'étais toujours absorbé par je ne sais quel mélange de tristesse et d'admiration quand une vague plus forte que les autres déversa sur moi toutes ses ondes et me força de déguerpir. Sans le secours opportun du pilote, j'étais

Digitized by Google

peut-être jeté à la mer, et je m'estimai heureux de pouvoir regagner ma cabine. C'est une étrange demeure qu'une cabine de navire pendant une nuit d'orage comme celle que nous subissions. Toutes les lampes sont éteintes, l'obscurité est complète, et il vous faut des miracles d'équilibre pour vous maintenir dans un hamac, qui suit naturellement tous les soubresauts du bâtiment. Quant à dormir, nul ne pouvait y songer : force nous fut donc d'y renoncer. Vers le matin seulement nous pûmes nous assoupir; il est vrai qu'alors nous courions vent-arrière vers les bouches de l'Escaut.

Au lever du soleil, nouveau spectacle : l'orage, avec son accompagnement de grêle et de tonnerre, avait disparu; mais la brise soufflait encore avec force. Tout autour de nous une mer écumante, mais fangeuse, opaque et bordée au loin par une côte basse, nue, qui laissait à peine apercevoir au travers de la brume quelques rouges habitations, émergeant pour ainsi dire de l'abîme des flots. A cette vue, l'on comprend à merveille la lutte séculaire des Hollandais contre les invasions de l'océan, dont les fureurs mêmes ont contribué à faire la fortune de cette brave petite nation.

Cependant nous pénétrons dans l'embouchure de l'Escaut, plus semblable à un lac qu'à un fleuve. Ici, tout change encore : de grosses et lourdes barques de pêche descendent paresseusement le courant, tandis que, sur les bords, de nombreux troupeaux paissent avec délices ces pâturages imprégnés de sel marin. Autour de nous et bien loin devant nous, rien que des tableaux paisibles, rien que l'activité bienfaisante du commerce et de l'industrie. Puis, de distance en distance, quelque flèche de cathédrale ou quelque clocher de village, comme pour élever les âmes à Dieu. Quel contraste avec le mouvement fébrile que la veille encore j'avais contemplé au Havre, où l'on attendait l'arrivée prochaine des Prussiens : terrassements autour de la ville, mobiles et lignards débraillés dans la rue, habitants à demi affolés et pérorant sur la place publique, chants bachiques ou révolutionnaires hurlés à tue-tête, que sais-je encore? C'était navrant, jamais je n'avais mieux compris les horreurs de la guerre.

Traverser Bruxelles, où l'on rencontrait à chaque pas des blessés ou des prisonniers français, dont l'extérieur dénotait assez l'état de profonde démoralisation, ce fut l'affaire de quelques heures. A l'aide d'un passe-port étranger, je me hâtai de gagner Cologne, première étape prussienne, où la guerre se montrait encore à mes

Digitized by Google

yeux attristés. Il était onze heures du soir quand j'arrivai, et l'immense gare était pleine de troupes partant pour *Paris*. Il fallut attendre que ce train militaire se mît en route; je dus, par conséquent, rester spectateur silencieux mais attentif de la scène que j'avais sous les yeux. Peu de semaines auparavant j'avais vu sur les boulevards de notre capitale des bandes avinées et déguenillées y faire invasion pour accompagner jusqu'à la gare de Strasbourg nos troupes déjà dégradées par ce triomphe d'un genre nouveau. Ici, rien de pareil; trois mille hommes, me dit-on, appartenant à des armes diverses, sont là réunis, mais sans désordre ni confusion; Les officiers surveillent le mouvement; à la portière de chaque wagon se tiennent les sous-officiers, pour reconnaître leurs hommes au passage, tandis que sur le quai d'embarquement les derniers adieux des parents retardent de quelques instants seulement le moment du départ. Enfin l'immense convoi s'ébranle, quelques cris d'*A Paris!* se font entendre, mêlés à des chants nationaux; puis tout rentre dans le silence : hommes, chevaux et wagons avaient disparu dans les ténèbres de la nuit. L'horloge venait de sonner minuit : en une heure donc environ ce tourbillon était venu et avait été emporté; je n'en pouvais croire mes propres yeux.

Je n'avais nulle envie, on le conçoit, de m'attarder en Prusse, et mon unique préoccupation était d'en sortir au plus vite. Je la traversai à toute vapeur, heureux d'arriver enfin dans la Gallicie autrichienne, et où je m'imaginais devoir respirer — qu'on me passe le mot — jusque dans l'air des sympathies pour la France. Et de fait je ne me trompais guère, et je rencontrai un accueil qui dépassa mon attente. Ce fut d'abord de la part de mes nobles hôtes comme une entente générale pour m'accabler de prévenances, d'attentions, de soins délicats, afin d'éviter tout ce qui pourrait, de près ou de loin, ajouter au deuil intime qui nous opprimait, ma femme et moi. Il y eut là, chez les femmes polonaises surtout, de ces paroles touchantes, de ces épanchements affectueux qui consolent et relèvent tout à la fois. On eût dit que ces âmes tendres mettaient à panser nos blessures morales ce tact exquis avec lequel elles touchent et soignent une plaie douloureuse et profonde. Grâces leur en soient rendues! c'est un souvenir qui ne s'effacera jamais de ma mémoire, et Dieu veuille que je puisse leur en donner des preuves! Qui sait?

A peine fûmes-nous établis dans cette demeure seigneuriale, située sur une colline qui domine la plaine environnante et a pour

Digitized by Google

horizon les premières assises des Carpathes, qu'elle fut envahie par une bande d'amis et de voisins, accourus pour jouir de l'hospitalité du propriétaire. Dans ces contrées orientales de l'Europe, où n'ont pénétré qu'à moitié les habitudes de notre civilisation raffinée, mais souvent peu généreuse, les Polonais ont conservé de leurs antiques usages celui de tenir à peu près table ouverte à tous venants. L'ordre et la bonne gestion des fortunes ne s'en trouvent peut-être pas très-bien; mais, à coup sûr, la sociabilité et je ne sais quel esprit de fraternité s'en accroissent grandement. Les classes s'y mêlent sans se confondre, et tous les jours vous voyez de petits employés et des agents du seigneur local s'asseoir à sa table et, après dîner, faire avec lui un whist au salon. Cela étonne au premier coup d'œil, mais que voulez-vous? Ce sont la plupart gens dont les pères ont servi le père du maître actuel, et qui se regardent, tout petits propriétaires qu'ils sont eux-mêmes, comme faisant partie du domaine. C'est qu'au fond il y a aussi une longue transmission de bienfaits dans ces rares familles aristocratiques qui existent encore en Pologne, et paysans comme bourgeois des petites villes n'en ont pas oublié la mémoire séculaire. Je me suis souvent demandé si, après tout, cet état de choses ne valait pas mieux au point de vue social que cet individualisme absolu, cet antagonisme de classe à classe, qui minent peu à peu nos sociétés de l'Occident. Est-ce que par hasard le progrès consisterait dans la haine mutuelle ou dans l'abaissement de toutes les intelligences au même niveau d'abêtissement?

L'affranchissement des paysans, accompli depuis longtemps dans la Gallicie autrichienne, comme dans les autres parties de l'empire, a d'ailleurs produit ses effets naturels : il a rapproché les diverses classes de la société. La petite et la grande propriété s'appuient réciproquement et maintiennent entre elles de bons rapports. C'est à peine s'il reste quelques vestiges de cette grande et sauvage insurrection contre les propriétaires, que provoqua en 1846 le gouvernement du prince de Metternich dans ces contrées. Encore ces vestiges se rencontrent-ils plutôt dans les habitudes que les paysans ont gardées vis-à-vis les uns des autres, et qui les portent parfois à des actes de farouche violence. Mais n'insistons pas sur des faits qui ne rentrent pas immédiatement dans notre sujet.

A peine arrivé, je fus assailli de questions sur le véritable état de la France. Serait-elle de force à pousser la guerre à outrance

Digitized by Google

comme le voulait Gambetta? Où trouver une armée, ou de l'argent, ou des hommes? Sans doute 92 était resté dans toutes les mémoires; mais le bien-être, mais le luxe, mais les divisions politiques, ne réduiraient-ils pas notre cher pays au dernier degré de faiblesse? « C'est que, me disait un vieux comte polonais, nous avons connu tout cela, Monsieur, nos divisions nous ont perdus, nous ont rendus la proie de l'étranger. Pauvre France! elle m'a bien l'air de prendre le même chemin, et Dieu sait combien je voudrais le contraire! Elle seule nous a tendu la main, nous a recueillis et réchauffés dans son sein, a fourni à nos bannis une seconde patrie. » Mais à cette idée que la France pût recommencer pour son compte l'histoire de la Pologne, ce fut un *tolle* général; les femmes surtout se récriaient, taxant d'exagération, voire de mensonge, les bulletins prussiens, montrant contre le gouvernement de Berlin une haine que justifiait trop bien l'histoire du passé. Il n'y avait pas jusqu'aux gens de la maison qui ne partageassent cette profonde sympathie de leurs maîtres pour notre malheureuse patrie. J'avais pour me servir un vieux valet de chambre, nommé Paul, qui avait eu l'*honneur*, disait-il, de servir à Paris, pendant plusieurs années, Mme la comtesse de W.....; il s'empressa de me faire voir la connaissance réelle qu'il avait de notre capitale. Lui aussi s'attarda, en me servant mon déjeuner, par une foule de questions sur la bataille de Reichshoffen, sur le désastre de Sedan, sur la dureté des Prussiens, etc., etc. Le bonhomme avait l'âme tendre et s'apitoyait facilement; à un certain moment, je crus même voir perler quelques larmes dans ses yeux; j'en parlai à sa maîtresse : « Oui, oui, fit la comtesse, Paul est un brave homme, un vieux serviteur; mais quand il a un verre d'eau-de-vie dans la tête, ce qui lui arrive parfois, il pleure facilement.»

Un mois après j'étais à Varsovie, où mes hôtes passaient d'ordinaire l'hiver. Ici, j'étais sur un autre terrain, qui n'est certes pas celui de la liberté, et quant aux sympathies pour la France, on ne pouvait guère s'y attendre, du moins dans les sphères officielles. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg, on le sait, s'était déclaré presque ouvertement pour la Prusse, et, bien entendu, ses agents étaient tenus de suivre ses inspirations. Les choses étaient même poussées si loin à cet égard que les télégrammes prussiens étaient reproduits en gros caractères et à la place d'honneur dans les feuilles officielles, tandis que les publications du gouvernement français ou étaient tout à fait supprimées, ou mo-

Digitized by Google

difiées à son désavantage. Je ne tardai pas cependant à m'apercevoir que tout ceci n'était qu'à la surface : on était Prussien par ordre, on était Français de cœur, et je n'en excepte ni les Russes ni les Polonais. J'en donnerai tout à l'heure l'explication.

J'avais l'âme trop assombrie, on le pense bien, pour rechercher en ce moment des rapports de société dont j'aurais été avide en d'autres circonstances. C'est toujours avec un grand profit pour soi-même que l'on interroge l'étranger sur son pays; je ne connais pas un meilleur moyen de s'instruire. Il n'y a pas un détail qui ne porte coup, et qui ne révèle, souvent d'une façon imprévue, le caractère national. Mais encore une fois je voulais me renfermer dans l'isolement, et s'il en fut autrement, j'y fus forcé par de douces prévenances.

Je connaissais de longue date certaines parties de la Pologne, et la cause de cette malheureuse nation, devenue la proie de trois despotes peu scrupuleux, avait été une des plus chères affections de ma jeunesse; mais je n'étais jamais encore venu à Varsovie, et une de mes premières visites fut pour la ville elle-même. A certains égards, elle a conservé le caractère d'une ancienne capitale; elle s'élève sur la rive gauche de la Vistule, dont la pente escarpée lui donne l'air d'être posée sur une colline. A quelque distance de la cité, l'on aperçoit la citadelle, toute prête à la foudroyer en cas de besoin; et par delà, sur la rive droite, s'étendent et le faubourg de Praga, si cruellement bombardé par Souwarow, et ces vastes plaines qui forment le caractère dominant de l'Europe orientale. Ce qui frappe tout d'abord dans cette ville, c'est l'absence de monuments anciens. Varsovie ne renferme qu'un seul édifice gothique, la cathédrale, dont l'architecture ne se distingue d'ailleurs par rien de remarquable. Partout ailleurs vous rencontrez des églises bâties à l'italienne, surchargées d'ornements à l'intérieur, mais où l'on cherche en vain ces gracieux détails, ces colonnes sveltes, ces richesses accumulées à profusion par la statuaire et la peinture dans les basiliques de l'Italie. Et de fait, ce furent des architectes italiens, enfants perdus de leur patrie, qui, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, vinrent chercher fortune dans ces froides régions et y construisirent la plupart des édifices publics et privés. La même observation peut encore mieux s'appliquer à la Russie elle-même. Il en résulte dans l'ensemble un certain aspect qui jure avec les habitudes du pays et qui enlève à la capitale de l'ancienne Pologne tout cachet national. Du reste, des voies larges,

Digitized by Google

quoique mal pavées, assez de mouvement dans les rues, une nuée d'uniformes russes allant ou venant d'un air affairé; puis, de loin en loin, des sergents de ville à la mine renfrognée, et qui sont là, disent malignement les Polonais, pour contrarier et tracasser les passants. N'oublions pas non plus les juifs avec leurs longues robes noires et sales, leurs bonnets fourrés; on les rencontre partout en Pologne, exploitant le petit commerce, trompant à qui mieux mieux et spéculant à l'envi sur le vice dominant du peuple, l'ivrognerie. Ce qui frappe encore, ce sont, à côté d'hôtels aristocratiques, des ruelles infectes et des bouges ignobles, dont nous ne voudrions pas pour l'habitation de nos bestiaux. Assurément, l'administration municipale de Varsovie aurait beaucoup à faire pour la salubrité de la ville; mais elle est entre les mains des Russes, et toute réclamation serait probablement fort mal reçue.

Ajoutons quelques détails qui serviront à nous fixer sur le vrai caractère de cette bizarre cité. A côté de la richesse et du mouvement qui en est la suite, vous découvrez je ne sais quelle teinte de tristesse et d'abandon; le découragement semble être dans l'atmosphère ambiante, pénétrer même dans les plus beaux hôtels. Sous un péristyle de grand air, des serviteurs en livrée attendent l'arrivée du visiteur; un escalier d'un noble développement vous conduit aux salons du premier, où la maîtresse de la maison vous reçoit avec ce charme particulier aux femmes polonaises. Autour de vous s'étalent les charmants colifichets de notre civilisation occidentale; aux murs sont souvent appendus les produits des grands maîtres italiens ou des écoles modernes. Tout vous séduit et vous fascine; mais en redescendant, pénétrez, si vous le pouvez, dans les cours et les dépendances de ce palais aristocratique, bientôt vous êtes surpris d'y rencontrer des escaliers noirs et mal entretenus, des appartements bas, où manquent l'air et le jour, demeures que l'on croirait destinées seulement aux serviteurs de la maison, et qui cachent sous leur abri les enfants du maître ou les amis de la famille. Est-ce négligence? est-ce avarice? Ni l'un ni l'autre; mais les fortunes ne sont plus généralement à la hauteur des positions héréditaires, et l'incertitude de la situation présente arrête presque toujours toute tentative d'amélioration ou de reconstruction. Quiconque est accablé par le fardeau du moment et peu sûr de son lendemain, n'est guère disposé à élever des monuments pour l'avenir. A l'heure actuelle, la France en sait bien quelque chose.

Digitized by Google

Néanmoins dans la disposition d'esprit où je me trouvais, j'éprouvais un certain charme à errer dans une ville pleine de souvenirs douloureux, et dont l'aspect général avait un caractère de triste grandeur. Je ne m'étonnais même pas qu'un des célèbres Canaletti fût venu autrefois à Varsovie, et qu'il y eût pris des vues qui rappellent à certains égards ses fameuses compositions de Venise.

Tet était donc le lieu destiné à devenir mon asile pendant six mois, et où je devais retrouver des amis inattendus. Effectivement, en des temps plus heureux, j'avais formé en Suisse et à Paris des relations charmantes avec plusieurs familles polonaises. Dès qu'elles eurent appris mon arrivée, elles eurent la bonté de s'en souvenir, et de leur part ce fut bientôt un assaut de prévenances, une explosion de sympathies pour la France. Si j'en avais rencontré en Gallicie, ce fut bien autre chose dans un pays dont les blessures saignaient encore des événements de 1863. On eût dit véritablement que les malheurs de la France étaient ceux de la Pologne; mais, il faut l'avouer, je ne fus pas médiocrement surpris d'entendre mes nobles hôtes maudire leurs compatriotes révolutionnaires, qui, sous prétexte de marcher à la défense de notre patrie, se mettaient à la tête de nos bandes démagogiques. « Ah! monsieur, me disait-on, si vous saviez quel mal ces gens nous ont fait à nous-mêmes; comme ils nous ont entraînés malgré nous dans les sanglantes scènes de 1863; combien de familles leur doivent la ruine qui les accable : les lâches! quand par leurs émissaires ils nous eurent bien compromis, ils disparurent; à l'heure du danger ils nous laissèrent à la merci des Russes... » Et alors c'était une foule de détails navrants sur lesquels il serait inutile d'insister. Ce que je veux avant tout faire ressortir, c'est la part si vive, si passionnée même, que les Polonais prenaient aux désastres dont souffrait alors la France. Dans la famille qui m'avait offert une si généreuse hospitalité, je vis arriver un jour la comtesse de X***, dont le nom m'était familier, mais dont les traits ne rappelaient rien à mes souvenirs. Comment en eût-il été autrement? Je l'avais connue jeune fille, toute rayonnante de sa beauté de vingt ans, et je la retrouvais grand'-mère! N'importe, nous eûmes bientôt renouvelé connaissance et elle m'accabla de questions qui me montrèrent quel intérêt profond elle portait à la lutte engagée. Passant bientôt aux communications intimes, elle me fit part de plusieurs incidents

Digitized by Google

vraiment dignes d'admiration. « Je demeure, dit-elle, à quelques lieues de Varsovie, et suis entourée d'un grand nombre de propriétaires. Or, depuis deux mois, nous sommes assaillis deux ou trois fois chaque semaine par nos paysans, qui viennent nous demander régulièrement des nouvelles de la guerre entre la Prusse et la France. « Eh bien ! s'écrient-ils souvent, où en sont les Français? reprennent-ils le dessus? Guillaume est-il battu? Bismarck a-t-il le dessous? — Non, mes amis, répondons-nous, cela va de mal en pis, et le pauvre pays de France est plus que jamais abattu. — Alors, reprit un paysan, un de ces jours derniers, c'en est fait de nous; désormais la force seule dominera ici-bas par les Russes et les Prussiens. Où est donc le juste Dieu? » Et, malgré les affirmations réitérées de leurs propriétaires, ces naïves populations persistaient à croire que notre cause ne pouvait être définitivement vaincue. Dieu veuille avoir égard à la robuste foi de ces braves Polonais !

La sympathie des habitants se manifestait souvent aussi par de petits détails qu'il est bon de noter. Quatre journaux français peuvent seuls arriver en Pologne : ce sont le *Journal des Débats*, le *Figaro*, l'*Indépendance* et le *Nord;* ce dernier, comme on sait, organe du gouvernement russe à Bruxelles. Comme cette feuille était publiée dans un pays neutre, elle était remplie de correspondances très-intéressantes; je me hâte d'ajouter, d'un caractère réellement impartial. Or quand on pénétrait dans les cercles ou les cafés de la ville, rien de plus difficile que de se la procurer, et lorsqu'elle vous arrivait à votre tour, Dieu sait en quel état elle vous apparaissait, tant elle avait passé dans un grand nombre de mains, trop heureuse si elle n'avait pas laissé en route quelques fragments de ses pages. Officiers russes ou polonais, simples bourgeois, tous voulaient l'avoir, tous commentaient vivement les diverses phases de cette lutte acharnée et terrible.

Mais voici des faits dont je puis garantir la parfaite véracité. Je lisais un soir dans ma chambre solitaire je ne sais plus quel ouvrage, quand un valet de chambre vient me prier, au nom de la maîtresse de la maison, de monter au salon où m'attendait une connaissance agréable. Un peu surpris, je m'empressai d'obéir à cette gracieuse invitation, et je trouvai en arrivant le comte Adam P***, venu en ligne directe du duché de Posen. C'était un riche propriétaire de cette contrée, qui avait autrefois fait une

Digitized by Google

partie de ses études en France, et y avait noué des rapports intimes avec le R. P. Lacordaire. La glace fut bientôt rompue, on le conçoit, et me voilà écoutant avec avidité les détails que le comte voulut bien nous donner. Je me reprocherais de ne pas reproduire textuellement son récit.

« Imaginez-vous, dit-il, que nous vîmes arriver à Posen, il y a quelque temps, une invasion de prisonniers français : et quand je dis invasion, j'ai mille fois raison; car le gouvernement envoyait quarante-huit mille hommes à loger et à nourrir dans une ville qui ne renferme pas plus de dix-huit mille habitants. Point d'avertissement préalable, point de préparatifs; ils tombaient du ciel et il fallut aviser sur-le-champ à les loger dans la ville et dans les environs. Ils étaient là, les quarante-huit mille misérables, mourant de faim et de froid, à peine vêtus, les uns blessés, les autres ne valant guère mieux et, à travers tout, un air de démoralisation et de sombre abattement qui fendait le cœur. Toutefois, l'administration prit bientôt les mesures nécessaires, fit d'office la distribution des hommes et ce fut de la part de la population à qui s'empresserait de les accueillir. Mais pendant que cette répartition se faisait avec toute la réglementation prussienne, il y avait défense absolue sous peine de prison de communiquer avec un seul prisonnier français. Or, c'était précisément jour du marché, et une foule de paysans encombraient la grande place, fort désireux de faire connaître au moins par signes leurs sympathies pour ces hôtes forcés. J'étais aussi là, me promenant de long en large, et attendant les cent prisonniers dont je voulais me charger. Tout à coup je demeure cloué sur place par le spectacle d'un petit drame muet, qui se passait à deux pas de moi. J'aperçois un paysan, lequel s'approchait à reculons et les mains derrière le dos d'un soldat français. Quand il est assez près, j'entends très-distinctement : Psitt, psitt!... Le soldat se retourne, regarde, voit quelque chose dans la main du paysan et tend la sienne; puis il redevient immobile. Mais le paysan avait détalé au plus vite et avec autant de précautions qu'il en pouvait prendre. Intrigué, je l'aborde : « Imbécile! m'écriai-je, que « viens-tu de faire? ne pouvais-tu pas attendre, et ne sais-tu pas « qu'il y va de la prison? — Monsieur le comte, me répondit-il « d'un air confus, que voulez-vous? j'étais venu à la ville pour « vendre mes légumes, et j'avais gardé pour mon dîner un florin « (75 centimes), quand j'ai vu arriver ces pauvres diables. Celui-ci

Digitized by Google

« m'avait l'air si pâle et si affamé que, ma foi, j'ai eu pitié de lui. « Je me suis dit : ce florin lui fera plus de bien qu'à moi, et je « trouverai toujours un camarade pour m'en prêter un autre. « Alors je n'ai plus pensé à la consigne; je me suis approché, et « voilà !..... »

Le trait du pauvre paysan polonais aura été enregistré sans doute par les anges du ciel; mais n'interrompons pas le récit de notre noble ami. « Après avoir reçu et donné quittance dans les règles de mes cent prisonniers, poursuivit-il, je les emmenai sur une de mes terres qui se trouve près de Posen. Je les installai de mon mieux dans des granges et dans diverses dépendances, et je pris toutes les mesures nécessaires pour qu'ils fussent bien chauffés, et sainement logés : car notre hiver polonais est souvent dûr à supporter. Trois fois par jour ils recevaient des rations abondantes, y compris de l'eau-de-vie de grain pour les soutenir. Bien entendu, je ne pouvais songer à des distributions de vin, puisque la vigne n'est pas cultivée dans nos climats. D'un autre côté, pour les occuper, je les divisai en escouades que je fis travailler sur mes terres. C'était pour eux un excellent moyen d'entretenir leur santé et d'éviter l'ennui. Presque chaque jour, j'allais à cheval les visiter dans les champs, et je trouvai bientôt une véritable distraction à m'entretenir avec ces braves gens. Eux aussi, je le crois du moins, éprouvaient un grand charme à causer du pauvre pays de France avec un étranger qui la connaissait et l'aimait tout à la fois. Au bout de quelques jours, les forces étaient revenues avec le repos et de bons traitements; je vis reparaître et la gaieté et l'entrain si naturels à la nation française. Il y avait là des gens venus de tous les départements : le Breton, le Picard, le Franc-Comtois, le Vendéen et le Provençal se coudoyaient et vivaient en bonne intelligence. Le malheur commun avait usé les aspérités des caractères. Cependant il survint une petite difficulté. En Pologne la foi religieuse prédomine, et l'on y pratique strictement les observances de l'Église. Aussi, connaissant les habitudes françaises, je me rendis un jeudi dans un champ où travaillaient mes hommes : « Mes amis, leur dis-je, « après les avoir groupés autour de moi, c'est demain vendredi, « comme vous le savez; et chez nous tout le monde fait maigre : « il ne faut donc pas vous étonner de ne pas voir figurer en ce jour « de la viande parmi vos rations. » A ces mots, je vis plus d'une figure s'allonger; d'autres laissèrent échapper un éclat de rire;

Digitized by Google

d'autres secouèrent la tête, ou se laissèrent aller à un murmure confus. A la fin, l'un d'eux, plus hardi que les autres, sortit des rangs, et s'avançant vers moi : « Monsieur le comte, dit-il, vous « savez, le soldat ne tient guère à ces choses-là, et nous aimerions « mieux..... » La situation devenait un peu embarrassante, quand tout à coup un autre soldat s'écria à haute voix : « Monsieur, « monsieur, moi, je suis Vendéen, et chez nous presque tout le « monde fait maigre, comme en Pologne. Ma foi, pour ma part, « ça m'est bien égal. — Et à moi aussi. — Et à moi aussi, » crièrent plusieurs voix. En un instant la question fut tranchée, et le maigre passa à l'unanimité, séance tenante.

« Cependant mes paysans, qui naturellement ne savaient pas un mot de français, se sentaient instinctivement attirés vers les soldats; souvent ils rôdaient autour d'eux dans les champs, et leur parlaient par signes. Bientôt ce langage muet s'établit d'une façon régulière; les communications devinrent faciles, et le soir il n'était pas rare de voir soldats et paysans s'acheminer bras dessus bras dessous vers le village voisin. Une fois installé dans sa maison, l'hôte polonais fêtait de son mieux l'étranger, qui ne retournait pas toujours avec la tête bien saine à son gîte de la nuit. Les dimanches, c'était bien autre chose; quand l'office du matin était terminé, mes braves paysans se rendaient au quartier français, apportant avec eux de solides approvisionnements et de fortes rations d'eau-de-vie, pour suppléer, disaient-ils, à l'insuffisance des rations que je faisais distribuer. Les coquins! Il fallait bien aussi faire oublier les douleurs de l'exil. Les choses allèrent si loin que ces agapes fraternelles finirent par dégénérer en orgies auxquelles je dus mettre un terme.

« En attendant, la saison avançait; l'hiver était venu avec toutes ses rigueurs, et au commencement de 1871 on prévoyait déjà la conclusion d'une paix prochaine : à quelles conditions? le monde entier le sait. Pendant ces longs mois, les rapports entre les prisonniers et mes paysans étaient devenus de plus en plus intimes. Ces derniers mêmes voyaient avec chagrin s'approcher le terme de ces relations, et, pour en garder le souvenir, ils eurent recours au plus singulier des expédients. Un jour, plusieurs d'entre eux abordèrent quelques Français, et leur demandèrent la permission de détacher de leurs tuniques un bouton portant le numéro du régiment, afin de le conserver comme une relique. Les soldats peu méfiants se laissèrent faire; mais dès lors ce fut

Digitized by Google

un assaut général dirigé contre les tuniques, qui furent sur le point d'être entièrement dépouillées. Il va sans dire que les propriétaires ne tardèrent pas à opposer une vigoureuse résistance, en criant : « Halte-là ! il fait froid dans votre chien de pays; « comment voulez-vous que nous fermions nos tuniques ? » L'argument était irréfutable et nos paysans le comprirent. Toutefois, le lendemain de ce jour, on vit revenir dans les champs un certain nombre de ces braves gens munis chacun d'un bouton, d'une aiguille et de fil. Ils s'avancent joyeusement vers les soldats et leur font entendre qu'ils vont remplacer les boutons régimentaires par d'autres, tout aussi bons, qu'ils coudront sur place pour leur permettre de se défendre contre le froid. L'idée parut à la fois si bouffonne et si touchante aux prisonniers que pas un n'osa faire désormais résistance, et les paysans emportèrent en triomphe leurs chères reliques.

« Mais ce n'est pas tout; ils se dirent que les soldats, eux aussi, aimeraient à emporter un souvenir de leur passage en Pologne. Donc, un des jours suivants, ils leur firent comprendre qu'ils avaient formé le projet de leur donner une marque de leur amitié : cette proposition fut acceptée d'emblée, et sur-le-champ les paysans, ouvrant leurs *caftans* ou tuniques, en tirent tous un scapulaire qu'ils offrent gravement, religieusement, à chacun de leurs hôtes. L'étonnement, on le pense bien, fut général; plus d'un sourire effleura les lèvres, plus d'un grognard hocha la tête, mais personne ne repoussa ce tribut d'une foi naïve. Du reste, je dois avouer que nos paysans furent singulièrement scandalisés de l'incrédulité, ou tout au moins de l'indifférence pour la religion, que montraient les Français; à cet égard, je fus le confident de bien des surprises, de bien des mécomptes. Ce qui étonnait surtout mes humbles compatriotes, c'était l'ignorance absolue qu'ils rencontraient chez les vôtres sur les vérités les plus élémentaires de la foi chrétienne... »

Tel fut le récit du comte P... Le lecteur comprendra facilement combien j'en fus touché, et peut-être aurai-je été assez heureux pour lui faire partager ma propre émotion. Maintenant multipliez ces scènes sur toute la surface du duché de Posen; voyez les officiers reçus, hébergés, fêtés dans les meilleures maisons du pays; les soldats entourés d'attentions, de prévenances, de soins assidus, modestes souvent, selon les fortunes, mais toujours délicats et sincères, et dites ensuite si dans cette triste occasion la Pologne

Digitized by Google

n'a pas noblement acquitté sa dette de reconnaissance envers la France, si fidèle elle-même à ses sympathies pour cette grande victime d'une oppression séculaire.

Il ne faudrait pas croire du reste que cette ardente sympathie envers la France fût exclusivement limitée aux Polonais : je ne fus pas médiocrement surpris de la trouver presque aussi vive chez les Russes, à quelque classe qu'ils appartinssent. Officiers, fonctionnaires civils ou propriétaires n'avaient qu'une voix à cet égard; mais cette voix était plus ou moins voilée, selon la position des interlocuteurs : car tout bon Russe doit être au moins ostensiblement de l'avis de son gouvernement, et, dans cette circonstance, ce gouvernement s'était publiquement déclaré pour la Prusse. Il en résultait même quelquefois des embarras plaisants pour celui avec lequel je me trouvais à converser : étions-nous seuls? mon homme parlait à cœur ouvert et maudissait les Prussiens; survenait-il un tiers? le ton, le visage, l'entretien même changeaient immédiatement, et les banalités ordinaires de la conversation reparaissaient sur-le-champ.

Un jour, ces sympathies pour la France prirent une forme assez curieuse. Le bruit se répandit tout à coup qu'une centaine de prisonniers français, distribués sur les frontières prussiennes, s'étaient sauvés en Russie. De fait, nous vîmes paraître à l'improviste quelques uniformes de zouaves à Varsovie. Grand émoi, grande rumeur, grande incertitude même sur la manière dont il fallait se conduire à leur égard. Heureusement, le consul général de France, M. Finot, se trouva là et prit toutes les mesures nécessaires pour rapatrier nos pauvres soldats. Mais les autres qu'étaient-ils devenus? c'était la grande question de tout le monde. Bientôt, l'imagination populaire aidant, on affirma gravement que M. le comte de Berg, gouverneur général de la Pologne, avait fait entourer par des Cosaques et reconduire en Prusse les fugitifs, qui y avaient été fusillés sur-le-champ. Grâce à Dieu, cette nouvelle horrible était controuvée; et le gouvernement de Saint-Pétersbourg n'eut pas à censurer son représentant, pour avoir usé d'un procédé indigne d'une nation civilisée. Mais cette fable elle-même et l'exaspération sourde qui s'ensuivit pendant quelques jours montrent combien étaient vives et ardentes les sympathies du pays entier pour notre malheureuse patrie. Le fait est que dans cet écrasement de la France par les Allemands, les Russes sentent fort bien qu'il y a pour eux un

Digitized by Google

danger imminent, et que dans cet accroissement subit de l'Allemagne armée jusqu'aux dents, et parfaitement disciplinée comme un régiment de marche, il y a plus d'un germe de conflits entre le colosse moscovite et le colosse germain. Il se trouve d'ailleurs dans la situation actuelle de la Russie un élément de faiblesse, dont le génie politique et peu scrupuleux du prince de Bismarck pourrait profiter à courte échéance. Dans une circulaire restée célèbre, que le prince de Gortschakoff lança peu de temps après la guerre de Crimée, il disait : « La Russie ne boude pas, elle se recueille. » En effet, depuis près de vingt années la Russie se recueille, mais elle a mis ce recueillement à profit. Elle est en voie de transformation : elle a doté ses quarante millions de serfs de la liberté civile et de la propriété foncière; elle a entrepris de couvrir son vaste empire de huit cents lieues de long d'un réseau de chemins de fer; elle poursuit avec une ardeur fiévreuse cette entreprise gigantesque. Or, ces transformations, qui contiennent un germe de force pour l'avenir, sont pour le moment une source de faiblesse. A l'avénement d'Alexandre II, il se manifesta dans le sein de la nation elle-même un revirement d'opinion extrêmement remarquable : un souffle de liberté pénétra toutes ces masses, jusqu'alors inertes sous la pression d'un despotisme presque analogue à celui des monarchies orientales. Le foyer de ce mouvement se trouve à Moscou, où une école d'écrivains brillants, instruits, ardents, agite et pousse l'opinion publique vers la voie des réformes dans toutes les directions panslavisme, rationalisme allemand, socialisme, piétisme, tout s'y trouve mêlé, confondu; c'est une chaudière en ébullition, et le gouvernement est obligé de compter avec ce développemen des forces nationales. Chose extraordinaire, le prince Gortschakoff lui-même figure depuis quelque temps parmi les coryphées du parti russe, dont les exigences naïves ont dû plus d'une fois faire sourire l'archichancelier de l'empire.

Pour devise de la politique à l'intérieur, l'empereur Nicolas avait adopté les mots suivants : « *Une seule foi, une seule loi, une seule langue*, » exprimant par là qu'il ne voulait dans l'étendue de ses vastes États qu'une seule forme de culte, qu'une seule forme de loi par la codification des ukases, qu'une seule langue par l'adoption du russe imposé à ses sujets comme langue officielle. Tous les efforts de son long règne tendirent vers la réalisation de cette triple pensée, et il faut bien le dire, pour atteindre

Digitized by Google

ce but, Nicolas ne recula devant aucun moyen ni devant aucun acte d'oppression. En 1843, le monde entier retentit du récit de la barbare persécution qui pesa sur les Grecs-unis de la Lithuanie; et l'on apprit avec horreur que, sous l'inspiration d'un plan systématique, les troupes russes forçaient les malheureux paysans à coups de crosse de fusil à rentrer dans le sein de l'Église moscovite.

Il est de mode aujourd'hui en Russie de flétrir ces odieuses pratiques et d'affecter une tolérance religieuse qui, malheureusement, n'est que trop démentie par les actes. En effet, les novateurs et les fanatiques de Moscou ont repris pour leur compte la devise de Nicolas; et si à quelques égards ils adoptent d'autres moyens, ils s'en rapprochent singulièrement par les résultats, et même par leur conduite, quand les populations qu'il s'agit de russifier sous le rapport religieux opposent à l'œuvre de propagande une résistance même passive. Je n'en veux pour le moment qu'une preuve. Sous le règne précédent, le général comte Protazoff, ministre des cultes, aidé par un prêtre apostat, nommé Semaschko, avait arrêté toute une série de mesures parfaitement liées entre elles et toutes destinées à faire passer de force les catholiques de ces contrées dans le sein de l'Église officielle. Le comte Protazoff mourut avant d'avoir accompli son œuvre, mais elle n'en fut pas moins poursuivie; et aujourd'hui les *libéraux* de Moscou, M. Katkoff en tête, l'ont repris en sous-œuvre et glorifient la mémoire de l'ancien ministre comme celle d'un grand homme.

Cette propagande d'un nouveau genre est même d'autant plus dangereuse qu'elle se poursuit à froid, et sans même s'appuyer sur une croyance fanatique. Si en Russie la masse du peuple est animée d'une foi vive, il n'en est certes pas ainsi des classes supérieures et des fonctionnaires publics. Ici, tout est indifférence, incrédulité; ici, chacun est animé ou d'un rationalisme desséchant, ou de cet esprit de persifflage pour les choses religieuses qui caractérisait la société française au XVIII^e^ siècle. Assez souvent encore on rencontre des Russes fort bien élevés, charmants causeurs, esprits délicats et cultivés, qui font ouvertement profession d'athéisme, pour lequel ils ont inventé même un nouveau mot : le *nihilisme*. Pour ces diverses classes l'Église nationale est comme si elle n'était pas... « Dans la bonne société, disait récemment un écrivain moscovite, jamais, ni sous aucun prétexte, l'on ne ren-

Digitized by Google

contre un prêtre de l'Église grecque; s'il faut absolument le recevoir, ce sera dans l'antichambre ou dans le cabinet du maître de la maison. Quant à la vie spirituelle et morale, quant à la culture et au développement des classes dominantes, ces choses restent tout à fait en dehors de l'Église *orthodoxe*; celle-ci a même dégénéré en un formalisme tellement vide que ses serviteurs eux-mêmes n'y comprennent plus rien... (1).»

Voilà pourtant l'institution religieuse pour laquelle on a entrepris une propagande savamment organisée et poursuivie avec une incroyable persévérance : comment expliquer cette singulière anomalie? nous l'essayerons. Lorsqu'une nation est dans sa période ascendante et en voie de formation, elle identifie d'ordinaire sa foi religieuse avec sa foi politique. Les intérêts de l'une lui semblent entièrement liés à ceux de l'autre. L'ancienne Rome implantait partout ses dieux et ses augures avec ses institutions civiles et politiques. Les musulmans, en conquérant la moitié du monde connu, disaient partout : « Crois ou je te tue... » En y regardant de près, au moyen âge, nous voyons toujours la foi chrétienne s'établir sur les pas des aventureux chevaliers qui s'en allaient fonder les divers États de l'Europe moderne. Plus tard, au XVI^e^ siècle, les Henri VIII et les Élisabeth firent passer dans les âmes des Anglais la conviction que leur existence comme nation était indissolublement liée à celle du protestantisme. De là leur fanatisme ardent, de là ces lois draconiennes contre le catholicisme et ces persécutions atroces qui ont fait si longtemps la honte de la législation britannique. L'histoire de la France, de l'Espagne et même de l'Allemagne offrirait des exemples du même genre, mais pour le moment ceux-ci nous suffisent.

A nos yeux, la Russie se trouve dans une position analogue, avec cette différence capitale, toutefois, que les classes dirigeantes poursuivent exclusivement un but politique dans la propagande acharnée qu'elles font en faveur d'une Église qu'elles méprisent du fond du cœur. C'est ainsi seulement qu'on peut expliquer l'accueil triomphal que le féroce Murawieff reçut à Saint-Pétersbourg, quand il y revint de ses expéditions de Lithuanie; c'est ainsi que l'on peut expliquer les persécutions dirigées contre les provinces protestantes de la Baltique; c'est ainsi enfin qu'on peut

(1) *Aus der Petersburger Gesellschaft, von einem Russen.* Zweite Auflage, Leipzig, 1874.

Digitized by Google

comprendre cette haine que les Russes ont vouée aux Polonais, et avant tout à leur foi catholique, comme au fondement même de leur nationalité. Aussi voyez comme les termes répondent aux sentiments qui animent les âmes : les Russes ont inventé de nouveaux mots pour exprimer la passion du moment. Partout vous entendez les mots de *russification*, de la nécessité de *russifier* toutes les provinces; tandis que le mot *polonisme* indique l'opposition à ce plan national, un principe d'indépendance relative qu'il faut absolument étouffer, fût-ce même au prix du sang. C'est le *delenda est Carthago* de Caton l'Ancien. Cela dit, reprenons notre récit.

II

Dès mon arrivée en Pologne, et dès la première fois que j'assistai au service divin, je fus singulièrement frappé et ému de la foi profonde que manifestait le peuple. Quand vous pénétrez dans une église de campagne le dimanche, une ou deux heures avant la messe, vous êtes surpris d'abord de la trouver pleine de paysans. La population entière est là, hommes, femmes et enfants, séparés selon les sexes, mais tous prenant une part active et assidue dans les dévotions communes. Ce sont des hymnes nationales, des cantiques pieux entonnés en chœur par des voix fortes et vibrantes, quolque peu harmonieuses, j'en conviens; mais on y sent l'âme d'un peuple, et parfois ces mélopées un peu tristes et monotones finissent par faire frémir même chez l'étranger les cordes les plus intimes et les plus délicates de l'âme humaine. Qu'il y ait dans une église d'un canton quelconque une indulgence plénière à gagner, une fête patronale à célébrer, l'on y voit accourir les paysans des environs pour s'agenouiller au pied de l'autel et participer au banquet divin. C'est ainsi que, dans une visite à un propriétaire des environs de Varsovie, je vis sept cents fidèles recevoir successivement la communion. Que l'on dise ce qu'on voudra, c'est là de la foi pratique et qui explique bien des choses. Sans doute, chez ce peuple peu avancé en fait de civilisation matérielle, il peut se glisser bien des superstitions, bien des actes qui feraient sourire nos délicats et nos raffinés : je me rappelle, malgré moi, que c'est une foi semblable dans la pratique et jusque dans les superstitions qui a permis aux Irlandais

Digitized by Google

d'user trois siècles d'oppression et d'entrer glorieusement au parlement britannique. « Si notre nation doit être sauvée, me disait il y a bien des années une dame polonaise, ce sera par la foi de nos paysans, et non par le savoir-faire de notre aristocratie! »

Au premier abord, la liberté de conscience semble acquise et pratiquée dans la Pologne russe. Aucun acte extérieur de la religion catholique n'est prohibé; les pèlerinages, si chers au Polonais, s'accomplissent ouvertement; toutes les fêtes de l'Église se célèbrent avec une piété édifiante; le prêtre est libre dans sa chaire de prêcher l'Évangile, sous la condition toutefois d'être surveillé par un agent de la police secrète, qui contrôle la portée de son enseignement. Mais pénétrez au-dessous de l'écorce des choses : vous serez étonné des nombreuses découvertes que vous ne tarderez pas à faire. Ainsi j'avais fait la connaissance d'un excellent Polonais, propriétaire fort intelligent et dont la vie était en partie consacrée à des œuvres de charité. Je lui demandai, dans le courant d'une conversation, si la société de Saint-Vincent de Paul existait en Pologne. « Ah! par exemple, me répondit-il, vous connaissez mal notre administration. Nous avons bien essayé de la fonder et nous en espérions déjà le succès; mais on nous a signifié bientôt l'ordre de la dissoudre, comme une œuvre de propagande nationale, une sorte de société secrète. Dieu sait pourtant si nous songions à faire de la politique; notre unique but était de faire du bien à nos propres âmes par la pratique de l'aumône, et de ramener peu à peu notre pauvre peuple à la sobriété, car vous savez que le vice national des Polonais, c'est l'ivrognerie. Il est vrai que par là nous touchions aux intérêts du fisc; car le gouvernement, ayant entre les mains le monopole de la fabrication des eaux-de-vie, est intéressé à en étendre le plus possible la consommation, et se trouve par conséquent l'ennemi de la tempérance. Vous me croirez à peine, monsieur, quand je vous dirai que plusieurs de nos prêtres ont été mis en prison pour avoir prêché la sobriété. Toujours est-il que la société de Saint-Vincent de Paul a été détruite. »

« Mais, dis-je à mon interlocuteur, les sœurs de charité existent ici : car je les ai rencontrées dans les rues. — Sans doute, reprit le comte G... mais elles sont uniquement vouées au service de l'hôpital, qui est une ancienne fondation, et ne peuvent tenir des écoles. On craindrait de leur part ce qu'on appelle le *polonisme*. De plus, elles ne peuvent avoir aucune communication

Digitized by Google

avec le chef de leur ordre, qui réside à Paris. Quant aux autres œuvres de charité qui existent depuis longtemps dans notre pays, on se ferait difficilement une idée des nombreuses tracasseries qui nous sont suscitées chaque jour par l'administration. C'est une guerre de détail et de chaque jour, poursuivie avec une persévérance systématique, et où l'on découvre un dessein arrêté de détruire peu à peu tout ce qui peut raffermir la foi catholique. J'en aurais long à raconter sur ce sujet; à cet égard, ma vie est une lutte continuelle. Et remarquez que nous n'avons aucun recours quelconque contre l'arbitraire de l'administration, qui décide en dernier ressort; et malheur à nous si nous élevions la plus petite réclamation!

« Voici un trait entre mille par où vous pouvez juger des nombreux ennuis que nous avons à subir. Il existe dans la ville un hôpital qui, depuis de longues années, était administré gratuitement par une commission polonaise. Cet hôpital était le mieux tenu de Varsovie, et l'on se faisait honneur d'y introduire tous les progrès qui pouvaient contribuer au bien-être des malades. Mais les Russes se mettent en tête qu'il y aurait là de bonnes positions à prendre : des places de directeur, d'inspecteur, d'économe, de commis, que sais-je encore? Ils sollicitent donc à Saint-Pétersbourg, et font si bien qu'ils enlèvent la suppression de la commission polonaise et la nomination d'une fournée de fonctionnaires moscovites grassement rétribués. Bientôt le nouveau directeur arrive et s'empare d'un vaste local destiné à lui servir de logement, mais qui enlevait d'autant la place réservée aux malades. En peu de jours ces pauvres malheureux se trouvèrent relégués au second plan, et les intrus naturellement portés au premier. Il va sans dire que les revenus de l'hôpital avaient passé pour la plupart entre leurs mains.

« Cependant le comte de Berg ignorait lui-même cette transformation; car les ordres directs venus de Saint-Pétersbourg lui passaient souvent par-dessus la tête, et le gouverneur général de la Pologne était surveillé par une police secrète, comme tout autre fonctionnaire russe. Mais en homme intelligent il comprend le tort que font de pareils actes à l'administration. Il prend donc la chose en main; il représente énergiquement que le gouvernement va contre ses intérêts, puisque d'un côté il détruit une organisation gratuite qui fonctionnait admirablement, et de l'autre il grève son propre budget : car l'hôpital lui-même ne pourrait

Digitized by Google

suffire longtemps à l'avidité des vautours qui se sont abattus sur lui. Le gouverneur fait si bien qu'il finit par l'emporter, et les choses sont rétablies dans leur état primitif; mais sans son intervention puissante nous perdions une de nos institutions les plus utiles; et vous pouvez juger par là des dangers et des tracas auxquels nous sommes sans cesse exposés... »

J'abrége; toutefois, il est bon de soumettre encore quelques faits au lecteur. A côté de l'hôtel où je demeurais, se trouvaient une église et un couvent appartenant aux Visitandines. C'était là que le dimanche j'assistais à la messe, et comme toutes les églises de Varsovie, elle était constamment remplie de fidèles. Or, ces Visitandines, comme partout ailleurs, tenaient un pensionnat de jeunes filles, où les meilleures familles de Pologne envoyaient leurs enfants. Après les événements de 1863, le pensionnat fut supprimé comme un foyer de polonisme; les biens du couvent furent mis sous le séquestre, ce qui équivaut à la confiscation; les religieuses reçurent ordre de ne plus recevoir de novices, ce qui entraînait évidemment la suppression de l'ordre. Or, cette suppression est imminente; déjà dans cet établissement il ne reste que dix ou douze religieuses menacées de mourir de faim. Les choses ont été si vite sous ce rapport que, durant mon séjour à Varsovie, il fallut faire une quête pour leur assurer de quoi vivre pendant une année encore. Elle eut lieu le vendredi de la semaine sainte, et comme les nobles dames de la ville s'étaient mises à la tête de cette bonne œuvre, elle rapporta dix à douze mille francs environ. Mais défense absolue est faite par l'administration de recommencer cette quête ou toute autre jusqu'à l'année suivante. Maintenant que les Visitandines aient eu à prélever sur cette somme une part considérable pour payer une dette antérieure, peu importe; c'était leur affaire; mais l'administration russe est rassurée contre le polonisme et attendra tranquillement l'accomplissement de ses desseins. La conclusion est claire : d'ici à peu de temps le monastère sera fermé faute d'habitants, et passera, selon toutes les probabilités, au clergé de l'Église *orthodoxe*.

Autre exemple : dans la maison où je me trouvais, un jeune prêtre à l'air distingué et ascétique venait deux fois par semaine donner à un jeune fils de la famille des instructions pour le préparer à sa première communion. J'avais souvent remarqué sa pâleur et son air fatigué. Il y avait en lui je ne sais quel affais-

Digitized by Google

sement général, qui décelait un homme brisé, ou par un travail excessif, ou par un état habituellement maladif. Comme nous étions en carême et que les Polonais l'observent rigoureusement, j'attribuais cet état de langueur aux austérités de la saison. Un jour je me hasardai à lui faire quelques observations à ce sujet... « Ah! monsieur, me dit-il, comment voulez-vous que je ne sois pas fatigué? je suis excédé de travail; le carême peut bien y être pour quelque chose; mais voyez plutôt : je suis professeur au séminaire et fais chaque jour plusieurs classes; de plus, je suis vicaire à la paroisse, où je prêche et confesse à toutes les heures que me laisse mon professorat. Le fait est que nous n'avons pas assez de prêtres. — Comment, fis-je, dans un pays aussi religieux que le vôtre, il n'y aurait donc pas suffisamment de vocations sacerdotales pour alimenter le diocèse de Varsovie? — Ce n'est pas cela, répondit le prêtre, on voit bien que vous êtes étranger. Le gouvernement ne nous permet pas d'entretenir le nombre de prêtres nécessaire pour subvenir aux besoins religieux de notre population. Sur les huit diocèses de la Pologne, il y en a sept de vacants : ceux qui les occupaient sont ou morts ou en Sibérie : le nôtre est de ce nombre; et depuis lors l'administrateur qui le remplace n'est point autorisé à ordonner le nombre de sujets nécessaires pour remplir les vacances. Il nous faudrait tous les ans vingt-quatre ordinands : cette année nous n'avons pu en obtenir que quinze; de là ma fatigue extrême; nous sommes accablés, et nous ne pouvons suffire aux nombreuses demandes qui nous sont faites de tous les côtés. » Le gouvernement russe procède donc à l'égard du catholicisme, ou, comme il dit lui-même, du latinisme, par voie d'élimination, de suppression; il lui enlève peu à peu tous les moyens de se soutenir et surtout de s'étendre. Ce système, poursuivi avec une persévérance et une vigilance qui ne se démentent jamais, a l'avantage de ne point faire de bruit ni d'attirer par conséquent l'attention de l'Europe civilisée. Il s'applique à tout, partout, dans les moindres hameaux comme dans les villes importantes, mieux encore dans les hameaux que dans les cités. Dans les campagnes, en effet, les agents inférieurs du gouvernement peuvent agir à leur aise et sans contrôle : le plus petit officier de police est roi dans sa circonscription, et il est toujours sûr d'être bien vu de ses chefs, s'il suscite quelque embarras aux prêtres catholiques, ou s'il découvre parmi les Polonais soumis à sa férule quelque

Digitized by Google

irrégularité légale. Le peuple est profondément religieux, on l'a pu voir : aussi a-t-il multiplié le long des chemins des croix devant lesquelles il aime à s'incliner en revenant le soir des champs. Comme la pierre fait défaut dans ces contrées, la plupart de ces croix latines sont en bois. Il en résulte naturellement qu'elles menacent ruine par suite des injures du temps, ou qu'elles auraient tout au moins besoin de réparations. Or, le croirait-on? il y a défense absolue de les remplacer sans une autorisation spéciale, qu'on refuse dans la plupart des cas, ou qu'on fait attendre indéfiniment. A plus forte raison en est-il ainsi quand il s'agit des églises; et il n'est pas rare d'en rencontrer dont les toits sont presque croulants et qui deviennent un sujet perpétuel de crainte pour les fidèles rassemblés sous leurs voûtes. Je sais bien que ces faits seront contestés, niés même; mais ils se passent au vu et su de tous les habitants de ces provinces. Il est vrai qu'ils restent ensevelis dans le silence, les intéressés ne pouvant guère réclamer, et l'étranger ayant rarement l'occasion de découvrir ces détails. Du reste, si je ne craignais de fatiguer l'attention du lecteur, il me serait facile d'en multiplier les exemples; mais il faut savoir se borner, et de plus il est bon de ne pas éveiller les susceptibilités de l'administration russe, qui pourrait bien punir les intéressés pour l'indiscrète curiosité d'un voyageur attentif à tout observer.

Il y a d'ailleurs d'autres faits qui prouvent jusqu'à l'évidence combien le gouvernement moscovite, appuyé sur la nation elle-même, poursuit avec ardeur la réalisation de ses plans à l'égard de l'unification religieuse. Depuis un certain nombre d'années, il s'élève des provinces allemandes qui bordent la Baltique des plaintes fort vives sur les procédés du gouvernement, qui veut les convertir à l'Église orthodoxe. Or ces provinces, telles que la Livonie, l'Esthonie et la Courlande, ont toujours été animées d'un fanatisme ardent pour défendre la foi de leurs pères, et leurs plaintes, dépassant les frontières, ont retenti jusque dans l'occident de l'Europe. Des députations protestantes ont été envoyées à Saint-Pétersbourg, pour rappeler au czar cette liberté de conscience dont s'est toujours vanté le gouvernement moscovite, sans jamais l'appliquer avec une sincérité réelle. Nous ne sommes pas dans le secret de ces négociations; mais nous parierions à coup sûr que les professions généreuses n'ont pas manqué, et nous sommes également convaincus que le même

Digitized by Google

système de propagande par la force ou la ruse continuera d'être pratiqué le lendemain comme la veille. Il y a d'ailleurs des agents supérieurs qui ont acquis une sorte d'illustration dans cette voie de persécution, et qui se vantent d'avoir converti à l'Eglise grecque des milliers de protestants livoniens. Il nous serait facile de citer des noms, et peut-être quelque jour entreprendrons-nous ce travail.

Mais ce qu'il est important de faire ressortir, c'est que le système actuel est la continuation des mesures horribles adoptées sous l'empereur Nicolas pour contraindre les Grecs-unis à renoncer au catholicisme. Or, en 1865, le farouche Murawief, après avoir commis dans la Lithuanie les atrocités que l'on sait, fut accueilli à Saint-Pétersbourg comme un héros, passa sous des arcs de triomphe, et reçut de riches bannières, que de nobles et blanches mains avaient brodées. Cependant, devant les cris d'horreur partis de tous les coins de l'Europe, Murawief fut désavoué; mais ses successeurs, les Popatoff, les Nicolas Miljutin, tout en agissant avec plus de circonspection, suivirent absolument la même route. Ce dernier surtout, sorti des rangs de la démocratie moscovite (car il y a en Russie un partie démocratique comme ailleurs), déploya sous ce rapport les plus grands talents. Il était en outre appuyé par son frère, le ministre de la guerre, et le principal auteur des réformes opérées depuis quelques années dans l'armée nationale. Pour qu'on ne me taxe pas d'exagération, j'emprunterai ici le langage d'un écrivain russe, qui paraît parfaitement au fait des hommes et de la politique de son pays : « Nicolas Miljutin, dit cet écrivain, avait eu déjà, en 1863, la plus grande part dans les mesures qui réalisèrent l'affranchissement subit des serfs lithuaniens, dans le but de les enlever à toute influence du côté de leurs seigneurs polonais. Cet homme fut investi des pouvoirs les plus étendus, et placé à la tête du comité d'organisation établi à Warsovie pour changer, de fond en comble, les rapports de la population rurale avec les propriétaires. Ce fut son œuvre propre si dans le royaume de Pologne la loi sur l'affranchissement ruina la noblesse, si les paysans devinrent propriétaires de toutes les vaines pâtures, si la plupart des monastères furent fermés. D'après ce projet tout le pouvoir politique (y a-t-il en Russie un pouvoir politique à part celui du czar?) devait être confié aux classes inférieures. On espérait par là russifier le pays et déraciner la noblesse polonaise.....

Digitized by Google

« La jeune Russie envoya dans le midi ses hommes les plus distingués, comme autant de missionnaires, pour combattre le polonisme et le catholicisme. Tout un groupe d'hommes placés à la tête du pays, slavophiles comme le prince Tscherkawski, Koscheloff, et bien d'autres, entrèrent au service de l'Etat et entreprirent, grâce à une loi d'affranchissement partiale au plus haut degré pour les paysans polonais, de ruiner les propriétaires et de changer le royaume, habité par six millions de catholiques, en une province exclusivement russe, où dominerait autant que possible l'Eglise orthodoxe. La démocratie russe espérait préparer ici le terrain pour le communisme, réaliser ses espérances secrètes et mettre en pratique le principe socialiste d'après lequel tous les hommes ont un droit égal à posséder une portion de la terre, leur mère commune (1)... »

On le voit, nous ne chargeons rien, nous n'exagérons rien, et ce que nous avons raconté plus haut est parfaitement d'accord avec les lignes que l'on vient de lire. Elles sont d'accord également avec d'autres faits peu connus jusqu'ici et qui méritent bien l'attention du lecteur. L'impératrice actuelle de Russie est le centre d'un mouvement piétiste, qui tranche singulièrement avec les habitudes et les traditions de cette cour. Depuis 1865, année signalée pour elle par la mort de son fils aîné, cette princesse s'est renfermée dans son palais, où elle se livre à des pratiques de dévotion avec un groupe de personnes dont les dispositions sont en harmonie avec les siennes. A la tête de ce groupe se trouvent un prêtre russe nommé Baschanoff et la comtesse Bludoff. L'influence de ces deux personnes sur la czarine est souveraine depuis plusieurs années : et malheureusement elle est plus fanatique que véritablement religieuse. Quelquefois ce fanatisme (et ce n'est pas nous qui le disons) va jusqu'à la barbarie. C'est grâce à la comtesse Bludoff que Murawieff fut reçu en triomphateur; c'est encore elle qu'on vit en 1865 parcourir la Lithuanie pour y semer l'or à pleines mains, pour y distribuer des bannières, pour y stimuler le zèle des fonctionnaires publics dans leur persécution des Grecs-unis.

Aux yeux de l'ardente comtesse, le latinisme, le polonisme, c'est tout un, est quelque chose de diabolique, et c'est faire œuvre pie que de l'exterminer dans toute l'étendue de l'empire

(1) *Aus der Petersburger Gesellschaft, von einem Russen.* Passim.

Digitized by Google

russe. Aussi vit-on arriver alors par les chemins de fer des trains entiers chargés de bannières, d'images pieuses et de tous les objets appartenant au culte de l'Église nationale. Bien entendu, on profitait du moindre prétexte, de la plus petite circonstance pour les imposer par la force ou par la ruse aux malheureux Lithaniens, et convertir leurs édifices sacrés en églises orthodoxes.

Les mêmes faits se reproduisirent plus ou moins à Varsovie, et il fallut tous les efforts du comte de Berg pour paralyser la désastreuse influence de la fameuse comtesse d'un côté, du ministre Miljutin de l'autre. Les coryphées du parti moscovite qui étaient accourus à Varsovie furent même obligés de battre en retraite, et de retourner dans la vieille capitale de l'empire, où ils furent accueillis en apôtres de la vérité et de la justice, victimes d'une politique machiavélique. Mais ils laissaient derrière eux des hommes remplis de leur esprit, et les agents de Nicolas Miljutin furent, pour un temps, les continuateurs de leur œuvre. Il y en aurait long à dire sur ce sujet, si les bornes de cet article le permettaient. Deux faits suffiront pour caractériser le système poursuivi depuis plusieurs années : toutes les fois qu'un propriétaire polonais portait devant un tribunal d'arbitres spéciaux un conflit né entre lui et ses paysans au sujet du partage des terres, la décision du tribunal était invariablement en faveur du paysan, quelles que que fussent les preuves judiciaires et les dépositions des témoins. Les arbitres avaient à cet égard leurs instructions secrètes auxquelles ils étaient tenus de se conformer. En outre, la Pologne était accablée d'impôts de toute espèce, qui atteignaient chacun dans les bases de sa fortune. S'agissait-il de vendre une propriété : on ne pouvait s'en défaire qu'en faveur d'acquéreurs russes. A ceux-ci le pouvoir accordait toutes les facilités possibles pour payer et quelquefois même (faut-il le dire ?) pour ne pas payer. On peut juger par là du désarroi général et du découragement qu'a dû produire un pareil état de choses. Quelquefois les malheureux propriétaires, poussés à bout, se hasardaient à faire auprès de l'autorité des réclamations, et représentaient l'impossibilité absolue où ils se trouvaient de faire face à ces mesures fiscales dont ils étaient accablés... « Vous nous ruinez! » disaient-ils à l'agent du pouvoir. — Nous le savons bien, » répondait celui-ci avec cynisme. Ce mot est textuel et nous dispense de commentaire.

Digitized by Google

Quelle est cependant l'attitude des Polonais eux-mêmes depuis les événements dont ils ont été les victimes? Autant qu'il nous a été possible de le constater, ils ont renoncé à toute idée de résistance, et se contentent de conserver au fond du cœur un attachement indestructible pour leur chère patrie. Les révolutions et les révolutionnaires leur font horreur, chez les classes inférieures surtout. Cette horreur a pour cause leur amour pour la foi de leurs pères, foi qu'ils regardent comme absolument identifiée avec celle de leur propre nationalité. Quant aux classes supérieures, nous voudrions pouvoir en dire autant : malheureusement les droits de la vérité doivent passer avant les sympathies. Depuis de longues années, l'aristocratie polonaise a pour habitude de copier trop fidèlement la vie et les déréglements de la société parisienne. Ajoutons, pour être juste, que des hommes dont la position sociale et la fortune leur ouvriraient toutes les portes, voient se fermer devant eux ces mêmes carrières, à moins qu'ils ne consentent à s'inféoder aux exigences du gouvernement russe. Il en résulte pour la jeunesse les inconvénients d'une vie oisive, inconvénients que favorise l'administration, dans la prévision que des caractères énervés, des hommes blasés par le plaisir, seront tôt ou tard à sa merci. Grâce à Dieu, il n'en est pas toujours ainsi, et les événements aussi semblent ouvrir aux hautes classes polonaises des routes où elles pourront marcher le front levé et tout en rendant service à leur malheureuse patrie. Par le fait du réseau de chemins de fer dont se couvre en ce moment la Russie, Varsovie est devenue un point central, vers lequel convergent les voies ferrées de l'Autriche comme de la Grande Russie. Cette ville peut donc être appelée à un grand avenir commercial et industriel, et, bien entendu, les richesses agricoles du sol polonais s'en[ressentiront également. Les Moscovites l'ont compris, et les Polonais les plus intelligents le comprennent mieux encore. Aussi quelques-uns d'entre eux, figurant parmi les plus nobles et les plus riches familles du pays, se sont-ils jetés dans cette voie féconde et pacifique. Ils se mettent à la tête du mouvement, construisent des chemins de fer, fondent des compagnies d'assurances, appellent à eux les capitaux et les talents d'où qu'ils viennent. Nous serions heureux de citer ici des noms illustres, si nous ne voulions rester fidèle à la règle que nous nous sommes imposée de ne nommer personne. Cette initiative est d'autant plus heureuse qu'elle ne contrarie en rien les vues

Digitized by Google

du gouvernement, dont la pensée réfléchie est de mettre tout l'empire, sous ce rapport, au niveau des autres contrées européennes. Il est clair qu'avec un pareil système et le goût particulier des Polonais pour les sciences mécaniques et naturelles, le pays ne tardera pas à se couvrir d'entreprises industrielles, d'institutions de crédit, qui pourront faire un jour de Varsovie un centre d'opérations pour l'Europe entière. C'est de bon augure : car toutes les intelligences, toutes les fortunes, toutes les classes pourront jouer un rôle honorable dans ce vaste ensemble, et, grâce au travail qui moralise, les descendants des vieilles familles pourront retrouver ce niveau moral et religieux dont ils n'auraient pas dû descendre. Cette transformation est d'autant plus facile à prévoir qu'entre les paysans et les propriétaires il n'y a au fond aucun antagonisme réel ; et si l'administration elle-même n'était intervenue trop souvent pour provoquer des conflits et susciter des espérances folles, l'affranchissement des paysans en Pologne et en Lithuanie se fût passé sans aucun incident fâcheux et pour ainsi dire de gré à gré. Ainsi est-il à remarquer déjà qu'après un premier moment d'effervescence, propriétaires et paysans sont revenus à d'excellents rapports les uns vis-à-vis des autres.

Cependant les jours et les mois s'étaient écoulés. 1871 était arrivé, et, avec la capitulation de Paris, la Commune et les horreurs qui en furent la suite. De ma vie je n'oublierai l'impression de stupeur que produisit à Varsovie la nouvelle du massacre des otages. Personne d'abord ne voulut y croire ; puis, quand il fallut se rendre à l'évidence, ce fut un débordement général d'exécration, de deuil, de lamentations : on eût dit que ces pauvres Polonais étaient atteints au cœur, à la pensée qu'ils dussent renoncer à estimer la France, elle qu'ils étaient habitués à regarder comme une sœur bien-aimée. Dans le salon où j'appris cette affreuse nouvelle, plusieurs hommes avaient la tête inclinée sur leurs mains et s'écriaient douloureusement : « C'est honteux !... massacrer leurs prêtres qui les ont si bien servis, et cela devant l'étranger !... » et ces mots, *c'est honteux ! c'est honteux !* étaient répétés par les femmes à demi affaissées sur des canapés et comme frappées dans les sentiments les plus intimes. Tous les fronts étaient voilés, tous les regards baissés ; l'un reprit en s'approchant de moi : « Ah ! monsieur, la nation française est perdue ;

Digitized by Google

nous avons passé par bien des épreuves, commis bien des fautes, perdu notre nationalité par nos propres divisions; mais exterminer les hommes qui nous portaient la parole de Dieu, mais égorger les missionnaires du ciel, nous ne l'avons jamais fait et nous ne le ferons jamais !... » Je sortis moi-même confondu, humilié, brisé. De quelque côté que je dirigeasse mes pas, je retrouvais toujours la même affliction et le même découragement. Et d'ailleurs parmi ces otages si indignement sacrifiés à une haine insensée, ne comptais-je pas des amis vénérés? Et parmi les autres, n'y en avait-il pas quelques-uns dont le sort m'était inconnu et dont la mort pouvait être non moins certaine? Que d'angoisses! quelles anxiétés cruelles! Combien de jours sombres, combien de nuits plus sombres encore ai-je passés durant ces tristes mois!...

Enfin l'armée étant rentrée dans Paris et l'apaisement paraissant se faire dans le pauvre pays de France, je songeai à y retourner et à retrouver mes pénates si longtemps abandonnés. Je regagnai donc d'abord la Gallicie autrichienne, à la suite de mes hôtes bien-aimés.

Nous approchions de septembre, et j'avais déjà fixé le jour de mon départ. Comme pour me pénétrer une dernière fois du génie national de la Pologne, on me proposa d'aller visiter en compagnie de quelques membres de la famille un pèlerinage célèbre sous le nom *du Calvaire*, qui se trouvait à quelques lieues, dans les premiers contreforts des Carpathes. J'y consentis de grand cœur. En arrivant, je fus frappé de l'aspect grandiose de la situation. Sur la haute colline qu'il fallait gravir s'élevait une grande église, entourée d'un monastère. Tout autour, de sombres forêts de sapins, et quand nous fûmes parvenus au sommet, la vue dominait un splendide horizon. A l'extrême droite se détachait en lignes brillantes l'ancienne cité de Cracovie; puis, sur la gauche, des plaines onduleuses, derrière lesquelles se voilait, dans une brume lumineuse, le château que je venais de quitter. A mesure que nous gravissions, mes compagnons et moi, les pentes escarpées de la montagne, je me fis raconter la poétique et naïve légende de ce lieu de pèlerinage, qui voit affluer tous les ans autour de ses sanctuaires quarante mille pèlerins environ. Cette légende était semblable à beaucoup d'autres : Un seigneur de ce pays s'était rendu coupable de grandes violences, d'actes d'oppression nombreux envers ses

Digitized by Google

vassaux, enfin de scandales de toute espèce. Longue avait été sa carrière, longue aussi sa tyrannie; il penchait déjà vers le déclin de la vie, lorsque, dans une course faite dans le voisinage, il vit paraître le Sauveur couvert de plaies, tel en un mot que nous le représente sa passion. Jésus-Christ reprocha vivement au seigneur félon les désordres de sa vie, qui l'avaient mis, dit-il, dans l'état où il le voyait. Frappé comme de la foudre, le Polonais est jeté à terre, et quand il se relève tout avait disparu. Il reprend à pas lents et par une nuit sombre le chemin de sa demeure, bien résolu cette fois à réparer les crimes de son existence passée. Avec l'énergie des âmes fortement trempées, il se met sur-le-champ à l'œuvre, et, de concert avec sa femme il élève sur l'emplacement de sa résidence féodale le calvaire qui existe encore. D'humbles religieux vinrent habiter le nouveau monastère construit à ses frais, et lui-même se retira dans la forêt voisine pour y vivre en ermite jusqu'à la fin de ses jours. Néanmoins, avant de s'y rendre, il voulut se dépouiller complétement de ces richesses que lui avaient values ses déprédations passées : ses vêtements éclatants d'or, d'argent et de pierreries, tout fut consacré au Seigneur. Sa pieuse épouse suivit son exemple, et le trésor de l'église conserve encore, transformés en ornements ecclésiastiques, ces costumes splendides dont s'enorgueillissaient à juste titre les nobles polonais du XVI^e^ siècle. Depuis cette époque, princes et princesses, comtes, bourgeois et paysans se sont empressés d'orner le sanctuaire de pieuses richesses qu'a gardées la foi des siècles. L'église en elle-même n'a de remarquable que sa position; elle est, comme les autres basiliques du pays, surchargée d'ornements plus bizarres qu'élégants; mais tout autour du grand parvis par lequel on l'aborde, j'avais observé un très-grand nombre de petites niches dont la destination m'était inconnue. Désirant m'édifier à cet égard, j'eus recours au prêtre qui nous conduisait. « Monsieur, me dit-il, ce que vous voyez là, ce sont des confessionnaux. Il y en a une cinquantaine, et aux grandes fêtes de l'année ils ne suffisent pas aux nombreux pèlerins qui accourent de toutes parts pour y accomplir leurs dévotions. La Nativité de la sainte Vierge approche, et, dans quelques jours, nous serons occupés à confesser la foule dont nous serons entourés. Dans l'année 1863, lorsque les Russes se furent emparés de notre grand sanctuaire national de Czenstochowa, les pèlerins refluèrent ici au nombre

Digitized by Google

d'environ cent mille : cela vous donnera une idée de la foi dont sont animés nos compatriotes. »

Cependant j'étais rentré dans l'église, et pendant que mes compagnons visitaient encore une de ses parties, je m'étais agenouillé dans une chapelle solitaire, dédiée à la sainte Vierge. A mon insu, j'y avais été suivi par quelques paysans, hommes et femmes, venus eux aussi pour prendre part à la fête prochaine. Pas une rumeur ne retentissait dans cet asile de paix; pas un bruissement d'insecte ne frôlait de son aile mon oreille assoupie : tout à l'entour respiraient l'ombre et le silence. Soudain en me relevant je heurte du pied un obstacle; je me retourne... de mon talon j'avais touché la tête d'une femme prosternée derrière moi, les bras en croix et absorbée dans une muette prière. A côté d'elle étaient rangés les autres pèlerins, dans une même attitude de recueillement profond. Je ne sais quelle émotion se produisit alors en moi : je sentis frémir tout mon être à la vue de cette robuste foi, et involontairement ma pensée se reporta d'un seul bond vers ces églises de Paris, où se juxtaposent si souvent la piété sincère et la frivolité curieuse, sinon la raillerie superbe. Je sortis à pas lents, l'âme remplie de sentiments doux, mais tristes; le soleil baissait déjà à l'horizon, les montagnes projetaient sur les plaines voisines leurs ombres gigantesques, en se teignant de nuances empourprées. L'antique Calvaire se dessinait seul avec éclat sur la sombre verdure qui l'entourait, et bientôt il disparut à son tour, quand, au détour de la route un contre-fort se détachant de ces masses alpestres, nous en déroba définitivement la vue. C'était le dernier adieu que je jetais à la Pologne. Et cependant tout n'était pas fini : nous montions une côte au pas de nos chevaux, lorsque des chants frappent nos oreilles; à mesure que nous avançons ils approchent, et bientôt nous apercevons marchant à pied et visiblement fatigué un nombreux groupe de paysannes que conduisait un homme, comme chef de la bande. A l'approche de leur but tous avaient entonné des cantiques pieux, simples comme leurs âmes, mais pleins d'une foi ardente et d'une harmonie indéfinissable, répétés comme ils l'étaient par les échos des montagnes et par la voix mâle de leur chef de file, à travers l'air paisible du soir.

Huit jours après j'étais en France.

G. F. Audley.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE CHARITABLE

ENQUÊTE

SUR

LES ASSOCIATIONS SYNDICALES

CONCLUSIONS (1).

CHAPITRE VII.

VALEUR DE CES OBJECTIONS. — RÉSOLUTIONS PROPOSÉES PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE CHARITABLE.

Questionnaire.

11e Question. *L'État doit-il demeurer étranger à la création des syndicats? Doit-il s'abstenir de les réglementer ou de les subventionner? Doit-il s'en rapporter à l'initiative et à la liberté individuelles, sous réserve de l'application des lois ordinaires de police et de sûreté?*

12e Question. *Dans le cas où vous seriez favorable aux associations syndicales, pensez-vous qu'il faille les maintenir purement et simplement sous le régime de tolérance sous lequel elles subsistent aujourd'hui, ou bien qu'il soit nécessaire d'édicter une*

(1) Voir les livraisons de juillet, d'août et de septembre 1874.

Digitized by Google

loi spéciale, ou enfin qu'il soit préférable de les faire bénéficier d'une loi qui, d'une façon générale, consacrerait la liberté d'association?

13e Question. *Dans le cas contraire, pensez-vous qu'il convienne de demeurer dans le* statu quo, *ou qu'il soit nécessaire de provoquer certaines lois ou certaines mesures administratives pour supprimer les syndicats actuellement existants et empêcher qu'il s'en établisse de nouveaux?*

Malgré d'importantes dépositions et les réserves formelles de deux de ses membres, la commission n'a pas cru devoir s'arrêter à l'objection faite aux associations syndicales au nom de la *liberté de l'industrie*. Elle a pensé qu'il n'est pas possible de confondre ces associations avec des corporations privilégiées et fermées, capables de soumettre le marché français au régime du monopole et du bon plaisir; que le droit d'association, aussi utile aux patrons qu'aux ouvriers, loin de détruire ou de restreindre la liberté de l'industrie, trouve en elle une alliée qui le protége contre ses propres abus.

La même majorité ne s'est pas formée au sein de la commission pour écarter l'objection tirée des inconvénients que les associations syndicales peuvent avoir au point de vue politique.

Ce n'est pas qu'aucun de nous ait considéré cette objection comme tellement invincible qu'il fût nécessaire de renoncer à l'expérience commencée par les chambres syndicales. Nous avons tous reconnu que cette expérience devait être poursuivie.

Nous nous sommes trouvés d'accord sur ce point avec les témoins entendus dans notre Enquête. Parmi les plus hostiles aux associations, et même parmi ceux qui les redoutent aussi bien chez les patrons que chez les ouvriers aucun ne s'est rencontré qui ait proposé de leur appliquer la loi de 1791, de les supprimr et de les interdire. « Quant à supprimer les chambres syndicales, nous a dit M. le président Germon, cela serait une grave affaire et qui ne pourrait être tentée que si ces chambres, généralisées parmi les ouvriers, devenaient un danger pour l'État. »

En effet, les adversaires des syndicats craignent surtout les associations ouvrières: ils sont effrayés de l'influence qu'elles peuvent avoir, des excès qu'elles peuvent commettre, des faci-

Digitized by Google

lités qu'elles peuvent donner aux ennemis de l'ordre social. Les associations de patrons ne leur inspirent pas les mêmes appréhensions; ils les ont vu rester presque constamment étrangères à la politique, ne s'occuper que des intérêts professionnels, et ne conquérir leur droit de cité que par les services qu'elles ont rendus. Bien que plusieurs n'aient pour elles qu'une sympathie fort douteuse, tous comprennent qu'il est impossible de demander leur suppression, alors qu'aucun grief ne peut être formulé contre elles, qu'aucun prétexte ne peut être invoqué, que la faveur d'un grand nombre de négociants honorables les entoure et les protége.

S'il en est ainsi, comment proscrire les associations d'ouvriers? Comment interdire aux uns ce qu'on permet aux autres? Sans doute, si les ouvriers s'étaient montrés indignes de la tolérance dont jouissent les patrons, il serait loisible de la leur refuser. Mais jusqu'à présent ils n'ont eux-mêmes donné sujet à aucune plainte, ils n'ont eu ni moins de modération ni moins de sagesse que leurs patrons, et plus scrupuleusement encore que ceux-ci, se sont tenus en dehors de la politique. On peut avoir à leur égard des inquiétudes ou des soupçons, mais tant qu'ils ne les auront pas justifiés, il est impossible d'affirmer *a priori* qu'ils les justifieront et les traiter en conséquence. Ce serait absurde et injuste; M. *Ch. Robert* nous l'a déclaré : « Il faudra, dans tous les cas, a-t-il dit, tenir la balance égale entre les patrons et les ouvriers : ils sont égaux devant la loi. »

A cette raison vient s'en ajouter une autre, non moins décisive. Pense-t-on, en défendant aux ouvriers de former entre eux des associations syndicales, les empêcher de se grouper? Pense-t-on les éloigner de la politique? L'expérience n'autoriserait pas cette confiance. « Voilà longtemps que les ouvriers s'occupent de politique, a dit M. *Fréd. Lévy;* qu'ils aient ou n'aient pas d'associations, ils s'en occupent tout autant, et j'ai toujours pensé que s'ils doivent s'en occuper, il vaut mieux que ce soit dans des associations légales et réunies au grand jour qu'au sein des sociétés secrètes. » Nous savons quelle influence les sociétés secrètes ont exercée sur la classe ouvrière, même aux époques où l'on soupçonnait le moins leur existence. M. *Mettetal,* dans l'enquête sur le 18 mars, a rapporté un fait que M. *Devinck* nous a raconté depuis, un fait qui peut donner une idée de cette influence. En 1867, pendant l'Exposition universelle, on remit un jour aux membres de la commission ouvrière trente mille billets gratuits

Digitized by Google

pour le dimanche suivant. Une erreur avait été commise, et, sur un contre-ordre, il fallut retirer ces billets. M. Devinck n'eut que le temps de faire appeler les délégués, il était huit heures du soir; il leur dit : « Pourriez-vous nous rendre ces billets? les avez-vous encore? — Non, ils sont distribués; mais voulez-vous nous donner jusqu'à demain matin? nous pourrons peut-être arranger les choses. — Comment ferez-vous? — Nous allons retirer les billets. — Mais il y en a trente mille, vous ne pourrez pas les retirer d'ici à huit heures. — Si, parfaitement. » En effet, le lendemain, on rapportait ces trente mille billets (1). Telle était cette puissance, qui, sous l'empire, et bien avant qu'il ne fût question de chambres syndicales, enrôlait à Paris, suivant M. Mettetal, deux cent mille adhérents : nos révolutions disent combien elle a été funeste. Croit-on la combattre avec des rigueurs qui n'arrêteront que les bons citoyens? La suppression de la liberté, a dit M. le procureur général *Raynouard*, dans son discours de rentrée à la cour de cassation (2), n'empêche que très-imparfaitement les associations mauvaises et nuit à la formation des bonnes. *Celles-ci cependant sont le meilleur remède contre celles-là, et plus efficaces que les lois le plus savamment combinées.*

En effet, ajouterons-nous, s'il est possible que les associations syndicales ouvrières, en versant dans la politique, viennent augmenter le nombre de nos déceptions et de nos malheurs, il est également possible qu'elles échappent à cet écueil et atteignent le but qu'elles font entrevoir à des esprits plus confiants et moins prévenus. Il est possible, et même si la paix intérieure s'affermit et se prolonge, il est probable qu'elles donnent aux ouvriers la sagesse, fruit de l'expérience et de la pratique sérieuse des affaires, qu'elles cultivent leur intelligence, qu'elles calment leurs passions, qu'elles élèvent leur cœur, et que, leur faisant accepter la situation qui leur appartient dans la société moderne, elles leur permettent de rendre, au moyen de l'épargne, cette situation aussi honorable, aussi fructueuse qu'ils peuvent le désirer.

Cette espérance, si douteuse qu'on la veuille prétendre, mérite cependant quelque réflexion. Elle est assez haute, assez belle, pour qu'il soit permis de ne pas la sacrifier aisément. La sacrifier

(1) *Enquête du 18 mars*, p. 164.
(2) *Journal officiel* du 6 novembre 1873. p. 6731.

Digitized by Google

à quoi, d'ailleurs? à un péril certain? Non, à un péril possible, à un péril imaginaire, à un péril que nous avons le droit à notre tour de déclarer chimérique, parce que rien encore ne le signale, parce que, de tous les griefs qu'on a élevés contre les sociétés ouvrières, nul ne saurait être imputé aux associations syndicales, parce que notre Enquête ne nous a révélé aucun fait qui doive ébranler notre confiance, parce que si nous avons recueilli l'expression de bien des doutes, nous n'avons entendu aucune accusation formelle et précise. Et nous irions de gaieté de cœur, cédant aux obsessions de la crainte, nous laissant entraîner à cette déroute des idées libérales, signe des jours mauvais, nous irions sacrifier à de vains fantômes des résultats acquis, une expérience commencée, et la chance, unique peut-être en ce moment, de rétablir l'équilibre et la paix dans le monde économique!

En vérité, rien ne serait plus déraisonnable, et, nous le répétons, personne ne nous l'a demandé.

Unanimes pour laisser aux associations syndicales la faculté de vivre, nous ne l'avons plus été pour déterminer les conditions dans lesquelles cette faculté doit leur être accordée. Nous nous sommes trouvés en présence de trois systèmes différents :

Le régime de la *tolérance,* qui est un régime d'exception auquel les associations syndicales sont actuellement soumises, et qui, fondé sur la loi du 17 juin 1791, laisse cependant le gouvernement libre de n'appliquer cette loi qu'autant qu'il le juge convenable.

Le régime de l'*autorisation préalable,* qui est aujourd'hui commun à toutes les associations autres que les associations industrielles ou commerciales, et qui permet au gouvernement de régulariser leur existence, sans cesser de les surveiller.

Le régime de la *liberté réglée,* qui n'appartient en France qu'aux associations commerciales, et qui leur donne le droit de s'établir librement, d'échapper au bon plaisir de l'administration, de ne répondre de leurs actes que dans les termes de la lo et devant la justice ordinaire du pays.

C'est au régime de la liberté réglée que s'est arrêtée la majorité de la commission. Toutefois les deux autres ont trouvé dans la minorité des défenseurs, dont nous allons d'abord exposer l'opinion;

Digitized by Google

On a dit, en faveur du maintien du régime de simple *tolérance*, que la loi de 1791 était une arme dont il serait imprudent de priver le gouvernement. Si les chambres syndicales se tiennent aujourd'hui sur la réserve et s'il est permis d'espérer qu'elles resteront toujours libres de s'y maintenir, il n'est pas moins vrai qu'elles disposent d'une influence considérable, que cette influence ne fera que s'accroître, et qu'elle eut devenir un jour inquiétante pour l'ordre public. A quelque point de vue qu'on se place, cela est possible. Les présidents des deux groupes des chambres patronales de Paris ne viennent-ils pas de se prêter à une manifestation politique qui, bien que désavouée par un de ces groupes, ne l'a pas encore été par l'autre? Faut-il attendre plus de sagesse des ouvriers? Malgré leurs résolution, sincères, sauraient-ils, l'occasion venue, se défendre de mettre l'organision syndicale au service d'idées politiques qui probablement seraient les leurs? Ce n'est pas probable sans doute, mais ce n'est pas impossible. Beaucoup de bons esprits inclinent à croire que les chambres ouvrières « ont pour mobile non avoué la politique (1), » et n'attendent pour le découvrir qu'une occasion favorable, soit qu'elles se transforment en une sorte de mécanisme électoral, soit même qu'elles se prêtent à des desseins illégaux. En présence de cette éventualité, priver le gouvernement d'un appui nécessaire, paralyser son action, l'empêcher de prévoir et de prévenir un danger considérable et ne lui laisser que la faculté de poursuivre le mal accompli, ce serait commettre la plus grave imprudence et bien mal servir les intérêts des classes industrielles, qui réclament avant tout l'ordre et la sécurité.

Sans vouloir en aucune manière affaiblir l'autorité du gouvernement, les membres qui se prononcent pour le régime de l'*autorisation préalable* ne partagent pas les craintes exprimées par les préopinants; ils se refusent à croire qu'il soit utile de mettre les associations syndicales hors du droit commun et de les traiter plus défavorablement que les associations politiques.

Tandis que les associations politiques elles-mêmes peuvent

(1) M. Allain, président de la Chambre des cuirs et peaux. *Union nationale* du 28 mars 1874.

Digitized by Google

obtenir la consécration de leur existence, les associations syndicales sont maintenues en dehors du droit commun et soumises aux rigueurs d'une loi qui, pour n'être pas appliquée, n'en est pas moins applicable.

Il est d'un fâcheux exemple qu'une loi soit ou ne soit pas appliquée suivant le bon plaisir du gouvernement. Ou la loi de 1791 repose sur des idées saines et répond à des besoins légitimes; ou, condamnée par la raison, elle n'est plus, — du moins dans ceux de ses articles qui prohibent l'association, — qu'une vieillerie révolutionnaire tombée en désuétude. Dans le premier cas, il faut la respecter et l'appliquer; dans le second, l'abroger formellement. Mais il est indigne d'un grand pays de conserver dans sa législation une loi injuste et surannée, sous prétexte qu'elle peut être encore bonne à servir d'épouvantail.

Cette loi, dont nous avons donné le texte dans notre *Exposé préliminaire* (1), a été inspirée par le préjugé qui représentait, en 1791, la liberté de l'industrie comme incompatible avec le droit d'association; elle a eu pour but de prohiber toutes les associations établies pour la défense des « prétendus » intérêts communs des patrons et des ouvriers. De telle sorte qu'une association de ce genre ne peut exister qu'en violation de son texte.

Sans doute le temps et le bon sens en ont triomphé. S'ils ont respecté, s'ils ont développé le principe de la liberté industrielle qu'elle a proclamé, ils ont relevé l'association de l'injuste proscription dont elle avait voulu la frapper. Mais ils ne l'ont pas abrogée : elle existe dans l'arsenal de nos lois; elle sert au gouvernement pour refuser aux syndicats une autorisation formelle et se borner à les laisser vivre, en détournant la tête et en fermant les yeux.

Les données économiques sur lesquelles repose la loi de 1791 étant écartées, on ne peut invoquer pour la maintenir aucun motif sérieux. Pourquoi dès lors laisser les associations syndicales dans une situation si critique? Pourquoi cette rigueur? Pourquoi cette exception que condamnent la justice et la raison?

Les membres qui soutiennent le régime de l'autorisation demandent donc que les associations syndicales rentrent dans le droit commun, et qu'elles soient, comme toutes les autres, placées

(1) Voir p. 7.

Digitized by Google

sous l'empire des articles 291 et suivant du Code Pénal, et de la loi du 10 avril 1834.

Mais ils ne sauraient aller plus loin et solliciter le gouvernement de renoncer au droit d'autorisation que cette législation lui confère ; ils ne sauraient, quant à présent du moins, réclamer pour les associations syndicales une loi qui modifierait en leur faveur le droit commun aux autres associations; ils craindraient, en le faisant, de compromettre leur cause et de les exposer prématurément à des épreuves qu'elles ne pourraient supporter.

Tout en souhaitant de voir les associations syndicales se développer et réaliser le bien dont elles sont capables, ils n'ont pu cependant dégager leur esprit des doutes et des craintes que leur ont laissés les dépositions d'un certain nombre de témoins, de ceux-là surtout qui touchent de plus près à la politique. Il leur a semblé que, s'il était juste et nécessaire de poursuivre une expérience utile, il serait imprudent de ne pas entourer cette expérience des précautions commandées par les circonstances au milieu desquelles nous nous trouvons; que cette expérience pouvant, à un moment donné, présenter de graves dangers, il serait téméraire d'exposer le gouvernement à des attaques qu'il ne pourrait ni prévenir ni réprimer.

La question des associations syndicales, ont-ils dit, se rattache à la question des associations en général. Un projet de loi présenté à l'Assemblée nationale lui propose, avec l'assentiment de la commission qui l'a examiné, de proclamer en la réglementant la liberté d'association. Cette loi s'adresse à toutes les associations; elle les consacre toutes; elle n'a pas voulu faire de distinction entre celles qui peuvent inspirer plus de défiance, et celles dont le but est évidemment utile : « L'établissement de priviléges pour les associations religieuses, a dit son rapporteur, éveillerait dans beaucoup d'esprits des susceptibilités de plus d'un genre. La loi de l'égalité, le droit commun, voilà la meilleure protection pour la cause qui se recommandait à notre sollicitude. Une loi de faveur pour des intérêts si dignes de sympathie les exposerait à trop de jalousies et de récriminations. »

Ces paroles ne doivent-elles pas s'appliquer aux associations syndicales? Doit-on demander pour elles autre chose que le droit commun? Ne compromettrait-on pas leur cause en sollicitant pour elles un privilége? Le jour où la loi présentée à l'Assemblée nationale sera promulguée, elles en profiteront comme

Digitized by Google

toutes les autres associations; et, ce jour, la société d'*Economie charitable* l'appelle de ses vœux. Dans sa séance du 13 mai 1872, elle s'est associée par un vote unanime aux conclusions du rapport de la commission parlementaire.

Mais quand ce jour viendra-t-il? Quand l'Assemblée nationale, quand le gouvernement jugeront-ils notre pays, accablé par la guerre étrangère et déchiré par la guerre civile, assez calme, assez sage, assez maître de lui-même, pour jouir dans sa plénitude de la liberté d'association? Le nom seul de cette liberté inspire encore bien des craintes; ces craintes, aucun de nous ne les partage; mais ne sont-elles pas justifiées, en apparence du moins, par les excès ridicules des réunions publiques et les violences des clubs révolutionnaires? L'association porte en ce moment la peine de fautes et de crimes dont elle n'est point responsable : car il n'y a rien de commun entre elle et le droit de réunion. Quoi qu'il en soit, serait-il prudent, serait-il opportun de méconnaître cet état de l'opinion et de réclamer l'application immédiate d'un principe qui nous est trop cher pour qu'il nous convienne de l'exposer à un échec presque certain?

Les auteurs du projet de loi sur la liberté d'association l'ont parfaitement compris; et leurs collègues tout aussi bien qu'eux. Nulle réclamation ne s'est élevée d'aucun des bancs de l'Assemblée, et depuis deux ans ce projet, comme beaucoup d'autres inspirés par les mêmes convictions, demeure écarté de l'ordre du jour du consentement tacite, mais unanime, de tous les partis.

Il est plus facile de blâmer ce sentiment que de le combattre. Assurément ceux de nous qui le constatent, le font avec regret; il ne s'y associent pas; ils pensent aujourd'hui ce qu'ils pensaient hier.

Mais il n'en est pas moins vrai que ce sentiment, éprouvé par ceux qui nous gouvernent, ne saurait laisser aucun doute sur l'accueil qui serait fait à celui qui viendrait réclamer la proclamation immédiate de la liberté d'association.

Plutôt que de s'exposer à un échec certain et de compromettre les associations syndicales dans un commun désastre, n'est-il pas opportun, n'est-il pas sage d'ajourner à des temps plus favorables une réforme législative, et d'accepter, à titre transitoire, le régime de l'autorisation?

Ce régime, évidemment, c'est le régime du bon plaisir. Nulle association de plus de vingt personnes ne peut s'établir qu'avec

Digitized by Google

l'assentiment de l'autorité et ne peut se maintenir après qu'elle a perdu cet assentiment; dans l'intervalle, elle doit se soumettre aux conditions qui lui sont imposées. L'existence d'une association autorisée, pour être régulière, n'en est pas moins précaire; elle reste suspendue au fil de la volonté gouvernementale.

Cette existence serait-elle beaucoup plus assurée pour dépendre d'une loi? En théorie, ce serait incontestable; mais en fait? Une loi n'est plus de nos jours ce qu'elle était au temps de Cicéron : « ce quelque chose d'éternel qui n'est autre chose que la suprême raison du grand Jupiter! » Elle peut être raisonnable, mais assurément elle n'est point éternelle; et, en fait d'incertitude et de mobilité, nos modernes législateurs n'ont rien à reprocher aux agents du pouvoir. Ce qu'une loi nous donne aujourd'hui, demain une loi peut nous le reprendre.

D'ailleurs, à voir les choses de près, il est facile de se convaincre que l'administration, loin d'obéir à de vains caprices, pousse d'ordinaire jusqu'à la routine la fidélité à ses traditions; et qu'en même temps, loin de se refuser à la pratique des idées libérales, elle devance parfois les progrès de la législation. Ainsi il est à peu près constant qu'avant même que le droit de se coaliser ait été donné aux ouvriers, jamais elle ne s'est occupée des coalitions qu'au point de vue de l'ordre public, et qu'elle a toujours refusé de mettre au service des intérêts privés les armes qu'elle tenait de la loi.

Sa conduite vis-à-vis des chambres syndicales donne-t-elle le droit de répondre à ceux qui croient nécessaire de s'en remettre à sa prudence pendant un certain temps encore : « Vous voulez faire dépendre du bon vouloir du gouvernement l'existence des associations syndicales; mais ce bon vouloir n'existe pas; mais l'autorisation nécessaire ne leur est jamais accordée; mais vous n'aurez pas la crainte de les voir mourir, parce que vous n'aurez jamais la satisfaction de les voir naître? »

Certes on n'a pas le droit de tenir un pareil langage. On ne peut méconnaître les bons procédés de l'administration à l'égard des chambres syndicales : elle fait pour elles bien plus que de les autoriser, puisque, pour leur permettre de vivre, elle impose silence à la loi.

Elle le fait depuis longtemps. D'un mot elle pouvait interdire toutes ces associations de patrons, dont quelques-unes remontent à la première partie de ce siècle et dont le plus grand nombre

Digitized by Google

s'est librement établi sous ses yeux depuis quelques années. Elle n'a jamais eu la pensée de les interdire.

A l'égard des ouvriers, qui n'ont suivi le mouvement syndical qu'après l'Exposition de 1867, son attitude a été la même, et cette attitude a été autorisée, sinon légalisée, par l'approbation du chef de l'État mise au bas d'un rapport du ministre de l'intérieur, de ce rapport du 30 mars 1868 que nous avons reproduit dans notre *Exposé préliminaire*, et qu'un président de chambre syndicale appelait récemment « la grande charte des syndicats. » Il est permis, dit un auteur qui n'est pas suspect aux chambres syndicales, M. *Louis Pauliat*, de trouver dans cette circulaire « toutes les garanties de sécurité que pourrait donner une loi (1).»

Depuis cette époque, et malgré les événements du siége et de la Commune, l'administration ne s'est jamais départie de cette attitude; nous devons ajouter, à l'honneur des chambres syndicales, qu'elle n'a jamais eu à s'en repentir. A l'heure actuelle, elle y persiste encore, et tandis qu'à l'Assemblée le mot même d'association ne peut être prononcé, tous les jours de nouvelles associations syndicales s'établissent avec la certitude de n'être pas troublées, « tant qu'elles ne porteront pas atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie, ou qu'elles ne s'éloigneront pas de leur but pour devenir des réunions politiques non autorisées par la loi (2). »

En vérité, le régime de l'autorisation n'a rien de bien redoutable : tant que l'administration restera fidèle à ses précédents, tant qu'elle se conformera aux conclusions du rapport du 30 mars 1868, les associations syndicales jouiront d'une liberté et d'une sécurité suffisantes.

Si l'administration avait dû changer de conduite, ne l'aurait-elle pas fait au lendemain de la Commune, alors qu'elle pouvait invoquer les raisons les plus sérieuses, alors qu'elle n'avait même pas besoin de se justifier? Elle ne l'a pas fait cependant, et ceux

(1) *Les Associations et Chambres syndicales ouvrières*, par Louis Pauliat, p. 16.

(2) Le *Rappel* du 1 avril dernier publiait une lettre du Président de la Société des ouvriers verriers, se plaignant que la Préfecture de police n'ait pas répondu à une demande d'autorisation pour réunir les ouvriers de sa profession. M. J. Barberet faisait à cette lettre la réponse suivante :

« Nous sommes étonné de la déclaration de notre correspondant. Est-il bien sûr que sa demande soit parvenue à destination? L'a-t-il renouvelée? Dans tous les cas, ce fait est à peu près unique, car nous n'avons pas connaissance d'un seul refus de ce genre.

« Que le citoyen Walter fasse donc une nouvelle démarche, et tout porte à croire qu'elle sera fructueuse, car il n'y a pas de raison pour qu'on refuse aux ouvriers verriers ce qui est accordé à leurs camarades des autres corporations. »

Digitized by Google

qui sont en situation de mieux connaître ses intentions, nous ont affirmé qu'elle ne le ferait pas.

Elle ne le fera pas, non-seulement parce qu'il n'entre pas dans ses habitudes de tourmenter et de molester les gens paisibles qui ne lui causent ni crainte ni ombrage; mais aussi parce qu'elle aurait aujourd'hui quelque embarras à le faire.

Elle a laissé prendre aux chambres de patrons une importance considérable, une importance telle que, à moins de motifs péremptoires, elle ne pourrait les atteindre sans soulever de graves conflits. Ces chambres se croient invulnérables : c'est trop de présomption sans doute; mais enfin elles sont respectables, et seront respectées tant qu'elles mériteront de l'être.

Or, l'administration ne saurait prohiber les associations ouvrières alors qu'elle tolère celles des patrons. Elle sent bien qu'elle ne peut avoir deux poids et deux mesures.

Il est donc vrai de dire que l'avenir des associations syndicales, soit de patrons soit d'ouvriers, ne dépend plus aujourd'hui du seul bon plaisir de l'administration, mais de leur propre réserve, de leur propre sagesse, de leur propre persistance à rester fidèles au but de leur institution. Leur sort est entre leurs mains.

Les chambres syndicales de patrons en sont convaincues. Ce n'est pas elles qui réclament une réforme législative. Elles ne demandent même pas l'abrogation de la loi de 1791. Elles préfèrent à la liberté légale, elles préfèrent même au droit commun, le régime de tolérance sous lequel elles se sont établies et développées, régime qui leur permet de vivre dans une complète liberté, à l'abri de toute espèce d'ingérence de la part de l'administration. Elles comprennent qu'une loi proclamant la liberté n'arriverait pas sans son cortége habituel de formalités, de prescriptions, de précautions réglementaires, toutes choses dont elles sont actuellement dispensées. Que gagneraient-elles à cette loi? la sécurité? mais elles n'en sauraient avoir davantage, assurées qu'elles sont de n'être pas inquiétées, tant qu'elles ne troubleront pas l'ordre et ne sortiront pas de leur cercle professionnel.

Ce régime leur convient donc mieux que tout autre; et sous quel autre en effet auraient-elles pu faire des progrès plus rapides et plus considérables?

S'il en est ainsi, on aurait peine à comprendre pourquoi ce qui convient aux patrons ne conviendrait pas aux ouvriers. Ceux-ci

Digitized by Google

doivent-ils se montrer plus exigeants et repousser, non sans dédain, les conditions que ceux-là acceptent sans se plaindre?

Il n'est pas d'ailleurs bien établi qu'ils aient cette prétention. En formulant les vœux qui ont motivé le rapport du 30 mars 1868, ils ne se sont pas occupés de la législation existante, ils n'ont réclamé que des droits égaux à ceux de leurs patrons. Pourvu qu'on leur permît de constituer leurs syndicats, ils s'inquiétaient peu de savoir sous quel régime ils seraient appelés à vivre. L'important pour eux c'était de vivre. Au cours de notre Enquête, nous n'avons dans aucune déposition, dans aucun document écrit, rencontré la demande formelle d'une réforme législative. Nous avons dû rapporter des paroles bien explicites de M. *L. Pauliat;* ces paroles n'ont pas soulevé de contradiction; elles sont en quelque sorte confirmées par le silence de la presse et de la tribune, et même par ce que nous avons entendu de la bouche d'un de nos témoins : « Les chambres syndicales, nous a-t-on dit, ne demandent rien à l'État, elles repoussent absolument toute intervention de sa part; elles ne lui demandent que sa neutralité. Il peut sans doute supprimer les chambres syndicales ouvrières, mais s'il le faisait, ... il rejetterait forcément les ouvriers dans les sociétés secrètes et dans les grèves. »

En sorte que ce serait peut-être devancer les vœux des ouvriers que de réclamer pour eux autre chose que des droits égaux à ceux de leurs patrons. Sans doute, ils ne refuseraient pas d'être dispensés de la formalité de l'autorisation; mais pourquoi le leur proposer, s'ils ne le demandent pas? Il faudrait craindre, en leur accordant une liberté plus grande que celle dont ils se contentent, de leur faire un funeste présent.

Les chambres ouvrières sont encore au début de leur existence; elles sont exposées à bien des mécomptes, à bien des hasards, à bien des surprises; elles sont entourées de gens qui rôdent autour d'elles et qui cherchent à les écarter de la voie droite pour les jeter dans les chemins détournés de la politique. Elles ont besoin d'être protégées contre elles-mêmes et contre ceux qui songent à les entraîner. Est-il donc si regrettable de les voir accepter la discipline qui s'offre à elles, de les voir s'imposer une certaine réserve par la crainte de compromettre leur existence, de les voir enfin se préparer à la liberté en se pliant à la règle? Il y aura là pour elles une période transitoire pendant laquelle elles créeront parmi les ouvriers, devenus si étrangers aux tradi-

Digitized by Google

tions d'ordre et de confraternité, ce qu'on pourrait appeler les mœurs corporatives; période de travail, d'éducation, d'épreuve. Quand elles l'auront traversée, la loi d'émancipation pourra venir, les mœurs l'auront préparée.

Au lieu qu'une telle loi ne saurait aujourd'hui créer de telles mœurs; elle ne produirait pas les fruits qu'on doit en attendre; elle serait suivie de beaucoup d'erreurs et d'abus, de beaucoup de mécomptes et de regrets. En voulant pacifier la classe ouvrière dans ses ateliers, prenons garde de la pousser sur la place publique.

C'est une vérité bien vieille et pourtant bien méconnue que les progrès les plus lents sont aussi les plus sûrs. Vouloir d'un bond atteindre le but entrevu, c'est s'exposer à une chute presque certaine; pour y parvenir il faut, au contraire, s'avancer avec une sage prudence, assurer chacun de ses pas, s'armer de courage et de patience. En serions-nous où nous sommes, si depuis un siècle nous avions eu ce courage et cette patience?

Que les ouvriers reconnaissent cette vérité; qu'ils ne se montrent ni plus difficiles, ni plus pressés que leurs patrons, et qu'ils se contentent d'un régime sous lequel ils peuvent faire en toute sécurité l'expérience de l'association syndicale.

Leur avenir est entre leurs mains; s'ils s'abandonnent, cette fois encore, à de perfides conseils; s'ils se détournent du but purement économique qu'ils doivent poursuivre, ils échoueront à coup sûr, et l'idée syndicale s'en ira grossir le nombre des utopies qui n'ont servi jusqu'à ce jour qu'à les rendre plus malheureux et plus redoutables.

Mais, au contraire, s'ils acceptent pour guides des hommes intelligents et dévoués, tels que ceux que nous avons reçus parmi nous; s'ils apprennent d'eux la modération, la sagesse, la persévérance; s'ils se soumettent à la virile éducation qu'ils leur proposent, ils réussiront sans aucun doute, et l'idée syndicale deviendra féconde; elle leur permettra de trouver, au sein d'une société pacifiée et enrichie par le travail, le bien-être, la sécurité, la considération qu'aucune révolution ne saurait leur donner.

Trop hâter cet avenir, ce serait le compromettre. Plus nous y tenons, plus nous souhaitons aux chambres syndicales l'heureuse fortune qui les attend, plus nous croyons à cette liberté d'association dont nous avons salué de loin l'avénement, plus nous de

Digitized by Google

vons demander aux patrons comme aux ouvriers d'user de modération et de patience. Certes, nous ne leur disons pas : « Au nom du pays troublé et menacé, renoncez à cette grande liberté d'association, la plus nécessaire de toutes les libertés; renoncez à ces chambres syndicales que vous avez eu tant de peine à former et à soutenir; renoncez à cet avenir que le travail vous ménage au sein de la paix; renoncez à toutes ces conquêtes, comme à toutes ces espérances. » Nous leur disons au contraire : « Persévérez et travaillez : multipliez vos efforts, développez vos associations, formez-en de nouvelles, et conciliez-vous l'opinion publique par vos succès et vos services. Usez, usez largement de la liberté; elle vous est acquise en fait, sinon en droit; mais gardez-vous de l'exposer à des périls certains, soit en éveillant les scrupules et les craintes de ceux qui gouvernent, soit en vous affranchissant d'une discipline qui vous est encore nécessaire. Soyez assez sages pour accepter, pendant quelques années encore, le régime transitoire qu'il est bon que vous traversiez avant de convertir le fait en droit. En un mot, vous appliquant une parole célèbre, ne perdez pas votre temps à proclamer la liberté, pratiquez-la. »

Les membres de la commission qui soutiennent cette opinion, estiment, cependant, qu'il est indispensable d'introduire dès à présent dans la législation en vigueur deux modifications importantes.

Ils proposent d'abord d'accorder à toutes les associations, dûment publiées, la personnalité civile, c'est-à-dire le droit de contracter, de posséder, de transmettre et de plaider. Chez nous aucune association, autre que les associations commerciales, ne peut, à moins d'être reconnue, jouir de cette capacité. Une société syndicale, par exemple, ne peut passer un bail, placer ses économies, poursuivre un recouvrement. Les préjugés qui ont dicté au temps de la révolution les deux premiers articles de la loi de 1791, ont également inspiré cette partie de notre législation. Ces préjugés tendent à disparaître, et les légistes deviennent de plus en plus rares qui s'imaginent voir *un État dans l'État* quand quelques ouvriers s'entendent pour faire quelques économies et se donner quelque assistance. Déjà les sociétés coopératives ont reçu la capacité civile sans que l'unité nationale en ait été atteinte. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi des chambres syndicales et de toutes les autres associations?

Digitized by Google

Ils proposent en second lieu d'augmenter l'effectif des conseils des prud'hommes, et de les autoriser à accepter, en dehors même de leur compétence, le rôle d'arbitres amiables compositeurs. L'Enquête a prouvé que le nombre des prud'hommes est, à Paris surtout, tout à fait insuffisant; que leurs justiciables réclament avec instance l'extension de leur compétence et certaines modifications dans la loi qui les régit; que les chambres syndicales estiment qu'ils sont appelés à exercer sur les rapports des patrons et les ouvriers une influence salutaire, aussitôt que les ouvriers pourront, à l'aide de leurs syndicats, exercer sur le choix des prud'hommes qui les représentent le même contrôle que les patrons exercent sur le choix des magistrats consulaires. Il est possible de donner à ce désir une satisfaction immédiate, et de rendre ainsi plus facile l'œuvre de conciliation entreprise par les chambres syndicales.

En résumé, sous la réserve de ces propositions, aussi bien que de l'abrogation de la loi du 17 juin 1791, les membres de la commission dont l'opinion vient d'être rapportée, pensent qu'il est sage de n'introduire présentement aucune modification dans les lois en vigueur, et qu'il convient de se borner à demander à l'administration de persister dans la ligne de conduite qu'elle a toujours suivie à l'égard des associations syndicales, notamment depuis le rapport du 30 mars 1868. Ces membres sont convaincus que cette réserve, commandée par les circonstances actuelles, est le plus sûr moyen de préparer le futur avénement de la liberté d'association, en faveur de laquelle ils renouvellent en toute sincérité le vœu émis par la Société d'Economie charitable, sur la proposition de l'un d'eux, dans la séance du 13 mai 1872 (1).

(1) Cette opinion a été formulée dans le projet suivant, présenté par M. Fernand Desportes : « La Société d'Économie charitable, persistant dans le vote émis par elle à l'unanimité dans sa séance du 13 mai 1872 en faveur de la liberté d'association, appelle de ses vœux le moment où les circonstances politiques permettront aux associations syndicales, comme à toutes les autres associations, de jouir du bénéfice de cette liberté;

Elle est d'avis qu'il est opportun, en attendant ce moment, de les maintenir sous le régime du droit commun, et de ne pas leur conférer de priviléges par une loi spéciale;

Mais qu'il y a lieu de ne leur appliquer que le droit commun, c'est-à-dire les articles 291 et suiv. du Code pénal et la loi du 10 avril 1834; qu'il est juste et nécessaire d'abroger formellement la loi du 17 juin 1791;

Elle est également d'avis que le Gouvernement, fidèle aux conclusions du rapport régulièrement approuvé du 30 mars 1868, et à la ligne de conduite qu'il a constamment suivie depuis cette époque, accorde aux associations syndicales l'autorisation qui leur est nécessaire, et la leur maintienne tant qu'elles ne porteront

Digitized by Google

La majorité de la Commission ne se contente pas de ces vœux, qu'elle trouve stériles, et de ces conclusions, qu'elle juge insuffisantes. Convaincue de l'utilité des associations syndicales, elle prétend, en leur laissant la faculté de vivre, leur en accorder le droit; elle veut assurer leur avenir et leur ménager une place dans notre législation, elle veut en un mot les placer sous le régime de la *liberté réglée*. Un de ses membres aurait même désiré les revêtir d'une sorte de consécration officielle et faire de leurs syndics des magistrats investis, dans l'ordre économique, d'une autorité semblable à celle des prud'hommes, dans l'ordre judiciaire. C'eût été, suivant lui, le seul moyen de leur donner sur la classe ouvrière assez d'influence pour reconstituer la famille corporative, dont quelques industries conservent encore le type, mais qui s'est effacée presque partout pour faire place à l'anarchie contemporaine. Sans se rallier à cette proposition contraire, dans sa pensée, aussi bien aux conditions d'existence de l'industrie moderne qu'aux sentiments exprimés par les ouvriers, la majorité de la Commission désire que les associations syndicales, tout en demeurant indépendantes, puissent avoir le caractère d'associations légalement reconnues (1).

Elle conteste d'abord qu'il soit interdit de réglementer les associations syndicales sans qu'il soit fait une loi générale sur la liberté d'association; qu'il soit nécessaire de soumettre toutes les associations au même régime et d'avoir pour elles toutes le même poids et la même mesure. Le mot *association* est sans doute un terme générique par lequel on désigne les rapports habituels de certaines personnes réunies par un intérêt collectif; mais il comporte des espèces si différentes, des variétés si nombreuses, qu'il est impossible d'établir entre toutes une assimilation complète.

pas atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie ou qu'elles ne s'éloigneront pas de leur but, pour devenir, à un degré quelconque, des réunions politiques;

Elle émet le vœu qu'une loi générale accorde dès à présent à toutes les associations régulièrement autorisées la personnalité civile, à la charge par elles de se conformer aux règles de publicité prescrites aux sociétés commerciales et d'annoncer par la même voie leur dissolution, en cas de retrait de l'autorisation;

Elle émet le vœu que l'effectif des conseils de prud'hommes soit augmenté de manière à répondre plus efficacement aux nécessités de leur service, et qu'ils soient autorisés à statuer comme arbitres amiables compositeurs sur toutes les questions qui pourraient leur être déférées par leurs justiciables en dehors de leur compétence. »

(1) M. Audiganne a formulé cette opinion dans le projet suivant : « La Société d'Économie charitable, persistant dans le vote émis par elle à l'unanimité dans sa séance du 13 mai 1872, en faveur de la liberté d'association, estime qu'il est éminemment désirable de substituer dès à présent le système qui réprime les abus au système qui comprime indistinctement tous les mouvements, et d'abandonner le

Digitized by Google

Elles se distinguent les unes des autres par la manière dont elles se recrutent, par l'objet auquel elles s'appliquent, par le mode suivant lequel elles fonctionnent, par la durée qu'elles assignent à leur existence. Est-il raisonnable de confondre une académie avec une société anonyme, une église avec un comice agricole, une société de bienfaisance avec une société minière, une congrégation avec une chambre syndicale? Ce sont là des institutions dissemblables qui peuvent bien les unes et les autres réclamer les bienfaits de la liberté, de la liberté comprise au point de vue général, mais qui ne sont pas liées les unes avec les autres de telle sorte qu'elles ne puissent supporter des réglementations particulières. Non-seulement notre législation française, mais encore la législation de tous les autres pays, proteste contre cette solidarité légale qu'on voudrait établir entre toutes les associations. Chacune a ses règles spéciales, et cette diversité toute naturelle n'a soulevé jusqu'à ce jour aucune objection. Où donc a-t-on vu la société civile s'indigner des priviléges de la société commerciale, la société religieuse se révolter contre les immunités de la société savante? Et, dans certains pays, les associations ouvrières n'ont-elles pas accepté, sans faire une levée de boucliers en faveur de la liberté générale, les priviléges que leur ont accordés des lois spéciales : la législation sur les *Trade's Unions* est une législation exceptionnelle, dérogeant aux règles du droit commun, autorisant même dans des cas particuliers des actes que les lois ordinaires condamnent. Pourquoi n'en serait-il pas de même en France? La commission peut demander l'abrogation de la loi de 1791, qui crée aux associations industrielles une situation défavorable, sans prétendre ensuite qu'on étende à toutes le

régime des autorisations préalables en plaçant la liberté sous l'égide de la responsabilité personnelle;

Elle est d'avis que les associations syndicales, comme toutes les autres, soient astreintes, au moment même où elles se constituent, à faire devant l'autorité compétente toutes déclarations jugées nécessaires pour permettre de constater d'abord que leur objet est licite, et ensuite qu'elles ne s'en écartent point et notamment qu'elles ne portent aucune atteinte ni à la paix publique ni au libre exercice des droits de chacun, auxquels cas commencerait la tâche de la répression pénale;

Elle émet le vœu que la loi accorde dès à présent à toutes les associations régulièrement formées la personnalité civile, à la charge par elles de se conformer aux règles de publicité prescrites aux sociétés commerciales et d'annoncer par la même voie leur dissolution, au cas où elle viendrait à se produire;

Elle émet le vœu que le nombre des conseils de prud'hommes soit augmenté de manière à répondre plus efficacement aux nécessités de leur service, et qu'ils soient autorisés à statuer comme arbitres amiables compositeurs sur toutes les questions qui pourraient leur être déférées par leurs justiciables, en dehors de leur compétence. »

Digitized by Google

autres associations les règles qu'elle juge nécessaire d'appliquer aux syndicats. Elle n'est pas chargée de discuter dans son ensemble la question de la liberté d'association, question considérable, plus politique encore que juridique, et qui, pour certains que soient les principes, comporte néanmoins des réserves, des tempéraments, des objections même dont le gouvernement, dont l'Assemblée nationale doivent assurément tenir grand compte. Elle est chargée simplement d'étudier les associations syndicales, d'exprimer son opinion sur leur utilité, leur avenir et les conditions nécessaires de leur existence. Tel est le cadre restreint de ses recherches et de ses conclusions. Elle n'a donc pas à se préoccuper de savoir si ce qu'elle réclame pour les associations syndicales peut convenir aux associations politiques, de même que, si elle était chargée d'examiner la question de la liberté de la presse, elle n'aurait pas à se préoccuper du droit de réunion.

Au surplus, alors même qu'il existerait entre les divers genres d'associations des affinités plus grandes et des liens plus étroits, il n'entrerait pas dans le sentiment de la majorité de la Commission de renoncer aux avantages qu'on peut obtenir pour les unes sous prétexte qu'on ne pourrait encore les obtenir pour les autres. Il n'y a rien de si faux en soi et de si contraire à l'intérêt public, que cette maxime absolue du *tout ou rien;* elle paralyse les meilleures intentions, elle suspend les meilleurs progrès. Est-ce que l'humanité s'avance comme un régiment en bataille, du même pied et tous en ligne? Assurément non; sa marche est une marche à volonté, dans laquelle chacun fait ce qu'il peut pour tendre au but commun, et le progrès général ne se compose que de l'ensemble des efforts individuels. La liberté, c'est un monument qui ne saurait sortir tout édifié du sol d'aucun peuple; il faut, pour l'élever, que chacun se résigne à y porter sa pierre et sa bonne volonté, comme à ces cathédrales du moyen âge dont la splendeur, bravant les siècles, rappelle encore le pénible et saint enfantement. A chaque jour suffit son œuvre. Hier c'étaient les associations coopératives qui conquéraient leur liberté; aujourd'hui voici le tour des associations syndicales; bientôt viendront les associations religieuses; puis les associations politiques; et quand toutes, les unes après les autres, se seront ainsi fait accepter, elles auront fondé la liberté d'association.

Digitized by Google

Ne nous occupons donc que des associations syndicales, et demandons-nous si la législation en vigueur peut leur convenir et leur permettre de se développer.

Cette législation constitue en réalité un régime purement préventif. L'autorisation, que le gouvernement, investi d'un pouvoir discrétionnaire, peut à son gré accorder et reprendre, ne saurait être pour elles une garantie suffisante. On affirme en vain qu'une loi qui reconnaîtrait et consacrerait leur existence, ne leur donnerait guère plus de sécurité, parce qu'elle pourrait être rapportée par une loi contraire : il est certain que, quelle que soit, dans les matières surtout qui touchent au droit public, la mobilité de notre législation, l'abrogation d'une loi est une mesure beaucoup plus grave, difficile et solennelle qu'un changement de jurisprudence administrative. Cette mesure nécessite le concours du pouvoir législatif, elle est placée sous le contrôle de l'opinion, elle est d'une application générale, elle ne peut intervenir que dans des circonstances exceptionnelles, pour des raisons supérieures. Une circulaire ministérielle suffit au contraire pour dicter au préfet de police à Paris, aux préfets dans les départements, des décisions qui peuvent, sans contestation ni recours, bouleverser ce qu'une longue pratique aurait consacré. Il va sans dire que de telles décisions ne sont jamais prises sans motif et sans réflexion; mais, en somme, elles ne dépendent que du caprice, ou, si l'on veut, de la sagesse plus ou moins surprise ou prévenue d'un seul homme, d'un seul fonctionnaire, qui, pour être puissant, n'est pas toujours infaillible. C'est précisément pour placer les droits des citoyens à l'abri des erreurs individuelles que les lois sont faites. Ce qu'on dit pour les associations syndicales, ne pourrait-on le dire en toute espèce de causes, à propos de toute espèce de droits, pour lesquels la prudence de l'administration semblerait également une garantie suffisante? Ne serait-ce pas la pure théorie du pouvoir absolu?

Non, avec le régime de l'autorisation préalable, il est impossible de rien fonder. On a dit : ce régime suffit aux patrons; il va jusqu'à leur permettre de s'associer en violation de la loi. — C'est possible (quoique la confiance des chambres syndicales de Paris soit peut-être un peu trop orgueilleuse), et cela se comprend : sous un gouvernement régulier, et dans une ville comme Paris, les patrons, qui représentent des intérêts essentiellement conservateurs, qui disposent d'une influence considérable,

Digitized by Google

qui détiennent une partie de la fortune publique, sont assurés d'obtenir la neutralité, sinon la faveur de l'administration; ils la tiennent, pour ainsi dire, en respect, et dans une certaine mesure ils s'imposent à elle. Aussi sont-ils plus disposés à voir en elle une alliée qu'une tutrice, et s'il convenait d'approfondir le sentiment de prédilection qu'ils semblent avoir pour le pouvoir discrétionnaire, peut-être découvrirait-on que ce sentiment leur est inspiré par la pensée qu'un tel pouvoir pourrait bien quelque jour s'employer à les protéger eux-mêmes contre les ouvriers. Mais ceux-ci peuvent-ils faire le même calcul? Si la réserve qu'ils se croient imposée, les empêche de protester contre le régime préventif, faut-il conclure qu'ils en sont satisfaits et n'en désirent pas d'autre? Notre Enquête nous a prouvé le contraire. Les ouvriers ne se sont pas expliqués sur les réformes législatives qui leur seraient nécessaires; mais ils nous ont laissé voir quelle contrainte les lois actuelles leur imposent. Beaucoup d'entre eux n'ont pas osé suivre le mouvement syndical; ils ont craint de réveiller de fâcheux souvenirs, de s'exposer à une surveillance rigoureuse, de se compromettre vis-à-vis de l'autorité; et si, depuis quelques mois, depuis que notre Enquête même est ouverte, ils semblent agir avec plus de confiance et d'ensemble, il n'en est pas moins vrai qu'ils éprouvent encore quelque doute et quelque embarras. Ils ne savent pas s'ils font bien ou s'ils font mal, et, parmi les plus sages, les plus paisibles et les plus honnêtes, il en est beaucoup qui se récusent. Il est évident que, tandis que les patrons agissaient en toute sécurité, il fallait quelque courage, quelque dévouement, quelque persévérance aux premiers organisateurs des syndicats ouvriers. Or cette incertitude, qui arrête parfois l'établissement des chambres ouvrières, en paralyse le développement; elle continue de peser sur elles et les empêche de déployer toute l'activité, d'obtenir tous les résultats qu'on devrait en attendre.

Pour peu qu'on croie à l'utilité des chambres syndicales et qu'on tienne à leur succès, on doit donc réclamer pour elles un autre régime que le régime discrétionnaire, celui de la liberté légale, de la liberté réglée.

La minorité de la commission ne voit-elle dans cette liberté qu'une récompense promise à la sagesse des ouvriers? La liberté ne doit pas être la récompense de leur sagesse, car elle en est le principe.

La sagesse ne peut être que le fruit de l'expérience. A ceux qui

Digitized by Google

leur disent : Soyez sages, et nous vous donnerons la liberté, — les ouvriers répondent : Donnez-nous la liberté et nous apprendrons par elle à devenir sages ; nous formerons avec sécurité ces chambres syndicales qui seront nos institutrices, et dans lesquelles se développera cette élite honnête et intelligente qui commence à s'y former et qui finira, s'il plaît à Dieu, par reconstituer les mœurs publiques et la famille ouvrière. Oui, la liberté pour eux c'est la sagesse. Bien imprudent qui la redoute. Ce qui est dangereux, ce n'est pas elle, ce n'est pas même l'abus qu'on peut en faire, c'est la crainte qu'on en éprouve. La liberté est un remède énergique ; il faut pour l'employer un peu de courage et beaucoup de raison : elle fait crier le malade avant de le guérir; mais la souffrance passe et la santé revient.

D'ailleurs la liberté des chambres syndicales serait-elle une liberté si dangereuse? Faudrait-il la redouter plus que celle des sociétés coopératives, qui n'ont pas jusqu'à ce jour ébranlé l'Etat? S'agit-il d'une liberté sans limite et sans responsabilité ? En aucune façon : il s'agit d'une liberté réglée, soumise au contrôle de l'administration et à l'autorité de la justice. En donnant aux associations syndicales le droit de se constituer, la loi réserverait à l'autorité compétente le moyen de connaître leur objet, leurs statuts, leur personnel, de les arrêter si elles s'écartaient de leur but, de les poursuivre en justice si elles commettaient quelque délit. Pour protéger la société, le gouvernement puise toujours dans la loi plus de force que dans l'arbitraire, et quand il n'ose recourir à la loi, il donne la mesure de son impuissance. C'est alors que les honnêtes gens doivent trembler.

Une loi justement répressive protégerait les associations syndicales contre leur faiblesse même et leur inexpérience, sans qu'il soit besoin de recourir à cette tutelle mal définie qu'on demande pour elles au régime de l'arbitraire. A la place d'un sentiment de crainte, la loi leur donnerait celui de leur responsabilité, responsabilité d'autant plus sérieuse que leurs droits seraient plus étendus, mais aussi d'autant plus utile que leurs devoirs seraient mieux définis.

Appelons donc sur les associations syndicales le contrôle vivifiant de la justice ; que leurs abus soient réprimés, que leurs délits soient punis, qu'elles soient forcées de respecter l'ordre public, les droits individuels; qu'une loi sévère les contienne; mais aussi qu'une loi juste les protége, leur donne une éducation

Digitized by Google

virile, leur permette de faire l'apprentissage de la liberté pour devenir un jour des institutions respectées, utiles à leurs membres, utiles à l'État.

Deux systèmes sont donc en présence : le système préventif qui comprime l'élan, le système répressif qui punit l'abus. L'un et l'autre sont jugés par l'expérience. L'Angleterre les a successivement mis à l'épreuve, et c'est après avoir constaté les effets déplorables du premier, qu'elle s'est prononcée pour le second. Nulle part on n'avait plus rigoureusement appliqué le système préventif aux ouvriers. On en était arrivé à les soumettre dans les mines d'Écosse à un véritable esclavage; on en avait fait des serfs de la mine, comme ailleurs il y avait eu les serfs de la glèbe; on les y retenait toute leur vie, et ceux qui cherchaient à fuir, on les pendait. Eh bien! ce régime atroce ne l'était pas assez pour comprimer des révoltes plus atroces encore, et pour prévenir l'explosion de ces crimes longuement préparés dans l'ombre des nuits et dans la solitude des bruyères. Un moment vint où l'opinion publique en fut épouvantée : les alarmistes demandèrent à grands cris une répression implacable et sanglante ; les hommes sages proclamèrent la liberté. Ils reconnurent aux ouvriers le droit de s'associer et de se coaliser; ils leur permirent de transformer leurs affiliations ténébreuses en *trade's unions* publiques et légales; ils exposèrent volontairement l'industrie anglaise aux crises inséparables d'une pareille transition, et ne crurent pas lui faire ainsi payer trop cher le calme et la sécurité. En effet, depuis ce moment, les révoltes ne se renouvelèrent pas, les grèves elles-mêmes devinrent plus rares et plus pacifiques; le pays de Galles, par exemple, vit soixante mille ouvriers quitter leurs travaux sans se livrer au moindre désordre; et la ville de Sheffield, après avoir été naguère le témoin consterné des crimes épouvantables commis par les ouvriers, réunit dans ses murs un congrès où ces mêmes ouvriers condamnèrent solennellement la grève et ses tristes pratiques.

La France elle-même a fait cette expérience. Bien que ses ouvriers n'aient jamais été soumis à un régime semblable à celui qui pesa sur les Anglais; bien que, dans les crises industrielles, sinon dans les crises politiques, ils ne se soient point souillés des mêmes crimes, la législation préventive de 1810 était à la fois injuste et impuissante. Appliquée dans sa rigueur, elle pouvait atteindre

Digitized by Google

deux ouvriers qui, après s'être inutilement plaints de l'insuffisance de leur salaire, auraient ensemble quitté leur atelier. Si sévère qu'elle fût, a-t-elle jamais empêché les conciliabules secrets, les complots silencieux et les résistances qui, ne pouvant être des coalitions, ont été parfois des émeutes? Notre pays s'est donc trouvé, comme l'Angleterre, dans cette alternative : le système préventif avec l'émeute ou le système répressif avec la coalition. Il n'a pas hésité. Il a permis la coalition, et si la loi de 1864 a d'abord suscité de grandes agitations parmi les ouvriers, de grandes inquiétudes parmi les patrons, on est bien obligé de reconnaître aujourd'hui que, malgré la rigueur des temps et l'incertitude de l'avenir, les grèves deviennent, comme en Angleterre, plus rares et plus pacifiques.

Ainsi ce n'est pas seulement la logique, c'est l'expérience, — une expérience certaine, incontestable, — qui conseille de suivre à l'égard des associations syndicales la même ligne de conduite, et de les faire, à leur tour, passer du régime préventif au régime répressif. Et nous n'aurions pas à craindre quelque crise analogue à celles qui suivirent la loi sur les coalitions ; la transition serait facile, car elle est depuis longtemps préparée par les premiers essais des ouvriers et des patrons.

Sans être taxé d'imprudence, la Société d'Économie charitable peut donc, en cette circonstance, rester fidèle à ses traditions libérales. Société d'études, elle n'a jamais sacrifié aux exigences mobiles et variables de la politique les principes certains de la civilisation chrétienne. Ces principes, d'ailleurs, un peuple ne s'en écarte pas sans porter tôt ou tard la peine de ses défaillances ou de ses témérités; il trouve, dans les expédients qu'il croyait propices à son salut, les causes mêmes de sa ruine. En un temps où ces vérités étaient méconnues, la Société d'Économie charitable n'a jamais manqué de les affirmer; plusieurs fois même elle a devancé l'œuvre du législateur et montré la première la voie des réformes légitimes. Quelle crainte pourrait la faire hésiter et reculer aujourd'hui? Que s'est-il passé, depuis le mois de mai 1872, époque où elle saluait d'un vote unanime la liberté promise par une commission parlementaire que s'est-il passé, pour qu'elle n'ose appeler la protection de la loi sur des associations qui sont à la fois inoffensives et nécessaires?

La majorité de sa Commission lui demande de rester fidèle à ses précédents; de ne pas se contenter pour les associations syn-

Digitized by Google

dicales, de la tolérance d'une administration prudente et modérée; mais de réclamer pour elles, par un vœu précis, la reconnaissance et les bienfaits de la loi. Ce ne serait que dans le cas où ce vœu ne serait pas accueilli par le législateur qu'il lui conviendrait de proposer, à titre subsidiaire et transitoire, les mesures auxquelles plusieurs membres de la minorité auraient voulu s'arrêter, dans la crainte de compromettre dans une campagne inutile une cause digne de toutes leurs sympathies. Ces mesures seraient : 1° l'abrogation des articles 1er et 2 de la loi du 17 juin 1791; 2° l'attribution de la capacité civile aux associations dûment autorisées; 3° la révision de la législation sur les prud'hommes.

RÉSOLUTIONS

PROPOSÉES PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE.

LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE CHARITABLE,

Considérant qu'il est démontré par l'Enquête à laquelle elle a procédé, qu'il existe actuellement dans l'industrie française de nombreuses associations dites syndicales, formées soit par des patrons soit par des ouvriers;

Considérant que ces associations ont pour objet spécial du côté des *patrons* : 1° de fournir des arbitres et des experts pour l'examen des questions litigieuses et d'intervenir dans l'élection des juges consulaires ; 2° de créer des centres d'action et d'information, pour veiller aux intérêts généraux et les sauvegarder; 3° d'étu-

Digitized by Google

dier et de préparer les réformes économiques ou législatives dont l'expérience révèle la nécessité ;

Du côté des *ouvriers :* 1° de déterminer le taux du salaire et les conditions de la main-d'œuvre, sans recourir à l'expédient désastreux des grèves ; 2° de concourir à la nomination des prud'hommes, de leur fournir des experts, et de diminuer, au moyen de l'arbitrage volontaire, le nombre des litiges qui leur sont soumis ; 3° de protéger les apprentis et de surveiller leur éducation professionnelle ; 4° de pourvoir aux intérêts moraux et matériels des ouvriers, à l'aide de cours, de bibliothèques, de bureaux de placement ; 5° de leur faciliter l'épargne, en créant des institutions de prévoyance et de crédit, et en substituant le travail coopératif au travail salarié ;

Considérant que non-seulement ces associations sont appelées à rendre d'importants services à ceux qui les forment, mais qu'elles peuvent aussi, par les rapports qui s'établiront entre elles, concourir puissamment à rétablir la bonne harmonie dans le monde industriel ;

Considérant que dans ces conditions il est juste et nécessaire de reconnaître leur existence et de permettre leur développement ;

Considérant que le système de *la simple tolérance*, ni même celui de *l'autorisation,* ne sauraient atteindre ce résultat par le peu de sécurité qu'ils inspirent ;

Considérant que le régime de *la liberté légale* peut seul convenir aux associations syndicales ; qu'il importe qu'une loi intervienne d'une part pour consacrer leur existence, et d'autre part pour en déterminer les conditions par rapport à l'ordre public, c'est-à-dire pour réserver au gouvernement le droit qui lui appartient de constater officiellement leur établissement et de poursuivre leurs délits devant la justice ordinaire avec d'autant plus de rigueur que leurs droits seront plus étendus ;

ÉMET LE VOEU qu'une loi consacre et règle, dans cette mesure, l'institution des associations syndicales.

Digitized by Google

Subsidiairement, et pour le cas où ce vœu ne serait pas dès à présent accueilli,

ELLE EST D'AVIS

1° Que les articles 1 et 2 de la loi du 17 juin 1791 soient formellement abrogés;

2° Qu'une loi générale accorde dès à présent à toutes les associations régulièrement autorisées la personnalité civile, à la charge par elles de se conformer aux règles de publicité prescrites aux sociétés commerciales et d'annoncer par la même voie leur dissolution, en cas où elle viendrait à se produire ;

3° Que l'effectif des conseils de prud'hommes soit augmenté, de manière à répondre plus efficacement aux nécessités de leur service, et qu'ils soient autorisés à statuer comme arbitres amiables compositeurs sur toutes les questions qui pourraient leur être déférées par leurs justiciables en dehors de leur compétence.

FERNAND DESPORTES.

Digitized by Google

LE

BOUQUET DE JASMIN

(NOUVELLE)

I

PAULINE.

D... est un chef-lieu de canton situé sur la côte normande, que la vogue n'a pas encore consacré. Le sable moelleux que recherchent les baigneurs y est rare. Presque partout la grève présente un fond de vase ou de galets; les éléments d'attraction qui appellent la foule à Etretat et à Trouville lui font presque complétement défaut; aussi n'est-il pas probable que jamais il leur fasse concurrence.

A l'époque où s'accomplirent les événements que nous allons raconter, le chemin de fer le plus rapproché était distant de dix lieues au moins. Peu d'étrangers y passaient, le nombre de ceux qui s'y arrêtaient était moins considérable encore. Si quelques baigneurs des environs venaient y passer la belle saison, ils ne devaient compter ni sur les distractions, ni sur le confortable qu'on rencontre dans les localités que la mode a mises en faveur.

A défaut d'un casino, dont les esprits aventureux de l'endroit

Digitized by Google

rêvaient la construction dans un avenir fantastique, D... possédait un cercle des plus modestes, qui recrutait difficilement sa clientèle dans une population de deux mille habitants. Un mauvais billard, un jeu de boule dans la cour, quelques journaux de Paris et du département, des tables de marbre sur lesquelles on prenait des consommations et l'on faisait d'interminables parties de piquet et de bésigue, formaient le matériel de l'établissement, où l'on venait tuer le temps, préoccupation capitale des petites villes.

A la fin du mois d'avril 1859, un jeune homme était assis auprès de la fenêtre et parcourait un journal. Il pouvait avoir vingt-trois ou vingt-quatre ans; il avait une taille élancée, une abondante chevelure noire ombrageait son front; ses traits fins, délicats, portaient l'empreinte de la distinction; sa tenue était soignée sans être recherchée. Parfois il détachait ses regards de son journal pour les porter sur la mer qui se déroulait à l'horizon, mollement balancée par une brise de printemps; mais il ne prêtait aucune attention à ce qui se passait autour de lui.

A la table voisine deux hommes d'un âge déjà mûr se livraient aux douceurs du jeu de jaquet. L'un d'eux, qui devait avoir dépassé la quarantaine, présentait ce type que l'on désigne tantôt sous le nom de pilier d'estaminet, tantôt sous celui de chevalier de table d'hôte.

Ses cheveux étaient taillés en brosse, d'épais sourcils surmontaient des yeux ronds d'une expression brutale; ses grosses moustaches émaillées de poils grisonnants étaient relevées en crocs, et une forte impériale cachait son menton; sa figure rouge, sillonnée de petites veines violacées, semblait indiquer qu'il ne s'était pas condamné au régime de l'eau; sa redingote, boutonnée au point de dissimuler complétement la chemise, accentuait l'allure militaire qu'il affectait. Un gros chien à l'air méchant était couché à ses pieds.

Son compagnon présentait cet aspect banal qui n'arrête pas l'attention. Il était évident qu'il jouait un rôle de comparse et que sa personnalité était complétement effacée vis-à-vis de celui à qui il tenait société. Il riait quand il le voyait rire, donnait son approbation à tout ce qu'il disait, se mettait à l'unisson de son humeur; on n'aurait pas été étonné de lui entendre répéter le refrain d'une chanson de Nadaud : *Brigadier, vous avez raison.*

Il l'imitait jusque dans les mouvements fiévreux avec lesquels

Digitized by Google

l'autre jetait bruyamment les dés sur le damier, comme s'il avait voulu troubler la lecture de son voisin. Celui-ci n'y prenait pas garde et continuait son occupation. Un coup douteux s'étant présenté, l'homme aux moustaches en crocs le consulta. Il déclina la proposition, en disant qu'il n'avait rien vu et que d'ailleurs il ne connaissait rien aux règles du jeu.

Cette réponse parut exaspérer l'irascible joueur, qui depuis quelque temps jetait à la dérobée sur son voisin des regards dont l'expression n'était rien moins que bienveillante.

« C'est une façon commode de se dispenser de donner son avis, répond-il d'une intonation brutale.

— Pardon, monsieur, répondit le jeune homme sans élever la voix, je ne pense pas que mon ignorance des règles du jaquet soit un motif suffisant pour me chercher querelle; si vous en avez un autre plus sérieux, soyez assez bon pour m'en faire part. »

L'accent de calme et froide politesse dont furent prononcées ces paroles parut déconcerter l'auteur de l'interpellation; il murmura quelques mots entre ses dents et se remit à agiter les dés avec un redoublement de tapage.

Le jeune homme jeta un dernier coup d'œil sur le journal étendu devant lui, le replia lentement et sortit.

« Vous avez perdu, Horvais, vous devez l'absinthe, » dit quelques instants après le farouche joueur.

Il se leva et releva son pantalon, qui était en délicatesse avec son gilet, dont il était séparé par une large solution de continuité; puis planta crânement son chapeau sur l'oreille, prit une énorme canne ou plutôt un gourdin qu'il avait placé près de la muraille, et se mit à siffler entre ses dents, tout en regardant par la fenêtre.

En ce moment celui à l'occasion duquel il avait donné des signes non équivoques d'irritation, était arrêté dans la rue et causait avec un vieillard à barbe blanche d'un extérieur très-distingué.

« Ce M. Duperré commence à m'agacer terriblement les nerfs, dit-il, comme s'il n'eût attendu que l'occasion d'épancher sa colère; il ne se passera pas longtemps avant que je lui fasse voir de quel bois je me chauffe.

— Que vous a-t-il donc fait, mon lieutenant?

— Ce qu'il m'a fait? La première fois que je l'ai vu, il m'a déplu; depuis, cette impression n'a fait que s'accentuer. Sous

Digitized by Google

prétexte qu'il est receveur de l'enregistrement, se croit-il le droit de nous dédaigner?

— Est-ce qu'il vous a manqué?

— Je voudrais bien voir qu'il me manque, son affaire serait bientôt faite. N'est-ce donc pas assez qu'il se permette de fronder nos habitudes et nos usages; que lui fonctionnaire, qui vit de nos deniers, se croie autorisé à ne prendre conseil que de ses fantaisies, sans faire de concessions à l'opinion du pays qui lui donne l'hospitalité? »

Ce langage n'était pas d'une logique inattaquable, il eut cependant la complète approbation de celui qui servait de fidèle Achate à ce terrible personnage.

« Quand je suis revenu à D... reprit celui-ci, en quittant l'armée d'Afrique, où l'on voulait me conserver, il n'y avait personne ici pour guider la population; chacun suivait son caprice, il n'y avait pas d'esprit public; j'ai pris la direction, je me suis chargé de la haute police du pays, j'en suis devenu le grand prévôt, et plus récalcitants ont dû emboîter le pas derrière moi.

— C'est que vous aviez des arguments irrésistibles à votre service. J'admire la fécondité d'imagination avec laquelle vous trouviez moyen de triompher des résistances. Vous connaissiez les points vulnérables de chacun, et sans éclat, sans vous compromettre, tantôt par des paroles, tantôt par des actes, vous forciez chacun à s'incliner devant votre puissance. Si les persécutions anodines ne suffisaient pas, vous aviez la ressource d'une querelle qui survenait à propos et mettait tout le monde de votre côté. Le coup d'épée dont est mort votre premier adversaire a produit un effet terrible; dans votre second duel vous n'avez eu besoin que de casser un bras à cet employé des contributions indirectes qui s'obstinait à exécuter ses instructions, malgré vos avertissements. Ce sont des arguments démonstratifs d'un effet souverain.

— Aussi ce petit monsieur sera-t-il obligé de faire amende honorable : ne se permet-il pas de fréquenter, de protéger même des gens que j'ai frappés d'interdit? Il va, vient, comme s'il n'avait de compte à rendre à personne de sa conduite; il a trouvé des partisans et, si je n'y avais mis bon ordre, il aurait été accueilli partout les bras ouverts. Son minois pâle est-il donc si séduisant? Heureusement j'étais là et j'ai su lui faire fermer bien des portes. Mais ce vieux monsieur, qu'on appelle Morvan, je crois,

Digitized by Google

qui est venu dernièrement s'établir à la Racinais avec sa fille, l'admet chez lui en ami, tandis que pas un de nous n'a pu franchir le seuil de sa maison. Est-ce que je puis supporter cela?

— Non, assurément, mais prenez-y garde! Mons Duperré pourrait bien calculer son jeu, il n'est pire eau que l'eau qui dort; ce jeune homme a du sang-froid.

— Que me fait son sang-froid? Je saurai bien l'en faire sortir; aussi vrai que je m'appelle Martin Vaudrand, ex-officier du 2e chasseurs, ce petit monsieur capitulera ou déguerpira, ou bien il y aura bataille.»

Il tordit d'un air belliqueux sa moustache et ajouta quelques paroles accompagnées de jurons sonores, qui prouvaient qu'il était bien décidé à ne pas laisser méconnaître le prestige de son autorité. Son interlocuteur se gardait bien de le calmer et employait, tout en simulant la modération, le langage qu'il savait le plus propre à envenimer sa colère. Martin Vaudrand, de son côté, réglait assez bien son emportement pour calculer la portée de chacune des expressions qu'il employait. Il connaissait Horvais comme le plus infatigable bavard de la localité; il se servait de lui en guise de porte-voix pour répandre alentour la terreur salutaire sur laquelle reposait sa puissance.

L'ex-officier s'était échauffé en parlant; aussi éprouva-t-il le besoin de prendre encore deux ou trois consommations, qu'il eut le talent de faire payer à Horvais.

Il était évidemment familiarisé avec les produits de la cave du cercle : car, en sortant en compagnie de son ami, il conservait avec crânerie une perpendiculaire irréprochable, faisant sonner sur le sol son gourdin et le talon de ses bottes. Tous les deux étaient arrivés dans un endroit écarté, à l'extrémité des maisons du bourg, lorsqu'il s'arrêta brusquement.

« Que vois-je là? dit-il, n'est-ce pas mons Duperré qui s'entretient avec Pauline? »

Horvais confirma cette supposition et ne manqua pas de manifester en termes bien sentis combien la chose lui semblait horrible. Ils s'approchèrent assez pour distinguer le nom de Vaudrand dans la conversation des deux jeunes gens; mais le chien de l'ex-officier, s'étant approché en grognant, donna l'éveil à ceux-ci; il leur fallut donc s'éloigner sans avoir pu satisfaire leur curiosité; mais c'en était assez pour que l'ancien chasseur

Digitized by Google

eût un nouveau grief à ajouter à ceux qui lui tenaient au cœur contre le receveur de l'enregistrement.

Edmond Duperré, en quittant le cercle, s'était arrêté à causer avec le vieillard que nous avons entendu appeler M. Morvan, puis s'était dirigé vers le rivage pour y faire une promenade solitaire.

En revenant il avait aperçu sur un banc une jeune fille qui portait le costume d'ouvrière. Sans être d'une beauté remarquable, elle passait pour jolie. Sa physionomie douce et timide éveillait la sympathie; la réserve de son attitude, la simplicité de ses vêtements, prévenaient également en sa faveur.

Il allait passer franc après l'avoir saluée, lorsqu'il remarqua que ses yeux étaient rougis par les larmes, et qu'elle semblait plongée dans un abattement si profond qu'elle ne s'apercevait même pas de sa présence à ses côtés.

« Pauline, lui dit-il, que faites-vous donc seule ici à cette heure? »

Elle parut sortir d'un rêve douloureux et leva sur lui ses yeux, qui exprimaient l'égarement du désespoir.

« Monsieur Duperré, lui dit-elle, je suis bien malheureuse, je suis à bout de courage, j'ai peur de moi-même.

— Vous malheureuse, Pauline, vous que j'ai connue si gaie. A vous voir on ne pouvait supposer que le chagrin viendrait jamais vous rendre visite. Votre rire était si franc que, rien qu'en l'entendant, on se sentait joyeux. Votre aspect éveillait l'idée d'un riant avenir, et il fallait que vous eussiez la réputation de bonté qui vous suivait partout, pour qu'on ne vous portât pas envie.

« Je me rappelle la première fois que je vous vis; je venais d'arriver à D... J'étais avec ce brave Dubois, qui était mon commis après avoir été celui de mon prédécesseur. Vous étiez à la fenêtre en compagnie de l'excellente femme chez laquelle vous demeuriez. Nous entrâmes et vous nous servîtes un verre de cidre avec ce sourire gracieux qui donnait tant de charme à votre visage.

« C'est ma fiancée, monsieur Duperré, me dit Dubois; voyez comme elle est jolie; quand vous la connaîtrez, vous comprendrez combien elle mérite d'être aimée. N'est-ce pas que je dois être fier d'elle et que j'ai raison d'envisager l'avenir avec confiance? Nous ne sommes pas riches, mais elle est rangée, laborieuse.

« — Oh! pour cela, dit votre hôtesse, j'en réponds, on n'en trouverait pas une qui l'égalât sous ce rapport. Tout le monde est

Digitized by Google

encore couché qu'elle est depuis longtemps à la besogne; sa gaieté est inaltérable, elle charme la maison de ses chansons; j'essaye de modérer son activité; quand vous serez marié, monsieur Dubois, il faudra l'arrêter.

« — J'espère bien y réussir, dit celui-ci; vous me devrez obéissance, madame Dubois, y avez-vous pensé? »

« Et vous souriiez, Pauline, à ces présages de félicité; sans fausse honte comme sans affectation, vous laissiez voir que vous aimiez votre fiancé comme il vous aimait vous-même; vos projets n'étaient un secret pour personne, et quand on vous demandait :

« Pauline, à quand la noce?

« Vous répondiez :

« Ce sera à la Noël prochaine. »

« L'assistance devait y être nombreuse, car tous ceux qui vous aimaient se proposaient de faire partie de la fête et d'y apporter leur tribut d'estime et d'affection.

« Je ne supposais pas alors que ces projets dussent sitôt s'en aller en fumée; un jour Dubois vint à mon bureau, les traits bouleversés, le regard éteint, la mort dans l'âme.

« Monsieur Duperré, me dit-il, je vais être obligé de vous quitter.

« Me quitter? êtes-vous donc mécontent de moi?

« Oh! non, au contraire, mais il faut que je m'éloigne de D... »

« Je voulus l'interroger, mais je vis que mes questions le faisaient souffrir. Je compris seulement que tout était rompu entre vous, je n'insistai pas. Il partit, et depuis, quand je passe dans la rue, vous vous écartez de moi et affectez de ne pas me voir. Pauline, n'est-ce pas le sort qui vous punit aujourd'hui des épreuves que vous avez infligées à Dubois? »

Elle baissa la tête et resta quelque temps sans répondre; puis, faisant un effort sur elle-même, elle leva vers lui ses beaux yeux humides de larmes.

« Monsieur Duperré, je ne voudrais pas que vous conserviez une mauvaise opinion de moi et que vous m'accusiez comme tous les autres. Laissez-moi donc tout vous raconter. C'est M. Vaudrand qui est cause de mon malheur.

— Toujours lui! quand il se commet ici quelque infamie, c'est donc toujours cet homme qu'il faut accuser?

— Vous ne le connaissez pas encore, vous ne savez pas de quoi il est capable. Quand il quitta le pays, il était encore presque enfant, et déjà il avait laissé le souvenir d'un mauvais sujet. A

Digitized by Google

son retour on trouva en lui un soldat tapageur et querelleur, qui rappelait à tout propos ses exploits militaires et ses duels. On commença par en rire, mais on ne tarda pas à en avoir peur. Il fit deux ou trois exemples qui montrèrent le danger qu'il y avait d'encourir son inimitié. Vous savez, dans le monde ceux qui se font redouter ont toujours des courtisans. Quelques-uns trouvèrent habile de se placer sous sa protection; le nombre s'en accrut et bientôt tous les habitants tremblèrent devant lui. Il fait ici la pluie et le beau temps; il n'y a pas un marchand qui oserait lui refuser crédit, et quand ses créanciers s'enhardissent jusqu'à lui demander de l'argent, ils ont bien soin de s'excuser humblement de la liberté grande qu'ils prennent. Discuter le pouvoir qu'il s'est arrogé semble une énormité, et vous ne pouvez vous figurer à quelles concessions chacun est disposé à descendre, convaincu que, pour satisfaire sa vengeance, il ne reculerait devant aucun moyen.

« Un jour je travaillais dans une maison bourgeoise; il vint, comme cela lui arrivait souvent, se faire offrir un verre de liqueur. Me voyant seule occupée à coudre près de la fenêtre, il s'approcha de moi et me dit que j'avais le bonheur de lui plaire.

« La grossière galanterie de cet homme odieux me fit horreur, je ne le lui dissimulai pas.

« Il faut vous dire qu'il prétendait exercer la même domination sur les hommes et sur les femmes; en se voyant repoussé, il devint livide, et je compris au regard qu'il dirigea sur moi que j'avais un mortel ennemi.

« C'est très-bien, me dit-il, mais vous ne supposez pas, ma belle, que je vous laisserai tranquillement roucouler avec votre Dubois. Si d'ici deux jours vous n'avez pas rompu avec lui, je vous jure qu'il ira rejoindre Molesson. »

« Molesson était un jeune homme qu'il avait tué en duel, trois ans auparavant, parce que celui-ci avait paru mettre en doute ses exploits passés. Je savais que Dubois ne supporterait pas les provocations de ce misérable, et qu'il ne reculerait pas devant un duel dont l'issue ne pouvait être douteuse; j'avais déjà devant les yeux l'image de mon fiancé, lâchement assassiné dans une lutte inégale. Je résolus de l'éloigner à tout prix, je lui fis croire que je ne l'aimais plus, qu'il devait renoncer à moi. C'était un cruel sacrifice que je m'imposais, mais j'espérais qu'un jour je pourrais tout lui expliquer et reprendre nos projets. Il s'agissait

Digitized by Google

de gagner du temps, d'écarter la catastrophe dont la seule pensée me glaçait de terreur.

« Lorsqu'il partit, vous l'accompagniez : derrière mes rideaux, je vous vis passer, je sanglotais en le voyant s'éloigner dans l'attitude du désespoir. J'appris ensuite qu'il était à C***, où il avait trouvé un tout petit emploi; je me sentais bien triste, en pensant qu'il me maudissait; mais au moins il était sauvé, et je pouvais espérer que l'horizon ne tarderait pas à s'éclaircir.

« Hélas! je ne savais pas que la haine de mon ennemi était de celles que rien ne saurait assouvir. Bientôt après je m'aperçus d'un changement dans la manière d'être des personnes que je connaissais; je les trouvais plus froides, plus réservées; quelques paroles vagues me donnèrent à penser qu'elles ne m'estimaient plus autant. Une dame qui m'avait prise en affection me dit que je suivais une mauvaise voie, qu'il me fallait en sortir. Je voulus l'interroger, avoir l'explication de ses paroles : elle considéra mon ignorance comme simulée, et refusa d'en dire davantage. Je me sentais enveloppée par la calomnie : mille indices me le prouvaient, je ne pouvais la saisir; les démarches les plus simples étaient interprétées dans un sens injurieux; tout était prétexte aux appréciations malveillantes; on faisait surgir dans l'ombre des circonstances qui donnaient à ma conduite une apparence équivoque. On s'écartait de moi, on se taisait quand j'approchais. Les visages qui m'étaient autrefois les plus sympathiques, étaient devenus de glace pour moi. Les maisons qui me donnaient de l'occupation se sont fermées les unes après les autres; le travail m'a manqué peu à peu; pour comble de malheur les braves gens qui me logeaient, entraînés eux-mêmes par le courant de l'opinion qui me flétrissait, m'ont déclaré que j'aie à chercher un autre domicile.

« Si je n'avais deviné tout de suite de quelle main partaient ces coups, je n'aurais plus eu de doute en voyant le sourire de triomphe avec lequel, quand il me rencontre, M. Vaudrand regarde la malheureuse ouvrière que sa lâche rancune a réduite au désespoir.

« Est-il donc possible que toute une population se rende complice des persécutions d'un homme que chacun apprécie à sa valeur?

« Vous aussi, reprit-elle en remarquant l'attitude du jeune homme, qui l'examinait d'un regard scrutateur, vous aussi, reprit-elle avec amertume, vous ne me croyez pas, vous ne pouvez ad-

Digitized by Google

mettre que je sois innocente, que la voix publique se soit prononcée contre moi injustement.

— Je vous crois, Pauline, répondit-il : l'expression de vos yeux, l'accent de votre voix, ne sont pas ceux de la dissimulation et du mensonge; je ne doutais pas de votre sincérité, mais je me demandais comment la peur universelle pouvait donner tant de puissance à la perversité d'un seul homme.

« Vous avez été victime d'indignes calomnies, et je croirais manquer à mes devoirs d'honnête homme en restant témoin indifférent de la haine qui s'est déchaînée contre vous; il faut qu'elle soit réduite à l'impuissance.

« Personnellement je ne puis rien; je n'ai aucun titre pour élever la voix en votre faveur, je ne pourrais être qu'un avocat compromettant; mais je connais une maison où vous pourrez, je l'espère, trouver asile. Je vais plaider votre cause auprès de ce vieillard qui est venu s'établir à la Racinais. S'il consent à vous admettre chez lui, vous pourrez y braver l'orage, en attendant l'heure prochaine peut-être où la calomnie sera confondue. Reprenez courage, Pauline, et comptez sur moi. »

II

LA RACINAIS.

Il rentra chez lui et ne remarqua pas, en passant auprès de la halle, Vaudrand qui s'y promenait en compagnie de son fidèle Horvais, et échangeait avec celui-ci des propos railleurs en l'apercevant.

Le lendemain il se rendit à la Racinais. Cette propriété était située environ à six cents mètres du rivage. On y jouissait de la vue de la mer; mais d'épais massifs la protégeaient contre la violence des vents du nord, et en faisaient pendant l'été une oasis de verdure.

Elle avait été bâtie vingt ans auparavant. Celui qui l'habitait étant mort et ses héritiers étant étrangers au pays, elle était restée inoccupée jusqu'au moment où M. Morvan était venu s'y installer avec sa fille, peu de temps après que le receveur de l'enregistrement avait été appelé à D***. Il y vivait fort retiré et ne s'était mis en relation qu'avec celui-ci, dont il avait fait la con-

Digitized by Google

naissance à l'occasion de quelques renseignements qu'il était allé lui demander au sujet de formalités administratives.

Le jeune homme trouva M. Morvan au jardin. C'était un beau vieillard, très-vert encore malgré ses cheveux blancs et sa barbe également blanche, qu'il portait tout entière. Son attitude était un peu roide et sa physionomie n'était pas exempte d'une certaine rudesse; mais on était gagné par l'expression de loyauté qu'elle présentait. Ce fut le sourire sur les lèvres et avec l'apparence d'une affectueuse sympathie qu'il alla à la rencontre du visiteur.

« Mon jeune ami, lui dit-il en lui serrant cordialement la main, quel bon vent vous amène? Je me plaignais tout à l'heure, à ma fille, de la rareté de vos visites. Je vous avais cependant dit que nous serions toujours heureux de vous recevoir, quand vous voudriez bien venir nous distraire dans notre solitude. Les citoyens de D... sont donc bien attachants, que vous ne pouvez vous en séparer? »

M. Duperré allégua l'excuse banale de ses occupations, et, tout en causant, porta ses regards à la dérobée sur une jeune fille de dix-neuf ans environ qui, revêtue d'un élégant négligé, était occupée quelques pas plus loin à soigner des fleurs.

Le vieillard, après avoir pris son bras, le conduisit dans la grande allée, où il lui montra avec orgueil les plantes de toute espèce qui attestaient par leur belle venue sa sollicitude pour son jardin.

M. Duperré saisit la première occasion pour engager les négociations; mais à mesure qu'il avançait dans le récit des malheurs de Pauline, la figure de son auditeur se rembrunit, et quand il exprima l'espoir qu'elle trouverait asile et protection à la Racinais, où il était facile d'utiliser ses services, M. Morvan le regarda avec une expression qui n'avait rien de rassurant pour le succès de sa démarche.

« Tudieu! lui dit-il, vous mettez de la chaleur dans votre plaidoyer!

— M'en blâmez-vous?

— Pas précisément, mais je suis un peu étonné.

— Puis-je vous demander la raison de votre étonnement?

— Je n'ai pas pu empêcher les rumeurs de D... d'arriver jusqu'à moi; j'ai donc été forcé d'apprendre que cette jeune fille

Digitized by Google

était, à tort ou à raison, quelque peu compromise dans l'opinion du pays, et que votre nom était mêlé aux accusations dirigées contre elle.

— Je ne vous comprends pas.

— N'avez-vous pas fait avec elle à la ville voisine un voyage qui pouvait prêter aux interprétations? »

Le jeune homme interrogea ses souvenirs.

« Ah! j'y suis, dit-il après quelques instants de silence. Il y a environ trois semaines, je reçus une invitation pressante de me rendre à C... Elle portait une signature illisible, inconnue pour moi; mais elle s'appuyait sur des motifs très-plausibles; un grand intérêt était en jeu, j'aurais pu regretter amèrement de n'en avoir pas tenu compte. Je partis, Pauline était dans la voiture avec moi. On m'avait donné rendez-vous à l'extrémité de la ville dans un endroit écarté. Lorsque je me rendis à l'adresse indiquée, je ne trouvai que la servante; elle me dit que son maître était absent et qu'il ne rentrerait probablement pas avant une heure avancée de la soirée; cependant, puisque j'avais un rendez-vous, elle m'engagea à attendre.

« Je finis par perdre patience et je partis. La solitude la plus complète règnait dans la rue, ou plutôt dans le chemin : car la maison d'où je sortais était isolée et des deux côtés de la voie s'élevait une rangée d'arbres. J'aperçus deux ombres qui se dissimulaient sous le feuillage; quelques instants après je vis s'avancer une femme, d'un pas précipité. A la lueur d'un bec de gaz, elle me reconnut et me supplia de la reconduire. C'était Pauline; elle était profondément émue et regardait avec effroi derrière elle pour s'assurer qu'on ne la poursuivait pas; je l'interrogeai, elle répondit d'une voix troublée à mes questions; je compris cependant qu'en se rendant à un endroit où on l'avait appelée, elle avait été arrêtée par deux hommes embusqués dans l'ombre.

« J'avais attaché peu d'importance à cette aventure; mais je comprends maintenant le piége qu'on nous avait tendu à l'un et à l'autre. Ce voyage accompli ensemble, cette rencontre dans un endroit écarté, le soir, tout avait été combiné pour nous placer sous l'accusation d'une partie concertée d'avance. Il paraît qu'on trouve à D... de singulières jouissances dans ces trames perfides.

— Parbleu! et je suis sûr que bien d'autres circonstances sont venues se grouper pour vous donner la réputation d'un affreux

Digitized by Google

débauché. Le désœuvrement des petites localités est terrible, on s'y plaît à ourdir des complots qu'on voit ensuite éclater avec bonheur. On met en usage des prodiges de diplomatie, on dresse de grandes combinaisons pour satisfaire les préoccupations les plus mesquines, atteindre le but le plus puéril. Celui contre lequel est dirigée cette savante stratégie, se sent pris dans les mailles d'un filet, dont il n'aperçoit la trame que lorsqu'il est trop tard pour s'en dégager. Vous me paraissez médiocrement apte à vous débrouiller au milieu de cet écheveau d'intrigues. Croyez bien que cette inexpérience est un mérite à mes yeux. J'étais déjà convaincu, avant de vous entendre, que vous étiez la dupe de quelque manœuvre souterraine; j'ai fait l'essai des mœurs des petites villes dans mes premières garnisons.

— Vous avez donc été militaire?

— Qui est arrivé à mon âge sans l'avoir été un peu? Mais, dites-moi, je suis sûr qu'un certain Vaudrand, dont j'ai entendu parler, doit jouer dans cette affaire un rôle capital.

— C'est aussi mon opinion.

— On dit que c'est un bretteur émérite.

— Il passe en effet pour tel.

— Diable! il pourrait bien se faire qu'il vît d'un mauvais œil votre intervention en faveur de Pauline; vous vous exposez à quelque affaire désagréable.

— Fais ce que dois, advienne que pourra, c'est là ma devise.

— C'est aussi la mienne; toutefois la perspective d'aller sur le terrain avec ce butor n'a rien de séduisant.

— A vous dire vrai, elle m'inspire non de la crainte, mais une certaine répugnance; c'est un de ces hommes avec lesquels on n'aime pas à se commettre; aussi je ne chercherai pas une querelle avec lui; s'il la provoque, je m'en tirerai de mon mieux.

— A la bonne heure, soyez prudent, et, si les choses s'enveniment, faites-moi l'amitié de me consulter; je vous promets de ne vous donner aucun conseil qui ne se concilie avec les exigences de l'honneur le plus rigoureux.

— C'est une faveur dont je m'empresserai de profiter.

— C'est donc entendu. A propos j'oubliais de vous adresser une question que je voulais vous faire, dès que je me suis trouvé en relations avec vous. J'ai connu un officier supérieur du même nom que vous, n'êtes-vous pas son parent?

— Le colonel Duperré est le cousin germain de mon père;

Digitized by Google

il a pris sa retraite il y a deux ans, et s'est retiré à Angers.

— C'est bien lui; êtes-vous en rapports fréquents avec lui?

— Je ne l'ai jamais vu, mon père et lui sont brouillés depuis un grand nombre d'années.

— Pour des motifs graves?

— Je ne crois pas; mais l'amour-propre s'en est mêlé et mon père ne parle jamais de lui.

— Il paraît que l'entêtement est pour eux une vertu de famille; le colonel passait pour avoir mauvaise tête.

— Je ne sais quels sont les jugements du public, et pour mon compte je suis fort peu disposé à les prendre en considération; mais, toutes les fois qu'il a été question du colonel devant moi, on me l'a représenté comme un homme de cœur, et cette brouille m'a toujours profondément affligé.

— J'ai aussi entendu dire qu'il avait eu l'adresse de capter pour sa fille un riche héritage, auquel son cousin avait beaucoup plus de titres que lui, et qui, suivant toute apparence, devait vous revenir.

— Cette accusation est une calomnie, et je suis étonné qu'un homme comme vous ait pu l'accueillir; il n'a tenu ni au colonel ni à sa fille que cet héritage ou au moins la moitié ne me revînt; ils ont insisté pour me déterminer à partager.

— Et vous avez refusé?

— Me faites-vous l'injure d'en être surpris?

— Non, je vois que je vous ai bien jugé; mais vous avez sans doute de la fortune.

— J'ai mes deux mille francs d'appointements.

— C'est tout?

— C'est tout.»

Le vieillard resta silencieux, puis reprit après une pause de quelques instants :

« Votre cousine est jolie, j'ai entendu faire son éloge à d'autres égards; un mariage pourrait tout concilier.

— Ne me parlez pas de cela, répondit vivement le receveur de l'enregistrement. Il ne saurait me convenir de m'arrêter à cette idée. Lorsque ma cousine Emilie vint au monde, sa mère resta quelque temps dans notre ville, pendant que le capitaine Duperré était envoyé en expédition au sud de l'Algérie; l'enfant annonçait déjà la beauté que l'on dit aujourd'hui merveilleuse; elle annonçait aussi ces qualités aimables, que j'ai souvent en-

Digitized by Google

tendu vanter. Nos mères songeaient alors à nous unir; mais la rupture de nos deux familles a depuis chassé bien loin cette idée. La fortune qui s'est accumulée sur la tête de ma cousine a élevé entre nous une barrière bien plus infranchissable encore. Elle a sa place marquée dans les hautes sphères de la société. Le sort a bien fait de placer entre ses mains des richesses en harmonie avec le rang auquel elle est naturellement appelée; il ne sied pas à l'humble employé de déranger cette combinaison et de songer à la dot de l'opulente héritière.

— Vous avez le cœur haut placé. Ce n'est pas précisément le meilleur moyen d'arriver; après tout, chacun entend la vie à sa manière; la vôtre n'est peut-être pas la plus mauvaise pour atteindre le bonheur.

« Mais, en jasant, nous perdons de vue votre protégée; allons trouver ma fille ,car, je vous en avertis, elle est souveraine ici, je suis un père débonnaire qui obéit à toutes ses volontés. »

Il conduisit l'employé vers la terrasse sur laquelle se profilait la silhouette de la jeune fille, occupée à cueillir un énorme bouquet dont elle mariait les couleurs avec un goût irréprochable. Derrière elle apparaissait la mer, qui réflétait un ciel d'une limpidité extrême; autour d'elle s'épanouissaient des plantes du plus riant aspect. Le soleil faisait tomber ses rayons directement sur elle et la montrait en pleine lumière.

De longs cheveux cendrés s'échappaient en boucles soyeuses du chapeau de paille qui abritait sa tête. Son teint, bruni par le grand air et par l'atmosphère maritime, présentait ces tons chauds que recherchent les peintres quand ils veulent retracer la beauté méridionale. Ses yeux bleus réunissaient l'expression de la grâce et celle de l'énergie. Les contours du visage étaient nettement tracés; ils n'avaient rien de vague, d'indécis; le nez droit, correct, les narines légèrement dilatées, les lèvres roses un peu épaisses qui laissaient voir une double rangée de dents larges et blanches, le menton séparé par une fossette très-accentuée, tout portait chez elle l'empreinte d'une séve puissante et vigoureuse; et cependant cet ensemble était tellement harmonieux, que la force n'enlevait rien au charme de la jeune fille. On sentait que si cette nature avait l'instinct de la domination, elle avait aussi tout ce qui peut la faire aimer.

Elle avait déjà eu plusieurs fois l'occasion de causer avec M. Du-

Digitized by Google

perré; elle l'accueillit comme une connaissance pour laquelle la formalité de la présentation n'était plus nécessaire.

« Mon père, lui dit-elle avec un gracieux sourire, se plaint que vous soyez trop sobre de vos visites; ai-je besoin d'ajouter que ses amis sont toujours les bienvenus auprès de moi? »

Elle l'examinait avec une attention minutieuse. Après un échange de paroles banales, le vieillard intervint :

« Ma chère enfant, lui dit-il, M. Duperré est venu nous demander notre complicité pour une œuvre de bienfaisance; je viens plaider sa cause auprès de toi. »

Pendant qu'il exposait la requête du jeune homme, la figure d'Hortense prit l'expression qu'il avait déjà remarquée sur celle de son père; l'étonnement et la désapprobation y étaient même plus vivement accentués.

« Vraiment, dit-elle, quand le récit fut achevé, voilà une mission qui, confiée à monsieur comme ambassadeur, a le mérite de la singularité.

— Quoi! mademoiselle, vous supposeriez...! »

Il s'arrêta, comprenant qu'il allait dire une sottise.

« Je ne suppose rien, reprit-elle; mais je pensais que ce rôle de protecteur, qui convenait aux chevaliers du temps d'Amadis, n'était plus de notre époque. Je félicite monsieur de faire revivre parmi nous les paladins du moyen âge. »

Sa voix avait un accent sarcastique, amer, qui semblait trahir une sourde irritation, dont M. Duperré cherchait à deviner la cause.

« Veuillez m'excuser, dit-il avec tristesse; veuillez m'excuser d'avoir si facilement compté sur des sentiments dont tout à l'heure encore, en vous entendant, j'aurais cru pouvoir répondre. »

Il se disposait à partir.

« Il paraît, dit M. Morvan, que je suis un bien mauvais avocat. Permettez-moi de rectifier et de compléter mon récit. »

Il le reprit en appuyant sur quelques points, en en atténuant d'autres, de sorte que la conduite de M. Duperré se montrait sous un aspect qui modifiait l'impression à laquelle Hortense s'était laissée aller. La physionomie de celle-ci reprit peu à peu son amabilité ordinaire.

« Pardonnez-moi, monsieur Duperré, dit-elle en lui présentant la main; j'ai la mauvaise habitude de me laisser entraîner par le premier mouvement, sans me donner la peine de l'analyser. En

Digitized by Google

me permettant de railler une démarche à la générosité de laquelle j'aurais dû applaudir, j'ai été d'autant plus inexcusable que je me plais assez moi-même à sortir des usages reçus. Votre protégée vient à point; il y a ici beaucoup d'ouvrage en retard, elle m'aidera à le mettre en état. Mon père, si vous l'envoyiez chercher?»

M. Morvan rentra à la maison pour donner des ordres en conséquence, et laissa sa fille en compagnie de l'employé.

« Monsieur Duperré, lui dit-elle, voulez-vous me permettre de vous faire les honneurs du jardin?

— Volontiers.

— Aimez-vous les fleurs?

— Beaucoup.

— Elles sont aussi ma principale distraction ici; je me propose de faire de ce jardin un petit paradis que l'ennui ne viendra jamais visiter.

— Vous comptez donc rester longtemps dans le pays?

— Dieu le sait. J'ai l'humeur capricieuse et me plais à voyager. On nous a par hasard parlé de D... Mon père et moi avons été séduits par les beaux ombrages qu'on y rencontre, et par l'avantage de jouir de la mer sans être gêné par la foule qu'attirent les plages à la mode; une fantaisie nous y a amenés, une fantaisie peut nous en faire partir.»

Elle le promena dans les massifs où les plantes avaient été groupées avec un art qu'eût envié le plus habile dessinateur de jardins. Elle s'était annoncée à lui comme un caractère indépendant qui, sans braver les règles consacrées par l'usage, aimait surtout à prendre conseil de lui-même. Elle apporta dans sa conversation avec M. Duperré un laisser-aller qui l'étonna d'abord, mais qui ensuite lui donna un charme de plus. Lui-même était d'une nature expansive et ne tarda pas à se mettre à l'unisson avec elle, de sorte qu'elle fut bientôt au courant de ses goûts et de ses idées.

Ils atteignirent une plate-forme située dans la partie la plus élevée du jardin. De là on apercevait l'Océan, dont les flots, en venant se heurter contre les rochers, produisaient une frange d'écume. Le vent se jouait dans la chevelure d'Hortense, sur laquelle le soleil répandait des reflets dorés.

« J'aime la mer avec passion, dit-elle; je me fais une fête de me jouer au milieu des vagues, dès que la saison le permettra. J'aime aussi les longues courses, les promenades à cheval; cela

Digitized by Google

vous étonne sans doute, vous qui avez toujours eu des goûts calme et sérieux.

— Comment le savez-vous, mademoiselle?

— Par une personne qui m'a souvent parlé de vous; car, avant que vous ne sachiez mon nom, j'étais déjà familiarisée avec le vôtre. Nous avons eu pour voisin à Lunéville un officier avec la fille duquel je me suis liée. Elle m'a souvent parlé d'un cousin qu'elle eût été charmée de rencontrer. Savez-vous que, grâce à votre générosité qui, soit dit en passant, m'a toujours paru un peu extraordinaire, elle se trouve à la tête d'une fortune superbe? Elle doit bénir le nom du cousin magnanime qui lui permettra de faire son choix parmi les plus riches prétendants. Cette liberté assurée à ses préférences est un avantage précieux pour un caractère comme le sien; car elle ne passe pas pour être précisément facile à satisfaire : elle a sur beaucoup de points des idées très-arrêtées, prétend-on, quelques-uns même la trouvent, comment dirai-je? un peu fantasque.

— Et cependant elle ne voulait pas accepter cet héritage.

— Bah! c'est que sans doute elle espérait ne pas être prise au mot.

— Ne dites pas cela, mademoiselle; je ne sais ce qu'il en est du caractère fantasque dont vous parlez, mais je sais que son cœur est incapable de honteux calculs. Il est probable que nous ne nous rencontrerons jamais; les événements ont creusé entre nous un fossé que rien ne saurait combler, mais je ne prononcerai jamais son nom qu'avec respect; son souvenir n'éveille en moi que des pensées d'affectueuse sympathie.

« Lorsque ma mère fut atteinte de la maladie qui devait l'enlever si rapidement, j'étais aux colonies où l'administration m'avait envoyé, j'en fus informé trop tard pour venir à temps. Emilie accourut auprès d'elle et fut admirable de dévouement. Si quelque chose fut capable d'adoucir les derniers moments de la mourante, ce fut la délicate et ingénieuse sollicitude dont elle fut entourée Emilie savait comprimer sa tristesse et répandit sur cette vie qu allait s'éteindre une douce sérénité; elle contribua à en éloigner les impressions douloureuses.

« Quand je revins, je trouvai la chambre où ma mère était morte, encore pleine de ses fleurs de prédilection. Sur la cheminée, sur les meubles, des vases contenaient encore des branches de jasmin desséchées. Emilie avait adopté cette fleur comme emblème de la réconciliation entre les deux familles, et depuis on

Digitized by Google

m'a dit qu'elle se plaisait à s'en parer. Aussi, quand je porte mes regards sur ces reliques flétries, sur lesquelles se sont arrêtés ceux de ma mère mourante, je pense à elle, je confonds pieusement leurs souvenirs.

« Il n'a pas dépendu d'elle que les dissentiments qui séparaient les deux familles ne se soient effacés. Elle n'a pas réussi, mais ses efforts lui ont assuré des droits éternels à ma reconnaissance ; et si quelque jour mon dévouement ne lui était pas inutile, elle me rendrait heureux en y faisant appel. »

Hortense l'écoutait avec un vif intérêt et fixait sur lui ses regards attendris.

« Qui sait, dit-elle, si Emilie aussi ne songe pas avec émotion au cousin dont elle se croit dédaignée? Plusieurs prétendants se sont offerts à sa main, elle les a tous repoussés; aurait-elle la pensée que les liens brisés par la discorde de vos familles pourraient se renouer un jour? S'il m'arrivait d'emporter un jugement défavorable pour vous, je me garderais bien de le lui communiquer, de même que je me garderai bien de prononcer encore devant vous un mot qui puisse porter atteinte à votre idole. Et si le rôle de médiateur allait me tenter! Je ne désespère pas d'obtenir d'Emilie qu'elle vienne passer quelques jours ici. Vous pourrez juger par vous-même si elle justifie le portrait flatteur dont votre imagination enthousiaste fait peut-être tous les frais.

— Dans ce cas-là vous voudriez bien m'excuser, si je me privais de l'hospitalité dont vous m'avez honoré.

— C'est donc un parti pris de vous borner à l'admirer de loin?

— Ma résolution est bien arrêtée, aucune insistance ne saurait en triompher.

— Vous êtes un homme étrange.

— Ma cousine m'estimerait sans doute moins si j'étais autrement.

— En êtes-vous bien sûr?

— Il me serait pénible de penser le contraire. »

Hortense aimait la contradiction, elle prit un malicieux plaisir à se mettre en travers de ses idées et à se placer sur le terrain d'une opposition paradoxale. Mais cette petite guerre était faite dans un langage courtois et parfois si original qu'il prenait plaisir à l'écouter. Ses plaisanteries étaient de si bon goût, qu'il aurait eu mauvaise grâce à s'en désobliger. D'ailleurs il n'était sans doute pas fâché d'un entretien qui roulait presque exclusivement sur sa cousine.

Digitized by Google

Le tête à tête s'était prolongé au delà de toutes les prévisions, lorsque M. Morvan revint en compagnie de Pauline, qu'il s'était décidé à aller chercher lui-même. Hortense accueillit affectueusement l'ouvrière, dont la figure la prévint tout d'abord en sa faveur, et n'eut pas de peine à s'entendre avec elle sur la nature des services qu'elle attendait de sa présence à la Racinais. M. Duperré remarqua qu'elle avait ce tact délicat des gens qui, tout en rendant un service, savent le dissimuler, ménager la délicatesse et l'amour-propre de celui qui en est l'objet. Elle porta ensuite la conversation sur le fiancé de Pauline et sur les projets de mariage si malencontreusement entravés.

« Nous les aiderons à surmonter les obstacles, n'est-ce pas, mon père? dit-elle; je me promettais d'assister à une noce normande, j'espère que ce désir sera bientôt satisfait. »

L'ouvrière ne put dissimuler sa frayeur à la pensée de braver le terrible Vaudrand; l'image de son farouche persécuteur se dressait continuellement devant elle, et elle tremblait à l'idée seule que lui et Dubois dussent se trouver en présence.

« C'est donc un bien redoutable pourfendeur, dit Hortense? il ne se trouvera donc personne pour le mettre à la raison?

— Prenez patience, mademoiselle, dit M. Duperré; il aura sans doute aussi son heure, et je ne désespère pas de voir ceux qui encouragent aujourd'hui sa tyrannie applaudir à sa chute. »

M. Morvan adressa un signe à sa fille, pour l'engager à ne pas renouveler ses imprudentes excitations.

« Oui, dit-il, il aura son heure, je l'espère aussi; mais à la condition qu'on se garde bien de jouer son jeu. Il faut éviter avec lui tout emportement, toute vivacité qui puisse donner à sa cause la plus légère apparence de raison, opposer à sa méchanceté un sang-froid imperturbable et l'amener, comme on dit en termes militaires, à s'enferrer lui-même. Je connais ces caractères : les gens calmes, parfaitement maîtres d'eux, finissent toujours par trouver le défaut de la cuirasse et par avoir raison. J'ai quelque motif de penser, mon jeune ami, qu'on vous épie attentivement et qu'on est en éveil pour profiter de la première fausse manœuvre que vous pourriez commettre. Gardez une défensive vigilante, et surtout rappelez-vous la promesse que vous m'avez faite; de mon côté j'aurai l'œil ouvert. »

L. Collas.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LES ILES PHILIPPINES

J. Mallat, *Les Philippines, histoire, géographie, mœurs, agriculture.* Paris, A. Bertrand, 1846. 2 vol. in-8, avec atlas gr. in-4°.—P. de la Gironnière, *Vingt ans aux Philippines.* Paris, 1853. In-18.— Garcia del Canto, *España en Oceania; estudios historicos sobre Filippinas.* Madrid, 1862. In-8°.— Ch. de Montblanc, *Les îles Philippines.* Paris, Guillaumin, 1864. In-8°. — P. de la Gironnière, *Mœurs indiennes et quelques pensées philosophiques pendant un voyage à Majaijai (îles Philippines).* Nantes, 1862. In-8°. — F. Jagor, *Reisen in den Philippinen.* Berlin, 1873. In-8°.— Martin, *The stateman's year book for* 1874.

Vers la seconde moitié du XVII^e^ siècle, Frédéric-Guillaume, grand électeur de Brandebourg, bien que ses États ne s'ouvrissent sur la Baltique que par la côte basse et sablonneuse de la Poméranie, consacra toutes ses ressources à la création d'une marine. Il avait armé quelques bâtiments de commerce, et fait construire le port de Pillau; en outre, convaincu qu'il ne peut y avoir de marine sans colonies, il songeait à organiser une compagnie des Indes Orientales, et venait, en 1683, de signer le privilége d'une compagnie d'Afrique. Celle-ci s'empara presque aussitôt d'un assez vaste territoire sur la côte d'Or, y installa un comptoir et s'établit en même temps au-dessus du Sénégal, au fort d'Arguin. Notre intention n'est pas de suivre ces embryons de colonies dans le développement de leur histoire; nous avons seulement voulu montrer combien était ancien, puisqu'il remonte à l'aurore de la monarchie prussienne, ce désir de posséder des colonies qui semble aujourd'hui plus vif que jamais. C'est, en effet, pour le gouvernement prussien une question de

Digitized by Google

vie ou de mort; il lui faut trouver un débouché pour ses immenses produits, un aliment pour son commerce maritime en même temps qu'un asile pour cette population exubérante qui tous les ans émigre en Amérique ou en Australie, perte incalculable de forces et de capital qu'il faut à tout prix arrêter. Malheureusement il est aujourd'hui bien tard, il est pour ainsi dire impossible de trouver une contrée dont la position, les richesses naturelles, le climat et les ports répondent aux conditions souhaitées par la Prusse, et qui ne soit pas occupée par quelque puissance européenne : Angleterre, France, Espagne ou Hollande. Au reste, ce n'est pas cette condition qui pourrait arrêter la Prusse un seul instant. Nous avons appris à nos dépens combien elle est habile à préparer l'annexion d'une contrée par la publication des déclarations les plus mensongères, par l'envoi de ces millions d'espions qui, grâce à une platitude que nous ne leur envions pas, savent s'insinuer partout. Ce sont les moyens qu'elle emploie aujourd'hui aux Philippines. Depuis quelques années, le nombre des Allemands qui s'y sont établis pour y faire du commerce ou sous couleur d'organiser des explorations scientifiques, s'est considérablement accru; tandis que se publient en Allemagne des ouvrages comme celui de Jagor, qui contiennent les détails les plus minutieux et les plus complets sur l'industrie, le commerce, les forces espagnoles stationnées dans l'Archipel, le climat, la nomenclature des produits les plus rémunérateurs, enfin tous les renseignements qu'on soupçonne être de nature à attirer le flot des immigrants. En même temps on emploie tous les moyens possibles pour détacher de l'Espagne les populations indigènes, on fomente le mécontentement, on fait des promesses de réforme, et pour mettre le comble à cette politique à laquelle nous ne trouvons pas à infliger d'épithète qui rende mieux notre haine et notre mépris que celle de *prussienne*, on envoie aux îles Soulou, repaire de forbans et de pirates qui se jettent sur les navires de commerce qu'ils jugent hors d'état de leur résister, des bâtiments chargés d'armes et de contrebande de guerre. Honorable alliance de deux peuples dignes de se comprendre! Au commencement de l'année, un des bâtiments employés par les Allemands à ce commerce inavouable fut saisi par un navire de guerre espagnol et les marchandises qu'il portait : poudre, fusils, etc., furent confisquées. La presse prussienne fit aussitôt entendre d'immenses clameurs, dénonçant cette violation fla-

Digitized by Google

grante du droit des gens, protestant contre les mauvais traitements que l'équipage du navire saisi aurait eu à subir. Elle alla même jusqu'à réclamer impérieusement l'envoi d'une escadre et peu s'en fallut que cet incident ne devînt aussi grave que celui du Virginius; les Allemands firent du moins tout leur possible pour compliquer les choses, et se montrèrent d'une excessive bravoure contre cette malheureuse Espagne qui n'en pouvait mais. Il ne faut pas croire que les tentatives de la Prusse ne se renouvelleront pas, car nous savons qu'il fut tout dernièrement question pour elle d'acquérir Porto-Rico; aussi lorsque nous songeons à l'acharnement qu'elle met depuis 1870, et maintenant encore, à s'immiscer dans les affaires de la Péninsule, ne faut-il pas nous étonner de la voir tout mettre en jeu pour profiter des embarras et de la détresse de l'Espagne et s'emparer de colonies qu'elle convoite depuis longtemps. Il nous a donc semblé intéressant de réunir un certain nombre de renseignements sur les Philippines, qui nous permettront de nous rendre compte de l'immense dommage que leur perte causerait à l'Espagne.

L'archipel des Philippines, reste d'un continent submergé, est formé d'un grand nombre d'îles qui s'étendent dans la Malaisie entre 5° 32′ et 19° 38′ de latitude nord et 114° 56′ et 123° 43′ de longitude est du méridien de Paris. Ces îles, dont quelques-unes sont considérables, décrivent un arc de cercle dont la courbe mesure 350 lieues du nord au sud, et embrassent un arc de 3,100 milles géographiques. En descendant du nord au sud, ce sont Luçon (115 lieues de long sur 57 de large), Mindoro, les Calamianes, Paragua, Samar, Panay, Leyte, Cebu, Negros, Bohol et Mindanao, dont une partie seulement appartient aux Espagnols. Cet important archipel fut découvert par l'illustre Magalhaens ou Magellan, navigateur portugais qui, ayant vu ses projets repoussés dans son pays, s'était fait fort auprès de Charles-Quint de gagner par le sud de l'Amérique les Moluques, ces îles des épices dont la possession était depuis si longtemps convoitée par les Espagnols. C'est dans ce voyage, après avoir supporté de longues souffrances, après avoir maintenu dans le devoir, par une fermeté, une énergie indomptables, les équipages de ses bâtiments qui voulaient retourner en Espagne, qu'il parvint à découvrir le détroit qui porte aujourd'hui son nom. Puis il s'avança dans l'océan Pacifique, découvrit quelques îles où, reçu avec bienveillance par les naturels, il put renouveler ses vivres et s'arrêta

Digitized by Google

à Cébu avant d'atteindre Luçon. Il séjourna quelque temps dans ces îles, et y refit ses équipages épuisés par cette longue navigation. Les naturels doux, pacifiques, furent frappés de la splendeur des cérémonies du culte catholique, et, sans se rendre tout d'abord bien compte de l'importance de leur action, beaucoup d'entre eux se firent baptiser.

Malheureusement, Magellan se vit bientôt entraîné à entreprendre une expédition contre le chef de l'îlot de Mactan, qui était en guerre avec les naturels qui venaient de se soumettre aux Espagnols. Lorsque les cinquante soldats déterminés qu'il commandait descendirent de leurs canots, ils se trouvèrent en face d'une épaisse forêt de mangliers qui bordait le rivage. Ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, ils allaient gagner la terre, lorsqu'ils furent accueillis par une nuée de flèches lancées par des mains invisibles; ils n'eurent que le temps de rejoindre leurs canots en emportant les morts et les blessés. Au nombre des premiers se trouvait l'infortuné Magellan. Cet événement arriva le 26 août 1521. Après différentes péripéties qu'il serait trop long de raconter, les Espagnols, sous le commandement de Sébastien del Cano, qui avait succédé à Magellan, atteignirent les îles Moluques, but de l'expédition. Ils y prirent un important chargement de clous de girofle, de cannelle, de poivre, et firent route pour l'Espagne, où ils arrivèrent en 1522. Des deux cent trente-quatre hommes embarqués trois ans auparavant, seuls dix-huit matelots hâves et défaits revirent leur patrie. Malgré cette triste fin de l'entreprise, Charles-Quint, émerveillé du récit que lui fit Sébastien del Cano, organisa successivement quatre autres expéditions; nous ne parlerons que de la dernière, dont le commandement fut confié par le vice-roi du Mexique à Miguel Lopez de Legaspi, avec Andrea de Urdansta comme cosmographe. Elle se composait de cinq navires montés par quatre cents marins ou soldats, et partit du port de la Natividad dans la province de Guadalajara au Mexique. C'est à Legaspi, à la fois bon général et habile administrateur, que l'Espagne dut la possession définitive des Philippines, qui, d'abord appelées îles de Saint-Lazare par Magellan, qui y avait jeté l'ancre le samedi avant le dimanche de la Passion, avaient bientôt après reçu le nom de Philippines, en l'honneur du prince des Asturies, qui prit en montant sur le trône le nom de Philippe II.

Legaspi soumit les populations de l'intérieur qui ne voulaient pas reconnaître la domination espagnole, et sut se concilier

Digitized by Google

l'amitié des Chinois, qui dès cette époque entretenaient avec les naturels des relations commerciales suivies, et dont un grand nombre ne tardèrent pas à venir se fixer dans l'archipel. C'est lui qui construisit Manille et les forts qui la défendent, et qui soumit les indigènes à un *tributo real* de huit *reaux de plata*, qui s'acquittait en poudre d'or, en coton ou en étoffes précieuses, contribution personnelle qui fut plus tard augmentée et qui subsiste encore aujourd'hui. Enfin c'est à sa piété éclairée qu'on doit l'influence que surent prendre sur les naturels les missionnaires, ces conquérants pacifiques, influence qui a donné à la colonisation des Philippines un caractère doux et religieux plus marqué que dans toutes les autres possessions espagnoles.

L'histoire des Philippines n'a jamais été faite d'une manière sérieuse, et nous ne voulons pas ici, pour rester dans les limites du cadre que nous nous sommes tracé, en entreprendre le détail; il nous suffira d'indiquer *currente calamo* les événements principaux qui se détachent sur un fond de paix et de religion.

Sous le successeur de Legaspi, Manille fut brûlée par un pirate chinois, qui, loin de pouvoir après ce premier exploit s'emparer facilement, comme il l'espérait, de Luçon, fut à son tour battu et dut se retirer après avoir perdu beaucoup de monde. En 1603, les Chinois qui s'étaient établis dans l'archipel se révoltèrent, mirent le siége devant la capitale, et furent taillés en pièces par le gouverneur Las Marinas. Ce fut le signal d'un massacre général dans lequel 23,000 Chinois trouvèrent la mort. En 1699, un épouvantable tremblement de terre ravagea l'île de Luçon ; il ne causa cependant pas des désastres aussi considérables que celui de 1646, qui avait enseveli sous les ruines de Manille plus de six cents victimes. En 1717, le gouverneur Bustamante, qui avait voulu réprimer des abus séculaires et mettre fin aux exactions des employés du gouvernement, fut assassiné dans son palais par une populace qu'on avait tour à tour dépouillée et trompée. En 1762, les Anglais se présentèrent devant Manille avec des forces considérables, s'en emparèrent après l'avoir bombardée, obtinrent une rançon de quatre millions dont deux en numéraire, puis la livrèrent au pillage. Ils avaient agi en cette circonstance comme ils l'avaient fait bien souvent auparavant, sans déclaration de guerre, *fides anglica*, et n'avaient par conséquent trouvé qu'une ville désarmée, incapable de leur résister; mais lorsqu'ils voulurent s'enfoncer dans les provinces et s'em-

Digitized by Google

parer de l'île tout entière, ils rencontrèrent une résistance invincible, et furent obligés, à la conclusion de la paix, d'évacuer Manille et les quelques places qu'ils avaient pu surprendre.

Depuis ce mémorable événement, dont Dumont-Durville en son second voyage entendit le récit de la bouche même d'un des derniers témoins, l'histoire des îles Philippines ne renferme aucun fait important, et ces peuples, qui ne connaissent pas de besoins, semblent être endormis dans le sommeil de la paix et du bonheur.

Nous avons dit que cet archipel se composait d'un grand nombre d'îles, dont les principales sont Luçon et Mindanao. Cette dernière n'appartient à l'Espagne que d'une façon toute nominale, et la côte méridionale depuis Samboangan jusqu'au cap Saint-Augustin, ainsi qu'une partie de la côte occidentale, sont occupées par des tribus de race malaise gouvernées par des sultans qui, dans le cours des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, ont refoulé dans l'intérieur les populations autochthones, sur lesquelles l'Espagne n'a jamais essayé d'étendre sa domination. Puisque nous parlons de Mindanao, disons encore que Samboangan, le plus important des trois établissements que les Espagnols y possèdent, est un lieu de déportation pour les criminels indiens. Ce poste, situé à l'entrée du détroit de Bassilan, possède un mouillage peu sûr que les courants de marée très-irréguliers et très-rapides rendent difficile à atteindre. Sa position y attire cependant chaque année un certain nombre de bâtiments qui viennent y renouveler leurs provisions, et qui sont admis sans payer aucun droit, car Samboangan est considéré par les Espagnols comme un *presidio*, un simple établissement militaire où il n'y a pas de droits de douane établis. Ils y entretiennent constamment une petite flottille de guerre destinée à réprimer les incursions et les déprédations des pirates malais qui habitent les îles Soulou et Bassilan. En un mot, les Espagnols n'ont conservé Mindanao, qui ne leur donne aucun revenu, que pour empêcher les autres nations européennes de s'y établir, en même temps qu'ils en ont fait un poste avancé qui protége Manille contre les écumeurs de mer qui trouvent un refuge dans les îles voisines.

On comprend par ce que nous venons dire de Mindanao combien il est difficile d'estimer, même d'une manière approximative, la population de l'archipel tout entier; les autorités espagnoles se sont toujours montrées très-indifférentes à ces questions de statistique, et quand bien même elles auraient entre les mains les ren-

Digitized by Google

seignements qui nous occupent, elles ne voudraient pas les rendre publics. La seule base d'estimation que l'on possède est le *tributo*, auquel sont soumis tous les hommes valides. D'après un recensement de 1810, 386,654 individus y étaient soumis; si l'on suppose que la famille de chacun d'eux se composait de cinq personnes, on arrive au chiffre de 1,933,270 habitants; mais dans ce nombre n'étaient pas compris les exemptés, les vieillards, les gens en place, enfin toute la population sauvage et indépendante. En 1840, la population, estimée d'après les mêmes bases et avec les mêmes réserves, s'élevait à 3,345,190 individus. Nous espérions pouvoir donner des chiffres plus récents; mais il nous a été impossible de nous procurer à Paris les rapports que les consuls anglais ont adressés à plusieurs reprises à leur gouvernement, et ni le *Statesman's year book* de Martin ni l'*Annuaire de l'économie politique* ne contiennent aucun renseignement à ce sujet.

Nous sommes un peu mieux renseigné, quoique cependant encore d'une façon bien incomplète, sur le mouvement commercial des Philippines. En 1871, pour la Grande-Bretagne seulement, les exportations se sont élevées à 1,391,245 livres sterling, dont 604,114 de sucre non raffiné; les importations d'Angleterre ont monté la même année à 463,359 l. s.; plus de la moitié de cette somme a été employée en envois de cotonnades. On peut dire au reste, en thèse générale, que les échanges commerciaux avec les Philippines, aussi bien qu'avec les autres colonies espagnoles, ont considérablement diminué depuis quelques années. C'est là le contre-coup de la terrible crise politique qui bouleverse depuis si longtemps la Péninsule, et qui se fait si cruellement sentir au delà des mers par le manque d'esprit de suite de la politique coloniale, par les changements répétés des gouverneurs et de tous les fonctionnaires, qui ne cherchent qu'à faire fortune le plus rapidement possible aux dépens de leurs administrés.

Et pourtant les conditions les plus favorables au développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture semblent réunies comme à plaisir aux Philippines. Le climat serait un peu chaud s'il n'était tempéré par les brises du soir et du matin; le sol est d'une fertilité incomparable : aussi les productions sont-elles aussi nombreuses que variées. Ce sont : le riz, un des principaux articles d'exportation, qui pousse sans grand travail aussi bien dans les plaines que sur les montagnes, dans quelques provinces on en fait même deux récoltes par an; la canne à sucre, qui se plante

Digitized by Google

en mars et en avril, afin d'être assez forte pour résister à la saison des pluies, et qui se cultive principalement dans les provinces de Pampanga, de Bulacan et de Laguna; l'indigo, l'anil des indigènes, qui croît spontanément; le blé dont la culture commence à prendre quelque extension; le cacao, qui pousse partout, mais dont les meilleures récoltes se font dans les îles de Cébu, de Samar et de Negros; toute la récolte est consommée dans le pays, car les indigènes en sont extrêmement friands; le café, d'excellente qualité, croît spontanément sur les montagnes, et il n'y a pas de province où l'on ne rencontre d'habitation, si humble soit-elle, qui n'ait son clos de caféiers. Le café de Laguna est aussi bon que celui qu'on récolte à Java ou à la Martinique, et celui de Silan est préféré par quelques gourmets au moka même. Deux espèces de cotonniers dont les produits sont fabriqués sur place, le cocotier dont on utilise la racine, le tronc, les feuilles et le fruit, se rencontrent partout, mais surtout à Laguna, à Leyte et à Samar; le cannellier, qui abonde dans les montagnes de Mindanao, le poivre, le piment rouge, le tamarin, le maïs, la patate, le manioc, etc., sont les principales productions du pays. Citons encore les bois de teinture (campêche, etc.), de construction (teck), d'ébénisterie et de charronnage, les bananiers, les manguiers, les orangers, les citronniers, les pamplemoussiers, les goyaviers, les ananas, dont on fait d'excellentes confitures; enfin quelques fruits et légumes d'Europe qu'on est parvenu à acclimater, tels que melons, pastèques, raisin, choux, laitues, asperges, pois, haricots, en même temps que des fleurs de toute sorte, variées de couleur, de forme et de parfum.

Mais les deux articles les plus importants sur lesquels il convient de s'arrêter un moment, sont l'abaca et le tabac.

L'abaca (*musa textilis*), également appelé chanvre de Manille, est une sorte de bananier à mauvais fruits qui se reproduit par boutures, mais avec une rapidité étonnante; ses fibres, souvent confondues avec celles de jute, d'aloès et d'ananas, sont employées comme celles-ci à la fabrication des câbles, des paillassons et des articles de sparterie. C'est seulement au bout de trois ans qu'on peut commencer à enlever l'écorce de cette sorte de palmier; on la coupe alors par lanières de 1 mètre 30 à 1 mètre 80; on l'écrase avec un bâton; puis, après l'avoir lavée et séchée, on la réunit par ballots pressés. Ces filaments d'un brun ou plutôt d'un blanc jaunâtre, à l'aspect soyeux, prennent facilement la teinture.

Digitized by Google

On l'exporte aux États-Unis, mais surtout en Angleterre, qui en a reçu en 1850 192 tonnes, d'une valeur de 35 à 39 livres sterling la tonne. On en fait des tissus pour meubles; on a même essayé d'en faire de la pâte à papier.

Le tabac est le plus important article de commerce, et l'on en fait dans le pays une très-grande consommation. Les feuilles qui sont partout d'excellente qualité sont, dans certains districts, égales à celles des meilleures plantations de la Havane. Le gouvernement s'est réservé le monopole de la vente du tabac et n'en a laissé libre la culture que dans les petites îles Bissayas; à Luçon et partout ailleurs, elle est soumise au contrôle du gouvernement. Cette culture n'a été introduite qu'en 1781; mais elle donna presque aussitôt un important revenu. En 1846, il se consommait *dans le pays* pour 14 millions de piastres, soit 72 millions de francs de tabac. La manufacture de tabac occupe aujourd'hui quatre mille hommes et huit mille femmes. Tous les mois des ventes considérables de cigares, les seuls d'ailleurs qui se fument dans les Indes orientales, ont lieu par les soins de l'intendance espagnole. Au commencement de décembre 1873, deux maisons anglaise et américaine ont à elles seules acheté pour la valeur d'un million de francs de tabac en feuilles. Presque tout ce tabac est transporté à Anvers, où il est élaboré de diverses manières et offert aux consommateurs sous différents noms. Si les procédés de culture et de fabrication étaient perfectionnés, on obtiendrait sans peine un tabac d'excellente qualité, car cette plante a trouvé aux Philippines le sol qui lui convient.

Les immenses forêts qui couvrent les flancs des montagnes de Luçon et de Mindanao sont peuplées de cerfs et de singes; mais on n'y rencontre pas un seul animal carnassier, non plus que des éléphants, qui ont dû cependant y exister autrefois. Les chèvres seules sont nombreuses et vivent le plus souvent à l'état sauvage. Le cheval, qui n'est pas indigène, a dégénéré; il est petit, mais vigoureux, et son pied solide lui permet d'escalader les pentes les plus abruptes et de descendre les sentiers les plus rapides. Le bœuf, qui a été également importé, rend à l'agriculture les plus éminents services; il s'est multiplié au point qu'on rencontre aujourd'hui d'immenses troupeaux de buffles sauvages. Des oiseaux de toute espèce, des perroquets, des coqs sauvages, des tourterelles, des cailles, des oiseaux-mouches se jouent dans les bois, tandis que la mer qui baigne les rivages découpés de Luçon est

Digitized by Google

sillonnée de poissons délicieux : soles, raies, congres, morues, homards, crevettes, huîtres; les seuls animaux redoutables sont le requin, le caïman et les sangsues, qui pullulent dans certains ruisseaux.

Bien qu'elles ne soient pas exploitées, les richesses minéralogiques sont nombreuses. Toutes les rivières roulent de l'or, et les indigènes de Mindanao ont l'habitude de porter avec eux de petits sacs remplis de pépites et de poudre d'or; il faut toute l'insouciance des Indiens en même temps que l'incurie, la paresse invétérée des Espagnols, pour que les mines d'or alluvial ou de quartz aurifère qui se trouvent à l'intérieur n'aient non-seulement pas encore été exploitées, mais pas même reconnues par des ingénieurs. Le fer est partout très-commun; mais les procédés d'extraction sont primitifs et les mines en exploitation peu nombreuses. Le cuivre est abondant, et l'on a reconnu dans certaines provinces d'importants gisements de houille. Comme dans tous les pays volcaniques, le soufre se rencontre à chaque pas; il existe aussi des sources d'eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses. La pierre à chaux est très-commune, le plâtre l'est un peu moins, les variétés de marbre sont innombrables, mais on ne les utilise pas; ils n'ont été employés que dans la construction de quelques églises, comme décoration; enfin le jaspe, l'agate, la cornaline, abondent dans les districts montagneux.

Après avoir indiqué les principales productions du pays, nous devons dire quelques mots des races qui l'habitent. Ici notre embarras est grand, car les voyageurs semblent avoir pris plaisir à embrouiller la question; ils ont si bien confondu les caractères les plus essentiels, mêlé les noms de tribus qu'ils appliquent indifféremment à telle ou telle race, qu'il est pour ainsi dire impossible de sortir de ce chaos. Il est vrai que les races qui ont successivement peuplé cet archipel se sont tellement fondues ensemble qu'il est difficile, tout au moins dans les parties espagnoles, et ce sont les seules à peu près connues, de reconnaître les types originaux. Il nous semble cependant qu'on peut les diviser en cinq branches principales : les Negritos, les Tagals, les Malais, les Chinois et les Espagnols.

Les Negritos Itas ou Ætas paraissent autochthones des Philippines; ils diffèrent des Nègres d'Afrique en ce qu'ils n'ont pas la peau d'une couleur d'ébène, mais bien plutôt roussâtre ou café brûlé. Ils sont petits et grêles, bien que leur système musculaire

Digitized by Google

soit assez développé; leurs cheveux sont assez crêpus, mais leur front est plus découvert, leur physionomie plus fine que chez la race nègre proprement dite. Leur nez camus est retroussé vers le bout, leurs lèvres sont épaisses et proéminentes. « Ils sont agiles, dit M. de Montblanc, adroits, et savent fort bien se servir de leurs arcs. Pour fabriquer les ceintures qui forment leur unique vêtement, ils battent avec des pierres la seconde écorce d'une espèce de figuier sauvage, et obtiennent par ce simple procédé un tissu tout fait, d'une assez grande souplesse. On ne les trouve qu'au centre des forêts les plus épaisses, tout à fait isolés des autres peuplades. »

Les Tagals ont la peau plus foncée que les Negritos; ils sont d'une taille ordinaire, mais cependant plutôt petite; leur peau est cuivrée, leurs yeux sont grands, leurs cheveux sont lisses, ils ont peu ou point de barbe et sont bien faits. Moins sauvages que les Negritos, ils vivaient réunis et se construisaient des cabanes; il faut bien se garder de les confondre avec les métis des îles Bissayas. Leur vêtement consistait en une sorte de pourpoint à doubles manches qui descendait jusqu'à la ceinture, qui était entourée d'un pagne; leurs jambes étaient nues et leur tête couverte d'un mouchoir.

Les femmes, très-coquettes, portaient leurs beaux cheveux noirs relevés derrière la tête; elles se paraient de chaînes ornées de cornalines, de boucles d'oreilles en or, de bagues massives au milieu desquelles brillaient des pierres précieuses. Elles avaient l'habitude de recouvrir leurs dents d'un enduit noir et mâchaient constamment du bétel. Pour armes offensives les hommes avaient l'arc et les flèches, le poignard et la sarbacane, qui servait à lancer de courtes flèches empoisonnées; pour armes défensives un bouclier de bois, une cuirasse en bambou. Quelques voyageurs ont prétendu que les Tagals n'étaient que des métis de Negritos et de Malais; il nous semble bien plutôt qu'ils appartiennent à la race qui a peuplé la Polynésie et dont on retrouve quelques débris jusque dans l'intérieur de la grande île de Formose, où, d'après M. Campbell, un missionnaire anglican qui a vu les Chin-hoans l'année dernière, ils parlent une langue qu'ils appellent tagal et qui offre certaines analogies avec le tagal des Philippines.

Les Malais, eux non plus, ne sont pas très-grands; ils ont la peau d'un brun clair, comparable à la cannelle, le nez court et aplati, les mâchoires proéminentes, le visage aussi large que

Digitized by Google

long, la bouche grande sans être en saillie. Ils ont peu ou point de barbe, et en général le système pileux très-peu développé sur le reste du corps. La chevelure est noire, rude et droite, toujours abondante et rarement bouclée. Au moral ils sont taciturnes, réservés, peu démonstratifs; ils supportent impassibles la douleur et la fatigue; généralement honnêtes et dignes de confiance à certains égards, ils sont cependant enclins au mensonge.

Nous n'avons pas à insister sur le caractère moral ou physique du Chinois et du Japonais qu'on rencontre si souvent aux Philippines; il sont, de même que partout ailleurs, propres à toutes les besognes, sobres, tenaces, laborieux, économes, se livrant moins à l'agriculture qu'au commerce d'exportation, dans lequel ils réussissent parfaitement parce qu'ils possèdent toutes les qualités nécessaires.

Quant aux Espagnols, il n'existe plus un seul descendant des conquérants dont le sang ne se soit mêlé aux Tagals, et l'on peut dire que toute la population indienne qu'on rencontre à Manille et aux environs a du sang espagnol dans les veines. Lorsqu'ils débarquèrent, les conquérants se trouvèrent en présence d'une société organisée; la nation était divisée en quatre classes distinctes qui ne pouvaient se confondre par le mariage : rajahs, nobles, peuple et esclaves. La première réforme inaugurée par les Espagnols fut l'abolition de l'esclavage, qui le plus souvent était la punition du vol. Chez ces peuples barbares, la licence des mœurs était extrême, la célébration des mariages était le prétexte d'une orgie qui durait huit jours. La religion était un pur fétichisme, encore n'y avait-il point de culte établi et par conséquent pas de prêtres. Les morts, autre point de ressemblance avec les naturels de l'île Formose, étaient enterrés sous leur cabane; l'agriculture était en enfance, le cocotier suffisant à tous les besoins : avec le tronc et les feuilles ils construisaient et recouvraient leurs huttes, les fibres des feuilles leur servaient encore à se tisser des vêtements, ils fabriquaient la liqueur connue sous le nom de vin de palmier, se nourrissaient de la noix, de l'enveloppe ils faisaient des cordages et de la coque des ustensiles. Leurs superstitions étaient monstrueuses, et ils n'ont pu s'en débarrasser complétement; c'est ainsi qu'en 1820 le choléra ayant ravagé Manille, les indigènes s'en prirent aux Anglais, aux Français et aux Américains qui résidaient dans la ville et en massacrèrent un certain nombre. Vingt ans plus tard, un ecclésiastique

Digitized by Google

indien, D. Surriano Mallares, curé du *pueblo* de Malagan, s'étant persuadé que sa mère était ensorcelée, commit ou fit commettre cinquante-sept assassinats dans l'espoir de la délivrer. Comme de grands enfants, les Tagals aiment les feux d'artifice, les costumes brillants, les représentations théâtrales, et en général toutes les fêtes. Ils déploient dans toutes les cérémonies religieuses une pompe extraordinaire; le jeu les attire par les émotions violentes qu'il fait naître; mais ce qui les passionne au plus haut point, ce sont les combats de coqs. Ils possèdent un talent d'imitation incroyable et fabriquent avec de mauvais métiers en bambou de belles étoffes de soie et de coton; ils tissent avec une extrême habileté les fils délicats du bananier et de l'ananas. Mallat raconte qu'il avait vu un mouchoir de pina, destiné à être offert à un musicien, au centre duquel on avait brodé le portrait de Rossini et aux quatre coins des trophées de musique.

Les autres industries dans lesquelles ils excellent sont la carrosserie, la bijouterie, la joaillerie, l'orfévrerie, les nattes et les sparteries, les poteries; ils ont également la réputation de faire d'excellentes confitures et de fines pâtisseries.

Les principales villes des Philippines sont, outre Samboangan Pollok, Tambogong, Malolos, Binan, Taal, 32,000 habitants; Laoog, 85,000 habitants; Cavite, le port militaire de l'archipel entouré d'anciennes fortifications qui ne tiendraient pas une heure sous le feu d'une frégate. C'est sur les chantiers de Cavite qu'étaient construits les galions qui faisaient le voyage de San Blas et d'Acapulco. A l'entrée de la baie, près de l'île du Corregidor, est établie une station de petits bâtiments (*marina sutil*) qui, montés par une centaine d'hommes, ont la mission de chasser et de détruire les pirates malais. Les bâtiments de commerce ne s'arrêtent généralement pas à Cavite, mais s'enfoncent dans la baie jusqu'à Manille, la capitale de l'archipel, bâtie à l'embouchure du fleuve Pasig. Malheureusement ce port intérieur ne peut abriter que des bâtiments d'un faible tonnage, et la rade extérieure placée dans un golfe ouvert n'a d'autres avantages que de posséder un fond de sable et de ne cacher aucun récif sous son immense étendue. La grande distance qui sépare la ville commerçante, le môle, les douanes, et les entrepôts de la baie, a rendu cette dernière en tout temps fort incommode et très-coûteuse aux armateurs. Enfin on aurait pu donner plus de profondeur au port de Manille en enlevant les sables charriés par le Pasig; on aurait

Digitized by Google

pu du moins organiser un service de chalands à vapeur pour opérer un prompt déchargement des navires sur rade; mais ce sont là des améliorations qui répugnent à l'esprit paresseux des Espagnols. Après le bombardement de 1762 et l'occupation de Manille par les Anglais, la ville était à demi ruinée, le gouverneur José Blasco y Vargas la fit reconstruire et rétablit les fortifications. Elle est aujourd'hui divisée par le Pasig en deux parties : la ville et les faubourgs. La première est la résidence des autorités, la seconde est habitée par les marchands et les industriels indiens ou chinois. Pendant la saison des pluies, ce n'est qu'un vaste marécage : car les rues même les plus belles et les plus fréquentées, comme celle de la Escolta, ne sont pas pavées. La population de cette ville, dont la situation sur un isthme étroit entre le golfe et le beau lac de Bay est si pittoresque, s'élève à 140,000 habitants. Le grand nombre des couvents, des maisons religieuses et des églises donne un caractère tout particulier à Manille; l'instruction publique y est représentée par une université dite la Real y Pontificia universidad de San Thomas, dont la fondation remonte au commencement du XVII^e^ siècle; les cours en ont été rendus publics en 1820. Plus ancien encore est le collége de San Jose, tenu par les jésuites; puis vient le collége de Saint-Jean de Latran, fondé en 1630 aux frais d'un homme charitable, don Geronimo Guerrero, pour les orphelins; on y a ouvert en 1820 une école de marine et en 1840 une école de commerce.

Le budget de l'année 1867-1868, le dernier sur lequel nous possédions quelques détails, accusait pour l'archipel entier une dépense de 217 millions de réaux, tandis que les ressources s'élevaient à 246 millions. Si l'on défalque de cette somme les 4 millions du budget extraordinaire, il restera encore 25 millions disponibles, qui, au lieu d'être versés au trésor de la péninsule, devraient être consacrés par le gouvernement colonial aux améliorations réclamées par l'état absolument arriéré et défectueux des travaux publics, de l'agriculture et de l'industrie aux Philippines. Ce serait, pensons-nous, un placement avantageux que ferait la métropole; mais elle est trop étroitement étreinte par les nécessités de la guerre intestine et par la révolte de Cuba pour abandonner un revenu assuré.

L'administration de la justice comprend la cour de Manille, cinq tribunaux de district, six de moindre importance dans l'île de Luçon, trois dans les îles Bisayas et quatre à Mindanao. En

Digitized by Google

outre, dans quelques districts les commandants militaires sont investis d'attributions judiciaires.

Les églises cathédrales sont au nombre de cinq : à Manille, à la Nouvelle-Ségovie, à la Nouvelle-Caceres, à Cebu et à Jaro. L'archevêque de Manille reçoit une dotation de 12,000 piastres et ses suffragants 6,000 piastres. Le clergé régulier est composé de quatre ordres de religieux espagnols : les augustins chaussés, les franciscains, les dominicains et les augustins déchaux, auxquels s'adjoint un clergé séculier composé de prêtres indigènes. Enfin les hôpitaux de Manille et de Cavite sont desservis par les frères de Saint-Jean de Dieu.

Le budget de la guerre se chiffre par une dépense de 45 millions de réaux; l'armée se compose de neuf régiments d'infanterie à huit bataillons chacun, un bataillon indigène de Manille, un escadron de cavalerie, les lanciers de Luçon, un régiment d'artillerie et un bataillon du génie.

Le budget de la marine, qui dépasse 30,000 réaux, est consacré à l'entretien des arsenaux et de la station, qui se compose d'un brick, de quatre steamers portant ensemble 24 canons et de la *marina sutil* comprenant 53 *falhuas*, montées par 1260 hommes, 45 canons et 270 pierriers.

Le gouvernement de Luçon, des îles adjacentes et des Mariannes est confié à un gouverneur, qui réunit à ce titre ceux de président de l'audience, de vice-patron royal vis-à-vis du clergé, de juge-commissaire de la ferme des postes, de directeur des troupes et de capitaine général. En un mot, tous les pouvoirs sont entre ses mains; on peut cependant appeler de ses décisions à la *royale audience*, dont la juridiction embrasse tant au civil qu'au criminel tout ce qui dans la Péninsule est du ressort royal. C'est aussi une sorte de cour d'appel contre les décisions des chefs de province et des tribunaux de guerre et de marine; en même temps sa juridiction s'applique au contentieux des finances. L'archipel est divisé en quarante-cinq provinces, dont vingt pour l'île de Luçon seulement. A la tête de chacune de ces provinces est un gouverneur particulier qui porte le titre d'*alcade mayor* ou *corregidor*, qui exerce une autorité administrative et contentieuse en première instance. Ils sont en même temps commandants militaires et recouvrent les deniers royaux sous leur responsabilité garantie par un cautionnement.

A son tour chaque province est divisée en *pueblos* (communes

Digitized by Google

qui ont à leur tête un chef subalterne ou *gobernadorcillo*, avec des lieutenants et des alguazils de justice, qui sont comme eux choisis parmi les indigènes les plus recommandables. Ces gobernadorcillos représentent à peu près nos maires de villages, ils ont comme eux toutes les attributions municipales, mais de plus certaines autres qui sont confiées chez nous aux juges de paix, comme de connaître des causes civiles jusqu'à une certaine valeur, et aux commissaires de police : car dans les affaires criminelles, ils procèdent à l'enquête par laquelle ils sont tenus d'informer le chef de la province. Au-dessous d'eux sont les *cabeza de barengas*, qui veillent sur une cinquantaine de familles, qui, logés au milieu d'elles, se font leurs protecteurs, transmettent leurs réclamations, perçoivent l'impôt qu'ils doivent verser entre les mains du gobernadorcillo. Ces fonctions électives et qui durent trois ans sont recherchées, parce qu'elles exemptent de l'impôt. Quant aux Chinois, ils ont obtenu de choisir parmi eux leurs magistrats, mais seulement parmi ceux qui sont chrétiens.

Une des causes qui ont contribué à arrêter la décadence des Philippines, c'est la suppression en 1834 de la compagnie privilégiée et l'ouverture au commerce étranger d'importation et d'exportation du port de Manille. Depuis le 1er janvier 1874 deux ports nouveaux, Legaspi dans la province d'Albay et Tacloban dans la province de Leyte, viennent d'être ouverts; nous ne doutons pas que les marchandises françaises, préférées aux produits anglais, suisses ou allemands, n'apprennent bientôt le chemin de ces deux nouveaux ports, et qu'elles n'abandonnent pour eux et pour Hoilo, Sual et Cébu, ouverts quelque temps auparavant, la route de Manille qui ne veut faire aucun sacrifice pour conserver sa supériorité.

Gabriel MARCEL.

Digitized by Google

UNE

NOUVELLE ÉDITION DE MONLUC

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France. Édition publiée pour la Société de l'Histoire de France, par M. Alphonse de Ruble. 5 volumes in-8°, 1864-1872.

Il y a, chez certains hommes de guerre, une ambition qui survit à toutes les autres : c'est celle d'écrire eux-mêmes leur histoire. Combien de capitaines, au bout de leur carrière, se sont imposé le devoir d'instruire la postérité de leurs exploits! La liste en est longue en France, depuis Villehardouin au maréchal Marmont. Je leur appliquerais volontiers à tous le mot de Caton sur nos pères : « Braves soldats et beaux parleurs, » si je ne craignait de voir le plus grand nombre repousser, comme une injure, la dernière partie de l'éloge. Il en est peu que la gloire des lettres proprement dites ait séduits; plusieurs ont laissé à un secrétaire le soin de retracer avec la plume ce qu'ils avaient eux-mêmes inscrit avec l'épée dans la mémoire des hommes. D'autres, moins inhabiles, ont pris la peine de plaider leur cause en personne. Parmi ces derniers, Blaise de Monluc brille au premier rang. Il dépasse en renommée tous ceux de ses contemporains qui ont trouvé dans leur vie un prétexte à discours, les du Bellay, les Lanoue, les Tavanes. Dans la littérature militaire, c'est un clas-

Digitized by Google

sique. Henri IV appelait ses *Commentaires* la Bible du soldat, et leur autorité subsiste, puisqu'on vient de les placer, entre les œuvres de César et celles de Napoléon Ier, dans la bibliothèque de l'armée française.

Malgré leur popularité constante et leur renom légitime, les *Commentaires* de Monluc n'avaient pas encore d'édition correcte et complète. Un conseiller au parlement de Toulouse, Florimond de Rémond, les publia pour la première fois en 1592, quinze ans après la mort de leur auteur. Par prudence il avait dû supprimer certains passages ; car à ce moment la cause pour laquelle Monluc avait combattu succombait: les protestants et les politiques, qu'il avait malmenés jusque dans ses écrits, triomphaient avec Henri IV ; et il fallut supprimer plus d'une page trop vive ou trop franche, qui aurait réveillé contre sa mémoire les haines qu'il avait jadis si vaillamment affrontées. Florimond de Rémond se servit en outre d'une copie déjà incomplète, et la négligence des imprimeurs acheva de dénaturer çà et là les pensées de l'auteur. Ce texte mutilé, criblé de fautes, avait fait autorité jusqu'à nos jours. M. de Ruble a reconstitué le texte authentique, dans l'édition qu'il vient d'achever pour la Société de l'histoire de France. Il a collationné, à défaut du manuscrit original aujourd'hui perdu, les manuscrits les plus anciens, a rétabli l'orthographe des noms propres et restitué d'importants passages inédits, entre autres la dédicace, jusque-là incomplète, des *Commentaires* au duc d'Anjou. Qu'on joigne à ce long et minutieux travail la publication de la correspondance inédite de Monluc, et l'on aura une idée du service rendu par M. de Ruble à la littérature et à l'histoire. C'est en m'appuyant sur les documents expurgés ou exhumés par lui que je voudrais essayer de replacer au milieu du siècle agité où elle apparut, la figure à la fois martiale et sinistre du maréchal de Monluc. Le travail si complet de M. de Ruble nous permet seulement aujourd'hui de juger et comme soldat et comme écrivain un des personnages les plus originaux du XVIe siècle.

I

Dans l'histoire militaire de la France, il y a peu de carrières aussi longues que celle de Monluc. Pendant plus de cinquante

Digitized by Google

ans, il vécut sous le harnais, au service de cinq rois. Il avait combattu aux côtés de Bayard à La Bicoque en 1522, et il portait encore les armes l'année qui suivit la Saint-Barthélemy (1573); les jours de paix lui « étaient années; » à peine s'il rentrait dans ses domaines pour s'y reposer de ses fatigues ou s'y guérir de ses blessures. A la cour, il se sentait déplacé et mal à l'aise; il ne savait parler qu'aux soldats et vivre que sous la tente, en face de l'ennemi. La vie militaire l'enchantait plus pour elle-même que pour les avantages qu'elle lui apporta : car les campagnes auxquelles il prit part furent malheureuses. Il avait soixante-douze ans, quand il obtint d'Henri III le bâton de maréchal, récompense de ses longs services : il était alors incapable d'en rendre de nouveaux, et se jugeait tout au plus propre à raconter ce qu'il avait fait. Frappé en 1570 au visage d'un coup d'arquebuse, mutilé, défiguré, condamné pour toujours à l'inaction, il se prit à vouloir imiter César, et imagina de raconter sa vie aux jeunes capitaines, à qui il ne pouvait plus donner l'exemple.

Jusque-là, il eût mieux aimé « passer toute la nuit une cuirasse sur le dos que non pas écrire. » En ce temps, il était encore peu séant à un homme de guerre de prendre la plume, sinon pour signer ses dépêches, et il devait à son honneur de dédaigner quiconque ne faisait pas profession de prier ou de combattre. C'était l'esprit du moyen âge qui se conservait dans les rangs de la noblesse, et auquel Monluc resta fidèle. Jeté dès l'adolescence au milieu des camps, il n'eut jamais ni le temps ni la volonté de se livrer à l'étude : il avait seulement lu dans quelque traduction César et Tite-Live, et sans doute, au milieu des loisirs de ses garnisons d'Italie, Guichardin et Machiavel. Il ne lui était jamais venu à l'idée de consigner sur le papier les souvenirs de sa vie militaire, et quand il les voulut recueillir, il dut faire un effort prolongé de mémoire dont il s'enorgueillit presque autant que de ses faits d'armes. Il ne dit plus, comme ses ancêtres, ne savoir écrire; mais il lui échappe d'envoyer « au diable les écritures, » et maintenant qu'il est réduit à faire œuvre de « clerc, » il voudrait pouvoir se persuader qu'il déroge. Loin de lui la pensée d'aspirer au titre d'historien : car il en serait bien empêché et ne saurait par quel bout s'y prendre. Il ne veut que « déduire ce qui s'est fait là où il a commandé, passant le reste bien légèrement. » Qu'on ne se fie pas trop cependant à ce dédain; car il sait bien au fond quels sont les meilleurs gardiens de la gloire

Digitized by Google

militaire : « Sans les écritures qui se font par le monde, dit-il, la plupart des gens d'honneur ne se soucieroient d'acquérir de la réputation, car elle coûte trop cher. L'honnête désir que nous avons de perpétuer notre nom, comme on fait par les écrits, est cause que la peine semble bien douce à celui qui a un cœur généreux. » Et comme s'il craignait de ne pas rencontrer de biographe, il s'est mis en personne à l'œuvre, et il exhorte ses compagnons d'armes à l'imiter dans leur vieillesse.

Monluc aspirait donc, et comme malgré lui, à la double gloire de capitaine et d'écrivain, le jour où il inscrivit en tête de son livre ce titre ambitieux : *Commentaires*. Mais quand on le compare à César, on en est à se demander s'il l'a connu, tant ils diffèrent l'un de l'autre par le but de leurs confidences intéressées, et aussi par leur méthode et le caractère de leur style! Le général romain n'est préoccupé que de lui-même; il lui suffit de faire parvenir à la postérité la renommée de ses victoires; peu lui importe le reste. Monluc ne se contente pas de raconter, il dogmatise sur les choses de la guerre; il a une ambition profitable aux autres comme à lui, celle de trouver dans ses exploits la matière de leçons utiles pour les capitaines à venir. César parle de lui-même à la troisième personne, et rédige avec une froideur apparente, qu'il voudrait faire passer pour de l'impartialité, le procès-verbal de ses campagnes. Plus d'un lecteur ne songera point à se mettre en garde, et ne soupçonnera point sous cette impassibilité de commande les omissions, les réticences, les fausses couleurs données à la vérité. Monluc, au contraire, exalte ses faits d'armes avec une emphase qui dans notre esprit ne fait point tort à sa véracité. Le *moi* revient à chaque ligne; c'est le coup de trompette sonore qui donne le ton à son éloquence. Il ne s'épargne ni rodomontades, ni récriminations; il retrouve sous sa plume l'accent sincère et vibrant qui entraînait les troupes et défiait l'ennemi. En un mot, ce n'est plus un Romain qui parle c'est un Gascon. On l'a appelé un héros de Corneille; soit. Quand il agit, c'est Rodrigue en face des Maures, c'est le jeune Horace; mais quand il écrit, il fait plutôt songer au Matamore de l'*Illusion comique*.

Quoi qu'il en soit, et malgré sa jactance, Monluc ne se trompait pas en pensant que longtemps après sa mort son livre pourrait encore être utile. On en extrairait facilement comme un code militaire que les gens du métier, même à cette heure, reliront

Digitized by Google

avec fruit. Plus d'un article a vieilli, la pratique de la guerre s'étant profondément modifiée depuis trois siècles; mais ce qui ne peut changer, ce qui ne passera même pas dans l'œuvre de Monluc, c'est ce que j'appellerai sa philosophie de la vie militaire; ce sont tous ces traits semés à travers ses récits, et qui réunis forment le portrait idéal du guerrier tel qu'il l'a conçu. Il s'inquiète peu de l'instruction des capitaines, il leur recommande pourtant l'étude des langues étrangères : car cela sert, dit-il, soit pour passer, soit pour se sauver, soit pour négocier. Mais avant tout il les invite à fuir le vin, le jeu, l'avarice, la débauche. Il ajoute pour les gouverneurs de places : Songez à l'honneur d'une belle défense, à la honte d'une capitulation; ne pensez jamais à la mort, encouragez les vôtres, ne donnez point de relâche à l'assaillant. A tous il conseille d'étudier le caractère de leurs subordonnés, d'éveiller leur zèle, de rechercher leur affection, de les stimuler par l'exemple. Il les exhorte enfin, et c'est là son premier et son dernier mot, à mettre en Dieu leur confiance.

Il est clair que, dans la pensée de Monluc, l'image qu'il nous présente de l'homme de guerre accompli ressemble beaucoup à la sienne. Il est à ses yeux un modèle complet et parfait, et sa vanité naïve s'étale avec une telle complaisance, qu'il ne raconte pas ses exploits comme une application plus ou moins juste des principes qu'il proclame; au contraire, c'est de ses actes qu'il déduit les règles générales de l'art de la guerre. Chacun de ses conseils est la conclusion d'un récit dont le héros est toujours le même, c'est-à-dire l'auteur. Chez lui la *remontrance* suit la narration, comme la morale suit l'apologue chez les fabulistes, et de fait Monluc est un moraliste, presque un prédicateur; les longues exhortations enchâssées dans son récit sont de véritables sermons. C'est en y songeant sans doute qu'il trouvait son œuvre plus intéressante et surtout plus utile que tel roman de chevalerie en renom, comme le *Lancelot* ou l'*Amadis de Gaule*.

Une lecture attentive des *Commentaires* permettrait seule de décider jusqu'à quel point sa bonne opinion de lui-même peut être justifiée. Du moins, si l'on s'en tient aux quatre premiers livres, consacrés aux guerres d'Italie, ils laissent du caractère de l'auteur une impression favorable. Monluc ne commanda jamais en chef dans une bataille rangée; les plus nombreux épisodes de sa vie militaire sont ces coups de mains, ces *factions*, ces *cami-*

Digitized by Google

sades auxquels le rendaient propre son tempérament audacieux et son esprit fertile en ressources. Ce qui ressort surtout du tableau de ses aventures, ce sont les services que lui a rendus un jugement droit servi par une éloquence naturelle : il témoigne à chaque instant combien il faisait cas de l'intelligence et de la parole, non-seulement pour commander une charge ou une manœuvre, mais pour surexciter les courages et élever les âmes. Il s'ensuit que ses discours, dans le cadre pittoresque qui les entoure, sont eux-mêmes des épisodes glorieux et complets de sa vie militaire. Il n'oublie jamais de rapporter ses encouragements aux troupes au milieu de la mêlée; paroles vigoureuses, si on en juge par l'action qui les accompagnait, et qui se traduisait en quelques coups de poing ou de plat d'épée aux poltrons. Mais il est des journées encore plus glorieuses pour lui, dont il se plaît à enregistrer les détails : ce sont les triomphes que lui valut sa parole auprès de ses auxiliaires, de ses alliés ou de ses maîtres. « Il faisoit beau, dit Brantôme, l'ouïr parler et discourir des armes et de la guerre, » et il déclarait lui-même qu'il avait « le don de Dieu, encore qu'il ne fût pas grand clerc, de se savoir bien exprimer quand il en avait besoin. » Ses *Commentaires* ont donc leurs harangues, tout comme les *Décades* de Tite-Live; mais celles-ci ne sont pas l'œuvre d'un artiste qui donne sa propre pensée pour interprète à la pensée de ses héros. Monluc prétend nous répéter à un mot près les discours qu'il a jadis prononcés. Si c'est une gasconnade, elle prouve du moins que la gloire militaire n'était pas la seule dont il fut jaloux.

Son éloquence fit merveille dans deux circonstances décisives, qui sont en même temps les deux plus brillants épisodes de ses campagnes, à Cérisoles et à Sienne.

Dans son beau récit de la bataille de Cérisoles, il est intéressant à voir au centre de l'action, à la tête des arquebusiers, d'abord immobile sous le feu des canons ennemis, contenant les impatients qui s'écrient : « Menez-nous au combat : il nous vaut mieux mourir main à main, que d'être tués d'artillerie. » Puis, quand les Allemands découvrent leur front de bataille, il commande la charge, non sans avoir encouragé les siens à l'antique : « O mes compagnons, combattons bien; car si nous gagnons la bataille, nous nous pourrons faire estimer plus que jamais les nôtres n'ont fait; car il ne se trouvera ès histoires que les Gaulois aient jamais combattu le Germain pique à pique qu'ils n'aient

Digitized by Google

été défaits. « Une action corps à corps s'engage, les Allemands sont mis en déroute; c'est un succès décisif qui décide du gain de la journée. L'infanterie française avait enfin montré sous les ordres de Monluc ce qu'elle pouvait faire; elle avait remporté sa première grande victoire à l'arme blanche, et aujourd'hui encore, nous avons le droit de le dire, la baïonnette est restée entre ses mains l'arme enchantée qui fait tourner le dos aux émules des reîtres et qui ne succombe que devant le canon. Libre à nous ensuite de maudire avec Monluc ces « artifices du diable, » qui ne laissent plus de place à la valeur personnelle, et de répéter après lui : « Que plût à Dieu ce malheureux instrument n'eût jamais été inventé... tant de braves et vaillants hommes ne fussent morts de la main le plus souvent des plus poltrons et plus lâches, qui n'oseraient regarder au visage celui que de loin ils renversent de leurs malheureuses balles par terre (1). »

Toutefois, dans cette campagne de 1544, la charge victorieuse de Cérisoles ne fut pas le plus heureux exploit de Monluc. Il avait déjà gagné, sans verser une goutte de sang, une première bataille dans le conseil du roi. Envoyé à la cour par son général le comte d'Enghien, pour obtenir l'autorisation de prendre l'offensive, il avait réussi contre l'attente de tous dans sa mission. Averti par ses nombreux revers, François Ier n'eût pas voulu exposer aux chances d'une bataille sa meilleure armée; les Impériaux et les Anglais le menaçaient au Nord, et il se réservait ses vieilles bandes du Piémont comme une suprême ressource; ses conseillers pensaient de même. Le jeune capitaine avait donc à lutter contre les plus grands personnages du royaume. Il triompha pourtant, seul contre tous, armé de son impétueuse et originale éloquence.

Nous voyons d'ici la scène; Monluc l'a racontée, tout fumant encore pour ainsi dire de la joie qu'il avait alors ressentie. Introduit dans la salle du conseil, il trouve en face de lui le roi, et, debout derrière le fauteuil de son père, le dauphin qui l'encourage par des signes de tête et des sourires. Ses yeux rencontrent à droite et à gauche les barbes grises des vieux conseillers, il trépigne d'impatience en entendant leurs appels à la prudence : Tout beau! lui crie l'un d'eux avec un geste de la main, comme s'il le voyait tirer l'épée. Le roi sourit de cette

(1) T. I, p. 52.

Digitized by Google

bouillante ardeur : « Avez-vous bien entendu, Monluc?» conclut-il après avoir recueilli les avis, et celui-ci, autorisé à répondre, entre dans le débat comme dans une mêlée : « A ma mine il semblait que je fusse déjà au combat. » Il parle en Gascon qui ne doute de rien et qui n'ignore pas l'art de flatter autrui; il est abondant et pourtant va droit au fait. Son plan n'a rien d'apprêté; c'est celui du capitaine d'aventure qui charge l'ennemi. Qu'on considère le nombre et surtout la solidité des troupes. « Ce n'est pas le grand nombre qui vainc, c'est le bon cœur; un jour de bataille, la moitié ne combat pas. Nous n'en voulons pas davantage; laissez faire à nous. » Quelques objections se font entendre. Ce sont des coups mal assurés qui redoublent sa verve. Un des conseillers laisse échapper les mots de *fou enragé* et de *jeune Gascon*. L'orateur a déjà repris haleine devant ces interruptions; sans s'émouvoir de l'opposition des uns, sans trop se fier au silence des autres, il va droit son chemin, il emporte d'assaut les mauvaises volontés ou les craintes. Sa vivacité ne se tourne point en colère; c'est au roi seul, au soldat de Marignan qu'il s'adresse. Après une courte prière, François Ier donne à son discours la péroraison qu'il souhaitait. « Qu'ils combattent! qu'ils combattent! » Les membres du conseil se lèvent, se déchargeant d'avance, les uns sur le roi, les autres sur Monluc, de la responsabilité de cette résolution : « Ne vous mettez en peine, leur crie l'orateur; les premières nouvelles que vous en entendrez seront que nous les aurons tous fricassés, et en mangerons si nous voulons. » Et au sortir de l'assemblée, les jeunes gentilshommes l'entourent en foule, tous veulent partir à sa suite; il revient au camp avec la plus magnifique escorte. Quelques jours après, il avait tenu sa promesse.

La défense de Sienne, quinze ans plus tard, consacra la renommée de Monluc. Ce qui frappe dans le récit qu'il en a laissé, ce n'est pas tant son courage et l'habileté de ses dispositions que sa fermeté d'esprit et d'âme, et l'héroïsme vraiment contagieux inspiré à tous par sa parole et ses exemples. Lieutenant du roi de France au milieu d'une petite république menacée dans son indépendance, il fut pour ses alliés comme pour ses soldats l'homme nécessaire. Nul ne le dépassa dans l'art de rallier tous les cœurs à une pensée commune; sa conduite était une héroïque et perpétuelle remontrance. Il était déjà malade quand il arriva à ce poste d'honneur, atteint d'une fièvre continue et de la dyssen-

Digitized by Google

terie: il crut souvent toucher à sa dernière heure. Mais dans ce corps enveloppé de fourrures, qu'on voyait se traîner par la ville ou se faire porter sur les remparts, l'âme restait vaillante et inébranlable. Malgré sa faiblesse, Monluc est à la tête des siens sur la brèche, lors d'une tentative de surprise nocturne. « Je ne me pouvois plus soutenir, étant encore si faible de ma grande maladie que qui m'eût soufflé m'eût jeté par terre... Dieu au besoin me redoubla les forces; car à la vérité, pendant ce long et grand combat, je ne cessai de courir et de sauter, ores çà, ores là, sans jamais me trouver las (1). » La maladie ne l'empêchait pas plus de jeûner que de se battre. On le vit jusqu'à la fin se contenter d'un seul repas par jour, composé d'un peu de pois, de lard et de mauves bouillies. « Ce chétif souper avec un morceau de pain m'était un banquet, lorsque, au retour de quelque escarmouche, je savais les ennemis être frottés, ou que je savais qu'ils étaient en même peine que nous. »

De tels exemples donnaient d'avance à sa parole une puissance invincible. Conserver la discipline parmi ses troupes, prévenir le découragement des Siennois était une tâche aussi difficile que celle de repousser l'ennemi, et il prouva en l'accomplissant que la maladie n'avait pas plus affaibli sa tête que son bras. Voyez de quel ton il annonce aux habitants que l'armée auxiliaire de Strozzi sera battue, quoi qu'il ait fait pour empêcher une rencontre, et que la ville va être bloquée. Dans son plus bel italien, il les prépare avec adresse aux mauvaises nouvelles qu'il pressent, il les exhorte à imiter les Romains leurs ancêtres, et il termine en leur dévouant solennellement tout ce qu'il a d'expérience et de vie. Faut-il décider la garnison et la seigneurie au rationnement des vivres? Il s'adresse à ses lieutenants, se reposant sur eux des soins de donner l'exemple de la sobriété à leurs hommes, et cherche à leur montrer leur honneur militaire engagé dans ce sacrifice. Puis il adjure les Siennois d'en faire autant, plus encore pour prolonger leurs vies que pour racheter leurs péchés. On se soumet; seuls, les soldats allemands murmurent; le manque de vin les exaspère; on craint une révolte ou une trahison. Monluc veut à tout prix se délivrer de ces « gens qui aiment trop leur ventre. » Sans prévenir personne, il réussit à leur faire quitter la place la nuit à la faveur d'une sortie. Là-dessus, grand émoi

(1) T. II, p. 22.

Digitized by Google

parmi les magistrats. Le capitaine français n'était pas le maître absolu dans la ville, et il avait à les consulter sur toutes les mesures à prendre. Il lui faut donc se justifier devant eux, et il se hâte de leur prouver que le départ des Allemands permet de ménager les vivres et de prolonger la résistance. La confiance ranimée par son discours est telle qu'on lui répond en le créant dictateur; il se croit plus que jamais reporté au temps de Rome républicaine, et son imagination, pleine de la pensée des héros de Tive-Live, exalte son courage.

Un autre triomphe oratoire, dont il dut être encore plus fier, fut celui qu'il remporta sur les Siennois au milieu du siége. Tout concourt à grandir sa harangue à nos yeux : les circonstances critiques dans lesquelles elle fut prononcée, l'héroïque mascarade qui lui servit de cadre, et l'impression profonde qu'elle laissa au fond des âmes. Devant les boulets des assiégeants et la perspective de la famine, les assiégeants parlaient à haute voix de se rendre. Monluc, pour relever les courages défaillants, a bientôt pris sa résolution; il tire de sa garde-robe un coquet et riche costume, parure de ses anciens loisirs de garnison, dont il ne nous a épargné aucun détail. Il boit quelques gorgées de vin grec pour se rendre une vigueur factice, et se lave de la même liqueur les mains et le visage, comme pour les colorer par ce fard d'un nouveau genre. « Je vous jure, dit-il, que je ne me connaissois pas moi-même, il me sembloit que j'étois encore en Piémont, amoureux comme j'avais été; je ne me peux contenir de rire, me semblant que tout à coup Dieu m'avoit donné un autre visage..... Je bravois par la salle plus que quatorze, et n'eusse pas eu la puissance de tuer un poulet, car j'étais si faible que rien plus (1). » Au milieu de ses capitaines riant dans leur barbe, il se rend à l'hôtel de ville ; entré dans la salle du conseil, il salue les magistrats de son plus gracieux sourire, et prend séance. Il parle, et il achève de tromper les autres et lui-même. Après s'être adressé à leurs sentiments d'honneur, il leur promet de les assister jusqu'à la dernière heure : « Les bras et les jambes ne font pas tout... Dieu m'a réservé toujours le jugement pour vous conserver. M'avez-vous jamais vu manquer? Etais-je croupi dans un lit, lors de la grande camisade et escalade que votre ennemi vous donna? Voyez-vous, je vous prie, messieurs, la

(1) T. III, p. 336.

Digitized by Google

grande grâce que Dieu m'a faite, que tout à coup il m'a rendu la force autant que si je ne fusse été malade; et par là vous pouvez connaître que Dieu vous aime, et qu'il ne veut pas que, vous ni nous, nous perdions... Je ne suis pas Espagnol vantard; je suis Français et encore Gascon, qui est de notre nation le plus franc et libre... » Et il termina en jurant et en faisant jurer à tous ses lieutenants de mourir pour la liberté de Sienne.

Les magistrats, entraînés par les paroles du mourant, trompés par cette comédie chevaleresque, lui promirent à leur tour de ne point demander merci, et Sienne bloquée, affamée, armée jusqu'aux dents, continua la résistance. Tout s'enrôla, de douze ans à soixante. Plus de mille prêtres ou moines marchaient, le mousquet sur l'épaule, au milieu des compagnies de leurs quartiers; les femmes en jupon court, portant le pic et la hotte, travaillaient aux remparts; elles s'étaient divisées en trois bataillons, avaient leurs étendards, et chantaient en allant à leurs postes de combat une chanson en l'honneur de la France. Monluc n'a omis personne dans son récit; il a donné à chacun sa part d'éloge, sachant bien sans doute que l'honneur de tous les miracles de la défense lui reviendrait en définitive. Enfin, « au dernier morceau de pain, » il se résigna à laisser rendre la ville; il n'avait cessé de compter sur une armée de secours qui ne vint pas; profitant de sa situation, il voulut laisser aux Siennois la responsabilité de la capitulation. Il avait tant de fois fait espérer la victoire, qu'il lui répugnait de mettre son nom au bas d'un acte qui lui donnait un démenti suprême. Il s'interposa du moins pour rendre moins dures les conditions du vainqueur, et son dernier discours aux Siennois fut une œuvre généreuse, une exhortation à ne pas abandonner les bannis de Florence, que les assiégeants voulaient excepter de l'amnistie. Puis, avec l'honorable mais vaine satisfaction de n'avoir pas signé le procès-verbal de sa défaite, il rapporta en France l'honneur d'une résistance estimée et vantée bientôt à l'égal d'une victoire.

Quand on relit dans ses détails le siége de Sienne, si émouvant par sa durée, ses épisodes, les épreuves qu'il imposa aux assiégeants, on est conduit comme involontairement à certains rapprochements, et non sans étonnement, on retrouve quelque chose de la pensée de Monluc dans celle qui a dirigé la défense de Paris en 1870. Celui qui a cru à l'autorité de ses remontrances autant qu'à la force des armes; celui qui a dû lutter non-seulement contre

Digitized by Google

l'ennemi extérieur, mais contre l'agitation permanente d'un peuple exalté par ses dangers, son isolement, ses privations de chaque jour; celui qui enfin, à la veille de la catastrophe, se promettait de ne pas capituler, et, pour rester fidèle à sa promesse, refusait son nom à l'acte qui constatait la défaite commune; celui-là certainement avait lu Monluc, et dut s'inspirer de ses leçons. Le siége de Sienne est resté une page honorable dans nos annales militaires; un jour viendra sans doute où le siége de Paris sera aussi apprécié équitablement, où l'on n'aura plus besoin pour se consoler de chercher une victime expiatoire, et où on ne rappellera plus qu'une chose, les épreuves endurées en commun pendant quatre mois par les chefs et les soldats pour sauver à tout prix l'honneur de la France.

Le plus brillant exploit de Monluc est donc une honorable défaite, et l'admirable récit qui nous l'a transmis reste un chef-d'œuvre dans notre littérature militaire. Monluc eût dû pour sa gloire mourir sur la brèche de Sienne, et ne pas nous entraîner avec lui dans le terrible champ clos des guerres civiles. Puisqu'il a voulu nous livrer sa confession tout entière, lisons-le jusqu'au bout; si le soldat y perd son prestige, l'écrivain y reste digne d'étude et d'admiration.

II

Les trois derniers livres des *Commentaires* sont consacrés au récit des campagnes de Monluc en Guyenne contre les huguenots, pendant les premières guerres civiles. Ils n'en forment pas la partie la moins intéressante; aux yeux de l'auteur, ils en sont peut-être la partie principale. La dédicace générale de l'ouvrage au duc d'Anjou nous a déjà appris qu'il avait pris la plume pour combattre ses accusateurs. Au moment d'entrer dans le récit des guerres civiles, il s'arrête de nouveau, il insiste avec force sur cette triste extrémité où il est réduit d'avoir, après tant de services rendus et de sang versé, à protéger contre une hostilité envieuse son nom et celui de ses petits-enfants. L'idée d'écrire un manuel pour les gens de guerre ne lui est venue qu'après coup. Ses quatre premiers livres sont une préface, un exorde par insinuation; il a fait son panégyrique pour rendre ensuite son apo-

Digitized by Google

logie plus facile. Il se pose ainsi sur un piédestal, d'où il pourra ensuite mieux se défendre contre ses ennemis.

En le lisant, on se rappelle Simon de Montfort, si étrangement célébré par les chroniques du XIII^e^ siècle, élevé aux nues précisément pour les actes de sa vie qui choquent davantage les sentiments et les mœurs modernes. Chez Monluc, l'adversaire implacable des hérétiques et son apologiste ne font qu'un. Ses aveux ressemblent à des chants de triomphe; et c'est en s'appuyant sur son propre témoignage que l'histoire a pu le représenter comme un soudard fanatique, comme un inquisiteur armé.

Il est nécessaire ici de confronter, avec ses *Commentaires*, ses lettres dont la publication constitue le principal mérite de l'édition nouvelle. D'un tel homme tout est intéressant à connaître; je dirai plus, tout doit être connu, si l'on veut qu'il soit jugé sans colère ou loué sans faiblesse. Ces lettres sont au nombre de près de trois cents. Jusqu'ici, elles étaient dispersées dans diverses collections. La plupart étaient conservées à la Bibliothèque nationale; un certain nombre nous a été enlevé pendant la Révolution avec tant d'autres richesses, et a passé dans la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg; quelques-unes enfin existaient dans les archives de Sienne, de Florence et de nos principales villes du Midi. Cette précieuse collection est réunie en deux volumes, qui sont la suite nécessaire des *Commentaires*. Toutes ces lettres, excepté les quarante-cinq premières, se rapportent aux guerres de religion et à l'histoire intérieure de la France sous Charles IX. Nous y voyons se développer le caractère de Monluc avec ses traits les plus divers, et aussi avec ses contradictions. Que ne donnerions-nous pas pour avoir, à la suite des *Commentaires* de César, les lettres adressées par leur auteur à ses amis de Rome et datées de ses bivouacs de la Gaule? Et le jugement de l'histoire ne commence-t-il pas à se fixer d'une façon définitive sur Napoléon I^er^, depuis que sa correspondance est là pour compléter les bulletins de la grande armée et les dictées de Sainte-Hélène?

Il en est de même pour Monluc. Si l'on s'en tient aux *Commentaires*, on voit qu'il tient à paraître avoir été sévère envers lui-même et implacable envers les autres. Il vante sa rigueur à l'égard des huguenots avec une complaisance qui trahit autant sa colère contre eux que sa justice. On en est à se demander, en l'écoutant exposer sa conduite, s'il a voulu, par une dernière bravade de soldat, nous imposer encore son panégyrique sous couleur d'apo-

Digitized by Google

logie. Il a fait comme ces capitaines qui prennent l'offensive afin de mieux assurer leur retraite. A son retour de Sienne, il se glorifiait, en un langage figuré, d'avoir mis en un sac et brûlé toutes ses « humeurs de Gascogne. » Ou le sac avait été mal lié, ou le feu n'avait pas fait son office : car en face des huguenots il paraît s'être laissé guidé plus par ses passions que par ses principes. Il a confessé plusieurs fois son « méchant naturel, âpre, fâcheux et colère... » Et ailleurs : « Mon naturel tendoit plus à remuer les mains qu'à pacifier les affaires, aimant mieux frapper et jouer des couteaux que faire des harangues... Il ne me falloit guère piquer pour me faire partir de la main... J'avois et ai toujours eu un peu mauvais bruit de faire jouer de la corde, tellement qu'il n'y avoit homme petit ni grand qui ne craignît mes complexions et humeurs de Gascogne... » Il est tout fier de dire qu'il n'y a pas en France de lieutenant du roi qui ait fait passer plus de huguenots que lui par le couteau ou le gibet. Il se réjouit, comme d'un exploit méritoire, de la terreur qu'il a inspirée; il raconte ses exécutions avec une aisance assaisonnée de belle humeur, avec un sang-froid qui tourne par moments à la gaieté, et ce ton soldatesque, presque cynique, jette une couleur sinistre sur tout son récit.

On en jugera par un seul trait. C'est le premier épisode de sa campagne contre les protestants. Il arrive au village de Saint-Mézard; on lui amène quatre réformés enchaînés, dont un diacre, dans le cimetière, au pied d'une croix brisée par le vandalisme huguenot, qui va servir à la fois de tribunal au juge et de billot à l'exécuteur. « J'avois, dit-il, les deux bourreaux derrière moi, bien équipés de leurs armes, et surtout d'un marassan bien tranchant; de rage je sautai au collet de ce verdier, et lui dis : O méchant paillard, as-tu bien osé souiller ta méchante langue contre la majesté de ton roi? Il me répondit : Ah! monsieur, à pécheur miséricorde. Alors la rage me prit plus que jamais, et lui dis : Méchant, veux-tu que j'aie miséricorde de toi, et tu n'as pas respecté ton roi! Je le poussai rudement en terre, et son cou alla justement sur ce morceau de croix, et dis au bourreau : Frappe, vilain. Ma parole et son coup fut aussitôt l'un que l'autre, et encore emporta plus de demi-pied de la pierre de la croix. Et les autres deux fis pendre à un orme qui étoit tout contre, et pour ce que le diacre n'avoit que dix-huit ans, je ne le voulois faire mourir, afin aussi qu'il portât les nouvelles à ses frères; mais bien lui fis-je bailler tant de coups de fouets aux bourreaux, qu'il me fut dit

Digitized by Google

qu'il en étoit mort au bout de dix ou douze jours après. Et voilà la première exécution que je fis au sortir de ma maison, sans sentence ni écriture : car en ces choses j'ai ouï dire qu'il faut commencer par l'exécution (1). »

Un peu plus loin, nous le voyons tirer l'épée contre les officiers de justice envoyés pour l'assister; il fait pendre ou égorger ses prisonniers, il n'épargne personne dans les villes ou les châteaux qu'il emporte, ni les soldats en fuite ni les habitants désarmés. Il revendique même à sa charge le meurtre d'un de ses vieux compagnons d'armes d'Italie, qu'il a trouvé dans les rangs de ses adversaires, et dont il craignait la valeur et l'influence. « On pouvait connaître, a-t-il dit, par là où j'étais passé; car par les arbres sur les chemins on en trouvait les enseignes. » Que serait-ce si l'on voulait combler les lacunes de cette confession audacieuse et pourtant incomplète, en s'armant des accusations portées contre lui par Théodore de Bèze, en exhumant certaine lettre de Montaigne dont deux lignes constituent contre lui une accablante déposition? Mais en s'en tenant à ses aveux, on se demandera si la violence de son tempérament l'a rendu aussi impitoyable; n'invoquait-il pas aussi la raison d'État pour justifier son fanatisme, et n'était-il pas ainsi le disciple de ce Machiavel dont il avait jadis par hasard parcouru les œuvres?

Pour le comprendre, il faut d'abord écarter un moment cette idée de la tolérance religieuse qui a fini par triompher au milieu des guerres civiles du XVI^e^ siècle, et qui n'était alors pas comprise. Si la tolérance est aujourd'hui une vertu sociale, elle n'était guère à cette époque qu'une vertu privée et peu en faveur, dont Lhopital et quelques autres pouvaient seuls s'enorgueillir. Comment espérer la trouver dans un soldat? Monluc n'avait d'autre politique que l'obéissance au roi, et quand le roi lui commandait d'exterminer des rebelles, il accomplissait à la lettre sa consigne. On l'a appelé un croisé; c'est faire injure à ce noble titre. La pensée religieuse à aucun degré n'a armé son bras. Non pas qu'il manquât de religion; en somme, les huguenots avaient tort de le traiter d'*athéiste*. Il nous cite la prière qu'il avait coutume de réciter avant le combat; elle serait touchante, si on ne se rappelait les actes qui la suivaient, et qui la faisaient ressembler aux trop fameuses *patenôtres* du connétable de Montmorency. Il semble que

(1) T. II, p. 363-364.

Digitized by Google

Dieu n'ait jamais apparu à Monluc que précédé de l'ange exterminateur. Quant à sa foi monarchique, elle était aussi ardente que sa foi religieuse, plus sincère peut-être. N'est-ce pas lui qui écrivait à la reine : « Continuant ces prêches, je ne saurois ici ne rien servir; si ce n'étoit que je adhérasse à leurs opinions et changeasse de religion, ce que je ne ferai jamais, *si mon roi premièrement n'en change* (1). »

Ainsi cet homme, toujours prêt à se mettre « le ventre en terre » devant son souverain, ne voyait dans la réforme qu'une rébellion insensée contre les lois fondamentales du royaume. Il avait moins prêté l'oreille aux blasphèmes des huguenots qu'à leurs paroles insolentes contre l'autorité du roi : « Quel roi? Nous sommes les rois, nous; celui-là que vous dites est un petit reyot... nous lui donnerons des verges, et lui donnerons métier pour lui faire apprendre à gagner sa vie comme les autres. » C'est donc son roi qu'il défend et qu'il venge, dont il invoque le nom quand il accuse et condamne ses victimes. Il était persuadé de sa chute si deux religions différentes pouvaient s'établir dans l'État; en combattant le protestantisme à outrance, il croyait moins faire acte d'intolérance qu'accomplir une œuvre de salut public. « Si j'eusse feint la douceur, dit-il, nous étions perdus. »

La Réforme dans le Midi se montrait à lui avec ses tendances à la fois féodales et démocratiques, et on a de lui un long mémoire où il a exposé avec habileté, et non sans profondeur, la politique du parti calviniste. Contre ce parti il n'hésitait pas à soulever les forces populaires et à réunir le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, dans une association qui fut le premier modèle de la Ligue, sauf à la briser sans ménagements, la jugeant dangereuse du jour où elle était inutile. Quant aux principaux agitateurs, il voyait plus d'ambition que de zèle religieux dans leurs âmes. « Les enfants pourront donc juger, écrit-il dans ses *Commentaires*, à qui il a tenu et quelle a été la source des guerres civiles : j'entends des grands, car ils n'ont pas de coutume de se faire brûler pour la parole de Dieu. Si la reine et M. l'amiral étaient en un cabinet, et que feu M. le prince de Condé et M. de Guise y fussent aussi, je leur ferois confesser qu'autre chose que la religion les a unis à faire entretenir trois cent mille hommes (2). » Une lettre à la

(1) T. IV, p. 237.
(2) T. III, p. 140.

Digitized by Google

reine complète sa pensée : « Encore que je sache bien que bien souvent on vous les déguise d'autre sorte, se couvrant toujours que je veux mal à cette nouvelle religion, ce que je leur avoue et confesse, non pour la religion, car je ne me informe point s'ils seront, quand ils seront morts, à Dieu ou au diable, car en quelque part qu'ils aillent, je n'y ai point d'intérêt; mais que, sous ombre d'une sainte religion, parlant toujours à Vos Majestés avec une grande humilité, levant les yeux au ciel et qu'ils ne tendent à autre chose que à dévotion, et après par leurs armes font tout le contraire, je ne les saurois guère aimer pour ce qu'ils font à l'intérêt du roi et de son service, mais non de leur dévotion (1). »

Avec ces idées, il entra dans la fournaise de la guerre civile, décidé à user de tous les moyens pour vaincre. « Contre son ennemi, avait-il dit, on peut de tout bois faire flèches. Quant à moi, si je pouvais appeler tous les esprits des enfers pour rompre la tête à mon ennemi, qui me veut rompre la mienne, je le ferois de bon cœur. Dieu me le pardonne (2). » Pour cet homme habitué à verser le sang, depuis longtemps la vie des hommes ne comptait plus pour rien; et il faut ajouter que dans la guerre civile il se considérait comme dégagé de tout devoir de courtoisie, je dirai même d'humanité à l'égard de ses ennemis. « Ce n'est pas comme aux guerres étrangères, où l'on combat comme pour l'amour et l'honneur; mais aux civiles il faut être maître ou valet, vu qu'on demeure sous même toit (3). » En face des Impériaux, il avait été courtois autant qu'homme de son temps; au plus fort du blocus de Sienne, il y avait eu entre le marquis de Marignan et lui des échanges de présents. « C'est affaire aux Turcs et Sarrasins de refuser à son ennemi quelque courtoisie. » Mais en face des hérétiques, des rebelles, il se dépouilla volontairement de cette qualité vraiment royale chez les hommes de guerre, la générosité. Il ne comprit pas sans doute le duc de Guise offrant son lit à Condé le soir de la bataille de Dreux ou pardonnant à son assassin. Cette nature emportée ne savait se guérir à temps de la fièvre du combat et ne voyait rien au delà du plaisir brutal de vaincre; même le meurtre lui semblait la récompense naturelle de la victoire.

Qu'on en juge par ce trait. Au siége de Rabasteins, en 1570, il

(1) T. IV, p. 357.
(2) T. I, p. 143.
(3) T. II, p. 425.

Digitized by Google

reçoit au visage une blessure qu'on crut mortelle : « Je loue Dieu' dit-il à ses amis, de ce que je vois la victoire avant de mourir. A cette heure, je ne me soucie point de la mort. » Cela serait beau, s'il n'ajoutait ces mots atroces dans sa bouche à un pareil moment : « Montrez-moi toute l'amitié que vous m'avez portée, et gardez qu'il n'en échappe un seul qui ne soit tué. » Il est vrai que plus tard il a ajouté : « Ne pensez pas, vous qui lirez ce livre, que je ne fisse faire cette exécution tant pour venger ma blessure que pour donner épouvante à tout le pays, afin qu'on n'eût le cœur de faire tête à notre armée..... Comme il faut de la rigueur, appelez-la cruauté si vous voulez; aussi faut-il de l'autre côté de la douceur, si vous voyez qu'on se rende de bonne heure à votre merci (1). » N'est-ce pas le même homme qui avait déjà écrit : « Il faut être très-cruel souvent, pour venir à bout de son ennemi : Dieu doit être bien miséricordieux en notre endroit, qui faisons tant de maux. »

Ainsi les sentiments les plus divers, au milieu de l'action, se pressaient dans son âme, et un mélange singulier de passion et de calcul inspirait sa conduite. Monluc ne dit pas tout à fait vrai quand il affirme avoir été « cruel contre son naturel; » mais il ne ment pas non plus quand il déclare l'avoir été après mûre réflexion et de propos délibéré. On voit bien que par moments il a compris l'odieux de son rôle, et que l'idée d'une obéissance absolue au roi l'a seule maintenu dans la voie sanglante où il était entré. Ainsi pensait plus tard le fameux intendant du Languedoc Bâville, quand il poursuivait les camisards dans les Cévennes. Il se sentait embarrassé par sa double responsabilité, devant le roi et devant Dieu, et il écrivait à Fléchier : « *Malis ingravescentibus*, dit la loi, *pœnæ exacerbantur*. » Il faut voir quel sera l'effet du remède. Je ne fais aucune grâce aux prédicans. Triste et ennuyeux métier quand on l'a fait dix-sept ans. »

Les lettres de Monluc, lues après ses *Commentaires*, nous apprennent ce qu'il n'a pas voulu dire, soit à sa honte, soit aussi à son honneur. Elles nous révèlent qu'il a sollicité à plusieurs reprises contre les huguenots des mesures plus terribles encore que celles qu'il a exécutées (2). Elles nous font connaître le détail de ses négociations avec Philippe II, sur lesquelles il est si réservé

(1) T. III, p. 425-427.
(2) T. IV, p. 115-117, 161, 359, 362; t. V, p. 293.

Digitized by Google

dans ses Mémoires. Elles nous le montrent surveillant d'un œil inquiet les violences de Jeanne d'Albret contre les catholiques en Béarn, et attendant avec impatience l'heure des représailles. Mais, d'autre part, ce qui peint bien la faiblesse de son jugement quand la vanité souvent mal placée qui le domine est en jeu, c'est le peu de cas qu'il fait dans ses *Commentaires* de certains souvenirs favorables à sa mémoire et consignés comme malgré lui dans sa correspondance. L'homme qui a pris soin de citer textuellement toutes ses harangues militaires ne daigne pas reproduire sa belle remontrance de 1563 au parlement de Bordeaux, appel sérieux et éloquent à la conciliation et à la paix, page digne d'un La Noue ou d'un Henri IV (1). Il ne rappelle point qu'il a conseillé la modération au parlement de Toulouse, après la terrible insurrection de 1562; qu'au plus fort de la guerre, il a envoyé à la reine des avis motivés en faveur de la paix, a conseillé une amnistie générale et des mesures de pacification. Il ne dit mot enfin du discours secret qu'il adressa au roi en 1573, et qui contient le programme du parti naissant des Politiques.

Cette pièce curieuse, avec la signature de Monluc, est à lire et à méditer tout entière. Le vieux guerrier avait-il été converti à la tolérance par son frère, le célèbre évêque de Valence? Le spectacle de la Saint-Barthélemy et de ses suites l'avait-il éclairé sur l'inutilité des répressions sanglantes? Quoi qu'il en soit, l'auteur constate avec regret, mais avec fermeté, que la vie des gens d'église n'est pas ce qu'elle devrait être; il regrette ses compagnons d'armes morts sous l'écharpe rouge ou blanche; il voit le peuple rançonné et pillé depuis longues années, mourant de faim, hors d'état de payer l'impôt; puis, au milieu de tant d'excès commis, « les uns sous couleur de justice, et les autres d'audace et de témérité, » l'étranger prêt à profiter de nos divisions et à pêcher en eau trouble : et cet homme qui se dit fidèle jusqu'à la mort à sa croyance, conseille et implore la paix comme le seul remède possible, puisque la guerre n'a fait qu'accroître les malheurs publics. Ce doit être une paix « non fardée ni dissimulée, » conclue seulement de manière que le catholicisme conserve sa pleine suprématie, et que le protestantisme jouisse d'une sincère liberté. Le pape et le roi d'Espagne pourront s'y opposer; qu'on leur réponde qu'ils vendent, l'un aux Juifs, l'autre aux Maures, la tolé-

(1) T. IV, p. 221-230.

Digitized by Google

rance dans leurs domaines. Monluc voit deux princes de la maison de Valois sur les trônes de France et de Pologne; il en signale un autre (le duc d'Alençon) près d'épouser la reine d'Angleterre. Enfin il demande à Charles IX d'affirmer sa puissance dans la chrétienté en ramenant les armées françaises sur la route de Milan et de Naples. « Or donques, dit-il au roi, ne pouvez-vous recouvrer ce qui vous appartient que par l'aide des princes qui sont de la nouvelle opinion; et pourvu que vous ne changiez de religion, je vous conseillerais de vous aider non-seulement de la nouvelle opinion, mais encore du diable, si je le pouvais tirer d'enfer, afin que l'on connût que faute de cœur ni de volonté ne vous arrête quant à reconquester ce qui est à vous... » Tel est ce qu'on pourrait appeler le testament politique de Monluc, l'épilogue inattendu de ses *Commentaires*.

On voit par là que, si son caractère était tout d'une pièce, son esprit était loin d'être étroit et absolu. Il était combattu sans cesse entre ses penchants pour la lutte à outrance et son intelligence des intérêts bien entendus du roi. Aussi son énergie n'excluait pas une certaine modération intermittente dans ses opinions et dans ses actes. Son mémoire de 1573 rappelle celui que Coligny présentait au roi à la veille de la Saint-Barthélemy. Comme l'amiral en effet, se reportant par la pensée aux jours de sa jeunesse, Monluc veut clore l'ère des guerres intestines et rallumer la guerre sainte, la guerre contre l'ennemi héréditaire, la maison d'Autriche. Comme lui, inébranlable dans ses croyances, il désespère pourtant d'y ramener ses compatriotes, et il veut les réconcilier au nom de la seule religion unanimement acceptée après tant de sang versé, la religion de la patrie et de la gloire. Il donnait ainsi à ses contemporains une leçon non moins éloquente et non moins utile que ses conseils de stratégie et de morale militaires. Il est encore opportun d'apprendre de lui ce que les généraux doivent être au milieu de leurs soldats ou sur la brèche des places qu'ils ont à défendre; il l'est peut-être encore davantage de recueillir d'une telle bouche l'aveu que les guerres civiles sont un fléau, que la tolérance et l'union entre les partis sont les conditions nécessaires de la régénération et de la prospérité d'un pays.

En dehors de la partie militaire et politique, il y aurait encore à signaler, dans les *Commentaires* même, plus d'une page curieuse, plus d'une digression qui repose d'une narration parfois

Digitized by Google

monotone. Ici c'est une sortie contre les commérages de cour, là une remontrance aux nobles qui délaissent les charges municipales pour le plus grand profit de la bourgeoisie; plus loin des réflexions sur l'histoire romaine, où l'auteur fait étalage de ses lectures. Enfin on ne doit pas oublier les passages trop courts où Monluc nous parle de son fils, nous laisse entrevoir les espérances qu'il fondait sur lui, la douleur où l'a plongé sa perte. Son fils, après la paix d'Amboise, s'était embarqué à Bordeaux « pour tirer en Afrique et conquérir quelque chose. » Il alla mourir dans un combat sans gloire sur la plage de Madère. Monluc avoue n'avoir pas vu sans appréhension cette entreprise, craignant qu'elle n'amenât une guerre entre la France et l'Espagne. Il ajoute : « M. l'amiral (Coligny) n'aimoit et n'estimoit que trop mon fils, ayant témoigné au roi qu'il n'y avoit prince ni seigneur en France qui eût pu, de ses seuls moyens, dresser en si peu de temps un tel équipage (1). » Mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'au fond il était ravi de cette humeur aventureuse de ses enfants, qui ne voulaient pas « se contenter de manger la soupe grasse auprès de leur père, » et qui désiraient à tout prix et partout être utiles au royaume. Il voyait dans cette expédition une promesse de gloire pour le roi et la France, et il justifiait d'avance son fils dans un mémoire adressé à la reine. C'était un voyage de commerce; on pourrait faire des échanges avec les Maures, et couvrir ainsi les frais de l'entreprise. C'était ensuite un voyage de découverte, qui aboutirait à la fondation dans ces régions inconnues de quelque colonie riche et prospère. Ce projet, entravé par Philippe II, avorta. La mauvaise fortune, qui a le plus souvent suivi nos navigateurs, infligea au fils de Monluc la triste fin des explorateurs de la Floride et du Brésil. Son père fut accablé de cette perte; mais, habitué dans la pratique de la guerre à refouler au dedans de lui tout sentiment d'affection ou de pitié, il eût presque rougi de laisser voir que, selon le mot du poëte,

... Les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père.

Il se borna à avouer que son plus grand regret en le perdant était de ne lui avoir jamais témoigné sa tendresse. C'était Montaigne qui avait reçu cette confidence, et qui nous l'a transmise, et Mme de Sévigné, en la recueillant dans les *Essais*, lui a ajouté le

(1) T. III, p. 76.

Digitized by Google

plus éloquent commentaire, celui de ses larmes (1). Combien de héros plus intéressants que Monluc n'ont point reçu un semblable hommage ! Et pourtant celui-ci n'a laissé qu'à la dérobée une main amie sonder, pour ainsi dire, son cœur au défaut de la cuirasse : quant à lui, en parlant à la postérité, il n'avoue rien ; le rude soldat garde la visière de son casque baissée pour nous cacher ses larmes.

Je viens de nommer Montaigne, c'est-à-dire l'homme qui fut avec Monluc le plus notable représentant de l'école gasconne du XVI^e^ siècle. Je n'ignore pas combien à première vue ils paraissent différents : Montaigne toujours calme et maître de lui-même, fuyant les affaires publiques, n'acceptant la mairie de Bordeaux qu'à son corps défendant : Monluc toujours en campagne, haïssant sa maison, esclave de sa fougue guerrière, ivre de mouvement et de bruit; le premier feuilletant à loisir les anciens, « écorniflant » par ci par là leurs livres, et exprimant au sens littéral du mot la substance de ses lectures dans des pages longuement méditées : le second dictant à la hâte, dans un jour d'isolement et de désœuvrement, des mémoires, et se glorifiant de n'être point clerc; l'un obéissant au vieux précepte : *Sæpe stilum vertas*, l'autre frappant tout ce qu'il écrit de son empreinte brutale et grossière, comme certains chevaliers d'autrefois qui, pour signer plus vite et sans peine, appliquaient sur le parchemin leur main entière trempée d'encre. Tous deux cependant ont été à leur manière utiles au développement de la langue française; tous deux, obéissant à l'esprit inventif et hardi de leur race, ont jeté dans cette langue en formation une foule d'expressions neuves, de tours hardis et ingénieux. Tous deux ils ont été à certains moments « ondoyants et divers ; » ils ont voulu se peindre en un livre de bonne foi : Montaigne écrivant patiemment ses *Essais*, ce bréviaire des honnêtes gens, selon les uns, des paresseux, selon les autres; Monluc traçant au courant de la plume ce qu'on a appelé aussi la Bible des gens de guerre. Le premier, il est vrai, s'est peint de profil, ne nous offrant que le beau côté de sa physionomie; le second se présente de face et nous montre hardiment sur sa martiale figure, avec les cicatrices glorieuses, la tache sanglante et ineffaçable. D'autre part Montaigne a été un

(1) *Essais de Montaigne*, II, 9; Mme de Sévigné, Lettre du 6 octobre 1679.

Digitized by Google

artiste incomparable; il a eu toute sa vie le souci et le culte de la forme : aussi reste-t-il un grand écrivain. Quant à Monluc, on peut douter avec Pasquier, « auquel il excella le plus, ou à bien faire ou à bien écrire, l'un et l'autre provenant en lui d'un même fonds et estoc de son naturel. » C'est à peu près le mot de Quintilien sur César. Je ne crois pas que le défenseur de Sienne, écrivant les yeux fixés sur les *Commentaires* du général romain, ait rêvé pour les siens un plus magnifique éloge.

L. PINGAUD.

Digitized by Google

MADEMOISELLE LAUTARD

UNE FILLE DE SAINT-DOMINIQUE [1]

Si mademoiselle Lautard avait été condamnée à laisser écrire sa vie et forcée de choisir le nom sous lequel elle devait paraître devant le monde, c'est probablement celui de *fille de Saint-Dominique* qu'elle aurait désigné. Mais qui aurait pu lui faire croire, à elle si humble, qu'un tel sort lui était réservé? qui aurait obtenu de sa modestie de l'accepter? Peu lui importe aujourd'hui si les hommes l'oublient ou s'ils parlent d'elle, elle ne peut plus être atteinte par les vaines louanges ni par les critiques jalouses. Mais pour nous il importe beaucoup. La vie d'Amélie Lautard est un enseignement trop précieux pour être perdu; elle offre une leçon qu'il faut chercher à écouter, pleine de lumière, de beauté et d'encouragement pour ceux qu'elle a laissés derrière elle.

Amélie naquit à Marseille le 12 avril 1807. Son père était médecin; il se distingua par sa science et fut estimé pour son caractère honorable et ses principes d'une rigidité chrétienne. Elle perdit sa mère à l'âge de dix-sept ans. Encore tout enfant, elle fit une chute qui lui blessa tellement l'épine dorsale qu'elle grandit bossue. Cette difformité ne se manifesta que peu à peu; elle ne fut ni rebutante ni grotesque, et n'ôta rien à la dignité de

(1) *A Daughter of S. Domenic.* Grace Ramsey-Barus. London, 1873.

Digitized by Google

son maintien ni à la grâce de ses mouvements. On l'entendit souvent s'étonner de ce que jamais elle n'avait été exposée au ridicule, ou à cette espèce de pitié méprisante qu'une difformité inspire généralement aux enfants et aux gens du peuple. Elle était grande, d'un teint brun, mais très-pâle; elle n'était pas belle, mais ses traits avaient tant d'expression et de mobilité qu'elle passait pour l'être. Ses yeux étaient magnifiques, grands et profonds; son regard très-doux lorsqu'elle était calme, mais quand elle s'animait ses yeux étincelaient et semblaient lire au fond de l'âme; son intelligence, d'un ordre très-élevé, était ornée de ce don charmant et indéfinissable qui s'appelle l'esprit.

Dès sa plus tendre enfance un sentiment de piété angélique se développa en elle, avec une grande sensibilité pour les souffrances d'autrui qu'on ne trouve généralement que dans un âge plus avancé. Les souffrances des pauvres excitaient surtout sa pitié, non pas à l'exclusion des autres, car sa sympathie embrassait toutes les classes et tous les rangs de la société. Ce charmant cachet de sa charité, aussi rare que digne d'admiration, peut servir de clef à sa vie; il explique, humainement parlant, l'influence extraordinaire qu'elle exerçait sur toutes les personnes qu'elle approchait.

Après la mort de sa mère, Amélie devint le grand intérêt et la joie de son père, dont elle payait la tendresse par un dévouement sans bornes. Les offres de mariage ne manquèrent pas à la spirituelle et accomplie jeune fille, qu'on savait être un modèle de toutes les vertus et l'héritière d'une solide fortune. Mais Amélie n'en écouta aucune, le devoir autant que l'amour filial l'ayant liée à son père; elle déclara son intention de ne jamais se séparer de lui, ni de permettre à d'autres devoirs et d'autres affections de partager ceux qu'elle lui avait voués sans réserve. C'est probablement à cette époque de sa vie qu'elle se consacra à Dieu par le vœu de virginité perpétuelle.

Pendant plusieurs années la santé du docteur Lautard fut pour Amélie un sujet de constante anxiété, et lorsqu'il devint tout à fait infirme, elle le soigna avec une assiduité infatigable, ne permettant jamais à ses dévotions ou à ses pauvres de gêner en quoi que ce fût ce premier et si cher devoir. Le docteur Lautard expira dans ses bras, déclarant qu'elle avait été le modèle de la piété filiale, la joie et le soutien de sa vie. Amélie fit généreusement à Dieu le sacrifice de cette grande et unique affection; elle but le

Digitized by Google

calice avec un cœur brisé, mais sans murmurer contre les décrets de la Providence, et elle entra courageusement dans la nouvelle vie qui était devant elle. Sa mission devait être celle d'un apôtre ; elle voulut la remplir sans être entravée par les liens mêmes les plus purs et les plus saints.

Depuis longtemps elle était membre du tiers-ordre de Saint-Dominique, pour lequel dès sa plus tendre enfance elle avait eu une grande dévotion. Au vœu de virginité qu'elle avait fait, elle ajouta celui de pauvreté, qu'elle observa au milieu de l'abondance jusqu'à la fin de sa vie. Le docteur Lautard, connaissant la générosité de sa fille, pensa avec raison que, si elle pouvait disposer de sa fortune, elle en serait vite dépouillée, et resterait peut-être sans même avoir de quoi vivre, et il la lia de façon qu'elle n'en pût rien aliéner. Amélie resta donc, malgré elle, dans l'aisance; mais elle vécut comme si sa fortune ne lui appartenait pas, la dépensant pour les autres, ne réservant pour elle-même que ce qui était absolument indispensable. Tout en observant la pauvreté la plus rigide pour tout ce qui la regardait personnellement, elle ne rompit pas ses relations et continua à recevoir ses amis, comme par le passé, dans la maison de son père. Le docteur Lautard disait que « l'hospitalité était une vertu que les chrétiens, vivant dans le monde, devaient exercer les uns envers les autres, » et il éleva sa fille dans ces idées. Amélie, se souvenant des principes et de l'exemple de son père, jouissait de recevoir ses amis chez elle et les accueillait avec une hospitalité toute cordiale. Souvent à table elle faisait semblant de manger et cachait ses abstinences sous le prétexte de sa santé, s'excusant de ne pas donner le bon exemple à ses convives. Certaines personnes austères, qui ne pouvaient concilier cette hospitalité simple et cordiale avec la vie crucifiante de la prière, de la pénitence et le service des pauvres et des malades, se permirent de lui faire des observations à ce sujet. Elle les écouta avec docilité et leur répondit qu'elle avait un grand plaisir à cultiver les amitiés que son père avait formées pour elle. Elle était convaincue qu'il n'y avait rien de mal à cela ; bien au contraire, elle y trouvait souvent le moyen de faire le bien; un homme ou une femme mondaine qui l'auraient fui si elle s'était approchée d'eux avec un livre ou un sermon, acceptaient sans arrière-pensée une invitation à dîner; de cette façon elle pouvait les mettre en contact avec de bonnes influences, sans

Digitized by Google

réveiller leur méfiance, ce qui produisait souvent les meilleurs résultats. Un dîner sans façon était un moyen de mettre ensemble des personnes qui ne se voyaient pas. Enfin elle plaidait si bien la cause de l'hospitalité, telle qu'elle la pratiquait à la rue Grignan, que les critiques se retirèrent convertis et un peu honteux d'avoir été si sévères.

Elle savait envelopper de tant de modestie et d'humilité cette soif du bien qui était la passion de sa vie, qu'elle ne fut jamais ni indiscrète ni importune; elle avait si bien l'art d'enrôler les sympathies dans un projet de charité ou d'éveiller l'indignation contre un acte d'injustice ou de cruauté, qu'elle entraînait à prendre part à l'un ou à venger l'autre sans laisser deviner qu'elle avait tendu un piége. Ne prêchant jamais, ne dictant jamais, n'étant jamais ni désagréable ni ennuyeuse, elle possédait cette grâce de faire le bien dont l'absence fait si souvent manquer les meilleures intentions.

Sa conversation était si sympathique et pouvait être à l'occasion si brillante, que les personnes les plus spirituelles et les plus distinguées furent attirées à la rue Grignan et regardaient comme un privilége d'être au nombre des hôtes que recevait Amélie.

Le plus illustre des hommes qui admiraient les vertus et l'esprit de la jeune fille et qui cherchaient à obtenir sa coopération dans leurs travaux apostoliques était le Père Lacordaire. L'histoire de leur première œuvre en commun demande une mention toute spéciale, non-seulement à cause de l'intérêt attaché à tout ce qui concerne la mémoire de « l'orateur tonsuré de la France, » mais parce qu'elle fait partie de l'histoire de la Provence, si chère à tout catholique, comme étant le berceau de la dévotion à sainte Madeleine. L'œuvre dont il est question fut la restauration du pèlerinage de la Sainte-Baume, jadis si célèbre dans toute la chrétienté, tombé ensuite dans l'abandon et l'oubli. La tradition nous fait connaître son origine, ses gloires et sa décadence.

Son origine date d'une barque, laquelle il y a dix-huit siècles vint aborder une plage de la Méditerranée, chargée d'un legs qu'envoyait la Palestine à la France. Mais laissons parler le Père Lacordaire lui-même :

» O Marseille! tu vis venir l'hôte qui habita le premier cette montagne. Tu vis descendre d'une barque la frêle créature qui

Digitized by Google

t'apportait la seconde visite de l'Orient. La première t'avait donné ton port, ton nom, ton existence même; la seconde te donna mieux encore, elle te confia les reliques vivantes de la vie de Jésus-Christ, les âmes qu'il avait le plus tendrement aimées sur la terre..... Ce fut du haut de sa résurrection entre les ombres écartées de la mort et les lumières blanchissantes de l'éternelle vie, que Jésus te choisit pour l'asile éprouvé de ses amis les plus chers. Faut-il te les nommer? faut-il te dire qui ils étaient? Non, ta mémoire leur fut fidèle toujours... tu vénères dans tes apôtres « *les amis de Jésus.* »

« C'était Lazare, le ressuscité de Béthanie; c'était Marthe, sa sœur, qui l'avait vu sortir du sépulcre, et qui avait cru à la puissance du Fils de l'homme avant qu'elle éclatât; c'était une autre femme, sœur de l'un et de l'autre, plus illustre encore, plus aimée, celle à laquelle il avait été dit : « *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.* »

« ..... Louée dans tout l'univers par l'Évangile,... Marie-Madeleine n'a pas besoin d'être louée par une autre bouche que celle de Dieu, mais nous pouvons mettre notre joie à faire ce qui lui est inutile, et à lui offrir un encens qui retourne à notre cœur comme une bénédiction. »

« C'est notre désir. Peut-être aussi les ruines de la Sainte-Baume tressailliront-elles à notre voix, et la Provence, émue d'un abandon qui accuse sa piété, retrouvera-t-elle pour un si grand culte l'amour de ses ancêtres et la munificence de ses princes (1). »

Lazare débarqua en Provence avec ses sœurs, il y planta la croix et jeta dans les cœurs la semence de l'Évangile. Le peuple accourut autour du *mort* que Jésus avait aimé et ressuscité; beaucoup écoutèrent ses enseignements, mais d'autres le remercièrent, comme les Juifs avaient remercié jadis leur Maître, en le mettant à mort; Lazare ouvre la première page du martyrologe en France.

Marthe se retira à Avignon, où, sur les ruines d'un temple païen situé sur le rocher de Doms, elle bâtit une église chrétienne, et y demeura entourée d'une école de vierges auxquelles elle enseignait la parole de Dieu; elle atteignit un âge très-avancé,

(1) *Sainte-Marie-Madeleine*, par le P. Lacordaire.

Digitized by Google

mourut et fut vénérée comme une sainte, renommée par son éloquence, l'hospitalité qu'elle exerçait et par l'austérité de sa vie.

Nous ignorons si Madeleine partagea l'apostolat de son frère à Marseille. La seule trace conservée d'elle dans cette ville est un autel dans l'église souterraine de l'abbaye de Saint-Victor. Cette crypte est fort belle, elle ressemble aux plus grandes catacombes, et elle est le monument chrétien le plus ancien que possède Marseille. La légende raconte qu'à peine débarquée sur les côtes de la Provence, Madeleine se retira dans un lieu aride, sur une haute montagne qui porte le nom de la Sainte-Baume. « Au centre de ces roches hautes et alignées qui ressemblent à un ruban de pierres » se trouve une grotte profonde : c'est dans cette solitude que pendant trente ans Marie-Madeleine « passa de la pénitence à la gloire et de la gloire à la pénitence, réunissant dans cette alternative la double vie qu'elle avait eue, celle de pécheresse et d'amie de Jésus. Au fond de sa grotte, derrière une grille vénérée, s'élève un roc où la tradition rapporte qu'elle priait... Au dehors, sur la saillie abrupte et la plus haute de la montagne est le point marqué, par la tradition, comme celui où Madeleine était enlevée chaque jour. Une chapelle, appelée le Saint-Pilon, en consacre le sol et y attire la vénération des pèlerins (1). »

Quand vint l'heure où devait finir son exil, Marie-Madeleine le sut, et pour la dernière fois avant de mourir elle voulut recevoir sous la forme eucharistique le sang et le corps de son Sauveur; la tradition dit qu'elle fut transportée par les anges dans l'oratoire où S. Maximin vivait solitaire. L'évêque l'y reçut, lui donna la communion, et, prise du sommeil de la mort, elle s'endormit en paix. S. Maximin déposa son corps dans un tombeau d'albâtre, y prépara sa sépulture, et ce lieu devint un sanctuaire vénéré. Pendant des siècles les pèlerins y accouraient de toutes les parties du monde, pour vénérer les restes de la reine des pénitentes, visiter la grotte où elle avait vécu et l'oratoire où elle était morte. Le moine Cassien y fonda deux nobles monastères, et ses moines gardèrent fidèlement la grotte et l'oratoire, jusqu'à ce que la piété de Charles d'Anjou élava un temple magnifique à la pénitente de Béthanie, sur l'oratoire de Saint-Maximin, et en

(1) *Sainte Marie-Madeleine*, par le P. Lacordaire.

Digitized by Google

confia la garde aux fils de Saint-Dominique. Un grand nombre de papes ont visité la châsse de la sainte; les croisés s'y donnaient rendez-vous, et les rois de France regardaient comme un devoir et un privilége d'aller à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume demander secours et protection.

La révolution, qui détruisait tout ce qu'il y avait de sacré, s'arrêta impuissante au pied de Saint-Maximin; pas une pierre ne fut touchée, pas un autel profané, et les reliques de sainte Madeleine, soigneusement cachées, furent retrouvées intactes.

La Sainte-Baume fut moins heureuse; l'orage fut sans pitié: l'hospice, le couvent, l'église, la grotte, tout fut ravagé et détruit; rien ne resta que le rocher aride. En 1822 eut lieu une restauration partielle; on éleva une construction provisoire. Mais il est plus facile de rebâtir le temple matériel que de reconstruire le temple spirituel, et l'esprit de foi qui jadis avait animé ces lieux n'existait, hélas, plus!

Quelques personnes, se souvenant des gloires passées de la Sainte-Baume, désiraient voir arriver un prophète pour opérer ce miracle en Provence; peut-être ce désir avait-il pris la forme d'une prière dans ces cœurs fervents, et ainsi le vœu fut exaucé.

Le vaillant fils de Saint-Dominique, le Père Lacordaire, fut destiné à être ce prophète tant désiré. Il se leva, accusa le peuple de la Provence d'ingratitude envers son illustre patronne et l'exhorta à rallumer les derniers restes d'une dévotion qui avait été l'édification de la chrétienté, à réparer et à orner la grotte abandonnée de Marie-Madeleine, à éclairer ses lampes éteintes et à rendre ainsi à l'antique pèlerinage de la Sainte-Baume toute sa splendeur.

Ce projet rencontrait de grandes sympathies chez les Marseillais, mais cela ne suffisait pas pour donner à leur bonne volonté une forme pratique, le Père Lacordaire avait besoin d'être aidé et de trouver quelqu'un qui secondât ses efforts par une coopération dévouée et intelligente. Il chercha autour de lui et fixa son regard sur Amélie Lautard; il la connaissait et devina qu'elle serait l'instrument qu'il fallait à son œuvre.

Ce n'était pas facile d'exécuter un tel projet; il fallait s'attendre à rencontrer bien des obstacles, à être exposé au mépris, au ridicule par ceux qui, privés de foi, regardaient un retour aux symboles du moyen âge, comme un rêve poétique irréali-

Digitized by Google

sable au XIXe siècle. Ce rêve plut à la fille de Saint-Dominique ; elle répondit de suite à l'appel du Père Lacordaire avec toute l'ardeur qu'il pouvait désirer. Ce fut dans la maison d'Amélie que l'éloquent dominicain inaugura l'œuvre de la Sainte-Baume ; c'est chez elle qu'il raconta la vie et la mort de la pénitente, et c'est de ce récit qu'il devait ensuite composer cet admirable petit livre de *Sainte Marie-Madeleine* qu'il nous faut encore citer.

« Oh ! qui que vous soyez, si jamais vous avez connu les larmes du repentir ou celles de l'amour, ne refusez pas à sainte Marie-Madeleine, qui a tant pleuré et tant aimé, une goutte de ce parfum dont elle embauma les pieds du Sauveur. Ne délaissez pas la grotte où les anges l'ont visitée ; n'oubliez pas la tombe où Jésus-Christ la déroba aux injures des barbares pour la rendre aux hommages des âges chrétiens ; ne dédaignez pas cette tête qui a survécu à tout le reste, parce que Dieu lui-même l'a touchée de son doigt ; apportez votre tribut, si faible soit-il, à la rénovation d'un des plus grands et plus chers monuments de la chrétienté ; apportez-y votre foi, vos vœux, vos besoins, et qu'il ne soit pas dit que la France, à qui Jésus-Christ voulut confier dans Marie-Madeleine la garde du repentir et de l'amour, ait été infidèle à cette sainte mission. Pour moi, qui ai ramené près de la basilique, tout indigne que j'en étais, l'ancienne milice chargée par la Providence d'y veiller jour et nuit, puissé-je écrire ici ma dernière ligne, et comme Marie-Madeleine, l'avant-veille de la Passion, briser aux pieds de Jésus-Christ le frêle mais fidèle vase de mes pensées (1) ! »

Ces paroles brûlantes, prononcées dans le petit salon de la rue de Grignan, se répandirent dans toute la Provence et embrasèrent tous les cœurs. On commença par former un comité pour recueillir les fonds nécessaires pour restaurer la grotte avant d'ouvrir le pèlerinage. Mais pour marquer la part qu'Amélie avait prise à l'œuvre et les services qu'elle avait rendus, et y associer désormais son nom, le Père Lacordaire voulut que les assemblées eussent lieu chez elle. Il en fut ainsi, et on se réunissait à la rue Grignan bien exactement jusqu'à ce qu'elle quitta Marseille pour aller à Rome. Elle vécut assez pour voir le succès de leurs travaux, et la grotte reprendre en partie son antique beauté.

(1) *Sainte Marie-Madeleine*, par le P. Lacordaire.

Digitized by Google

Une hôtellerie fut construite au pied de la montagne pour héberger ceux qui venaient de loin. Encore une fois de nombreux pèlerins gravirent le sentier escarpé qui conduit à la grotte, et la vallée retentit du chant des cantiques. Le 22 juillet 1860, la fête de sainte Madeleine fut célébrée de nouveau avec quelque chose de la pompe et de la ferveur des temps passés.

Des œuvres aussi intéressantes que celle-ci, et l'on pourrait dire aussi poétiques, furent rares dans la vie d'Amélie. Sa voie était tracée plutôt dans la vallée que sur les hauteurs. Les portes de la rue Grignan s'ouvraient aux savants et aux grands de la terre, mais ces visites étaient rares, comparées à celles des pauvres et des humbles qui l'assiégeaient à toutes les heures du jour et même de la nuit, car on la réveillait souvent sans façon pour assister un mourant ou pour veiller un mort, que quelque parent désolé n'osait veiller seul.

Les pauvres regardaient sa demeure comme un centre où ils avaient le droit de s'établir quand bon leur semblait, de sorte qu'Amélie était souvent obligée de se dérober à leurs importunités par une porte de derrière, lorsque quelque devoir plus pressant l'appelait ailleurs. Mais elle ne leur fit jamais sentir qu'ils la gênaient. Rien ne pouvait troubler sa douceur inaltérable; elle ne prononçait jamais une parole tranchante, ne montrait jamais un signe d'impatience.

Mais le bien qu'elle faisait dans sa maison n'était qu'un épisode dans sa vie; il n'y avait pas une école, pas un refuge, un hôpital ou une bonne œuvre quelconque à laquelle elle ne prît part. On dit souvent de la femme mondaine qu'*elle est de toutes les fêtes;* à Marseille, on disait d'Amélie : *elle est de toutes les œuvres.* Un des Pères les plus vénérables de la compagnie de Jésus déclara que c'était surtout grâce à son zèle que leur mission s'était établie à Marseille. Le P. Magdalon regardait Amélie comme sa main droite et l'enrôlait dans toutes ses œuvres. Il disait qu'il lui devait en grande partie le succès de la maison de retraite de Saint-Barthélemy, qui fut le dernier effort de son apostolat et dont il lui fut permis de voir avant de mourir l'heureux résultat. Les Filles de la Charité furent pendant longtemps l'objet de la libéralité et du dévouement d'Amélie. Quand celles-ci n'avaient plus besoin d'elle, elle se donnait aux sœurs de l'Espérance qui soignaient les malades et que Marseille avait accueillies

Digitized by Google

avec joie. Les Petites Sœurs des pauvres disaient qu'Amélie avait été leur soutien tant qu'elles se trouvaient dans la gêne; elles racontent, les armes aux yeux, tout ce qu'elle avait fait pour elles dans toutes leurs nécessités. Elle semblait, pour ainsi dire, se louer comme une bête de somme au service de tous ceux qui avaient besoin d'elle, passant de l'un à l'autre sans jamais se consulter elle-même.

Quand il fut question d'établir les Frères Prêcheurs à Marseille, elle se multiplia; rien ne pouvait la décourager pour servir son bien-aimé S. Dominique; elle prépara une maison pour les Pères et paya tous les frais de leur installation. Quelle que fût l'œuvre qui se présentait à elle, elle s'en occupait avec tant de zèle qu'on pouvait croire que c'était celle-là qui lui plaisait par-dessus toutes les autres. Il n'y avait rien d'étroit ni d'exclusif dans ses sympathies, ni d'idée arrêtée dans sa façon de faire le bien.

Ceux qui ont eu le bonheur de travailler avec elle témoignent n'avoir jamais vu faiblir sa charité; son zèle semblait augmenter à force de se donner. Son activité était merveilleuse, et, considérant les infirmités dont elle souffrit toute sa vie, ce qu'elle accomplit touche à l'héroïque.

Elle se levait habituellement à cinq heures; après ses prières, elle assistait au saint sacrifice avant de commencer les devoirs de sa journée; ses devoirs se trouvaient partout où il y avait des malades à soigner, des affligés à consoler, des pécheurs à convertir. Elle était membre de la confrérie de Sainte-Élisabeth pour la visite des hôpitaux et consacrait beaucoup de temps à cette œuvre, pour laquelle elle avait une dévotion particulière. Douée d'un son de voix singulièrement harmonieux, ajouté à la grande douceur de son caractère, elle exerçait un charme irrésistible sur ceux qui souffrent; souvent elle réussissait à toucher le cœur de quelque pauvre pécheur, sur lequel les arguments et les prières de la sœur ou du prêtre n'avaient produit aucun effet. Cette même manière sympathique, avec laquelle elle savait se donner à des œuvres si multiples et si variées, marqua aussi son commerce avec les individus. Ceux qu'elle soignait ou consolait sentaient qu'ils l'occupaient exclusivement, qu'elle leur donnait tout son cœur. Les pauvres surtout, qui sont toujours plus sensibles à l'intérêt affectueux de ceux qui sont au-dessus d'eux jouissaient de cette heureuse et sympathique influence. Un petit fait que

Digitized by Google

j'ai recueilli servira à en donner une idée. Amélie soignait depuis longtemps une vieille femme infirme; elle mettait tant d'empressement dans tout ce qu'elle faisait pour elle et remplissait si tendrement les devoirs d'une garde-malade que la vieille s'imagina qu'elle lui avait inspiré un grand attachement personnel, et le lui rendit avec enthousiasme; elle ne se lassait pas de la caresser et de lui exprimer sa reconnaissance. Un jour Amélie arrive comme de coutume dans la petite mansarde, grâce à elle si propre et si rangée; au lieu d'être accueillie par le sourire habituel, elle trouva la vieille triste et silencieuse, à peine si elle l'avait vue entrer; elle refusa de dire obstinément ce qu'elle avait; enfin, vaincue par les prières et le chagrin de sa garde-malade, elle avoua qu'elle venait de faire une cruelle découverte, qui avait été pour elle une déception amère. « Je croyais, lui dit-elle, que vous m'aimiez; mais je trouve que je me suis trompée, car vous faites pour toutes les autres malades de la ville ce que vous faites pour moi. » Amélie eut grand' peine à calmer la vieille et à se faire pardonner sa charité universelle.

Tout en n'étant pas exclusive, elle avait cependant un attrait marqué pour deux classes de ses semblables : les prisonniers et les soldats. Elle sentait pour les premiers quelque chose de la compassion de Celui qui aimait les pécheurs, qui leur avait donné les prémices de sa mort sur le Calvaire et qui pria pour eux avec le dernier souffle de sa vie. « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Les merveilles qu'opérait Amélie dans les tristes cellules du fort Saint-Nicolas, les retours miraculeux vers Dieu qu'elle obtenait de ces cœurs coupables, ne peuvent être comptés, du moins par les hommes. On la trouvait tous les jours au milieu des prisonniers, enseignant le catéchisme aux vieux, faisant réciter le chapelet, encourageant et exhortant les jeunes, préparant les uns à la mort, pansant les plaies des autres, peignant leur cheveux et leur rendant gaiement à tous les services les plus rebutants.

Ses travaux parmi les soldats furent sans doute ce qui marqua le plus dans sa vie. Pendant bien des années, elle avait cherché par tous les moyens possibles de leur procurer l'instruction religieuse. Sa mission dans cette voie date surtout de la guerre de Crimée. Pendant cette brillante campagne qui combla de gloire et coûta tant de sang aux armées alliées, la pensée des

Digitized by Google

souffrances qu'enduraient les soldats dans les tranchées et sur le champ de bataille remplissait son cœur à l'exclusion de toute autre préoccupation; elle se mit à travailler pour eux, à quêter, à prier, et cherchait à inspirer à tous ceux qui l'approchaient quelque chose de son enthousiasme; elle forma des comités parmi ses amis pour confectionner des vêtements, faire de la charpie, récolter de l'argent, afin d'acheter tout ce qui pouvait adoucir leurs souffrances.

L'argent arrivait de toutes parts, comme toujours lorsqu'elle le demandait; souvent elle recevait des dons de personnes inconnues, habitant des villes éloignées; car la renommée de sa charité s'était répandue bien plus loin que l'humble fille de Saint-Dominique ne le soupçonnait, et beaucoup de personnes charitables, désireuses de donner, mais ne sachant pas comment distribuer leurs aumônes, les envoyaient à Amélie, bien certaines qu'elle saurait les distribuer sagement. De grosses sommes d'argent arrivaient toujours lorsqu'elle en avait besoin, ce qui faisait dire à ses protégés que l'or lui tombait miraculeusement du ciel.

Tout en s'occupant des corps des braves qui allaient affronter l'ennemi au service de la patrie, elle n'oubliait pas leurs âmes. Elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour soulager leurs souffrances corporelles; mais elle songeait avec encore plus de sollicitude à leurs intérêts spirituels. Elle ne s'occupait pas seulement des soldats, mais en même temps des officiers qui étaient bien plus difficiles à saisir et à convertir. On raconte à Marseille des histoires assez plaisantes sur les ruses que ceux-ci employaient pour éviter les piéges qu'elle leur tendait. Elle voulait leur faire comprendre qu'ils avaient d'autres ennemis à combattre que les soldats de la sainte Russie. Un jeune officier, fervent catholique, lui recommanda un jour deux jeunes lieutenants dont les vies n'étaient pas très-édifiantes; il lui proposa de les amener rue Grignan, sous prétexte de faire sa connaissance, si elle promettait de les convertir. Elle promit de faire tout ce qu'elle pourrait, et l'officier conduisit chez elle les deux mauvais sujets, qui arrivèrent sans se douter des intentions de leur camarade. Amélie chercha à éviter tout sujet de conversation qui aurait pu éveiller leur méfiance, on ne parla dans cette première entrevue que de la guerre qui était alors le grand événement du jour. Ils furent charmés de sa grâce et de son esprit, et acceptèrent avec empressement une

Digitized by Google

invitation à dîner, qu'elle leur fit pour le lendemain. Pendant le dîner on parla du pèlerinage de Notre-Dame de la Garde. Peu de marins et de soldats s'embarquaient pour la Crimée sans gravir la colline où était bâtie l'église, afin de saluer Notre-Dame et faire bénir leurs armes. Les jeunes gens avouèrent qu'ils n'avaient jamais fait le pèlerinage et témoignèrent peu d'admiration pour leurs pieux camarades. Amélie parut surprise, sans pourtant se formaliser de leur franche confession, et leur proposa de faire le pèlerinage avec elle le lendemain et d'entendre ensemble la messe à huit heures. Ils consentirent par courtoisie, n'osant refuser, prirent congé de leur hôtesse sans s'effrayer des projets qu'elle pouvait avoir sur eux. Le lendemain à sept heures et demie, ils se rendirent au pied de la colline, montèrent bravement à l'église, où ils croyaient trouver Amélie; mais, ne l'apercevant pas, ils pensèrent que quelque heureuse chance l'avait empêchée d'arriver au rendez-vous et repartirent de suite, enchantés d'avoir rempli leur engagement et de s'en être tirés si heureusement. La matinée était froide et brumeuse, ils entrèrent dans un petit cabaret où les pèlerins se reposent souvent, et demandèrent du café. Un bon feu pétillait dans la cheminée; ils se réchauffèrent tout en prenant leur café et se demandaient ce qui avait pu empêcher l'ennemi de paraître sur le champ de bataille, lorsque tout à coup, en tournant la tête, ils virent Amélie qui les regardait à travers les vitres de la fenêtre; ils firent un bond de surprise et restèrent muets. Amélie connaissait trop bien le cœur humain pour pousser plus loin son avantage; elle se contenta de les menacer du doigt en riant et redescendit la colline, laissant les jeunes gens peu contents d'eux-mêmes. Honteux d'avoir eu l'air de manquer de parole à une dame, ils se hâtèrent de la rejoindre et de lui demander la permission de renouveler le pèlerinage un autre jour. Elle accepta ce second rendez-vous qui se passa si bien, que l'un d'eux, ayant reçu l'ordre de s'embarquer pour la Crimée, retourna à Notre-Dame de la Garde et fit le pèlerinage, cette fois, avec un tout autre esprit et une tout autre intention.

Ses rapports avec les soldats lui firent entrevoir la déplorable ignorance dans laquelle la plupart d'entre eux sont plongés en tout ce qui regarde la religion. Troublée d'un tel état de choses, elle résolut de tout tenter pour le changer et obtenir des instructions religieuses dans l'armée. Toute réforme est difficile à faire et surtout dans les administrations; mais les obstacles ne servent qu'à

Digitized by Google

augmenter le zèle des âmes fortes. La haute intelligence d'Amélie, ses vertus et l'étendue de ses relations la rendaient plus apte que tout autre à une telle entreprise. Elle ne reculait jamais devant les obstacles lorsqu'il s'agissait de l'œuvre de Dieu; elle invoquait son aide tout-puissant et laissait le résultat entre ses mains.

Impossible de raconter tout ce qu'elle fit et tout ce qu'elle souffrit dans cette mission difficile : les voyages qu'elle entreprit; les pétitions qu'elle présenta; les lettres qu'elle écrivit; les mécomptes qu'elle eut à subir; les oppositions contre lesquelles elle eut à lutter, et la fatigue physique et morale que toutes ces démarches entraînaient. Pendant toute une année, elle passa sa vie en chemin de fer, allant et venant de Paris, souvent deux fois dans une semaine; ces voyages de dix-huit heures, si souvent répétés et entrepris par les chaleurs de l'été et le froid de l'hiver, auraient épuisé une personne en pleine santé; mais pour Amélie, dont la constitution était si faible, qu'elle n'était presque jamais sans souffrir les douleurs les plus aiguës, ils étaient pénibles au delà de toute conception. Mais elle ne calculait pas les souffrances de son corps, qu'elle menait, nous l'avons déjà dit, comme une bête de somme, le faisant marcher jusqu'à ce que, complétement épuisé, il refusât d'aller plus loin.

Ces fatigues physiques furent les moindres de ses difficultés; elle eut des obstacles à vaincre de tous côtés, là surtout où elle aurait dû trouver appui et encouragement. Silvio Pellico disait « qu'il était plus facile de traverser un champ de bataille que de traverser l'antichambre d'un roi. » On pourrait en dire autant pour l'antichambre d'un ministre; du moins il en fut ainsi pour Amélie. Une personne moins zélée qu'elle se serait lassée devant les entraves mesquines et désobligeantes des petits fonctionnaires, devant la froideur inaccessible des grands, et les prédictions décourageantes de ceux qui savent ce que c'est que d'obtenir quelque chose du ministère de la guerre. Enfin sa persévérance commença à entrevoir un espoir de succès. Elle réussit à mettre de son côté un militaire haut placé, qui lui promit son concours; ce fait s'étant ébruité, d'autres suivirent son exemple; les généraux, qui jusqu'alors avaient traité ses projets comme impraticables et absurdes, se déclarèrent vaincus. Elle ne réussissait pas toujours à les convaincre entièrement, mais il était difficile de causer longtemps avec elle sans rendre justice à la clarté de ses vues, à la droiture de ses intentions. Ses efforts furent enfin cou-

Digitized by Google

ronnés de succès; elle obtint toutes les concessions qu'elle avait demandées pour améliorer la condition spirituelle des soldats. Les prisonniers du fort Saint-Nicolas avaient été une de ses plus grandes préoccupations; elle obtint encore la permission de convertir une des cellules de la prison en chapelle, c'était une grande jouissance pour Amélie d'y aller, les jours de fête, arranger l'autel et l'orner de fleurs et de lumières; on nomma un aumônier pour le fort auquel on donna toutes les facilités nécessaires pour l'exercice de son ministère. Elle n'oublia pas les enfants de troupes, dont la jeunesse réclamait un intérêt tout spécial : une école fut ouverte pour eux, et Amélie consacra beaucoup de temps à l'organiser et à la faire bien marcher; elle continua ensuite à la visiter et à surveiller les progrès des élèves, les encourageant par ses conseils et par de petits cadeaux donnés aux plus méritants.

Le général de Courtiges, qui a commandé pendant bien des années la garnison de Marseille et y a laissé un nom universellement respecté, avait été, dès le début, un appui zélé pour Amélie, en secondant tous ses efforts pour introduire dans l'armée un esprit chrétien. Elle lui avait suggéré de faire célébrer une messe militaire tous les dimanches à l'église de Saint-Charles; ce qu'il fit, et beaucoup de soldats et d'officiers assistèrent publiquement au saint sacrifice, leur général en tête. C'était un bonheur pour Amélie d'entendre cette messe; elle se réjouissait de la tenue martiale des hommes avec un orgueil tout maternel. Lorsqu'ils présentaient les armes au moment solennel de la consécration, puis les laissaient tomber sur les dalles de l'église, elle était si émue qu'elle ne pouvait retenir ses larmes. « Ah! s'écria-t-elle un jour en sortant de Saint-Charles, quel grand et consolant spectacle que celui de nos soldats adorant Dieu en public! On sent qu'ils doivent être invincibles lorsqu'ils partent avec la bénédiction de Dieu sur leurs armes. »

Les soldats, de leur côté, payaient sa sollicitude de la plus chevaleresque affection : ils l'appelaient *Notre mère*, quand ils parlaient d'elle, et Amélie était enchantée d'entendre quelque vieux militaire à la barbe grise lui donner ce doux nom. La reconnaissance de ces braves s'exprimait quelquefois d'une façon un peu gênante pour leur mère d'adoption; un jour qu'elle se trouvait à Lyon, un régiment qui avait été longtemps en garnison à Marseille, et qui avait été l'objet de mille bontés de sa part, apprit, en traversant la ville qu'elle y était et voulut lui donner une séré-

Digitized by Google

nade. *Notre mère* se montra au balcon et remercia par des signes de tête et des sourires; mais cela ne suffit pas aux braves soldats, et elle fut obligée de descendre dans la rue donner une poignée de main à chaque homme du régiment.

Les efforts extraordinaires qu'elle avait faits et qui furent couronnés de si grands succès lui acquirent une renommée à laquelle elle ne pouvait se soustraire. Malgré sa grande humilité et sa crainte d'attirer l'attention du public, la nature de l'entreprise l'avait nécessairement mise en rapport avec les militaires les plus distingués de l'époque; ils avaient, en maintes occasions, pu apprécier son zèle et sa haute intelligence, et, tout en ayant commencé par s'opposer à ses projets, ils finirent par lui rendre un juste tribut d'admiration, et, voulant donner à leur reconnaissance une forme palpable, ils pensèrent que le moyen le plus délicat serait de lui offrir la croix de la Légion d'honneur. Une lettre fut adressée du ministère de la guerre à l'humble et timide *amie* du pauvre soldat, lui faisant savoir que le gouvernement, voulant témoigner son approbation de tout ce qu'elle avait fait pour l'armée, lui présentait la marque la plus honorable qu'il était en son pouvoir de lui donner. Grande fut la surprise d'Amélie, elle crut qu'on se moquait d'elle; l'idée qu'elle devait attacher une croix avec un ruban rouge à sa robe noire et que partout, dans les rues populeuses de Marseille, les soldats qu'elle rencontrerait lui présenteraient les armes, lui semblait si comique qu'elle ne pouvait s'empêcher d'en rire, et elle s'empressa d'envoyer un refus; mais ses amis et le ministre de la guerre la pressèrent tellement de revenir sur ce refus qu'elle fut très-embarrassée, ne sachant comment concilier le désir de se rendre à leurs instances avec ce qui lui semblait être rien moins qu'un acte de haute trahison contre l'humilité chrétienne et le sens commun. On lui représenta qu'en acceptant la croix cela lui donnerait, pour ainsi dire, une position demi-officielle, qui la mettrait à même de rendre souvent service auprès des employés subalternes. Cette dernière considération ébranla sa résolution; elle finit par céder, mais non pas de la façon que ses amis l'auraient voulu. Elle écrivit au ministre qu'elle refusait avec reconnaissance un honneur qu'elle ne se croyait pas en droit d'accepter, en demandant qu'on voulût bien reconnaître ses services en lui donnant le *droit de grâce*, ce qui lui permettrait de présenter des pétitions pour des commutations de peines,

Digitized by Google

et même, dans quelques cas spécifiés, lui donnerait le droit de modifier elle-même la sentence. Sa demande fut accordée de suite, et, si jamais la vertu a eu sa récompense ici bas, ce fut quand Amélie exerça la première fois ce droit en faveur d'un des prisonniers du fort Saint-Nicolas. Ses amis se réjouirent avec elle et lui pardonnèrent presque d'avoir refusé la croix; ils ne surent jamais, car son humilité en garda le secret, que, lorsque le *droit de grâce* lui fut accordé, on mit comme condition qu'elle consentirait à devenir membre de la Légion d'honneur. Ce ne fut que bien des années plus tard qu'un ami ayant eu vent de la chose la questionna, en lui demandant, à bout portant, si elle avait été décorée. Sous le sceau du secret elle lui avoua la vérité. Ce fut une preuve singulière de respect pour la personne d'Amélie, et de confiance dans son jugement, que donnait le gouvernement en lui confiant le *droit de grâce*. Connaissant la grande tendresse de son cœur et sa compassion pour les souffrances, surtout celles des militaires, il paraissait presque imprudent de lui donner cette espèce de droit judiciaire, par lequel elle pouvait interposer son autorité dans le cours de la justice. Mais on n'eut pas à regretter cette confiance, car elle n'abusa jamais de l'exercice d'un droit qui lui a procuré les joies les plus pures de sa vie. Elle fit preuve d'un jugement toujours juste et d'une prudence tout à fait remarquable, sachant toujours modérer les élans de son cœur. Mais lorsqu'elle croyait avoir raison, rien ne pouvait l'empêcher de suivre ce que sa charité lui dictait.

Très-timide par sa nature, cette timidité augmentait péniblement à mesure qu'elle s'éloignait du monde, elle savait pourtant la surmonter quand il était nécessaire pour affronter un grand personnage ou se présenter devant une foule d'élégants mondains; c'était alors avec tant de grâce et de gaieté qu'elle ne laissait jamais deviner la violence qu'elle faisait à ses goûts naturels. On lui demandait bien souvent de tels sacrifices; son nom avait un prestige qui ouvrait toutes les portes, celles mêmes qui restaient fermées aux personnes occupant une position bien plus élevée que la sienne dans la société; et lorsqu'une communauté, un hôpital ou une famille avaient besoin d'un médiateur en haut lieu, ils cherchaient naturellement Amélie. Un jour son courage et sa bonté subirent une rude épreuve; il s'agissait d'un pauvre homme condamné pour vol à de longues années de prison; les circonstances, la bonne réputation dont il avait joui jusqu'alors,

Digitized by Google

la grande misère qui l'avait poussé à commettre le vol, et surtout le dénûment que sa condamnation devait entraîner pour sa jeune femme et ses enfants, tout cela éveilla une forte sympathie en sa faveur, et les Marseillais déclarèrent spontanément qu'il fallait demander sa grâce. Mais comment assurer le succès de cette démarche? à qui confier une mission aussi délicate? Tous les cœurs se tournèrent instinctivement vers Amélie; son nom fut dans toutes les bouches. Les personnes les plus honorables qui avaient signé la pétition furent la trouver et la supplièrent d'aller à Paris afin d'implorer la clémence de l'empereur en faveur du condamné. Son premier mouvement fut de rejeter la demande comme impossible; mais les pétitionnaires se servirent de raisons auxquelles elle ne put résister; ils firent appel à son courage, à sa charité; vaincue, elle recommanda le succès de sa mission aux prières des Marseillais et à la protection de Notre-Dame de la Garde et se mit en route pour Paris. Grâce aux rapports qu'elle avait eus autrefois avec le monde ministériel, elle obtint, après un très-court délai, une audience du souverain, qui la reçut avec les témoignages les plus flatteurs de considération pour sa personne et accorda de suite la grâce demandée.

Amélie télégraphia la bonne nouvelle à Marseille en sortant de l'audience, et fut reçue à son retour par son protégé et sa famille, dont il est plus facile d'imaginer que de décrire la reconnaissance.

Dans une autre occasion, on était venu lui demander une somme d'argent assez forte pour un besoin pressant : ne la possédant pas et ayant épuisé la charité de tous ses amis, elle ne savait où aller pour la procurer. Une personne entreprenante lui proposa d'aller la quêter chez un banquier qui donnait ce soir même un grand bal, auquel toutes les notabilités de la ville devaient assister. C'était une chose sans précédent à Marseille, qui demandait toute l'humilité et l'absence de respect humain d'Amélie pour l'exécuter; elle hésita, comme elle le faisait toujours au premier moment; mais, croyant que la chose devait se faire et qu'elle seule pouvait la faire, elle se rendit de bonne grâce. Il fallait avant tout obtenir le consentement du banquier, qui commença par refuser nettement et, considérant qu'il fallait autant de courage de sa part pour laisser ainsi importuner ses convives qu'il en fallait de la part d'Amélie pour en être l'instrument, ce

Digitized by Google

refus ne doit pas nous étonner; le courage est cependant contagieux : Amélie plaida si bien sa cause qu'il finit par donner son consentement, inscrivit son nom pour une forte somme en tête de la souscription et lui dit qu'elle pouvait venir le soir même quêter le reste chez lui. Ce fut un étrange épisode dans cette brillante soirée, que de voir cette jeune fille avec sa robe noire et son petit bonnet de tulle, debout à la porte de la première salle, tendant une bourse à ceux qui n'étaient venus là que pour s'amuser, et plaidant la cause des pauvres avec ses grands yeux si expressifs, en disant à chacun : « Pour les pauvres, mesdames; pour les pauvres, messieurs. » Ces paroles devaient contraster singulièrement avec le bruit de la musique, le frôlement des robes de soie et le rire des danseurs. Mais la tendre et douce voix d'Amélie était ce soir-là plus forte que tous les bruits de la fête; elle toucha tous les cœurs. Les messieurs donnaient de l'argent ou en promettaient pour le lendemain; les dames laissaient tomber leurs bagues et leurs bracelets dans sa bourse qui fut bientôt remplie. Enfin, lorsque tous les convives furent arrivés, après avoir admiré, comme elle était toujours prête à le faire, tout ce qui est beau sans être coupable, les jolies toilettes, les bijoux et les décorations artistiques des salons, elle prit congé de tout le monde et sortit le cœur rempli de reconnaissance.

Je ne finirais pas si je devais raconter tous les actes de charité qu'elle ne se lassait jamais d'accomplir. Il y en a cependant qui sont trop caractéristiques pour être passés sous silence. En faisant, un soir, sa ronde accoutumée dans un de ces centres obscurs de misère et de vice qu'on trouve dans toutes les grandes villes, elle apprit qu'un saltimbanque se mourait dans une cave près de là; elle se hâta d'y aller et trouva effectivement le mourant couché sur un tas de paille; mais il n'était pas seul, un singe et un ours étaient à côté de lui; ils avaient aidé leur pauvre maître à vivre et maintenant ils étaient là témoignant par leurs tristes regards de leur sympathie pour ses souffrances. Amélie ne fut pas effrayée par ces étranges compagnons; elle s'approcha du mourant et lui parla doucement de son âme. Si jamais il avait entendu parler de cette partie essentielle de son être, il l'avait complétement oubliée; mais il ne la repoussa cependant pas et lui permit de s'asseoir sur la paille fétide toute peuplée de vermine. Elle chercha à calmer ses douleurs, tout en le préparant à se ré-

Digitized by Google

concilier avec Dieu. Lorsqu'elle eut rempli sa tâche, la nuit était déjà très-avancée; mais il n'y avait pas de temps à perdre, et elle se dirigea de suite vers la maison du curé qu'elle fit réveiller, et retourna avec lui auprès du mourant. Amélie se mit à genoux dans le coin le plus éloigné du réduit et pria; l'ours et le singe regardaient insouciants, pendant que le doux et merveilleux mystère qui s'était opéré jadis entre le bon larron et Jésus se renouvelait encore une fois pour ce pauvre pécheur. Le saltimbanque fit une confession générale et reçut les derniers sacrements; le prêtre rentra chez lui, et Amélie resta seule avec le mourant, qui expira quelques heures après, la tête appuyée sur l'épaule de son ange gardien.

Un autre jour, on vint lui dire qu'une femme dont la vie avait été un scandale public se mourait; elle voulut aller de suite chez elle, malgré les remontrances des personnes qui lui avaient donné cette nouvelle. Le caractère de cette femme, ses associées, le lieu où elle demeurait, tout cela aurait détourné un cœur moins vaillant que celui d'Amélie. Mais lorsqu'on cherchait à la détourner de quelque mission de charité par des motifs de prudence, elle montrait en riant sa bosse et disait : « Voilà mon protecteur; avec un chaperon comme celui-là une femme peut aller partout. » Elle se présenta donc près du lit de la malheureuse pécheresse, qui la repoussa avec colère, lui ordonnant de se retirer et hurlant chaque fois qu'elle prononçait le nom de Dieu. Elle était habituée à des scènes de cette nature. Ceux qui l'ont entendue dans les moments où son âme était remuée par quelques grandes émotions, disent que son éloquence devenait sublime; elle l'appela à son aide dans cette occasion, parla à la malheureuse avec toute la ferveur dont elle était capable, la caressa, lui donna les noms les plus doux et se servit de tous les arguments capables de la toucher. Enfin ce cœur endurci céda, et, fondant en larmes, elle pria Amélie de la pardonner, de rester pour lui parler encore et surtout de revenir le lendemain. « Mais, ajouta-t-elle en jetant un regard furtif autour de la chambre, vous trouverez peut-être quelqu'un qui sera capable de vous empêcher d'entrer. » Amélie ne craignait pas le quelqu'un et revint le lendemain; elle trouva en effet un monsieur à la porte, qui la guettait. Il la reçut avec des paroles grossières, et, prenant une attitude de bravade, la défia de pénétrer dans la chambre. Elle chercha tranquillement à passer à côté de lui; devinant son

Digitized by Google

intention, il leva la main avec un juron; voyant cela, Amélie se tourna brusquement et indiquant sa bosse : « Frappez là ! » lui dit-elle. Déconcerté par ces mots et par le mouvement qu'elle fit, il laissa tomber son bras et ne chercha plus à lui barrer le passage, mais suivit d'un regard étonné tout ce qu'elle faisait. Elle quitta la maison sans être molestée, et lorsqu'elle revint plus tard accompagnée d'un prêtre, il était encore là. La malheureuse femme, qui dans sa jeunesse avait été chrétienne, fit une confession générale entrecoupée de sanglots, et mourut le lendemain dans des sentiments admirables de repentir et d'espérance. Cet exemple ne fut pas perdu pour son compagnon, qui changea complétement de vie et devint un honnête homme. Ainsi Amélie put se réjouir de la conversion de deux âmes, au lieu d'une seule.

La charité d'Amélie, comme je l'ai déjà dit, était catholique dans toute l'étendue du mot. Elle s'apitoyait sur les misères de tous, et pour elle s'apitoyer voulait dire soulager. La pauvre veuve, le cœur brisé, travaillant pour donner du pain à ses enfants dans les rues obscures d'une grande ville; dans une autre sphère, le père luttant contre l'adversité pour élever ses fils, marier ses filles et soutenir honorablement son rang dans la société; la pauvre jeune fille solitaire luttant contre la misère, ou brisée peut-être par la honte d'avoir succombé dans la lutte; la mère pleurant sur les écarts de son fils; tous, riches et pauvres, petits et grands, avaient une part à sa sympathie; tous pouvaient demander ses conseils et son appui. Les peines mêmes qui sont le résultat d'une faiblesse coupable et qui trouvent peu de miséricorde, chez beaucoup de personnes pieuses, trouvaient dans Amélie une pitié sans bornes et un cœur toujours prêt à leur venir en aide.

Un officier qu'elle connaissait contracta un jour une dette d'honneur qui lui fut impossible de payer; rendu fou par la honte et le désespoir, il alla trouver Amélie, non pas dans l'intention de lui demander l'argent, mais tout simplement pour avoir sa sympathie et ses conseils. La somme était de 2,000 francs, elle les possédait dans ce moment, et, touchée du désespoir du jeune officier, elle alla les chercher et les lui donna.

La gaieté de son caractère attirait la jeunesse; elle était heureuse de voir autour d'elle les enfants rire et s'amuser; elle prenait part à leurs jeux, elle écoutait avec intérêt le récit d'une

Digitized by Google

fête où ils s'étaient amusés selon leur âge. Cette complète liberté d'esprit et cette absence de toute sévérité lui permettaient de mettre à profit bien des occasions de faire le bien, qui échappent à ceux dont la piété est plus étroite. Elle blâmait souvent les personnes qui, tout en ayant les meilleures intentions du monde, ne veulent voir leur prochain que dans une certaine catégorie de l'espèce humaine, et pour lesquels il faut être ou un grand saint ou un grand pécheur, pour inspirer de l'intérêt. Amélie reconnaissait son prochain dans tout le monde, elle se faisait toute à tous.

N'importe ce qu'elle trouvait à faire, elle y mettait son âme tout entière; comme le torrent qui ne s'arrête pas pour choisir sa voie parmi les rochers, elle suivait son cours tout droit, jetant ses eaux purifiantes sur les bons et sur les mauvais, se servant parfois du fou et du fripon pour aider un honnête homme ou faire réussir une bonne œuvre. Elle savait que Dieu se sert quelquefois des méchants, aussi bien que des bons, dans l'accomplissement de sa volonté, et, se rappelant cela, elle ne permettait jamais aux instruments dont elle se servait, de l'empêcher de mener à fin une bonne œuvre, lorsqu'elle l'avait entreprise. Elle possédait si bien l'art de tourner le mal en bien qu'elle pouvait dire à ceux qui voyaient les effets extraordinaires de son commerce avec les autres, « qu'elle était née avec la pierre philosophale dans sa main. » Ce don ne servait cependant pas toujours à l'éclairer sur le mal; elle était singulièrement lente à le voir dans les choses, aussi bien que dans les individus. Lorsqu'on la forçait à reconnaître une mauvaise action, elle s'apitoyait sur l'auteur. « Pauvre homme! pauvre enfant! » disait-elle en entendant parler d'un crime ou d'un scandale. Le premier mouvement de son cœur fut toujours un mouvement de compassion; sa lampe, si l'on peut ainsi s'exprimer, était toujours allumée, non pas pour dévoiler les défauts d'autrui; sa lumière jetait sur lui un doux rayon d'amour. »

Ce n'est pas seulement quand l'Époux arrivera que nous aurons besoin d'allumer notre lampe, il nous la faut tout le long du chemin de la vie. Mais surtout devons-nous user généreusement de l'huile si pure et si salutaire de la charité; car la lumière qu'elle jette est aussi profitable aux autres qu'à nous-mêmes. Soyons donc courageux; élevons notre lampe au-dessus de notre tête pour éclairer les pèlerins aux pieds déchirés, qui gravissent

Digitized by Google

avec peine les rudes sentiers de la vie ; de cette façon sa flamme montera jusqu'au ciel, elle sera plus lumineuse que la plus brillante étoile.

Nous avons déjà dit qu'à la mort de son père, Amélie avait fait vœu de pauvreté personnelle ; elle la pratiqua autant qu'elle le put, sans blesser les usages reçus et sans faire étalage de sainteté, ce qu'elle redoutait par-dessus tout. Elle portait une robe de laine noire et un châle de la même étoffe ; sa tenue dans les rues était celle d'une respectable bourgeoise ; ceux qui la rencontraient ne pouvaient se douter de la pauvreté de sa garde-robe. Elle s'était fait la règle de ne dépenser qu'une certaine somme pour ses vêtements ; elle ne se permettait jamais de la dépasser.

Une fois, au commencement de la mauvaise saison, elle avait donné une paire de bottines et une jupe chaude qu'elle venait de se faire faire, à une pauvre femme qui en avait bien besoin ; le froid arriva tout à coup ; Amélie en souffrait, mais elle ne voulut pas racheter ces objets avant l'époque où sa petite pension serait de nouveau échue. Il faudrait avoir recours au surnaturel pour expliquer comment elle pouvait résister à toutes ses austérités, ajoutées à tout ce qu'elle faisait.

On avait établi à Marseille, sous les auspices de Mgr de Mazenod, l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement : Amélie se mit de suite de la confrérie, et, ne pouvant ôter aux pauvres les heures de sa journée, elle y consacra celles de la nuit. Souvent on la trouvait, longtemps après minuit, priant devant le saint Sacrement. Ni la fatigue, ni les souffrances physiques, ne pouvaient arrêter son ardeur ; son âme semblait trouver des forces nouvelles à mesure que son corps les perdait. Après avoir passé la journée, dans des allées et venues auprès des pauvres et des malades, respirant l'air infect des hôpitaux, des caves et des mansardes, jeûnant comme une carmélite, ne donnant à son corps que le strict nécessaire, on ne comprend pas comment elle pouvait encore veiller toute la nuit auprès du saint Sacrement sans en souffrir ; car elle était faite de chair et d'os comme les autres mortels ; elle ressentait les mêmes dégoûts, les mêmes défaillances ; son corps n'avait rien de surnaturel pour l'aider à résister aux attraits du monde, aux attaques de Satan, à la fatigue, à la douleur ; elle avait les mêmes tentations à vaincre, les mêmes inclinations mauvaises à combattre que nous tous,

Digitized by Google

avec les mêmes armes qui nous sont données, la foi, la prière et les sacrements.

Où donc est la différence entre elle et nous? c'est qu'elle était remplie de générosité et de courage, tandis que nous sommes lâches et égoïstes. Nous marchandons pour ainsi dire avec Dieu; puis nous reculons; elle au contraire se donnait sans réserve, elle servait Dieu de tout son cœur, de toutes ses forces. Il a fait le reste, comme il le fait toujours pour ceux qui se fient à lui entièrement, qui obéissent sans conditions à cette parole qui paraît si dure à la nature : « Prenez votre croix et suivez-moi. » Pour ceux-là il change l'amer en doux; il rend les faibles forts; à la place du vieil homme qu'ils ont mis de côté, il les revêt du nouveau, les faisant ainsi invincibles contre leurs ennemis et leur rendant au centuple, même dans cette vie, les misérables haillons que nous appelons sacrifices. Il rassasie ceux qui ont faim; en échange des créatures et des jouissances périssables auxquelles ils ont renoncé pour lui; il leur donne la paix, comme un avant-goût des joies du ciel.

La marquise DE SALVO.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

MÉLANGES ET CRITIQUE

EXPÉDITION DU MEXIQUE, récit politique et militaire, par M. G. Niox, capitaine d'état-major. Paris, Dumaine. Un vol. in-8 de 770 p., avec un atlas d'une carte en 2 feuilles colombier et 4 plans.

Quand on remonte aux causes de nos récents désastres, on reconnaît bientôt que l'imperfection ou la faiblesse de notre organisation militaire ne suffisent pas à les expliquer; et en présence de telles défaillances, en songeant à notre isolement en Europe au jour de la lutte, on est conduit à reconnaître la funeste influence de cette politique qui, au dedans, semble avoir pris à tâche, non sans succès, d'énerver et d'abaisser les caractères, tandis qu'au dehors, égarée par de faux calculs, engagée dans des voies tortueuses, elle devait rester célèbre par les déceptions qui lui furent infligées et par l'inanité de ses tentatives. A ce point de vue, l'histoire de l'expédition du Mexique est riche d'enseignements, et la publication du livre qui nous occupe est tout à fait opportune.

L'opinion en France s'était dès l'origine prononcée contre une entreprise dont elle pressentait les dangers, et beaucoup d'esprits inclinaient à n'y voir qu'une ruineuse fantaisie du pouvoir personnel, que dissimulait mal la phraséologie officielle. La suite des événements ne modifia pas, tant s'en faut, cette impression. Mais cette première appréciation devait-elle survivre aux circonstances qui l'avaient inspirée? Pour qu'elle fût historiquement confirmée, pour que le procès fût instruit complétement, il fallait, et le livre de M. Niox nous les apporte, des faits étudiés sur la correspondance et les documents officiels, avec l'intelligence et la connaissance pratique des choses militaires; il fallait aussi que les événements fussent assez éloignés de nous pour être jugés. Certes, à ne considérer que le nombre des années écoulées, ils sont contemporains; mais si l'on réfléchit à ceux qui les ont suivis, aux courants d'idées qu'ils ont créés ou détournés, il semblera qu'en réalité un temps plus long nous en sépare, et qu'il a été, dès lors, possible de les voir à la lumière de l'histoire et dans leur jour véritable.

Depuis l'émancipation du Mexique, affranchi de la domination espagnole, le parti « libéral » et le parti « conservateur » s'y étaient avec des chances diverses disputé le pouvoir. Des résidents étrangers, quelquefois mêlés à ces compétitions, avaient eu à en souffrir; mais les gouvernements européens qu'ils avaient intéressés à leurs réclamations n'avaient pu obtenir d'indemnité.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'en 1861 un refus avait été opposé par le président Juarez à une demande formulée en faveur de leurs nationaux par les ministres de France et d'Angleterre, qui rompaient les relations diplomatiques avec le cabinet mexicain.

L'impuissance réelle de ce gouvernement présentée par M. de Saligny, notre envoyé à Mexico, comme un mauvais vouloir systématique, devait donner plus de consistance à des projets d'intervention nés antérieurement. Diverses influences sollicitaient dans ce sens l'empereur Napoléon : d'un côté certains personnages engagés dans des spéculations au Mexique, d'autre part des émigrés du parti conservateur, avides de ressaisir le pouvoir entre les mains du parti libéral avancé que représentait Juarez, montraient le pays prêt à recevoir, pour mettre fin à l'anarchie, un pouvoir fort, dût-il être d'importation étrangère.

L'Espagne et l'Angleterre élevaient contre le gouvernement de Juarez des réclamations semblables à celles de la France; le cabinet des Tuileries se mit en relation avec elles et suggéra ses idées : le redressement de griefs communs, tel est le but à atteindre; quant aux mesures propres à assurer l'avenir, elles seront indiquées par les événements; toutefois, sans vouloir porter atteinte au droit que le pays a de régler lui-même ses affaires, le gouvernement français pense qu'on ne saurait s'interdire *à priori* de venir en aide aux tentatives que feraient les Mexicains pour constituer un régime viable, et si la monarchie doit avoir leurs préférences, la France est disposée à les encourager.

L'Angleterre n'accueillit ce programme qu'avec réserve. Elle admettait le principe d'une action commune en vue de satisfactions à obtenir, mais elle se préoccupait de l'enfermer dans ces limites. L'Espagne entrevoyait sans déplaisir l'établissement d'une monarchie au Mexique : le cabinet de Madrid souhaitait qu'un prince de la maison de Bourbon en profitât. Malheureusement pour la bonne entente future, l'empereur Napoléon avait un autre candidat : le nom de l'archiduc d'Autriche Maximilien avait été prononcé.

On voit combien étaient divergentes au fond les dispositions intimes des trois gouvernements signataires de la « Convention de Londres » (31 octobre 1861). Le traité s'en ressentit. Les bases mal définies laissaient, comme par un accord tacite, à chacune des parties contractantes la « faculté de suivre selon les événements une ligne politique particulière. »

L'expédition était résolue : le corps expéditionnaire devait se composer de 3,000 Français, commandés par le contre-amiral Jurien de la Gravière et de 6,000 Espagnols, sous les ordres du général Prim, comte de Reus. L'Angleterre prêtait l'appui de forces navales.

L'amiral apprit à la Havane, point choisi pour le rendez-vous des bâtiments de transport, que les Espagnols s'étaient déjà présentés devant Vera-Cruz. Cette hâte extraordinaire se compliquait de l'attitude énigmatique prise tout d'abord par le comte de Reus, personnage remuant, ambitieux, qu'on put soupçonner d'être conduit au Mexique par des visées toutes personnelles. Ces circonstances n'étaient pas sans inquiéter les émigrés mexicains réunis à la Havane, d'autant plus que, malgré leurs instances, les collègues du général Prim se refusaient à prendre l'initiative d'un mouvement dans le sens monarchique. En tout cas elles devaient nuire à la bonne entente.

Pendant que les forces alliées se dirigeaient sur Vera-Cruz sans que leurs chefs se fussent mis d'accord sur la portée des opérations à entreprendre, le parti libéral se ralliait autour du gouvernement de Juarez, qui se disposait à la résistance. Les troupes débarquées avaient été reçues en ennemies, et manquaient de ressources en vivres et surtout en moyens de transport; de plus,

Digitized by Google

on ne pouvait, sans s'exposer à le voir décimer par les maladies, laisser le corps expéditionnaire dans la zone des Terres-Chaudes. L'amiral eût donc voulu prendre de gré ou de force des cantonnements salubres; mais le général Prim et le commissaire anglais montraient à l'égard du gouvernement mexicain une longanimité singulière. Ils préférèrent accepter les négociations qu'offrait Juarez dans le but de gagner du temps, s'opposèrent à l'envoi d'un ultimatum proposé par l'amiral, et signèrent finalement la convention dite de *la Soledad* (février 1862). Cédant à la nécessité de soustraire ses troupes aux atteintes de la fièvre, sans moyens suffisants pour se mettre en campagne, l'amiral Jurien y souscrivit à son tour.

Cette convention écartait en principe l'intervention des puissances européennes dans la constitution intérieure du Mexique; par contre, elle ouvrait aux troupes alliées l'accès des hauts plateaux. Mais il était stipulé qu'en cas de rupture des négociations qui allaient être entamées pour le règlement des indemnités, les alliés reprendraient avant tout acte d'hostilité les positions qu'ils occupaient lors de la signature de la convention.

Avant même que celle-ci fût connue en France, à la nouvelle du débarquement prématuré des Espagnols à Vera-Cruz, l'empereur Napoléon avait ordonné l'envoi de nouveaux régiments. L'importance exagérée que le général Prim cherchait à s'attribuer avait déplu à Paris et à Londres; mais les deux gouvernements devaient tirer des premiers événements des conséquences opposées : tandis que la France n'userait de sa liberté d'action que pour s'engager davantage et sans allié, l'Angleterre affirmerait sa politique d'abstention.

De nouveaux incidents rendaient chaque jour plus difficile le maintien de la triple alliance. Les troupes françaises, amenées par le général de Lorencez, avaient été précédées à Vera-Cruz par le général mexicain Almonte, muni de la recommandation de l'empereur Napoléon. Ancien ambassadeur du Mexique en France, lié au parti conservateur, il personnifiait aux yeux des libéraux la réaction avec l'appui de l'étranger, et la nouvelle de son arrivée, au moment où les plénipotentiaires venaient de reconnaître à la Soledad l'ordre de choses établi, provoqua une vive effervescence, qui se traduisit dans l'attitude du gouvernement mexicain par des mesures vigoureuses édictées contre les fauteurs de l'intervention et les résidents étrangers. L'amiral Jurien de la Gravière protesta hautement; mais ses collègues ne lui prêtaient qu'un appui fort incertain, et il entrevit la rupture comme inévitable.

Cette appréciation fut confirmée par les instructions qu'il reçut en ce moment : l'empereur regrettait que l'amiral eût suivi ses collègues sur le terrain des négociations. Il craignait bien quelque exagération dans les réclamations de M. de Saligny, et lui recommandait de bien séparer l'intérêt français d'avec certains intérêts particuliers qui pouvaient s'y trouver mêlés. Toutefois, on se montrait « plus satisfait de l'attitude décidée qu'avait prise M. de Saligny que de la politique de modération suivie par l'amiral. »

En conséquence, celui-ci rompit toute négociation avec le gouvernement mexicain et provoqua une réunion des commissaires alliés, afin d'établir la situation résultant de leurs dispositions actuelles. (9 avril 1862.)

La protection dont la France couvrait officiellement Almonte et autres émigrés fut l'argument invoqué par les commissaires anglais et espagnol pour se dégager : elle leur paraissait contraire à l'esprit de la convention de Londres comme à leurs propres instructions. Devant le refus nettement exprimé par l'amiral de leur retirer cette protection, la rupture fut formelle; et le général Prim annonça que les Espagnols allaient quitter le Mexique.

La rupture de la triple alliance apportait au gouvernement de Juarez un appui moral inespéré : tandis qu'il exaltait la conduite « prudente et loyale »

Digitized by Google

des envoyés de l'Espagne et de l'Angleterre, il accusait la France d'avoir rendu l'entente impossible et soulevait l'opinion contre elle. En même temps il se préparait énergiquement à la guerre.

Telle était la situation à l'arrivée du général de Lorencez, investi du commandement des troupes : elle différait beaucoup de celle qu'il comptait trouver. Il fallait, au lieu de pénétrer plus avant, évacuer Tehuacam et Cordova, ramener, en exécution de la convention de la Soledad, les troupes au pied des montagnes et y attendre les détachements venus de France. Le général ne subissait qu'avec peine cette obligation; toutefois elle résultait de stipulations signées par les représentants de la France, et ne pouvait être éludée. Mais il se rendait compte des périls qu'allait courir l'armée concentrée dans des localités malsaines, et il attendait avec impatience le moment de prendre l'offensive avec ses forces réunies, quand une communication du commandant des troupes ennemies, inquiétante pour la sécurité de nos malades laissés à Orizaba, vint lui fournir l'occasion qu'il souhaitait. Il prit sur lui de dénoncer les hostilités, et, interrompant son mouvement rétrograde, il se porta sur cette ville qu'il occupa sans résistance.

Au même moment, l'amiral Jurien de la Gravière recevait l'ordre de quitter le Mexique, en laissant la direction des affaires politiques à M. de Saligny plus que jamais en faveur; on rendait donc l'amiral seul responsable de la convention de la Soledad, que blâmait sévèrement le gouvernement impérial. — La nouvelle de la rupture de cette convention ne l'arrêta pas un instant dans la voie périlleuse où ses alliés renonçaient à le suivre : il exprima au contraire cette opinion qu'une politique plus accentuée nous vaudrait les sympathies des Mexicains, et qu'un acte de vigueur suffirait pour faire disparaître Juarez et l'apparence de gouvernement qui l'entourait. Ces appréciations, qui étaient alors celles de nos représentants au Mexique, nous réservaient de lourds mécomptes.

A la fin d'avril 1862, la petite armée française, ayant, après un brillant engagement, forcé le passage des montagnes ou *Cumbres* d'Acultzingo, se présenta devant Puebla, que les Mexicains avaient mise en état de défense. Les ouvrages extérieurs, contre lesquels l'attaque fut dirigée, étaient de massives constructions que notre artillerie de calibre insuffisant ne put entamer sérieusement. L'assaut fut tenté, mais nos colonnes, après de courageux efforts, furent repoussées, et le général de Lorencez dut ordonner la retraite, qui se fit sur Orizaba, lentement et dans le meilleur ordre. Nos pertes étaient sensibles; l'impossibilité de réussir en brusquant une attaque étant démontrée, il fallut, jusqu'à l'arrivée de renforts et de pièces de gros calibre, rester sur la défensive. Les Mexicains furent d'ailleurs tenus en respect par la ferme attitude de nos troupes, dont le moral, loin d'être affaibli, grandit avec le danger et les privations.

En France l'échec reçu devant Puebla eut « un douloureux retentissement; » mais l'honneur du drapeau exigeait de nouveaux sacrifices, de nouveaux efforts, et on décida de porter à 30,000 hommes l'effectif de l'armée. Le général de Lorencez dut remettre le commandement au général Forey.

Les instructions données au nouveau commandant en chef montrent que la politique impériale n'avait perdu aucune de ses illusions : Si l'opinion ne se prononce pas avec plus d'énergie en notre faveur, c'est qu'on n'a su ni en provoquer ni en encourager les manifestations..:.. On devra marcher sur Mexico, y réunir une assemblée, et si le principe d'un établissement monarchique doit sortir de ses résolutions, on désignera à ses suffrages l'archiduc Maximilien. Par là notre influence en Amérique grandira de tout ce que perdra l'influence des États-Unis.

Digitized by Google

« Le nouveau souverain, » on le reconnaît, « ne pourra se soutenir » que par nous. La France est donc condamnée à l'intervention à perpétuité, sous peine de voir s'écrouler l'œuvre! Sur cette simple condition reposait tout un programme de politique extérieure! Mais cette perspective n'arrêtait pas nos hommes d'État.

Le général Forey adressa donc aux Mexicains une proclamation dans laquelle il faisait entrevoir l'âge d'or de la régénération, « à l'ombre du drapeau français, » en regard du triste état du pays présenté sous les plus sombres couleurs. L'effet en fut médiocre, et les partisans de l'intervention ne se montrèrent pas plus nombreux.

Avant de marcher vers l'ouest, le général Forey s'occupa de dégager ses communications et de les rendre plus sûres; des colonnes mobiles dispersèrent les guérillas ou fractions de troupes régulières qui, en empêchant ou retardant le passage des convois, avaient bloqué pendant de longs mois à Orizaba les troupes du général de Lorencez. Puis l'armée se concentra et investit Puebla; une attaque en règle était reconnue nécessaire (mars 1863). La tranchée fut ouverte devant le fort San Javier, qui tomba en notre pouvoir six jours après. Mais, en cherchant à avancer vers le centre de la place, on se heurta bientôt à des obstacles sérieux; l'ennemi retranché dans des îlots de maisons, ou *cadres*, qui se flanquaient efficacement, pourvu d'une artillerie nombreuse, se défendit énergiquement et avec succès. On dut renoncer à enlever les cadres, et on reporta les attaques sur les ouvrages extérieurs.

Cependant les tentatives de l'armée de secours pour rompre l'investissement avaient échoué, fournissant chaque fois aux troupes françaises, notamment au combat de San Lorenzo, l'occasion de brillants faits d'armes. Le général Ortega, commandant la place de Puebla, ne pouvant continuer la résistance, détruisit ses munitions et ses armes et se rendit à discrétion. On fit 12,000 prisonniers, dont 5,000 environ furent incorporés aux troupes mexicaines alliées. Les officiers s'évadèrent pour la plupart et continuèrent dans les provinces la lutte sous le drapeau libéral. Juarez quitta la capitale et transporta son gouvernement à San Luis Potosi.

La route de Mexico était donc ouverte; le général Forey y fit son entrée le 10 juin, accueilli par des démonstrations enthousiastes. Il exposa immédiatement dans un manifeste les bases, telles que les concevait le gouvernement français, du nouveau régime auquel Juarez paraissait céder la place. Ces bases étaient assez larges pour être acceptées de tous les partis : malheureusement plusieurs mesures importantes, prises à Puebla même, avaient un caractère de réaction mieux fait pour diviser les esprits que pour les rallier à l'intervention. Elles furent blâmées à Paris, et, par la suite, révoquées.

On avait donc à créer un gouvernement de toutes pièces. Le légitimer par le vote d'un congrès national n'était pas possible, quand l'autorité de Juarez était reconnue sur presque tout le territoire. On eut recours à une « assemblée de notables » de deux cent cinquante membres, « triés » avec soin par M. de Saligny : cette assemblée avait été formée par une « junte supérieure » qui tirait ses pouvoirs d'un décret du général Forey. Un triumvirat fut chargé du pouvoir exécutif.

Une proposition fut faite à l'assemblée, tendant à établir « la monarchie tempérée et héréditaire » en la personne de l'archiduc Maximilien d'Autriche, qui prendrait le titre d'empereur du Mexique. La proposition fut adoptée, et une députation chargée d'offrir la couronne au nouvel élu.

Les habiles promoteurs de l'empire mexicain pouvaient croire à un succès; cependant, ni le résultat obtenu, ni les moyens mis en œuvre ne furent appréciés comme ils l'espéraient. Et par un de ces revirements familiers au

Digitized by Google

pouvoir personnel, le ministre de France au Mexique, jugé si favorablement jusqu'ici, était désapprouvé et rappelé. Il ne pouvait croire à une disgrâce; cet ordre arrivait au moment où la proclamation de l'empire couronnait l'édifice de ses combinaisons. Il attendit, mais en vain, l'effet de cette importante nouvelle; mécontent du rôle direct « et prépondérant » que M. de Saligny s'était attribué, se sentant compromis par sa faute, le gouvernement lui confirma l'ordre de rentrer.

Le général Forey, élevé après la prise de Puebla à la dignité de maréchal, était aussi rappelé; c'était « la condamnation des mesures politiques prises par le commandant en chef de concert avec M. de Saligny. »

Depuis le début de l'expédition, « aucun des représentants de la France n'avait su remplir les intentions de l'empereur. » Qu'étaient-elles donc, ces intentions si mal comprises? nous les avons vues vaguement définies dans la convention de Londres, s'affirmer dans les lettres ou instructions aux généraux de Lorencez et Forey. Depuis, certaines illusions se sont évanouies; et une lettre de M. Drouyn de Lhuis au général Forey, du 5 juin 1863, au moment où la prise de Puebla était certaine, montre quelles dispositions prudentes se font jour à ce moment dans la politique de l'empereur : « Nous n'aurions pas d'objection à entrer en relations avec un pouvoir nouveau, » même si le pays choisissait « parmi les chefs libéraux et dans les rangs de nos adversaires. » Quand il aura pourvu aux intérêts qui ont en fait motivé l'expédition, « le général devra se conformer au désir sincère du gouvernement de l'empereur de mettre fin aux hostilités. »

Il était trop tard : Maximilien était proclamé sous les auspices de la France; il fallait que la France consolidât l'empire naissant, lui conquît des adhérents, le rendît viable. L'armée française allait être vouée à cette tâche « ingrate. »

Le général Bazaine remplaça à la tête de l'armée le maréchal Forey (octobre 1863). Il avait à Mexico même à lutter contre les difficultés que soulevait l'exécution du programme de réforme qu'il était chargé d'appliquer. Il avait en outre à provoquer dans les principales villes des adhésions à l'empire, condition mise par l'archiduc Maximilien à son acceptation, le vote des notables ne lui paraissant pas une suffisante manifestation de l'opinion. Pour obtenir ce résultat, il fallait commencer par purger les provinces des bandes de partisans qui s'y étaient formées et qui avaient renforcé les débris de l'armée libérale. Après avoir organisé ses postes et assuré ainsi ses communications, le général Bazaine commença ses opérations avec deux colonnes de 7 à 8,000 hommes chacune. L'une d'elles sous ses ordres directs, poussant devant lui, sans cependant pouvoir l'atteindre, le principal rassemblement ennemi que commandait Doblado, le rejetait définitivement dans le nord; l'autre, sous les ordres du général Douay, poursuivait Uraga dans la direction du sud-ouest et le mettait pour longtemps hors d'état de tenir la campagne avec des forces organisées. L'ennemi battu dans toutes les rencontres, abandonnant son artillerie et ses armes, perdit toute cohésion; cependant on ne pouvait espérer d'avoir brisé complétement la résistance, entretenue par les guérillas qui surgissaient en plusieurs points. Néanmoins cette campagne menée avec vigueur par nos troupes, qui déployèrent une activité infatigable, avait eu pour résultat l'occupation de villes importantes, telles que Queretaro, Morelia, Guadalajara, San Luis Potosi, d'où Juarez avait dû s'éloigner. Elle avait permis de recueillir des adhésions à l'empire assez nombreuses pour décider l'archiduc Maximilien.

Sa présence au Mexique était en effet nécessaire, en raison des obstacles que rencontraient les essais d'organisation du pays : on comptait sur son autorité pour donner à cette œuvre une impulsion plus vive. Avant tout, il avait

Digitized by Google

à créer les ressources financières, qui faisaient entièrement défaut au nouvel empire ; il dut s'en occuper avant de partir d'Europe. Mais qui viendrait en aide à ce débiteur convaincu pourtant d'insolvabilité, sinon la France, devenue malgré elle son associée? On fit donc un emprunt par voie de souscription publique (avril 1864); il réussit, grâce à l'appui des receveurs généraux et aussi de banquiers anglais créanciers du Mexique pour de grosses sommes.

On espérait, tout en procurant de l'argent à Maximilien, sauvegarder les intérêts du Trésor français, mais le plus clair de l'opération fut de faire servir l'épargne française au remboursement des créances anglaises. Les rapports futurs de la France avec le nouvel empire furent réglés par la *Convention de Miramar*, aux termes de laquelle les troupes françaises ne devaient être retirées que successivement, de manière à permettre à Maximilien d'organiser les forces nationales. On arrêta les frais de guerre, dus à la France au 1er juillet 1864, au chiffre de .....270 millions!

Les nouveaux souverains, à leur arrivée au Mexique, furent généralement bien accueillis : ils reçurent dans plusieurs occasions des marques d'une sympathie qui put, au début et à ne voir que la surface des choses, leur faire concevoir les plus grandes espérances. Mais quand il fallut aborder la solution des graves questions qui agitaient et divisaient les esprits, il se rencontra des difficultés telles que la force mise au service d'une volonté énergique eût seule pu les briser. L'empereur Maximilien n'avait pas la vigueur de caractère qu'exigeait la situation : animé d'excellentes intentions, sincèrement désireux de fonder un gouvernement avec le concours de tous les honnêtes gens, il ne sut ni rallier le parti libéral, ni conserver l'appui des conservateurs qui avaient fait l'empire. Tout cependant était à faire dans l'administration et les finances : les préfets n'étaient pas obéis, les impôts ne rentraient pas dans les caisses publiques, et il semble qu'il eût fallu soutenir les partisans du nouveau régime, au lieu de les décourager par une politique incertaine, au lieu de chercher une conciliation dont l'heure n'était pas venue. Maximilien paraît s'être fait à cet égard de singulières illusions : sa correspondance intime le montre disposé à se considérer, non comme l'adversaire, mais comme une sorte de continuateur de Juarez. Dans l'œuvre commune de réforme il se réserve le premier rôle, parce que sans doute l'intérêt du Mexique l'exige; mais il invite Juarez à travailler avec lui à régénérer le pays, et à mettre fin au malentendu qui les divise. Enfin, par une étrange inconséquence, tandis qu'il se jetait dans les bras des libéraux, il se plaignait amèrement de voir ses tendances et ses actes désapprouvés et entravés par le parti contre lequel ils étaient dirigés et qui avait le plus à en souffrir.

Cependant l'ex-président répondait mal à ces avances et donnait à ses partisans l'exemple de la ténacité ; une moitié du territoire était à eux, et lui-même persistait à rester au Mexique. Or on voyait dans sa présence un obstacle très-sérieux à la pacification générale, sans laquelle il n'était possible, ni de tirer des douanes maritimes des ressources importantes, ni de diminuer les frais de guerre. Il fallait donc disperser les troupes restées fidèles à Juarez et établir l'autorité impériale dans les districts du nord : on occupa Durango et Matamoros. Au sud, un rassemblement important s'était formé dans les environs d'Oajaca, que Porfirio Diaz occupait en maître : une expédition fut conduite par le commandant en chef, récemment élevé à la dignité de maréchal. La place ne fut prise qu'après un siége régulier qui fit tomber entre ses mains un matériel considérable.

C'est ainsi qu'une nouvelle portion du territoire fut parcourue par nos troupes sans qu'on obtînt cependant de résultats décisifs, par suite de la facilité avec laquelle se reformaient les bandes dispersées ; et déjà sous la pression de l'opi-

Digitized by Google

nion en France, le maréchal avait fait rentrer une brigade d'infanterie. Bien qu'il lui eût abandonné la direction exclusive des opérations, l'empereur Maximilien critiquait certaines mesures : il se plaignait notamment de cette diminution d'effectif, à un moment où il lui semblait nécessaire que les colonnes françaises fussent toujours et partout en mouvement; le maréchal, désireux de ménager les troupes, était opposé à des dissémination périlleuses, dont le détournait encore un motif tiré de la situation extérieure. L'attitude menaçante des Etats-Unis le forçait en effet à envisager l'éventualité d'une guerre avec cette puissance, et, en prévision d'une attaque, il concentra l'armée entre Mexico et le Rio del Norte.

La guerre de la Sécession prenait fin à cette époque (1865); et l'opinion, dans l'Amérique du Nord, s'était prononcée énergiquement contre l'intervention française au Mexique. Le gouvernement de l'Union pouvait modérer l'expression de ces sentiments, mais il ne pouvait pas se dispenser d'en tenir compte; il n'a pas oublié d'ailleurs qu'en établissant une monarchie au Mexique, l'empereur Napoléon avait voulu élever une digue contre les progrès des Etats-Unis; dans cette lutte d'influence, que la France avait engagée, les chances étaient pour eux. Pouvait-on croire qu'ils n'en profiteraient pas?

Maximilien fut longtemps sans voir le danger; même il ne désespérait pas d'obtenir du cabinet de Washington la reconnaissance formelle de l'empire mexicain, en s'aidant des bons offices de la France. C'était là désormais une recommandation insuffisante. Il fut répondu que M. Juarez, président de la république mexicaine, n'ayant pas cessé d'en être le chef légal, les Etats-Unis n'avaient pas de motif pour reconnaître un empereur du Mexique.

Le gouvernement français eut une grande part dans ces amertumes; et l'attitude de notre diplomatie, qui essaie d'être conciliante et qui reste humiliée, contraste péniblement avec la raideur des exigences américaines; au fond, les États-Unis imposent purement et simplement l'évacuation du Mexique; ils repoussent la condition que voudrait y mettre le gouvernement français, la reconnaissance de l'empire mexicain. Et la France, renonçant à choisir son heure, annonce alors officiellement le retrait de son armée. Certes l'empereur Napoléon n'avait désiré prolonger l'occupation que pendant le temps nécessaire; il souhaitait de pouvoir laisser à lui-même, mais debout et capable de vivre, le régime fondé au Mexique. Cependant depuis la convention de Miramar, qui avait posé le principe du rapatriement des troupes françaises, bien des espérances s'étaient évanouies. On n'avait pas pu constituer une armée nationale, et les contingents austro-belges, venus à la suite des nouveaux souverains, ne rendaient pas les services qu'on en avait attendus. Au commencement de 1866, on essaya la création de corps indigènes avec des cadres français; l'organisation en fut entravée bientôt par le manque d'argent.

L'argent, c'était ce qui faisait le plus défaut. Le Trésor français avait avancé des sommes considérables; des agents supérieurs français avaient essayé, mais en vain, de mettre de l'ordre dans les finances mexicaines; ils avaient échoué devant l'inertie et le mauvais vouloir de fonctionnaires subalternes. Pour créer de nouvelles ressources, on eut recours à l'émission d'un emprunt par souscription publique sur la place de Paris. Cette tentative ne pouvait réussir que si l'on dissipait les préventions de l'opinion. M. Corta, député au Corps législatif, envoyé au Mexique sans doute pour voir les choses de près, en revint à propos pour décider les souscripteurs : il fit à la tribune un tableau « merveilleux » des richesses du Mexique, de l'avenir que lui réservait « le gouvernement sage et populaire de l'empereur Maximilien. » Ce langage fut confirmé par les déclarations du ministre d'État, qui montra la France vouée au succès de son œuvre et résolue à la mener à bien. L'emprunt fut couvert

Digitized by Google

« avec un engouement indescriptible. » Et cependant, ce gouvernement qui faisait en faveur de l'empire mexicain un si chaleureux plaidoyer, si encourageant pour l'avenir, connaissait la détresse à laquelle il était réduit!

Sur les 170 millions que produisit l'emprunt, le Trésor mexicain en reçut à peine cinquante : aussi nous le voyons, dès le commencement de 1866, faire au maréchal Bazaine de nouvelles demandes d'argent. Le maréchal ne pouvait plus y répondre; les instructions venues de Paris le lui interdisaient formellement. Elles lui prescrivaient aussi, en vue d'une évacuation successive, de concentrer les troupes et de renoncer à l'occupation des points extrêmes; enfin, par une note en date du 31 mai 1866, le gouvernement français signifiait sa résolution bien arrêtée de retirer son appui, le Mexique étant incapable de remplir ses engagements.

On désirait l'abdication de Maximilien : il le comprit, mais il voulut tenter une démarche personnelle auprès de l'empereur Napoléon. L'impératrice Charlotte partit pour Paris dans le but de faire revenir sur ses décisions celui de qui on attendait encore aide et protection : la malheureuse princesse ne put rien obtenir.

Ainsi l'évolution de la politique française était complète ; les troupes, continuant leur mouvement de retraite, étaient suivies de près par les Juaristes, dont l'armée impériale ne pouvait arrêter les progrès, et cette réaction fut le plus souvent marquée par des violences commises sur les personnes qui avaient adhéré à l'empire. Les premiers détachements français allaient s'embarquer, quand une dépêche vint suspendre leur départ : le général Castelnau, aide de camp de l'empereur Napoléon, arrivait au Mexique, muni des pouvoirs les plus étendus. On avait craint à Paris que, dans l'état des choses, le maréchal ne suffît pas à empêcher des résolutions extrêmes, où le prestige de nos armes pouvait être gravement compromis. Les relations du maréchal avec l'empereur Maximilien étaient en effet devenues très-difficiles; l'empereur accusait le maréchal d'avoir ruiné la cause impérialiste par son inertie, son mauvais vouloir, par le défaut de suite et d'unité dans l'action militaire. Bien qu'à Paris on n'admît par toutes ces imputations, le général Castelnau avait mission d'empêcher une crise possible, et d'obtenir l'abdication de Maximilien.

Celui-ci parut d'abord en reconnaître la nécessité. Malade, découragé par les tristes nouvelles qu'il recevait de l'impératrice, il quitta sa capitale, se dirigeant sur Vera-Cruz; on pensa qu'il était décidé à s'embarquer, et nos représentants à Mexico se mirent en mesure de régler au mieux des intérêts français cette succession qui allait s'ouvrir. Le parti libéral modéré paraissant offrir le plus de garanties, on s'adressa au général Ortega, que la constitution désignait comme président intérimaire à l'expiration des pouvoirs de Juarez. Mais les États-Unis s'opposant nettement à cette candidature, on dut y renoncer. Au surplus, l'empereur Maximilien vint lui-même rendre inutiles ces préoccupations : à Orizaba, où il s'était arrêté, un revirement s'était fait dans son esprit sous l'influence alors prépondérante de certains personnages du parti conservateur, très-compromis ou très-exaltés; peut-être aussi de conseils venus d'Europe, dictés par un souci tardif de sa gloire. Il annonça la convocation d'un congrès national pour lui demander un suprême effort, et lui remettre le pouvoir, si l'impossibilité de gouverner lui était démontrée. En conséquence, il déclara au général Castelnau que, de l'avis de ses conseillers, jugeant les ressources de l'État suffisantes, il restait au Mexique. En présence de cette résolution, le général Castelnau et le maréchal Bazaine n'avaient qu'à se retirer; les ordres furent donnés pour l'embarquement des troupes, qui fut terminé en mars 1867; eux-mêmes quittèrent le Mexique, non sans de graves inquiétudes sur le sort de l'empereur.

Digitized by Google

Les événements devaient promptement les justifier : Maximilien s'était porté au-devant de l'armée libérale, espérant l'arrêter devant Queretaro : la trahison d'un des siens ouvrit les portes de la place. Au moment d'être livré à ses ennemis, il refusa de s'échapper, voulant partager le sort de ceux qui lui étaient restés fidèles. Traduit devant une cour martiale et considéré comme rebelle, il fut condamné à mort et fusillé (juin 1867).

Le gouvernement de Juarez fut rétabli, et son autorité reconnue sur tout le territoire.

C'était donc là que devaient aboutir les efforts dépensés, le sang répandu ! Sans doute il serait injuste et immoral de mesurer à ses seuls résultats le mérite d'une conception humaine; mais l'histoire jugera sévèrement une entreprise où tous les principes d'une saine politique ont été violés. Commencée sous un prétexte plausible, mais qui déguisait un but inavouable, poursuivie à l'aide du mensonge érigé en système, terminée misérablement par l'abandon de ceux mêmes qu'elle avait compromis, elle a mérité d'être appelée une aventure : nous croyons que le nom lui restera.

Telle est dans ses phases principales l'œuvre importante dont cette analyse ne donnera qu'une idée très-imparfaite; l'auteur a porté sur les questions religieuses et sur le clergé mexicain des appréciations que nous ne partageons pas. Ainsi il accuse le haut clergé mexicain de n'avoir pas aidé, d'avoir combattu au contraire le régime impérial. Nous ne saurions nous associer à ce jugement; sans prétendre contester l'exactitude des faits avancés, il semble qu'on n'est pas fondé à reprocher au clergé mexicain de s'être tourné contre le gouvernement qu'il avait appelé. Ce gouvernement ne répondant pas à ses vues, il n'avait pas à le soutenir. Toute concession de Maximilien au parti dit libéral contenait une atteinte aux priviléges, et dans une certaine mesure, aux droits de l'Église ; pouvait-on lui demander d'y souscrire ?

Ces réserves faites, nous nous plaisons à reconnaître l'esprit judicieux dans lequel l'ouvrage est conçu et qui a présidé à l'exposition ou à la discussion des documents, la modération qui n'exclut pas la sincérité des appréciations, le vif sentiment de patriotisme qui traverse et anime un récit très-littéraire dans la forme. Ces qualités, s'ajoutant à l'intérêt du sujet, recommanderont au public sérieux le livre de M. Niox.

Alexandre MARCEL.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MOIS

30 septembre 1874.

Le mois de septembre est tout plein d'anniversaires douloureux ou criminels : on dirait qu'une puissance mystérieuse, ennemie implacable de la France, a choisi ce mois pour manifester au monde l'accomplissement de ses desseins, et qu'elle en a fait comme le rendez-vous de nos hontes ou de nos malheurs. C'est le 2, le 3 et le 4 septembre 1792 qu'ont lieu ces massacres abominables qui ont mis dans une lumière si effrayante la férocité et la lâcheté des partis révolutionnaires. C'est le 2 septembre 1870 qu'est livrée et perdue la bataille de Sedan, où l'auteur de tant de désastres n'a pas même su mourir ! C'est le 21 septembre 1792 que l'on proclame pour la première fois, dans le crime et dans la peur, la république. Elle devait garder la marque indélébile de cette honteuse origine, et nous l'avons retrouvée, en effet, dans l'insurrection de 1848 et dans la commune de 1871, fidèle à ses instincts natifs. On dirait vraiment que la république, en France, ne peut être autre chose qu'une forme de nos malheurs : après Sedan, elle trouve l'heure propice, et le 4 septembre 1870 elle vient en aide aux Prussiens, en ajoutant au poids de nos désastres le désordre politique, et en augmentant notre désorganisation militaire.

Enfin le 20 septembre, en Italie, au moment où Paris venait d'être investi, le roi Victor-Emmanuel, profitant de nos défaites pour violer la convention du 15 septembre et la parole donnée à la France, achevait par la prise de Rome la spoliation sacrilége des États de l'Église. Pour qu'aucune lâcheté ne manquât à ce suprême attentat, M. Sénard, aujourd'hui candidat en Seine-et-Oise, alors ambassadeur de la

Digitized by Google

nouvelle république, félicitait publiquement Victor-Emmanuel d'avoir profité de l'invasion de la France pour manquer à la foi jurée.

Tels sont les souvenirs que nous apporte le mois de septembre : ils sont tous malheureux. Aucun de ces anniversaires n'excite l'espérance ou la fierté : ils ont tous quelque chose d'accablant ou de honteux, et ce sont moins des blessures que des stigmates. Quelle âme ont donc ceux qui trouvent un sujet de réjouissances parmi ces dates funèbres, et qui peuvent célébrer, comme un jour de fête, des jours qui ne rappellent que les hontes ou les malheurs de la patrie?

La presse républicaine a laissé à peu près dans l'oubli, cette année, l'anniversaire du 21 septembre 1792, cela fait partie du programme de modération qu'elle suit en ce moment, mais elle a voulu célébrer l'anniversaire du 4 septembre. Le *Siècle* a chômé ce jour-là. Le pays est resté heureusement étranger à ces tristes joies, et, sauf quelques désordres assez graves, mais isolés, à Mèze, près de Montpellier, et à Périgueux, le 4 septembre s'est passé fort tranquillement. Les effusions lyriques de la presse radicale avaient cet air de commande, ces ardeurs glacées qui se remarquent dans le jeu des acteurs en face d'une salle vide. C'est qu'en effet la France est en ce moment d'humeur peu gaie; le présent ne la satisfait pas, et l'avenir la tourmente; elle n'est point disposée, quelles que soient d'ailleurs les opinions, à fêter des anniversaires où elle retrouve l'origine de malheurs qui ne sont point finis.

Le mois n'a pas été sans intérêt politique, mais il a été d'un intérêt assez maussade. La commission de permanence a tenu régulièrement ses réunions de quinzaine; deux ont eu lieu le 3 et le 17. Les séances ont été assez vives, grâce à l'humeur agressive et questionneuse des députés de la gauche; mais en somme il n'en est point sorti de résolutions importantes. Il faut noter cependant deux incidents. A l'occasion de paroles peu mesurées qu'aurait prononcées en public le comte Albert de Mun, le vaillant fondateur des cercles catholiques, la gauche a demandé au général de Chabaud-Latour de sévir. On a remarqué que l'honorable ministre, tout en promettant de faire faire une enquête sur les paroles incriminées, a très-hardiment défendu M. de Mun, et a loué en termes excellents la belle œuvre à laquelle il s'est consacré. Le second incident a eu lieu dans la séance du 17, au sujet d'une interdiction d'exposer et de mettre en vente le portrait du comte de Chambord surmonté des armes de la maison de France. MM. de la Rochefoucauld et de Labouillerie ont vivement protesté contre cette mesure injustifiable. Le ministre de l'intérieur n'a point essayé de la

Digitized by Google

justifier, il a franchement avoué l'ennui et l'embarras que lui causent ces sortes d'affaires; aussi a-t-il accepté d'avance et avec un empressement marqué l'interpellation que M. de la Rochefoucauld lui a promise. Cet incident a révélé de nouveau les courants contraires qui circulent dans nos administrations publiques. Voilà, par exemple, une mesure que le ministre n'avait ni connue ni ordonnée. Elle n'était point le résultat d'un système général arrêté par lui. Mais comme on avait, il y a quelques mois, à la suite de plaintes portées jusqu'à la tribune, interdit, en vertu de la loi de déchéance, l'exposition et la circulation des portraits du prince impérial avec les attributs de la souveraineté, des agents secondaires ou tertiaires ont jugé à propos d'appliquer aux portraits du comte de Chambord la même interdiction.

C'est un des mille petits faits qui chaque jour révèlent le mal secret du gouvernement actuel : il n'est qu'imparfaitement servi et obéi (quand il n'est pas desservi), parce que l'on ne croit pas à sa durée et à sa force. Du haut en bas de la hiérarchie des fonctionnaires, on songe beaucoup au gouvernement futur, et l'on oublie parfois le gouvernement présent. Les évasions de Rochefort et de Bazaine ont montré quelque chose de cette faiblesse difficilement curable. Mais la politique quotidienne en révélerait bien d'autres, si l'on connaissait mieux la vie intérieure du gouvernement et les courants occultes qui traversent ou paralysent sa volonté et son action, ou si seulement on pouvait publier tout ce que l'on sait.

Les voyages du maréchal de Mac-Mahon en Bretagne et dans le Nord ont eu évidemment pour but de fortifier par une sorte de traitement moral et hygiénique cette faiblesse constitutionnelle de notre gouvernement. Le maréchal-président a rencontré partout des témoignages nombreux et incontestables des sympathies et du respect que sa personne inspire. Des discours nombreux lui ont été adressés par les divers représentants des autorités administratives et sociales. Tout le monde a été frappé du langage tenu par les évêques, et notamment par le vénérable cardinal de Cambrai. On a remarqué avec quel ensemble les évêques rappelaient la mission d'ordre et de paix confiée au maréchal par la loi du 20 novembre, et avec quelle confiance ils attendaient de lui un gouvernement chrétien.

Ces voyages du maréchal ont réveillé dans la presse la discussion hélas! sans issue de la forme du gouvernement. Tandis que les évêques, avec l'autorité de leur caractère, rappelaient dans un langage très-respectueux, mais très-ferme et très-élevé, le devoir d'un chef d'État, au point de vue religieux et moral, les discours tenus par les

Digitized by Google

autorités administratives, par les représentants du commerce et de l'industrie, insistaient avec une invariable constance sur la nécessité de consolider les pouvoirs actuels du maréchal par le vote des lois constitutionnelles. Ainsi cette question délicate et scabreuse de l'organisation du septennat s'est trouvée portée devant l'opinion, et, sans exagérer l'importance des vœux exprimés à ce sujet, il est impossible de ne pas en tenir compte et de ne point admettre, parmi les motifs de détermination qui pourront entraîner les votes de l'Assemblée nationale, ces voix plus ou moins autorisées, plus ou moins exactes mais unanimes, qui ont demandé les lois constitutionnelles.

Le vote des lois constitutionnelles est en effet la pierre d'achoppement à laquelle va sans doute se heurter l'Assemblée dès la rentrée. La question est, disons-nous, délicate et scabreuse, mais elle n'était point telle à l'origine. N'est-il pas profondément déplorable que la loi du 20 novembre, faite en commun par tous les royalistes, alors très-unis, et combattue avec le plus grand acharnement par les républicains de tous degrés et de toutes nuances, ne puisse plus aujourd'hui être achevée par ses auteurs? qu'elle soit au contraire en train de se voir adoptée et reprise par ses mortels adversaires! Quel théâtre changeant que la politique! et comme la passion y retourne vite les gens et les choses! A l'heure présente, les légitimistes ont une peur terrible des lois constitutionnelles; ils craignent (et l'on ne saurait dire qu'ils aient tort), ils craignent en les votant d'être les dupes d'une politique insidieuse et de fermer eux-mêmes la porte à la royauté. Quand on leur rapelle les engagements clairs et précis qu'ils ont pris le 20 novembre, ils rappellent des engagements moins clairs peut-être et moins précis, ou plutôt moins publics, mais aussi certains que les leurs et que l'on a déchirés. « Le contrat est rompu, disent-ils, et non point par nous : nous ne pouvons pas être seuls liés quand d'autres se dégagent : tenez vos promesses, nous tiendrons les nôtres. » Ce langage a du vrai, il nous donne la raison des divisions qui nous affligent. Mais il ne faut pas se contenter d'avoir trouvé la cause d'un mal, il faut en chercher le remède; bien qu'il soit très-difficile d'espérer une réconciliation des groupes royalistes si profondément divisés aujourd'hui, toutefois l'union des forces et la concorde des esprits sont, pour la France et la royauté, d'une telle nécessité, que l'on doit jusqu'au bout la demander à cor et à cris et l'espérer contre toute espérance. L'histoire de cette fatale division montre d'ailleurs que, s'il y a eu des causes réelles, il y a eu aussi beaucoup de malentendus et d'erreurs. La fièvre de récriminations qui a saisi le parti

Digitized by Google

royaliste après la lettre du 27 octobre; le ressentiment et la déception de ceux qui s'étaient, disent-ils, compromis pour la royauté, toutes ces émotions violentes se heurtant l'une l'autre, en face d'un si grand naufrage, ont été la source première des arrière-pensées et des blessures que les maladresses subalternes de l'esprit de parti ont envenimées comme à plaisir. Ensuite sont venus des actes qui ont fourni de justes griefs et créé ces courants, ces déchaînements de l'opinion, auxquels il est si difficile de résister. Parmi ces actes il faut compter comme une faute capitale la sortie du ministère de MM. de la Bouillerie et Ernoul. Cette faute est imputable à M. de Broglie, alors chef du cabinet, et à M. Decazes, dont l'influence triompha en cette occasion. Là est le point de départ politique de la division dont nous souffrons tous aujourd'hui, là l'origine précise des malentendus et des hostilités qui depuis n'ont cessé de grandir. La sortie de M. de la Bouillerie et de M. Ernoul devait en effet mettre en vive défiance les royalistes de l'extrême droite; elle semblait leur faire porter tout le poids de la déconvenue royaliste et les écarter comme les seuls auteurs des projets de restauration monarchique, tandis que tout le ministère y avait prêté les mains, et devait, pour cette raison seule, rester composé après la loi du 20 novembre, exactement comme il l'était avant. Enfin la loi du 20 novembre, œuvre de l'extrême droite tout autant que du centre droit, avait besoin, pour être complétée et achevée dans l'esprit qui l'avait inspirée, de la présence au pouvoir de tous ses auteurs. C'est donc la faute grave, la faute capitale commise en cette circonstance par M. de Broglie qui a commencé à rompre l'union des royalistes et qui a fini par amener la chute même du ministère de Broglie. L'extrême droite, qui à son tour a pris la responsabilité de cette revanche intempestive, a cru se justifier en alléguant ses griefs et ses craintes, oubliant que la politique n'est pas une affaire de sentiment. Au reste, le ministère qui s'est élevé sur les ruines du ministère de M. de Broglie lui fait payer cher la victoire du 16 mai.

Ce qui frappe le plus dans nos affaires politiques, c'est l'absence de caractère et d'énergie chez les honnêtes gens. Dans le parlement comme dans la rue, on aime à crier, on ne sait plus agir; si l'extrême droite (elle avait avec elle alors une grande partie de la droite modérée) avait carrément déclaré que le maintien de M. de la Bouillerie et de M. Ernoul était la condition *sine qua non* de son concours, elle eût empêché de grandes fautes, et s'en fût épargné à soi-même. Elle a été froissée, mécontente, mais elle a cédé : la politique insidieuse qui venait de triompher a pu espérer de nouveaux triomphes et préparer de nouveaux

Digitized by Google

piéges. Ainsi s'enchaînent les choses. La droite est parvenue à faire tomber M. de Broglie, mais elle est tombée avec lui. Il est probable que ce double résultat n'a point affligé M. Decazes.

Dans ces faits sommairement rappelés, il y a, ce semble, d'utiles leçons; mais il en sort, à notre avis, une sorte de lumière plus utile que des leçons de tactique; c'est la démonstration qu'une entente nouvelle serait encore possible entre toutes les fractions de la droite, et cela sur le terrain même du septennat. Si la droite refuse purement et simplement les lois constitutionnelles, elle soulève contre elle l'opinion publique, et nous mène forcément à la dissolution, extrémité redoutable où se trouveraient les plus écrasantes responsabilités. Au lieu de ces résolutions violentes que conseille seul l'esprit de parti aveuglé par la passion, pourquoi la droite ne négocierait-elle pas avec le centre droit et avec le maréchal? Pourquoi ne lui offrirait-elle pas son concours pour travailler aux lois constitutionnelles, conformément à la lettre et à l'esprit de la loi du 20 novembre? Cette œuvre inachevée, interrompue, retardée par tous les incidents que nous avons rappelés, pourrait être reprise en commun. La France y trouverait la sécurité qu'elle demande, même dans un gouvernement provisoire; et les institutions complémentaires, votées par tous les royalistes, qui sont encore la majorité dans l'Assemblée, ne pourraient gêner en rien la liberté des sentiments et des espérances légitimistes. Plus les légitimistes auraient pris de part à la confection de ces lois, plus seraient grands leur influence, leurs garanties et leurs droits. Ainsi le septennat, respecté par ses auteurs, resterait ce qu'il a toujours dû être, le boulevard des honnêtes gens et du pays pendant une crise inachevée, et le précurseur fidèle de la royauté héréditaire et nationale.

Nous savons que cette politique paraîtra naïve et nos espérances chimériques. Elle est pourtant possible, et réellement praticable, sinon *pratique*. Ce qui se passe sous nos yeux, les progrès silencieux des bonapartistes qui de toutes parts nous sont signalés, les progrès plus bruyants du radicalisme sont pourtant des raisons qui prêchent l'union des royalistes avec une force et une éloquence singulières. Assurément si de tels faits ne persuadent point, si d'un côté comme de l'autre ils ne font pas oublier les griefs et les rancunes, ni mettre de côté toute mauvaise et toute arrière-pensée, que peuvent les raisons et les raisonnements qui essayent de montrer les erreurs de conduite, dans le passé, pour éclairer les devoirs de l'heure présente? Il est en effet puéril d'espérer, et l'on arrive à penser que l'expérience, qui corrige quelquefois les individus, est sans profit pour les partis.

Digitized by Google

L'élection de Maine-et-Loire, où après deux tours de scrutin le candidat républicain a fini par triompher, nous a montré dans toute leur âpreté les dissentiments des royalistes. Les légitimistes se sont abstenus, prenant ainsi le parti toujours mauvais de l'inaction, s'ils avaient eu un candidat, ils auraient pu intervenir au second tour et, avec les voix dont ils disposent, obtenir quelques garanties, mais ils ont préféré s'abstenir. Le parti bonapartiste a au contraire manœuvré très-habilement; son candidat, battu au premier tour et venant le troisième avec 25,000 voix, s'est retiré devant la candidature septennaliste, en conseillant à ses électeurs de voter pour M. Bruas. Les bonapartistes ont ainsi pris avec ostentation le rôle de parti conservateur, et cette conduite, en dépit du triomphe de M. Maillé, leur assure peut-être la plus réelle victoire de la campagne électorale de Maine-et-Loire.

Quatre nouvelles élections partielles auront lieu le 18 octobre prochain; d'autres doivent suivre en novembre et en décembre, pour pourvoir les huit ou neuf siéges vacants dans l'Assemblée nationale. Mais, en attendant, un grand et vif intérêt s'attache aux élections qui auront lieu le 4 octobre prochain pour le renouvellement de la moitié des conseils généraux. Ces élections qui sont réparties dans toute la France, auront nécessairement, grâce aux circonstances, un caractère politique. Elles se font au scrutin individuel, par canton, et d'après la nouvelle liste électorale. Dans ces conditions, on pourra juger de l'esprit du pays au sujet des questions pendantes, et de la mesure dans laquelle l'élection locale, qui devrait être la plus éclairée, est en état de résister à l'esprit révolutionnaire : nous allons avoir là pour toute une moitié de la France, une sorte de répétition des élections parlementaires générales, pleine à la fois d'enseignements et de conséquences.

Si la politique intérieure a été, en somme pendant le mois, plus riche de pronostics que de faits, la politique extérieure a été plus féconde. La principale question, la reconnaissance du gouvernement du maréchal Serrano, a été enregistrée parmi les faits accomplis, et la France a dû subir l'humiliation de reconnaître le gouvernement le plus dépourvu de titre régulier qui fut jamais. La critique de ce fait, poussée jusqu'aux plus vives personnalités, a amené la suspension de l'*Univers*. Les efforts que font les journaux officieux pour persuader à l'opinion publique que notre ministère n'a agi que sous la pression impérieuse d'un patriotique devoir, ne persuadent pas tout le monde. Les exigences tracassières et hautaines de la Prusse sont malheureusement

Digitized by Google

certaines; il n'est pas douteux que la Prusse ne poursuive en Espagne quelque secret dessein et n'y prépare quelque machination contre la France que nous n'avons pas encore la force de déjouer ou de contrecarrer; mais on dit aussi que M. Decazes devait se moins presser, qu'il pouvait attendre la réponse de la Russie, et que le refus de cette puissance lui eût permis de résister à l'invitation de la Prusse, si ses sympathies personnelles pour le prince Alphonse ne l'avaient trop facilement décidé à prendre parti contre don Carlos.

Si quelque chose pouvait nous consoler de la politique extérieure que la force et des influences déplorables nous imposent, ce serait précisément la vigueur croissante de la cause carliste, tandis que les forces républicaines achèvent, en dépit de quelques efforts, de se désorganiser. L'armée carliste grandit en nombre et en ressources, son armement se perfectionne et se complète : bientôt elle se trouvera supérieure à l'armée libérale. La lecture des journaux étrangers, et particulièrement des journaux anglais, ne laisse à cet égard aucun doute.

Ce n'est point que la Prusse néglige le protectorat qu'elle inflige à l'Espagne et que le parti républicain accepte avec une si honteuse complaisance. Elle redoute évidemment le triomphe de la cause carliste et l'on peut croire qu'elle ne néglige pas les moyens occultes de l'empêcher. Qui sait si un succès éclatant et décisif de don Carlos ne la déciderait pas à intervenir ouvertement? on peut aujourd'hui tout attendre de M. de Bismark, les entreprises les plus audacieuses et même les fautes qui perdent les empires.

Rien ne le montre mieux que le réveil de la question danoise. Il paraît avéré que M. de Bismark caresse depuis longtemps la pensée d'incorporer à l'Allemagne ce noble petit peuple danois que la France et l'Angleterre ont abandonné avec une si coupable imprévoyance en 1864. M. de Bismark ne songe point, dit-on, à la conquête violente du Danemark. Il en voudrait faire une province de l'Empire, qui garderait juste l'indépendance dont jouissent les royaumes de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière. Mais quel que soit le caractère de cette annexion projetée, sa seule pensée a inquiété tout de suite, et à bon droit, l'Angleterre et la Russie : il ne faut ni exagérer ni devancer les événements, mais il semble qu'il y a de ce côté des nuages qui couvent la tempête. La Russie, si étroits que soient encore les liens qui l'unissent à la Prusse, ne se laissera certainement pas claquemurer au fond de la Baltique, et dans le cas où M. de Bismark poursuivrait un tel dessein, l'Angleterre aussi aurait un mot à dire.

Nous avons rappelé, en commençant cette chronique, les tristes

Digitized by Google

anniversaires qui encombrent le mois de septembre. Une nouvelle date à la fois douloureuse et humiliante vient, dit-on, de l'enrichir. Le vaisseau que la France tenait depuis quelques années à la disposition du saint-père, dans les eaux de Civitta-Vecchia, l'*Orénoque* dont il a été tant de fois question, aurait déja reçu l'ordre de rappel. Ce dernier vestige du protectorat filial que la France exerce depuis tant de siècles à l'égard du Saint-Siége, ce débris impuissant de notre dévouement et de notre grandeur a offusqué la politique qui poursuit l'Église. La France cède encore, elle abaisse son pavillon et abandonne dans sa détresse et dans sa prison du Vatican le saint et l'inébranlable Pie IX! De toutes les humiliations que nous ont infligées depuis nos défaites la force injurieuse de nos vainqueurs et l'ingratitude sacrilége de l'Italie, aucune ne sera plus amère pour les cœurs catholiques et pour tout bon Français. Mais cette fois, est-ce bien encore la défaite qui nous vaut cette humiliation intolérable? N'avons-nous point le droit de croire qu'une politique sans principes et sans énergie se fait, par l'attrait de quelques affinités secrètes, la complice des ennemis de l'Église? N'est-ce point déjà trop qu'un tel doute soit possible? l'honneur de la France commande qu'on l'éclaircisse.

F. Levé.

Digitized by Google

BULLETIN UNIVERSEL
DE BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. *Le Dogme chrétien et la pluralité des mondes habités*, par l'abbé L.-M. Pioger. *L'Homme*, par Auguste Riche, prêtre de Saint-Sulpice. — *La Famille*, par le même. — *Les Harmonies du culte de la très-sainte Vierge et la virginité*, par le même. — *Histoire de la Restauration* (1814-1830), par Henri de l'Epinois. — *Isabelle de France* et la cour de S. Louis, par Mme de la Richardays. — *Histoire de Robert Bruce*, par Aimé Sauquet.— *Traité du système métrique*, par A. Gautier. — *Manuel du Pèlerin du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial*, par un missionnaire. — *Le Prince de Joinville pendant la campagne de France*, par Auguste Boucher. — *Imitation de sainte Monique.*— *Souvenirs des Retraites d'ordination*, par l'abbé Henri Perreyve. — *Méditations sur l'Évangile du dimanche*, par M. l'abbé A. Arnaud. — *Office du Sacré-Cœur de Jésus.* — *Le Cantique paroissial.* — *Histoire d'un jeune homme*, par Jean Grange. — *Le Droit des catholiques de se défendre*, ou la guerre d'après la morale chrétienne, par le chanoine J. Torrès Asensio.

LE DOGME CHRÉTIEN ET LA PLURALITÉ DES MONDES HABITÉS, par M. l'abbé L. M. PIOGER (du clergé de Paris). Un vol. in-12, x-488 p. Paris, Didier et Cie.

Lorsqu'il s'agit de certaines questions scientifiques considérées au point de vue chrétien, les catholiques se trouvent souvent en présence d'adversaires qui, partis de points tout opposés, concluent cependant de la même façon.

Les uns, les libres-penseurs, n'admettent pas que la religion puisse intervenir dans ce qu'ils nomment aussi pompeusement que faussement « la science pure, » et, sous prétexte qu'elle est l'ennemie née de tout progrès, interdisent à l'Église les discussions scientifiques.

Les autres, âmes pieuses, mais scrupuleuses à l'excès, ne voient pas sans un certain effroi les catholiques entrer sur le terrain de la science : il leur paraît qu'il y a là des faits qui ne concordent pas avec les dogmes de la religion révélée; que reconnaître les faits, c'est aller contre les dogmes et, partant, ils conseillent et pratiquent l'abstention.

C'est avec l'intention de répondre aux uns comme aux autres que M. l'abbé Pioger a entrepris son travail sur la pluralité des mondes habités, et si les limites de cet article ne nous permettent pas non-seulement d'examiner ses opinions, mais même d'exposer ses théories, nous devons dire cependant que ce livre nous paraît de nature à intéresser tout le monde. Il est bien conçu, clairement écrit, tout à fait au niveau des derniers travaux astronomiques, et en même temps qu'il prouve une fois de plus aux libres-penseurs que l'Église ne craint pas d'aborder les plus ardus problèmes de la science, il démontre fort bien qu'on peut être très-bon catholique tout en croyant à la doctrine de la pluralité des mondes. D'ailleurs, M. l'abbé Pioger prend le soin de déclarer tout d'abord que, s'il se trouve dans son livre quelque proposition contraire aux décisions de l'Église, il la réprouve et la condamne du fond du cœur. F. de L.

L'HOMME, par Auguste RICHE, prêtre de Saint-Sulpice. Paris, Adrien Le Clere, 1874. In-18 de x-69 pages.

LA FAMILLE, par le même. In-18 de 70 pages.

LES HARMONIES DU CULTE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE ET LA VIRGINITÉ, par le même. In-18 de IV-102 pages.

M. l'abbé Riche a parfaitement compris un des besoins ou des goûts de notre temps, qui est de lire et de lire beaucoup, mais seulement des œuvres de courte haleine. Il a eu la pensée de publier en petites brochures quelques-uns des chapitres de son grand ouvrage sur *le Catholicisme considéré dans ses rapports avec la société*. Les trois

Digitized by Google

brochures que nous commençons sont le début de cette publication : ce sont des études, qui peuvent être complétement séparées l'une de l'autre, sur la famille, l'homme et la Vierge. D'autres sont annoncées sur le dogme, l'Église, l'État, les ordres religieux, etc. Le plan de M. l'abbé Riche est très-simple et très-clair. Il étudie l'homme et la famille avant et après le christianisme, et montre ce qu'ils seraient sans le christianisme. Il recherche les différentes harmonies intellectuelles, morales, physiques et sociales du culte de la sainte Vierge et fait voir que toutes ces harmonies seraient détruites par la négation de la divinité du Christ. Tous les esprits saisiront facilement ce système d'apologétique.

HISTOIRE DE LA RESTAURATION (1814-1830) par HENRI DE L'EPINOIS. 1 vol. in-12 de 302 pages. Prix : 2 fr. 50.

Le résumé complet que l'auteur nous offre des travaux importants de ces dernières années est fait pour répondre au désir du public, qui veut d'abord être exactement renseigné. Les documents originaux y sont d'ailleurs étudiés et rappelés fréquemment, de telle sorte que le lecteur puisse, avec la connaissance des faits, acquérir celle des causes, se rendre compte des situations, se faire une juste opinion des hommes. L'auteur, en un mot, sincèrement catholique et monarchique, mais toujours modéré, a su demeurer fidèle à son programme : « Je voudrais éclairer des intelligences et aussi rapprocher des cœurs.

ISABELLE DE FRANCE ET LA COUR DE SAINT LOUIS, par Mme de LA RICHARDAYS. 1 vol. in-12 de 290 pages. Prix : 3 fr. 50

La Cour de saint Louis! quel beau titre en effet et quel sujet de tableau pour un peintre et pour un écrivain! L'auteur a presque été l'un et l'autre, et s'il n'a pas atteint le but, il a su du moins décrire avec talent, reproduire avec vérité, dans son vrai jour et sa couleur, cette époque radieuse de notre histoire; car, auprès du saint roi, sa digne sœur Isabelle de France est comme une douce figure autour de laquelle gravitent et se groupent hommes et choses, faits et mœurs du temps : paysans, vassaux, trouvères, prédicateurs, étudiants, clercs, etc. Livre bien fait, récit plein de charme, écrit sans prétention, mais aussi sans erreurs, et que liront avec profit même les jeunes personnes.

HISTOIRE DE ROBERT BRUCE, par AIMÉ SAUQUET. 1 vol. in-8° de 192 pages. Prix : 1 fr 50.

Livre intéressant, instructif, dont le seul défaut est de manquer d'unité dans sa composition, la première partie offrant un tableau brillant, complet en soi, tandis que la seconde ne contient qu'une pâle esquisse. En d'autres termes, après un long récit des glorieux combats et des aventures étranges de Robert Bruce, vient un abrégé de l'histoire d'Écosse depuis le règne de Robert II jusqu'à celui de Jacques II, dans lequel les plus grands événements, les plus grands noms ou les plus populaires, comme celui de Marie Stuart, sont mentionnés à peine.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Sauquet, par l'agrément du style non moins que par cette sorte d'attrait qui s'attache à la figure du héros, méritait de prendre place dans notre catalogue.

(*D'après le Bulletin des public. popul.*)

TRAITÉ DU SYSTÈME MÉTRIQUE, précédé de la définition des quatre opérations et suivi du jaugeage des tonneaux, des cuves, etc., du cubage des bois de charpente et du cubage des matériaux et des travaux de maçonnerie, par A. GAUTIER, instituteur. Paris, Sarlit.

Excellent petit opuscule, très-court, très-substantiel, ne disant que ce qu'il faut dire et utile à tout le monde.

MANUEL DU PÈLERIN DU SACRÉ-CŒUR A PARAY-LE-MONIAL, par un MISSIONNAIRE. Lyon, Félix Gérard; Paris, Sarlit. 40 c.

Petit livre indispensable à ceux qui

Digitized by Google

font le pèlerinage de Paray-le-Monial. Il contient les cantiques du Sacré-Cœur et des méditations et prières pour tout le temps du pèlerinage.

LE PRINCE DE JOINVILLE PENDANT LA CAMPAGNE DE FRANCE, par Auguste BOUCHER. Paris. Douniol.

Ce récit complétement historique est plein d'intérêt, comme tout ce qui a un caractère de sincérité et de vérité.

C'est une véritable odyssée, qui fait honneur au prince de Joinville et ne peut qu'augmenter la sympathie dont son caractère l'a toujours fait entourer en France.

IMITATION DE STE MONIQUE, ou conseils à une chrétienne. Paris, Ch. Douniol et Cie.

Voici un excellent livre, plein de bons conseils et d'une piété qui n'a aucune exagération.

Nous ignorons le nom de l'auteur, mais nous regardons ce livre comme une très-bonne œuvre.

Après un examen de la mission de la femme en général, l'auteur aborde les détails, et, par la bouche de sainte Monique, il donne de très-bons et très-utiles conseils sur leurs devoirs comme épouse, comme mère, comme maîtresse de maison.

Dans la seconde partie nous avons remarqué des chapitres sur la charité, sur le soin des pauvres malades, sur la conduite à tenir envers la patrie, envers l'Église.

Le dernier chapitre sur la mort chrétienne, ne saurait être trop médité.

Ce livre ne convient pas aux jeunes filles qui ne sont pas encore à l'âge du mariage; mais il convient à toutes les femmes.

SOUVENIRS DES RETRAITES D'ORDINATION, par l'abbé Henri PERREYVE. Paris, Douniol.

Ce n'est jamais sans une émotion pleine de douceur et de suavité que ceux qui ont connu l'abbé Perreyve se rappellent cette figure si pleine de douceur et presque angélique. Aussi tout ce qui porte son empreinte, tout ce qui est sorti de sa plume est-il accueilli avec une véritable avidité.

Une tendre et fraternelle amie, plutôt mère que sœur, s'est dévouée à réunir tous les souvenirs laissés par ce frère si chéri.

Les souvenirs des retraites d'ordination sont des réflexions écrites par l'abbé Perreyve pendant les retraites préparatoires à chacun des saints ordres qui lui furent conférés de l'année 1855 à 1858.

C'est un véritable livre de *Méditations* où séminaristes et gens du monde peuvent puiser comme à une source toujours jaillissante de pensées heureuses et pleines de fraîcheur.

Nous reviendrons prochainement dans la Revue sur ce livre; aujourd'hui nous avons seulement voulu faire connaître sa publication à nos lecteurs. E. C.

MÉDITATIONS SUR L'ÉVANGILE DU DIMANCHE, pour tous les jours de l'année et pour les principales fêtes, par l'abbé A. ARNAUD. Paris, Victor Sarlit. Prix : 2 fr. 50

Ce petit livre de méditations est fait avec soin. C'est un petit *Vade mecum* dans lequel on peut chaque jour puiser le texte à méditer et lire en même temps les plus salutaires réflexions.

OFFICE DU SACRÉ-CŒUR de Jésus, approuvé à Rome, à l'usage des religieuses du Sacré-Cœur. Paris, Douniol.

Un livre de ce genre n'a pas besoin de recommandation. Il est utile seulement de le mentionner, pour le faire connaître aux personnes qui désirent avoir un office complet.

LE CANTIQUE PAROISSIAL. Choix des meilleurs cantiques pour les catéchismes, la première communion, etc., par le frère Achille de la Miséricorde. 2e édition, approuvée par Mgr l'évêque de Coutances. Paris, Victor Sarlit. Prix : 2 fr.

Digitized by Google

Nous ne sommes pas aptes à savoir si ces cantiques sont ceux adoptés par toutes les paroisses et s'ils peuvent par conséquent servir d'une manière générale; mais nous croyous que ce livre pourrait servir de guide pour faire des choix de cantiques là où il n'y en a pas encore d'adoptés.

HISTOIRE D'UN JEUNE HOMME, par Jean GRANGE. — Paris, Blériot, 1 vol. in-12 de 317 p.

Louis Godefroy est resté orphelin à onze ans. Son oncle Pierre Mathieu, vétérinaire, jaloux, avare, brutal, et se vantant d'être athée, consent à le recueillir par un reste de pudeur, il est vrai, mais plutôt par la pensée qu'un si grand dévouement à sa famille lui rapportera un relief de générosité qu'il comprenait bien ne pas mériter jusqu'alors.

Mais un nouveau commensal est cher à nourrir, et Louis aurait peut-être bientôt manqué même du nécessaire, si l'abbé Gervais, curé du bourg, ne s'était intéressé à lui. Il le retire de chez l'oncle, auquel il promet que l'éducation dont il se charge maintenant ne lui coûtera plus rien. L'enfant était à moitié élevé, lorsque la mort enleva son protecteur. Il rentra chez son oncle et fut mis en apprentissage chez un serrurier. Intelligent, travailleur, il devint bientôt habile, et pour se perfectionner il résolut de faire son tour de France.

Le lecteur le suit dans ces voyages, qui le mènent successivement à Clermont, à Limoges et à Bordeaux. On s'intéresse aux épreuves de Louis Godefroy, qui, livré à lui-même, sans conseils, mais fort des sentiments chrétiens qu'il avait puisés auprès de l'abbé Gervais, surmonte les difficultés qu'il rencontre et se retire à temps des mauvais pas où son inexpérience et sa jeunesse allaient l'engager. Deux fois amoureux du changement, il quitta son métier, d'abord pour être secrétaire d'homme de lettres, ensuite à Bordeaux pour devenir comptable. N'est-ce pas là une de ces tentations journalières qui assaillent l'oúvrier de notre époque? Quitter ce qu'on a pour chercher mieux, et surtout laisser l'outil pour prendre la plume? Combien font le même raisonnement que Godefroy! combien s'aperçoivent promptement qu'ils perdent au change, et deviennent bientôt d'autant plus malheureux qu'ayant laissé des emplois bons et honorables malgré leur modestie, ils n'ont acquis que l'incertitude du lendemain et voient s'envoler leurs illusions! « Fuyez, fuyez les métiers de plume, dit Godefroy en terminant le récit de cette période de sa vie (p. 299). Que de clercs d'avoués, de notaires et d'huissiers, que d'employés de receveurs d'enregistrement, que de scribes de préfecture, de sous-préfecture et de mairie se mordent tous les jours leurs doigts tachés d'encre, de regret d'avoir abandonné l'établi et l'atelier de leur père! »

« La plupart du temps, les métiers de plume conduisent les gens à la plus humiliante et la plus dure des misères, la misère en habit noir.

« On voit sans doute quelques plumitifs arriver à une place qui leur donne à vivre, mais ils ont gagné cette place par une persévérance, une exactitude et une obéissance qui les auraient conduits bien plus loin si ces vertus avaient été pratiquées dans une autre partie. »

Notre héros était bien payé pour parler ainsi, il avait pour lui sa propre expérience.

La seconde fois en effet qu'il quitta son métier pour reprendre la plume, ce fut à la suite des instances d'un parent qui créait un petit commerce et qui voulait qu'il acceptât d'être son comptable. Il fut compromis dans la faillite qui eut lieu peu après, événement qu'il n'avait pas prévu et que, par surcroît de malheur, son immixtion imprudente dans certaines écritures du failli le firent soupçonner d'être complice de cette banqueroute frauduleuse. Reconnu innocent, il fut acquitté, mais il tomba dangereusement malade, et, n'eût été les soins dévoués de l'au-

Digitized by Google

cienne domestique du curé, son bienfaiteur, il eût sans doute succombé.

Dans sa convalescence il reçut la nouvelle de la mort de son oncle, et revint alors à son village.

Ce volume a toutes les qualités dont M. Grange sait rehausser ce qu'il écrit : finesse d'appréciation, facilité de style, forme souvent plaisante, toujours partout juste. C'est un excellent livre populaire, qu'on ne saurait trop répandre.

L'auteur nous permettra cependant un regret, c'est que l'éditeur ait omis de signaler en note que certains passages se trouvaient empruntés à d'autres ouvrages de la même plume, et que certains chapitres avaient précédemment paru à part, au moins en partie, par exemple l'anecdote du loup-garou et celle de la réception de l'évêque à Richesource empruntée aux *Lettres d'un paysan*, l'histoire du chien crevé que nous avions lu dans les *Lettres d'un vétérinaire*, et enfin des traits qui rappellent trop le charmant opuscule des *Solidaires*. Sans doute les héros de ces divers livres, étant les mêmes, peuvent se répéter, mais leur historien les suprimera à l'avenir, nous n'en doutons pas. Du reste, cette critique est de peu d'importance, et nous la faisons parce que nous désirons voir tous les autres ouvrages dans les bibliothèques ouvrières aux mêmes titres que celui-ci.

LE DROIT DES CATHOLIQUES DE SE DÉFENDRE, par le chanoine J. TORRÈS ASENSIO, professeur de théologie, missionnaire apostolique. Paris, Adrien Le Clere. Un volume in-8 de 112 pag.

Dans les temps troublés et incertains que nous traversons et au milieu des attaques violentes qui sont dirigées contre toutes les bases de la société, les catholiques doivent connaître tous leurs devoirs et tous leurs droits; ils doivent être prêts à tout instant à sauver la civilisation chrétienne dont ils sont les défenseurs. Dans les circonstances actuelles, il est certainement opportun de tirer de l'oubli le droit chrétien sur la guerre, de déterminer et de préciser les devoirs qui incombent aux catholiques. Il importe, en prévision des événements qui pourraient surgir, que les consciences soient éclairées, que tous les points litigieux soient résolus.

S'appuyant dans une matière si délicate sur les Pères de l'Église et les maîtres les plus autorisés, l'auteur a pris la plume pour exposer la doctrine chrétienne touchant la guerre et le droit de légitime défense dont jouissent les catholiques. Son ouvrage, soumis au jugement souverain du Saint-Père, sera indispensable et précieux à tous les hommes avides de vérité. On pourra juger de son importance par la lecture de la table des matières que nous reproduisons ici : Ch. I. Origine et notions de la guerre. — Ch. II. Peut-il y avoir des guerres justes? — Ch. III. Conditions de la guerre juste. — Ch. IV. Causes justes d'une guerre. — Ch. V. Le Martyre dans la guerre juste. — Ch. VI. La Loi et la Tyrannie. — Ch. VII. Les Gouvernements illégitimes. — Ch. VIII. Le Droit d'insurrection. — Ch. IX. Le Devoir des soldats. — Ch. X. Le rôle du Clergé pendant une guerre. — Ch. XI. Les Neutres. — XII. Des Moyens licites dans la guerre. — Ch. XIII. Le présent et l'avenir. « L'Internationale. » — Conclusion.

Nous recommandons chaleureusement cet ouvrage, qui mérite d'être répandu à profusion, puisqu'il enseigne la vérité, et que, ainsi que le dit l'auteur dans son introduction, « étant vérité, sa manifestation et sa diffusion ne sauraient nuire. »

G. DE S.

NOTA. — Tous les livres pour comptes rendus doivent être envoyés en double exemplaire à M. le Directeur de la REVUE D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE, 11, rue Saint-Dominique.

Le Directeur-Gérant, E. LE CAMUS.

PARIS. IMPRIMERIE JULES LE CLERE ET C^e^, RUE CASSETTE, 29.

Digitized by Google

LE REPOS DU DIMANCHE

CONSIDÉRÉ

COMME LOI DE LIBERTÉ ET DE SALUT PUBLIC

I

Le repos du dimanche est une des bases fondamentales de la société comme du christianisme. Il devrait être inscrit en tête de toute déclaration des droits de l'homme qui aurait l'intelligence des besoins du peuple, le souci véritable de la liberté et de la dignité humaines. Car il est le premier droit des individus et des peuples, comme il est leur premier devoir.

Pour tous ceux qui travaillent des mains, c'est-à-dire pour les neuf dixièmes des hommes, sans le dimanche pas de liberté de conscience, pas de religion, pas de Dieu ;

Sans le dimanche, pas de famille ;

Sans le dimanche, pas de culture intellectuelle, pas d'instruction qui mérite ce nom ;

Sans le dimanche, pas de santé, pas d'épargne, pas d'avenir ;

Sans le dimanche, en un mot, pas de liberté, de dignité, ni de jouissances pures pour l'âme ni pour le corps.

Voilà ce que je veux démontrer aussi brièvement que possible. Ces vérités une foi établies, et les objections écartées, il me sera

Digitized by Google

facile d'exposer les devoirs qui en découlent pour le législateur, pour le gouvernement et pour les particuliers.

Je ne ferai ni de la théologie, ni de la philosophie transcendantale, ni même de la politique proprement dite. Le bon sens français et chrétien me suffira, je l'espère; car c'est bien d'une question de bon sens qu'il s'agit, et c'est au bon sens du lecteur que je m'adresse, en même temps qu'à sa bonne foi. Je ne lui demande qu'une chose, c'est de mettre de côté, en me lisant, tout préjugé, tout parti pris, toute opinion préconçue. Si la question du dimanche n'avait pas un aspect religieux, si ce n'était pas une loi chrétienne en même temps qu'une loi civile et sociale, j'affirme que toutes les objections qu'elle soulève tomberaient à l'instant, et qu'elle serait accueillie avec un applaudissement presque unanime. Son origine et son apparence chrétienne, voilà en réalité son seul crime. On m'avouera que, devant le bon sens, ce n'est pas une raison suffisante pour la condamner.

II

Sans le repos du dimanche, je maintiens qu'il n'y a pour le peuple ni liberté du culte et de la conscience, ni religion, ni Dieu. La démonstration rigoureuse de cette première proposition est facile. Je ne m'occupe que de la France, la loi du dimanche étant observée partout ailleurs qu'en notre malheureux pays.

Quelle est la religion de la presque totalité du peuple français, ce que M. Thiers appelait sous l'Empire notre religion nationale? C'est la religion chrétienne.

Lors du dernier recensement de la population fait en 1872, on a posé à chacun cette double question : « Avez-vous une religion? si vous en avez une, quelle est-elle? »

Sur trente-huit millions de Français, trente mille à peine ont répondu qu'ils n'avaient pas de religion. Une centaine de mille se sont dits israélites, trente-sept millions ont répondu qu'ils étaient chrétiens, trente-six millions qu'ils étaient chrétiens catholiques.

En résumé, trente-sept millions de chrétiens, sur lesquels un million environ de protestants, telle est la situation religieuse officielle de la France. La France est donc une nation chrétienne :

Digitized by Google

c'est sa dernière réponse librement faite à une question imprudemment et impudemment posée.

Or, le repos du dimanche est un précepte absolu de la loi chrétienne. Protestants et catholiques s'accordent en ce point. S'il y a une distinction à faire, c'est que les protestants interprètent cette loi avec beaucoup plus de rigueur encore que les catholiques.

Donc, s'il est permis à des maîtres, à des industriels, à des entrepreneurs de travaux, à des patrons, de supprimer arbitrairement le repos du dimanche, de forcer au travail du dimanche les serviteurs, les ouvriers, les femmes et les enfants qui dépendent d'eux, la liberté de la conscience est violée, l'âme humaine est opprimée, la loi civile livre au despotisme de quelques-uns l'âme, la conscience, la liberté du peuple chrétien.

Avec la liberté de l'âme, la liberté du culte disparaît; car le culte n'a qu'une obligation publique, mais une obligation souveraine, la sanctification du dimanche par l'assistance aux offices divins. Or l'accomplissement de cette loi est impossible avec le travail du dimanche. Ces vérités sont tellement évidentes que les énoncer, c'est les avoir démontrées.

Et ceci n'est pas de la pure théorie. Il y a des milliers d'ouvriers, de femmes, d'enfants chrétiens, qui travaillent le dimanche malgré eux, qui subissent en gémissant cette cruelle servitude, qui voudraient servir Dieu et ne le peuvent pas, qui jettent des regards de détresse et de désir sur l'église, sur la foule heureuse et libre qu'elle reçoit, et qui en sont impitoyablement exclus par la volonté de leurs maîtres. Il y a dans chaque ville, dans chaque village, presque dans chaque atelier, de ces pauvres déshérités qu'une tyrannie brutale prive de leurs seules consolations en ce monde, celles de la prière et de l'église, qui, soupirant après Dieu, sont condamnés à vivre loin de Dieu, et qui seraient chassés de l'usine ou de la boutique, privés de travail et de pain, s'ils osaient revendiquer leurs droits de chrétiens et l'exercice de la plus sainte des libertés! J'en ai connu beaucoup, j'en connais encore, de ces infortunés; il n'est pas un prêtre, pas un catholique zélé qui n'ait reçu à cet égard les plus douloureuses confidences, et qui ne sache à quoi s'en tenir sur ces fameuses libertés de conscience et des cultes que nos constitutions et nos lois dédaignent de protéger après les avoir solennellement proclamées.

Digitized by Google

Mais ce n'est pas tout. S'il n'y a pas de culte sans dimanche, on peut dire que sans culte il n'y a bientôt plus de religion, plus de Dieu.

Pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des hommes, je pourrais dire pour tous, il n'y a de Dieu véritablement cru, adoré, prié, aimé, exerçant une action réelle sur la volonté, l'intelligence et la conduite de la vie, que dans la religion. Pour les philosophes eux-mêmes (et qui a le loisir d'être philosophe dans le peuple?) Dieu est une abstraction, un thème de dissertation et de discours, ce n'est pas un objet d'adoration, de prière et d'amour. Cette vérité est banale à force d'avoir été dite et prouvée. D'un autre côté, il n'y a de religion agissante et vivante que par les assemblées des fidèles, les cérémonies et les enseignements du culte public. En dehors de l'église, du prêtre, du culte, la religion ne devient bientôt plus qu'un mot dont le sens se perd, dont le souvenir même s'oublie, comme, en dehors de la religion, Dieu, lui aussi, n'est plus qu'un mot qui ne dit rien à l'intelligence ni au cœur.

Comment en pourrait-il être autrement? En laissant de côté la complicité des passions, des vices, des mauvais conseils et des mauvais exemples, la semaine tout entière appartient au rude labeur du corps, aux fatigues de l'atelier, aux préoccupations et aux besoins de la vie matérielle. Le sommeil réclame impérieusement les courtes heures qui le travail laisse libres. L'âme, c'est-à-dire l'homme, ne retrouve ses droits, sa libre respiration, l'exercice de ses nobles facultés, que le dimanche. C'est le jour de la prière, le jour du Seigneur, le jour du divin travail qui repose des travaux de la matière. Supprimez ce jour, cette unique fenêtre ouverte du côté du ciel, tôt ou tard vous supprimez le chrétien, vous supprimez l'être religieux, vous supprimez l'homme dans tout ce qu'il a de grand et de divin; il ne resterait que la brute, si l'âme baptisée ne gardait quelque chose de la grâce de son baptême et si la société tout entière ne retenait à son insu je ne sais quelles empreintes du christianisme qui l'a faite et qui la conserve.

Abrutir le peuple, c'est là le résultat fatal de toutes les lois, de toutes les tolérances qui détruisent le repos du dimanche, et j'ose à peine formuler cette accusation terrible, pour quelques-uns c'en est peut-être le but! Oui, à part les théoriciens à outrance qui, par amour de la liberté, livrent les travailleurs et les

Digitized by Google

petits à l'esclavage du matérialisme, à part la foule des gens à courte vue incapables de mesurer la portée de leurs actes et d'en prévoir les conséquences et les inconvénients, le but secret de beaucoup des adversaires du dimanche, c'est l'abrutissement du peuple. On ne veut pas d'un peuple qui croit, qui prie, qui a foi et qui espère en la justice divine, d'un peuple qu'on ne peut satisfaire avec du pain et des spectacles, d'un peuple qui sait la valeur de son âme immortelle, qui, tout en obéissant, juge la moralité de ses maîtres, et qui tient à son Dieu, à ses prêtres et à ses autels! Tout despote est jaloux; et de tous les despotismes le despotisme révolutionnaire est le pire. Il ne veut admettre nulle autre puissance en partage de sa souveraineté; sous le nom d'Etat, il veut être maître absolu des âmes et des corps, et il cherche à chasser Dieu de la société, des lois, des familles, des cœurs, comme un rival redoutable dont le nom seul l'importune. C'est là le secret de l'impiété révolutionnaire.

Quiconque touche au dimanche est, qu'il le veuille ou non, complice de cette abominable tyrannie. Le dimanche, le culte, la religion, Dieu, tout se tient, tout se lie. Ce sont autant d'anneaux de la chaîne sublime qui unit la terre au ciel. Supprimez un seul de ces anneaux divins, tout se perd, tout s'écroule, la chaîne est brisée. On n'avait cru toucher qu'à une pierre secondaire de l'édifice : il se trouve qu'on a détruit l'édifice tout entier. Nier le dimanche, en fait c'est nier Dieu. Oter le dimanche au peuple, c'est lui ôter Dieu. Or, un peuple sans Dieu est un peuple sans devoirs et sans droits. C'est un troupeau qui n'attend plus que le fouet d'un César ou d'un tribun.

III

De même que, sans le dimanche, il n'y a pour l'ouvrier ni liberté de conscience, ni religion, ni Dieu, sans le dimanche il n'est pas pour lui de famille. Pour reconnaître la vérité de cette proposition aussi douloureuse que la première, il suffit de se rendre compte, d'une part, des éléments constitutifs et des conditions nécessaires de la famille; d'autre part, de la vie de l'ouvrier telle que l'ont faite la liberté sans limite du travail et les exigences de l'industrie moderne.

Digitized by Google

Qu'est-ce que la famille? C'est une société naturelle, civile et religieuse, basée sur l'union indissoluble et consacrée de l'homme et de la femme, union des âmes et des corps, qui fait l'époux et l'épouse, et bientôt après le père et la mère par la naissance des enfants. Le père, la mère, les enfants, tels sont les trois éléments de cette société sainte et admirable qu'on appelle la famille, et le foyer domestique en est le cadre et le complément nécessaire. Il n'y a pas plus de famille sans foyer, quelque humble, quelque pauvre qu'il soit, qu'il n'y a de véritable foyer sans famille. Le foyer est le lieu et le lien de la famille, comme l'église est le lieu et le lien des fidèles.

Un mari et une femme qui se sont donnés l'un à l'autre devant Dieu et devant les hommes; un père, une mère et des enfants unis dans le même amour, vivant sous le même toit, se trouvant réunis au moins à certains jours et à certaines heures du jour pour échanger leurs pensées et fondre leurs âmes : voilà donc la famille dans ses éléments constitutifs et ses conditions régulières.

Si la vie de l'époux et de l'épouse se passe sans que cet échange sublime des pensées et des sentiments puisse se faire; si le père, la mère, les enfants traversent l'existence sans se toucher, sans se connaître, sans se pénétrer mutuellement; s'ils n'ont pas, au moins de temps à autre, des rendez-vous assurés au foyer domestique, la famille n'est plus qu'un mot vide de sens et d'amour, de même que la religion cesse d'être une réalité vivante, si l'on supprime les assemblées régulièrement périodiques de fidèles.

Quelle est maintenant la vie de l'ouvrier, j'entends l'ouvrier des manufactures et des fabriques aussi bien que l'ouvrier des ateliers ou des chantiers? Ils sont plus de cinq cent mille, mariés, pères de famille, ou près de l'être, et ce que je dirai d'eux s'applique, à quelques nuances et quelques détails près, à la classe entière des travailleurs.

Cet homme donc, cet époux, ce père de famille, part le matin de chez lui à quatre heures, quelquefois plus tôt, suivant la distance qu'il a à parcourir pour se rendre à son travail. Il n'interrompt son labeur que pour prendre ses repas et reposer un moment ses membres fatigués. S'il ne demeure pas trop loin de l'atelier ou de l'usine, si sa femme n'est pas de son côté en journée ou employée dans une manufacture, il peut à la rigueur retourner dîner chez lui; mais c'est bien rare, et le plus souvent il va

Digitized by Google

manger au cabaret, ou il emporte avec lui le matin son repas du jour.

Le soir, il rentre tard, harassé de fatigue; il soupe et se couche à la hâte pour ne pas perdre un instant de sommeil. Quant aux enfants, ils dorment encore quand leur père s'en va, ils dorment déjà quand il revient à la nuit; dans le jour, ils sont à la crèche, à l'asile ou à l'école. La journée se passe le plus souvent sans qu'il ait pu échanger avec eux un regard, un sourire, une caresse.

Comment, dans une telle existence où tous les jours se suivent et se ressemblent inexorablement, placer les nécessités, les devoirs, les douceurs de la vie de famille? Celui qui se plaît à prendre dans l'Évangile le nom de père de famille, Dieu, le créateur et le père du genre humain, y a pourvu par la sainte institution du dimanche, invention merveilleuse du divin amour faite pour tous les temps, mais qui semble faite plus particulièrement pour le nôtre. Ce jour que Dieu semblait s'être réservé pour lui seul, il le partage avec la femme et les enfants, ou plutôt, en le gardant, il le leur donne tout entier, et, par une admirable harmonie des choses divines et humaines, le jour du Seigneur est en même temps le jour de la famille. C'est le jour du repos dans l'amour, le jour du foyer, de la prière commune, des repas pris à la même table, le jour des deux maisons, la maison paternelle et la maison de Dieu.

Ce jour-là, le mari appartient à la femme, la femme au mari, et tous deux sont à leurs enfants et au Seigneur. On sort ensemble, on va ensemble à l'église, on goûte les douceurs de quelque promenade; on va, dans la belle saison, loin de la fumée et du bruit des usines, respirer le bon air des bois et la tranquillité des champs. On raconte la semaine écoulée, on fait provision de tendresse et d'amour pour la semaine à venir. L'homme du travail matériel, l'homme de la machine, a disparu pour faire place à l'époux et au père, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus grand ici-bas, et, pendant cette journée bénie, la vie de famille a repris son empire, resserré ses liens et retrouvé tous ses droits; comme ces prairies qu'une irrigation de quelques heures féconde et fait refleurir pour toute une semaine. Voilà l'ordre si simple et si beau, naturel et surnaturel en même temps, de la Providence.

Mais supposez que le dimanche soit supprimé ou violé, qu'il

Digitized by Google

ressemble aux autres jours, que le travail quotidien poursuive son cours, supposition qui trop souvent, hélas ! est la triste réalité : à l'instant même, l'ordre est bouleversé, l'harmonie cesse, toutes ces joies, toutes ces grandeurs, toutes ces beautés disparaissent. Plus d'épanchements de l'époux et de l'épouse, plus de mélange des âmes, plus de repos en commun, plus de promenades ni de causeries au foyer domestique, plus de caresses ni de leçon du père aux enfants, plus de baisers ni de questions des enfants au père, plus de respect ni d'obéissance, plus d'amour ni de dévouement : tout s'abaisse et s'éteint. La pauvre maison se ferme comme l'église, la femme échange à peine avec son mari quelques paroles, quelques embrassements hâtifs et tout matériels, heureux, bien heureux quand le cabaret ne remplace pas définitivement pour le mari le foyer désert, quand l'inconduite ne remplace pas pour la femme les joies perdues de son ménage, quand l'enfant, étranger à ses parents, ne grandit pas dans l'oisiveté et le vice et ne devient pas enfin cette créature pâle, effrontée, cynique, plus à plaindre que coupable, pour laquelle il a fallu créer un mot nouveau, produit direct et accusateur du mépris du dimanche !

Prétendra-t-on que le lundi remplace le dimanche et rend l'ouvrier à la vie de famille ? Qui oserait soutenir sérieusement cette cruelle contre-vérité ? Hélas ! l'expérience est là pour le démontrer, le lundi ne remplace pas plus le dimanche que le caprice ne remplace le devoir. Le lundi est fatalement condamné, par son caractère insurrectionnel contre la loi de Dieu, à aggraver le mal au lieu de le corriger : il est le jour du cabaret, le jour de la débauche, des plaisirs égoïstes et défendus. Il achève de détruire la famille, et il est aussi redouté des pauvres femmes et des enfants que le dimanche est aimé et regretté. Le lundi fait pleurer l'épouse et la mère, il fait trop souvent jeûner les petits innocents, et, après le travail du dimanche, rien n'est plus funeste à la famille que le repos du lundi.

Que les adversaires et les violateurs du dimanche laissent donc là cette misérable excuse. Qu'ils aient au moins le courage de leur opinion, qu'ils en acceptent les conséquences, et qu'ils sachent bien qu'en visant le repos du dimanche, ils ne tuent pas seulement la religion et Dieu : ils tuent aussi la famille !

Digitized by Google

IV

Enlever au peuple Dieu et la famille, c'est déjà beaucoup; et pourtant ce n'est pas encore tout. Il est un autre intérêt très-considérable, si grave même aux yeux de plusieurs qu'il devrait passer le premier en toute occasion, intérêt qui se lie intimement à l'observation du dimanche; je veux parler de l'instruction populaire.

Parmi les adversaires les plus déterminés du dimanche, il y a des hommes qui ne se préoccupent du seul Dieu vivant, c'est-à-dire du Christ, que pour l'attaquer et le combattre comme un ennemi personnel; qui, voués au célibat par égoïsme et par une sorte d'attrait constitutionnel, se soucient fort peu de la famille, mais que l'intérêt de l'instruction populaire trouve toujours et partout pour champions et défenseurs. C'est leur seule religion, mais c'est une religion dont ils sont fanatiques. A cette divinité ils ne marchandent rien, ni leurs adorations publiques, ni les millions du Trésor, ni le traitement de ses pontifes, ni la multiplication de ses séminaires et de ses temples, ni les frais du culte.

Ils poussent la dévotion jusqu'à lui sacrifier une autre idole qu'ils ont, il est vrai, sur les lèvres plus que dans le cœur, la liberté. Le *compelle intrare* est inscrit sur tous leurs édifices, et le culte obligatoire est le premier article de leur *Credo*. Aux ministres laïques, c'est-à-dire, dans leur pensée, irréligieux de cet étrange culte, ils n'imposent qu'un engagement, celui de bannir Jésus-Christ de leur enseignement, son nom de leurs discours, sa morale de leurs préceptes, et, s'il était possible, son souvenir même de leur mémoire.

Sans pousser aussi loin le fanatisme de l'instruction populaire, je ne conteste nullement l'intérêt considérable que présente cette question. L'Église s'en est toujours préoccupée avec une sollicitude maternelle; elle a couvert l'Europe d'écoles pour les petits comme pour les grands, elle a inventé les frères de la doctrine chrétienne cinquante ans avant 1789, et l'on peut dire que, pendant bien des siècles, Jésus-Christ a été le seul instituteur du genre humain. Instruire, c'est élever, c'est développer l'intelligence de l'homme et étendre le domaine de ses facultés;

Digitized by Google

c'est donc une grande œuvre, à une condition toutefois qu'oublient trop nos législateurs modernes : c'est que l'éducation morale marche de pair avec l'instruction; c'est qu'on ne sépare pas l'intelligence de la volonté, la religion de la science; qu'on ne chasse pas de l'école Dieu, son premier fondateur, et qu'en donnant à l'enfant et plus tard à l'homme fait l'arme de l'instruction, on le prépare en même temps à en faire un bon usage, à discerner le poison du breuvage fortifiant; en un mot, à ne se servir de cette force nouvelle que pour le bien de son âme, de ses proches et de la société qui la lui a donnée. Ainsi appliquée, l'instruction peut faire des chrétiens intelligents et cultivés; appliquée dans le sens révolutionnaire, elle ne fait que des athées ambitieux, n'ayant de la science que l'orgueil, et elle devient un agent actif de décomposition sociale.

Or, quel est le plus grand ennemi de l'instruction populaire sainement entendue, de son maintien et de son développement? C'est le travail du dimanche.

La raison en est simple, et M. Jules Simon, un des grands prêtres de cette religion dont je parlais tout à l'heure, l'a exposée avec éloquence dans son livre de l'*Ouvrier de huit ans*. L'enfant du peuple ne va guère à l'école que de sept ans à douze ou treize ans au plus tard. Dans cette courte période, il ne consacre que peu d'heures par jour à l'étude, et si l'on tient compte de l'insuffisance numérique ou professionnelle des maîtres, du nombre des élèves accumulés dans les classes, du manque d'aptitude de beaucoup, de l'inattention et de la légèreté de presque tous, du défaut de surveillance de la part des parents retenus dans leurs ateliers ou leurs usines, et souvent indifférents à un enseignement qu'eux-mêmes n'ont pas reçu, on comprendra qu'au sortir de l'école la plupart des enfants ne possèdent que les éléments de l'instruction primaire. Ceux qui savent lire et écrire couramment sont en minorité, ceux qui savent l'orthographe avec quelques notions d'histoire de France et de géographie forment une rare exception.

On aura beau jeter les millions dans le gouffre de l'enseignement public, multiplier le nombre des instituteurs et des écoles, décréter l'instruction obligatoire et, ce qui est autrement difficile, faire exécuter le décret, le résultat ne sera pas sensiblement modifié, et la plupart des causes du mal subsisteront avec leurs conséquences. Les enfants resteront avec leur défaut d'ap-

Digitized by Google

plication ou de moyens, les parents avec leur insouciance ou les nécessités de leur travail, la misère avec ses exigences et ses impatiences pour abréger les années scolaires, et le plus grand nombre des écoliers sortira toujours de l'école avec des connaissances très-sommaires et très-superficielles.

Mais ce n'est encore qu'une des difficultés de la question. Le plus mal aisé n'est pas d'acquérir ce peu d'instruction primaire qu'on remporte de l'école, c'est de le conserver.

Comptez les enfants qui fréquentent les écoles; il est d'environ 80 pour 100 sur le nombre total de ceux qui devraient les fréquenter. Comptez les jeunes soldats qui savent lire et écrire à leur arrivée au régiment : il n'est pas de 50 pour 100. D'où vient ce déplorable écart? De ce que beaucoup ont oublié de douze à vingt ans ce qu'ils avaient appris à l'école. Et pourquoi l'ont-ils oublié? Faute d'entretien et d'exercice. L'instruction à tous ses degrés s'acquiert lentement et se perd vite; c'est comme un jardin où les mauvaises herbes repoussent incessamment et qu'il faut toujours sarcler, c'est comme une liqueur très-subtile qui s'évapore rapidement au grand air. Pour conserver la science il faut la cultiver; pour savoir lire et écrire à vingt ans, il ne faut pas avoir jeté livres, cahiers et plumes au sortir de l'école.

Mais est-il facile de poursuivre l'étude en dehors du temps scolaire? Est-ce même possible pour le jeune homme de la classe ouvrière? Nous avons exposé plus haut et trop fidèlement, hélas! la vie de l'ouvrier. Du premier jusqu'au dernier jour de la semaine, c'est le travail matériel, le travail continuel, absorbant, incessamment mêlé au travail de la machine, sans autre repos que le temps du repas et les heures du sommeil. Point de place dans cette vie pour l'entretien de l'instruction élémentaire qu'il a reçue à l'école.

Dira-t-on qu'on a établi pour l'ouvrier les écoles du soir, et qu'il est libre de les fréquenter? C'est là certainement une institution excellente, en admettant toujours que l'instruction y soit donnée dans un bon esprit. Mais ce remède ingénieux n'atteint pas la plupart de ceux qui en auraient le plus grand besoin. Comment veut-on que des jeunes gens, des hommes qui ont travaillé tout le jour, qui arrivent au soir harassés de fatigue, prennent encore sur les heures du repos et du sommeil pour se remettre à l'étude et passent de l'atelier à l'école, au lieu de retourner à leur famille et à leur lit? Il faut à l'ouvrier proprement dit, à l'ouvrier

Digitized by Google

des usines et des manufactures, une énergie peu commune et un désir de s'instruire très-rare, pour qu'il fréquente assidûment les écoles du soir.

Reste le dimanche, le bienfaisant dimanche qui est le jour du travail intellectuel, de la lecture tranquille, de l'étude, comme il est le jour de la famille et de l'église. C'est le dimanche et le dimanche seulement que l'ouvrier peut oublier l'outil et la machine pour le livre, reprendre l'œuvre suspendue de son instruction, s'assurer des progrès de ses enfants, causer avec eux de leurs études, lire à loisir pour son propre compte, dans toute la liberté de son esprit, ou faire la lecture le soir à haute voix, après la promenade, près de sa femme et de ses fils qui l'écoutent. C'est le seul jour où il puisse profiter de ces bibliothèques populaires qu'on fonde partout, et dont il ne peut user pendant la semaine, où il puisse visiter les musées qui, parlant aux regards, sont la meilleure et la plus instructive des écoles, le seul jour enfin où le corps cède le pas à l'âme qui lui abandonne forcément tous les autres.

Enlever le dimanche à l'ouvrier, c'est donc lui enlever le seul ou du moins le plus puissant moyen de cultiver son intelligence, de conserver et d'étendre les connaissances qu'il a reçues dans sa jeunesse. C'est le condamner à oublier le peu qu'il a appris, à n'avoir pour lecture, tant qu'il sait lire encore, que les fragments des mauvais journaux qui courent les ateliers ou les cabarets du lundi, et à ne garder de son instruction primitive que juste ce qu'il faut pour se pervertir l'esprit et le cœur.

Les partisans de l'instruction populaire devraient donc, s'ils étaient logiques et de bonne foi, être partisans non moins déclarés du repos du dimanche. S'attaquer au dimanche c'est s'attaquer à l'instruction du peuple, aussi bien qu'à Dieu et à la famille.

V

Faut-il continuer indéfiniment ces démonstrations, et la suite ne va-t-elle pas de soi? Si j'ai réussi à établir que le travail du dimanche atteint la religion du peuple, sa foi pratique en Dieu avec des espérances immortelles, l'esprit et la vie de famille, enfin toute saine culture intellectuelle, n'est-il pas évident qu'il atteint du même coup, et par voie de conséquence nécessaire,

Digitized by Google

l'ouvrier dans sa moralité, dans sa santé et dans son épargne, seules garanties de sa vieillesse? Dieu et la famille écartés avec leurs pures jouissances et leurs douceurs consolantes, que reste-t-il au pauvre ouvrier comme plaisir, sinon le bal public et le théâtre? comme intérieur, sinon le café et le cabaret? comme consolation, sinon les misérables et ruineuses secousses de la débauche, ou les mystères et les entraînements funestes des sociétés secrètes? Même en se plaçant au point de vue humain, y a-t-il quelque part ici-bas des garanties plus fortes et plus assurées de bonne conduite, de bonne conscience, de bonne direction de soi-même et de ses enfants, de bonheur enfin, que dans la famille et la religion? Et ces garanties détruites, peut-on espérer sérieusement que tout l'édifice de la moralité et de la félicité humaine ne croulera pas?

On l'a dit avec autant d'esprit que de raison, un vice coûte plus cher à nourrir que plusieurs enfants : j'ajouterai, avec une égale évidence, que le travail du dimanche, en jetant l'ouvrier hors de la loi religieuse et de la famille, est un des principes les plus féconds, un des propagateurs les plus actifs de tous les vices.

Parmi cette affreuse et nombreuse lignée des vices, n'en prenons qu'un seul : l'ivrognerie. Qui calculera les ruines qu'elle a faites et qu'elle fait chaque jour dans le peuple ? les mères pleurant auprès de leurs enfants désolés; la faim, la misère s'asseyant au foyer sans feu, tandis que le père boit dans quelque honteux recoin le gain de sa semaine, le produit de ses sueurs maudites, le sang et la vie même de ses enfants! Or, le travail du dimanche, en fermant à l'ouvrier le chemin de la famille et de l'église, lui ouvre fatalement le chemin du cabaret, et il est une des causes les plus connues et les plus certaines de l'ivrognerie. De là, à l'aspect d'un homme ivre, ce dicton populaire : « En voilà un qui vient de faire son lundi! »

Avec l'inconduite et l'immoralité, l'épargne s'en va ou plutôt ne se forme pas. L'argent sort de la poche de l'ouvrier aussitôt qu'il y est entré, et l'avenir de ses vieux jours, la réserve pour l'éducation des enfants, pour la maladie ou le chômage, est anéantie dans son germe. Il ne garde même pas la santé, la santé, ce suprême espoir du pauvre, son gagne-pain, la condition première et dernière de son existence. La santé s'écoule avec l'argent, dans les plaisirs honteux et égoïstes du lundi, et le malheureux vieilli avant le temps, sans famille, sans foyer, sans

Digitized by Google

force et sans honneur, n'a d'autres ressources que le désespoir ou la mendicité !

Je ne sais si je m'abuse; mais il me semble que toutes ces déductions étroitement enchaînées sont parfaitement logiques, basées sur le bon sens même, et trop justifiées en fait pour qu'il soit possible de les contester de bonne foi. Je veux cependant préciser davantage ma pensée, afin qu'on ne puisse m'accuser d'exagération.

Je ne prétends pas que le travail du dimanche amène toujours et partout toutes ces conséquences. Je ne prétends pas non plus que le repos du dimanche soit un remède infaillible qui prévienne ou guérisse tous ces maux. Je dis et maintiens seulement, m'appuyant à la fois sur le raisonnement et l'expérience, que le travail du dimanche est une des causes les plus incontestables et les plus actives des misères morales et matérielles du peuple, et que le respect du dimanche en est le remède le plus simple et le plus sûr. Je dis et maintiens que, dans la première hypothèse, le mal est la règle; que dans la seconde, il est l'exception. Je dis et maintiens qu'une nation chrétienne où le dimanche est respecté est dans les conditions normales du progrès et du salut, et que celle où le dimanche est systématiquement et généralement violé est dans les conditions de la décadence et de la ruine.

Mais je sais que les vérités sociales n'ont pas la rigueur des vérités mathématiques, que le cœur humain a des retours, des mystères, des contradictions expliquées par le libre arbitre, et que si un principe bon ou mauvais renferme toujours en soi ses conséquences de vie ou de mort, mille circonstances peuvent les modifier, les retarder, et quelquefois les empêcher de se produire.

Il ne résulte donc nullement de tout ce que j'ai dit et démontré que tout homme qui travaille le dimanche, soit nécessairement et du même coup un impie de profession, un mauvais père de famille, un ivrogne et un débauché. L'habitude, l'exemple, le respect humain, le défaut de réflexion, la nécessité de subir, pour gagner sa vie, le despotisme du maître de fabrique ou de l'entrepreneur qui impose à ses ouvriers le travail défendu, je ne sais quelle douceur de mœurs, quel instinct du bien, quelle action permanente et secrète du baptême, la tendresse naturelle du cœur, toutes ces causes et d'autres encore peuvent contrebalancer en partie les influences délétères du mal et l'empêcher de produire ses effets.

Digitized by Google

Oui, il y a des ouvriers, je le sais, et j'en bénis Dieu, qui, tout en travaillant le dimanche, restent de bons maris, de bons pères, des hommes rangés, économes, et retiennent même un certain fonds de religion. Je vais plus loin; il en est qui, obligés pour vivre et soutenir leur famille de subir cette tyrannie qu'ils détestent, n'en sont pas responsables et peuvent rester de vrais chrétiens. Mais j'affirme que, même pour ceux-là, le travail du dimanche est un immense danger, qu'il met en péril leur foi, leurs mœurs, la sécurité et la paix de leur famille, et que si l'on voulait remonter à l'origine des misères et des vices qui désolent tant de ménages d'ouvriers, presque toujours on y trouverait comme point de départ la violation volontaire ou forcée du dimanche.

Je sais aussi, dans un sens tout opposé, que nombre de gens ne travaillant pas le dimanche sont néanmoins des ivrognes ou des débauchés, de mauvais chrétiens et de mauvais pères de famille. Il ne suffit pas en effet de respecter matériellement le repos du dimanche, soit parce que la loi l'exige comme en Angleterre ou en Amérique, soit par habitude et par imitation de ceux qui vous entourent, pour en remplir les saintes obligations et en recueillir les fruits. Le dimanche a été établi par la loi divine et par la législation humaine pour être consacré à Dieu, à la famille, aux facultés supérieures de l'homme. On peut le détourner de cette destination sacrée et l'employer à la fainéantise, à l'ivrognerie et aux plaisirs défendus. On peut, en un mot, en faire un mauvais usage, comme de toutes les forces, de toutes les puissances de l'âme et du corps. Mais cet abus ne touche en rien à la valeur ni à la nécessité de l'institution, et il n'en reste pas moins établi que le dimanche bien employé est la meilleure sauvegarde et la condition première de la foi pratique en Dieu, de la religion, de la vie de famille, de la culture intellectuelle, sans lesquelles il n'y a pour l'ouvrier ni moralité, ni santé, ni avenir, ni bonheur assurés.

Ainsi précisée, la proposition me semble si évidente, elle s'impose si impérieusement au bon sens et à la bonne foi, qu'elle aurait pu se passer de démonstration.

Le respect du dimanche est pour le peuple la garantie de toutes les libertés, de toutes les vertus, de toutes les félicités permises et durables. Le travail du dimanche en est le plus redoutable ennemi. Il les altère et les compromet toujours, et trop souvent il les tue. Voilà ce que démontre la raison, ce que proclame

Digitized by Google

le bon sens, et ce que l'expérience confirme par des faits dont l'éloquence défie toute contestation.

VI

A ces raisonnements et à ces faits les adversaires du dimanche opposent deux sortes d'objections : les unes tirées de la pratique même de la vie, que j'appellerai les objections populaires; les autres tirées de l'ordre légal et des considérations de droit public.

Je m'occuperai d'abord des objections populaires, qui sont fort simples et peuvent se résumer en cette parole vulgaire, très-frappante dans son énergique concision : « Puisqu'on mange tous les jours, il faut bien travailler tous les jours. »

C'est clair, c'est net; au premier abord, cela semble évident, et cet axiome d'économie populaire présente même un certain aspect d'inoffensive bonhomie. Et cependant, s'il était vrai, il serait la condamnation de la société tout entière, et il renfermerait dans son sein mille germes de révolution et de tempêtes.

Oui, si ce dicton vulgaire était vrai, si l'ouvrier, l'homme du peuple, celui qui forme l'immense majorité de la population, était obligé de travailler tout le jour et tous les jours, sans trêve ni merci, pour gagner le pain quotidien; s'il était fatalement déshérité de la prière, de l'église, des joies de la famille, de la culture intellectuelle, du développement des facultés supérieures qui sont le caractère spécial de la nature humaine; si toutes ces choses nobles et saintes sans lesquelles l'homme ne serait que le plus malheureux des animaux, étaient le privilége des riches, des objets de luxe à l'usage exclusif des patrons et des propriétaires, ce serait la plus terrible accusation contre un ordre social qui rendrait nécessaire et laisserait seulement subsister une pareille monstruosité.

Mais, grâce à Dieu, il n'en est rien, et cette parole ne renferme qu'un grossier sophisme et une odieuse calomnie contre la société.

Il faut manger tous les jours pour vivre, c'est une vérité, hélas! incontestable et qui pèse lourdement sur la pauvre humanité. Mais s'en suit-il qu'il faille travailler tous les jours? Pas le moins du monde, et un moment de réflexion suffit pour s'en convaincre. La seule conséquence logique de cette inexorable nécessité, c'est qu'il faut travailler assez pour gagner son pain de chaque jour.

Digitized by Google

Il est évident que si l'on pouvait gagner en un seul jour de quoi vivre toute la semaine, le travail et le gain des autres jours deviendraient superflus. Ils seraient utiles pour accroître le bien-être du présent et assurer l'avenir; mais ils ne seraient pas nécessaires. On sait que dans certaines professions, comme celles de mécanicien ou de tailleur, par exemple, il y a des ouvriers à Paris qui gagnent jusqu'à 20 francs par jour. Ceux-là trop souvent ne travaillent que trois ou quatre jours par semaine, et pourtant ils ne mangent et ne boivent que trop bien les autres jours, y compris le dimanche.

La solution du problème n'est donc pas de travailler tous les jours, mais de fournir en six jours la somme de travail nécessaire pour subvenir aux besoins de toute la semaine. Or, c'est ce qui a lieu partout où le repos du dimanche est respecté, soit en France, soit dans les pays étrangers.

En Angleterre, en Allemagne, en Suisse, aux États-Unis, la loi du dimanche existe et est observée avec une extrême rigueur. Non-seulement le travail est partout suspendu, mais les machines s'arrêtent dès le samedi à trois heures de l'après-midi, pour le rangement et le nettoyage des ateliers. Il n'y a donc en fait que cinq jours et demi de travail par semaine, et cependant les ouvriers y vivent comme en France et mieux qu'en France. En Angleterre particulièrement, ils mangent beaucoup plus que les ouvriers français, et leur salaire suffit à leur subsistance.

Il en est de même dans les parties de la France et dans les industries où l'on respecte encore le repos du dimanche. Interrogez les ouvriers dont les patrons se soumettent à cette grande loi religieuse et sociale, ils vous diront que leur salaire de la semaine est au moins égal à celui des ouvriers qui travaillent sans interruption. Pourquoi? Pour deux raisons bien simples: d'abord, parce qu'une industrie qui ne donnerait pas aux ouvriers qu'elle emploie leur pain quotidien ne trouverait pas d'ouvriers et périrait infailliblement faute de bras; ensuite, parce que l'ouvrier qui se repose le dimanche, travaille mieux et plus vite, fait plus de besogne et gagne autant et même davantage en six jours qu'en sept. Ces deux règles d'économie politique et de bon sens sont pour ainsi dire sans exceptions.

C'est que l'homme n'est pas une machine de fer ou d'acier qui puisse marcher toujours sans s'arrêter jamais. Le repos est nécessaire à son corps comme à son esprit, et l'expérience de tous les

Digitized by Google

peuples et de tous les siècles a démontré qu'un jour de repos sur sept était en quelque sorte une loi constitutionnelle de sa nature. Le repos du septième jour, en détendant ses muscles fatigués, en développant son intelligence, en lui donnant les joies et les forces de la religion, de la famille, de la dignité et de la liberté, entretient et répare sa vigueur et le prépare à un travail plus joyeux, plus fort et plus productif. Se figurer qu'on travaille plus en travaillant toujours est une erreur grossière, aussi fatale au corps qu'à l'âme, et que l'expérience, comme la raison, condamne absolument.

Des épreuves décisives à cet égard ont été faites en Angleterre et aux États-Unis, où l'industrie est plus florissante qu'en aucun pays du monde.

En Angleterre, il y a trente ans, la journée de travail était de douze heures et davantage. Elle a été successivement réduite à onze heures, puis à dix, malgré les réclamations et les terreurs des manufacturiers qui se croyaient et se voyaient déjà ruinés, et qui élevaient contre la loi des clameurs désespérées. Le Parlement fut inflexible : la réduction fut votée, et deux ou trois ans plus tard, les manufacturiers étaient les plus ardents à approuver la mesure qu'ils avaient si violemment combattue. Les ouvriers, travaillant moins, travaillaient mieux; ils produisaient et gagnaient davantage en dix heures qu'auparavant en douze, et c'est dans ces conditions étonnantes, avec cinq journées et demie de travail par semaine et des journées de dix heures seulement, que l'industrie anglaise a pris les développements inouïs qui ont fait de la Grande-Bretagne la première puissance productive du monde entier.

Aux États-Unis d'Amérique, les mêmes mesures ont produit les mêmes résultats. Là, la journée de travail n'est que de huit heures, et elle suffit, comme en Angleterre, à la subsistance du travailleur.

Prétendra-t-on que ce qui est possible en Angleterre, en Amérique et partout, est impossible en France? Oui, on l'ose prétendre, et c'est ainsi que les adversaires du dimanche comprennent et pratiquent le patriotisme. Autrefois, on disait un peu trop haut peut-être, mais non sans fierté nationale, que le mot *impossible* n'était pas français. Nos révolutionnaires modernes ont changé tout cela : dans leur bouche le mot *impossible* est devenu le plus français et le plus usité de tous les mots. Or, qui dit impossible dit impuissant, et c'est bel et bien un certificat

Digitized by Google

d'impuissance qu'ils décernent à notre pauvre pays. Pour moi, j'ai plus haute opinion de la France, malgré ses malheurs et ses fautes. Je crois que l'ouvrier français vaut l'ouvrier anglais, américain ou prussien, qu'il peut ce qu'ils peuvent, qu'il ne leur est inférieur ni en intelligence, ni en courage, ni en activité, et que, le jour où on voudra la tenter, l'épreuve si heureusement faite à l'étranger réussira chez nous aussi bien et peut-être mieux encore que chez eux.

En résumé, le fameux axiome : « Pour manger tous les jours, il faut travailler tous les jours, » est convaincu, par le bon sens et par l'expérience, de mensonge et d'absurdité. Il n'aboutit qu'à un résultat déplorable, faire travailler l'ouvrier sans trêve et sans repos pour qu'il gagne en sept jours ce qu'il gagnerait en six, s'il se reposait le dimanche.

Ce n'est pas assez dire. Si l'on calcule les misères physiques et morales qu'engendre pour l'ouvrier le travail du dimanche, la perte de l'esprit religieux et de l'esprit de famille, l'affaiblissement de ses facultés par défaut de culture, les tentations, les vices, les dépenses du lundi, la diminution de travail qui résulte forcément de la diminution de ses forces, de son intelligence et de sa moralité, on arrivera à cette conclusion inévitable que, pour l'ouvrier comme pour le patron, la loi du dimanche est une loi de protection, de fortune et de salut, et que le travail du dimanche conduit fatalement à l'abrutissement et à la ruine du travailleur.

On peut affirmer sans crainte d'être démenti que sur deux usines d'égale valeur, vouées à la même industrie, employant le même nombre d'ouvriers, celle où le dimanche est respecté produit en un an une plus grande somme de travail, de bénéfices pour le maître, de salaires pour les ouvriers, que celle où le travail n'est pas suspendu.

On peut affirmer avec une égale certitude que, sur cent ménages d'ouvriers où l'*on ne mange pas tous les jours* (je laisse de côté, bien entendu, les crises résultant de maladie, chômage ou révolution), il y en a quatre-vingt-dix-neuf où le chef de la famille travaille le dimanche.

Ce travail, maudit de Dieu quand il est volontaire, donne quelquefois de l'eau-de-vie à l'ouvrier, il ne donne jamais de pain à la femme et aux enfants. Matériellement comme moralement, la famille vit du repos du dimanche.

Digitized by Google

VII

Reste la grande objection des politiques et des théoriciens, celle qui se reproduit invariablement chaque fois que la question du dimanche est discutée dans les assemblées parlementaires.

D'après notre droit public moderne, dit-on, l'État ne prend plus parti pour aucune opinion religieuse. Il tient la balance égale entre les différents cultes, les protége tous et ne se met au service d'aucun. Il ne se croit pas obligé de conformer les lois civiles aux lois religieuses, et si la loi n'est pas athée, comme on l'a dit à tort, du moins elle n'est plus chrétienne. Elle a pour objectif et pour critérium la justice, la raison, l'utilité publique, et non pas telle ou telle doctrine religieuse. C'est ainsi qu'il faut entendre et pratiquer les grands principes de la liberté de conscience et de la liberté des cultes.

Or, la loi du dimanche est une loi de l'Église catholique, une loi de la religion chrétienne. L'État la respecte, lui rend hommage, désire qu'elle soit librement observée par tous les citoyens. Il peut et doit leur en donner l'exemple en ce qui concerne les travaux publics; mais aller au delà, faire passer l'observation du dimanche de la loi religieuse dans la loi civile, ce serait aller contre les principes de 89, attenter à la liberté des cultes, à la liberté de conscience, et retourner, au moins partiellement, au système irrévocablement condamné d'une religion d'État.

Voilà l'objection présentée, ce me semble, dans toute sa force. Je pourrais refuser ou du moins contester le terrain de la discussion, examiner le système de l'indifférence de l'État en matière religieuse, le comparer à celui de la religion d'Etat, montrer que le dernier n'est nullement incompatible avec la liberté de conscience et la liberté des cultes, la prédominance d'une religion n'empêchant pas, comme en Angleterre par exemple, la tolérance et le libre exercice des autres religions; établir par contre que la liberté des cultes et de la conscience n'implique aucunement l'incompétence et l'indifférence religieuse de l'État; qu'enfin ces libertés ne vont pas nécessairement jusqu'à la protection avouée de ceux qui n'ont ni culte ni conscience.

Mais je laisse de côté toutes ces discussions qui nous entraî-

Digitized by Google

raient trop loin, qui ne sont pas d'ailleurs indispensables à ma thèse, et j'accepte la question telle qu'elle est posée. J'admets, pour simplifier la discussion, que, d'après les principes de 1789, la loi civile doit rester étrangère à la loi religieuse, qu'elle n'a pas plus à se préoccuper des dogmes et des prescriptions d'une religion quelconque, fût-ce la religion traditionnelle et nationale du pays, que s'ils n'existaient pas. Oui, je consens à tout cela; mais, ces principes admis, je me demande si la conséquence qu'on en tire au point de vue du dimanche est logique et fondée; et le bon sens me répond impérieusement : non!

Non! car je ne réclame pas le respect obligatoire du dimanche parce que c'est une loi de notre religion nationale, mais parce que c'est une loi sociale, politique, humaine au premier chef! Chrétien, je pourrais dire au législateur chrétien : « Votez-la, car, outre tous ces avantages, c'est une loi chrétienne; » au législateur libre-penseur, je dis : « Votez-la quoique chrétienne, car c'est une loi de salut public! »

La question, en un mot, n'est pas de savoir si le repos du dimanche est ordonné par un culte, par une Eglise, mais s'il est nécessaire à la dignité, à la moralité, à l'intelligence humaines, aux droits de la famille et à l'exercice des plus nobles facultés de l'homme et du citoyen.

Certes, c'est beaucoup déjà de concéder que la loi civile peut ne tenir aucun compte de la loi religieuse. Mais aller jusqu'à dire qu'il lui est interdit de se mettre d'accord avec elle quand le bon sens, la justice et l'intérêt social l'exigent, c'est dépasser toutes les bornes de la raison et pousser jusqu'à l'absurde un principe contestable. A ce compte, le législateur ne devrait pas reconnaître l'inviolabilité du mariage, par le seul motif que le mariage est un sacrement de l'Eglise et une loi religieuse; il devrait éviter de mettre le code pénal en harmonie avec le Décalogue; ce qui est manifestement insensé!

La loi du dimanche est-elle bonne ou mauvaise en elle-même et en dehors de tout précepte chrétien? Est-elle, oui ou non, nécessaire au développement moral, intellectuel, physique même du peuple? Présente-t-elle, oui ou non, ce caractère d'utilité sociale devant lequel tout législateur digne de ce nom et ami de l'humanité doit s'incliner? Là est toute la question. Et si on la pose ainsi, j'ose dire qu'elle est résolue par toutes les considérations que j'ai rappelées plus haut, par l'exemple et l'expérience

Digitized by Google

de toutes les nations chrétiennes, par ce que je pourrais appeler le consentement unanime du monde civilisé.

La liberté de conscience, la liberté des cultes, n'existent-elles pas en Angleterre et dans cette république américaine que nos révolutionnaires nous présentent toujours comme l'idéal auquel nous devons nous conformer? Or, dans ces grands pays, comme en tant d'autres, le repos du dimanche est obligatoire; il est observé par tous, il est consacré par la loi; c'est la première loi de l'Etat, celle à laquelle il tient le plus et qu'il fait respecter avec le plus de rigueur. Y a-t-il donc deux logiques, deux natures, deux raisons humaines, et ce qui, en Angleterre et aux Etats-Unis, est compatible avec la liberté de conscience et des cultes, peut-il en France être attentatoire à cette liberté? Cet exemple, éclatant comme le soleil, n'est-il pas une réponse sans réplique à l'étrange prétention que je combats?

Mais je vais plus loin. J'affirme, et je l'ai démontré précédemment, que ces principes de la liberté de conscience et des cultes dont on fait tant de fracas et qu'on prétend compromis et atteints par le repos légal du dimanche, sont au contraire outrageusement violés dans la personne de ceux qui doivent le plus préoccuper les législateurs, dans les petits, les pauvres, les classes populaires, si la loi ne les protége pas contre le travail forcé du dimanche. La conscience de l'ouvrier est-elle libre quand un maître avide ou impie le force à travailler malgré lui le jour du Seigneur? La liberté des cultes existe-t-elle pour le catholique, pour le chrétien qui ne peut remplir le premier devoir de son culte? Et si la loi trouve deux volontés, deux libertés en présence, celle de l'impie ou de l'indifférent qui veut imposer aux autres le travail du dimanche, et celle du pauvre ouvrier, du pauvre père de famille chrétien qui voudrait consacrer son dimanche à Dieu et à ses enfants, et qui ne le peut pas, la loi, forcée de se prononcer, devra-t-elle prendre parti pour le puissant contre le faible, pour l'incrédule contre le fidèle?

Etrange impartialité que celle qui consiste à laisser en présence le bon et le méchant, le faible et le fort, le mouton et le loup, en leur disant de s'arranger ensemble et d'user chacun de leur liberté! C'est l'impartialité de Pilate qui se lave les mains devant le peuple, et s'ose dire innocent du sang du Juste, alors qu'il le livre sans défense aux mains de ses bourreaux!

Non! tout cela n'est qu'illusion fatale ou détestable hypocrisie,

Digitized by Google

et c'est violer la sainteté des mots que de parler de liberté dans une pareille affaire !

Quant à l'objection, sœur de la précédente, et tirée de la liberté du travail que la loi doit respecter, je me demande s'il est bien nécessaire d'y répondre. Parler de liberté du travail pour justifier le travail forcé imposé au pauvre ouvrier paraît une cruelle dérision. Appeler liberté du travail le droit pour le patron qui se repose, d'imposer à ses ouvriers un travail sans interruption et sans trêve, c'est abuser des mots d'une façon intolérable. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, toutes les libertés humaines doivent supporter les restrictions nécessaires pour qu'elles puissent coexister, et certes la liberté du repos est aussi sainte que la liberté du travail.

L'Angleterre et les Etats-Unis, ces deux nations asile traditionnel de toutes les libertés, ont-elles cru attenter à la liberté du travail et nuire au progrès de l'industrie en réduisant légalement à dix heures et à huit la durée de la journée, et en fixant à six jours ou à cinq jours et demi le labeur de la semaine?

En France même, un décret de 1848 n'a-t-il pas fixé à douze heures le maximum de la durée du travail ? Les lois n'apportent-elles pas, soit des restrictions, soit des conditions particulières, soit même des interdictions absolues, au travail des femmes ou des enfants dans les mines ou dans les manufactures ? N'édictent-elles pas des mesures sévères pour l'ouverture et la tenue des établissements insalubres ou dangereux? Ne réservent-elles pas à l'Etat, dans un intérêt de finances ou de sûreté publique, certaines fabrications ou certaines ventes, comme celle du tabac, de la poudre et des allumettes chimiques? Notre législation n'est-elle pas remplie de prescriptions et de restrictions de ce genre? Et qu'est-ce que la gêne qu'apporterait à l'industrie la loi du dimanche, auprès de ces entraves, de ces monopoles et de ces interdictions?

La Convention, la puissance révolutionnaire par exemple, n'a pas eu de ces étranges scrupules ; elle n'a pas cru, après avoir aboli toutes les anciennes lois commerciales, et proclamé la liberté absolue du travail, manquer de logique et violer son principe, en imposant par une loi un jour de repos obligatoire pour tous les citoyens. Il est vrai que, dans sa passion antichrétienne, elle substitua au repos hebdomadaire celui d'un jour sur dix, et remplaça le dimanche par le décadi. Mais le principe de l'intervention du législateur dans cette matière n'en était pas moins

Digitized by Google

reconnu, appliqué par elle, et cet exemple suffit pour fermer la bouche aux fils de la révolution qui osent transformer en abus de pouvoir cet usage du plus légitime de tous les droits.

VIII

La nécessité du repos du dimanche établie et les objections écartées, quels sont les devoirs du législateur, du gouvernement et des particuliers en cette grave matière? Ils découlent du principe posé, comme le fleuve sort de sa source, et il suffit presque de les énoncer.

Le législateur doit regarder comme une de ses obligations les plus pressantes et les plus sacrées d'assurer le respect du dimanche, dans la mesure où le comporte la prudence, sans laquelle les meilleures lois font souvent plus de mal que de bien.

Il doit, pour ne pas se heurter à des impossibilités pratiques et à des habitudes malheureusement invétérées, laisser à la conscience des citoyens et à l'action de Dieu sur leurs âmes le soin de faire respecter la loi du dimanche chez eux, dans leur intérieur, dans le domaine fermé du foyer et de la famille.

Il peut, il doit peut-être, imitant les sages tolérances de l'Église, laisser de côté ce qui concerne la vente, laquelle ne constitue pas un travail proprement dit, et n'est pas absolument incompatible avec la pratique des devoirs religieux et des devoirs de famille.

Mais il doit sévèrement proscrire le travail public, le travail des ateliers, des usines et des manufactures (sauf, bien entendu, les exceptions qui résultent de la force même des choses), ce travail qui, outre les inconvénients déjà signalés, fait l'étonnement et le scandale des étrangers de toutes nations et déshonore notre pays aux yeux des honnêtes gens du monde entier.

Pour faire cesser ce travail démoralisateur, inhumain et scandaleux, il ne doit pas s'en prendre directement aux ouvriers qui, de gré ou de force, exécutent le labeur ordonné, mais au manufacturier, au patron ou à l'entrepreneur qui l'ordonne. C'est un principe déjà posé par nos lois civiles, qui rendent en certains cas le père responsable pour ses enfants, le maître pour ses serviteurs.

Ce principe est juste, appliqué au travail du dimanche; de plus, il est d'une exécution salutaire, efficace et facile.

Digitized by Google

Il est juste : car, nous l'avons établi, c'est le patron, c'est l'entrepreneur qui profite du travail du dimanche, ou du moins qui croit en profiter. C'est lui qui l'impose et qui place l'ouvrier entre la nécessité du travail et la crainte de mourir de faim. C'est de lui et de lui seul qu'il dépend de le faire cesser.

Il est d'une application efficace et facile : car le patron ou l'entrepreneur, puni, dans le cas où il enfreindrait la loi, d'une amende supérieure ou seulement égale au prix de la journée, amende qu'il devrait payer autant de fois qu'il a fait travailler d'ouvriers, serait intéressé à respecter et à faire respecter la loi, et ne s'exposerait point à une répression certaine et rigoureuse.

Le repos du dimanche, subi d'abord avec quelques murmures par les maîtres et les ouvriers, comme tout ce qui sent la règle et affirme l'autorité, rentrerait bientôt dans les habitudes et les mœurs publiques, parce qu'il est conforme aux intérêts des uns et des autres, aussi bien qu'aux besoins physiques et moraux de la nature humaine. Ce qui s'est passé en Angleterre pour la réduction à dix heures de la journée de travail se passerait en France pour la loi du dimanche. Elle serait bientôt acclamée et bénie par ceux qui la redoutent et la combattent le plus aujourd'hui, et le législateur aurait accompli, sans autre effort que celui de la volonté du bien et de la confiance en l'éternelle justice et l'éternel bon sens, une révolution pacifique et féconde d'où pourrait sortir le salut du pays.

Hélas ! il faut que cet effort soit bien difficile, il faut que le respect humain, ce tyran honteux et fatal des assemblées et des individus, soit bien puissant, pour que l'Assemblée nationale n'ait pas osé même prendre en considération la proposition discutée naguère dans son sein, et dont le but était d'assurer dans une bien modeste mesure la sainte liberté du dimanche ! Ce jour-là la majorité a profondément attristé ses meilleurs amis, ses plus dévoués défenseurs ; elle a ébranlé dans bien des âmes chrétiennes les espérances suprêmes de salut qui reposaient sur elle, et plusieurs se sont demandé, avec angoisse, si une assemblée française qui avait passé à l'ordre du jour sur la loi du dimanche pouvait encore sauver la France. Dieu veuille que ceux-là se trompent, et que ce vote déplorable n'ait été qu'un de ces malentendus passagers, effets d'un esprit distrait et préoccupé plutôt que d'une volonté réfléchie !

L'Assemblée s'est dit sans doute que la loi du dimanche

Digitized by Google

n'était pas à faire, qu'elle existait depuis 1814, que les tribunaux l'avaient déclarée toujours applicable, et que cette déclaration avait été répétée dans la discussion même du projet proposé. Mais, on le sait trop, si la loi de 1814 est toujours applicable, elle n'est jamais appliquée, et des législateurs chrétiens pour la plupart, conservateurs vraiment dévoués, comme ils le sont, au peuple, aux classes ouvrières, à la liberté et à la dignité humaines, auraient dû comprendre qu'à défaut d'une mesure nouvelle, ils devaient à Dieu et aux hommes une démonstration éclatante et une affirmation solennelle de leur respect pour cette grande loi de salut public.

En dehors des aspects généraux de la question sur lesquels je ne m'étendrai pas davantage, il est un point spécial qui doit préoccuper le législateur : c'est ce qui concerne le repos du dimanche dans l'armée. Maintenant surtout que le service obligatoire pour tous est décrété et que la jeunesse française doit passer tout entière par la grande école de l'armée, il faut que cette école soit religieuse ou que, pour le moins, elle ne soit pas exclusive de la liberté et de la pratique religieuses.

Le législateur, pénétré de cette vérité, a bien proclamé le principe que les militaires devaient être libres de remplir leurs devoirs religieux; mais, le principe posé, il n'en a assuré l'exécution par aucune prescription positive et formelle, grave lacune qu'il est nécessaire de combler.

Si les jeunes soldats, enlevés pour le service du pays à leurs parents, à leurs foyers, à leurs habitudes, ne peuvent donner leur dimanche à la vie de famille, il importe qu'ils puissent du moins le donner à Dieu, seul gardien de leurs mœurs, à la culture intellectuelle, au délassement de l'esprit et du corps si nécessaire après les travaux accablants et la tension d'esprit de la semaine. La discipline militaire est et doit être aussi sévère, aussi minutieuse, aussi fatigante par sa continuité, que celle du monastère, et si elle n'était pas suspendue par le bienfaisant repos du dimanche, elle briserait tôt ou tard les forces physiques et morales de ses novices, pour la plupart sans vocation. L'ivresse et les basses voluptés deviendraient leur refuge, et ils iraient trop souvent endormir dans l'abrutissement et l'absinthe leur fatigue sans trêve et leur ennui sans consolation.

Le repos du dimanche dans l'armée ne rencontre que deux obstacles, mais deux obstacles presque invincibles, qu'il faut

Digitized by Google

absolument faire disparaître, les revues d'une part, de l'autre le travail dans les ateliers militaires.

Je ne sais ce qui se passe dans les manutentions et les arsenaux militaires, mais je sais que dans beaucoup de régiments les soldats des compagnies hors rangs, tailleurs, cordonniers et autres, travaillent régulièrement le dimanche jusqu'à midi ou deux heures, et, par une sorte de compensation impie, sont libres le lundi jusqu'à la même heure. C'est un usage tellement répandu qu'on peut se demander s'il n'a pas été établi par quelque règlement ministériel, élaboré en silence en un de ces mauvais jours trop fréquents dans notre histoire contemporaine.

Quoi qu'il en soit, cet usage scandaleux existe; il importe de le faire cesser au plus vite. Pour atteindre ce but, un acte législatif est nécessaire. Laisser la question dans le domaine administratif, c'est en abandonner la solution au caprice d'un ministre de passage ou d'un subalterne qui se cache et ne passe pas; c'est livrer la conscience de nos soldats à l'entêtement des bureaux qui demeurent, ou à la mobilité des règlements qui peuvent changer plus souvent encore que les ministres.

Il en est de même des revues du dimanche, qui sont incompatibles, quoi qu'on en ait dit et quoi qu'on en dise, avec la liberté religieuse du soldat. L'heure de la revue dépend et dépendra toujours du colonel; ses préparatifs prennent et prendront toujours la matinée presque entière des hommes, et si la revue du dimanche subsiste, l'office du dimanche n'existe plus pour le soldat. C'est une expérience si universelle qu'il est impossible en bonne foi de la nier ou de paraître l'ignorer. Il faut donc interdire absolument, par une disposition légale, toute revue du dimanche, afin de soustraire une question de cette importance à l'arbitraire des règlements et des chefs de corps.

La discipline et le service n'en souffriront nullement, au contraire. Quelles armées sont plus disciplinées que les armées russes et allemandes, où le repos du dimanche est scrupuleusement respecté? En France même, je sais des généraux et des plus illustres qui, étant colonels, n'ont jamais fait passer de revue le dimanche, par respect pour les âmes de leurs soldats et par le sentiment profond de leur responsabilité. Ils les passaient le samedi dans l'après-midi, pour clore les travaux de la semaine. Or, leurs régiments étaient des modèles de bonne tenue et d'exactitude militaire, et leurs soldats comptaient parmi les

Digitized by Google

meilleurs et parmi les plus heureux. Il en est des militaires comme des ouvriers et de tous les hommes : plus ils respectent Dieu, plus ils respectent leurs chefs, et l'on peut affirmer que le cabaret et la salle de police perdent tout ce que gagne l'Église.

Ainsi donc, pour nous résumer en ce qui concerne l'armée :

Interdiction de tout travail le dimanche dans les compagnies hors rang et dans les ateliers militaires ou arsenaux de l'État ;

Interdiction de toute revue, de toutes manœuvres, le dimanche ;

Tels sont les deux articles de loi que le législateur doit voter pour assurer pratiquement le repos de ce grand jour et la liberté religieuse dans l'armée.

IX

Après les devoirs du législateur, j'arrive à ceux du gouvernement.

Ils sont aussi simples qu'importants et peuvent se résumer ainsi :

User de son droit d'initiative pour proposer, soutenir énergiquement et faire adopter par l'assemblée législative les mesures indiquées dans les pages qui précèdent ;

Une fois ces mesures votées, tenir la main à leur stricte exécution ;

Enfin, donner en tout et partout l'exemple du respect le plus absolu pour le repos du dimanche.

De ces trois propositions, les deux premières se justifient et s'expliquent d'elles-mêmes ; je ne donnerai quelques développements qu'à la troisième.

On sait quelle place tiennent les travaux publics en France, travaux exécutés ou concédés par l'État, les départements ou les communes. Ils absorbent chaque année des sommes qui, dans les temps ordinaires, se chiffrent par centaines de millions. Si, pour tous ces travaux répandus sur la surface entière du territoire, le repos du dimanche était sérieusement observé, une grande partie du scandale cesserait, le mal qui dévore les forces morales et physiques du peuple serait plus qu'à moitié guéri, et cet exemple universel et permanent donné de si haut porterait aux habitudes contraires un coup décisif.

Mais pour atteindre ce grand résultat, il faut autre chose que des circulaires, des protestations et des paroles ; il faut des votes,

Digitized by Google

une volonté ferme et inébranlable se traduisant en faits, une vigilance continuelle, un œil toujours ouvert sur les infractions aux ordres donnés, une répression rapide et toujours prête à frapper les délinquants. Il faut en un mot, je le dis avec autant de franchise que de respect, tout l'opposé de ce qui s'est fait depuis plus de quarante ans.

A certaines époques, le gouvernement, par hostilité, indifférence ou respect humain, a paru affecter un mépris systématique de la loi du dimanche, et n'a rien tenté pour suspendre ce jour-là les travaux publics.

A d'autres moments, il a fait des circulaires plus ou moins pressantes, plus ou moins sincères, pour paraître au moins s'occuper de la question.

A aucune époque il n'a pris les moyens nécessaires pour assurer l'exécution de ses ordres et faire passer le repos du dimanche de la théorie dans la pratique.

Soit faiblesse ou impuissance des ministres, soit mauvaise volonté des agents, jamais ou presque jamais les prescriptions des circulaires n'ont été suivies, et le travail du dimanche dans les ateliers publics a été et est encore un des grands scandales de notre administration. On travaille tranquillement, audacieusement le dimanche, dans les rues et sur les routes, dans les villes et dans les campagnes, au lendemain même des déclarations les plus formelles du gouvernement; on travaille à la construction des églises comme à celle des théâtres, et les réclamations officieuses ou officielles n'y font rien.

Pourquoi? Ce n'est certes point que les ministres donnent des ordres pour la forme, qu'ils méprisent la loi divine et voient sans déplaisir le mépris de leur propre parole. Mais, sans aller jusque-là, il est certain que le gouvernement n'attache point à la question l'intérêt de premier ordre qu'elle mérite, et quand il ordonne, il ne prend ni le ton ni les moyens nécessaires pour être obéi.

Il est très-louable assurément de faire des circulaires pour prescrire aux entrepreneurs des travaux publics le respect du dimanche, de publier ces actes au *Journal Officiel*, et de les citer à la tribune. Mais il ne faudrait pas s'en remettre, les yeux fermés, du soin de les faire exécuter à des préfets et à des fonctionnaires souvent incrédules et sceptiques qui, sous prétexte d'exception et d'urgence, laissent toujours violer la règle. En

Digitized by Google

outre, à ces prescriptions il faudrait une sanction pénale, et jusqu'ici on n'a pas songé à en édicter. Or, une prescription légale sans pénalité est une lettre morte, quand elle n'est pas une dérision.

Cette sanction à la loi du dimanche et aux circulaires ministérielles qui la rappellent est-elle impossible, est-elle difficile à trouver? Je me permettrai, pour toute réponse, d'en indiquer une qui me semble aussi légitime que pratique.

Elle consisterait à faire insérer dans tous les cahiers des charges annexés aux concessions ou aux adjudications de travaux publics une clause portant interdiction du travail les dimanches et fêtes, sous peine pour le contrevenant d'être rayé à l'avenir de la liste des entrepreneurs. On pourrait même stipuler qu'en cas d'infraction persistante et permanente, l'administration aurait le droit de résilier le marché et de chercher un autre concessionnaire. La crainte seule de ces mesures, si l'on savait l'administration déterminée à les exécuter, suffirait à prévenir ou à arrêter toutes les contraventions.

Pendant les quelques mois où je fus préfet en 1851, j'avais fait insérer une clause de ce genre dans les cahiers des charges des travaux communaux. Cela me valut l'honneur de quelques attaques de la part de quelques journaux révolutionnaires ; mais elle ne souleva aucune réclamation de la part des entrepreneurs, et si j'étais resté préfet, je l'eusse fait exécuter sans difficulté.

Une seconde pénalité, plus facile encore d'application, consisterait à imposer, par le cahier des charges, à l'entrepreneur contrevenant une amende équivalente au prix de la journée de travail, qui se multiplierait par le nombre des ouvriers employés le dimanche. Je me persuade que nul ne s'exposerait à payer cette amende deux fois, et qu'une première répression ne serait jamais suivie d'une seconde. Mais pour que cette pénalité ne fût pas sujette à contestation, il faudrait que le principe en eût été posé par la loi. En l'absence d'une loi, le gouvernement devrait se contenter de la première, parfaitement conforme à tous les principes administratifs et qui rentre absolument dans son droit.

Avec cette sanction, une surveillance active, la volonté hautement affirmée par le gouvernement d'interdire et de réprimer tous les abus, et le sentiment profond de sa grave responsabilité, les circulaires ministérielles cesseraient d'être une lettre morte, et l'on verrait bientôt le travail du dimanche disparaître des ateliers

Digitized by Google

et des chantiers de l'Etat, des départements et des communes (1).

Le devoir spécial du ministre de la guerre est plus net et plus facile encore que celui de ses collègues. Outre les prescriptions formelles de la loi du recrutement qui veut que le dimanche soit respecté dans l'armée, il a, pour les faire exécuter, cette autorité presque sans limite que comporte et que justifie la discipline militaire. Il dépend absolument de lui d'interdire toute revue et tout travail du dimanche, soit dans les régiments, soit dans les corps auxiliaires et dans les ateliers de l'Etat.

Qu'il prenne ces deux mesures, qu'il donne ordre à tous les chefs de corps de tenir à leur stricte exécution : le dimanche sera respecté et libre dans l'armée française, comme il l'est dans toutes les armées de l'Europe et du monde civilisé, et le ministre qui aura attaché son nom à cette grande et salutaire réforme aura bien mérité, non-seulement des soldats et de leurs mères, mais de la civilisation, de l'Eglise et de la patrie (2).

X

J'arrive aux devoirs des individus, de chacun de nous en particulier, et c'est par là que je terminerai cette trop longue étude sur le dimanche. Il y aurait beaucoup à dire sur ce point; car si nous

(1) Je laisse de côté, pour abréger cet écrit, la question particulière des chemins de fer. Il y aurait à insérer dans les conventions faites avec les compagnies une clause stipulant la liberté religieuse des employés dans la limite du possible, et spécialement l'interdiction complète de la réception, du transport et de la livraison des marchandises les dimanches et fêtes. Ce serait un commencement d'émancipation pour cette classe innombrable et intéressante de braves gens qui sont privés de la liberté du culte et de la vie de famille. (*Note de l'auteur.*)

(2) Si l'on veut se rendre compte par un seul exemple de la manière dont la liberté religieuse du soldat est respectée, qu'on lise cet avis *officiel* du sous-préfet de Châteaudun, affiché récemment sur les murs de la ville et relatif au tir à longue portée qui devait avoir lieu dans diverses communes de l'arrondissement :

« ... D'après les prescriptions arrêtées par MM. les généraux commandant l'artillerie des 3e et 4e corps d'armée, le tir aura lieu tous les jours, *dimanche compris*, du 22 août au 22 septembre.

« Le feu commencera à 5 heures 1/2 du matin et continuera *sans interruption* jusqu'à midi... »

Châteaudun, 5 août 1874.

Les mots *dimanche compris* semblent mis là avec affectation et comme pour attester que cette violation audacieuse de la loi divine et de la loi récente qui proclame la liberté religieuse des militaires, n'est pas le résultat d'un oubli, mais d'une volonté formelle et réfléchie.

Il en sera toujours ainsi tant qu'un article de loi ou un ordre précis du ministre de la guerre n'aura pas absolument interdit toute revue, tout exercice, tout travail militaire le dimanche. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

ne sommes pas maîtres des volontés et des décisions du législateur et du gouvernement, nous sommes maîtres de notre propre conduite et nous en sommes responsables. Que de fautes à cet égard, que d'inconséquences, que de mauvais exemples et de mauvaises actions n'avons-nous pas à nous reprocher?

Les uns, les pauvres, les ouvriers, ont travaillé bien souvent le dimanche sans nécessité, de leur propre volonté, et ils ont ainsi attenté, non-seulement à la loi de Dieu, à leur caractère de chrétiens, mais à leurs devoirs de famille, à leur dignité d'hommes. Ils ont oublié que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de prière, d'amour, de vérité, et en l'oubliant ils ont contribué autant qu'il était en eux à leur propre dégradation.

D'autres, pères de famille, ont dérobé les saintes joies du dimanche à leurs femmes, à leurs enfants. Ils les en ont privés en s'en privant eux-mêmes, et ils ont éteint volontairement cette douce et pure lumière du septième jour qui luit seule au foyer du travailleur, et dont le reflet suffit à éclairer les ennuis et les obscurités de la semaine.

D'autres plus coupables encore, patrons, chefs de fabrique, entrepreneurs, grands ou petits industriels, ont imposé à leurs ouvriers le joug du travail défendu. Sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient, ils les ont dépouillés de leur droit imprescriptible à Dieu, à l'Église, à la vie de famille, de leur droit au repos du corps et au travail de l'âme, de la sainte liberté de leur dimanche. Ils ont cru peut-être leur rendre service en multipliant sans relâche leurs journées de travail, et ils n'ont pas compris que par là ils commettaient un crime de lèse-humanité.

D'autres enfin, riches, insouciants de tout, si ce n'est de leurs plaisirs, hommes et femmes du monde, se sont rendus complices de ces fautes par leur coupable légèreté. Pour satisfaire un caprice impatient, pour jouir plus tôt de quelque objet de luxe, de quelque toilette inutile et coûteuse, ils ont condamné de gaieté de cœur au travail du dimanche de pauvres ouvriers, des mères de famille, des jeunes filles qui n'avaient que ce seul jour à donner à leur foyer, à leur âme et à Dieu.

A ceux-là, comme aux industriels et aux grands entrepreneurs, je rappellerai, en les suppliant de la méditer, la foudroyante apostrophe du prophète au roi David après le meurtre d'Urie et le rapt de Bethsabé.

Il parut devant le royal criminel, lui parla d'un riche seigneur,

Digitized by Google

propriétaire d'immenses troupeaux, qui avait volé à son voisin son unique brebis; et comme David s'indignait et menaçait de sa colère le puissant larron, le prophète, se redressant, lui cria d'une voix terrible : « Cet homme, c'est toi! »

Si vous saviez ce que vous faites, vous tous qui, pour accroître votre richesse ou satisfaire vos misérables vanités, imposez aux ouvriers et aux pauvres le travail du dimanche, vous mériteriez le même reproche et la même indignation! vous avez tous les jours de la semaine au service de votre luxe, de votre industrie, de vos plaisirs; eux n'ont qu'un seul jour pour leur esprit et leur cœur, et vous le leur enlevez! Vous leur dérobez leur cher et unique trésor, la source de leur joie, de leur repos, de leur santé, de leur vie chrétienne et morale! vous leur prenez leur chère et unique brebis! En vérité, si vous saviez ce que vous faites, vous seriez de grands coupables!

Peut-être, si cet écrit vous tombe sous les yeux, le saurez-vous et le comprendrez-vous désormais. Oui, peut-être, après avoir lu ces pages où j'ai essayé de sonder cet abîme du travail du dimanche et de mettre au jour les germes de dissolution, de servitude et de mort qu'il renferme dans ses profondeurs, plusieurs de ceux qui ne respectaient pas cette grande loi divine et humaine parce qu'ils ne la connaissaient pas, se repentiront-ils du passé, et la respecteront-ils à l'avenir. Ils ne se contenteront pas de l'observer eux-mêmes; ils la feront observer autour d'eux, ils l'imposeront au besoin, pères à leurs enfants, patrons à leurs ouvriers, maîtres à leurs serviteurs, propriétaires à leurs fermiers, et ils comprendront qu'agir ainsi ce n'est pas seulement rendre hommage à une institution religieuse digne de toute vénération, mais à une institution sociale, humaine au premier chef, à une loi de liberté morale, et, pour tout résumer en un mot que j'ai déjà prononcé, à une grande mesure de salut public.

Quand ce travail ne servirait qu'à éclairer une âme de bonne volonté sur la portée de la loi du dimanche et sur le crime de sa violation, j'estimerais n'avoir perdu ni mon temps ni ma peine. Car, je le répète en finissant et je conclus cet écrit comme je l'ai commencé : le repos du dimanche est une des bases fondamentales de la société civile aussi bien que du christianisme; il est le premier droit des individus et des peuples, comme il est leur premier devoir.

A. DE SÉGUR.

Digitized by Google

MADEMOISELLE LAUTARD

UNE FILLE DE SAINT-DOMINIQUE [1]

SUITE ET FIN [2]

Les deux traits caractéristiques de la vie spirituelle d'Amélie étaient sa dévotion au Saint-Esprit et sa reconnaissance envers Dieu. Sa prière, si nous osons en parler, était la mise en pratique continuelle de ces deux attraits. Quand un débutant dans la vie spirituelle demandait à son expérience le meilleur moyen de vaincre les difficultés de la prière et surtout de la prière mentale, elle répondait toujours : « Faites des actions de grâces et invoquez souvent le Saint-Esprit. »

La pensée du Saint-Esprit lui était toujours présente, elle l'invoquait presque à chaque respiration, et cette dévotion se réflétait sur ses moindres actions, leur donnant un parfum céleste. Pour elle la prière jaculatoire était aussi naturelle que les battements de son cœur; elle avoua à une personne qui avait sa confiance, que son activité, qui aurait été un obstacle au recueillement pour beaucoup de personnes, l'aidait au contraire, en éloignant ses pensées d'elle-même pour les tenir occupées et préoccupées des autres. « C'était, disait-elle, une voie sûre et facile pour s'unir à Dieu. » Ce sentiment de la puissance divine plaçait le

(1) *A Daughter of S. Domenick*, by Grace Ramsey. Washbourne, London, 1873.
(2) Voir la livraison d'octobre 1874.

Digitized by Google

surnaturel devant elle, avec une clarté qui donnait aux personnes et aux choses les plus vulgaires un intérêt tout spirituel. Elle ne perdait jamais de vue Notre-Seigneur dans ses créatures ; en les servant, elle se rappelait qu'elle servait Dieu ; en pourvoyant à leurs besoins et en soulageant leurs souffrances, elle avait une sorte de conviction mystique qu'elle pourvoyait et consolait son Sauveur.

Pendant ses veilles solitaires devant l'autel, la pensée de l'ingratitude des hommes, de leur cruel oubli du Sauveur dans sa prison eucharistique, pénétrait profondément son cœur de douleur et d'un désir ardent de faire quelque réparation à son amour outragé. Elle avait lu les pages admirables sur les *Actions de grâces* du Père Faber, dans son beau livre : *Tout pour Jésus*, et son cœur avait battu d'indignation au triste tableau qu'il trace de notre ingratitude envers le Sauveur. Elle aurait voulu rappeler les neuf lépreux ingrats, les faire revenir sur leurs pas remercier celui qui les avait guéris ; les voyant insouciants continuer leur chemin, elle se jetait en esprit aux pieds de Jésus, remplie d'un immense amour pour lui. Mais Amélie ne dépensait pas son amour en soupirs stériles. Remuée jusqu'au fond de l'âme par l'appel du Père Faber, elle se mit à réfléchir comment elle pourrait y répondre, et l'idée lui vint de fonder un apostolat d'*actions de grâces* et de donner aux fidèles quelques courtes prières qu'ils pourraient répéter constamment, afin de remercier Dieu des bienfaits répandus sur toutes les créatures, mais tout spécialement pour ceux qui sont acceptés sans reconnaissance. Ce projet fut chaudement accueilli par les âmes pieuses auxquelles elle le confia et elles promirent de l'aider de tout leur pouvoir à l'exécuter. Dans le but de faciliter son œuvre, Amélie composa un petit livre intitulé *Deo gratias*, qu'elle fit imprimer et distribuer à ses frais, et dont voici quelques extraits :

« Voyez les patriarches, écoutez Moïse, les prophètes, tous les justes dans Israël. Oh ! comme j'aime ce beau cantique d'action de grâces chanté en chœur par tout le peuple après le passage de la mer Rouge : *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est!* La poésie a-t-elle chez aucun peuple du monde un dithyrambe comparable à cette page brûlante, à ces élans de l'amour reconnaissant, qui se traduit par un style auquel rien ne saurait être comparé parmi les productions des plus sublimes génies? Isaïe, Daniel, tous les prophètes chantent dans des transports d'amour :

Digitized by Google

le Dieu bon, et plein de miséricorde. Il est dit de Tobie que tous les jours il rendait à Dieu de nouvelles actions de grâces. On trouve ce sentiment et l'accomplissement de ce devoir sacré dans l'histoire de tous les vrais amis de Dieu. »

« Mais que dirais-je de David? Entendez-le, quand il s'écrie : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus.* Pour apprécier la reconnaissance de ce saint roi, il faudrait citer tous les psaumes que l'Église catholique répète depuis dix-huit siècles. Ces chants d'amour sont presque tous des hymnes de reconnaissance et des cantiques d'*action de grâces*. Rappelez-vous ceux qui nous sont les plus familiers : *Laudate, pueri, Dominum; Lauda, Jerusalem, Dominum; Laudate Dominum, omnes gentes; Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.* Non, il est impossible de le nier, chez les Israélites fidèles le sentiment de la reconnaissance dominait tous les sentiments, et le Saint-Esprit voulait, avant tout, que *l'action de grâces* montât vers le Ciel comme un encens d'une agréable odeur qui réjouit le cœur de Dieu! »

Puis se tournant vers la loi nouvelle et passant en revue les bénédictions répandues de nouveau sur l'humanité par le mystère de l'incarnation, elle continue : « J'arrive à Jésus-Christ. Disons-le bien haut, le Fils de Dieu a pris un cœur d'homme, ce cœur uni à la divinité est capable de sentiments infinis. »

« Or, Jésus-Christ, pendant sa vie mortelle, nous a-t-il donné l'exemple de la reconnaissance et de l'action de grâces qui en est l'expression? Demandez-le aux apôtres ; ils vous diront comment, sur le point de faire usage de la puissance qu'il tient de son Père céleste, en ressuscitant Lazare, le divin Sauveur s'écrie, en élevant ses yeux vers le Ciel : « Mon Père, je vous rends grâces « de ce que vous m'avez exaucé (1). » Ces mêmes apôtres vous diront comment Jésus-Christ adresse au Ciel des *actions de grâces* au moment où il va multiplier les quelques pains destinés à nourrir cinq mille hommes; ils vous affirmeront le même fait en racontant l'histoire de l'institution de la divine Eucharistie, et vous saurez par eux qu'après le divin banquet la troupe sainte ne quitta le cénacle qu'après le chant solennel d'un cantique d'action de grâces. »

(1) Jean, xi.

Digitized by Google

« Maintenant entendez Marie, la céleste vierge, la mère immaculée du divin Sauveur. Certes nous connaissons peu de paroles sorties de cette bouche si pure, la plus digne de louer Dieu, après celle de Jésus-Christ. Eh bien ! ce que nous connaissons des discours de Marie, c'est un hymne immortel entonné par l'amour reconnaissant. A ce grand mot : *Magnificat anima mea Dominum*, on dirait que le cœur de Marie s'ouvre pour nous montrer ce que la reconnaissance a de plus vif et de plus sublime, pour nous apprendre à louer, à bénir, à remercier dignement le Seigneur. Les apôtres ont conservé le devoir de la reconnaissance, et la nécessité indispensable de l'action de grâces. Consultons les écrits immortels de S. Paul : j'ose dire que cet homme extraordinaire se fondait tout entier dans l'amour reconnaissant. Qu'on lise ses épîtres ; on trouve à chaque instant sous la plume de l'ancien persécuteur de l'Église, qu'on dirait tenue par un séraphin, les expressions les plus capables d'allumer dans les cœurs l'amour reconnaissant ; on voit que cette âme sublime est pleine d'actions de grâces, elle déborde.

« Réjouissez-vous sans cesse, je le dis encore une fois, réjouissez-vous... Ne vous inquiétez de rien, présentez à Dieu vos prière accompagnées d'*actions de grâces* (1).

« Je rends pour vous à mon Dieu des actions de grâces à cause de la grâce de Dieu qui vous a été donnée en Jésus-Christ, et parce que vous avez été comblés en lui de toutes sortes de richesses (2).

« Je rends à Dieu des *actions de grâces* toutes les fois que je pense à vous (3).

« J'offre des *actions de grâces* à Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui m'a fortifié en m'établissant dans son ministère (4).

« Je rends à Dieu des actions de grâces de ce que je le sers avec une conscience pure (5).

« En me souvenant de vous, ô Philémon, je rends *grâces* à mon Dieu (6).

« Nous rendons à Dieu de continuelles *actions de grâces* (7).

(1) *Phil.*, IV.
(2) *I Cor.*, I.
(3) *Phil.*, I.
(4) *Tim.*, I.
(5) *II Tim.*, I.
(6) *Phil.*, I.
(7) *I Thess.*, II.

Digitized by Google

« Quelles dignes *actions de grâces* pouvons-nous rendre à Dieu pour la joie dont nous nous sentons comblés (1).

« Frères chéris du Seigneur, nous nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces (2).

« Entretenez-vous de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur, *rendant grâce en tout temps et en toutes choses* à Dieu le Père, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ (3).

« Instruisez-vous, et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, chantant du cœur et avec édification les louanges du Seigneur, et quoi que vous fassiez, ou en parlant, ou en agissant, faites tout au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rendant par lui des *actions de grâces* à Dieu le Père (4).

« Voilà ce que l'Apôtre des nations enseignait aux premiers disciples de l'Évangile. Or, cet enseignement est-il pour nous? Le Saint-Esprit continue-t-il à nous l'adresser? L'Église est aujourd'hui ce qu'elle fut toujours, son esprit est immuable, car c'est l'esprit de Dieu : or que fait l'Église depuis dix-huit siècles? Que pense-t-elle de la reconnaissance et de l'*action de grâces?* Pour répondre à cette question, il suffit de consulter les livres liturgiques : ouvrez le bréviaire, le missel, le rituel, et dites si le devoir de la reconnaissance n'est pas pour l'Église de Jésus-Christ le devoir le plus sacré, dites si l'*action de grâces* n'est pas pour elle un besoin, une consolation ; si elle n'est pas l'expression continuelle des sentiments dont l'Église est animée à l'égard de Dieu et de son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quel est le chant le plus pompeux et le plus magnifique qui accompagne l'oblation sainte? C'est celui qui exprime la reconnaissance, c'est l'*action* de grâces offerte par tout le peuple chrétien : le *Gloria in excelsis*, avec ce cri d'amour : *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam; Laudamus te, benedicimus te;* la préface avec ce même cri brûlant d'amour que fait entendre le prêtre : *Gratias agamus Domino Deo nostro!* Invitation à laquelle le cœur de tous les vrais fidèles se hâte de répondre : *Dignum et justum est;* la préface que le prêtre commence par ces magnifiques paroles

(1) *I Thess.*, III.
(2) *II Thess.*, II.
(3) *Eph.*, V.
(4) *Colos.*, III.

Digitized by Google

dites au nom de toute l'Église : *Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere ;* le *Sanctus* répété trois fois en union avec toute la cour céleste. Voyez à Matines le *Benedictus*, à Vêpres le *Magnificat*, à Complies le *Nunc dimittis ;* c'est toujours le besoin de la reconnaissance et de l'*action de grâces* qui se montre au grand jour, et qui oblige en quelque sorte, l'Église entière à répéter les belles paroles du Roi-Prophète : « Sept fois par jour, c'est-à-dire continuellement, je vous adresse mes louanges comme un tribut de mon amour reconnaissant ; c'est mon grand acte de gratitude, c'est mon *action de grâces !*

« Hélas ! beaucoup se disent les enfants de l'Église, tandis qu'ils ont entièrement perdu l'esprit de leur mère ! ! ! »

Ce petit traité finit par un appel passionné aux fidèles, de se réunir pour rendre des actions de grâces, et renouveler la face du monde, comme il avait été renouvelé par les douze apôtres qui ont suivi Jésus, et qui ont fait de leur vie un cantique perpétuel de louanges.

Amélie ne se contenta pas de propager cet esprit de louanges parmi les fidèles ; mais elle conçut le projet de fonder une communauté de religieuses, dont la dévotion spéciale serait d'offrir perpétuellement des actions de grâces au cœur du divin Sauveur devant le Saint-Sacrement.

Les autorités ecclésiastiques auxquelles elle communiqua ce projet, l'approuvèrent unanimement, et plusieurs saintes âmes, touchées comme elle par cette dévotion, s'offrirent pour en commencer immédiatement la fondation. Mais ce n'est pas chose facile que de fonder une communauté, et il fut convenu qu'avant d'aller plus loin, Amélie irait à Rome pour soumettre le projet au Saint-Père et obtenir sa bénédiction. Elle n'était jamais allée à Rome, mais ce voyage avait été le vœu de toute sa vie. Elle y était attirée comme le fer par l'aimant. Pour un cœur catholique Rome était, pour ainsi dire, l'avant-porte du ciel, c'était la demeure du Père des chrétiens. Rome renfermait les tombeaux des martyrs dont le sang avait consacré la terre. Chaque pierre témoignait des gloires de l'Église chrétienne, de cette église qui avait planté la croix triomphante sur les ruines du paganisme.

Heureuse de profiter d'une occasion qui la forçait à remplir le vœu le plus cher de son cœur, Amélie se mit en route pour la Ville éternelle. Elle fut accueillie d'une façon toute paternelle

Digitized by Google

par le saint-père, qui la connaissait de nom depuis longtemps et qui savait la vie apostolique qu'elle menait à Marseille. Rien n'a transpiré de ce qui s'est passé entre elle et le Père des fidèles, au sujet de la fondation ; on sait seulement qu'il la bénit et qu'il sanctionna de tout son cœur l'apostolat d'actions de grâces, l'encourageant à pratiquer cette dévotion elle-même, et à la propager autant que possible parmi les fidèles. Le saint-père indulgencia quelques courtes prières qu'elle avait apportées pour les lui soumettre, et à son retour de Rome elle conseillait à tout le monde de répéter souvent le *Gloria Patri* et le *Deo gratias*, comme ayant été spécialement recommandés par le Saint-Père lui-même.

Amélie a souvent raconté un fait qui eut lieu pendant son séjour à Rome, comme une triste preuve de l'absence de l'esprit d'actions de grâces dans le monde. Un jour, pendant qu'elle attendait son tour d'audience dans l'antichambre d'un cardinal, elle se mit à causer avec le supérieur des Pères Rédemptoristes. Toujours sur la qui-vive pour gagner un nouvel allié à sa cause, elle lui confia le but de sa visite à Rome, espérant qu'il pourrait l'aider à avancer son projet. « Ah ! Madame, s'écria le Père, c'est une bonne pensée que Dieu vous a inspirée ; car rien ne manque autant parmi les chrétiens que de remercier Dieu des bienfaits dont il les comble. Depuis dix-huit siècles, l'histoire des neuf lépreux se renouvelle journellement. Il y a quarante ans que je suis prêtre, pendant ce temps, on m'a demandé des messes pour tous les besoins spirituels et temporels sous le soleil, mais *une seule fois on m'a demandé une messe en action de grâces.* Oui, en vérité, l'histoire des lépreux se renouvelle de nos jours avec la même ingratitude que lorsque Jésus disait : « Il n'y a que cet homme qui soit revenu et qui ait rendu gloire à Dieu. »

Malgré sa clairvoyance et la conviction qu'elle avait de la corruption de son temps, elle n'en désespérait pas ; elle avait foi dans l'avenir. Rien ne la contrariait davantage que d'entendre certaines gens crier, avec le ton lugubre qui leur est habituel, anathème sur le temps présent. On se rappelle encore comme Amélie parlait de ces *croassеurs* : « Je n'ai aucune foi, disait-elle, dans l'affection et dans le jugement de ces gens, car ceux qui aiment Dieu et leur prochain ne désespèrent jamais de l'humanité, et ne cessent de travailler jusqu'à la fin de leur vie à la rendre meilleure ; désespérer est une preuve de couardise et d'ignorance. »

Digitized by Google

et n'avait-elle pas raison ! Tous les temps ont du bon qui fait contre-poids à ce qui est mauvais; Dieu a toujours ses témoins sur la terre : si nous ne les voyons pas, c'est notre faute et non pas la sienne; il y a toujours des points lumineux dans l'humanité : si nous ne pouvons les discerner, il faut en accuser la faiblesse de notre vue et non pas la corruption des temps; ces témoins et ces points lumineux n'ont jamais échappé aux saints. Comme les poètes dont l'œil découvre des beautés dans les ruines, là où les hommes ordinaires ne voient que des amas de pierres sans forme, de même les saints pénètrent avec le regard de la foi, de l'espérance et de la charité, dans les peines de l'humanité et trouvent au milieu même de la corruption un espoir qui console.

Amélie retourna à Marseille, enchantée de sa visite à Rome; elle reprit ses travaux avec un zèle nouveau, mais elle avait laissé son cœur dans la Ville éternelle, et depuis le jour qu'elle l'avait quittée, elle désira y retourner et y mourir. Ses infirmités s'étaient tellement augmentées qu'on ne pouvait s'expliquer comment elle suffisait à tout. Elle sentait cependant que cette activité ne pouvait durer longtemps, et qu'elle serait forcée de prendre du repos. Elle éprouvait le besoin d'une vie plus contemplative, et à mesure qu'elle avançait en âge, ce besoin se faisait de plus en plus sentir : « Il est temps, disait-elle à une amie intime, que je cesse de m'occuper exclusivement des âmes des autres. Je sens le besoin de prier davantage, de me recueillir plus souvent, de pouvoir passer plus de temps devant le Saint-Sacrement. En vérité, il faut que je commence à me préparer au grand voyage. »

En 1865, elle résolut de mettre ce projet à exécution, et, comme elle le disait, « de se préparer » en menant une vie plus retirée. Le Denier de Saint-Pierre la comptait parmi ses soutiens les plus zélés, elle s'y dévoua plus que jamais depuis son retour de Rome, et, ayant recueilli une somme assez forte, ce fut un prétexte pour elle d'aller la déposer aux pieds du souverain pontife. Sans avouer le but véritable de son voyage, elle annonça à ses amis qu'elle partait pour Rome et régla toutes ses affaires temporelles.

Sa maison servait pendant toute l'année d'hôtellerie aux missionnaires, qui venaient de tous les points de la France s'embarquer à Marseille pour les divers pays où ils devaient se rendre. On n'allait jamais chez elle sans trouver deux ou trois valises, appartenant aux Pères, qui attendaient dans son étroite anti-

Digitized by Google

chambre. Douze de ces hôtes avaient été hébergés chez elle pendant le dernier mois de son séjour à la rue Grignan. Cette série d'hospitalités fut son dernier adieu aux habitudes de sa jeunesse, que le temps avait consacrées. Elle disposa de sa maison par les soins d'un ami, distribua son mobilier et ses livres à ses connaissances et à ses parents, et, ayant pris congé d'eux, elle retourna vers Rome.

Il lui restait cependant un dernier service à rendre à sa ville natale, avant de quitter la France pour toujours. Le magnifique hôpital militaire de Marseille, dont elle s'était occupée avec tant de zèle, était desservi par des infirmiers laïques; les malades, aussi bien que les autorités de la ville, désiraient les voir remplacés par les Sœurs de charité. Malgré toutes les démarches faites jusqu'à ce jour, une chose qui paraissait si facile en elle-même n'avait pas été accordée. Le gouvernement devait allouer une somme d'argent pour maintenir la communauté qui serait attachée à l'hôpital. Soit que la chose n'eût pas été bien présentée, soit que la malveillance l'eût peut-être entravée, elle avait toujours été rejetée. Les autorités, voyant que tout allait de travers, pensèrent à Amélie, et se rappelant qu'elle avait réussi dans des entreprises bien plus difficiles, la supplièrent d'aller à Paris, bien certains qu'elle obtiendrait du ministre la concession demandée.

De tout temps, une telle mission lui aurait été désagréable; mais dans les circonstances actuelles, elle lui était doublement pénible. Elle comprit qu'elle serait obligée de se mettre en avant de mille façons, qu'elle aurait à frapper aux portes des ministres, à aller d'un employé à un autre, et sortir de nouveau de sa retraite. Cependant, comme elle entrevoyait une chance de succès, elle consentit à donner cette dernière preuve de son dévouement aux militaires.

Elle avait à Paris un ami, le colonel Gaillard, qui occupait une position élevée à l'état-major; il était en bons rapports avec son chef, et de plus il était catholique pratiquant. Cet ami obtint pour elle une audience du maréchal Vaillant, alors ministre de la guerre. Le maréchal, ayant été prévenu de l'objet de sa visite, la reçut en colère, et, selon son habitude, en manches de chemise. Il lui posa mille questions, sans lui donner le temps de répondre à une seule, s'étonnant de ce qu'elle se mêlait des militaires et de leurs hôpitaux, et osait lui dicter comment et par qui ils devaient

Digitized by Google

être administrés. « Cela ressemble aux femmes, lui dit-il, elles veulent toujours se mêler de ce qui ne les regarde pas. Quant à lui, il aimerait mieux commander dix armées qu'une seule communauté de femmes, » et ainsi de suite. Il rudoya Amélie absolument comme il aurait rudoyé un soldat qui aurait déserté. Elle prit congé de Son Excellence après une courte audience, n'ayant pas pu placer un seul mot pour se justifier. Il était certain qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté-là. Son ami lui proposa, sans autre préambule, de demander une audience à l'Empereur. Amélie avait conservé le souvenir de la réception qu'il lui avait faite quelques années auparavant, et l'idée de se trouver de nouveau en sa présence l'effraya moins que ne l'aurait fait une seconde audience du maréchal. Puis il y avait là plus d'espoir d'expédier vite son affaire qu'en plaidant sa cause auprès des autres ministres, admettant même qu'ils ne fussent pas tous du même type que celui de la guerre. Elle accepta l'offre, et quelques jours plus tard elle reçut une lettre du grand chancelier indiquant l'heure et le jour où elle devait se présenter aux Tuileries.

Elle fut introduite dans le salon où les généraux, les évêques et les grands dignitaires de l'État attendaient chacun leur tour d'audience. Il y eut un moment d'attente, et lorsque la porte s'ouvrit, ce ne fut pas le grand chambellan, mais l'empereur lui-même qui parut sur le seuil. Il s'arrêta un instant, jeta un regard autour de la chambre, et, apercevant une dame vêtue de noir, assise modestement dans le coin le plus reculé de la salle, il alla droit à elle, et lui tendit la main : « Mademoiselle Lautard, lui dit Sa Majesté, je vous remercie de l'honneur que vous me faites par cette visite; je suis sûr que je n'ai qu'à vous nommer pour que ces messieurs admettent le droit que vous avez de prendre le pas sur eux. » Il y eut un murmure d'assentiment général; mais la plupart des spectateurs de cette scène étrange devaient être curieux de savoir qui était cette dame bossue, si modestement vêtue, que Napoléon III accueillait de cette façon.

Aussitôt qu'ils furent seuls, il invita Amélie à s'asseoir : « Dites-moi, Mademoiselle, lui dit-il, si, outre le plaisir que j'ai à vous voir, je puis faire quelque chose qui vous soit agréable. » En racontant cette entrevue, Amélie disait que lorsqu'elle vit l'empereur allant droit à elle, devant tout ce monde assemblé

Digitized by Google

dans la salle, elle était prête à se trouver mal et aurait voulu être à Hong-kong plutôt que là ; mais aussitôt qu'il lui adressa la parole, ses craintes se dissipèrent, et au bout de quelques minutes elle se sentit tout à fait à l'aise. Elle lui dit tout ce qu'elle désirait pour l'hôpital, et Napoléon lui promit que tout serait accordé sans conditions ; mais que pour certaines formalités, il serait nécessaire d'en référer au ministre. « Vous irez trouver le maréchal Vaillant, c'est lui qui expédiera l'affaire. — Sire, s'écria Amélie en levant les mains avec désespoir, tout excepté cela ; il faut que les choses s'arrangent de façon à ne pas m'envoyer de nouveau au maréchal Vaillant. — Vous l'avez donc déjà vu, demanda l'empereur. Eh bien, essayez encore une fois, et je vous garantis que vous serez mieux reçue, c'est un bon enfant, mais il ne faut pas lui laisser voir que vous le craignez. » Ainsi prévenue, Amélie prit son courage à deux mains et alla affronter encore une fois le lion dans son antre. Le lendemain, elle se présenta au ministère de la guerre, et fut introduite auprès du maréchal. Cette fois-ci, il avait son habit ; l'histoire ne nous dit pas si c'était l'effet du hasard, ou parce qu'il désirait se rendre propice la dame qui s'était plaint de lui à son maître. Quoi qu'il en soit, aussitôt qu'Amélie parut, Son Excellence l'accosta avec ces paroles : « Eh bien ! il paraît que je vous ai offensée ; qu'avez-vous dit de moi à l'empereur ? — Excellence, lui répondit Amélie, j'ai dit à Sa Majesté que j'avais cru trouver un ministre de France, et qu'au lieu de cela j'avais trouvé un homme en colère. » Le maréchal grogna un rire, lui dit de s'asseoir et d'expliquer son affaire. Elle le fit cette fois à sa parfaite satisfaction ; ayant obtenu tout ce qu'elle désirait, elle partit aussitôt pour Marseille et peu après pour Rome.

Nul ne souffrait plus qu'Amélie des maux de l'Église, elle vit la persécution, les humiliations et les injustices que subissait le vicaire du Christ. Elle vit ceux qui devraient être ses fils dévoués, se scandaliser et se tenir timidement à l'écart, quand ils auraient dû se montrer et agir ; rester muets, quand ils auraient dû parler ; elle vit la malice de ceux qui, se disant les amis de l'Église, restaient froids et impassibles pendant que le crime s'accomplissait. Comme jadis au pied du Calvaire, les ennemis de Dieu sommaient la victime de leur rage impie de descendre de la croix, et de se sauver elle-même, ignorant dans leur aveuglement que l'heure de la résurrection était proche, de même de

Digitized by Google

nos jours les ennemis de l'Église battent des mains et se réjouissent, la croyant ébranlée sous leurs coups; mais leur joie sera de courte durée, ils périront, et le jour de la justice se lèvera.

Malgré cette certitude, les cœurs les plus forts tremblaient et se scandalisaient de ce que Dieu semblait avoir abandonné les siens. Ce fut en effet une heure de douleurs sans pareilles pour la chrétienté, mais en même temps une heure d'élan chevaleresque, où chacun put donner au chef de l'Eglise un témoignage de son loyal dévouement, ses offrandes, ses prières, ses larmes et au besoin son sang.

Si Amélie fut condamnée à voir l'indifférence et la trahison, elle vit aussi des pèlerins, arrivant des quatre coins du globe, mettre aux pieds du souverain pontife le tribut de leur fidélité, accompagné d'offrandes recueillies avec peine dans leurs voyages fatigants et souvent au prix de grands sacrifices. Puis, elle vit les zouaves, nos *chers zouaves*, comme elle les appelait, donnant un noble exemple par leur dévouement héroïque à la cause de Dieu, par leur esprit d'immolation, par leur courage chevaleresque et par la pureté merveilleuse de leur vie. Pendant son séjour à Rome, ces croisés modernes remplaçaient dans la sollicitude d'Amélie les soldats de Marseille. Elle les soigna, travailla pour eux, et dans toutes les lettres qu'elle écrivait aux amis de France, elle parlait constamment des consolations que lui donnait leur piété tout à fait filiale. Au commencement de septembre, elle écrivait à une de ses amies à Marseille : « Nos chers zouaves sont entrés dans Rome, ils ont passé sous mes fenêtres; ces jeunes soldats sont la fleur de la nation française, ils sont remplis de cette énergie que la foi seule peut donner. Ce matin dix-huit cents, tous prêts à verser leur sang pour la cause de Dieu, sont entrés fièrement dans la Ville éternelle, drapeaux déployés et musique en tête. Ils reportèrent ma pensée à la légion thébaine. J'ai été témoin d'un spectacle bien touchant; le saint-père étant allé à leur rencontre, tous tombèrent à genoux, pour avoir sa bénédiction; il la leur donna avec une émotion visible. Comment le cœur d'un père pouvait-il ne pas s'émouvoir en voyant la dévotion de ses enfants? Les Flamands et les Bretons se faisaient surtout remarquer : chez eux, les anciennes traditions sont conservées, elles on été transmises de père en fils. Ce soir ils ont accompagné le saint-père au Vatican, où ils l'ont acclamé avec tout l'enthousiasme de bons chrétiens. Il est impossible de retenir ses larmes, quand on

voit le vénérable pontife reposer son doux regard sur toute cette jeunesse qui lui est si dévouée, et qui brûle de lui témoigner sa fidélité. Dans ces temps malheureux, ces zouaves ont une belle place parmi les soldats chrétiens. Oh! si la jeunesse oisive de France savait ce que c'est que le bonheur de servir Dieu, que de familles seraient bénies dans ce monde et dans l'autre! Je vois ici beaucoup de jeunes gens qui s'étaient écartés du droit chemin, mais qui ont eu la grâce de le retrouver et aujourd'hui sont heureux comme des enfants, purs comme des anges, attachés à l'Église et au Vicaire du Christ; leur unique ambition est le martyre, leur unique joie de l'espérer. Adieu, chère amie, *prions toujours.* »

Des craintes alarmantes et des bruits sinistres résultant de la malice, et parfois de la peur, circulaient dans Rome, effrayant les faibles et stimulant les braves à plus de vigilance, mais tenant tout le monde jour et nuit sur le qui-vive. Au milieu des excitations universelles, Pie IX restait calme, sa confiance assurée sur la Providence divine était inébranlable comme le rocher sur lequel elle reposait.

Amélie fut souvent admise à l'honneur de converser avec le saint Père : elle ne se lassait jamais d'exprimer son admiration de la paix céleste qui rayonnait sur tous ses traits, qui respirait dans chaque parole qui tombait de ses lèvres. Peu de temps après la date de la première lettre que j'ai citée, elle écrivait à la même amie : « Les bruits les plus contradictoires circulent ici, mais la paix le calme et *l'abandon* du saint Père sont inexprimables; ils font plus pour inspirer la confiance que les rapports sinistres ne peuvent faire pour éveiller la peur. Les filles de Jérusalem ont suivi Notre-Seigneur au Calvaire, une sorte de sentiment filial me retient à Rome. *Je ne puis partir...* Prions, prions! la prière obtient tout. » Prions! Voilà quel avait été le cri de sa vie tout entière, et ce cri devenait plus puissant à mesure que sa fin approchait; ce ne fut pas le cri stérile de ceux qui se contentent de dire : Seigneur! Seigneur! mais c'était le cri de l'âme que rien ne peut faire taire, d'une âme qui possède la grâce de la prière unie à celle du sacrifice dans la plénitude de leur toute-puissance divine.

Comme je l'ai déjà dit, Amélie ne cédait jamais au découragement; l'espérance avait été la compagne inséparable de sa vie. Mais ses angoisses à la vue des épreuves prolongées de l'Église,

Digitized by Google

sa sensibilité à l'endroit des outrages que souffrait la gloire de Dieu dans la personne de son vicaire, croissaient de plus en plus. A cela se joignaient la conscience de sa propre inutilité, de son impuissance à alléger la croix qui pesait sur le saint pontife : son cœur se remplissait de cette douleur mystérieuse qui naît de l'amour de Dieu.

Quelle merveille ce doit être que l'âme d'un saint et même de ceux qui cherchent à le devenir ! comme on voudrait soulever le voile qui la cache à nos yeux et vivre un peu de la même vie ! C'est une chose étrange pour nous que de voir une créature souffrant pour la cause de Dieu, comme nous souffrons pour nos propres douleurs et nos propres peines. Nous nous demandons par quels procédés de la grâce, par quels enseignements mystiques, l'âme atteint cet état, où les choses de Dieu et de son éternité deviennent de si puissantes réalités que les choses de la terre ne sont plus que des fantômes qui ont perdu tout pouvoir pour nous charmer, nous émouvoir, ou nous terrifier. Nous les voyons aussi affamés de justice que nous le sommes du pain matériel, désirant avec autant d'ardeur voir s'accomplir la volonté de Dieu, que nous désirons le succès d'une entreprise ou le triomphe de nos ambitions : c'est l'aveuglement et la dureté de nos cœurs qui nous empêchent de comprendre leur foi et leur amour.

Lorsque la vie pèse, que la croix meurtrit nos épaules, que tout est désolé autour de nous, nous soupirons parfois après la mort, et dans ces moments passagers nous croyons partager le même désir ardent qui animait l'Apôtre lorsqu'il s'est écrié : « Je désire mourir pour être dissous et uni au Christ. » Mais quand les saints désirent la mort, ce n'est pas parce qu'ils s'irritent contre les épreuves de la vie : ils sont prêts à vivre éternellement, si telle était la volonté de Dieu ; ils voudraient mourir parce qu'ils sont impatients de voir le ciel et celui qui en est la splendeur et la joie. Tout les attriste ici-bas, leur exil, le péché, le triomphe du mal sur le bien ; ce n'est pas leur propre délivrance qu'ils demandent, mais le règne de Dieu et l'accomplissement de ses volontés divines.

Amélie désirait avec toute la passion de sa nature ardente faire quelque chose pour Dieu, son impuissance et sa nullité la désespéraient. Un jour, après s'être approchée de la table sainte, pendant qu'elle priait avec ferveur pour Rome, pour l'Église et pour le saint-père dont la santé donnait de grandes inquiétudes, ce

Digitized by Google

désir s'empara de tout son être avec une puissance qu'elle n'avait pas connue jusque-là, elle se sentit poussée d'offrir le sacrifice de sa vie pour Pie IX, afin que Dieu, l'acceptant à la place de celle du pontife, la barque de Pierre conservât le pilote qui seul pouvait la guider à travers les tempêtes qui la menaçaient de toutes parts. Le premier mouvement d'Amélie fut de consommer le sacrifice de suite; mais, voulant lui donner le sceau de l'obéissance, elle termina tranquillement sa prière, quitta l'église et se dirigea vers le Vatican. Là aux pieds du pontife malade, elle lui avoua ce qui s'était passé en elle et lui dit qu'elle voulait offrir sa vie à la place de la sienne, si Dieu voulait accepter un sacrifice de si peu de prix, si peu digne de lui. Pie IX garda le silence pendant quelques instants, tandis qu'Amélie, les mains jointes et le regard fixé sur lui, attendait sa réponse. Puis, comme s'il obéissait à une voix qui lui avait parlé en secret, il posa sa main sur sa tête et prononça solennellement des paroles : « Allez, ma fille, et faites ce que l'esprit de Dieu vous a suggéré. » Il la bénit avec émotion et elle le quitta remplie de joie. Le soir même elle écrivait deux lettres; l'une, qui est trop intime pour être donnée ici, contenait le récit de tout ce qui s'était passé dans la matinée; l'autre révèle l'état de son âme et les pensées qui l'occupaient lorsqu'elle était, comme elle le croyait, sur le seuil de l'éternité. Elle écrivait : « Rome, le 15 décembre, dimanche. Tout est calme ici; *nos chers zouaves* ont le courage des lions, il puisent leur force dans le sang des martyrs; en général, ils sont pieux comme des anges; vous les voyez constamment se débarrassant de leurs havre-sacs et de leurs fusils pour se mettre aux pieds des prêtres, ou prier à l'autel de la Reine des martyrs; ils sont vraiment les enfants de l'Eglise et..., » la phrase était interrompue et la lettre ne fut pas finie.

Le lendemain était dimanche. Amélie assista, selon sa coutume, à la première messe à Saint-Pierre. Elle reçut la sainte communion, et, le cœur fortifié par la divine eucharistie, elle offrit sa vie à celui qui avait été son premier, son dernier et son seul amour. Ces mots étaient à peine tombés de ses lèvres, qu'elle fut saisie d'une douleur si subite et si poignante qu'elle tomba par terre en jetant un cri. On l'entoura et on la porta chez elle. Des prêtres et des religieuses qu'elle connaissait et qui étaient à l'église près d'elle l'accompagnèrent jusqu'à sa demeure à la strada Réprisa dei Barberi. On appela le médecin, mais celui-ci comprit

Digitized by Google

bientôt que son art ne pouvait rien pour elle. Toute la journée et les jours suivants elle ne cessa de souffrir des douleurs si atroces, qu'elle ne pouvait ni parler, ni remercier ceux qui la soignaient, que par un sourire ou un mouvement de mains. Le mercredi, elle devint plus calme, les douleurs cessèrent et elle demanda les derniers sacrements qui lui furent apportés de suite. Elle reçut le viatique avec des sentiments d'une dévotion extraordinaire et resta longtemps absorbée dans la prière. Lorsqu'elle eut fait son action de grâces, elle prit congé des amis qui l'entouraient, avec beaucoup de calme et de tendresse, et les pria de commencer ensuite les prières des agonisants; ce qu'ils firent et Amélie se joignait aux réponses avec une ferveur qui toucha tous les cœurs. Lorsqu'elle arriva à ces paroles solennelles avec lesquelles l'Eglise envoie ses enfants devant leur juge miséricordieux : « Partez, âme chrétienne, au nom du Père qui vous a créée au nom du Fils qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée, » elle courba la tête et expira. La nouvelle de sa mort fut portée de suite au Vatican. Pie IX la reçut sans témoigner aucune surprise; mais, levant ses yeux au ciel, il murmura d'une voix émue : « *Così tosto accettato!* »

Ce ne fut partout qu'une expression universelle de douleur, non-seulement parmi les pauvres qu'elle avait soignés et soulagés, mais parmi toutes les classes de la société. Tous se réunirent en un concert unanime de regrets : car tous avaient apprécié et aimé la petite Française qui vivait si humblement en faisant tant de bien. Sa maison fut assiégée de personnes venant de tous les quartiers de la ville pour contempler ses traits une dernière fois, toucher ses mains avec des croix et des chapelets, et prier auprès de la victime qui s'était offerte pour les péchés de son peuple et qui avait été acceptée par celui qui ne se plaît pas dans le sacrifice des autels, mais dans le sacrifice d'un cœur contrit. On peut en vérité lui appliquer les paroles du Sauveur : « O femme, grande est votre foi; qu'il vous soit fait selon votre parole. »

Les circonstances extraordinaires de sa mort se répandirent bientôt, ceux qui la connaissaient intimement ne s'étonnèrent pas; chez tous elle excitait l'admiration et la louange. Les larmes coulaient sans cesse près de sa couche funèbre, des larmes plus douces que les rires de la terre. Tout à coup les prières pour les morts cessèrent, D'un commun accord on entonna le *Te Deum* et le *Magnificat*, ces chants d'allégresse éclatèrent de toutes parts :

Digitized by Google

les zouaves, *ces chers zouaves*, accoururent chez elle aussitôt qu'ils apprirent que la bonne et dévouée amie du soldat n'existait plus. C'était un spectacle bien émouvant que de les voir pleurant comme des enfants, touchant avec leurs sabres et leurs chapelets ses mains jointes et unissant leurs voix aux cantiques d'actions de grâces.

Le Saint-Père, voulant ajouter son tribut à ce témoignage universel d'amour et d'admiration, ordonna que la fille de St-Dominique fût enterrée avec toute la pompe et les honneurs qui convenaient à la sainteté de sa vie, et au caractère héroïque de sa mort.

Ses restes furent portés à la basilique des Apôtres, accompagnés d'un grand concours de peuples, de prêtres, de religieuses; ils furent exposés toute la matinée à la vénération des fidèles. Une messe de *Requiem* et l'office des morts furent chantés; puis on la transporta à l'église de Sainte-Marie d'Ara Cœli. Les zouaves réclamèrent l'honneur de porter sur leurs épaules ses restes précieux et cet honneur leur fut accordé. Par la permission spéciale de Sa Sainteté, Amélie fut enterrée dans les cavaux d'Ara Cœli; mais à peine eut-on connaissance de sa mort à Marseille que ses compatriotes demandèrent que son corps leur fût rendu. Pie IX fit répondre que Rome avait les premiers droits pour le garder : Amélie ayant fait le sacrifice de sa vie pour Rome, elle devait rester là où l'holocauste avait été offert et consommé. Marseille se rendit à la décision du Souverain Pontife, et la fille de Saint-Dominique reste sous le dôme de l'Ara Cœli, où elle attend l'ange de la résurrection qui éveillera les morts pour les revêtir d'immortalité!

Traduit par la marquise DE SALVO.

APPENDICE

Voici le récit authentique de cette mort miraculeuse, copiée sur l'original, légalisé par le cardinal Patrizzi, vicaire de Sa Sainteté :

« Je soussigné, curé de la Très-Sainte Basilique Constantinienne des douze Apôtres de Rome, certifie que dans le registre XII des défunts, lettre N, page 283, se trouve l'acte dont l'extrait mot à mot suit : le 16 décembre 1866, Claire-Françoise-Amélie

Digitized by Google

Lautard, de Marseille, fille de M. Jean-Baptiste Lautard, vierge très-pieuse, pendant qu'elle offrait dimanche dernier à Dieu sa propre vie pour le salut du souverain pontife Pie IX, de Rome et de la sainte Eglise, a été saisie sur-le-champ par la maladie, et ayant reçu très-pieusement les sacrements de l'Église, jouissant de la plénitude de ses facultés, en prière, entourée de plusieurs prêtres et vierges, a rendu son âme à Jésus-Christ, son époux, avec la plus grande sérénité, le mercredi 19 à neuf heures du matin, dans la maison, rue Ripresa dei Barberi, 175, à l'âge de cinquante-neuf ans. Son corps, le lendemain 20 décembre après le *completuum*, a été conduit accompagné d'un grand nombre de religieux en cette basilique et y a été exposé pendant la matinée, suivant l'usage des nobles, l'office et la messe ont été dits. Dans l'après-midi le corps a été transporté à l'église de *Santa Maria d'Ara cœli* où il a été enseveli dans le tombeau des sœurs de Sain. Joseph de l'Apparition.

« Donné à Rome... »

Digitized by Google

LES SCIENCES, L'INDUSTRIE ET LES ARTS

DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE

Il est peu de questions plus intéressantes pour l'histoire générale du genre humain que celle de savoir quel a été le degré de civilisation ou de barbarie des peuples les plus anciens, aux premiers temps de leur existence. Comme toutes les questions d'origines, celle-là touche, par quelques côtés, aux récits bibliques; elle a aussi une importance philosophique considérable, puisqu'elle peut aider à mesurer les forces natives de l'esprit humain.

Nul peuple n'est, plus que celui d'Egypte, propre à servir de sujet à cette curieuse étude. Là en effet et là seulement, des œuvres d'art et des documents écrits, contemporains et bien authentiques, nous permettent de remonter, sinon de génération en génération, du moins d'époque en époque, jusqu'à un temps voisin de la dispersion des peuples, avant celui où les Hébreux commencèrent à former une famille distincte, bien avant celui où ils formèrent une nation. La lecture des textes hiéroglyphiques est, depuis longtemps hors de toute contestation possible, des lois fixes, quoique assez compliquées, déterminent les procédés de lecture et de traduction de la vieille langue égyptienne, et nous

Digitized by Google

mêmes qui, faute de s'en être rendu compte, auraient pu garder quelques doutes il y a dix ans, ne sauraient les conserver aujourd'hui en présence de ce fait éclatant : à San (l'ancienne Tanis) on a découvert, en 1866, une inscription du temps de Ptolémée III, rédigée en égyptien et en grec, l'une des rédactions étant donnée par le texte même comme la traduction de l'autre. Ce document ne consiste pas dans quelques formules banales : c'est un exposé historique formant les considérants d'un arrêté sacerdotal; la traduction française du tout formerait bien dix pages in-8°. Eh bien, la partie hiéroglyphique, traduite littéralement, d'après la méthode universellement et depuis longtemps adoptée dans la science, reproduit exactement et dans le même ordre les mêmes faits et les mêmes idées qu'on lit dans le texte grec.

Nous pouvons donc, en toute sécurité, aborder, à l'aide des monuments égyptiens, le problème de la civilisation des peuples primitifs. Comme on le sait, deux systèmes opposés se sont partagé inégalement et à des époques diverses la faveur du public *lettré*, je n'ose pas dire *savant*. Les uns, considérant le genre humain comme un produit de forces purement physiques, l'ont supposé confondu, dans ses origines, avec le règne animal et, en remontant plus haut encore, presque avec le règne végétal; c'est l'hypothèse de Diodore et de Lucrèce, c'est aussi celle des matérialistes modernes. D'autres, sans nier peut-être un état antérieur de sauvagerie, ont admis qu'une science très-étendue et très-exacte a existé chez les peuples anciens; on a cru spécialement que la sagesse de l'Égypte, enseignée dans les sanctuaires et partiellement transmise à la Grèce, atteignait ou dépassait le niveau ultérieurement atteint par les plus ardents efforts de l'intelligence humaine. On sait aussi que Bailly plaçait dans l'Asie centrale un immense et très-antique foyer de lumières, et cette conjecture n'a pas disparu de tous les esprits. Encore une fois, il est du plus haut intérêt de rapprocher des *faits* ces audacieuses hypothèses. Les questions relatives à l'Asie doivent être traitées à part, et de très-récentes découvertes permettent de les aborder. Les résultats des investigations entreprises sont à peu près les mêmes; mais elles me sont moins familières, et les documents remontant pour cette partie du monde à des temps voisins des origines sont moins nombreux et moins variés que pour l'Égypte. D'ailleurs il faut distinguer nettement, sinon toujours isoler, les diverses questions pour les bien résoudre, et ce n'est pas seu-

Digitized by Google

lement à la diversité des lieux et des races, c'est aussi à celle des objets que cette règle de critique et d'investigation doit s'appliquer ici.

C'est, en effet, une grande cause d'erreur que de confondre, comme on le fait souvent, la civilisation morale, la culture intellectuelle et les conditions du bien-être matériel. Ce n'est pas à dire sans doute qu'il n'y ait rien de commun dans les conditions de leurs progrès. Assurément la science est un instrument très-puissant de lutte contre la résistance passive opposée par la nature à la domination de l'homme, à l'usage qu'il fait de cette domination pour satisfaire ses besoins physiques. D'autre part, la véritable philosophie n'existe pas en dehors des connaissances de l'ordre moral, et celles-ci seront toujours bien restreintes, si le philosophe n'est animé d'un zèle *sincère* pour le perfectionnement de son âme, zèle qui, pour être sincère, exclut l'orgueilleuse pensée de repousser le secours divin (1). Mais enfin les progrès dans ces divers ordres ne sont pas rigoureusement corrélatifs ; et ce qu'on a dit de la sagesse des vieux Égyptiens ne peut être sainement apprécié qu'en tenant compte de cette observation.

II

Il est très-vrai que les plus antiques traditions de ce pays, consignées dans des documents d'une valeur incontestable, nous montrent des doctrines morales et religieuses généralement très-supérieures à ce que nous offrent de plus éminent les traditions des Grecs et des Romains. M. de Rougé a mis hors de contestation le point de départ monothéiste des croyances égyptiennes. Non-seulement la mythologie luxuriante des âges classiques de l'Égypte ne s'en est dégagée que lentement, et les monuments écrits de l'âge des pyramides nous font assister en quelque sorte à cette transformation, dont la poésie liturgique des temps ultérieurs a gardé la trace visible; mais la foi à la vie future, qui a tenu toujours une place si grande dans la pensée des Égyptiens, était entière dès les premiers âges.

(1) M. Charaux, aujourd'hui professeur de philosophie à la faculté de Grenoble, a traité cette question d'une façon très-remarquable dans sa thèse pour le doctorat, intitulée : *De la Méthode morale*. Voyez aussi son opuscule : *le Témoignage de l'âme*.

Digitized by Google

D'autre part, de beaux préceptes de morale se lisent dans des traités spéciaux sur la matière, traités dont l'un remonte jusqu'à l'âge des pyramides, et surtout dans ce chapitre du *Livre des morts* (1), où le défunt, pour se concilier la faveur de son juge, énumère les fautes dont il s'est abstenu. On trouve là une doctrine très-supérieure à celle d'Homère, très-supérieure à l'enseignement religieux de l'ancienne Rome, même au temps où demeurait entière la rude sévérité de ses mœurs. Pour trouver, en dehors de la Bible, quelque chose d'analogue dans les renseignements primitifs des peuples antiques, il faut, sans abaisser les yeux sur les turpitudes matérialistes de la Phénicie et de la Chaldée, se transporter d'un bond jusqu'à l'Iran oriental, jusqu'aux enseignements de Zoroastre et de ses disciples, surtout de ceux des premiers âges, où cette doctrine morale se lie à un monothéisme moins imparfait encore que celui de l'Égypte primitive elle-même.

Il est donc vrai que les origines des nations coïncident, dans l'ordre moral, avec les leçons d'une haute sagesse. Des investigations, dont rien ne pouvait faire prévoir la portée il y a seulement un demi-siècle, ont confirmé par des faits nombreux et irréfragables, appartenant à l'histoire des races diverses, la vérité de cette doctrine, que le genre humain a été, dès le commencement de son existence, pourvu par la bonté divine des vérités nécessaires à sa vie morale, et que, s'il s'en est effacé beaucoup jusqu'au jour où elles lui furent rendues par la prédication chrétienne, il ne les a perdues que graduellement, sous l'effort répété de ses brutales passions. Dans l'histoire, rien ne confirme et tout combat l'hypothèse que l'humanité soit partie d'un état presque bestial et se soit élevée, par le seul effort de son intelligence et de sa volonté, à la connaissance du vrai et du bien. Nulle part même, et en aucun siècle de l'histoire, on n'a vu un seul peuple sortir de l'état sauvage sans le contact d'un peuple pourvu d'une certaine civilisation; tout ce qu'on a dit à l'encontre est pure hypothèse; et si la sauvagerie, surtout une sauvagerie absolue, avait été jadis l'état universel du genre humain, il n'en fût jamais sorti à moins d'un miracle.

(1) Appelé aussi en Europe *Rituel funéraire*, ou plus exactement *Sortie du jour* *Apparition à la lumière*, car la locution égyptienne est susceptible des deux sens et peut-être l'équivoque est-elle ici volontaire! C'est un assez long ouvrage, dont on, de nombreuses copies, et dans lequel est décrit le sort futur de l'âme.

Digitized by Google

III

Mais ce n'est pas seulement dans l'ordre moral que les anciens et beaucoup de modernes ont attribué à l'Égypte antique la qualité d'institutrice des peuples les plus civilisés. On l'a considérée comme ayant été dans des temps fort reculés, en possession d'une haute culture scientifique, en prenant le mot dans son sens ordinaire. On sait que, selon Diodore (1), les Egyptiens avaient découvert la géométrie, par suite de la nécessité de rendre aux propriétés leurs bornes légitimes après la confusion causée par l'inondation annuelle du Nil. On sait aussi quelle abondance et quelle précision on attribuait, au commencement de ce siècle, à leurs connaissances astronomiques, et tous n'ont pas renoncé encore à leur attribuer ce mérite.

Il est vrai, la croyance à une prodigieuse antiquité de leurs observations en cette matière a subi un échec terrible, quand la découverte de Champollion permit de lire la date réelle des monuments de Dendera et d'Esné, que l'on avait crus datés de cent siècles et davantage, d'après les tableaux de constellations qu'ils offraient au voyageur, tableaux qui étaient supposés représenter l'état du ciel au temps de leur construction. On sait aujourd'hui avec pleine certitude que ces monuments datent du temps de l'empire romain, les noms des empereurs qui régnaient quand ils furent sculptés y sont écrits en toutes lettres (2). Une vive réaction s'opéra, et Ampère le fils écrivait, il y aura bientôt trente ans, au commencement de son voyage en Egypte :

« On n'a rien découvert, parmi les nombreuses représentations dont les monuments sont couverts, qui ressemble à une figure de géométrie. Si un de ces prêtres dont nous lisons les noms écrits dans leurs tombeaux eût été géomètre, n'aurait-il pas laissé, sur les murs de ces tombeaux, où l'on peint d'ordinaire les occupations du mort pendant sa vie, quelque image de ses découvertes ? »

Il me suffit à présent de peser, comme un fait acquis à la science par M. Letronne (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XVI, 113), qu'il n'y a point eu de zodiaque, en Egypte, avant l'époque grecque. De plus ni télescope ni

(1) Diod. I, 81.

(2) Champollion a reconnu la figure et le nom de Cléopâtre sur la *partie la plus ancienne* du temple de Dendera, et, dans le pronaos, les noms plusieurs fois répétés des quatre premiers successeurs d'Auguste, inscrits comme auteurs de la construction, suivant l'usage invariable de l'ancienne Égypte. (Voyez Biot, *Journal des Savants*, mai 1853.)

astrolabe n'ont été trouvés en nature ni représentés sur les tombeaux de l'Egypte. Enfin il a fallu renoncer à cette antique sphère égyptienne présentant *l'état du ciel* 1400 ans avant J. C., que le souffle de la critique a brisée pour jamais (Letronne, *Journ. des sav.* 1841, p. 72).... En reconnaissant le défaut absolu d'instruments et de méthodes précises, soit pour l'observation, soit pour le calcul (géométrique, il faut accorder aux anciens peuples de la Chaldée et de l'Egypte tout ce qu'une longue et assidue contemplation des phénomènes peut donner.... C'est à Hipparque (1) seulement que commence l'emploi de ce calcul... Or Hipparque n'a pu rien emprunter à l'ancienne Egypte, car il n'est probablement jamais venu à Alexandrie. Ptolémée, qui y a vécu, doit beaucoup à Hipparque et rien aux anciens Egyptiens. Jamais il n'allègue leurs observations (2).

« M. Champollion ni personne n'a découvert jusqu'ici, sur aucun mur de temple, une recette ou une ordonnance... On ne sait encore comment *médecin* se disait en égyptien et quels hiéroglyphes servirent à désigner cette profession. Je n'en conclus pas qu'il n'y eût pas de médecins chez les anciens Egyptiens, mais seulement que la médecine n'y était pas aussi en honneur et aussi cultivée qu'on l'a dit.

« L'abstraction de plus en plus raffinée est le caractère de l'école d'Alexandrie. Or rien ne semble jusqu'ici moins abstrait que les dogmes religieux de l'ancienne Egypte... L'action vivifiante du soleil et la force reproductrice de la nature animée y tenaient la plus grande place. — Et les mystères? dira-t-on... J'attendrai pour répondre qu'on ait solidement établi qu'il y a eu un système de mystères et d'initiations propre à l'Egypte et non importé de Grèce. »

Il y a là de l'exagération, sans doute : les découvertes ultérieures ont comblé quelques-uns des vides signalés par l'auteur dans la science de l'ancienne Égypte; mais il reste et il restera toujours beaucoup de vrai dans cette appréciation; nous en savons maintenant assez pour tirer bien des conclusions qui ne sont plus provisoires. En ce qui concerne la religion elle-même, le monothéisme, obscurci de très-bonne heure, n'avait pas tardé à dégénérer en un tissu de fables étranges dont la valeur, symbolique sans doute à l'origine, était assurément perdue pour les masses et pour la grande majorité du sacerdoce. Il est très-vrai aussi qu'il ne reste aucune trace d'initiations analogues à celles d'Eleusis, qui auraient été pratiquées dans les temples égyptiens : seulement il y avait, dans ce pays, un enseignement théologique, car le *Livre des morts* contient, avec le texte, des commentaires souvent aussi difficiles à pénétrer (3), non quant à l'explication littérale, mais quant à l'interprétation des allusions mystiques,

(1) Astronome grec du second siècle avant l'ère chrétienne.

(2) M. Biot fait observer (*ubi supra*), que, d'après le plan du travail de Ptolémée, il n'aurait pu citer que celles dont la date est certaine, condition difficile à remplir chez les Égyptiens, qui créaient une royauté à chaque règne.

(3) Du moins dans le chapitre XVII, spécialement dogmatique, traduit et expliqué,

Digitized by Google

et qui très-probablement étaient la matière d'un enseignement ésotérique, donné de vive voix à un certain nombre de prêtres, ou même aux sectateurs les plus ardents et les plus intelligents de la croyance nationale.

Quant aux sciences proprement dites, il est certain que la géométrie n'a pas été absolument ignorée dans l'ancienne Egypte. Un petit traité de géométrie pratique, en écriture hiératique ou cursive, a été découvert, il y a quelques années; et, si nous ne le connaissons encore que par le compte rendu très-sommaire qu'en a fait M. Birch dans le journal égyptologique de Berlin, il est impossible d'en nier la valeur, M. Lenormant, qui l'a vu, incline, d'après le caractère de l'écriture, à le placer vers le x^e^ siècle avant notre ère. Mais il ne s'agit là que de connaissances élémentaires, arrivant à peine, semble-t-il, à ce qu'on demande aujourd'hui des aspirants au baccalauréat ès lettres; encore n'oserais-je affirmer que ces propositions soient traitées suivant une méthode véritablement scientifique. Ce qui peut conduire à en douter, c'est qu'un document assez étendu, bien authentique et postérieur de beaucoup, puisqu'il date seulement du grand-oncle de la fameuse Cléopâtre, le relevé cadastral des domaines du grand temple d'Edfou, éclairci définitivement sinon intégralement par une judicieuse dissertation de M. Lepsius, donne la preuve d'une grande ignorance chez les arpenteurs égyptiens. Les procédés de mesurage y sont d'une grossièreté déplorable; ils excluent la connaissance des théorèmes les plus simples pour la mesure d'une surface qui n'est pas rectangulaire; il est manifeste que les auteurs de ce travail n'avaient pas même l'idée de la rigueur imposée aux opérations mathématiques. Et quand on pense que, depuis plus de deux siècles, les Grecs étaient établis en Egypte; qu'Hipparque avait, depuis deux générations au moins, donné au monde ses magnifiques travaux, et qu'il s'agissait là des domaines conférés par des rois à l'un des temples les plus fameux de l'Egypte, il est difficile de ne pas reconnaître, dans la tradition de ce pays, un *parti pris d'ignorance* à cet égard.

Des calculs d'offrandes sacrées, inscrits sur les murailles de Medinet-Habou et remontant jusqu'au XIII^e^ siècle avant notre

autant que la chose est possible, par M. de Rougé, dans la *Revue archéologique*, 1860.

Digitized by Google

ère, montrent cependant que l'arithmétique était dès lors passablement connue des Egyptiens. Mais l'imperfection de leur numération écrite devait rendre lente et difficile toute application du calcul à des opérations d'un ordre tant soit peu élevé. Or, si l'on ajoute à cela l'imperfection très-grande de toute observation astronomique faite à l'œil nu et l'absence totale d'instruments d'astronomie chez les peuples anciens, on sera conduit à conclure, avec MM. Biot et Th. H. Martin, que la science des plus grands astronomes de l'Egypte était, sans comparaison, inférieure à celle du dernier élève de nos observatoires; on n'aura pas de peine a admettre la vérité de ce fait capital, démontré, il y a peu d'années, dans un mémoire spécial du savant doyen de la faculté de Rennes, que la précession annuelle et même la précession séculaire des équinoxes était inconnue jusqu'à Hipparque aux astronomes des divers peuples anciens et, en particulier, à ceux de l'Egypte; or, c'est là, comme il le remarque, le critérium de l'existence d'une astronomie vraiment scientifique.

On s'est fait aussi un argument de l'orientation assez exacte des grandes pyramides pour prouver la science avancée de l'antique Egypte; M. Biot a voulu en avoir le cœur net. Il a prié M. Mariette, pendant un des premiers séjours en Egypte, de l'illustre archéologue de vouloir bien observer le lever et le coucher du soleil pendant les huit ou neuf jours qui avoisinent l'équinoxe de printemps, ayant eu soin de s'assurer (condition nécessaire au succès de l'expérience) que M. Mariette n'avait jusque-là fait de sa vie une observation astronomique. Or celui-ci, malgré l'état actuel de dégradation des faces de la pyramide et sans se donner aucun jalon de mire, simplement en s'établissant à quelque distance du monument, a reconnu à 29 h. 1/2 près, par le rayon tangent à l'une des faces E.-O. de la pyramide, le moment du solstice; encore cette erreur d'un peu plus d'un jour tient-elle à ce que *l'orientation* de la pyramide elle-même *n'est pas bien exacte* (1). Que l'erreur des prêtres égyptiens, sur la direction du centre du soleil, ajoute le savant français, ait été un peu inférieure au diamètre apparent de l'astre, et l'erreur de temps se trouvera réduite à moins de vingt-quatre heures. D'ailleurs l'illumination de la face entière était subite quand elle avait le revêtement poli

(1) L'erreur provenant de la réfraction de l'air se trouvait compensée, comme le fait remarquer M. Biot, par la position des chaînes arabique et libyque qui élèvent l'horizon visuel sensiblement au-dessus de l'horizon réel.

Digitized by Google

qu'elle a perdu. M. Biot connut que l'observation des yeux, car l'usage de la règle, de l'équerre et du niveau de maçon, instruments certes bien simples et qui l'on sait avoir été connus de l'ancienne Egypte, suffisait, sans autre science, pour établir telle qu'elle est l'orientation des pyramides (1). Quant à l'année de trois cent soixante-cinq jours et un quart, elle a été connue des Egyptiens, bien que leur année civile ait toujours été de trois cent soixante-cinq jours, jusqu'à la conquête romaine, et par conséquent ait avancé d'un jour tous les quatre ans sur l'année julienne, de quatre-vingt-dix-sept jours en cent ans sur l'année réelle. Mais M. Biot assure que cette année, réglée sur le lever héliaque de Sirius (2) comme point initial, a pu être reconnue à cinq ou six jours près, dès la première observation annuelle et ramenée, au bout d'un siècle environ d'observations, non pas seulement à trois cent soixante-cinq jours, mais à trois cent soixante-cinq jours et un quart (3). Ici encore il faut renoncer, pour expliquer les faits connus, à la supposition d'une science avancée. Le même savant constate dans le même travail qu'il faut absolument aussi renoncer à l'idée de retrouver le zodiaque grec dans l'ancienne Egypte. Ce sont les Grecs qui l'ont porté dans ce pays-là.

Quant à la médecine, un traité assez étendu sur cette matière existe parmi les papyrus de Berlin, et le texte en est aujourd'hui publié; mais M. Chabas l'a examiné dans la première livraison de ses Mélanges égyptologiques, et il constate aisément que les recettes et pronostics des Egyptiens ressemblent peu à ce que l'on entend, chez les peuples modernes, par la science médicale.

On est aujourd'hui assez avancé dans l'étude de la métrologie égyptienne; l'existence de certains étalons, avec des inscriptions exprimant, en caractères hiéroglyphiques, les divisions de la coudée, le nom et le nombre de certaines mesures de capacité, le poids de certaines substances pour une capacité donnée, ont permis à MM. Lepsius, Chabas et Dümichen d'en établir les principaux éléments, en tenant compte des calculs écrits qui établissent des rapports entre différentes mesures de même ordre.

(1) *Journal des Savants*, mai et juillet 1855.

(2) C'est le jour où Sirius cesse d'être absorbé par l'éclat du soleil levant et se montre avant que cet astre ait illuminé l'horizon.

(3) *Journal des Savants*, mai 1853.

Digitized by Google

Mais, en général, ces tenths ne remontent pas aux premiers temps de l'empire égyptien. Ce qui est à remarquer néanmoins, c'est que des mesures tracées probablement par des ouvriers ou des ingénieurs dans les monuments funéraires des anciennes dynasties, avec des indications de longueur, semblent donner, pour la coudée de ce temps-là, une dimension un peu différente et des subdivisions tout autres que dans les temps postérieurs. Comme d'ailleurs la coudée égyptienne autre que celle des pyramides est exactement celle des Chaldéens, il y a lieu de penser qu'à une époque encore reculée des relations entre les deux peuples les ont amenés à adopter la même mesure de longueur, bien que l'ensemble du système métrologique fut notablement différent sur les bords de l'Euphrate et sur ceux du Nil.

IV.

A vrai dire, la science que les Égyptiens paraissent avoir possédée la première et peut-être cultivée avec le plus d'amour, c'est la science administrative. Parmi les inscriptions des quatrième, cinquième et sixième dynasties, il en est qui constatent l'existence d'une administration centrale assez compliquée. M. de Rougé en a donné beaucoup dans son Mémoire sur les monuments des premières dynasties, et l'on peut juger par là, même sans recourir à la publication intégrale des textes rapportés par M. Lepsius, que celui-ci ne se laissait pas trop aller au paradoxe, quand il écrivait plaisamment, en 1863 : « Je pourrais presque rédiger un *Almanach de Cour et d'Etat* pour les règnes de Chéops et de Chefren (1). » Ainsi nous avons la preuve que le *ministère des travaux publics* (2) était constitué en Égypte, au moins sous la cinquième dynastie; au temps de la sixième, on connaissait un ministère de l'agriculture et la fonction du *chargé des demeures des laboureurs*, probablement préposé aux travaux d'endiguement et d'irrigation, desquels dépend la prospérité, pour ne pas dire l'existence même de l'Égypte. On distingue l'usage des canaux d'arrosement dans des scènes rurales qui décorent un tombeau célèbre de la cinquième dynastie; et, plus tard, mais bien

(1) Koufou et Khafra, les rois auteurs des deux plus grandes pyramides.

(2) Un prêtre de Khoufou est dit *chef de tous les travaux du roi*; un peu plus tard, on trouve un *grand chef de l'œuvre du roi*.

Digitized by Google

avant l'invasion des Hyksos, on trouve la mention formelle d'un *préposé au partage des eaux*. Le *gouverneur de la maison de l'or* et *chef des lieux des offrandes de denrées* était manifestement un ministre des finances, recevant pour le roi les divers tributs, soit en lingots, soit en nature (1). Les *chefs des secrets* ne pouvaient guère être que des secrétaires d'État : car le ministre des travaux publics s'est appelé *chef des secrets de tous les travaux du roi;* le grand chancelier était le *chef des écritures royales*, et le mot *écriture* est ici désigné par l'idéogramme d'une écritoire, dont la forme a été reconnue par M. J. J. Ampère aux mains des Coptes de nos jours. Le *chef des écritures pour les requêtes des hommes* correspondait à nos anciens Mestres des requestes de l'Hostel-le-Roy; et *celui qui met en lumière l'écriture du contrôle* devait être conseiller à la Cour des comptes ou à la Cour de cassation, comme le *chef de la maison du combat, de l'arc et de la flèche* devait être un ministre de la guerre. Tout cela remonte à un temps bien antérieur à celui d'Abraham (2); et, quand M. François Lenormant a dit de ce scribe des premiers temps dont nous possédons l'effigie au Louvre, qu'il a l'expression « d'un homme qui a fait son chemin dans les bureaux, » il n'a pas commis un anachronisme; il n'a pas surtout transporté à l'Égypte ancienne une idée qui lui fût étrangère. L'effrayante complication de la bureaucratie des Ptolémées, aujourd'hui connue par des documents grecs, était sans doute une tradition pharaonique, bien plutôt qu'hellénique ou macédonienne.

V

Une visite dans les salles hautes du musée égyptien du Louvre peut donner, quant aux objets d'usage domestique, quelque idée de l'industrie égyptienne; mais les produits de cette nature

(1) L'Égypte pharaonique a connu des anneaux de métal qu'on estimait au poids, mais n'a jamais battu monnaie.

(2) Il doit être bien entendu que, sans prétendre fixer une chronologie précise des Écritures, tâche dans laquelle ont échoué les nombreux savants qui l'ont tentée et que l'Église n'a point entreprise, il faut, comme le prouvent les découvertes de la science moderne, tenir grand compte des chiffres contenus dans les manuscrits de la version des Septante, qui mettent plus de neuf siècles entre le déluge et la naissance d'Abraham. N'oublions pas non plus que nulle chronologie de l'Égypte n'est possible au delà du temps de l'expulsion des pasteurs (XVII^e^ au XVIII^e^ siècle). M. de Rougé l'a nettement démontré dans son cours, en 1863.

Digitized by Google

n'étaient pas communément datés du nom d'un souverain, et les années de règne étaient, nous l'avons dit, les seules dates usitées chez les Égyptiens. On ne peut donc, si l'on n'a des indications précises sur le lieu de provenance, sur l'épitaphe ou la forme du tombeau qui les a fournis, classer les objets industriels, ni même reconnaître s'ils appartiennent à l'ancien ou au nouvel empire, s'ils sont ou non antérieurs à la conquête des Perses, à celle d'Alexandre ou à celle d'Auguste. On ne sait même à quelle époque remonte l'usage du fer dans ce pays, où il fut certainement connu, mais où le cuivre était communément employé.

Cependant les décorations variées de tombeaux qui remontent à la cinquième dynastie nous montrent en action un assez grand nombre de métiers. Celui de constructeur de barques a dû être un des premiers, en date dans une région qui ne se compose que de la vallée d'un fleuve : aussi voit-on représentés, dans le tombeau de Ti, noble personnage de cette époque, de grands bateaux voguant à pleines voiles, d'autres poussés par de longues files de rameurs, et de telles figures sont assez fréquentes dans les monuments de la période la plus ancienne. On y remarque des mâts doubles; mais le gouvernail proprement dit paraît inconnu; les navires sont dirigés avec des espèces de pagaies. L'élève des bestiaux, le labourage à l'aide du hoyau et de la charrue, la moisson faite avec la faucille, sont également représentés à cette époque reculée. On voit aussi peint, dans le tombeau de Ti, le battage ou plutôt le foulage des épis, fait par des bœufs; le grain est ensuite râtelé et criblé; l'aire est balayée par des femmes (1).

Le menuisier se montre, sur ces monuments, dans tous les moments de ses fonctions, depuis l'abattage de l'arbre jusqu'à la confection des meubles. Divers outils, la scie, le marteau de bois, le ciseau, le vilebrequin, etc., y paraissent aux mains des artisans. On y voit aussi figurer le statuaire en bois et en pierre, le peintre, le *tourneur*, le *souffleur de verre*, le *tanneur* et le cordonnier (2). L'art du potier semble avoir été l'un des plus avancés à cette époque.

Des vases de terre, de date inconnue, sont réunis armoire B au musée du Louvre : « Il en est, dit M. de Rougé (3), d'une solidité et d'une légèreté remarquables, surtout dans les terres jau-

(1) Voyez l'*Ægyptische Gräberwelt*, de M. Brugsch.
(2) *Ibid.*
(3) *Notice*, p. 81, édition de 1873.

Digitized by Google

nâtres. » Près de là (armoire C) on voit aussi des vases de matières plus riches et d'un travail plus difficile, albâtre, porphyre, lapis-lazuli, granit rose. « Les matières les plus dures ont été évidées jusqu'à donner à ces vases une extrême légèreté (1) ». Des objets de sparterie, de remarquables produits de l'art du vannier, des coffrets de toilette en bois précieux (2), des fragments de meubles parmi lesquels on remarque des pieds de lit, de table et de fauteuil, façonnés en pieds de lions, de taureaux ou de gazelles (3), des *émaux*, faïences et verroteries (4), constatent non-seulement la variété des industries que connaissaient les Égyptiens, mais le soin qu'ils mettaient à y appliquer les arts. Un certain nombre de bijoux en or et quelques-uns en argent nous appartiennent encore et nul visiteur de l'exposition de 1867 n'a oublié les bijoux de l'épouse du roi Ahmès.

VI

Les peintures dont nous parlions tout à l'heure sont déjà, malgré leur date toute primitive, des œuvres d'art remarquables. On y trouve une fidélité singulière dans la reproduction des êtres vivants, un mouvement, un naturel qui surprendraient sans doute ceux qui, sur la foi des rapports faits par les Grecs, croient encore à l'immobilité absolue des types de l'art chez les Égyptiens. C'est plutôt à des âges postérieurs que l'on peut attribuer une certaine roideur de types, en ce qui concerne le dessin proprement dit. Mais pour la sculpture, un artiste, M. Soldi, faisait tout récemment observer, dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions, que si, au temps de l'ancien empire, il existait, en ce qui concerne les types, une libre variété, des obstacles matériels s'opposaient à ce que l'exécution fût également libre et variée, quoique les formes humaines aient changé plus d'une fois de proportions dans les œuvres de l'art égyptien (5). L'emploi des matières dures et l'habitude d'*engager* les statues dans des monuments massifs ne permettaient guère de dégager les membres et de donner de

(1) *Notice*, p. 83.
(2) *Ibid.*, *ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 80.
(4) *Ibid.*, p. 89, 92, 93.
(5) *Ibid.*, p. 30–36.

Digitized by Google

laisance aux attitudes des personnages on avait ainsi créé une fâcheuse tradition. Et, malgré l'éclatante exception que nous présente la belle statue de Ramsès II (Sésostris), que l'on voit sur le palier du musée égyptien, on peut dire que l'art de la statuaire ne triompha jamais complétement en Égypte de la direction qu'il avait reçue dans les premiers temps. Mais il n'en est pas moins vrai que les *bas-reliefs* de ce pays ont offert à la postérité de vastes tableaux d'histoire. Les exploits de Séti 1er, sculptés dans la grande salle hypostyle de Karnak, sont, dit M. J. J. Ampère, une *Séthéide* en action. Le ciseau du sculpteur a représenté l'épisode du règne de Sésostris (le fils de Séti) qui a fourni le sujet du poëme de *Pentaour*, œuvre que l'on peut comparer sans audace à quelqu'un des chants de l'*Iliade*, et les exploits de Ramsès III nous sont connus surtout par les tableaux sculptés du grand édifice de Médinet-Habou, dans les ruines de Thèbes.

Mais l'art égyptien par excellence, c'est l'architecture; la peinture et la sculpture n'étaient là que des accessoires, des arts décoratifs, comme on l'a fait remarquer déjà. Nous ne pouvons juger que très-imparfaitement de ce qu'était l'architecture avant l'invasion des pasteurs, car, de toute cette période, il ne reste d'autres monuments *construits* que les pyramides, le temple qu'on a découvert sous le sable auprès du grand sphinx de Gizeh (1), et les sépultures privées de Saqqarah, ayant la forme de pyramides tronquées, mais avec des arêtes beaucoup moins obliques que celles des tombes royales (2).

Mais celles-ci, dont le type a peu varié d'un règne et même d'une dynastie à l'autre, n'ont d'imposant que leur masse, et les dimensions tout à fait gigantesques n'appartiennent, parmi elles, qu'aux trois grandes pyramides de Gizeh. La fureur de l'invasion des pasteurs a probablement ruiné des œuvres bien plus belles, quoique moins surprenantes, de cette XIIe dynastie, qui atteignit un si haut degré de splendeur et qui a construit le labyrinthe, dont M. Lepsius a retrouvé d'immenses débris. Mais

(1) Il ne faut pas oublier qu'en Égypte les sphinx n'étaient, en aucune façon e quoi qu'on en ait dit, des symboles d'énigme ou de mystère. C'étaient des portraits de souverains dont, il est vrai, le corps était celui d'un lion, bien que la tête conservât et la forme et l'expression de l'homme; mais cette figure était manifestement symbolique, tout aussi bien que les têtes d'animaux données à divers personnages du panthéon égyptien.

(2) Les pyramides proprement dites, répandues en plusieurs endroits de l'Égypte moyenne, existent aujourd'hui encore au nombre de plus de soixante.

Digitized by Google

après la délivrance, après l'expulsion des pasteurs par les Pharaons retirés à Thèbes et peut-être aussi à Xoïs, l'Egypte releva ses temples et ses palais avec une ardeur persévérante, qui pourtant n'eut rien de fébrile, comme le témoigne le caractère des œuvres de cette époque qui subsistent encore. L'Egypte avait-elle conservé vivante la tradition de l'art national, que les pasteurs n'ont pas toujours étouffé et qu'ils ont cherché même, on le sait maintenant, grâce aux découvertes de M. Mariette, à exploiter ou à ranimer, du moins en ce qui concerne la sculpture? ou bien cet art fut-il renouvelé ou improvisé à la suite d'un gigantesque effort à la fois intellectuel et patriotique? On ne saurait le dire aujourd'hui; mais il est certain que, du premier coup, elle atteignit alors la perfection la plus haute dont le sol égyptien ait gardé la trace. Champollion remarque même que l'élégance est surtout le caractère des monuments de la XVIII^e^ dynastie, comme la majesté est celui des monuments de la XIX^e^ : c'est, dit-il, comme si Racine avait précédé Corneille. La majesté de l'art égyptien atteignit son apogée dans la grande salle de cet immense massif de Karnak auquel toutes les générations ont travaillé depuis l'affranchissement du royaume jusqu'aux victoires de Sésostris; c'est en parlant de ce monument que Champollion s'est écrié : « L'imagination qui, en Europe, s'élance bien au-dessus de nos portiques s'arrête et tombe impuissante au pied des cent colonnes de la salle de Karnak... Je me garderai bien de rien décrire : car ou mes expressions ne vaudraient pas la millième partie de ce qu'on doit dire en parlant de tels objets, ou bien, si j'en traçais une faible esquisse, même très-décolorée, je passerais pour un enthousiaste et peut-être même pour un fou. » C'est en voyant ces ruines sublimes de Karnak et de Louqsor, représentant aujourd'hui seules le quartier oriental de l'ancienne Thèbes, que les simples soldats du corps de Desaix ont battu des mains.

Mais ni la construction de ces magnifiques monuments ni celle des pyramides n'ont été l'œuvre d'un art savant, dans le sens rigoureux du mot. Les rouleaux et le plan incliné sont (avec les simples *outils* de l'industrie journalière, cités plus haut) les seules machines que nous fassent connaître les représentations si variées de l'ancienne Egypte. C'est à cette excessive simplicité de moyens, supposant un immense déploiement de forces humaines, que correspond le récit rédigé par Hérodote sous la dictée

Digitized by Google

des Egyptiens, touchant la construction de la grande pyramide, récit qui est sûrement l'œuvre de la tradition nationale, et qu'elle n'eût pas imaginé, si des procédés savants eussent été, depuis de longs siècles, en usage dans le pays. C'est qu'en effet les sciences exactes étaient, de son temps encore et même après lui, peu cultivées en Egypte. On n'avait pas eu l'idée de les appliquer à la mécanique, parce qu'on les connaissait trop peu pour que cette application fût possible. Jamais probablement les architectes égyptiens ne surent ce que savaient, en théorie et en pratique, après les désordres de l'invasion barbare et lorsque l'anarchie féodale se faisait encore sentir, les architectes de nos cathédrales, héritiers des traditions laissées à l'art des Romains par la science des Grecs.

F. Robiou.

Digitized by Google

LE

BOUQUET DE JASMIN

NOUVELLE

SUITE ET FIN (1).

III

LE GRAND PRÉVOT.

M. Duperré se retira l'imagination un peu troublée par le souvenir de sa conversation avec Mlle Morvan. Il y avait en elle quelque chose d'énigmatique qui l'intriguait. Ses questions, les souvenirs qu'elle avait évoqués, l'intérêt qu'elle avait paru prendre à tout ce qui le concernait, lui revenaient en mémoire. Il avait constamment devant les yeux cette jeune fille d'une beauté si peu vulgaire, d'une intelligence supérieure, et il se demandait si la prudence ne lui prescrivait pas de ne plus retourner à la Racinais. Mais il sentit que cette détermination lui serait vivement douloureuse, et il trouva une foule d'excellentes raisons pour ne pas prendre de parti à cet égard.

Sans bien s'en rendre compte, il était dominé par de riantes impressions; il dîna rapidement et alla faire une longue promenade sur le bord de la mer. Le spectacle des flots qui venaient

(1) Voir la livraison du 1er octobre 1874.

Digitized by Google

avec un bruit monotone mourir sur la plage, était en harmonie avec les vagues pensées par lesquelles il se laissait bercer.

Lorsqu'il rentra, l'heure était avancée; il faisait une belle nuit étoilée, une pâle et douce lumière éclairait les rues désertes de la petite ville, le silence le plus complet l'avait envahie, aucune lampe ne brillait derrière les croisées.

La vue de monsieur Vaudrand, qui sortait d'un café ou plutôt d'un cabaret après l'heure fixée par les règlements administratifs, le ramena au sentiment des passions qui troublaient la population de D... Dissimulé dans l'ombre que projetaient les maisons, il vit son ennemi qui s'approchait d'une immense enseigne suspendue devant une boutique, et, se hissant sur l'appui d'une fenêtre, la descellait, puis la laissait faiblement soutenue, de telle sorte que le plus léger souffle la mettait en branle. En effet, un coup de vent un peu plus fort ne tarda pas à la faire tomber, et elle alla se briser sur le pavé avec un fracas auquel tous les chiens du voisinage mêlèrent leurs aboiements.

Plusieurs croisées s'ouvrirent et le propriétaire de la boutique montra à la sienne sa tête coiffée d'un bonnet de coton.

« M. Ropart, dit l'auteur de cette charmante plaisanterie, qui en attendait l'issue à quelques pas, l'horloge de l'église vient de sonner onze heures et demie : ne pensez-vous pas qu'elle est en avance?»

L'homme ainsi interpellé referma sa fenêtre avec humeur, et M. Vaudrand, sa vengeance satisfaite, se mit à fredonner un refrain militaire. Les vexations de cette nature étaient un des moyens dont il se servait pour répandre la terreur, et elles demeuraient toujours impunies, personne n'étant assez osé pour demander justice.

L'ex-officier aperçut alors M. Duperré et parut sur le point d'aller l'interpeller; mais il réfléchit sans doute que le moment était mal choisi, et il disparut à l'angle de la rue voisine. L'improbation et le mépris qu'il devinait chez le receveur de l'enregistrement, ajoutaient encore à sa haine; l'intervention de celui-ci en faveur de Pauline la transforma en une véritable rage, et il jura d'en tirer uue éclatante vengeance : le maintien de son prestige était à ce prix.

Il n'eut pas de peine à communiquer sa colère au groupe dont il s'était constitué le chef, et à provoquer dans son sein un concert de récriminations. Les murmures s'adressaient aussi aux habi-

Digitized by Google

tants de la Racinais, coupables d'avoir recueilli celle qu'on avait jugé à propos de flétrir, mais avec une certaine réserve. Ce vieillard si vert, à l'attitude énergique, paraissait homme à se faire respecter; son âge lui permettait de choisir avec ceux auxquels il prendrait fantaisie de franchir les bornes, le terrain de la lutte; on pressentait un homme qu'il était sage de ne pas traiter légèrement; de plus, il passait pour riche, et tous les fournisseurs avaient intérêt à ménager une maison qui faisait valoir leur commerce et versait beaucoup d'argent dans le pays.

Mais l'animosité se déchaînait contre M. Duperré avec d'autant moins de réserve qu'il ne semblait prendre aucun souci de la réprobation dont il était l'objet. L'amour-propre des petites villes est singulièrement irritable, et l'on prend facilement humeur contre ceux qui assistent impassibles et indifférents au jeu des passions qui s'agitent autour d'eux. On y est surtout sévère à l'égard des fonctionnaires, qu'on ne croit pas quittes parce qu'ils remplissent consciencieusement leur tâche, et l'on est tout disposé à les soumettre à une servitude qui s'étendrait à tous les détails de leur vie privée.

Il n'était pas possible de laisser cet étranger, à qui l'on voulait bien accorder l'hospitalité, le droit de se mettre en révolte contre les habitudes de l'endroit, de braver l'opinion en se constituant le protecteur d'une personne que l'on avait mise à l'index. Etait-ce donc parce qu'aux yeux de quelques-uns il passait pour joli garçon, à la tournure distinguée, qu'il se croyait le droit de vivre en état de provocation à l'égard de tout le monde? On était bien décidé à lui faire voir que les habitants de D... n'admettaient pas cette prétention.

Vaudrand soufflait le feu et ne tarissait pas en diatribes contre ce petit monsieur, qu'il ne tarderait pas à mettre à la raison. Sous ses auspices une persécution journalière ne tarda pas à s'organiser contre le receveur de l'enregistrement. Dans les petites localités, il y a habituellement entre le fonctionnaire et le public un échange de concessions mutuelles, qui profite aux uns et aux autres. On lui fit voir qu'il n'avait nullement à espérer pour son compte les bénéfices de cette transaction : on s'étudia à lui rendre sa tâche aussi pénible que possible.

S'il se permettait de sortir pendant les heures réglementaires du bureau, on ne manquait pas de s'y présenter pour lui demander une feuille de papier timbré ou une formalité insignifiante,

Digitized by Google

afin de pouvoir signaler une infraction. Si l'on avait la bonne fortune de le mettre en faute, de constater la plus petite irrégularité, c'étaient des récriminations sans fin contre ces gens qui mangent au ratelier de l'État et traitent si cavalièrement le public. On feignait de tout ignorer pour lui demander des explications sans fin, on lui posait des questions insidieuses pour prendre son savoir en défaut; ou saisissait le moment où il était accablé de travail pour le harceler; on venait à la dernière heure lui imposer de longues écritures, dans l'espoir qu'il n'aurait pas le temps d'arrêter ses registres, suivant les prescriptions administratives.

Huissiers, clercs de notaires, greffiers de la justice de paix, tous ceux qui avaient avec lui de fréquents rapports étaient entrés dans cette conspiration. Son service était devenu une véritable galère, il lui fallait une vigilance continuelle, un tact extrême, pour éviter de tomber dans les piéges qu'on lui tendait sans cesse; encore n'échappait-il pas aux plaintes quelquefois signées, plus souvent anonymes, qui étaient adressées à ses chefs contre lui.

A cette guerre sourde, incessante, il opposait une patience qui ne se démentait pas, et déployait un art infini pour se maintenir sur cette limite délicate, au delà de laquelle la tolérance serait devenue de la lâcheté.

C'est dans ce dernier sens que M. Vaudrand interprétait sa conduite; aussi ne parlait-il de M. Duperré qu'en des termes empreints du plus profond mépris. Ses allures de matamore s'accentuaient de jour en jour davantage; il annonçait une exécution prochaine; seulement il s'indignait d'avoir devant lui un adversaire aussi couard, qu'il serait obligé de souffleter en pleine place publique.

Un jour il se tenait sur la porte du pharmacien Horvais, en société duquel nous l'avons vu au commencement de ce récit. C'était là que se tenait la bourse aux commérages et que l'on venait s'enquérir des grandes nouvelles de l'endroit. Dans ce club en plein vent on parlait de tout, et les fortes têtes de D... y tranchaient tour à tour les grands problèmes de la politique, ou se communiquaient leurs réflexions sur la querelle que madame une telle avait eue avec sa servante.

Le pharmacien Horvais, la gazette ambulante de D..., auquel on ne pouvait pas espérer cacher ce qui se passait dans les ménages les plus discrets, avant d'être le confident, le lieutenant, le séide de Vaudrand, avait été sa victime. Malgré la prudence de

Digitized by Google

sa nature, qui professait pour les périls et les embarras une invincible répugnance, il n'avait pas su modérer l'intempérance de sa langue et avait parlé en termes irrévérencieux de l'ancien soldat d'Afrique. Cela lui avait coûté cher.

Vaudrand avait organisé contre lui ce qu'on appelle en style d'atelier une *scie*. Le pharmacien avait auprès de sa porte un magnifique bignonia dont il était très-fier, et qui encadrait ses croisées d'une luxuriante parure. Un matin le pied se trouva coupé tout près de terre. Une autre fois l'enseigne porta une inscription qui faisait allusion à quelque détail de la vie intime d'Horvais, et amusa longtemps les habitants de D... Des pois fulminants introduits à l'intérieur des volets brisèrent les carreaux et les bocaux. En pleine nuit on réveillait le malheureux pharmacien pour lui demander une cuillerée de sirop. Les jours de marché, les paysans se faisaient cortége pour acheter à monsieur l'apothicaire l'ingrédient infaillible inventé par lui pour la destruction des chenilles. On venait le féliciter d'une distinction imaginaire que lui avait décernée l'Académie des sciences. On l'appelait au fond de la campagne, et il se trouvait qu'il avait été victime d'une plaisanterie. Horvais était devenu la risée du pays, et subissait un martyre analogue à celui que l'affreux Cabrion fit subir à l'infortuné Pipelet.

Il fit comme d'autres avaient fait avant lui, il demanda grâce, et l'ex-officier pardonna à son repentir; il fit plus, il se l'attacha comme complice. Horvais devint son espion, son auxiliaire le plus actif, et trouva une noble consolation à ses mésaventures en jouissant de celles que les autres subissaient à leur tour. Il s'était associé de grand cœur à la campagne ouverte contre M. Duperré, qu'il détestait de toute la haine qu'inspirent la distinction et le mérite à la médiocrité vulgaire et jalouse. Il avait hâte de voir arriver l'éclat qu'il espérait et ne manquait pas une occasion d'aiguillonner la rancune du grand prévôt de D...

Le receveur de l'enregistrement passait en ce moment de l'autre côté de la rue.

« Savez-vous, mon lieutenant, dit Horvais, que vous devenez bien bon enfant?

— Qu'entendez-vous par là? répondit Vaudrand, que cette épithète parut flatter médiocrement.

— Parbleu, ne voyez-vous pas que ce petit Duperré se moque de vous?

Digitized by Google

— Il se moque de moi, je voudrais bien voir cela. Je ne manque pas une occasion de lui adresser une de ces provocations indirectes qu'un homme de cœur ne tolère pas; si on m'en avait fait la centième partie, il y a longtemps que l'affaire se serait réglée sur le terrain, mais il est d'une patience évangélique.

— Oui, mais cela ne l'empêche pas de vous braver. Tous ceux qui ne marchaient pas à votre guise ont été obligés de se mettre au pas ou ont été brisés. Rappelez-vous Frébault, Dardel, Molesson. Celui-ci vous laisse dire, mais n'en poursuit pas moins son chemin comme si la chose vous convenait; je ne vous reconnais plus, vous êtes d'une tolérance inconcevable.

— Que fait-il donc?

— Faut-il vous rappeler le rôle de chevalier qu'il a adopté auprès de Pauline? A la Racinais, on a pris celle-ci en affection, et elle y est moins considérée comme une servante ou une ouvrière que comme une amie. Duperré va souvent dans la maison, il fait avec les deux jeunes filles et le vieux de longues promenades, et l'on ne s'inquiète guère si les conversations que l'on tient ensemble vous sont agréables. Un de ces jours, Pauline épousera Dubois à votre barbe, tout se prépare pour cela; si on ne se voit pas encore, on s'écrit. Hier le facteur s'est arrêté chez moi, j'ai examiné les lettres, il y en avait une pour Pauline : elle était de l'écriture de son fiancé. Le vieux s'intéresse à lui; il était l'autre jour à C... où il lui a fait obtenir bonne place; on trame quelque chose contre vous, mon lieutenant, c'est moi qui vous le dis.

— Comment le savez-vous?

— C'est facile à voir, j'ai ma petite police : je sais beaucoup de choses, et je serais bien étonné si avant quelque temps une bombe dirigée contre vous n'éclate pas. Prenez garde à l'eau qui dort; il y a deux jours j'ai eu des preuves plus concluantes que tout le reste. J'étais allé flaner près du rivage. M. Morvan et le receveur étaient assis et causaient ensemble au milieu des rochers. A une assez grande distance les deux demoiselles se livraient au plaisir du bain. Mlle Morvan nageait comme un poisson, fendant les flots avec une grâce et une agilité étonnantes. Je me dirigeais vers la partie du rocher où elles avaient déposé leurs vêtements, lorsque le vieux m'invita à choisir un autre endroit pour ma promenade.

— Et vous avez obéi?

— Au fait je n'avais pas de raison pour aller là plutôt qu'ailleurs, j'ai pris à droite. »

Digitized by Google

Son interlocuteur ne put dissimuler une expression de mépris, que le pharmacien ne parut pas remarquer.

« Vous allez voir, reprit-il, que je fis bien ; après un long détour je revins à la même place; les deux hommes n'y étaient plus; la mer, qui avait beaucoup baissé, était solitaire; je pensai qu'ils étaient tous réunis. Je m'approchai avec précaution des rochers derrière lesquels les baigneuses s'étaient mises à l'abri des regards indiscrets.

« On prenait une collation apportée de la maison; dissimulé derrière une roche énorme, je prêtais l'oreille à la conversation. Elle était joyeuse, je vous jure; leur babillage et leurs rires ne laissaient guère supposer qu'on souffrît beaucoup de la proscription dont vous aviez frappé deux des personnes présentes. Mlle Morvan surtout était intarissable; sa voix claire et sonore dominait toutes les autres. Ah! mon lieutenant, ce n'est pas à nous qu'on adresse ces affectueuses plaisanteries, ces taquineries aimables, qu'elle prodiguait au receveur. C'est un heureux mortel, et je comprends qu'il se trouve suffisamment dédommagé là-bas des désagréments qu'on lui procure ici. Il paraît qu'elle est liée avec une cousine du susdit Duperré; le souvenir de celle-ci revenait souvent dans l'entretien.

« — J'ai reçu une lettre d'Emilie, dit-elle, elle me parle beaucoup de vous, elle me demande si vous l'avez oubliée, si vous êtes toujours dans des dispositions aussi fières et aussi intraitables. Elle se déciderait facilement à venir ici, mais il faudrait auparavant que votre Hautesse daignât lui accorder un firman : je m'emploierai pour l'obtenir. Je lui avais parlé de la loterie que l'on doit tirer ces jours-ci au profit de la famille de ce pauvre pêcheur qui s'est noyé derrière la pointe; elle a tenu à offrir un lot, vous le verrez. »

« Elle avait aussi pour Pauline des paroles charmantes; elle l'assurait que la fin de son épreuve était proche, que son fiancé reviendrait bientôt, qu'elle serait ravissante sous sa couronne d'oranger, et qu'alors tous les honnêtes gens du pays viendraient s'excuser auprès d'elle de s'être rendus, par leur faiblesse, complices de la méchanceté dont elle avait été victime.

« Je ne dois pas vous le dissimuler, vous n'êtes pas en faveur auprès de cette demoiselle; votre nom ayant été prononcé, elle a parlé de vous dans des termes dont je suis encore révolté.

— Jusqu'à quand, a-t-elle dit, ce capitan sera-t-il donc la

Digitized by Google

terreur du pays? Il me fait horreur; quand je le vois accompagné de son affreux chien, campé sur son gourdin et roulant ses gros yeux méchants, je me détourne de lui comme d'une bête malfaisante : qui pourrait supposer qu'un être si grotesque puisse être si redoutable? »

M. Vaudrand mordit sa moustache avec colère; le pharmacien l'observait, il reprit :

« Les oreilles ont dû vous tinter, mon lieutenant, car vous avez fait les frais de l'entretien; on a cité un assez grand nombre d'anecdotes peu charitables à votre endroit, entre autres celle d'un testament.

— Passons, Horvais, et allons au fait.

— M. Duperré ayant prononcé quelques paroles que je n'oserais rapporter , le vieux l'a arrêté.

« — Patience! a-t-il dit, tout vient à point à qui sait attendre; contenez-vous donc quelque temps encore et laissez-le déployer sa mise en scène de capitaine Fracasse. Croyez-moi, l'heure n'est pas éloignée où cet homme qui tire toute sa force de la poltronnerie d'autrui, verra se détourner de lui avec dégoût tous ceux qu'il fait trembler aujourd'hui. »

« La conversation a pris ensuite un autre cours et ils ont exprimé l'intention de retourner à la Racinais; je me suis esquivé, en me disant que vous ne pouviez laisser plus longtemps ces gens-là vous braver impunément.

— Non, vous avez raison, il faut que cela finisse. Oh! monsieur Duperré, vous l'aurez voulu, à nous deux! »

La figure de l'ex-officier, habituellement rouge, devint cramoisie; ses yeux lançaient des éclairs; il étreignait son bâton convulsivement, comme s'il aurait voulu avoir quelqu'un à frapper.

« Allons, Médor, debout! » dit-il en donnant un coup de pied à son chien couché auprès de lui.

Le pharmacien alla chercher son chapeau, tout en se frottant les mains et en disant :

« Ça va chauffer. »

Digitized by Google

IV

LA RENCONTRE.

Horvais rejoignit en courant Vaudrand, qui était déjà loin; celui-ci n'échangea pas une parole avec son compagnon, qui s'efforçait de régler son pas sur la rapidité de sa marche. Une personne qui avait le privilége de déplaire au tyran du pays, le devançait par hasard suivie d'un chien de petite taille.

« Pille, Médor, » dit-il.

L'animal, aussi méchant que son maître, se précipita sur l'épagneul qu'il laissa à moitié étranglé. Sans se détourner aux cris de la victime, Vaudrand poursuivit sa route et se rendit au cercle. C'était l'heure à laquelle le receveur de l'enregistrement y allait habituellement lire les journaux. Il venait précisément d'entrer et, comme il faisait une chaleur étouffante, il demanda un verre de bière.

M. Vaudrand dit quelques mots à l'oreille du garçon au moment où celui-ci allait le lui porter; ce dernier resta cloué à sa place, debout, ne sachant ce qu'il devait faire. Le jeune homme ayant renouvelé sa demande, il continua de garder la même immobilité.

Le receveur comprit qu'on lui avait intimé la défense d'obéir; il se leva, prit le verre des mains du garçon et le plaça sur la table; puis il tira de sa poche un petit pistolet finement damasquiné qu'il déposa à côté, après en avoir examiné la capsule; il but ensuite tranquillement et se mit à lire.

L'ancien soldat avait déjà fait un pas dans sa direction pour donner une sanction brutale à sa volonté; mais, en voyant cette attitude et cette résolution calme, impassible, il crut prudent de s'arrêter et proposa à un de ses voisins une partie de piquet.

Le silence le plus complet régnait dans la salle; M. Duperré lisait son journal comme si aucun incident ne s'était produit; puis, après avoir jeté une pièce d'argent sur la table, et remis son pistolet dans sa poche, il gagna la porte à pas lents.

Le spadassin était furieux; il avait cru remarquer un sourire sur la figure de quelques-uns des assistants, il devinait qu'on n'était pas fâché de le voir trembler à son tour. Il sentait qu'au

Digitized by Google

premier symptôme de défaillance, les défections se produiraient parmi ses partisans; il était nécessaire de dissimuler son échec et de se préparer une revanche.

« Le lâche! s'écria-t-il en frappant du poing sur la table de marbre, le lâche! il m'aurait assassiné et frappé comme un chien; il croit avoir trouvé un moyen ingénieux pour ne pas se battre, mais je saurai bien l'y forcer. »

Il remplit la salle des éclats de sa voix et prit à témoin tous les assistants de la résolution inébranlable qu'il formait de tirer une éclatante vengeance du hors-venu qui s'était permis cet acte inqualifiable.

Tout le monde pressentait à D... qu'une crise approchait. Plus bruyant encore que d'habitude, le spadassin affectait les allures d'un homme qui supporte impatiemment les délais imposés à sa haine, et ne demande qu'à brusquer le dénoûment. M. Duperré avait conservé son attitude habituelle et, à le voir, nul n'eût supposé qu'il se fût passé quelque chose d'anormal pour lui, que la prévision d'un orage quelconque fût entrée dans son esprit.

Le tirage des lots de la loterie dont Mlle Morvan lui avait parlé était fixé pour le dimanche suivant. Dans les petites villes, tout ce qui fait diversion à la monotonie habituelle prend le caractère d'un événement et d'une solennité. La halle, principal monument de D..., avait été appropriée à la circonstance. Des rangées de chaises remplissaient l'édifice qui reposait sur des colonnes de granit entre lesquelles l'air circulait à l'aise.

Au fond on avait dressé l'estrade où de nombreux fauteuils étaient destinés aux notabilités et aux commissaires. Une vaste table supportait les lots, dont quelques-uns étaient de véritables objets d'art, mais dont la plupart, d'une valeur médiocre, étaient dus à la munificence des habitants. Presque toutes les dames avaient tenu à offrir un échantillon de leur savoir-faire.

Parmi tous les lots on distinguait un vase de fleurs artificielles; c'était un jasmin exécuté avec une rare perfection et dont la tige plongeait dans une belle coupe de porcelaine; les pétales blanches, les branches, le feuillage, imitaient la nature à s'y méprendre. C'était le cadeau que la cousine de M. Duperré avait envoyé comme tribut à cette œuvre de charité.

La réunion était déjà presque au complet, lorsque le receveur de l'enregistrement entra, en compagnie de Mlle Morvan et de Pauline. Le vieillard étant en voyage depuis deux jours, il s'était

Digitized by Google

chargé de les conduire. Les chaises étant presque toutes occupées, il chercha vainement des places pour les deux jeunes filles. M. Vaudrand apparut alors, portant à sa boutonnière un touffe de rubans, insigne de sa dignité de commissaire. Il offrit à Mlle Morvan de la conduire sur l'estrade où un fauteuil l'attendait. Il y avait dans cette démarche une intention blessante pour Pauline et pour M. Duperré; il l'accentua encore par son regard et par son attitude. Mais Hortense repoussa son offre d'un ton glacial, et jeta sur lui un regard empreint d'une expression de mépris si impitoyable qu'il pâlit.

Il se trouva quelqu'un pour aider les deux jeunes filles à se placer. C'était un acte réel de courage : car il était évident que l'ex-officier se prétendrait bravé et ne le supporterait pas. M. Duperré resta debout à côté d'elles, adossé contre un pilier; il ne parut pas s'apercevoir des regards foudroyants que de l'estrade son ennemi dirigeait sur lui.

On fit l'appel des lots, et le bouquet de jasmin échut précisément à M. Vaudrand. Il le reçut d'un air triomphant; c'était pour lui un moyen de se venger et d'adresser publiquement à l'employé un outrage qui mît en évidence sa poltronnerie. Il passa son temps à effeuiller les pétales de la plante, qu'il jetait dédaigneusement sur le sol; son sourire et l'expression de son visage complétaient le sens de cette pantomime.

Tout le monde la remarquait et, se demandait quel serait le dénoûment de cette scène muette dont les acteurs étaient l'objet de l'attention universelle.

La cérémonie terminée, M. Vaudrand sortit un des premiers, tenant sous son bras le pauvre plant de jasmin outrageusement froissé et dépouillé de toute sa grâce. Il affecta en passant devant son ennemi une attitude provoquante, et eut la satisfaction de voir que celui-ci n'y restait pas indifférent.

Il y avait tout près de l'entrée de la halle un petit ruisseau qui apportait les eaux de la ville haute; il avait fait le matin un orage, de sorte qu'il était rempli d'un liquide sale et noirâtre; c'est là qu'il jeta le lot que le sort lui avait assigné.

En ce moment, M. Duperré sortait avec les deux jeunes filles. Il vit les débris du vase de porcelaine, la plante plongeant dans la boue au-dessus de laquelle quelques étoiles blanches surnageaient. A côté, l'auteur de cette grossièreté allumait son cigare au milieu d'un groupe.

Digitized by Google

« Celui qui a fait cela, dit-il, est un lâche et un misérable !

— A la bonne heure, riposta le spadassin en ricanant, l'oiseau s'est décidé à chanter ; on a fini par comprendre, ce n'est pas dommage : je crois que nous aurons l'occasion de rire. »

Cette repartie provoqua peu d'applaudissements. On sentait qu'il s'était placé sur un mauvais terrain, et les moins délicats goûtaient peu le choix du procédé.

M. Duperré entraîna les deux jeunes filles dans la campagne. Il avait retrouvé son sang-froid et sa gaieté ; mais elles étaient tristes et soucieuses, elles répondaient à peine à ses paroles, étaient absorbées dans leurs réflexions.

Quand ils arrivèrent à la porte de la Racinais :

« Monsieur Duperré, lui dit Hortense d'une voix émue, vous affectez un ton insouciant et léger ; mais moi je tremble à la pensée du péril qui vous menace ; cet homme a voulu vous forcer de vous battre avec lui.

— En effet, c'est le but qu'il s'est proposé.

— Je me reprocherai toujours d'avoir été la cause de cet incident déplorable.

— Non, mademoiselle, vous n'en êtes pas la cause, vous en êtes tout au plus l'occasion ; m'auriez-vous approuvé, si j'avais docilement courbé la tête sous ses outrages ? »

Elle baissa les yeux qu'elle releva en rougissant sur le jeune homme.

« Que comptez-vous faire ? reprit-elle.

— Je ne sais encore, répondit-il ; mais soyez convaincue que vous n'aurez pas à rougir de celui à qui vous voulez bien prendre intérêt.

— Monsieur Duperré, mon père prévoyant qu'un jour ou l'autre vous seriez aux prises avec la grossièreté brutale de cet homme, vous lui avez promis de ne pas agir sans le consulter, vous en souvenez-vous ? Il reviendra peut-être ce soir, demain matin certainement, car je vais lui envoyer une dépêche ; vous ne ferez rien avant son retour, promettez-moi de l'attendre, vous avez en lui un ami dévoué, il faut que vous l'attendiez ; je vous en conjure.

— Je vous le promets.

— Merci, » dit-elle.

Elle resta quelques instants silencieuse, la tête inclinée vers la terre, traçant d'un air distrait des dessins fantastiques sur le sable

Digitized by Google

du bout de son ombrelle; elle paraissait plongée dans une profonde méditation.

« Monsieur Duperré, reprit-elle enfin avec une intonation de voix d'une douceur inaccoutumée, quand je vous ai parlé de votre cousine, je vous ai dit combien elle appréciait la noblesse de votre caractère, avec quelle respectueuse sympathie elle prononçait votre nom. Mais je ne vous ai pas dit que vous aviez pris dans son cœur une place que nul autre ne saurait occuper, qu'elle n'a pas perdu l'espoir de vous voir revenir sur l'étrange détermination qui vous a été inspirée par un sentiment exagéré de votre dignité; je ne vous ai pas dit avec quelle ardeur elle m'a chargée de plaider sa cause auprès de vous. Je me reproche aujourd'hui d'avoir si mal rempli ma mission. Je ne prévoyais pas, je ne voulais pas prévoir qu'un jour viendrait où elle aurait à trembler pour votre vie. »

Elle se tut et sembla poursuivre le cours de ses réflexions. Il y avait auprès du mur de l'habitation une touffe de jasmin qu'agitait la brise de mer; elle en cueillit une branche et la lui présenta.

« C'est sa fleur de prédilection, dit-elle, acceptez-la comme un gage de son affection; puisse-t-elle porter bonheur à celui qui s'est emparé de toutes ses pensées! »

Il prit la branche, mais une expression de mélancolie s'était répandue sur sa figure. On eût dit que, tout en étant sensible au langage qui lui était adressé, tout en étant profondément touché, il ne pouvait se défendre d'une impression douloureuse.

« Vous êtes un chaleureux avocat de ma cousine, répondit-il; mais, permettez-moi de vous le dire, je professe pour elle le culte le plus profond, et cependant je ne saurais me mettre à l'unisson des sentiments que vous vous chargez d'exprimer pour elle. Quand je songe à celle à qui je voudrais confier le soin de mon bonheur, ce n'est pas son nom que je prononce. »

Il s'arrêta, craignant de se laisser entraîner trop loin; puis reprit :

« Vous me parlez toujours comme intermédiaire de ma cousine : n'avez-vous rien à me dire pour votre compte?

— C'est en son nom que je vous ai offert cette fleur, mais c'est moi qui l'ai cueillie. »

Il comprit qu'il se laissait aller sur une pente qu'il s'était interdite, refoula au dedans de lui-même les idées qu'il allait for-

Digitized by Google

muler et, faisant un effort sur lui-même, coupa court à l'entretien.

« Adieu, dit-il, mademoiselle, quoi qu'il advienne, tant que je vivrai, votre souvenir ne me quittera pas.

— Adieu donc! souvenez-vous de votre promesse. »

Il s'éloigna précipitamment; mais, arrivé au détour de la route, il s'arrêta; les deux jeunes filles étaient à la même place, le suivant du regard; il hâta le pas et regagna sa demeure, où il chercha à remettre un peu d'ordre dans ses idées, et se mit à réfléchir sur le plan de conduite qu'il avait à suivre.

Le lendemain il était assis devant son bureau, occupé à mettre au courant son travail administratif, lorsque M. Morvan entra. Celui-ci l'examina attentivement et parut satisfait de la parfaite tranquillité d'esprit avec laquelle l'accueillait le receveur.

« M. Vaudrand vous a-t-il donné de ses nouvelles depuis hier? lui dit-il.

— Il m'a envoyé de bonne heure ce matin son acolyte Horvais pour s'entendre avec moi sur les conditions du duel.

— Peste! il est pressé, et qu'avez-vous répondu?

— J'ai ajourné ma réponse; j'avais promis à Mlle Hortense de ne rien faire avant votre retour.

— Vous avez bien fait, et maintenant quelles sont vos intentions?

— Je vous attendais pour en causer. Permettez-moi d'abord de vous adresser une question. Me croyez-vous du courage?

— Si je vous crois du courage? quelle plaisanterie! J'ai assez étudié les hommes pour ne jamais me tromper en pareille matière; je vous connais assez pour être sûr que, si le devoir vous commandait le sacrifice de votre vie, vous n'hésiteriez pas.

— Merci! il me semble que vous me rendez justice; et cependant l'idée d'aller sur le terrain avec cet homme m'inspire une indicible répugnance.

— Et vous avez raison; le duel est absurde; cette partie jouée entre un homme de cœur et un misérable, parce qu'il plaît à celui-ci d'amener l'autre sur le terrain qu'il a choisi, déroute toutes les règles du bon sens. Le courage qui consiste à lutter contre l'entraînement du préjugé n'est pas toujours le moins méritoire.

— Et pourtant, que faire? Cet homme m'est odieux; je pourrais dédaigner les injures personnelles, mais l'outrage dont a été l'objet Mlle Hortense demande une réparation. Il la faut; je ne

Digitized by Google

puis laisser impuni cet acte odieux; ce serait encourager toutes ses infamies à venir; je croirai avoir accompli une œuvre utile en le dépouillant du prestige insensé qui en fait la terreur du pays : je cherche le moyen d'y parvenir.

— Il y a en présence deux hommes, dont un seul est réellement courageux, et ce n'est pas lui; toutefois, en le voyant faire blanc de son épée, en l'entendant gonfler la voix dans ses bravades, le public est assez sot pour lui attribuer la palme de la bravoure : il faut lui enlever les bénéfices de ce rôle. L'affaire n'est plus un secret; le juge de paix m'a fait prier de passer chez lui. Vaudrand, s'apercevant que vous n'êtes pas homme à plier, est bien capable d'agir sous main pour qu'on s'interpose, en faisant croire que l'obstacle vient de nous; il faut agir avec mesure, mais surtout avec célérité. Voulez-vous vous laisser guider par moi?

— Volontiers.

— Soyez sur vos gardes, mon jeune ami; la situation n'est pas sans périls, vous avez affaire à un homme sans scrupules.

— Je suis préparé à tout; j'ai pris mes dispositions; j'ai prié Mlle Hortense d'être mon interprète auprès de ma cousine, s'il m'arrivait quelque chose, et de lui transmettre quelques souvenirs de famille; j'ai aussi espéré qu'elle-même daignerait en accepter quelques-uns.

— Très-bien; après tout cela ne fait pas mourir. »

Ils changèrent de sujet de conversation, et poursuivirent l'entretien avec autant d'aisance et de sang-froid que si aucun incident n'était survenu. M. Morvan observait l'attitude du jeune homme, aussi exempte de forfanterie que de faiblesse.

« Mon cher ami, lui dit-il, plus je vous observe et plus je suis confirmé dans l'opinion que j'ai conçue de vous; vous pourrez servir de réfutation à ceux qui croient que le courage est l'apanage des partisans du duel. Il est temps de sortir, ajouta-t-il, venez avec moi.

— Où allons-nous?

— Au cercle; à cette heure nous y trouverons certainement M. Vaudrand. »

Celui-ci y était en effet, en compagnie de son inséparable Horvais et de quelques camarades avec lesquels il causait bruyamment; l'entretien roulait sur le duel dont il devait sortir victorieusement, il n'en doutait pas. A l'entrée des deux nouveaux venus, il accentua encore davantage ses allures de matamore.

Digitized by Google

Ceux-ci n'y prirent pas garde, et s'assirent devant une table sur laquelle on leur servit leurs consommations.

En les voyant calmes et impassibles, indifférents en apparence à ce qui se passait autour d'eux, M. Vaudrand fit quelques pas dans leur direction; mais il s'arrêta devant le regard hautain et méprisant que M. Morvan fixait sur lui; il causa quelques instants à voix basse avec son ami Horvais; celui-ci s'avança seul vers la table et aborda le vieillard avec une politesse obséquieuse :

« Monsieur, lui dit-il, le lieutenant Vaudrand m'a fait l'honneur de me choisir pour témoin.

— C'est un honneur dont je vous félicite.

— Et vous êtes sans doute celui de M. Duperré?

— Après?

— Je veux m'entendre avec vous sur le lieu du rendez-vous.

— Vous pouvez dire à votre ami que demain matin à cinq heures nous nous promènerons à l'entrée du Grand-Val.

— Je suis chargé de vous dire que mon ami n'acceptera aucune excuse.

— Qui vous en propose?

— Et que la lutte ne doit pas finir avant qu'un des deux adversaires ne soit couché sur le terrain.

— Savez-vous, monsieur, que l'entretien prend une tournure du plus mauvais goût; veuillez y couper court.

— A demain donc. »

Horvais se retira en saluant et très-fier de la mission qu'il venait de remplir.

Quant à M. Morvan et à son jeune ami, ils se remirent à causer avec une tranquillité parfaite, ne prenant aucun souci des autres personnes qui se trouvaient dans la salle.

Le lendemain matin, au premier jour, ils se trouvaient avec le fiancé de Pauline au rendez-vous dans une vallée isolée de toute habitation, d'un aspect pittoresque et sauvage, et que des massifs d'arbres entouraient de tous côtés. Il était peu probable qu'on vînt les y déranger.

M. Vaudrand et ses témoins ne tardèrent pas à les rejoindre.

« Monsieur Vaudrand, dit le vieillard, après qu'ils eurent échangé un salut, vous n'avez pas amené de médecin.

— A quoi bon, puisqu'il s'agit d'un duel à mort ?

— C'est juste. »

Il se mit à causer à voix basse avec le receveur, en accompa-

Digitized by Google

gnant ses paroles de sourires, qui prouvaient que ces rodomontades faisaient peu d'impression sur lui.

Le spadassin avait des allures plus terribles que jamais; la tête droite enfoncée dans un col démesuré, il tordait sa moustache avec une expression farouche.

« Cet endroit, disait-il à ses témoins, me rappelle un duel que j'eus avec un pauvre diable du même âge que monsieur; il ne voulut pas me faire d'excuses et mourut deux jours après d'une balle au côté. Il y a des noms prédestinés : un officier de la ligne, qui s'appelait aussi Duperré, se battit par une belle matinée de printemps avec moi dans les fossés de Constantine. Ce fut sa dernière affaire. C'est à la même date qu'aujourd'hui que j'eus l'année suivante un duel qui eut la même issue; il y a de singulières coïncidences. »

Le receveur de l'enregistrement et ses amis ne crurent pas devoir faire attention à ces rodomontades.

Un des témoins du spadassin avait tiré de leur boîte les pistolets dont il s'était chargé.

« Messieurs, dit le vieillard, mon âge et mon expérience me donnent le droit d'émettre un avis. M. Vaudrand a apporté les pistolets qui doivent servir aux combattants; c'est contraire aux usages, et il peut en résulter quelque disparate dans les conditions de la lutte, dans le cas où l'un des deux adversaires se serait familiarisé avec ces armes. Notre devoir est d'égaliser les chances autant que possible : je propose donc que ces messieurs en fassent préalablement l'essai. »

La proposition était tellement juste que personne ne fit d'objection. Un point noir qui se trouvait au milieu d'un rocher servit de cible; M. Duperré tira le premier et ses deux balles atteignirent le but à un centimètre près.

« Diable! dit M. Morvan, si c'eût été un homme, il n'eût pas eu une lente agonie; à votre tour, monsieur Vaudrand. »

Celui-ci tira, mais le coup le mieux réussi présenta un écart de plus d'un décimètre; il pâlit, et l'on put voir que cet essai avait singulièrement diminué son assurance.

« Un instant encore, reprit le vieillard; ce duel a, si je ne me trompe, pour point de départ une insulte dont aurait été l'objet une personne qu'il est inutile de nommer ici. Elle m'a chargé de vous dire qu'elle n'autorisait pas M. Duperré à prendre en main sa cause.

Digitized by Google

— Au fait, dit le spadassin, je ne vois pas pourquoi monsieur se ferait le champion d'une cause qu'on refuse de lui confier. »

Tous se regardèrent en présence de cette prudente retraite, qui contrastait avec les bravades précédentes et dont l'adresse de son adversaire fournissait une explication suffisante. Celui-ci indigné voulut élever la voix; mais M. Morvan, qui avait fait une pause calculée, lui imposa silence du geste et reprit :

« La personne dont il s'agit motive son opposition sur cette considération que M. Duperré ne peut se commettre dans un duel avec un homme qui a été chassé de l'armée comme lâche et comme voleur. »

Le spadassin était blême; il bondit furieux.

« Je sais bien, reprit le vieillard du même timbre de voix froid et tranchant, qu'en apportant ici une accusation aussi grave, je suis dans l'obligation d'en fournir les preuves; j'espère que celles dont je vais vous faire juge vous paraîtront concluantes. Vous avez servi dans le deuxième chasseurs, monsieur Vaudrand; me reconnaissez-vous? reconnaissez-vous le colonel Duperré? »

Il ouvrit son par-dessus, et montra sa poitrine constellée de décorations. Sa taille s'était redressée, sa physionomie avait pris une expression martiale; tout dans son attitude révélait le vieil officier blanchi sous le harnais.

« Ma barbe et mes cheveux blancs, reprit-il, m'ont, il paraît, bien changé : car vous vous êtes trouvé en ma présence dans des circonstances dont le souvenir devrait être gravé dans votre mémoire.

« Regardez cette cicatrice, ajouta-t-il en écartant la barbe qui couvrait une partie de sa joue, c'est celle que j'ai reçue près de Guelma dans une charge où quelques lâches m'abandonnèrent aux yatagans des Arabes; vous étiez un de ces hommes.

« Vous fîtes partie d'un détachement que l'on envoya dans la partie la plus reculée de nos possessions; votre conduite y fut infâme; l'éloignement vous assura quelque temps l'impunité : car ce fut seulement plus tard que l'on connut les actes de brigandage et de cruauté, les concussions éhontées, dont vous vous étiez rendu coupable.

« Une expédition ayant été envoyée contre les Kabyles, un officier qui s'était engagé témérairement dans un ravin y trouva la mort. Vous rapportâtes triomphalement l'étendard qu'il avait enlevé aux ennemis. L'épaulette de sous-lieutenant récompensa

Digitized by Google

votre exploit imaginaire; mais plus tard, convaincu de mensonge, soupçonné d'un crime plus odieux, vous fûtes dépouillé de votre grade usurpé.

« Dans le régiment vous passiez pour un détestable soldat, ivrogne, débauché, toujours prêt à chercher querelle à ceux qui ne pouvaient lutter avec vous, prudent avec les autres. Vous fûtes flétri d'un jugement infamant, expulsé du corps que vous déshonoriez, et vous revîntes en France pour y vivre de ressources dont il vous serait difficile d'expliquer l'origine.

« Il m'a fallu quelque temps pour réunir toutes les preuves de vos infamies; je les ai aujourd'hui, les voici. »

Il montra une liasse de papiers sur chacun desquels se trouvait le cachet du régiment.

« Depuis, reprit le colonel, votre existence a été émaillée de beaucoup d'accidents. Il s'y trouve des parties trop claires, d'autres sont obscures; il me sera facile de me procurer des documents qui répandront une lumière éclatante sur le passé et sur le présent; le voulez-vous? Mais non, vous préférerez quitter le pays aujourd'hui même : car, sachez-le, votre règne est passé; vous êtes comme un ballon dont une piqûre d'épingle a crevé l'enveloppe; après avoir inspiré la terreur, vous ne seriez plus ici qu'un objet d'horreur et de dégoût.

« Et vous avez cru qu'un galant homme vous ferait l'honneur de se battre avec vous? C'eût été pour lui une tache qu'on lui aurait ensuite reprochée justement; il n'en pouvait être ainsi. Si le duel est toujours une folie coupable, avec vous il serait une souillure; la cravache est la seule arme que monsieur dût employer contre vous. »

Le spadassin pâlissait et rougissait tour à tour, en entendant ce réquisitoire accablant, qu'il n'osait interrompre : car il sentait qu'il avait dans son ancien chef un juge inexorable. Il se mordait les lèvres et serrait les poings convulsivement; il leva les yeux sur ses deux témoins, ils détournèrent la tête avec répugnance; il comprit que c'en était fait et prit le parti de s'éloigner.

En ce moment on entendit le galop des chevaux et deux gendarmes apparurent.

« Messieurs, leur dit le colonel, vous êtes venus empêcher un duel; c'est une exécution qui vient de s'accomplir. Je me suis substitué à vous en faisant justice de ce misérable, que j'ai forcé à débarrasser le pays de sa présence. Il n'y reparaîtra plus, vous

Digitized by Google

pouvez en être sûrs. Veuillez faire savoir à M. le juge de paix que j'aurai l'honneur de lui donner des explications complètes. »

Il leur présenta sa carte.

« Il suffit, mon colonel, dirent-ils en se retirant respectueusement.

— Messieurs, ajouta-t-il en s'adressant aux témoins du spadassin, je compte sur vous pour faire le récit de ce qui vient de se passer. Vous le devez pour effacer le souvenir de la faiblesse avec laquelle vous avez, comme tant d'autres, subi la tyrannie de ce faux brave. »

Il entraîna avec lui le receveur de l'enregistrement et son ancien commis. Le premier voulut l'interroger.

« Un peu de patience, lui dit-il, attendez que nous soyons à la maison. »

Les deux jeunes filles les attendaient sur le seuil de la porte et les conduisirent au salon, qui était garni d'une profusion de fleurs de jasmin. Il y en avait partout; celle qui jusqu'alors s'était présentée sous le nom d'Hortense, radieuse et souriante, en portait à son corsage et dans ses cheveux.

« Mon père, dit-elle au colonel, lui avez-vous tout raconté?

— Non, j'ai voulu lui laisser le plaisir d'entendre ce récit de ta bouche.

— C'est moi qui ai tout dirigé, mon cousin; car j'espère bien pouvoir vous appeler ainsi sans que vous songiez maintenant à fuir. Puisque vous vous obstiniez à vous tenir éloigné, il a bien fallu que je vinsse vers vous. J'ai toujours regretté le dissentiment qui séparait nos deux familles; jamais non plus je n'ai oublié les paroles de votre excellente mère, quand elle me parlait de vous. Puis, en présence de votre fierté, de votre désintéressement chevaleresque, je me suis sentie humiliée; le beau rôle était de votre côté, je vous en voulais de mon infériorité; vous m'apparaissiez comme un de ces caractères héroïques dont les livres nous retracent l'image, mais dont la réalité n'est pas prodigue. Je me disais que le prestige de l'éloignement vous grandissait peut-être, et que, vu de près, vous ne m'apparaîtriez plus avec les mêmes proportions. J'ai décidé mon père à venir s'installer ici, et, faut-il vous le dire, vous avez refusé à mon amour-propre la satisfaction d'en rabattre de la haute idée que vous m'aviez donnée de vous et qui m'irritait.

« Vous me disiez que vous éprouviez pour votre cousine un

Digitized by Google

culte respectueux et dévoué, et pour une autre personne des sentiments d'une nature différente; serait-il indiscret de vous demander de qui vous vouliez parler?

— Hortense, Émilie, de quelque nom que je doive vous appeler, vous vous entendrez à cet égard avec ma cousine, concertez-vous ensemble pour faire le partage. Pour mon compte, j'en serais très-embarrassé.

— Tout cela est bien subtil pour un vieux soldat comme moi, dit gaiement le colonel; si vous le voulez bien, nous continuerons la conversation à table. Les rencontres sont habituellement suivies d'un déjeuner; c'est aussi la fourchette à la main qu'on inaugure les fiançailles. Qu'en dites-vous, Pauline? car j'espère bien que vous n'avez plus de motif pour bannir votre prétendu. »

Le jeune homme était dans l'épanouissement de la joie; il devint tout à coup rêveur.

« Nous oublions mon père, dit-il.

— Je ne l'ai pas oublié, moi, répondit le colonel; il y a longtemps que notre brouillerie me semblait ridicule; je lui ai écrit en style de soldat, en termes bien sentis, je vous jure. J'ai reçu un télégramme qui m'annonce que nous le verrons aujourd'hui. Edmond, donnez le bras à votre femme. »

Louis Collas.

Digitized by Google

LA

RELIGION DES NÈGRES AFRICAINS

EN PARTICULIER

DES DJEDJIS ET DES NAGOS

Combien il est difficile de connaître la religion des nègres africains. — Comment je suis parvenu à en acquérir une connaissance satisfaisante. — Traditions sur Dieu, sur la création, sur le premier homme et sur la première femme, sur la différence des races, etc. — Divinités ou saints; leur nature, leur science, leur malice. — Femmes des saints. — Cbos, Agoïe. — Zambétos. — Adjaouto. — Grisgris.

Dans plusieurs lettres publiées par les *Annales de la propagation de la foi* et par les *Missions catholiques*, ainsi que dans quelques articles de revue, j'ai donné le nom de fétiches aux divinités que l'on vénère sur la côte des Esclaves et j'ai traité de féticheurs les prêtres des Djedjis et des Nagos. Ces termes sont impropres, et je n'ai parlé de la sorte que pour me conformer à un usage assez généralement reçu. Je crois devoir désormais appeler des saints ce que j'appelais des fétiches, et je remplacerai le mot féticheur par les qualifications plus exacts de Vaudoux, de Vaudounos, de Vaudounsis et d'Avocès (1).

On avait, jusqu'à ce jour, regardé le fétichisme comme étant le fond de cette religion; tout, à l'extérieur, était de nature à le

(1) Voir, à la page 875, un appendice sur le Vaudoux américain.

Digitized by Google

faire croire : on voit les nègres s'agenouiller devant les caméléons, les serpents, les statuettes et les arbres, leur offrir des présents, leur adresser des prières et négliger pour eux le Créateur de toutes choses. Les premiers Portugais qui visitèrent la côte occidentale ne balancèrent pas à traiter de fétichisme une semblable religion, et ils donnèrent à ses prêtres le nom de féticheurs. A partir de ce moment, on demeura persuadé que le seul culte rendu par les noirs était le culte de la matière; les voyageurs ne prirent pas la peine d'examiner la chose de plus près et les missionnaires, s'en rapportant aux apparences, admirent ce fait comme incontestable. Cette persuasion erronée me suscita une foule de contradicteurs, lorsque les *Missions catholiques* reproduisirent, en 1868, une lettre adressée à M. Planque, supérieur général des *missions africaines*, dans laquelle je montrais que la religion des nègres est le *culte des esprits*, surtout celui des esprits mauvais ou démons (1).

Pour expliquer comment les voyageurs et les missionnaires ont pu tomber dans une erreur aussi étrange, je me contenterai de citer les paroles suivantes de M. l'abbé Laffitte : « Quelle est donc, s'écrie-t-il, cette religion qui captive l'esprit et le cœur de ces malheureux? Avant de répondre, je dois dire que, malgré un long séjour dans le pays, malgré le soin apporté à tout connaître, beaucoup de choses sont restées pour moi lettre close ; les bases de plusieurs cérémonies idolâtriques ont échappé à mes recherches, et de certains actes je n'ai vu que la surface, sans pouvoir pénétrer le fond (2). »

Le P. Peureux écrivait de même, à la date du 5 mars 1858, que les cérémonies des Gabonais sont enveloppées des voiles les plus impénétrables, non-seulement pour les étrangers, mais encore pour les indigènes (3). Ces mystères, dont on environne les pratiques et les croyances religieuses, ont été constatés par tous les missionnaires ; on veille sur le secret avec un soin jaloux ; ceux qui le violeraient s'exposeraient à la vindicte des prêtres, et la mort a été plusieurs fois le châtiment infligé à de simples indiscrétions.

(1) *Missions catholiques*, 16 octobre 1868.
(2) *Le Dahomé*, souvenirs de voyage et de mission, par M. l'abbé Laffitte. Tours, chez Mame, 1873. P. 97.
(3) Lettre au R. P. Schwindenhamer. *Annales de la Propagation de la Foi*, janvier 1860, p. 18.

Digitized by Google

La connaissance des mystères et des traditions est, comme chez les druides et chez les prêtres de l'antique Égypte, le privilége exclusif d'un petit nombre d'initiés. Jamais, je crois, le corps sacerdotal n'a classé scientifiquement ses doctrines et ne les a réunies en un tout complet; elles sont éparses dans une multitude de chants et de récits qui se transmettent textuellement de génération en génération, et que les initiés apprennent, de la bouche des vieillards, dans les réunions occultes et dans quelques cérémonies publiques. Aucune oreille indiscrète ne saurait pénétrer ces mystères, une langue inconnue des profanes permettant d'avoir des chants et des récits liturgiques dont on fait usage devant la foule des adorateurs sans être compris de personne. Les peines les plus graves seraient infligées à l'initié qui donnerait connaissance de cette langue à un Européen ou même à un noir.

On s'applique aussi à soustraire aux regards de la multitude l'intérieur de certains temples et les parties les plus retirées des cases des prêtres; on répand le bruit que les divinités s'y montrent sous une forme sensible et que leur seule vue frapperait de mort. Le peuple le croit et n'ose pas soulever les nattes qui cachent ces lieux redoutables; quelques-uns craignent les divinités et les autres ont peur des poisons des prêtres, qui se débarrasseraient vite des curieux dans la crainte qu'ils dévoilent leurs jongleries, leurs cruautés et leurs infâmes débauches.

« Le fait suivant, raconte M. Laffite, donnera une idée des ombres qui enveloppent ce fétichisme... M. Borghéro avait obtenu d'une prêtresse la permission d'examiner l'intérieur d'un temple; il passa la tête dans une ouverture, vraie gueule de four; mais il eut beau écarquiller les yeux, les ténèbres qui régnaient dans l'intérieur ne lui laissèrent voir qu'un amas d'objets confus. Nous résolûmes d'y retourner avec une lumière, et le lendemain, de bonne heure, nous étions dans le quartier de la féticheuse; elle n'était plus seule, deux hommes étaient avec elle. La secte entière s'était émue en apprenant la profanation de la veille : un ennemi de leurs dieux avait pénétré leurs mystères; une femme avait prêté la main à un sacrilége encore inouï dans leurs traditions religieuses; la femme fut condamnée à une forte amende, soumise à une surveillance rigoureuse, et le silence devait être la seule réponse à toutes nos questions, même les plus discrètes. Nous eûmes beau demander à visiter le temple : nos instances furent vaines et nous nous retirâmes convaincus, plus que ja-

Digitized by Google

mais, que nous devions renoncer à soulever le voile dont s'enveloppe le fétichisme (1). » On cite bon nombre de noirs à qui de pareilles tentatives ont coûté la vie.

Il suffit que les prêtres n'adorent pas la même divinité pour ne pas se communiquer entre eux la plupart de leurs secrets; ils sont jaloux et soupçonneux, et quand on les interroge, quand on leur adresse les demandes les plus insignifiantes sur leurs cérémonies ou leurs croyances, ils ont l'air surpris et tout à fait ignorants; celui qui ne les connaîtrait pas, serait persuadé qu'ils parlent avec sincérité; car ils sont passés maîtres en fait de dissimulation. Ceci expliquerait comment Livingstone a rencontré dans le centre de l'Afrique une peuplade chez laquelle il n'a remarqué aucune trace de pratiques religieuses.

Les voyageurs avaient déjà signalé au Sénégal, au Dahomey et au Gabon autre chose qu'une adoration pure et simple de la matière. Des Marchais, M. le capitaine de frégate Vallon, M. le docteur Répin, le capitaine anglais Burton, avaient observé que le nègre africain a une certaine idée de Dieu et qu'il rend un culte aux mauvais esprits; toutefois, ils restaient encore persuadés que sa religion est le fétichisme. Je m'appliquai, d'une manière toute spéciale, à approfondir cette question; les circonstances secondèrent mes efforts; les prêtres, attirés de plus en plus par mes tours de prestidigitation, devinrent communicatifs; ils répondirent à quelques-unes de mes demandes et je ne tardai pas à concevoir l'espérance de découvrir la vérité.

En même temps que je les interrogeais, j'eus recours aux conteurs publics; car les nègres ont leurs rapsodes, leurs trouvères, leurs troubadours qui parcourent les villes et les villages, et récitent à qui veut les entendre des poésies sur l'histoire des rois, sur les divinités, les traditions religieuses, et sur quelques faits importants. En général, ils sont eux-mêmes auteurs et joignent leurs propres compositions à ce qu'ils ont appris de leurs pères.

Le soir, ils parcourent les cases des riches et, moyennant une légère rétribution, font presque tous les frais de la veillée; ils chantent et dansent tantôt seuls, tantôt avec quelques-unes des personnes présentes. Ils n'interrompent leurs danses et leurs chants que pour expliquer le sujet de ce qui leur reste à chanter. Souvent il est à peine neuf heures quand ils commencent, et l'aurore les trouve chantant encore et dansant.

(1) *Le Dahomé* (Op. cit.), p. 100.

Digitized by Google

J'ai recueilli, sous leur dictée, plusieurs historiettes, chants et apologues; on y remarque une imagination vive et riante, une grande richesse de figures et d'images poétiques, des beautés qui ne dépareraient pas nos meilleurs auteurs; mais ce qui frappe le plus chez eux, ce qui enchante dans leurs ouvrages, c'est le naturel. Les œuvres qu'ils produisent ont parfois beaucoup de mérite, et il est regrettable qu'ils ne puissent pas les fixer sur le papier afin de conserver aux générations suivantes les travaux des ancêtres. Que de chants, de petits poëmes, de récits charmants perdus tous les jours, faute d'écriture!

Peu à peu je parvins à grouper des traditions très-curieuses sur l'unité de Dieu, sur la création, les mauvais esprits, le déluge, la malédiction de Cham et de ses descendants, la migration des peuples, la nature et les besoins de notre âme, la métempsycose et une vie future où les méchants seront terriblement châtiés et où les justes recevront la récompense de leurs bonnes actions. Dès lors j'étais en possession d'un système complet, et lorsque les prêtres virent que je parlais sur leur religion avec plus d'intelligence qu'eux-mêmes, espérant sans doute apprendre quelque chose de nouveau, ils ne balancèrent plus à rectifier quelques erreurs, à compléter certains détails, à me traduire leurs chants et à me communiquer leur langue sacrée.

Tous les jours, je me rendais un compte plus exact de l'importance qu'il y a pour un missionnaire à connaître à fond les croyances des peuplades au milieu desquelles il vit : des adultes et, parmi eux, quelques prêtres désabusés et convertis me prièrent de les instruire dans la religion chrétienne. J'appris d'eux tout ce qui concerne les initiations et les mystères, et ils me procurèrent l'occasion d'assister à plusieurs cérémonies occultes.

Ma réputation s'étendit au loin, et deux fois les prêtres de l'intérieur m'envoyèrent des ambassades, m'engageant à leur rendre visite et à me fixer auprès d'eux; ils promettaient de me donner beaucoup de terres et de me construire une belle case. J'ignore si leur démarche était sincère ou si elle cachait le projet perfide de se défaire de moi par le poison. Ce qu'il y a de certain, c'est que le corps sacerdotal voyait avec ombrage mes études sur les croyances religieuses du pays; il fut irrité de ce que j'étais parvenu à me procurer plusieurs statuettes qui étaient en grande vénération et sur la tête desquelles on avait immolé des cen-

Digitized by Google

taines de victimes humaines; sa colère redoubla quand il apprit que j'envoyais ses dieux en France pour montrer aux blancs combien les noirs font acte de folie en se prosternant devant ces êtres inertes et, si je dois croire aux paroles d'un prêtre de Khépa, on résolut de m'empoisonner au plus tôt.

« Père, me dit-il un jour, j'ai besoin de te parler. Il y avait dans nos bois un agneau très-doux et fort aimable; cet agneau avait cependant des ennemis, et ceux-ci creusèrent, sur le bord du chemin, un trou profond qu'ils dissimulèrent avec des branchages, afin que l'agneau ne le vît pas et que passant dessus il tombât dedans et se tuât. Or cet agneau avait un ami, et l'ami l'avertit du danger et il ne lui arriva aucun mal. Cet agneau, Père, c'est toi; les ennemis ce sont nos prêtres qui sont furieux de ce que tu t'occupes de leur religion; mais ne crains rien, je serai cet ami et je t'ouvrirai les yeux sur tous leurs complots. »

A partir de cet instant le prêtre de Khépa me témoigna beaucoup d'affection et me fut d'un dévouement sans bornes; il enleva, pendant la nuit, et m'apporta plusieurs divinités qu'il m'eût été difficile, ou même impossible d'avoir sans son aide, et, grâce à lui, j'en expédiai un grand nombre à M. Planque pour être conservées à Lyon dans le petit musée du séminaire des Missions africaines. Le prêtre de Khépa me fit aussi visiter les endroits les plus secrets de quelques temples, et me donna les renseignements nécessaires pour pénétrer dans les cases de certains prêtres et de certaines prêtresses.

Je crois devoir rendre ici hommage à l'exactitude des appréciations publiées, dans le *Tour du monde* (6 décembre 1873), par M. le vice-amiral Fleuriot de Langle : seul de tous les voyageurs, sans en excepter même les missionnaires, il s'est donné la peine d'étudier attentivement et sans parti pris les croyances religieuses de ces peuplades; seul il a su en rapprocher et en grouper les éléments épars dans une multitude de récits et il en a donné un résumé à peu près exact.

Les noirs de la Côte des Esclaves croient en un Dieu infiniment bon, éternel, parfait, tout-puissant et souverain maître de toutes choses; les Djedjis l'appellent *Maou* et les Nagos *Oloroun*, mot qui signifie le *Ciel* ou l'*Être du Ciel;* on l'appelle encore *Eledda*, c'est-à-dire l'*Esprit par excellence* ou le *Seigneur des Esprits*. C'est le seul être auquel ils n'attribuent pas de besoins; il ne

Digitized by Google

manque de rien dans sa béatitude et se suffit à lui-même. Son domaine s'étend sur l'univers entier, sur les éléments et sur les purs esprits aussi bien que sur les hommes ; il dirige et gouverne tout, et rien ne se fait sans sa permission. Cicéron, Socrate et Platon n'avaient donc pas une connaissance plus nette qu'eux sur la divinité, et cette connaissance n'est pas le privilége des intelligences d'élite ou des seuls initiés ; tous la possèdent et ont en outre une notion claire de l'acte créateur, d'une production faite de rien, vérité tellement au-dessus de la raison humaine qu'elle est restée inconnue aux philosophes d'Égypte, de Rome et de la Grèce, et que Platon et les autres sages de l'antiquité ne l'entrevirent même pas, quand ils voulurent expliquer l'origine des choses.

Comment des sauvages grossiers, simples et ignorants, qui n'ont aucun moyen de conserver intactes les traditions de leurs pères, et chez lesquels tout est confié à la mémoire, comment ont-ils pu garder ce souvenir d'un Dieu unique et créateur à peu près effacé dans l'esprit de toutes les nations idolâtres? Ne pourrait-on pas voir là une nouvelle preuve, une preuve évidente que ces peuplades sont tombées dans le paganisme depuis peu de siècles, ou bien qu'elles ont été visitées de nouveau par des juifs ou des chrétiens dont le contact a modifié leurs croyances (1)?

Dans le principe, disent-ils, Dieu avait seul l'intelligence et la vie; la terre cependant existait déjà; elle était alors une masse informe et sans ornements, dépourvue d'arbres et d'animaux. Oloroun voulut l'embellir; il creusa les lits profonds des lagunes et des rivières, créa les oiseaux qui parcourent les airs et les animaux qu'on rencontre sur la terre. Il tira ensuite du néant les divinités auxquelles les noirs rendent un culte et qu'ils désignent sous le nom de *Saints ;* ce sont des espèces de génies qu'Oloroun a chargés de l'administration du monde.

Le premier auquel il donna l'être, fut le saint de la foudre, qui est appelé *Chango* par les Nagos et *Khévioso* par les Djedjis. Il l'emmena bien haut dans les airs, racontent les prêtres dans leurs chants, et lui dit : « Laisse la terre à tes pieds et règne au sein des nuages. Vois le Saint aux riches couleurs que je crée pour te servir; *Aïdo-Khouédo* (l'arc-en-ciel) (2), t'apportera les

(1) Voir le *Contemporain*, août 1874.

(2) L'arc-en-ciel, qui passait chez les Grecs et chez les Romains pour l'écharpe

Digitized by Google

eaux de l'Océan dans ton céleste séjour; tu pourras à ton gré les répandre sur les champs ou les retenir captives, féconder la terre ou la frapper de stérilité. Aïdo-Khouédo sera un des instruments de ta puissance; les pirogues et les navires ne sauveront pas tes ennemis; il les enveloppera de ses replis énormes, les soulèvera au-dessus de la mer et les laissera retomber dans les flots où ils s'abîmeront.

« Tu seras le maître de la nature et l'univers tremblera devant toi; prends en main ces pierres ardentes; qu'elles servent également à ta justice et à ta colère; les arbres qu'elles toucheront seront fendus et brisés; à leur contact un feu rapide et dévorant s'étendra sur les prairies et les forêts, les animaux qu'elles toucheront cesseront aussitôt de vivre.

« Et Chango s'arma de pierres ardentes, et il les lance contre ses ennemis au moment des orages et on voit, au milieu des nuages sombres, leurs traînées lumineuses qu'on nomme des éclairs. »

Khévioso, d'après les Djedjis, a pour femme *Sogbo* dont il a eu deux fils : *Cbadè* et *Acrobè*; tous deux sont méchants et ne pensent qu'à faire du mal aux hommes. Quand le tonnerre éclate par coups secs et saccadés, ce sont *Cbadè* et *Acrobè* qui prennent les pierres de Khévioso et les lancent contre la terre. Sogbo n'a pas la méchanceté de ses enfants, et quand la foudre fait entendre un bruit sourd et lointain, c'est elle qui calme leur courroux, les conjure d'avoir pitié des hommes par amour pour elle et de ne pas leur nuire.

Après Chango, Oloroun tira du néant *Epha* (le saint protecteur des mariages), *Elecba* ou *Lecba* (le diable), *Tchapana* ou *Sapata* (le saint qui donne la petite vérole et les maladies de peau), *Avrékété* (le saint de l'impureté) et tous les autres saints. Enfin il créa l'homme et la femme, et les plaça dans deux contrées fort éloignées l'une de l'autre.

Okikishi, le premier homme, dit encore *Obalafu* (ou *Maître de de la parole*) et la première femme appelée *Ige* (ou *la Vie*), étaient tous deux aveugles, et quoiqu'ils fussent en possession d'une certaine félicité, le chant des oiseaux, le parfum des fleurs et le murmure des fontaines leur révélaient qu'il y avait près d'eux des jouissances dont la privation leur devenait pénible. Ils

d'Iris, est à leurs yeux une couleuvre immense qui vit au fond de l'Océan où elle se gorge d'eau.

Digitized by Google

s'adressèrent aux saints; Leeba se moqua d'eux, Obatala les repoussa avec mépris, Epha se contenta de beaucoup promettre, et aucun ne put ou plutôt ne voulut leur ouvrir les yeux.

Depuis longtemps Okikishi et Ige voyageaient çà et là, chacun de son côté et sans savoir où ils allaient. Ils se rencontrèrent par hasard; Oloroun les endormit à côté l'un de l'autre, et amena au milieu d'eux le saint *Danbé* (le serpent), qui parvint à leur ouvrir les yeux, à la femme d'abord, puis à l'homme. A leur réveil, Okikishi et Ige se regardèrent longtemps sans rien dire; ils s'aimèrent, se promirent mutuellement de rester ensemble et commencèrent à avoir des enfants.

Nos premiers pères s'étaient trompés quand ils avaient cru qu'ils seraient plus heureux en cessant d'être aveugles; les peines et les maladies arrivèrent vite et, pour comble de malheur, les animaux se révoltèrent contre eux. Auparavant, aucun n'était sauvage; le lion et l'once les suivaient comme des petits chiens, le tigre n'avait rien de féroce et de méchant; mais, leurs yeux s'étant ouverts, il s'en échappa un feu sombre et les animaux eurent peur; la plupart prirent la fuite et devinrent les ennemis de l'homme.

Tels sont les restes de tradition conservés par les Nagos sur Adam et Ève, sur leur état d'innocence et de félicité, leur tentation et leur chute. En voyant Danbé ouvrir les yeux à Okikishi et à Ige, on pense de suite à la promesse trompeuse du serpent : « Si vous mangez de ce fruit, vos yeux seront ouverts. » Le serpent ouvrit, en effet, les yeux d'Adam et d'Ève; mais, hélas! ce fut pour leur malheur et pour le malheur de tous leurs descendants.

Je n'ai trouvé aucun récit pouvant se rapporter à l'époque qui s'écoula depuis Adam jusqu'à Noé; les voyageurs ont même prétendu qu'il n'existait aucune tradition sur le déluge; mais j'ai cru découvrir dans la légende nago sur la fondation de l'Yorouba (1) un souvenir vague de l'arche de Noé, de la colombe qui fut mise en liberté pour voir si les terres étaient sèches, et de la dispersion des hommes. Cet *Okambi* dont il y est parlé, rappelle Cham qui fut la souche et le père des nègres africains.

Ni les Nagos ni les Djejis ne savent comment expliquer la différence de couleur chez les hommes. Vers le milieu du

(1) Voir le *Contemporain*, août 1874.

Digitized by Google

XVII[e] siècle, le P. Gaby recueillit là-dessus, au Sénégal, une histoire assez plaisante : « Au commencement des siècles, le premier homme eut trois fils, dont l'un était blanc, l'autre basané et le troisième noir. Le père et les trois fils s'étant endormis, le blanc s'éveilla le premier, enleva les précieuses richesses de son père, et s'en alla habiter l'Europe. Le maure s'éveilla ensuite et emmena le bétail en Barbarie, où il s'établit; le noir, s'étant éveillé quelque temps après, ne trouva qu'une pipe et du tabac; il les prit pour son partage et, se voyant tout nu, chercha les pays chauds pour y construire sa case. » Le nègre, ayant été volé par le maure et le blanc, ne se fait aucun scrupule de les voler à son tour, et, si l'on en juge par le peu de façon qu'il met à les dépouiller de leurs biens, on dirait qu'à son avis il y a quelques droits.

Les Fellatahs, situés au nord des Nagos, expliquent d'une autre manière l'origine des nègres. Cette tradition ne m'a pas semblé être sérieuse dans leur bouche; c'est, je crois, une simple moquerie, et je ne la cite qu'à titre de curiosité. « Le premier homme et la première femme étaient blancs et d'une beauté ravissante, bien plus beaux que les hommes et les femmes d'aujourd'hui. Le diable, jaloux de cette œuvre, résolut d'en faire autant; mais l'homme et la femme sortis de sa fabrique étaient affreusement noirs. Il prit du savon et les conduisit sur les bords d'une rivière, et il les savonna toute la soirée et toute la nuit. Il attendait avec impatience l'arrivée de l'aurore; mais quand celle-ci parut et qu'il les vit aussi noirs que la veille, furieux il leur allongea à tous deux un coup de poing sur le nez; c'est à cause de cela que les noirs ont le nez tout écrasé. »

Il n'est pas besoin d'ajouter que les nègres repoussent avec indignation cette tradition; ils ne veulent pas avoir été créés par le Lecba. Ils avouent néanmoins qu'ils sont issus d'une race maudite, dédaignée par Oloroun et de beaucoup inférieure à la race blanche. En lisant la Bible, je m'étais habitué à regarder le récit de la malédiction de Cham comme un fait isolé et sans retentissement dans l'avenir; aussi quelle ne fut pas ma surprise lorsque je retrouvai le souvenir de cette malédiction empreint dans toutes les idées politiques, morales et religieuses des nègres africains. En toute occasion, ils répètent qu'ils sont un peuple déchu et abandonné de Dieu; et « chose remarquable, dit M. Vallon, ces races sont en effet marquées sur la terre natale du sceau de l'im-

Digitized by Google

mobilité morale! Nous les retrouvons ce qu'elles étaient il y a quatre cents ans, il y a mille ans peut-être : mêmes huttes, même caractère, mêmes habitudes. »

La cause à laquelle ils attribuent leur infériorité n'est pas moins originale que l'histoire débitée par les Fellatahs. Peuple primitif et sans culture intellectuelle, ses explications se ressentent presque toujours de son enfance, et s'il y a dans sa littérature quelques perles d'un grand prix, la plupart de ses récits ne renferment que des puérilités. On peut s'en faire une idée par la tradition suivante dans laquelle les Djedjis ont une foi absolue : « Les premiers hommes ne tardèrent pas à devenir nombreux, et ils étaient de deux couleurs, noirs et blancs. Maou (Dieu) préférait les blancs et, s'apercevant qu'ils étaient toujours en guerre avec les noirs, il prit deux sacs dont l'un était gros et lourd, l'autre était petit et léger. Il dit aux blancs d'en choisir un et de laisser l'autre aux noirs, de s'en aller ensuite (chacun selon sa couleur) dans des contrées différentes et de ne plus rester mélangés afin d'avoir la paix. Les blancs, qui sont paresseux et qui n'aiment pas la fatigue, craignirent de succomber en route sous le poids du gros sac et préférèrent le plus léger; les noirs se jetèrent avec avidité sur l'autre; or le plus petit contenait du papier, de l'encre et des plumes, et c'est pour cela que l'intelligence des blancs s'est immédiatement développée. Les noirs ne trouvèrent dans le gros sac que du fer et des pioches, et c'est pour cela qu'ils ne sont bons qu'à travailler la terre. »

Voilà à peu près tout ce que j'ai pu obtenir sur la création, le déluge et la dispersion des hommes. Les voyageurs et les missionnaires qui viendront après moi, découvriront peut-être de nouvelles traditions; celles-ci, et surtout l'histoire d'Okikishi et d'Ige, suffiront pour montrer que les croyances de ces peuplades viendront déposer à leur tour en faveur de la véracité de nos livres saints.

On se demandera sans doute comment les noirs, connaissant le vrai Dieu, ne l'adorent pas et adressent leurs hommages aux créatures. C'est encore ici un souvenir de la malédiction de Cham : le démon, qui d'ordinaire substitue son culte à celui de la Divinité en effaçant l'idée de Dieu de l'esprit des hommes, arrive au même but sur la Côte des Esclaves en prenant un autre détour; il persuade aux noirs que Dieu est trop grand et qu'ils sont trop peu de chose pour qu'il s'occupe d'eux. Tandis que Dieu s'est réservé de

Digitized by Google

veiller lui-même sur les blancs qui sont d'une race plus noble, il a confié aux esprits ou saints le soin de secourir les noirs et de les assister dans leurs besoins ; de là, pour les noirs, la nécessité de conjurer les divinités malfaisantes, de se les rendre propices à force de supplications et de détourner les maux dont elles les menacent. Les esprits sont donc l'objet de leur culte, et les prêtres m'ont souvent répété qu'en se prosternant devant une statuette de bois, devant un arbre ou une idole de terre, ce n'est ni le bois, ni la boue qu'ils adorent, mais les saints qui sont venus établir là leur séjour : « car, disent-ils, toutes les fois que nous plaçons ce bois ou cette boue dans certaines conditions, un saint vient habiter dedans. »

J'ai été témoin des cérémonies faites pour attirer le Lecba (le diable) et Epha (le saint des mariages). Le Lecba est figuré par un petit magot de terre glaise, représentant un homme accroupi et d'une nudité révoltante. Trois prêtres avaient creusé un grand trou au milieu d'une place publique qu'ils voulaient mettre sous la garde de cette divinité ; une vingtaine de prêtresses étaient autour, chantant, dansant et s'agitant en désordre. Quelques-unes portaient sur leurs têtes des vases pleins d'eau-de-vie, d'huile de palme et de vin ; d'autres tenaient entre leurs mains des calebasses où se trouvait toute sorte de nourriture, des ananas, des ignames, de la farine de manioc, des haricots cuits dans l'huile de palme, du poisson fumé et des fruits. Elles ne cessaient de faire mille gestes lascifs vers la statuette et s'avançaient vers le trou, au fond duquel elles jetaient leur fardeau.

Un prêtre s'avança à son tour et jeta par-dessus différentes espèces de feuilles, deux poules vivantes et un mouton. Les prêtresses s'armèrent chacune d'un tamtam (espèce de tambour) ou d'un ato, (petite calebasse entourée d'un filet dans les mailles duquel sont enfilés de nombreux cawris) ; elles se mirent à genoux devant la statuette, et poussèrent longtemps des cris lugubres qui se mêlaient au bruit de leurs tamtams, qu'elles frappaient avec frénésie, et à celui de leurs atos qu'elles secouaient avec force et dont les cawris se heurtaient avec fracas contre les calebasses. Au milieu de ce vacarme épouvantable, le prêtre qui me paraissait le plus élevé en dignité, exécutait une danse silencieuse qui n'était pas dépourvue de grâce et de noblesse ; les deux autres prêtres comblaient le trou et étouffaient sous la terre glaise les deux poules et le mouton.

Digitized by Google

Quand ce travail fut achevé, les prêtresses se turent et leurs mains, effleurant à peine les tamtams, n'en tiraient plus que des sons affaiblis. Le premier prêtre prit la statuette, et la mettant à la place qui lui avait été préparée : « Lecba, dit-il, jette un regard bienveillant sur tes adorateurs; ils te donnent une belle statue et t'apporteront chaque jour du tafia, de la farine et des haricots. Viens au milieu de cette place où ils ne te laisseront souffrir ni de la faim ni de la soif. En retour protége-les ! Ne fais pas de mal à leurs femmes, à leurs esclaves et à leurs enfants; ne leur fais pas de mal à eux-mêmes; tords le cou à leurs ennemis et montre que tu leur es propice. » Prenant tout à coup un air inspiré : « Le Lecba est entré dans ma tête et me possède, s'écria-t-il; il est en moi et vous parle par ma bouche. Sa puissance est grande; les maladies qu'il donne sont cruelles et les hommes qu'il tue sont nombreux. Les autres saints redoutent sa colère, et aucun ne peut arracher de ses mains le mortel contre lequel il s'acharne. On entend quelquefois pendant la nuit dans les campagnes des gémissements plaintifs et des cris de douleur; c'est le Lecba qui déchire une victime. Malheur à celui qu'il torture sur la terre; plus malheureux encore est celui qu'il poursuit après sa mort et qu'il emporte dans sa case. Il est maintenant dans ma tête et il va passer dans la statuette; enivrons-le de tafia et remplissons-le de nourriture afin qu'il ne nous fasse pas de mal. » Aussitôt des cris sourds se firent entendre; les prêtresses frappaient sur leurs tamtams à coups redoublés; les noirs accouraient de toutes parts apportant de l'eau-de-vie, des poules, des ananas et des fruits; ils se prosternaient devant la statuette, mêlaient leurs clameurs à celles des prêtresses et commencèrent une fête qui devait durer trois jours.

Peu après, ayant rendu visite à un prêtre d'Epha, je le trouvai sacrifiant trois poules à sa divinité pour décider ce saint à venir habiter dans des noix de palme qui étaient dans une calebasse devant lui. Ces noix, recueillies sur une espèce particulière de palmier à huile, avaient été auparavant déposées au fond de la lagune, dans une anse où les noirs ont coutume d'aller chercher de l'eau; le frottement les avait polies et rendues brillantes; elles étaient dignes dès lors de devenir la demeure du saint. Là fut renouvelée la comédie qui avait eu lieu devant la statue de Lecba; le prêtre d'Epha prétendit qu'il était possédé par sa divinité, et déclara en son nom que le saint était entré dans les noix de palme.

Digitized by Google

Tous les assistants le crurent; le prêtre les prit avec respect, en fit deux parts égales et les offrit à deux négresses, qui lui donnèrent en échange trois moutons, six poules et une pièce d'étoffe.

Les saints sortent souvent de leurs demeures pour entrer dans la tête des prêtres et des prêtresses, et s'incarner en eux d'une manière passagère; d'autres fois, ils s'enfuient dans les mattes, c'est-à-dire dans les forêts, ou à travers la campagne. Lorsqu'on brise, par exemple, une noix de palme dans une case où se trouve Epha, le saint l'abandonne et on est obligé d'offrir de riches présents à ses prêtres pour qu'ils consentent à le rappeler.

Les noirs distinguent donc entre la matière et les êtres qui sont l'objet de leur culte; ils donnent de plus à ces êtres tous les attributs des esprits : ils sont intelligents, voient ce que l'on fait pour eux, protégent les bons, châtient les méchants et suivent pas à pas leurs adorateurs.

Quoiqu'ils soient de purs esprits, ils sont soumis aux besoins de notre nature corporelle; ils ont faim et soif comme nous, et se nourrissent de mets offerts par les dévots. Ceux qui les invoquent ont soin de leur procurer tous les jours de la nourriture; ils arrosent leurs statuettes de tafia et d'huile de palme, et leur mettent sur l'épaule ou sur la tête des poules éventrées et puantes. Les vautours, les chiens et les cochons se repaissent de ces offrandes; mais les noirs prétendent que les saints sont entrés dans les corps de ces animaux et mangent par leur bouche. Les offrandes sont toujours proportionnées aux grâces que l'on croit avoir obtenues, et si une divinité se montre insensible aux prières qu'on lui adresse, il n'est pas rare qu'on la prenne par le ventre : on la prive de nourriture jusqu'à ce qu'elle soit plus propice et souvent même on l'accable d'injures et de coups.

Ne voulant pas être adoré par les noirs, Dieu a voulu du moins avoir auprès d'eux un saint qui le représente, qui réveille son souvenir dans leur esprit, et qui, dans l'affliction comme dans la prospérité, leur rappelle que rien n'a lieu sans la permission du Tout-Puissant. Ce saint, c'est Lissa. S'il arrive un malheur à un noir, celui-ci se tourne vers Lissa et dit : « C'est Dieu qui l'a permis! » Et cette pensée lui donne un peu de résignation. Quand au contraire il lui arrive un événement heureux, il pense encore à Lissa et dit : « C'est Dieu qui m'accorde ce bienfait. »

Chez les Djedjis, Lissa porte le nom de Maou (dieu), et sa case

Digitized by Google

s'appelle la case de Dieu (Maou-Khoué). Il est, en effet, bon comme Dieu, accorde toute sorte de bienfaits (la santé, la richesse, etc.), ne tue personne et ne fait point de mal. Un caméléon en terre glaise ou un vase surmonté d'un caméléon est la figure sous laquelle on le représente, on plutôt le lieu où il vient établir son séjour. On le place surtout à la porte des cases destinées aux femmes.

Dieu a voulu avoir un représentant auprès de chaque homme en particulier. Les Djedjis le nomment Sé et lui donnent les mêmes attributions que nous donnons à nos anges gardiens. Chaque homme a son Sé dont l'unique préoccupation est de lui faire du bien; il veille sur lui jour et nuit, écarte les fléaux et les maladies, le protége contre les saints malfaisants et le conduit pas à pas jusqu'à ce qu'il puisse, après sa mort, le remettre entre les bras de Maou.

Si on excepte ces deux saints, tous les autres sont méchants et ne songent guère qu'à faire du mal aux hommes. « Qu'est-ce que le Lecba? demandais-je un jour à un noir. « *Kodda!* » répondit-il, ce qui signifie : mauvaise chose. — Et Obatala? — Kodda! — Et le Sé? — Oda! (bonne chose!) — Et Lissa? — Bonne chose aussi! Tous deux bons comme Dieu; les autres bien mauvais! » Ainsi, par une étrange contradiction, les noirs disent que Dieu est infiniment bon, et, d'un autre côté, ils prétendent qu'il a confié leur garde à des êtres malintentionnés et toujours prêts à leur nuire.

Dans tous leurs actes, les saints sont soumis à la volonté de Dieu et ne peuvent rien sans sa permission. Il n'y a donc pas lutte entre Dieu et les saints, comme il y en avait entre l'Ahriman et l'Ormuzd de Zoroastre, entre le principe bon et le principe mauvais de Manès. Les Africains partent d'un principe déiste pour arriver au culte des esprits; mais ils conservent au Créateur son souverain domaine et aux créatures leur entière dépendance.

Voyant en Dieu le souverain maître de toutes choses, ils n'ont pas senti la nécessité d'avoir un Jupiter olympien comme les Romains et les Grecs; presque tous les saints sont indépendants les uns des autres, et ont leurs prêtres et leurs adorateurs à part. Quelques-uns cependant en ont plusieurs autres sous leurs ordres; ainsi Lecbea et Aïzan sont soumis à Epha; Kbadè, Acrobè et Aïdo-Khouédo sont soumis à Khévioso, etc. Si l'on en jugeait par le nombre des adorateurs, Chango, Epha et Tchapana pourraient

Digitized by Google

être regardés comme les trois divinités les plus célèbres de la Côte des Esclaves; mais si l'on consulte les prêtres, chacun prétend que son saint est le plus grand et le plus puissant de tous. Chaque royaume, chaque ville et souvent les plus petits villages ont leurs saints de prédilection : Daha est le protecteur de la terre des Makhis, Addogglossou celui de Grand-Popo; et Danbé celui de Whydah. Kho-Kho est de même censé protéger d'une manière spéciale les frères jumeaux, Cpassè les navigateurs, Cpatè les agriculteurs, Jémodja ceux qui vont à la pêche, Aïzan les malades, Aïzan-jè les fils du roi de Porto-Novo.

Chaque saint établit son séjour sur les places publiques, sur les bords des chemins, dans les bois, devant les portes ou dans l'intérieur des cases; mais toujours dans des endroits qui sont rapprochés de ceux dont la garde leur est confiée; Lecba, Aïzan, et Kho-Kho habitent dans des statuettes en terre glaise ou en bois, Epha dans les noix de palme, Danbé, Addogglossou et Aïdo-Khouédo dans des tiges de fer simulant les replis onduleux du serpent; Danbé s'incarne, en outre, dans le python, Addogglossou dans le boa, Otchoun, Jémodja et Jabodè dans le caïman alligator, Lissa dans le caméléon, Daha dans l'once, Eddou (Zi ou Zio) dans le corps d'un petit singe noir et Gounougou dans le vautour. Quelques-uns veulent que Gounougou ne soit autre que le Sè. Chaque homme à son Gounougou dont l'existence est étroitement liée à la sienne; si le vautour est heureux, l'homme est heureux lui-même; s'il est malade, l'homme tombe malade; s'il meurt, l'homme ne tarde pas à rendre le dernier soupir. Les noirs tâchent d'attirer les vautours devant leurs cases en leur offrant chaque jour de la nourriture; ils leur attachent parfois des rubans à la patte pour les reconnaître et en ont le plus grand soin.

Un soir, me promenant dans la campagne, j'entendais une voix chevrotante sortir d'un bosquet sacré; elle chantait : « Pourquoi rester insensible à mes soins? Je suis pauvre, et je t'apporte le peu que je possède : des haricots cuits dans l'huile de palme, une poule et des œufs. Mon Gounougou, pourquoi les dédaigner?

« Ta calebasse était toujours pleine de nourriture. Pour toi, je négligeais les plus grands saints, Epha, Khévioso et Zi lui-même, Zi qui avait sauvé le fils de mes entrailles. Je t'ai préféré à tout; ne rejette donc pas mes offrandes.

Digitized by Google

« Chaque matin, au lever du soleil, je te voyais arriver joyeux devant ma porte; ces mains te présentaient aussitôt la viande, les acassas et la farine de manioc; je m'en privais pour toi. Tu m'aimais alors! Aujourd'hui tu ne me regardes plus, Gounougou; serais-tu devenu ingrat?

« Ta tête penche comme celle du balisier et de l'ananas, quand ils se flétrissent; ton corps perd sa chaleur; tu me quittes et je devrai te suivre dans la tombe. Il n'y a plus dans tes membres ni mouvement ni vie. Hélas! il faut donc mourir? »

La voix se tut. Je m'approchai; une femme aux cheveux blancs, le front assombri par la tristesse, contemplait avec douleur le cadavre d'un vautour étendu à ses pieds. Quand elle m'aperçut, elle l'enveloppa dans le coin de son pagne, poussa un profond soupir, se leva et disparut dans le bosquet.

Les saints ont les mêmes passions qui agitent les hommes; ils sont fourbes, colères, vindicatifs, gourmands, orgueilleux et portés à la luxure. Plusieurs ont pour femmes des saintes; il y a donc, d'après les noirs, différence de sexe dans ces purs esprits. Ainsi Sogbo est la femme de Khévioso et Fassiléa celle d'Epha. Les prêtresses qui servent dans les temples et souvent les autres négresses passent pour les épouses de leurs divinités et on attribue aux saints la naissance d'un grand nombre d'enfants, ce qui devient la source des plus grands excès.

On raconte sur eux des enlèvements semblables à ceux dont il est question dans la mythologie ancienne; les plus célèbres sont ceux de Porto-Novo et celui de Fassiléa enlevée par Khévioso. Dans le temps de la traite des esclaves, il disparaissait tout à coup de Porto-Novo un grand nombre de femmes; d'après les prêtres, c'étaient le Lecba, Chango, ou Epha qui les emportaient dans leurs cases. Les noirs soupçonnaient la vérité, se la disaient à l'oreille, mais n'osaient l'exprimer ouvertement. Le 5 mai 1861, Emibé la femme favorite d'un des principaux cabécères, disparut; les prêtres, conduits par l'Apologan, prirent une statue de Lecba, la promenèrent dans la ville et prétendirent que cette divinité avait choisi Emibé pour son épouse. Les chants et les danses commencèrent; on distribua aux noirs beaucoup de tafia en l'honneur du mariage de Lecba et d'Emibé; on exalta l'adresse du saint qui n'avait pas laissé la moindre trace de son passage, et on célébrait la beauté d'Emibé, lorsque cette femme, les yeux en

Digitized by Google

feu et le pagne en lambeaux, se présenta devant la foule demandant vengeance.

A sa vue, l'Apologan se troubla. Elle se dirigea droit vers lui, et le désignant du doigt : « Gens de Porto-Novo, dit-elle, voilà mon ravisseur ! Après avoir fait subir les derniers outrages à une fille des Djedjis, née dans vos cases, il l'a rejetée comme une chose vile et l'a vendue aux négriers pour être conduite dans la terre des blancs. J'étais déjà à Cotonou, et le navire m'attendait en rade ; l'épouse de votre cabécère avait la honte d'être attachée à la même chaîne avec le dernier des esclaves ; mais les fers ne sont pas faits pour une femme libre et je parvins à les briser dans ma rage. Je profitai des ombres de la nuit ; je me glissai à travers les palétuviers, le long de la lagune ; quelque saint propice m'a fait trouver sur le rivage une légère pirogue ; je l'ai poussée dans la lagune, et j'ai dû m'enfuir en me cachant comme une criminelle. Au nom des saints offensés, peuple de Porto-Novo, vengeance ! »

La multitude s'agita tumultueuse, et il s'éleva un bruit sourd et menaçant semblable à celui de la mer en fureur. L'Apologan ne plia pas de suite ; habitué à voir tous les fronts se courber à sa voix, il fit signe à la foule et voulut parler ; mais les cris de malédiction couvrirent ses paroles. L'orage grossissait, et les noirs devenaient menaçants ; l'Apologan crut prudent de disparaître et de se retirer dans sa case ; ce fut pour lui un coup dont il ne se releva jamais et qui a de beaucoup amoindri son prestige et son autorité. Quant à la statue de Lecba qui était censée avoir enlevé Emibé, elle fut traînée sur la place publique par la populace et on la mit en pièces.

Le second enlèvement un peu célèbre est celui de la sainte Fassiléa, femme d'Epha. Chango l'aperçut du haut du ciel et, la trouvant belle, descendit sur la terre au milieu d'un orage ; Aïdo-Khouédo saisit la sainte dans ses replis puissants, l'emporta dans les airs à la suite du saint de la foudre, et la déposa entre les bras de Chango. Fassiléa souffrit avec peine cette violence et, secondée par Sogbo, qui était trop heureuse de se délivrer d'une rivale, elle parvint à regagner la terre.

Il serait trop long et même impossible de donner ici le nom de toutes les divinités de la Côte des Esclaves ; l'esprit du mal s'y fait adorer sous une multitude de noms différents et sous des formes très-variées. Il ne faut pas croire cependant, comme

Digitized by Google

l'ont prétendu certains voyageurs, que le noir prenne le premier objet venu, la queue d'un rat, une feuille, etc., pour en faire sa divinité de prédilection. Ce sont là des objets superstitieux auxquels il attribue souvent une puissance qu'ils n'ont pas, mais ce ne sont nullement à ses yeux des divinités. Nous verrons plus tard ce que l'on doit penser de ces *grisgris*.

Burton parle du saint *Cbo*. Le *Cbo* n'est pas plus une divinité que les amulettes; c'est un remède ou un poison dont on attribue les effets à quelque saint.

D'après les indigènes, on doit mettre au nombre des saints les Zambétos et Adjaouto, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler dans le *Contemporain* d'octobre 1873.

Quelques hommes ont été déifiés en récompense des bienfaits qu'ils ont rendus; je citerai, entre autres, Cpassè, Cpatè et Nessou-Khoué. On vénère aussi certains éléments comme la mer et le feu; mais, chose digne de remarque, tandis que toutes les peuplades idolâtres adorent le soleil, les nègres africains ne lui rendent aucun culte.

J. E. Bouche,

ancien missionnaire au Dahomey, membre de la Société de géographie et de plusieurs autres Sociétés savantes.

(*La suite prochainement*).

LE VAUDOUX AMÉRICAIN

Les prêtres des Djedjis et des Nagos, appelés improprement fétichcurs, sont nommés *Vaudoux* par les indigènes; ils se divisent, selon leurs attributions, en Vaudounos, en Vaudounsis et en Avocès. Ce terme *Vaudoux* est de nature à jeter une certaine lumière sur la question du célèbre *Vaudoux* des Antilles, dans lequel plusieurs savants ont cru voir le souvenir de ce personnage plus ou moins mythique dont les traditions américaines exaltent la sagesse et la valeur; il s'appelait *Votan* et personnifiait une ère de civilisation, sinon absolument primitive, du moins fort

Digitized by Google

ancienne chez les riverains du Tabasco et de l'Uzumacinta (1). Souverain d'un peuple appelé « les *Chanes* ou *Chans* », terme tzendale signifiant « serpents, » et qu'Ordônez traduit pour plus d'exactitude par le solécisme « los Culebras » (2), il serait, au dire de la plupart des narrateurs, venu de l'autre côté de la mer des Antilles. Dix-neuf chefs inférieurs et placés sous ses ordres commandaient aux émigrants.

Ordônez, suivi en cela par Cabrera, leur assigna pour premier séjour la mystérieuse terre de *Valum-Votan*.

Quoi qu'il en soit, le chef américain ne tarda pas à range sous sa domination toutes les contrées voisines. Il soumit, soit par force, soit par ruse, à ses lois les tribus sauvages qui vivaien dans les forêts, leur enseigna les premiers éléments de l'art agricole, spécialement la culture du maïs et du cotonnier.

« Les Indiens de l'Amérique centrale doivent au même personnage la connaissance du calendrier et l'art de mesurer le temps.

«..... De nouveaux émigrants vinrent se mettre au nombre de ses sujets, et l'on conçoit sans peine que Votan ait reçu de ces étrangers d'utiles leçons en ce qui concerne la théologie et la politique.

« Grâce aux lumières qu'il leur emprunta, il devint non-seulement un législateur éminent, célèbre par ses édits pleins de sagesse, et le fondateur de la société civile qu'il répartit en classes distinctes ayant chacune leurs attributions bien tranchées, mais encore un réformateur religieux. Il aurait même enseigné, rapporte une tradition dont l'authenticité paraît bien douteuse, croyance à un Dieu unique (3). »

Comme on peut le voir dans Nunez (4), les traditions américaines s'accordent à dire que « Votan est issu de la race des serpents, qu'il doit son origine à *Chiving* et qu'il est le premier homme envoyé par Dieu en cette région pour partager et peupler ces terres que nous appelons aujourd'hui *Amérique*. »

M. Sepp (5) a cru voir une réminiscence du Votan dans le dieu

(1) *Geographia de la republica de Guatemala*, p. 76. Guatemala, 1868.

(2) Manuscrit d'Ordônez (*Historia de la creacion del cielo y de la tierra*); p. 1, 7, 22, 63, 101, etc. (de la collection de Brasseur de Bourbourg).

(3) *Le Mythe de Votan*, par M. H. de Charancey, p. 7 et 8.

(4) *Constituciones diœcesanas del Obispado de Chiappa, hechas y ordenadas por su Señoria illustris. el Señor O. F. R. Francisco Nuñez de la Vega.* Roma, MDCCII, p. 9 et suiv.

(5) *Das Heidenthum und dessen Bedeutung fuer pas Christenthum* de von Dr J.-N. Sepp; vol. I, p. 155. (Regensburg, 1853.)

Digitized by Google

Vaudoux très-populaire chez les noirs d'Haïti, où il est adoré sous la figure d'un reptile dont la forme varie suivant les localités; c'est tantôt un serpent à sonnettes, tantôt un congo et tantôt une simple couleuvre. Plusieurs autres savants prétendent, au contraire, que le culte de Vaudoux est une importation africaine et ils en donnent plusieurs preuves excellentes.

Je citerai textuellement la première, d'après M. de Charencey, parce qu'elle repose sur des faits dont je n'ai pas pu contrôler par moi-même l'exactitude. « Le culte de *Vaudoux* ne paraît pas spécial à l'île de Saint-Domingue; on le retrouve également en vigueur chez les nègres et sang-mêlés de la Nouvelle-Orléans et du reste des Antilles. Des traces s'en rencontreraient jusqu'au Texas (1); or on ne s'explique guère comment la légende du Votan aurait pu pénétrer et se maintenir dans tous ces pays, comment surtout elle s'y serait conservée exclusivement chez les hommes de race africaine (*c'est-à-dire chez les étrangers*), tandis que les Indiens (*ou indigènes*) paraissent ignorer jusqu'au nom de ce personnage. »

La seconde preuve est moins concluante; on la tire de ce que *Vaudoux* est adoré sous la forme d'un serpent et de ce que le culte du serpent est très-répandu en Afrique. Le respect extraordinaire des Africains pour les serpents est incontestable; mais ce qui est incontestable aussi, c'est qu'on a rendu un culte spécial au serpent chez presque tous les peuples idolâtres, même en Amérique, et les traditions sur le Votan suffisent pour le démontrer.

M. de Charencey ajoute que « dans les sacrifices, les dévots s'abreuvent de rhum mêlé avec du sang de chèvre. » La même chose a lieu sur la *Côte des Esclaves*, et il est une particularité digne de remarque et très-importante (comme nous le verons bientôt), c'est que les prêtres du serpent et de quelques rares divinités font seuls ce mélange et ont seuls le droit d'en boire.

Il dit enfin que « si l'on doit en juger par ses manifestations extérieures, le culte de *Vaudoux* a toutes les allures d'une institution propre à la race nègre. Ses scènes tumultueuses, ses orgies grossières et brutales, ne rappellent guère les cérémonies religieuses des Indiens de la Nouvelle-Espagne, toujours graves,

(1) Dans une séance de la Société de philologie, M. l'abbé Durand, ancien missionnaire au Brésil m'assura que le culte de Vaudoux était en honneur parmi les nègres de Bahia et de Pernambuco.

Digitized by Google

froids, réservés, alors même qu'ils se livraient aux plus grands excès. » C'est une erreur de croire que toutes les danses nègres soient frénétiques et tumultueuses; celles qui ont lieu en l'honneur du serpent consistent, il est vrai, dans des mouvements précipités de la tête, des bras et des jambes, dans des contractions de muscles rapides et variés qui tiennent presque du délire et de la folie; il y a une telle surexcitation du système nerveux qu'on ne se possède plus, et qu'à Porto-Novo et ailleurs ces danses se terminent rarement sans effusion de sang. Toutefois ayant assisté à quelques cérémonies occultes et mystérieuses, j'y ai vu exécuter des danses qui ne le cédaient ni en dignité ni en gravité à aucune des danses connues. Le calme et la retenue ne sont donc pas essentiellement antipathiques à la race nègre. Ceci posé (et la preuve précédente n'en acquiert que plus de force), je dois dire que les nègres sont peu portés à imiter les races étrangères, ou s'ils leur empruntent quelque chose, ils les copient servilement; aussi je ne crois pas que s'ils avaient adopté une de leurs divinités, ils auraient rejeté les danses établies en son honneur, alors surtout qu'ils en avaient, de semblables ou tout au moins d'analogues dans leurs propres cérémonies religieuses.

Le nom même de *Vaudoux* milite en faveur de l'opinion que je défends, puisque les prêtres des Djedjis et des Nagos sont appelés *Vaudoux*. Ne pourrait-on pas admettre qu'on a déifié en Amérique un nom désignant en Afrique une certaine catégorie d'hommes? Le fait s'est présenté ailleurs, et il s'expliquerait sans peine chez des esclaves congos, bénins, nagos, djedjis, minas, makhis, achantis et de plusieurs autres peuplades, qui, adorant tous le serpent, mais sous des noms divers, se réunissaient pour lui rendre ensemble un culte et sentaient le besoin de le désigner sous un seul et même nom, dans leurs chants et leurs cérémonies communes.

Il y aurait d'ailleurs ici un point à éclaircir : les voyageurs n'ont-ils pas pris le nom des prêtres pour celui de la divinité? Cette observation ne paraîtra nullement étrange à ceux qui sont familiarisés avec la manière de parler des nègres. Il est chez eux des danses sacrées auxquelles les prêtres seuls prennent part; si on demande aux indigènes en l'honneur de qui ces fêtes ont lieu, ils répondent invariablement : « Ce sont des danses de *Vaudoux*, » c'est-à-dire des danses exécutées par les seuls Vaudoux en l'honneur de leur divinité. De même, lorsque les prêtres doivent seuls

Digitized by Google

manger d'une victime offerte en sacrifice, les noirs disent que c'est là un sacrifice de *Vaudoux*. Il est si facile de se méprendre là-dessus, qu'après sept ans de séjour sur la Côte, M. l'abbé Courdioux, supérieur délégué de la Mission catholique du Dahomey, écrivait à M. Planque qu'il avait été témoin d'une cérémonie en l'honneur d'*Onichango* (la divinité de la foudre); or la divinité de la foudre s'appelle *Chango* et les *Onichangos* sont ses prêtres. Un autre voyageur prétendait avoir vu un sacrifice en l'honneur de *Khouno* (la divinité de la mer); or la divinité de la mer est *Khou* et *Khouno* est son grand-prêtre.

Puissent ces quelques lignes jeter un peu plus de lumière sur cette question! Je ne donne que des probabilités; mais il est de ces probabilités qui, vues et étudiées de plus près, ne tardent pas à devenir une certitude.

J. E. Bouche.

Digitized by Google

L'ITALIE UNE

ET

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Le 2 août dernier, la police italienne procédait, aux environs de Rimini, dans la Romagne, à l'arrestation de vingt-huit personnes assemblées en réunion privée. Parmi elles, se trouvaient l'un des triumvirs de la république romaine en 1848, chef aujourd'hui du parti mazzinien : Aurelio Saffi. Dans le même temps, le gouvernement lançait un mandat d'amener contre les hommes principaux du parti dit Internationaliste : MM. Andrea Costa, Silvagni et Faggioli; il faisait arrêter à Rome, à Florence, dans la plupart des grandes villes, les hommes connus par l'exaltation de leurs idées politiques, et leur préférence en faveur de la république; enfin il prononçait la dissolution de plus de deux cents associations démocratiques, républicaines, internationalistes. Le considérant suivant de l'un des arrêtés de dissolution renferme les motifs, invoqués dans cette circonstance, pour justifier la sévérité du gouvernement : « Considérant, y est-il dit, qu'à la suite de l'arrestation de vingt-huit chefs de la soi-disant A. U. R. (*Alliance universelle républicaine*) pris en flagrant délit de conspiration, dimanche 2 courant, à Rimini, et à la suite des perquisitions opérées comme conséquence de cette arrestation aux domiciles respectifs des individus arrêtés,

Digitized by Google

on se trouve confirmé dans la conviction, que les association démocratiques existant sous divers prétextes, dans cette province visent à détruire la forme actuelle du gouvernement, et à miner les fondements mêmes de la société, en semant la haine entre les diverses classes des citoyens, et en provoquant l'application des théories socialistes et internationales contre les propriétés et les personnes; vu les statuts desdites associations et les papiers trouvés dans les susdites perquisitions, lesquels prouvent ces coupables intentions, sont dissoutes les associations suivantes... » etc.

Au moment même où ces mesures étaient prises, le brigandage le plus atroce désolait la Sicile. A Palerme les brigands pillaient les boutiques, dévalisaient les passants en plein jour, et tuaient ceux qui opposaient quelque résistance. Des arrestations ayant été faites, la terreur était si grande partout, que les jurés appelés à prononcer sur les crimes des accusés, refusaient de paraître au tribunal : les brigands étaient mis en liberté ; ils ont été un instant les maîtres de la Sicile.

En apprenant ces faits, l'opinion publique de l'Europe entière les a dénoncés comme l'œuvre de l'Internationale. L'Internationale est devenue le bouc émissaire des grands crimes de tous les pays de l'Europe; on croit que cette association dissoute, les haines chaque jour plus vives, qui naissent et se coalisent contre la société, disparaîtraient de la face du monde!

Le gouvernement italien, on le devine, parmi tous, a crié le plus haut, que l'Internationale était la seule cause des maux qui ravagent la Péninsule. Mieux eût valu pour l'habileté et la promptitude de la répression, qu'il recherchât les causes de l'existence de l'Internationale sur le territoire italien ! Nous nous proposons de faire cette recherche.

Nous examinerons à quelle origine, on doit attribuer l'étonnante perversité d'esprit, et le dédain général des lois, qui distinguent l'Italie, à ce point qu'un des membres principaux de l'Internationale, Bakounine, disait en 1872 : « Il n'y a pas en vérité en Europe, un pays comme celui-là. » Nous étudierons ensuite les partis, auxquels le ministère italien impute les derniers désordres, qu'il a essayé de réprimer.

L'œuvre de l'unité italienne a commencé par les conspirations des carbonari et l'agitation de la *jeune Italie*. Elle s'est achevée peu à peu, grâce aux partisans de Mazzini, et à la complicité des

Digitized by Google

francs-maçons. Pendant que cette œuvre de spoliation s'accomplissait, le parti gouvernemental, dévoué à l'unité, se montrait heureux d'avoir au service de son ambition, les hommes des sociétés secrètes; peu lui importait, qu'ils se déclarassent ouvertement républicains. A ceux qui lui disaient : « Prenez garde, les conspirateurs n'ébranlent pas seulement l'édifice de l'ancienne Italie, ils détruisent encore le respect de l'autorité. Ils renversent aujourd'hui François II de Naples, le pape Pie IX, sous le prétexte de placer l'Italie sous le sceptre unique de Victor-Emmanuel; demain, pour eux-mêmes s'emparer du pouvoir, ils chasseront Victor-Emmanuel à son tour, profitant de l'exaspération publique que l'agitation que vous favorisez, aura excitée, » à ceux-là le parti gouvernemental répondait : « Lorsque les petits Etats auront fait place à la grande Italie, le nombre de nos soldats aura triplé, la force publique sera irrésistible, l'opinion séduite n'aura qu'un désir : celui d'orner de gloire la patrie agrandie ! »

L'unité italienne est faite. Les craintes des uns ont-elles été vaines? les espérances des autres se sont-elles réalisées?

I

Les sophismes et la mauvaise foi plus que la force des armes et l'audace des agitateurs ont fait l'unité italienne. Si le gouvernement piémontais, aidé dans cette œuvre funeste par le gouvernement de Napoléon III, n'eût point endormi et désarmé par ses promesses les petits États de la Péninsule, s'il n'eût ajouté violation de traité sur parjure, indigne lâcheté sur mauvaise foi, l'Italie, pour son bonheur, pour le nôtre aussi, ne serait pas une. Sans contredit, l'agitation révolutionnaire serait terrible. Mais n'est-ce pas le gouvernement piémontais qui a lui-même déchaîné les sociétés de la révolution contre les petits États? Personne n'a jamais pu se tromper sur l'apparente sévérité des menaces, lancées par les ministres piémontais contre les principaux agitateurs italiens! Quelquefois le cabinet punissait durement des soldats obscurs; avec quel soin il épargnait les généraux; avec quelles précautions, il traitait Mazzini, Garibaldi! avec quels honneurs, Victor-Emmanuel accueillait le héros de Caprera cent fois parjure à ses promesses ! Le gouvernement piémontais, dévoré par l'ambition d'étendre sa souveraineté sur l'Italie

Digitized by Google

entière, sentait qu'un pareil travail de destruction ne pouvait être loyalement fait. Créer dans le peuple, à l'aide de l'agitation et des désastres, le désir d'un changement d'état; faire entrevoir aux yeux de la foule, sans cesse tourmentée par les malheurs présents, un avenir tranquille et prospère dans l'Italie une ; seconder les soi-disant patriotes qui se livreraient à cette besogne; chercher enfin, à l'étranger, une puissance qui favorisât de son côté l'agitation, et les suites qu'on en attendait, tel devait être le plan si bien ordonné du gouvernement piémontais ! Il a réussi et c'est par la connivence du gouvernement français !

Un peuple formé par de tels moyens est fatalement corrompu avant d'arriver à son développement complet. Les mêmes mesures qui donnent une nouvelle forme à son existence, affaiblissent son esprit et altèrent ses mœurs. Nous pouvons, en suivant pas à pas, la voie tortueuse, pleine de crimes, qu'a parcourue l'Italie avant d'arriver à l'unité, découvrir les causes de sa corruption présente et les origines de l'Internationale !

A notre avis, parmi les raisons capitales de l'affaiblissement des esprits, il n'en est pas qui ait exercé une influence plus active que les modifications apportées par la révolution, à l'idée de patrie. La patrie ! sait-on bien aujourd'hui quelle est cette divinité?

Les premiers unitaires ont fait l'agitation de la révolution au cri de « Patrie ». « Dieu et Patrie » était la devise de Mazzini en 1830. De la mer Ionienne jusqu'aux Alpes, tous les échos ont répété ce mot magique. Des milliers d'aventuriers ont répondu à son appel. Or, quelle était cette Patrie qui les appelait? Obéissant à ses ordres, les soldats italiens ont détruit le royaume de Naples, les duchés de Toscane et de Parme, les Etats de l'Eglise, et chassé les Autrichiens du nord de l'Italie; toute autorité qui n'était point celle de Victor-Emmanuel, quelque sacrée, quelque respectable qu'elle fût, ils l'ont avilie et renversée. Pour obéir à cette Patrie, les unitaires ont dépouillé l'Italie de toute marque religieuse, insulté les traditions catholiques et les ministres du culte; ils ont détruit les couvents, les églises et fait disparaître les institutions sociales nées sur leur sol. La sainteté qui présidait à la conclusion du mariage, la Patrie italienne lui a préféré l'obligation de comparaître devant les employés de l'Etat. L'autorité paternelle, le respect de la famille, a été ébranlé dans ses fondements; les dogmes de l'égalité sociale ont pris la place des anciennes vérités ! Tels ont été les actes de la nouvelle Patrie ! Au

Digitized by Google

calme qui régnait dans les esprits, sous la protection de la vieille organisation, a succédé sur la place publique et au foyer de la famille, la plus dangereuse agitation. Loin de l'Eglise, le mariage devenu un contrat sanctionné par les lois, a suivi le mauvais sort des autres lois ! Les enfants de ces unions avilies ont acquis aux chaires des docteurs de l'unité italienne, le droit de s'égaler à leurs pères. Bientôt le suffrage universel leur donnera la puissance de paralyser, comme cela se passe en France, les volontés paternelles. Les associations communales, les assemblées de l'Etat, ont donné le scandale de divisions infinies, de lâcheté civique ! L'agitation de la rue répond à l'agitation de la famille et de l'administration. A quels excès les esprits n'ont-ils pas été portés ? Le trouble est partout. La Patrie unitaire est la personnification du désordre !

Nous ne parlons pas de l'appauvrissement auquel l'unité de l'Italie a réduit les anciens Etats, ni de l'insuffisance universelle des recettes; nous arriverons à cette page sombre. Mais ce que nous avons découvert, n'explique-t-il pas suffisamment le mépris, de la Patrie ! Les unitaires ont transformé sa douce et fortifiante image ! La nouvelle Patrie est cruelle, elle commande le trouble, et foule aux pieds toutes choses respectables ! Il faudrait s'étonner que les Italiens ne fussent pas lassés des maux qu'elle a produits ; et qu'ayant obtenu l'Unité italienne, déçus, ils ne demandassent pas la république, et à la faveur de la république, la souveraineté du cosmopolitisme de l'Internationale ! Cette catastrophe devait arriver par l'entraînement le plus logique des faits. Les générations nouvelles n'aimeront jamais un pays, qui ne leur inspire aucun orgueil, et ne donnera ni à leur cœur, ni à leur esprit la satisfaction de l'aimer, et la joie d'admirer sa grandeur !

Les unitaires n'ont pas seulement exploité les sentiments généreux que réveille dans les cœurs, le mot de Patrie. A ceux qui les interrogeaient sur les avantages matériels de si profonds et si douloureux bouleversements, les patriotes faisaient espérer une exubérante et durable prospérité. Tous les gouvernements annoncent le bonheur et l'abondance : aucune association pourtant, n'a trompé aussi cruellement que les amis de l'Unité italienne, ceux qui avaient placé leur confiance dans ses promesses !

L'affaiblissement du culte de la patrie a été le résultat direct des doctrines révolutionnaires. Pourtant, la plupart de ceux qui les adoptèrent auraient jeté leurs armes, s'ils avaient prévu que

Digitized by Google

loin de grandir l'Italie, ils amoindriraient son influence et sa force, au point où nous la voyons aujourd'hui. Sans doute, dès les premiers jours, les hommes prévoyants purent voir les chefs de cette cause de la violence, rechercher la satisfaction de leur ambition plutôt que poursuivre la paix et la grandeur de l'Italie ; mais le grand nombre des soldats qui les suivirent, combattirent sous leurs ordres, défendirent leurs idées, multiplièrent leurs efforts, ignorant les secrets desseins de leurs généraux ! Ils croyaient sincèrement à la réalisation de leurs rêves de grandeur et de richesse. Ils ont été trompés dans l'une et l'autre espérance. Où ne conduit-on pas la foule, avec les noms de liberté et de prospérité?

Les hommes d'Etat, d'accord avec les partisans inférieurs de l'unité italienne, voulaient détruire l'ancienne Italie, sous le prétexte que son organisation politique la condamnait à un appauvrissement éternel. Ce serait se jouer du malheur des Italiens trompés, que d'établir une minutieuse comparaison, entre la situation matérielle d'alors et la situation que leur a donnée l'Italie une. Il suffit, pour notre conviction, de voir les misères du temps présent.

Les promesses des unitaires reposaient sur de simples calculs. Une fois, disaient-ils, les barrières des petits Etats renversées, le commerce plus libre doublera d'activité et augmentera les revenus du Trésor. Avec les recettes accrues, les travaux publics embelliront les villes, créeront des routes, protégeront les campagnes contre l'inondation des torrents et des fleuves. Le service de la police sera plus nombreux et plus fort : le pays jouira d'une paix profonde. De quelles prospérités ne sera-t-elle pas la source? Alors, l'Italie une sera puissante en face de l'étranger. Les petits Etats sont guidés individuellement par des intérêts différents : l'Italie une aura un intérêt unique ; les Italiens suivront un seul drapeau et défendront la même cause : le roi Victor-Emmanuel exercera sur son pays et sur les nations voisines le prestige d'un grand souverain ; son épée aura quelque poids dans la balance européenne.

Ces belles illusions n'ont été que des rêves, suivis de la plus amère déception.

Les barrières des Etats renversées, n'ont pas fait doubler l'activité du commerce : elles ont ouvert une porte à la misère et peut-être à la banqueroute ! Depuis neuf ans, la dette de l'Etat est montée de deux milliards à plus de neuf milliards et demi : le

Digitized by Google

déficit annuel du Trésor est de deux cent millions. En même temps le cours de la rente s'affaiblit et le billet de banque subit parfois une dépréciation de plus de vingt pour cent. Aucun financier italien n'ose assumer la responsabilité de la gestion du Trésor public. Le cabinet Minghetti, qui dirige aujourd'hui le gouvernement, a renversé il y a bientôt un an, le cabinet Sella; ce dernier ministre des finances plaçait la suprême ressouce du Trésor, dans l'imposition du cours forcé des billets de banque. Une telle mesure aurait renouvelée en Italie, la triste expérience des assignats en France. L'opposition de la Chambre des députés ne voulut point consentir à la pratique d'un système, qui forçait le public à recevoir, à un prix égal à sa valeur nominale, un billet ayant perdu vingt pour cent de sa valeur réelle, et il renversa M. Sella. Mais qu'a fait, à la place de M. Sella, son successeur M. Minghetti? Il a tourné sur lui-même. Les nombreuses combinaisons qu'il a imaginées ne lui ont pas donné de résultats suffisants et la pratique des choses le conduit à accepter l'expédient proposé par son prédécesseur! Voilà l'état où l'Italie une a réduit le Trésor public!

Avec cette insuffisance de recettes, les travaux publics, si grandioses, si nombreux, entrevus à travers l'illusion, n'ont point été faits. Les constructions existantes ont dépéri. Nos lecteurs se rappellent peut-être, les terribles inondations qui désolèrent il y a deux ans, les campagnes du nord de l'Italie: elles avaient été rendues fatales par l'absence ou l'insuffisance des digues construites sur les rives du Pô et de ses affluents. Le gouvernement envoya quelques secours aux malheureux inondés; ce fut tout. Les organes officieux déclarèrent que la pénurie du trésor ne permettait pas d'élever les digues, qui conjureraient les inondations.

Les chemins de fer, les bateaux à vapeur ont, il est vrai, augmenté depuis l'unification de l'Italie; mais il serait aussi juste d'attribuer ce résultat à l'unité italienne, que de faire remonter au système politique et financier de l'empire, la prospérité matérielle de la France. L'augmentation des voies de transport est due au mouvement naturel du commerce et aux transformations des voies et chemins. La seule amélioration des voies de transport qui eût marqué une amélioration dans la situation du trésor, et celle du pays eût été la formation de canaux ou l'endiguement des voies navigables. Or, le gouvernement n'a pu construire

Digitized by Google

des endiguements pour protéger contre les inondations, la vie et les biens des habitants du nord de l'Italie!

Pourrait-on dire que l'administration italienne a versé pour le compte de la police, l'argent qu'il eût été si nécessaire de mettre au service des malheureux inondés? Les chiffres du budget contredisent une telle supposition. Toutefois, la seule promesse qu'ait tenue l'Italie a été d'augmenter le nombre des gendarmes! Mais cette augmentation n'a pas produit le fruit qu'on en attendait. Si nous parcourons l'Italie, du Milanais jusqu'à la Sicile, la paix n'est solidement établie dans aucune ville. Le brigandage ne désole pas seulement quelques provinces plus malheureuses de la Sicile. En Toscane et dans la Romagne, dans le Milanais et l'ancien royaume de Naples et les États de l'Eglise, les routes ne sont pas sûres et les voleurs sont redoutés. Il est peu de villes où dans le jugement des assassinats de grands chemins, les jurés osent exprimer la vérité. L'année dernière — c'est ici un fait qui se reproduit fréquemment — un homme prévenu de plusieurs assassinats comparaissait devant la cour d'assises. On lui demanda s'il espérait être acquitté : « Je ne serai pas acquitté, répondit-il, mais je serai délivré par mes camarades. » En présence des jurés, il prit sans inquiétude des notes sur chacun d'eux, se faisant donner par ses voisins des renseignements sur leurs relations. Il fut condamné à mort. Au moment où cet audacieux bandit sortait de la salle, il se tourna vers ses juges et leur dit : « Vous mourrez plus tôt que moi, messieurs. »

Le cas de Palerme est plus récent. Une insurrection civile, provoquée par des voleurs siciliens, avait mis entre les mains de la police quelques meneurs de ces bandes impitoyables! Deux jurés seulement sur trente-deux ont osé se rendre au tribunal, pour statuer sur le sort des assassins! Voilà la sécurité de l'Italie, la tranquillité que l'augmentation de la police apporte dans la Péninsule! La paix a quitté l'Italie avec les anciens souverains. L'inquiétude extérieure est aussi cruelle, aussi profonde que l'agitation et le trouble des esprits! L'esprit et le corps, pour résumer en ces mots, les besoins de l'Italie, aspirent après un changement. N'est-ce pas un résultat logique, que l'Italie une n'ayant satisfait aucune espérance, calmé aucune envie, les Italiens courent après de nouveaux espoirs?

Mais les malheurs intérieurs, engendrés par l'unité italienne, ne sont pas isolés! Comme la puissance du gouvernement sur ses

Digitized by Google

propres sujets, le prestige du roi Victor-Emmanuel sur les peuples voisins est compromis : il est ruiné. Les unitaires promettaient à leurs partisans, que l'Italie une exercerait en Europe une influence propre : elle cesserait d'être à la merci des grands États et pourrait devenir incorruptible. Les mêmes moyens qui ont achevé l'unité italienne ont détruit sa grandeur en Europe !

L'Italie doit sa nouvelle existence à l'imprévoyance de la France et à l'habileté de la Prusse. Nous avons conduit les Italiens jusqu'au moment où la question de l'unité pouvait être résolue : nous ne portons pas, grâce à Dieu, la honte d'avoir achevé notre œuvre. C'est la Prusse qui aura dans l'histoire, ce singulier mérite ; c'est elle aujourd'hui, qui en recueille les bénéfices. Le bénéfice est immense. Il semble que le gouvernement italien ait remis entre les mains de M. de Bismark, le prestige qu'il espérait exercer à son profit particulier, et lui ait permis de s'en servir au gré de ses volontés. Ce n'est point l'Italie qui dispose d'elle-même, dirige sa politique extérieure ou sa politique intérieure. M. de Bismark lui ôte ce soin. S'agit-il de reconnaître un pays étranger, un Serrano, le chancelier allemand le reconnaît, en quelque sorte, sur le champ, au nom de l'Italie ! La réorganisation de la France trouble-t-elle les projets de destruction de M. de Bismark, un ministre italien monte à la tribune, il commente l'extrait d'un journal français qui se plaint de l'ingratitude de l'Italie, montre dans les paroles du publiciste français, des brandons de guerre étrangère et nous menace à son tour. Il nous menace parce qu'il est défendu par l'Allemagne. La fermeté des ultramontains déjoue-t-elle à l'intérieur de l'Italie les calculs du chancelier allemand, aussitôt les journaux officieux de l'Allemagne tracent aux Italiens leur ligne de conduite, leur indique les lois à faire, les libertés à supprimer, les victimes à frapper. Nous cherchons, en vain, depuis l'unification de l'Italie, une grave question de politique intérieure ou extérieure, que le gouvernement national ait résolue dans son indépendance, sans l'intervention directe ou indirecte, toujours sensible, de la Prusse. Telle est la grandeur et le prestige que l'Unité a assurée à l'Italie. Et les unitaires osaient blâmer les alliances que les souverains des Petits-Etats contractaient avec les grandes puissances de l'Europe !

Comment, dans ces conditions misérables, le respect et l'amour de la patrie vivrait-il dans les âmes? Les doctrines des unitaires ont dépouillé cette divinité, de l'auréole que les malheurs

Digitized by Google

et les épreuves n'avaient pu éclipser jusqu'à notre époque : elles ont jeté la confusion dans les esprits, la division dans les familles, dans la commune, dans l'Etat. La déception la plus sensible et la plus amère est encore venue assombrir les cœurs. L'Italie est sur le bord du précipice, à la veille de la banqueroute, sans force pour revenir en arrière, près de mourir sans dignité. Nous nous étonnerions qu'à la veille d'une catastrophe si grande et si lugubre, les dogmes de l'Internationale ne fussent pas écoutés. Maintenant que le dégoût des vérités religieuses est monté au cœur de la foule, que l'horreur de « la prêtraille, » suivant le mot de Garibaldi, la possède, la religion de l'Internationale n'est-elle pas le seul culte qui s'impose aux Italiens ! On a beau dire, la foi ne disparaît jamais du cœur de l'homme. S'il ne croit pas à Dieu, il croit au démon; s'il n'adore pas les mystères de la miséricorde divine, il embrasse les plus incompréhensibles et les plus dangereuses erreurs.

Certes, tant de malheurs devaient à eux seuls, ébranler les esprits et leur faire souhaiter avec ardeur, un changement dans l'Etat. Pour conduire le peuple à l'Internationale, après l'avoir éloigné de l'Eglise catholique, il n'était pas nécessaire que les prédications directes des plus détestables doctrines vinssent prêter leur appui, aux maux incalculables qui désolent l'Italie. Cependant, nous l'avons vu, les excitations les plus vives ont été lancées; les derniers restes des saines croyances ont été détruits. Mais, qui le croira? cette œuvre de destruction a été plus puissante encore. Le gouvernement italien, dont les organes officieux gémissent si haut, sur l'existence de l'Internationale, et sur la formation des complots républicains, a aidé et patronné lui-même, au moment où ils soutenaient en public, avec une extrême violence, les doctrines qu'on les accuse de mettre en pratique, les mêmes hommes qu'il fait arrêter aujourd'hui !

L'amitié du roi Victoir-Emmanuel pour Garibaldi n'est pas un secret. Le héros de Caprera répond aux témoignages de l'affection de son souverain, en l'appelant dans une lettre : « ce bon ami Victor. » Or quelles doctrines, pour ne parler que de lui, a soutenue impunément Garibaldi, il y a peu de temps encore, en 1872, dans le congrès tenu à Rome ? Le document qui suit, les contient. Il n'a jamais été, croyons-nous, publié en français : c'est à la fois le programme des patriotes et la preuve la plus ir-

Digitized by Google

récusable et la plus formelle de la connivence du gouvernement italien, dans l'affaire de l'Internationale!

« Les représentants des associations démocratiques, ouvrières et humanitaires italiennes, rassemblés à Rome pour diriger vers des manifestations et œuvres communes les principes, les travaux, les sentiments politiques et sociaux qui les possèdent, ont voté dans l'assemblée générale du 21 novembre 1872:

« L'assemblée déclare qu'elle défendra les principes suivants :

1° La souveraineté populaire doit se manifester par l'intermédiaire des représentants de la nation, élus par le suffrage universel et réunis en constituante; l'autorité des représentants émanera éternellement de la collectivité!

2° La république sociale est le gouvernement le plus logique et le plus conforme aux intérêts, à la prospérité et à la grandeur de la nation.

3° Un gouvernement n'est rien autre que le dépositaire du pouvoir exécutif, assisté du peuple législateur et souverain.

4° La commune et les associations des communes doivent jouir d'une autorité administrative indépendante et garder la direction de la sécurité publique.

5° Le serment politique comme acte public doit être aboli.

6° Les armées permanentes doivent être abolies; la nation armée doit être organisée.

7° Les officiers publics et tous les magistrats de l'ordre judiciaire doivent être élus par le suffrage universel et révocables par lui. Leur personne est responsable devant les tribunaux communs.

8° Le domicile et les personnes sont inviolables; la liberté de réunion, d'association, de la presse, est absolue, moins pour cette dernière, ce qui regarde les affaires privées et les bonnes mœurs!

9° Tous les priviléges sont abolis.

10° Le travail est complétement émancipé.

11° Le travail est l'unique source de la propriété.

12° Un système de la vie économique doit être étudié, qui favorise la distribution de la richesse, développe le commerce et l'industrie et arrive à un bien-être plus général, en combattant l'absorption de la richesse nationale en peu de mains.

13° Les ouvriers et ceux qui possèdent peu doivent s'associer pour améliorer la condition morale et matérielle de la classe ouvrière et agricole.

Digitized by Google

14° Le jeu public de la bourse et de la loterie, l'usure et les contrats illégitimes doivent être abolis.

15° Tous les impôts existants doivent être supprimés, et un impôt unique progressif sur le capital doit être créé.

16° La condition de la femme et de la famille doit être relevée par des lois plus naturelles sur le mariage.

17° La peine de mort doit être abolie, et le système pénitenciaire réformé.

18° La liberté de conscience doit être absolue, et tout culte officiel doit être aboli.

19° La formule « aucun droit sans devoir, aucun devoir sans droit » doit être mise en pratique.

20° Une solidarité existe entre tous les peuples dans la voie du progrès et de la liberté.

21° L'assemblée admet tous les autres principes que découvrira le progrès démocratique social indéfini. »

Or, à quels hommes appartient cette déclaration de principes, où l'hypocrisie de l'exposé n'empêche de voir ni la république qu'ils poursuivent, ni le communisme qu'ils préparent? Voici les noms des membres du comité provisoire, placés au bas de ce document : général Joseph Garibaldi, président honoraire; Frédéric Campanella, Alexandre Castellani, Eugène Valsania, Aurélio Saffi, Maurice Quadrio, Ricciotti Garibaldi, Joseph Missori, Napoléon Parboni, Louis Castellazzo, Joseph Ceneri, Finocchiaro Aprile, Marius Alberto, Di Lorenzo, Menotti Garibaldi, Salvatore Battaglia.

La famille Garibaldi, on le voit, est trois fois représentée au bas de ce document, qui exprime l'espérance formelle de remplacer la royauté italienne, par la république sociale. Cette famille ne compte cependant pas de victime dans les arrestations récentes. Le roi Victor-Emmanuel la comblerait encore, s'il le pouvait, de nouvelles faveurs. Mais, à côté de Joseph, de Menotti et Ricciotti Garibaldi, se trouvent Aurelio Saffi, Frédéric Campanella et Maurice Quadrio. Ceux-là sont aujourd'hui traînés de prison en prison, pour avoir organisé, peut-être d'une manière plus secrète et plus intelligente, les associations fondées dans le but de réaliser le pacte de Rome. En 1872 le gouvernement les laissait faire, les patronnait même ; en 1874, il les fait arrêter. Qu'il n'espère pas réparer, ni borner le mal, que sa connivence avec de tels hommes a fait à la royauté italienne et aux institutions royales!

En vérité, dans ces arrestations, dans ces cris de la presse offi-

Digitized by Google

cielle contre l'Internationale, le ministère italien paraît jouer une comédie plutôt qu'exercer un pouvoir de police. Il prétend découvrir en ce moment, un complot; mais, ce complot, il est tout entier exposé dans le document que nous venons de lire. Seul en Italie, ne l'aurait-il pas lu? Fait plus grave encore : le pacte ne resta pas à l'état de programme silencieux. A peine avait-il paru, que de tous les points de l'Italie, des lettres d'adhésion furent adressées aux membres du comité provisoire. Parmi ces lettres nous citerons l'extrait suivant d'une adresse significative : elle prouve l'existence du complot, que le gouvernement prétend établir aujourd'hui et démontre sans réticence le but des conjurés :

Aux excellents citoyens Aurelio Saffi, Maurice Quadrio, Frédéric Campanella et Joseph Garibaldi :

« Les représentants de diverses sociétés populaires de l'Emilie se sont réunis, pour affimer de nouveau, la grande solidarité républicaine en Italie. Notre foi est une, nous avons les mêmes moyens, nous tendons au même but; les aspirations de notre région ne pourraient s'éteindre et la coassociation républicaine de l'Emilie est aujourd'hui un fait accompli.

« La pensée d'une foi républicaine, fécondée constamment par l'intelligence et le travail de nos illustres chefs, se dessine plus clairement chaque jour dans l'esprit de notre peuple, qui interrogeant les motifs généreux de son cœur, les glorieuses pages de son histoire, ses traditions nationales, ne peut moins faire que de la réaliser, s'il ne veut trahir sa mission et s'exposer au danger de revenir sur le chemin qu'il doit parcourir par une fatale nécessité, etc. » Les papiers, que découvriront les tribunaux donneront-ils plus de lumière au gouvernement? Or ces documents étaient publiés en 1872, dans la plupart des journaux italiens! Le ministère, alors si prodigue de sequestre et de saisie, laissait propager librement, les doctrines sociales du pacte de Rome! Au surplus, nous verrons bientôt, dans l'organisation des sociétés secrètes de l'Italie, ce que le gouvernement devait connaître aussi bien que le bourgeois le plus indifférent.

Nous croyons l'avoir prouvé : si les doctrines monstrueuses de l'Internationale ont promptement germé dans l'esprit des Italiens, c'est particulièrement, grâce à la tolérance du roi, et à son amitié pour les personnes qui répandaient contre son autorité royale,

Digitized by Google

les plus fatales erreurs, les excitations des plus vives. Les dangereuses théories enfoncent leurs racines, à mesure que croissent les difficultés de l'Etat; leurs adhérents se multiplient à mesure que la pénurie du trésor augmente les malheurs du pays! Nous allons voir dans le paragraphe suivant, les associations formidables qu'a créées contre la société, ce triste ensemble de causes. Puissent la France et son gouvernement ne mériter jamais par leurs folies et leurs crimes, d'être en proie, comme l'Italie, à la corruption et à la haine!

II

L'Italie est le pays des sociétés secrètes; de tout temps le sol en a porté. Rien ne se fait en dehors d'elles. L'œuvre la plus considérable qu'elles auront préparée est l'unité italienne. Les principales associations, qui ont coopéré à la destruction de l'ancienne Italie, sont celles des francs-maçons et des mazziniens : l'Internationale apparaît aujourd'hui, pour jouir des efforts de l'une et de l'autre : ses doctrines sont, si l'on peut dire, la dernière conséquence logique de celles de ses deux devancières!

La franc-maçonnerie eut bientôt, dans la Péninsule, un caractère différent de celui des associations françaises du même nom. Les francs-maçons couvrirent chez nous, d'une apparence philantropique, un but anti-catholique; le grand dessein qu'ils affichent aujourd'hui, d'établir la république comme gouvernement, et la libre pensée comme religion universelle, est de date récente. En Italie, au contraire, dès les premiers jours, les francs-maçons se liguèrent contre les rois et contre Dieu! Ils se disciplinèrent dans une organisation habile. Aucun attentat ne se commit en Europe, où leur main ne se fît sentir. En France, la plupart des assassins qui tirèrent sur Louis-Philippe et sur Napoléon III, avaient fait leur apprentissage dans les loges italiennes!

La société des frans-maçons compte des adhérents à peu près dans tous les villages de l'Italie et fonctionne régulièrement; c'est grâce à elle, on le sait, que les patriotes et mazziniens avaient répandu dans tous les esprits, le désir de l'unité italienne. Mais l'œuvre de la franc-maçonnerie change avec la situation des esprits. Le besoin de la transformation s'est emparé d'elle : l'unité ne suffit plus, il faut maintenant brûler le trône de Victor-Emma-

Digitized by Google

nuel ; attaquer la religion catholique n'est plus un but assez haut, il faut détruire l'idée religieuse; une transformation purement politique serait une œuvre incomplète, il faut amener une transformation sociale. Plus encore! les francs-maçons se sont proposé, nous en donnerons tout à l'heure la preuve, d'aller jusqu'à troubler la France pour arriver aux desseins qu'ils ont formés. Ils prétendent, disent-ils, ne pas permettre que les Français puissent un jour, leur faire sentir la profondeur de leur ingratitude! En fomentant des troubles parmi nous, en entretenant l'agitation, ils attendent encore un double résultat : ils porteront dans nos foyers, les mêmes haines qui les dévorent et, chose plus importante! ils obtiendront la faveur de M. de Bismarck. Que sais-je, si le chancelier allemand se borne seulement à suivre d'un œil favorable, les rêves des francs-maçons italiens !

Le dessein avoué de M. de Bismarck est d'empêcher à tout prix, que la France ne reprenne ses forces ! Lorsque la tranquillité n'est troublée ni en Savoie ni dans l'ancien comté de Nice, le chancelier allemand nous humilie par des négociations diplomatiques, suscite ainsi contre notre gouvernement de fausses accusations et augmente la division des partis !

M. de Bismarck, il est inutile de le répéter, a achevé l'unité italienne. C'est lui qui a permis, durant la guerre de 1870-71, que les Italiens s'emparassent de Rome sans défense! A cette condition, il s'est inféodé le gouvernement et toutes les associations prétendues patriotiques, qui avaient fait de l'unité italienne l'objet principal de leurs vœux ! D'ailleurs, quelle sympathie naturelle, formée par une haine commune, ne devait pas naître entre les sociétés francs-maçonniques et mazziniennes, poursuivant les unes et les autres la destruction du culte catholique, et le chancelier allemand, voyant dans la fidélité religieuse des hommes de ce culte, un obstacle insurmontable à son ambition ! L'alliance à défaut de soumission eût été absolue. Les journaux italiens ne poussèrent pas un cri en faveur de la France pendant les fatales journées de la guerre : ils insultèrent même à nos affreux malheurs ! aujourd'hui encore, la haine déborde contre nous, dans l'un des plus importants organes de la démocratie italienne : *il Diritto*.

Plusieurs conditions furent imposées à cette alliance : ne pas secourir la France dans le danger; entretenir son malaise après ses désastres. La seconde partie de ce traité était la plus diffi-

Digitized by Google

cile. On rapporte que Victor-Emmanuel, effrayé de ce projet au moment décisif, menaça la Prusse d'abdiquer, si elle en exigeait l'accomplissement rigoureux. La Prusse l'exigea avec empressement; ce fut la franc-maçonnerie qui fut l'instrument de son action.

On se rappelle qu'au mois d'avril dernier, un député des Alpes-Maritimes, M. Piccon, prononça à un dîner officiel, un toast, dans lequel il entrevoyait avec bonheur, le jour où le drapeau italien flotterait de nouveau, sur les murs de Nice. Quelques jours après, un autre député, M. Bergondi se brûlait la cervelle. Un chef important de la démocratie niçoise, M. Imbert, se suicidait également. M. Piccon quittait la France. Ces faits étaient restés sans explication. Certaines découvertes ont enfin jeté quelque jour sur des événements si mystérieux.

MM. Picon, Bergondi et Imbert étaient à Nice les trois plus hauts représentants de la franc-maçonnerie italienne. Les deux premiers avaient dû leur élection, au mois de février 1871, à l'engagement, qu'ils avaient signé entre les mains de leurs amis politiques, — le document a été publié, — de multiplier leurs efforts pour faire rendre Nice à l'Italie. Pourtant ils ne firent rien, pendant la durée de leur séjour à Versailles. Mais la franc-maçonnerie italienne, liée elle-même, n'oubliait pas les promesses des députés niçois. Au mois d'avril dernier elle rappela leur engagement à MM. Piccon et Bergondi. Les francs-maçons imposèrent aux deux députés, de provoquer une manifestation séparatiste, pendant les vacances de l'Assemblée nationale. Ceux-ci hésitèrent quelque temps. Enfin, M. Piccon s'exécuta dans le dîner officiel, que nous rappelions tout à l'heure. Le scandale fit rougir la France entière. Le gouvernement s'empressa de rechercher l'origine d'une manifestation, qui venait ajouter de nouveaux embarras aux difficultés de la politique. Les investigations n'étaient pas terminées que M. Bergondi se suicidai. On trouva sur la table, près de laquelle il s'était brûlé la cervelle, ces mots : « Tout est découvert : Imbert. » Imbert s'était tué la veille!

Telles sont les œuvres de la franc-maçonnerie italienne, telle est son organisation. Devant de tels actes, devant les opinions politiques et religieuses qu'elle soutient hautement démontrer qu'à l'intérieur, elle travaille à renverser le roi Victor-Emmanuel, à fonder une république et après la république, entretenir l'anarchie serait superflu. C'est la franc-maçonnerie, qui dans le monde, a fait germer l'Internationale : ce sont ses propres doctrines que

Digitized by Google

l'Internationale a exagérées ou pour être exact a développées jusqu'à ses conséquences extrêmes.

Les sociétés mazziniennes, qui ne les connaît? qui ne sait la vie presque héroïque de leur fondateur, la violente passion de l'unité que nourrissait son âme.

Mazzini parut en 1830. Depuis cette date déjà éloignée, il ne se passa pas un jour jusqu'à sa mort en 1872, qu'il n'employa à conspirer, à former des conspirateurs, à diriger des mouvements de révolte, à favoriser le succès de l'unité italienne. La devise de Mazzini était : Dieu et Patrie. Ce perturbateur héroïque vint trop tôt et s'en alla trop tard. A son apparition, le peuple ne sentait pas encore la nécessité d'une organisation politique nouvelle, qu'il devait plus tard désirer sous l'influence des malheurs, amenés par les prétendus patriotes. Lorsque le désir de l'unité se fut enflammé dans tous les cœurs, Mazzini n'était plus compris, en parlant de Dieu avec respect! L'idée de patrie était méconnue. Le bouleversement général des États et le soulèvement des plus violentes passions politiques et antireligieuses troublaient les esprits. Mazzini dut laisser achever l'œuvre qu'il avait préparée, par les adversaires de ses premiers efforts ; il dut abandonner le bénéfice de son dévouement, à M. de Cavour et aux partisans de son gouvernement. Lorsque le fameux champion de l'unité mourut, les hommes d'Etat philosophes convinrent que Mazzini était mort, au moment où s'achevait dans le monde, l'évolution de l'idée qu'il avait apportée et défendue. Ces philosophes se trompaient. Mazzini mourait au moment où il n'y avait plus en Italie d'amour profond pour la patrie ni pour Dieu, au moment où l'Internationale naissait dans la péninsule comme sur un sol merveilleusement préparé, où elle enseignait aux applaudissements des patriotes, que la Patrie, c'était le monde entier, et que les États-Unis d'Europe devaient faire place, à l'Italie, à la France, à l'Allemagne !

Cependant, à l'instant où Mazzini disparaissait de la terre, ne mourait pas avec lui, l'organisation des sociétés qu'il avait péniblement élevées, pendant quarante ans. De nombreux et brillants adeptes pleurèrent sa mort. Si la nouvelle génération ne le connaissait plus, les révolutionnaires qui prirent part aux événements de 1848, qui ont accompagné Garibaldi dans ses aventureuses expéditions, avaient gardé le culte de son nom. Toutefois,

Digitized by Google

Mazzini mort, ses admirateurs enthousiastes se sont divisés en deux camps.

Le moyen le plus sûr que reconnaissait Mazzini, pour faire triompher ses idées, était l'insurrection. Comme de nos jours l'Internationale, il portait la révolte dans une région tranquille, certain qu'il laisserait toujours dans l'esprit de ses paisibles habitants quelques germes de l'agitation qu'il avait provoquée. En troublant la tranquillité publique, il donnait le goût du trouble; en répandant l'inquiétude, il inspirait aux hommes, le désir de s'assurer un avenir moins sombre. C'était le moment psychologique, choisi par les partisans de l'unité, pour prêcher leur doctrine et faire briller leurs espérances. Mais cet habile système ne procura aucun avantage direct à Mazzini. Les profits matériels de son agitation ont été jusqu'ici recueillis par les hommes du gouvernement. Les avantages moraux, ses adversaires ou ses concurrents en ont profité plus que lui. L'illusion de Mazzini fut de croire qu'en ébranlant par une perpétuelle conspiration et des révolutions fréquentes, l'autorité qui gouvernait les Etats, il fortifierait loin d'affaiblir ses deux cultes chéris : ceux de la patrie et de Dieu !

Ces résultats étaient trop considérables et leurs causes trop sensibles, pour ne point devenir un sujet de discussion. A la mort du maître, ils furent l'origine de la division du parti. D'une part, se rangèrent les hommes d'action, fidèles au système militant de Mazzini; de l'autre se placèrent les habiles. Ceux-ci pensèrent non sans raison, que le bouleversement des esprits et des institutions était assez profond, et le mouvement des révolutions assez impétueux, pour que de longtemps, il ne fût plus nécessaire d'accumuler par des coups directs, de nouvelles ruines. Le moment leur parut arrivé, de tirer un avantage, de la révolution qu'ils avaient faite et de ne plus courir d'inutiles dangers. Leur calcul fut justifié. Tandis que les premiers passaient pour des violents, ceux-ci obtenaient la considération pour leur modération : le nombre de leurs adhérents n'a pas cessé de s'accroître.

Cette division dans la direction des moyens, n'opéra cependant aucune division, dans le but que les mazziniens se proposaient. Aurélio Saffi le chef des prudents, et Quadrio le meneur des militants ont l'un et l'autre adopté le pacte de Rome, que nous avons publié plus haut. Quelle analogie pour ne point dire quelle ressemblance entre le programme des mazziniens et celui des francs-

Digitized by Google

maçons? Leurs doctrines se résument dans un même mot : la république sociale.

Les mazziniens possèdent comme les francs-maçons, une organisation puissante : ils comptent des adhérents dans la plupart des villes italiennes. Depuis 1872, ils travaillent sous les yeux du gouvernement, à favoriser la constitution de sociétés de tous genres, pour les réunir ensuite dans une passion et un but commun. Le gouvernement italien parle de conspiration ! Les sociétés secrètes le mettaient, elles aussi, dans leurs confidences. En lisant ce qui suit, dans le texte du pacte de Rome, on est tenté de croire que ce sont les ministres qui ont fait naître la conspiration !

« L'assemblée, disait en propres termes, le pacte de Rome, considérant qu'une grande partie de la démocratie italienne s'est déjà constituée en associations régionales, formées par les sociétés politiques et ouvrières de la région;

« Considérant qu'il est utile et convenable de conserver non-seulement cette forme d'organisation, mais de l'étendre encore à toutes les régions qui ne l'auraient pas adoptée;

« Considérant la nécessité de réunir ces co-associations régionales, sous une direction commune qui imprime à toutes un mouvement uniforme;

« Délibère qu'un comité central permanent sera chargé de provoquer et de faire mettre en pratique, les principes du pacte proclamés par cette assemblée. »

Ce comité central est composé des noms que nous avons cités dans le premier paragraphe de cette étude : il fonctionne régulièrement!

Nous arrivons à l'organisation de l'Internationale en Italie. Les journaux ont signalé le complot de Rimini et les agitations qui en ont été la suite, comme l'œuvre de la terrible association. Du reste, au moment même où le gouvernement lançait un mandat d'amener contre les chefs du parti mazzinien, il faisait arrêter les chefs de l'Internationale italienne : les citoyens Andrea Costa, Silvani et Faggioli. De ces trois meneurs, Andrea Costa est bien connu des hommes qui ont suivi l'Internationale dans ses congrès. L'année dernière, ce démagogue étonnait à Genève, ses auditeurs par la violence et l'audace de ses déclamations socialistes. Il serait donc vrai que l'Internationale a contribué, puissamment, au grand complot dont tout le monde est ému!

Digitized by Google

Nous pourrions le croire, si nous n'avions vu se former depuis si longtemps, l'orage prêt à éclater sur l'Italie !

Nous ne connaissons pas de fait contemporain, qui ait donné lieu à plus d'erreurs, que la fondation et l'existence de l'Internationale. Cette association est là sous nos yeux, les hommes versés dans la politique depuis 1862, ont connu tous les documents qui constatèrent son origine et sa naissance. Plus tard, à défaut de documents officiels, nous avons eu les procès-verbaux des séances des congrès. Cependant, les uns ont attribué sa naissance, aux désirs de détruire le monde moderne; les autres en ont fait le bouc émissaire de tous les crimes qui se préparent et se commettent contre la société. Aujourd'hui même, on accuse l'Internationale d'avoir toujours été une société secrète. Il y a en effet des sociétés secrètes; quelques-unes, il est vrai, sont affiliées à l'Internationale; mais qu'on ne commette pas cette injustice : leur programme n'est point celui de l'Internationale des premiers jours; le nom est le même, la chose est différente. A notre avis, l'Internationale ne fût-elle jamais née, les sociétés secrètes qui effrayent aujourd'hui les esprits, existeraient également. Les passions qui les ont fait naître, ne sont pas venues d'une méthode d'association. Les doctrines socialistes et matérialistes que de hauts professeurs soutiennent officiellement dans leurs chaires, et, comme nous le dira tout à l'heure, Bakounine, le nombre croissant de jeunes gens déclassés, les ont engendrées, et les entretiennent dans leur violence. De plus, les sociétés secrètes et l'Internationale ont d'autres préoccupations que celles de s'attaquer directement à la société. Leur programme varie avec les chefs auxquels elles se rattachent. Certains de leurs membres seraient désolés que le triomphe de leurs idées, leur ôtat la suprématie qu'ils exercent sur leurs compagnons. Si le but est le même, les moyens sont opposés, et le temps se passe en d'inutiles récriminations. Mais en Italie, ces divisions n'existent pas; il n'y a qu'une Internationale : la dernière, la pire. Ce sol couvert de ruines ne pouvait produire que les plus détestables fruits !

Lorsque l'Internationale parut, elle trouva l'Italie déjà organisée en sociétés secrètes : association de francs-maçons, association mazzinienne. L'opinion publique avait d'autres soucis que l'avenir du monde ouvrier. L'unité italienne n'était pas faite. Garibaldi poursuivait ses aventures, et le gouvernement italien ses parjures et ses trahisons. Le nombre des ouvriers manufacturiers était du

Digitized by Google

reste si faible qu'il n'y avait place à aucune agitation sérieuse. Le premier qui entendit faire du socialisme s'adressa à la classe ouvrière des villes, si nombreuse hélas! et lui fit des cours d'internationale. Les Internationaux offrirent à cette masse dont le besoin dominant semble être de conspirer, un nouvel appât à son goût. L'Internationale ne remporta quelques succès appréciables, qu'au moment où le dévergondage des idées dépassa toutes limites, où le respect de toute autorité fut à peu près détruit dans l'esprit des patriotes. Encore doit-on attribuer son extension à ses doctrines, plus qu'à ses hommes!

Karl Marx et Bakounine, sont, on le sait, deux internationaux d'avis divers; après avoir travaillé inutilement à absorber l'un et l'autre à leur profit exclusif, la direction de l'Internationale; ils se sont bruyamment séparés et ont formé deux sociétés distinctes.

L'association de Karl Marx garde encore le nom de l'*Internationale*. Bakounine place ses adhérents sous le titre : *Alliance de la démocratie socialiste*. Tandis que Karl Marx veut prudemment s'emparer de l'État, Bakounine poursuit ouvertement, par les élections, la destruction du principe de l'autorité, de la propriété, dans le but d'asseoir sur leurs ruines une organisation « où l'État n'existerait plus : toutes choses dépendraient d'une association de communes agricoles et manufacturières. »

Tant que l'influence des idées modérées de Karl Marx domina l'Internationale, les efforts tentés pour introduire en Italie l'association n'aboutirent pas; lorsque la division entre Karl Marx et Bakounine fut profonde, et que Bakounine eut relevé le dernier voile de son système anarchique, l'Internationale fut fondée dans la Péninsule.

En 1870, une première section de l'*Alliance de la démocratie socialiste* s'établit à Naples, sous la présidence d'un avocat nommé Caporusso. Ce président institua son gendre, un jésuite défroqué : professeur d'Internationale. En 1871, deux autres sections de l'*Alliance* furent établies, l'une à Milan, l'autre à Turin. Les unes et les autres comptaient peu d'ouvriers : les adhérents étaient étudiants ou employés de commerce. Mais, le groupe le plus imposant et le plus actif en même temps, se fonda dans la Romagne et en Toscane. Il comprenait parmi ses membres, un certain nombre d'ouvriers. Ces prétendues fractions de l'Internationale n'avaient aucune relation avec l'Internationale de Karl Marx : à peine avaient-elles des rapports d'hiérarchie, avec

Digitized by Google

leur premier fondateur, Bakounine. Leur similitude entre elles était toute dans leur doctrine et leurs espérances communes.

Nous n'insistons pas sur ces faits, pour amoindrir la part de responsabilité qui reviendrait dans les derniers événements de l'Italie à l'Internationale. Non certes. L'Internationale a été un exemple fatal, lorsqu'elle n'a point commis des crimes énormes; elle a été le plus grand monument de la force du mal dans le monde. Mais, à notre avis, dans la question italienne ce n'est point l'Internationale, à laquelle on doit attribuer le progrès de la contagion des doctrines qu'elle professe, c'est à la disposition aux plus étranges et aux plus fatales erreurs, que la politique du gouvernement italien a créés dans les esprits!

Singulier contraste, que la situation matérielle et morale de l'Italie explique pourtant! Tandis que dans les autres pays, on voit à côté des partisans les plus féroces des théories socialistes, des hommes, ayant profité de l'expérience de leurs devanciers, proposer des moyens de prudence et revenir de quelques utopies; en Italie, l'expérience des autres pays, les déceptions des ouvriers des autres nations semblent totalement inconnues. Le socialisme de la Péninsule est de niveau dans toutes ses fractions, avec le socialisme le plus audacieux, le plus fou et le plus éhonté. A quelles causes spéciales se rapporte l'origine d'une si prodigieuse aberration? Nous en avons indiqué les sources dans le premier paragraphe de notre étude; le chef de l'*Alliance de la démocratie socialiste* va parler à son tour.

Bakounine, interrogé en 1872, sur la situation de l'*Alliance* en Italie et sur les causes de ses rapides progrès, répondit ce qui suit : « Vous savez sans doute qu'en Italie, dans ce dernier temps, l'Internationale et notre chère *Alliance* ont pris un très-grand développement. Le peuple tant des campagnes que des villes, se trouve dans une situation toute révolutionnaire; c'est-à-dire *économiquement désespérée* et les masses commencent à s'organiser d'une manière très-sérieuse; leurs instincts commencent à devenir des idées. Jusqu'à présent, ce qui avait manqué à l'Italie, ce n'étaient pas les instincts, mais précisément l'organisation et l'idée. L'une et l'autre se constituent; de sorte que l'Italie, après l'Espagne, avec l'Espagne, est peut être le pays le plus révolutionnaire à cette heure. IL Y A EN ITALIE CE QUI MANQUE AUX AUTRES PAYS : UNE JEUNESSE ARDENTE, ÉNERGIQUE, TOUT A FAIT DÉPLACÉE, SANS CARRIÈRE, SANS ISSUE ET QUI MALGRÉ SON ORIGINE BOURGEOISE,

Digitized by Google

n'est point moralement et intellectuellement épuisée comme celle des autres pays. Aujourd'hui, elle se jette à tête perdue dans le socialisme révolutionnaire, avec tout notre programme de l'*Alliance*. Mazzini notre génial et puissant antagoniste est mort; le parti mazzinien est complétement désorganisé et Garibaldi se laisse de plus en plus entraîner par cette jeunesse qui porte son nom, mais qui va et qui court beaucoup plus loin que lui. »

Voilà la vérité vraie sur le socialisme italien! Voilà, dans ce peu de mots, l'histoire de la naissance et du progrès du socialisme en Italie et dans le monde entier! Voilà la situation de la péninsule.

En Italie, c'est vraiment une jeunesse énergique et déplacée qui entretient les fureurs de la révolution. Cette jeunesse est le produit de la politique de Cavour, des excitations de Mazzini et des menées de la franc-maçonnerie!

Le héros de Caprera ne représente plus, malgré ses déclarations contraires, le culte de Dieu et celui de la patrie. Le souvenir de Mazzini et l'influence de Garibaldi sont emportés par les passions de la jeunesse!

Les hommes d'Etat de l'Europe avaient prétendu créer une Italie qui aurait une grandeur dans le monde. Ils ont fondé un foyer de révolution. Les idées révolutionnaires atteignent dans la péninsule des excès inconnus. Elles grandiront encore parce qu'elles n'ont pas le contre-poids de la propriété, ou de la prospérité matérielle qu'elles trouvent heureusement parmi nous.

Tous les adversaires de la Papauté avaient fait espérer aux puissances de l'Europe, que leur complicité ou leur connivence dans l'œuvre de destruction et de sang entreprise par Victor-Emmanuel, donnerait, aux Italiens la richesse et l'honneur. Ces promesses, venues de l'hostilité qu'ils portaient à l'Eglise catholique, non de l'affection qu'ils ressentaient pour les Italiens, ont produit leurs fruits. Les résultats de cette besogne impie ont augmenté les misères du peuple. Grâce à la politique des italianissimes de tous les pays, il y a maintenant en Italie, ainsi que le dit Bakounine, une jeunesse *déplacée, sans carrière et sans issue.* Le fameux socialiste a merveilleusement calculé les chances de ses abominables erreurs!

Nous voulons terminer ici, en indiquant à nos lecteurs les théories socialistes que les Italiens, sous le coup de tant de malheurs et d'excitation en sont venus à défendre. C'est à de pareils excès

Digitized by Google

qu'ont abouti de tous temps les gouvernements matérialistes :

« La révolution, dit Bakounine, telle que nous l'entendons, devra, dès les premiers jours, détruire radicalement l'Etat et toutes les institutions de l'Etat. Les conséquences naturelles et nécessaires de cette destruction seront : 1° la banqueroute de l'Etat; 2° la cessation du paiement des dettes privées par l'intervention de l'Etat, en laissant à chaque débiteur le droit de payer les siennes, s'il le veut; 3° la cessation du paiement de tout impôt et du prélèvement de toutes les contributions soit directes, soit indirectes; 4° la dissolution de l'armée, de la magistrature, de la bureaucratie, de la police et des prêtres; 5° l'abolition de la justice officielle, la suspension de tout ce qui juridiquement s'appelait droit et exercice de ses droits. Par conséquent abolition et *auto-da-fé* de tous les titres de propriété, actes d'héritage, de vente, de donation, de tous les procès, de toute la paperasse juridique et civile, en un mot. »

De tels projets conviennent bien, n'est-ce pas? à une jeunesse déplacée, sans carrière et sans issue.

Une autre fois, Bakounine caractérisait dans les mots suivants, le programme que tous les membres de l'Alliance défendent : « Nous comprenons la révolution dans le sens du déchaînement de ce qu'on appelle aujourd'hui les mauvaises passions, et de la destruction de ce qui dans la même langue s'appelle l'ordre public.»

Au dernier congrès de Bruxelles, les délégués de l'*Alliance* en Italie, sont venus eux-mêmes confirmer les paroles et les espérances du maître :

« Nous conspirons aujourd'hui en Italie pour la destruction complète de l'Etat et de toutes ses institutions malfaisantes, l'anéantissement de toute espèce d'autorité, sous quelque forme que ce soit; pour la prise de possession par les masses soulevées, de tous les instruments de travail, machines et matières premières, y compris la terre, et de toute la richesse ! »

Encore un peu de temps, les Internationaux auront augmenté leurs forces, les mazziniens et les francs-maçons se seront joints à eux, emportés loin de leur but par la jeunesse. Alors l'Italie une aura donné son dernier résultat.

Xavier Roux.

Digitized by Google

UNE

EXCURSION EN PAYS CARLISTE

NOTES DE VOYAGE

Depuis le commencement de la guerre actuelle en Espagne, on a débité dans la presse tant de faussetés, on a répandu dans le public tant d'inexactitudes plus ou moins calculées, on a semé tant de calomnies sur le compte de l'armée carliste et sur le sort malheureux des provinces qu'elle occupe; aujourd'hui encore tant de mensonges trouvent créance, même auprès de bons esprits, que la vérité sur la question espagnole éprouve la plus grande peine à se faire jour. Comment pourrait-il en être autrement? La presse indépendante de Madrid s'est vu ravir depuis longtemps le droit de dire ce qui est vrai; la plupart des journaux de France et de l'étranger n'accueillent d'autres renseignements que ceux par trop intéressés et souvent fantaisistes des agents de Serrano; et malheureusement bien peu de personnes se rendent en Espagne afin de s'assurer du réel état des choses. Dans de semblables conditions, il serait bien difficile que l'erreur ne parvînt pas à s'accréditer.

Et cependant la France a un immense intérêt à savoir exactement ce qui se passe de l'autre côté des Pyrénées.

Nous n'avons pas la prétention, dans quelques simples notes de voyage, de combattre les erreurs volontaires, de redresser les

Digitized by Google

jugements partiaux et intéressés, ni encore moins de dissiper les préjugés inspirés par la passion politique. De bien plus forts que nous s'useraient à cet effort. Mais il nous a semblé que le récit d'un témoin oculaire, qui s'est enquis sérieusement de la situation du pays qu'il a parcouru, pouvait avoir quelque valeur aux yeux des gens de bonne foi, désireux de connaître sincèrement la vérité.

Or, la vérité vraie, la voici : la Navarre et les autres provinces du Nord, connues sous le nom de *provincias vascongadas*, lesquelles appartiennent entièrement, sauf quelques villes fortes étroitement bloquées, à l'armée royale, sont dans un état de calme, de paix, de liberté et de prospérité à faire envie à toutes les autres parties de l'Espagne.

C'est là ce que nous avons pu voir et constater de la manière la plus certaine. Aussi est-il resté évident pour nous que le triomphe de la cause royale assurerait définitivement la paix dans ce magnifique et malheureux pays, et y ramènerait un état prospère qu'il ne connaît plus depuis bien des années. Nous voudrions arriver, par le simple exposé de quelques faits, à faire partager cette conviction aux esprits sincères.

I

Notons d'abord un point essentiel. Toute la frontière franco-espagnole, depuis Fontarabie jusqu'aux montagnes de l'Aragon, appartient aux carlistes, sauf les deux points extrêmes.

Du côté de l'Océan, les républicains sont établies à Irun, à Fontarabie et au pont de Béhobie, sur la Bidassoa : c'est tout. Mais ces deux villes sont tellement serrées de près par les soldats de don Carlos, qu'elles ne peuvent communiquer avec Madrid que par la mer et avec la France que par le pont de Béhobie. Et encore cette dernière communication est-elle si incertaine, que les personnes qui veulent traverser la Bidassoa, pour aller se faire dévaliser au Casino de Fontarabie, où sont établis des jeux, sont obligées de prendre le chemin de fer jusqu'à Hendaye, point extrême où aboutissent les wagons de la compagnie du Midi; là, elles ont la probabilité de franchir en bateau l'embouchure du fleuve, sauf à recevoir, pendant le trajet, quelque balle perdue, lorsque les postes avancés en viennent aux mains.

Digitized by Google

La position principale occupée là par les carlistes, la chapelle de N. D. *de Guadalupe*, s'aperçoit de loin sur le sommet du coteau boisé qui domine Fontarabie. La distance entre ces deux points est à peine d'une portée de fusil moderne, et comme les soldats royaux sont armés de remingtons, ils peuvent, selon leur bon plaisir, diriger au milieu de la ville un feu plongeant.

Mais il est bien rare que le démon du jeu ne l'emporte pas sur celui de la peur. Au moment où nous descendions du train, à Hendaye, une famille anglaise tout entière demandait avec insistance le moyen d'aller au Casino de Fontarabie. La convoitise et les ardeurs du jeu se peignaient dans leurs regards et se lisaient dans l'expression de leurs visages. Les coups de feu qui partaient du haut des collines, et dont nous apercevions distinctement la fumée, n'existaient pas pour eux; ils n'avaient qu'une pensée, le Casino et le jeu. Nous les revîmes le soir, la mine allongée, l'œil morne et l'air abattu; mais il était évident que ce n'étaient pas les carlistes qui les avaient réduits à cet état piteux : la roulette avait produit plus de ravages que les balles.

Comme Fontarabie, la ville d'Irun est dominée par une montagne assez haute, l'Haya, et plus près par une colline boisée, au sommet de laquelle se trouve l'ermitage de *San-Marcial*. Les Carlistes y sont établis et commandent à toute la contrée jusqu'aux portes de la ville; si bien que, pendant une nuit, un de leurs postes avancés s'amusa à enlever la guérite du factionnaire républicain, qui montait la garde à une des portes de la ville. Ces *barbares*, comme les appellent les libéraux, eurent pourtant la générosité de ne faire aucun mal au factionnaire et de se contenter de lui rire au nez. Ce dernier, qui justifiait si mal l'exergue de la ville, *vigilante custos*, fut si stupéfait d'une telle audace, qu'il en oublia de donner l'alarme et que es Carlistes emportèrent tranquillement leur trophée.

Irun est entouré de plusieurs ouvrages en terre, fortement établis. De là, les républicains tirent le canon, matin et soir, sur l'ermitage de *San Marcial* et sur les bois occupés par leurs adversaires. Ceux-ci ont l'air de s'en émouvoir fort peu et ils n'en continuent pas moins à occuper tout le pays.

La manœuvre des libéraux est, en effet, si régulière qu'il n'est pas bien difficile de s'en garer; les carlistes s'en font un jeu : chaque matin, vers sept heures, et le soir, vers quatre ou cinq

Digitized by Google

heures, après la *siesta*, — car en gens bien appris ils ne dérangeraient pas leurs adversaires en temps inopportun — les soldats de Charles VII battent les bois, en poussant de grands cris, qui se font entendre jusqu'à Hendaye, de l'autre côté de la Bidassoa. Les canonniers courent à leurs pièces et tirent régulièrement sept à huit coups de canon sur les points d'où sont partis les cris. Mais déjà les carlistes sont d'un autre coté. Leurs jambes de Basques les servent si bien qu'ils se mettent en lieu sûr, riant de bon cœur du feu inoffensif des forts d'Irun.

Ce qui peut surprendre, c'est que chaque jour le même divertissement se renouvelle et toujours avec le même succès. Les soldats du roi y trouvent un agréable passe-temps, entretiennent ainsi leur humeur belliqueuse et leur vélocité, habituent les recrues au feu et usent les munitions de l'ennemi. Il n'est pas jusqu'aux habitants d'Hendaye qui n'y prennent plaisir. On nous a montré le lieu ombragé où ils viennent souvent s'asseoir, sur un gazon touffu, boire la bière, fumer leur cigarette et voir les républicains... tirer leur poudre aux moineaux. Le spectacle est d'ailleurs sans danger; car les Espagnols se garderaient bien d'envoyer le moindre projectile en territoire français.

De ce point, avec une simple jumelle, on distingue très-nettement ce qui se passe dans la ville et dans les forts. Nous avons vu la belle église de *Nuestro Señora del Juncal* (Notre-Dame des Joncs) dominer de sa masse imposante toute la cité. Son beau vaisseau de 28 mètres de largeur et de 43 mètres de longueur, est regardé comme un type de l'architecture religieuse du Guipuzcoa, à l'époque de la Renaissance. Point d'ornementation extérieure; mais, à l'intérieur, de magnifiques autels sculptés et deux tombeaux richement ouvragés.

Un peu plus loin et à droite de l'église, on aperçoit le palais seigneurial de la famille de Olozabal, surmonté d'une immense statue, en bronze doré, de la sainte Vierge. C'est sous la protection de la Reine du ciel que s'était placée cette illustre et héroïque famille, si persécutée et si admirable dans ses malheurs comme dans son dévouement. Aujourd'hui cette magnifique habitation est soustraite à son antique mission, qui la rendait l'asile et le sanctuaire du pauvre et du malheureux; elle est occupée par les libéraux, qui en ont fait un point stratégique important de leur système de défense.

L'ermitage de *San Marcial* rappelle une date funeste de notre

Digitized by Google

histoire. C'est là que, en 1813, les troupes espagnoles infligèrent une sanglante défaite à la division française du général Reille. Une inscription commémorative de ce combat existe dans la chapelle du monastère. Les Espagnols en étaient si fiers que, jusqu'à cette année, ils avaient la coutume d'en célébrer l'anniversaire par une grande fête militaire, sur le sommet du mont. Après une messe solennelle, les habitants se divisaient en deux troupes, dont l'une représentait l'armée française; mais comme celle-ci jouait le rôle du vaincu, personne ne voulait s'en charger; il fallait que le sort en décidât. Alors on en venait aux mains pendant plusieurs heures; on tirait force coups de fusils, on battait les Français..... en effigie, et tout le monde s'en allait content. Les carlistes ont eu le bon goût de supprimer cette triste parodie.

Les montagnes des environs d'Irun sont le siége d'une exploitation minière considérable. Deux compagnies, l'une anglaise, l'autre française, se partagent ces travaux. La première, qui a l'heur de se trouver en plein pays carliste, continue tranquillement son exploitation; mais la compagnie française, dont le siége est à Irun, et dont les galeries sont les plus proches de la ville, a été forcée de suspendre la sienne. Nous rencontrâmes à Hendaye un de ces mineurs à qui la guerre a fait des loisirs : *hæc otia fecit*. Mais moins heureux que le berger de Virgile, il n'en chantait pas les douceurs; pour lui, ce repos forcé était la misère. Aussi, quoiqu'il fût républicain démocrate, et en cette qualité ennemi des carlistes, par principe, souhaitait-il cependant leur triomphe. « Au moins, disait-il, si les carlistes prenaient Irun, la guerre cesserait et nous pourrions nous remettre au travail. » Et voilà comment l'intérêt ramène souvent les hommes à la saine appréciation des choses!

Et nous aussi, si nous comprenions bien nos intérêts, nous souhaiterions tous l'avénement d'un ordre de choses qui permettrait à la France de reprendre tranquillement les travaux féconds de la paix et la suite de ses glorieuses destinées. Mais la passion et les préjugés nous aveuglent et nous sommes beaucoup moins sages que le pauvre mineur d'Irun!

Le troisième point occupé par les républicains est la tête espagnole du pont de Béhobie. Cette construction, qui n'a pas moins de 130 mètres de long, relie la France à l'Espagne. Le milieu du pont, ainsi que le milieu du chenal de la Bidassoa, forment la limite entre les deux pays : de sorte qu'il y a, dans le

Digitized by Google

fleuve, d'un côté les eaux espagnoles et de l'autre les eaux françaises. Le tout du reste a été neutralisé par les traités. Il en résulte que les embarcations qui passent dans ces eaux sont neutres à leur tour, tant qu'elles ne touchent pas au rivage, et lorsqu'elles atterrissent au territoire espagnol, les gendarmes ni les douaniers français n'ont rien à y voir et réciproquement. Or, toute la rive espagnole, sauf la tête du pont, appartient aux carlistes; on comprend combien cette situation leur a été favorable. De là, les cris et les injures de la presse serraniste, qui voudrait imposer à la France le soin de garder une rive que la république madrilène est impuissante à surveiller. Mais la France ne peut pas s'arroger ce droit sans manquer à tous les traités, et sans sortir de la neutralité : *Inde iræ.*

La situation des trente ou quarante hommes qui composent le poste républicain de Béhobie, bien qu'ils perçoivent les droits de douane sur tous les objets en transit, est néanmoins assez critique. Enserrés de toutes parts par les soldats royaux, ils ne peuvent communiquer librement qu'avec la France. C'est par notre territoire que, pendant longtemps, ils ont pu être relevés. Mais comme c'était là un mode d'intervention par trop direct, le gouvernement français a cessé, à bon droit, de se prêter à cette opération. Alors les libéraux y ont procédé d'une autre manière. Chaque jour, ils faisaient passer sur le territoire français quelques soldats en costume civil; ceux-ci traversaient le pont, entraient en France, traversaient de nouveau la Bidassoa en barque, arrivaient à Irun et renvoyaient, par le même chemin, ceux qui devaient les remplacer. C'est ainsi que le poste a pu être conservé; cependant, ajoutait notre cicerone, depuis quelques jours cette manœuvre a cessé et le poste n'a pas été relevé depuis plus d'une semaine.

Entre Irun et Béhobie on trouve la célèbre *île des Faisans* ou de la *Conférence*, illustrée par la présence de Louis XI, de François I^er^ et plus tard de Louis XIV. Le cardinal de Mazarin et D. Luis de Haro y tinrent en 1660 la fameuse conférence où fut décidé le mariage du grand roi avec une infante d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche. Une colonne mémorative y rappelle cette grande date. « La célèbre île des Faisans, a dit un de nos écrivains dans un mouvement d'humeur, est un espace marécageux où les faisans sont aussi rares que les oiseaux de paradis aux Champs-Élysées. » Cette boutade n'est juste qu'à moitié :

Digitized by Google

on n'y trouve pas de faisans, il est vrai, mais les marécages y ont à peu près disparu, depuis qu'on y a construit un jardin entretenu à frais communs par l'Espagne et par la France. Malheureusement aujourd'hui il est presque abandonné; les ronces commencent à y croître et les marécages pourront y reparaître. La république ne prend plus souci des gloires historiques de la monarchie!

La langue de terre républicaine qui entoure le village de Béhobie n'est pas considérable. A peine a-t-on remonté d'un ou deux kilomètres le cours de la Bidassoa, que l'on rencontre un poste de douaniers carlistes, établi en face de la douane française du village de Biriatou. Là, les droits sont perçus au nom du roi don Carlos; et comme ils ont été réduits de près de moitié, le transit sur ce point est beaucoup plus considérable que celui de Béhobie, où les tarifs pleins sont maintenus. Le commerce y trouve son compte et la douane royale aussi.

Nos compagnons de voyage se demandaient — et beaucoup de personnes aussi ont fait la même question — pourquoi les carlistes, maîtres de tout le pays, ne cherchent-ils pas à s'emparer de Béhobie, d'Irun et de Fontarabie? La réponse est facile. Fontarabie et Irun peuvent si aisément être bombardés par la flotte espagnole, maîtresse de la mer, que ces deux villes ne pourraient guère rester aux mains des carlistes. Ils n'ont donc pas d'intérêt à les prendre, pas plus que Saint-Sébastien, qui se trouve dans les mêmes conditions. Il n'en est pas de même de la tête du pont de Béhobie.

Mais ici se présente une autre difficulté. Il est impossible d'attaquer la tête du pont, que les républicains ont fortifiée, sans que les projectiles traversent la Bidassoa et viennent tomber sur le territoire français. Nos troupes ne le permettraient pas et on verrait se renouveler sans doute l'épisode fâcheux du siége de Puycerda. Les républicains l'ont si bien compris, qu'ils ont construit leur tête de pont de manière à être placés, pour la défendre, du côté qui regarde la France; de sorte que les projectiles carlistes atteindraient inévitablement la garnison française établie à l'autre bout. C'est ainsi qu'ils ont réussi à se mettre à couvert, sous la protection de nos armes.

Du pont de Béhobie jusqu'aux hautes montagnes de l'Aragon, la frontière espagnole tout entière appartient aux carlistes. Aussi, quel que soit le désir des autorités françaises de complaire au

Digitized by Google

gouvernement de Madrid, la surveillance minutieuse d'une aussi grande étendue de territoire est-elle complétement impossible.

La contrebande, d'ailleurs, est en quelque sorte établie sur ces frontières à l'état d'institution, et cela depuis des siècles. On est là-bas contrebandier comme chez nous commissionnaire; l'essentiel, pour y réussir, c'est d'inspirer confiance. Veut-on faire passer d'un pays à l'autre, sans acquitter les droits de douane fort onéreux, une marchandise, un produit, une denrée? on s'adresse à un chef de contrebande, on convient du prix et en quelques jours l'affaire est faite. Il est presque sans exemple, si dame douane ne parvient pas à y mettre la main, qu'on éprouve la moindre perte : le contrebandier se pique de probité. Or, comme le bénéfice d'une pareille opération est de part et d'autre considérable, on y procède sur une grande échelle.

Les Basques n'y mettent, du reste, aucun scrupule; ils regardent le passage en franchise de leurs produits comme faisant partie de leurs anciens droits. Et l'on sait à quel point ils sont attachés à leurs vieilles coutumes. « Lorsque le royaume de Navarre, nous disait l'un d'eux, fut partagé entre les deux nations, il fut stipulé que jamais il n'y aurait de barrières entre les deux peuples frères. Nous ne reconnaissons point les lois qui ont été faites contre nos droits. »

Jamais les gouvernements n'ont pu faire cesser cet abus; il est tellement passé dans les habitudes du pays, qu'il n'y a qu'à s'y résigner, tout en s'efforçant de le restreindre. Le trésor français y perd, chaque année, des sommes considérables, malgré la surveillance de ses nombreux douaniers. Mais pour y opposer un sérieux obstacle, il faudrait garder chaque nuit ces milliers de sentiers tracés dans les bois de la montagne. Le plus souvent ces passages sont parfaitement dissimulés dans les fourrés épais, et connus seulement de ceux qui les fréquentent. On se rend très-bien compte de toutes ces difficultés, quand on traverse ces magnifiques montagnes des Pyrénées, recouvertes de la base au sommet de bouquets de bois (*arbolados*) et sillonnées de milliers de sentiers.

Le gouvernement de Madrid est donc bien mal venu à se plaindre des autorités françaises. Celles-ci, à coup sûr, ne manquent ni d'habileté ni de zèle; elles ont tout fait pour lui complaire. On a doublé les postes militaires, on en a décuplé le nombre; chaque village de la frontière est occupé par une com-

Digitized by Google

pagnie de soldats. Que peut-on exiger de plus? Mais on a beau encombrer le pays de troupes, au grand préjudice de notre budget, que peuvent-elles faire? Elles gardent très-exactement les routes carrossables; mais la nuit sont-elles en mesure de surveiller toutes les issues? Une armée entière ne suffirait pas à la besogne. Or, c'est par la montagne et par les sentiers, à dos d'homme ou de mulet, et dans l'obscurité de la nuit, que se pratique la contrebande. Dans ces conditions comment l'arrêter? Ce qu'aucun de nos gouvernements n'a pu faire pour son propre compte et dans son intérêt, le régime actuel le pourrait-il pour le plus grand profit du duc de la Torre? Quelque bonne volonté qu'il puisse y mettre, quelque ardeur que déploient les agents prussiens, ils n'y parviendront pas.

D'ailleurs, il faut bien se garder de croire que les carlistes aient un aussi grand besoin de nous que l'on se plaît à le dire : tout ce que j'ai vu m'autorise à affirmer le contraire. Grâce à la richesse de leur sol, ils peuvent se passer de nos produits, tandis que souvent nous avons besoin des leurs. Dans beaucoup de localités françaises de la frontière, on ne boit que du vin espagnol et on y a tout profit; il est souvent meilleur que le nôtre et il coûte moins cher. Aussi constitue-t-il une des branches les plus importantes du commerce international.

Ce commerce se fait presque entièrement par les montagnes, et la douane n'enregistre pas toujours les droits du transit. Renfermé dans des outres de peau de chèvre, le vin est transporté, à dos de mulet, à bas prix. On prétend même que ce mode de logement et de transport lui communique des qualités particulières. Si bien que, lors de la construction du chemin de fer du Nord de l'Espagne, la compagnie concessionnaire a éprouvé une déception. Elle avait fait entrer dans ses calculs le prix de transport des vins et, dans cette prévision, elle s'était procuré une grande quantité de petits tonneaux de bois, déclarant détestable et suranné l'usage des outres. Malheureusement ses calculs se trouvèrent en défaut. On sacrifia d'abord à la nouveauté et l'expédition se fit en fût et en wagon; mais on trouva bientôt que le vin n'avait plus la même saveur et que le transport par voie ferrée en augmentait singulièrement le prix. D'ailleurs, avec le chemin de fer, il fallait acquitter les droits de douane, et cela ne faisait l'affaire ni des contrebandiers ni des consommateurs.

Digitized by Google

On en revint aux outres et aux mulets, et la compagnie en fut pour ses illusions.

Tout ce que la surveillance plus active de la frontière et les prohibitions imposées par Serrano, sous le nom de munitions de guerre, ont produit, c'est la cessation presque complète de notre commerce d'exportation de ce côté des Pyrénées. Le dommage est plus grand pour nous que pour les carlistes. Les entraves apportées aux relations internationales les ont forcés à donner plus de développement à leur industrie locale, comme nous le montrerons plus loin. Ce que nous ne pouvons plus leur fournir, ils se sont mis à le produire : c'est la France qui y a perdu.

D'un autre côté, comme il arrive toujours quand on multiplie les barrières, la contrebande a pris un développement considérable. Voilà le beau résultat obtenu par notre intervention active en faveur du gouvernement de Serrano.

II

Il ne faut pas plus de quatre heures pour aller à cheval par les sentiers de la montagne, de Saint-Jean de Luz à Vera, première ville que l'on rencontre sur le territoire espagnol. Si on veut faire le trajet en voiture, on doit suivre la route d'Irun à Pampelune. Mais il faut alors subir la visite de la douane française avant de traverser le pont de Béhobie, celle de la douane espagnole au bout du pont, risquer une troisième visite à Irun et enfin se résigner à une dernière aux avant-postes carlistes, qui entourent la ville. C'est là une véritable gêne, sans compter les balles que l'on peut recevoir pendant les escarmouches de chaque jour. Le mieux est de monter à cheval et de prendre la route d'Ollette.

Ollette est un petit village basque, bâti dans un nid de verdure. On y arrive par une ancienne voie romaine, très-remarquablement conservée dans plusieurs parties. Un poste de douane y est établi ; on y fait reconnaître au départ chevaux et mulets, afin de n'avoir pas au retour à payer des droits d'entrée. Quand du reste on est léger de bagage, qu'on est muni d'un passeport et qu'on n'emporte aucun objet interdit, la visite est bientôt faite. Douaniers et gendarmes rivalisent de politesse et, tout en rem-

Digitized by Google

plissant consciencieusement leurs devoirs, savent y mettre des formes. Comme dans tous les lieux habités de la frontière, on y trouve une compagnie de fantassins, qui sont là pour garder quelque chose au profit de Serrano et qui, réduits à ne garder rien, —les contrebandiers n'ont pas la simplicité de passer par la douane — s'ingénient à chasser l'ennui, ce produit inévitable de tant d'heures inoccupées. Le jour, ils flânent, fument, jouent, regardent en bâillant passer les voyageurs et promènent leur désœuvrement de *fonda* en *fonda* (auberge); la nuit ils vont de temps en temps relever les quelques factionnaires qu'ils placent autour du village. Du reste, comme toujours, braves, complaisants, gais et même un peu gouailleurs.... pour se distraire. Pendant que nous causions avec quelques sous-officiers, qui nous donnaient fort poliment des renseignements sur le pays, un loustic s'attaqua à une grande montagnarde qui allait faire visiter à la douane un énorme paquet qu'elle portait sur sa tête; la dame lui donnait vigoureusement la réplique, et aux rires de la galerie on pouvait comprendre que le piou-piou n'avait pas l'avantage. Mais il faut bien, même à ses dépens, égayer un brin le corps de garde!

On aurait lieu d'être surpris si une pareille campagne était plus utile à nos troupes qu'à notre pays. Il est difficile de voir ce que pourraient y gagner l'instruction du soldat, l'esprit militaire et la discipline. Quant à la France, à quoi peut lui servir de souscrire aux exigences d'un gouvernement essentiellement révolutionnaire, instrument docile des astucieuses combinaisons de M. de Bismarck? Au lieu d'observer une stricte neutralité vis-à-vis des belligérants, comme c'était leur droit et leur devoir, nos hommes d'État ont préféré se soumettre aux prétentions d'un favori de la fortune, qu'un coup d'audace a porté au pouvoir et qui en tomberait demain, si notre plus cruel ennemi ne soutenait de sa main puissante sa chancelante souveraineté. On se demande avec anxiété comment l'honneur et les intérêts de la France peuvent se concilier avec de pareilles complaisances.

En quittant Ollette, on prend la route à droite, et au bout d'un quart d'heure on atteint les rudes sentiers de la montagne, qu'il s'agit de gravir, sentiers étroits, rocailleux, ravinés. Souvent le pied des chevaux hésite et glisse sur le rebord des talus ou sur l'arête vive des rochers mis à nus par les pluies; parfois le cheval s'abat et le cavalier doit mettre pied à terre pour le relever.

Digitized by Google

Dans des chemins aussi difficiles on a besoin d'une monture solide et éprouvée; on en sort victorieusement et à son honneur, grâce aux petits chevaux et surtout aux mulets du pays, dont le pied sûr triomphe de ces obstacles. Malheureusement je montais un grand cheval assez fringant, qui s'accommodait mal de l'état raboteux du chemin, butant contre les aspérités, glissant sur les rochers polis, et s'irritant de tous ces obstacles; plus d'une fois je faillis rouler dans le précipice. Mais j'oubliais tout en voyant cette admirable nature.

Quelles magnifiques montagnes! Quel aspect à la fois riant et sévère! quels sites incomparables pour l'artiste! quelles surprises pour l'explorateur!

On côtoie des précipices, remplis de bois, d'ombres et de mystère, d'où émergent de distance en distance quelques pics aigus de rochers grisâtres au-dessus de la tête verdoyante des arbres. On longe des landes couvertes de végétation, où la fleur pourpre des hautes bruyères se marie gracieusement à celle plus sombre des scabieuses, aux corymbes blanches et roses des saxifrages, aux grappes rouges du sureau et au vert glauque des grandes fougères. On passe sous des bois de chêne, toit mobile de verdure transparente, tout infiltrée de rayons d'or et semant à ses pieds l'ombre et la lumière, tutélaire abri offert au voyageur contre un soleil de feu; puis, on s'enfonce dans des sentiers creux, bordés de noisetiers épais, et on en sort pour retrouver la lande touffue. D'immenses troupeaux de moutons paissent sur les flancs des montagnes et dans les bois; des chèvres se suspendent aux broussailles des rochers et aux ronces du chemin. De temps en temps on rencontre un pâtre immobile, qui vous regarde passer, avec une pose de statue; ou bien une femme basque, à la taille élancée, à la démarche agile, un énorme fardeau sur la tête qui ne fait point ployer son cou; ou bien encore un laboureur piquant ses bœufs qui traînent lentement un chariot de forme antique, aux roues minces et non évidées; le rustique attelage remplit le sentier étroit, le cavalier doit lui céder la place et grimper sur le talus. Quelques rares maisons, entourées de chênes verts, se montrent de loin en loin sur un flanc de la montagne exposé au midi. Enfin, d'étage en étage et après trois heures de marche, on atteint les hauts sommets.

Là, un merveilleux spectacle s'offre aux regards. Du pied des monts à l'horizon le plus lointain, la mer étincelante et miroi-

Digitized by Google

tante au soleil s'étend comme une immense toile de gaze bleuâtre et argentée. Des voiles blanches de pêcheurs se détachent, sur ce fond d'azur pâle, comme des fleurs de lotus émergent à la surface d'un grand lac. La plage s'arrondit en courbe gracieuse pour offrir à la mer un vaste bassin, pendant que ses deux extrémités s'allongent en promontoire comme deux bras qui voudraient l'étreindre et l'enserrer. Sur l'un de ces prolongements on aperçoit, groupées comme un troupeau de moutons blancs, les gracieuses villas de Biarritz éclairées par le soleil; et plus loin encore, la mer s'étendant en une ligne vaporeuse et indéfinie qui se perd insensiblement dans le vague et dans l'immensité du ciel. A droite se déroule la grande plaine du Béarn, jaune, verdoyante, diaprée de diverses couleurs. Plus près, la haute montagne de la Rhune borne l'horizon et s'étend sur les monts du voisinage, silencieusement rangés à ses pieds, comme un gigantesque Leviathan au repos, préposé à la garde de la frontière.

C'est sur les flancs de cette montagne peu accessible que trouvèrent refuge, un jour, les quelques héroïques soldats qui, après la malheureuse affaire d'Oroquiéta, restèrent fidèles à leur roi don Carlos et ne désespérèrent pas de sa cause. On m'a raconté cette histoire.

C'était par une froide nuit de janvier 1873; l'hiver sévissait dans toute sa force, et les Pyrénées, couvertes de neige, semblaient former entre la France et l'Espagne une barrière infranchissable. Trois hommes, cependant, bravant les dangers de toute sorte qui semblaient s'amonceler sous leurs pas, cheminaient péniblement dans une des gorges étroites qui viennent s'ouvrir dans la vallée de Vera. La traversée fut rude et périlleuse. Arrivés enfin à quelque distance de la ville, ils s'arrêtèrent devant une cabane isolée et frappèrent à la porte d'une certaine façon. A ce signal convenu et attendu avec impatience, on ouvrit, et les voyageurs pénétrèrent dans l'intérieur du réduit, où deux autres les attendaient. En se reconnaissant, ces hommes se serrèrent la main avec une émotion profonde; puis, il se jetèrent à genoux pour remercier Dieu des faveurs qu'ils venaient d'en recevoir et pour implorer de nouveau son secours. En se relevant, l'un d'eux se prit à rire; et comme ses compagnons lui demandaient la cause d'une gaieté qui paraissait si hors de propos : « Je ris, dit-il, en songeant que nous sommes cinq hommes, armés de trois mauvais fusils, sans munitions, sans argent, et que, comptant sur l'aide

Digitized by Google

de Dieu, nous allons soulever une nation, renverser un gouvernement et relever un grand peuple. »

Peu de jours après, ces mêmes hommes, dénoncés aux républicains et poursuivis par eux, étaient obligés de gagner de nouveau la haute montagne pour y trouver un refuge. Traqués du côté de l'Espagne par les miquelets, menacés sur le versant opposé par les douaniers français qui attendaient que le froid et la faim les amenassent dans leurs mains, ils restèrent trois jours sur les hauteurs de la Rhune, sans nourriture, sans abri, ayant pour tout soutien leur inaltérable foi en Dieu et en la sainteté de leur cause. A la faveur d'une nuit obscure, ils purent enfin échapper à la surveillance de leurs eunemis et gagner un abri.

Quelques jours plus tard, un certain nombre de jeunes gens s'étaient unis à eux, et ils pouvaient tenir la campagne. La guerre carliste était commencée.

Qui eût dit alors que, de ce noyau de braves, sortirait en moins d'un an cette nombreuse et vaillante armée, déjà maîtresse de près d'un tiers de l'Espagne et sur le point de franchir l'Ebre. Quand on songe à ce début si misérable et qu'on mesure le chemin parcouru, on admire les desseins providentiels et on s'étonne de l'inaltérable foi de ces provinces, qui se sont spontanément levées, au cri d'alarme, pour défendre leur religion et combattre pour leur Roi.

Après avoir traversé un assez vaste plateau qui couronne ces hauts sommets, on atteint enfin un petit monticule et on met le pied sur la terre d'Espagne. C'est là, nous dit-on, que se trouve la frontière des deux pays. Cependant rien ne l'indique. Une pelouse verte et lisse, où végètent de distance en distance quelques maigres touffes de bouleau, s'étend sans solution de continuité d'un pays à l'autre et les unit au lieu de les séparer. La nature n'a pas prévu nos divisions.

Ici, c'est un tout autre tableau que sur le versant opposé. L'Espagne apparaît avec un aspect sévère et grandiose qui saisit d'étonnement et d'admiration. Six chaînes de grandes montagnes se dessinent et s'étagent à l'horizon en plans successifs. Le soleil, qui projette des flots de lumière sur leurs flancs, fait ressortir les vallées qui les séparent et illumine de teintes diverses et successivement décroissantes tous ces sommets inégalement éloignés. La dernière chaîne ne constitue plus qu'une ligne bleuâtre, faiblement ondulée par le sommet lointain des pics, qui semble se perdre dans les mers. N'était cette ondulation, on pourrait la

Digitized by Google

prendre pour la mer; c'est la même teinte d'un bleu pâle dont les tons s'adoucissent graduellement à mesure qu'elle se fond dans le vague de l'horizon.

Parmi tous ces pics qui semblent déchirer la nue, deux surtout attirent le regard par leur élévation, l'étrangeté de leur forme et les souvenirs qu'ils réveillent. Ce sont les montagnes historiques, on pourrait dire légendaires, de la guerre actuelle : Arichulegui et Peñaplata.

La première, dont le nom signifie en basque *la montagne aux trois couronnes* (Arichulégui), mérite bien sa dénomination : une triple rangée de dentelures termine son sommet comme les dents d'une couronne antique. C'était le refuge inexpugnable du célèbre Santa-Cruz, quand il était serré de trop près par les troupes républicaines; c'est de là qu'il partait pour ses redoutables expéditions, là qu'il avait établi le dépôt de munitions, d'armement et de matériel, à mesure qu'il arrivait à les conquérir. Nombreux et extraordinaires sont les récits que les habitants d'alentour font de cet étrange personnage.

Peñaplata (*montagne d'argent*, à cause des mines de ce métal qu'on y exploite) est un véritable fort, créé par la nature, inabordable de trois côtés, d'un très-difficile accès de l'autre et tout à fait inexpugnable. Ses rochers, rempart naturel, défient absolument le canon. Comme Arichulégui, il a été longtemps un lieu de refuge pour les carlistes. Aujourd'hui, ceux-ci y ont créé des établissements importants, entre autres une prison militaire pour toute la province.

Du reste, à toutes les époques, les montagnes de la Navarre ont joué un rôle important dans la guerre de ces contrées. Lorsque les armées de Napoléon Ier expiaient si cruellement en 1813 le criminel attentat de leur chef contre la liberté du peuple espagnol et de son souverain légitime, le maréchal Soult, successivement repoussé par Wellington vers la frontière, prenait ces hauts sommets pour base de son système de défense. Pendant la guerre de sept ans, les armées de don Carlos V s'y étaient aussi établies. Partout on trouve des ruines, des restes de redoutes, témoins éloquents, quoique muets, des luttes que l'homme est obligé de soutenir pour résister à l'asservissement par l'ennemi du dehors ou par la révolution, cet ennemi du dedans parfois plus cruel que l'étranger.

Digitized by Google

III

De l'extrémité du plateau on peut descendre à Vera dans une heure, par des chemins semblables à ceux qu'on a déjà parcourus. On passe à côté des galeries de mines de fer qui fournissent le minerai aux fonderies carlistes. Quelques hommes occupés aux travaux vous donnent en passant l'*A Dios* cordial et grave des Espagnols. Mais ne leur demandez aucun renseignement; ces braves gens n'entendent que le basque, vos efforts pour vous faire comprendre en tout autre langue seraient vains.

A mesure que l'on descend, les montagnes sont moins boisées, et bientôt l'on aperçoit, sur leurs flancs dépouillés et arides, se dessiner une multitude de lignes blanches qui serpentent à travers les bruyères sombres. Ce sont les sentiers par lesquels passent incessamment bergers et contrebandiers et qui, dissimulés sous les arbres du côté du versant français, semblent ici s'étaler librement et sans crainte à tous les regards.

C'est par là que se pratique la contrebande, et quand on considère cette innombrable multitude de voies qui lui sont ouvertes chaque nuit sur quarante ou cinquante lieues, on saisit tout de suite l'impossibilité d'y mettre un terme. Serrano, d'autant plus impuissant à le faire que, dans cet immense pays, il ne possède ni soldats ni douaniers, aura beau exiger que la France garde sa frontière; M. Decazes aura beau envoyer de nombreuses compagnies se morfondre dans tous les villages : tout sera inutile. A moins d'établir sur toute la frontière un cordon d'hommes qui feraient littéralement la chaîne, en se donnant la main, — ce qui est impossible, — on ne parviendra jamais à empêcher le transit en fraude. Le gouvernement de Madrid ne l'ignore pas; mais il s'agit bien de la vérité quand il faut, à tout prix, trouver un prétexte à accusations !

Peu à peu, les pentes ardues s'adoucissent, et bientôt les yeux plongent dans l'étroite et plantureuse vallée où coule la Bidassoa. De ces hauteurs on aperçoit des maisons blanches disséminées d'espace en espace au-dessus des prés verts et au milieu des terres couvertes de maïs déjà mûrs. Enfin, on découvre, assise aux pieds des monts, la petite ville de Vera.

C'est un curieux spectacle, pour un étranger, que celui d'une petite ville espagnole. La première chose qui frappe la vue, c'est

Digitized by Google

l'esplanade du jeu de paume, avec son sol bien dallé, ses murs blanchis, sur lesquels des lignes noires sont tracées, de distance en distance, pour servir de but aux joueurs. Toutefois, au dire de ces derniers, le local de Vera est mal installé et ne ressemble en rien à celui d'Oyarzun, peu éloigné de là, un des plus célèbres de l'Espagne.

Le jeu de paume est le plus aimé des délassements, dans les provinces *Voscongadas*; c'est partout une institution communale; un monument public lui est consacré, et, après l'église, c'est le plus important de la cité. Il n'y a pas de ville ou de village qui ne possède le sien. Le Basque est brave, intelligent, honnête, probe, laborieux, frugal; imposez-lui de rudes labeurs, des privations, des épreuves, il supportera tout; mais laissez-lui son jeu de paume : cela le dédommagera du reste. C'est là qu'il excelle et qu'il développe librement sa sagacité, sa prestesse, son agilité, toutes les ressources de sa riche organisation. L'œil en feu, la tête haute, le torse en arrière, le jarret tendu, le bras en arrêt et prêt à la riposte, il est vraiment beau à voir. Son costume national, qui dessine si bien ses formes d'athlète, se prête on ne peut mieux à la rapidité de ses mouvements. « Il n'y a qu'un autre exercice, me disait un vieil officier, auquel il excelle autant, c'est celui de la baïonnette. »

Les rues de Vera sont disposées en pente assez raide, du côté de la montagne, et pavées de dalles larges et glissantes pour des pieds qui ne sont pas chaussés d'*alpargatas* (sandales). Nos chevaux avaient peine à se tenir sur ces plans inclinés. L'église, à laquelle on arrive par une double rangée de hauts escaliers, n'offre rien de remarquable; mais les maisons avec leurs peintures à fresque, leurs pans de bois peint, leurs fenêtres à balcon, leur toit prolongé en auvent et soutenu par plusieurs rangées de chevrons ornementés, ont un remarquable cachet d'originalité. Sur la façade sont en général sculptés de grands écussons en pierre, avec les armes du propriétaire. On sait que tout Navarrais propriétaire du sol est noble et que, en cette qualité, il a droit à un blason armorié. Nous remarquâmes que quelques-uns de ces écussons étaient recouverts d'une draperie de couleur sombre. On m'apprit que ce voile, signe de deuil, indique la mort du maître de la maison et qu'il n'est enlevé que lorsque la famille a retrouvé un nouveau chef. Quel touchant usage de la vie patriarcale de ce peuple si remarquable!

Digitized by Google

Nous prîmes un peu de repos dans une *fonda* proprement tenue, où, moyennant 1 franc 50 centimes par personne, nous fîmes un excellent repas. Ce bon marché, qui étonne les gens habitués à fréquenter les hôtels français, n'annonce-t-il pas l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie? C'est, en effet, ce que nous avons constaté dans tout le cours de notre voyage. On peut juger, d'après cela, de la véracité de ces journaux qui parlent sans cesse de la misère des provinces du nord, ravagées par la guerre, et de la pénurie des armées royales!

Sans doute, il y a des ravages et de la misère; mais c'est partout où passent les troupes républicaines, qui ont pour mot d'ordre : incendie, pillage, dévastation, meurtre. Or, comme depuis longtemps toute la partie des provinces basques qui est loin de l'Èbre, n'a pas reçu la visite des républicains, il y règne la paix, la sécurité et l'abondance.

Vera possède une importante fabrique de projectiles pour l'armée royale; elle est en activité seulement depuis quelques mois. Nous fûmes admis à la visiter, et notre surprise fut grande, autant que notre admiration. Une ancienne fonderie française a été achetée à son ancien propriétaire et appropriée à sa nouvelle destination. C'est un vaste bâtiment rectangulaire, entouré de murs et établi sur les bords de la Bidassoa; un large chenal conduit l'eau jusque dans l'intérieur de l'usine et met en mouvement le ventilateur des hauts fourneaux.

L'officier qui dirige l'établissement nous en fit les honneurs avec une complaisance et une courtoisie parfaites. C'est un jeune commandant d'artillerie de l'armée régulière, passé aux carlistes, comme beaucoup de ses camarades; sa figure noble et grave, son air distingué, ses manières simples et polies, son élocution française facile, témoignent d'une origine et d'une éducation peu communes : c'est un vrai *caballero*. Il est assisté dans son œuvre par d'autres officiers sortis comme lui de l'école d'artillerie de Madrid : tous sont instruits et bien élevés. Ils nous montrèrent dans tous leurs détails la fabrication de ces terribles engins de guerre et nous pûmes en admirer la parfaite entente et la bonne organisation.

En y entrant, nous avions été frappés tout d'abord de la grande quantité de projectiles creux de toute sorte et de tout calibre, bombes, obus, grenades, soigneusement empilés dans la cour de l'établissement. Nous le fûmes bien plus encore de la promp-

Digitized by Google

titude avec laquelle les projectiles sont confectionnés. Tout s'y fait avec un ordre parfait et une méthode qui assure la rapidité de l'exécution, bien que la fabrique occupe près de cent cinquante ouvriers. Ceux-ci sont divisés par sections, suivant leur genre de travail. Les uns préparent les modèles en bois qui doivent servir à former les moules d'argiles, d'autres confectionnent les caisses de moulage; les autres préparent la terre ou la placent dans les caisses autour des moules. Incessamment des caisses sont ainsi remplies et rangées pour recevoir le métal en fusion. Toute la journée est employée à ce travail préliminaire; la nuit est réservée à la fusion du métal et à la coulure. Des ruisseaux de lave rutilante s'échappent de plusieurs bouches de feu et disparaissent dans les caisses disposées tout autour. Le matin venu, on brise les moules, on remet les projectiles aux ouvriers chargés de les terminer et de les peindre, et on recommence l'opération de la veille. On fabrique ainsi chaque nuit de 600 à 800 projectiles, suivant les cas; on peut au besoin doubler à peu près cette production : c'est ainsi qu'en présence des princes d Bourbon, beaux-frères du roi, on a pu en produire 1,400 dans une seule nuit. Mais une pareille quantité est tout à fait inutile; elle dépasserait de beaucoup les besoins d'une artillerie plus considérable que celle de l'armée royale.

Nous avons recueilli pendant notre séjour à Vera une foule de renseignements précieux et sûrs. Le gouvernement du roi a pu faire installer plusieurs autres fabriques d'armes ou de munitions en Navarre, en Guipuscoa, en Biscaye. On y fabrique de la poudre, des cartouches, des fusils et des canons. De là vient que l'armée est abondamment pourvue de moyens de défense. Beaucoup de gens se demandent comment les carlistes peuvent se procurer les armes et les munitions qu'ils reçoivent. Un certain nombre s'imaginent que les accusations des ministres de Serrano à l'endroit de la France sont fondées, et que c'est par notre frontière que tout leur parvient. Que ceux-là se désabusent; sans doute la contrebande, par les sentiers de la montagne, est devenue fort active depuis l'interdiction de certains objets de commerce, comme je l'ai déjà dit; mais il serait absurde de supposer que l'on puisse faire passer ainsi, à dos d'hommes ou de mulets, des obus, des bombes, des mortiers, des canons et même des fusils et de la poudre en quantité appréciable. Ce que l'on reçoit de l'étranger, sous ce rapport, arrive par la mer.

Digitized by Google

Mais ce qu'on pouvait faire venir de France, c'était le soufre, le salpêtre, la fonte, le fer, le cuivre, le plomb, le cuir, les étoffes, la toile, les sacs, les boutons, la buffleterie, etc. Aujourd'hui l'exportation de tous ces objets est interdite, au grand préjudice de nos fabriques et de nos mines, qui trouvaient là un excellent débouché, et de nos ouvriers à qui cela procurait du travail. Qu'en est-il résulté? Que les Espagnols, pressés par la nécessité, se sont mis à produire ce qu'ils recevaient de nous. Ils ont repris l'exploitation de leurs excellentes mines, comme nous l'avons vu autour de Vera. On n'y en compte pas moins de treize, parmi lesquelles dix de fer, une de cuivre, une de galène (plomb sulfuré) et une de plomb. Les montagnes voisines produisent en abondance du bois de chêne et de châtaignier pour l'alimentation des fonderies, dans le cas où le charbon viendrait à manquer, — mais il ne manque pas. On a restauré les fabriques de drap et d'étoffes, un peu abandonnées depuis la guerre. Les matières premières, ne font pas défaut dans ce riche pays de production, ni les bras non plus. Les jeunes gens seuls sont incorporés dans les bataillons, les hommes d'âge mûr sont restés pour la culture et les femmes travaillent autant que leurs maris; l'industrie locale s'est développée en proportion des besoins et y a gagné ce que nous avons perdu.

Quant aux productions alimentaires, elles sont encore plus abondantes que les autres. On se persuade trop facilement en France et ailleurs que l'armée royale ne saurait se suffire avec ses propres ressources, et on oublie que les provinces basques sont fertiles et riches en produits agricoles de toute nature : cette année notamment, les récoltes en vins et en céréales sont si abondantes qu'elles assurent pour plus de deux ans la subsistance de tout le pays. On oublie que, sur le versant des montagnes et dans les vallées, il y a de gras pâturages où paissent de nombreux troupeaux; qu'en temps ordinaire on exporte beaucoup de denrées; qu'enfin l'agriculture, bien comprise et bien dirigée, y est dans un état des plus prospères. On oublie aussi que l'armée tout entière s'est recrutée au sein du pays, qu'elle est chez elle, et qu'en conséquence il n'y a pas à nourrir une bouche de plus que pendant la paix.

« Fermez votre frontière, nous crie-t-on d'une voix menaçante, et le carlisme s'éteindra faute d'aliment. » Non, ce n'est pas ainsi qu'on éteint au cœur d'un peuple, qu'enflamment les sen-

Digitized by Google

timents du plus pur patriotisme et du plus religieux dévouement, l'ardeur qui le soutient.

Il est vraiment plaisant d'entendre le gouvernement de Madrid nous dire, avec un imperturbable sérieux, que, si nous voulions envoyer sur la frontière des Pyrénées une armée *qui puisse combiner son action avec la sienne*, nous mettrions fin à la guerre. Mais où sont-ils donc sur la frontière ces bataillons républicains qui pourraient combiner leur action avec la nôtre? il n'en existe qu'au pont de Béhobie et à Puycerda, et la distance est un peu grande. Pour leur donner la main, il faudrait aller les chercher jusqu'au bord de l'Ebre, à travers l'armée carliste, — car ils ne sauraient arriver jusqu'à nous; — espérons que, quelque pressé qu'il soit par la Prusse, le gouvernement de Serrano ne poussera pas jusque-là ses exigences!

En résumé, les provinces basques sont en mesure de se passer de notre assistance, et elles peuvent se consoler de voir se relever cette barrière des Pyrénées, que, pour le plus grand bien de la France, le génie de Louis XIV avait voulu abattre. Mais hélas! en élevant contre nos voisins cette barrière, nous la fermons aussi sur nous-mêmes, et par une mesure si peu soucieuse de nos intérêts, nous brisons de nos propres mains une des branches les plus productives de notre commerce international.

IV

En sortant de Vera, on suit la grande route d'Irun à Pampelune. A quelques kilomètres en deçà et au delà, elle a été coupée sur plusieurs points; mais les soldats royaux l'ont rétablie en partie. La route longe les bords de la Bidassoa, dont elle suit tous les méandres, dans une plantureuse vallée. De jolies maisons blanches sont disséminées de distance en distance et sur un long espace, au-dessus des prés verts, au milieu des terres où jaunit le maïs, déjà mûr, aux pieds des montagnes couvertes de pâturages, de châtaigniers, de chênes ou de hêtres. De grandes raies de couleur un peu sombre sillonnent de haut en bas la façade des maisons; elles sont produites par la peinture des pans de bois, qui forment la charpente des murs, et elles donnent à ces constructions un aspect très-original : c'est le caractère des habitations basques. Des bouquets de bois les ombragent le plus souvent, de même qu'un cours d'eau rafraîchit et fertilise le sol.

Digitized by Google

Les villages basques sont généralement disposés de la sorte. Point d'agglomération de maisons qui se touchent et s'alignent pour former des rues, comme en France. Chaque propriétaire bâtit son habitation au centre de ses champs; ici la propriété n'est pas morcelée par une incessante division; tout domaine est formé d'un seul ténement plus ou moins considérable. Il en résulte que les maisons se trouvent séparées par une certaine étendue de terrain, que les villages occupent un très-grand espace, et que, pour l'étranger, ils semblent se toucher et se confondre. Une pareille disposition, à peu près constante, se rattache à l'organisation patriarcale de la famille, restée ici, depuis des temps fort reculés, intacte et primitive, malgré le travail des révolutions qui emportent, partout ailleurs, les institutions sociales.

Dans les provinces *Vascongadas*, le fils aîné hérite de la plus grande partie de la fortune de son père, groupe autour de lui frères, enfants et parents, conserve le toit paternel, abri toujours ouvert à tous, et maintient ainsi, avec les traditions, l'esprit de famille et les bonnes mœurs; c'est l'organisation rêvée par ceux de nos économistes et de nos réformateurs contemporains qui n'ont pas répudié l'esprit chrétien et qui, sentant notre état social s'écrouler et se dissoudre, voudraient le restaurer au moyen de matériaux empruntés à la vieille société fondée par l'Eglise.

« Le régime de la famille, dit M. Le Play, imprime aux popu-
« lations leur caractère distinctif et crée ainsi leur destinée. La
« famille patriarcale entretient l'esprit de tradition et de com-
« munauté... Sous cette influence qui réunit et associe plusieurs
« générations, les enfants prennent dès le premier âge les habi-
« tudes et les idées des ancêtres. Les mœurs et l'esprit de la race
« se conservent ainsi dans les essaims qui sortent périodiquement
« de la communauté, sous la direction de vieillards expérimentés.
« La famille instable, au contraire, développe l'esprit de nou-
« veauté, d'individualisme, d'indépendance et d'insatiables be-
« soins de nouveauté. »

Si c'est aux conséquences pratiques que l'on doit juger l'excellence d'une doctrine, — et cela est hors de doute, — celle de l'éminent publiciste trouve ici une éclatante confirmation. Il n'est pas un mot de la citation précédente qui ne s'applique avec une parfaite vérité à la situation du pays basque. Pendant que la société française se meurt dans l'excès des défauts ou des vices inhérents à l'organisation actuelle de la famille, devenue si ins-

Digitized by Google

table; pendant que le paupérisme devient plus menaçant à mesure que croît sa force; tandis que les passions brutales se développent en raison des progrès de l'incroyance, les populations du nord de l'Espagne conservent entière leur foi, leur moralité, leur aisance, leur virilité.

A mesure que nous avancions dans notre voyage, interrogeant hommes et choses et étudiant attentivement cette forte race pyrénéenne, je sentais mieux la vérité de ce que m'écrivait un observateur, heureusement placé pour bien saisir et comprendre tout ce qui concerne cette magnifique contrée :

« Dans ce pays et dans cette noble terre, tout est bien de ce « qui tient au peuple et de tout ce qui n'a pas subi la contagion « de la grande ville ou de l'étranger. C'est un bonheur inappré- « ciable à certains moments que de se sentir vivre, en plein « XIXe siècle, dans l'atmosphère pure et fortifiante qu'avaient faite « dans le passé, à l'individu, à la famille, à l'Etat, l'Eglise et la « politique chrétienne. On demande des modèles pour la régé- « nération de la société; qu'on vienne les chercher ici : on y « trouvera conservées, intactes et pures, les mœurs et les tradi- « tions qui font les grands peuples.

« Voilà cependant ce qu'était la France, il n'y a pas encore de « longues années, ce qu'elle est encore peut-être dans certaines « parties, hélas ! fort restreintes de son territoire ! Mais aujour- « d'hui les vieilles mœurs s'en sont allées avec les vieux souve- « nirs, et les vieux souvenirs avec les vieilles gens ! C'est une « œuvre à reprendre. Il faudra changer nos goûts, c'est-à-dire « les besoins factices que nous ont créés notre sottise et notre « vanité et que notre intelligence obscurcie ou dévoyée a su « faire accepter par notre foi... Ce sera bien long et bien diffi- « cile, et ce travail en usera plus d'un !... mais à la grâce de Dieu ! « il faut se mettre à l'œuvre et tenter sans hésitation, si nous ne « voulons pas périr, la régénération de notre société. »

Telle est, en quelques mots, l'organisation de la famille chez ce vaillant peuple, resté pur au sein de nos corruptions. Et voilà pourquoi révolutionnaires et libres-penseurs se ruent à l'envi et avec une fureur qui surprend, sur ce vestige de l'ancienne société chrétienne, resté debout, au milieu de nos ruines, comme pour en montrer l'excellence aux générations qui subissent les douloureuses conséquences de sa destruction.

A quatre kilomètres environ de Vera, on rencontre un joli pont,

Digitized by Google

hardi et élancé, le pont de *Macharin*, jeté sur la Bidassoa. Novillas, au début de la guerre, en a fait sauter une arche ; les carlistes l'ont rétablie au moyen d'une construction de bois, facile à détruire en cas de besoin. Mais l'ennemi est loin et ne songe pas à s'y présenter. On passe à côté d'une usine, on pénètre dans une vallée étroite et boisée, et, par une très-bonne route, en une demi-heure on est à Lesaca.

A peu de distance de la ville, nous aperçûmes quelques notables de la cité qui venaient à notre rencontre. Nous les vîmes tout d'un coup se détourner, sur le bord de la route, vers une vieille construction, plonger la main dans un bénitier scellé dans le mur, se signer et venir ensuite nous offrir de l'eau bénite en nous souhaitant le bonjour. Nous descendîmes de cheval et nous nous approchâmes à notre tour du rustique édifice : c'était la chapelle de l'ermitage de San Esteban (Saint-Etienne) abandonné, comme tous les monastères d'hommes, par ordre de la révolution. On y vient seulement célébrer la messe à certains jours; mais pas un Espagnol ne passerait près de ce saint lieu sans se détourner de sa route, prendre de l'eau bénite, et dire une courte prière. Et voilà comment le respect des vieilles coutumes entretient les pratiques de la religion et l'esprit de foi dans ce peuple.

Lesaca est située sur la grande route de Vera à Elizondo, dans une vallée bien abritée et ouverte en plein sud-ouest; cette situation y maintient en hiver la température du littoral. Une petite rivière traverse la ville, baigne à sa sortie les pieds d'un couvent de carmélites, court à travers les prés et les champs de maïs pour s'enfuir dans la vallée, sous l'ombre des châtaigniers, et se jeter dans la Bidassoa, près du pont de Macharin. Le voisinage de ce cours d'eau produit souvent le matin, sur toute la vallée, un brouillard épais, qui y entretient un certain degré d'humidité et de fraîcheur favorable à la végétation et se dissipe bientôt aux rayons du soleil.

C'est une petite ville de deux mille habitants environ, riche comme tous les villages de Navarre, avec de belles et vastes maisons de gentilshommes (palacios), une remarquable église, un vieux château ou donjon à tour carrée, une *casa consistoriale* importante, un bâtiment d'école de grande apparence et fort confortablement établi. On peut la regarder comme un type des petites villes de la Navarre, dont elle peut donner une idée fort

Digitized by Google

exacte : à ce titre, elle mérite de nous arrêter un instant. Elle a du reste une certaine notoriété historique.

Lesaca a été depuis plusieurs siècles la capitale de la confédération ou université des *Cinco-villas* (cinq villes), Lesaca, Vera Echalar, Yanzi et Aranaz. Elle a ses coutumes, ses priviléges, ses impôts et ses magistrats librement choisis par elle, c'est-à-dire la liberté politique et municipale la plus étendue. C'est là ce qu'on ne saurait trop faire remarquer. Grâce à l'admirable organisation de la famille et au respect religieux des traditions, les populations de cet intéressant pays jouissent de tous les bienfaits de la liberté, en même temps qu'elles professent, pour leur roi légitime, un dévouement poussé jusqu'aux plus héroïques sacrifices, le tout basé sur l'amour de la religion et de la sainte Église catholique. Aussi tous ces sentiments se traduisent-ils dans cette sublime devise : *Dios, Patria y Rey*.

Il faut bien se garder de croire qu'un *fanatisme aveugle*, comme disent les libéraux, soit le mobile de cet admirable dévouement. Ces populations riches sont en même temps instruites et éclairées. Dans chaque ville, des écoles bien entretenues y répandent abondamment l'instruction; l'édifice qui y est consacré à Lesaca est un des plus importants de la cité. Mais l'éducation y est sérieuse et chrétienne, et un clergé nombreux, aussi distingué par son savoir que par ses sentiments patriotiques et élevés, dispense les plus salutaires enseignements à des esprits qui en ont déjà puisé les premières notions au sein de la famille.

Ce n'est pas que, depuis longtemps, la révolution n'ait point cherché à y semer ses germes destructeurs. Des émigrants enrichis, de retour dans leur sol natal, — et l'émigration est fréquente dans un pays si peuplé — ont tenté d'y introduire la corruption des grandes villes et les doctrines qu'elle engendre. Mais leurs efforts sont venus se briser contre l'esprit de foi des habitants et leurs mœurs patriarcales. La plupart de ces novateurs ont été forcés de s'expatrier, et ceux qui sont restés dans le pays, y sont encore un objet d'une suspicion générale. On montre aux étrangers les maisons des libéraux comme un lieu suspect ou dangereux. Faut-il s'étonner qu'avec des principes aussi fortement ancrés dans leurs âmes, ces villes aient été des premières à lever l'étendard de la résistance contre la révolution, qui s'attaque à leur foi? Elles l'ont fait avec un héroïque courage, mais aussi avec confiance, parce qu'elles savaient que l'Espagne catholique

Digitized by Google

et royaliste se lèverait à leur appel au nom du roi, l'ennemi né de la révolution et le défenseur naturel et légitime de la religion.

L'église de Lesaca est un beau vaisseau, sans ornementation extérieure. Elle est précédée, comme toutes les églises du pays basque, d'un porche élevé et assez vaste, l'*ante Eglesia*. C'est sous ce porche que se tiennent les réunions qui ont pour objet les intérêts de la cité; on y délibère aussi sur tout ce qui concerne la confédération, lorsque les députés des *Cinco villas* y sont convoqués. Le chœur est d'une grande magnificence; le reste de l'église est à peu près nu : on réserve tout pour le lieu où repose le Saint des saints. L'autel principal, formé d'immenses colonnes de bois doré, merveilleusement sculptées, qui s'élancent jusqu'à la voûte et supportent une riche architrave, est couvert de statues et d'ornementations diverses. Quatre autres autels de même style et presque aussi riches que le premier sont placés de chaque côté, et constituent les cinq autels réglementaires de toute église navarraise. Au fond de l'édifice, regardant l'autel, on aperçoit la tribune où se place le chœur des chantres, et par côté seulement, et non point de face comme en France, le buffet des orgues. Un assez nombreux clergé est attaché à l'église et contribue à l'éclat des cérémonies, qui se font avec beaucoup de pompe.

Une disposition particulière attira notre attention. Le pavé de l'église est formé de larges dalles, recouvertes d'inscriptions et chargées de cierges en nombre divers. Chaque dalle appartient à une famille et correspondait autrefois à une tombe. Les tombes ont disparu, mais les noms des morts sont restés gravés sur la pierre. Durant les offices, les femmes, vêtues de couleur sombre et la tête couverte de grands voiles noirs qui retombent jusqu'aux pieds, viennent s'y agenouiller. En Espagne, les femmes vont à l'église non pour se faire voir ni pour étaler leurs toilettes, mais pour y prier. On allume alors les cierges en nombre égal aux membres de la famille qu'on a perdus et dont le souvenir revient dans les prières. Cette pieuse coutume, qui établit comme une incessante communication entre ceux qui restent et ceux qui les ont précédés dans un monde meilleur, est vraiment touchante.

Une cérémonie religieuse dont nous fûmes témoins nous causa une impression profonde : on célébrait les obsèques d'un jeune enfant.

Le petit être était couché, suivant l'usage du pays, dans un cercueil entièrement découvert et entouré de toile blanche, losangée de rubans roses; il était vêtu d'une robe de mousseline

Digitized by Google

blanche, soigneusement plissée et attachée avec des rubans roses et blancs ; des fleurs blanches ornaient et couvraient sa tête. Son petit visage pâle se détachait doucement du milieu de ces flots de mousseline, de rubans et de fleurs et semblaient adresser à la mort un doux sourire. Tout avait un air de fête ! Les cloches jetaient dans les airs des accents joyeux ; le clergé chantait le *Laudate Dominum* et l'orgue mêlait ses notes les plus douces à ce chant sublime de sainte allégresse. C'était vraiment la fête chrétienne de la résurrection éternelle ! seules, la mère et les sœurs de l'enfant pleuraient silencieusement à distance, comme si elles eussent craint de troubler de leurs sanglots la joie de l'Eglise à voir un être délivré de la vie, avant d'en avoir senti le fardeau. Agenouillées sur la dalle de famille, entourées de nombreux cierges en souvenir des trépassés, elles semblaient convier les aïeux à faire accueil à ce nouvel hôte du ciel. Touchant usage, qui s'efforce de dissimuler les tristesses et les douleurs de la tombe, pour ne rappeler que la joie et le bonheur de l'immortalité !

Au sortir de l'église, un tout autre spectacle nous attendait ; le clairon sonnait dans toute la cité : le 6e de Navarre allait à l'exercice ; nous nous hâtâmes d'aller voir ce beau bataillon. Voici donc ces soldats carlistes qu'on nous a si souvent dépeints comme des bandits ou des barbares, mal équipés, déguenillés, affreux à voir, sans armes, épuisés par les privations, occupés seulement de vols, de pillage, d'incendie et de meurtre ! quel contraste avec ce lugubre tableau de fantaisie ! Il est impossible de voir un plus beau bataillon. Il est sous les armes, au repos. Appuyés sur leurs magnifiques remingtons neufs, reluisants au soleil, les soldats plaisantent et rient. Tous sont jeunes et paraissent à peine avoir vingt ans. Quels beaux visages souriants, ouverts, nobles et dignes dans leur gaieté ! quelle vivacité ! quel feu ! quel entrain ! je cherche en vain les hommes de cinquante ans dont on a tant parlé, je n'en trouve aucun. Les officiers causent dans un coin de la place ; nous les abordons, ils nous accueillent avec une politesse grave et digne et répondent à nos questions avec une parfaite urbanité. La plupart s'expriment facilement en français ; ils sont généralement jeunes ; quelques capitaines cependant ont la barbe grise : ce sont des officiers des anciennes guerres, émigrés, qui sont venus offrir au roi leur vaillante épée. Pas un n'est étranger ; tous sont espagnols.

L'uniforme est à la fois élégant et sévère et se rapproche assez

Digitized by Google

de celui des officiers français : pantalon rouge, bottes de cuir noir, vareuse de drap bleu de roi, serrée à la taille par une ceinture de cuir verni, qui soutient le sabre. Le numéro du bataillon est brodé sur le collet rouge du vêtement; sur l'épaule, une patte à broderie d'or, avec le monogramme de Charles VII; boutons de métal doré avec le même chiffre; à la manche, galons d'or insigne du grade; sur la tête le béret (*boina*) rouge, couleur de la Navarre, orné à son sommet d'une plaque dorée, avec la devise carliste : *Dios, Patria y Rey*; le gland d'or à l'épée. Comme on le voit, rien n'y manque.

Les soldats sont vêtus de toile blanche — il faisait encore très-chaud; — bande rouge aux pantalons, revers et collet rouge à la vareuse, patte de même couleur à l'épaule; boutons de métal avec la marque royale C. 7 (Charles VII); sac de cuir au dos, la couverture de laine roulée par dessus; giberne, gourde et baïonnette au côté. Où sont donc ces soldats déguenillés des journaux radicaux et prussophiles, marchant pied nus, etc. Ah! nous y voici : ils sont chaussés d'*alpargatas*, de sandales à semelles de cordes et à lanières de cuir attachées aux jambes. Des sandales! c'est là ce qui aura offusqué quelque reporter *dilettante* qui se sera écrié : *pauvres gens sans souliers!* Mais, cher monsieur, lui répondrai-je, le Basque n'a jamais porté de souliers; avec vos chaussures de cuir, il perdrait une partie de son agilité, de sa résistance à la fatigue, de ses moyens enfin : cela lui blesserait les pieds; qu'il garde ses *alpargatas*, dont la semelle de cordes plus durable que le cuir est moins lourde, moins gênante et lui permet des marches incroyables et des courses effrénées. Soyez sûr que quand il se lancera à la baïonnette, il n'en atteindra que mieux, avec sa chaussure de cordes, son ennemi tout chaussé qu'il soit de souliers de cuir.

Le bataillon manœuvra avec une précision, un entrain, une rapidité qui nous étonnèrent. On voit que ces hommes sont nés pour la guerre. Au commandement les rangs s'ouvraient, se fermaient, changeaient de front, se formaient en colonne, en bataille, en carré, comme auraient pu le faire les plus vieilles troupes. Puis, il fallait voir comme ils s'éparpillaient en tirailleurs et avec quelle prestesse, au coup du clairon, ils reformaient leurs rangs. « Ces soldats-là, disait le colonel avec un légitime orgueil, je les mènerai partout où je voudrai; je ne leur fais qu'un seul reproche : trop d'ardeur, trop d'impatience de combattre. Ah! si vous les voyiez à la baïonnette!... »

Digitized by Google

Le défilé fut superbe. Une fanfare nombreuse et bien exercée marchait en tête. Elle était composée principalement de jeunes gens qui, n'ayant pas encore l'âge de porter les armes, voulaient cependant servir la sainte cause à laquelle tous se dévouaient; elle allait jetant au vent des airs belliqueux, sur un rhythme rapide et cadencé, qui imprimait à sa marche une vélocité remarquable. Il nous semblait voir un bataillon de chasseurs à pied, cette troupe d'élite de notre armée; même organisation, mêmes manœuvres, même rapidité d'allures et de mouvements. Quand ils passèrent devant le drapeau, ce furent des acclamations et des cris d'enthousiasme à rompre ces robustes poitrines : *Viva el Rey ! viva la Reina ! viva la Religion* ! Et certes, on ne pouvait pas y voir une manifestation de commande; elle n'aurait eu aucune raison de se produire. C'était bien l'élan spontané et comme le trop-plein du cœur, qui s'épanchait dans une ardente explosion de dévouement et d'amour. De quels sacrifices ne sont pas capables des hommes animés de sentiments pareils !

Le soir, nous suivîmes le bataillon au rosaire; il était sous les armes, comme le matin, et il se rendait à l'église, clairons en tête. Nous ne nous lassions point d'admirer la tenue respectueuse et fervente de ces vrais soldats chrétiens. A genoux, les mains jointes sur leurs fusils reposés sur les dalles, le front incliné, l'aspect suppliant, ils priaient avec une ardeur et une foi qui semblent n'être plus de notre temps. A la fin de l'exercice religieux, l'aumônier leur adressa une courte exhortation pieuse. A l'expression émue de leurs mâles visages, on comprenait que tous ces nobles cœurs battaient à l'unisson et qu'une étroite communauté d'espoir et de sentiments enflammait toutes ces âmes. J'aurais voulu que ceux qui ont osé écrire que l'armée carliste n'est pas animée de l'esprit religieux le plus pur, fussent témoins de cette scène pleine de simplicité et de grandeur. Nous comprîmes alors la vérité de ces paroles de l'aumônier du bataillon, qui nous disait : « C'est une armée de saints et de martyrs. On leur prodigue la calomnie et l'outrage devant l'Europe; ils le savent et ils les dédaignent, en pardonnant; ils marchent au feu, c'est-à-dire à la mort, comme à une fête, parce qu'ils savent que, en mourant pour leur roi, ils meurent pour la cause sacrée de la religion et de l'Eglise. »

A ce moment, nous nous rappelions ce père, grièvement blessé, qui disait à don Carlos venant le visiter à l'hôpital : « Ce qui me

Digitized by Google

console de mourir, c'est que j'ai trois fils au bataillon pour me remplacer. » Et cet autre, mourant sur le champ de bataille, les deux cuisses emportées par un obus : « C'est pour Jésus-Christ... pour le roi... je meurs avec joie! » Un médecin d'ambulances, arrivé en Espagne dès le début de la guerre, nous disait encore : « J'ai fait plusieurs campagnes dans d'autres armées; je n'ai rien vu de comparable. Dans les hôpitaux, jamais un blasphème; jamais un cri de désespoir ni d'imprécation, pas même un murmure d'impatience : partout la résignation, le calme et la prière! Et si parfois une voix s'élève, c'est pour invoquer Jésus, Marie ou les saints! »

Et c'est une pareille armée, — car tous les bataillons ressemblent à celui-là, — que l'on accuse de tous les crimes! Leur crime, et c'est celui qu'on ne leur pardonne pas, c'est de se battre comme des lions et de vaincre. Mais frapper un ennemi tombé, massacrer un blessé ou un habitant paisible, se livrer au pillage ou incendier les fermes, jamais! Ceux qui le disent les calomnient et ils le savent; mais que leur importe, pourvu que la diffamation fasse son œuvre! Le mensonge n'est-il pas l'arme favorite des révolutionnaires?

Telle est l'admirable armée qui combat en Espagne la révolution, cette implacable ennemie de toute régénération sociale, qui, depuis tant d'années, dévore ce malheureux pays. En se ralliant autour du roi don Carlos, elle sait qu'elle lutte pour le droit héréditaire, fondement nécessaire et unique du droit monarchique, c'est-à-dire du seul gouvernement qui puisse, de la hauteur de son principe, dominer les compétitions factieuses et qui seul puisse trouver la force, inhérente à son droit, de les réprimer et de les vaincre. Le dévouement de tous, officiers et soldats, à cette grande cause, est inaltérable et absolu. Ce dévouement, ils en puisent la source dans leur foi profonde et dans l'ardent amour de leur pays. Ils savent que la prospérité de la religion est la base première de celle des États et que la révolution n'aspire qu'à la saper et à la détruire; ils combattent donc pour cette cause sacrée. Là seulement se trouvent pour eux le port et le salut. Tous sont résolus à mourir plutôt que de faillir à leur sainte entreprise. Bien organisés, bien armés, bien commandés, pouvant se suffire avec leurs propres ressources, ils attendent, pleins de confiance dans leur roi, de leur courage, du temps et de Dieu, le secours et le triomphe.

***

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

LE CONGRÈS DE LYON

ET

LES ŒUVRES OUVRIÈRES CATHOLIQUES

INTRODUCTION.

I

Le congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques s'est tenu à Lyon, il y a environ un mois. Chose étrange! la presse radicale lui a accordé plus d'importance par son irritation que la presse religieuse par son intérêt. A l'exception d'un ou deux journaux catholiques qui y étaient représentés par des délégués spéciaux, on n'a point paru comprendre la portée de ces grandes assises solennellement tenues au nom de la science et de la foi.

Il semble cependant que les dénégations et les railleries de nos adversaires étaient suffisantes pour nous donner l'éveil. On peut dire que de toutes les armes de combat, celle que la libre-pensée manie le plus volontiers et avec le plus d'avantage, c'est le silence. Il y a là-dessus des mots d'ordre observés avec une rigueur non pareille. En pareil cas, toutes les raisons d'intérêt public, de convenance, de bienfaisance même, demeurent absolument non avenues, et pour qu'on en vienne chez eux à nier publiquement le succès ou même l'existence d'une entreprise chrétienne, il faut que ce succès soit bien éclatant, cette existence bien affermie, ce triomphe bien menaçant et bien certain.

Digitized by Google

La presse socialiste et radicale, faute de s'être suffisamment entendue sur cette question embarrassante et nouvelle, a pris des positions qui se combattent au lieu de s'appuyer. Les uns crient à l'envahissement, comme si tous les ouvriers étaient à la veille de passer sous les fourches caudines de la Croix; les autres raillent notre petit nombre et cet humble succès qui ne leur paraît point proportionné à la vaillance de nos efforts. Ce sont, en définitive, les premiers qui me paraissent les mieux instruits et les plus profonds politiques; ils jugent des résultats futurs par les résultats présents, et ils se souviennent, avec une épouvante justifiée, du temps où douze apôtres partaient à la conquête du monde et où le titre de chrétien était encore ridicule avant de devenir odieux.

II

Le Congrès de Lyon est un événement considérable. Il atteste la justesse et la fécondité de l'idée à laquelle il répond, aussi bien que l'importance et la nécessité du but qu'il poursuit.

Il faut expliquer ici en peu de mots, pour les personne qui pourraient n'avoir pas là-dessus des idées assez exactes, ce que c'est que l'*Union des œuvres ouvrières catholiques*, et en particulier le *Bureau Central* qui, de la rue de Verneuil, préside à ses croissantes destinées.

L'*Union Centrale* présente ce caractère distinctif qu'elle n'entend point entreprendre aucune œuvre particulière. Elle ne se donne point pour mission de les créer ni de les conduire; elle se contente de les réunir dans une harmonie commune, de répandre parmi elles la connaissance des meilleures pratiques à suivre, de leur venir en aide par tous les moyens, de façon à les soustraire à un certain esprit d'individualisme capable de tuer à la longue les œuvres les plus solides. Grâce à l'Union, chaque effort garde sa liberté, chaque tentative sa vie propre, chaque succès sa conquête; et cependant il se trouve que par l'intermédiaire du Bureau Central chacune de ces parties rentre dans l'organisme de l'ensemble. Il y a comme un milieu commun, comme une atmosphère morale, et ce sentiment de la solidarité chrétienne multiplie pour ainsi dire à l'infini des forces qui se sentent désormais appuyées et éclairées.

Il est bien à regretter que de hautes convenances et une discrétion nécessaire défendent de mettre ici sous les yeux du lecteur quelqu'une des séances hebdomadaires tenues régulièrement par le Bureau Central

Digitized by Google

de la rue de Verneuil. On serait étonné de voir quelle action exerce sur toute la France et de quelle influence dispose ce petit nombre d'hommes éminents et dévoués, réunis autour de cette table sous la présidence de Mgr de Ségur. Là tout se fait avec discrétion et avec silence. Chacun à sa besogne propre et ne montre d'autre souci que celui de s'en acquitter dignement. Un tel aspect est bien fait pour servir de leçon à tant d'administrations si pompeusement installées et qui grossissent leur état-major à mesure que diminue le nombre des soldats à gouverner.

III

Le congrès de Lyon, comme le congrès de Nantes ou de Poitiers, et en général comme tous les congrès tenus par l'Union, se distingue par la même simplicité et la même efficacité d'organisation. On a, comme toujours, évité le séjour de cette ville de Paris où la meilleure volonté de travailler ne tient pas souvent contre la nécessité des affaires, contre la puissance des distractions, contre cette espèce de préoccupation fiévreuse qui pèse malgré lui sur l'homme de la province. Le Parisien lui-même a besoin d'être transplanté pour rompre les chaînes de ses occupations ordinaires. Le grand séminaire de Lyon, rendu vacant par le congé ordinaire des élèves, offrait aux membres du congrès une retraite paisible et pleine de recueillement dans un édifice magnifique. La maison est située sur la colline de Saint-Irénée, laquelle forme, du côté du confluent du Rhône et de la Saône, le prolongement de la montagne de Fourvières. De la terrasse du séminaire, on aperçoit la ville tout entière couchée à ses pieds, avec les deux fleuves de nuances diverses qui la traversent d'un bout à l'autre, et par delà cet immense développement de maisons et d'édifices, la plaine viennoise qui s'étend à perte de vue pour se terminer à l'horizon par un amphithéâtre de montagnes que couronne la cime neigeuse du mont Blanc.

Ce n'est point sans une satisfaction secrète que l'on se trouve enfermé dans ce cloître si riant et si propre aux grandes méditations, et l'on se sent encouragé au dévouement et à la prodigalité de soi-même, en songeant que sur ces hauteurs de la Croix-Rousse qui se dressent sur notre gauche, travaillent à l'heure présente quarante ou cinquante mille ouvriers, réduits pour toute rémunération et pour tout conseil au misérable salaire de l'argent.

La vie des membres du Congrès est des plus simples et des plus

Digitized by Google

régulières. Chaque matin, on se rend à la chapelle et l'on y assiste à la messe de communauté; les repas se prennent au réfectoire; aucun exercice ne commence ni ne finit que sous l'invocation d'une prière; de courtes récréations suspendent seules la marche du travail et la continuité des commissions. Il n'y a pas une heure inoccupée entre le matin et le soir.

Jusqu'à présent, dans tous les autres congrès tenus par l'Union, on s'était appliqué à combiner de telle sorte les séances des commissions qu'il fût rigoureusement possible de n'en manquer aucune. Il suffisait d'y mettre beaucoup d'activité et de bonne volonté, et on venait toujours à bout, en se transportant d'une salle dans une autre, de ne rien laisser d'intéressant. Cette tradition n'a point été maintenue au congrès de Lyon, et l'on fera peut-être sagement de la reprendre. Le détail des travaux avait été scindé dans le programme imprimé d'avance, jusqu'à former dix ou douze commissions distinctes. Ces divisions, bien que fondées sur des distinctions réelles, ne portaient point cependant un caractère absolu. Je n'en veux pas donner d'exemple, pour ne pas affecter mal à propos le rôle de critique; mais il est certain que la simultanéité des séances de deux ou de plusieurs commissions entraîne de graves inconvénients au point de vue des résultats et de la valeur du congrès. Rien n'est meilleur pour les hommes spéciaux, par exemple pour MM. les aumôniers de terre et de mer, que de se réunir et de communiquer entre eux; mais croit-on qu'il soit inutile à chacun d'entre nous de nous mettre au courant de la question religieuse dans l'armée, surtout avec la récente réorganisation de nos forces militaires? Il est très-certain que l'homme du monde trouve là une occasion tout à fait unique d'éclairer ses bonnes intentions. Il est donc fâcheux qu'à ce même moment se réunisse la commission relative aux bonnes lectures et à l'enseignement populaire. Il est tout naturel alors qu'il y porte ses pas de préférence, puisque ces œuvres de propagande sont en effet celles dont il s'occupe habituellement, et le dernier résultat de cette organisation est une certaine tendance à la spécialité, pour ne pas dire à l'isolement.

Il y aurait peut-être moyen de revenir aux anciens errements en ne pas indiquant d'avance un aussi grand nombre de rapports et de questions. Nous avions eu l'année dernière, à propos du congrès de Nantes, l'occasion de signaler ici même la longueur peu mesurée d'un certain nombre de rapports et la difficulté qu'on avait eue de trouver un temps suffisant pour l'échange des explications qui doivent les suivre. Cet inconvénient ne s'est pas renouvelé une seule fois cette année. Les diffé-

Digitized by Google

rents travaux écrits se sont toujours renfermés dans de justes limites et les orateurs, dont il est si souvent difficile de contenir ou d'interrompre l'abondance, se sont renfermés d'eux-mêmes dans la limite idéale du nécessaire. J'ai vu dans ma vie des assemblées de toute sorte, depuis les assemblées populaires, ou, pour dire encore plus, depuis les assemblées parlementaires : je n'ai jamais nulle part, même à la chambre des Lords en Angleterre, assisté à des réunions plus pacifiques et plus cordiales, en même temps que plus efficaces et plus majestueuses. Ce n'est plus l'orgueil de se vaincre ni le besoin de se contredire, ce n'est plus même la prétention un peu vaniteuse de s'éclairer, mais avant tout l'opiniâtre bonne volonté de s'entendre, avec cette nuance de déférence et de respect qui, tout en apportant des faits nouveaux, tient avant tout à les soumettre au jugement d'autrui.

Il est bien à souhaiter que, l'année prochaine, le programme des séances soit un peu moins chargé de rapports, et qu'on y ménage un peu plus de temps pour cette discussion si régulière, si lumineuse, si féconde. Une heureuse expérience s'est faite d'elle-même pendant le congrès de Lyon. La dernière journée, qui était celle du vendredi, ne portait pas au programme de travaux écrits jusqu'à deux heures de l'après-midi où devait avoir lieu la séance générale de clôture; et c'est peut-être pendant cette dernière matinée que les séances des commissions ont été le mieux remplies et les plus intéressantes. Il y avait en effet partout des hommes spéciaux, de véritables autorités auxquelles il ne faudrait jamais manquer d'accorder la parole. Il y a toujours à apprendre en les écoutant, et il vaut bien mieux les mettre franchement sur leur terrain pour recueillir le fruit de leurs conseils, que de les réduire à quelques digressions incidentes et souvent déplacées.

Au reste, il faut bien le dire, cette supériorité des débats chrétiens sur toutes les autres luttes oratoires auxquelles il m'a été donné d'assister, tient à des causes morales bien plus qu'à des causes intellectuelles. Il en est des discussions comme de toutes les autres actions de la vie; on n'y réussit que dans la proportion de ses vertus ; et comme les croyances les plus sincères et la piété la plus ardente ne sauraient empêcher les émotions humaines dans notre pauvre cœur, cette tranquillité, ce bon accord, cette paix et cette cordialité demandent assurément, pour être pratiqués à ce haut degré, un commandement de soi-même, une attention, une surveillance, une générosité qu'il ne faudrait malheureusement pas chercher ailleurs qu'ici.

Digitized by Google

IV

Un dernier détail complétera ce tableau de l'organisation matérielle du congrès.

Il est d'usage, là comme ailleurs, qu'aux travaux particuliers des commissions succède chaque jour une séance générale où, sur une décision du bureau, on donne lecture à tous les membres des travaux qui ont paru les plus dignes d'attirer l'attention. Il est bien entendu au reste que cette séance générale ne comporte absolument aucune délibération.

Le grand séminaire de Lyon n'offrait pas de salle assez vaste pour contenir la totalité des membres du Congrès. Il a donc fallu chercher ailleurs, ce qui n'était point facile dans un quartier éloigné du centre et composé presque tout entier de petites maisons à l'usage des ouvriers. Il y avait bien, en face même du séminaire, dans le pensionnat dit des *Minimes*, une salle de fort belles dimensions ; et précisément dans cette institution justement renommée à Lyon, un certain nombre de membres repoussés du grand séminaire par le manque de place avait pu trouver un logement. Toutefois, on avait fait observer avec juste raison aux organisateurs du congrès que les séances générales devant être tenues à huit heures ou huit heures et demie du soir, il était à craindre que les Lyonnais reculassent devant la peine de gravir cette haute pente et de franchir cette longue distance. Il est d'usage, dans tous les congrès de l'Union, bien que les cartes soient rigoureusement personnelles, d'adresser un certain nombre d'invitations aux personnes notables et influentes de la ville où l'on se trouve réunis.

On avait donc cherché à se rapprocher un peu des quartiers du centre, au risque d'obliger les membres du congrès à se déplacer eux-mêmes. Les Frères des Écoles chrétiennes possèdent précisément à Lyon un établissement magnifique, situé sur les premières pentes de la colline de Fourvières, et ils y ont fait construire pour leurs séances publiques une salle énorme, admirablement disposée pour l'acoustique et pour la perspective et qui a été gracieusement mise à notre disposition. Il fallait donc chaque soir, au dernier morceau du souper, remonter du quartier de Saint-Irénée presque jusqu'au sommet de Fourvières, et redescendre le long de l'Antiquaille, par un chemin bien connu des Lyonnais, à peu près au bas de la montée Saint-Barthélemy. Arrivés là, et une fois qu'on avait franchi la porte de l'établissement des Frères

Digitized by Google

donnant sur la voie publique, il fallait encore gravir de nouveau une série de rampes d'escaliers remontant la plus grande partie de la colline. Le même chemin devait, bien entendu, être parcouru de nouveau en sens inverse pour effectuer le retour. C'était, à tout prendre, un assez rude exercice pour tout le monde, et surtout pour un certain nombre de prêtres âgés dont la plupart devaient dire leur messe aux premières heures du lendemain. Au moins la Providence a-t-elle permis que nous ayons été favorisés constamment d'un temps magnifique. Il nous était donné ainsi chaque soir de revoir de nuit cet horizon splendide qui faisait notre admiration durant toute la journée. L'impression qu'on éprouvait à la vue de cette immense cité étendue à vos pieds, ressemble tout à fait à celle que j'ai ressentie en ballon. On voit se dessiner les quais et les principales artères de la ville par de longues lignes de feu, tandis que les grands monuments apparaissent comme de larges masses noires et obscures à leur base, mais argentées par la lune et resplendissantes à leur sommet. Il montait en même temps de ces vastes espaces habités comme une rumeur confuse, cette espèce de gémissement qui rappelle et qui atteste les labeurs incessants de toute une population. C'était un mélange d'ombre et de lumière, de murmure et de silence, dont il n'était pas facile de détacher ses sens ni sa pensée, jusqu'au moment où l'on refermait sur soi la porte de l'étroite et austère cellule.

On aurait peut-être pris avec plus de patience cette pérégrination quotidienne, si la présence des Lyonnais nous avait tout au moins dédommagés de ce dérangement volontaire. Je ne connais pas de ville plus charitable, plus généreuse en aumônes, plus prodigue de ses richesses en faveur des malheureux, que cette grande ville de Lyon : ces largesses et cette compassion ont passé dans les mœurs et sont devenues depuis longtemps une pieuse habitude, comme celle de faire sa prière chaque matin et chaque soir. Voilà pourquoi il n'est pas toujours facile de donner aux habitants du pays le sentiment des situations nouvelles et l'amour des devoirs nouveaux. Il y a cependant, en dehors de l'aumône proprement dite, beaucoup de moyens humains très-efficaces et très-méritoires, ceux-là mêmes dont le souverain pontife se préoccupe peut-être le plus en ce moment : action de la presse catholique, journaux, revues, conférences, cercles, œuvres ouvrières de toute sorte qui commencent à peine à trouver grâce auprès des plus intéressés et qui en sont réduites à lutter encore pour obtenir, là comme ailleurs, le droit de cité et de protection. Cette province, sans contredit l'une des plus intelligentes de la France, qui a pu former une école dans la pein-

Digitized by Google

ture, la philosophie et l'art, n'entre que difficilement dans les obligations de l'aumône intellectuelle. Il y a là une certaine inertie dont les malveillants font un reproche à l'égoïsme, et que la justice aurait plutôt le droit de mettre sur le compte du découragement.

Pour ces causes et aussi pour d'autres motifs plus complexes dans le détail desquels il est inutile d'entrer, nous n'avons pour ainsi dire point vu de Lyonnais pendant les premiers jours. Comme il est dit dans le récit de l'Evangile, l'un partait pour sa campagne et l'autre pour son trafic. Je pourrais citer tel homme de loisir, d'une haute piété, ayant voué une existence déjà longue à des travaux littéraires, économiques et artistiques, qui avait reçu le programme du congrès sans le lire, qui se l'était fait expliquer sans le comprendre, et qui a fini par partir sans y assister, dans la crainte de déranger d'une semaine la villégiature de deux enfants de quinze ou seize ans. Un autre négociant qui est un saint et dont la vie entière se consume en bonnes actions, me disait avec une sorte de bonhomie naïve, au moment où je l'invitais à assister au congrès : « Que voulez-vous, cher Monsieur! moi, je suis un homme d'œuvres, et ces choses-là ne me regardent pas. » Il est même arrivé un jour que, dans la dixième commission relative à l'usine chrétienne, après le merveilleux rapport de M. Harmel de Reims, le président, désirant avoir quelques détails sur l'industrie lyonnaise, a prié quelqu'un des négociants qui devaient se touver dans cette nombreuse assistance de vouloir bien prendre la parole pour répondre aux questions qui avaient été posées à ce sujet dans le courant de l'entretien. Le silence répondit seul à cette invitation, si naturelle cependant, et l'on dut constater, avec un étonnement mêlé de regrets, qu'il ne se trouvait pas dans tout cet auditoire un seul représentant de ce que l'on appelle la fabrique lyonnaise.

PREMIÈRE PARTIE.

L'USINE CHRÉTIENNE.

I

La question dominante du Congrès a été précisément celle de l'usine chrétienne, que je viens de rappeler. Les membres qui s'en sont plus particulièrement occupés ont compris dès le premier jour qu'ils se trouvaient en présence de la question vitale de notre époque. Depuis le jour où l'on a brisé les corporations sans rien mettre à leur place, il se

Digitized by Google

trouve que, sous prétexte de liberté et d'indépendance, on a imposé aux ouvriers le plus terrible et le plus dangereux isolement. Pour les dérober à une tyrannie chimérique, on leur a ôté toute protection efficace. Il se trouve en fin de compte qu'ils ont plus de facilités à se coaliser pour le mal que pour le bien. Les ouvriers se réunissent ainsi dans leur penchant pour la révolte et non plus dans leur soumission au devoir. De là cette guerre qui arme l'ouvrier contre le patron et qui, développant l'égoïsme par en haut en même temps que la jalousie par en bas, livre la société à une discorde permanente sous les noms menteurs de concurrence et de liberté. De là, pour ne parler que des torts des classes dirigeantes et propriétaires, une lamentable sécurité dans l'indifférence, et l'oubli profond de cette menace qu'un trop grand nombre d'entre eux entendra au jour du jugement : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? »

Nous avions déjà entendu au congrès de Nantes l'admirable histoire de l'usine du Val-des-Bois, cette Salente chrétienne, où jadis personne pour ainsi dire ne savait plus ce que c'était que de pratiquer la foi, et où l'on ne compte pas aujourd'hui moins de douze cents communions par mois. Voilà le point de départ et voilà le point d'arrivée; et il n'a fallu pour atteindre ce résultat prodigieux que la succession de deux générations, que l'accord héréditaire du père et du fils dans cette œuvre de haute charité. C'est au Val-des-Bois que le père du propriétaire actuel en était réduit, pour obtenir quelques communions pascales, à s'adresser à deux ou trois individus qu'il jugeait plus capables que les autres de l'entendre et de l'écouter. Il les envoyait se confesser dans une paroisse voisine, et, pour ne pas leur demandar, dans la débilité de leur conversion, un acte trop éclatant d'héroïsme contre le respect humain, il était le premier à leur conseiller de s'approcher de la table sainte hors de leur paroisse et de la vue de leurs camarades. Un jour qu'il avait expédié ainsi deux de ces pauvres néophytes dans une chapelle des environs, il leur demanda le lendemain à l'un et à l'autre comment les choses s'étaient passées. « Ah! monsieur, lui répondirent-ils tous deux séparément, si j'avais su que mon camarade dût y aller en même temps que moi, je me serais bien gardé de m'y rendre : car si la chose vient à se savoir, me voilà déshonoré, au moins pour six mois, dans les ateliers. »

Digitized by Google

II

Le congrès de Nantes a pu, grâce à la générosité de M. le duc de Chaulnes, faire imprimer et répandre à dix mille exemplaires le rapport qui nous avait été lu alors. Ce rapport relatait les moyens d'action mis en œuvre par le fabricant pour exercer sur ses ouvriers cette première influence si particulièrement difficile à conquérir. Nous avons appris au congrès de Lyon, dans trois rapports successifs, le vrai moyen d'établir et d'étendre cette conquête des âmes. Ce sont les associations chrétiennes établies dans le sein de l'usine par les sacrifices et avec l'intervention personnelle du fabricant et de toute sa famille. Ces associations pieuses s'étendent à toutes les situations, depuis la première enfance jusqu'à la vieillesse la plus avancée. Grâce à ce dévouement et à cet exemple de toutes les heures, les volontés se trouvent prévenues dans le sens du bien et encouragées dans sa pratique. Rien de plus touchant que cette nomenclature de bonnes œuvres s'appliquant avec une ingénieuse variété à toutes les conditions de la vie humaine, les petites filles devenant presque dès les premières lueurs de leur âge de raison les anges gardiens de la première enfance, la sainte confrérie des Enfants de Marie protégeant la jeune adolescente contre elle-même. Il nous a même été rapporté, à propos de cette congrégation, un fait touchant et significatif qui montre la place tenue dans l'estime publique par ce titre et ce nom d'Enfant de Marie. Deux jeunes filles reçues l'une et l'autre depuis peu de temps et qui, suivant la coutume du Val-des-Bois, portaient à la manufacture comme partout le ruban bleu et la médaille, se laissèrent aller un soir à la tentation d'entrer dans un bal public. Au bout de peu d'instants, elles y furent reconnues et signalées. Ce fut aussitôt un concert de huées et d'imprécations : « Qu'avez-vous fait de votre médaille ? Pourquoi avez-vous caché votre ruban ? Nous, au moins, nous ne nous cachons point pour danser ! » De propos en propos, les choses en vinrent à ce point que les deux brebis égarées durent prendre précipitamment la fuite.

III

Il ne faut pas s'y tromper. Bien que M. Harmel n'ait point pris la peine de le dire et bien qu'il n'ait point voulu mêler l'érudition histo-

Digitized by Google

rique à l'exercice de la charité, ces associations religieuses d'enfants, de jeunes filles, de mères chrétiennes, de jeunes gens, d'hommes faits, de vieillards, représentent en définitive ce qu'il y avait de meilleur et de plus solide dans les anciennes corporations ouvrières.

Nous nous laissons beaucoup trop aller aujourd'hui aux suggestions des économistes modernes, qui, suivant en cela l'esprit de notre temps, ne veulent voir dans les corporations qu'une affaire purement industrielle et comme une société en participation établie sur des bases surannées et vexatoires. La vérité est que ces associations ne portent point du tout, comme nous le leur avons donné d'une façon arbitraire, le nom de *corporations*, mais bien celui de *confréries*. Les maîtres et les compagnons n'étaient pas seulement, comme on le dirait aujourd'hui, des producteurs organisés pour la création des marchandises, mais avant tout des chrétiens réunis dans une même foi, associés aux mêmes exercices de piété, pratiquant les uns envers les autres une charité plus étroite sous l'invocation du même saint et dans la participation des mêmes prières.

Voilà pourquoi, soit dit en passant, les sociétés de secours mutuels dont on fait tant de bruit et dont on a dit tant de merveilles, ne sont jamais parvenues, avec leur organisation purement laïque et purement philanthropique, à reproduire les bienfaits de la corporation.

IV

Depuis le congrès de Nantes, c'est-à-dire depuis une année entière, l'usine du Val-des-Bois a été visitée par un certain nombre de manufacturiers, gens de bien désireux de connaître cette oasis industrielle, et, s'il se pouvait, de s'en approprier les bienfaits. Il ne suffit pas en effet que le bien se réalise sur un point de ce monde; il est certain que par cela seul qu'il existe, il impose à toute âme honnête l'obligation de l'imiter. C'est donc avec un parti pris de bonne volonté et avec une initiative de bonne résolution que les honorables industriels dont je parle se sont présentés à l'usine chrétienne. Il faut dire la vérité comme elle est : au point de vue théorique ils en ont été éblouis, et au point de vue pratique, épouvantés. Rien de plus curieux à étudier que cette impression traduite dans leurs lettres. Il y a là une tendance bien humaine et bien conforme à notre faiblesse. Il ne nous en coûte pas d'exalter un idéal alors que cette admiration même, en l'éloignant pour ainsi dire de nous, semble par là nous dispenser d'en faire notre

Digitized by Google

modèle et notre règle. Rien de plus curieux aussi à étudier que les excuses inventées par les visiteurs. L'un écrit du fond de la Belgique qu'un pareil régime approprié à des esprits plus vifs et plus souples ne saurait convenir au flegme des populations flamandes; l'autre, au contraire, installé au cœur de notre pays et dans le voisinage d'une grande ville, écrit, avec un parallélisme admirable de contradiction, que ce régime, tolérable pour des natures belges et flamandes, lui paraît absolument antipathique à la vivacité et à l'ardeur de l'esprit français. Tant il est vrai que les faits eux-mêmes, malgré tout ce qu'ils ont d'inébranlable et de résistant, ne sauraient tenir contre la toute-puissance des imaginations.

V

L'expérience du Val-des-Bois prouve d'une façon décisive qu'une usine, dans quelque condition qu'on la prenne, ne saurait échapper à l'influence du fabricant, dès que cette influence prend la peine de s'affirmer et de s'établir. Cette même expérience prouve d'une façon plus péremptoire encore, que la seule manière de préserver les âmes et d'organiser le bien, est de sortir les individus de leur état d'isolement, de les grouper dans des associations pieuses, répondant à l'âge et aux besoins spirituels de chacun, de façon à ce qu'il n'y ait pas, dans toute l'usine, un seul des ouvriers en dehors de ces occasions constantes de faire le bien.

L'usine du Val-des-Bois est située hors de la proximité des grandes villes, et elle est, en quelque sorte, son centre à elle-même. Ce sont là des conditions particulières qui ne se réalisent point partout. Il est même à remarquer que les réformes les plus récemment tentées et les plus heureusement accomplies pour remonter le moral de la population ouvrière, ont eu pour théâtre des fabriques situées en général dans la campagne et par conséquent maintenues en dehors de tout autre contact.

De là, la question de savoir si cette organisation d'œuvres chrétiennes dans le sein de l'usine est compatible avec le milieu habituel des grandes villes, si la réforme si heureusement opérée au Val-des-Bois pourrait trouver les mêmes chances de succès dans un de nos grands centres industriels. On comprend combien il est important de savoir à quoi s'en tenir sur ce point; car toutes les fois qu'il s'agit d'applications pratiques, les généralisations de la science ne sont plus

Digitized by Google

applicables, tant il faut peu de chose pour qu'un exemple mal compris devienne le prétexte d'une erreur au lieu de rester l'autorité d'une règle.

Monsieur le rapporteur nous a fait observer à ce propos, avec beaucoup de raison, qu'il ne pouvait plus parler ici au point de vue des faits accomplis, ni s'appuyer sur le précédent d'un succès. Il était donc obligé d'avoir recours au raisonnement et aux analogies. Toutefois, quand on apporte dans une argumentation cette prudence, cette réserve, cette abondance de preuves, cette force éclatante de démonstrations, il faut bien reconnaître que la vérité n'a pas moins de prix, pour sortir d'un raisonnement que d'une expérience. Les œuvres de l'usine ne présentent dans les villes aucune difficulté de plus que dans les campagnes. Pour parler avec plus d'exactitude, si elles rencontrent, comme il est inévitable, certains obstacles dans ce milieu particulier, il n'est pas douteux que les ressources pour les combattre l'emportent sur le péril de les affronter. On n'exagère rien en disant que, malgré l'appui prêté au mal par une civilisation corrompue, le patron trouve dans une grande cité toutes les ressources dont il peut avoir besoin. Au moins n'est-il pas réduit à tout faire par lui-même et à tout tirer, pour ainsi dire, de sa propre substance, soit qu'il s'agisse des sacrifices de l'argent, soit qu'il ait besoin des ressources de la parole.

VI

Ces vues, pleines de sagesse et de vérité, ont trouvé une éclatante confirmation dans le témoignage d'un des plus importants, des plus honorés et des plus charitables industriels de Lille. Il faut nommer M. Féron-Vrau, dont aucun chrétien militant ne peut ignorer la personnalité ni les services.

M. Féron-Vrau a mis sous nos yeux le tableau d'une usine établie dans des conditions un peu différentes ; mais, cette fois, au sein d'une grande ville. Ce ne sont plus, comme au Val-des-Bois, des familles entières qui sont occupées, de façon à ce que les différents âges comme les différents sexes trouvent également à s'utiliser. Il n'y a dans l'établissement dont on nous parle, que des jeunes femmes et des jeunes filles, et rien n'est plus intéressant que de voir les résultats obtenus, grâce à l'initiative dévouée et à l'influence paternelle d'un homme de bien. Il ne faut pas, comme le fait M. Féron-Vrau dans sa modestie, regarder de pareils succès comme de simples tentatives dont on aurait

Digitized by Google

encore plus à attendre qu'à recueillir. Ce ne sont pas moins que de grandes conquêtes dans l'ordre moral, et de grands exemples dans l'ordre chrétien. L'assemblée était émue, en voyant un homme d'une aussi grande autorité et d'une telle édification, parler de ce qu'il avait fait avec une simplicité si modeste et une humilité si ressentie, au point que sa voix elle-même tremblait et semblait près de s'interrompre, alors que la réunion tout entière éclatait en applaudissements. Voilà pour le dire en passant, l'esprit qui fait la force et la bénédiction de ces œuvres. C'est cette même inspiration qui mettait sur les lèvres d'un autre grand industriel ces paroles touchantes, recueillies dans l'effusion d'un entretien particulier : « Lorsqu'un de mes essais vient à ne pas réussir, lorsqu'une de mes entreprises d'œuvres marche mal, je n'ai pas l'habitude de m'en prendre ni à ceux que j'en ai chargés, ni à ceux que j'ai réunis. Je n'accuse ni les prêtres, ni les sœurs de Charité, ni les commis, ni les présidents, ni les secrétaires; mais je me dis tout bas que la faute en est à moi seul, que je n'ai pas assez prié le bon Dieu, que je n'ai pas été assez humble et assez fervent. »

C'est dans ce même entretien que le promoteur et le créateur de ces grandes œuvres chrétiennes dans la manufacture faisait cette réflexion touchante, qu'il avait vu réussir chez lui tout ce qui avait commencé par des obstacles et même par la persécution, tandis que le succès de la parole, l'appui de l'admiration ou même de l'enthousiasme ne lui présageaient plus ces succès pratiques, cette amélioration des âmes en dehors de laquelle tout le reste demeurait vain.

On citerait, je crois, un très-grand nombre d'exemples à l'appui de cette thèse, que le travailleur ne peut absolument pas rester isolé et qu'il trouve, particulièrement au sein des grandes villes, un ferme et solide appui dans ces associations religieuses de toute espèce. On a cité, en particulier, ce qui se passait dans la ville de Reims. On a rappelé cette corruption terrible dont M. Jules Simon a fait dans l'un de ses récits un tableau si navrant. Un assez grand nombre d'ouvrières appartenant à ces congrégations nouvelles n'ont pas craint de sacrifier leur position et de compromettre leur avenir, plutôt que de se prêter aux exigences de certains contre-maîtres et chefs d'ateliers. Il y a visiblement ici de grandes espérances à concevoir. Lorsque l'élite des travailleurs sera ainsi organisée, d'après la tradition des maximes chrétiennes, ils ne craindront plus d'en revendiquer la liberté et ils seront en mesure d'en assurer l'indépendance. On ne verra plus, comme aujourd'hui, les mauvais faire la loi aux bons, et la vertu comptera pour elque chose dans l'ordre industriel.

Digitized by Google

VI

Cette question de l'influence chrétienne à exercer sur le travailleur se présentait à Lyon dans des conditions particulières et, on peut le dire presque exceptionnelles. Ce n'est plus l'usine de la campagne, préservée par son isolement de tous rapports avec une population étrangère et aussi de toute tentation de plaisir ; ce n'est plus l'atelier urbain, plongé dans cette fermentation ardente des cités et jetant l'homme dans la tempête des courants contraires. L'industrie lyonnaise, en mettant de côté quelques grandes manufactures récemment installées dans des campagnes assez éloignées de Lyon, s'exerce par un travail solitaire et au moyen de métiers domestiques, au domicile même de l'ouvrier. Rarement en voit-on plus de deux ou trois groupés ensemble, et dans les vieilles mœurs des ouvriers en soie, c'étaient presque toujours des personnes réunies dans le même ménage et couchant sous le même toit : le père, la mère, les enfants, le compagnon, l'apprenti.

La soie destinée à la confection de l'étoffe est remise à l'ouvrier sous une forme qui la rend immédiatement propre à l'usage de l'industrie. Le travail du tissage s'opère donc ainsi solitairement et en dehors de la vue du fabricant. Ce dernier attend la pièce d'étoffe, et c'est seulement lorsqu'elle est apportée chez lui par le tisseur, qu'il est appelé à en vérifier la main-d'œuvre, sauf à faire toute retenue justifiée par le retard de la livraison ou la mal-façon de l'ouvrage.

On comprend que, dans ces conditions, il n'y ait, pour ainsi dire, aucun rapport entre le fabricant et ses subordonnés indirects. Il ne communique avec eux que par des médiateurs, et il devient ainsi, en apparence, incapable de toute action.

Toutefois, ces ouvriers, qui paraissent hors de toute atteinte bonne ou mauvaise, ne laissent pas, au contraire, de demeurer perpétuellement sous la main du fabricant, et d'y demeurer d'une façon plus étroite et plus immédiate qu'on ne saurait l'imaginer.

Le tissage de la soie, sous toutes ses formes, depuis le broché jusqu'à l'uni, est une opération tellement délicate, que la bonne volonté la plus attentive et l'habileté la plus consommée ne suffisent pas toujours à la besogne. Il s'agit souvent moins d'une complication et d'une difficulté de procédés que de l'intensité de l'attention. Ainsi les *unis* de nuance tendre et particulièrement les *blancs* demandent un luxe de précautions, une égalité de main, une tension d'esprit, qu'on ne peut

Digitized by Google

guère espérer d'un homme absolument abandonné à lui-même. De là l'institution des *commis de ronde*, agents directs du fabricant et dont la mission est de visiter sans cesse, dans tous les quartiers de la ville, et particulièrement à la Croix-Rousse, les métiers qui battent pour le compte de leur fabricant. On comprend, sans qu'il soit besoin de le dire, quelle influence exerce et de quelle autorité dispose celui qui pénètre ainsi, chaque jour, au sein même du foyer domestique, qui surprend la famille sur le vif et à tous les moments de son existence, qui y fait entendre tour à tour l'encouragement ou la menace, et qui, pouvant hausser ou interrompre le salaire, devient souvent pour ces familles malaisées comme un arbitre de vie ou de mort.

La preuve la plus éclatante de l'autorité ainsi remise entre les mains d'un homme la plupart du temps fort jeune, et encore à ses débuts, c'est ce qui arrive lorsque, par une triste circonstance, l'entraînement du cœur ou la corruption de la jeunesse le tentent et lui conseillent d'abuser de ce pouvoir. On pourrait raconter à ce sujet de bien tristes histoires et faire mieux comprendre encore quelles armes la situation sociale et industrielle met ici entre les mains de ceux qui auraient le triste courage d'en abuser. Il est donc superflu d'ajouter qu'une influence égale et supérieure peut toujours s'exercer dans le sens du bien.

Il est à regretter que la *Société des patrons chrétiens*, établie à Lyon, ne soit pas entrée franchement dans cette voie, et qu'elle réduise pour ainsi dire son influence à s'occuper d'une sorte de surveillance et du placement des jeunes enfants. C'est plutôt, comme il arrive souvent pour beaucoup de membres, une société de bienfaisance, réduite aux limites d'une souscription, qu'une entreprise véritable conduite par l'initiative et réalisée par la persévérance. Au reste, ce caractère de bonne œuvre ordinaire et non plus industrielle était bien accusé par cette circonstance, que le rapport sur cette question absolument vitale pour l'industrie lyonnaise a été fait au congrès par un homme d'une haute valeur littéraire, d'une véritable éloquence, et qui, pour avoir dirigé avec éclat un grand établissement d'instruction, à titre privé, ne saurait avoir conservé de ces fonctions si noblement remplies une bien haute compétence en matière industrielle et commerciale.

Dans tous les cas, il faut espérer que la présence du congrès à Lyon et les enseignements qui en ressortent, détermineront une réaction salutaire. Les fabricants chrétiens et religieux ne tarderont pas à comprendre qu'il y a, même dans leur intérêt et dans celui de la société, quelque chose à faire de plus que ce qui se fait maintenant. A l'heure

Digitized by Google

présente, la partie n'est vraiment pas égale entre la foi et l'impiété. La libre-pensée ne ménage point les paroles ni même des moyens d'action plus efficaces pour convertir les âmes à l'incrédulité. Elle multiplie dans tous les ateliers et dans toutes les familles sa propagande révolutionnaire et anti-chrétienne. Peut-on admettre que, pendant ce temps-là, un fils de famille qui s'exerce par un stage volontaire à la profession de fabricant de soieries, oublie tout d'un coup qu'il est membre de Saint-Vincent de Paul, et parce que son apostolat serait plus puissant auprès d'inférieurs si admirablement placés pour recueillir son influence, faut-il qu'il méconnaisse jusqu'à son titre et ses devoirs de chrétien, tellement que les ouvriers, visités chaque jour par lui-même, soient les seuls en dehors de la sphère de son action charitable ?

On le voit : il résulte de tout ce qui précède, que toute tentative dans ce sens a été jusqu'à présent, non pas seulement un succès mais un triomphe. Aussi le congrès n'a-t-il pas accueilli ces informations précieuses comme des essais soumis encore à l'incertitude de l'avenir, mais comme les symptômes assurés d'une prochaine révolution morale.

Ce que les fabricants et les industriels, les grandes compagnies et es patrons privés ont encore bien peu essayé par eux-mêmes, cette aide morale et religieuse de la part des laïques, dont les ouvriers ont tant besoin et qu'ils trouvent si peu, leur a été offerte récemment avec une générosité et une impétuosité de dévouement que peu d'œuvres ont eues encore à leur service : je veux parler des cercles et des conférences catholiques, qui ont tenu, au congrès de Lyon, une place si importante et si méritée.

Antonin RONDELET.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MOIS

31 octobre 1874.

Cette tranquillité de l'opinion publique, qui est un effet naturel des vacances parlementaires, a déjà cessé, avant même la rentrée de l'Assemblée nationale. Bon gré mal gré, la politique nous a ressaisis et ne nous laissera plus de longtemps. Un mois encore nous sépare de la session, mais il passera vite, l'occupation ne lui manquera point : sans parler des quelques élections législatives et des élections municipales qui doivent avoir lieu avant le 30 novembre, nous aurons à nous préparer au choix si difficile d'un gouvernement définitif. Car telle est bien la tâche redoutable qui semble réservée à la prochaine session. Il est vrai qu'une brusque dissolution de l'Assemblée peut nous surprendre au milieu de nos querelles opiniâtres, de nos puériles controverses, et tout remettre en question, jusqu'au sort même de la France. Il se peut encore que l'ennemi qui nous guette, et dont la haine nous suit comme notre ombre, sorte tout à coup de son embuscade, et mette enfin d'accord les plaideurs acharnés qui se disputent le gouvernement de la France, « en croquant l'un et l'autre ». Mais n'anticipons point sur les dangers et les tristesses de l'avenir; nous avons à parler du mois d'octobre : « A chaque jour suffit sa peine ! » jamais cette clémente parole de l'Evangile ne fut plus utile à redire : quel cœur français, quel cœur chrétien pourrait supporter tout ensemble, et pour la France, et pour l'Eglise, avec les douleurs du passé et les amertumes du présent, les effrayantes menaces de l'avenir ?

Il est impossible, en effet, de soutenir sans effroi, à ne l'envisager que d'un regard humain, la vue de l'état présent de l'Eglise. Un terrible et

Digitized by Google

mystérieux mot d'ordre déchaîne contre elle une persécution universelle, comme l'Eglise elle-même! Qui ne connaît la lamentable histoire de l'Eglise catholique en Pologne et en Russie? les iniquités savantes, la ruse, la violence des persécuteurs, et le triste état où sont réduits des diocèses jadis florissants? Nous avons vu commencer en Prusse contre l'Eglise, aussitôt après nos revers, cette guerre d'extermination, qui dure encore et qui se poursuit avec une implacable résolution. Là aussi, pour frapper l'Eglise et abuser les âmes, on a pris le masque de la loi. Attenter aux droits sacrés, aux libertés essentielles de l'Eglise, emprisonner, confisquer, violenter les évêques et les prêtres fidèles à leur devoir, voilà ce que, dans son impudent et hypocrite langage, l'esprit révolutionnaire appelle en Allemagne, le combat de la civilisation : *Kulturkampf*. C'est ainsi que chez nous, en des temps néfastes, on a couvert des mots de liberté, d'égalité et de fraternité les plus coupables attentats contre les personnes et contre l'Eglise, et jusqu'au règne inouï des scélérats de la Terreur! Mais aussi quel beau spectacle de courage, de patience et de fidélité nous offrent l'épiscopat et le clergé, en Allemagne! Il y a plus que des consolations dans ces vertus apostoliques, plus que l'immortel honneur des catholiques allemands, il y a les sûres promesses du triomphe. La puissance du mal est nécessairement éphémère et limitée quand elle s'attaque à une si juste cause, défendue comme nous la voyons défendre. Nous avons lu, par exemple, avec une juste admiration la magnifique protestation que Mgr Ketteler, archevêque de Mayence, vient d'adresser au gouvernement du grand-duché de Hesse-Darmstadt; nous verrons si la persécution, à Mayence, comme à Cologne et à Posen, ira jusqu'au bout; en tout cas, là aussi, un grand confesseur de la foi est prêt!

La Suisse a suivi l'exemple de la Prusse et persécute les catholiques avec acharnement. L'Eglise a trouvé là, dans de menus tyrans, toute l'astuce et toutes les violences d'un esprit qui est partout le même, et qui pour faire son œuvre, se sert aussi bien d'un Carteret que d'un Bismarck, tous deux instruments dociles de la force occulte à laquelle ils se sont voués, et qui les mène où elle veut.

En Turquie même, la persécution a trouvé des séides. Là aussi, poussé du même esprit, le gouvernement dépouille l'Eglise et violente les évêques ; il prête main forte aux arméniens schismatiques et livre à quelques apostats les églises et les biens des arméniens catholiques.

Hélas! s'il nous fallait suivre partout la persécution contre l'Eglise, même en ne signalant que les faits les plus importants et les plus récents, nous ferions le tour du monde; nous irions jusqu'en Amérique, au

Digitized by Google

Brésil, dans l'Amérique centrale, où nous retrouverions la plus coupable et la plus funeste imitation des persécuteurs de l'Europe.

Mais c'est en Italie que sont les plus grands attentats et les plus grandes ruines : la Papauté spoliée y est captive de la révolution triomphante. Là aussi l'hypocrisie est plus parfaite et plus sereine, les plus formidables sacriléges y sont poursuivis et consommés avec une tranquillité et une audace incomparables.

« Tout se fait avec un art profond et une méthode savante, sans bruit, sans violences apparentes : des formes légales couvrent tout ; ce qui s'accomplit là cependant n'en est pas moins le désastre de l'Eglise, et en serait, si elle pouvait être ruinée par la main des hommes, la ruine. »

Ainsi parle Mgr Dupanloup dans la *Lettre à M. Minghetti* (1). Il faut que toute la France catholique lise cette nouvelle et éloquente protestation de l'infatigable défenseur du pouvoir temporel et des droits du saint-siége. Les catholiques y trouveront la longue série des crimes récents de la révolution en Italie, le tableau saisissant des attentats du gouvernement italien, oublieux de sa parole et des promesses les plus solennelles jusqu'au plus absolu mépris de soi-même, et jusqu'à la plus complète indifférence de la justice. En lisant le navrant récit de la spoliation des ordres religieux et des congrégations, organes nécessaires de la vie et du gouvernement de l'Eglise, ils retrouveront quelque chose de cette émotion ardente et indignée qui agitait la France catholique quand elle apprit le guet-à-pens de Castelfidardo. Nous avons été surpris nous-mêmes, depuis ce temps-là, par d'immenses revers, accablés par des désastres inattendus, et il semble que nous contemplions plus froidement qu'il y a quatorze ans les malheurs qui fondent sur l'Eglise, quoiqu'ils soient plus grands, et que de jour en jour, et de plus en plus, les ruines s'accumulent et s'étendent.

Ce n'est point de la froideur, encore moins de l'indifférence, répondent alors les politiques, mais notre impuissance est si réelle et si grande qu'il y a une intolérable amertume à s'appesantir sur des maux qu'on ne peut soulager. Enfin la France est elle-même poursuivie de si près par un ennemi si implacable et si persevérant, qu'elle est tenue d'avoir pour l'Italie les plus grands ménagements, et qu'elle est forcée même de lui faire des concessions, qu'en d'autres circonstances elle n'eût jamais faites. Il ne faut pas oublier, dit-on encore, de quel prix serait pour nous la neutralité de l'Italie, si la Prusse, suivant le dessein qu'on lui prête, venait à nous déclarer la guerre.

On l'a compris, nous avons là le résumé des raisons avec lesquelles on

(1) Chez Douniol.

Digitized by Google

explique et cherche à justifier le rappel de l'*Orénoque*. Cette mesure était prévue depuis quelque temps, elle avait été préparée, et résolue, paraît-il, sous le gouvernement de M. Thiers, puis retardée, elle vient d'être enfin décidée et accomplie par M. Decazes. C'est le 13 octobre, à neuf heures du matin que l'*Orénoque* a quitté les eaux de Civita-Vecchia. C'était le dernier reste de la protection directe du Saint-Siége par la France, et la dernière protestation contre l'unité de l'Italie. Après son départ on a pu s'écrier aussi : *Consummatum est!*

Les catholiques ont été très-péniblement émus de cet acte. Ils ne sont pas si peu au courant de l'état de la France et des dispositions de l'Europe, qu'ils ne comprennent la nécessité de sacrifices très-douloureux et très-humiliants; après tout, faire en sorte que la France puisse avoir le temps de se relever, essayer de rompre la coalition certaine de l'Italie et de la Prusse, c'est une politique patriotique dont l'Église ne serait pas la dernière à recueillir les fruits. Tout ce qui avancera et facilitera la restauration de la grandeur politique et militaire de la France abrégera d'autant les épreuves de l'Église. Mais est-ce bien vraiment la seule politique qui ait inspiré M. Decazes dans les deux actes considérables, et tous deux si pénibles, qui marqueront son ministère dans l'histoire: la reconnaissance du gouvernement du maréchal Serrano, et le rappel de l'*Orénoque*? On peut aussi les expliquer par un esprit de complaisance envers la révolution cosmopolite, dont M. Decazes n'offrirait pas le premier exemple. Ils peuvent encore avoir été inspirés par cette politique de concession qui est la politique de la faiblesse; politique qui perd ce qu'elle sacrifie et qui ne sauve point ce qu'elle prétend sauver. Là encore M. Decazes ne serait pas le premier modèle de ces hommes d'Etat trop habiles et trop conciliants, qui souvent laissent après eux des ruines et une médiocre renommée. S'il n'est permis à personne de suspecter légèrement les motifs qui font agir les hommes de gouvernement, n'ont-ils pas aussi le devoir de se mettre à l'abri du soupçon, par une netteté de principes, une vigueur de caractère et une droiture de conduite qui leur donnent droit à la confiance publique, et, par suite, à des jugements patients et modérés, dans les questions qui divisent? M. Decazes est-il de ces hommes? A-t-il ces droits? — L'histoire répondra. Dans ces douloureuses circonstances notre saint père le Pape a montré pour la France sa générosité et sa paternelle sollicitude. Tout en gardant la liberté de son jugement sur un acte qui coûte si cher à l'honneur de la France, Pie IX a répondu à notre gouvernement comme un père très-tendre qui comprend la nécessité qu'on invoque, tant il craindrait même qu'une de ses paroles parut être pour quelque chose dans les

Digitized by Google

malheurs qui menacent la France. Aujourd'hui, le saint pontife Pie IX est plus seul et plus abandonné que jamais, dans la captivité du Vatican. Un représentant de la France est pourtant encore auprès de lui. M. de Corcelles occupe là le poste le plus douloureux et le plus pénible pour un cœur français et catholique ; représenter la France impuissante et humiliée, auprès de Pie IX dépouillé et captif, c'est un rôle accablant où M. de Corcelles doit trouver l'expression la plus saisissante et la plus cruelle de nos désastres. Tous les catholiques qui connaissent le dévouement profond de M. Corcelles pour notre saint père le Pape, l'affection personnelle qui l'unit à Pie IX, sont encore heureux qu'il soit là ; ils lui savent gré des consolations qu'il peut encore porter au Vatican. Mais déjà on se demande si cette dernière représentation de la France sera conservée? Ne trouvera-t-on pas que la présence d'un ambassadeur spécial de la France auprès de Saint-Siége n'est pas moins importune au gouvernement italien que l'innocente frégate qui dormait dans le port de Civita-Vecchia ? Ce n'est point celui qui a trop cédé qui peut marquer le terme de ses concessions ; or tel est précisément le danger et l'insanité de la politique défaillante qui, nous le craignons bien, nous gouverne aujourd'hui, et de laquelle nous redoutons de nouvelles faiblesses.

On a cru trouver la justification de ces appréciations sévères dans la conduite du gouvernement de Madrid vis-à-vis de la France. Le reconnaître, disait-on, c'est céder sans doute à la pression de la politique prussienne, mais c'est aussi le moyen assuré de ramener à des sentiments amicaux pour la France le parti républicain en Espagne. Ces illusions ont été de courte durée ; le gouvernement du maréchal Serrano était à peine reconnu qu'il nous envoyait cette dépêche insolente dans la forme comme dans le fond, ce *memorandum* qui a tant préoccupé, et à bon droit, l'opinion publique pendant la majeure partie du mois d'octobre. Les réclamations du gouvernement de Madrid, au sujet des carlistes, n'étaient pas seulement très-mal fondées, on y distinguait clairement l'accent brutal de la Prusse. Jamais le triste gouvernement de Madrid, s'il eût été seul, n'eût osé parler de ce ton, même à la France d'aujourd'hui. La gravité de ce document et son caractère inquiétant venaient donc surtout de ceux qui l'avaient inspiré. Il était par conséquent manifeste que, loin de nous savoir gré de l'avoir reconnu, le gouvernement du maréchal Serrano se faisait le complice et le complaisant de la Prusse contre nous ; il a été jusqu'à la prendre ouvertement pour juge entre lui et nous, en lui communiquant ses réclamations aussitôt qu'il nous les adressait. Jusqu'à présent c'est tout le profit

Digitized by Google

que l'on a retiré de la reconnaissance du gouvernement de Madrid, et l'on se demande ce qui serait arrivé de pis si on l'eût ajournée.

La presse a publié le *memorandum* et l'a discuté. Elle n'a pas eu de peine (nous parlons de la presse conservatrice) à le réfuter; il ne soutient pas l'examen : notre gouvernement, loin de mériter le reproche de complaisance à l'égard des carlistes, a toutes sortes de droits aux reproches inverses. Mais au contraire, le langage de la presse républicaine a été un véritable scandale ; elle n'a pas craint de donner gain de cause aux insolentes exigences de l'étranger et de conseiller la révocation de certains fonctionnaires français demandée par le gouvernement espagnol.

Pendant ce temps, les carlistes poursuivent leur organisation et leur armement : une contrebande active, qui se fait par mer, a singulièrement accru dans ces derniers temps leurs approvisionnements de guerre, et surtout leur artillerie. Ils serrent Pampelune de très-près, et l'on peut croire que la ville, dont les ressources sont en train de s'épuiser sera maintenant difficilement ravitaillée. La possession de Pampelune, capitale de la Navarre, serait pour don Carlos d'une très-grande importance, tant au point de vue militaire que comme effet moral. On attend une grande bataille prochainement, mais l'hiver qui s'avance ne tardera pas à séparer les belligérants. A Madrid, où le désarroi politique et militaire est à son comble, on a renoncé à l'espoir de vaincre cette année l'insurrection carliste, et l'on a sagement remis cette tâche à l'année prochaine.

Pour passer d'Espagne en Prusse, M. de Bismarck est aujourd'hui la transition la plus naturelle. Le mois d'octobre a dû au puissant chancelier de l'empire allemand un de ses principaux événements : l'arrestation du comte d'Arnim, ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris. Nous n'avons pas à nous prononcer sur l'accusation de soustraction de papiers d'Etat portée contre M. d'Arnim ; ce n'est point notre affaire de savoir qui a tort ou raison de M. de Bismarck ou de M. d'Arnim. — Mais dans les discussions de la presse allemande à ce sujet, il a été dit quelques mots qui intéressent la France. — La querelle de ces deux hommes d'Etat a eu pour première et principale cause un dissentiment sur la politique intérieure de la France; M. d'Arnim, qui appartient au parti conservateur en Prusse, ne voyait pas sans quelque inquiétude, pour son propre pays, la politique révolutionnaire prendre peu à peu en Europe une extension alarmante. La république proclamée en Espagne; la politique de M. Thiers inclinant de plus en plus à gauche, son alliance avec M. Gambetta, le préoccupaient; aussi était-il assez disposé à voir dans le triomphe

Digitized by Google

des conservateurs en France une sorte de victoire remportée au profit de l'ordre social européen. Il était, paraît-il, dans ces sentiments quand arriva le 24 mai. M. de Bismarck pensait différemment : les triomphes de la démagogie en Espagne, en France, voire même en Italie, ne l'effrayaient pas; il disait que ces convulsions révolutionnaires, loin d'être contagieuses, étaient un spectacle salutaire, et qu'elles avaient l'avantage de dissoudre en des luttes intestines le peu d'énergie qui restait aux peuples latins. Pour ce qui regardait la France, il ne croyait pas qu'une république y fût à redouter : c'était, à ses yeux, l'auxiliaire naturelle de la politique prussienne; avec la France en république incapable de trouver des alliances dans l'Europe monarchique, le danger pour l'Alemagne d'une guerre de revanche était beaucoup moins à craindre, qu'avec une monarchie, et surtout avec la royauté des Bourbons.

Ce dissentiment particulier de M. d'Arnim et de M. de Bismarck, au sujet de la politique française, méritait d'être signalé; et l'on peut encore, à ce propos, remarquer le manque de clairvoyance et de patriotisme du parti républicain en France, quand il a embrassé avec une si coupable ardeur les intérêts étrangers les plus contraires à l'intérêt français, comme étaient par exemple, l'unité italienne et l'unité allemande, et en dernier lieu la cause des serranistes, soutenus par M. de Bismarck contre les carlistes. Tels ne sont point les Anglais ni les Allemands, qui ne perdent jamais de vue, quel que soit leur parti, les intérêts de leur pays. On a pu quelquefois s'étonner des sympathies républicaines de la presse allemande, mais elles s'expliquent très-bien non pas seulement par des affinités révolutionnaires, mais aussi par cet instinct si sûr de la haine, qui révèle aux Allemands que la république, en nous condamnant à des divisions fatales est leur allié.

Nous voici ramenés, par une voie trop directe, de la politique étrangère à la politique intérieure. Celle-ci n'a pas été sans activité ni sans intérêt.

Les élections du 4 octobre, pour le renouvellement de la moitié des conseils généraux, ont donné des résultats meilleurs que ne les espéraient les conservateurs. Si le parti républicain a remporté dans les villes des succès nombreux et importants, pour l'ensemble, il a plutôt perdu que gagné, et ce fait joint à beaucoup d'autres permet dès à présent d'annoncer que le mouvement républicain est arrêté : on le verra désormais perdre peu à peu du terrain; toutes les fois que les conservateurs apporteront dans les luttes électorales de l'énergie, de l'activité et de l'organisation, ils remporteront de fréquentes victoires. Quand on

Digitized by Google

va au fond des choses, on reconnaît que notre pays n'est pas révolutionnaire; mais il a été plusieurs fois et il peut redevenir la proie des révolutionnaires, il a été mal endoctriné, mais par la faute des conservateurs, malheureusement divisés et souvent inertes.

Il est vrai que pour trouver la majorité antirépublicaine dont nous parlons, il a fallu grouper sous ce nom flasque et incolore de conservateurs les opinions les plus contraires : légitimistes, bonapartistes, septennalistes, etc. Mais ce procédé, qui, dans le moment, est un peu hardi, n'est peut-être pas aussi difficile à justifier qu'il le paraît au premier abord : il ne faut pas demander à tout un pays, à la grande masse électorale, des opinions très-arrêtées, très-réfléchies et très-claires sur les vrais et seuls principes de conservation sociale. Au moins est-ce plus difficile à notre époque qu'en d'autres temps; les croyances religieuses sont affaiblies, qui sont à vrai dire la véritable expression des idées conservatrices. La division des classes et les malentendus de tous genres ont en outre privé ou séparé les classes populaires de leurs guides naturels, il en résulte que la grande masse des esprits flotte d'un parti à l'autre, n'ayant plus que l'instinct vague de la conservation sociale, et ne la reconnaissant plus qu'à un signe : la force administrative et coërcitive, c'est-à-dire le gouvernement quel qu'il soit. Dans un interrègne comme celui où nous sommes, cette grande masse se disloque et se partage entre les quatre ou cinq opinions qui se disputent publiquement et légalement le gouvernement de la France. Et cette distribution des forces sociales est déterminée par les souvenirs, les intérêts et l'action de la propagande. Tel est notre état présent. Mais vienne un gouvernement définitif, peu importe lequel, pourvu qu'il soit monarchique, et la force numérique des partis sera soudainement bouleversée et confondue : le gouvernement aura avec lui l'immense majorité de la nation, et les autres partis ne resteront plus qu'avec les adhérents conscients et fidèles; ils ne garderont, pour ainsi dire, que de simples cadres, qu'ils verront s'éclaircir de jour en jour.

Voilà pourquoi il n'est point tout à fait arbitraire de grouper ensemble, pour les opposer au parti républicain, les électeurs conservateurs actuellement divisés d'opinion; on a d'autant plus raison de le faire que le parti républicain dispose en ce moment d'une force numérique très-supérieure au nombre de ses adhérents réels et convaincus.

Ces réflexions sont confirmées par les élections législatives du 18 octobre, qui ont offert un intérêt très-grand et une signification très-claire. Dans les Alpes-Maritimes, la lutte électorale a eu un caractère plus national que politique; il faut donc mettre cette élection à part.

Digitized by Google

Dans le Pas-de-Calais, le premier tour de scrutin n'a pas donné de résultat, mais il a montré que le parti royaliste n'avait plus que les épaves des suffrages de 1871 et que la plus grande partie était passée au parti bonapartiste. A ce point de vue, le scrutin du 18 octobre a donc confirmé les élections précédentes du même département, et le parti républicain, quoique très-honorablement représenté s'est trouvé en minorité à l'égard du candidat bonapartiste. Maintenant si l'on additionnait ensemble les voix obtenues par les deux candidats monarchistes, par la monarchie traditionnelle et légitime, et par la monarchie révolutionnaire, le parti républicain se trouverait battu avec une majorité de vingt-deux mille voix environ ; on le voit, le parti conservateur est loin de perdre dans le pays; la loi même du nombre, si facile à égarer et si souvent aveugle, est encore du côté des conservateurs. Les divisions des conservateurs, voilà en réalité la principale cause de leurs échecs fréquents et de leur impuissance actuelle; voilà le mal qu'il faudrait avant tout guérir; s'il persiste, quelque ingénieuses que soient les combinaisons parlementaires, les mesures d'administration et de gouvernement que l'on prendra, elles seront toutes impuissantes; pour gouverner au profit de la nation, il faut avoir la nation avec soi ; les divisions présentes des conservateurs les réduisent à l'état de partis rivaux; ils s'épuisent en luttes stériles, qui n'ont d'autre effet que de faire avancer le triomphe prochain d'un troisième intervenant. On comprend que nous parlons principalement des deux grandes fractions du parti royaliste, dont les divisions funestes préparent la victoire du bonapartisme, lequel se donne de plus en plus et très-habilement, comme le représentant du grand parti conservateur.

Dans l'élection de Seine-et-Oise, où M. Sénard et M. de Padoue étaient en présence, on a pu juger très-clairement de la vitesse du courant qui nous entraîne de ce côté. Le candidat bonapartiste a été battu c'est vrai, et pour des observateurs peu attentifs la victoire du candidat républicain, nommé avec seize mille voix de majorité, peut paraître une grande victoire. C'est une erreur complète; si l'on considère le département, les souvenirs de la guerre, l'influence de Paris, l'action de la presse, l'ardeur de la propagande républicaine, les circonstances de la lutte, on doit demeurer confondu que tant d'efforts et de si favorables influences aient laissé au bonapartisme quarante-cinq mille voix contre soixante et un mille voix. Une minorité pareille aujourd'hui, c'est la majorité demain !

La cause de ce fait est simple, et nous l'avons déjà maintes fois exposée dans cette chronique. La France n'est pas républicaine ; elle est monarchique jusqu'à la moelle. Les royalistes, pour des raisons

Digitized by Google

très-nombreuses et très-diverses, ont perdu en grande partie la direction sociale et politique du pays ; il y a un an, Dieu aidant, la monarchie était faite. Une crise imprévue a tout détruit en un jour, et nous sommes aujourd'hui au même point. Mais le pays ne subit pas ces fluctuations rapides ; il ne s'arrête pas à tous nos relais ; il a continué sa marche en avant, et le voilà arrivé à la monarchie, avant nous royalistes ; il touche déjà à l'empire, pendant que nous cherchons encore si, en prorogeant l'Assemblée de six ans, si en ne faisant pas ceci, si en faisant cela, nous pourrons retrouver la suprême opportunité de l'année dernière. Pendant ce temps, l'empire hérite de nos efforts et profite de nos hésitations.

Quant à nous, nous sommes persuadé que les élections du 8 novembre dans le Nord, dans l'Oise et dans la Drôme, que les élections municipales que l'on fixe avant la rentrée de l'Assemblée, ne feront qu'ajouter des preuves nouvelles aux démonstrations antérieures; nous sommes convaincu, que la démonstration qui en ressortira sera la confirmation de ce que nous disons : la France va à la monarchie à bref délai. Mais malheureusement c'est à la fausse monarchie, au césarisme, non à la royauté qu'elle va.

En cet état, ce qui nous reste à faire est très-simple et tient dans un seul mot : unissons-nous. Pratiquons dans le parlement cette politique ferme sur les principes, mais prudente dans l'application, attentive aux obstacles, respectueuse des âmes droites et sincères, cette politique à laquelle M. Kolb Bernard a donné une expression si exacte, si excellente et si autorisée, dans la lettre où il recommande la candidature de M. Fievet.

Cette politique nous conduira à rechercher, à la prochaine rentrée de l'Assemblée, un terrain commun d'entente, d'union et d'action, pour toutes les droites, et même pour les hommes de bonne volonté et de patriotisme sincère que compte l'Assemblée dans tous les groupes; cette politique conseillera la seule chose qui soit aujourd'hui possible, mais qui est en même temps suffisante, parce qu'elle garantit le présent et qu'elle assure l'avenir : on fera le septennat monarchique. La loi du 20 novembre respectée aboutira à la royauté légitime, c'est-à-dire à la monarchie que veut la France, et à la monarchie qui est seule capable de diriger ses destinées vers de nouvelles grandeurs. Hors delà, pas de salut.

F. Levé.

Le Directeur-Gérant, E. LE CAMUS.

PARIS. — IMP. JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE, 29.

Digitized by Google

LE

CATHOLICISME EN RUSSIE

DEPUIS

LA RUPTURE AVEC ROME (1866)

LE COLLÉGE CATHOLIQUE ROMAIN DE SAINT-PÉTERSBOURG

Il n'est pas inutile de rappeler à la suite de quel incident prirent fin, il y a près de dix ans, les relations officielles entre le Saint-Siége et l'empire moscovite.

Le baron de Meyendorff, alors chargé d'affaires de Russie, ayant été reçu en audience particulière par le Souverain Pontife à l'occasion des fêtes de Noël, le 27 décembre 1865, le Pape, dans une conversation toute privée, lui exprima le douloureux étonnement que lui causaient les persécutions dont le catholicisme ne cessait d'être l'objet en Pologne, et il lui cita les faits les plus récents. Le chargé d'affaires ne craignit pas d'en contester l'exactitude, bien qu'ils fussent de notoriété publique. Après quelques allusions inconvenantes, il se permit d'ajouter que tout cela ne serait pas arrivé si les catholiques s'étaient conduits comme les protestants : ceux-ci avaient pris parti pour le gouvernement dans la dernière insurrection polonaise et, par là, mérité beaucoup de faveurs, que les catholiques ne pouvaient revendiquer puisqu'ils s'étaient montrés hostiles. Il poussa enfin l'audace jusqu'à déclarer qu'on ne devait pas s'étonner que les catholiques eussent

Digitized by Google

agi de la sorte, puisque catholicisme et révolution sont une même chose (*giacche il catholicismo vale lo stesso che rivoluzione*). A cette réponse le Saint-Père, enflammé d'une juste indignation, répliqua au ministre russe, en le congédiant, qu'il respectait et estimait S. M. l'empereur, mais qu'il ne pouvait en dire autant de son chargé d'affaires, qui, certainement contre la volonté de son maître, venait l'insulter jusque dans son palais. Cet odieux incident a été l'origine de l'état actuel des rapports diplomatiques entre le Saint-Siége et la cour de Saint-Pétersbourg.

Dans son *Memorandum* en réponse à l'*Exposé* (1) publié en novembre 1866 par ordre du Souverain Pontife, le prince Gortschakoff raconte à sa manière l'incident, sans doute prémédité, qui amena la rupture. Ecoutons ce récit destiné au monde officiel et voyons comment la diplomatie russe écrit l'histoire.

« Le chargé d'affaires de Russie ne s'est pas permis de dire que le catholicisme et la révolution ne font qu'un. Ce qu'il a dit, c'est qu'en Pologne le catholicisme s'était allié à la révolution (1)... Le Saint-Père ayant attribué à l'empereur des intentions de persécution religieuse, le chargé d'affaires de Sa Majesté *a dû et pu opposer à cette allégation si gratuite une vérité, sans doute affligeante, mais irrécusable.* »

Le cabinet de Saint-Pétersbourg, se posant comme l'offensé, et n'admettant pas un seul instant que son chargé d'affaires pût avoir tort vis-à-vis du Souverain Pontife, adressa au baron de Meyendorff l'ordre de prévenir le cardinal Antonelli, « qu'à la suite de l'accueil qui lui avait été fait par Sa Sainteté, sa mission politique était finie. Le Pape ayant pris l'initiative de la rupture, Sa Majesté déclinait toute responsabilité des conséquences qui pourraient en résulter. »

Le *Memorandum* finit par les paroles suivantes, qui, si on les rapproche de tous les faits déjà connus et de ceux que nous allons raconter, paraîtront à tout lecteur impartial un défi des plus audacieux jeté à l'opinion et à la conscience publique :

« Dans une des communications officielles de la cour de Rome, le cardinal secrétaire d'Etat écrivait, en 1865, que le Saint-Père espérait que l'empereur ne mettrait pas sa conscience dans l'indéclinable nécessité de révéler au monde entier la série des pré-

(1) *Exposé avec pièces à l'appui de ce qu'a fait le Souverain Pontife Pie IX pour porter remède aux maux que souffre l'Eglise catholique en Russie et en Pologne* (15 novembre 1866).

Digitized by Google

judices que souffre continuellement l'Eglise catholique dans les Etats impériaux et royaux.

« Il fut répondu à cette menace dans les termes suivants :

« La conscience de notre auguste maître l'absout de toute intention d'opprimer la religion catholique. Nous irons avec un calme parfait au-devant de l'exécution de la menace qui termine le mémoire du cardinal Antonelli.

« Les faits ci-dessus exposés témoignent que le cabinet impérial avait des motifs pour ne pas redouter cet appel à l'opinion publique, et qu'en abrogeant le concordat de 1847, après avoir épuisé toutes les ressources de la conciliation, il n'a fait qu'accepter les conséquences d'une situation dont l'initiative et la responsabilité appartiennent au Saint-Siége. »

La rupture diplomatique avec Rome laissait le champ encore plus libre aux desseins du gouvernement russe sur l'Eglise catholique. Il ne perdit pas de temps. L'*Exposé* pontifical était daté du 15 novembre 1866. Dès le 22 du même mois, avait paru l'oukase qui annulait le concordat et proclamait la cessation de tous rapports avec la cour de Rome. Comme cependant il était impossible, si on laissait subsister un seul diocèse catholique, de supposer absolument nulles ses relations avec le chef suprême de la catholicité, on sentit bientôt le besoin de régler, en les réduisant à leur plus strict *minimum*, les cas où le recours au Saint-Siége serait permis. Dans ce but parut un oukase en date du 10-22 mai 1867, qui faisait du collége catholique romain, siégeant à Saint-Pétersbourg, l'intermédiaire obligé et unique entre les catholiques de l'empire, prêtres ou laïques, et le Saint-Siége. Naturellement ce collége devait être présidé par un prélat entièrement à la dévotion du gouvernement; mais, de plus, chaque évêque catholique devait avoir un délégué, et ce délégué ne pouvait l'être qu'avec l'agrément du gouvernement.

Voici le texte, à peine abrégé, de l'oukase en question :

Art. I. Toutes les affaires des catholiques romains, ecclésiastiques et laïques, sujets de l'empire de Russie, sans excepter le royaume de Pologne, qui, par leur nature, exigent des relations avec le pape de Rome comme chef de leur Eglise, sont du ressort du collége ecclésiastique catholique romain de Saint-Pétersbourg. En conséquence, les pétitions relatives à toutes les affaires de ce genre qui se rapportent à des particuliers, sont présentées

Digitized by Google

par eux au chef diocésain local, qui en réfère au collége ecclésiastique, si la décision dépasse ses pouvoirs spirituels. De même pour toutes les affaires concernant directement les chefs diocésains (sans en excepter l'archevêque de Mohilew), qui exigent la décision du pape, tous les chefs diocésains en réfèrent audit collége.

Art. II. Le collége ecclésiastique examine les demandes et propositions... et s'il juge que l'affaire... exige effectivement qu'il en soit référé au pape, il prend un arrêté ordonnant le renvoi de l'affaire à la décision papale, et confie au président du collége le soin de la soumettre au pape, par la voie la plus convenable.

Art. III. Aussitôt après la réception de la décision du pape, de quelque nature qu'elle soit, toutes les bulles, brefs, instructions, et en général tous actes et écrits, quelque dénomination qu'ils portent, doivent immédiatement, et avant toute publication et disposition exécutive quelconque qui en résulterait, être remises en original par le prélat présidant le collége au ministre de l'intérieur, qui met l'affaire en voie d'exécution, après s'être assuré que lesdits actes ne contiennent rien de contraire aux lois de l'État, ni aux droits et prérogatives sacrés de la puissance autocratique souveraine.

Art. IV. Les dispositions prescrites dans les articles précédents doivent également être observées par les ecclésiastiques nommés par le pouvoir souverain aux fonctions d'archevêque, de métropolitain et d'évêque diocésain, pour solliciter du pape de Rome leur institution canonique, de même que, par l'archevêque, les évêques et les administrateurs diocésains, quelle que soit leur dénomination, pour solliciter du pape les pouvoirs d'administrer les diocèses. Les chefs diocésains sollicitent de la même manière l'institution canonique des évêques suffragants.

Art. V. Aucun acte, bulle, bref, instruction et règlement ou disposition quelconque du pape de Rome et de son gouvernement, n'ont force de loi dans le territoire de l'empire de Russie, sans en excepter le royaume de Pologne, s'ils n'ont pas été reçus par la voie ci-dessus indiquée, et présentés préalablement au ministre de l'intérieur.

Art. VI. En cas de contravention au présent règlement, outre que les décisions illégalement reçues de Rome seront considérées comme nulles, les personnes coupables d'avoir entretenu avec le pape de Rome et son gouvernement des relations en dehors des voies établies par le présent, de même que les personnes

Digitized by Google

qui, par une voie illégale, auront reçu du pape de Rome et de son gouvernement, ou d'ecclésiastiques résidant à l'étranger, des bulles, actes, brefs, instructions et décisions quelconques, et ne les auront pas immédiatement, et avant toute publication ou mise à exécution, remis au gouvernement local ou au ministre de l'intérieur, seront passibles de peines et d'amendes prononcées par les tribunaux ou par voie administrative, conformément aux dispositions de la loi spéciale sur la matière (1). »

Un pareil décret est, comme on le voit, la subordination absolue de l'Église catholique, non pas tant au collége soi-disant, catholique, qu'au ministre de l'intérieur, en d'autres termes « à la puissance autocratique souveraine ». C'est l'organisation de l'Église russe imaginée par Pierre le Grand, on sait dans quel but, substituée à celle qui émane du divin fondateur de l'Église. Il ne reste plus entre le catholicisme et le schisme qu'une différence purement nominale : en effet, c'est le ministre de l'intétérieur, ou pour mieux dire le tsar, qui décide en dernier ressort et sans appel la question de savoir si une chose est ou n'est pas de la compétence du pape, si un acte pontifical quelconque parviendra ou ne parviendra pas à la connaissance des catholiques; la Sibérie attend invariablement tout audacieux qui n'aura pas consenti à recevoir des mains du tsar l'autorisation d'obéir à un ordre du pape, et cela en matière purement spirituelle ; dès lors il est trop clair qu'il ne reste plus aucune distance effective entre le prélat catholique engagé par son serment à l'obéissance envers le successeur de Pierre, et l'évêque russe qui, depuis Pierre le Grand, accepte sans murmure d'être gouverné, lui aussi, par un collége ecclésiastique dont chaque membre commence par prêter serment de reconnaître « pour juge suprême dudit collége ecclésiastique, c'est-à-dire de toutes les affaires spirituelles, le monarque lui-même de toutes les Russies (2)! »

Le gouvernement russe ne désespéra pas cependant de faire accepter aux évêques catholiques de son empire un pareil suicide. Plusieurs étaient déjà déportés, et les déportations continuaient, comme nous le verrons au chapitre suivant. Leur sort devait donner à réfléchir aux autres. Peut-être même n'était-on pas

(1) *Journal de Saint-Pétersbourg*, cité par *Le Monde* du 11 août 1867.

(2) Serment prêté par les membres du saint synode. Voyez le *Règlement ecclésiastique* de Pierre le Grand, traduit par le P. Tondini. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1874.

Digitized by Google

fâché d'avoir, devant une résistance prévue, un nouveau prétexte pour achever l'œuvre d'extermination déjà si avancée. Quoi qu'il en soit, les évêques catholiques, bientôt informés des intentions du gouvernement, furent sommés de s'y soumettre, et de procéder promptement au choix des délégués qui devaient représenter leurs diocèses au collége catholique.

Il est triste de dire que le gouvernement trouva dans l'évêque Staniewski, administrateur de Mohilew depuis 1863, un prélat tel qu'il pouvait le désirer.

L'auteur, si bien informé de *la Persécution de l'Eglise en Lithuanie* (1) fait de Staniewski le portrait suivant :

« L'évêque suffragant Staniewski, nommé administrateur du diocèse de Mohilew, était un homme totalement incapable et ne jouissant d'aucun crédit dans l'Église. Pendant toute la durée de son épiscopat on ne vit en lui qu'un intrus insignifiant, ne sachant que mendier la faveur du gouvernement au prix des plus grands sacrifices. S'il lui arrivait parfois de déployer une certaine résistance, elle n'était calculée que pour provoquer une offre d'argent de la part du comte Sievers. Une fois ce but atteint, le vieillard devenait conciliant et disposé à faire les plus larges concessions. »

Un tel homme était naturellement désigné, moins encore par son titre d'administrateur de Mohilew que par son caractère, pour être le président du collége catholique. Dès le premier jour il donna à la fois la mesure de sa faiblesse à l'égard du gouvernement russe et de son audace à l'égard de Rome. Le gouvernement n'avait pas daigné informer par lui-même le Saint-Siége de l'oukase du 22 mai : ce fut Staniewski qu'il chargea de ce soin. Le président du collége catholique écrivit donc lui-même au souverain pontife, lui présentant la nouvelle institution sous un jour favorable et dissimulant les côtés fâcheux et incompatibles avec la liberté de l'Église. Il allait jusqu'à dire que la nouvelle institution avait été accueillie par l'applaudissement universel de tous les gens de bien, et que les évêques, notamment, l'avaient reçue avec toute la gratitude et la révérence qu'elle méritait (2). Le Saint-Siége, trop bien averti de l'état des choses en Russie pour se laisser surprendre, ne fit pas attendre sa réponse. Dès

(1) Paris, Douniol, 1873. In-18, P. 4.

(2) Voir la lettre du cardinal Antonelli adressée à Staniewski, par ordre du Souverain Pontife, 3 janvier 1868.

Digitized by Google

le 17 octobre 1867, Pie IX adressait à tous les évêques du monde catholique une encyclique dans laquelle, après avoir réprouvé divers actes de violence du gouvernement moscovite, il signalait en particulier l'oukase du 22 mai. Après en avoir donné l'exacte analyse, le Saint-Père ajoutait :

« Vous voyez certainement combien détestable et condamnable est un tel décret, qui renverse la discipline ecclésiastique, qui porte la plus grave atteinte au pouvoir et à l'autorité du Saint-Siége et des évêques, qui entrave la liberté du pasteur suprême de tous les fidèles et qui pousse les fidèles au schisme le plus funeste, décret enfin qui viole et foule aux pieds même le droit naturel, en ce qui concerne les affaires de foi et de conscience. »

En même temps que le monde catholique tout entier était averti de la réprobation encourue par un acte attentatoire à la liberté de l'Église et des âmes, le cardinal Antonelli, dans une lettre développée et fortement motivée, reprochait à l'évêque Staniewski, de la part du saint-père, sa coupable faiblesse et le pressait de réparer sa faute et de se faire absoudre des censures qu'il avait encourues. Voici quelques extraits de cette lettre en date du 3 janvier 1868.

Après une courte analyse de l'oukase, le cardinal poursuivait en ces termes :

« Rien de plus contraire aux saintes règles, rien de plus opposé aux droits de l'Église, rien de mieux adapté à l'introduction et à la propagation du schisme : c'est pourquoi le Saint-Père, qui a déjà sévèrement condamné l'institution et la nature de ce collége, a voulu que vous aussi, qui tenez dans ce collége la première place, vous fussiez averti; et il m'a chargé expressément de mettre sous vos yeux l'incompatibilité manifeste de ces articles avec la divine constitution de l'Église.

« En effet : 1° cette loi par son essence même est en contradiction avec la constitution de l'Église, puisqu'une autorité laïque et surtout schismatique ne peut rien statuer sur les choses ecclésiastiques. 2° Elle est en contradiction avec la nature de l'Église... En effet, on ne saurait concevoir une société parfaite, libre et autonome dont le chef serait privé du droit de communiquer avec ses sujets; ce qui est le cas dans l'oukase du 22 mai, puisqu'il dépend du collége d'envoyer ou non au souverain pontife les demandes des évêques et des fidèles. 3° Elle est en contradiction avec la primauté divine du souverain pontife... Si vous

Digitized by Google

voulez aller au fond, vous vous convaincrez que le Saint-Siége lui-même n'a pas le pouvoir de valider une institution si monstrueuse... Il faudrait en effet pour cela que le souverain pontife octroyât au collége lui-même et au ministre de l'intérieur toutes les facultés que leur attribue la loi russe. Mais, dans cette hypothèse, ce serait le Saint-Siége qui priverait les agneaux et les brebis qui lui sont confiés, de leur propre droit de recourir à lui librement : ce qui excède certainement les droits du souverain pontife, qui a reçu la puissance pour édifier et non pour détruire... Reconnaître au collége ou au ministre de l'intérieur le droit de décider quelles affaires sont ou ne sont pas du ressort du Siége apostolique, ce serait pour le pape conférer à l'un ou à l'autre sa propre primauté : ce qui est contre la nature de la primauté et en dehors de la puissance du souverain pontife...

« Mais faut-il s'étonner qu'un tel décret porte une atteinte si violente aux droits de la primauté pontificale et aux droits les plus sacrés des consciences?.. Il répond merveilleusement à la politique constante du gouvernement russe... politique inaugurée par Catherine II et appliquée peu à peu à l'empire, et plus tard au royaume de Pologne... Après mille artifices pour intercepter toute libre communication avec le Saint-Siége, on en est venu à la persécution ouverte contre le catholicisme... on n'a rien omis pour propager le schisme non-seulement parmi les Ruthènes-unis jusqu'au dernier diocèse de Chelm, mais même parmi les Latins. Cette série si longue, si obstinée, toujours croissante d'attentats contre l'Église, montre assez à tout homme instruit quel est le vrai et naturel génie de la loi dont il s'agit. »

Cette lettre si digne et si ferme se termine par de sévères reproches : « Comment, après l'allocution du 29 octobre 1866, après l'exposition des attentats commis contre l'Église par le gouvernement russe publiée un mois après, comment pouvait-on supposer qu'il se trouverait un évêque catholique capable de s'abaisser devant un gouvernement schismatique, au point d'accepter volontiers une loi pernicieuse? bien plus, au point de se joindre à d'autres catholiques afin de constituer un collége imaginé pour la ruine de la religion, et en y présidant de se faire l'exécuteur principal d'une pareille loi? »

Cependant le gouvernement russe, tenant compte moins que jamais de la résistance de Rome, continuait activement ses démarches pour la mise en activité de ce collége catholique, qui

Digitized by Google

devait lui fournir le moyen de se passer du pape. Comme toujours il chercha d'abord à donner le change à l'opinion publique : selon lui, l'institution de ce collége n'était pas une nouveauté; de plus, il ne s'occupait que de choses administratives et nullement du dogme. Un journal officiel écrivait (1) :

« Il y a un siècle — car il date de Catherine II — qu'existe à Saint-Pétersbourg le collége romain catholique, composé des délégués de tous les diocèses catholiques romains de la Russie. Le but de ce collége est de s'occuper des affaires administratives de l'Église catholique, et non pas des dogmes. Le Saint-Siége, il est vrai, n'a jamais voulu reconnaître ce collége; mais voyant qu'il n'abuse pas de ses pouvoirs, il a cessé de protester. Aujourd'hui, par suite de la transformation du royaume de Pologne en province de l'empire, les évêques de Pologne sont aussi obligés d'envoyer leurs délégués au collége de Saint-Pétersbourg. »

C'était là, selon l'organe officieux, toute l'innovation : on oubliait de dire que, depuis l'oukase du 22 mai, le collége romain catholique avait reçu une destination toute nouvelle, et que, jamais approuvé jusque-là par le Saint-Siége, il avait été frappé depuis ce jour-là des plus solennelles réprobations.

En même temps qu'on essayait de tromper l'opinion publique, on s'efforçait de convaincre en particulier les évêques qu'on ne leur demanderait en effet rien qui pût blesser leur conscience, et le gouvernement leur donnait l'assurance « qu'il ne considérait pas lui-même le collége de Saint-Pétersbourg comme un corps juridique ecclésiastique, mais seulement comme une institution administrative (2). » On insistait particulièrement sur l'argument tiré de ce que le Saint-Siége n'avait jamais condamné le collége de Saint-Pétersbourg, et que ce serait agir contre le Siége apostolique que de soulever une querelle sur ce point (3).

Les évêques, avant même que l'allocution pontificale du 17 octobre et que la lettre du cardinal Antonelli fussent parvenues à leur connaissance, comprirent que, dans une affaire d'une pareille gravité, ils ne pouvaient agir sans l'approbation du Saint-Siége. Seulement, les uns, comme Mgr Lubienski, évêque

(1) *Le Dziennik Warszawski*, cité par le *Czas* du 11 octobre 1868.

(2) Lettre de Mgr Lubienski, évêque d'Augustow, au comte Berg. *Czas*, 24 juin 1869. Conférer avec la lettre de Mgr Sosnowski à M. Mukanow. *Czas*, 17 février 1869.

(3) *Ibid.* Lettre de Mgr Lubienski.

Digitized by Google

d'Augustow, et Mgr Sosnowski, administrateur du diocèse de Lublin, crurent pouvoir compter sur la ratification ultérieure de leur acte et nommèrent des délégués. D'autres, comme Mgr Popiel, évêque de Plock, déclarèrent nettement qu'ils ne nommeraient pas de délégué sans en avoir préalablement reçu l'autorisation du pape.

Forcé de se démasquer, le gouvernement russe voulut faire un exemple. L'évêque de Plock fut mandé à Varsovie par le comte de Berg, qui usa d'intimidation. Comme le lieutenant de l'empereur lui remontrait que, quoique évêque, il était néanmoins obligé à la soumission aux ordres du gouvernement, le prélat lui répondit : « Dans les affaires d'Eglise, jamais! Comme évêque catholique, je ne dois l'obéissance qu'à un seul chef, et ce chef, c'est Sa Sainteté le pape. Quelle réponse auriez-vous fait, comme général russe, à celui qui aurait tenté de vous détourner de l'obéissance à Sa Majesté impériale? Vous auriez répondu : Jamais! C'est ma réponse : on peut d'ailleurs disposer de ma personne comme on voudra (1). »

Un tel langage méritait une récompense : Mgr Popiel, arrêté sur-le-champ, sans autre enquête et sans jugement, fut déporté à Nowgorod.

Peu de jours après, M. Mukanow faisait adresser à tous les évêques et à tous les consistoires des diocèses la circulaire suivante :

« L'ordre impérial relatif à l'élection des membres du collége catholique romain a été communiqué par moi à tous les chefs des diocèses, et dans le nombre à l'évêque de Plock.

« A cette communication, j'ai reçu de l'évêque Popiel une réponse dans laquelle il affirme, malgré que le collége de Saint-Pétersbourg existe depuis 1801, que c'est une nouvelle institution et qu'il ne peut y prendre part de sa propre autorité, et, oubliant que tous les arrêtés et que tous les règlements concernant ledit collége dépendent exclusivement de Sa Majesté impériale, sans y avoir besoin du consentement de la cour de Rome, l'évêque de Plock a déclaré qu'il ne saurait prendre part à l'élection des délégués sans y être autorisé par le pape.

« Malgré les explications présentées à l'évêque pour lui

(1) *Gazette d'Augsbourg*, reproduite par le *Czas* du 4 octobre 1868.

Digitized by Google

prouver le peu de fondement de ses prétentions, il a refusé d'accéder à la volonté impériale, avant d'avoir pour cela le consentement de Sa Sainteté.

« Dans aucun cas, le gouvernement ne peut permettre que ses prérogatives soient confondues avec des prescriptions d'Eglise, ni consentir à ce que l'exécution des ordres du gouvernement dépende de la volonté d'une seule personne.

« Pour ces motifs, et considérant que la résolution prise par l'évêque de Plock n'est autre chose que la volonté réfléchie de s'opposer à la volonté de Sa Majesté, désobéissance qui mérite d'être punie sévèrement, Son Excellence le lieutenant du royaume a donné l'ordre d'éloigner sans aucun retard l'évêque Popiel du diocèse de Plock, et de le déporter à perpétuité.

« Dans ce moment, l'évêque Popiel est déjà hors du royaume. Je considère de mon devoir de faire connaître à Votre Excellence, par ordre du général-feld maréchal, cet état de choses (1). »

L'acte de rigueur accompli à l'égard de Mgr Popiel, n'intimida pas ceux qu'on avait espéré, par cette voie, soumettre aux volontés impériales.

Un prélat connu par son dévouement au gouvernement moscovite, suspect même jusqu'alors à ses compatriotes à cause de l'extrême vigilance avec laquelle il s'efforçait, dans tous ses actes, de sacrifier, ostensiblement du moins, les exigences les plus légitimes du patriote polonais, pour ne laisser voir que la fidélité empressée du sujet russe, comme s'il eût voulu acheter par là le droit de rester toujours un évêque irréprochable envers son Eglise, Mgr Lubienski, évêque d'Augustow, éprouva par lui-même l'impossibilité cruelle et préméditée où le gouvernement russe plaçait ses meilleurs serviteurs, de rendre à la fois à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Lubienski était de ceux qui, après des explications demandées au gouvernement, avaient cru pouvoir faire procéder son chapitre à l'élection d'un délégué. Lui-même, dans une longue et admirable lettre (2) au comte Berg, a exposé, non-seulement pour ses compatriotes, mais pour la postérité, toutes ses négociations

(1) Cette circulaire, en date du 18/30 juillet 1868, est insérée dans le *Czas* du 4 octobre 1868.

(2) Cette lettre, adressée au comte Berg, a paru dans le *Czas* du 24 juin 1869 et a été reproduite par la *Semaine catholique* de Grodzisk (grand-duché de Posen). *Dygodnik katolicki*, juillet 1869.

Digitized by Google

avec M. Mukanow, toutes les perplexités de sa conscience, et le long combat intérieur qui se termina pour lui, aussitôt que la lumière fut faite, par le désaveu éclatant de sa première faiblesse. « Votre Excellence, » écrit-il au comte Berg, « connaît les circonstances au milieu desquelles j'ai convoqué le chapitre pour procéder à l'élection d'un délégué au collége. Elle connaît les inquiétudes et les doutes qui troublaient en ce moment ma conscience, et par quels arguments M. Mukanow m'a décidé à répondre à l'appel du gouvernement. Il est à votre connaissance également que j'ai pris cette résolution sous la réserve expresse qu'en envoyant le délégué à Saint-Pétersbourg, j'enverrais aussi, par l'intermédiaire du président du collége, un rapport détaillé au Saint-Père, lui expliquant ma conduite dans cette affaire et les motifs qui m'ont fait agir. Dans le cas où ma conduite ne serait pas approuvée, je me réservais le droit de révoquer le délégué de mon diocèse... Or, avant même le départ de l'abbé Andrejewski (c'est le nom de délégué choisi), j'ai reçu la nouvelle que le Saint-Père blâmait formellement ce que j'avais fait... Dès lors, ma ligne de conduite était toute tracée : mon attachement à la foi catholique et ma soumission filiale au chef visible de l'Eglise m'imposaient le devoir de l'obéissance à l'arrêt qui me frappait. »

L'évêque explique ensuite, non pour s'excuser, mais pour se blâmer lui-même, les motifs pour lesquels, malgré bien des avertissements, il avait cru pouvoir, avant le blâme personnel qu'il avait encouru du Saint-Siége, se prêter aux vues du gouvernement, et même engager ses éollègues dans l'épiscopat à l'imiter. Il énumère tous les traits de son aveuglement. Rien n'avait pu l'éclairer : lui-même le confesse humblement, « ni l'important avertissement reçu de l'évêque de Plock, qui, malgré les conseils et les arguments que je lui avais envoyés, ne s'était pas laissé convaincre et avait sacrifié sa liberté pour rester dans le devoir... ni la publication de la lettre du cardinal Antonelli... ni la lettre en date du 5-17 octobre que m'adressait M. Mukanow, et dans laquelle, changeant de ton, lui toujours respectueux jusque-là pour le Saint-Siége, il n'épargnait ni les expressions offensantes pour l'autorité suprême ecclésiastique, ni les excitations à la désobéissance envers le chef visible de l'Eglise... ni la conduite incompréhensible de l'évêque Staniewski, qui, après avoir commis un acte d'usurpation en se

Digitized by Google

plaçant au-dessus des autres évêques qui lui sont égaux et même supérieurs, adressa, sans avoir leur autorisation, une lettre au Saint-Père au nom de l'épiscopat, où il exposait sa propre manière de voir, envenimant par là la question en litige et plaçant les évêques dans l'alternative difficile, ou d'envoyer des assesseurs au collége, ou de se mettre en opposition envers le gouvernement. »

La lettre se termine ainsi :

« En parcourant dans ma mémoire toutes les circonstances qui auraient dû m'éclairer plus tôt, je ne puis ne pas reconnaître une grâce exceptionnelle de Dieu dans le délai qu'il m'a laissé pour confesser ma faute, et pour la réparer autant que mes forces le permettront...

« Par tous ces motifs, et obéissant à la voix de ma conscience qui me presse de rendre hommage à la vérité, ce que je dois faire, obligé par ma dignité épiscopale et par mes devoirs, tant envers le gouvernement de Sa Majesté qu'envers les fidèles qui sont confiés à mes soins, je prie Votre Excellence de vouloir bien accueillir la déclaration suivante :

« Je déclare par la présente que, par suite de l'oukase en date du 22 novembre 1866, relatif à la cessation des rapports avec la cour de Rome et à l'annulation de la convention conclue en 1847, lequel oukase décrète que désormais toutes les affaires concernant l'Église catholique seront dans la dépendance des autorités et des institutions établies pour cela dans l'empire, suivant les lois organiques de l'empire et du royaume de Pologne;

« Que, par suite du décret impérial en date du 10/22 mai 1867... lequel investit le collége romano-catholique de Saint-Pétersbourg du droit de censurer les lettres des évêques adressées au Saint-Père, et de prononcer sur la question de savoir si elles peuvent lui être envoyées;

« Considérant d'ailleurs que ledit collége est présidé aujourd'hui par un évêque qui a encouru les censures canoniques;

« Je déclare que je ne puis prendre part ni à la composition ni aux actes dudit collége;

« De plus, je reconnais qu'en convoquant le chapitre de Sejn à l'effet de procéder à l'élection d'un assesseur audit collége, et en donnant à l'abbé François Andrejewski l'ordre de se rendre à Pétersbourg pour y occuper son poste audit collége, j'ai commis un acte coupable qui a été condamné par l'autorité suprême de

Digitized by Google

l'Eglise et que, pour ce motif, je le révoque et le condamne aussi.

« Je prie Votre Excellence de vouloir bien faire part de ma déclaration à Sa Majesté impériale, à la très-haute sagesse et à la généreuse justice de laquelle j'ai le bonheur de me confier avec la soumission du sujet, en tout ce qu'elle daigne ordonner de juste (1). »

En se confiant à la « généreuse justice » du Tsar, Lubienski ne pouvait se faire la moindre illusion sur le sort qui l'attendait. Ce n'est pas en vain que M. Muchanow avait notifié à tous les évêques la déportation de Mgr Popiel. Aux yeux du gouvernement, ce n'était pas seulement la résistance formelle, c'était la lenteur à exécuter ses ordres qui constituait un crime d'Etat. Ainsi, l'abbé Andrejewski, le délégué nommé par Mgr Lubienski, différant de se rendre au collége catholique par la meilleure des raisons, une maladie grave et constatée, des gendarmes, envoyés par le comte Berg, étaient venus le saisir et l'acheminer sur la route de Saint-Pétersbourg. Ce fait s'était passé sous les yeux de l'évêque, au mois de février 1869. Le 31 mars suivant, ce fut le tour du prélat. A deux heures du matin, il était saisi dans son palais, et le soir même, à six heures, il quittait la ville de Sejn, sous la conduite des gendarmes qui avaient ordre de le diriger sur Perm, au fond de la Russie. Deux mille personnes en larmes entouraient la voiture pour recevoir une dernière bénédiction de leur évêque. Mais l'émotion fut encore bien plus vive lorsque, peu de jours après, arriva la nouvelle la moins attendue : avant d'être arrivé à sa destination, à Nidjni-Novgord, l'évêque venait de mourir subitement! Les bruits les plus fâcheux pour les autorités russes ne tardèrent pas à se répandre et firent en un instant le tour de tout le royaume, puis de l'Europe entière. On se rappelait que c'était le second évêque déporté qui mourait de la même manière : Mgr Kalinski, évêque des Uniates de Chelm, avait eu, peu d'années auparavant, le même sort. Lubienski mourait à la fleur de l'âge; il n'avait que quarante-quatre ans.

Sommes-nous forcés de donner raison aux bruits populaires et de laisser peser sur le gouvernement russe, déjà si chargé, un soupçon infamant? Nous ne le croyons pas. Les autorités mos-

(1) Cette lettre est reproduite en entier dans le *Czas* du 21 juin 1869 et dans la *Semaine catholique* de juillet 1869.

Digitized by Google

covites attribuèrent la mort de l'évêque à une fièvre typhoïde, qui l'aurait tué en trois jours. Sans ajouter foi à cette version évidemment apocryphe, il faut reconnaître que le prélat était déjà malade lors de son arrestation. Mais on avait hâte de le soustraire aux ovations populaires. Le général Moller, chargé d'exécuter les ordres du gouvernement, en serviteur trop zélé, mais sûr d'être approuvé, ne voulut tenir aucun compte de l'état de santé du prélat. On ne s'arrêta à Nijni-Novgorod que lorsque le malade fut à bout de forces, et qu'il fut évident qu'il ne pourrait aller plus loin. On lui refusa, dit-on, même alors le secours du médecin. Tout au plus, quand le dernier moment approchait, autorisa-t-on un prêtre à lui administrer les derniers sacrements (1). Le gouvernement ne voulut pas même permettre qu'on rapportât son corps dans son diocèse : on le fit enterrer à Nijni-Novgorod.

Mgr Sosnowski, administrateur du diocèse de Lublin, avait, lui aussi, fait procéder, comme Lubienski à la nomination d'un délégué au collége de Saint-Pétersbourg. Mais, dès qu'il eut connaissance de la lettre du cardinal Antonelli, il eut, comme Lubienski, le courage de se rétracter, et révoqua son délégué. Pas plus que les évêques de Plock et d'Augustow, il n'ignorait le traitement que lui vaudrait sa fidélité au Saint-Siége. Mais, plus heureux qu'eux, il put échaper aux mains de l'autorité russe et se sauva à l'étranger. En partant, il adressa à M. Muchanow une longue lettre, où il explique et justifie sa conduite avec une sainte liberté. Cette lettre ne se borne pas aux incidents

(1) *Czas*, 26 juin 1869.

Pauvre évêque Lubienski ! Nous avons eu nous-même l'honneur de le connaître. Plusieurs années avant son épiscopat, et peu de temps après la publication de notre ouvrage : l'*Eglise catholique en Pologne*, il nous fit l'honneur de nous rendre visite. Désireux avant tout de ne trahir en rien les droits de la vérité, nous lui demandâmes, comme nous étions habitué de le faire auprès de tous ses compatriotes, s'il avait remarqué quelque inexactitude dans notre travail. « Aucune, nous répondi-il, il n'y a pas un fait qui ne soit exact, et cependant ce livre laisse une impression d'ensemble qui n'est pas conforme à la vérité. » Comme je me récriais : « Cela vous paraît un paradoxe, reprit-il ; mais voici ce que je veux dire : ceux qui vous liront croiront qu'il y a un antagonisme irréconciliable entre la Russie et la Pologne. C'est une erreur. Ces deux peuples sont faits pour s'entendre. Le Polonais s'entend toujours beaucoup mieux avec le Russe qu'avec l'Allemand ; avec celui-ci l'antipathie est irréconciliable. » Sans entrer ici en aucune discussion, je remarque seulement combien, dès ce moment, Lubienski était porté à accorder au gouvernement russe tout ce qu'un gouvernement honnête et loyal a le droit d'exiger d'un sujet fidèle. Il croyait de bonne foi qu'à force de sincérité et de droiture il pourrait obtenir de l'autocratie schismatique qu'elle fût tolérante, dans le vrai sens du mot, et qu'elle respectât la conscience d'un évêque catholique. Sa vie et sa mort ont également prouvé qu'il s'était trompé ; mais son erreur elle-même prouve la candeur de sa belle âme et se perd dans le radieux éclat de sa couronne de martyr.

Digitized by Google

relatifs à l'affaire du collége catholique; elle touche encore à divers griefs de l'évêque, et fait voir, avec une véritable éloquence, la situation affreuse où l'autorité russe place les chefs des diocèses, en voulant faire des prélats eux-mêmes des agents de persécution. Nous aurons plus bas l'occasion de revenir sur divers faits rapportés par Mgr Sosnowski. Nous nous contenterons ici de donner quelques extraits de sa lettre, relatifs au collége catholique.

Après avoir montré comment lui aussi a été trompé quelque temps sur les vues du gouvernement, il ajoute :

« Je reconnais aujourd'hui que je n'avais pas la raison pour moi en me persuadant que les choses étaient ainsi; j'ai prouvé seulement que je n'ai ni compris ni deviné ce qu'est ou plutôt ce que sera ce soi-disant collége catholique romain de Saint-Pétersbourg... Ainsi, sur ce chemin épineux où l'on n'a pas pour guide le choix de sa conscience et la libre volonté, mais où, au contraire, on rencontre la menace du pouvoir qui ordonne l'obéissance au sujet faible et sans protection, sur ce chemin dont on cachait exprès la direction et le but, fut accompli par le chapitre de Lublin, sous ma présidence, un acte déplorable et gros de conséquences malheureuses pour la religion catholique : car nous avons désigné un délégué qui doit prendre part aux débats du collége illégal de Saint-Pétersbourg; et pour combler la mesure, j'ai averti le gouvernement de cette élection, comme si c'était un acte légal... Bientôt, la condamnation de l'acte accompli par moi fut générale.

« Mais combien ma douleur devint plus grande, lorsque je connus la lettre de S. E. le cardinal Antonelli à l'évêque Staniewski... Ce document m'a fait voir dans toute sa nudité l'abominable acte auquel j'ai participé, avec les autres membres du chapitre : ladite lettre m'a convaincu, par des preuves irréfutables, que le collége en question n'est qu'un des moyens pour faire un nouveau schisme dans l'Eglise catholique, le schisme ayant pour but de soustraire à l'autorité du Siége apostolique les catholiques qui habitent l'empire de Sa Majesté et de les soumettre à l'autorité absolue de son gouvernement. En même temps cette lettre m'a indiqué le chemin à suivre pour remédier au mal que j'ai fait et pour obtenir la délivrance des peines qui pesaient sur moi et les autres membres du chapitre, par suite de l'accomplissement de cet acte illégal.

Digitized by Google

« En conséquence au nom du chapitre de la cathédrale et avec le consentement du clergé du diocèse de Lublin, je révoque ce choix et le déclare nul et non avenu. En outre, j'informe Votre Excellence que, par suite de cette révocation, j'ai défendu à l'abbé Julien Sobolewski de prendre part, en quelque façon que ce soit, aux discussions et travaux dudit collége, et cela sous la menace d'encourir la peine de suspense et d'interdiction. »

L'évêque annonce ensuite qu'il va aller lui-même en personne demander au Saint-Siége l'absolution des censures qu'il a encourues, et nomme en son absence le prélat Baranowski pour administrer le diocèse. Il poursuit en ces termes :

« Au reste, quel que soit le jugement qu'on porte sur ma conduite présente, peu m'importe, dès que j'ai pour me justifier la conscience que j'accomplis un devoir envers Dieu et sa religion. Les vœux que je forme pour la personne de Sa Majesté m'engagent à désirer que tous les hommes auxquels elle confie la direction des affaires religieuses dans toutes les parties de son empire, et particulièrement dans le royaume de Pologne, réfléchissent mûrement sur l'importance des motifs qui forcent un vieillard septuagénaire, qui a rendu de nombreux services, qui est à la tête de l'administration ecclésiastique et qui malgré cela n'a aucune ressource pour se garantir des privations, à prendre un parti désespéré et à se jeter dans le gouffre inconnu d'un avenir qui, envisagé froidement, attriste et fait trembler. »

En même temps qu'il tenait ce langage si apostolique à M. Muchanow, Mgr Sosnowski adressait à son délégué Sobolewski une autre lettre où il révoquait ses pouvoirs, et lui enjoignait de cesser immédiatement de faire partie du collége catholique.

« En vous prévenant, lui écrit-il, que l'acte accompli par nous est contraire au droit et à la religion, nous vous ordonnons, en vertu de notre autorité, et sous peine de suspension et d'interdiction, de ne prendre aucune part ni dans les débats, ni dans les résolutions dudit collége, lequel n'est ni romain ni catholique, mais tout semblable au collége ou au synode de l'Église schismatique russe et créé dans le but de rompre l'unité de l'Eglise catholique; nous vous ordonnons de le quitter et de revenir au plus tôt dans la paroisse de Budna, pour y reprendre vos fonctions de pasteur (1). »

(1) Cette lettre est, comme la précédente, du 1-13 janvier 1869. Elle est reproduite dans le *Czas* du 6 mars.

Digitized by Google

Malgré tant et de si solennels avertissements, malgré tant d'appels à la justice et à la conscience du tsar, le gouvernement russe ne se désista pas de ses desseins, et l'on vit plus à découvert chaque jour quels étaient les services que le schisme attendait du collége catholique.

Il est triste de constater que les anathèmes du Saint-Siége restèrent impuissants pour obliger Staniewski à quitter la présidence. Il mourut investi de ces fonctions en 1871, comblé d'honneurs par le gouvernement russe : triste compensation des flétrissures qu'il avait encourues et qui pèseront à jamais sur sa mémoire! Hélas ! pourquoi sommes-nous forcé d'ajouter que les protestations des évêques, inutiles contre les volontés inflexibles du tsar, ne furent pas plus efficaces vis-à-vis des prêtres délégués au collége catholique, et que les nobles exemples des Lubienski, des Sosnowski et des Popiel ne furent pas suivis! Nous trouvons en effet parmi les delégués qui forment en 1871 le collége de Saint-Pétersbourg, l'abbé Julien Sobolewski, pour représenter le diocèse de Lublin, et l'abbé François Andrejewski pour représenter celui d'Augustow. Le chapitre de Plock refusa longtemps de nommer un délégué. Mais enfin M. Muchanow ayant signifié aux chanoines que tous seraient privés de leur traitement, envoyés en Russie et le diocèse supprimé, ils se décidèrent à envoyer à Pétersbourg l'abbé ulien Grabowski (1).

Aux menaces terribles à l'aide desquelles le gouvernement russe parvint à peupler son collége, il ne tarda pas à faire succéder une pluie de faveurs de toutes sortes pour ceux qu'il trouvait dociles. Ainsi le traitement promis à ses membres fut bien vite augmenté. Tous reçurent des décorations. Stacewicz, recteur de l'académie et l'homme le plus considérable du collége, en reçut deux à la fois. On comprend d'avance que toute opposition était impossible. La fonction de la plupart des délégués devint une véritable sinécure : leurtravail, — si l'on peut appeler cela un travail, — ne demandait guère que deux heures par semaine.

(1) Les autres membres du Collége catholique en 1871 étaient les abbés : Bagienski pour Mohilew, Koslowski pour Wilna, Proniewski pour Telzy ou Zmudz, Roszkowski pour Lutzko-Zytomierz, Leski pour Varsovie, Jasinski pour Kieltre-Krakow, Auan pour Wlotzlowski, Slapczynski pour Sandomierz.

Le président du collége qui succéda à Staniewski fut le prélat Moszczynski. Mais le membre le plus influent est l'abbé Stacewitz, recteur de l'académie. Il ne faut pas oublier l'homme de beaucoup le plus important, le procureur du collége, M. Wladimir Krumbmuller, qui naturellement est Russe schismatique.

Digitized by Google

Mais qu'importait au gouvernement russe! Que les chefs par lui reconnus de l'Eglise romaine tombent sous le mépris des catholiques, en même temps que sous l'anathème du Saint-Siége, cela s'accorde à merveille avec la tolérance qu'il professe. Son but ne sera atteint que le jour où il aura réussi à constituer dans tout l'empire une société religieuse qui, docile en tout aux volontés du tsar et rebelle au pape en tout ce que le tsar aura décidé, n'aura plus du catholicisme que le nom, et c'est à la réalisation de ce dessein qu'il prétend employer le collége catholique. On en eut la preuve en 1871, lors du congrès des vieux catholiques qui se réunit à Munich. Le gouvernement russe, qui avait péremptoirement refusé à tous les évêques de se rendre au concile du Vatican, délégua à Munich M. Osinin, professeur à l'académie ecclésiastique orthodoxe. A son retour, M. Osinin dut présenter un rapport détaillé sur les résultats du congrès et sur l'application qu'on pouvait en faire, par rapport aux réformes projetées par le gouvernement concernant l'Église catholique. Que sortira-t-il de toutes ces machinations, de tous ces plans (sur lesquels nous aurons à revenir)? Nous ne savons; une seule chose paraît certaine : c'est que le principal instigateur est Mgr Macary, le propre successeur de Siemasko sur le siége métropolitain de Lithuanie, assisté de M. Sievers, sans nul doute aussi de M. Tolstoy, et enfin de l'abbé Stacewicz, l'homme influent du collége catholique, l'homme qui, avec l'aide d'un procureur et d'un secrétaire qui ne sont ni l'un ni l'autre catholiques, gouverne à lui seul, malgré le pape, l'Église catholique en Pologne et en Lithuanie!

Nous terminons ici la narration de tous les détails authentiques que nous avons pu recueillir sur l'existence et les actes du collége catholique, la plus formidable invention que la Russie ait pu trouver jusqu'à présent pour anéantir l'autorité du Saint-Siége. Faisons maintenant le résumé des actes de persécution dont elle s'est rendue coupable depuis sa rupture diplomatique avec Rome jusqu'à l'heure présente, et par lesquels elle justifie à sa manière la hautaine affirmation du prince Gortschakoff dans son fameux *Memorandum* : « La conscience de notre auguste maître l'absout de toute intention d'opprimer la religion catholique! »

L. Lescœur, *pr. de l'Or.*

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

DE

LA CONSTITUTION FRANÇAISE[1]

DES ÉTATS GÉNÉRAUX

ET DE CE QU'ILS ONT ENCORE DE RÉALISABLE

> Nos roys... n'ont trouvé autre remède à leurs affaires, lorsqu'ils ont eu besoing d'argent et de secours, ny nostre peuple autre remède à ses calamitez, qu'à la convocation des Estats, qui a toujours esté la souveraine médecine des roys et des peuples.
>
> (*De l'Estat et Succès des affaires de France*, par BERNARD DE GIRARD, seigneur du Haillan.— Paris, 1613.)

I

DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE.

Certains esprits, tout en reconnaissant que le principe de la légitimité dans un pays monarchique est la sauvegarde du droit public, estiment néanmoins qu'en pratique il faut parfois dans la vie des peuples s'écarter de la logique naturelle et passer condamnation sur les infractions au principe. C'est la théorie des faits accomplis, la justification de toutes les usurpations. Telle

(1) *N. B.* S'il s'était glissé quelques erreurs de détail dans ce travail, l'auteur croit que l'*ensemble* en est véridique et qu'elles n'en dénatureraient pas la généralité.

Digitized by Google

fut également la thèse de la théorie plébiscitaire, qui, pour être logique, aurait dû se laisser remettre en question tous les jours ; mais qui, fondée sur plus ou moins de millions de voix, prétendait commencer une légitimité nouvelle. Pouvoir jeune, elle devait remplacer une royauté vieillie; son autorité despotiquement armée était seule capable d'avoir une vigueur impossible au vieux droit, et plutôt que de s'obstiner à restaurer des institutions usées, il fallait, disait-on, ne s'attacher qu'à ce qui se présentait plein de séve et d'avenir ; à ce prix on allait mettre un terme aux révolutions.

L'événement a prouvé l'inanité de ces théories; quelles cruelles catastrophes ont été le fruit de la nouvelle expérience!

Je me propose d'examiner dans une première partie la force et la faiblesse d'un pouvoir qui a eu son apogée, sa décadence et son cataclysme, et quelle peut être la force ou la faiblesse du *vieux droit* en examinant ensuite quelles ont été ses institutions et quel peut être son avenir.

De l'expérience il résulte que le pouvoir personnifié par la dynastie napoléonienne n'a eu de force que dans le despotisme. Quand le despotisme dans sa main devient une arme usée, elle tombe. Presque tout le premier empire, si puissant, n'a été qu'un despotisme brutal, et le second n'a prospéré que tant qu'il a pu vivre d'arbitraire. Leur origine en est la cause; l'anarchie ou la révolution qui fut leur point de départ ne pouvait qu'amener une réaction despotique; l'histoire des coups d'Etat d'où sont sortis l'un et l'autre en fait foi.

Toutefois ce despotisme, inévitable peut-être, pouvait-il s'établir, être toléré sans tempérament?... Non; ce qui le faisait accepter des masses essentiellement égalitaires, c'était l'institution civile d'une législation puissante due au génie du premier consul, qui, mêlant à beaucoup de vices une certaine puissance et une certaine sagesse, faisait pardonner au pouvoir son inflexible rigueur par le nivellement de toutes les classes. Donc, absolutisme politique et législation civile égalitaire, voilà la force de la monarchie napoléonienne à son origine; absence totale d'un principe traditionnel, voilà sa faiblesse; voilà aussi ce qui faisait dire à son fondateur avec découragement : « Si j'étais mon petit-fils !... »

L'ancien droit monarchique, au contraire, a toute sa vie dans son principe, et ce principe est tellement fort que, depuis qu'il

Digitized by Google

est méconnu, le pays ne peut sortir des abîmes, ni de l'ornière de révolutions périodiques. Sa faiblesse est qu'au milieu de tant de ruines amoncelées, il ne peut plus s'appuyer sur des institutions traditionnelles qui lui soient propres. La législation civile actuelle, dont l'origine est révolutionnaire ou napoléonienne, ne lui prête point son secours; quant aux institutions politiques, où sont-elles?

Est-ce le gouvernement constitutionnel avec la charte de 1814 ou celle de 1830? mais il n'a empêché ni la branche aînée ni la branche cadette de succomber sous les coups de leurs ennemis, parce qu'il avait été implanté sans racine sur notre vieux sol. Serait-ce alors une charte quelconque savamment remaniée, résultat d'élucubrations nouvelles et des méditations des hommes d'Etat? Mais encore ce seraient des nouvelles expériences et de nouveaux désastres. Faut-il donc aller chercher pour les temps modernes leurs institutions dans l'histoire de la monarchie française? Mais prenons garde de faire crier à l'*absolutisme*, à l'*ancien régime*, mots qui suffisent à démonétiser les plus libérales intentions.

L'espoir de rien établir de stable autour de la royauté du vieux droit traditionnel est-il donc un leurre? Nous ne le pensons pas: la France peut encore puiser dans ses traditions des institutions appropriées aux temps modernes.

Sage, mais large liberté, telle devrait être d'abord la base de la société rajeunie; le despotisme ne doit être l'instrument que de l'usurpation : un pouvoir légitime d'ailleurs n'y puiserait aucune force, par la double raison des préjugés que réveilleraient ces tendances absolues et du manque de secours ou d'appui qu'elles trouveraient dans les institutions civiles, qui, bien que sanctionnées par la royauté, ont eu une autre origine qu'elle. Donc forcément, comme par choix, liberté en bas, autorité en haut (1); autorité nécessairement armée de prérogatives, puissante et incontestée. Etablir, asseoir ensemble ces deux choses, telles sont les données du problème, qu'on n'a point encore pu ou voulu résoudre en France

Or, si l'on a échoué jusqu'à ce jour, ne serait-ce pas parce que l'on en a cherché la solution hors des traditions et de l'histoire.

(1) « Liberté et pouvoir sont deux éléments de société qui ne sauraient jamais être isolés; unis, c'est l'ordre et la force; séparés, c'est la faiblesse et la ruine. » (*Politique royale*, brochure publiée à Paris en 1848.)

Digitized by Google

du pays, par conséquent hors de son tempérament naturel? « Un peuple a le gouvernement qu'il mérite, » disait un philosophe; cela veut dire qu'une nation n'a de gouvernement stable, de constitution durable que ceux qui d'âge en âge se sont formés avec elle, ont germé dans son enfance, se sont développés avec elle, se sont modifiés par le temps et se sont fixés quand enfin la nation a gagné son âge mûr. Le gouvernement anglais est certainement un puissant gouvernement, la Grande-Bretagne en est justement fière et lui doit sa prospérité; est-ce à dire qu'il faille le transporter en France, en Espagne, en Russie? Non certes; il y serait très-mal. Le gouvernement parlementaire en Angleterre s'est formé avec la nation anglaise, il est né de ses mœurs, sorti de ses traditions; c'est pour cela qu'il est durable. Le gouvernement russe au contraire est peut-être chez lui le gouvernement qu'il faut à la nation russe; ce peuple s'estime heureux; les serfs eux-mêmes, assure-t-on, n'avaient guère souci de leur liberté, et dans ce vaste empire, la puissance nationale a un grand avenir; faut-il pour cela établir l'autocratie en France ou en Angleterre? qui donc y songerait? Il a sa raison d'être dans l'origine et les mœurs du peuple slave; il est là plein de jeunesse, ailleurs il serait mort né. Ainsi, sous le soleil les climats et les mœurs sont différents; les gouvernements diffèrent aussi selon l'ordre providentiel qui rend les uns ou les autres absolus ou tempérés. « Tout peuple a le gouvernement qu'il mérite, » répétons-nous; mais ajoutons avec M. de Maistre : « Toute constitution écrite est nulle, » c'est-à-dire, toute constitution sortie, armée de pied en cap du cerveau d'un homme d'Etat, écrite dans son cabinet, conçue et formulée sur une table, et jetée à la première nation venue (hélas! ce fut souvent la France), en lui disant : « Voilà ta constitution!... »

On peut donc dire que le roi Louis XVIII s'est trompé quand il a cru pouvoir fonder un gouvernement parlementaire, en le calquant pour la France sur des institutions anglaises. Nous n'avons en France ni les mêmes traditions, ni la même aristocratie, ni les mêmes mœurs : gardons-nous donc de transplanter sur notre sol une plante exotique qui périrait encore ; ce qu'il faut imiter de l'Angleterre, c'est son respect du passé sans rester stationnaire et sa fidélité à respecter ses propres traditions, tout en les modifiant selon les besoins des temps, mais sans révolutions. Ne renouvelons donc point une expérience déjà deux fois

Digitized by Google

funeste : ce qui produit prospérité et grandeur chez nos voisins, ramènerait encore chez nous des bouleversements.

Mais, direz-vous, où trouver encore chez nous des traditions nationales? reste-t-il seulement une ruine du passé qui puisse servir de fondations à l'édifice de l'avenir? Les révolutions n'ont-elles pas trop profondément labouré notre sol? Le fer et le feu n'ont-ils pas tout démoli? La force des choses n'oblige-t-elle pas fatalement à se rejeter, pour reconstituer la France, sur l'imitation des constitutions étrangères?

Nous ne le pensons pas; interrogeons l'expérience et l'histoire, fouillons la poussière du passé, et dans les débris de la monarchie nationale, dans les ruines des institutions séculaires, dans tous les éléments anciens, refondus avec les éléments nouveaux, que quatre-vingts ans d'expérience ont laissé s'établir et dont il faut tenir compte, nous trouverons des matériaux suffisants pour reconstruire l'édifice constitutionnel, qui sera cette fois durable parce qu'il sera vraiment national et français (1).

Quels sont donc ces éléments? nous les voyons apparaître dès les premiers siècles de notre histoire, se développer avec elle; ils ont une origine commune, ensuite ils poussent séparément du tronc commun de vigoureux rameaux.

Comme chez tout peuple à l'état d'enfance, les institutions des Francs ne montraient qu'une primitive simplicité. Les assemblées dites *champs de Mars* ou *champs de Mai* en formaient tous les rouages. La nation y délibérait en masse, y confirmait l'élection d'un roi, y votait la paix ou la guerre, le tout par acclamation, au choc des boucliers, au bruit du fer ou des framées, au frémissement sauvage de l'assemblée tout entière. Les Gallo-Romains y furent admis peu à peu; puis une sorte de délégation de ces assemblées se forma en conseil près du chef, où tous les grands de la cour étaient appelés pour éclairer celui-ci, et les actes qui en émanaient étaient signés de tous : ce fut l'origine des *conseils du roi;* mais les grandes assemblées dites *champs de Mai*

(1) « L'Assemblée constituante... supprima les institutions les plus utiles, dont le crime était d'avoir existé. Elle fit de la liberté, qui est la vie des peuples, une statue symétrique, sans âme, sans ancêtres, et l'inaugura au milieu de la France, comme si jusqu'alors elle eût été esclave. Mais à la place de cette liberté abstraite, théorique, que l'Assemblée constituante déifiait, il y en avait une autre; c'était celle qui prenait son point de départ dans les institutions, les instincts et les habitudes du pays... » (Extrait d'un article intitulé *Pascalis et les libertés provinciales*, signé Anatole des Glajeux, dans le *Correspondant*, t. XXXVI, 25 août 1855.)

Digitized by Google

ou de *Mars*, *conventus*, *parlements*, eurent jusqu'à la féodalité la première ligne en importance. Alors elles disparurent pour ne laisser qu'un simulacre de la nation près d'un roi sans autorité; mais les assemblées des habitants des provinces crurent en importance près des seigneurs féodaux; et après l'avénement de Hugues Capet, sous les noms de *plaids*, *assises*, *cours*, *parlements*, elles délibéraient sur tout ce qui concernait l'intérêt du suzerain. Tels le parlement du comte de Toulouse, l'échiquier du duc de Normandie, le parlement du duc de France, qui devint, sous Hugues Capet, le conseil du roi, et qui grandit avec la royauté, pour embrasser tour à tour, dans ses émanations subséquentes, la justice, l'administration, le souverain pouvoir enfantant pour chaque transformation les parlements judiciaires et la cour des pairs.

Nous aurons donc à dire ce qu'étaient le conseil du roi et les cours de justice qui en émanèrent.

Mais durant les premiers règnes de la troisième race une double action se fait sentir, en bas de la part du peuple, en haut de la part de la royauté. Tous deux, annihilés par la puissance féodale, tendent à s'allier par un lent et sourd travail, pour s'en affranchir et l'abaisser à son tour. Par là, la royauté grandit aux dépens de ses redoutables rivaux, hier ses *pairs*, demain ses sujets, et vient le jour où c'est à son tour de commander. En même temps s'émancipe le peuple des villes et se fondent les communes; la royauté les protége, finit par tendre la main à des peuples affranchis et à les convoquer auprès du trône, non plus en masse, comme jadis, mais dans une assemblée de délégués, connue dans l'histoire sous le nom d'*états généraux*. Là figuraient les représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état, ou des *communes*, c'est-à-dire des trois ordres de la nation.

Nous aurons donc aussi à dire ce qu'étaient les états généraux; même, renversant l'ordre chronologique suivi dans ce qui précède, nous leur donnerons, vu leur importance, la primauté. Nous en verrons l'historique et l'influence et nous en compléterons l'étude par celle de quelques assemblées, où figuraient également des représentants des trois ordres, appelés parfois à les supplanter, sous le nom d'*assemblées des notables*. Enfin cet examen ne sera complet qu'après avoir également étudié les trois ordres dans les assemblées des provinces où existaient les *états provinciaux*.

Digitized by Google

Donc le plan de ce qui va suivre consistera à examiner les anciennes institutions françaises c'est-à-dire :

Les états généraux, les assemblées de notables et les états provinciaux;

Le conseil du roi et ses émanations, le parlement et la cour des pairs.

Les premiers sont ou veulent être une représentation populaire, consentant les lois, y concourant également et rendant la justice de par l'autorité royale. C'est bien le vieil axiome: *Lex fit consensu populi et constitutione regis.*

Voilà nos institutions constitutionnelles d'autrefois. Il nous restera à étudier après cela ce qu'elles auraient d'applicable dans nos temps nouveaux.

II

ÉTATS GÉNÉRAUX.

Les états généraux de France, convoqués pour la première fois sous Philippe le Bel, continuèrent dans beaucoup de circonstances importantes à voter ou rejeter les impôts, à exposer dans leurs *cahiers* des vœux, des griefs, des doléances, même à ratifier des traités, des engagements contractés par le roi, ou à les rejeter si la nation les trouvait trop onéreux. Les trois ordres délibéraient en commun ou séparément (1). Nulle loi, nul règlement ne déterminait leur mode de convocation; tout se faisait suivant les usages locaux; mais une sorte de coutume générale, résultant de l'ensemble, peut donner une idée de la manière dont s'effectuait cette représentation de la nation. Des lettres de convocation étaient d'abord adressées par le roi aux baillis et aux sénéchaux; ces magistrats devaient dès lors faire procéder aux élections des députés, sur les bases les plus larges, mais à deux degrés. Aucun âge n'était requis pour conférer la qualité d'électeur, ni d'éligible (2); la capacité de l'individu se décidait selon son aptitude naturelle. Des assemblées primaires avaient

(1) Généralement le vote avait lieu par ordre.

(2) Aux élections de 1789 seulement, on exigea pour être électeur l'âge de vingt-cinq ans.

Digitized by Google

lieu dans chaque paroisse, pour procéder à la rédaction du *cahier* de la paroisse et à l'élection du mandataire. Pour cette première opération, un véritable suffrage universel était général; chacun avait droit de parler dans la réunion, comme d'y faire ses observations et de demander l'insertion de ses *doléances* dans le cahier. L'élection enfin se faisait fréquemment à haute voix, quelquefois au suffrage secret.

Une seconde assemblée, composée des élus des paroisses, se tenait au chef-lieu du baillage ou de la sénéchaussée. Là s'apportaient tous les cahiers des paroisses, à l'aide desquels se rédigeait un cahier général de la circonscription; puis avait lieu l'élection du député chargé de porter ce cahier à la grande assemblée des états généraux, pour y siéger avec son ordre (1).

Le nombre de ces députés varia beaucoup; une fois réunis, ils refondaient une dernière fois tous leurs cahiers en un seul, qu'ils présentaient au roi comme le résumé des plaintes, vœux et doléances de toute la nation. Du reste, ils ne pouvaient rien imposer au souverain; régulièrement convoqués, ils fussent évidemment devenus un pouvoir législatif; mais nous verrons qu'on les évita trop souvent et qu'on ne leur reconnut jamais, avec le droit de vœux ou de plaintes, que celui de voter ou de rejeter l'impôt (2).

La première assemblée d'états sous Philippe le Bel reçut dans son sein les députés des communes affranchies. La royauté, affranchie elle-même, s'élevait au-dessus de la féodalité, comme une magistrature suprême, et ses besoins toujours grandissant nécessitaient des impôts inusités encore. Jusque-là on ne connaissait que l'impôt de vassal à suzerain, ou des droits indirects, comme la gabelle; mais leurs produits ne répondaient plus aux besoins d'un pouvoir plus vaste. Sur qui faire peser cet impôt encore inconnu? La noblesse et le clergé indiquaient les communes riches et émancipées comme plus spécialement imposables; mais en vertu de la maxime : *quod ad omnes tangit ab omnibus probatur*, il fallait leur assentiment, et c'est pour cela qu'on les convoqua aux états généraux en 1302.

(1) Ordinairement la noblesse et le clergé nommaient directement leurs députés. En Bretagne, en Dauphiné, en Provence, les députés étaient nommés, non comme il est dit dans notre exposé, mais par les assemblées de la province.

(2) Du reste, on s'accordait à leur reconnaître toute-puissance, en cas de vacance du trône, le droit de pourvoir à la régence quand le roi mort ne l'avait pas fait, et le droit de juger les prétentions des divers compétiteurs au trône.

Digitized by Google

A cette première assemblée en succédèrent deux autres, sous le même règne, qui votèrent avec empressement des subsides pour la guerre des Flandres. En 1302 les trois ordres s'occupèrent surtout de la querelle soulevée avec le pape et protestèrent de leur fidélité inviolable au roi. Réunis ensuite à Tours, ils provoquèrent l'abolition de l'ordre des Templiers.

Sous Louis le Hutin, ils obtinrent des chartes et des franchises pour certaines provinces, et le roi promit de ne lever jamais d'impôts que du consentement des états généraux, avec cette clause qu'eux-mêmes en régleraient l'emploi.

En 1317 nous voyons les états généraux ou du moins des assemblées des trois ordres reconnaître les droits de Philippe V et de Charles IV à la couronne, en exécution de la loi salique, au mépris des prétentions du prince anglais. Ils se prononcèrent également pour Philippe de Valois en 1328 et votèrent pour lui de nombreux subsides.

Telle fut alors l'aide qu'ils prêtèrent à la royauté. Leur caractère changea sous le règne du roi Jean, l'une des époques de notre histoire les plus fécondes en calamités. Les états alors furent très-hostiles. Après un début heureux où il avait obtenu en trois fois, tant des états de la langue d'oc que de ceux de la langue d'oil, des subsides pour la guerre contre les Anglais, et après avoir consacré, par une ordonnance rendue conformément à ceux de 1355, les réformes qu'ils avaient votées (1), le roi Jean tomba en captivité; le dauphin prit le pouvoir et rencontra dans les états de la langue d'oil la plus violente hostilité. Dirigés par une poignée de factieux comme Robert Lecoq, évêque de Laon, Etienne Marcel, prévôt des marchands, et Jean de Pecquigny, député de la noblesse d'Artois, ils embrassèrent la cause du roi de Navarre, en partie l'auteur des calamités publiques. Pierre de Laforêt, chancelier de France, fit en vain l'exposé pathétique des malheurs de la France; la commission chargée de lui répondre mit au vote des subsides les plus dures conditions, telles que la

(1) L'unanimité des trois ordres y était déclarée nécessaire pour les lier tous; l'impôt devait être universel, la reine même et les princes devaient y être soumis; ils devaient être perçus par des gens des états et sous la surveillance d'une commission.

Ce fut dans ces états que le fils du roi reçut le titre de dauphin de France.

On commença du reste à y voir percer le germe des divisions prochaines; ils cherchèrent aussi à obtenir la périodicité de leurs convocations. Du reste, ils votèrent un impôt de 30,000 livres pour l'entretien de trente mille hommes d'armes.

Digitized by Google

condamnation des officiers les plus dévoués au roi, la délivrance de Charles le Mauvais et la nomination d'une commission chargée de surveiller le gouvernement du dauphin. Ce prince voulut temporiser : l'assemblée délibéra malgré lui; Robert Lecoq fit un discours exalté, qui provoqua de la part des députés d'insolentes réclamations (1).

L'année suivante (1337), après un soulèvement de Paris, le dauphin dut les convoquer encore; ils furent plus violents que jamais, et le dauphin, pour obtenir une levée de trente mille hommes, dut subir d'humiliantes conditions. Le gouvernement tomba dès lors complétement dans leurs mains. Le 9 avril 1357, ils se réunirent malgré des lettres du roi prisonnier et forcèrent le régent à révoquer ces lettres.

Mais bientôt la France lassée vit à qui devait incomber la responsabilité de ces maux, et de la réaction résultèrent des excès. Des assemblées moins hostiles furent encore paralysées par les factions, mais le dauphin ayant convoqué à Compiègne, loin de l'influence de Paris, les états de la langue d'oil, ils votèrent les subsides demandés, payèrent les dettes du roi, adoptèrent plusieurs mesures réparatrices, écoutèrent la lecture d'un acte d'accusation contre Robert Lecoq et remercièrent le Dauphin de n'avoir pas désespéré du salut de l'État. Ils continuèrent dans le même esprit en 1359. C'était à Paris; le traité de paix avec l'Angleterre fut rejeté comme inacceptable; mais, pour pousser vigoureusement la guerre, l'assemblée s'occupa de la levée d'une armée et de l'octroi d'un subside, après s'être empressée de révoquer l'inique sentence rendue en 1356 contre les officiers du roi.

Sous le roi Jean, dans l'espace de neuf années, les états généraux avaient été convoqués dix fois.

Son successeur leur tint rancune, et son règne, placé comme une halte entre les deux plus désastreuses de l'histoire, ne vit que deux convocations des états généraux. Aussi quelque chose

(1) Cependant les états de la langue d'oc prêtaient au contraire le concours le plus énergique au pouvoir, ordonnaient un subside pour la levée de cinquante mille hommes d'armes, et décidaient que pendant la captivité du roi « homme ne femme ne porterait or, argent ne perles, ne vert, ne gris, ne robes, ne chaperons découpés, ne autres cointises, et qu'aucuns menestriers ne jongleurs ne joueraient de leurs mestiers. » Ils n'en réglaient pas moins avec sagesse les conditions de leur concours, et elles furent approuvées par une ordonnance rendue en grand conseil. Les états de la langue d'oc représentaient le Midi et étaient réunis à Toulouse; ceux de la langue d'oil, pour le Nord, étaient rassemblés à Paris.

Digitized by Google

semblait manquer à ses ordonnances et celle qui concernait la majorité des rois de France fut violemment attaquée sous François II (la première fois qu'on voulut l'appliquer), parce qu'elle n'avait point été ratifiée par les états généraux.

Charles le Sage ne les convoqua la première fois que pour leur soumettre l'appel que la Guienne avait fait au roi, en cour des pairs, du traité de Brétigny, qui l'avait livrée aux Anglais. Les États furent d'avis d'agréer l'appel; c'était recommencer la guerre, mais le roi eut l'habileté de n'y pas parler d'impôts; seulement, quelques mois plus tard, les réunissant de nouveau et leur rappelant leur décision qu'il s'agissait de soutenir, il en obtint sans difficulté (1369).

Avec Charles VI commence une nouvelle période de malheurs. Comme aujourd'hui, sous le souffle de nos révolutions modernes l'Europe entière était en fermentation ; tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. C'était l'époque des Bourguignons et des Armagnacs, des Maillotins et des Cabochiens en France, des républiques *démocratiques* en Italie, des Rienzi à Rome, des soulèvements à la voix d'Arteweld en Flandre, des séditions avec Wat-Tyler en Angleterre. On conçoit qu'au milieu de cette fermentation universelle un nouveau règne ait excité l'émotion publique : *Novus rex, nova lex, novum gaudium!* s'écriaient les peuples. On prédisait l'abolition des impôts, mais on fut bien déçu : car la rapacité des oncles du roi excita une rébellion formidable, et le gouvernement, obligé de céder à ces démonstrations, demanda aux états généraux réunis à Compiègne le rétablissement des impôts nécessaires. Les états en référèrent à leurs provinces, et, d'après la réponse des provinces, ils refusèrent net. Du reste, l'armée royale ayant été victorieuse à Rosebec, le roi entra triomphalement à Paris, l'on rétablit les impôts malgré les états, et de trente ans ceux-ci ne furent plus convoqués (1382).

Même opposition en 1412. A la demande de subsides pour faire la guerre aux Anglais, ils répondirent en se plaignant d'abus criants et en disant de faire rendre gorge à ceux qui s'étaient enrichis des reliquats d'impôts antérieurs. Il en résulta une bonne ordonnance, celle de 1413 (1).

Nous voudrions maintenant passer sous silence cette honteuse

(1) Parmi les commissaires nommés par ces états, on remarque pour la première fois le trop célèbre évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, qui devint l'accusateur de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

assemblée de 1420, où le traité de Troyes fut ratifié, où des hommes stipendiés par le duc de Bourgogne, se disant les états généraux de France, dérisoirement convoqués au nom du roi en démence, reconnurent Henri de Lancastre pour roi de France ! Mais tandis que la France subissait cet abaissement, le dauphin fugitif, en appelant à Dieu et à son épée, convoquait aussi d'humbles états, incomplets il est vrai, mais dévoués, à Meun-sur-Yèvre, qui lui offraient « leurs corps et leurs biens, juraient de le servir envers et contre tous, sans nul excepter, jusqu'à mort, inclusivement » (1426). L'évêque de Poitiers s'y fit l'organe des plaintes de la nation sur les pilleries des gens de guerre, en termes si forts que le sire de Giac proposa de le jeter à l'eau; mais le roi Charles écoutait patiemment, et de là germa dans sa pensée le dessein d'organiser une armée permanente, pour mettre un terme à ces maux. Ainsi c'est à cette humble assemblée qu'est due l'une des plus salutaires réformes qu'ait opérées la monarchie, réalisée plus tard en 1439 aux états d'Orléans, lesquels accordèrent une taille perpétuelle pour le licenciement des bandes et l'entretien d'une armée. Entre ces deux époques il y eut deux autres assemblées, l'une à Chinon, l'autre à Tours, pour justifier les coups d'état du connétable de Richemond contre les favoris, pour ratifier le traité d'Arras et pour trancher l'éternelle question de paix et de guerre avec les Anglais. Constatons seulement que la guerre et l'impôt ressortissent désormais exclusivement du roi, l'ère féodale expire; c'est un progrès dû au concours des états généraux.

Il n'y eut qu'une seule convocation des états généraux sous Louis XI, prince trop ombrageux, trop jaloux pour partager souvent son autorité. Du reste fit-il, en les convoquant, un coup de maître. La ligue qui se disait hypocritement du bien public en avait appelé à eux. Le roi, qui par le traité de Conflans livrait la Normandie au duc de Berry, voulant éluder les concessions qu'on lui avait imposées, fut ravi de l'occasion inespérée de faire tomber ses ennemis dans le piége qu'ils lui avaient tendu. Les états convoqués à Tours en 1468 répondirent au discours, où le chancelier avait imputé les maux du royaume à l'ambition des grands, particulièrement des ducs de Berry et de Bretagne, par leurs doléances sur les malheurs des peuples, en suppliant le roi d'y porter remède, s'il pouvait résister à l'ambition des grands; ensuite ils déclarèrent la Normandie inaliénable, déci-

Digitized by Google

dèrent que le duc de Berry devait se contenter d'un apanage de 60,000 livres, avec une terre en titre de duché, et cela sans conséquence pour l'avenir; qu'enfin les ducs de Bretagne et de Bourgogne étaient invités à respecter la décision des états.

Le roi avait habilement intéressé le peuple à l'inexécution de conditions qu'il n'avait jamais eu l'intention de réaliser. La physionomie de ces états eut ce trait caractéristique que les ordres y semblèrent confondus et que les procès-verbaux appellent indistinctement les membres de cette assemblée : *députés des villes*.

Arrivons à la minorité de Charles VIII. Le parti d'Anne de Beaujeu et celui du duc d'Orléans se disputant la régence, les représentants de la Bourgogne et de la Normandie proposaient qu'elle appartînt au moins en partie à des conseillers nommés par les états. Guillaume Pot, gentilhomme bourguignon, défendit cette opinion avec une grande éloquence, mais les prérogatives des princes du sang trouvèrent aussi de chaleureux défenseurs. Bref l'assemblée n'osa prendre sur elle de faire une loi de régence, le vote décida qu'on laisserait au jeune roi le choix de ses propres conseillers et que douze d'entre eux seraient pris dans le sein des états.

On discuta ensuite les impôts; discussion semblable à celle du budget dans les assemblées de nos jours. On débattit les dépenses personnelles du roi, c'est-à-dire ce que nous appellerions aujourd'hui *sa liste civile*. Le chiffre de 1,500,000 livres que l'on demandait fut trouvé exorbitant; les députés proposaient seulement les 1,200,000 livres dont avait joui Charles VII, comme plus que suffisantes pour son petit-fils, tandis que les familiers du prince se récriaient. Enfin, par composition, on adopta la dite somme annuelle de 1,200,000 livres, plus une autre de 300,000 une fois payée pour joyeux avénement.

Cette fois encore les trois ordres délibérèrent confondus; mais ces états furent plus importants, plusieurs provinces nouvelles y ayant été représentées. Leurs cahiers furent rédigés en divisant l'assemblée en six sections, ayant chacune sa salle hors de la salle générale; rapport sensible avec nos bureaux d'aujourd'hui. Le cahier définitif traitait : 1° des libertés de l'Église gallicane, 2° des diverses prérogatives de la noblesse, 3° des remèdes propres à l'épuisement des finances, 4° des misères populaires dont on fait une peinture navrante, et du désordre des gens de guerre, 5° de

Digitized by Google

la vénalité des charges et de sa suppression, 6° de la périodicité des états et de l'opportunité de les convoquer au bout de deux ans. A cet égard il fut proposé d'attendre la réponse du roi et du conseil de régence, afin qu'ils fussent ainsi engagés. Malheureusement cette affaire, qui eût pu fixer notre véritable constitution, n'eut pas de suites.

Tels furent les états de 1484. Ils se distinguèrent particulièrement par l'accord des idées les plus libérales avec le respect pour la royauté, et offrent cette particularité que l'on y voit tout le monde, tiers état, clergé, noblesse, gens du roi, se faire honneur de défendre les intérêts du peuple (1).

Louis XII n'eut guère besoin de convoquer les états généraux; son amour du peuple allait au-devant de la diminution des impôts. La seule assemblée de ce genre qui eut lieu sous son règne lui décerna le titre de *père du peuple*, mais refusa de ratifier et déclara inexécutable le traité par lequel Claude de France était fiancée à Charles de Luxembourg, avec la Bretagne, la Bourgogne et le Milanais pour dot; ces belles provinces furent ainsi conservées à la France.

François Ier ne convoqua que les états de Bourgogne. Ils refusèrent de ratifier le traité de Madrid par lequel cette province eût été aliénée. Henri II, son successeur, ne réunit que les notables.

Avec les querelles religieuses commence une nouvelle ère de fermentation dans les esprits. *Tenue d'états* et *conciles libres*, demandait-on de toutes parts. Les catholiques y croyaient pouvoir étouffer les sectes naissantes, et les sectaires se flattaient d'étaler leurs doctrines au grand jour et d'arriver à la liberté de leur culte. Ce fut dans ces circonstances, sous François II, qu'une convocation d'états fut faite, à Meaux d'abord; puis ils furent transférés à Orléans, et ce prince étant mort avant la réunion, ce fut Charles IX, son frère, qui fit l'ouverture. Je laisse à penser si la lutte entre les partis fut ardente. Comme de nos jours, les élections populaires furent d'abord un champ clos. Le chancelier de L'Hôpital s'empressa, dans son discours d'ouverture, de faire appel à la tolérance et à la concorde. Il présenta un compte exact des recettes et dépenses de l'État et concluait par une demande de subsides. Tous les ordres présentèrent leurs cahiers, demandant l'unité de religion, un concile général, des réformes religieuses

(1) On y fit défense de jamais saisir les bêtes et instruments du laboureur.

Digitized by Google

et politiques, des institutions civiles et administratives réalisées en des temps postérieurs. On est étonné de trouver déjà dans ces anciennes institutions le germe de progrès dont se vantent les idées modernes, et dont la première pensée remonte à nos vieux états. Ceux d'Orléans, par exemple, demandaient la suppression des douanes de province à province, l'*unité des poids et mesures*, l'extension de l'instruction populaire, etc... On voit encore cette assemblée finir par un vœu de périodicité des états généraux. La question des impôts fut réservée, les députés ne se croyant pas munis d'un mandat suffisant. Ils demandèrent donc une réunion d'états provinciaux, et lorsqu'ils eurent été de nouveau convoqués par ceux-ci, ils revinrent, quoique en beaucoup plus petit nombre, à Pontoise (1561), et se signalèrent par une certaine animosité contre le clergé, car déjà l'on proposa d'employer les biens de cet ordre à payer les dettes du roi. Le clergé conjura l'orage en offrant un don gratuit de 15,000 livres et l'assemblée y ajouta un impôt sur les boissons. Elle en revint ensuite aux états d'Orléans, et déclara surseoir à toute délibération tant que leurs cahiers ne seraient pas convertis en lois de l'État. Le chancelier de L'Hôpital dut satisfaire à cette exigeance, et les ordonnances d'Orléans, de Blois, de Roussillon et de Moulins furent rendues conformément aux vœux des états d'Orléans. C'était donc un pas de plus des états généraux vers l'autorité législative; mais le chancelier, pour contre-balancer leur influence, fit enregistrer la première ordonnance par le parlement. Du reste, ni le parlement, ni les députés des états n'en furent satisfaits, le premier à cause d'innovations qui lui déplaisaient, les seconds à cause des changements de forme qu'ils y virent. Le chancelier triompha néanmoins de leur résistance en opposant l'une à l'autre ces deux institutions, déjà rivales.

Cependant Henri III montait sur un trône ébranlé, prince lui-même bien au-dessous de sa tâche en des temps difficiles. L'édit de pacification accordant aux huguenots la liberté de conscience, des places de sûreté, des chambres mixtes dans les parlements, et conséquemment une importance formidable, avait soulevé une explosion de mécontentement dans l'opinion publique. Cette fois encore la voix générale, celle des huguenots eux-mêmes, demandait les états généraux. Ils se réunirent à Blois, le dimanche 6 décembre 1576. Le roi les ouvrit en personne, et trouva d'émouvantes paroles pour dépeindre la misère

Digitized by Google

publique, conjurant paternellement tous les députés d'oublier leurs divisions pour travailler au soulagement commun. Les trois ordres, sauf une faible minorité, reconnurent le roi pour chef de la ligue naissante ; ils le conjurèrent de révoquer l'édit de pacification en maintenant fermement l'unité de religion dans l'Etat, sans en souffrir d'autre que la religion catholique ; mais, chose remarquable ! pourvu que ce fût par la douceur, sans violence, et sans en venir aux armes. Il fut aussi question des impôts, mais sans grand résultat ; la noblesse offrit ses bras pour la guerre, le tiers état refusa toute espèce de subsides et dénia même au roi la faculté d'aliéner une portion de son domaine pour payer ses dettes ; le clergé se mit seul en frais, en s'engageant à soudoyer quatre mille hommes de pied et mille chevaux. Deux ans plus tard seulement, l'ordonnance de Blois fut rendue en conformité aux cahiers de ces états, mais dans l'intervalle le roi avait repoussé la proposition du tiers état de déclarer ces cahiers lois de l'État ; et il avait ajourné sa réponse à la fin des troubles. On s'était donc séparé peu satisfait. Le roi leva de sa seule autorité et par lettres patentes une taille de 1,200,000 livres pour subvenir aux frais de la guerre.

Le 16 octobre 1588 s'ouvrirent encore à Blois ces fameux états généraux qui devaient aboutir à l'assassinat du duc de Guise, et dont la dispersion devait être un nouveau signal de guerre civile. Dans un noble et fier discours d'ouverture, le souverain avait flétri en termes couverts, mais transparents, l'ambition dominante des Guise. Quelque abaissée que soit la majesté royale, elle se redresse encore et trouble les regards de ceux qui la foulent aux pieds. Ce suprême effort fut le dernier, et sous les coups de ses ennemis elle allait tomber plus bas encore Les paroles du roi avaient frappé juste ; les princes lorrains d'abord étonnés conjurèrent néanmoins l'orage, et lorsqu'on livra à l'impression le discours royal, le prince dut en payer le passage trop hardi. Ce n'était là qu'un premier affront : car, se faisant forts de l'expérience du passé, les nouveaux états tendirent à procéder cette fois plutôt par résolutions obligatoires que par vœux et doléances, ils réclamèrent un édit qui déclarât le roi de Navarre inhabile à succéder ; enfin tout le ton de cette assemblée inspirée par les Guise à de fougueux ligueurs, porte l'empreinte d'une énergique animosité. Le roi dévorait son humiliation en silence et cédait aux circonstances ; mais son ressentiment s'amoncelait : il vit dans le duc de

Digitized by Google

Guise un ennemi, que dis-je? un rival, et il organisa la vengeance; mais un outrage n'est pas vengé par un crime, c'est ce qu'oublia la majesté royale. Le chef ligueur avait bien dit : « Ils n'oseront!... » Mais on avait relevé le défi, la mesure était comble, il fut poignardé avec son frère. Alors les arrestations se multiplièrent, les états se dispersèrent, des milliers de bras levèrent le drapeau de la guerre civile, et le crime déjà prochain de Jacques Clément ne devait point y mettre un terme.

La ligue tint aussi ses états. C'était à Paris pour une circonstance des plus solennelles : il s'agissait ni plus ni moins que de déclarer le trône vacant et d'élire un roi. Henry de Bourbon, qui méditait déjà de revenir à la foi de saint Louis, ne crut pas voir en eux précisément des ennemis. Maître d'une partie de la France, sous les murs de Paris, il les laissa convoquer et se réunir sans obstacles, et, qui plus est, il laissa des gentilshommes catholiques de son parti entrer en pourparlers avec les députés. De leur côté, les états de la ligue révélèrent de nobles tendances; ainsi les prétentions étrangères trouvèrent constamment chez eux une opposition énergique et le roi d'Espagne dut comprendre, à leur attitude, que, si la France ne voulait à aucun prix d'un roi huguenot, elle ne voulait pas davantage de la domination étrangère et n'abolirait jamais la loi salique. L'abjuration d'Henri IV et son entrée à Paris mirent fin du reste à ces états. Le roi n'en convoqua pas d'autres.

Après sa mort la confusion et l'anarchie redevinrent menaçantes, et l'on recourut encore aux états généraux. Toute la France espérait voir cette institution acquérir la permanence et « corroborer le gouvernement, » comme dit un de leurs historiens, par l'interposition des grands corps de l'État.

Quand donc s'assemblèrent les états de 1614, on pouvait croire à l'ouverture d'une ère nouvelle dans la constitution monarchique, et l'opinion générale s'attendait pour le moins à les voir se réunir dans l'avenir à des époques périodiques.

L'attente générale fut trompée; la constitution française avorta dans son développement; ce n'était qu'à cent soixante-quinze ans de distance qu'ils devaient reparaître sur la scène, et à la veille de quelles catastrophes!

Le tiers état joua en 1614 le rôle principal; il s'éleva encore contre la vénalité des charges, particulièrement contre un droit nommé la *paulette* levé annuellement sur les magistrats. Il ré-

Digitized by Google

clama la réduction des tailles et des pensions multipliées outre mesure. La noblesse et le clergé ayant refusé de s'y associer, le tiers-état présenta seul sa requête au roi, qui promit de supprimer la vénalité des charges et de restreindre les pensions, mais il ne pouvait encore diminuer les tailles.

La noblesse émit le vœu de voir instituer un ordre militaire; serait-ce cette demande qui aurait inspiré plus tard à Louis XIV l'établissement de l'ordre royal de saint Louis?

Pour aider au rétablissement de l'équilibre financier, l'idée fut émise de l'établissement d'un mont de piété.

La question gallicane excita d'orageux débats. Le tiers avait proposé de déclarer la couronne indépendante de toute autre puissance que de Dieu, et de dénier à aucun pouvoir sur la terre le droit de déposer les rois; idées un peu nouvelles à cette époque, dont l'on voulait rendre l'enseignement obligatoire à tous les professeurs et le serment nécessaire. La noblesse et le clergé se récrièrent hautement, surtout contre un serment à l'instar de celui qu'on imposait aux catholiques anglais. Le tiers-état retira sa proposition.

Miron, prévôt des marchands et député de Paris, se distingua particulièrement aux états de 1614. Sa pathétique éloquence signalait les souffrances populaires, les abus, les réformes avec une verve remarquable. Sa harangue de clôture, résumé condensé de ses plaintes et de ses vœux, contient par avance et en aperçu, presque tout ce qui fait le sujet des ordonnances et des codes de Louis XIV, que se sont appropriés les législations modernes (1). Règlement sur les dots, les testaments, les héritages, les séparations de corps, tout y est indiqué.

Malgré la promesse d'avoir égard aux cahiers des états, ceux-ci furent dissous au milieu d'une déception à peu près générale.

Ici finit la suite de ces mémorables assemblées, où nos rois communiquaient avec les peuples, et qui contenaient le véritable élément de la constitution française, si l'on n'en avait point étouffé les développements. Les états de 1614 furent comme le dernier mot de leurs tendances; il suffit d'examiner l'enchaînement des faits pour s'en convaincre. En effet, quand Philippe le Bel recevait les représentations des jeunes communes au sein des états, la royauté sortait de ses langes, luttant contre la féodalité, et

(1) Voir à cet égard Poirson, *Études sur les états de 1614*, p. 31. Voir aussi Rathery, *Histoire des états généraux de France*.

Digitized by Google

pour trouver un auxiliaire utile, s'appuyait sur le peuple. Elle persévéra dans ce système, et nos assemblées d'états, en dehors des temps d'anarchie, sont marquées, cette alliance aidant, par les progrès du pouvoir royal. Le peuple d'autre part, se voyant émanciper, grandir avec la royauté tendait à la regarder comme sa protectrice, à la défendre, à l'armer d'un pouvoir fort. Par l'abaissement des grands, il aspirait à l'*égalité*, mais l'égalité pour lui répondait au pouvoir absolu de la royauté : aussi les états de 1614 sont-ils la dernière expression de ces tendances et de cette alliance. Le tiers, déjà devenu puissance dans l'État, surexcité en outre par les hauteurs des ordres privilégiés (1), s'y passionne pour la royauté; de là ses propositions ultra-gallicanes, de là une multitude de vœux, de harangues pour l'armer d'un pouvoir dictatorial, absolu. La royauté prit au mot la nation; Richelieu vint, Louis XIV régna, il n'y eut plus de contrôle. Toutefois, en exerçant son pouvoir sans limites, la royauté resta d'abord fidèle à sa vieille politique et continua, sans les états, celle qu'avait suivie jadis son alliance avec eux, savoir : l'humiliation des grands, la protection des classes populaires. De là les rigueurs de Richelieu, de là la tendance de Louis XIV à élever aux emplois les hommes de naissance obscure; aussi le fier duc de Saint-Simon appelle-t-il ce règne avec rancune le règne d'*une vile bourgeoisie*. Mais le tort de la royauté fut d'agir désormais seule et sans ses vieux auxiliaires; elle cessa de convoquer les états généraux, telle fut la cause éloignée de sa perte. Bien à tort, craignant leur retour, leur périodicité, prenant l'agitation salutaire qu'ils excitaient pour un inconvénient capital, tandis qu'elle n'était qu'un inconvénient secondaire, la couronne, au lieu d'alliés, crut voir en eux des rivaux; méprise fatale, qui lui fit abandonner et discréditer l'œuvre des anciens rois. Tant qu'elle ne se servit de la puissance absolue que pour agir conformément à la politique tutélaire des temps passés, l'absence des états fut moins désastreuse ; mais quand Richelieu et Louis XIV eurent disparu, une nouvelle ère, un revirement complet furent inaugurés par la régence. Dans cette réaction aristocratique contre la *vile bourgeoisie*, l'on écarta de tous les

(1) Le clergé et la noblesse montrèrent au tiers beaucoup de hauteur, se qualifiant du titre d'aînés de la nation. On fit alors ce quatrain :

O noblesse, ô clergé, les aînés de la France,
Puisque l'honneur des rois si mal vous défendez,
Puisque le tiers état à ce point vous devance,
Souffrez que vos cadets deviennent vos aînés.

Digitized by Google

emplois tout ce qui ne tenait pas à la noblesse. La minorité de Louis XV, ses amours, puis l'indécision de l'infortuné Louis XVI laissèrent cette politique nouvelle prendre le contre-pied de l'ancienne politique de nos rois (1). C'est alors qu'il eût fallu avoir près du trône les représentants de la nation; mais les états généraux étaient tombés en désuétude, ils ne pouvaient plus élever leurs doléances vers les rois. Plus de mandataires, plus d'organes capables d'avertir la politique royale de rentrer dans sa voie naturelle. Dès lors une politique fausse fut identifiée avec la royauté, les nuages s'amoncelèrent, les classes inférieures fermentèrent, le feu couva sous la cendre, l'incendie révolutionnaire éclata. Peuple, magistrature, royauté, se souvinrent alors de ces anciens états généraux de la France, ressource des temps passés; on les demanda avec passion, ils furent convoqués. Hélas! quand la constitution d'un homme robuste est en souffrance, il lui faut un remède énergique, même violent; mais lorsqu'il est affaibli par une trop longue maladie, le remède, appliqué trop tard, ne le sauve plus, il le tue. Tel fut le sort de la monarchie; affaiblie par une longue souffrance, ruinée par le philosophisme et l'irréligion, déviée de sa politique traditionnelle et populaire, elle voulut revenir au remède salutaire des anciens âges, il était trop tard; la violence du remède n'étant plus proportionnée à la force du malade, la monarchie succomba.

Faut-il en conclure que l'institution fut mauvaise? Non, certes! Faut-il en conclure que les états généraux, convoqués irrégulièrement sans droits bien définis, aient été inutiles? Pas davantage. Nous avons montré au contraire les mesures utiles qu'ils ont provoquées, les secours qu'ils ont prêtés au roi. Un auteur, que nous citerons pour résumer cet aperçu historique, auteur impartial il est vrai, mais généralement animé d'une sympathie médiocre pour toutes les institutions antérieures à la révolution, dit en parlant d'eux :

« La plupart des grandes mesures administratives de l'ancienne monarchie furent proposées par les états généraux, quelque fois violemment imposées, mal exécutées et compromises par

(1) Voir à cet égard une brochure très-remarquable publiée en 1848 sous le titre de *Politique royale*. Tout y est marqué au coin d'un profond discernement de la vérité. L'auteur anonyme de cette brochure fait ressortir, par l'exposé et l'enchaînement des faits, quelle fut la politique constante de la royauté; comment elle fut dénaturée ensuite, et comment vint le malentendu qui tourna le peuple contre elle et contre la révolution.

Digitized by Google

les excès révolutionnaires; mais après les crises ces gouvernements, instruits par l'expérience, appliquaient avec prudence les réformes indiquées. Ainsi Charles V profita des mesures adoptées par les états de 1336; Charles VII, Louis XII et François Ier s'inspirèrent plus d'une fois des états de 1438, 1483 et 1506. Les célèbres ordonnances de L'Hôpital (Orléans 1561, Moulins 1566) furent précédées d'assemblées d'états et de notables. Les états de Blois en 1576 préparèrent l'ordonnance de 1579, qui compléta les réformes de L'Hôpital. Enfin, les assemblées de 1614, de 1617 et de 1626 (1) proposèrent la plupart des mesures qui ont fait la gloire de l'administration intérieure de Richelieu et de Colbert (2). »

Gustave DAUGER.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Les dernières assemblées citées furent seulement des assemblées des notables.
(2) *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*, par A. Cheruel. Article *États généraux*.

Digitized by Google

NUESTRA DONA DE GUADALUPE [1]

I

Ceci, lecteur, est une vieille histoire; mais, si vieille qu'elle soit, le fond en reste gravé non-seulement dans le cœur de tous les Mexicains, mais encore dans le nôtre, dans le cœur de tous ceux qui, ne sachant point transiger avec leur conscience, ont repoussé les erreurs, les utopies monstrueuses que de prétendus philosophes nous débitent et dont les conséquences seraient funestes, si de temps à autre, une voix pieuse ne s'élevait pour rétorquer les fausses maximes, faire rentrer dans le silence ces réformateurs dont le mobile n'est le plus souvent que l'ambition, le but, la satisfaction donnée à des instincts pervers ou à des appétits inavouables.

Cela dit, reportons-nous à l'an de grâce 1531, et, par la pensée encore, franchissons l'Océan et transportons-nous dans cette partie de l'Amérique centrale à laquelle le souffle révolutionnaire semble ne vouloir laisser aucun répit.

C'était par une matinée du mois d'octobre; le soleil, déjà haut, dardait ses rayons sur cette plaine de sable qui entoure Vera-Cruz; au loin dominant un contre-fort des Cordillières, on aper-

(1) Reproduction autorisée pour les journaux seulement qui ont traité avec la Société des Gens de lettres.

Digitized by Google

cevait le pic gigantesque d'Orizaba avec ses neiges éternelles.

Pas la moindre brise ne s'élevait pour tempérer l'atmosphère étouffante qui commençait à régner; d'ailleurs, à part deux voyageurs qui s'éloignaient de Vera-Cruz et les bandes de zopilotes qui s'abattaient sur les débris d'animaux livrés à leur gloutonnerie, la plaine était déserte.

De ces deux voyageurs, l'un était un jeune homme de vingt-cinq à vingt-huit ans, gros, trapu, à face cuivrée, aux cheveux noirs, plats et tombants. Il portait le *calzonero*, sorte de pantalon flottant, et une petite veste en basane à boutons de métal; ses pieds étaient chaussés de *zaputillos*, formés d'un simple morceau de cuir retenu par des lanières; il était coiffé d'un *sombrero* de paille. Un poignard était passé à sa ceinture; à la main il tenait un bâton.

Son compagnon ou plutôt sa compagne était une jeune fille dont le visage fin, les traits réguliers, la démarche gracieuse eussent trahi en elle une origine espagnole, si son costume et son langage n'eussent indiqué suffisamment qu'elle appartenait à cette race indienne qui, tout en acceptant des Espagnols la religion du Christ, se refusa toujours à porter les chaînes dont ils voulaient charger les vaincus.

Son vêtement consistait en une robe rayée. Sa chevelure abondante s'échappait d'un *sombrero* en feutre recouvert lui-même d'un voile bleu retombant sur le visage et les épaules de la jeune fille.

Tous deux marchaient côte à côte, se retournant de temps à autre pour mesurer du regard l'espace franchi.

— Ainsi, mon bon Juan, disait la jeune fille, vous avez pu vendre à Vera-Cruz vos privisions de café? j'en suis heureuse pour vous et beaucoup surtout pour votre mère, la pauvre marchande de *pulco* de Quoutitlan. Elle va pouvoir abandonner ce métier fatigant et jouir en paix des jours que Dieu lui réserve.

— Vous m'avez porté bonheur, répondit Juan. Oui, ma mère va se reposer enfin d'une longue vie de fatigues; mais son repos sera-t-il complet, si elle continue à voir son fils plongé dans la tristesse? Ah! doña Fria, vous portez bien votre nom, et votre cœur est aussi froid que les neiges d'Orizaba! Doña Fria! (la dame froide), jeune, belle, on ne vous appelle plus que la doña, comme si vous étiez mariée; moi, je préfère vous appeler Carmen.....

Digitized by Google

— Juan Diégo, répliqua la jeune fille, laissez-moi les dénominations sous lesquelles je suis désormais connue.

— Vous avez raison; elles sont méritées. Jamais, doña Fria, l'amour n'entrera dans votre âme. Pourtant, Dieu sait quelle passion remplit la mienne.

Tout en causant, les voyageurs gagnaient du terrain; ils avaient quitté les sables, et les bois de la Tégeria élevaient devant eux leur masse sombre. Ils continuèrent à avancer, heureux de la perspective qui s'offrait à eux de pouvoir goûter un peu de fraîcheur à l'ombre des sycomores et des manguiers qu'ils apercevaient.

Mais le hasard devait en disposer autrement.

Il y avait une demi-heure qu'ils cheminaient ainsi, lorsque, au détour d'un monticule, ils se trouvèrent en présence d'un vieillard qui pliait sous le faix d'une amphore pleine d'eau.

C'était un *jarocho*, dont le costume consistait en un calzonero blanc et une couverture rayée tombant devant et derrière. Son visage était bronzé, son œil noir et doux.

Il salua de la main les deux jeunes gens et continua son chemin; mais Juan Diégo s'élança vers lui, saisit la cruche dont il passa la courroie sur son front, et souriant à doña Fria :

— Vous ne trouvez pas mal, lui dit-il, que votre cavalier vous néglige?

La jeune fille ne répondit pas; mais un sourire plissa ses lèvres, sourire d'encouragement et de remerciement à la fois.

— Où allons-nous? reprit Diégo en s'adressant au vieillard.

— Ma case est proche, répondit celui-ci; je vais vous y conduire.

Il prit les devants, fit passer les jeunes gens à travers une savane aux herbes sèches et hautes, et s'arrêta devant une cabane en bambous.

— Entrez, dit-il; là vous ne rencontrerez pas ce luxe que les Européens cherchent à introduire dans notre pays; vous ne trouverez pas l'or et l'argent dont ils sont tant avides; mais vous aurez à profusion des bananes, des goïaves et des ananas.

Les deux jeunes gens ne se firent pas répéter l'invitation; ils pénétrèrent dans la modeste case, où un repas frugal, mais suffisant, leur fut servi par le vieux jarocho.

La journée était bien avancée déjà, du moins pour le pays. Juan Diégo émit l'avis qu'il conviendrait de passer la nuit à la

Digitized by Google

case pour ne poursuivre leur chemin que le lendemain à l'aube.

Doña Fria savait à quels dangers on était exposé dans ces pays, où, malgré l'établissement des Espagnols, la guerre continuait, guerre de bandes, guerre de fripons; elle n'ignorait pas que des aventuriers, séparés de leur armée, tenaient la campagne. et que, d'un autre côté, s'il lui arrivait de tomber entre les mains d'un parti d'Indiens, elle n'aurait aucune pitié à attendre de guerriers farouches que le catholicisme n'avait pu encore gagner à sa cause.

Elle se rendit aux instances de Juan et consentit à rester.

Cette décision parut produire sur le vieillard une impression de joie.

— Les nuits sont longues pour moi, dit-il, et les jours me paraissent interminables. Ah! puisse Dieu vous épargner, enfants, des tourments semblables à ceux qui m'ont frappé.

— Dans le ruisseau qui serpente au milieu des prairies, répondit la jeune fille, parfois roule une pierre, un bloc de roc, qui détourne son cours. Quel est celui dont l'existence s'est écoulée dans le calme et la sécurité?

— Oui, murmura le vieillard; mais peu ont été plus éprouvés que moi.

— Vous excitez notre curiosité, dit Juan. Si je ne craignais d'être indiscret, je vous prierais de nous raconter cette partie de votre vie que l'infortune a particulièrement marquée.

— Si mes souvenirs étaient de ceux qui s'effacent, j'hésiterais à vous satisfaire; mais ils sont gravés dans ma mémoire en caractères de feu; ils resteront toujours présents à mon esprit. Ecoutez donc, je serai bref.

Doña Fria saisit un sac rempli de *huauhtli*, s'agenouilla devant une pierre sur laquelle elle disposa une certaine quantité de grains, et commença à les broyer à l'aide d'une autre pierre allongée qu'elle tenait à deux mains.

L'Indien lui jeta un regard de reconnaissance, et, après s'être recueilli un instant, il commença ainsi :

« Cette case n'a pas toujours eu l'aspect triste que vous lui voyez et ce vieillard qui vous offre l'hospitalité était encore, il y a sept ans, dans la force de l'âge; les rides ne creusaient pas son front, sa démarche était ferme, son regard plein de vivacité. Il y a sept ans, cette hutte retentissait d'accents joyeux, la vie animait cette solitude qui nous environne; une femme, jeune encore, une

Digitized by Google

jeune fille de dix-sept ans et un guerrier que Tetzauh aimait.....

— Tetzauh! interrompit doña Fria en cessant son travail.

— Pardon, fit le vieillard; en songeant à mon fils, je me reporte involontairement au temps où Tetzauh était encore une divinité pour moi, où j'immolais, comme les autres, au dieu de l'épouvante. Mais je suis chrétien, j'ai embrassé comme tant de mes frères, comme vous sans doute, cette doctrine que nous ont apportée les Espagnols... Je poursuis. Il y a sept ans, Quauhtemoc tenait encore la campagne contre Cortès; de nombreuses tribus, combattant pour son compte, parcouraient les campagnes; ces hommes que le fanatisme et de récents revers rendaient sanguinaires, commettaient partout où ils passaient d'horribles méfaits. J'espérais que mon humble case échapperait à leur attention, que ces plaines de sable qu'ils paraissent redouter éloigneraient de moi le fléau, j'espérais que Dieu me protégerait, protégerait ma famille, pour nous récompenser de notre récente conversion à son culte. Je me trompais. Un jour, jour néfaste, mon fils, qui avait été cueillir des bananes dans un bois voisin, revint épouvanté: je pressentais un malheur, et c'est à peine si j'eus la force de lui demander le motif de son émoi.

— Cent guerriers, me dit-il, sont installés dans la savane; quelques maraudeurs errent et cherchent de la nourriture. Ils m'ont aperçu et m'ont fait signe d'approcher; j'ai fui, au contraire, pour vous prévenir.

Ma femme et ma fille avaient entendu ces paroles et leur trouble témoignait suffisamment de leur crainte.

Que faire? se défendre en cas d'attaque, certes, nous y étions décidés; mais le résultat de la lutte était facile à prévoir. Fuir c'était plus prudent, j'y songeais; mais il était trop tard. Avant qu'aucun de nous n'eût eu le temps de sortir, quatre guerriers pénétrèrent dans la case; ils avaient l'aspect farouche, le regard cruel, impitoyable. Ils étaient armés de lances et d'arcs.

Un d'eux, qui semblait exercer sur les autres une certaine autorité, s'approcha de moi et désignant du doigt un crucifix que j'avais accroché à un des bambous de la hutte :

— Tu es chrétien, me dit-il; donc tu es un ennemi.

— Un ennemi! répondis-je, oh! je vous assure que je n'ai de haine pour personne. Pour vous surtout, guerriers, puis-je professer autre chose que de l'amitié?

— Soit. Tu n'hésiteras donc pas à venir avec nous implorer

Digitized by Google

l'aide de Camanélon. Le *testi* Axoluma attend, revêtu de la robe bleue d'azur, le moment d'immoler à la divinité deux Espagnols que nous avons faits prisonniers. Viens, tu joindras tes prières aux nôtres et les étrangers ne tarderont pas à être exterminés.

Tout en parlant, le guerrier ne quittait pas ma fille du regard et j'étais saisi d'un horrible pressentiment. Cependant, ferme dans ma foi, je ne crus pas devoir transiger autrement avec ma conscience et je répondis fièrement :

— Tu l'as dit tout à l'heure, je suis chrétien, et ma religion me commande non-seulement de ne point sacrifier aux faux dieux, mais de m'opposer à l'accomplissement de vos sanglants sacrifices. Guerrier, vous me voyez; je suis seul ici avec ma femme, ma fille et mon fils, à nous trois nous ne pouvons lutter contre une tribu entière. Si tu es entré dans ma hutte avec l'intention de nous frapper, montre donc ce courage qui n'a jamais fait défaut aux Indiens de ce territoire. Consens à te battre avec moi; si tu péris, je recommencerai le combat avec tes frères; si je meurs, la vie de mes enfants sera sauvegardée.

Un sourire dédaigneux plissa les lèvres du guerrier.

— Mon bras, dit-il, doit faucher plus de têtes de chrétiens qu'il n'y a de fruits aux arbres de ces forêts. Pourquoi exposerais-je ma vie dans un combat singulier avec toi?

Je sentis la douleur et la rage étreindre en même temps mon cœur. Je jetai les yeux sur ma fille; elle était calme. Mon fils se contenait à peine et je devinai que j'allais avoir en lui un puissant auxiliaire.

— Tu ne veux pas te battre? repris-je; eh bien, montre-toi clément. Vois cette jeune fille, elle est plus douce que l'agneau qui bondit auprès de sa mère dans les savanes que le soleil n'a pas encore brûlées. Vois ce jeune guerrier; un jour il combattra au premier rang de nos tribus et nous serons fiers des exploits de ce héros. Du regard, la compagne de ma vie sollicite aussi ta clémence, ta pitié. Ne sacrifie pas ces êtres à une haine aveugle, à un ressentiment que rien ne justifie.

Le guerrier eut un ricanement.

— On ne m'émeut pas, dit-il; les Espagnols t'ont donné leur éloquence, mais point la persuasion. Viens immoler à la divinité, ou ton sang et celui de ta famille coulera au pied du *Seiba*.

Ces paroles ne laissaient aucun doute sur les sentiments de mon ennemi; l'unique parti à prendre était de chercher à sauve-

Digitized by Google

garder par la force l'existence des femmes. Je saisis un sabre à poignée courte, à lame large et tranchante, qui se trouvait à mes côtés, et au moment où le guerrier s'avançait pour me saisir, je fis voler sa tête à l'extrémité de la case. Au même instant un de ses compagnons tombait frappé d'un coup de lance que lui avait porté mon fils.

Les guerriers survivants s'élancèrent au dehors en poussant des cris féroces. Un d'eux s'arrêta à une certaine distance, se retourna et s'écria en brandissant son arc :

— Souviens-toi de Chapulin !

Il reprit sa course et disparut.

A ce moment de son récit le vieil indien fit une pause ; une larme glissait lentement sur sa joue. Il l'essuya rapidement ; on eût dit qu'il lui en coûtait de donner à ses jeunes auditeurs le spectacle de sa douleur.

Dona Fria ne déguisait pas son émotion ; quant à Juan Diego, il fronçait les sourcils d'une façon significative. Assurément il regrettait de ne s'être pas trouvé là à cette époque pour prêter à son hôte le secours de son bras.

— Eh bien, dit-il, ce Chapulin a-t-il mis à exécution la menace cachée sous son exclamation ?

— Oui, répondit le vieillard. Sa vengeance a été terrible, je m'en souviens, je m'en souviendrai toujours. Peu après son départ, il revint, cette fois accompagné de toute la tribu ; on cerna ma case, puis on me somma de me rendre, et comme je m'y refusais, vingt guerriers se jetèrent sur ma hutte, se saisirent de moi et de ma famille, et, après nous avoir garrottés, nous emportèrent au campement. Un seiba gigantesque s'élevait à cet endroit ; à l'ombre de ses rameaux se dressait une pierre, devant laquelle se tenait un *testi*, portant, comme on me l'avait annoncé, la robe bleue d'azur et un diadème d'or orné de plumes. Il avait en main le couteau des sacrifices. Auprès étaient étendus les deux prisonniers espagnols. Ils attendaient le martyre avec résignation. Quant à moi, je ne doutais pas un instant que la mort ne nous fût réservée. En effet, les chefs de la tribu s'étaient rassemblés et je les entendais délibérer. Chapulin commença à raconter le meurtre de ses compagnons ; il omit de mentionner qu'ils nous avaient attaqués les premiers, et que les violences seules de lui et de ses amis m'avaient décidé à faire usage de mes armes.

Digitized by Google

— Cette famille maudite, dit-il, doit servir de pâture aux vautours. Tetzauh et Camanélon verront avec joie couler le sang de ces chrétiens; mais puis-je vous demander une grâce?

— Parle, répondirent les chefs; qu'avons-nous à te refuser?

— Abandonnez-moi donc le meurtrier de Kuahitonal. Cet homme m'appartient; c'est ma proie, je tiens à lui montrer comment Chapulin venge ses frères.

— Tes vœux seront exaucés, lui répondit-on.

Chapulin témoigna de sa joie par des cris et des bonds; puis il s'avança vers moi, se pencha à mon oreille et murmura encore :

— Tu te souviendras de Chapulin.

Deux autres testi s'étaient joints au premier. Froids comme les pierres des précipices que le soleil n'éclaire jamais, ils attendaient qu'on leur apportât les victimes.

Le moment solennel était arrivé. J'élevai la voix.

— Guerriers, m'écriai-je, quel dieu est le vôtre qui se repaît du sang humain! quelle divinité est celle que vous adorez et que vous pensez vous rendre propice en lui immolant des victimes innocentes! Oh! prenez garde! il est un Dieu plus puissant, ou plutôt il n'en existe qu'un. Celui-là ne punit que les coupables; mais les peines qu'il inflige sont plus terribles que celles que vous pouvez inventer.

J'ajoutai en m'adressant à ma femme et à mes enfants :

— Vous, mourez avec courage. Oubliez ces plaines où vous aimiez à courir, ces bois où vous alliez chercher l'ombre, l'humble case où votre vie s'est écoulée. Oubliez ce soleil qui brûle la pierre, oubliez le murmure du cours d'eau où vous alliez vous désaltérer. Oubliez tout ce qui est de la terre; car un palais vous attend dans un pays délicieux où les méchants n'accèdent pas. C'est là que nous nous reverrons.

Ces paroles portèrent au paroxysme l'irritation des guerriers. Un Indien se précipita sur ma fille; il l'enleva, la déposa sur la pierre, et s'adressant au testi :

— Frappe, dit-il, avant que l'effroi n'ait glacé son sang.

Je vis une lame briller au soleil, puis disparaître, en même temps qu'un cri horrible montait vers le ciel; puis je vis un flot de sang tomber fumant sur le sol, une main plonger dans les entrailles de l'enfant, et se lever montrant aux guerriers le cœur de la victime, puis... mes yeux se fermèrent. Quand je les rouvris, j'étais à la même place, débarrassé de mes liens. Les Indiens

Digitized by Google

avaient disparu; mais cinq cadavres, que les vautours se disputaient, gisaient au pied du Seiba..... Enfants, n'est-ce pas qu'on n'oublie point ces choses-là? Je me suis toujours souvenu de Chapulin..... Je m'en souviendrai toujours.»

Le vieillard avait cessé de parler depuis plusieurs minutes, que les deux jeunes gens l'écoutaient encore. Consternés, les yeux fixés sur cet homme si cruellement éprouvé ils restèrent longtemps avant que l'un d'eux se décidât à élever la voix.

Dona Fria rompit la première le silence.

— Vous aurez au ciel une place parmi les saints, dit-elle, et vos enfants seront inscrits dans le martyrologe chrétien.

— N'avez-vous plus revu Chapulin? demanda Juan Diégo.

— Jamais, depuis, cet homme ne s'est montré à moi, répondit l'Indien. Mais son ombre me poursuit et parfois je crois le voir rôder autour de ma maison. Ce sont des hallucinations, je le sais; aussi n'y attaché-je aucune importance.

Il passa une main sur son front, comme pour chasser de son esprit les sombres idées qui s'en étaient emparées, et quitta le banc sur lequel il s'était assis pour s'approcher de la jeune fille.

— Vous m'avez broyé du froment pour plusieurs jours, dit-il, je vous remercie..... Maintenant, poussez la complaisance jusqu'à faire vous-même les galettes. La nuit approche, vous prendrez avec moi un peu de nourriture et vous vous livrerez au repos.

Dona Fria s'empressa d'obéir; elle se mit à pétrir le froment, en forma une pâte assez ferme qu'elle divisa en plusieurs parts. Ces morceaux, frappés dans les deux mains, devinrent des galettes légères, qui furent disposées sur un plat de bois placé au-dessus du foyer.

Juan Diégo n'était pas demeuré inactif; il avait pris un vase en terre, y avait mis, avec de l'eau, une certaine quantité de *frijolès* et du piment rouge et avait approché le vase du feu.

Une demi-heure après les trois hôtes de la case mangeaient en tête-à-tête; mais le vieillard restait soucieux, un pli plus profond que les autres s'était creusé sur son front.

Quand le repas fut terminé, il alla ramasser de l'herbe sèche qu'il étendit dans la case, puis il conseilla aux deux jeunes gens de demander au sommeil les forces nécessaires pour résister aux fatigues du lendemain.

Digitized by Google

II

Le récit de l'Indien avait produit sur l'esprit de Juan Diégo une impression des plus profondes. Son imagination lui représentait ce vieillard contraint d'assister au supplice de sa famille ; il voyait cette jeune fille immolée sans pitié à une divinité barbare et son âme se révoltait en songeant aux victimes nombreuses destinées à tomber encore sous le fer des Indiens fanatiques. Assis sur le seuil de la porte, le regard perdu dans les ténèbres, il semblait avoir oublié les recommandations du Jarocho ; d'ailleurs, dona Fria l'avait rejoint, et en ce moment un même sentiment unissait leur âme ; tous deux se disaient que si le sacrifice de leur vie pouvait clore la longue liste des martyrs dont le sang devait encore couler, ils étaient prêts à le faire.

— Juan, murmura la jeune fille, le temps que nous avons passé dans cette case n'aura pas été perdu. A l'émotion que nous a causée le récit de notre hôte, se mêle en moi une sorte de joie, quand je pense aux dévouements que le christianisme fait naître.

— Ce vieillard, répondit Diégo, a donné un grand exemple de courage, d'abnégation et de foi. Nous saurons l'imiter, s'il est nécessaire à la sainte cause à laquelle nous avons consacré notre existence. Dona Fria, nous raconterons ce fait à Tenochtitlan ; peut-être les peureux secoueront-ils leur frayeur ; peut-être les indécis, frappés de l'énergie du Jarocho, trouveront-ils assez de courage pour protester hautement contre les violences auxquelles les nouveaux chrétiens sont en butte.

Dona Fria hocha la tête.

— La guerre sera longue, dit-elle ; les Mexicains ont présent à la mémoire le supplice de Quauhtémoc (Guatiniosius) ; des flots de sang couleront fertilisant des pays que la main du Créateur semble avoir frappés d'une aridité éternelle ; mais le Mexique sera chrétien, les idoles seront renversées et l'on ne parlera plus qu'avec horreur des sacrifices que des fanatiques leur offrent encore aujourd'hui.

En ce moment le chant de la cigale s'éleva dans la nuit.

— L'insecte se réveille, dit dona Fria ; chante-t-il l'approche du jour ?

Digitized by Google

— Il chante ses amours, répondit Diégo; que ne puis-je, comme lui, chanter mon bonheur ! Carmen, Carmen, un rayon de soleil n'éclairera-t-il pas mon âme? un mot d'espoir ne sortira-t-il pas de vos lèvres ?...

— Diégo, interrompit la jeune fille, pouvez-vous parler amour quand le sang chrétien inonde la terre ; mais ce mot d'espoir que vous me demandez, je veux bien vous le donner.

Une exclamation de joie sortit de la poitrine du jeune homme.

— Oh ! s'écria-t-il, je savais bien que votre âme, pure et aimante, briserait enfin son enveloppe de fer...

— Diégo, reprit la jeune fille, vous êtes noble et brave, nos mains se réuniront dans la main de l'évêque et votre mère verra deux enfants sous son toit. Mais, avant d'unir, par un lien indissoluble, mon existence à la vôtre, je veux....

Elle n'acheva pas.

— Parlez ! fit Diégo, parlez, dona Fria ! Oh ! quelles que soient les épreuves que vous m'infligerez, je saurai m'y soumettre.

— Silence ! dit la jeune fille.

Sa voix tremblait et Diégo en lui prenant la main la sentit tressaillir dans la sienne.

— De grâce, murmura-t-il, expliquez-moi la cause de cet émoi.

— Diégo, la cigale ne chante plus ; mais j'ai perçu un bruit singulier là-bas, à l'endroit même d'où partait le chant.

— Quelque oiseau réveillé aura agité le feuillage, dit Diégo en souriant.

— Peut-être avez-vous raison ; mais je crois, moi, qu'un être humain se cache là.

— Je vais aller m'en assurer, répondit Juan en se levant.

La jeune fille le retint par la main.

— Non répliqua-t-elle, n'y allez pas. Rentrons, au contraire.

Juan Diégo n'insista pas ; il aida la jeune fille à se relever et entra avec elle dans la cabane.

L'Indien avait quitté sa couche ; courbé sur le sol, il frottait l'un contre l'autre deux morceaux de bois sec. Tout en procédant à cette opération, il se livrait à un monologue que la présence des deux jeunes gens n'interrompit pas. Il ne tourna même pas la tête à leur approche.

— Ainsi, murmurait-il, ma dernière heure va sonner ; eh bien, je vois venir la mort sans crainte. Des mains amies creuseront

Digitized by Google

ma tombe au pied de ces grands mangoyers et une croix s'élèvera sur la terre qui me recouvrira. Eh! que m'importe après tout ce corps dont les oiseaux se repaîtront, peut-être! mon âme, débarrassée d'une enveloppe gênante, s'élèvera au-dessus de cette terre, au-dessus de ces nuages lourds qui versent des torrents d'eau, au-dessus du soleil qui brûle les plantes, et surtout au-dessus de ces hommes sanguinaires que ma voix ne saurait convertir.....

Un des morceaux de bois venait de prendre feu; le jarocho le plaça dans les feuilles sèches, souffla et bientôt une flamme s'éleva à laquelle il alluma un fragment de sapin.

Une vive lueur éclaira la cabane. Alors seulement il remarqua les deux voyageurs.

Il laissa un instant reposer sur eux un regard empreint de paternelle bonté, puis leur saisissant les mains :

— Enfants, dit-il, j'ai surpris vos aveux. Oh! j'avais lu déjà dans vos yeux qu'un saint amour vous unissait. Enfants, un vieillard sur le seuil de la tombe vous bénit. Soyez heureux à jamais.

— Merci, murmura Diégo avec émotion; votre bénédiction nous portera bonheur; mais, mon père, quels pressentiments vous agitent? quelles affreuses visions vous ont arraché au sommeil?

— Vous voulez le savoir? répondit le vieillard en baissant la voix; je vais vous satisfaire. Avez-vous entendu, tout à l'heure, le chant de la cigale?

Diégo tressaillit.

— Oui, répondit-il.

— Eh bien... c'était Chapulin qui m'avertissait de ma mort prochaine. Il est là, il rôde autour de ma cabane, et cette nuit, demain, une flèche partira d'un buisson et me frappera mortellement.

— Elle aura d'abord traversé ma poitrine! dit Diégo... mais, que ne venez-vous avec nous! vous trouverez à Quanhtitlan des gens qui vous aimeront, des bras toujours prêts à vous secourir. Que ne nous suivez-vous!

L'Indien hocha tristement la tête.

— Trouverai-je là-bas, dit-il, ces bois qui me rappellent ma femme et mes enfants? cette pierre qui porte encore les traces de leur sang? trouverais-je... mais non, je ne puis; Chapulin ne me

Digitized by Google

permettrait pas d'arriver au terme de mon voyage; Chapulin est là, je l'entends; lui-même nous écoute.

— C'est bien, dit Juan, mais il devra, dès cette nuit, compter avec Diégo.

— Que vas-tu faire? s'écria l'Indien en voyant le jeune homme saisir son bâton.

Juan ne répondit pas; il repoussa doucement la porte et sortit.

Mais celui-ci, retrouvant à l'heure suprême son ancienne vigueur, s'élança à la suite de Diégo, brandissant sa torche qui jeta une lueur sinistre sur les buissons d'alentour.

Diégo tournait autour de la cabane, plongeant son regard dans le feuillage, attentif au moindre bruit; tantôt s'avançant avec prudence, tantôt s'arrêtant pour mieux prêter l'oreille.

Tout à coup, il se ramassa sur lui-même, puis il bondit, disparut dans les broussailles et un cri d'angoisse monta vers le ciel.

Quand Juan reparut, il chercha des yeux le vieillard; il vit un corps étendu sur l'herbe; c'était l'Indien. Auprès de lui était agenouillée dona Fria, tenant d'une main la torche qui éclairait la face contractée du cadavre.

— Mort! balbutia Diégo. Si prompte qu'ait été mon attaque, j'ai laissé au serpent le temps de lancer son venin. Ah! la mort de ce reptile ne venge pas ce vieillard.

— Chapulin n'est pas mort, dit dona Fria en étendant la main.

Diégo se retourna vivement et aperçut une ombre qui glissait entre les bananiers.

— Malédiction! s'écria-t-il.

Puis, il se laissa tomber à genoux à côté de la jeune fille et murmura :

— Prions, dona Fria, prions, et quand nous aurons donné la sépulture au malheureux vieillard, nous partirons en toute hâte. J'ai peur que le malheur ne plane sur nous.

III

Deux mois se sont écoulés depuis les terribles événements que nous venons de raconter; nous sommes à cent lieues de Vera-Cruz et de la Malaria, à cent lieues de cette plaine malsaine que les Mexicains d'aujourd'hui appellent *Tierras Callientes;* nous sommes au pied de la colline de Tapeyacac, du côté opposé à

Digitized by Google

celui qui regarde Mexico. Là, adossées à des blocs de roches, s'élevaient quelques modestes cases aux toits de chaume, aux murs en bambous assemblés grossièrement et dans les interstices desquels les plantes parasites avaient poussé. Une de ces cases se faisait pourtant remarquer par ses proportions plus grandes, par l'irréprochable propreté qui régnait à ses abords et aussi par l'ordre inusité entretenu dans son unique pièce, dont on apercevait une partie par la porte entr'ouverte. Des lanières de viande de bœuf, salées et pressées, séchaient à une certaine distance, suspendues à une liane fixée à deux arbres, des amphores étaient alignées dans l'allée d'un petit jardin, à l'entretien duquel une main exercée devait présider. Enfin tout semblait dénoter, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de cette habitation, une aisance que ne devaient point posséder les voisins.

Nous avons dit que deux mois avaient passé sur la mort du pauvre Jarocho ; c'était une matinée fraîche, presque froide, mais belle; les oiseaux gazouillaient dans les arbres; les perroquets aux brillants plumages planaient à des hauteurs prodigieuses, tandis que les élégantes tourterelles à huppes trottinaient sur le sol sans défiance, sans crainte de devenir le point de mire de quelque cruel chasseur; car alors, quoique les mœurs fussent sauvages, quoique l'instinct de la destruction fût entré déjà dans le cœur des habitants, ceux-ci n'avaient point encore jugé à propos de tourner leur fureur contre ces inoffensives créatures. Les Mexicains se nourrissaient des bœufs qui se trouvaient en grand nombre dans les pampas, ils demandaient aussi leur subsistance aux produits de la terre, et c'est à peine s'ils eussent sacrifié une flèche pour tuer un de ces faisans ou un de ces magnifiques lièvres qui pullulaient autour des lacs. Quelques poulets picoraient aussi çà et là; mais pour ces pauvres volatiles la servitude doit dater des premiers ans du monde.

Sur le seuil de l'habitation que nous avons décrite plus haut, un vieillard était assis; ses cheveux étaient blancs, ses mains tremblantes, ses yeux affaiblis soutenaient péniblement les premiers rayons du soleil. De temps à autre, il se tournait à demi vers l'intérieur de la case et appelait Dolorès. Puis, comme celle qu'il attendait tardait à venir, il faisait un mouvement d'impatience. Enfin, une femme se montra à ses côtés; elle pouvait avoir une soixantaine d'années, mais les malheurs devaient être pour beaucoup dans les rides nombreuses qui sillonnaient son front;

Digitized by Google

sa chevelure, à elle aussi, était blanche, son corps était voûté.

— Tu as été bien longtemps, ma bonne Dolorès, lui dit le vieillard, d'un ton de doux reproche. Depuis plus de deux heures Juan est parti, et tel arbre qui élevait majestueusement sa cîme vers le ciel, doit être couché dans la forêt. Juan a un bras solide et sa hache siffle lorsqu'il l'abaisse vers le tronc qu'il veut attaquer.

Dolorès écoutait en souriant avec satisfaction cet hommage rendu à la force du *cenador*.

— Jeune et fort est Juan, répondit-elle ; il tient de son père le Chêne-Puissant.....

— Et de son oncle aussi, interrompit le vieillard avec une pointe de mécontentement; tu sais qu'avant ma conversion on m'appelait le Bras-de-Mexi; pour témoigner de la confiance qu'on avait dans ma force et dans mon courage.

— J'allais le dire, fit Dolorès, quand tu m'as interrompue... mais pourquoi vanter les qualités de mon fils, de ton neveu? c'est Dieu qui les lui a données. Manuel, le soleil s'avance au-dessus de l'horizon, j'ai creusé hier des troncs d'aloës, il est temps d'aller recueillir la liqueur. Viens, Manuel, viens.

Le vieillard se leva péniblement, prit son bâton et se munit d'un paquet de chalumeaux, tandis que Dolorès se chargeait d'une amphore. Puis, ils se mirent en route. Tout en marchant, ils s'entretenaient de Juan ; c'était le sujet favori de leurs conversations.

— Tu penses donc, disait Manuel, que dona Fria ne serait pas éloignée de donner sa main à Juan?

— J'en suis convaincue; ce voyage, les circonstances dramatiques qui ont marqué le séjour de ces enfants dans la case du Jarocho, ont resserré les liens qui les unissaient déjà. Pour ma part, je serais heureux de voir se faire un mariage qui assurerait le bonheur de Juan. Carmen est une sainte fille, Juan est un bon travailleur; avec l'aide de Dieu, le souci n'entrera pas dans leur case.

— C'est ma conviction, Dolorès; mais, dois-je l'avouer? une pensée pénible me poursuit depuis plusieurs jours; je pense avec effroi à ce Chapulin. Après avoir détruit jusqu'au dernier membre de cette malheureuse famille des Terres-Chaudes, peut-être voudra-t-il aussi se venger de Juan Diego.

— J'en ai peur, répondit Dolorès. Cet homme erre autour de Mexico avec des allures étranges; il est vrai qu'il est lié avec Tenoyacan, ce chef indomptable dont les embûches sont toujours

Digitized by Google

fatales aux Espagnols. Tous deux sont des ennemis acharnés des chrétiens. L'autre jour il a traversé Quanhtitlan et a jeté des regards féroces sur Juan qui passait en ce moment; et comme celui-ci allait se lancer à sa poursuite, il a disparu du côté des lacs. Juan Diego ne le craint pas pour lui-même; mais il a peur qu'il n'arrive un accident à dona Fria. Aussi, tous les matins part-il soucieux; on n'entend plus son chant et ses yeux restent presque constamment fixés sur la case de Carmen.

Les deux vieillards venaient d'atteindre un champ d'une certaine étendue, bordé de grands arbres; des aloës s'élevaient çà et là, ombrageant des pieds d'ananas nains encore dépourvus de fruits.

Ils s'arrêtèrent. Dolorès s'accroupit devant un aloës creusé la veille; l'excavation était remplie d'un liquide blanchâtre.

Elle prit un des chalumeaux; en plongea une extrémité dans le suc de l'arbuste; aspira et rejeta le contenu de sa bouche dans l'amphore. Elle renouvela cette opération jusqu'à ce qu'elle eût épuisé le liquide fourni par une douzaine d'aloës.

Ce procédé grossier sera loin d'être du goût de bien de nos lecteurs; il n'en est pas moins en usage encore dans certaines localités du Mexique.

Ce breuvage ainsi obtenu s'appelle *pulco*. Frais, il est doux comme le lait; mais il fermente rapidement, acquiert une très-grande force et finit par devenir aigre et rance; frais ou vieux, il enivre très-vite. C'est d'ailleurs, avec le *paché*, ou liqueur d'ananas, plus en usage dans la partie comprise entre Vera-Cruz et Puebla, la boisson favorite des Mexicains. On le débite le matin sur les marchés, dans le jour dans les rues et chez les *tenderos*.

Son travail achevé, Dolorès cueillit de l'herbe fraîche avec laquelle elle boucha son amphore, que Manuel l'aida à placer sur sa tête; puis ils se remirent en route; mais, avant de reprendre le chemin de la case, ils se dirigèrent vers un bois qu'ils avaient à leur droite. C'était là que travaillait Juan, et Dolorès, avant d'aller à la ville, voulut donner à son fils l'étrenne de son amphore.

Quand ils arrivèrent dans la forêt, ils aperçurent Diégo assis sur un tronc qu'il venait d'abattre. Son front était penché et des larmes glissaient sur ses joues.

En entendant les branches craquer derrière lui, il se redressa en frissonnant et son visage revêtit l'expression de la menace; mais il sourit aussitôt en reconnaissant les nouveaux venus.

Digitized by Google

— La bonne Dolorès, dit-il, n'a pas craint de faire un long circuit pour apporter du pulco frais à son fils; et Manuel, malgré la faiblesse de ses jambes, est venu aussi jusqu'à la forêt pour voir son neveu.....

— Que nous avons surpris dans l'attitude du découragement, fit le vieillard.

— Non, pas du découragement, mais du recueillement, de la tristesse.

— Dona Fria n'aurait-elle pas eu pour toi des paroles aimables?

— Au contraire, je n'ai qu'à me louer d'elle; elle m'a même promis de passer une heure avec moi aujourd'hui. Je l'attends.

— A quelle cause alors attribuer ton chagrin? demanda Dolorès.

— A l'apparition subite de Chapulin. Le misérable s'est montré à une grande distance; il était encore avec Tenoyacan. Tous deux m'épiaient; un moment même je vis Chapulin tendre son arc et me viser. Son compagnon lui abaissa le bras et il y eut entre eux un dialogue très-animé, à la suite duquel ils s'éloignèrent. Ah! pourquoi se tient-il toujours hors de la portée de ma hache! mais, Dieu le fera tomber dans mes mains un jour, et, cette fois, malheur à lui!

— Espère en Dieu, murmura Dolorès; notre vie lui appartient; qu'il en dispose selon sa sainte volonté.

Elle ramassa une moitié de noix de coco que Juan portait avec lui et qu'il avait jetée sur le sol; elle l'emplit de pulque et la lui tendit.

Le jeune homme la prit; mais, au moment où il allait la porter à sa bouche, un bruit se fit entendre derrière lui.

Il se retourna brusquement et une exclamation de joie s'échappa de sa gorge.

— Doña Fria! fit-il, ah! soyez la bien-venue; mais béni soit Dieu de vous avoir permis d'échapper à Chapulin.

La jeune fille avait été présenter son front aux deux vieillards.

— Je l'ai vu, répondit-elle; il était trop loin pour m'atteindre.

— Seul? demanda Diégo.

— Non, avec Tenoyacan.

— Pauvre Carmen, si ces bandits avaient pu vous joindre! Ah! il me semble que si un malheur vous arrivait, je deviendrais fou!

Digitized by Google

— Le danger est passé, je l'espère; Chapulin et Tenoyacan s'éloignaient. Ils doivent aller se mettre à la tête des nouvelles tribus qui se sont levées contre les Espagnols. Ne pensons plus à ces méchants hommes; Dieu se chargera de leur infliger le châtiment qu'ils méritent.

En achevant ces paroles, la jeune fille s'empara de la coupe que Juan tenait à la main, la porta à ses lèvres et but quelques gorgées de pulco; puis elle présenta le reste au jeune homme.

— La bonne Dolorès est infatigable, dit-elle en souriant; mais il faudra bien qu'elle se repose un jour.

— Ce jour sera proche si tu le veux, Carmen, répondit la vieille femme.

Doña Fria baissa la tête.

— Je le veux, dit-elle, mais avant...

— Avant, fit Diégo vivement.

— Nous causerons tout à l'heure, Juan.

Dolorès comprit.

— Mes enfants, dit-elle, je voudrais passer ma journée auprès de vous; mais les clients attendent à Mexico.

— Juan Diégo saisit l'amphore, la plaça sur la tête de Dolorès, qui se dirigea avec Manuel, vers Tapeyacac, qu'ils avaient à gravir pour se rendre à Mexico.

Léon Le Givre.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LEGS CONNEXES

FAITS

A LA FABRIQUE ET AUX PAUVRES

Le *Contemporain* voulut bien accueillir dans sa livraison du 1er août dernier un article où je faisais connaître l'heureux changement survenu dans la jurisprudence du conseil d'Etat, relative aux dons et legs faits aux établissements publics ou religieux, pour assistance des pauvres ou fondation d'écoles. Dans cet article je disais : « L'ancien système a battu en retraite; mais on peut prévoir un retour offensif; il faut rester armé. » Mes prévisions se sont réalisées. La nouvelle jurisprudence du conseil d'Etat a suscité des récriminations et des attaques. Elles se sont produites notamment, avec de très-amples développements, dans un recueil administratif qui s'annonce comme « publié par un comité de hauts fonctionnaires et de jurisconsultes : le *Mémorial des percepteurs et des receveurs des hospices, bureaux de bienfaisance et établissements publics*, livraison d'octobre dernier. L'article du *Mémorial* intitulé : *Legs connexes faits à la fabrique et aux pauvres*, est, par la force des choses, plus général que son titre; l'exclusion qu'il prononce contre les fabriques atteint les autres établissements ecclésiastiques ou religieux. Le travail n'est pas signé. Une mention bibliographique insérée dans le corps de l'écrit, permet facilement de suppléer à la signature.

Digitized by Google

Mais nous n'avons pas à nous occuper ici du degré d'autorité morale qui s'attacherait au nom du rédacteur. Il peut être au contraire utile et opportun de réfuter ses arguments. Je demande donc aux lecteurs du *Contemporain* la permission de revenir, dans ce but, sur une question déjà traitée. La difficulté, dans ce second article, sera d'éviter les redites; j'y ferai mon possible.

La thèse développée par l'écrivain du *Mémorial*, est celle-ci : Une fabrique est légalement incapable d'accepter le legs qui lui a été fait pour assister les pauvres; ce legs doit être attribué au représentant légal des pauvres, au bureau de bienfaisance, ou, à défaut de bureau de bienfaisance, au maire. Non-seulement l'auteur combat la jurisprudence actuelle du conseil d'Etat, qui reconnaît aux fabriques capacité d'acquérir et de posséder en leur nom les biens à elles donnés ou légués pour une destination charitable ou scolaire; mais il désapprouve la jurisprudence de moyen terme qui avait été introduite par un avis du conseil du 4 mars 1841, selon lequel ces libéralités devaient être acceptées concurremment par la fabrique et par le bureau de bienfaisance ou par le maire : « Cet essai de conciliation, écrit-il, faussa l'esprit de notre législation. » Et ailleurs : « En présence de textes si précis et de raisonnements si péremptoires, il semble que le droit *exclusif* pour les bureaux de bienfaisance et les maires d'accepter les libéralités pour les pauvres, *même quand le testament indiquait un autre établissement comme légataire institué*, n'aurait pas dû faire question. »

Ainsi, selon l'écrivain du *Mémorial*, un testateur ne peut pas choisir l'instrument de sa libéralité; mais l'Administration peut refaire un testament, fausser les volontés du défunt, et transférer à une personne morale dont le testateur n'a dit mot, la propriété qu'il avait léguée nominativement à une autre personne morale!

J'aime que la doctrine de l'omnipotence administrative se produise ainsi dans toute sa crudité. Lorsqu'elle se présentait mitigée en apparence par l'expédient de l'acceptation *conjointe*, elle pouvait, par la forme, faire illusion sur le fond. Mais, ramenée à son expression pure et simple, je ne crains pas de dire qu'elle choque immédiatement et très-vivement quiconque a le sentiment un peu vif du respect dû à la propriété et aux volontés dernières de l'homme.

Digitized by Google

La thèse du *Mémorial* comprend deux propositions : incapacité de la Fabrique, et attribution du legs au bureau de bienfaisance ou au maire. Examinons « les textes si précis et les raisonnements si péremptoires » par lesquels il se flatte de les avoir établis.

Le texte cité par lui « comme étant d'une importance capitale, comme étant à la fois le résumé des règles de notre ancien droit public en cette matière et leur application pratique, telle que la comportent aujourd'hui les principes de notre organisation administrative depuis 1789, » ce texte qui sert de base à toute son argumentation, est celui des trois premiers articles de l'ordonnance du 2 avril 1817. Je dois, à son exemple, le placer sous les yeux du lecteur :

Art. 1er. Conformément à l'article 910 du Code civil et à la loi du 2 janvier 1817, les dispositions entre vifs ou par testament, de biens meubles ou immeubles, au profit des églises, des archevêchés, des évêchés, des chapitres des grands et petits séminaires, des cures et des succursales, des fabriques, des pauvres, des hospices, des colléges, des communes, et en général de tout établissement d'utilité publique et de toute association religieuse reconnue par la loi, ne pourront être acceptées qu'après avoir été autorisées par nous, le conseil d'État entendu, et sur l'avis préalable de nos préfets et de nos évêques, suivant les divers cas.

L'acceptation des dons ou legs en argent ou objets mobiliers n'excédant pas 300 francs sera autorisée par les préfets.

Art. 2. L'autorisation ne sera accordée qu'après l'approbation provisoire de l'évêque diocésain, s'il y a charge de services religieux.

Art. 3. L'acceptation desdits legs ou dons, ainsi autorisés, sera faite, savoir :

Par les évêques, lorsque les dons ou legs auront pour objet leur évêché, leur cathédrale ou leurs séminaires;

Par les doyens des chapitres, si les dispositions sont faites en faveur des chapitres;

Par le curé ou desservant, lorsqu'il s'agira de legs et dons faits à la cure ou succursale, ou pour la subsistance des ecclésiastiques employés à la desservir;

Par les trésoriers des fabriques, lorsque les donateurs ou testateurs auront disposé en faveur des fabriques ou pour l'entretien des églises et le service divin;

Par le supérieur des associations religieuses, lorsqu'il s'agira de libéralités faites en faveur de ces associations;

Par les consistoires, lorsqu'il s'agira de legs faits pour la dotation des pasteurs ou pour l'entretien des temples;

Par les administrateurs des hospices, bureaux de charité et de bienfaisance, lorsqu'il s'agira de libéralités en faveur des hôpitaux et autres établissements de bienfaisance;

Par les administrateurs des colléges, quand les dons ou legs auront pour objet les colléges, ou des fondations de bourses pour les étudiants, ou des chaires nouvelles;

Par les maires des communes, lorsque les dons ou legs seront faits au pro-

Digitized by Google

fit de la généralité des habitants, ou pour le soulagement et l'instruction des pauvres de la commune;

Et enfin par les administrateurs de tous les autres établissements d'utilité publique légalement constitués, pour tout ce qui sera donné ou légué à ces établissements.

L'écrivain du *Mémorial* commence par faire remarquer qu'en subordonnant l'acceptation de ces libéralités à une autorisation du Gouvernement, l'ordonnance a reproduit une règle déjà écrite dans l'article 910 du Code civil, et antérieurement dans l'édit d'août 1749 : proposition historique qui ne fait pas difficulté. Après quoi, il apprécie l'esprit de l'ordonnance; il cherche l'idée-mère qui a produit les dispositions de détail. Celle qui « se révèle » à lui est si étrange que je dois reproduire textuellement le passage où il nous fait part de sa découverte :

L'ordonnance s'occupe de déterminer, ces libéralités étant ainsi autorisées, d'après quelles règles l'acceptation en devra être faite et par quelles autorités. Or, si l'on étudie de ce point de vue l'esprit qui a présidé à la rédaction de l'ordonnance, on n'aura pas de peine à se rendre compte de l'intention du législateur; et c'est ici que se révèle, selon nous, un système parfaitement simple, clair et cohérent dans toutes ses parties, et en parfaite harmonie avec les principes de notre droit public français. Il est impossible de ne pas voir que l'ordonnance s'est placée dans cet ordre d'idées qu'en principe les différentes fondations, les legs et les donations faites dans le but de profiter à la généralité des citoyens, *appartiennent*, par le fait de leur destination, *à l'Etat*, qui résume l'ensemble des intérêts collectifs de la société. Mais l'État est obligé, pour l'administration de ses nombreux services, de déléguer cette administration à différents corps qui le représentent; c'est ainsi, pour ne pas sortir de ce qui fait l'objet du présent article, que l'État est représenté, pour la gestion des intérêts religieux séculiers, par des évêchés, des cures, des fabriques d'église ou des consistoires; pour la charité publique, par des hospices et des bureaux de bienfaisance; par des écoles, pour l'instruction primaire, etc.

Le principe que l'écrivain a cru découvrir dans l'ordonnance de 1817, serait donc celui-ci : les dons et legs faits aux cures, aux fabriques paroissiales, aux consistoires, aux bureaux de bienfaisance, aux hospices communaux, aux établissements publics quelconques, appartiennent à l'Etat. Les biens de ces établissements sont, à vrai dire, des biens domaniaux! Ce principe admis, je comprends que son inventeur attribue au Gouvernement, sans aucune hésitation, le pouvoir de transférer au bureau de bienfaisance le legs qui a été fait à la fabrique pour les pauvres. De ce principe il résulterait également, ce semble, que l'Administration supérieure pourrait, sans même consulter aucun des deux établissements intéressés, transférer un bien de la fa-

Digitized by Google

brique, de l'hospice donataire ou légataire, à une fabrique, à un autre hospice moins bien doté. Car si le bien donné à une fabrique, à un hospice, est un bien donné à l'Etat pour le service des intérêts religieux séculiers ou pour le service de la charité publique, l'Etat, en affectant ce bien le plus utilement possible aux besoins du culte ou à la charité hospitalière, se conformerait aux intentions finales du donateur. On ne pourrait que le louer d'opérer quelquefois un tel déplacement de ses propriétés, afin de répartir plus équitablement les ressources et les charges entre les établissements publics, qui ne sont que ses auxiliaires, ses délégués dans la *gestion des intérêts collectifs de la société*. D'autres conséquences encore jailliraient de la théorie de l'écrivain. Elle est féconde autant que neuve.

Vraiment, on s'étonne de trouver énoncé dans un recueil « publié par un comité de hauts fonctionnaires et de jurisconsultes, » une hérésie juridique aussi forte que cette transformation des biens des établissements publics en propriétés domaniales, cette confusion des établissements publics avec les simples agences administratives. Faut-il donc rappeler que les établissements publics sont, à la vérité, des agences administratives, mais qu'ils ne sont pas que cela; qu'ils sont des *personnes*, des *propriétaires*. Ils ont chacun leur patrimoine propre, formé notamment des libéralités reçues. Ce patrimoine appartient si peu à l'Etat, que les établissements publics plaident contre l'Etat et gagnent leurs procès, lorsque l'Etat, par suite d'une erreur ou d'un excès de zèle de ses domanistes, essaye d'usurper leurs biens. La qualité de propriétaire n'est pas plus infirmée, chez eux, par l'exercice de la tutelle administrative à laquelle ils sont soumis pour les actes les plus importants de leur vie civile, qu'elle ne l'est, chez le mineur, par l'exercice de la tutelle privée. Prétendre que le bien légué à une fabrique paroissiale, à un hospice communal, appartient en principe à l'Etat, c'est contredire l'évidence, ou plutôt (ici je n'accuse que la doctrine de l'écrivain, non ses intentions) c'est donner la main au communisme. Car enfin l'écrivain sait parfaitement que les établissements publics sont des personnes, des propriétaires; il admet donc l'existence d'un *Etat-Dieu* devant qui les autres existences, ou du moins les existences collectives, sont comme n'étant pas, et ne peuvent avoir que des simulacres, des fantômes de droits. Cette négation d'un véritable droit de propriété chez les personnes morales, est une

Digitized by Google

dangereuse concession faite à ceux qui nient toute propriété. Alors que l'on voit croître en nombre et en audace les théoriciens du vol, qui en réclament l'organisation légale sur une vaste échelle, le moment paraît mal choisi par « de hauts fonctionnaires et des jurisconsultes, » pour essayer d'infirmer le droit de propriété dans une de ses applications les plus importantes.

A peine est-il besoin de faire remarquer que l'écrivain tombe dans la plus choquante invraisemblance, en prêtant ses vues semi-communistes aux rédacteurs de l'ordonnance de 1817, au gouvernement de la Restauration, qui montra, dans toutes les occasions, un si religieux respect pour le droit de propriété. S'il voulait mentionner des précédents officiels militant, jusqu'à un certain point, en faveur de sa doctrine, il devait remonter plus haut : il devait remonter aux décrets révolutionnaires par lesquels la Convention opéra main-mise nationale non-seulement sur les biens des communes, mais aussi sur ceux des hospices et de tous les autres établissements de bienfaisance. Et encore ces mesures ne furent-elles que de tristes expédients financiers, excusés par la détresse du trésor. Ce ne fut pas un simple chef du pouvoir exécutif qui osa se les permettre; elles émanèrent du pouvoir législatif. Enfin, des hommes de bonne foi pouvaient se persuader, avant expérience faite, qu'il serait avantageux aux pauvres que l'on concentrât entre les mains du Gouvernement toutes les ressources de la charité publique, afin qu'il en fît une meilleure répartition, calculée sur les besoins de chaque localité. On sait quel fut le résultat de cette tentative, à laquelle il fallut bientôt renoncer. La source des libéralités fut immédiatement tarie. C'est qu'en effet on ne donne pas à cette vague et lointaine abstraction qui s'appelle l'Etat; on donne à *son prochain* , aux pauvres de sa ville natale, à l'établissement public que l'on connaît et pour lequel on a une sympathie particulière. La charité s'arrête lorsque l'autorité prétend la faire dévier de ses tendances naturelles et de ses libres préférences.

L'écrivain du *Mémorial* n'a pas été heureux, ce me semble, dans cette première partie de son interprétation de l'esprit de l'ordonnance du 2 avril 1817. Les vues qu'il prête au gouvernement de la Restauration, mais qui ne sont que les siennes propres, ne laissent pas d'être compromettantes pour la cause qu'il défend. Poursuivons l'examen de ses arguments.

L'article 3 de l'ordonnance désigne, dans une série de para-

Digitized by Google

graphes, l'autorité qui doit accepter les dons ou legs faits à tel genre d'établissements ou pour telle destination. De cette énumération administrative, l'écrivain croit devoir conclure qu'aucun établissement public n'est capable de recevoir des libéralités destinées à un emploi qui ne rentre pas dans les attributions confiées à cet établissement par un texte formel et exprès :

Ces corps auxquels on donne la dénomination d'*établissements d'utilité publique*, forment autant de groupes d'intérêts et de centres administratifs particuliers, dont chacun se meut dans le cercle des attributions qui lui sont assignées et dont il ne peut pas sortir, sous peine d'introduire l'anarchie et le désordre dans l'administration générale.

C'est ce qui se passe pour tous les pouvoirs publics et ce qui règle entre eux les limites des compétences respectives. Ces autorités ne fonctionnent que *par* et *pour* les attributions qui leur sont confiées par la loi. Ces attributions sont la raison d'être et, par suite, la condition essentielle de leur existence.

Il faut donc admettre et maintenir, comme un principe immuable, qu'aucun corps constitué *n'existe et ne peut faire d'acte de la vie civile* en dehors de ses attributions propres.

A cet égard, on ne pourrait dès lors pas dire qu'une fois que ces corps sont constitués, ils deviennent aptes à faire tous les actes qui ne leur sont pas *formellement interdits* par la loi : ils ont besoin, au contraire, que ces actes leur soient *expressément attribués* par les termes constitutifs de leur institution, puisqu'ils ne les exercent pas comme font les particuliers, par le fait même de leur existence propre.

Tel est, selon l'écrivain, le système consacré par les dispositions de l'ordonnance de 1817.

Il me paraît s'être mépris sur le caractère et sur le but de l'acte invoqué par lui. Cet acte, qu'il qualifie « d'acte souverain, » d'acte « du *législateur*, » émane simplement du chef du pouvoir exécutif. Son but n'a pas été de déterminer la capacité légale des personnes : détermination qui est faite par la loi. Son but a été seulement dans les trois articles cités, de réglementer la forme de l'autorisation à donner par le Gouvernement, puis de désigner, pour chaque cas, le personnage officiel qui figurera, au nom de l'établissement donataire ou légataire, dans l'acte d'acceptation. Autre chose est la réglementation de ces détails administratifs, autre chose est la capacité juridique des personnes. Bien loin que l'ordonnance ait entendu régler celle-ci administrativement, elle prend soin de rappeler, par son article 7, que les débats auxquels elle donnerait lieu entre parties intéressées, seront portés exclusivement devant l'autorité judiciaire, gardienne du droit commun. Or, selon l'article 902 du Code civil, l'incapacité d'acquérir ne se présume pas, elle est l'exception.

Digitized by Google

L'article 910 du même Code se borne à subordonner à une autorisation du gouvernement l'exercice, par les personnes morales, de ce droit d'acquérir, et il ne contient pas un mot duquel on puisse induire qu'il soit limité par des distinctions d'emploi des immeubles ou des sommes reçues. L'article 3 de la loi du 2 janvier 1817, concernant spécialement les établissements ecclésiastiques, est aussi général que possible dans ses dispositions : « *Tout* établissement ecclésiastique reconnu par la loi pourra accepter, avec l'autorisation du roi, *tous* les biens meubles, immeubles ou rentes qui lui seront donnés, soit par actes entre-vifs, soit par acte de dernière volonté. » Les ordonnances ne devant être que les fidèles servantes des lois, l'ordonnance du 2 avril 1817 commence, en effet, par s'en référer à l'article 910 du Code civil et à la loi du 2 janvier 1817; puis elle emploie les mêmes expressions générales dont s'était servi le législateur, pour mentionner les libéralités dont elle va réglementer le mode d'autorisation et d'acceptation.

Mais, objecte l'écrivain du *Mémorial*, chaque pouvoir est circonscrit dans une sphère d'action qu'il ne peut excéder sans empiétement et désordre; les établissements publics doivent être soumis, comme les autres pouvoirs, à cette règle de la spécialité des attributions. — Je ne suppose pas que l'auteur entende parler ici du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire : principe constitutionnel qui ne touche à notre question que par la subordination, ci-dessus rappellée, de l'ordonnance à la loi. Les autres pouvoirs dont parle l'écrivain, lorsqu'il demande l'application aux établissements publics de la règle d'étroite spécialité qui les gouverne, ces autres pouvoirs sont donc les autres administrations. Ici, nous retrouvons une conséquence de la confusion faite ailleurs des établissements publics avec les simples agences administratives. Oui, une simple agence administrative, telle que l'administration des douanes, l'administration des postes, l'administration des contributions directes, etc., ne peut faire que ce qu'elle a été expressément chargée de faire par les lois spéciales et les règlements qui la concernent. Mais un établissement public est une personne; la loi, le décret ou l'arrêté qui lui confère cette qualité, lui reconnaît par là même la capacité d'acquérir les dons ou legs qui lui sont faits, sous la seule condition d'obtenir l'agrément préalable du tuteur administratif.

Digitized by Google

C'est bien en ce sens que l'autorité judiciaire s'est prononcée. Le fait est contesté dans la dernière page de l'article que je réfute. Car, dans le cas où une fabrique serait autorisée par le conseil d'État à accepter un legs qui lui a été fait pour les pauvres et où elle en demanderait la délivrance aux héritiers, l'auteur semble conseiller à ceux-ci de plaider l'incapacité de la fabrique, afin d'obtenir un jugement qui déclare le legs caduc. « Même action, ajoute-t-il, pourrait également être exercée devant les tribunaux par le bureau de bienfaisance ou par le maire réclamant *pour les pauvres*..... Ces contestations ne pourraient pas, au contraire, s'élever dans le cas où l'acceptation serait faite par le maire ou par le bureau de bienfaisance; car l'attribution à ces derniers, protégée par les termes de l'ordonnance du 2 avril 1817, semble assez inattaquable. » Il résulte de ce passage, que, selon l'auteur, le système d'étroite spécialité qu'il professe triompherait probablement devant les tribunaux. Or, c'est le contraire qui est arrivé. Lorsque des établissements religieux ayant été autorisés par le conseil d'État à accepter un legs qui leur avait été fait pour une destination charitable ou scolaire, le maire a réclamé judiciairement, au nom des pauvres de la commune, la propriété des valeurs léguées, il a été débouté de sa demande. En sens inverse, lorsque le conseil d'État, croyant devoir se conformer à la règle des attributions spéciales, tendait à modifier les droits que l'établissement religieux tenait de la volonté du testateur, les tribunaux ont accueilli la demande en révocation du legs formée par les héritiers, pour inexécution des conditions de la libéralité. Citons à l'appui de cette double proposition des documents judiciaires empruntés à diverses époques et à divers degrés de juridiction.

Une dame Haussmann avait légué au consistoire de la confession d'Augsbourg, à Paris, une somme destinée à acheter une rente sur l'État, dont les arrérages annuels serviraient à l'entretien d'une école gratuite annexée à l'église protestante. Une ordonnance du 28 juillet 1845 autorisa le consistoire et le préfet de la Seine à accepter le legs, chacun en ce qui le concernait. Elle n'indiquait pas au nom de qui, du consistoire ou de la ville de Paris, serait prise l'inscription de rente. De là contestation judiciaire. Le préfet de la Seine invoquait le système de spécialité que développe et soutient l'écrivain du *Mémorial*. Il perdit son procès en première instance; il le perdit en appel, et, sur son

Digitized by Google

pourvoi en cassation, fut rendu, le 18 mai 1852, l'arrêt suivant de la Cour suprême :

La Cour, attendu que la seule question qu'eût à résoudre la cour d'appel, et qu'elle ait effectivement décidée, était une question d'interprétation de la volonté de la testatrice, celle de savoir à laquelle des deux parties, de la ville de Paris, comme agissant au nom de l'école de la rue des Billettes, ou du consistoire de l'Église réformée, la dame Haussmann avait entendu léguer la somme en question; qu'à cet égard la décision des juges d'appel est souveraine; qu'elle ne pourrait encourir la censure de la Cour de cassation qu'autant que l'attribution du legs faite par l'arrêt au consistoire serait prohibée par la loi; mais attendu que, loin qu'une disposition de ce genre soit défendue par aucun texte, il résulte tant de *la législation en général* que de l'ordonnance royale du 28 juillet 1845, autorisant l'acceptation du legs de la dame Haussmann, que *les établissements religieux appartenant à l'un des cultes reconnus par l'Etat*, et notamment les consistoires, *ont capacité pour recevoir de pareilles libéralités;* d'où il suit que le moyen n'est pas fondé; rejette, etc.

J'ai mentionné dans mon premier article avec des développements qu'il serait inutile de reproduire, le remarquable arrêt rendu le 5 juillet 1869 par la cour de Grenoble. Un legs ayant été fait à l'évêché de Grenoble pour une destination scolaire, et les volontés du testateur ayant été dénaturées par le mode d'exécution que prescrivait le décret d'autorisation, la cour fit droit à la demande en revendication formée par l'héritier du testateur contre la Commune qui s'était mise en possession des biens légués à l'établissement religieux, sous prétexte qu'à raison de la destination de ces biens, elle était la véritable légataire.

Un sieur de Langottière avait légué à la fabrique de la commune de Vieil-Baugé une maison et un capital de 8,600 francs, destinés à l'établissement et entretien de deux Sœurs pour soigner les malades et instruire les enfants pauvres. Un décret autorisa le trésorier de la fabrique et le maire de Vieil-Baugé, au nom de cette commune, à accepter le legs, chacun en ce qui le concernait; mais ce même décret rejeta la clause du testament qui portait que les Sœurs établies à Vieil-Baugé seraient au choix et sous la direction du curé. Là-dessus procès. La cour d'Angers, par un arrêt du 23 mars 1871, prononça, sur la demande des héritiers, la révocation du legs :

Attendu qu'il suffit de comparer les termes du testament avec les conditions imposées par le décret d'autorisation pour reconnaître que la volonté du testateur a été absolument méconnue par le décret, et, qu'à cette volonté clairement manifestée, le décret a substitué des dispositions destructives de cette volonté; attendu qu'il appartenait au conseil d'État d'accorder ou de refuser l'autorisation d'accepter le legs; mais qu'il ne pouvait lui appartenir d'en

Digitized by Google

changer les conditions et de créer un testament arbitraire, en remplacement de celui émané de la volonté du testateur; attendu que les héritiers de Langottière agissent en vertu d'un intérêt et d'un devoir : intérêt à réclamer les valeurs du legs non exécuté, devoir de faire respecter les intentions de leur auteur; attendu qu'ils sont donc recevables dans leur demande de caducité du legs, et bien fondés dans cette demande, puisque la fabrique de l'église de Vieil-Baugé se trouve dans l'impossibilité d'accepter le legs dans les conditions stipulées par le testateur...

Plus récemment, le 14 juillet 1873, le tribunal civil d'Espalion a adjugé à la fabrique de l'église de Ginolhac (section de la commune d'Enguialès, Aveyron) des legs considérables qui avaient été faits par un sieur Gineston à cet établissement, pour fonder un hôpital et une école dans la paroisse. La délivrance des legs était réclamée, d'un côté, par le maire de la commune, au nom de celle-ci, d'un autre côté par le trésorier de la fabrique, au nom de la fabrique. Le tribunal a ordonné que la délivrance fût faite à la fabrique, et il a debouté la commune de sa demande. J'extrais du texte de ce jugement, qui est fort long, les considérants principaux :

Attendu qu'aux termes de l'article 902 du Code civil, toutes personnes, excepté celles que la loi en déclare incapables, peuvent disposer et recevoir, soit par donation entre vifs, soit par testament;

Attendu, aux termes de l'article 910 du même Code, que les dispositions entre vifs ou testamentaires au profit des hospices, des pauvres d'une commune ou d'établissements d'utilité publique doivent, pour avoir leur effet, être autorisés par décision du chef de l'État;

Attendu que ces deux articles du Code civil, sur le siége juridique de la matière, et applicables seuls à l'espèce, loin d'avoir été abrogés, sont au contraire en pleine vigueur;

Attendu que les fabriques, établissements ecclésiastiques ou religieux, sont d'utilité publique, pourvus d'une existence qui leur est propre et légalement reconnue;

Que peu importe la destination spéciale pour laquelle elles ont été organisées;

Qu'elles n'en conservent pas moins le caractère et le fonctionnement légaux d'établissements d'utilité publique, et que là où l'article 910 du Code civil ne distingue pas, il ne faut pas distinguer et créer des incapacités qu'il n'édicte pas;

Que donc, dans la plénitude de sa volonté et de ses droits, Gineston a pu disposer de tout ou partie de son patrimoine en faveur de la fabrique de Ginolhac, assujettie comme unique condition de rigueur pour utiliser les legs ainsi que l'a entendu le testateur, à être autorisée par le pouvoir souverain à les accepter;

Attendu que cette condition se trouve remplie, et qu'il en est justifié par un arrêté rendu en conseil d'État le 6 mai 1871;

Attendu que cet arrêté qui abandonne radicalement une jurisprudence administrative qui, antérieurement, suivant les époques et les impressions du moment, établissant des incapacités qui ne sont inscrites dans aucune loi et

Digitized by Google

refaisant en quelque sorte les testaments, a plusieurs fois déclaré inhabiles les établissements religieux ou autres à recevoir dons ou legs, profitables en résultat aux communes, est pur et simple dans sa teneur;

Que s'il est vrai qu'il autorise à la fois, chacun en ce qui le concerne, la fabrique de Ginolhac et le maire d'Enginalès, qui en avaient formé la demande, à accepter le legs du sieur Gineston, il n'a fait, par là, que reconnaître, en principe, la capacité légale des impétrants, laissant intacte entre eux toute question de propriété, dont seule la juridiction civile a la connaissance et le jugement;

Attendu que, par voie de suite, respect est dû à la volonté du testateur; que la fabrique de Ginolhac ayant été nominativement et d'une façon expresse investie par les testaments eux-mêmes de la propriété et de l'administration des legs dont il s'agit, c'est à elle seule qu'il faut les attribuer, étant inutile de rechercher s'ils doivent lui être profitables ou onéreux;

Attendu que vainement, pour écarter la fabrique, contrairement aux intentions générales du testateur, et en faire une incapable, le maire objecte que la fondation des écoles et des hospices ne peut compéter à cet établissement; que, d'abord, il ne s'agit pas, quant à présent, de l'exécution matérielle des legs, et, de plus, que chacun en France, particulier ou être officiellement collectif, peut ouvrir et fonder des écoles et établir des hospices, à la charge de se conformer aux lois et règlements qui les régissent;

Attendu qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter en quoi que ce soit au moyen mis en avant par le maire et pris de ce que, selon lui, la fabrique de Ginolhac n'étant pas, en réalité, légataire avec bénéfice de feu Gineston, n'en serait que l'exécuteur testamentaire, chargé de veiller à l'accomplissement de ses volontés, sans droit par conséquent aux libéralités dont il s'agit...

Il n'y a donc guère lieu de craindre, pour la nouvelle jurisprudence du conseil d'Etat, les échecs judiciaires dont l'écrivain du *Mémorial* semble la menacer. Bien loin de là, les arrêts des cours ont été un des motifs qui ont déterminé le changement de la jurisprudence administrative; et lorsque l'écrivain exhorte le conseil d'Etat à revenir aux errements de 1837, il l'engage à se mettre en opposition avec la loi telle qu'elle est généralement interprétée par l'autorité qui a le dernier mot dans ces questions.

Il essaye toutefois d'invoquer à l'appui de sa thèse un document judiciaire, un seul; et il n'a pas pris garde aux circonstances d'espèce qui enlèvent complétement à cet arrêt unique la signification doctrinale qu'il prétend lui attribuer. Je transcris ce fragment de son article :

Il s'agissait d'une disposition conçue en ces termes : « Je lègue à mes nièces, Catherine et Marguerite Giraudeau, ma propriété du Rider. Cette donation est faite à la charge par elles de payer pendant dix ans une somme annuelle de 500 francs, ou, si elles le préfèrent, un seul capital de 5000 francs, lesdites sommes versées par elles dans les mains des Sœurs de charité du grand hôpital de Bordeaux, pour être comptées par ces dernières aux plus pauvres de leurs malades. »

Digitized by Google

Les hospices de Bordeaux, pour les pauvres, demandèrent la délivrance du legs.

Arrêt ainsi conçu : « La Cour, attendu qu'il est certain, en général, que la volonté du testateur doit être exécutée telle qu'elle a été manifestée, lorsque le sens en est clair et précis; mais que, lorsque la libéralité est faite non à un individu, mais à une classe de personnes dont les droits et les biens sont placés sous la tutelle et la surveillance d'administrations spécialement établies par la loi, le testateur n'a pu ignorer que l'effet de sa bienfaisance était subordonné à l'autorité et aux règles de cette administration;

« Attendu que le capital de 5000 francs ou une somme annuelle de 500 fr. pendant dix ans a été léguée aux plus pauvres malades du grand hôpital de Bordeaux; que si ces sommes doivent être versées dans les mains des Sœurs de charité de cet établissement, la libéralité étant faite aux pauvres, le legs doit cependant être délivré à la commission administrative, à la charge par elle, après la délivrance à elle faite, de se conformer aux instructions du testateur, et de faire parvenir le legs aux plus pauvres malades de l'hôpital par l'intermédiaire des Sœurs de charité;

« Attendu que cet état de choses résultant de la qualité des personnes que le testateur a voulu gratifier, n'a pu être ignoré par lui;

« Attendu que la commission administrative doit employer le legs conformément à l'instruction du testateur, mais qu'il faut reconnaître que la volonté du sieur Giraudeau sera parfaitement exécutée en capitalisant les sommes léguées, pour affecter le revenu aux plus pauvres malades de l'hôpital, auxquels il sera distribué par les Sœurs de charité; que ce mode de jouissance pour les pauvres ne porte aucune atteinte à la volonté du testateur et ne fait que perpétuer sa libéralité;

« Ordonne que les demoiselles Giraudeau feront délivrance à la commission administrative des hospices de Bordeaux du legs de 5000 fr. fait aux pauvres du grand hôpital par feu Giraudeau (20 juin 1845). »

Que trouvons-nous dans cette espèce? ajoute l'écrivain. Un legs fait directement à deux Sœurs dénommées par le testateur et appartenant à la congrégation hospitalière des Sœurs de charité d'un hospice. Les légataires étaient parfaitement désignées, point de doute à cet égard; mais ce legs n'était en réalité pas fait au profit de ces Sœurs. Quoiqu'elles fussent désignées comme légataires par le testament, au fond ce n'était pas à elles que l'institution devait profiter; à proprement parler, c'étaient les pauvres que la libéralité avait en vue; les Sœurs mentionnées par le testament n'étaient que des intermédiaires. C'est ce qu'a compris la cour de Bordeaux, investie par la loi du droit d'apprécier l'intention du testateur. Elle a attribué les 5000 francs réservés pour les malades les plus pauvres de l'hôpital, à la commission administrative des hospices, chargée par la loi de représenter les individus secourus dans les hôpitaux, sauf à ce que la distribution de la somme eût lieu par l'intermédiaire des Sœurs, conformément à l'intention du testateur. C'est qu'en effet l'institution au nom des sœurs Giraudeau n'était, si l'on interprétait le testament selon son sens évident, qu'un mode d'exécution du legs, ce n'était pas le but.

En rapprochant ce commentaire de l'arrêt commenté, il est facile de reconnaître l'erreur singulière dans laquelle le commentateur est tombé. Il a confondu le legs fait par le sieur Giraudeau à ses deux nièces, legs qui avait pour objet sa propriété du Rider, et le legs mis à leur charge, consistant dans la somme de 5,000 francs qu'elles devaient verser entre les mains

Digitized by Google

des Sœurs de charité desservant le grand hôpital de Bordeaux, pour que celles-ci en distribuassent le revenu annuel aux plus pauvres de leurs malades. Sans doute, pour le legs de la propriété du Rider, « les légataires étaient parfaitement désignées. » Aussi ne s'est-il élevé aucune difficulté relativement à l'acquisition de cette propriété par Marguerite et Catherine Giraudeau. Il n'existait de difficultés que relativement à la délivrance du second legs. Pour celui-ci, il serait parfaitement inexact de dire que « les légataires étaient clairement désignées. » Car il ne s'adressait pas à telle et telle Sœur de charité individuellement dénommées; les Sœurs entre les mains desquelles les 5,000 francs devaient être versés n'étaient désignées que par leur office. Or, le personnel de Sœurs de charité attachées à un hôpital est incertain et instable; il peut se modifier à chaque instant. D'un autre côté, l'ensemble et la série des religieuses qui remplissent cet office, ne constitue nullement une personne juridique, à la différence des titulaires successifs d'une cure. La seule personne déterminée à laquelle le legs pût être attribué, était donc l'hôpital lui-même. D'une autre part, les règlements des hôpitaux s'opposaient à ce que les personnes quelconques attachées au service d'un hôpital pussent, sans l'intervention de la commission administrative, accorder à une catégorie de malades des avantages qu'elles refuseraient à une autre. L'arrêt de la cour de Bordeaux tint compte très-sagement de toutes ces circonstances, et donna au second legs le seul genre d'exécution qu'il pût recevoir. On voit quelle différence profonde existe entre ce cas et celui où un legs a été fait à une fabrique, personne morale parfaitement déterminée et indépendante, pour qu'elle employât la somme ou les revenus à secourir les pauvres. Cet arrêt de Bordeaux n'infirme en rien ce que j'ai dit de la conformité des décisions judiciaires avec la nouvelle jurisprudence du conseil d'Etat.

Faudra-t-il donc, objecte encore l'écrivain du *Mémorial,* laisser « le désordre et l'anarchie s'introduire dans l'administration générale ? » Pour prévenir l'anarchie, il n'est pas besoin d'assujettir la liberté de la charité et la liberté testamentaire aux étroites entraves dont il réclame le maintien. Chaque demande d'autorisation est soumise à l'examen du conseil d'Etat. Le conseil saura, tout en respectant les intentions des donateurs ou testateurs, prescrire les mesures d'exécution nécessaires pour

Digitized by Google

sauvegarder les divers intérêts que leurs dispositions affectent (1). Toutefois, dans le cas où il lui paraîtrait impossible de concilier les volontés particulières avec les réelles et sérieuses exigences du bon ordre administratif, il ferait prévaloir celles-ci sur celles-là. S'il résultait des circonstances particulières d'une affaire que la donation ou le legs ne pourraient être autorisés selon leur teneur, sans jeter une perturbation fâcheuse dans les services publics, sans dénaturer le caractère de l'établissement gratifié, sans le faire dériver vers un genre d'action incompatible avec sa mission traditionnelle, le conseil d'Etat lui refuserait l'autorisation d'accepter. Il y a loin, bien loin de ces réserves de prudence et de bon sens au formalisme étroit et vexatoire que le *Mémorial* préconise, à ce rigoureux système d'attributions spéciales et formelles, qu'il voudrait, contrairement à la loi, ériger en loi, à cette doctrine selon laquelle les évêchés, les cures, les fabriques, les consistoires seraient incapables de recevoir aucune libéralité destinée à un emploi charitable ou scolaire.

Puisque les mots « désordre et anarchie » se sont trouvés sous la plume de l'écrivain du *Mémorial*, j'en prends occasion de dire que j'ose me tenir certain de l'accueil très-sympathique fait généralement par *les hommes d'ordre* à la nouvelle jurisprudence du conseil d'État. Ils savent d'où partent et où conduisent les systèmes de sécularisation absolue de la charité et de l'instruction. A leurs yeux, il est de l'intérêt de la société que la religion puisse, grâce aux ressources mises, dans ce but, par les fidèles, à la disposition de ses ministres et de ses établissements, secourir directement et abondamment les pauvres, gagner à Dieu et pacifier des cœurs ulcérés par la misère, qu'elle puisse, sans accroître les dépenses publiques, fonder en plus grand nombre des écoles où les enfants apprennent à connaître Celui qui est le principe et la sanction de tout devoir. C'est là un intérêt autrement réel et sérieux que le maintien de la classification bureaucratique qui assignait à chaque espèce de bonnes

(1) Je conviens que cette réglementation des mesures d'exécution pourra être délicate et non sans difficultés dans certains cas, tels que le legs fait à la série des titulaires d'une cure, pour une destination charitable ou scolaire, le legs Gineston, ci-dessus mentionné. L'habileté, la sagesse et l'expérience du conseil d'État trouveront là l'occasion de s'exercer. Si je ne craignais de fatiguer les lecteurs du *Contemporain* par de trop longs développements donnés aux diverses faces d'un même sujet, j'examinerais peut-être, dans un troisième article, ces détails d'exécution.

Digitized by Google

œuvres testamentaires un compartiment où elle devait se caser, sous peine de réprobation. Si, à une autre époque, des hommes distingués par l'intelligence ont pu se persuader que le salut social était une œuvre exclusivement administrative, et qu'au lieu d'accepter le concours de la religion il fallait la confiner étroitement dans ses temples et ses sacristies, les événements se sont chargés de redresser cette erreur. Leur leçon a été comprise par presque tous les esprits élevés et généreux; et j'incline à penser qu'elle n'a pas été sans influence sur les avis émis en 1873 par le conseil d'Etat relativement à la question qui est l'objet de ce travail.

Nous autres, simples particuliers, chrétiens, catholiques ou protestants, au nom d'une des libertés qui nous sont le plus chères, nous devons remercier le nouveau conseil d'Etat d'avoir respecté l'usage où nous sommes, les uns depuis dix-huit siècles, les autres depuis trois cents ans, de confier volontiers à nos pasteurs ou à nos établissements religieux les secours que nous destinons à l'indigence de nos frères. Il est vrai qu'aux yeux de l'écrivain du *Mémorial* cette tradition séculaire est de nul prix. A propos des bureaux de bienfaisance il remonte à la Convention; il cite une loi du 19 mars 1793, quoique l'utile et respectable institution des bureaux de bienfaisance soit postérieure à cette époque de sinistre mémoire et qu'elle date du Consulat. Mais lorsqu'il s'agit d'apprécier le caractère et la mission des établissements ecclésiastiques, il ne permet ni à Portalis, ni à M. Guizot, ni à M. Jules Simon, ni au conseil d'Etat d'invoquer les usages antérieurs à 1789, comme si les précédents historiques n'avaient pas leur place légitime et nécessaire dans l'interprétation des textes de loi.

Pour ce qui concerne spécialement les fabriques, il croit trouver dans le rapprochement des paragraphes 5, 8, 10, de l'article 3 de l'ordonnance du 2 avril 1817, la preuve que cet acte a entendu leur dénier formellement la faculté d'accepter des libéralités pour les pauvres. En effet, le paragraphe 5 n'attribue aux trésoriers des fabriques que l'acceptation des libéralités faites aux fabriques, ou pour l'entretien des églises et le service divin. Aux termes des paragraphes 8 et 10, les libéralités faites aux pauvres sont acceptées par les bureaux de bienfaisance ou par les maires. Donc, conclut l'écrivain, les fabriques n'ont rien à voir dans les libéralités intéressant les indigents : *Qui dicit*

Digitized by Google

de uno, negat de altero. Le conseil d'Etat, dans l'avis motivant la nouvelle jurisprudence, avait donné d'avance à cette objection une réponse très-simple, très-claire, et, ce me semble, très-satisfaisante, reproduite dans ces quelques lignes de mon précédent article : « Sans doute l'ordonnance a dû désigner et a désigné un représentant des pauvres pour accepter les dons et legs faits aux pauvres *sans autre indication;* mais cette désignation ne fait pas obstacle à ce que le donateur lui-même désigne une autre personne pour recevoir et distribuer ses dons. » L'*unum* des paragraphes 8 et 10 de l'article 3 de l'ordonnance, libéralités s'adressant aux pauvres, est donc autre que les libéralités dont il s'agit dans notre question, libéralités s'adressant à une fabrique sous la condition de les employer en œuvres charitables.

Non-seulement l'ordonnance du 2 avril 1817 ne dénie pas aux fabriques la faculté de recevoir ce qui leur est donné pour assister les pauvres; mais elles semblent bien avoir été maintenues dans leur ancien et charitable ministère d'acceptation et de distribution d'aumônes, par l'article 76 de la loi du 18 germinal an X : « Il sera établi des fabriques pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples, à *l'administration des aumônes.* » On sait toutefois la controverse qui s'est élevée au sujet de ces dernières expressions. Plusieurs, les détournant de leur sens naturel, soutiennent qu'elles désignent les quêtes faites dans les églises ou les offrandes faites à la fabrique pour les besoins du culte. Cette interprétation fut énergiquement repoussée par Portalis, dans un rapport présenté à l'empereur le 16 avril 1806. L'écrivain du *Mémorial* reconnaît la très-grande autorité qui s'attache au nom de Portalis; mais, pour l'infirmer dans cette circonstance, il rappelle à quelle occasion le rapport fut présenté et quel en fut le résultat. Un arrêté ministériel du 5 prairial an XI avait dit : « Art. 1^er^. Les administrateurs des hospices et des bureaux de charité organisés dans chaque arrondissement sont autorisés à faire quêter dans tous les temples consacrés à l'exercice des cérémonies religieuses, et à confier la quête soit aux filles de charité vouées au service des pauvres et des malades, soit à toute autre dame charitable qu'ils jugeront convenable. — Art. 2. Ils sont pareillement autorisés à faire placer dans tous les temples, ainsi que dans tous les édifices affectés aux séances des corps civils, militaires et judiciaires, dans tous les établissements d'humanité, auprès des caisses publiques, dans tous les autres lieux où l'on

Digitized by Google

peut être excité à faire la charité, des troncs destinés à recevoir les aumônes et les dons que la bienfaisance individuelle voudrait y déposer. » Ces dispositions n'émanaient que du ministre de l'intérieur. En 1806, le conseil d'Etat fut appelé à examiner un projet de décret impérial qui attribuait aux bureaux de bienfaisance le même droit illimité de quêtes pour les pauvres dans les églises. C'est à l'occasion de ce projet de décret que Portalis présenta son rapport. Il demandait que le droit des bureaux de bienfaisance de quêter dans les églises fût limité à certains jours de fêtes solennelles. Mais, ajoute l'écrivain du *Mémorial*, « les observations de Portalis furent repoussées, et définitivement un décret, en date du 12 septembre 1806, contrairement aux conclusions de son rapport, maintint les quêtes pour les pauvres par les hospices et les bureaux de bienfaisance, comme l'avait fait l'arrêté du 5 prairial an XI. » Ce que l'écrivain ne dit pas, c'est qu'il a fallu en revenir dans la pratique au système de conciliation proposé par Portalis, et considérer le droit de quête attribué aux bureaux de bienfaisance comme n'étant pas exclusif de celui des fabriques. C'est ainsi, en effet, que les choses se passent depuis longtemps. L'immense autorité de Portalis, interprétant l'article 76 de cette loi si importante du 18 germinal an X, dont il avait été le véritable auteur, subsiste donc tout entière. L'écrivain du *Mémorial* a eu la bonne foi et le bon goût d'insérer dans son article le texte complet du rapport de Portalis, que l'on ne trouve pas dans les recueils officiels, mais qu'il a emprunté à un volume de documents posthumes émanés du comte Portalis, et qui ont été publiés en 1845 par M. Portalis fils. Je crois être agréable aux lecteurs du *Contemporain*, en leur faisant connaître aussi dans sa totalité ce beau et intéressant mémoire, dont je n'avais donné qu'un fragment dans mon premier article.

« Sire,

« J'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté quelques observations sur un projet de décret qui est sur le point d'être discuté dans votre conseil d'État, et qui est relatif aux quêtes et collectes faites en faveur des pauvres et des hospices dans les églises.

« On lit dans le considérant de ce projet de décret, que *l'administration des dons et aumônes offerts en faveur des pauvres, ainsi que le produit des quêtes et des collectes faites en leur faveur, fait essentiellement partie des attributions des commissions chari-*

Digitized by Google

tables instituées par les lois des 16 *vendémiaire et* 7 *frimaire an VII, et que l'administration des aumônes dévolue aux fabriques par la loi du* 18 *germinal an X n'a pour objet que les aumônes offertes pour les frais du culte, l'entretien et la conservation des temples.*

« Les commissions charitables n'ont été établies que par des lois dont la date est certainement bien antérieure au rétablissement du culte. On ne peut donc argumenter de ces lois pour enlever aux fabriques des églises des droits qui sont inhérents à leur existence.

« L'administration des aumônes n'est pas et ne peut pas être le privilége exclusif d'un établissement quelconque; les aumônes sont des dons volontaires et libres. Celui qui fait l'aumône pourrait ne pas la faire; il est libre de choisir le ministre de sa propre libéralité. La confiance ne se commande pas : on peut la donner ou la refuser à qui l'on veut. Les lois n'ont jamais entrepris de forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. L'homme qui est en état de faire l'aumône et qui en a la volonté, peut donc s'adresser à de simples particuliers. A qui appartiendra donc l'administration de ses aumônes? à celui ou à ceux que le donateur aura chargés d'en faire la distribution. Il n'y a et il ne peut y avoir d'autre règle en pareille matière. Ébranler cette règle, ce serait tarir la principale source des aumônes.

« Comment serait-il possible de penser que les fabriques sont exclues du droit d'administrer les aumônes qu'elles reçoivent? Dans ce système, il faudrait aller jusqu'à dire qu'il leur est interdit d'en recevoir, c'est-à-dire, il faudrait détruire la liberté naturelle qu'ont les hommes qui consacrent une partie de leur fortune à des aumônes, de choisir les agents de leur bienfaisance et de leur libéralité.

« La loi a prévu elle-même que les fabriques auraient des aumônes à administrer, puisque, par l'article 76 de la loi du 18 germinal an X, elles sont expressément chargées de cette administration.

« On voudrait donner à entendre que, dans cet article, le mot *aumônes* ne s'applique qu'à ce qui est donné pour les frais du culte.

« Mais, 1° jamais le mot *aumônes* n'a été appliqué à de pareils dons.

« Il faudrait renoncer à toutes les notions du droit canonique

Digitized by Google

pour confondre des objets qui ne se ressemblent pas et qui ont toujours été exprimés par des mots différents.

« 2° On lit dans l'article 76 *qu'il sera établi des fabriques pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples, à l'administration des aumônes.*

« Il est évident que le législateur a très-bien distingué le soin de l'entretien et de la conservation des temples d'avec l'administration des aumônes. Ce sont là deux choses que l'on ne peut identifier quand la loi les sépare.

« 3° J'en atteste l'histoire de tous les temps : les fabriques ont toujours été en possession de recevoir des aumônes et de les administrer; la religion a été la première amie des pauvres, et il est impossible de méconnaître tout ce que l'humanité lui doit.

« Sans doute, les commissions charitables sont des institutions utiles; mais ce serait dénaturer leur caractère et peut-être même détruire leur utilité que de les transformer en institutions exclusives. La bienfaisance souffle comme elle veut et où elle veut; si vous ne la laissez pas respirer librement, elle s'éteindra ou elle s'affaiblira dans la plupart de ceux qui sont disposés à l'exercer. J'ajoute que ce serait mal connaître l'intérêt des pauvres que de de les isoler en quelque sorte de toutes les âmes religieuses qui peuvent les protéger ou les secourir; tel confie des aumônes à une fabrique qui ne les confierait pas à un autre établissement. Loin de prescrire des limites et des conditions imprudentes à la bienfaisance, il faut lui ouvrir toutes les voies qu'il lui plaira de choisir pour s'étendre. Le considérant du projet d'arrêté est donc inconciliable avec tous les principes, avec la pratique de tous les temps et avec la nature même des choses.

« Si l'on passe ensuite aux dispositions du projet de décret, elles donnent lieu à des réflexions que je crois également devoir mettre sous les yeux de Votre Majesté.

« On se propose de faire ordonner que les commissions charitables, les hospices et autres établissements peuvent quêter dans les églises avec une entière liberté, et sans préfixion de temps, pour les pauvres. On ne réserve aux évêques et aux ministres du culte que la faculté d'agréer les personnes commises pour ces quêtes.

« Mais si cette disposition était adoptée en entier, on détruirait entièrement les collectes destinées aux frais du culte : car il serait

Digitized by Google

bien difficile que la charité pût suffire à tous les objets à la fois. La concurrence pourrait nuire à tous.

« Les églises sont pauvres et les ministres le sont aussi. Dans tous les temps, les quêtes pour les pauvres, au nom des hospices ou de tous autres établissements publics, n'ont été autorisées qu'à certains jours où les solennités appelaient dans les temples un assez grand nombre de fidèles, et où la charité pouvait plus facilement partager ses bienfaits entre tous les objets capables de fixer son attention.

« Il serait équitable de concilier tous les intérêts par un arrangement qui conserverait quelques ressources aux églises, et qui ne ferait pas concourir à chaque instant les collectes avec les quêtes.

« J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de renvoyer au conseil d'État les observations que j'ai cru devoir lui soumettre. »

Il me paraît difficile que ce langage si noble et si simple, dicté par le bon sens et l'expérience à un jurisconsulte de si grande autorité, ne porte pas la conviction dans les esprits désintéressés qui n'ont point de parti pris sur la question.

Si je ne me trompe, j'ai réfuté la première proposition contenue dans la thèse du *Mémorial*, savoir l'incapacité prétendue où seraient les fabriques de recevoir des dons ou legs pour les pauvres. La ruine de cette première proposition entraîne celle de la seconde : attribution de ces libéralités au bureau de bienfaisance. Mais, quand même la première devrait être admise, la seconde demeurerait encore inadmissible. Je ne sais si c'est par inadvertance ou par artifice de raisonnement que l'auteur a sans cesse mêlé et confondu ces deux propositions dans son argumentation, comme si l'une n'était qu'une conséquence logique, un simple corollaire de l'autre. Mais il n'en est rien. L'incapacité du légataire annule le legs, et l'héritier s'en trouve exonéré. Si donc une fabrique était incapable d'acquérir le legs qui lui a été fait à condition d'assister les pauvres, le gouvernement devrait refuser toute autorisation d'accepter. Car il ne peut pas enlever à l'héritier le bénéfice résultant pour lui de la nullité du legs, et valider ce legs en le transférant de la fabrique, de l'établissement religieux, au bureau de bienfaisance, à l'établissement laïque que le testateur n'avait nullement en vue.

Il va de soi que l'écrivain du *Mémorial* n'a pu abriter sous au-

Digitized by Google

cun texte de loi ce *tour d'escamotage administratif* qui consisterait à faire passer sur la tête de Paul la propriété léguée à Pierre. Les textes qu'il a cités sont exclusivement relatifs à la première proposition; quant aux raisonnements qui peuvent être regardés comme un essai de justification de la seconde, ils se réduisent aux deux suivants :

1° Les biens légués aux établissements publics ne leur appartiennent pas, à vrai dire; ils appartiennent à l'État. J'ai dit ce qu'il fallait penser de cette proposition.

2° Lorsqu'un legs est fait à un établissement ecclésiastique ou religieux, fabrique, consistoire, cure, à la condition d'employer en œuvres de charité le capital légué ou ses revenus, les pauvres sont les vrais et seuls légataires. Le tribunal d'Espalion, dans le jugement dont j'ai cité le texte, a été dur à l'égard de cet argument mis en avant par le maire qui plaidait, au nom de la commune, contre la fabrique : « *Considérant qu'il n'y a lieu de s'arrêter en quoi que ce soit* au moyen mis en avant par le maire, etc.» Je me contente de rappeler aux lecteurs du *Contemporain* que j'ai employé plusieurs pages de mon premier article à la réfutation de cette même proposition, à mon avis si erronée, quoique souvent reproduite. Pour ne point allonger outre mesure ce second travail, je prends la liberté de les renvoyer, s'il en est besoin, à ces pages du premier, et j'ose dire que je le fais avec confiance.

LAMACHE,
Professeur de droit administratif
à la faculté de droit de Grenoble.

Digitized by Google

LA

RELIGION DES NÈGRES AFRICAINS

EN PARTICULIER

DES DJEDJIS ET DES NAGOS

SOMMAIRE. — Culte des reptiles. — Serpent Python vénéré sous le nom de Dangbé; temples élevés en son honneur; temple de Whydah; fêtes. — Culte rendu au boa, sous le nom d'Addogglossou. — Le caméléon.

Dans un premier article sur la religion des Djedjis et des Nagos, publié par le *Contemporain* dans son numéro de novembre, nous avons vu que les nègres de la Guinée mettent les éléments, le feu, la mer et les arbres au nombre de leurs divinités. Plusieurs reptiles sont aussi considérés comme la demeure des saints, et j'ai cru devoir consacrer un article spécial à Dangbé, à Addogglossou et à Lissa.

Danbé, Dangbé ou *Dagbé* est un gros python qui pullule sur toute la côte. Son nom dérive de *dan* (serpent) et *gbé* (sacré). Il appartient aux espèces inoffensives, et est dépourvu de crochets caniculés dont la présence caractérise les serpents venimeux. M. le docteur Répin en donne la description suivante dans le *Tour du Monde* (1863) : « Sa taille varie d'un à trois mètres; il a le corps cylindrique, fusiforme, c'est-à-dire un peu renflé au milieu, et se terminant insensiblement par une queue formant à peu près le tiers de la longueur totale de l'animal. La tête est large, aplatie et triangulaire, à angles arrondis, soutenue

Digitized by Google

par un cou un peu moins gros que le corps. Leur couleur varie du jaune clair au jaune verdâtre, peut-être selon leur âge. Les uns (c'est le plus grand nombre) portent sur leur dos, dans toute leur longueur, deux lignes brunes, tandis que d'autres sont irrégulièrement tachetés. Ces différents caractères me font penser qu'ils appartiennent tous aux diverses espèces de reptiles non venimeux que Linné avait rassemblées dans les familles des pythons et des couleuvres. La queue allongée et prenante et la facilité à grimper de quelques-uns d'entre eux pourraient les faire admettre dans le genre leptophis de la famille des syncrantériens de Duménil et de Bibron (*coluber*, de Linné). »

Les noirs lui adressent leurs hommages en souvenir du bienfait rendu à nos premiers pères, et comme il fit surtout éclater sa puissance en ouvrant les yeux d'Okikishi et d'Ige, on l'invoqua d'abord pour obtenir la conservation de la vue et la guérison des maux d'yeux. Plus tard, on eut recours à lui dans toutes les nécessités de la vie. Le culte du serpent a été retrouvé chez presque tous les peuples idolâtres, en Asie, en Amérique, en Océanie et surtout en Afrique; les Chillouks et les Dinkas du Nil Blanc l'appellent leur frère et leur ami, et punissent de mort quiconque lui fait du mal.

Ses mœurs et l'attitude qu'il garde quand il rampe, l'ont fait prendre tour à tour pour le symbole du mensonge, de l'astuce et de l'envie, pour celui de la prudence, de l'éloquence et de la séduction. Chez les Grecs et les Romains, il armait le fouet des furies et formait leur chevelure; il entourait le caducée de Mercure et était l'attribut d'Esculape (le dieu de la médecine) et d'Hygie (la déesse de la santé), parce que le serpent, changeant de peau tous les ans, est l'image de l'homme qui, en recouvrant la santé, semble entrer dans une vie toute nouvelle. Il entourait en Egypte la tête d'Isis, le sceptre d'Osiris et le corps de Sérapis. Le serpent passait chez les anciens pour avoir quelque chose de prophétique; placé sur un trépied, il était l'emblème de l'oracle de Delphes, sans doute en souvenir du python tué par Apollon à Delphes même. J'ai cru devoir rappeler ce dernier souvenir, parce que nous trouverons au Dahomey quelque chose de tout à fait semblable.

Les Nagos conservent des serpents dans leurs cases; ils les enferment dans des paniers ou entre deux calebasses et leur font de nombreuses offrandes. Les Djedjis ont pour eux une véné-

Digitized by Google

ration plus grande encore et leur élèvent des temples ou cases en terre glaise, nommés *Dankho* ou *Dankhoué* (de *khoué*, maison et *dan*, serpent). On les reconnaît à des vases surmontés de figures de reptiles et à des tiges de fer simulant des replis onduleux. Ordinairement une natte tombe jusqu'à terre devant la porte et défend l'intérieur contre les regards indiscrets. Cette natte ne se trouve pas d'ailleurs uniquement devant les portes des temples de Danbé ; on la remarque devant les temples d'un grand nombre de saints.

Dans ceux de Danbé, on entretient parfois de gros reptiles, et les noirs n'y entrent qu'avec une crainte respectueuse. J'ai eu l'occasion d'en voir deux, l'un à Porto-Novo, dans l'intérieur du palais du roi, et l'autre à Whydah, non loin du fort français, dans un lieu isolé et sous un groupe d'arbres magnifiques. Ce dernier édifice a acquis une juste célébrité en France, grâce aux descriptions qu'en ont faites les voyageurs ; il consiste dans une petite rotonde dont les proportions ont été fort exagérées dans le dessin donné par le docteur Répin au *Tour du Monde ;* je les exagérai moi-même beaucoup dans une lettre adressée à M. Planque et publiée par les *Missions Catholiques* en septembre 1868 ; j'avais vu le temple à la hâte et mon imagination l'avait agrandi. La rotonde a de quatre à cinq mètres de diamètre (y compris les murs) ; l'intérieur n'a pas plus de trois mètres ; la hauteur est de cinq mètres environ, mais les murs ne s'élèvent guère qu'à trois. Cette rotonde est attenante à une case plus basse, longue et terminée par une seconde rotonde peu haute et presque pas saillante.

Les murs de ce curieux édifice sont en terre sèche, comme ceux des cases des habitants. La rotonde antérieure est percée de trois portes, par lesquelles entrent et sortent librement les divinités du lieu. La première est sur la façade ; les autres sont sur les côtés, tant soit peu reculées vers l'arrière de l'édifice. Entre celle de gauche et celle de la façade, on a peint en couleurs vives un petit vaisseau avec ses mâts et ses cordages. Par terre, dans l'intérieur, il y a des calebasses renfermant de l'eau, de la farine de manioc et différentes espèces de nourriture offertes par les dévots ; on remarque aussi de petits paniers dans lesquels on a rapporté les serpents trouvés dans les rues de la ville ou dans la campagne. La porte de droite conduit à une cour dont

Digitized by Google

l'accès est interdit aux profanes, et où je parvins à pénétrer par surprise vers la fin de l'année 1868.

D'après les indigènes, la case attenante à la rotonde est totalement fermée; les serpents y entrent par-dessous le toit et par d'étroits sentiers qu'ils se creusent eux-mêmes sous terre. Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de ces assertions.

« Le nombre des serpents, lors de ma visite, dit M. le docteur Répin, pouvait bien s'élever à plus d'une centaine. Les uns montaient ou descendaient entrelacés à des troncs d'arbres disposés à cet effet le long des murailles; les autres, suspendus par la queue, se balançaient nonchalamment au-dessus de ma tête, dardant leur triple langue et me regardant avec leurs yeux clignotants; d'autres enfin, roulés et endormis dans les herbes du toit, digéraient sans doute les dernières offrandes des fidèles. Malgré l'étrangeté fascinante de ce spectacle et l'absence complète de tout danger, je me sentais mal à l'aise au milieu de ces visqueuses divinités, et, comme au sortir d'un rêve, je laissai échapper en quittant le temple un soupir de soulagement. » Telles sont les impressions que j'ai éprouvées moi-même chaque fois que je suis entré dans la case de Danbé; néanmoins je n'ai pas vu autant de serpents que M. Répin et quelques autres voyageurs. Lors de mes visites, il y en avait trente environ; je pris des informations auprès du cabécère Khouénou, ministre du commerce, et auprès du grand prêtre de Danbé : « Jamais, me dirent-ils, le nombre des serpents ne s'est élevé au delà d'un *toqui*, » c'est-à-dire de quarante.

Souvent ces serpents vont se promener dans l'intérieur de la ville; il serait imprudent de leur faire du mal et à plus forte raison de les tuer. Les noirs qui les rencontrent se prosternent devant eux et leur adressent leurs hommages, en se frottant bien fort les mains ; c'est leur manière de les adorer. Ils s'en approchent avec respect, les prennent dans leurs bras avec mille précautions et les reportent dans le temple, de peur qu'il ne leur arrive quelque fâcheux accident. Malheur à celui qui les maltraiterait ! La vénération pour Danbé est poussée si loin, au Dahomey, que si, par mégarde, un noir met le pied sur un serpent, il est regardé comme coupable et impur. On est persuadé qu'il tomberait malade, ou même qu'il mourrait, s'il ne se présentait pas au grand prêtre, et s'il ne se faisait pas râcler le pied avec un balai

Digitized by Google

aussi longtemps qu'on le juge nécessaire pour le purifier de sa souillure.

Jusque vers la fin du règne de Guézo, mort en 1859, tout naturel qui tuait un de ces serpents était brûlé vif et les blancs s'exposaient aux peines les plus graves. Des Marchais rapporte, dans le second volume de ses *Voyages*, qu'un Portugais, ayant voulu montrer ce serpent au Brésil, le mit secrètement dans une caisse et l'embarqua sur une pirogue qui devait le porter à bord de son navire. La pirogue chavira et le Portugais fut noyé. Les piroguiers remirent l'embarcation à flot, transportèrent la caisse à terre et se hâtèrent de l'ouvrir, espérant y trouver des marchandises. Quel ne fut pas leur étonnement quand ils virent le cadavre de leur saint? Leurs cris ou plutôt leurs hurlements eurent bientôt appris à tout le monde le sacrilége commis; mais comme on ne pouvait pas s'en prendre au coupable, les prêtres et le peuple se jetèrent sur les autres Portugais, pillèrent leurs magasins, massacrèrent ceux qui ne purent s'échapper ou se réfugier chez les autres Européens, et on eut toutes les peines du monde à apaiser les indigènes; encore fallut-il du temps et des présents considérables pour les décider à souffrir les Portugais dans le pays (1).

Peu après un Anglais, nouvellement débarqué, ayant trouvé un de ces serpents sur son lit et ne sachant pas les inconvénients qu'il y avait à le maltraiter, le tua et le jeta dans un coin, auprès de la chambre qu'il occupait. C'était la nuit et il croyait n'avoir été vu par personne; cependant dix minutes ne s'étaient pas écoulées qu'on entendit un bruit effroyable autour du comptoir. Le peuple ameuté poussait des cris sauvages, maudissait l'impie qui avait mis à mort un de ses saints et se disposait à enfoncer la porte. Le directeur, s'étant levé et apprenant la cause du tumulte, engagea le coupable à chercher un refuge dans le comptoir français et tâcha d'apaiser la foule pendant qu'on enterrait le reptile. Il offrit de faire justice du blanc si on prouvait son crime et consentit à laisser entrer trois ou quatre prêtres pour faire des recherches. Ceux-ci, comme s'ils avaient eux-mêmes enterré le cadavre, se rendirent droit à la fosse, déterrèrent le serpent et auraient fait un vacarme épouvantable, si on ne les avait pas gagnés par des présents. On fit traîner les négocia-

(1) *Voyages du chevalier Des Marchais en Guinée, îles voisines et Cayenne*, par le P. Labat. Paris, 1870.

Digitized by Google

tions en longueur, afin d'avoir le temps d'avertir le capitaine protecteur de la nation et le roi. Les raisons des Anglais et surtout leurs présents persuadèrent le prince, qui fit toucher le gongon (1) et publier qu'il se réservait la connaissance et la punition du crime; il ordonnait en conséquence au peuple de se retirer dans ses cases. Les noirs obéirent et, quand tout fut tranquille, les prêtres emportèrent avec respect le cadavre de leur divinité et l'enterrèrent avec toutes les cérémonies usitées en pareil cas (Des Marchais, t. II, p. 672).

On ignore si ce culte du serpent a pris naissance sur la côte ou s'il y a été importé par les nègres venus de l'intérieur. Le royaume d'Ardres est le premier où les voyageurs aient constaté sa présence, et c'est de ce royaume qu'il s'est introduit dans celui de Juda. Voici la tradition qui est rapportée à ce sujet par les Dahoméens : Lorsque Aboupo fonda le royaume de Porto-Novo et que les cabécères du Calmina (ou Canna) et d'Agbomey prirent fait et cause pour Tacoodonou, leur révolte devint le signal du démembrement de l'immense empire d'Ardres; les Minas, situés entre le Volta et la rivière du grand Popo, secouèrent des premiers le joug, et il y eut bientôt chez eux presque autant de petites républiques qu'il y avait de villages; les provinces Makhies s'érigèrent en confédération républicaine et plusieurs autres Etats se formèrent entre Porto-Novo et le Niger.

Les naturels de la province de Juda, dont la capitale était Savi (appelée aussi Xavier, Savier ou Sabier), voulurent à leur tour conquérir leur indépendance. Le roi d'Ardres, voyant que les rades de Jacquin et de Whydah (ou Glékhoué) échapperaient à sa puissance et qu'il ne recevrait plus de première main les marchandises européennes, leva le plus de troupes qu'il put et fit un effort désespéré pour retenir sous sa domination la province de Juda. Les deux armées ne tardèrent pas à se trouver en présence, et comme de grands intérêts étaient en jeu, il y eut de part et d'autre des prodiges de valeur. La victoire fut longtemps douteuse; on livra plusieurs combats, dans lesquels chaque parti fut tantôt vainqueur et tantôt vaincu; on se prépara enfin à une

(1) Grosse clochette sans battant; on en tire des sons en frappant dessus avec une tige de fer. L'usage du gongon est répandu sur toute la côte des Esclaves; on touche de cette clochette dans les villes et les villages pour inviter les indigènes à se reddre sur la place publique, où le roi et les cabécère sont à leur communiquer une affaire importante.

Digitized by Google

action décisive, et la lutte allait s'engager, quand un énorme serpent sortit du camp d'Ardres et s'avança, calme et la tête haute, vers les troupes de Juda. Les deux armées s'arrêtèrent surprises; et lui, continuant sa route, pénétra dans le camp ennemi, et, loin de se montrer hostile, se mit à caresser tout le monde avec sa tête et avec sa queue. Le grand prêtre, d'abord craintif, s'enhardit à cette vue; il prit le serpent dans ses mains, l'éleva en l'air et le montrant aux soldats : « Les saints sont avec nous, s'écria-t-il, et nous promettent la victoire! En avant! que notre colère soit ardente comme le piment et terrible comme la foudre! » A ces mots, l'armée poussa un cri formidable, se précipita sur les ennemis, les mit en déroute et en fit un grand carnage. Cette victoire assura l'indépendance de la province, et le cabécère de Savi prit le titre de roi.

Le peuple, plein de reconnaissance, éleva un temple au serpent, et le culte de ce nouveau saint éclipsa celui de tous les autres; il devint de jour en jour plus populaire, parce qu'on s'imagina avoir obtenu beaucoup de grâces et de faveurs. Le nombre des adorateurs étant devenu considérable et les prêtres ne pouvant suffire aux consultations, on construisit, à une demi-lieue à l'ouest de Savi, un autre temple très-spacieux, avec plusieurs cours et de grands logements bien entretenus. De nouveaux prêtres furent consacrés au serpent, et on choisit les plus belles négresses du pays pour lui tenir lieu à la fois de prêtresses, de femmes et de servantes. Le concours des dévots était immense; les uns venaient demander au saint de les protéger à la guerre ou de leur accorder un heureux voyage; les autres mettaient sous sa protection leur commerce ou leurs récoltes; les malades imploraient son secours et les femmes stériles se croyaient assurées d'obtenir des enfants par son intercession. Personne ne se présentait les mains vides, et des offrandes riches et nombreuses permettaient aux prêtres de vivre dans l'abondance.

Du temps de Des Marchais, les noirs prétendaient posséder encore à Savi le serpent venu de l'armée d'Ardres; ils ne faisaient que répéter les assertions des prêtres : car aucun d'eux n'avait pu contrôler la chose, le grand prêtre seul ayant le privilége d'entrer dans les appartements secrets du saint; le roi lui-même n'était admis à le voir qu'une seule fois, quand il présentait ses offrandes, trois mois après le couronnement.

Le serpent ne sortait pas de son temple; chaque année le grand

Digitized by Google

maître de la maison du roi était chargé de lui porter en procession, avec beaucoup de solennité, au son des cornes d'ivoire, des tam-tam et des flûtes, et au milieu de décharges continuelles de mousqueterie, les riches cadeaux envoyés par le prince et consistant en moutons, cabris, poules, étoffes, vin, tafia, maïs, manioc, fruits divers et cawris. Ces processions étaient renouvelées quand on était menacé d'une guerre, quand le pays était affligé par la sécheresse, par des pluies trop abondantes, par une maladie contagieuse ou par toute autre calamité.

Mais la principale cérémonie était celle qui suivait de près le couronnement royal; elle était présidée par la mère du roi. Trois mois après, il y en avait une seconde, à laquelle le roi assistait en personne. Un certain nombre de femmes portaient les cawris, les vivres, l'eau-de-vie, les pièces d'étoffe d'indienne et de soie et tous les autres présents envoyés au serpent par le roi et par sa mère. Des noirs, avec de longues baguettes à la main, marchaient à la tête et frappaient impitoyablement ceux qui ne s'écartaient pas assez vite ou qui troublaient l'ordre de la cérémonie; on obligeait les curieux et les spectateurs à s'asseoir par terre et à demeurer dans le silence et le recueillement.

Les groupes de femmes étaient séparés par des troupes de soldats s'avançant quatre à quatre le fusil sur l'épaule, et par des chœurs de trompettes sonnant de leur mieux, par des tam-tam frappés avec force, et par des joueurs de flûte qui ajoutaient au vacarme produit par les autres musiciens. Le roi ou sa mère venaient ensuite superbement habillés, avec une nombreuse escorte et suivis du grand sacrificateur.

A mesure que les différentes troupes arrivaient devant le palais du serpent, elles se prosternaient en dehors, la face contre terre, se jetaient de la poussière sur la tête, battaient des mains et poussaient des cris lugubres. Pendant que le roi et sa mère remettait entre les mains des prêtres les présents offerts, les musiciens et les musiciennes soufflaient avec plus de force dans leurs trompettes ou dans leurs flûtes, et frappaient avec frénésie leurs tam-tam; les soldats, de leur côté, faisaient plusieurs décharges de mousqueterie, et le vacarme était effroyable. La réception des présents terminée, le cortége reprenait tranquillement le chemin de la ville, dans le même ordre et avec la même gravité qu'on avait observés en se rendant au temple.

Les offrandes et les sacrifices en l'honneur du serpent, assure

Digitized by Google

le chevalier Des Marchais, ne se bornaient pas à quelques bœufs et à quelques béliers, ni à des pains de mil, à des fruits ou à des anneaux d'or ; le grand sacrificateur prescrivait souvent une quantité considérable de marchandises précieuses, des barils de cawris, de poudre et d'eau-de-vie, des hécatombes de bœufs, de moutons et de volailles, quelquefois même des sacrifices d'hommes et de jeunes négresses.

J'ignore si le temple de Savi subsiste encore ; j'ai du moins tout lieu de croire qu'il ne renferme plus de serpent. D'après les indigènes, ils ont été transportés dans le temple de Whydah, et les prêtres se vantent encore d'y posséder le fameux serpent sorti de l'armée d'Ardres.

Quand on songe avec quelle rapidité ces reptiles se multiplient et combien ils vivent longtemps, on s'étonne de ne pas en rencontrer davantage ; car ils ne se dévorent pas entre eux comme les vipères d'Amérique, et les habitants ne leur font aucun mal. Ils ont d'autres ennemis, à la tête desquels il faut placer le serpent ou vipère noire, avec laquelle ils sont toujours en guerre ; les chiens et les pourceaux en détruisent un grand nombre ; enfin les poules leur donnent la chasse tant qu'ils sont jeunes. L'animal qui est surpris tracassant ces divinités est voué à l'exécration universelle ; il est condamné, et la mort seule est capable d'expier sa faute.

Norris raconte que le grand prêtre de Savi rencontra un pourceau qui se repaissait des restes d'un serpent ; il en conçut une telle colère, qu'il courut chez le roi et l'engagea à prononcer la peine de mort contre tous les pourceaux de ses Etats. Ce prince donna l'ordre de les immoler ; les prêtres se répandirent dans les villes et dans les campagnes, et massacrèrent non-seulement ceux qu'ils rencontrèrent dans les champs et dans les rues, mais même ceux qu'ils trouvèrent dans l'intérieur des cases. On les aurait tous détruits, si le peuple n'avait pas représenté au roi que pour un criminel il n'était pas juste de sacrifier tant d'innocents. Peu à peu le grand prêtre s'apaisa ; il calma le zèle du roi, qu'il avait lui-même enflammé ; on ordonna de cesser le massacre et on recommanda aux pourceaux qui restaient d'être à l'avenir plus sages et plus respectueux à l'égard des divinités du pays.

Nous avons dit qu'au Dahomey tout noir qui avait tué un serpent, même par mégarde, était autrefois brûlé vif. Antonio-Félix de Souza, célèbre négrier brésilien, élevé par le roi Guézo

Digitized by Google

à la dignité de cabécère des blancs (ou chacha), fut témoin d'une semblable exécution vers l'année 1855; il fit comprendre au roi qu'une telle coutume était cruelle et souvent injuste, et il obtint la promesse qu'on punirait désormais moins sévèrement cette faute. Aujourd'hui, on se contente de renfermer le coupable dans une petite case en paille; on y met le feu, mais le détenu s'enfuit par une ouverture ménagée à cet effet et se dirige en courant vers une petite lagune, située à vingt-cinq minutes environ. Sur son passage, les noirs ont le droit de le frapper à coups de bâton, et ils en usent largement.

En mai 1868, une jeune négresse, esclave du chacha actuel, écrasa sous une porte la tête d'un serpent sacré. On aurait pu la soustraire au châtiment, en donnant une certaine somme, car au Dahomey tout s'arrange avec de l'argent. Le chacha préféra garder ses piastres. On éleva donc une case en paille au fond d'une grande place, derrière un bosquet, près du temple de Danbé, et on y enferma la jeune négresse avec cinq noirs coupables de la même faute.

Hommes, femmes et enfants s'étaient réunis sur la place pour jouir du spectacle; le Yévoghan (ou vice-roi), les cabécères et quelques blancs prirent place sous un abri formé avec des branchages; devant la case, le grand prêtre était debout et agitait sur sa tête une torche enflammée; la foule attendait impatiente. Bientôt le Yévoghan se leva et frappa des mains; des hourras prolongés se firent entendre; le grand prêtre mit le feu à la case et les six criminels s'élancèrent vers la lagune.

Les Moses (ou serviteurs du Yévoghan) se placèrent aux côtés de la jeune négresse et de quatre des condamnés, qui avaient glissé des cadeaux. Les noirs, échelonnés sur les bords de la route, n'osaient les toucher, de peur de frapper les Moses et d'en être frappés à leur tour; mais leur fanatisme se déchargea sur le pauvre diable qui n'avait pas eu de cadeau à offrir. Les coups de bâton pleuvaient sur son dos, et sa tête et ses épaules ruisselaient de sang. Il arriva exténué aux bords de la lagune, sauta avec les autres dans une barrique pleine d'eau, et l'épreuve fut terminée.

Les prêtres de Danbé mènent une existence solitaire et toute mystérieuse; ils sont riches et vivent grassement des offrandes qu'on leur fait et du produit de leur double industrie de médecins et de sorciers.

Digitized by Google

Le 21 mai 1868, je fus témoin d'une consultation dans le temple de ce saint. Un noir était venu s'informer si un voyage qu'il entreprenait à Lagos lui rapporterait beaucoup de cawris; il déposa au milieu de la rotonde trois calebasses pleines de fruits, de farine de manioc et d'objets divers, et pria le grand prêtre de transmettre à Danbé ses hommages. Une vieille prêtresse saisit une espèce de trépied en bois, plaça dessus un petit serpent, et se mit à l'interroger, pendant que deux jeunes prêtresses tiraient de leurs tam-tams des sons sourds et monotones, et que le prêtre exécutait tout autour une danse lente et pleine de dignité.

Le serpent tantôt se roulait en spirale, tantôt se redressait sur sa queue ou entourait les bras de la prêtresse. « Il est trop jeune, dit celle-ci, et sa science n'est pas grande; il lui est impossible de répondre à mes questions et il demande qu'on recoure à la sagesse du serpent venu d'Ardres. » Et, se levant, elle le glissa par-dessous le toit dans la case attenante à la rotonde. Peu après nous entendîmes comme un grognement, et, au milieu d'un bruit étrange et confus, nous distinguâmes ces mots prononcés en langue djedjie : « Pars ! je serai avec toi et ton commerce sera prospère ! »

Cette scène excita plus vivement ma curiosité, et je résolus d'essayer de tous les moyens pour pénétrer dans la cour voisine du temple; j'espérais avec raison trouver là une ouverture donnant dans l'intérieur de la case. Un jour, j'accompagnais un capitaine de navire qui désirait visiter la rotonde; le grand prêtre était absent et nous fûmes reçus par une vieille prêtresse. Après avoir quelque temps regardé les serpents qui étaient entrelacés çà et là ou suspendus sur nos têtes : « Montre-moi, dis-je à la prêtresse en lui glissant un morceau d'étoffe de soie, montre-moi le gros et vieux serpent.—Quel serpent? répondit-elle, je ne comprends pas! — Personne ne nous observe, dis-je en lui indiquant les abords du temple déserts et en lui offrant un paquet de cigares : fais voir au capitaine le gros serpent que le grand prêtre conserve là-bas! » Elle me regardait indécise; je profitai de son trouble et je m'avançai vers la cour. Elle me suivit et j'aperçus au fond, sur ma droite, une ouverture ayant à peu près un mètre carré, dissimulée par une natte et permettant aux prêtres de se glisser dans la case d'où ils vont rendre leurs oracles. En face de moi était un autre petit temple en forme de rotonde,

Digitized by Google

haut d'un mètre et demi environ, mais beaucoup plus large; la porte était également dissimulée par une natte. La prêtresse s'avança vers cet édifice, s'agenouilla, écarta la natte, saisit un énorme python, long de deux mètres soixante à trois mètres, et le ramena sur ses bras où il se roula; je suis convaincu qu'elle avait un secret pour le fasciner.

Je remarquai avec surprise sur la tête du serpent deux petites aigrettes en forme d'oreilles; quelques couleuves ont, je le sais, des aigrettes semblables; toutefois, celles-ci n'étaient pas horizontales, ce qui me fit supposer que les prêtres les avaient provoquées en faisant certaines incisions; car les noirs excellent dans l'art de faire pousser des excroissances de chair. Ainsi, par exemple, tous les adorateurs d'Oddou ont à chaque main un sixième doigt fixé au-dessus de la seconde jointure du petit doigt et s'élevant jusqu'au-dessus de l'ongle.

Quand je vis que le reptile était docile et très-débonnaire, je demandai à la prêtresse si je pouvais le toucher; elle me répondit qu'il n'y avait pas d'inconvénient. Je lui caressai donc la tête; mais je le vis se redresser avec fureur, darder vers moi sa triple langue et siffler avec force. Je fis un pas en arrière; la prêtresse le calma en le frappant sur le dos et prétendit que son irritation venait de ce que nos doigs exhalaient une odeur forte, celle du piment ou du tabac. Quoique j'eusse en effet touché des cigares, je doute que ce fut là ce qui avait tant excité le serpent. Les dimensions de ce reptile me firent croire qu'il est très-ancien, bien qu'il soit tout à fait ridicule de lui supposer l'âge que lui attribuent les prêtres.

On célèbre, tous les ans, trois fêtes à chacun desquelles on sacrifie à Danbé un bœuf, des moutons, des cabris et des poules; les prêtres boivent du tafia mélangé avec du sang, comme on fait en Amérique dans les fêtes de Vaudoux, et toute la journée se passe en danses et en saturnales épouvantables. Un peu avant les sacrifices, les prêtresses prétendent que le saint est entré dans leur corps et s'est rendu maître d'elles; elles prennent sur leurs têtes de petits vases ressemblant à des gargoulettes, dont le fond est arrondi en demi-boule, se rendent à la lagune en branlant la tête à droite et à gauche, et s'écrient que le saint les mène et qu'elles ne savent où elles vont. Cette pantomime dure jusqu'à la lagune; là, les prêtresses emplissent leurs vases d'eau et, tout en faisant les mêmes contorsions, reviennent à la

Digitized by Google

case de Danbé, où elles déposent les vases dont l'eau doit servir de breuvage aux divinités.

Tous les trois ans, on promène le gros serpent à travers la ville. La veille on a soin d'avertir les noirs de fermer les portes et de ne pas regarder au moment où la procession passera. Le matin, des prêtres armés de gros bâtons parcourent les rues et massacrent les cochons, les chiens et les poules qu'ils rencontrent, parce que ce sont, disent-ils, les ennemis de Danbé; le chien l'agace par ses aboiements, la poule lui crève les yeux et le cochon le tue. Après cet holocauste, les prêtres mettent le serpent dans un hamac et le portent en chantant et en dansant pour qu'il chasse de la ville les maladies et les fléaux. Les noirs se cachent effrayés. « Si nous regardions le saint, disent-ils, notre corps se couvrirait de vers et tomberait en pourriture. » Il serait plus vrai de dire qu'ils redoutent les prêtres; ceux-ci ne manqueraient pas de châtier terriblement quiconque jetterait un regard indiscret sur leurs mystères. Un mulâtre voulut savoir ce qu'on faisait dans cette procession; en 1868, au moment où elle allait passer, il se barricada dans sa chambre de manière à n'être vu et dérangé ni par ses esclaves ni par ses serviteurs; il fit, au milieu du contrevent, une ouverture de la grandeur d'une pièce de cinq francs, et voici la description qu'il me donna lui-même le lendemain : « Cinq prêtres marchaient en tête, armés de bâtons, sans doute pour assommer ceux qu'ils rencontreraient sur leur passage. Trois noirs touchaient du tam-tam, tandis que quatre prêtres et quatre prêtresses sans caleçon et sans pagne dansaient et chantaient autour d'un hamac qui était porté par deux hommes aux formes athlétiques. Une pièce d'étoffe jetée sur le hamac empêchait de voir le serpent. »

Le Dahomey, s'étant emparé du royaume de Juda, adopta le culte de Danbé, qu'il mit au nombre de ses principales divinités; les réponses de ce saint passent pour des oracles, et les rois eux-mêmes se soumettent aveuglément aux ordres transmis par ses prêtres. Après la défaite des Dahoméens dans la lagune du Grand-Popo, sous le règne d'Ahadée, au commencement du XVIII[e] siècle, Danbé ayant défendu aux soldats de ce pays de traverser une lagune en pirogue, cette défense n'a pas été transgressée depuis cette époque. De même, Danbé ayant défendu de semer sur le littoral un certain haricot blanc qu'il disait être une nourriture sainte, que le roi seul avait le droit de manger, ce haricot fut ap-

Digitized by Google

pelé *aïcoun-baba-oué-oué* (*le haricot du roi blanc tout blanc*), et il serait imprudent pour un nègre d'en semer dans ses terres, à moins qu'il n'ait manifesté par avance l'intention d'offrir la récolte au roi. Il existe un grand nombre de défenses semblables faites au nom de Danbé.

Un second reptile célèbre, vénéré sur la côte des Esclaves, c'est le boa constrictor, regardé comme le protecteur de la république du Grand-Popo; les Popoès sont d'ailleurs les seuls à lui adresser leurs hommages. L'origine de ce culte date du commencement du XVIII[e] siècle : d'après la légende le roi Ahadée préparait une expédition contre Grand-Popo, et les Popoès voyaient avec frayeur baisser tous les jours les eaux de la lagune. Déjà on pouvait la passer à gué, lorsqu'on annonça l'approche de l'armée dahoméenne. Les Popoès effrayés consultèrent leurs saints; ils apprirent qu'une divinité puissante était irritée contre la république. Fami, prêtre du caïman, se mit à parcourir la ville, en poussant des cris lamentables et en invitant le peuple à réparer une erreur involontaire. Les noirs le suivirent inquiets et impatients de savoir la vérité; ils s'agitaient en tumulte et interrogeaient Fami, qui continuait sa marche et ne prononçait que des mots incohérents. Arrivé près d'un bosquet, il s'arrêta et d'un air inspiré : « Popoès, s'écria-t-il, un saint veille depuis longtemps sur vous jour et nuit. Quelle a été jusqu'à ce jour sa récompense? Le mépris. Il sème les bienfaits, et recueille l'ingratitude; il vous traite en amis et vous détruisez la demeure où il établit son séjour. Ce saint est Addogglossou, qui habite dans le boa.

« Addogglossou est un grand saint et sa puissance surpasse de loin celle d'Epha, de Chango et de Lecba lui-même. Toutes les autres divinités auront beau vous défendre, il vous brisera comme le vent de la tornade brise les branches desséchées ou comme il renverse l'arbre dont il a d'abord ébranlé les racines. Aïda-Khouédo et Chango nous ont envoyé des pluies torrentielles, et cependant la lagune est basse et on peut la passer à gué. C'est Addogglossou qui boit ses eaux et qui les dessèche. Que le sang de nos poules, de nos moutons et de nos génisses arrose son autel; et les eaux arrivant abondantes ne se tiendront plus dans leur lit, et nos ennemis seront confondus. »

A ces mots, les Popoès se prosternèrent le front dans la poussière et sollicitèrent à grands cris le pardon d'Addogglossou, pendant que les *cabécères* (ou ministres) couraient à leurs cases et

Digitized by Google

ramenaient les poules, les moutons et les génisses demandés. Fami plongea son glaive dans les entrailles fumantes de la première victime; chacun sentit la terre trembler sous ses pas; un bruit étrange et des sifflements aigus sortirent du bosquet voisin; deux boas s'avancèrent calmes et majestueux : leurs têtes superbes s'élevaient au-dessus des arbustes et des hautes herbes et tout pliait sous leur poids. Ils s'arrêtèrent près de la victime et s'abreuvèrent dans son sang. La crainte et le respect retenaient les Popoès immobiles. Au même instant un fracas épouvantable s'éleva du coté de la lagune; les Popoès crurent que les Dahoméens étaient là et s'enfuirent effrayés vers le rivage de la mer. Fami eut de la peine à les rassurer; ils revinrent à la lagune et la trouvèrent débordant de tous côtés. L'armée dahoméenne la passait à gué au moment de la crue des eaux; surprise par cet événement inattendu, elle eut une partie de ses soldats engloutis; les autres étaient debout, sur la rive opposée, ne sachant que penser ni que faire, et ils se trouvèrent dans l'impossibilité de porter secours à leur général en chef, qui, ayant déjà passé la lagune avec quelques-uns des siens, fut traîné sur la place du marché par une populace fanatique et sacrifié à Addogglossou.

Cette légende, recueillie à Grand-Popo, ne me semble pouvoir se rapporter qu'à quelque particularité de la défaite des Dahoméens en 1753. Shambo, averti secrètement par sa sœur que le roi Ahadée avait l'intention de le faire périr, s'était enfui chez les Popoès et s'était mis à leur tête pour se venger du roi du Dahomey. Ayant à combattre une armée beaucoup plus considérable que la sienne, il fit semblant de fuir et attira les ennemis au milieu des marécages, dans des pays perdus où les provisions commencèrent à leur manquer. Cependant ils ne laissèrent pas que d'aller hardiment en avant; mais Shambo les trompa toujours et manœuvra si bien qu'ils s'engagèrent dans la langue de sable qui s'étend le long de la côte, entre la lagune et l'Océan, et qui n'a à Grand-Popo qu'un demi-mille de large. Ce fut dans cet étroit défilé que les Popoès attaquèrent leurs ennemis; ils les y tinrent étroitement bloqués et pas un n'échappa, de telle sorte que la plupart y moururent de faim. Les autres furent massacrés; Shambo en épargna seulement vingt-quatre et les envoya au roi du Dahomey, pour instruire Ahadée du sort de leurs compagnons. Ahadée, apprenant cette triste nouvelle, leur fit sur-le-champ trancher la tête et leur ordonna d'aller dire aux mânes de leurs

Digitized by Google

camarades combien il était mécontent de la manière dont ils s'étaient conduits dans cette guerre.

Quant aux Popoès, ils célébrèrent leur victoire par des fêtes qui durèrent plusieurs semaines, et c'est dans cette circonstance qu'on vit paraître, pour la première fois, le culte d'Addogglossou. C'est alors aussi que la peine de mort fut prononcée contre tout homme et tout animal coupables d'avoir tué un boa. Vers la fin de l'année 1868 j'aperçus, en passant par Grand-Popo, une tête fraîchement coupée et fixée au bout d'un bambou; à quelques pas, des centaines de vautours déchiquetaient un cadavre; j'interrogeai un noir. « Ce sont là, me répondit-il, les restes d'un méchant! Il avait un fils qu'il aimait beaucoup et il l'aimait davantage encore depuis la mort récente de sa femme. Hier matin, ayant besoin d'aller à la forêt, il le confia à une prêtresse d'Addogglossou, sa voisine. Durant son absence, un boa visita la ville et choisit cet enfant pour sa nourriture. Il se disposait à l'engloutir lorsque le père survint. Eh bien! le croiras-tu? il préféra son fils à sa divinité, qu'il frappa de sa hache. Le peuple furieux l'aurait déchiré si les cabécères n'avaient pas tiré prompte justice de ce crime. » En présence de ce fanatisme odieux, mille sentiments divers bouleversaient mon âme et je sentais tour à tour s'éveiller en moi la pitié et l'indignation. Oh! quand viendra le jour où la lumière de l'Évangile dissipera les ténèbres dans lesquelles sont ensevelis ces peuples malheureux!

Le plus grand des boas que j'ai eu l'occasion d'observer avait six mètres environ; il était de la grosseur d'un enfant de sept à huit ans. Le dessus du dos était brun avec des lignes et des taches jaunâtres; le ventre était d'un blanc argenté. Il avait un cou grêle, une tête plate et petite relativement à la longueur de son corps, un museau court et obtus, et une bouche largement fendue qui pouvait se détendre démesurément. Cette faculté, jointe à celle de sécréter une boue gluante, lui permet d'engloutir des moutons, des chèvres et des chiens, qui sont, les uns et les autres, de race très-petite sur la côte des Esclaves.

Le 12 mai 1868, le P. Tholon m'avait proposé une promenade dans les environs de Whydah. Nous espérions rencontrer quelque gibier; nous prîmes donc un fusil et nous partîmes, accompagnés de plusieurs petits négrillons et d'un gros chien de chasse venu de France, auquel nous avions donné le nom de Turc. Nous traversâmes de hautes herbes et nous approchions d'un bois sacré, lors-

Digitized by Google

que, sur notre droite, nous entendîmes Turc pousser de longs aboiements dans lesquels se mêlaient la rage et la douleur. Nous courûmes dans cette direction, et, arrivés près d'un champ d'ignames, nous vîmes un boa dont la queue embarrassait les jambes de notre chien; il faisait trois fois le tour de son corps, passait par-dessus l'épaule droite et sa gueule était fortement fixée sur le côté gauche de la poitrine. Il pressait de plus en plus ses anneaux nerveux; Turc ne tarda pas à être presque suffoqué et tomba sans respiration. Le boa desserra un peu ses nœuds et, la vie revenant avec le souffle, Turc se redressa aussitôt et recommença la lutte qui dura encore plus de vingt minutes. Enfin le chien parvint à saisir la mâchoire inférieure du reptile, qu'il fit craquer sous ses dents. Pressé par la douleur, le boa défit ses nœuds et se glissa tout à coup dans les hautes herbes et dans le bosquet voisin avant que le P. Tholon eût le temps d'armer son fusil et de faire feu.

Je n'ai pas entendu citer d'autre exemple d'un animal un peu gros attaqué sur la côte par les boas. Jamais, m'a-t-on assuré, ils n'ont tué aucun homme; mais en revanche ils surprennent les enfants en bas âge et les dévorent. Or tel est le fanatisme religieux des Popoès qu'il n'est pas rare, en pareil cas, de voir les mères se prosterner devant ces divinités méchantes et les remercier de l'honneur qu'elles leur font en mangeant leurs fils.

Si l'on en croit la rumeur populaire, les prêtres d'Addogglossou sont, à l'égard de leur saint, moins respectueux que les simples adorateurs : il paraîtrait que lorsqu'ils connaissent la retraite d'un boa trop gros et dangereux, ils vont le tuer pendant la nuit et le font disparaître. Partout où ce reptile ne reçoit aucun culte religieux, les indigènes le chassent d'une façon assez singulière. N'ignorant pas qu'il est dépourvu de tout appareil masticatoire, ils ne craignent pas ses morsures, l'attaquent armés d'un sabre, l'excitent contre eux en le frappant légèrement sur la tête et lui offrent leur jambe droite. Le boa se jette sur cette proie; mais le noir glisse le sabre entre sa jambe et la mâchoire de l'animal qu'il se met à rompre avec force. Le boa rendu furieux par la souffrance engloutit la jambe avec plus de rage, et le noir le rompt toujours jusqu'à ce qu'il expire.

Le caméléon est aussi la demeure d'un saint nommé Lissa; ce saint, prétendent les noirs, est tout à fait inoffensif et toujours bien disposé à l'égard de ses adorateurs; sa bonté ne se dément

Digitized by Google

jamais, et il est si favorable aux hommes qu'on lui donne souvent le nom de Maou, c'est-à-dire de Dieu. J'ai consulté en vain pour savoir quelle a été l'origine de ce culte; peut-être les Djedjis ont-ils regardé le caméléon comme un être supérieur à cause de la facilité merveilleuse avec laquelle il emprunte la couleur des objets qui l'environnent : sur l'herbe il devient d'un vert tendre, sur la main il se fonce et se tigre de taches d'un brun *rosâtre*; s'il s'irrite, il se rembrunit davantage et devient presque noir; il prend enfin, suivant ses impressions, une foule de nuances intermédiaires.

D'après Bouillet (1), le *jaune paille* est sa couleur ordinaire. Je ne sais pas s'il en est ainsi ailleurs, mais sur la côte il me semble que sa couleur ordinaire serait plutôt le *vert tendre;* c'est sa teinte habituelle tant qu'il est jeune, et c'est celle qu'il reprend le plus vite quand il est devenu gros. Ce reptile ressemble à un gros lézard : il a la peau chagrinée, le corps comprimé, dentelé sur le dos, la queue prenante et recourbée en dessous, la tête grosse et anguleuse, le cou goitreux, la langue presque aussi longue que le corps et terminée par un tube gluant qui lui permet d'attraper les insectes dont il se nourrit. Il est timide, inoffensif et peu agile; il supporte sans peine plusieurs mois de diète et ne semble pas souffrir des chaleurs les plus excessives.

J. E. Bouche,

ancien missionnaire au Dahomey, membre de la Société de géographie et de plusieurs autres Sociétés savantes.

(1) *Dictionnaire des sciences*, article *Caméléon*.

Digitized by Google

UNE

EXCURSION EN PAYS CARLISTE

NOTES DE VOYAGE

SUITE (1)

V

Lesaca est une ancienne ville, riche en maisons nobles du XIV^e^ et du XV^e^ siècle. Chacune d'elles porte sur sa façade son écusson sculpté. Plusieurs sont ornées de médaillons de bois, taillés en forme d'aigles impériales et portant en lettres d'or la date de la naissance, du passage ou du séjour d'évêques ou d'autres grands dignitaires; tant est chère à la mémoire de ce peuple la gloire de son passé. L'histoire de ces hommes d'élite, qui se confond avec celle des ancêtres dont tout rappelle le souvenir, rend présent à l'esprit, à chaque heure, l'exemple des grandes vertus ou des nobles dévouements : salutaire et perpétuel enseignement pour l'âme!

Une grande tour carrée, large et massive, couronnée d'une galerie supportée par des machicoulis, avec guérite de même saillant sur la porte principale, et éclairée par des fenêtres étroites et ogivales, est bâtie au centre de la ville, sur le bord d'un affluent de la petite rivière. Elle constitue avec son mur d'enceinte, percé de meurtrières et soutenu par de nombreux arceaux, l'ancienne citadelle. Les rues pavées de petites pierres rondes, sont

(1) Voir pour la première partie la livraison du 1^er^ novembre 1874.

Digitized by Google

coupées dans leur longueur par deux trottoirs parallèles de larges dalles alignées au niveau du sol. Cette disposition, que l'on retrouve dans certaines villes d'Italie pour faciliter et assourdir le roulement des voitures, est ici indispensable aux pieds chaussés d'espadrilles.

Mais ce que nous tenions surtout à voir, c'était l'organisation hospitalière des troupes royales.

Deux hôpitaux sont établis, l'un dans la *casa consistorial* (maison de ville) et l'autre dans la maison d'école. Le premier est un vaste bâtiment de belle apparence, dont la façade, creusée d'une galerie à arcades, sert au jeu de paume les jours de pluie. Au rez-de-chaussée sont installées les cuisines, au premier et au second étage les salles des malades. Ces dernières sont spacieuses et surtout très-élevées, conditions excellentes pour l'aération; 15 à 25 lits au plus se trouvent dans chaque pièce, ce qui donne en moyenne 70 à 80 mètres cubes d'air par lit, quantité supérieure à celle des hôpitaux de Paris et de Londres, qui n'en ont pas en moyenne plus de 45 à 50. Dans chaque salle, deux rangées de lits, le long des murailles, séparés par plus d'un mètre; entre les deux rangées, au milieu de la salle, on trouve plus de quatre mètres d'intervalle. Les couchettes en fer sont garnies d'une paillasse de maïs, d'un matelas, d'une bonne couverture de laine, d'un traversin, d'une paire de draps de toile, comme dans nos hôpitaux de France. Au-dessus de la tête du lit, une tablette pour la vaisselle et les médicaments; un numéro d'ordre attaché au mur et deux cartes mobiles, l'une pour le nom du malade et l'autre pour le régime, complètent cette organisation. Le sol est dallé, très-proprement tenu. Les croisées seraient un peu petites dans nos climats; ici elles sont suffisantes pour l'aération et la lumière; une salle de 4 à 5 lits est affectée aux grands opérés.

Dans la maison d'école (*escuela*), on a établi un second hôpital, moins considérable que le premier, mais à peu près aussi bien installé. Dans l'étage supérieur, des chambres de deux à trois lits sont réservées aux officiers. L'extrême proximité des deux hôpitaux permet de n'avoir qu'une seule installation pour les cuisines; ce qui réduit notablement les dépenses. On a pu ménager ici une excellente disposition, trop rare dans le service hospitalier en général et qu'on a heureusement introduite dans quelques hôpitaux de Paris : ce sont des réfectoires destinés aux malades en état de sortir des salles pour prendre leurs repas.

Digitized by Google

On évite ainsi à ceux qui sont obligés de garder le lit l'odeur souvent nauséeuse des apprêts culinaires, la viciation de l'air qui en résulte et surtout le bruit qui se produit à l'heure des repas.

Enfin dans deux autres grandes maisons de la ville on a établi un dépôt considérable de linge, de vêtements et de médicaments. On nous a montré des monceaux de drap, de couvertures, de chemises, de vêtements, de charpie, etc. Nous y avons vu de nombreux sacs d'ambulance pour les médecins et pour leurs aides, établis d'après les meilleurs modèles de la Société Française de secours aux blessés. Nous y avons admiré surtout une heureuse création du directeur du service médical de la *Caridad :* elle consiste dans l'invention d'ingénieux *paniers d'ambulance.* Construits en osier, solides et légers à la fois, ils sont divisés d'une manière si pratique qu'une pharmacie, suffisante pour une ambulance volante, même considérable, s'y trouve installée, à l'abri de tous les accidents inséparables d'un transport à dos de mulet à travers des montagnes peu accessibles. Ce n'est pas là un des moindres services rendus aux malheureux blessés. D'ordinaire, en campagne, les pharmacies sont logées dans de lourdes voitures qui ne peuvent pas pénétrer partout. Combien de fois, durant la guerre franco-prussienne, nos médecins français n'ont-ils pas déploré le manque d'une bonne organisation! Cette triste leçon n'a pas été perdue pour le directeur du service médical des ambulances carlistes. Ici, tout est simple et facile : un homme et un mulet, et le médecin a sous la main, en un instant, tout ce qui lui est indispensable; en quelques minutes il peut opérer le transport de sa pharmacie sur un autre point où elle devient nécessaire. Ce n'est qu'en campagne, et alors qu'on est exposé à manquer de tout, qu'on apprécie le bienfait d'une organisation si bien entendue et d'une mobilisation si facile.

C'est au mois d'août 1873 que l'un des fondateurs de l'Association catholique de secours aux blessés, la *Caridad*, créa à Lésaca son premier hôpital. A cette époque, le théâtre des opérations militaires n'était pas très-éloigné de cette ville, et on pouvait facilement y transporter les malades et les blessés. La guerre était commencée depuis six mois, et cependant la plupart des blessés carlistes restaient sans secours. Quelques rares médecins étaient bien attachés aux bataillons dont l'organisation commençait à peine. Mais que pouvaient-ils bien faire un jour de bataille! On

Digitized by Google

a vu, en France, combien les secours donnés par les médecins de régiments, dans un moment pareil, étaient loin de répondre aux besoins du service, quel que fût leur zèle, leur dévouement et leur savoir! Que peut faire un médecin pour un millier d'hommes, lorsque quatre-vingts ou cent blessés tombent disséminés sur un long espace, suivant les péripéties du combat, et ont besoin d'être relevés, pansés, parfois opérés et enfin transportés. L'organisation, bonne en temps de paix, devient alors tout à fait insuffisante. Voilà pourquoi l'intervention des sociétés de secours aux blessés, avec leur organisation spéciale, est dans ce cas si nécessaire.

Il existe en Espagne, une société de secours organisée d'après la convention de Genève. Elle a pris le nom de *Cruz roja* (Croix rouge), et elle comprend beaucoup de monde. Mais dès le début de la guerre elle a refusé de porter secours aux blessés carlistes, sous le honteux prétexte qu'il ne s'agissait pas de soldats, mais de rebelles, comme si les sentiments les plus élémentaires d'humanité permettaient de pareilles distinctions.

Un jour, après un combat important, où Elio avait défait le général républicain Castañon, un jeune et dévoué médecin espagnol, ému de pitié, recueillit les blessés abandonnés sur le champ de bataille, et, avec l'aide d'une femme du monde et de ses deux filles, fonda à Lecumberry la première ambulance carliste. Survint la société de la *Croix rouge;* elle se contenta de choisir et de retirer de l'ambulance les soldats républicains et partit, après avoir refusé de laisser aux blessés carlistes, dénués de tout, la moindre parcelle de linge et de médicaments!

Une conduite aussi odieuse souleva l'indignation générale. Ce fut alors que, vivement émue à la pensée de tant de malheureux sans secours, et cédant aux sentiments les plus généreux et à l'entraînement de son cœur, Mme la duchesse de Madrid conçut le projet de fonder, pour les blessés de l'armée royale, une société de secours qui, elle, ne refuserait pas ses soins aux blessés de l'armée républicaine. Pour l'auguste épouse de Charles VII, tous les malades, quelle que soit leur origine, sont Espagnols et enfants de Jésus-Christ, et, à ce double titre, tous ont des droits à sa sympathie et à sa pitié.

Un comité d'organisation fut aussitôt fondé et un de nos jeunes compatriotes fut chargé de la direction du service médical. Sous l'inspiration de la pensée la plus chrétienne, la nouvelle société

Digitized by Google

reçut le nom de la *Caridad*. Elle choisit pour emblème la croix et le sacré Cœur de Jésus, entrelacés de deux marguerites, en l'honneur de son auguste fondatrice doña Margarita de Borbon; et, grâce au concours le plus désintéressé et le plus dévoué, de nombreux médecins, prêtres, religieux, religieuses et infirmiers, grâce aussi à de nombreuses souscriptions fournies par la sympathie publique dans toute l'Europe et jusqu'en Amérique, elle est parvenue à créer une importante association qui aujourd'hui se trouve en mesure de suffire à tous les besoins. Une organisation essentiellement catholique établit entre tous ses membres la plus étroite solidarité et S. S. Pie IX a daigné lui adresser, avec de grandes faveurs spirituelles, son entière approbation et ses encouragements les plus précieux.

Ce n'est point que la société nouvelle n'ait pas trouvé à ses débuts de nombreuses difficultés. Comme toute œuvre à son début, elle a subi d'assez dures épreuves. Mais aujourd'hui, à force d'activité et de dévouement, elle est parvenue à surmonter et à vaincre tous les obstacles; les immenses services qu'elle a rendus et qu'elle rend chaque jour ont enfin dissipé les méfiances qu'excitait parmi les républicains et les libre-penseurs son organisation essentiellement religieuse. Reconnue par les généraux de l'armée libérale, la *Caridad* a fini par établir avec la société républicaine *la Cruz roja*, des rapports de bonne confraternité. A la suite de chaque bataille, elle recueille et soigne les blessés des deux partis qui tombent entre ses mains, sauf à remettre à l'armée serraniste ceux qui leur appartiennent, lorsqu'ils sont en état d'être transportés.

La création de l'hôpital de Lesaca a été suivie de bien d'autres. A mesure que le champ des opérations militaires s'est déplacé et qu'on a refoulé l'ennemi, il a fallu procéder sans relâche à de nouvelles installations pour les victimes de la guerre. Nous en avons rencontré plusieurs dans notre parcours. C'est ainsi qu'ont été successivement établis, indépendamment de nombreuses ambulances, les importants hôpitaux de Leiza, d'Yrache et de Santurce.

Ce dernier, créé spécialement pour les opérations du siége de *Bilbao*, a pu recevoir jusqu'à quinze cents malades ou blessés. Lorsque, après la bataille de Monte Abanto, l'armée carliste, habilement tournée par Concha, opéra cette magnifique retraite que le général républicain regardait comme impossible, *la Caridad*,

Digitized by Google

surprise par la rapidité des mouvements stratégiques, se vit dans l'impossibilité d'évacuer ses nombreux blessés; ils restèrent aux mains de l'ennemi. Il faut rendre à Concha cette justice que, sur les réclamations énergiques du directeur des ambulances, il mit à sa disposition les moyens nécessaires pour se faire respecter d'une soldatesque indisciplinée, et même de chefs souvent grossiers ou féroces. Du reste, en agissant ainsi, il le faisait dans l'intérêt de son armée; car beaucoup de ses blessés avaient été recueillis par les ambulances royales. Il ne put s'empêcher d'admirer l'excellente installation des malades.

Les journaux républicains de Madrid, eux-mêmes, rendirent justice à la bonne entente de cette organisation; leur témoignage peu suspect a certainement son prix. La *Bandera Nacional* publiait à cette époque la correspondance suivante :

« J'ai vu hier à Santurce les hôpitaux carlistes. Il y en a cinq et dans tous des malades et des blessés. Le plus beau est celui de *Murieta*, établi dans la villa de ce nom. J'avoue que sa vue a fait naître en moi un certain sentiment d'envie, parce que je n'ai jamais vu, ni dans nos hôpitaux de campagne improvisés, ni même dans ceux mieux installés des villes, quelque chose qui pût égaler celui de *Murieta*. On trouve là trois cents blessés, parmi lesquels un certain nombre des nôtres. Les salles du premier étage sont réservées aux officiers; les autres, aux soldats de toutes armes. Ils sont couchés dans des lits de fer, sur de bons matelas, avec des draps bien propres; tout y est tenu avec le plus grand soin. La propreté de cet hôpital est extrême et les blessés y reçoivent les soins les plus minutieux, les plus intelligents et les plus dévoués. La lingerie peut à peine contenir les draps, les matelas, les provisions de linge, capotes, médicaments, etc., etc., enfin tout ce qui est nécessaire aux malades. Excepté le biscuit, tout se prépare dans l'établissement. Il y a là huit médecins et autant de *practicantes*. Le directeur, qui m'accompagnait dans ma visite, me disait que cette belle organisation avait été faite aux frais des comités ou sociétés de secours aux blessés, et que l'administration de la guerre ne fournissait rien autre que les rations habituelles de vin, de pain et de viande; celle-ci m'a paru de bonne qualité; elle fait pour les malades un bouillon que j'ai trouvé excellent. »

Le journaliste ajoutait : « On a dit bien souvent que la faim faisait déserter par centaines les soldats carlistes. Rien n'est plus faux. Nous avons pu nous convaincre que les bataillons ennemis

Digitized by Google

ne manquaient de rien ; ils avaient de la bonne viande et du vin de Navarre et de Rioja bien supérieur à celui qu'on donnait à nos troupes à Castro et à Sommorostro. »

Ce témoignage non suspect, ajouté à beaucoup d'autres, paraît répondre suffisamment à toutes les calomnies, répandues à profusion et à dessein, sur la manière dont les carlistes traitent les blessés. L'armée républicaine elle-même le sait si bien que, lors de la dernière bataille du Carascal, où, pendant trois journées de combats sanglants, l'armée carliste refoula l'ennemi jusqu'à Tafalla, les blessés libéraux restés en son pouvoir préférèrent être soignés dans les ambulances de la Caridad, plutôt que d'être remis aux leurs. L'agence Havas elle-même, si peu favorable aux carlistes, n'a pu s'empêcher de relater ce fait dans ses dépêches.

On a droit de s'étonner, après cela, de voir des publications réputées sérieuses, comme le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*, se faire les organes d'accusations mensongères, dignes tout au plus de feuilles de bas étage.

Ce dernier recueil n'a pas craint, dans un article à allures presque officielles, mais dans lequel le parti pris et la mauvaise foi le disputent à la légèreté des informations et à l'ignorance du sujet, de dire que les carlistes à Orduña, « s'étant emparés des ambulances, avaient maltraité et insulté le personnel. » C'est précisément le contraire qui a eu lieu, là comme partout, et il est impossible d'avancer rien de plus opposé à la vérité. Tous les témoins et tous les correspondants sérieux des journaux français et étrangers ont affirmé qu'on ne saurait pousser plus loin la considération et les égards pour les blessés et pour ceux qui les soignent, que ne le font les carlistes. Dans le cours de notre voyage, nous avons recueilli partout l'expression des mêmes sentiments et trouvé les preuves de leur mise en pratique. Les blessés républicains, que nous avons rencontrés dans les hôpitaux de la Caridad, ne tarissaient pas en remercîments pour les soins dont ils étaient l'objet. Le fait suivant achèvera cette démonstration.

Après la déroute de Morionès à Montejurra, près d'Estella, les ambulances républicaines étaient restées aux mains des carlistes ; le directeur de la *Caridad* s'empressa non-seulement de donner aux blessés tout ce qui leur était nécessaire, mais aussi d'installer convenablement les médecins libéraux. Par ses soins, ils furent conduits à l'hôpital d'Yrache ; et lorsqu'il fut possible de les

Digitized by Google

renvoyer dans leurs lignes, le roi les y fit reconduire. Avant leur départ, Don Carlos voulut remettre lui-même une petite somme d'argent à chaque blessé, et il chargea un commandant de son armée de les accompagner, avec une escorte, jusqu'au poste républicain le plus proche. Après beaucoup de fatigues et de difficultés, causées par le nombre des blessés et le mauvais état des routes, cet officier arriva à son but, vers la chute du jour. Comment les républicains accueillirent-ils les soldats chargés d'une mission toute d'humanité? Non-seulement ils refusèrent à l'escorte, harassée par une longue marche, toute assistance et tout repos, mais encore ils la menacèrent de la faire fusiller, si elle ne se hâtait pas de se sauver.

On peut juger, par tous ces faits, du degré de créance que méritent ces récriminations mensongères. Nous aurons l'occasion, dans le cours de ce récit, d'en relever bien d'autres.

Au moment de notre visite aux hôpitaux de Lesaca, il y avait encore dans les salles une soixantaine de malades ou de blessés en voie de guérison. Nous avons vu là plusieurs de ceux qui avaient été ramenés, avec tant de peine, des hôpitaux de Santurce et de Portugalete, où ils étaient restés après la retraite de Bilbao. On sait comment radicaux français et républicains espagnols s'étaient donné la main pour s'opposer à un transport fondé sur les lois de la guerre et les droits les plus élémentaires de l'humanité. Il y aura là, quelque jour, matière à un curieux récit.

Plusieurs soldats étaient convalescents de graves blessures, quelques amputés attendaient les appareils prothétiques qui devaient aider leur marche. Tous ces glorieux mutilés, appuyés sur des bâtons ou sur des béquilles, promenaient dans les rues de Lesaca leur tristesse et leur oisiveté forcée : ils venaient assister aux manœuvres de leurs anciens compagnons d'armes, et ce qui les affligeait le plus, c'était moins leurs infirmités et leurs blessures que leur inaptitude à reprendre leur place aux bataillons.

VI

Pour continuer à nous rendre compte de l'organisation de la *Caridad* et des services qu'elle rend, nous eûmes le désir d'aller visiter les établissements de Leiza.

Digitized by Google

Il faut une longue journée de voyage pour se rendre dans cette dernière ville. On quitte la grande route d'Elizondo pour prendre des sentiers montagneux, plus pierreux, plus rocailleux, plus étroits et plus rudes encore que ceux des Pyrénées. On franchit plusieurs chaînes de montagnes vertes et plantureuses, couvertes jusqu'à leur faîte de magnifiques bois de châtaigners, de chênes et de hêtres ; on traverse de riches vallées, parfaitement cultivées, coupées de prairies et de terres chargées de récoltes, parsemées de jolies maisons où la brique se marie gracieusement à la pierre ; des balcons de fer, parfaitement ouvragés, en font le principal ornement, et annoncent, par leur caractère et leur multiplicité, le commencement du Guipuscoa. Après douze à quatorze heures d'une marche assez pénible on arrive à Leiza.

Tout ce pays jouit d'une tranquillité parfaite et tout y annonce l'abondance et une richesse au moins relative. Hommes et femmes travaillent dans les champs ; les bergers gardent tranquillement les troupeaux sur le flanc des montagnes ; de temps en temps quelque muletier, chargé d'outres pleines ou de larges bennes d'osier bien garnies, nous barre le chemin, et si le sentier est trop étroit, il faut descendre de cheval pour que les montures puissent se croiser. Pas la moindre image qui puisse rappeler le souvenir de la guerre. Seulement, si on regarde de près ces populations, en apparence si heureuses, on n'y trouve point de jeunes gens : tous sont aux bataillons. Une seule chose, à l'approche des villes ou des villages, retrace l'image de la guerre : ce sont les enfants, garçons et filles, organisés en compagnies militaires et faisant l'exercice. A l'arrivée de quelques cavaliers, les voilà qui se mettent en ligne, sonnent d'un clairon criard, et la sentinelle avancée vous crie : *Quien vive !* avec un sérieux comique ; quand on a répondu : *Carlista*, ils portent gravement leurs armes de bois ou leurs mauvais fusils de chasse et reçoivent avec dignité le salut qu'on leur rend ; puis, lorsque on a dépassé le front de la compagnie, de longues acclamations retentissent : *Viva Dios ! viva Carlos ! viva doña Margarita !* A tout âge ce peuple héroïque, qui a sucé avec le lait la bravoure et le dévouement, se prépare au combat et témoigne de son amour pour sa religion et pour son roi.

Du reste, la moralisation de ce pays, si essentiellement catholique, est portée à un tel point que, depuis le commencement de la guerre, il ne s'y est commis qu'un seul crime. Un marchand

Digitized by Google

de Leiza revenant de France, avec un petit pécule, fut assassiné à peu de distance de la ville, non par un Espagnol, mais par un Italien qui l'avait suivi. L'assassin fut condamné à mort, mais il ne fut pas exécuté. Une disposition touchante du *fuero* guipuzcoain, qui montre bien l'esprit éminemment chrétien qui l'a inspiré, accorde au coupable le bénéfice d'une commutation de peine, si la demande en est faite par la famille de la victime. Ce fut la mère qui la sollicita et qui obtint la grâce de l'assassin de son fils! quel admirable exemple de charité et de pardon et comme il démontre à quel point les préceptes de l'Evangile ont façonné les mœurs publiques et les coutumes de ce peuple.

La petite ville de Leiza, placée dans la plantureuse vallée de Basseburie, n'offre rien de très-remarquable en dehors des superbes armoiries de pierre sculptée et des magnifiques balcons de fer ouvragé que l'on admire sur la façade des maisons. Presque toutes les croisées en sont ornées; ils se distinguent par l'élégance de la forme, par la variété du dessin et par le fini de l'exécution : ce sont vraiment de petits chefs-d'œuvre.

On peut dire que la perfection des ouvrages en fer forgé constitue le caractère distinctif du Guipuzcoa. Presque tous les habitants se disent *gentilshommes du fer* (*caballero de hierro*), comme autrefois en France les gentilshommes *verriers* et en Allemagne les *papetiers*. Ce métal est en effet l'objet principal du commerce en Guipuscoa et en Biscaye, si riches en mines de ce genre. Du fer sont venues, dans ces provinces, presque toutes les fortunes; aussi le travail dont il est l'objet y est-il en grand honneur. Chaque maison a sa forge, même les plus élégantes et les plus riches, et chaque habitant apprend à forger comme à vivre. « Donnez, dit un vieux proverbe, un lingot de fer à un Guipuzcoain, et il vous rendra une dentelle; » aussi les balcons y sont-ils de vrais ouvrages de broderie.

A Leiza, les établissements de la Caridad sont plus importants qu'à Lésaca. Plusieurs grandes maisons y sont consacrées à l'installation d'hôpitaux bien organisés. De grandes salles, à plafonds élevés et munies de nombreuses ouvertures, permettent une ventilation et une aération suffisantes.

L'hôpital de Leiza a été la seconde fondation de la *Caridad;* à une certaine époque il a rendu de grands services. Tant que la province de Guipuzcoa a été le théâtre de la guerre, il a reçu de nombreux malades et blessés; mais depuis que l'armée royale,

Digitized by Google

chassant devant elle les républicains, s'est rapprochée d'un côté de l'Ébre et de l'autre de Bilbao, depuis surtout que Tolosa est tombée au pouvoir de Don Carlos, l'hôpital de Leiza a été évacué en grande partie. Mais il est devenu un important dépôt de linge, de vêtements, d'objets de literie et de médicaments. Placé dans une position centrale, entre la Navarre et le Guipuzcoa, il peut fournir rapidement aux besoins de ces deux provinces, ainsi qu'à ceux des hôpitaux de Biscaye et d'Alava. Durant le siége de Bilbao, un service régulier avait été établi pour cette ville et portait plusieurs fois par semaine aux hôpitaux de Santurce et de Portugalete, ainsi qu'aux ambulances établies depuis les bords du Nervion jusqu'au sommet du Sommorostro, à San Pedro de Abante, tous les objets nécessaires à un service hospitalier considérable.

A notre passage, les établissements de Leiza et de Lesaca avaient beaucoup perdu de leur importance, à cause de l'éloignement du théâtre de la guerre; mais ils en ont repris une nouvelle depuis le commencement des opérations contre Irun. C'est à Lesaca qu'ont été transportés les blessés des derniers combats.

Avant l'attaque d'Irun, la Caridad avait établi un hôpital de soixante lits, à l'usage des bataillons qui opéraient le blocus de cette ville, à Oyarzun, qui est situé dans le voisinage. Mais les troupes de Loma, dans les dernières affaires, ont incendié complétement cette malheureuse petite ville, et l'hôpital n'a pas échappé à cette barbare exécution, pratiquée par des soldats transformés en bêtes fauves et autorisée par des chefs qui ont perdu tout sentiment d'humanité.

VII

Tolosa est la capitale de la province de Guipuscoa; avec l'Alava et la Biscaye, elle forme l'ancienne Vasconie, ce qu'on appelle aujourd'hui les provinces *Vascongadas* ou Basques.

Malgré toutes les merveilles que la civilisation moderne, grâce aux chemins de fer, est parvenue à y introduire, malgré tous les progrès de l'industrie et du bien-être, ces provinces ont conservé leur autonomie, leur caractère propre, leur originalité. Attachées à leurs *fueros* ou anciennes coutumes, jalouses de leurs priviléges, essentiellement et avant tout religieuses, profondément dévouées à leur roi, elles placent ces sentiments bien au-

Digitized by Google

dessus de leurs intérêts matériels. Ceux qui ne se persuadent pas de ces vérités ne comprendront jamais rien à leur histoire.

Leurs populations, plus libres qu'aucune de nos nations modernes avec leurs constitutions prétendues libérales, jouissent des franchises municipales et provinciales les plus étendues. Une hiérarchie complète d'assemblées élues constitue une série de gouvernements locaux indépendants. Chaque ville s'administre elle-même au moyen de ses *ayuntamientos;* chaque agglomération de cités ou de territoires par sa *junta foral;* chaque province par ses *diputados.* Ces derniers, nommés au suffrage de tous les chefs de famille, constituent la *junta gubernativa;* ils règlent tout ce qui concerne les questions provinciales; ils légifèrent, organisent, règnent et gouvernent en pleine liberté. Leur compétence s'étend à toutes les dépenses de la province quelles qu'elles soient : milice, culte, enseignement, viabilité, etc., tout est de leur ressort. Le roi lui-même ne peut lever un homme ni toucher un maravédis sans leur consentement.

« On ne saurait nier, avoue l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* cité plus haut, que le résultat d'un pareil système ne soit excellent : sécurité absolue, criminalité extrêmement réduite, routes nombreuses et bien entretenues, agriculture et industrie florissantes, tels sont pour les provinces basques les fruits de ce régime vraiment patriarcal, et l'on comprend qu'elles y soient sincèrement attachées. » Est-il possible de faire d'une organisation politique un éloge plus complet?

Mais, en retour d'une pareille liberté et de tels avantages, ces fiers gentilshommes basques — on sait qu'ils sont à peu près tous nobles — doivent au roi un tribut annuel et le service militaire à toute réquisition royale. Il suffit que ce prince publie le ban de guerre et les appelle sous son drapeau, pour que tous se lèvent et accourent autour de lui. Cette vieille tradition d'honneur et de loyauté militaires, cette obligation morale qu'il a apprise de ses ancêtres, sont restées vivantes au cœur de tout Basque-Navarrais. Il les a sucées avec le lait, il la scelle de son sang, il ne les perd qu'avec la vie. La religion, ses libertés et le roi; voilà pour lui les trois termes d'une trilogie politique et patriotique qu'il défendra jusqu'à la mort.

C'est ce que ne veulent point parvenir à comprendre nos faiseurs modernes de constitutions : les libéràtres de nos jours ne semblent pas se douter que, en se groupant autour du roi, c'est

Digitized by Google

pour la liberté même que les Espagnols se lèvent et combattent. La révolution, en s'acharnant à son œuvre cosmopolite de centralisation générale, est devenue, dans ce pays comme partout, la véritable et odieuse ennemie de la liberté.

Dans ces conditions, l'auteur de l'article alphonsiste de la *Revue des Deux-Mondes*, qui appartient sans nul doute à l'école des intérêts, se demande quel peut bien être le mobile du soulèvement carliste. « Il semblait, dit-il, que la prudence la plus vulgaire leur commandât de jouir en paix de leur sort et de ne pas se montrer ingrats envers l'Espagne, dont ils n'avaient jamais eu qu'à se louer; chaque année la population riche de Madrid venait passer l'été dans le Nord et y laissait des sommes considérables. Ils se sont soulevés pourtant! Ils ont cédé inconsidérément aux excitations du fanatisme. »

La Revue paraît estimer peu les gens qui ne savent pas se contenter du bonheur de « recevoir en été une population riche qui lui laisse des sommes considérables. » Elle semble ne point se douter que ces satisfactions grossières du bien-être puissent ne pas suffire à un peuple qui a des pensées d'un ordre plus élevé et des aspirations plus hautes. Pour lui, à coup sûr, le devoir ne prime point l'intérêt, et il décore du nom de fanatisme l'héroïsme dans le dévouement et le sacrifice. Aussi rejette-t-il toute la responsabilité du soulèvement sur les prêtres.

Ce langage n'est point nouveau; n'est-il pas de mode depuis longtemps parmi nous d'imputer au cléricalisme la cause de nos dissensions et même de nos malheurs? Heureusement pour lui, le peuple basque sait porter ses regards dans des régions où les étroites et basses préoccupations du bien-être et des intérêts matériels ne trouvent pas d'écho; il suit la pente où le poussent ses traditions, ses sentiments et ses mœurs. Aussi est-il inébranlable dans sa résolution de défendre sa foi, ses coutumes et son roi, tout ce qu'il aime à l'égal de la vie et que la Révolution prétend lui ravir!

Qu'on nous permette d'insister encore sur ces accusations mensongères et sans cesse renouvelées que l'on porte contre ce peuple, uniquement coupable d'une fidélité à ses traditions que l'on ne sait plus comprendre.

On s'indigne de voir que ce soit dans les moments où la révolution triomphe, « alors, dit-on, que l'Espagne est malheureuse », que les carlistes prennent les armes; « c'est un manque de pa-

Digitized by Google

triotisme. » Mais quand donc ce peuple défendra-t-il ses droits, si ce n'est lorsqu'on les attaque? Singulier reproche, en vérité, s'il était fait de bonne foi.

Mais l'accusation la plus odieuse et la plus diffamatoire est celle d'ignorance et de cruauté. « Un des traits distinctifs du parti carliste, dit le même écrivain, c'est ce mélange d'ignorance et d'ineptie, cette haine instinctive de la civilisation, cette horreur du progrès qui le rend plus odieux encore. » Et, pour appuyer cette thèse calomnieuse, l'auteur cite d'abord la conduite des carlistes vis-à-vis des blessés : ce que nous avons dit plus haut nous dispense d'y répondre plus longuement. Puis, il ajoute : « Ils coupent les fils télégraphiques, mettent en pièces le matériel des chemins de fer, détruisent la voie, arrêtent les trains en marche, incendient les gares, etc., etc. » Qu'est-ce à dire, et d'où vient que l'on dénie aux carlistes le droit de faire la guerre comme on l'a faite chez tous les peuples, en employant les moyens d'attaque et de défense que fournissent les temps et les lieux? Fléaux tristes et redoutables sans doute, mais inséparables de toute lutte à main armée. Quoi! on voudrait ôter aux soldats du roi le droit d'enlever à leurs ennemis leurs moyens de communication et de transport? On comprend qu'il serait très-commode pour les libéraux de les conserver, qu'ils souffrent de leur destruction et qu'ils se récrient. Mais ce droit qu'on ne reconnaît point aux carlistes, le congrès de Bruxelles le proclamait naguère ; était-il donc composé de bandits? Et nous-mêmes, pendant la dernière guerre, en avons-nous donc agi autrement, même sur notre propre territoire? Méritons-nous pour cela d'être mis au ban des nations civilisées? En vérité, tout cela n'est pas sérieux et n'est que le résultat d'un incroyable parti pris ou d'une insigne mauvaise foi !

Quant à l'incendie des gares, elle répond à une violation de la parole donnée, et s'il y a eu, dans cette grave question, un manque de loyauté, ce n'est point du côté des carlistes. A plusieurs reprises, ceux-ci ont fait avec les compagnies des conventions pour le libre parcours des trains de marchandises et de voyageurs. Une seule chose leur était interdite, le transport des troupes et des munitions de guerre; il eût été par trop naïf de laisser à l'ennemi cet immense avantage; cette clause, nettement spécifiée et librement acceptée de part et d'autre, n'a jamais été observée; les compagnies n'ont pas cessé, au mépris de

Digitized by Google

leurs engagements, de transporter soldats et munitions. Force a bien été de sévir, pour se défendre, et d'opérer, quoique à regret, la destruction d'un moyen d'attaque trop favorable à l'ennemi.

Et c'est parce que les carlistes comprennent et pratiquent avec une grande intelligence, tout en les déplorant, les cruelles nécessités de la guerre, qu'on les taxe d'ignorance et de stupidité ! On tiendrait certainement un autre langage et on consentirait peut-être à leur reconnaître de l'intelligence, ou quelque vertu, s'ils avaient la faiblesse de se laisser battre. Triste effet de la passion politique, de faire trahir à ce point la justice et la vérité !

Après avoir si faussement parlé de l'impéritie des carlistes, on les accuse encore de cruauté et on met à leur charge... les actes de quelques généraux pendant la guerre de 1836 ! Et comme cette accusation rétrospective de quarante ans s'adresse à de trop justes représailles des actes barbares d'Espartero, on se hâte d'ajouter : « On peut dire à l'honneur des libéraux qu'ils ont aujourd'hui complétement répudié les traditions cruelles de la guerre qui se termina en 1840. » On se garderait bien de dire que cet honneur revient tout entier aux troupes royales, et cependant c'est la vérité tout entière. Les républicains laissaient les blessés carlistes périr, faute de secours, sur les champs de bataille ; souvent même ils abandonnaient les leurs ; qui donc a donné l'exemple de recueillir et de soigner tous les blessés, sans distinction de parti, sinon les ambulances de la *Caridad*, fondées par S. M. la reine? Qui donc a proposé et pratiqué largement le premier l'échange des prisonniers, en donnant souvent trois pour un, sinon le roi don Carlos, qu'on accuse pourtant de les faire fusiller? Est-ce qu'après l'occupation de Tolosa, le roi n'a pas engagé tous les libéraux qui avaient fui à venir réoccuper leurs demeures? Et lorsque, après l'incendie d'Abazurza, Dorregavay fit passer en jugement quelques misérables incendiaires qui furent condamnés par le conseil de guerre, le roi, cédant aux impulsions généreuses de son cœur, leur fit grâce immédiatement; malheureusement l'ordre arriva quelques minutes trop tard.

Depuis le commencement de la guerre, les carlistes n'ont jamais cessé de professer les sentiments les plus honorables d'humanité et de charité pour leurs ennemis; ces derniers n'en ont point fait autant. C'est pour avoir manqué à cette ligne de

Digitized by Google

conduite que le célèbre Santa Cruz s'est vu enlever son commandement.

Que n'a-t-on pas dit cependant à cet égard! Incendie, meurtre, massacre des prisonniers, voilà ce que les feuilles radicales et prussiennes leur reprochent avec un ensemble touchant. A quoi se réduit pourtant cette accusation? On revient sans cesse sur les prétendus massacres d'Olot, de Vich, de Cuença et d'Abarzuza. Mais on se garde bien de dire que, pour les trois premières, il s'agit de villes prises d'assaut. Il n'est pas nécessaire d'avoir une notion bien étendue de la guerre pour savoir qu'en pareil cas il périt toujours beaucoup de monde. Les défenseurs de la ville sont tués ou blessés les armes à la main, sur la brèche, dans les rues, derrière les barricades, dans les maisons où ils se retranchent, etc.; la ville n'est prise qu'à ce prix. Et c'est là ce qu'on appelle des massacres! Autant vaudrait dire qu'on exige des carlistes qu'ils ne fassent pas la guerre comme elle s'est toujours faite et qu'ils doivent s'emparer des villes sans tuer personne. Sans doute de pareilles extrémités sont infiniment regrettables, mais on ne changera pas la nature des choses et on ne fera jamais que la guerre ne soit pas la guerre! Lorsque nos troupes françaises ont repris Paris sur les insurgés de la Commune, n'ont-elles donc pas été réduites à tuer ceux qui se défendaient? Il est vrai que les feuilles radicales ne leur ont pas épargné les injures; les attaques dirigées contre les carlistes sont tout aussi fondées.

Quant à Abarzuza, quels souvenirs rappelle le nom de ce malheureux village! C'est là que Concha fit, pour la première fois, l'application de son système de guerre digne des peuplades les plus barbares.

Les journaux révolutionnaires eux-mêmes ont reproduit le langage que tenait le général aux municipalités des villes où il passait. Le voici d'après le *Diario Espagnol* et la *République française*: « S'étant arrêté à Lodosa, il avait réuni les autorités et les principaux habitants et leur avait fait connaître sa ferme résolution de répondre à la guerre par la guerre sans merci, sans *se laisser fléchir par les supplications* ou des considérations d'ordre secondaire... De Lodosa, il avait gagné Sesma, où il tint le même langage: « Nous allons hâcher vos champs, épuiser vos produits, « user toutes vos forces vives, prendre vos chevaux et votre bétail; « bref, nous vous ferons une guerre sans trêve, dont les consé« quences feront pleurer vos fils!... » De là il se rend à Lerin où il

Digitized by Google

disait encore : « La Navarre expiera par des *larmes de sang* les maux que l'armée a soufferts... Je brûlerai vos récoltes, prendrai votre bétail, raserai vos villes, fusillerai vos combattants et enverrai aux Philippines vos vieillards, vos femmes et vos enfants. Je vous ferai une guerre à mort; elle sera courte, et bientôt votre génération périra avec vos *fueros*. »

Un médecin des ambulances de la Caridad, qui avait été admis près du général Concha pour traiter des questions relatives aux blessés, nous racontait qu'il avait entendu sortir de sa bouche des menaces semblables : « Dites à vos Navarrais que je les exterminerai. Je ferai le désert sur mon passage ; je brûlerai tout, je raserai les églises, et quant au clergé je le transporterai à la Havane. » Frappé de la cruauté de ce langage, le médecin lui répondit : « Prenez garde, général, ce n'est pas seulement aux hommes que vous allez vous attaquer; c'est aussi à Dieu, et il a toujours le dernier mot. »

Ce mot ne se fit pas attendre. Le 27 juin, Concha tomba sur le champ de bataille d'Abarzuza, au milieu de l'incendie qu'il avait fait allumer par ses troupes dans ce malheureux village. C'est à peine si le feu épargna une maison où on pût le déposer mourant. Fidèles à ses ordres, ses soldats avaient tout ravagé sur leur passage, et, suivant ses menaces, *fait le désert*. Il mourut au milieu des malédictions des malheureux habitants ruinés, sans asile et sans pain !

Ce système inauguré par Concha n'a pas malheureusement disparu avec lui. Partout où passent les troupes républicaines, elles commettent des atrocités, brûlent les meules de blé, de foin, coupent les arbres fruitiers, arrachent les ceps de vigne, pillent les maisons et les saccagent lorsqu'elles ne les brûlent pas. Aussi les malheureux paysans les voient-ils arriver avec terreur. Partout nous avons trouvé chez eux ces sentiments; tandis que c'est avec des transports de joie et des acclamations qu'ils reçoivent les troupes royales. Dans ces dernières, la discipline est si rigoureusement observée que pas un habitant n'est molesté, pas un objet dérobé par les soldats.

On peut juger maintenant si ce sont les carlistes qui méritent le reproche de cruauté. Les incendies allumés autour d'Irun et les ruines encore fumantes de plus de trois cents maisons montrent assez d'où vient la barbarie. Concha est dépassé et ses successeurs, en mettant du pétrole entre les mains de leurs soldats, ont

Digitized by Google

perfectionné ses procédés. Les vieillards, les femmes et les enfants sans asile et sans pain sont venus jusqu'à la frontiére française, criant vengeance contre leurs sauvages persécuteurs. La France et l'Europe les auront entendus; le mensonge ni la calomnie ne parviendront à les étouffer.

A notre passage à Tolosa on gardait encore présent le souvenir du voyage de LL. MM. le roi Don Carlos et la reine doña Margarita. Jamais souveraine n'avait été acclamée avec une joie plus délirante. Tout le monde parlait encore de sa grâce, de sa bonté ; chacun voulait nous raconter un trait de sa générosité ou de sa sollicitude pour l'armée, pour les malades, pour les blessés surtout, au soulagement desquels elle semble avoir voué sa noble vie.

Il faut avoir recueilli, comme nous l'avons fait, tous ces témoignages d'amour, dont plusieurs mois n'avaient point affaibli la vivacité, pour comprendre à quel degré les Espagnols chérissent aujourd'hui leurs souverains. Partout où ils ont passé, de pareilles acclamations les ont accueillis et ils ont laissé les mêmes souvenirs. On ne se lasse point d'admirer la fière et noble prestance du roi, son courage à toute épreuve, qui lui fait partager les dangers de ses soldats. Lorsqu'il passe au front des troupes sur son beau cheval blanc andaloux, entouré d'un état-major qu'il domine de la tête, il est vraiment beau à voir; on se sent entraîné à partager l'enthousiasme universel, et, comme malgré soi, on se mêle aux acclamations qui s'élèvent de toutes les poitrines.

Combien de fois devant l'ennemi n'a-t-il pas fait preuve d'un admirable sang-froid et d'une rare présence d'esprit! Hier encore, à la bataille d'Irun, il s'est surpassé en héroïsme et en dévouement. Resté à l'arrière-garde de l'armée, avec le bataillon qui couvrait la retraite, calme au milieu des balles auxquelles sa haute stature semblait le désigner, il combattait à la tête de ses soldats; le colonel tombe à ses côtés, le roi prend alors le commandement, charge et arrête l'ennemi. Écrasés par le nombre, les soldats sont forcés de reculer; pied à pied, il défend le terrain qu'il abandonne lentement. Ce combat a duré presque toute la journée; vers le soir, son cheval tombe épuisé de fatigue. Don Carlos continue à combattre à pied jusqu'à la nuit, et, grâce à cet héroïque

Digitized by Google

effort, la retraite de l'armée a pu s'effectuer en bon ordre, sans qu'on ait été obligé d'abandonner un blessé ou un fusil.

Que dire de la reine, qui ne soit au-dessous des sentiments de respectueuse admiration qu'elle inspire! Dotée deux fois par le sang des Bourbons de la bonté proverbiale de leur famille, elle a pris de ses trois patries originelles et élective, la France, l'Italie et l'Espagne, les dons heureux, les qualités séduisantes, les aptitudes intellectuelles diverses et typiques de leur race. Le teint transparent et rosé, le regard clair et vif de la Française, sa promptitude d'aperçus, son activité, s'harmonisent dans un ensemble charmant avec la morbidesse d'attitude et la finesse de l'Italienne. L'esprit chevaleresque, la sincérité du cœur, la puissance de convictions, l'énergie des Pélages forment le fond sur lequel s'épanouissent ses autres qualités. Son éducation, forte et complète, lui permet de parler avec pureté la plupart des langues européennes. Egalement charmé par la richesse de son organisation et par l'étendue de ses connaissances, on comprend bientôt, quand on l'entend, combien sa noble intelligence l'élève à la hauteur du rôle auquel la Providence l'a appelée.

Ainsi douée, ne devait-elle pas exciter jusqu'au délire l'enthousiasme de ses sujets? Elle a fait plus, elle a su conquérir leur amour. C'est avec passion qu'ils appellent leur reine et qu'ils la veulent aux côtés de son royal époux.

***

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

LA

PRISE DE ROME EN 1870 [1]

Parmi les faits importants que les événements de 1870-1871 ont placés au second plan, il en est un surtout dont la gravité eût dû attirer l'attention du monde entier, et qui, par suite des circonstances douloureuses que nous traversions, a été pour ainsi dire inaperçu; c'est la prise de Rome par les troupes du roi d'Italie. Lorsque, la guerre franco-allemande terminée, on a pu examiner ce qui avait eu lieu pendant ce temps en Europe, on

(1) *Les Piémontais à Rome;* lettres recueillies et éditées par M. Henry d'Ideville. 1 vol. in-12. Vaton.

Histoire de l'invasion des États pontificaux et du siége de Rome par l'armée italienne en septembre 1870, par le comte de Beauffort. 1 vol. in-8°. Palmé.

C'est à l'aide de ces deux volumes, et en y ajoutant quelques renseignements personnels, que nous avons écrit cet article. Il nous a paru ainsi devoir intéresser nos lecteurs plus qu'une simple analyse de l'ouvrage de M. de Beauffort et des lettres recueillies par M. d'Ideville. Mais nous tenons à leur recommander spécialement ces deux volumes. L'un, celui de M. de Beauffort, est le plus complet sur la matière; l'autre, celui de M. d'Ideville, est précieux en ce qu'il donne l'impression exacte du moment, puisqu'il se compose uniquement de lettres écrites de Rome par un correspondant qui désire conserver l'anonyme, — désir que nous respecterons, bien que l'auteur soit facilement reconnaissable, — mais qui était placé en situation pour bien voir, et qui surtout sait bien dire. Il y a dans ce volume, en particulier, des détails dont nous n'avons pu faire usage pour cet article, mais qui n'en sont pas moins très-curieux, sur ce qui a eu lieu en Italie en 1867 et aussi sur ce qui s'est passé depuis la prise de Rome, y compris la mission de M. Thiers

Digitized by Google

s'est trouvé en présence du fait accompli, et on a passé condamnation en se disant que ce n'était plus le moment de réagir et qu'on n'avait pas d'ailleurs la force suffisante pour cela.

Il importe cependant, ne fût-ce qu'au point de vue de l'histoire, de revenir sur cet attentat; il importe qu'on sache comment on a pu le commettre; il importe surtout qu'on sache à qui en incombe la responsabilité. Il faut voir si véritablement la prise de Rome par l'Italie est le résultat du vœu formel et de l'action directe de la population romaine, ou si, au contraire, ce n'est que le dernier acte d'une spoliation longuement préparée et où l'hypocrisie le dispute à la violence.

C'est ce que nous allons examiner.

Lorsque survint ce fait inouï, la France, tout à la fois envahie par l'étranger et exploitée par la révolution, ne pouvait guère songer à ce qui avait lieu hors de chez elle ; Paris même ne devait connaître cette nouvelle « annexion » que six mois plus tard. L'Europe, en général assez indifférente au sort du Souverain Pontife, s'inquiéta peu du nouveau soufflet que nous recevions et de ce couronnement des agressions constantes de l'Italie contre l'Eglise, absorbée qu'elle était par les péripéties de notre lutte avec l'Allemagne. Elle connaissait d'ailleurs depuis longtemps les « aspirations nationales » de l'Italie et savait que, tôt ou tard, le crime devait s'accomplir.

Quant aux catholiques, attristés profondément et blessés dans leurs plus chères affections, ils ne furent cependant pas surpris : ils savaient, eux aussi, de quoi était capable le roi galant homme. Tout au plus remarquèrent-ils avec amertume que, loin de venir en aide à la France, Victor-Emmanuel s'était hâté au contraire de profiter de son abaissement pour commettre un acte qu'il n'eût certes pas osé faire quelques mois plus tôt. Il y avait bien eu le retrait des troupes françaises de Rome; mais on l'avait expliqué par la nécessité où le gouvernement impérial s'était trouvé de réunir tout son effectif pour faire face à l'armée prussienne, et on avait encore à la mémoire les solennelles paroles de M. Rouher : « Nous déclarons que l'Italie ne s'emparera pas de Rome... *Jamais* la France ne supportera une pareille violence faite à son honneur, faite à la catholicité (1). »

Cependant, si on avait réfléchi, on aurait vite compris qu'al-

(1) Séance du Sénat du 2 décembre 1867.

Digitized by Google

léguer une nécessité stratégique pour rappeler une brigade, eût été, suivant l'énergique expression de M. de Ségur d'Aguesseau (1), « ajouter la mauvaise foi et la dérision à la trahison du devoir. »

Il était difficile de croire en effet que six mille hommes fussent « nécessaires. » Mais, en admettant qu'ils le fussent, on pouvait fort bien les faire revenir sans abandonner pour cela la défense du Saint-Siége.

Le nombre d'hommes importait peu, et pour sauvegarder le Souverain Pontife, ainsi que le disait M. Visconti-Venosta en pleine Chambre des députés, dans une séance fort orageuse d'ailleurs, et où on discutait l'opportunité d'une action contre Rome, « il suffisait au gouvernement français de laisser une compagnie de soldats avec son drapeau (2). »

Du reste, après avoir laissé croire volontiers, au moins par les gens à courte vue, à la nécessité stratégique, le gouvernement impérial mettait seulement en avant la « nécessité politique (3). »

Dans la réunion des directeurs des journaux de Paris, convoqués au ministère de la justice, le 29 juillet, M. Emile Ollivier disait ceci :

« Le second point sur lequel je voulais attirer votre attention, c'est l'évacuation de Rome.

« Il a paru au gouvernement français utile et équitable que la convention du 15 septembre fût loyalement exécutée :

« *Equitable*, parce que l'Italie a tenu ses engagements et qu'elle mérite ainsi que nous tenions les nôtres ;

« *Utile*, parce que cette loyauté à exécuter nos promesses resserrera de plus en plus les liens qui nous unissent à l'Autriche et à l'Italie.

« Nous attendons, pour retirer nos troupes, l'engagement formel de l'Italie de s'opposer par tous les moyens, — suivant la convention, — « à ce que les bandes armées, garibaldiennes ou autres, tentent un coup de main et s'emparent de Rome après notre départ. » Cette promesse d'honneur, nous avons tout lieu de croire qu'elle va nous parvenir dans un très-bref délai, et, en ce cas, nous enverrons immédiatement l'ordre de rappel de notre armée. »

Sans examiner jusqu'à quel point l'Italie avait « tenu ses enga-

(1) Lettre à M. Émile Ollivier.
(2) Séance du 19 août 1870.
(3) Dépêche de M. de Gramont à M. de Banneville (31 juillet 1870).

Digitized by Google

gements, » il y a bien des choses à relever dans ces quelques paroles.

Tout d'abord veut-on savoir quel fut « l'engagement formel, » la « promesse d'honneur » de l'Italie dans ces circonstances ?

Le 31 juillet, M. Visconti-Venosta faisait la déclaration suivante à la Chambre :

« Le gouvernement français nous a fait officiellement connaître qu'il se proposait de rentrer dans l'exécution de la convention de septembre, en retirant ses troupes de Rome, puisque l'Italie l'avait de son côté observée. Le gouvernement italien n'avait autre chose à faire qu'à prendre acte de cette déclaration, puisque la convention de septembre ne fut jamais dénoncée de notre côté. »

Voilà tout! on prenait acte et on ne s'engageait à rien par ailleurs; et cependant on faisait dire encore par un journal officieux, l'*Italie*, que le ministère s'était laissé entraîner en acceptant la proposition du gouvernement français; que l'opinion publique ne comprendrait jamais que le gouvernement n'allât pas à Rome ou empêchât les autres d'y aller, etc., etc. C'était assez clair, comme on voit. Mais, du reste, tout ici était comédie, et le 4 août le même M. Visconti-Venosta écrivait à M. Nigra, ministre d'Italie à Paris : « Le gouvernement du roi, en ce qui le concerne, se conformera exactement aux obligations qui résultent pour lui de la stipulation de 1864. »

Ceci était pour la forme.

Lorsque surgirent les premières difficultés entre la Prusse et la France, l'Italie manifesta une sorte d'hésitation fort compréhensible : elle avait des relations avec les deux puissances ennemies, on pouvait admettre qu'elle inclinait vers une réelle neutralité.

Le cabinet des Tuileries, sentant le besoin d'alliances, voulut acheter celle de l'Italie et, ne pouvant le faire au prix de Nice et de la Savoie, dont le gouvernement italien regrette toujours la cession, il se décida à abandonner Rome et le pape. Le comte Vimercati partit pour Florence, chargé de faire signer un traité sur ces bases et par lequel l'Italie devait nous fournir cent cinquante mille hommes.

Le comte Vimercati devait ensuite faire sanctionner cet abandon par l'Autriche, ce qui était chose facile, étant donnée la politique de M. de Beust.

Digitized by Google

Nous jouions là un jeu de dupes : l'Italie ne pouvait pas nous fournir les cent cinquante mille hommes; sur ce point, ses promesses ne valaient pas mieux que toutes celles données jusqu'alors. On nous bernait à Florence aussi bien qu'à Berlin, et le baron, depuis comte d'Arnim, ne perdait pas son temps. Il poussait le gouvernement italien à s'emparer de Rome, voyait Garibaldi pour combiner avec lui une attaque contre Civita-Vecchia, la Prusse devant fournir l'argent et les armes.

Quoi qu'il en soit de toutes ces intrigues, ce qui en ressort clairement, c'est la duplicité du cabinet Ollivier. En effet, le comte Vimercati était parti dans les premiers jours de juillet; le 12 le général Dumont, commandant le corps d'occupation, recevait l'ordre de suspendre un congé de deux mois qu'il avait obtenu; le 26 au soir, le marquis de Banneville recevait la dépêche l'invitant à annoncer au pape le retrait de nos troupes et le retour à la convention de septembre, et le 29 le ministre ne craignait pas de dire : « Nous attendons pour retirer nos troupes l'engagement formel, etc. Nous avons lieu de croire que cette promesse nous parviendra dans un bref délai, et, en ce cas, nous enverrons immédiatement l'ordre de rappel ! »

Le gouvernement italien — il faut rendre à chacun ce qui lui appartient — n'a donc pas profité de l'anéantissement passager de la France pour mettre la main sur l'objet de toutes ses convoitises : il a simplement usé de la liberté que le gouvernement impérial lui avait donnée, — et il devait y être encouragé d'ailleurs par les hommes qui, au lendemain de Sedan, n'ont pas craint de sacrifier la France à leurs passions politiques et se sont rués au pouvoir.

Le cabinet de Florence le sentait si bien que, le 6 septembre, — on n'avait pas attendu longtemps ! — M. Nigra allait voir M. Jules Favre, alors ministre des affaires étrangères, et, après quelques paroles pour témoigner de l'amitié et des sympathies de l'Italie pour la France en même temps que des raisons qui l'empêchaient de prendre part à la lutte, il lui dit au moment de se retirer et en manière de post-scriptum : « Je suis chargé officiellement de vous faire savoir que mon gouvernement ne peut plus supporter le *statu quo* en ce qui concerne Rome. Il a envoyé au Saint-Père M. Ponza de San Martino, avec mission d'obtenir un arrangement amiable. Si, comme tout me le fait craindre, ces propositions échouent, nous serons dans la nécessité d'occuper

Digitized by Google

Rome. Notre intérêt et notre honneur nous le commandent. » Il ajoutait, comme s'il se fût adressé à d'autres : « *Le salut de la papauté ne l'exige pas moins impérieusement...* les succès inouïs de la Prusse ont changé la face des choses... ils ont exalté les violents. Il ne nous est donc plus possible de retarder une solution d'ailleurs inévitable. *Nous la précipiterons de gré ou de force.* Nous sommes, du reste, heureux dans cette crise d'avoir l'appui moral du nouveau gouvernement que la France s'est donné. Mais pourquoi ne feriez-vous pas un pas de plus? Pourquoi ne dénonceriez-vous pas la convention du 15 septembre? Vous l'avez constamment attaquée; elle est anéantie de fait. Joignez à la condamnation prononcée contre elle par la fortune la consécration de votre autorité. Cet acte sera le couronnement de votre carrière, et l'Italie vous en sera reconnaissante. »

M. Jules Favre recula et refusa la dénonciation. Peut-être espérait-il par ce moyen déterminer l'Italie à venir à notre aide. Mais si cela est, son espoir fut déçu, et la seule marque de sympathie que nous ayons reçue des Italiens depuis le 14 septembre, se résume en cette courte proclamation qui mérite d'être conservée :

Les Républicains de Turin à la France.

« FRANÇAIS!

« Si l'étranger s'obstinait à rester sur le sol français rendu à la République, vous renouvelleriez, nous en sommes sûrs, les actes héroïques de vos pères. Vainqueurs, vous jetterez un regard sur nous, qui aurons aussi à notre tour chassé les ennemis, les séducteurs du peuple qu'ils trahissent.

« L'heure approche où trois républiques sœurs se tiendront par la main, unies par un pacte qui ouvrira une ère nouvelle aux races latines, ère de civilisation qui reposera sur la fraternité et l'égalité universelles.

« Français, les démocrates du Piémont vous saluent! »

Cependant, tout décidé à agir qu'était Victor-Emmanuel, et si assuré qu'il fût du consentement tacite, sinon de l'autorisation formelle du gouvernement de la défense nationale, lequel avait déclaré ne pouvoir « approuver ni reconnaître le pouvoir tem-

Digitized by Google

porel du Saint-Siége (1), » l'invasion de Rome n'était pas encore chose facile.

Le roi aurait bien voulu éviter d'avoir recours à la force, et c'est dans ce but qu'il avait envoyé à Rome le comte Ponza, sur la mission duquel nous reviendrons tout à l'heure. Mais il fallait aussi ne pas froisser trop ouvertement les sentiments religieux ou de simple honnêteté des puissances étrangères, et c'est pour résoudre cette difficulté que furent successivement adressés aux divers cabinets européens la circulaire du 29 août, le memorandum de la même date et la circulaire du 7 septembre. Dans ces trois documents, trop longs pour être cités, le cabinet italien signalait « les aspirations nationales, le droit du peuple romain de régler les conditions de son gouvernement, » et, d'autre part, « la nécessité d'assurer l'indépendance, la liberté, l'autorité religieuse du Pontife, » laquelle était menacée aussi bien que « l'intégrité et l'inviolabilité du sol national, » par suite de la présence de « forces étrangères » que le gouvernement pontifical avait enrôlées, « en leur donnant non pas la simple mission de la conservation de l'ordre intérieur, mais le caractère d'une armée de la réaction, d'un noyau pour une prétendue croisade » (2). Il concluait en disant : « Le gouvernement de Sa Majesté se réserve de ne pas attendre, pour prendre des résolutions en conséquence, que l'agitation signalée sur le territoire pontifical, suite naturelle des événements du dehors, aboutisse à des effusions de sang entre les Romains et les forces étrangères... Nous occuperons donc, ajoutait-il, quand nos informations nous le feront juger opportun, les points nécessaires pour la sécurité commune. »

Les puissances européennes, sauf quelques restrictions relatives aux égards dus à la personne du Saint-Père (3), à l'indépendance spirituelle du Saint-Siége (4), à un *modus vivendi* laissant au pape une complète liberté (5), toutes, petites et grandes,

(1) Dépêche de M. Jules Favre (10 septembre 1874) au chargé d'affaires de France à Rome, M. Lefebvre de Béhaine.

(2) Cette idée que le Saint-Père était entièrement dominé par les « étrangers » qu'il avait appelés à former sa petite armée, conformément aux termes de la convention de septembre, était très-habilement exploitée parmi les populations catholiques. On en était arrivé à faire croire à beaucoup de gens, peu éclairés il est vrai, qu'on allait véritablement délivrer le pape de ses oppresseurs en entrant sur le territoire pontifical.

(3) Dépêche de Vienne, 18 septembre.

(4) Dépêche de Berne, 6 septembre.

(5) Dépêche de Bruxelles, 12 septembre. M. d'Anéthan avait même demandé que cet accommodement fût assuré par « la garantie collective des grandes puissances catholiques. »

Digitized by Google

semblèrent accepter comme exacte la situation dépeinte par l'Italie et, dans tous les cas, lui laissèrent entièrement sa liberté d'action.

D'autre part, le 5 septembre, M. Lanza adressait aux préfets la circulaire suivante destinée à la publicité :

« Ainsi que vous le savez à cette heure, la nouvelle que la république a été proclamée à Paris nous est parvenue. Un tel fait pourrait peut-être enhardir des personnes mal intentionnées à agiter le pays et à pousser à des perturbations *en prenant la question de Rome pour prétexte*. Je vous recommande de veiller énergiquement au maintien de l'ordre et du respect aux pouvoirs constitués, en empêchant toute manifestation illégale. Dans le cas où vous le croirez opportun, *assurez la population de la ferme résolution du gouvernement du roi d'obtenir, par une œuvre infatigable, l'accomplissement du programme national.* »

Peut-on rien voir de plus habilement perfide?

Quelques jours plus tard, le 12 septembre, alors que l'invasion des États Pontificaux avait été ordonnée, le ministre de la justice, M. Raeli, écrivait aux évêques d'Italie pour leur annoncer que le gouvernement faisait au Souverain Pontife « les plus larges propositions pour garantir l'indépendance et la pleine liberté de l'exercice du pouvoir spirituel, » et il ajoutait, afin de rassurer les catholiques justement émus : « Nous faisons des vœux pour que le Saint-Père accepte nos propositions. *Quelles que doivent être ses résolutions, le gouvernement ne permettra* JAMAIS *que qui que ce soit porte même la plus légère offense ou la moindre insulte à l'Eglise, à ses ministres et à l'exercice de leur ministère spirituel.* » Et le 6 septembre, la *Gazzetta uffiziale* avait déclaré, en réponse à l'*Opinione* qui avait dit que le cabinet était décidé à suivre le vœu national et à marcher sur Rome, que « de semblables nouvelles étaient erronées. »

Nous savons ce qui était vraiment « erroné » de l'affirmation ou de la réponse, et quant au « jamais » italien, on voit qu'il ne valait pas mieux que le nôtre.

Le cabinet de Florence, qui, encore une fois, aurait bien voulu pouvoir ne pas recourir à la violence, avait envoyé à Rome M. le commandeur Tonello pour négocier un arrangement. Repoussé, cela va sans dire, M. Tonello fut remplacé, le 9 septembre, par le comte Ponza di San Martino, chargé d'une lettre de Victor-Emmanuel pour Pie IX. De plus, le comte Ponza devait donner

Digitized by Google

lecture d'une dépêche à lui adressée par M. Lanza, et expliquant sa mission au cardinal Antonelli. Cette dépêche, que le correspondant de M. d'Ideville qualifie si excellemment de « chef-d'œuvre d'hypocrisie, » est trop importante pour ne pas la reproduire en entier.

Le président du conseil des ministres au comte Ponza di San Martino.

Florence, 8 septembre 1870.

« MONSIEUR LE COMTE,

« Dans ce moment solennel où le gouvernement du roi est appelé, par les intérêts de l'Italie et du Saint-Siége, à prendre les mesures nécessaires à la sûreté du territoire national, vous êtes chargé de vous rendre à Rome avec une lettre de Sa Majesté le roi au Souverain Pontife.

« Gardien et garant des destinées italiennes, hautement intéressé, comme catholique, à ne pas abandonner le sort du Saint-Siége et celui de l'Italie aux dangers que le courage du Saint-Père serait trop disposé à affronter, Sa Majesté le roi sent le devoir de prendre vis-à-vis de l'Europe et de la catholicité la responsabilité du maintien de l'ordre dans la péninsule et de la sûreté du Saint-Siége.

« Le gouvernement du roi manquerait à cette tâche, s'il attendait pour prendre une résolution que l'agitation ait amené de graves désordres et l'effusion du sang.

« Nous nous réservons donc de faire entrer nos troupes sur le territoire romain, quand les circonstances nous l'auront montré nécessaire, laissant aux populations le soin de pourvoir à leur administration.

« Le gouvernement du roi et ses forces se bornent absolument à une action conservatrice et tutélaire des droits inprescriptibles des Romains, et des intérêts qu'a le monde catholique à l'entière indépendance du Souverain Pontife. Laissant en dehors toute question politique qui peut être soulevée par les manifestations libres et pacifiques du peuple romain, le gouvernement du roi est fermement résolu à assurer les garanties nécessaires à l'indépendance spirituelle du Saint-Siége, et à en faire également l'objet des négociations futures entre l'Italie et les puissances intéressées.

Digitized by Google

« Vous chercherez à faire comprendre au Saint-Père combien est solennel le moment actuel pour l'avenir de l'Eglise et de la papauté. Le chef de la catholicité trouvera dans les populations italiennes un profond dévouement, et il conservera sur les rives du Tibre un siége honoré et indépendant de toute souveraineté humaine.

« Sa Majesté s'adresse au Pontife, avec l'affection d'un fils, avec la foi d'un catholique, avec les sentiments d'un roi et d'un Italien. Sa Sainteté ne repoussera pas, en ces temps où les institutions les plus vénérées et la paix des peuples sont menacées, la main qui lui est loyalement tendue au nom de la religion et de l'Italie.

« Agréez, etc. « G. LANZA. »

Le cardinal Antonelli, fort au courant d'ailleurs de toutes les menées du cabinet de Florence, écouta la lecture de cette pièce avec le plus grand sang-froid, et se borna à demander au comte Ponza en vertu de quel droit les troupes italiennes allaient envahir le territoire pontifical. Ainsi mis en demeure, celui-ci ne put que répondre que ce n'était pas en vertu d'un droit, mais pour obéir aux « aspirations nationales, » ajoutant que si le gouvernement italien s'était décidé à prendre possession du territoire romain, y compris la ville de Rome, c'était poussé « par d'impérieuses nécessités ».

On comprend quelle fut la réponse du cardinal; mais, ne voulant d'ailleurs rien briser, il annonça au comte Ponza qu'il serait reçu le lendemain par le Saint-Père.

Le lendemain, en effet, le comte Ponza revint au Vatican et remit à Sa Sainteté une lettre autographe de Victor-Emmanuel, laquelle reproduisait presque entièrement la dépêche de M. Lanza et se terminait en disant que le Pape, « en délivrant Rome des troupes étrangères, » accomplirait « une œuvre merveilleuse » et « rendrait la paix à l'Eglise ».

« A quoi bon cet effort d'hypocrisie? » s'écria le Souverain Pontife; « ne valait-il pas mieux me dire tout simplement qu'on voulait me dépouiller de mon royaume? »

Le comte Ponza parla encore des « aspirations nationales, des dangers » qu'offrait la présence des étrangers dans l'armée pontificale, de la nécessité pour le roi d'Italie d'intervenir et de maintenir l'ordre, etc.

Digitized by Google

Le Saint-Père lui répondit qu'il ne reconnaissait pas le droit au roi de se mêler des affaires intérieures de Rome, qu'il ne pouvait croire à l'entrée des Italiens dans cette ville; que d'ailleurs on pouvait faire ce qu'on voudrait, mais non pas espérer un consentement quelconque. « Je puis bien céder à la violence, mais adhérer à l'injustice, jamais! » Ce furent ses dernières paroles. Le comte Ponza se retira et télégraphia aussitôt à Florence que sa « mission de conciliation » avait échoué. Les préparatifs étaient terminés, l'action allait commencer.

En effet, le 11 septembre, le jour même où le comte Ponza quittait Rome, les troupes italiennes envahissaient le territoire pontifical, et le 14, fête de l'Exaltation de la sainte Croix, elles mettaient le siége devant les murs de la Ville éternelle.

Nous n'entrerons pas dans le détail des opérations du siége, cela nous entraînerait trop loin (1); mais il est un fait que nous ne saurions passer sous silence.

Le siége était commencé; mais les Italiens auraient bien voulu le réduire à une simple démonstration, et surtout pouvoir entrer à Rome, sinon sur la demande, du moins avec l'autorisation tacite du Saint-Père. La Prusse, qui avait déjà tant fait pour l'Italie, voulut encore essayer de lui rendre un nouveau service.

M. d'Arnim, revenu soudain à Rome le 14 septembre, à la grande surprise de chacun, — on avait même craint qu'il ne fût venu que pour offrir au Pape le secours puissant de la Prusse, laquelle aurait pris ainsi en Europe l'attitude de protectrice de l'Eglise; mais on allait être désabusé, — M. d'Arnim convoqua, le 17, tout le corps diplomatique, afin de faire signer par tous ses membres une adresse au Saint-Père, le suppliant de laisser entrer les troupes italiennes sans coup férir, afin d'éviter les conséquences désastreuses qui pourraient résulter d'un bombardement.

Naturellement tous les ministres, M. de Béhaine en tête, refusèrent énergiquement de signer une telle pièce, et M. d'Arnim en fut pour sa démarche (2).

(1) On trouvera ces opérations décrites avec le plus grand soin et au jour le jour, ainsi que le tableau exact des forces pontificales et le récit détaillé des mille petits faits qui ont eu lieu à Rome durant le siége, dans le livre si complet de M. de Beauffort.

(2) Bien que son gouvernement dût le désavouer plus tard, — il déclarait, en effet, au ministre d'Italie à Berlin que « le comte d'Arnim avait agi de sa propre initiative. » (Dépêches de M. de Launay à M. Visconti-Venosta, 20 et 24 septembre.

Digitized by Google

Force fut donc à l'armée italienne d'agir. Le 20 septembre au matin, on apporta au Souverain Pontife, qui avait réuni autour de sa personne tout le corps diplomatique, une dépêche du général Kanzler, annonçant qu'une brèche venait d'être ouverte dans les murs de la villa Bonaparte (1), à gauche de la Porta Pia.

Le Saint-Père fit aussitôt hisser le drapeau blanc, et, se retournant vers les membres du corps diplomatique : « Messieurs, leur dit-il, vous êtes témoins que je cède à la violence; à partir de ce moment le Pape est prisonnier du roi Victor-Emmanuel. »

On suspendit le feu ; mais avant même que la capitulation fût signée — elle ne le fut qu'à onze heures — les troupes italiennes, au mépris de tous les usages de la guerre, s'empressèrent d'entrer dans Rome, suivies d'une foule de *dimostranti*, chargés, sous le nom d'émigrés romains, d'organiser l'enthousiasme populaire.

Et de fait, la presse italienne fit remarquer à l'envi la « joie universelle, enthousiaste, indescriptible, » de la population romaine. « Il n'y a pas de paroles humaines qui puissent l'exprimer. » On parla encore du « calme majestueux avec lequel la Ville éternelle reprenait sa liberté, » et le général Cadorna lui-même signalait dans son rapport « l'ordre admirablement conservé. »

Or, veut-on savoir ce qu'était cet « ordre » et ce « calme? » Le voici :

Les *dimostranti* qui avaient accompagné les troupes italiennes étaient environ trois mille; les loges maçonniques, sur l'avis du grand-maître L. Frappoli, avaient envoyé leur appoint, et dans dans les journées du 20 et du 21, il arriva encore un certain nombre de soi-disant émigrés. Tout ce personnel (à peu près cinq mille hommes), auquel s'adjoignit naturellement la partie mauvaise de la population romaine, parcourait la ville en tous sens, brisant partout les insignes et les armoiries pontificales, insultant, blessant, tuant au besoin, et surtout pillant; ouvrant les prisons aux détenus politiques et à tous ceux qui voulurent se faire élargir sous ce nom, et faisant ce que devaient renouveler quel-

— Cela ne l'empêcha pas d'être en correspondance régulière avec le général Cadorna, d'aller fréquemment au camp italien, et, lors de la prise, d'entrer triomphalement dans Rome en grand costume et couvert de décorations.

(1) « Ce nom de Bonaparte, dit ici le correspondant de M. d'Ideville, semble fatal à la Rome catholique : la brèche morale a été pratiquée par Napoléon III en 1859; et c'est dans la villa de sa famille que les Italiens ont pratiqué la brèche du 20 septembre. »

Digitized by Google

ques mois plus tard, à Paris, les hommes de la Commune, détruisant les dossiers et les registres renfermés dans les bureaux de la police.

L'élément garibaldien et mazzinien dominait naturellement dans ces bandes, et se livrait à ces hauts faits, aux cris de : A bas le Pape! mort aux prêtres! et, c'est à peine si nous osons le répéter : Mort à Jésus-Christ! (1) Voilà quels étaient cet « ordre » et ce « calme majestueux! »

Cela n'empêchait pas M. Senard, « l'illustre avocat Senard « que le gouvernement de la défense nationale avait envoyé représenter la France à Florence, d'écrire au roi une lettre sans exemple, croyons-nous, dans les annales diplomatiques et que voici :

« SIRE,

« Au nom du gouvernement français, j'offre les félicitations à Votre Majesté pour la délivrance de Rome et la consécration définitive de l'unité italienne.

« La convention de septembre n'avait plus raison d'être dans la situation de l'Europe. Nous devons remercier Votre Majesté d'avoir su apprécier la pensée qui nous a dissuadés de dénoncer officiellement un traité déjà détruit par les deux parties. Etant ainsi restée libre dans son action, Votre Majesté a su profiter de cette liberté avec une prudence merveilleuse, ayant su dans une question si délicate concilier parfaitement avec les nécessités politiques tous les respects et tous les égards dus aux sentiments religieux (2). »

(1) « Le 21, sur la place della Rotonda, passa et stationna quelque temps une bande de forcenés qui chantaient une sorte de litanie véritablement infernale. Le coryphée prononçant le nom du premier pape qui lui venait à l'esprit, les autres répondant par une malédiction. « Grégoire VII fut pape! — Maudit soit Grégoire! « — Simon-Pierre fut pape! — Maudit soit Simon-Pierre! — Jésus-Christ fut le « premier pape!..... » *Histoire de l'invasion des États pontificaux*, p. 369.

(2) Pour avoir une idée du singulier personnel qui remplissait alors nos légations et de la façon dont il comprenait ses devoirs, rappelons encore un fait. M. Lefebvre de Béhaine, chargé d'affaires de France près le Saint-Siége, écrivit à M. Senard pour le prier de se plaindre au gouvernement du roi des procédés de la police italienne, laquelle avait envahi le couvent *français* de la Trinité des Monts, sous prétexte d'y chercher des zouaves pontificaux. Le secrétaire de M. Senard, un avocat aussi, M. Léon Cléry, s'écria en voyant cette lettre : « Eh bien! il est bon, M. de Béhaine, s'il croit que nous allons nous occuper des couvents! » M. de la Villestreux, resté fort heureusement secrétaire à Florence, lui fit observer que ce couvent appartenait à la France, était occupé par des religieuses françaises et protégé par le drapeau français; rien ne put calmer l'hilarité de M. Cléry : il s'agissait d'un couvent! (*Les Piémontais à Rome*, page 223).

Digitized by Google

On voit que, pour un républicain, M. Sénard s'entend bien à flatter bassement les rois. Du reste, tout républicain qu'il soit, ou se dise, M. Sénard s'était laissé embrasser *sur les deux joues* par Victor-Emmanuel, le jour où il lui avait présenté ses lettres de créance, et avait été si ému de cette accolade qu'il pleurait de joie en la racontant à la légation.

Laissons toutes ces platitudes.

Au bout de quelques jours, cependant, l'ordre se rétablit dans Rome et le gouvernement italien avisa au moyen de légitimer sa conquête. Il avait d'ailleurs dit et répété qu'il respecterait toujours « le droit du peuple romain de régler les conditions de son gouvernement (1) » et laisserait « aux populations le soin de leur propre administration (2); » il fallait donc sauvegarder au moins les apparences et il fut arrêté qu'un plébiscite aurait lieu le 2 octobre.

Mais on n'était pas sans inquiétudes sur le résultat du scrutin, ou plutôt on savait fort bien que, si le vote avait lieu loyalement, on aurait à peine quinze cents adhésions contre cent cinquante mille abstentions; aussi prit-on des mesures en conséquences : on appela à Rome tous les « Romains absents; » et comme il pouvait se faire que pour des raisons d'argent ceux qui étaient éloignés ne pussent venir, et que d'autre part le gouvernement italien avait « le devoir » de faciliter à tous les citoyens « romains » l'accomplissement du grand acte auquel ils étaient conviés, M. Lanza obligea les compagnies de chemins de fer à transporter *gratuitement* tous les « émigrés romains » qui se présenteraient dans les stations du royaume, munis de cartes délivrées par les préfets et sous-préfets.

On peut pressentir de quelle qualité et en quel nombre étaient les « émigrés romains » qui vinrent ainsi !

D'énormes affiches, contenant en lettres gigantesques : « Oui ! nous voulons l'annexion ! » furent placardées sur tous les murs; des porteurs circulaient distribuant à profusion le « oui » désiré. Le matin du 2 octobre, on fit de grandes distributions de viande et de pain, et on répandit à profusion une lettre du roi de Prusse, — lettre apocryphe d'ailleurs et démentie plus tard par le gouvernement prussien, — adressée soi-disant au Saint-Père en ré-

(1) Circulaire de M. Visconti-Venosta] aux représentants du roi à l'étranger (20 août 1870).
(2) *Ibid.* (7 septembre 1870).

Digitized by Google

ponse à une demande d'intervention, et dans laquelle le roi Guillaume déclarait ne pas vouloir contrister son frère le roi d'Italie, ni s'opposer à sa politique. Le vote commença ; et comme on ne retirait pas les cartes à chaque électeur, qu'on n'y faisait aucune marque, et qu'il suffisait de montrer sa carte pour être admis à déposer un bulletin, et cela dans n'importe quelle section, les choses allèrent si bien que le soir, au Capitole, on proclama solennellement le résultat suivant :

Oui . .	40,785
Non . .	46!

Ainsi que l'écrivait sans vergogne un auteur italien, « le vote de Rome pour l'unité de l'Italie ne pouvait être plus sublime, plus imposant ! »

Les habitants de tout le territoire pontifical avaient été « consultés » le même jour, et le 7 octobre on publia les chiffres résumant le plébiscite général :

Electeurs inscrits. .	167,548
» votants. .	135,291
Oui. . .	133,681
Non. . .	1,507
Nuls. . .	103

Que dire en présence de pareils chiffres? sinon s'extasier avec le roi Victor-Emmanuel sur la « merveilleuse concorde (1) » des diverses parties de la population romaine.

On ne craignit pas cependant de notifier ces chiffres aux cabinets européens, et, revenant sur une imposture évidente pourtant, de faire attribuer cette « unanimité » à la « reconnaissance » de Rome « délivrée de l'oppression étrangère des troupes mercenaires (2). »

Ainsi se termina ce qu'on a osé appeler l'émancipation de Rome; ainsi se compléta, « par ce nouveau joyau, suivant les paroles du duc de Sermoneta au roi, la couronne historique qui brille sur la tête de Victor-Emmanuel ! »

Et maintenant, il y aurait peut-être à voir ce qu'est devenue

(1) Réponse du roi aux députés de la junte romaine (9 octobre 1870).
(2) Discours du duc de Sermoneta, présentant au roi le résultat du plébiscite.

Digitized by Google

Rome depuis qu'elle est « libre; » nous le ferons peut-être plus tard. Pour aujourd'hui, restons en face de cette usurpation, rendue plus odieuse encore par les ruses et les mensonges dont on l'a entourée, et examinons l'avenir.

Ici encore nous pourrions non-seulement prévoir, mais constater déjà des faits qui font pressentir que la « couronne historique » n'est pas bien solidement fixée sur la tête du roi; il nous serait facile d'établir que les agissements du parti napolitain concourent, bien que dans un autre but, avec ceux du parti mazzinien, au renversement de cette unité italienne si laborieusement et si astucieusement construite; de montrer l'action de la Prusse et du protestantisme qui amèneront dans un temps donné l'anéantissement de cette antique maison de Savoie, qui aurait pu cependant se créer un si beau rôle dans l'Europe moderne; mais nous préférons rester en face du pape détrôné. « La force prime le droit, » a-t-on dit, et nous l'avons éprouvé à nos dépens; mais cela ne peut être vrai que pour un temps, et si Dieu permet parfois que le droit soit vaincu, il ne permet pas qu'il soit détruit. Quatre fois depuis quatre-vingts ans le pape a été arraché violemment de ses États, trois fois déjà il y est rentré, et ceux-là qui l'avaient chassé sont rentrés dans le néant! Il en sera de même, nous en avons le ferme espoir, pour la quatrième fois : le Souverain Pontife rentrera dans toute sa gloire au sein de la Ville éternelle, et, ce jour-là, Rome aura vraiment recouvré sa liberté!

F. DE LAUNAY.

Digitized by Google

LE CONGRÈS DE LYON

ET

LES ŒUVRES OUVRIÈRES CATHOLIQUES

SECONDE PARTIE.

LES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS

I

C'est un vieux proverbe, trop justifié par la malice humaine, que, pour bien savoir à quoi nous en tenir sur nos succès comme sur nos revers, le plus sûr est encore de consulter nos ennemis. Cette maxime est surtout bien vraie, lorsqu'il s'agit des partis sociaux et politiques, et la question des cercles ouvriers la confirme d'une façon éclatante. Lorsqu'on raconta dans un petit nombre de journaux les séances du Congrès où il avait été question des Cercles, et lorsque quelques chiffres furent portés ainsi à la connaissance du public, la presse socialiste, mal disciplinée cette fois en présence d'une révélation imprévue, se divisa pour ainsi dire en deux partis, sans prendre garde à une discordance qui suffisait pour les réfuter les uns par les autres. « Eh quoi! » s'écriait-on d'un côté, « voilà donc les résultats misérables auxquels ont abouti tant de dévouements et tant d'efforts, une aumône qui met à la disposition des travailleurs non pas seulement votre bourse, mais

Digitized by Google

votre temps et jusqu'à vos personnes : vous n'avez pas même réussi à égaler le nombre de vos protégés à celui de vos domestiques! »

Il n'est peut-être pas inutile ici d'ouvrir une très-courte parenthèse, et de faire remarquer une petite circonstance qui caractérise la valeur des informations démocratiques. Dans la rapidité nécessaire à la composition d'un journal et pendant l'absence forcée du correspondant qui lui écrivait de Lyon, un zéro avait été oublié dans un chiffre essentiel par le compositeur, et par cette simple omission les centaines de mille avaient été transformées en dizaines; mais nos adversaires, qui n'en savaient pas davantage, ont pensé sans doute qu'on pouvait bien ne pas regarder de si près avec ceux qu'on appelle ses ennemis.

Pendant ce temps, c'était dans une autre partie de leur camp une tout autre clameur, qui, faute d'un mot d'ordre transmis en temps opportun, contrastait singulièrement avec la première. Ces derniers étaient, il faut bien le reconnaître, les plus fins et les mieux avisés du parti anti-social. Ils avaient compris, sinon avec la douceur de l'agneau, au moins avec la prudence du serpent, qu'indépendamment de toute appréciation exacte sur le chiffre des membres adhérents ou protecteurs, il y avait quelque chose de grave et d'inquiétant pour eux à laisser les ouvriers goûter à ce dévouement. Il n'est pas besoin d'expliquer le péril dans lequel se trouveront bientôt les fauteurs intéressés du désordre et les comparaisons dangereuses dans lesquelles leur nom et leur conduite se trouveront désormais engagés. Il suffit d'avoir rencontré, pendant la période d'incubation des grèves, ces messieurs bien vêtus, qui circulent en Belgique et en Angleterre d'une localité à l'autre défrayés par les intérêts qu'ils sont censés représenter. Il leur est devenu si difficile de parler de leur dévouement, qu'ils ont presque partout renoncé sagement à s'en prévaloir. On peut remarquer qu'à cet égard nous ne disons rien pour la France, de peur d'envenimer mal à propos la question. Tout au contraire, lorsque l'ouvrier voit un homme quitter le chevet de son enfant malade, et qu'il trouvera mort au retour, pour parler à une réunion d'hommes du peuple dont il ne sait pas les noms et dont il ne reverra aucun; lorsque, pendant des mois, des saisons, des années consécutives, il sacrifie le loisir domestique du dimanche pour faire, dans une intimité cordiale, sa société des humbles et des petits, il est bien difficile que le cœur ne se mette pas de la partie, et qu'un sentiment réciproque d'affection, né tout à la fois du dévouement et de la reconnaissance, ne renoue pas les liens brisés par les erreurs de notre civilisation. Il y a là, qu'on ne s'y méprenne point, une action puissante qui se prépare et même qui s'exerce déjà, et

Digitized by Google

sous ce rapport, ceux qui, à leur point de vue, redoutent la concorde de l'avenir, paraissent montrer plus de sagesse que les esprits superficiels, lorsqu'ils se contentent de railler l'insuffisance des résultats présents.

On ne se figure pas assez l'influence que peuvent avoir, vis-à-vis de la classe ouvrière, certaines initiatives personnelles. Le prestige de l'autorité et la disposition à l'obéissance, malgré tout ce qu'on a pu faire pour les détruire, n'ont point encore disparu des âmes aussi complétement qu'on pourrait le croire. C'est que là, ils sont perpétuellement maintenus et restaurés par le sentiment qu'a le faible de son impuissance, comme aussi par la justification d'elle-même que fournit la supériorité. Il y a, dans le département du Pas-de-Calais et dans un centre industriel jusqu'alors réfractaire, un Cercle qui s'est créé d'une façon bien étrange. Le jour où il a pour la première fois ouvert ses portes, les administrateurs, qui s'étaient donné tant de peine, qui avaient fait tant de dépenses et de démarches pour l'organiser, se trouvèrent en présence, dans cette vaste salle, d'un *seul et unique* ouvrier. Ils ne se découragèrent point, se souvenant, dans leur espérance chrétienne, que les plus grandes choses ont toujours eu les plus humbles commencements. Le dimanche suivant, il y avait une procession publique. Les membres du comité prièrent alors ce soldat de la première heure de porter, pendant le défilé de la cérémonie, la bannière inconnue de ce cercle idéal, tandis qu'eux-mêmes, personnages connus et respectés de toute la contrée, en raison de leurs fortunes, de leurs fonctions, de leur valeur, marchaient chrétiennement à la suite de cet homme de travail. Peu de jours après, l'œuvre était fondée, et s'il est permis de se laisser aller ici à l'évocation peut-être trop égoïste d'un souvenir personnel, ce n'a pas été une des moindres joies de ma vie de pouvoir parler en passant dans cette salle maintenant comble, et de serrer la main à ce travailleur plein de foi et de courage, dont l'exemple avait suffi pour assurer la création du cercle.

II

Les communications qui ont été faites sur ce sujet au Congrès de Lyon, ont été d'autant plus intéressantes que, moins développés et moins populaires alors, les Cercles n'avaient pas tenu autant de place à la session de Nantes.

On peut dire que cette œuvre s'est constituée par une première et

Digitized by Google

par une seconde formation. Il y a un très-grand nombre d'œuvres, et d'œuvres très-anciennes, qui réunissaient dans des conditions particulières, appropriées à chaque localité, un certain nombre d'enfants, de jeunes gens et d'hommes. C'étaient bien là, au fond, des Cercles, et, eu égard à l'esprit et aux mœurs de la plupart d'entre eux, des Cercles catholiques; mais, malgré le bien que chacun pouvait faire en particulier, il y manquait cet esprit d'ensemble qui multiplie les forces en les réunissant, cette vigueur d'initiative qui supplée à la faiblesse et secoue l'indifférence, cette entente cordiale qui fait profiter chacun des progrès de tous.

N'est-ce pas une grande idée, par exemple, que celle d'établir d'un bout de la France à l'autre une solidarité efficace et active entre tous les travailleurs chrétiens? Grâce à un système de diplômes d'honneur, à une organisation d'hôtelleries et de placement, l'ouvrier chrétien se trouvera protégé contre l'isolement de l'auberge, les tentations du cabaret, le péril même de l'anonyme. Il saura partout à quel patron s'adresser, et le patron chrétien saura lui-même à qui il a affaire. Sans doute toutes ces précautions et ces secours seront bien loin d'aboutir infailliblement à faire du travailleur un saint, qu'on puisse tenir pour tel; la faiblesse de la nature humaine est si grande que tout homme peut toujours succomber; mais, au moins, il se trouvera tiré de la société des incrédules et protégé contre la contagion du scandale.

III

Ce qui marque peut-être le plus péremptoirement l'esprit nouveau dans l'œuvre des cercles, a été présenté devant la commission du congrès, avec beaucoup de vivacité et d'éloquence, par M. le comte de La Tour du Pin Chambly, délégué par le comité de Paris.

Il y a, comme le fait très-bien remarquer l'orateur, deux ordres de moyens employés dans les cercles, et nous résumons ici non pas seulement l'improvisation d'un moment, mais toute une série d'observations et de répliques, qui se sont succédé à plusieurs reprises dans des séances diverses de la commission. Il y a les moyens humains et ce qu'on pourrait appeler l'esprit religieux. Le tort ou, pour parler plus doucement, le désavantage de certaines réunions, telles qu'il en a existé autrefois et qu'il en existe encore aujourd'hui, a peut-être été dans le désir louable d'élargir la tolérance, de créer ce que nos adversaires ont appelé, dans un langage assurément plus pittoresque que

Digitized by Google

convenable, des *cabarets chrétiens*. Ils nous ont accusés, assez plaisamment il faut en convenir, de débiter de la *bière chrétienne* et de fournir aux carambolages des *billards chrétiens*. Il n'est pas impossible, malgré l'ironie, qu'il y ait là pour quelques-uns une leçon, ou, tout au moins, un avertissement utile. Il ne manque pas dans le monde de gens qui se laissent faire la loi, et auxquels on persuade trop aisément de se taire, sous prétexte qu'on paraîtrait trop fanatique à parler. Il est telle ville de Normandie où de bons et braves manufacturiers donnent bénignement leur argent pour faire entendre à leurs propres ouvriers des conférences où les virtuoses de la parole, interdits à Paris, viennent prêcher à ces ouvriers si malheureusement endoctrinés les grands principes de 89 et tout ce qui s'ensuit.

Il ne faudrait pas dire que ces cercles, si soigneusement maintenus dans la neutralité et dans l'inaction, si soigneusement abrités contre toute propagande, si étroitement contenus dans leur initiative, n'ont pas cependant quelque utilité. Il est très-permis d'être là-dessus de l'avis de ce bon abbé auquel on reprochait dans sa maison trop de charades et trop de parties de dominos : « Que de temps perdu, Monsieur, sans aucun doute; mais aussi que de péchés épargnés ! »

IV

Cette façon un peu anodine de concevoir le gouvernement des hommes et d'organiser leur direction, aurait beaucoup de peine à paraître suffisante dans le temps où nous sommes. On comprend que dans une réunion d'hommes appartenant à des religions et à des opinions diverses, on cherche autant que possible à neutraliser le terrain sur lequel on se rassemble; mais dès qu'on a pris le titre et levé le drapeau de Cercle catholique, il est bien entendu qu'on se trouve entre chrétiens, qu'on s'aime et qu'on est fait pour s'entr'aider dans la pratique des mêmes devoirs. Dans une école de l'État, qu'on ne croit pas opportun de nommer, les élèves libre-penseurs dont se composait la plus grande majorité, avaient leur façon à eux de reconnaître les catholiques à la constance et à l'unanimité de leurs sentiments : toutes les fois qu'ils avaient sur un point quelconque l'opinion de leurs camarades pratiquants, ils ne s'informaient point ailleurs et se tenaient pour dit que telle était aussi la croyance de tous les autres élèves catholiques.

Il est donc bon et salutaire que les membres des cercles ne pra-

Digitized by Google

tiquent entre eux aucune fausse honte, qu'ils osent parler et se livrer à des pratiques ouvertes, comme on pourrait le faire au sein de la famille. Le Cercle est bien une famille en effet, puisqu'on y a tout à la fois et le même esprit et le même cœur.

Les adversaires du bien religieux se trouvent ici encore partagés entre deux reproches, et égarés dans une tactique malencontreuse, laquelle les met aux prises les uns avec les autres.

Les uns, et cela surtout au début de l'entreprise, ont imaginé l'objection pittoresque des *cabarets chrétiens*. A les entendre, on aurait dit que toute l'éloquence et toute la propagande chrétienne se réduisent à une question de chopes et de petits verres, et que l'attrait du carambolage est, au point de vue des âmes, le plus puissant moyen de séduction. En dépit de ce que de telles objections ont de puéril, il ne faudrait pas trop en vouloir à nos adversaires de les avoir soulevées. Ils sont ici égarés par leurs souvenirs personnels, et leur plus grand tort est de faire à ce sujet des généralisations intempestives. Il faut reconnaître, du reste, que, dans les Cercles comme ailleurs, il s'était répandu depuis longtemps en France des habitudes d'appréhension et de tiédeur, pour ne pas dire d'hypocrisie et de lâcheté, qui, entre chrétiens, mettaient au premier rang des obligations sociales celle de ne pas paraître tels. Il était de bon goût de mettre, pour ainsi dire, sa religion dans sa poche, non pas seulement vis-à-vis d'un adversaire que la tolérance conseille de ménager, mais vis à-vis d'un frère en Jésus-Christ, qui peut se laisser gagner par le silence à la froideur apparente de notre âme, et prendre pour du dédain ou du scepticisme cette exclusion systématique de Dieu dans tous nos rapports avec lui.

Ceux qui soulèvent ce premier reproche auraient, je pense, obtenu pleine et entière satisfaction, s'il leur avait été donné d'entendre M. le Comte de La Tour du Pin Chambly.

Il ne lui suffit pas que les Cercles perdent absolument ce vernis de cosmopolitisme, dont on avait voulu en maint endroit faire leur caractère principal. Il ne lui suffit pas non plus d'y introduire l'esprit de piété et même de ferveur, qui multiplie les pratiques non obligatoires et appelle les âmes à partager des faveurs extraordinaires. Le délégué des Cercles catholiques de Paris ne regarderait point comme un résultat satisfaisant et souhaitable même, de transformer les cercles catholiques en une sorte de thébaïde profane, où l'on viendrait chercher le repos de l'âme et le recueillement religieux. Cette tranquille possession de soi-même, ce doux retour de l'âme vers les jouissances intérieures, ne sont point l'apanage de ces rudes natures exposées au con-

Digitized by Google

tact et emportées par le tourbillon de la vie extérieuse. A part un petit nombre d'âmes d'élite, capables de se faire une solitude dans l'agitation et un silence dans la tempête, il faut prendre tous ces ouvriers comme appartenant au monde actif, et comme destinés à jouer dans les choses de la vie un rôle militant.

V

C'est précisément ce mot *militant* qui fait bondir nos adversaires de la seconde catégorie. Ceux-là, mieux avisés que les premiers et plus capables de discerner par où le bât les blesse, n'en sont plus à nous reprocher l'insignifiance de nos réunions et la neutralité de nos amusements. Ils se récrient, au contraire, sans prendre garde que leurs frères et amis continuent à tenir à côté d'eux un langage tout opposé. Ils demandent, sur le ton de l'indignation ou du gémissement, s'il est bien prudent et bien utile, s'il est bien juste et bien généreux de faire passer ainsi à tous ceux que l'on admet une sorte d'interrogatoire, de les contraindre à des pratiques pieuses, de les assujettir à des règles monacales, de telle sorte qu'il devient moralement impossible de rester membre du Cercle sans persévérer dans les pratiques de la piété chrétienne.

Il n'est pas difficile de répondre à ces objections aussi peu spécieuses que peu fondées. Si tel est en effet le résultat du système suivi, les fondateurs de ces réunions ne se proposent pas d'autre but. Il ne s'agit nullement d'attirer dans ces réunions des incrédules pour les convertir, des corrompus pour les purifier, des indifférents ou des rebelles pour respecter leur langueur ou leur doute. On ne trompe personne et on ne prend personne en traître. Pour entrer dans le cercle, il faut être chrétien, non pas seulement de bouche, mais de cœur et d'action. Il faut pratiquer, à tout le moins, le strict nécessaire qui représente la nourriture de l'âme, indispensable pour ne pas mourir dans l'inanition de la foi. L'intention hautement avouée du cercle est précisément d'alimenter, de fortifier cet esprit de foi et de courage. La plus simple équité devrait suffire pour fermer la bouche à nos adversaires. Ils n'ont qu'à voir de quel ton et de quel air, avec quel zèle et quel entraînement les partisans des doctrines les plus funestes défendent et propagent leurs erreurs. Personne, même en déplorant leurs hérésies, ne s'est avisé de trouver étrange ou choquant qu'ils missent autant d'ardeur dans leur propagande que dans leurs

Digitized by Google

convictions. Ce sont assurément les fils du mal qui ont raison dans leur mauvais combat, et ce sont les enfants de la lumière qui se trompent lorsqu'ils veulent mettre la torche sous le boisseau. Il est parlé dans l'Écriture de cette voix qui crie dans le désert et qui exalte les mérites du Très-Haut, tant la créature est tenue de rendre hommage à son Créateur, même dans les espaces du désert, même dans le silence de la solitude. Comment pourrait-on soutenir cette pensée que, dans la civilisation que nous avons, dans cette civilisation où la part du mal est si grande, en même temps que si audacieuse, les chrétiens seuls garderaient un silence que personne ne leur demande et n'a le droit de leur demander. Les Arabes sont bien plus logiques lorsqu'ils regardent avec un profond mépris celui qui n'ose pas se découvrir en passant devant une église, ou faire extérieurement le signe de la croix pour prier. Il y a, dans ces faiblesses si répandues, une aberration étrange. A considérer les choses sous un point de vue humain, on comprendrait encore cette concession du silence, arrachée par la persécution à la faiblesse, tandis que ce sacrifice volontaire de toute initiative, de toute liberté, de toute expansion, au risque d'encourir le reproche légitime de couardise, ne s'excuse par aucune pression et ne se légitime par aucun avantage.

VI

Il n'est pas besoin de dire jusqu'à quel point le Congrès tout entier s'est montré de l'avis de M. le Comte de La Tour du Pin Chambly. Il faut bien reconnaître que c'est là une question vitale. La décision qu'on se trouvait mis en demeure de prendre par rapport à l'esprit et à la direction des Cercles catholiques, engage les principes eux-mêmes, et il s'agit de savoir, en définitive, quel est le régime moral le mieux approprié au tempérament actuel de notre société comme aux devoirs immuables de la foi.

Il est trop évident qu'avec les besoins de notre siècle et la situation de nos âmes, l'esprit militant est le seul qui réponde au tempérament social. Sans doute il y a eu des époques où une prudence permise autorisait peut-être la réserve du silence, où une autorité jalouse l'imposait par la force, où une sorte d'accord tacite le persuadait par la ruse. Il a pu sembler, à de certaines heures, qu'il valait mieux se taire que de parler, et glisser son chapelet sous son mouchoir, pour qu'on ne vous soupçonnât point de le dire à trop haute voix. Alors on cultivait

Digitized by Google

cette illusion de croire que, par une sorte de contrat inavoué, les adversaires se faisaient, eux aussi, un point d'honneur de garder scrupuleusement cette espèce de trêve des partis. Sans examiner si, dans cet arrangement et dans tout arrangement pareil, les chrétiens n'ont pas été perpétuellement la dupe de leur bonne foi, il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles pour s'assurer que personne ne songe sérieusement à inaugurer une pareille clause et encore moins à la respecter. On peut dire que c'est un feu roulant sur toute la ligne, et il est trop évident que, dans une bataille, les troupes qui ne tirent point peuvent être regardées déjà comme plus qu'à moitié vaincues.

Il convient, au reste, de s'entendre sur la définition chrétienne qu'on peut donner de cet esprit militant. Les conquêtes, même dans l'ordre de la civilisation, ne s'accomplissent pas toujours au moyen de la force et de la violence. Il y a des conquêtes par l'influence, comme il y en a par la bataille. Le même phénomène se reproduit d'une façon plus marquée dans le contact des existences individuelles. Il suffit ici de montrer son drapeau et de le porter hardiment dans la mêlée, pour qu'il soit suivi et reconnu de ceux-là mêmes qui l'ont abandonné par lâcheté et renié par faiblesse. Il n'est pas besoin, pour grossir cette troupe généreuse des serviteurs de Jésus-Christ, de pratiquer le raccolage forcé ni de mettre la main au collet de personne. Il aurait peut-être suffi, pour convertir la servante qui l'interrogeait, que Pierre ne méconnût pas son divin Maître et qu'il ne le reniât point par trois fois.

Le véritable esprit militant, pour les Cercles catholiques d'ouvriers, est donc, avant tout, une résistance imperturbable dans la limite de ses droits, un point d'honneur, aussi humain que chrétien si l'on veut, de ne point céder à l'ignoble défaite de l'ironie ou de la malveillance. Voilà ce qu'on pourrait appeler le côté négatif et inerte de l'esprit militant; mais il a aussi son côté actif et son devoir d'initiative. Il s'agit d'exercer sur les autres la salutaire pression du bon exemple : la raillerie se change vite en respect, le respect en admiration, et pour aller jusqu'au bout, l'admiration elle-même en imitation généreuse.

VII

Le Congrès de Lyon a offert un remarquable exemple de cette action morale exercée par la toute-puissance des faits.

Tout le monde connaît, au moins par ouï-dire, cette agglomération ouvrière de la Croix-Rousse J'ai déjà eu l'occasion de dire que, des

Digitized by Google

hauteurs de Fourvières, nous avions devant nous, à notre gauche, le spectacle à la fois gracieux et formidable de cette cité étagée en amphithéâtre et dans laquelle fermentent tant de passions.

C'est là, vers le haut de la montée appelée dans le dialecte lyonnais *la côte des Carmélites*, à deux pas de la promenade des Tapis, où, pendant la dernière Commune, fut solennellement assassiné un officier républicain, que les directeurs de l'œuvre ont voulu placer un des quatre grands Cercles fondés à Lyon. Ajoutons, pour ne rien laisser ignorer à un lecteur curieux et exact, que ce Cercle est situé dans la rue Neyret, laquelle conduit transversalement de la côte des Carmélites à la grand'côte, et c'est précisément entre ces deux voix ascendantes qu'on a placé le petit chemin de fer à point fixe, paternellement appelé par les Lyonnais *la Ficelle*.

Le local du cercle est assez restreint; mais il se complète par deux terrasses superposées. Ces deux terrasses sont abritées par des arbres à la taille élancée et au feuillage mince, qui ne dérobent point la vue des deux esplanades. Tout autour de ces terrasses, et dans un assez vaste circuit, on aperçoit le revers ou le flanc d'immenses maisons à cinq ou six étages, avec le plafond singulièrement surélevé que comporte nécessairement l'emploi du métier à la Jacquart.

C'est là, c'est en plein cœur de cette Croix-Rousse où, à beaucoup d'époques et en beaucoup d'occasions, il n'aurait pas été prudent de s'aventurer, que les ouvriers de tous les Cercles avaient été conviés à recevoir les membres du Congrès après la fête religieuse qui s'était donnée la veille, dans l'église primatiale de Saint-Jean. C'était malheureusement près de quarante-huit heures après la fermeture officielle de la session, et beaucoup de personnes, rappelées par des devoirs de situation de premier ordre, avaient déjà été obligées de partir. Elles y ont assurément beaucoup perdu. La fête était splendide; mais indépendamment de ce qui en faisait, là comme partout ailleurs, le charme et l'éclat, il s'y mêlait ici des circonstances caractéristiques et des symptômes de transformation morale bien dignes d'émouvoir ceux qui ont fait une étude particulière des mœurs et de la situation lyonnaises.

Sur le penchant de cette longue voie, on apercevait de toutes parts, debout sur leurs portes ou penchés à leurs fenêtres, des ouvriers en tenue du dimanche et pénétrés, comme on pouvait aisément le lire sur leur physionomie, d'un étonnement auquel se mêlaient le respect et la confiance.

C'est par là que sont montés solennellement deux prélats, en vêtements épiscopaux : Mgr de Segur et Mgr Callot, évêque d'Oran.

Digitized by Google

Mgr de Ségur venait, dans cette réunion des Cercles, représenter le Congrès qu'il n'avait pas cessé de présider avec tant de dévouement et de supériorité. Par une rencontre touchante, Mgr Callot, avant sa promotion à l'épiscopat, avait été curé de cette même paroisse du Bon-Pasteur, sur laquelle se trouve situé le Cercle, et comme pasteur des âmes, il y avait laissé les plus doux et les plus profonds souvenirs. Monseigneur rencontrait sur son chemin des hommes dont il avait béni le mariage, de grands jeunes gens qu'il avait baptisés, et qu'il paraissait tout heureux de retrouver au milieu de cette réunion chrétienne.

Il ne s'agit point ici, bien entendu, de rendre compte de cette séance si remarquable par le talent des orateurs, l'enthousiasme de l'auditoire, les touchants épisodes qui l'ont animé. Ce qu'il y a de plus important, au point de vue qui nous occupe, c'est ce mépris profond du respect humain, cette franchise, cette audace, et, pour tout dire en peu de mots, cette liberté et cette indépendance du bien dont, malgré leur piété et leur bon vouloir, les spectateurs eux-mêmes paraissaient surpris. Il semblait singulier, même aux habitants de Lyon, c'est-à-dire à ceux qui comptent en France pour les plus franchement dévots, d'entendre succéder aux discours laïques, dans une fête purement profane, une allocution telle que nous l'a adressée Mgr de Ségur.

Après avoir résumé à grands traits les devoirs des ouvriers et aussi les obligations qu'ont envers eux les membres des classes dirigeantes, Sa Grandeur s'est jetée hardiment, et tout comme elle aurait pu le faire dans la chaire d'une église ou pour les prédications d'une retraite, sur les moyens à prendre pour donner à cette pauvre âme humaine, souffrante et brisée, les moyens d'égaler son courage à son devoir. Monseigneur a recommandé la communion fréquente comme le seul remède à notre faiblesse et comme le seul soutien de notre force chancelante. Nous nous rappelions alors ces admirables petits traités dont chacun de nous a fait le guide de son âme; et, bien que chacune de ses recommandations fût familière à notre pensée, il nous semblait, grâce à l'onction et à la chaleur pénétrante de cette parole, que nous entendions pour la première fois ces avis si bien appropriés à la condition orageuse du siècle présent. Nous sommes revenus, en effet, d'un côté par l'iniquité et la persécution, par la corruption et la terreur, de l'autre par la générosité et par la foi, à cette même crise des premiers temps du christianisme, où, personne ne pouvant plus demeurer tiède, il fallait choisir entre l'apostasie et le martyre, entre l'infamie et la sainteté. Ces paroles si graves, si pénétrantes, tombant sur cette foule atten-

Digitized by Google

tive, du haut de cette estrade semblable aux tréteaux des distributions de prix, cette musique et ces chœurs qui venaient de se taire pour recommencer ces banderoles flottant au vent, ces habits de fête, tout formait un contraste saisissant avec cette façon imprévue d'aller ainsi droit à l'âme et de la saisir toute palpitante, pour la précipiter aux pieds de Jésus-Christ.

Monseigneur a terminé son allocution en annonçant que la fête allait avoir pour couronnement la bénédiction solennelle du très-saint Sacrement, et à cet avis on voyait déjà courir dans tout l'auditoire un petit frémissement, signe et avant-coureur de l'impatience qu'éprouvait chacun des auditeurs. Tout le monde pensait à quitter sa place le premier, pour pouvoir pénétrer dans l'étroite salle qui sert de chapelle à l'institution. Le dixième de l'auditoire n'aurait certainement pas pu trouver place, et beaucoup de spectateurs se demandaient tout bas, à ce moment-là, comment on allait pouvoir faire, lorsque tout d'un coup, aux derniers mots de Monseigneur, on vit s'entr'ouvrir les rideaux de pourpre contre lesquels nous étions adossés; tous les personnages assis sur l'estrade se retournèrent simultanément pour faire face à un autel illuminé que l'on avait préparé d'avance. Le corps de Notre-Seigneur fut apporté à travers la foule, de la même façon qu'on le conduit au chevet des mourants. Ce moment eut quelque chose de solennel et de doux, et, pour emprunter les paroles du vieux chroniqueur français aux pieds des murailles de Constantinople assiégée, « il n'y eut cœur si fier qui ne tremblât. » Les âmes étaient émues en effet, d'une émotion supérieure à tous les intérêts de ce monde. Il ne s'agissait plus ici de calculs ni de raisonnements; mais on offrait à l'adoration des travailleurs Celui à propos duquel Bossuet leur disait avec une vérité si touchante : « Il était l'un d'entre vous, car il a voulu naître dans le travail et exercer une profession. »

VIII

Le Congrès a passé un certain nombre d'heures à discuter une question qui devra être reprise plus tard, à Lille, à Bordeaux, ou à Toulouse, suivant que le prochain Congrès des associations ouvrières catholiques aura lieu dans l'une ou dans l'autre de ces trois villes.

Il s'agit des moyens à employer pour retenir l'ouvrier au Cercle, indépendamment des divertissements qu'il y trouve, comme des exercices de piété auxquels on l'y convie. Les plaisirs représentent les con-

Digitized by Google

cessions permises au point de vue du bien-être et de la distraction; la religion donne à l'âme sa nourriture et préserve le jeune homme contre lui-même. Mais il est bon, il est louable aussi de faire concourir à ce même résultat les facultés de l'intelligence. Leur puissance qu'on éveille et leur curiosité qu'on satisfait se tournent en secours et appui au profit de la volonté humaine; et tandis que l'âme se fortifie par le côté de l'esprit, les intérêts matériels eux-mêmes trouvent leur compte et leur avantage dans cet accroissement des connaissances et des capacités techniques.

La question des cours à établir dans les différents Cercles est fort complexe, et l'expérience n'a point encore prononcé définitivement sur ce qu'il y aurait de mieux à faire. Les difficultés sont nombreuses et diverses, et il convient de ne point se prononcer à la légère. On se trouve, lorsqu'il s'agit d'une telle organisation, partagé entre la crainte d'intéresser les ouvriers sans les instruire, ou le péril plus fréquent encore de les instruire sans les intéresser. Ce deuxième danger a au moins le mérite de se faire reconnaître à un signe éclatant, je veux parler du désert qui se fait en pareil cas autour du professeur.

De quoi faut-il parler aux ouvriers? quel degré d'instruction peut-on leur supposer et quelle nature d'enseignement doit-on leur offrir? Faut-il se préoccuper avant tout de l'utilité en quelque sorte immédiate et pécuniaire, et faire de ces soirées une sorte d'équivalent et de supplément aux classes d'adultes, de telle façon que chacune des leçons, et pour ainsi dire chacun des mots du professeur trouve son emploi et son application dans un des usages de la vie? ou bien faut-il compter sur des instincts plus élevés et un plus noble désir de savoir, de telle sorte que la science, même désintéressée et telle que la comprenait Aristote, ait encore des charmes pour eux?

La question des voies et moyens ne laisse pas non plus d'être embarrassante. Un homme du monde peut réussir aisément à faire une leçon isolée sur un sujet que les circonstances ou l'étude lui auront rendu familier; il est bien difficile d'admettre qu'il se tire avec le même bonheur d'un cours suivi et régulier. Le gros du public s'imagine toujours que, pour enseigner une chose, il suffit de la connaître. Il serait bien temps de renoncer à ce vieux préjugé. On ne prend point garde à la peine qu'on donne inutilement, non pas seulement à ces professeurs improvisés pour l'accomplissement ardu de cette besogne bénévole, mais aussi à la difficulté qu'on crée pour ces élèves mal saisis, mal dirigés, que nulle méthode ne guide. C'est ainsi qu'il arrive souvent de voir déserter par l'auditoire un de ces cours volontaires. On s'en

Digitized by Google

prend alors fort mal à propos à l'incapacité, à la mauvaise volonté, à la paresse de ces élèves improvisés, tandis que, le plus souvent, c'est de leur part faire un acte de haut bon sens que de renoncer à un enseignement aussi incapable de les distraire que de les instruire. Pour peu qu'on soit raisonnable, on ne voit pas l'avantage qu'on aurait à récompenser quelqu'un de perdre son temps, en perdant le sien à son tour.

Il serait donc préférable, suivant la judicieuse remarque qui en a été faite, de ne s'adresser pour ces cours suivis qu'à des professeurs véritables, dût-on, pour assurer des honoraires avouables, demander quelques sacrifices à la caisse du Cercle et une cotisation minime à tous ceux qui assisteraient aux leçons. Ce qu'on a payé grandit tout d'un coup en valeur et en importance. Ce sont là autant de mesures à étudier, et chacune d'elles est nécessairement subordonnée à la diversité des circonstances.

Il y aurait encore à examiner quelle doit être la nature et la limite de cet enseignement, comme aussi, en ce qui concerne les divertissements et les jeux, ce qu'il est possible de se permettre, comme aussi ce qu'il est nécessaire de s'interdire.

Les représentations dramatiques ont attiré le plus sérieux examen de la part de tous ces hommes considérables, de tous ces directeurs d'œuvres, de ces prêtres vénérables et expérimentés. Il y a bien des choses à dire pour et contre, et l'on aurait à citer des exemples d'acteurs empruntés par les agences dramatiques à telles troupes de pensionnats, comme de chanteurs recrutés pour les théâtres de bas étage dans cette pieuse compagnie. On peut donc penser qu'il y a là un divertissement périlleux et dont la tolérance demande les motifs les plus graves, en même temps que la surveillance la plus sévère. On peut alléguer encore, non sans vérité, que le désir de s'instruire ou de se surpasser soi-même dans cette sorte d'exercice est fait pour développer dans les jeunes âmes le goût du théâtre et pour leur fournir un prétexte d'assister à ces représentations. Le Congrès a passé par-dessus ces inconvénients dont il connaissait l'existence. Il a jugé qu'il valait mieux en prendre franchement son parti. Depuis longtemps le Bureau central regarde comme une de ses tâches les plus rudes le soin d'indiquer à tous ceux qui peuvent en avoir besoin des pièces décentes, amusantes, instructives, des pièces telles en un mot que notre littérature paraît avoir renoncé à les produire, comme l'Académie française à les attendre. En l'absence de fournitures suffisantes de la part de messieurs les auteurs, il a fallu en venir au vieux et difficile système de l'échenillage et du replâtrage. Il est souvent plus facile qu'on ne le croit d'ôter ces

Digitized by Google

mauvais bons mots dont les écrivains font la honteuse concession aux appétits du public. Le parterre n'est pas content si on lui refuse ou si on lui diminue sa part ordinaire de gaillardise et de turpitudes. En dehors de ces concessions fructueuses aux recettes du contrôle, la pièce est souvent écrite dans des conditions très-supportables, et la nouvelle édition, loin d'avoir perdu à cette honnête censure, y a souvent beaucoup gagné.

Afin de mieux accuser son parti pris dans cette question, le Congrès propose, pour l'année prochaine, un prix à décerner à la meilleure pièce de théâtre dont le sujet sera emprunté à l'Ancien ou au Nouveau Testament, à la vie de quelque saint ou de quelque martyr. En dehors de la pièce couronnée, tous les manuscrits au concours demeureront la propriété des archives, et l'on compte bien trouver, dans le nombre comme dans le mérite des concurrents, un moyen ingénieux de grossir à peu de frais le répertoire.

Quant aux Conférences données soit dans les cercles ouvriers, soit dans les locaux loués à cet effet et ouverts à tous venants, elles méritent qu'on en traite à part.

Antonin Rondelet.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

REVUE SCIENTIFIQUE

Quelques pages de la jeunesse d'Ampère.

SOMMAIRE. I. Sur certains reproches qu'on adresse à la science, et en particulier aux sciences exactes. — Réfutation par l'histoire. — André-Marie Ampère. — Sa biographie est mal connue, son caractère a été défiguré.

II. La première jeunesse d'Ampère. — Histoire de son mariage.— Très-gracieux détails. — Ampère professeur à l'École centrale de Bourg. — Le journal et la correspondance d'Ampère. — Ses premières découvertes.— Il est nommé professeur à Lyon. — Maladie et mort de Mme Ampère. — Douleur d'Ampère. — Il va à Paris comme répétiteur d'analyse à l'École polytechnique.

III. Est-il vrai que la science soit incompatible avec la foi chrétienne? — Ampère cité comme exemple. — Son enfance. — Sa conversion. — Une page de méditation d'Ampère.

I

On adresse souvent à la science, et plus particulièrement aux sciences exactes, des reproches qui ne me paraissent point fondés. On dit par exemple : la science supprime l'imagination, elle dessèche le cœur, elle étouffe le sentiment de la poésie, de l'art, du beau idéal. Qu'en est-il de ces accusations et de tant d'autres, plus ou moins graves, dont les échos nous reviennent de tous les côtés? Je n'entreprendrai pas, dans ce travail, une réfutation dont les conlusions ne sauraient être douteuses pour tout esprit cultivé et impartial; mais

Digitized by Google

j'essaierai de montrer, par les faits, la fausseté de ces imputations, en faisant revivre, sous les yeux du lecteur, un de ces savants de génie chez lesquels la science la plus profonde était intimement associée aux qualités les plus éminentes de l'esprit et du cœur. Les exemples sont heureusement nombreux dans l'histoire, surtout pendant les grands siècles; si certaines époques ont été moins bien partagées sous ce rapport, la cause en est ailleurs que dans la science.

Pour rencontrer ces beaux exemples, il ne sera même pas nécessaire de remonter beaucoup dans le passé, ni d'aller bien loin. Dans le voisinage de la ville de Lyon, sur les flancs de ces gracieux côteaux qui bordent les rives de la Saône, se trouve le petit village de Polémieux qui se glorifie d'avoir vu naître, vers la fin du siècle dernier, André-Marie Ampère, l'un des plus beaux génies scientifiques dont l'histoire conserve le souvenir. Les limites de ce travail ne me permettraient pas de parcourir la vie entière de ce savant illustre; je le prendrai simplement à ses débuts et je me contenterai d'esquisser rapidement, et à grands traits, quelques pages de sa jeunesse. Les courts détails dans lesquels j'aurai à entrer suffiront d'ailleurs amplement, je l'espère, pour le but que je me propose.

Et d'abord, qu'il me soit permis de faire entendre une plainte.

La riche et puissante nature d'Ampère, l'élévation et la noblesse de son caractère n'ont pas toujours été appréciés à leur juste valeur. Le savant ne possédait point, il faut le reconnaître, dans les relations extérieures, ce vernis brillant, cette élégance de manières, cette habileté du savoir-faire, ces nuances du savoir-vivre qui, dans le monde, attirent le succès. Ses belles qualités étaient souvent obscurcies par une teinte d'originalité et de singularité qui mettait en défaut les esprits superficiels. De là ces anecdotes légendaires, ces contes ridicules qui composent, pour la plus grande partie du public, la biographie d'Ampère. Tout cela est très-regrettable et je n'hésite pas à protester énergiquement contre un tel manque de respect à l'égard de l'un des génies scientifiques les plus sympathiques qui aient jamais existé.

Il en est de certains génies comme de ces diamants de choix qui n'ont pas été complétement dépouillés de leur gangue, et qu'il faut bien se garder de juger par l'extérieur. Si le diamant, comme le génie, pouvait avoir conscience de son mérite, s'inquiéterait-il des rugosités qui peuvent le recouvrir et s'abaisserait-il à implorer le secours d'un vulgaire lapidaire? Tant pis pour le sot qui en méconnaîtrait la valeur et qui lui préférerait un morceau de verre enchâssé dans du clinquant.

Digitized by Google

II

Mon récit va commencer, avec la première jeunesse d'Ampère, par une fraîche et poétique idylle ; on ne saurait en effet donner d'autre nom à la très-gracieuse histoire de son mariage. Cette histoire est racontée tout au long dans les notes d'un journal dont les feuilles jaunies, poudreuses, constellées de signes algébriques, nous retracent, presque jour par jour, les sentiments, les émotions, les mouvements les plus intimes de l'âme et du cœur du jeune géomètre (1). La partie du journal intitulée : « Amorum », débute ainsi : « Un jour que je me promenais, après le coucher du soleil, le long d'un ruisseau solitaire..... » La phrase reste en suspens, puis vient cette note : « 1796. — Dimanche, 10 avril. — Je l'ai vue pour la première fois. » Ce ruisseau solitaire est celui qui arrose les prairies de Polémieux ; celle qu'il a vue pour la première fois, est-il besoin de le dire? devait être un peu plus tard Mme Ampère. Mais, entre cette date du 10 avril 1796 et celle du 6 août 1799, où André-Marie Ampère, à peine âgé de vingt-quatre ans, épouse Mlle Julie Carron, vient se placer un espace de trois années bien longues pour notre soupirant. Que s'est-il passé dans l'intervalle? C'est ce que le précieux journal explique avec détail.

Il ne saurait être question d'effeuiller en public toutes les fleurs de cette touchante idylle: elles ont été cueillies discrètement, il faut les conserver dans l'ombre et dans le mystère si l'on veut en apprécier le parfum exquis et comprendre tout ce qu'il y avait de délicat et de poétique dans cette affection pure et chaste, profonde et constante. Je ne puis cependant résister au désir de commettre une légère indiscrétion et d'offrir au lecteur une de ces fleurs choisies parmi un grand nombre.

La famille de Julie Carron, et Julie mieux que personne, sentait tout ce qu'il y avait de beau, de bon, de riches espérances dans la candide mais forte nature du jeune prétendant; mais il avait à peine dépassé ses vingt ans, il était sans fortune et sans position; s'il est permis à un jeune homme d'être poétiquement imprudent, les parents sont tenus à être plus prosaïques et plus sages. Les démarches d'Ampère, sans être absolument repoussées, étaient donc accueillies avec

(1) Le journal et les lettres qui se rapportent à la jeunesse d'Ampère ont été publiés récemment par Mme H. C. dans un volume intitulé *Journal et Correspondance d'André-Marie Ampère*. Paris. J. Hetzel, éditeur, 18, rue Jacob. 1872.

Digitized by Google

une extrême réserve. Ces hésitations ont enfin un terme; Mme Carron, en compagnie de ses deux filles, Julie et Elise, se décide à faire une visite à la famille d'Ampère. Celui-ci ne se trompe pas sur le caractère et la portée de cette démarche; la date du lundi 3 juillet 1797 est inscrite dans son journal en grosses lettres, avec la note suivante :

« Elles vinrent enfin nous voir à trois heures trois quarts. Nous fûmes dans l'allée, où je montai sur le grand cerisier, d'où je jetai des cerises à Julie; Elise, ma sœur, tout le monde vint ensuite. Je cédai la place à François, qui nous baissa des branches où nous cueillions nous-mêmes, ce qui amusa beaucoup Julie. Elle s'assit sur une planche, à terre, avec ma sœur et Elise, et je me mis sur l'herbe à côté d'elle. Je mangeai des cerises qui avaient été sur ses genoux. Nous fûmes tous les quatre au grand jardin, où elle accepta un lis de ma main; nous allâmes ensuite voir le ruisseau ; je lui donnai la main pour sauter le petit mur et les deux mains pour le remonter; je restai à côté d'elle sur le bord du ruisseau, loin d'Elise et de ma sœur; nous les accompagnâmes le soir jusqu'au moulin à vent, où je m'assis encore près d'elle pour observer, nous quatre, le coucher du soleil, qui dorait ses habits d'une lumière charmante; elle emporta un second lis que je lui donnai en passant. »

Nous venons de voir ce que l'âme et le cœur d'Ampère renfermaient de poésie et de sentiments délicats, on peut du moins, par ce qui précède, en avoir une première idée. Nous allons maintenant le montrer sous un aspect plus grave, plus sévère, mais non moins digne d'attention.

Les premières joies d'une union contractée sous d'aussi heureux auspices sont bientôt passées; alors la réalité apparaît; alors commence ce qu'on appelle aujourd'hui « la lutte pour la vie. » Pour subvenir, non sans peine, aux besoins de son ménage, Ampère donne à Lyon des leçons particulières, et se voit obligé, pour quelques pièces de monnaie, de mettre son génie naissant au service du premier écolier venu. Il obtient ensuite une médiocre place de professeur à l'école centrale de Bourg, mais en même temps de nouvelles difficultés surgissent. Mme Ampère vient de donner le jour à un fils, sa santé est profondément ébranlée; elle ne peut accompagner son mari, et aux épreuves ordinaires de la vie vient se joindre l'épreuve de la séparation entre deux époux tendrement unis. Une longue correspondance, qui fait suite au journal, retrace tous les incidents de cette période de trois années.

Le bonheur et le bien-être de sa chère Julie sont toujours l'objet des

Digitized by Google

préoccupations incessantes d'Ampère. C'est pour elle qu'il travaille; c'est pour elle qu'il multiplie ses leçons; c'est pour elle, et toujours pour elle, qu'il compose de savants mémoires de mathématiques ou de physique. On pourra en juger par quelques passages de ses lettres.

« Ma bonne amie, voici l'emploi de mes journées. M. Clerc travaille avec moi de six heures du matin jusqu'à dix; Gripière, depuis onze heures et demie jusqu'à une heure; l'après-midi, depuis trois heures jusqu'à quatre, c'est ma leçon de physique; le reste de mon temps se passe à penser à ma Julie et aux ouvrages que je médite. Pendant la vacance du décadi, M. Clerc fait avec moi des expériences de chimie. Hier je ne fus souper qu'à dix heures, bien las d'avoir pilé, broyé, porté du charbon et soufflé le feu pendant douze ou treize heures, mais content d'avoir réussi quelquefois. Ah! si tout cela me faisait arriver au lycée, je serais satisfait, et je ne craindrais plus de vivre longtemps séparé de Julie, de ne pas pouvoir lui fournir le nécessaire; à elle, si souvent privée de mille choses indispensables. Ma bonne, ma charmante amie, qui mériterait mieux que toi tout ce qui contribue à rendre la vie heureuse? »

Un mémoire de premier ordre, publié à Lyon, en 1802, sous ce titre : « Considérations sur la théorie mathématique du jeu », consacre définitivement la réputation d'Ampère comme géomètre. Julie en est encore l'inspiratrice, comme on peut en juger par quelques lettres écrites dans le cours de l'année 1801.

« Il y a sept ans, ma Julie, je m'étais proposé un problème de mon invention que je n'avais pu résoudre directement, mais dont j'avais par hasard une solution dont je connaissais la justesse sans pouvoir la démontrer. Cela me revenait souvent dans l'esprit; j'ai cherché vingt fois sans succès cette solution directe. Depuis quelques jours mon idée me suivait partout; enfin, je ne sais comment, je viens de la trouver, avec une foule de considérations curieuses et nouvelles sur la théorie des probabilités. Comme je crois qu'il y aura peu de mathématiciens en France qui puissent résoudre ce problème en moins de temps, je ne doute pas que sa publication, dans une brochure d'une vingtaine de pages, ne soit un bon moyen pour parvenir à une chaire de mathématiques.....

« Je te prépare encore de l'embarras avec mes commissions, mais tout cela ne durera pas. L'avenir nous offre en perspective ta santé rétablie, une bonne place à Lyon, notre enfant charmant; une idée bien douce encore, c'est que tu m'aimeras toujours. »

Dans une autre lettre il ajoute : « J'ai fait hier une importante

Digitized by Google

découverte sur la théorie du jeu en parvenant à résoudre un problème plus difficile encore que le précédent. Je travaille à l'insérer dans le même ouvrage, ce qui ne le grossira pas beaucoup parce que j'ai fait un nouveau commencement plus court que l'ancien. Je suis sûr qu'il me vaudra, pourvu qu'il soit imprimé à temps, une place au lycée, car, dans l'état où il est à présent, il n'y a guère de mathémaciens en France, je le répète, capables d'en faire un pareil. Je te dis cela comme je le pense, pour que tu ne le dises à personne.....

« Quand donc sera écoulé le temps qui retarde notre réunion? »

Le mémoire est en effet imprimé et envoyé à l'Institut qui l'accueille avec éloges. L'inspecteur Delambre, envoyé à Bourg, déclare, devant la société d'émulation de l'Ain, que Laplace ni Lagrange ne le désavoueraient pas, et il s'exprime ainsi dans un dîner chez le préfet : « Vous allez perdre M. Ampère, c'est un homme d'un mérite supérieur. Il a envoyé un mémoire à l'Institut, et l'avis unanime des membres de la section de mathématiques est que cet ouvrage ne peut venir que d'une tête forte. »

Ces travaux ne sont pas les seuls qui préoccupent Ampère. En 1802, le premier consul met au concours un grand prix scientifique dans les termes suivants : « Je désire donner un encouragement de 60,000 francs à celui qui, par ses expériences et ses découvertes, fera faire à l'électricité et au galvanisme un pas comparable à celui qu'ont fait faire à ces sciences Franklin et Volta. » Ampère réalisera un jour, dans la science, un progrès encore bien autrement important, mais, pour le moment, voici tout le motif de son ambition : « Mille remerciements à ton cousin, écrit-il à sa femme, de ce qu'il m'a envoyé : c'est un prix de 60,000 francs, proposé par Bonaparte, que je tâcherai de gagner quand j'en aurai le temps. C'est précisément le sujet que je traitais dans l'ouvrage sur la physique que j'ai commencé d'imprimer; mais il faut le perfectionner et confirmer ma théorie par de nouvelles expériences.....

« Oh ! mon amie, si M. Delalande me fait nommer au lycée de Lyon et que je gagne le prix de 60,000 francs, je serai bien heureux; car tu ne manqueras de rien et tu n'en seras plus à regretter les 10 francs de ta chambre arrêtée à Charbonnières. »

On voit, par cette citation, que, dès cette époque, Ampère était déjà préoccupé des travaux qui devaient immortaliser son nom en le conduisant à la théorie de l'électro-magnétisme. Sa grande découverte ne sera terminée que beaucoup plus tard, en 1826, mais il en possédait déjà l'idée première. On a même la preuve que, bien avant l'achè-

Digitized by Google

vement de sa découverte, Ampère avait prévu les conséquences si extraordinaires qui devaient en résulter, notamment l'invention des télégraphes électriques. Dans un mémoire communiqué à l'Académie des sciences, en 1812, il s'exprimait ainsi : « Autant d'aiguilles aimantées que de lettres de l'alphabet qui seraient mises en mouvement par des conducteurs qu'on ferait communiquer successivement avec la pile, à l'aide des touches du clavier qu'on baisserait à volonté, pourraient donner lieu à une correspondance télégraphique qui franchirait toutes les distances et serait plus prompte que l'écriture ou la parole pour transmettre les pensées. »

Tant d'efforts reçoivent du moins leur récompense en ce qui concerne le lycée de Lyon, où Ampère est nommé professeur de mathématiques dans le courant de l'année 1803. Il va, tout jeune encore, se trouver en possession d'une position considérable; il va surtout retrouver celle dont il avait été séparé et qu'il ne quittera plus désormais, une ère de bonheur complet et sans mélange va commencer pour lui.

Le bonheur ici-bas! fi donc, cela est bon pour les âmes vulgaires et l'âme d'Ampère n'était pas de ce nombre. Au moment même où tout semblait lui sourire, il allait être soumis à l'une de ces épreuves terribles qui bouleversent soudainement toute une existence, et qui, semblables à un glaive à deux tranchants, pénètrent jusqu'au plus intime de l'âme et lui infligent des plaies sans remède.

La santé de Mme Ampère, sérieusement menacée depuis trois ans, allait toujours en déclinant; une phthisie s'était déclarée et touchait à sa dernière période lorsque Ampère revenait à Lyon. Le 5 juillet 1803, il faisait sa première leçon au lycée; huit jours après il recueillait le dernier soupir de celle qui emportait dans un monde meilleur toutes ses espérances de bonheur.

Ce que furent la douleur et les désolations du savant, il est plus facile de le comprendre que de l'exprimer. Pendant quelque temps sa raison fut comme égarée. Cette chaire du lycée de Lyon, objet de tous ses efforts et de ses vœux les plus ardents, lui est maintenant devenue insupportable, et il donne brusquement sa démission. Puis il roule dans son esprit les projets les plus étranges et les plus contradictoires; aujourd'hui il veut se faire maître de pension, le lendemain il se tourne vers l'industrie et parle de fonder une fabrique de vitriol. Pour avoir une idée de ce singulier état, il suffira de citer quelques passages des lettres que sa mère lui écrivait alors :

« Tu m'affliges, mon pauvre Ampère, quand je te vois dans l'état où tu étais dimanche. Tâche donc, mon bon ami, de porter ta croix avec

Digitized by Google

Jésus-Christ : il visite ceux qu'il aime. Que deviendrait ce pauvre enfant s'il te perdait? Hélas! je vois tous les jours combien il a besoin de toi; songe qu'elle t'a recommandé ton fils et les tiens; suis-tu ses dernières volontés? Non. Le chagrin est mortel aux hommes; tu fais peur, maigre, pâle, comme te voilà. Sais-tu où cela peut te conduire? A la langueur. Que de malheurs et d'afflictions sont déjà tombés sur ta mère! Fais-toi donc une raison; pense que tu as une tâche à remplir. La Providence t'a laissé un fils pour ta consolation; l'enfant de Julie est un autre elle-même. Tu es obligé de vivre pour l'élever dans l'amour et la crainte de Dieu, pour le suivre dans le monde et l'empêcher d'en prendre tous les vices... »

Ailleurs elle ajoute : « Qu'est-ce que cette entreprise de vitriol? Te mettre à la tête d'un commerce, toi, sans expérience, confiant comme tu l'es? Tu seras trompé, tu te ruineras! Tu ne veux pas d'associé, mais ne vaut-il pas mieux gagner mille écus que de risquer d'en perdre six mille, la fortune de ton enfant, la tienne, et qui sait? Prendre une pension où il faudra faire beaucoup d'avances sans être sûr d'avoir des élèves, c'est à peu près la même chose. »

Un an plus tard, Ampère était nommé répétiteur d'analyse à l'école polytechnique, et c'est alors seulement que finissent ses incertitudes. Mais au milieu même de cette désolation et de cette agitation fiévreuse, il se faisait dans l'esprit d'Ampère un travail intime qui va nous présenter l'illustre savant sous un aspect tout nouveau.

III

Parmi les accusations portées contre la science, il en est une dont j'ai différé de parler, mais qui est plus inique encore que les autres, et qui, je l'avouerai, me semble particulièrement insupportable. On voudrait faire de la science une complice de l'incrédulité religieuse ; contre toute vraisemblance, à l'encontre des témoignages les plus éclatants et les plus constants de l'histoire, on voudrait établir une sorte d'incompatibilité entre le génie scientifique et le génie chrétien, de sorte que la foi chrétienne serait forcément le lot des esprits étroits ou ignorants, une faiblesse qu'on excuserait, à la rigueur, chez les savants des siècles passés, en raison des préjugés de leur époque, mais qui serait impardonnable aujourd'hui dans un siècle de progrès et de lumières.

Il pourrait sembler inutile, au premier abord, de réfuter une accusation aussi absurde, mais l'accusation n'en existe pas moins; elle est

Digitized by Google

propagée par des écoles nombreuses, dont l'influence n'est pas à dédaigner. Si nous passions le Rhin, nous la verrions s'étaler dans les écoles allemandes avec une assurance, avec un ton de conviction, j'allais presque dire de bonne foi, dont on est vraiment stupéfait. Sans perdre mon temps à faire de la polémique, je voudrais du moins, puisque j'y suis conduit par mon sujet, faire connaître quels étaient à cet égard les sentiments d'Ampère. Je les exposerai d'ailleurs en ayant soin de leur conserver, sans me permettre de l'altérer ou de l'atténuer, ce caractère de naïve et touchante simplicité qui était l'un des traits principaux de la physionomie si sympathique du savant.

Les premières années d'Ampère s'étaient passées au milieu des orages de la révolution; les églises étaient fermées, le culte public aboli et poursuivi jusque dans le sanctuaire domestique. Dans ces conditions, la foi de l'enfant avait subi de graves atteintes et les principes chrétiens qu'il avait reçus sur les genoux de sa pieuse mère étaient tombés dans un profond oubli. Mme Ampère souffrait beaucoup de cette situation et adressait à son mari des invitations répétées et pressantes pour l'amener à combler une telle lacune. Mais cette Julie tant aimée pouvait tout obtenir, cela toutefois excepté. A l'approche des fêtes de Pâques de l'année 1803, elle fait de nouvelles instances et elle écrit :

« Tu me dis, mon ami, que tu te disposes à faire ce que j'espère de toi. Si mes prières sont exaucées, cela te causera autant de plaisir que j'en éprouverai moi-même à te retrouver comme je t'ai toujours connu. Tu as peur, ajoutes-tu, que je ne doute de ta tendresse. J'ai un sentiment intérieur qui m'assure que ta Julie te sera toujours chère, que rien ne pourra jamais te faire oublier les moments que tu regardais comme le comble de la félicité : je parle de ceux où, réunis par la confiance, nous lisions dans le cœur l'un de l'autre. Oui mon ami, ce sont là les courts instants de mon bonheur; je les partageais avec toi et je les sentais peut-être encore plus délicieusement. Pourquoi s'imaginer qu'ils ne reviendront plus? Il est vrai que les discussions sur différents sujets, la difficulté de te persuader de ce que je pense, tout cela absorbe le temps et l'esprit, et empêche les communications intimes. Mais, mon bon ami, nous ne serons pas toujours, j'espère, dans une position si difficile; ton esprit sera moins agité aussi; tu deviendras raisonnable, *solidement*, en prenant des années, en voyant grandir ton enfant, à qui tu devras l'exemple et qui te demandera compte de tes opinions. Pour les lui expliquer clairement, il faudra bien en être convaincu toi-même. Je vois tout cela dans l'avenir; je me vois paisible au milieu de vous

Digitized by Google

deux, que je regarde comme mes fils, car les maux m'ont vieillie et m'ont laissé le loisir de faire des réflexions qui ont mûri ma raison. »

Ampère répond : « Combien la lettre que je viens de recevoir était nécessaire à mon repos! Ils reviendront ces moments délicieux que tu peins si bien. Tout ce que tu me dis relativement à la manière d'élever mon fils est vrai; mais j'ai le temps de mettre en ordre ma tête d'ici là, et sûrement je n'attendrai pas le moment où j'aurai des instructions à lui donner sur ce sujet, pour les suivre moi-même. »

D'autres lettres de la même époque nous révèlent plus complétement l'état d'esprit d'Ampère. « Ah! que tes lettres me sont précieuses! écrit-il à sa femme. Quand viendra l'heureux temps où je n'en aurai plus besoin?

« Je me sens le cœur serré d'une tristesse qui a du moins cela de bon qu'elle me dispose à la dévotion. Je pense, depuis que je t'ai quittée, à ce que tu attends de moi ; tu ne sais pas combien cela, dans la position où se trouve mon esprit, exige de réflexions. Je suis du reste bien déterminé à le faire; mais qu'il m'en coûte de ne pouvoir te communiquer toutes mes pensées! Ce n'est pas un sujet à traiter par lettres.

« Tu me dis de réfléchir, je ne le fais que trop; mon esprit n'est plus libre du tout, à peine puis-je travailler. Je regarde cette démarche comme des plus importantes. Puis-je la faire au hasard, pour vivre ensuite comme si je ne l'avais pas faite? Je me repens, pour ta tranquillité, de t'en avoir parlé si tôt. Si j'étais sûr que tu m'aimeras un jour comme autrefois, je serais tranquille, et je saurais au moins travailler à mon aise. »

Dans une autre occasion, il s'exprime encore ainsi : « J'ai été chercher dans la petite chambre au-dessus du laboratoire, où est mon bureau, le portefeuille en soie. J'en ai fait la revue ce soir, après avoir répondu à tous les articles de ta dernière lettre et t'avoir priée, d'après une suite d'idées qui se sont, depuis une heure, succédé dans ma tête, de m'envoyer deux livres que je te demanderai tout à l'heure.

« L'état de mon esprit est singulier : il est comme un homme qui se noierait *dans son crachat*, et qui chercherait inutilement une branche pour se raccrocher. Les idées de Dieu, d'éternité, dominaient parmi celles qui flottaient dans mon imagination ; et, après bien des pensées et des réflexions singulières, dont le détail serait trop long, je me suis déterminé à te demander le psautier de François La Harpe qui doit

Digitized by Google

être à la maison, broché, je crois, en papier vert, et un livre d'heures à ton choix. »

Pour rompre le charme qui enchaînait cette âme naturellement chrétienne, il fallait une grande épreuve, un de ces coups décisifs qui brisent en un instant tous les liens. L'épreuve approchait en effet à grands pas; Mme Ampère touchait au terme fatal de sa maladie, et c'est sur son lit de douleur que devait s'opérer une conversion dont sa mort semblait être le gage. Tout cela est expliqué d'une manière touchante dans le journal où les visites au médecin, les emplâtres et les scarifications sont entremêlés avec les visites d'un autre genre à M. l'abbé Lambert, qui aboutissent à ces notes significatives : « 6 juin, lundi : absolution. — 7, mardi, S. Robert. — Ce jour a décidé du reste de ma vie. » Nous arrivons ainsi au 13 juillet : c'est la veille de la mort de Mme Ampère. Nous trouvons dans le journal cette prière à la fois touchante et navrante :

« Mon Dieu ! je vous remercie de m'avoir créé, racheté et éclairé de votre divine lumière en me faisant naître au sein de l'Église catholique. Je vous remercie de m'avoir rappelé à vous après mes égarements; je vous remercie de me les avoir pardonnés. Je sens que vous voulez que je ne vive que pour vous, que tous mes moments vous soient consacrés. M'ôterez-vous tout bonheur sur cette terre ? Vous en êtes le maître, ô mon Dieu ! mes crimes m'ont mérité ce châtiment. Mais peut-être écouterez-vous encore la voix de vos miséricordes.

« *Multa flagella peccatoris; sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.* — J'espère en vous, ô mon Dieu ! mais je serai soumis à votre arrêt, quel qu'il soit; j'eusse préféré la mort. Mais je ne méritais pas le ciel, et vous n'avez pas voulu me plonger dans l'enfer. Daignez me secourir pour qu'une vie passée dans la douleur me mérite une bonne mort dont je me suis rendu indigne.

« O Seigneur ! Dieu de miséricorde ! daignez me réunir dans le ciel à ce que vous m'aviez permis d'aimer sur la terre. »

Franchissons un court intervalle de quinze mois, nous retrouverons Ampère installé dans une modeste chambre à l'École polytechnique; ses agitations ont fait place au calme; son sacrifice est accepté avec une entière résignation; une vie nouvelle a commencé pour lui; et si nous voulons savoir ce que sera désormais cette vie, il nous faut encore, en terminant, prêter l'oreille aux accents nouveaux que fait entendre cette âme transformée. La page suivante a été retrouvée parmi les papiers d'Ampère, avec la date du mois de septembre 1805; elle égale, je ne crains pas de le dire, tout ce qu'on peut trouver de

Digitized by Google

plus beau dans les annales du génie chrétien. — Le savant s'adresse à lui-même :

« Défie-toi de ton esprit ; il t'a si souvent trompé ! Comment pourrais-tu encore compter sur lui ? Quand tu t'efforçais de devenir philosophe, tu sentais déjà combien est vain cet esprit qui consiste en une certaine facilité à produire des pensées brillantes. Aujourd'hui que tu aspires à devenir chrétien, ne sens-tu pas qu'il n'y a de bon esprit que celui qui vient de Dieu ? L'esprit qui nous éloigne de Dieu, l'esprit qui nous détourne du vrai bien, quelque pénétrant, quelque agréable, quelque habile qu'il soit pour nous procurer des biens corruptibles, n'est qu'un esprit d'égarement.

« L'esprit n'est fait que pour nous conduire à la vérité et au souverain bien.

« Heureux l'homme qui se dépouille pour être revêtu ! Qui foule aux pieds la vaine sagesse pour posséder celle de Dieu, méprise l'esprit autant que le monde l'estime. Ne conforme pas tes idées à celles du monde si tu veux qu'elles soient conformes à la vérité.

» La doctrine du monde est une doctrine de perdition. Il faut devenir simple, humble et entièrement détaché avec les hommes ; il faut devenir calme, recueilli et point raisonneur avec Dieu.

« La figure de ce monde passe. Si tu te nourris de ses vanités, tu passeras comme elle. Mais la vérité de Dieu demeure éternellement ; si tu t'en nourris, tu seras permanent comme elle.

« Mon Dieu ! que sont toutes ces sciences, tous ces raisonnements, toutes ces découvertes du génie, toutes ces vastes conceptions que le monde admire et dont la curiosité se repaît si avidement ? En vérité, *rien*, que de pures vanités.

« Étudie cependant, mais sans aucun empressement.

« Que la chaleur à demi éteinte de ton âme te serve à des objets moins frivoles. Ne la consume pas à de semblables vanités.

« Prends garde de ne pas te laisser préoccuper par les sciences comme ces jours passés.

« Travaille en esprit d'oraison. — Étudie les choses de ce monde, c'est le devoir de ton état ; mais ne les regarde que d'un œil ; que ton autre œil soit constamment fixé par la lumière éternelle. Écoute les savants, mais ne les écoute que d'une oreille. Que l'autre soit toujours prête à recevoir les doux accents de la voix de ton ami céleste.

« N'écris que d'une main. — De l'autre tiens-toi au vêtement de Dieu, comme un enfant se tient attaché au vêtement de son père. Sans

Digitized by Google

cette précaution, tu te briserais infailliblement la tête contre quelque pierre.

« Que je me souvienne toujours de ce que dit S. Paul : « Usez de ce « monde comme n'en usant pas. » Que mon âme, à partir d'aujourd'hui, reste ainsi unie à Dieu et à Jésus-Christ.

« Bénissez-moi, mon Dieu. »

Qui parle ainsi ? Est-ce un saint qui ajoute un chapitre au livre de l'*Imitation?* Est-ce quelque savant religieux du moyen âge, par exemple un de ces infatigables bénédictins qui, avant de se mettre au travail, commençaient par prier et par méditer à genoux au pied de la croix ? En aucune manière. Cet homme appartient à notre XIX^e^ siècle ; c'est un de nos compatriotes, et beaucoup de ceux qui l'ont connu vivent encore; cet homme, c'est Ampère, c'est le savant de génie qui a créé la théorie de l'électro-magnétisme et qui a donné à la science ces belles lois dont, suivant l'expression d'Arago, on dira un jour : les lois d'Ampère, comme on a coutume de dire : les lois de Képler.

C.-A. VALSON,

Professeur à la faculté des sciences de Grenoble.

Digitized by Google

MÉLANGES ET CRITIQUE

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET LA SOCIÉTÉ, ou PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE, par l'auteur du *Monopole universitaire destructeur de la religion et des lois* (feu le P. Deschamps), tomes I et II. Paris, Albanel, rue Honoré-Chevalier; Avignon, Séguin; 1874.

I

Les lecteurs du *Contemporain* n'ont pas oublié le curieux travail sur *la maçonnerie des femmes* qui a paru dans les premières livraisons de l'année. Ces pages étaient extraites d'un vaste ouvrage sur les *sociétés secrètes* dont les deux premiers volumes viennent de paraître.

L'auteur, le P. Deschamps, avait pris jadis une part importante aux grandes luttes pour la liberté de l'enseignement et porté au monopole universitaire des coups dont il ne se releva pas. Remontant plus avant à la cause du mal, il étudia cette action souterraine des sociétés secrètes, que Pie IX signalait dans sa dernière encyclique comme les fauteurs de la persécution à laquelle l'Église est en butte par toute la terre. Pendant plus de vingt ans d'une laborieuse retraite, le vigoureux et sagace publiciste a recueilli des documents et interrogé la suite des événements avec une rare puissance d'investigation. Il a pu conduire son travail jusqu'à la Commune et au triomphe de la Prusse, et compléter ses démonstrations par ces deux terribles manifestations des forces cachées qui agitent et mènent les peuples modernes. Frappé prématurément par la mort, le P. Deschamps n'a pas eu le temps de donner à son ouvrage le dernier fini de la forme. De là des incorrections et des répétitions, inévitables dans les conditions où il a été publié. Mais les lecteurs sérieux ne s'arrêteront pas à ces défauts purement extérieurs et n'en apprécieront pas moins l'abondance des documents mis en œuvre, ainsi que la sagacité de la critique de l'auteur. Jamais il n'a voulu s'appuyer sur des révélations confidentielles, qui donnent du piquant à un livre, mais auxquelles les coupables peuvent toujours opposer leurs dénégations. L'ouvrage du P. Deschamps a la méthode et la valeur d'une instruction judiciaire ou d'une enquête parlementaire. Il prouve ses accusations par les publications maçonniques, éditées avec l'approbation officielle du Grand-Orient, et par les témoignages même des auteurs de nos révolutions

Digitized by Google

contemporaines. Ces aveux se sont fort multipliés dans ces derniers temps, car, à mesure que les sectes deviennent maitresses des destinées de la plupart des peuples, elles soulèvent d'elles-mêmes le voile qui les couvrait et cherchent à emporter par l'intimidation ce qu'elles n'obtenaient autrefois que par la ruse. Il faudrait aujourd'hui fermer volontairement les yeux à la lumière pour ne pas voir que les bouleversements politiques qui se produisent depuis un siècle et l'esprit d'impiété qui déborde partout sont l'œuvre des sociétés secrètes et de la franc-maçonnerie qui leur sert de base à toutes.

II

On répète souvent, après M. de Tocqueville, que le grand mouvement de 89, qui a inauguré dans le monde l'ère des révolutions, a été la résultante forcée d'une longue et lente évolution sociale. Cette thèse est, sinon complétement fausse, au moins très-incomplète, car elle place au premier rang des causes tout à fait secondaires et nie les causes principales, celles qui furent vraiment agissantes. Sans doute les mauvaises pratiques gouvernementales de l'*ancien régime* avaient grandement affaibli les institutions qui formaient comme les défenses naturelles de la société, mais la *Révolution* n'en a pas moins été produite par une conspiration très-réelle et parfaitement nouée. Louis Blanc, seul entre tous les historiens, a eu la franchise de revendiquer pour la franc-maçonnerie et l'illuminisme une part prépondérante dans ces événements (1), et cette assertion de sa part mérite assurément confiance. L'ouvrage du P. Deschamps accumule sur ce point fondamental un faisceau de preuves irréfragables.

L'ordre social, tel qu'il déroule du christianisme, a toujours nourri dans son sein des ennemis acharnés. C'est à lui non moins qu'au dogme catholique que s'attaquaient les cathares, les patarins et les albigeois. Le danger fut encore plus grand avec les templiers, dont la puissante organisation couvrait l'Europe entière et pénétrait dans l'Eglise ainsi que dans les conseils des rois (2).

Une tradition constante, conservée dans les loges et dont les historiens officiels de la franc-maçonnerie, Condorcet, Ragon, Clavel, se sont faits les interprètes, fait remonter aux templiers leur origine. Des associations secrètes conservèrent leurs doctrines en Allemagne et en Angleterre, où elles favorisèrent les tentatives des précurseurs du protestantisme, puis le grand mouvement du XVI^e^ siècle. Plusieurs sectes protestantes avancées reproduisirent leurs dogmes antisociaux, et l'on est assuré que les loges maçonniques d'Ecosse et d'Angleterre prirent une part sérieuse aux révolutions de 1649 et de 1688. En France la maçonnerie fut introduite par le régent d'Orléans : un quart de siècle après elle régnait avec M. de Choiseul et Mme de Pompadour, et ses adeptes, sous le nom de *philosophes* et d'*économistes*, marchaient à l'assaut de la religion, de la monarchie et de toutes les institutions populaires dans lesquelles s'incarnait la vie nationale. Encore une fois, qu'on ne croie pas que ce mouvement qui emportait l'ancienne société à sa ruine fût un vertige spontané. Il y avait bien réellement un complot. Horace Walpole, dans le voyage qu'il fit à Paris en 1765, en surprit le secret et le consigna dans sa correspondance (3). A la

(1) *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 75-84.

(2) Les pièces du procès des Templiers publiées par M. Michelet ne laissent plus aucun doute sur la corruption qui avait pénétré dans l'ordre et sur le but criminel qu'il poursuivait.

(3) Le P. Deschamps reproduit (t. I, p. 544) une lettre très-importante écrite par Walpole à ce sujet et imprimée dans ses œuvres.

Digitized by Google

même époque, la secte parvint à dominer une partie de l'Europe avec Pombal, Frédéric II de Prusse, Catherine de Russie, Joseph II d'Autriche. Le partage de la Pologne fut le premier essai de sa puissance et lia désormais les cabinets aux desseins qu'elle méditait contre l'ordre politique européen. En 1772, un grand *convent* de toutes les associations maçonniques d'Allemagne tenu à Willhemsbad les avait réunies sous la direction des *illuminés* de Weishaupt, les plus avancés de toutes. A leur tour, en 1785, les loges de France fusionnèrent avec les *illuminés*. Mirabeau fut l'instrument de cette fusion, ce qui explique son rôle prépondérant dans la première phase de la Révolution. Dès lors les événements se précipitèrent, et rien n'en put arrêter le cours, car les adeptes de la secte entouraient le malheureux Louis XVI d'un réseau impénétrable et étaient assez nombreux dans l'armée, les parlements, la noblesse, et même dans le clergé, pour paralyser la défense de l'ancienne constitution française.

Nous nous étions souvent demandé comment les mêmes assemblées primaires qui avaient rédigé les *cahiers pour les états généraux*, ce monument admirable de sagesse et de patriotisme, avaient pu élire en majorité des députés qui, à peine réunis, déchirèrent leurs mandats et détruisirent systématiquement l'édifice qu'ils avaient reçu mission de consolider. Ce phénomène historique s'explique trop bien quand on sait que les loges, répandues par toute la France, comptaient près d'un million et demi d'adhérents qui obéissaient servilement aux ordres d'un comité directeur siégeant à Paris. La nation n'eût pas supporté encore la manifestation de leurs doctrines et de leurs projets : elles ne purent l'empêcher de rédiger les *cahiers*, mais elles réussirent à diriger les élections par cette puissance qui appartient à toute association secrète et disciplinée sur une majorité passive et désorganisée. Barruel et plus récemment le comte Lecoulteux de Cauteleux (1) ont publié des listes des principaux personnages engagés alors dans la direction des loges; le P. Deschamps les complète d'après les papiers inédits du cardinal de Bernis, dont il a eu communication, et ce sont là des documents que toute histoire sincère et complète ne peut plus négliger désormais.

Plus tard, au congrès de Vérone, M. d'Haugwitz, qui pendant son ministère en Prusse avait fini par découvrir le but final des loges, disait dans un mémoire adressé aux souverains : *J'acquis alors la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, la révolution française, le régicide avec toutes ses horreurs, non-seulement y avaient été résolus alors, mais encore étaient le résultat des associations et des serments.* »

Le P. Deschamps montre ensuite, dans une série d'études très-précises, comment les sociétés secrètes, voyant l'œuvre de la Révolution menacée par ses propres excès, confièrent le soin de la sauver à la dictature de Napoléon. Partout en Allemagne, en Italie, en Espagne, elles facilitèrent ses succès, jusqu'au jour où, voyant qu'il travaillait surtout à l'établissement de sa grandeur personnelle, elles le condamnèrent, et, de Cadix à Leipsick, soulevèrent contre sa domination les passions nationales que, pendant les premières années, elles avaient étouffées au profit de la propagande cosmopolite des principes révolutionnaires.

Le but final poursuivi par les sociétés secrètes est la destruction des nationalités chrétiennes et l'établissement d'un césarisme universel, qui à l'unité morale de l'Église opposera l'unité matérielle du despotisme et préparera

(1) *Les Sectes ou Sociétés secrètes d'après les manuscrits du prince de Hesse et les papiers relatifs aux philalètes en sa possession*, par M. le comte Lecoulteux de Cauteleux. 1 vol. in-8°. Paris, Dentu. 1860.

Digitized by Google

ainsi l'avénement de l'Antechrist. Dans leur marche, elles sont souvent obligées de s'arrêter et de dissimuler leurs desseins sous des apparences conservatrices. C'est le rôle qu'ont joué, soit en France, soit en Autriche, plusieurs hommes d'État bien connus. Pour tromper les princes, on les place généralement à la tête des Grands-Orients ; mais, sous leur direction apparente et purement nominale, la véritable impulsion est donnée par des comités, où, selon M. Gougenot-Desmousseaux, les juifs se trouvent toujours en majorité (1).

Napoléon III a été pendant longtemps l'instrument de la secte, sauf à être rejeté au profit de l'Empire allemand, quand il eut accompli ce qu'on attendait de lui.

Le P. Deschamps nous donne une histoire très-détaillée, et dont on comprend l'intérêt, de la longue préparation qui a présidé à l'enfantement de l'hégémonie prussienne. Aujourd'hui les journaux officiels de la franc-maçonnerie célèbrent ouvertement le nouvel empire allemand comme un empire maçonnique (2), et la persécution que M. de Bismarck dirige aujourd'hui partout contre l'Église, au mépris des intérêts évidents de la dynastie prussienne, indique assez qu'il exécute en cela la mission pour laquelle il a été élevé.

III

Cette œuvre de destruction, si persévéramment et si habilement menée par les hautes sociétés secrètes, ne peut s'accomplir qu'à la faveur d'une perversion profonde de l'opinion générale. C'est à cela que sert la franc-maçonnerie.

Sans doute beaucoup de francs-maçons sont d'honnêtes gens, qui se piquent de sentiments conservateurs et ne connaissent rien des mystères d'iniquité auxquels concourt la maçonnerie. Ils jouent dans le grand œuvre le rôle de comparses et de dupes.

Les directeurs de la Révolution, en établissant partout des loges et en y faisant entrer en foule les hommes appartenant aux classes moyennes et élevées de la société, ont pour but de soustraire le plus grand nombre possible d'individus à l'influence de l'Église, d'infiltrer peu à peu leurs doctrines perverses dans les masses, enfin de préparer par un premier triage le recrutement des sociétés d'action.

Après les nombreuses condamnations portées par le Saint-Siége contre la franc-maçonnerie, aucun catholique ne peut évidemment plus en faire partie de bonne foi. Aux hommes peu disposés à se soumettre à l'autorité et qui s'étonneraient de cette interdiction, nous demanderons de lire dans l'ouvrage du P. Deschamps les chapitres où il analyse, — toujours d'après les rituels maçonniques et les interprétations approuvées par le Grand-Orient, — l'action destructive exercée par l'enseignement maçonnique sur les principes fondamentaux de la religion, de la morale, de l'autorité civile, de la famille, de la propriété, de la patrie. Certains grades, comme celui de *rose-croix*, constituent une apostasie formelle de la foi en la divinité de Jésus-Christ, et les francs-maçons de Belgique ont été conséquents en offrant une plume d'or à Renan après la publication de la *Vie de Jésus*. Dès les grades élémentaires d'*apprenti*,

(1) *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*, p. 539. Paris, Plon, 1869. 1 vol. in-8°.

(2) Voir des articles de la *Frei-maurer Zeitung* de Leipsick du 1er novembre 1873 et du *Hérault Rhenan* du 25 octobre 1873, reproduits par la *Correspondance* de Genève, nos 154 et 164.

Digitized by Google

de *compagnon*, de *maître*, la doctrine maçonnique nie le péché originel, proclame la sainteté de tous les instincts de l'homme (d'où son droit à les satisfaire sans obstacles), et exalte un certain état de nature où l'homme serait indépendant de toute autorité, surtout de celle de Dieu. Quant à ce Dieu, dont les statuts du Grand-Orient conservent encore le nom comme un décor nécessaire pour tromper les simples, chaque maçon est libre de l'entendre comme il lui plaît, et, dans la vraie doctrine des loges, ce n'est autre chose que le dieu Nature, le dieu Pan, le feu vital, la fatalité.

Si l'on réfléchit qu'un pareil enseignement retentit constamment aux oreilles de millions de gens qui ont abdiqué leur libre arbitre par un serment à l'inconnu, on ne s'étonne plus de cette altération profonde des notions primordiales du bon sens qui caractérise notre époque, ni de l'empire funeste qu'exercent sur les masses ces mots vagues et séducteurs de *liberté*, d'*égalité*, de *progrès* et de *démocratie*.

Il y a plus, grâce à cette organisation, quand il faut préparer les esprits sur une question donnée, un mot d'ordre circule de loge en loge et produit bientôt un de ces *courants irrésistibles de l'opinion publique* qui ont tant d'autorité sur les imbéciles.

Enfin, c'est de la franc-maçonnerie que sortent au jour voulu les associations révolutionnaires, témoin le *carbonarisme*, la *ligue de l'enseignement* du professeur Macé et de M. Duruy, l'*internationale* elle-même. M. Fribourg a raconté comment elle s'était propagée à Paris dans les loges maçonniques (1), et l'on n'a pas oublié les manifestations de la franc-maçonnerie parisienne en faveur de la Commune, ni les adresses des nombreuses loges de province à l'Assemblée de Versailles en faveur de la *conciliation* et de la *dissolution*.

Il ne manque pas d'esprits légers qui n'aiment pas qu'on leur parle des périls de la société et qui préféreraient ne voir dans la maçonnerie que des mascarades inoffensives. Les faits que nous venons d'indiquer, d'après le P. Deschamps, sont malheureusement trop réels pour qu'on puisse les nier. Aussi la publication de son ouvrage est un service éminent rendu à la religion et au pays. Sans doute le mal est grand, mais parmi les adeptes de la maçonnerie il y a encore beaucoup d'hommes au cœur droit qui s'en dégageront quand ils verront clairement où on les mène. Puis, Dieu a mis dans les peuples comme dans les individus un besoin de vivre et une force vitale, *vis medicatrix naturæ*, qui les fera réagir contre ces doctrines de mort qui aboutissent à la stérilité des races et au suicide des nationalités.

Claudio JANNET.

NOTE SUR LA LIBERTÉ DE LA BOULANGERIE ET DE LA BOUCHERIE.

Certains hommes d'État ne croient pas à l'économie politique ; M. Thiers est sur ce point de la même école, à laquelle appartenait M. de Villèle. La théorie du *laisser faire* et du *laisser passer* tant préconisé par Adam Smith, et dont les

(1) *L'Association internationale des travailleurs*. Paris, 1871, Lechevalier. P. 31.

Digitized by Google

premières applications furent faites en France par Turgot, cette théorie paraît aux protectionnistes une chimère et une utopie.

Le dernier Empire, qui semblait défier la logique dans la pratique gouvernementale, voulut être à la fois autoritaire et libéral, centralisateur et libre-échangiste. C'était tout simplement essayer l'union des contraires.

Dans la région scientifique, le système de la libre concurrence fut combattu par le socialisme, dès 1830, c'est-à-dire par le système qui pousse l'ingérence de l'état à ses dernières limites, qui irait jusqu'à l'admettre dans le sein même de la famille, ou par substituer l'autorité centrale à celle même du père et de la mère.

Voilà bien le jeu de ces deux forces, l'action et la réaction, que nous trouvons sans cesse dans l'histoire de l'esprit humain, une extrémité mène à l'extrémité opposée.

Entre les deux systèmes lequel est le vrai, le système socialiste ou celui de la libre concurrence illimitée ?

Ni l'un ni l'autre.

Dans les choses humaines tout est contingent, rien n'est absolu ; on ne peut pas administrer ni gouverner avec d'inflexibles théories.

Le libre-échange entre les peuples est une belle utopie, c'est un idéal dont on peut chercher à se rapprocher. Mais il faudrait qu'il y eût dans les conventions, gouvernementales une loyauté parfaite, pour qu'un véritable libre-échange pût s'établir. Les réserves, les plus insignifiantes en apparence que fait un État peuvent avoir pour l'État qui les concède des conséquences très-graves : elles détruisent souvent, dans un traité de commerce et de douanes, toute l'économie des avantages réciproques que l'on poursuivait de part et d'autre, et font pencher la balance d'un seul côté.

Il est donc à craindre que le libre-échange complet entre les peuples ne soit aussi irréalisable que la paix universelle.

Ce sont au reste deux problèmes d'une évidente connexité.

Quant à la libre concurrence industrielle et commerciale dans l'intérieur d'un État, doit-elle aussi être considérée comme un principe d'une bonté absolue et d'une application constamment inflexible ?

Le principe a été utile pour établir la circulation et la vente libre des céréales dans l'intérieur de la France ; il a donné un vif essor à l'industrie et a fait baisser le prix des vêtements. Mais trop souvent des coalitions secrètes ont empêché les conséquences salutaires de ce principe et ont montré des abus énormes à côté d'avantages réels.

Nous ne nierons pas que les monopoles industriels ou commerciaux ne fussent faits pour entraver indéfiniment le progrès, soit à l'égard des commerçants, soit à l'égard des consommateurs : la libre concurrence a amené des efforts efficaces pour fabriquer à bon marché ; les conditions du travail ont paru être débattues entre le maître et l'ouvrier, et la condition de l'ouvrier s'est améliorée ; les salaires ont été augmentés en raison et à proportion du haut prix des subsistances.

Mais que dire de ces ouvriers, qui, sachant que des commandes ont été faites à leur patron, abusent de la situation pour lui forcer la main, en le menaçant d'un refus de travail et en organisant des grèves, où tous, bon gré mal gré, sont forcés d'entrer ?

Et parmi les patrons, comment qualifier ces coalitions coupables, au moyen desquelles on cherche à diminuer indéfiniment le salaire de l'ouvrier ? les coalitions ne sont-elles pas plus intolérables encore quand elles se font au détriment des consommateurs eux-mêmes et sur des objets de première nécessité ?

Digitized by Google

On a flétri, et avec raison, les accaparements de grains, comme l'une des formes les plus odieuses de la spéculation, puisqu'ils provoquent les famines et ôtent le pain à l'indigent, en faisant hausser les prix d'une manière factice. Est-ce que la coalition des boulangers n'a pas des conséquences analogues ? Est-ce qu'elle n'est pas aussi criminelle dans son principe, aussi funeste dans son but ? N'en résulte-il par une hausse constante sur le prix du pain, souvent en désaccord avec le bas prix du blé et des farines ? Et n'est-ce pas une indignité de laisser les boulangers prélever sur l'épargne du pauvre les profits énormes qu'ils se créent pour augmenter leurs richesses ?

Voilà pourtant où nous a conduits la récente application du principe de la liberté à la boulangerie.

On regrette le temps où l'autorité municipale débattait le tarif du pain après s'être entendue avec les syndics de la boulangerie, le fixait à un taux raisonnable, sauf à intervenir par des subventions quand le prix des farines s'élevait et qu'on était menacé de la disette.

La liberté de la boucherie a donné lieu à des abus plus grands encore peut-être.

On a vu les bouchers, lors même que le prix des bestiaux avait baissé considérablement sur le marché, maintenir la viande à des prix énormes, de sorte que le propriétaire lui-même qui vendait son bœuf ou son mouton à un prix inférieur de moitié ou du tiers à celui de l'année précédente, rachetait cette viande toujours au même taux à son boucher, quand il en avait besoin pour sa nourriture.

De telles spéculations, faites sur les consommateurs de toutes les classes, même les plus indigentes, sont pires que l'usure, et doivent être impitoyablement flétries.

Mais surtout elles doivent être prévenues et empêchées par la suppression d'un principe qui produit de tels effets. Il faut rétablir l'état des choses qui existait avant la proclamation de la liberté de la boulangerie et de la boucherie.

L'économie politique ne doit pas être une science inflexible et sans entrailles : il ne faut pas qu'on puisse lui faire dire : « Périssent les pauvres plutôt qu'un seul de mes principes ! »

D'ailleurs, il ne s'agirait pas ici de l'ingérence directe du pouvoir central ou de cet être anonyme qu'on appelle l'Etat : on ne ferait que rendre à l'autorité locale et municipale l'intégrité de ses anciens droits : on l'inviterait à en faire usage par une circulaire bien motivée. Le ministre de l'intérieur, en agissant ainsi, ne dépasserait pas sa compétence et les limites de sa juridiction.

Il aurait d'ailleurs l'avantage de faire quelque chose de populaire, et de s'appuyer sur l'opinion.

Du midi jusqu'au nord de la France, tous les consommateurs demandent qu'il soit mis un terme aux spéculations des boulangers et des bouchers. Les classes indigentes surtout ont droit à ce qu'on n'augmente pas encore leurs souffrances pour enrichir quelques industries privées....

Albert du Boys.

Digitized by Google

LES FABLES DE LA FONTAINE, annotées par M. Poujoulat. 50 gravures et un portrait à l'eau-forte, par V. Foulquier. Tours, Mame.

Les *Fables* de La Fontaine ne sont plus à apprécier ni à recommander, et le nombre de leurs éditions est innombrable.

Cependant M. Alfred Mame vient de trouver moyen d'éditer encore ces fables illustrées en un seul et magnifique volume, qui, par le mérite de l'impression et la beauté des eaux-fortes, aura certainement, au mois de janvier prochain, un grand et légitime succès.

Il y a quelques années on assurait, je crois, que le goût des belles éditions était complétement passé de mode. L'on ne voyait plus mettre en vente que des éditions in-18 du format Charpentier. — Les bibliothèques furent envahies par des éditions compactes à bon marché.

Aujourd'hui, grâce à Dieu et à des éditeurs intelligents qui ont su réagir contre le mauvais goût, les belles publications ont repris faveur et s'enlèvent avec rapidité.

Nous aimons à cet égard rendre à la maison Mame la justice qui lui est due. Elle est l'une de celles qui ont pris une noble initiative alors qu'il y avait réellement des doutes à avoir sur les résultats, et cette initiative, elle l'a certes et toujours appliquée à de bonnes et utiles publications.

Les succès de la maison Mame prouvent que, si les éditeurs voulaient ne publier que de bons livres, leurs intérêts n'en souffriraient pas, et dans le débordement des mauvaises doctrines et la corruption qui nous envahit, ceux qui prêtent leur intelligence et leur habileté commerciale à la publication des mauvais livres sont bien coupables, car ils n'ont pas l'excuse plus ou moins bonne de l'intérêt. E. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MOIS

30 novembre 1874.

C'est un devoir pour les chefs de parti de s'arrêter de temps en temps au milieu de l'action, de jeter un coup d'œil en arrière, et de s'élever au-dessus des questions du moment. Les esprits qui suivent, jour par jour, le cours des événements politiques, perdent facilement de vue l'ensemble de la situation; ils ne se rendent pas toujours compte du chemin parcouru, de la position respective et de l'état des forces de chaque parti. Bon gré, mal gré, ils sont peu à peu entraînés par le courant et la hâte de chaque jour; ils arrivent à partager les sentiments éphémères qui naissent incessamment du conflit des intérêts et du choc des passions; la clarté de l'esprit, l'exactitude du jugement, la rectitude même du sens moral s'émoussent ou s'altèrent, ils tombent ainsi graduellement dans les erreurs irréfléchies, passionnées et inconséquentes de la foule, de ce que l'on appelle l'opinion publique : cette force aveugle, mobile, inconsciente, dont la presse est souvent l'expression docile et violente.

Il n'y a point de plus grand malheur pour un parti que cette substitution de l'entraînement de la foule, à la direction des chefs. C'est ainsi qu'il devient le jouet des événements et qu'il use sa force dans l'impuissance. La politique ne se fait pas autrement que les autres affaires des hommes; les affaires bien préparées et bien conduites sont assurées de réussir; la politique manie des forces irresponsables que la raison peut discipliner et conduire; ces forces doivent recevoir la loi et non la faire.

Ces vérités banales ne trouvent guère de confirmation et d'appui dans les événements politiques qui se déroulent sous nos yeux. On dirait que nous sommes livrés entièrement au hasard des accidents; la France n'est pas seulement divisée, elle est inerte et passive. Elle ne présente pas

Digitized by Google

l'image d'un champ de bataille où les forces intellectuelles et les plus hautes vertus sont dirigeantes; non, c'est une espèce de laboratoire où les partis se composent et se décomposent chimiquement. Il se fait là des combinaisons surprenantes et des précipitations inattendues. A la fin, le laboratoire pourrait bien sauter, car les chimistes (ils sont plusieurs) travaillent et mêlent les choses à l'aventure, suivant l'humeur changeante du moment. N'est-ce point là l'image de la France? Nous n'avons point assurément cette paix véritable qui est, suivant la belle expression de S. Augustin, « la tranquillité de l'ordre. » Nous n'avons même pas cet à peu près de sécurité et de confiance que procure un gouvernement tel quel, mais ferme et défini, ayant un but et une volonté. Nous nous sentons aller à la dérive.

On répond que c'est précisément l'état d'esprit où sont en ce moment les partis, la situation des affaires, l'incertitude de l'avenir, l'impuissance irritée et la division des conservateurs, leur inaction chagrine, qui rendent plus difficile que jamais la tâche de ceux qui gouvernent.

Comment auraient-ils, dit-on, au milieu de ces querelles d'autant plus âpres qu'elles sont plus mesquines, entre des sollicitations contraires qui deviennent de fatigants tiraillements, comment pourraient-ils avoir cette vue élevée des choses, cette volonté juste, sereine et ferme qui est si nécessaire, mais qui est si difficile en des temps comme les nôtres!

Ce sont là des excuses, non des raisons; c'est le devoir, c'est la fonction des gouvernements de dominer les difficultés de la situation, quelles qu'elles soient.

Il nous faudrait un gouvernement qui sût tirer son esprit hors de la foule et du bruit, qui pût s'isoler des passions égoïstes qui s'agitent tumultueusement autour de lui, et qui parfois paraissent l'entraîner. Il devrait s'élever au-dessus des considérations secondaires pour reconnaître la voie du salut que nous avons perdue, nous arracher à ce piétinement fatigant où nous nous obstinons depuis plusieurs années, et où la France achève d'épuiser le peu de forces qui lui reste.

Voilà ce qu'il nous faudrait; mais l'aurons-nous ce gouvernement nécessaire? L'Assemblée nationale qui pourrait nous le donner, nous le donnera-t-elle? Un prochain avenir répondra; hélas! l'espérance est faible. Il en est de certaines crises, dans la vie des nations, comme de certaines maladies : elles ne supportent pas le remède qui les pourrait guérir; tout est possible hors le salut.

Nous pouvons croire encore, ou du moins nous devons espérer que nous ne sommes pas arrivés à cette redoutable extrémité. Mais il est temps de se hâter. Quand on jette un regard en arrière, sur la marche

Digitized by Google

et la direction de notre politique intérieure, sur l'ensemble de notre situation, on ne rencontre que des faits attristants et des motifs de craindre.

Il y a un an, nous avons pu croire que notre pays avait enfin rompu le mauvais sort qui l'enchaîne depuis quatre-vingts ans dans le cercle funeste des expédients révolutionnaires. Une fatalité déplorable nous y a fait rentrer, et ce malheur nous devient chaque jour plus sensible, à mesure que le vide de nos institutions, la faiblesse du gouvernement, l'incertitude de l'avenir, se montrent davantage et nous font mesurer tout ce que nous avons perdu.

Le septennat pouvait être ensuite un abri salutaire, et comme on l'a dit, un radeau sauvant du naufrage la cause royaliste. Le fatal esprit de récrimination, de défiance et de colère ne l'a point permis. A l'heure présente, le radeau ne porte plus que des frères ennemis, qui paraissent mutuellement résolus à se débarrasser l'un de l'autre avant d'atteindre au rivage.

Comment en sommes-nous venus là? Pour une raison très-simple : un parti politique est comme une armée; il lui faut un chef. Sans chef l'unité de commandement est impossible, la discipline est précaire, la direction mobile, la responsabilité incertaine. Les royalistes, travaillés par des dissentiments anciens, réunis non sans peine dans une action commune après la réconciliation de la famille royale, avaient besoin, plus qu'aucun autre parti, d'un chef présent au milieu d'eux, ou au moins à leur portée et facilement accessible. Lui-même avait besoin de connaître à fond la nature du terrain où le parti royaliste devait manœuvrer, et la grandeur des obstacles qu'il avait à surmonter. Il est de ces choses qui ne s'apprennent point à distance; les plus fidèles rapports ne sauraient dire tout ce que l'on entend et tout ce que l'on voit quand on est soi-même en face des choses; un récit n'instruit jamais comme font l'expérience et la vie. Si nous insistons encore sur ce lieu commun, c'est qu'il a été très-malheureusement oublié.

Il est certain que la division du parti royaliste est la cause morale de son impuissance; mais il est certain aussi que le défaut de direction et de commandement à été la cause politique de son insuccès. Si une campagne est encore possible, il faut absolument remédier à ce double mal. Comment? c'est ce que l'examen de la situation et les plus récents événements peuvent nous apprendre.

Les élections législatives du 8 novembre, dans le Nord, dans l'Oise et dans la Drôme ont donné des résultats très-instructifs.

Dans le Nord, M. Fiévet a été vaincu; mais sa défaite a été très-

Digitized by Google

honorable, et l'on peut croire que, si la fraction du parti monarchique qui s'est abstenue avait pris part à la lutte, elle eût empêché le triomphe du candidat républicain ; nous avons donc dans cette élection la preuve que notre impuissance résulte à la fois et de la division et du défaut de direction. Nous attribuons par exemple, sans hésiter, à cette dernière cause : l'abstention, qu'un chef devrait interdire, parce qu'elle est la ruine et le déshonneur d'un parti. Toujours agir, toujours combattre, c'est la loi même de la politique, et dans l'état présent de la France, c'est un devoir absolument certain. L'abstention, quand l'action est possible et licite, est bien près de la défection, c'est une capitulation morale.

Dans l'Oise la victoire du parti bonapartiste ne pouvait guère être disputée, mais l'abstention complète des royalistes n'en est pas moins blâmable. Une candidature royaliste eût toujours rallié un bon nombre de voix, et prouvé l'existence du parti. Une minorité même très-faible vaut mieux que zéro; la pudeur de quelques-uns de nos amis qui craignent de montrer leur petit nombre, prouve qu'ils se font une idée très-matérialiste et très-fausse des raisons qui donnent le succè en politique. Le nombre est l'objet de la victoire, non le moyen; dès qu'on le possède, on est vainqueur et la lutte cesse. On combat, c'est-à-dire on s'organise et l'on vote, non-seulement pour régner, mais avant tout pour montrer qu'on existe, qu'on a le courage de ses convictions et la foi dans leur triomphe final; or il n'est rien qui persuade comme les minorités hardies actives et confiantes. C'est surtout en politique que l'on peut dire : les absents ont tort! Outre l'effet moral dont nous venons de parler, ne reste-t-il rien comme résultat pratique d'un effort généreux? N'est-ce pas ainsi que l'on apprend à s'organiser? la défaite ne vous laisse-t-elle pas des cadres plus solides et plus expérimentés? Le spectacle que nous offre le parti révolutionnaire, est-il autre chose que le triomphe fréquent d'une minorité audacieuse et admirablement disciplinée?

Les mêmes réflexions s'appliquent à l'élection de la Drôme, où le parti radical l'a emporté haut la main, et où les royalistes se sont également abstenus. Mais elles sont singulièrement fortifiées par la comparaison des derniers scrutins, dans les mêmes départements, avec les scrutins antérieurs. Le parti radical, malgré ses succès récents, a réuni moins de suffrages aux dernières élections qu'aux élections précédentes. Dans le Nord, mais surtout dans l'Oise et dans la Drôme, il a perdu un nombre considérable de voix; c'est un fait digne de remarque, et qui prouve que le pays ne demanderait pas mieux que de se mettre à l'abri des entreprises futures, de la Révolution. Il suivrait certainement une

Digitized by Google

politique gouvernementale ferme et nette, si une telle politique existait, mais il n'a sous les yeux qu'un gouvernement débile, que ses bonnes intentions ne peuvent guérir du mal terrible de l'impuissance, parce que ce mal tient surtout au caractère aléatoire et précaire de son existence. Ce n'est pas la seule cause du désarroi des esprits et de l'inquiétude générale qui commence à nous saisir. Quand le pays jette les yeux sur l'Assemblée nationale, il y voit des divisions extrêmes et un spectacle très-capable de troubler le jugement et la conscience populaires : une grande fraction du parti conservateur est hostile au gouvernement; elle affecte parfois des allures et un langage où l'on ne retrouve pas toujours la prudence politique et les égards que commandent l'état de la France.

Tous ces faits, que l'on peut envisager autrement, mais qui sont incontestables, ne suffisent-ils pas à expliquer le déplorable résultat des récentes élections municipales? Quoi! dans des villes comme Lyon, Marseille et Montpellier, où le parti royaliste compte des adhérents nombreux et puissants, on n'a pas trouvé d'autre conduite à tenir que l'abstention. Quel navrant spectacle, et que ne doit-on pas craindre quand on voit se généraliser une pareille prostration et un pareil oubli des devoirs!

On s'explique aisément maintenant les triomphes nombreux dont le parti radical se vante. Non-seulement il a entraîné au scrutin tous ses adeptes, mais quel effet n'ont pas dû produire, sur une grande partie des esprits flottants ou ignorants, son activité et ses promesses, en regard de l'abandon des conservateurs?

Eh bien, malgré tout, la république s'en va; elle a des succès plus apparents que réels, car la comparaison des suffrages et des abstentions ne lui laisse qu'une victoire de circonstance et d'accident; au reste, ses triomphes mêmes, quand ils ont pour effet d'exalter et d'affranchir ses instincts, comme on vient de le voir à Lyon, à Marseille, et dans la plupart des villes, ne font que précipiter sa chute. Mais, en attendant, que de maux peut attirer sur le pays l'inaction des conservateurs et leur mollesse? Quelle responsabilité écrasante pour ceux dont l'union pourrait sauver la France et qui la laissent ainsi tomber aux mains des radicaux, pour fournir à l'empire l'occasion de nous *sauver* encore une fois.

C'est en face de cette perspective qu'il faut nous placer résolûment, afin que la vue du danger nous donne l'énergie du salut.

Pendant le mois qui vient de s'écouler, la presse a tenté de trouver une issue aux difficultés de la situation. Elle a indiqué, au nom des différents partis, des moyens divers de donner à la France un gouver-

Digitized by Google

nement définitif. Il y a eu à ce sujet un échange d'idées assez curieux, mais stérile, entre les journaux qui représentent les nuances trop nombreuses de l'opinion conservatrice. Il a été de nouveau question de cette combinaison qui n'apparaît jamais que dans les heures d'impuissance et de fatigue, et qu'on appelle la conjonction des centres. Le *Journal de Paris*, le *Français*, le *Moniteur universel* et la *Presse*, au nom des diverses fractions du centre droit; le *Journal des Débats* et le *Temps*, au nom des fractions non moins diverses du centre gauche, ont essayé de s'entendre sur les conditions de cette conjonction, toujours rêvée, et toujours impossible.

Ils n'y sont point parvenus, et après un dialogue fort long, ingénieux jusqu'à la subtilité et que le public n'écoutait plus, chacun est rentré dans son camp, laissant entendre que cette causerie pacifique aux avant-postes ne rendrait pas moins rudes les horions de la prochaine rencontre.

L'insuccès de cette nouvelle tentative n'est qu'une répétition des insuccès précédents; il n'a donc surpris personne. Il fournit une réponse légitime, quoique douloureuse, à ces politiques qui crient volontiers sur les toits que la monarchie est impossible, et qui, ce faisant, ne la rendent pas plus facile. Ils viennent d'essayer, après M. Thiers, et ils essayeront encore de faire un septennat à leur usage exclusif et à leur profit personnel : or jusqu'à présent ils ne sont parvenus qu'à ébranler, par ces tentatives imprudentes, le septennat pur et simple. La monarchie, dites-vous, est impossible, mais vos stériles efforts montrent que la république conservatrice est impossible, que la république septennale est impossible, et enfin que le septennat impersonnel est impossible aussi. De telles constatations sont terribles; nous disons de plus qu'elles sont douloureuses, parce que pour tout cœur français, s'il est cruel de voir son parti vaincu, et la destinée de son pays livrée à une autre direction que celle que l'on croit la meilleure, il est plus cruel encore d'avoir à constater l'égale impuissance de tous les partis conservateurs, laissant en quelque sorte la place libre aux entrepreneurs de la démagogie et du césarisme.

Cette constatation affligeante n'est pas une opinion individuelle, elle est assez générale pour avoir donné lieu, depuis quelques jours, à des rumeurs dont il nous faut bien dire un mot.

Le gouvernement a, dit-on, entrevu l'impossiblité d'obtenir dans la chambre une majorité pour le vote des lois constitutionnelles; or si le gouvernement a toujours laissé voir qu'il tenait beaucoup aux lois

Digitized by Google

constitutionnelles, elles sont devenues aujourd'hui une prétention qu'il fait sonner assez haut.

Nous ne disons point qu'il ait tort d'avoir cette prétention, nous la croyons fondée, autant sur le juste sentiment de la force des choses et de la responsabilité du pouvoir exécutif vis-à-vis du pays, que sur les engagements de l'Assemblée. Ceux qu'irritent le plus ces sentiments du pouvoir exécutif ont peut-être trop oublié que le sol de l'action politique est mobile et tournant, et qu'il est prudent de compter sur des changements d'idées et de volonté. Aussi n'est-il pas sage d'abandonner le pouvoir pour des raisons secondaires, quand on peut continuer de l'occuper en toute sécurité de conscience et d'honneur. Le meilleur moyen de forcer les gens de débarquer au point convenu, ce n'est pas de les laisser partir seuls, avec des compagnons qui ont en tête une autre expédition, c'est de s'embarquer avec eux, sans trop redouter le mal de mer et la tempête.

Toujours est-il que, d'après des on-dit, le gouvernement se sent à la veille d'événements graves : au refus des lois constitutionnelles par la droite et par la gauche, et par suite, à la dissolution soudainement votée. Quelles résolutions devrait-il prendre alors? car enfin il se sent responsable, vis-à-vis de la France, des malheurs que les élections démagogiques déchaîneraient sur nous. L'atonie des conservateurs et leurs divisions permettent de tout craindre; dans ce cas, doit-on tout laisser faire?

On comprend facilement dans quel ordre d'idées ces préoccupations nous jettent, et la carrière d'aventures qu'elles entr'ouvrent pour notre pays. Il faut ajouter que, si les cercles politiques commencent à s'entretenir de ces possibilités, le pays est depuis longtemps en avance sur eux; il est prêt à saluer n'importe quoi qui ressemblera à un gouvernement fort et définitif. Nous aurons beau lui dire que c'est une pure apparence, il nous répondra qu'il y a des apparences dont on vit dix-huit ans et des réalités qui se traînent si loin, qui agissent si peu, que l'on a vingt fois le temps de périr avant qu'elles vous aient tendu la main. Le pays est las, il dit volontiers comme Chrysale : « Je vis de bonne soupe et non de beau langage. » Si nous le réprimandons de sentiments si bas, des erreurs qui l'ont fait choir à l'eau, il répond : « Eh! mon ami, tire-moi de danger, tu feras après ta harangue. »

Il faut tenir compte de tous ces symptômes; à ce point de vue la généralisation de l'abstention est un signe inquiétant. Un peuple qui s'abstient est mûr pour les coups d'État.

Si compromise que soit la situation, l'Assemblée nationale nous peut encore tirer d'embarras et arrêter court le mouvement démagogique pré-

Digitized by Google

curseur de l'empire. Elle a confié le pouvoir exécutif au maréchal de Mac-Mahon pour sept ans, pour six ans d'aujourd'hui; elle a promis d'organiser et de compléter ce gouvernement ; qu'elle achève son œuvre et qu'elle tienne ses promesses. Mais en même temps, comme, de l'aveu même des adversaires de la monarchie, l'Assemblée a gardé toute sa liberté et tous ses droits d'assemblée souveraine et constituante, en tout ce qui regarde la forme et le nom du gouvernement, nous demandons que l'Assemblée proclame le seul gouvernement définitif qui convienne à la France : la monarchie.

Dans ce projet, le maréchal de Mac-Mahon garde tous les pouvoirs qui lui ont été confiés et les exerce en qualité de régent du royaumè, pendant six ans. Au bout de six ans, il les remet à son successeur nécessaire qui est le roi.

On comprend que, si la loi du 20 novembr eétait ainsi complétée, conformément à son esprit et à son but, bien facile serait l'œuvre des lois constitutionnelles.

Le pays, dont les destinées seraient fixées, reprendrait confiance dans l'avenir, et échapperait, par l'institution même d'un gouvernement définitif, aux tentations dangereuses, et aux oscillations pénibles auxquelles l'exposent et l'incertitude de la situation et la propagande bonapartiste et radicale.

Cette solution de nos difficultés n'est pas une nouveauté : elle est le fond et la substance de la politique que la *Gazette de France* a soutenue, quand elle demandait avec tant de raison et de prévoyance, au moment où l'on discutait la loi du 20 novembre, et après, la suppression du mot de *république* dans la désignation du gouvernement. La thèse a été défendue également à Paris, par le *Monde*, au printemps dernier, et récemment, enfin, elle a été reprise avec beaucoup de force et d'éclat par la *Décentralisation* de Lyon, et elle a trouvé dans un assez grand nombre de journaux de province, et parmi des membres importants de la droite, un accueil favorable.

Les objections ne lui ont pas manqué : les unes, inspirées par ce zèle intempérant et mystique qui n'oublie pas pourtant le soin de plaire; les autres, dictées par cet esprit de contention qui aime à mettre en relief les obstacles, et qui semble craindre de les voir s'aplanir.

Cette solution n'est pas évidemment de tout point satisfaisante. Elle impose des retards douloureux, et, pour parler clairement, elle a l'air de consacrer, au moins pour un temps encore long, l'éloignement du comte de Chambord. Aussi les deux espèces d'objections dont nous parlons ont-elles eu beau jeu sur ce thème délicat; il est assurément

Digitized by Google

facile de s'indigner d'une pareille proposition, il est encore plus aisé de souligner les sacrifices qu'elle impose pour les rendre insupportables; mais à ces contradicteurs, et aux uns comme aux autres, on peut répondre que le triomphe momentané de la démagogie, suivi de la restauration de l'empire, imposerait au zèle des royalistes de bien autres délais; quant à la difficulté de concevoir la nature des rapports qui pourraient exister, dans un tel état de choses, entre le maréchal de Mac-Mahon et le comte de Chambord, ils n'ont rien que de facilement concevables, puisqu'ils seraient réglés par la loi, et que le comte de Chambord, comme le maréchal, ne sont pas des hommes dont il soit si difficile de prévoir les sentiments et la conduite à l'égard des lois de leur pays.

Ces premières objections, objections de sentiment et de chicane, étant résolues ou écartées, on insiste sur les difficultés de l'exécution: où est, dit-on, la majorité qui votera une pareille loi?

Ici nous sommes en effet devant un obstacle sérieux et sincère; mais il n'est point insurmontable. La formation d'une majorité capable de proclamer la monarchie, en principe, dépend de deux conditions, celles mêmes dont nous avons parlé au début de notre chronique: il faut l'union des royalistes de toutes nuances, mais aux royalistes unis il faut un chef; ce chef ne saurait être que le maréchal de Mac-Mahon, aidé d'un ministère dont le programme politique serait justement la proclamation de la monarchie, dans les conditions que nous venons d'exposer.

Peut-on croire que le maréchal de Mac-Mahon, dont le patriotisme et l'abnégation sont connus, dont les sentiments n'ont rien de contraire à une politique monarchique, refuserait de prendre une résolution qui est l'unique voie de salut qui nous reste? Que cent cinquante députés de la droite aillent trouver le maréchal et lui exposent comment ils ne peuvent pas, en conscience, comme Français autant que comme royalistes, fonder la république qui a toujours été funeste à la France, et qui, en vertu même de sa tradition, ne peut rester aux mains des conservateurs; qu'ils ajoutent que, prêts à compléter la loi du 20 novembre, ils ne le peuvent faire que dans l'esprit qui l'a inspirée; enfin qu'ils disent, que s'ils sont mis dans la nécessité cruelle de choisir entre la dissolution et un vote que leur conscience leur défend, ils seront contraints d'opter pour la dissolution. Eh bien, peut-on croire que le maréchal et son ministère ne se rendraient pas à de si justes raisons? ou plutôt n'est-il pas certain que le maréchal, voyant par cette démarche que les divisions de la droite ont cessé, que la politique pro-

Digitized by Google

posée est patriotique et désintéressée, s'empresserait de l'adopter et mettrait à son service toute la force de persuasion dont il dispose?

Nous allons jusqu'à croire que les adhésions à ce programme politique, ainsi appuyé, se trouveraient en assez grand nombre pour lui assurer la majorité. Il ne faut pas oublier d'ailleurs, qu'il se recommande comme la ressource dernière du parti royaliste; ou l'Assemblée nationale proclamera la monarchie, ou la monarchie ne se fera pas. S'il y a dans quelque coin du centre droit le calcul perfide de gagner du temps pour arriver doucement, sous une république apparente, à proclamer une monarchie qui ne serait pas la monarchie traditionnelle et légitime, ce calcul sera trompé, et cruellement. La France est trop pressée ; elle ne laissera pas mûrir ce mauvais fruit, et le vent des révolutions l'aura fait tomber longtemps avant sa maturité.

Dans l'état où est notre pays, on comprend que tous les partis attendent avec une grande anxiété les résolutions que va prendre l'Assemblée nationale à sa rentrée ; tout annonce que la session qui va s'ouvrir sera décisive, plaise à Dieu qu'elle soit féconde pour le bonheur et la grandeur de la France !

Si la politique intérieure nous montre la France aux prises avec des difficultés qui mettent en jeu sa vie et son honneur, la politique extérieure fait mieux voir encore les conséquences de ses dissensions, et les incertitudes de sa destinée.

Dans la politique intérieure on ne voit son pays, en général, qu'au point de vue militant des partis, et par conséquent comme une réunion de forces distinctes et souvent hostiles; considéré de l'extérieur, le pays apparaît davantage dans son ensemble, il est plus visible aux regards et à la tendresse du patriotisme. On comprend mieux l'unité et la perpétuité de la vie nationale, le rôle que la France remplit dans le monde, et les conditions mêmes de sa grandeur. Nous ne connaissons pas de meilleure prédication en faveur de la monarchie que l'étude de la politique étrangère; l'état actuel de notre pays, après ses désastres, comparé à son ancienne gloire, et rapproché de l'état général de l'Europe, n'est pas un faible argument en faveur de la politique royaliste.

Nous avons eu des preuves récentes et douloureuses de notre abaissement dans la politique suivie par notre ministère, au sujet de la question espagnole et vis-à-vis de l'Italie. L'absence de gouvernement définitif, c'est-à-dire monarchique, nous prive d'appuis et d'alliances, et nous soumet aux plus exigeantes prétentions de la Prusse.

La France aurait pourtant encore un grand rôle en Europe, malgré

Digitized by Google

ses malheurs, si elle avait un gouvernement. La Prusse commence à fatiguer et à inquiéter toutes les puissances par ses allures dominatrices et ses armements, les plus formidables que l'on ait jamais vus.

La persécution religieuse dans laquelle elle s'est engagée, et qu'elle paraît vouloir poursuivre jusqu'aux derniers excès, soulève dans le monde catholique tout entier, et même parmi les dissidents, la plus énergique réprobation; tôt ou tard ces grands crimes s'expient.

L'Italie révolutionnaire, fondée également sur l'iniquité, n'a qu'une vie chancelante. Elle vient de faire, le 8 novembre, des élections générales; la faible majorité de soixante voix qu'elles ont donnée au gouvernement, l'expose à de nouvelles aventures. Elle aussi, cette Italie coupable, voudrait bien s'arrêter dans la voie où elle marche, et jouir en paix du fruit de tant de spoliations; mais la logique fatale de l'esprit révolutionnaire la pousse, par de nouveaux attentats, au devant du châtiment.

Pendant ce temps, l'Église persécutée se retrempe dans la persécution même et se fortifie par la contradiction, sous la conduite du vénérable Pontife qui, dans sa vieillesse merveilleuse, donne au monde catholique l'admirable exemple de sa sainteté, et qui l'enseigne par sa parole évangélique, comme par sa fermeté inébranlable; l'Église s'apprête pour les jours de réparation et de triomphe. F. Levé.

P. S. Nous apprenons le résultat des élections municipales de Paris. Sur 75 candidats élus 50 environ appartiennent au parti radical. Les 25 autres élus se partagent entre le parti républicain modéré et les conservateurs monarchiques.

La majorité du nouveau conseil est donc dès à présent sûrement acquise au parti radical proprement dit; ce parti peut en outre compter sur quelques élections dans le scrutin de ballottage, et sur quelques alliés ou complaisants parmi les républicains modérés.

Ce résultat est un véritable événement, qui peut avoir de graves conséquences.

La défaite des conservateurs monarchiques est certainement complète, mais celle des républicains modérés, des hommes de centre gauche, est encore plus accablante, parce qu'elle ruine complétement et leurs théories et leurs prétentions. Nous avons une nouvelle et éloquente démonstration que la République est impossible en France, parce qu'elle est incapable de modération et de sagesse, parce qu'elle ne peut pas être conservatrice: « La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas, » a dit M. Thiers; ce dilemme n'existe plus, les élections de Paris viennent de le résoudre.

Au point de vue parisien, l'événement n'est pas moins significatif. Paris vient de montrer de nouveau son incorrigible tempérament révolutionnaire: radicaux, saluez le conseil municipal où vous rentrez en vainqueurs; il est douteux qu'il survive à votre victoire!

Les cercles politiques sont naturellement très-préoccupés de ces élections: elles peuvent avoir une grande influence sur les résolutions de l'Assemblée nationale.

Parmi les trop rares succès des conservateurs, nous sommes heureux de compter l'élection de M. Eugène de Germiny. Les intérêts catholiques et conservateurs de la ville de Paris auront en lui un défenseur aussi ferme qu'éclairé: c'est un esprit élevé et courageux, servi par un beau talent qui fera honneur à la cause catholique.

Digitized by Google

BULLETIN UNIVERSEL
DE BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. *Le Droit des Catholiques de se défendre*, ou la guerre d'après la morale chrétienne, par le chanoine Torrès Asensio. — *Almanachs pour* 1875. — *Joséphine Sazerac de Limagne.* Journal, pensées et correspondance. — *Sur l'établissement d'une Constitution républicaine en France.* — *L'Ambassadeur de Dieu est le Pape Pie IX*, par Roselly de Lorgue. — *Sainte Cécile et la société romaine*, par dom Gueranger. — *Lettres d'une jeune Irlandaise*, publiées par Marie O'Nelaya. — *Don Carlos*, par le vicomte de Chardonnet. — *La Hollande pittoresque*, par M. Henry Havard. — *Les Cousins de Normandie*, roman pastoral du temps de la Terreur, par Ch. d'Héricault. — *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, sa vie et ses œuvres, par la Mère Françoise-Madeleine du Changy, secrétaire de la sainte. — *Tableaux de la France*, souvenirs de Bourgogne, par Emile Montégut.

LE DROIT DES CATHOLIQUES DE SE DÉFENDRE, ou la guerre d'après la morale chrétienne, par le chanoine J. Torrès Asensio, professeur de théologie. Paris, Le Clere, 1874. In-8, de 101 p.

Tous les ouvrages sur la guerre ont un douloureux à-propos à notre époque de progrès, où les vaines théories révolutionnaires sur la paix universelle nous conduisent à des luttes barbares et incessantes. Cette paix rêvée, nous ne pourrions en jouir que si l'on supprimait les causes de nos discordes, c'est-à-dire le péché originel et les passions qui en sont la suite. Puisque les guerres sont inévitables, du moins est-il bon de savoir dans quel cas elles sont légitimes, quels sont les moyens de défense licites, quels sont les devoirs des combattants. Sur toutes ces questions, l'auteur, s'appuyant sur les docteurs de l'Église, expose avec une grande netteté et dans toute sa hardiesse la doctrine catholique. Il ne nous appartient pas de lui donner un certificat d'orthodoxie; mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'il n'est rien dans ce qu'il enseigne qui ne soit conforme à la raison et au bon sens. Du reste, avec une louable modestie il s'en réfère à la décision de l'infaillible représentant de la Vérité ici-bas.

M. le chanoine Asensio trouve sur son chemin les sujets les plus ardus et les plus graves. Ainsi, à propos des causes légitimes de guerre, il est amené à parler de l'usurpation, du droit d'insurrection qui n'est pas, comme celui que proclamait Mirabeau, une excitation à la révolte. Il établit aussi, ce qui pourra bien scandaliser quelques libéraux, que si la religion ne doit pas se propager par le sabre, elle peut et doit se défendre par le sabre. Les catholiques ont le droit de se défendre autrement que par leur impassibilité. L'erreur à laquelle on prétend quelquefois donner les mêmes droits qu'à la vérité, au nom de la liberté, laissant à chacun le soin de s'en tirer comme il pourra, ne peut avoir le privilége de l'attaque sans que la vérité ait le droit de défense. Il est aussi un chapitre sur le rôle du clergé en temps de guerre. En traitant des moyens de défense permis, l'auteur définit très-bien ce qui est permis : « On ne regarde comme licites que les dommages qui ont leur raison d'être et qui sont nécessaires pour obliger l'ennemi à respecter nos droits. »

Si dans ce livre on trouve des doctrines de nature à froisser les habiles qui étouffent la vérité pour n'en laisser paraître que ce qui leur convient, on y puise les enseignements forti-

Digitized by Google

fiants du catholicisme, enseignements bien propres à relever les âmes trop portées à se laisser abattre, à s'incliner lâchement devant la brutalité de tout fait accompli, et surtout à donner du courage à ceux qui versent leur sang pour la patrie, en leur montrant la grandeur de leur rôle. Court, substantiel et clair, cet ouvrage peut se lire facilement et se lira surtout avec fruit ; nous ne saurions trop le recommander. R. DE S. M.

ALMANACHS POUR 1875.

L'almanach est le livre populaire par excellence. C'est le seul qui ait accès partout; c'est le seul qu'on lira dans beaucoup de familles où l'Évangile et l'histoire sainte occupaient autrefois la première place qu'on n'ose plus leur conserver. L'almanach c'est la véritable encyclopédie du peuple. On ne saurait donc apporter trop de soin à sa rédaction, trop de zèle à sa propagande. C'est un petit cadeau, toujours bien reçu, qui fait du bien et n'est point ruineux.

Nous en avons lu avec soin un bon nombre; à l'intention de nos amis. Voilà ceux qui nous ont paru les plus utiles à recommander (1).

D'abord l'*Almanach du Laboureur et du Vigneron*, et l'*Almanach de l'Atelier* (Paris, 6, rue Furstenberg; in-18 de 104 p. 0 fr. 25; 1 fr. 80 la douzaine), et le *Coin du feu* (in-18 de 124 p. 0 fr. 50; 3 fr. 50 la douzaine), patronnés par la société de Saint-Vincent de Paul. On y trouve un heureux choix d'articles instructifs et divertissants, sur l'histoire, la morale, la religion, avec des illustrations et des indications de foires pour chaque contrée. Le *Coin du feu* est plus relevé que les deux autres.

(1) Je ne parle pas, avec intention, de l'*Almanach illustré de la jeune Mère*, bien intentionné, sauf pour la réclame, qui est naturelle à l'auteur, qui n'est pas pratique, et ennuyeux à mourir; — de l'*Almanach national de la France*, où se trouve une gravure inconvenante; — de l'*Almanach des Amis de Henri V*, très-maladroit; — de l'*Almanach du Pèlerin*, ennuyeux, mal conçu, mal rédigé.

Le Père Lajoie (Paris, Dillet; Caen, Chenel; in-12 de 128 pages et 32 p. de foires : 0 fr. 20) est un produit normand assaisonné de bon sel gaulois. Il y a de la bonne morale et des histoires bien choisies, bien racontées, renfermant toutes une excellente leçon. La rondeur, la bonhomie et l'esprit du *Père Lajoie* lui assurent bon accueil.

L'*Almanach illustré des familles* (Paris, Lefort; in-12 de 104 p. 0 fr. 30) donne de bons conseils, des traits historiques, des histoires édifiantes et amusantes et des recettes.

La Vedette (Paris, Palmé; in-18 de 128 p. 0 fr. 50), publié par M. Bathid Bouniol, emprunte à des auteurs connus des biographies nationales, des récits héroïques, sans négliger les anecdotes et la morale.

L'*Almanach chrétien* (Paris, Haton; in-18 de 62 p. 0 fr. 25) vise par tous ses articles de morale et ses traits à l'apologie de la religion

L'*Almanach du vrai Catholique* (Paris, Larcher; in-18 de 32 p. 0 fr. 10 et 1 fr. 90 les 25) présente les mêmes caractères.

L'*Almanach des honnêtes Gens* (Paris, in-18 de 32 p. 0 fr. 10, et 1 fr. 90 les 25) se propose par tous ses traits historiques et ses anecdotes de faire aimer la monarchie, son représentant et détester la révolution.

L'*Almanach pittoresque* (Paris, Casterman, in-32 de 256 p.) est un recueil d'histoires pour rire, n'offensant ni la morale ni la religion.

JOSÉPHINE SAZERAC DE LIMAGNE. — Journal, pensées et correspondance, précédés d'une notice biographique. Un joli volume in-12, à la librairie Adrien Le Clere, 29, rue Cassette. Paris. — Prix : 3 fr.; *franco* : 3 fr. 50.

Comme les fleurs, certaines âmes ont leur parfum. Fleurs elles-mêmes, semées par la main compatissante de Dieu le long du chemin de cette triste vie, ces âmes peuvent bien éclore dans l'ombre et rester inaperçues pendant un temps; mais il vient toujours une heure où le parfum trahit la fleur, et

Digitized by Google

alors les passants charmés s'arrêtent, heureux de pouvoir un instant reposer leurs regards sur la merveille divine, et en savourer les senteurs bénies.

Vous plairait-il de voir et de respirer une de ces âmes embaumées? Ouvrez le petit livre qui vient de paraître sous ce titre : *Joséphine Sazerac de Limagne.*

C'est bien sans s'en douter qu'elle nous a laissé ce livre, la noble et modeste enfant. Pendant ses longues heures de souffrances solitaires, elle aimait à causer tout haut avec elle-même, avec ses amis absents, avec son « Christ adoré », toujours présent, lui, là où il y a une douleur à consoler. Ces causeries charmantes, elle les confiait ensuite à un petit calepin vert, devenu son confident intime. Ces notes ont gardé le parfum de cette âme; et quand, sur un sourire de Dieu qui la rappelait à lui, l'enfant eut pris son vol d'ange, on découvrit le trésor qu'elle laissait après elle, sans doute avec la délicate et filiale pensée que ces entretiens silencieux pourraient peut-être faire quelque illusion heureuse à sa mère infortunée! Meilleurs encore étaient les desseins de Dieu. Tombées en des mains amies et discrètes, ces pages intimes ont été jugées capables de faire du bien; et c'est ainsi que la pauvre jeune fille a fait un livre sans le savoir.

Qui donc a osé mettre en question la valeur morale de ces sortes de publications? N'est-ce pas demander s'il est bon de ne pas laisser perdre le rayon de miel que l'on a eu le bonheur de découvrir?

Une bonne parole est toujours utile à répéter; il est toujours louable et salutaire de mettre en lumière un noble exemple, surtout quand il est ainsi donné par une jeune fille, aimable et pure comme l'aube d'un jour heureux.

Ne fût-ce que pour confondre ici les esprits moroses, j'aimerais bien à faire quelques citations; mais quand Madeleine voulut honorer son Sauveur bien-aimé, elle vida jusqu'à la dernière goutte, sur ses pieds adorables, le vase de parfums qu'elle tenait en ses mains. De même ici, pour ne pas éventer la liqueur précieuse, il faudrait tout citer, depuis la première pensée jusqu'à la dernière. — Je vous laisse donc intacte la sainte volupté de cette lecture, ô vous tous qui avez le goût des choses de l'âme et des choses de Dieu.

Jeunes filles qui avez vingt ans, elle avait vingt ans comme vous, elle était douée d'une imagination impressionnable, d'un cœur ardent; devant ses yeux comme devant les vôtres passaient et repassaient des visions enchanteresses, comme on voit, en une chaude soirée de printemps, de beaux insectes d'or aux ailes d'azur raser et raser encore la surface des eaux transparentes..... Voulez-vous savoir comment, chez votre compagne par l'âge, l'austérité chrétienne faisait contre-poids aux illusions naturelles à vos vingt ans? Lisez son livre.

Et vous, jeunes femmmes chrétiennes, qui vous demandez peut-être, dans plus d'une circonstance, comment il est possible de concilier ensemble la vie du monde et la croix de Jésus-Christ, méditez ces pages que la souffrance, unie à l'amour du divin Crucifié, a empreintes d'une maturité dont les profonds aperçus vous étonneront.

Enfin, ce livre s'adresse aussi à vous, lecteurs de tout âge et de toute condition, à vous qui avez vu un jour la douleur s'asseoir à votre foyer, comme un hôte envoyé par Dieu peut-être, afin que vous ayez votre part de la bénédiction divine : *Bienheureux ceux qui pleurent!* A vous dont le pauvre cœur endolori ne peut plus se reposer nulle part sans s'appuyer sur une plaie vive! Ah! un peu de baume sur ces blessures secrètes, ce serait bien bon, n'est-il pas vrai? Un rayon lumineux dans vos nuits sombres serait doux à vos yeux fatigués du travail des larmes! Et là-bas, tout au fond du ciel noir, n'aimeriez-vous pas à voir luire l'espérance, semblable à une

Digitized by Google

étoile qui se lève, ou bien encore à quelque beau regard d'ange vous souriant de loin, comme sourient les anges! Eh bien, croyez-moi, lisez *Joséphine de Limagne*.

Cette lecture fait mieux que de consoler : elle rend meilleur, ou du moins elle inspire le désir de le devenir : elle détache les pieds de la fange de ce monde; elle fait éprouver à l'âme comme un mouvement d'ailes qui s'entr'ouvrent; et pour peu qu'alors il plût au Père du ciel de nous donner le signal du départ, il semble qu'à l'exemple de la sainte enfant, et en suivant son sillon lumineux à travers les bleus déserts, nous serions capables, nous aussi, de prendre joyeusement notre volée jusque par delà ces sommets enchantés où il n'y a plus ni douleur ni larmes, mais seulement une éternelle joie dans un éternel élan d'amour!

EDMÉE DE VALLOMBRE.

SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE CONSTITUTION RÉPUBLICAINE EN FRANCE et quelques considérations sur ce qui s'est passé aux États-Unis et en France depuis 1789. E. Dentu. Paris. 1 fr.

Cette petite brochure, que nous avons lue avec intérêt, dénote chez son auteur un grand désir de trouver une solution heureuse et conservatrice en même temps pour l'avenir de la France.

Nous ne pouvons donc qu'approuver complétement la générosité et l'élévation des sentiments qui sont exprimés, mais nous pensons que les jugements de l'auteur sont erronés et que ses appréciations ayant pour point de départ des faits que nous ne regardons pas comme exacts, toutes ses conclusions s'en ressentent.

Pour l'auteur, M. Thiers est le plus grand homme des temps modernes. Pour nous, M. Thiers a toujours été, à toute époque de sa vie, le mauvais génie de la France et une incarnation de l'esprit révolutionnaire le plus dangereux, parce qu'il sait se dissimuler sous une apparence conservatrice.

Et nous croyons que l'histoire et la postérité ratifieront un jour ce jugement. Déjà combien d'âmes honnêtes qui partageaient les sentiments exprimés par l'honorable auteur de la brochure que nous apprécions, sont revenus à d'autres sentiments! Le dernier voyage de M. Thiers en Italie et ses incroyables discours ne jettent-ils pas une lumière éclatante sur le peu de patriotisme de cet ambitieux vieillard!

E. C.

L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX, par ROSELLY DE LORGUE. 1 vol. in-8. Paris, Plon, 1874.

Il est assez difficile à première vue de deviner le sujet traité dans ce livre d'après la seule connaissance de son titre, au moins bizarre. M. Roselly de Lorgue s'est voué à une grande œuvre religieuse, celle de la canonisation de Christophe Colomb, et son livre se partage en trois parties : dans l'une il établit longuement et très-solidement les titres de son héros au suprême honneur qu'il poursuit en faveur de sa mémoire; dans la seconde, il raconte savamment la vie de Colomb; dans la dernière, il accumule toutes les preuves à l'appui de la cause qui est déjà régulièrement introduite au Vatican, en revendiquant pour l'épiscopat français l'honneur de s'en occuper spécialement, comme représentant la religion d'un pays qui, à cette heure, est celui qui envoie en Amérique encore le plus grand nombre de missionnaires. Nous n'avons pas à nous appesantir sur les détails de l'existence si grande, si utile et si mal récompensée humainement de Colomb, dont on n'a même pas donné le nom au continent découvert par lui. Nous ne discuterons pas les preuves produites par M. Roselly de Lorgue; nous avouerons notre incompétence, sinon pour constater l'incontestable piété du grand navigateur.

Maintenant M. Roselly de Lorgue développe tout un système nouveau tendant à démontrer que Colomb à rempli une mission divine exceptionnelle, a été « l'ambassadeur de Dieu »

Digitized by Google

pour la découverte du nouveau monde et a, par conséquent, été l'instrument choisi pour ouvrir la moitié de l'univers à la foi. M. Roselly de Lorgue est soutenu dans son œuvre par une grande ferveur, une infatigable énergie : il est vigoureusement secondé par un des plus éminents prélats de notre pays, le cardinal Donnet, qui, en qualité de métropolitain des évêchés des Antilles françaises, porta la pensée de l'introduction de la cause de Christophe Colomb par voie exceptionnelle devant la sacrée congrégation des Rites. M. de Lorgue complète ces prolégomènes en contribuant puissamment pour sa part à vulgariser la connaissance des mérites religieux de l'illustre marin génois. Nous conseillons vivement l'étude de ce livre : il surprendra plus d'un lecteur; il soulèvera évidemment des critiques et une controverse que l'auteur certainement ne redoute pas; mais il ne passera pas inaperçu et rencontrera un accueil sympathique auprès de tous les esprits sérieux. Peut-être l'auteur aurait-il dû employer une façon plus simple, éviter la multiplicité des passages soulignés, moins usiter l'expression d'ambassadeur de Dieu; mais ce sont des critiques de détail qui n'enlèvent rien à la valeur, au mérite et à l'élévation des sentiments de M. Roselly de Lorgue.

L. DE BARTHELEMY.

SAINTE CÉCILE ET LA SOCIÉTÉ ROMAINE, par dom GUÉRANGER. 1 volume, 2e édition. Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

La *sainte Cécile* de dom Guéranger est un livre d'apologétique chrétienne d'un genre nouveau.

Les exégèses allemandes ont fait à l'Église catholique tous les reproches que leur inspirait une imagination de sectaires haineux. Dom Guéranger a répondu, dans l'ouvrage que nous recommandons, à l'objection qu'aux premiers âges chrétiens les classes élevées, instruites, de la société romaine s'écartaient de la religion chrétienne, et que ses doctrines pleines de consolation pour les affligés, n'avaient été embrassées que par les déshérités de la terre. Singulier reproche, en vérité! comme si la nature humaine n'avait pas au plus haut degré, dans les pauvres, toutes les faiblesses et toutes les puissances, et comme si, à Rome, il fallait être libre, ou en possession d'une grande fortune, pour ajouter à tous les besoins du cœur la science et la pénétration de l'esprit. On ne ferait à aucune autre religion le reproche qu'adressent les Allemands au christianisme. Le protestantisme ne fut embrassé à son origine que par les riches et les ambitieux, qui, au lieu de doctrines consolantes ou fortifiantes, avaient besoin d'un instrument de domination.

Mais dom Guéranger a répondu catégoriquement aux objections de l'école allemande. Son histoire de *Sainte Cécile* est précédée du tableau de la société romaine avant son martyre, vers la fin du deuxième siècle. Le savant abbé de Solesmes a mieux fait que d'offrir à ses adversaires les textes mis à nu confondant leur prétendue science : il a animé d'un récit touchant cet appareil scientifique. L'histoire particulière de sainte Cécile est précédée par l'histoire de la plupart des martyrs illustres de cette époque et de leurs relations de famille. Quelle grâce, quelle naïveté, pénétrée du doux parfum des récits bibliques, dom Guéranger a répandue dans ces charmants épisodes de la vie de persécution de l'Église! L'éducation de sainte Cécile, son mariage, la conversion de son époux, leur martyre sont racontés avec une admiration contenue : tout le récit est comme un hymne religieux, où l'invocation permet enfin à l'âme qui vient d'exposer les mérites de la sainte, de donner cours à sa pieuse émotion.

Là n'est pas encore tout dans le livre de *Sainte Cécile et la société romaine*. L'œuvre apologétique est de l'illustre abbé de Solesmes, mais toute la pensée dans laquelle elle a été

Digitized by Google

réalisée ne lui appartient pas. L'idée de rendre presque populaire un travail semblable, de le répandre dans le monde, pour la défense de l'Église, et de le faire goûter à tous dans une magnifique édition où le luxe typographique, rivalisant avec le choix et l'exécution des plus belles gravures, viendrait prêter son appui à la beauté du texte, est le mérite propre de M. Dumoulin. C'est à ses efforts et à son zèle intelligent et infatigable pour la diffusion des œuvres les plus attrayantes de l'apologétique chrétienne qu'est due la belle édition de *Sainte Cécile et la Société romaine*. Si l'on en juge seulement par le succès du livre, c'est là un assez beau mérite pour que nous ayons le devoir de le faire ressortir!

Xavier Roux.

Lettres d'une jeune Irlandaise, publiées par Marie O'Neiaya. Paris, Didier.

L'envoyé de Pyrrhus disait après avoir vu le sénat de Rome : J'ai vu une assemblée de rois. Après avoir lu les *Lettres d'une jeune Irlandaise*, je dis : J'ai vu une famille de saints. C'est un coin soulevé du voile qui dérobe à nos yeux sur la terre la splendeur des belles âmes. C'est une vision du paradis. On aurait pu intituler ce livre *Sursum corda!* et cependant il est écrit au milieu de tous les enchantements de la vie. Cette famille jouit largement des dons de la fortune, mais elle apprécie surtout le bonheur de pouvoir faire des heureux ; elle a le goût des beaux voyages et de toutes les choses de l'esprit; on s'y livre avec ardeur à l'étude, à la lecture, aux beaux-arts, à tout ce qui élève l'âme, mais on leur préfère encore les bonnes œuvres, et les plus humbles travaux ne sont pas dédaignés, dès qu'ils ont pour objet les églises et les pauvres. Les affections y sont tendres et vives, les cœurs délicieusement unis, mais l'amour de Dieu domine tout. Les mères aiment leurs enfants, mais lorsque le divin Maître les appelle, elles les voient sans murmure prendre leur vol vers les demeures célestes, s'enfermer à la Trappe ou au Mont-Carmel, ou verser leur sang pour la défense de la patrie. Lorsque la vie paraît douce et belle, un cri de reconnaissance monte vers Dieu; lorsque les âmes sont tristes, elles pleurent et prient en attendant le ciel. Et le ciel ne tarde point à s'ouvrir, car ce livre, si joyeusement commencé, devient comme une hécatombe de pures victimes qui laissent sans regret la terre et son fragile bonheur pour le bien de l'amour et de l'union éternelle.

Une jeune Irlandaise, Georgina, élevée par une sœur qui n'attendait que son mariage pour se consacrer à Dieu, épouse le cinquième fils d'une famille de Bretagne où les vertus sont héréditaires, et vit dans la plus douce intimité avec sa belle-mère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, leurs enfants et quelques amis de choix. Rien de plus touchant que cette harmonie des âmes et cette réunion si nombreuse, rassemblée des quatre vents du ciel, car on y voit l'Irlande, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique, les colonies et les pays d'au delà du Rhin. Aussi, que de voyages, quelle existence variée et remplie de mouvement, que de séparations pleines de larmes et de retours pleins de joie! C'est à sa sœur religieuse que Georgina raconte, dans des lettres qui la peignent tout entière, les ravissements de cette vie nouvelle et les douleurs qui la traversent.

La pensée de la mort habite ces pages, et la mort elle-même vient souvent moissonner quelque fleur charmante de beauté et de grâce... Mais ces jeunes âmes partent en souriant, quittant la terre, pourtant si belle à leurs yeux, comme les fils d'Adam, si Adam n'eût point péché, eussent échangé joyeusement, à la voix du Seigneur, le paradis terrestre pour le paradis éternel. Georgina les pleure en disant : Heureux ceux que le Seigneur appelle !

Mais les coups deviennent de plus en plus sensibles... Georgina perd ses

Digitized by Google

nièces, qu'elle aimait comme ses filles, et cette sœur chérie, cette autre elle-même, à qui elle ouvrait si délicieusement son cœur, et qui ne peut plus lire ses lettres que du haut du ciel ! « Qu'est-ce que le bonheur? dit-elle alors; le mien a fui comme un nuage, et je le cherche en vain. »

Oui, le bonheur avait fui pour toujours. La guerre de 1870 éclate: les désastres se succèdent, et le voile de sang et de deuil qui s'étendait sur la France oppresse le cœur de Georgina.. Comme elle est Française en ces jours de douleur! René, l'époux de Georgina, et ses frères s'engagent généreusement pour la défense de la patrie, sans que leurs mères ou leurs femmes songent à les retenir. Elles se renferment dans la solitude et la prière, ayant pour seule distraction le soin des blessés qu'elles ont reçus sous leur toit. L'une d'elles, en ces jours d'angoisses, laisse ce monde pour la bienheureuse éternité.. Ce n'était pas encore assez de victimes. Les portes de la triste demeure se rouvrent devant les cinq frères, mais deux sont couchés dans le cercueil : ils sont tombés au champ de l'honneur et du sacrifice.. L'un des deux est René... Le devoir fraternel accompli, les trois autres repartent; tous les cœurs sont broyés, et plus que jamais se tournent vers le Ciel.

La lecture de ce livre est attrayante et salutaire; nous le croyons appelé à faire du bien. Dans les temps troublés que nous traversons, au milieu des agitations du présent et des anxiétés de l'avenir, nous avons besoin de jeter l'ancre dans le sein de Dieu. Les lettres de Georgina nous y aideront, car elles nous rappellent sans cesse d'où nous viennent les biens et les maux, et vers quel terme ils doivent nous conduire. Elles renferment beaucoup en peu de pages, parce que celle qui les écrivit a beaucoup vécu en peu d'années.

A. R.

DON CARLOS, par le Vte DE CHARDONNET. Paris, Douniol.

Les événements d'Espagne ont pris une telle importance que tout ce qui s'y rapporte offre un vif intérêt.

Don Carlos, dont tout le monde connaît aujourd'hui le nom, était peu connu tout récemment encore en France.

La brochure que vient d'écrire M. le vicomte de Chardonnet sur ce prince remarquable est aussi intéressante qu'exacte et vraie; nous voudrions la voir répandue et beaucoup plus connue. Elle ferait disparaître beaucoup d'erreurs et de calomnies.

Les princes comme Charles VII et doña Margarita, son épouse, fille de la si regrettée duchesse de Parme, ne peuvent désirer qu'une chose, c'est d'être vus de près et d'être plus connus; c'est le service que leur rend la brochure de M. le vicomte de Chardonnet.

LA HOLLANDE PITTORESQUE, par M. H. HAVARD; illustré. Paris, E. Plon et Cie.

Le *Voyage pittoresque aux villes mortes du Zuiderzée*, qui vient de paraître à la librairie Plon, est bien certainement l'étude la plus curieuse et la plus exacte qui ait été publiée jusqu'à ce jour sur la Néerlande et la vie publique est privée des Hollandais.

La Noord-Hollande et la Frise, pays fermés pour ainsi dire aux touristes européens, se trouvent tout d'un coup dévoilées, et rien n'est plus intéressant que les vieilles chroniques de ces villes perdues, ignorées, délaissées, qui bordent le Zuiderzée, et dont la splendeur fut jadis sans égale en Europe.

L'histoire anecdotique de ces cités fantastiques est reconstituée par M. Henry Havard avec un soin excessif et une conscience extrême.

LES COUSINS DE NORMANDIE. Roman pastoral du temps de la Terreur, par Ch. d'HÉRICAULT. Un vol. in-12, 339 p. Paris, Didier et Cie.

C'est ironiquement, cela va sans dire, que M. d'Héricault a appliqué l'épithète de « pastoral » à son nouvel et très-intéressant récit. Encore que les événements qu'il comporte se passent

Digitized by Google

dans une partie charmante de la Normandie, là comme partout, hélas! en ces jours désolés, on ne voyait plus que du sang, et chacun ne songeait qu'à fuir les misérables qui terrorisaient la France, ou à lutter contre eux. Parmi ceux qui s'étaient arrêtés à ce dernier parti, les *Cousins de Normandie* étaient des plus ardents. Ces *Cousins*, on le comprend de suite, formaient une société comme les compagnons de Jéhu dans une autre partie de la France, et ce sont leurs combats que raconte M. d'Héricault, combats de sauvages plus que de soldats et demandant autant de finesse et de ruse que de courage. Il y a là des scènes saisissantes, d'autant plus que la lutte se complique des efforts faits par le chef des *Cousins* pour sauver sa fiancée des mains des républicains. Mouvementés, vivants, les types sont étudiés de main de maître et rendus avec vérité. On retrouve en eux tous les caractères de cette époque sinistre et douloureuse : la haine, l'envie, la férocité des uns; le courage, la foi, l'énergie des autres; la faiblesse et la peur du plus grand nombre.

Sous forme de roman, M. d'Héricault a décrit là, et avec un rare bonheur, un véritable tableau d'histoire. Il est vrai de dire que peu de personnes connaissent mieux que lui cette période de la tragédie républicaine. Les *Cousins de Normamdie* viennent ajouter encore au témoignage qu'en avait déjà donné *thermidor*.

F. DE L.

SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FREMYOT DE CHANTAL, sa vie et ses œuvres. Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Chantal, fondatrice de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie, par la Mère Françoise-Madeleine DE CHANGY, secrétaire de la sainte et cinquième supérieure du premier monastère d'Annecy. Un vol. in-8°, 600 p. Paris, Plon.

Les Dames religieuses du premier monastère de la Visitation d'Annecy, gardiennes du tombeau de sainte Chantal, et en possession des documents les plus intimes et les plus authentiques sur son existence, pensant que les merveilles opérées par le Seigneur dans sa pieuse servante devraient être fidèlement conservées, non pas seulement pour l'édification de l'Ordre de la Visitation, mais aussi pour celle de l'Eglise entière, ont voulu donner une édition nouvelle et complète de la vie et des œuvres de la Bienheureuse.

Pour bien faire comprendre tout l'intérêt de cette publication, il nous suffira de reproduire ici quelques passages empruntés à la préface du volume qui vient de paraître.

« Grâce à des circonstances exceptionnelles, sœur Françoise-Madeleine était merveilleusement préparée à rédiger ses *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Chantal*, lorsqu'elle fut chargée d'écrire pour ses Sœurs de la Visitation la biographie de leur illustre fondatrice.

« Comme écrivain, cette fille de saint François de Sales possède les qualités maîtresses : avec une touche originale, elle a les grâces du naturel, une noble simplicité, une imagination fertile, un goût exquis.

« L'étude et la méditation l'avaient rendue très-familière avec l'Ecriture sainte. Elle s'en était nourrie, pénétrée de telle sorte, que son style se teignait, à son insu, des couleurs employées par les auteurs sacrés. Les passages tirés de cette source, les allusions, les applications abondent sous sa plume, et cela, avec un admirable à-propos.

« La Mère de Changy s'est appliquée à mettre en relief les traits caractéristiques de sainte Chantal, surtout à dévoiler les splendeurs intimes de sa grande âme, à les faire rayonner au dehors. Pour atteindre ce but, le talent ne suffisait pas; il fallait y ajouter l'élévation, la sûreté, la finesse du coup d'œil que donne seule une haute vertu. Pour nous révéler la grande sainte, il ne fallait rien moins qu'une parfaite religieuse; l'auteur des *Mémoires* était à la hauteur de cette tâche. Fortement trempée dans les eaux de la grâce, coutumière des plus héroïques

Digitized by Google

sacrifices, elle excellait à discerner les opérations divines, les mystérieuses transformations par lesquelles l'Esprit-Saint fait passer les âmes privilégiées. Aussi, c'est merveille comme la Mère de Changy nous introduit dans le cœur de sainte Chantal ; elle nous en montre les ressorts les plus secrets, les élans les plus sublimes, avec autant de facilité qu'elle déroule la série de ses actions extérieures. Si le grand mérite d'une biographie religieuse consiste à nous révéler l'âme d'un saint, à nous dévoiler ses sentiments intimes et ses vertus secrètes, pour l'édification de tous, et spécialement pour l'usage pratique de quiconque aspire à la vie parfaite, les *Mémoires* de la Mère de Chaugy peuvent être cités comme un modèle du genre. »

L'édition que donne aujourd'hui au public le premier monastère de la Visitation d'Annecy a été faite sur l'autographe de la Mère de Chaugy, autographe conservé daus les archives de cette communauté. C'est la première fois que le texte original des *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Chantal* est reproduit dans son intégrité et toute sa pureté.

Tableaux de la France. Souvenirs de Bourgogne, par Emile Montégut. Un vol. in-12, 410 pages. Paris, Hachette.

Le titre général placé en tête de ce volume indique que M. Montégut a l'intentiou de faire pour les autres provinces de la France, ce qu'il a fait dans le livre que nous annonçons pour la Bourgogne. Nous l'en félicitons et nous trouvons cela fort heureux : car, à en juger par les *Souvenirs de Bourgogne*, nous aurons enfin un ouvrage qui nous manquait absolument, et qui est indispensable si on veut bien connaître son pays. Il est vrai — et cela est triste — que jusqu'à présent on s'est peu préoccupé de cela. On désire aller en Bourgogne, en Auvergne, en Provence, peu importe, pour ses plaisirs ou ses affaires; on prend le chemin de fer et on arrive : voilà tout ! Quant à l'histoire des pays que l'on traverse, aux souvenirs de toute nature qu'on y peut rencontrer, qui s'en inquiète ? un voyageur sur cent peut-être. Nous espérons que la publication de M. Montégut modifiera cet état de choses.

Je sais bien que la Bourgogne est une des provinces les plus riches en souvenirs. On y retrouve, tout à la fois, les luttes du moyen-âge, des noms comme ceux de Citeaux, de Cluny, de Vezelay, de Pontigny, pour le passé, de Paray-le-Monial pour le présent ; des hommes qui s'appelèrent Charles le Téméraire, saint Bernard, Pierre le Vénérable, saint Edme, Bossuet, Buffon, Jeannin, Prudhon, Davoust et tant d'autres ; mais, précisément parce que la matière était abondante, un pareil livre était plus difficile à faire. M. Montégut y a réussi. Son livre n'est ni trop long ni trop court. A côté des détails historiques, la partie descriptive, qui tient sa juste place, est fort heureusement traitée. Les *Souvenirs de Bourgogne* forment un ouvrage de loisir aussi bien que d'étude sérieuse, et, si on peut discuter certaines appréciations de l'auteur — ce que la place nous empêche de faire ici — on peut cependant dire que son livre est, dans l'ensemble, impartial et aussi bien pensé que bien écrit. F. de L.

Nota. — Tous les livres pour comptes rendus doivent être envoyés en double exemplaire à M. le Directeur de la Revue d'Économie chrétienne, 11, rue Saint-Dominique

Digitized by Google

Année 1874

TABLE

DES MATIÈRES DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME

JUILLET 1874.

Pag.

Questions sociales. La chaumière et le château, par Mme de Marcey..... 5
Les lois confessionnelles et la politique en Autriche, par Xavier Roux 24
Suzanne (suite et fin), par Lia Cresseden 44
Société d'économie charitable. — Enquête sur les associations syndicales. Conclusions, par Fernand Desportes 76
Salon de 1874 (suite et fin), par L. Jeanmot 108
Coup d'œil sur la littérature espagnole, par le comte de Puymaigre..... 144
Courrier des œuvres, par René de Saint-Mauris 164
La messe de Requiem de Verdi, par Antonin Rondelet 171
Mélanges et Critique.— Du suffrage universel et de la souveraineté du peuple, par Paul Ribot; M. C.— N. D. de la Salette, ses harmonies avec l'histoire et les besoins de notre temps, par l'abbé Durand; Jean d'Estienne 177
Chronique du mois, par F. Levé..... 182
Souvenir des retraites d'ordination, par l'abbé Henri Perreyve; E. C..... 192

AOUT.

Le Dahomey et la côte des Esclaves, par J.-E. Bouche 193
L'esthétique de M. Victor Hugo, par Athanase Renard..... 220
Des dons et legs faits aux établissements ecclésiastiques ou religieux pour assistance des pauvres ou pour fondation d'école1, par Lamache 253
Société d'économie charitable. — Enquête sur les associations syndicales. Conclusions (suite), par Fernand Desportes 278
Kenelm Chillingly, par Victor Valmont 302
Mgr Xavier de Mérode, par Anicet Digard..... 322
L'Académie des sciences morales et politiques pendant le premier trimestre de 1874, par F. Robiou..... 331
La réglementation des salaires par les tarifs, par Antonin Rondelet 352
Mélanges et Critique. — Le poëme de Rome, par le comte Lafond; Charles Dubois. — Histoire du droit criminel de la France, par Albert du Boys; Ch. Révillon 362
Chronique du mois, par E. Le Camus 375
Bulletin bibliographique. — Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au IVe siècle, par E. Léotard. — Une femme de couleur en Amérique, drame en quatre actes et en prose, par Emile Renard.— Histoire du vénérable Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, par M. Armand Ravelet. — Du pouvoir, ses origines, ses limites, ses formes, ses transformations, par

Digitized by Google

Pag.

l'abbé Raboisson. — Code manuel des lois civiles ecclésiastiques, par M. Armand Ravelet. — L'Avenir de l'Église russe, par le R. P. Tondini... 382

SEPTEMBRE.

Questions sociales. Le champ et le cabaret, par Mme de Marcey 385
Vasari, par Rio 405
Société d'économie charitable. — Enquête sur les associations syndicales. Conclusions (suite), par Fernand Desportes 418
Le Dahomey et la côte des Esclaves (suite), par J.-E. Bouche 440
Kenelm Chillingly (suite et fin), par Victor Valmont 467
Les Mémoires de John Stuart Mill, par L. A. C. D..... 488
Mme de Sanzelles, par Éd. de Barthélemy 514
La réglementation des salaires par les tarifs (suite et fin), par A. Rondelet . 525
La situation scientifique. Les lois de la nature, par C.-A. Valson 539
Chronique du mois, par F. Levé 560
Bulletin bibliographique.— La Révolution et l'ordre chrétien, par Auguste Nicolas. — Béatrix, par Mlle Maréchal. — Après bien d'autres, souvenirs de la Haute-Egypte et de la Nubie, par Victor Meignan.— Mémoires d'un Estomac, traduits de l'anglais par le docteur Gros. — Discours prononcé par Mgr Mermillod, le 13 mars 1874, à l'assemblée générale de la Société bibliographique. — Congrès catholique italien.— L'Impôt du sang, ou la noblesse de France sur les champs de bataille, par Louis Paris. — L'Imitation de Jésus-Christ, traduites en vers français, par l'abbé F. Gaurel. 571

OCTOBRE.

Le théâtre d'à présent, par Antonin Rondelet..... 577
La Pologne pendant l'invasion prussienne, par G.-F. Audley..... 603
Société d'économie charitable. — Enquête sur les associations syndicales. Conclusions (suite et fin), par Fernand Desportes 635
Le Bouquet de jasmin. Nouvelle, par L. Collas 662
Les Iles Philippines, par Gabriel Marcel 682
Une nouvelle édition de Monluc, par L. Pingaud..... 698
Mlle Lautard. Une fille de Saint-Dominique, par la marquise de Salvo 721
Mélanges et Critique. — Expédition du Mexique, par M. G. Niox; Alexandre Marcel 745
Chronique du mois, par F. Levé 755
Bulletin bibliographique. — Le Dogme chrétien et la pluralité des mondes habités, par l'abbé Pioger.— L'Homme, par Auguste Riche, prêtre de Saint-Sulpice. — La Famille, par le même. — Les Harmonies du culte de la très-sainte Vierge et la virginité, par le même.— Histoire de la Restauration (1814-1830), par Henri de l'Épinois. — Isabelle de France et la cour de S. Louis, par Mme de la Richardays. — Histoire de Robert Bruce, par Aimé Sauquet. — Traité du système métrique, par A. Gautier. — Manuel du Pèlerin du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial, par un missionnaire. — Le prince de Joinville pendant la guerre de France, par Auguste Boucher. — Imitation de Ste Monique. — Souvenir des Retraites d'ordination, par l'abbé Henri Perreyve — Méditation sur l'Évangile du dimanche par l'abbé A. Arnaud.— Office du Sacré Cœur de Jésus. — Le Cantique paroissial. — Histoire d'un jeune homme, par Jean Grange..... 764

NOVEMBRE.

Le Repos du dimanche considéré comme loi de liberté et de salut public, par le marquis A. de Ségur..... 769
Mlle Lautard Une fille de Saint-Dominique (suite et fin), par la marquise de Salvo 802

Digitized by Google

Pag.

Les Sciences, les Arts et l'Industrie dans l'ancienne Égypte, par F. Robiou . 820
Le Bouquet de jasmin. Nouvelle (suite et fin), par L. Collas 835
La religion des Nègres africains, en particulier des Djedjis et des Nagos, par J.-E. Bouche..... 857
L'Italie une et les sociétés secrètes, par Xavier Roux 880
Une excursion en pays carliste. Notes de voyage, par *** 904
Le Congrès de Lyon et les œvvres ouurières catholiques, par A. Rondelet .. 934
Chronique du mois, par F. Levé 951

DÉCEMBRE.

Le Catholicisme en Russie depuis la rupture avec Rome (1866). Le Collége catholique romain de Saint-Pétersbourg, par le R. P. Lescœur..... 961
De la Constitution française, des états généraux, et de ce qu'ils ont encore de réalisable, par Gustave Dauger..... 988
Nuestra Doña de Guadalupe, par Léon Le Givre..... 1001
Legs connexes faits à la fabrique et aux pauvres, par Lamache..... 1019
La religion des Nègres africains, en particulier des Djedjis et des Nagos (suite), par J.-E. Bouche..... 1041
Une excursion en pays carliste (suite), par *** 1059
La prise de Rome en 1870, par F. de Launay..... 1078
Le Congrès de Lyon et les œuvres ouvrières catholiques (suite), par Antonin Rondelet..... 1094
Revue scientifique. Quelques pages de la jeunesse d'Ampère, par C.-A. Valson. 1109
Mélanges et Critique.— Les Sociétés secrètes et la société, ou philosophie de l'histoire contemporaine, par feu le P. Deschamps; Claudio Jannet.— Note sur la liberté de la boulangerie et de la boucherie; Albert du Boys — Les Fables de La Fontaine; E. C. 1122
Chronique du mois, par F. Levé..... 1130
Bulletin bibliographique. — Le Droit des catholiques de se défendre, ou la guerre d'après la morale chrétienne, par le chanoine Torrès Asensio. — Almanachs pour 1875. — Joséphine Sazerac de Limagne. Journal, pensées et correspondance. — Sur l'établissement d'une Constitution républicaine en France. — L'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX, par Rosetty de Lorgue. — Sainte Cécile et la société romaine, par dom Gueranger. — Lettres d'une jeune Irlandaise, publiées par Marie O'Nelaya. — Don Carlos, par le vicomte de Chardonnet.— La Hollande pittoresque, par M. Henry Havard.— Les Cousins de Normandie, roman pastoral du temps de la Terreur, par Ch. d'Héricault. — Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres, par la Mère Françoise-Madeleine de Changy, secrétaire de la sainte. — Tableaux de la France. Souvenirs de Bourgogne, par Emile Montégut..... 1141
Table des matières 1150

FIN DE LA TABLE.

Le Directeur-Gérant, E. LE CAMUS.

PARIS. — IMP. JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE, 29.

Digitized by Google

Librairie de FIRMIN DIDOT, Frères, Fils et Cie
Imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob, à Paris.

NOUVELLES PUBLICATIONS

Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge, rédigés ou recueillis par les auteurs de la Monographie de la cathédrale de Bourges (Charles Cahier et feu Arthur Martin, de la Ce de Jésus). Collection publiée par le P. Ch. Cahier. Chaque volume, formant un tout indépendant et complet, se vend séparément.

Ivoires, miniatures, émaux. 1 vol. contenant 314 grav. sur bois et 8 planches en taille-douce. 1 vol. gr. in-4. Broché. 40 fr.

La reliure, dos maroquin poli, plats papier, en-tête doré, coûte 15 fr. en sus.

Le premier volume paru a pour titre : *Curiosités mystérieuses.* 1 vol. in-4, contenant 155 gravures sur bois et 13 planches en taille-douce.

Cours de géologie comparée, professé au Muséum d'histoire naturelle, par Stanislas Meunier, aide-naturaliste, docteur ès sciences. 1 vol. in-8. 6 fr.

Au moyen des méthodes géologiques ordinaires dont il a été le premier à faire cet emploi inespéré, le Professeur nous donne une seconde terre à étudier comparativement avec la nôtre, ou sinon cette terre elle-même, du moins ce qui en reste aujourd'hui, ses débris fossiles. Il ébauche la reconstitution de ce globe disparu, et, cette paléontologie constituée, il en fait deux grandes applications : il s'en sert pour pénétrer la structure des parties profondes et inaccessibles du globe et pour compléter la théorie de l'*evolution sidérale*. La Place nous a appris comment les globes commencent, l'étude convenablement conduite des pierres qui tombent du ciel nous apprend comment ils finissent.

Essai historique sur le droit d'élection *et sur les anciennes assemblées représentatives de la France*, par Adrien Bavelier, ancien avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. 1 vol. grand in-8. 8 fr.

Couronne poétique du premier âge. Choix de poésies modernes, recueillies et mises en ordre, par P. Poitevin. 2e édition. 1 vol. in-16. 1 fr.

Méthode de piano, par Mlle Charpentier. 1 vol. in-4. Broché. 12 fr.
Cartonné percaline, tranche jaspée. 15 fr.

La Chasse pratique : Sociétés de chasses à tir, terrains de chasse, gardes, destruction des animaux nuisibles, élevage du gibier, repeuplements, etc., par Ernest Bellecroix, avec 11 dessins de l'auteur. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

ÉTRENNES 1875, POUR PARAITRE LE 1er DÉCEMBRE 1874 :

Jésus-Christ, par Louis Veuillot, avec une étude sur l'art chrétien par E. Cartier. 1 vol. in-4, illustré de 16 chromolithographies et de 180 gravures d'après les monuments de l'art depuis les catacombes jusqu'à nos jours. Broché. 25 fr.
Relié, dos chagrin, tranche dorée. 33 fr.

Il a été tiré à part, dans le même format, 300 exemplaires numérotés sur papier de cuve. Broché, 40 francs.

DIVISION DE L'OUVRAGE :

1re *partie* : Jesus-Christ annoncé, attendu et nécessaire à la régénération de l'homme. — 2e *partie* : Vie de Jesus-Christ. — 3e *partie* : Jesus-Christ annoncé dans le monde. L'idée principale de la troisième partie de l'ouvrage est l'affranchissement et l'agrandissement de l'humanité par les nations chrétiennes sous l'influence de l'Eglise. La France fille aînée de l'Eglise; son rôle dans la Chrétienté.

L'illustration embrasse la peinture, la sculpture, l'architecture; elle est en abrégé l'histoire de l'art depuis les Catacombes jusqu'à nos jours, et représente surtout l'action de grâces rendue par l'humanité à Jésus-Christ dans les arts.

Dix-huitième siècle, *Institutions, Usages et Costumes.* France, **1700-1789**, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob). Ouvrage illustré de 21 chromolithographies et de 350 gravures sur bois d'après Watteau, Vanloo, Boucher, Lancret, Chardin, Jeaurat, Bouchardon, Saint-Aubin, Eisen, Moreau, etc. Broché. 30 fr.
Relié, dos chagrin, tranche dorée. 40 fr.

Laissant de côté les faits de l'histoire proprement dite, l'auteur s'est borné à l'étude des mœurs, des usages publics et privés, du costume, des arts, des sciences et des lettres, et cette sorte d'histoire descriptive et pittoresque semble répondre au besoin de légitime curiosité qui est un des caractères de l'époque présente.

Digitized by Google

MESSAGER DE LA SEMAINE

JOURNAL DE TOUT LE MONDE

Ce Journal, illustré de CHARMANTES GRAVURES, paraît tous les Samedis.

TEXTE : 1° Chronique hebdomadaire ; — 2° Récits historiques ; — 3° Romans et Nouvelles, par les premiers écrivains ; — 4° Economie domestique, Hygiène et Agriculture ; — 5° Sciences et Industrie.

L'abonnement part du 1er de chaque mois

PARIS ET DEPARTEMENTS : Un An : 8 fr. — ETRANGER : 12 fr.

SIROP DELABARRE DIT DE DENTITION

TOUT FLACON de ce Dentifrice *si connu* par son emploi en frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font des dents, ne portant pas la *signature du* Dr **Delabarre**, sera une *contrefaçon.* Le flacon, 3 50

Notice explicative envoyée franco. — PARIS : DÉPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre.

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

Par **le Ciment de gutta-percha,** on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 fr. ; boîte, 2 fr.
Par **la Liqueur chlorophénique,** on arrête instantanément les maux de dents les plus violents. Fl. 2 50
Par **la Mixture dessicative,** on arrête la carie avant le plombage. Le flacon, 2 fr.

Notice explicative envoyée franco. — PARIS : DÉPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre.

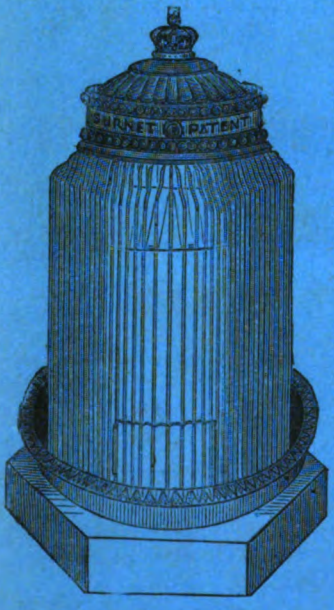

AVIS AU CLERGÉ

CALORIFERES GURNEY

Le Conseil de fabrique de la belle cathédrale de Versailles vient de confier le chauffage de cette église à la direction des appareils Gurney, ce qui porte à 14 le nombre des cathédrales catholiques chauffées par ce système depuis 6 ans, telles que : *Sainte-Geneviève* (*Panthéon*) de Paris et les cathédrales de Lyon, Bordeaux, Orléans, Rouen, etc., etc.

Le Conseil de fabrique de la cathédrale de Versailles avait nommé une commission spéciale pour faire une enquête et n'admettre que le système qui pourrait donner des résultats certains ; plusieurs systèmes ont été examinés, c'est le **GURNEY qui a été adopté comme le meilleur.** Les travaux d'installation de ce calorifère reviennent à la fabrique à environ la moitié du prix des autres systèmes.

200 Eglises, 120 communautés d'hommes et de femmes, 15 hôpitaux et 20 séminaires, un nombre considérable de châteaux, d'usines, de propriétés particulières, d'appartements, etc., ont adopté le système Gurney. (*Se méfier des contrefaçons.*)

La Compagnie fait les travaux de chauffage pour eglises payables par annuités.

On envoie *franco* la notice contenant les attestations et la liste des endroits où fonctionnent les Gurney.

12, Boulevard Saint-Martin, 12, Paris.

PARIS. — IMPRIMERIE JULES LE CLERC ET Cie, RUE CASSETTE, 29.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google